HISTOIRE DE LA NOBLESSE DU COMTÉ-VENAISSIN, D'AVIGNON, ET DE LA PRINCIPAUTÉ...





de Fortia.



414

HISTOIRE
DE LA
NOBLESSE
DU COMTÉ-VENAISSIN.
TOME QUATRIÉME.

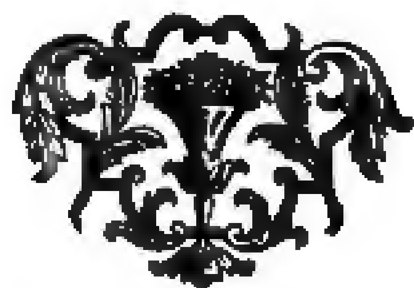
HISTOIRE
DE LA
NOBLESSE
DU COMTÉ-VENAISSIN, D'AVIGNON ET DE LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE;

DRESSÉE SUR LES PREUVES.

DEDIÉE

AU ROY,

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez la Veuve DE LORMEL & FILS, Imprimeur de l'Academie Royale de Musique, ruë du Foin, vis-àvis les Mathurins, à l'Enseigne Sainte Génevieve.

M. D.C.C. L.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

TABLE

Des Familles contenues dans le Quatrième Volume de l'Histoire Génealogique de la Noblesse du Comté-Venaissin, de la Ville d'Avignon & de la Principauté d'Orange.

TABLE DES FAMILLES.

TABLE

Des Additions & Corrections.

Du I. Volume.

Du II. Volume.

Du IIIe. Volume.

Du IVe Volume.

Familles dont il est parlé dans les Articles du Quatriéme Volume.

Fin de la Table des Familles du Quatriéme Volume.

Effai fur la Famille des ACH
& en Daupl

GONON DES ACHARDS 1370.
N. . . . .

Lantelme des Achards 1410.
Béatrix de *Mousauls*.

Antoine des Achards 1452.
N. . . . .

Barthelemi des Achards — Balthazar des Achards. — François des Achards
Marie de *Cambis*. 1498. — Marie d'*Alauzon*.

Louis des Achards 1540. — Claude des Achards — Jean des Achards. — Margue
Helene de *Donis*. — Françoife de *Donis*. — Roftain
Manen

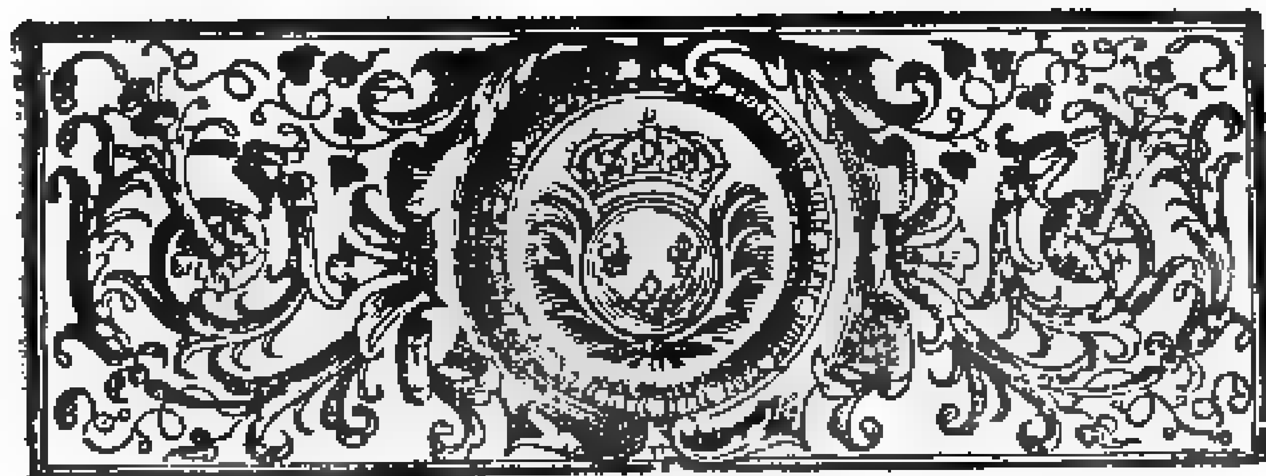
Pierre des Achards 1586. — Marie des Achards, — s Achards,
Philipine *Jaulli*. — Pierre d'*Anfelme*. — ette de *Chabeftan*.

Horace des Achards 1644.
Jeane de *Montfort*.

Jean-Baptifte des Achards — drine,
Marguerite de *Sallieres*. 1673. — ois de *Chabeftan*.

Loup-Jacques-Philipe des Achards — Charles-François des Achards 1741.
Diane-Marie *Brun*.

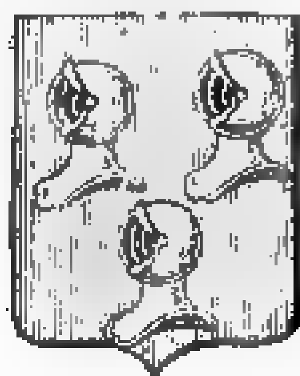
Pierre-Bonaventure des Achards. 1745. — Jofeph-Crépin-Louis. — Jean-Baptifte. — François-Xavier.



HISTOIRE DE LA NOBLESSE DU COMTÉ-VENAISSIN, D'AVIGNON, ET DE LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE ; DRESSÉE SUR LES PREUVES.



ACHARD.



De gueules à trois casques d'argent grillés, bordés & cloués d'or posés de profil.



E donc le nom d'Essai à l'article de la Famille Noble & ancienne des *Achards*, parcequ'il ne m'est pas possible d'en parler à fond faute de plus amples instructions que celles que j'employe ici.

Cependant, pour que l'on ne me reproche pas d'avoir laissé

dans l'oubli une Famille aussi anciene, j'aime encore mieux en doner une conoissance imparfaite, que de n'en point parler du tout; & je me flate que les Sieurs de la *Baume* & de Ste *Colombe* qui subsistent à Avignon & en Dauphiné ne désaprouveront pas le parti que je prens dans la vûe de leur rendre justice autant qu'il dépendra de moi. Au reste, on trouvera ici leur filiation suivie depuis plus de trois cens ans.

Je crois cette Famille, que les Titres anciens & modernes noment tantôt *Accardi* & *Achiardi*, & tantôt *Accart* & *Achard*, suivant l'idiome des Pays quelle a habité, originaire du Foucigni en Savoye où elle a possédé des Fiefs considérables dès le XIVe. siécle, pour les limites & les droits desquels je me rapelle d'avoir vû un Extrait de Procédure anciene, suivi d'une Transaction de l'an 1402, entre les Comunes de Geneve & de Lauzane & les *Achardi*, dans laquelle ils sont qualifiés N..... N...... *Achiardi Milites*. Cette origine est encore apuyée sur une anciene Montre des Compagnies qui servirent en Flandre contre Robert d'*Artois* pour le Roi Philipe de *Valois* en 1334, dans laquelle on trouve sous la Banniere du Gouverneur de Douay Humbert & Pierre *Accardi* de Fleurs en Foucigny, le premier avec quatre Ecuyers de sa Compagnie. On trouve encore vers ce tems-là un Antoine *Achiardi* Chevalier Seigneur d'Ostana, Cantogno & Crissolo dans la Vallée du Po près du Vésulo en Piémont, & de plusieurs Terres en Savoye. Il fut Juge Général du Piémont sous le Comte *Amedée* le Grand. Mais plus ancienement encore, les *Achards* avoient porté les armes en France, soit qu'ils y fussent établis, soit qu'ils y fussent venus de Savoye. Pierre *Achart* servit parmi les Chevaliers de Touraine à la Bataille de Bovines gagnée par le Roi *Philipe Auguste* sur l'Empereur *Othon IV*. en 1214. Un autre Pierre *Achart* Chevalier du Bailliage de Tours se présenta pour servir à ses dépens pendant quarante jours dans l'Armée de Foix. C'étoit pour raison des Terres qu'il possédoit en la Mouvance du Roi. Un Jean *Acart* Home-d'Armes comparut à la Montre des Gens de Guerre faite à Ecoutes en Normandie, avec offre de marcher suivant le Mandement du Roi le 10 Janvier 1470.

Quoiqu'il en soit; en 1410, Lantelme des Achards, fils de Gonon ou Hugues *Achards*, habitant dans les Baronies du Dauphiné, fut marié avec *Beatrix* Dame de Montault & de plusieurs Terres au Bailliage du Bux, & eut de cette alliance, I. II. MONTAULT.

1. Antoine des Achards qui suit.

2. Raimond des Achards qui forma la Branche des Seigneurs de *Ste Colombe* raportée ci-après sous la lettre A.

Antoine des Achards Seigneur de Montault & de la Baume-Vison en Dauphiné, s'établit dans la Ville d'Avignon où il possédoit, je ne sçai à quel titre, des biens considérables, ainsi qu'à Opéde & à Aubignan dans le Comté-Venaissin, vers l'an 1452. Il fit son Testament le 12 d'Août 1496, en faveur de ses enfans. III.

1. François des Achards Seigneur de Montault & de la Baume qui épousa Marie d'*Alauzon* Dame en partie de Ribeiret, dont il eut Jean des *Achards* mort sans alliance, & Marguerite des *Achards* Dame de Ribeiret qui fut mariée avec Rostain *Manent*, en Dauphiné.

IV. ALAUZON. Coupé de gueules sur argent à deux roses de l'un en l'autre.

2. Barthelemi des Achards continua la postérité à Avignon.

3. Balthazar des Achards fut témoin à l'Homage rendu aux Officiers de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin séante à Carpentras, par Gaucher de *Brancas* Seigneur de Maubec le 18 Janvier 1499. J'ignore sa destinée.

Barthelemi des Achards Coseigneur de Montault eut en partage les Biens que son pere possédoit à Avignon & dans le Comté-Venaissin. Il épousa en 1498, Marie de *Cambis* fille de Luc & de Marie de *Pazzis* Florentins établis à Avignon, dont il laissa IV.

IV. CAMBI. D'azur à l'arbre mouvant d'une montagne à six copeaux & soutenu par deux lions affrontés, le tout d'or.

1. Louis des Achards qui suit.

2. Claude des Achards Seigneur de la Baume comanda l'Artillerie dans les Guerres du Comté-Venaissin, avec Louis d'*Anselme* Seigneur de Blauvac en 1562, &c. Il fut marié vers l'an 1545, avec Françoise de *Donis* fille de Jean & de Marie *Strozzi*, dont il eut, entre autres enfans, Marie des *Achards* qui épousa le 12 Novembre 1566, Pierre d'*Anselme* Colonel d'un Régiment d'Infanterie au Service du Duc de *Savoye*, si conu dans l'Histoire des Guerres du Piémont, par

V. DONI. D'azur au lion d'or & une bande de gueules brochant sur le tout, chargée de trois croissans d'argent.

ses entreprises & par ses intrigues. Voyez le premier Volume de cet Ouvrage, page 503, &c.

3. Barthelemi des Achards Seigneur de Valobre, Conseiller de l'Hôtel de Ville d'Avignon au tems des Troubles en 1562, &c. Je ne sçai s'il fut marié.

V. DONI. Come cy-devant.

Louis des Achards apellé l'Ecuyer de *la Baume* par les Historiens du Pays, qui donent de grands éloges au zéle & à la prudence qu'il fit paroître dans les Troubles de la Religion, fut marié en 1540, avec Heléne de *Donis* cousine germaine de la précédente, & fille de Paul II. du Nom, & de Gilette de *Damians-du Vernégue*.

VI. JAVELLI. D'azur à deux gerbes d'or posées en pal à côté l'une de l'autre, surmontées d'une étoile de même.

Pierre des Achards Seigneur de la Baume leur fils, épousa par Contrat de l'an 1586, Philipine *Javelli* fille de Gabriel & d'Anne *Royer* de la Ville de Carpentras, dont il eut

VII. MONTFORT. D'azur à la montagne d'argent surmontée d'une étoile d'or.

Horace des Achards Seigneur de la Baume qui laissa de Jeane de *Montfort* de la Ville d'Arles, avec laquelle il avoit été marié en 1644,

VIII. SALLIERES.

Jean-Baptiste des Achards Seigneur de la Baume qui épousa en 1673, Marguerite de *Sallieres* fille de Loup & d'Anne de *Salvador* de la Ville d'Avignon. Il eut de ce mariage,

1. Loup-Jacques-Philipe des Achards qui suit.

2. Charles-François des Achards de la Baume Prevôt de l'Eglise Métropolitaine d'Avignon nomé Evêque Titulaire d'Halycarnasse en 1730, Légat & Visiteur Apostolique dans la Cochinchine, Ciampa & Camboya en 1737, mourut dans les Missions de la Cochinchine au mois d'Avril 1741.

3. N....... des Achards Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, mort Lieutenant-Colonel du Régiment de Souvré Infanterie.

IX. BRUN.

Loup-Jacques-Philipe des Achards Seigneur de la Baume en 1742, eut de son épouse Diane-Marie *Brun*, fille de Joseph Sieur de la Martiniere, sçavant Médecin originaire de Normandie établi à Avignon,

1. Pierre-Bonaventure des Achards qui suit.

2. Joseph-Crépin-Louis des Achards Prevôt de l'Eglise Métropolitaine d'Avignon.

3. Jean-Baptiste des Achards, dit l'Abbé de la Baume.

4. François-Xavier des Achards Prieur de Beauchéne & de Pont-Romé au Diocése de Nantes, & Doyen de

l'Eglise Collégiale de Sainte Agricole d'Avignon.

Pierre-Bonaventure des Achards Seigneur de la Baume, ci-devant Capitaine au Régiment de Souvré, vivant sans alliance en 1745. x.

A.

Seigneurs de *Ste Colombe* surnomés de *Ferrus*, en Dauphiné.

RAimond des *Achards* Seigneur de Ste Colombe, de Chauvac & de Pennafort, second fils de Lantelme & de *Béatrix* Dame de Montault raportés ci-devant, eut d'une femme dont j'ignore le nom, III.

Antoine des Achards Seigneur de Ste Colombe, Chauvac & Pennafort qui épousa Honorée de *Férus*, ou *Ferrus* (Ferrussi) Dame d'Orpierre avec laquelle il autorisa un Acte passé par les Consuls & Habitans d'Orpierre devant Pierre d'Humin Notaire le 6 Janvier 1532. Ils transigerent avec la Comunauté de ce Bourg sur leurs Droits Féodaux le 27 May 1534, & en vendirent une partie à la même Comunauté le 20 Octobre 1561. Antoine des Achards disposa de ses biens en faveur de sa femme par son Testament fait au Château d'Orpierre devant Pierre Davin Notaire le 12 Juin 1564, & elle fit le sien devant Guinier le 23 May 1569, par lequel elle institue Victor des *Achards* son fils son héritier universel, à condition qu'il portera son Nom & ses Armes. Cette Famille étoit de Savillan en Piémont, dont une Branche a passé à Florence, où elle subsistoit encore en 1670. IV.

FERRUS. Parti d'un trait, le premier coupé d'argent sur sinople, le second de gueules plein.

Barthelemi *Ferrussis* Gentilhome de Savillano au Marquisat de Salusse, eut un fils nomé *Pierre* qui vivoit en 1440, dans le Briançonois. Jean de *Ferrus*, l'un de ses descendans au quatriéme dégré, eut une sœur nomée *Honorée* qui done lieu à cet Article, & deux fils qui formerent chacun une Branche, sçavoir, 1. Georges de *Ferrus* qui suit. Et 2. François de *Ferrus*. Celui-ci fut Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes du Dauphiné en 1564, & eut de son épouse

PORTES. D'argent à la bande de sinople chargée de trois croissettes d'or

MAUBEC. D'or à deux léopards passans d'azur l'un sur l'autre.

BOREL. D'azur au lion d'or armé, langué de gueules.

DU SERRE. D'azur au cerf passant d'or & un chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

Meraude des *Portes*, Guillaume de *Ferrus* & Clémence de *Ferrus* qui fut mariée avec François *Grattet* Baron de Faverges, Seigneur du Bouchage, Granieu, Dolomieu & des Avenieres. Guillaume de *Ferrus* épousa vers 1630, Meraude de *Maubec*, dont il eut Abel de *Ferrus* reçu Conseiller au Parlement de Grenoble le 2 Décembre 1664, en vertu de ses Provisions du 9 Novembre de la même année. Georges de *Ferrus* Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes de pied & Comandant dans la Ville & Château de Briançon en 1567. fut marié avec Eléonor *Borel-de Pontaujard*, dont il eut un fils nommé *Laurent* qui épousa Isabelle du *Serre-de-Montorcier*. Il eut de cette alliance trois fils qui furent Capitaines d'Infanterie. Etiene de *Ferrus* Seigneur de Névache, l'aîné fut Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi en 1670. Il faisoit sa résidence à Oulx dans le Haut-Dauphiné où il a laissé quatre enfans mâles, dont l'aîné est dans le Service.

V. GRASSE. Parti d'un trait, le premier d'or au lion de sable couroné, armé & langué de gueules. Le second d'or à trois chevrons de gueules.

Victor des Achards de Ferrus Seigneur d'Orpierre, de Ste Colombe, de Salles, de Terrandol, de Chauvac & de Pennafort, fit son Testament le 21 Août 1588, par lequel on voit qu'il eut de Renée de *Grasse* son épouse d'une Maison anciene & illustre de Provence,

1. David des Achards qui suit,
2. Alexandre des Achards,
3. Et Jean des Achards légataires de leur pere ; celui-ci fut marié vers 1580, avec Antoinette de *Chabestan* fille de Faulquet Seigneur de Chabestan, du Pilhon, de Sorbiers, &c. & de Louise de *Gruel-du Saix*. Je ne sçai s'il en eut des enfans.

VI. PARPAILLE. D'argent au lion de gueules.

David des Achards-de Ferrus Seigneur de Ste Colombe, Salles, Pennafort, &c. épousa par Contrat passé devant du Claux Notaire à Mirebel le 23 Janvier 1591, Alienor *Parpaille* d'une Famille considérable du Piémont, établie dans le Comté-Venaissin & en Dauphiné. Je la crois fille de Claude *Parpaille* Seigneur de Molans au Bailliage du Buix & de Sanche de l'*Espine-d'Aulan*. De cette alliance nâquit, entre autres enfans, Charles des *Achards* qu'il fit son héritier par son Testament fait devant Beisse Notaire le 30 Novembre 1616.

VII. GAY. D'azur au dragon vo-

Charles des Achards-de Ferrus Seigneur de Ste Colombe, Chauvac, &c. qui fut reconu Noble & mainteau dans

A.

Giraudet Adhémar 1104.
Alix de *Polignac.*

Guillaume-Hugues Adhemar
Laure de *Genève.* 1140.

Lambert Adhémar, 1177 — Tiburge de *Baux d'Orange.* | Aimar Adhémar. | Hugues Adhémar.

Hugues Adhémar 1237. — Alix de *Belvezé.* | Lambert Adhémar. | Agoult Adhémar.

Lambert Adhémar II. 1290. — Meraude *Adhémar.* | Roger Adhémar. | G-Hugues Adhémar.

Hugues Adhémar II. 1296. — 1°. Mabile de *Mévillon.* 2°. Mabile du *Puy.* | Lambert Adhémar III. — Galburge de *Mevillon.*

Hugues Adhémar III. 1280. — 1°. Constance de *Poitiers.* 2°. Étienete de *Baux-d'Orange.* | Agoult Adhémar. | Cécile Adhémar, — Giraud *Adhémar.*

D. Gir… Til… — Gu… Me… — Gir… Tib… — Gir… Ma… de… — Tib… Eusl…

Lambert Adhémar III. 1325. — Douce *Gaucelme.* | Gaucher Adhémar, — Jeane d'*Aspremont.* | Mabile Ad… — Rambauld… — …illaume de…

Hugues Adhémar IV. 1349. — Mabile du *Puy-de-Montbrun.* | Lambert Adhémar, — Isoarde de *Baux.* | Marguerite… — Giraud de… *Sabran.* — …ristophe d…

Louis Adhémar, 1406. — Dauphine de *Glandevez.* | Lambert Adhémar, — Constance de *Trian.* | …n de Grig…

Hugues Adhémar V. 1422. — Catherine d'*Agoult.* | Marguerite Adhémar, — Berthoide de *Baschi.* | Franço… — 1°. Arnulri de C… 2°. Gue de *Fré…*

Charles Adhémar 1450. — Marguerite de *Remeaux.* | Jeane Adhémar, — Thibauld de *Baziers.* | Louise… — Barthe… — …llaume de… — …de Grig…

Christophe Adhémar 1481. — 1°. Nicole de *Montchenu.* 2°. Louise de la *Boissiere.* | Anne Adhémar, — 1°. Philipe de *Robiac.* 2°. Antoine de *Boche.* | Marthe… Françoise *Ad…* — Thom… — …elene de… — Pierre d…

Antoine Adhémar 1525. — Géneviéve *Odeard.* | Jean Adhémar, — Anne *Quiqueran.* | Louis Sébastien… — Adhém…

F.

Pierre Adhémar 1500.
N. . . . .

[redacted]

au Comté-Venaissin, en

gues Adhémar 1095.

gues de Monteil 1149.

mbert Adhémar 1159.

Briande Ad
1°. Lambe
2°. Guy de

N. . . . . .

gues

Vacherie,
1°. Pierre de *Lautrec*.
2°. Jourdain de l'*Isle*.

rguerite 1313.
y de *Cominges*.

e Grignan 1425.

le Grignan 1460.

Huguete de Grignan,
Jean *Brassier*. 1465.

nan 1481.

Grignan 1500.
mes.

Catherine de Grignan,
Antoine de *Bléguers*.

Grignan 1525.

Claudine,
Pierre
de *Thézan*.

Françoise,
Jean de
Alrin.

nan 1538.
bardi.

Grignan
e *Raffellis*. 1546.
n des *Segurane*.

Louis Escali
Françoise de

Louis Escali
Jeanne de Ca

Jean-Baptist
Polixene d'

Antoine Esc
Madeleine (

Louis Escali

cette qualité âgé de soixante ans & habitant à Orpierre dans le Gapençois par Jugement du Sieur du Gué Intendant du Dauphiné le 8 Juillet 1667, lors de la Recherche des Usurpateurs de la Noblesse. Il fut marié par Contrat passé devant Félix d'Elbéne Notaire d'Avignon le 20 Décembre 1647, avec Isabelle de *Gay* fille ~~d'Alexandre & de Constance de *Romieux*~~, dont il eut entre autres enfans, lant d'or posé en pal surmonté de trois étoiles de même.

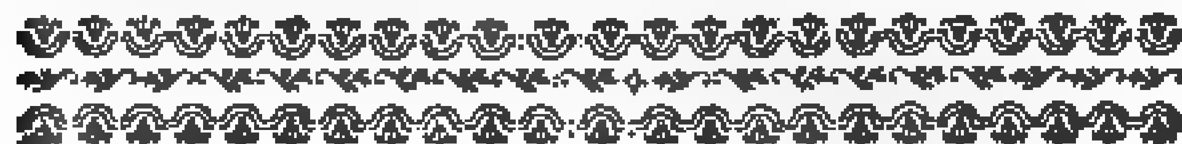
d'Antoine de Gay et d'Alexandrine Portalis.

VIII.

1. N...... des Achards-de Ferrus Seigneur de Ste Colombe, Salles, Chauvac & Pennafort, dont la postérité subsiste à Grenoble où elle remplit des Charges du Parlement.

2. Aléxandrine des Achards-de Ferrus fut mariée en présence de son frere par Contrat de 1672, avec François-Ignace de *Chabestan-d'Alauzon* Seigneur de Ribeiret, de Sorbiers, &c. dont elle fut la seconde femme.

(Voyez Tome I. de cet Ouvrage pag. 239. 317-319. 387. 503. 507. Tome II. 40. *Peruzzi*, Discours sur les Guerres du Comté-Venaissin, 17. 66. &c. *Fantoni*, Histoire Italiene d'Avignon & du Venaissin Tome I. 147. 383, &c. La *Chiesa*, Histoire du Piémont & *Corona Reale de Savoya*. Anciens Bans imprimés à la suite du Traité de la Noblesse de *la Roque*, édition de 1734. Rôle de la Chambre des Comptes de Paris cotté VIII *Chorier*, Etat Politique du Dauphiné Tome I. 256. *Allard*, Nobiliaire du Dauphiné, 2. 140, &c. Archives de l'Hôtel-de Ville d'Avignon.)



ADHÉMAR.



D'or à trois bandes d'azur.

ORANGE. D'or au cor de chasse d'azur lié de gueules.

IL n'est pas douteux que la premiere Race conue des Comtes héréditaires d'Orange, ne fut de la Maison D'ADHÉMAR. Aussi n'hésité-je point à leur doner la préseance sur toutes les Branches de cette Illustre Maison.

Giraud Adhémar, vivant à la fin du dixiéme siécle, & au comencement du onziéme, fut probablement le premier Comte Propriétaire d'Orange, au raport de *Bouche*, pag. 879 du premier Volume de son Histoire de Provence.

Rambauld Adhémar son fils & son successeur, fut pere de

Bertrand Adhémar Comte d'Orange qui vivoit vers l'an 1062, sous le Pontificat d'*Alexandre II.* Il fut marié avec *Alix*, ou *Adelaide*, qui fut enterrée dans l'Abbaye de S. Florent d'Orange à laquelle elle avoit fait de grands biens. On y voyoit autrefois une Inscription conçue en ces termes: *IV°. Idus Novembris obiit* Adalaix *Comitissa soror Sancti Florentii* *. On ne lui conoît qu'un fils nomé *Rambauld* qui suit.

Rambauld Adhémar II. du Nom Comte d'Orange, fit le voyage de la Terre Sainte en 1097, avec *Isuard* Comte de Die, *Guillaume* Comte de Forez, *Gaston* Vicomte de Beziers, Giraud de *Roussillon*, *Guillaume* Seigneur de Montpellier, Raimond *Pelet*, Genton de *Barres*, & plusieurs autres Seigneurs du voisinage qui prirent la Croix après le Concile de Clermont (1095) sous la Banniere de Raimond de S. *Giles* Comte de Toulouse. Il mourut dans cette Expédition, & laissa un fils & une fille.

1. Giraud Adhémar II du Nom, Comte ou Prince d'Orange, consentit à l'Election de *Berenger* Evêque d'Orange faite en sa présence dans le Bourg de Sorgues au Comté-Venaissin vers l'an 1107. Depuis long-tems le Diocèse d'Orange avoit été uni à celui de S. Paul-trois Châteaux; sans doute pendant quelque Guerre, mais la tranquilité ayant été rétablie dans le Diocèse d'Orange, le Peuple & le Clergé désirant avoir un Evêque chez eux, s'adresserent au Pape *Paschal II.* qui dona comission à *Richard* Evêque d'Albano de se transporter sur les lieux, & d'examiner la demande du Peuple & du Clergé d'Orange, & de prendre l'avis de l'Archevêque d'Arles & de l'Evêque de Viviers, pour le rétablissement du Siége Episcopal de cette Ville. L'Assemblée se tint au Pont de Sorgues, où, après la désunion de l'Evêché d'Orange de celui de S. Paul, on élut *Berenger* Chanoine

* C'est à dire associée aux priéres & aux suffrages des Religieux de cette Abbaye.

Réguliet

Régulier de S. Ruf, en présence de *Gibelin* Archevêque d'Arles, d'*Albert* Evêque d'Avignon, de *Laugier* Evêque de Viviers & de *Liebert* Abbé de S. Ruf, &c. *Assentiente Geraldo Adhemario Aurasica Principe*, dit la Charte de cette Election. Elle n'est pas dattée, mais l'on estime qu'elle doit être de l'an 1107. *Paschal II.* fut élu Pape au mois d'Aout 1099, & siégea dix-huit ans & demi.

2 Tiburge *Adhémar* Comtesse d'Orange, sœur ou fille de *Girard II.* permit en 1126, à *Bérenger* Evêque de cette Ville dont nous venons de voir l'Election, de sollicitter auprès d'*Alfonse-Jourdain* Comte de Toulouse & Marquis de Provence, le rétablissement de son Eglise Cathédrale & du Cloître de Saint Florent, la restitution de plusieurs Domaines & d'un étang voisin de S. Florent que la mere du Comte *Rambauld* avoit doné au Monastere, & enfin la réédification de la Maison Episcopale & de l'ancien Palais situé vis-à-vis de l'Eglise qui avoient été ruinés pendant les Troubles. Le Comte *Alfonse* dona satisfaction entiere à l'Evêque à la recomandation de la Comtesse *Tiburge*, renonça à ses droits, & se déclara le Protecteur de l'Eglise d'Orange & du Monastere de S. Florent, par des Lettres dattées & scellées à Orange le VI. des Ides de Septembre 1126. *Tiburge* vendit les droits qu'elle avoit au Château de Lurs à *Rambauld* Prieur de Ganagobie, Ordre de Cluni, & Evêque de Sisteron pour 5000 sols, & fut mariée vers l'an 1130, avec Guillaume de *Montpellier*, Seigneur d'Omelas depuis l'an 1122, second fils de *Guillaume IV*. du Nom Seigneur de Montpellier & d'*Ermessinde* sa femme. Elle fit son Testament en 1150, & mourut peu de tems après. On voyoit encore son Tombeau dans l'Eglise de S. Florent où sont à présent les Capucins, avant que cette Abbaye eut été détruite par les Calvinistes En elle finit la Branche de la Maison d'*Adhemar* qui avoit possédé le Comté d'Orange. Guillaume de *Montpellier* son mari fit son Testament en 1156, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye d'Aniane, étant mort avant le mois de May 1157. On voit par ce Testament qu'il eut quatre enfans.

MONTPELLIER. D'argent au tourteau de gueules.

1. Guillaume de Montpellier qui suit.
2. Rambauld de Montpellier héritier de son pere & cohéritier de sa mere, fut Seigneur d'Omelas, de Popian, du Pou-

ger, de Frontignan, & des autres Terres que son pere avoit en Languedoc, il fut laissé par lui sous la protection de Guillaume de *Montpellier* son cousin germain, qui fut chargé de le faire Chevalier. Après la mort de la Comtesse *Tiburge* (1150) il partagea la Seigneurie d'Orange avec son frere, & ne porta plus dès-lors que le surnom d'*Orange* à l'exemple de son pere qui avoit pris celui d'*Omelas* après que cette Terre lui eut été donée en partage. Il engagea en 1168, à Guillaume de *Montpellier* son cousin, tous son Domaine d'Omelas situé dans les Diocèses de Beziers & de Maguelone pour quatre mille sols Melgoriens; mais il le retira dans la suite, & l'engagea de nouveau en 1171, à Aimar de *Murviel* son beaufrere pour dix mille deux cent sols de la même Monoye. Il mourut sans enfans à Courthezon vers l'an 1173, après avoir disposé de ses biens en faveur de ses deux sœurs. Il dona sa portion d'Orange & ses dépendances à *Tiburge* femme du Sire de *Baux* & à leurs enfans, & laissa les Terres d'Omelas, &c. à *Tiburgette* sa sœur cadette, & à ses enfans, l'un desquels Raimond-Athon de *Murviel* en fit donation en 1187, à Guillaume de *Montpellier* VIIIe. du Nom, de qui il les reprit en Fief. C'est de ce Rambauld d'*Orange* dont Jean *Nostradamus* parle dans ses Vies des *Troubadours* & dit qu'il fut bon Chevalier, vaillant aux armes & bien estimé dans la Poësie. Il eut pour objet de ses premieres Chansons Marie de *Châteauverd* qu'il quita sur de faux raports, & les adressa dans la suite à la Comtesse d'*Orgueil* fille du Capital de *Busch*. Le même Auteur dit qu'il fut exilé de la Cour de Provence pour un Poëme intitulé la *Maestria-d'Amour* qu'il dédia à Marguerite de *Provence*, depuis femme du Roi *S. Louis*, & que le Comte *Raymond-Bérenger* le rapella après le mariage de la Princesse sa fille, &c. Pour moi je crois qu'il se trompe, & que c'est aparamment d'un Seigneur de Courthezon de la Maison de *Baux* dont il a voulu parler, car je ne puis croire que ce Rambauld d'*Orange* ait vécu jusqu'en 1229, come le dit *Nostradamus*. (page 94.)

3. Tiburge de Montpellier Comtesse en partie d'Orange par le Testament de son frere *Rambauld*, fut mariée deux fois; 1°. avec Geoffroy de *Mornas*, que je présume être sorti de l'anciene Maison de *Venasque*. (Voyez l'Article de cette

Maison Tome III. page. 501) 2°. Avec Bertrand Sire de *Baux* en Provence. Son pere lui légua par son Testament de l'an 1156, le Château de Murvieil situé dans le Diocèse de Maguelone avec mille sols Melgoriens que son frere *Rambauld* fut chargé de lui payer lorsqu'il auroit été armé Chevalier. Voyez ci-après l'Article de la Maison de *Baux*.

4. Tiburgette de Montpellier à qui son pere légua par son Testament le Château de Montbazen au Diocèse de Maguelone, épousa en 1150, Aimar de *Murvieil* qui vivoit encore en 1191. Elle eut de son mariage Sicard & Raimond-Athon de *Murvieil*, qui lui furent substitués pour Montbazen.

Guillaume Comte d'Orange pour la moitié, eut de son épouse dont j'ignore le nom,

1. Guillaume d'Orange qui suit.

2. Tiburge Dame d'Orange pour un quart, fut mariée avec Rambauld *Guiran*, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fit donation des Droits qu'elle avoit sur la Principauté d'Orange à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem *.

3. Rambauld d'Orange Evêque de Carpentras. Jusqu'ici on a ignoré la destinée de ce *Rambauld*; mais il est qualifié Evêque de Carpentras dans une Transaction passée à Orange au mois de Mars de l'an 1203, l'Empire vacant, entre *Rambauld* Prince d'Orange son neveu, qui l'apelle son oncle, & Guillaume de *Baux*, Prince en partie d'Orange du chef de sa mere *Tiburge*. Il autorisa en 1177, avec *Benoît* Evêque de Cavaillon & *Pierre* Evêque d'Orange la Donation que Raimonde de *Mornas*, fille de Guillaume fit à l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem de tous les Droits qu'elle avoit dans les Châteaux de Mornas, de Cayrane, de Sorgues & de Caderousse au Comté-Venaissin. Il souscrivit como Témoin une Bulle de l'Empereur *Frederic* I. de l'an 1178. Il ne vivoit plus en 1195.

4. N...... d'Orange épousa Raimond de *Mevillon* que

* La Maison de *Guiran* subsistoit encore au XIVe. siècle dans le Bourg de Monteoux près de Carpentras. On trouve parmi les Témoins qui furent ouïs dans une Enquête pour la Canonisation du Pape *Urbain* V. qui n'a pas eu lieu, Guinet de *St Martial*, Chevalier, frere du Cardinal; Jacques *Guiran*, & Guiran de *Guiran* fils de Gibelin *Guiran* Chevalier de Monteoux au Diocèse de Carpentras, &c. Cette Information dura depuis 1374 jusqu'en 1378. (*Ruffi*, Histoire de Marseille, Tome II. page 160.)

Rambauld d'*Orange* apelle encore son oncle, & dont il abandona les Droits, ainsi que ceux de l'Evêque de Carpentras, par la Transaction de l'an 1203, que je viens de citer, & dont je parlerai plus amplement à la suite de cet Article.

Guillaume IIIe. du Nom Comte d'Orange pour un quart, vivant en 1174, & mort avant l'an 1202, fut marié avec *Sanche* que le *Laboureur* & le Pere *Robert* estiment avoir été Dame de *Simiane*. Elle étoit veuve de Rambauld d'*Agoult* Seigneur d'Apt, de Gordes & de Caseneuve, Tige des Maisons de *Simiane*, d'*Agoult* & de *Pontevez*.

Il y a apparence que *Guillaume* n'eut qu'un fils nomé *Rambauld* qui fut Comte d'Orange pour un quart, & qui dona ses droits aux Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Rambauld *Guiran* son beaufrere, Rostain, Guiran & Rambauld d'*Agoult* ses freres Utérins, les enfans de Giraud Seigneur de *Reillane* & lui eurent une querelle pour quelque partage avec Guillaume le jeune Comte de *Forcalquier* qu'ils soumirent à la décision de Raimond VI. Comte de *Toulouse* qui étoit alors dans le Comté-Venaissin, mais les affaires de ce Prince l'ayant obligé de passer le Rhône, il leur dona pour Juge Rostain de *Sabran* son Conêtable par l'avis de Guillaume de *Baux*, de Giraud *Amic-de Sabran*, & de Guillaume *Laugier*, de l'Isle. Le Conêtable, en exécution de cet ordre, rendit une Sentence dans la Ville de Manosque au mois de Novembre de l'an 1202, qui condamna le Comte de *Forcalquier* à restituer aux Seigneurs d'*Agoult* la Terre d'Orguerias (Sorguette au Diocèse d'Apt) & Rambauld d'*Orange* & ses enfans à rendre au Comte le Château de Boisset (au même Diocèse). Ce Jugement ayant déplû aux Parties, elles en vinrent à une Guerre ouverte. On ne sçait quelles en furent les suites, mais il est certain qu'*Alfonse* Comte de Provence leur dona aux uns & aux autres l'investiture de leurs Terres, & qu'ils lui en rendirent homage par ordre du Comte de *Forcalquier* après qu'il l'eut reçu lui-même des Seigneurs d'*Agoult* & de *Reillane*. Rambauld d'*Orange* eut un différend avec Guillaume de *Baux*. Il prétendoit avoir la moitié d'Orange, de la Monoye & du Péage, la moitié du Fief de Martignan. Le Sire de *Baux* prétendoit au contraire que la Monoye lui apartenoit en entier par Concession de l'Empereur, ainsi que Martignan

tant du chef de sa mere, que de celui de Rambauld d'*Orange* leur oncle. La chose fut mise en Arbitrage entre les mains d'Hugues *Florent* Prêtre de Vaison, qui fut depuis Evêque d'Orange; d'Isnard *Barriere*, Sacristain de S. Paul-trois Châteaux, de Pierre *Ballarets*, de Rican de l'*Isle*, & de Rostaing de *Maulsang* qui les firent transiger & jurer sur les Evangiles dans l'Eglise Cathédrale d'Orange au mois de Mars de l'an 1203. Cette Transaction fut dressée par *Bernard* Notaire d'Orange qui la scella du Sceau des Princes en présence de plus de trente Gentilshomes, dont voici les noms que j'ai pû déchifrer: Pierre de *Velleron*, Rican de l'*Isle*, *Châteauneuf*, Guillaume-Raimond *Mellarets*, Elzear des *Tours*, Bérenger de *Bésignan*, Rambauld *Guiran*, Raimond de *Modéne*, frere Dragonet de *Montdragon* (Domnus), Pierre de *Ventetrol*, Pierre *Milon*, Bertrand de *Cereo*, Raimond de *Mirindol*, Trelese d'*Astenove*,..... Pierre *Grassi*,...... Bertrand de *Camaret*, Pons de *Barret*, Guillaume de *S. Maurin*, Raimond-Bernard d'*Hauteville*, Guillaume-Bertrand d'*Aréne*, Geoffroy du *Cloître*, ou du *Claux*,..... *Porteclaire*, Rostain *Maulsang*, Arnoul *Guilhem* de Vaison, Bertrand *Guiran*; Geoffroy d'*Ancezune*, Raimond de *Baluccl*, Pierre *Beza*, Jean *Bermond*,..... Raimond d'*Ancezune*, Bertrand *Ricard*, Raimond *Marin*,..... Jean de *Villefort*, Pons-Pierre de *Pavie*, Guillaume *Chabert*, Bertrand *Garin* & Pierre *Sarrasin*. Transcrit à la réquisition de Faulcon de *Tournel* Comandeur d'Avignon, par Guillaume de *Tournon* Notaire de cette Ville le VIII. des Kalendes d'Octobre 1245. Il y a aparence qu'il mourut après ses enfans, car il dona les Droits qu'il avoit dans la Principauté d'Orange aux Freres Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem. C'est en vertu de ces deux Donations du neveu & de la tante que cet Ordre a eu part à la Souveraineté d'Orange, y ayant la moitié de la Jurisdiction & de la Propriété, & la moitié de la Monoye, ensorte qu'on y dattoit les Actes Publics du Regne du Prince & du Comandeur de l'Hôpital de cette Ville; mais Charles d'*Anjou II.* du Nom Comte de Provence, ayant acquis les Droits de la Religion par un Echange passé le 22 Octobre 1307, * les transporta à

* Par Contrat du 22 Octobre de l'an 1307, ce Prince fit un échange avec Foulquet de *Villaret* Grand-Maître de l'Ordre de St Jean, par lequel il céda à l'Ordre

Bertrand de *Baux* dont la postérité forma la troisiéme Race des Princes d'Orange, come je le ferai voir dans l'Article de cette Maison.

Orgon, St Andeol, St Julien le Montaguard, Amirat, Rousset, Greoulx & une partie de Voulx, pour tous les Droits Seigneuriaux & Domaniaux que l'Ordre avoit sur la moitié d'Orange, la Maison de l'Arc & soixante saumées de Terre à Jonquieres, & généralement tout ce qui étoit à l'Ordre excepté seulement l'Eglise de St Jean.

(Voyez *Bouche*, Histoire de Provence Tome I. 879. *Gallia-Christiana*, nouvelle édition, Tome I. 132. aux Preuves. Histoire Générale du Languedoc Tome I. 490. Tome II. 291. 477. 618. *Ibid.* aux Preuves 528, &c. *La Pise*, Histoire d'Orange, 61 477 &c. Joannis *Columbi* Opuscula, Dissertatione in *Guillelmum* Juniorem Comitem Forcalq 75 76.)

JE reviens à la Maison d'*Adhémar* dont il n'est pas possible de prouver clairement la Descendance, avant l'onziéme siécle. C'est à cette époque qu'il faut nécessairement se fixer. Quelque grande & illustre que soit cette Maison, je ne crois pas qu'on puisse s'en rapporter sur sa filiation, ni à Jacques de *Bergame* suivi par *Nostradamus* & par François *Rebatu*, Conseiller à la Senéchaussée d'Arles cité par *Louvet* dans son Histoire Abrégée de Provence, ni à l'*Hermite-de Souliers* copié par le Pere *Robert* dans son Etat de la Provence, ni à Guy *Allard*, ni à Honoré *Bouche*. On va voir par les témoignages de ces différens Auteurs que cette Maison n'est point exempte de chimére, & que bien loin d'avoir travaillé à la détruire, ils se sont apliqués à l'acréditer eux-mêmes.

Le premier dans ses Chroniques imprimées à Venise en 1522, dit qu'en l'an 814, l'Empereur *Charles-Magne* faisant la Guerre aux Sarrazins qui s'étoient emparés de l'Isle de Corse, dona le Comandement de son Armée Navale à Giraud *Adhemar* Gentilhome François; que ce Capitaine battit les Infideles, dissipa leur Flotte & les chassa de l'Isle de Corse, & qu'en considération du gain de cette Bataille *Adhémar* fut créé Duc de Génes.

Le second dans sa *Toscane Françoise*, Article d'*Ornano*, assure avoir vû l'Original d'une Transaction passée à Barcellone le 6 Juin 830, entre Lambert-Giraud *Adhémar* Duc de

Génes & Seigneur Souverain de Monteil d'une part, & Charles & Giraud ses freres, enfans de Giraud-Hugues *Adhémar* & de Brigide d'*Albret*, d'autre part; dans laquelle, dit, l'*Hermite-de Soulters*, ces Seigneurs convienent par la médiation d'Aimar de *Monteil* Archevêque de Mayence leur frere, que Charles *Adhémar* filleul de l'Empereur *Charles-Magne* aura pour son Patrimoine le Palais & la Ville de S. Paul-trois Châteaux, les Forteresses de Barry, de Cabrieres & de Bouléne *; que *Giraud* aura le Château d'Orange avec ses dépendances, sans qu'il puisse rien prétendre sur les biens que *Charles-Magne* avoit donés à Charles-Giraud & à Giraud-Hugues *Adhémar* en récompense des services qu'il en avoit reçus dans la Guerre des Sarrazins.

Le troisiéme fait remonter la filiation des *Adhémars* jusqu'à l'an 685, & se fonde sur une Généalogie manuscrite d'un Jésuite dont j'ai oublié le nom. (Le P. *Fine*, si je ne me trompe.)

Le quatriéme prétend que cette Maison étoit conue dès le milieu du VIIe. siécle.

Enfin, un Mémoire qui m'a été comuniqué par M. *Guiblet*, l'un des Gardes de la Bibliothéque du Roi, & qui m'a paru être d'environ deux cent ans, cite un Titre de l'an 600, par lequel un *Aimar* Seigneur de Monteil, de Grignan, de la Garde, &c. done à l'Abbé de Cruas de l'Ordre de S. Benoît près de Viviers les Terres de Lacham & des Tourrettes, avec la faculté d'y bâtir un Monastere pour ses Religieux, & de se retirer dans sa Terre de Narbone dépendante de Monteil, jusqu'à ce que son Monastere soit achevé.

Le Lecteur en croira ce qu'il lui plaira. Quant à moi; sans me jetter dans une critique qui me méneroit trop loin, je ne crois pas devoir adopter le sentiment d'aucun de tous ces Auteurs qui ne sont point assez graves pour en être crus sur leur parole. Il faudroit, pour pouvoir se décider & prendre

* Je n'ai point vû ce Titre, & je doute même qu'il existe. Ce qui me le fait regarder come suspect, c'est 1o. le nom propre qu'on y done à cette Maison dont l'usage n'étoit point encore établi. 2o. La dénomination de *Villa* ou *Castrum Abolena*. Il n'y avoit certainement alors dans l'endroit qu'occupe aujourd'hui la Ville de Bouléne qu'un Monastére dépendant de l'Abbaye de l'Isle-Barbe sous l'Invocation de St Martin, lequel etoit situé sur la hauteur, & quelques Maisons rustiques dans la plaine de l'autre côté de la Riviere du Lez. Bouléne ne comença à se former que vers le XIIe. siécle des débris de Barry & de Cabrieres deux petits Bourgs du voisinage.

un parti, voir les Titres qu'ils citent des VI. VII. & VIII[es] siécles, dont j'ai bien de la peine a croire qu'aucun existe. On a fouillé avec un très-grand soin dans les Archives du Château de la Garde où tous les Titres de la Maison d'*Adhémar* sont conservés : j'én ai vû des Originaux J'en ai un inventaire, & même une grande quantité d'Extraits en forme autentique, mais les plus anciens ne sont que du X[e]. siécle. A la vérité, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il y a des présomptions très-fortes pour croire que les *Adhemars* étoient de grands Seigneurs le long de la Rive gauche du Rhône qu'on apelle les Terres de l'Empire, par une façon de parler immémoriale, qui se rendirent indépendans à la décadence du Royaume d'Arles, sous *Rodolfe le Faineant.* * L'éloignement de *Conrad le Salique*, & des autres Empereurs Germaniques ses Successeurs fortifia cette indépendance. Les Comtes d'*Arles*, ou de *Provence* comencerent les premiers, come les plus puissans, à ne plus reconoître de supérieurs; les Seigneurs particuliers, Comtes, Vicomtes & autres, imiterent leur exemple. Ce qui ocasiona entr'eux differentes Guerres ou le plus foible devint le Vassal du plus fort. C'est de-là aussi que la dénomination des *Terres adjacentes* a pris son origine. Les Seigneurs établis dans ces Terres, pour se soustraire à la domination des Comtes de Provence continuerent à rendre leurs Homages aux Empereurs, lesquels flatés d'avoir des Vassaux dans un Pays qui ne leur apartenoit plus, leur donoient de grands Priviléges, les traitoient come leurs Feudataires immédiats, & renéoient leurs Terres come séparées de la Provence. Voilà selon moi, l'origine de la grandeur de la Maison d'*Adhémar*, & de son indépendance à l'autorité des Comtes de Provence; car les principales Terres de cette Maison sont justement ce qui forme en partie les *Terres adjacentes* le long du Rhône.

Or la Maison d'*Adhemar* l'une des plus puissantes, des plus anciennes du Royaume ne perdra rien de sa gloire si j'établis le comencement de sa filiation depuis le milieu du XI[e]. siécle. Ce n'est pas qu'elle ne fut conue avant ce tems-là. La

* *Rodolfe* le Fainéant Roy de Bourgogne & d'Arles en 993, mourut le 6 Septembre de l'an 1032. *Conrad* le Salique son Successeur au Royaume d'Arles, ne régna que sept ans, étant mort à Utrecht au mois de Juin 1039.

Branche

Branche qui a possédé le Comté d'Orange, lui done, si je l'ose dire, une évidence de la plus haute antiquité ; car on n'imaginera pas que de grands Seigneurs qui possédoient des Villes & une partie des Terres de l'Empire, c'est-à-dire, une Contrée considérable entre la Mer & le Rhône, fussent des Homes nouveaux, ni même de simples Gentilshomes. La dificulté qui se rencontre n'est donc que dans la preuve de son ancieneté que les Auteurs cités plus haut ont voulu fixer les uns au VIe siécle, les autres au VIIe d'autres enfin au VIIIe & qu'on ne peut solidement établir qu'au dixiéme & même à l'onziéme siécle, c'est-à-dire, vers l'an 1000 ou 1045, tems auxquels vivoient *Giraud* Comte d'Orange, & *Giraud-Hugues* Seigneur de Monteil. Un MS. du Cabinet I. Dégré
d'*Aubays* attribue a ce dernier la fondation de l'Abbaye d'Aiguebelle située près de Valaurie, dans le Diocése de S. Paul-trois Chateaux, dont il met la datte au 25 de Mars 1035. Deux dificultés se présentent d'abord touchant cette fondation ; la premiere sur le tems ; la seconde sur le Fondateur, si l'on en croit une anciene inscription gravée sur une pierre du Cloître de cette Abbaye qu'on a même raporté dans le nouveau *Gallia-Christiana* Elle est conçue en ces termes : *VIe. Kalendas Julii anno ab Incarnatione Domini* MCXXXVII, *dedit* Guntardus Lupi *Dominus Rochefortis locum istum Abbatia Morimundi, ad Abbatiam ibidem construendam in honorem Beata Maria.* Il est évident par les termes de cette Inscription que l'Abbaye d'Aiguebelle n'a point été fondée en 1045, mais près de cent ans plûtard, & que ce fut *Gontard Lup* qui la fonda & non Giraud-Hugues *Adhémar* *. Et en effet, l'Abbé de Morimond accepta cette même année le Don de Gontard *Lups*, & se mit en devoir de satisfaire aux désirs du Fondateur Aussi n'est-ce que depuis ce tems-là que

* On trouve un homage rendu à *Laurent* Evêque de St Paul par un Gontardet de la *Garde-Adhémar* fils de *Gontard* en 1243. Cela pourroit faire croire qu'une Branche d'*Adhémar* portoit le prénom de *Gontard*, & en ce cas là, ce seroit toujours la même Maison qui auroit fondé Aiguebelle, mais ne changeroit rien ni à la persone du Fondateur ni à l'époque de la Fondation, mais ce qui tranche toute dificulté, c'est que j'ai vû plusieurs Seigneurs du surnom de *Lups* dans d'anciens titres. Il paroit que les *Gontards*, quels qu'ils ayent été, ont doné leur nom à une Terre voisine de St Paul, qu'on appelle les *Granges-Gontardes*. C'est une Branche de *Pelet-Narbone* qui la posséde, & qui l'a eue des *Moreton* anciens Gentilshomes de ce Canton-là.

l'on trouve des Abbés d'Aiguebelle. Que l'on ne dise pas qu'Aiguebelle étoit ancienement un Prieuré qui fut depuis changé en Abbaye, & que l'erreur n'est que dans le nom. Les termes de l'inscription sont trop clairs & trop précis pour laisser aucun doute là-dessus. Quoiqu'il en soit, Guillaume-Hugues ou Giraud-Hugues *Adhémar*, comme on voudra l'apeller, vivant au comencement du onziéme siécle, fut pere de plusieurs enfans : 1. Giraud Adhémar qui suit. 2. Aimar Adhémar, Evêque du Puy fut des premiers à prendre la Croix au Concile de Clermont tenu le 18 Novembre 1095. Le Pape *Urbain II.* auteur de la Croisade qui fut publiée dans ce Concile, le fit son Légat en Orient où il se rendit au commencement de l'an 1097. Il se distingua par son courage en plusieurs ocasions, & surtout à la Bataille d'Antioche le 3 Juin 1098, & mourut dans cette Ville le premier d'Août suivant. 3. Gaucher Adhémar premier Abbé d'Aiguebelle suivant le Manuscrit du Cabinet d'Aubays. 4. Guillaume-Hugues Adhémar Prieur de la Garde & de Donzere, se croisa pour la Terre-Sainte en 1095. 5. Hugues Adhémar forma la Branche des Seigneurs de *Lombers* en Albigeois représentés sous la lettre E.

Giraud Adhémar Seigneur de Monteil, de Grignan, de la Garde, de Nions, d'Aix, de Montauban, Montclus, la Tour, Pierrelate, Donzere, Montpensier, Châteauneuf-du Rhône & Tulette en Dauphiné, de Vaureas, Vizan, Rousset & la Palud au Comté-Venaissin, mourut avant l'an 1095, & fut pere de quatre enfans ; sçavoir,

1. Lambert Adhémar qui fut tué au Siége de Jérusalem le 16 Juillet 1099.
2. Giraud Adhémar qui continua la postérité.
3. Giraudet Adhémar, Tige des Seigneurs de la *Garde*, raportés ci-aprés sous la lettre A.
4. Giraudonet Adhémar, Seigneur de Rochemaure, Barry & Privas fut tué au Siége de Jérusalem en 1099. Dès le 21 de Mars 1094, par une Chartre passée devant Amaulri de Cruas & Lambert Arnulphi Notaires Impériaux, ces quatre freres affranchirent leurs Vassaux de Monteil depuis apellé Montélimard, & ne se réserverent que leur Homage à chaque mutation de Pape & de Seigneur. Ils firent de grandes dépenses

pour leur voyage de la Terre Sainte, car on voit par un Titre du 14 Septembre 1099, que Giraud & Giraudet *Adhémar* à leur retour d'Outre-mer transigerent dans le Château de Savasse devant Leonard Boniceri & Amaulri Arnaud sur l'engagement qu'ils avoient fait pour six ans du revenu de plusieurs de leurs Terres entre les mains de Jean de *Pampelone* leur Agent, qui avoit fait l'avance de trente mille florins d'or ; mais cette somme très-considérable pour le tems, n'ayant pû suffire à leur dépense, ils emprunterent à Antioche de Syrie une pareille somme de trente mille florins d'or couronés d'Humbert *Savelli*, tant pour leur usage particulier que pour les frais des funérailles d'Aimar *Adhémar* Légat du Pape leur oncle, enterré à Antioche aux Kalendes d'Août 1098. Ce qu'on justifie par une Charte dattée de Pierrelate, signée d'Amant Arnaud & de Gontard Boniceri Notaires le 25 Avril 1104, qui contient un engagement d'une partie de leur revenu pour trois ans audit Humbert *Savelli*.

Giraud Adhémar II. du Nom, partagea les biens de son III.
pere par l'entremise d'Aimar *Adhémar* Evêque du Puy son oncle, & par Acte passé dans l'Eglise de Notre Dame du Puy devant le S. Sacrement le 26 Decembre 1095. *Lambert* son frere aîné eut les biens situés en Provence entre la Mer & la Durance, la Seigneurie de Grignan, la moitié de celle de Monteil, les Terres de Nions, Aix, Montclus, le Palais de S. Paul-trois Châteaux & tous les droits que leur pere avoit dans cette Ville, les Terres de Barry, Cabrieres, les Granges du Plan de Grignan (où est bâtie Bouléne) les Paréries de la Tour, la Palud, Pierrelate, Donzere, Montpensier, Châteauneuf, Tulette, Vizan, Vaureas, Rousset & Venterol. *Giraudet* eut l'autre moitié de Monteil, la Seigneurie de la Garde, les Terres de la Chaux, Meoillon, la Calmette, Barjac, le Palais d'Orange & ses dépendances, le Domaine d'Uchaux, & les Paréries de la Tour & de la Palud par indivis avec son frere *Giraud*. *Giraudonet* eut en partage Privas, Rochemaure & d'autres Terres en Vivarez, & *Hugues* leur oncle eut la Seigneurie de Lombers en Albigeois, & quelques Terres dans les Diocèses de Valence & de Die. *Giraud* & *Giraudet* son frere à leur retour de la Croisade, récompenserent quelques-uns de leurs Vassaux qui les avoient acompagnés, par

un Acte scellé en plomb aux Armes d'*Adhémar* & passé devant Amaulri Arnaud & Lambert Arnulphi dans l'Eglise de Sainte Croix de Monteil le 21 Septembre 1099. Ce Titre nous aprend qu'ils donerent à Philipe de *Mont* le Fief ou Domaine de la Bastide de S. Georges de Léna avec sa Tour & Forteresse situé dans le Mandement de Savasse, sous la reserve de la Justice & de l'Homage-lige, à Humbert de *Marsane* le Fief de S. Gené au Terroir de Sauzet; à Hugues *Raimond* le Fief de la Combe-du Fiefe situé près de la Fontaine de S. Estiene au Terroir de Valaurie, à Hugues *Ripert* le Fief de la Batie du Verre avec sa Tour & Forteresse situé dans le Mandement de Mirmande; à Pierre de *Spenella* la Tour & Forteresse de Condillac au Valentinois, &c. & le lendemain 22 du même mois de Septembre, ils renouvellerent les Privileges qu'ils avoient acordés en 1094 à leurs Vassaux de Monteil.

Giraud Adhémar mourut avant l'an 1120 & laissa pour enfans,

1. Giraud Adhémar qui suit.

2. Raimond Adhémar souscrivit le partage de la Provence fait en 1125, entre *Alfonse* Comte de Toulouse & *Raimond-Bérenger* Comte de Barcellone.

IV. Giraud Adhémar III. du Nom, Coseigneur de Monteil & de Grignan, Seigneur de Nions, Aix, Montelus, &c. transige devant Guillaume Arnaud Prêtre & Notaire de S. Paul-trois Châteaux, & Bertrand Giraud Notaire de la Garde le 7 Mars 1128, avec Guillaume-Hugues *Adhémar* Coseigneur de Monteil & Seigneur de la Garde, & autre Giraud *Adhémar* Seigneur de Rochemaure en Vivarez. Il fut convenu par cet Acte que *Guillaume-Hugues* doneroit en suplément de partage aux Seigneurs de la *Garde* & de *Rochemaure* la somme de 500 florins d'or à chacun, la huitiéme partie de Valaurie & la sixiéme de Rossas; que *Guillaume-Hugues* auroit en entier les Terres de Mirmande & de la Tour-du Verre; que *Giraud* Coseigneur de Grignan & de la Garde jouiroit de Loriol au Valentinois, & *Giraud* Seigneur de Rochemaure auroit Sauzet, Condillac & Cleoux.... &c. On voit par ce partage, que ces Seigneurs n'étoient pas scrupuleux à reprendre ce qu'ils avoient doné. Nous en verrons d'autres exemples dans la suite de cet Article. Giraud III. eut les enfans suivans.

1. Giraud Adhémar qui continua la postérité.

2. Guillaume Adhémar cultiva la Poësie Provençale & fit quelques Chansons à l'honeur de la Comtesse de *Die*, Dame de la Cour d'Amour à Signe & à Pierrefeu, qui depuis se fit Religieuse à Tarascon & y mourut de douleur, come c'étoit l'usage, à la mort de son Amant en 1152 ou 1193, come le dit Jean *Nostradamus*, Vies des *Troubadours* page 45.

3. Rohaise vendit avec son frere aîné le Château de Ruinas (Roinac) à Josseran de S. *Romain* pour la somme de 6000 sols Viennois au mois de Janvier 1164.

4. Pétronille Dame d'Alerrac en Vivarez fit un Don à la Comanderie de Richerenches de l'Ordre des Templiers au Comté-Venaissin, qui fut aprouvé par l'Evêque de Die en 1160. Elle est peut-être la même que *Petronille* Dame de Mirmande qui fut mariée en 1168, avec Pierre des *Armands*.

Giraud Adhémar IV. du Nom Seigneur de Grignan, Co- V.
seigneur de Monteil, &c. reçut de l'Empereur *Frederic-Barberousse* l'investiture des Seigneuries de sa Maison avec la Cession des Droits que les Empereurs avoient sur le Mandement du Puy-S. Martin sous le seul Homage de l'Empire, par Bulles donées à San-Salvatorre près de Pavie le 22 Avril 1164. Ainsi c'est mal-à-propos que *Nostradamus* en son Histoire de Provence a prétendu que *Giraud* avoit rendu Homage à *Berenger II.* Comte de Provence pour la Baronie de Grignan cette même année 1164. Il épousa vers l'an 1150, *Agnes* dont le Contrat de Mariage me paroit digne de trouver ici sa place * *Omnibus* Christi *Fidelibus tàm activè quàm passivè viventibus, norma ab vitandum fornicationis mortiferum nefas quod conjugio fas sit uti legitimo cœli & terra factoris verba testantur, qui post creationem omnium rerum Hominem fecisset, dixit:* Faciamus adjutorium simile sibi. *Quo facto, iterùm dixit:* Propter hoc relinquet Homo

* On ne voit dans ce Contrat de mariage que j'ai placé dans cet endroit tel que je l'ai lû & avec toute la barbarie du tems, aucune dot constituée sinon par le mari même qui done à sa femme future *cinq livres d'or fin.* L'usage d'acheter ainsi les femmes a été frequent chez les Romains, les Gaulois, les Bulgares, &c. Cet usage fut aboli du tems de *Tibere* suivant *Tacite*, mais renouvellé, [illegible] Henri Christophe *Hochmann* Jurisconsulte de Lauvenbourg dans un Traité de la Benediction Nuptiale qu'il fit imprimer à Altorf en 1685, cite plusieurs autorités touchant la Coutume qu'ont eu certains Peuples de ne pas doter les filles, mais de les vendre en quelque façon pour de l'argent, [illegible] au profit des parens, soit à celui des filles mêmes. Ce n'est plus la même chose aujourd'hui.

patrem & matrem, & adhærebit uxori suæ, & erunt duo in carne una. *Nam si Nuptiæ bona non essent, nequaquam ad eas Dominus venire dignaretur, neque eas suo miraculo consecrasset, quando Aquâ fecit vinum. Hinc etiam* Paulus *sententiam Magistri secutus dixit.* Viri diligite uxores vestras sicut *Christus* Ecclesiam. *Ego* Giraudus *tantæ authoritatis admonitus testimonio, non ob libidinis cupiditatem, sed desiderio generandi sobolem, volo & cupio adhærere tibi Sponsa* Agnès. *Insuper personam meam tibi commendo sicut lex mea Romana commemorat. Et ut hunc sponsalitio vel dotalitio obesse minimè non valeat implere quod cupit sed componat, quinqua libras auri obrizi sponsalitium firmum & stabile permaneat: Facta est Charta hujus sponsalitii seu dotalitii Mense Novembri fra. . . . & Luna* XXII. *Regnante Domino Nostro* Jesu-Christo. Federico *namque Theuthonice.* Et plus bas *Giraudus.* Ce ne peut être que l'Empereur *Frederic I*, c'est-à-dire, que ce Titre est de l'an 1150 ou environ.

Il eut de ce mariage,

1. Giraud Adhémar qui suit.
2. Et Giraudet Adhémar qui fut légataire de son pere.

VI. MARSEILLE. De gueules à la croix cléchée, vuidée & pommetée d'or.

Giraud Adhémar V^e. du nom Coseigneur de Monteil, de Grignan, &c. Coseigneur de Monteoux près de Carpentras, acorda avec Lambert *Adhémar* son cousin, aussi Coseigneur de Monteil en Dauphiné, des Priviléges à ses Vassaux, qui prouvent l'indépendance de ces Seigneurs, & dont la teneur suit. *Anno ab Incarnatione Domini 1198, Ego Giraudus* Aimari *& Ego Lambertus* Aimari, *nos duo Domini Montilii-Adhemaris, per nos & per nostros, bona fide & sine dolo & mera libertate & spontanea voluntate, donamus & Titulo perfectæ Donationis concedimus Hominibus nostris de Montilio præsentibus & futuris Libertatem talem ne de cætero cottam, vel quis tam, vel aliam novam exactionem, vel pravæ usaticam eis faciamus, vel aliquo modo fieri permittamus, nec eis per vim, vel per aliquam formam, gravamen aliquod, vel falluram, nisi Juris vel Justitia debito, conabimur inferre. Quod si Nos vel aliquis Successorum nostrorum prædictam Donationem & Libertatem quorumque modo violare tentaverit, jam dictos omnes Homines nostros & res eorum in Villa* Montilii *sub Dominio nostro in præsenti vel in futuro existentes ab omni Jure & fidelitate & Dominio absolvimus. Et ut omnia sicut superiùs scripta sunt fideliter observemus, & nullo tempore contra-*

veniatmt, *tactis Sacro-Sanctis Evangeliis juramus.*

Ce Titre si important aux Habitans de Montélimard fut gravé sur une planche de cuivre enchassée dans la muraille de la Maison comune de cette Ville, où l'on le voit encore. Une chose qui mérite attention, est la représentation des deux Seigneurs à la tête de la planche. *Giraud* & *Lambert* y paroissent à Cheval, armés de toutes piéces, le Casque en tête, tenant d'une main l'Epée haute & de l'autre un Bouclier aux Armes de leur Maison. Giraud *Adhemar* eut des démélés violens avec ses Vassaux de Montsegur qui furent terminés à l'amiable le 7 Décembre de l'an 1200, par Guillaume des *Armands* Damoiseau & Pons *Gautier* Prêtre de ce lieu. Il est nomé le premier parmi les Seigneurs qui garantirent en 1209, les Priviléges acordés aux Habitans de Moirene par *Berlion* leur Seigneur. Il acorda avec les autres Seigneurs de Monteoux près de Carpentras l'exemption d'un Péage qu'ils avoient droit de percevoir, à l'Evêque & aux habitans de cette Ville en 1210, exemption qui fut contestée en 1232, par un Lambert *Adhemar* Coseigneur du Bourg de Monteoux après lui. Au mois de Juillet de la même année 1210, *Ramond VI.* Comte de Toulouse lui dona l'Investiture du Château de Fanjaux en Vivarez, à condition qu'il le tiendroit en la Mouvance de l'Eglise de Viviers, par Traité fait au Pont-S. Esprit, entre ce Prince & *Bernon* Evêque de Viviers. Il suivit le Parti de *Ramond VII.* Comte de Toulouse, quoiqu'il se fut déclaré Home-lige du Pape, & c'est pour cela que le Comte de *Montfort* ayant mis le siége devant Montélimard en 1217, il voulut remettre cette Place au Cardinal *Milon* Légat du Pape; mais il en fut détourné par son cousin Coseigneur de cette Ville qui persuada les Habitans de se rendre au Comte de *Montfort*. Il fut marié avec *Mabile* Vicomtesse d'une partie de Marseille, fille de *Guillaume* dit le *Gros*, & de *Laure* sa femme. Cette alliance lui dona du chagrin, les Marseillois ayant acquis en 1214, tous les droits de leurs Vicomtes, voulurent avoir aussi ceux de *Mabile*, mais *Giraud* à la persuasion de sa femme, réfusa de consentir à la vente qu'on lui proposoit. Il falut pourtant en venir là, mais ce ne fut qu'après avoir été privé des Revenus qu'il avoit dans cette Ville & même après en avoir été chassé. Quelques tems après, lui & sa fem-

me vendirent leur portion à la Communauté pour 5000 sols Royaux couronés & une Pension de 100 liv. payable à perpétuité à la Fête de S. André en 1212, le peuple de S. Paul-trois Châteaux ayant pillé & brulé le Palais qu'il avoit dans cette Ville, il acusa l'Evêque *Geofroy* d'en être l'Auteur & lui intenta un Procès Criminel qui fut acomodé l'année suivante, mais s'étant brouillés de nouveau, Bermond d'*Anduze* Evêque de Viviers les mit d'acord & leur fit passer une Transaction par laquelle *Giraud* prit l'Eglise de S. Paul sous sa protection & lui céda les Droits qu'il avoit dans cette Ville & en particulier la Bannalité des Fours, moyenant 4000 sols Viennois qui lui furent comptés par l'Evêque. Lui & sa femme qui étoit alors en couches de Raimond *Adhemar*, ratifierent par une Charte dattée de Marseille du 22 Avril 1215, l'acomodement fait autrefois entre Pierre *Raimond* Evêque de cette Ville & le Vicomte *Guillaume-Geoffroy* leur Ayeul en 1165. Cette Charte ainsi que plusieurs autres est scellée d'un Sceau représentant d'un côté un Cavalier couvert d'une espece de Manteau, armé d'une lance en arret. Légende : † SIG. GERALDI-ADEMARI ; & au revers MASS. V... C. MITIS, avec les Armes d'*Adhemar*, sçavoir *trois Bandes*. Il y a un autre Sceau de lui représentant d'un côté un Cavalier armé d'une Epée haute, tenant un Bouclier chargé des mêmes Armes. Légende : † SIGILL. GERALDI ADEMARI ; & au revers. VICECOMITIS MASSILIÆ avec un demi Château ou Tour quarrée jointe à un pan de mur. Le Sceau de *Mabile* représente une femme à cheval, l'oiseau sur le poing Légende : † SIGILL. MABILIÆ, & au revers un demi Château avec le reste de la Légende VICECOM. MASSILIÆ. Outre le Vicomté de Marseille, *Mabile* aporta de grands biens à son mari, les Terres de S. Julien, d'Artignosc, Rians Vinon, Porcieulx, Rosset, Porrieres, Manosque & Ceireste lui furent donées en mariage par sa mere. Elle eut encore du Chef de *Roncelin* Vicomte de Marseille qui se fit Moine à S. Victor, &c. son oncle paternel, les Terres de Gardane, Roquevaire & Géménos, le tiers d'Aubagne & du Chateau. Giraud *Adhemar* fit son Testament en 1232, & laissa une nombreuse postérité.

Il y avoit en ce tems-là une Maison d'*Adhemar* dans la Ville de Cavaillon qui pourroit bien être sortie de celle-ci. En

1215,

1215, Pierre *Adhémar* Chevalier & plusieurs autres de cette Ville furent témoins à une Concession faite par B. Evêque de Cavaillon & les Chanoines de sa Cathédrale. En 1293, un autre Pierre *Adhémar* Chevalier se trouve dans une Assemblée tenue en la même Ville de Cavaillon sur le fait de la Dixme de l'Evêque & du Chapitre de la Cathédrale avec Alfant de *Gordes*, Guillaume *Laugier*, Rostain *Carbonel* Chevaliers, &c. Dans le siécle suivant, c'est-à-dire, en 1369, un troisiéme Pierre *Adhémar* Chevalier étoit Tuteur des enfans de Guillaume *Agarn* Chevalier son beau-frere, suivant un Aveu rendu au nom de ces Mineurs à *François* Evêque de Cavaillon le 23 d'Août de cette année.

Revenons à la postérité de *Giraud* & de Mabile de *Marseille*.

1. Giraud Adhémar Seigneur de Grignan fit un Traité sur la Succession de son pere, avec Aimar & Barral *Adhemar* ses freres, par la médiation de Guy d'*Ancezune*, de Bermond d'*Uzes* & de *Gui* Vicomte de Cavaillon, qui fut garanti par les Evêques de Valence & de Viviers & par trente-quatre Seigneurs du voisinage, en présence de quarante-quatre Gentilshomes qui y souscrivirent come Témoins le VI des Ides de Septembre 1229. Il mourut après l'an 1230.

2. Aimar Adhémar qui continua la postérité.

3. Giraudet Adhémar Seigneur de Nions fut pere d'un autre *Giraudet*, qui devint Seigneur de Grignan par la mort de son oncle *Giraud* & qui mourut lui-même sans enfans en 1240.

4. Aimar de Monteil, Archidiacre de St. Paul-trois Châteaux eut de grands démêlés avec l'Evêque *Geoffroy* au sujet d'un Domaine qu'*Aimar* prétendoit lui avoir été doné par le Testament de son pere, & que l'Evêque soutenoit lui avoir été vendu long-tems auparavant pour la somme de 2300 sols Viennois; mais *Giraud* son frere aîné les acomoda en 1230, ce qui n'empêcha pas que l'Archidiacre ne renouvellât ses prétentions contre l'Evêque *Laurent* successeur de *Geoffroy*.

5. Barral Adhémar Seigneur de Montauban, vivant en 1249.

6. Guillaume Adhémar Seigneur d'Aix (de Axio) en Dauphiné.

7. Giraude fut mariée avec Guillaume *Anselme* grand Seigneur Marseillois, à qui le Vicomte *Romelin* avoit engagé une partie du Port de Marseille.

8. Aldéarde ou Eldisarde épousa par Traité passé devant Jean de *Viennois* Notaire Delphinal le 13 Octobre de l'an 1200, Bertrand de *Baux* fils de Raimond Seigneur de Mirargue.

9. Rixende Religieuse à l'Abbaye de Bouschet au Comté-Venaissin.

10-11-12. Marie, Garcende & Barcende, dont on ne trouve que les noms. Une Note du sieur d'*Hozier* mise au bas d'un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, ajoute au nombre des enfans de Giraud *Mabile*, *Laure* & Guiramande *Adhemar*; mais il s'est trompé assurement & il n'a pas pris garde au tems. Ces filles sont d'Aimar *Adhemar*.

VII. Aimar Adhémar, nomé aussi *Giraudet* dans le Manuscrit que j'ai cité plus haut, devint Seigneur de Grignan & en partie de Monteil par la mort de son neveu en 1240, & vendit par Contrat du 1 Octobre de la même année tout ce qu'il possédoit dans le Territoire de S. Paul à *Laurent* Evêque de cette Ville, pour la somme de 3000 sols Monoye de Vienne. Par Acte passé dans la Ville de Tarascon en 1257, il rendit volontairement Homage pour sa Baronie de Grignan à Charles d'*Anjou* Comte de Provence & à *Beatrix* son épouse, & promit d'être leur Home-lige & de les servir en tems de Guerre avec Homes & Chevaux à ses dépens, depuis l'Isere jusqu'à la Durance seulement. Pour raison de quoi le Comte & la Comtesse de *Provence* lui conserverent le Droit qu'il avoit de créer des Notaires dans ses Terres & d'imposer des Subsides sur ses Vassaux, & lui assignerent une rente de cinquante livres Viennoises sur le Domaine de Marseille, dont la Maison de *Grignan* a toujours joui. Il fit son Testament devant Lambert Bonicert Notaire de S. Paul Trois-Châteaux le v. des Ides de Janvier 1273, & laissa de *Clemence* N..... son épouse

1. Guillaume Adhémar qui suit.

2. Aimar Adhémar Religieux Bénédictin au Pont-S. Esprit.

3. Mabile femme de Bertrand-Rambauld de *Simiane* Coseigneur d'Apt, &c. dont elle étoit veuve en 1281.

4. Laure épousa Raimond de *Baux* Prince d'Orange, & fut présente à l'homage que son mari rendit pour le Château de

Suze, la Rousse, à Bertrand de *Clansayes* Evêque de S. Paul le 15 Mai 1272.
5. Walpurge ou Galburge fut mariée avec *Jean* Seigneur de Verfeuil en Dauphiné.
6. Guiramande vendit la troisiéme partie d'*A*ubagne & tout ce qu'elle avoit dans le territoire de cette Seigneurie à Barral de *Baux* Vicomte de Marseille en 1262.

Guillaume Adhémar surnomé le *Gros*, Baron de Grignan, Coseigneur de Monteil, &c. heritier de son pere en 1273, rendit Homage pour les Seigneuries de Monteil, Sauzet, Condillac, la Calmette & Correcte à *Amedée* Evêque de Valence par Acte passé devant Herbaci Notaire à Valence la veille des Nones d'Avril en 1280. Il fit son Testament reçu par Etiene Mirapédis Notaire à Grignan le lendemain de S. Luc Evangéliste de l'an 1282, par lequel il dona tous ses biens à son fils *Giraud* & fit des legs à ses autres enfans, & ne se réserva que 50 livres de rente sur la Terre de Montsegur. Il eut de sa femme nomée *Garcende N....* VIII.
1. Giraud Adhémar qui continua la postérité.
2. Aimar Adhémar Moine de St. Benoît, Doyen de Colonzelle, légataire de son pere.
3. Barral Adhémar Chevalier de la Milice du Temple.
4. René Adhémar Religieux Cordelier au Couvent de Grasse lors du Testament de son pere.
5. Giraude épousa Bertrand de *Taulignan* qui rendit Homage au Baron de *Grignan* son beau-pere en Langage vulgaire en 1282.
6. Laure Religieuse de l'Ordre de Cîteaux à l'Abbaye de Bouschet.

Giraud Adhémar VI. Seigneur en partie de Monteil, Baron de Grignan, épousa Blonde de *Deux-Chiens* Dame d'Aps & de Verfeuil au Valentinois, dont il eut IX. DEUX-CHIENS.
1. Giraud Adhémar Baron de Grignan, qui fut témoin à la Preuve que Louis de *Forcalquier* fit de son extraction devant le Comte de Provence en 1310, & mourut sans enfans.
2. Giraudet Adhémar continua la postérité.
3. Yves Adhémar,
4. Galburge,
5. Et Aimarone Adhémar dont j'ignore la destinée.

Marguerite & *Victoire* Bâtardes de *Grignan* furent mariées, la premiere avec Jean du *Buis*, & la seconde avec Jacques de *Marsane*.

X. 1. ADHÉMAR. D'or à trois bandes d'azur. 2. SABRAN. De gueules au Lion d'argent.

Giraudet ou Giraud Adhémar VII. du Nom, Baron de Grignan, Coseigneur de Monteil, Seigneur de la Palud, Fabregues, &c. du chef de son pere, Seigneur d'Aps, de S. Pons, &c. de celui de sa mere fut un des Seigneurs qui garantirent la dot de vingt mille livres que le Dauphin *Jean* dona à sa sœur *Catherine* en la mariant avec Robert de *Bologne* fils d'autre Robert Comte de *Bologne* en 1311. Il rendit Homage pour Grignan entre les mains de Jacques *Hardouin* qui le reçut pour le Roi Robert d'*Anjou* Comte de Provence en 1316, & dona le Dénombrement de ses Terres d'Aps & de St. Pons à Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois le 3 Septembre 1324. Il fut marié 1°. par Contrat du 19 Mars 1312, avec Cécile *Adhémar* qui fit son Testament le 26 Avril 1236, & qui étoit fille d'Hugues Seigneur de la Garde & de Mabile du *Puy* sa seconde femme, 2°. avec Dalmase de *Sabran* sœur de Robert Vicomte d'Uzès & fille de Bermond Vicomte d'Uzès Seigneur d'Aimargue, & de Douceline de *Sabran-d'Ansouis* sa seconde femme.

Du premier mariage,

1. Giraud Adhémar qui suit.

Du second mariage,

2. Briande qui épousa 1°. le 25 Janvier 1342, Raimond de *Baux* Seigneur de Puyricard dont elle étoit veuve en 1350; 2° le 7 Juillet 1354, Raimond de *Nogaret* Seigneur de Cauvisson & de Massillargues.

XI. SABRAN. Come cy-devant.

Giraud Adhémar VIIIe. Baron de Grignan & d'Aps, Coseigneur de Monteil, aquit la Terre de Chantemerle dont il rendit Homage au Roi *Robert* Comte de Provence en 1305, aux mêmes conditions que ses Ancêtres s'étoient soumis en 1257 & 1295; pourquoi ce Prince lui dona 400 liv. couronées. Il renouvela avec son Cousin *Giraud* Coseigneur de Monteil la Loi familiere établie dans leur Maison par laquelle il avoit été convenu d'une substitution graduelle & masculine à l'infini, & d'un arbitrage mutuel dans tous leurs differends, de la dotation des filles de leur nom qui n'auroient pas de quoi se marier convenablement, &c. Cet Acord est de l'an 1308, neuviéme de Juin.

Il transigea devant Pons Amant Notaire le 20 Janvier 1313, avec Guillaume des *Armans* Damoiseau de Montsegur sur les Droits qu'ils avoient dans cette Terre; & le 3 Mars suivant par un Acte passé devant Vincent Arnaud Notaire il reçut le Dénombrement de Douce des *Armans* femme d'Antoine de *Montbrun*, pour ce qu'elle possédoit en Fief à Montsegur, & que son frere Guillaume des *Armans* lui avoit doné en mariage. Il fut marié avec Décane d'*Uzes-Sabran*, sœur de la seconde femme de son pere, laquelle étoit veuve ayant la garde de ses enfans le 5 Août 1345. Elle & son fils aîné déja majeur permirent la même année aux Nobles de la Baronie de Grignan de nomer des Syndics pour plaider contre l'Abbé de Tournus.

1. Giraud Adhémar qui suit.
2. Jean Adhémar mourut à l'âge de 14 ans du chagrin que lui dona l'assassinat de sa mere.
3. Cécile épousa le 21 Mars 1346, Guillaume de *Laudun*.
4. Garcende mariée avec Bertrand de *Taulignan*.
5. Burlette femme de Louis Seigneur de *Morieres*.

6-7. Dalmase & Clémence Religieuses à Bouschet. 8. Galburge Religieuse à......

Giraud Adhémar IXe. du Nom Baron de Grignan & d'Aps, Seigneur de Chantemerle, &c. Viguier de Marseille en 1368, rendit Homage le 3 Mai 1352, à Giraud *Adhemar* Seigneur de Rochemaure en Vivarez, pour la Baronie d'Aps. Lui & sa mere alors veuve firent un échange avec Pons *Raimond* de Chantemerle leur Vassal, & lui afranchirent les Héritages qu'il possedoit dans cette Terre le 7 Août 1354. Il fut marié trois fois, 1°. en 1343, avec Jeane de *Joyeuse* fille de Bernard Baron de Joyeuse en Vivarez & d'Alexandrine de *Peyre*; 2°. avec Jeane de *Brion*; 3°. avec Philipine de *Morges*. Il eut du premier mariage,

XII.
1°. JOYEUSE
Pallé d'or & d'azur au chef de gueules chargé de trois fudres d'or.
2°. BRION.
De gueules à l'aigle éployée d'or.
3°. MORGES.
D'azur à trois têtes de lion arrachées d'or, couronées de même à l'antique & languées de gueules.

1. Giraud Adhémar X^e. du Nom, Baron de Grignan & d'Aps qui reçut le vint-six Janvier 1382, par Acte passé devant Pierre Barasti Notaire à Grignan, l'homage de Philipe des *Armans* Seigneur de Chantemerle & de Montsegur. Il rendit homage lui-même pour des Terres de sa Baronie au Comte de *Poitiers* le 18 Mai suivant; & par un Acte signé de sa main de la même année 1382, il jura fidelité à

VIII.
ARCOUET.
D'or au loup ravissant d'azur langué & vilainé de gueules.

Louis Duc d'Anjou Comte de Provence aux mêmes conditions que ses Prédécesseurs s'étoient soumis à la Reine *Jeanne*, offrit d'aider ce Prince & de le servir contre tous ceux qui lui disputeroient la possession de ses Etats, le reconnut pour son Seigneur Souverain &c. Le 24 Octobre 1383, par Traité fait avec François de *Lando* Auditeur du Palais Apostolique, Guillaume *Caveras* Chanoine de Rouen, Chambrier du Pape, & Louis *Piquet* Jurisconsulte, il échangea le quart de la Seigneurie de Montélimard pour le Bourg de Crillon & une somme d'argent. *Clement VII.* dont le Prédécesseur *Gregoire XI.* avoit déja acquis la suseraineté de cette Ville, y établit pour Gouverneur au nom de l'Eglise Romaine, Guillaume de *Morges* Seigneur du Châtelard; mais dans la suite, Giraud *Adhémar* se croyant lézé continua de percevoir les revenus de Montélimard: ce qui obligea le Pape *Martin V.* de retirer le Bourg de Crillon, après avoir doné Comission à François de *Clermont* son Vicaire Général au Comté-Venaissin de réunir cette Terre à son Domaine, à quoi celui-ci n'avoit pu réussir. Cependant cette affaire n'étoit point encore terminée en 1461. Dès le 7 de Juin 1401, le Roi *Charles VI.* sur les représentations des Cardinaux de *Saluffe* & de *Thuri* qui s'étoient soustraits à l'Obédience de *Benoît* XIII, écrivit au Sire de *Grignan* ainsi qu'aux Barons de la *Garde* & de *Sault*, &c. du voisinage du Venaissin *de ne rien attenter sur cette Province, à peine d'encourir son indignation, & d'être punis exemplairement.* Il se trouva le 20 Janvier 1385, à une Assemblée de Parens qui se tint dans l'Auditoire de la Cour de Bouléne, pour doner des Tuteurs aux enfans de Raimond *Garin* & de Louise de *Cineio*. Il mourut sans enfans de Catherine d'*Agoult* Dame de la Vallée de Luc son épouse.

2. Aimar Adhémar Moine de l'Ordre de St. Benoît.
3. Guyot Adhémar, continua la posterité.
4. Cécile épousa Bertrand Seigneur de *Tournoire* en Auvergne.
5. Blonde fut mariée 1°. avec Bertrand de *Baux* Seigneur de Gigondas, &c. 2°. avec Guillaume de *Laudun* Seigneur de Montfaucon.

Du troisiéme mariage.

6. Giraudet Adhémar qui dona son bien à Guyot *Adhémar* son frere du premier lit.
7. Autre Guyot Adhémar. 8. Yves Adhémar dont j'ignore la destinée.
9. Décane qui épousa le 3 Août 1373, Guillaume de *Morges* Seigneur du Châtelard.
10. Catherine femme de Raimond *Bernard*, dit le *Flamand*, ou le *Flamenc*.
11. Billete qui fut Religieuse à l'Abbaye de Bouscher.

Guyot Adhémar Baron de Grignan & d'Aps, Seigneur de Marsan &c. transigea devant Bernard Barasti Notaire le 5 Janvier 1410, avec les Habitans de Montsegur représentés par leurs Députés & par Antoine des *Armans* leur Seigneur, dont il reçut l'Homage pour Montsegur & Chantemerle devant le même Notaire le 4 Avril 1415. Il reçut un Aveu avec Dénombrement d'Aimar d'*Albignac* le 9 Mai 1417, & mourut peu de tems après. Miracle de *Combret-de-Broquiés* sa femme qu'il avoit épousée le 16 Juin 1400, le rendit pere de deux enfans. XIII. COMBRET.

1. Giraud Adhémar qui suit.
2. Dauphine se laissa enlever par Lancelot Bâtard de *Poitiers* Seigneur de Châteauneuf de Mazens, qu'il épousa depuis en 1421.

Antoine Bâtard de *Grignan*.

Giraud Adhemar XIe. Baron de Grignan & d'Aps, Seigneur de Marsane &c. transigea le 8 Septembre 1421, avec Antoine des *Armans* & Antoine *Sauvage* Députés des Nobles de la Seigneurie de Montsegur, au sujet des réparations de la Forteresse de ce lieu, ausquelles il fut obligé de contribuer suivant l'Adjudication qui en fut faite par Acte passé devant Bernardin Marquisi Notaire de Grignan le 15 Octobre de la même année. Il reçut l'homage du Seigneur d'*Albignac* le 21 Janvier 1433, & le rendit lui-même come ses Ancêtres au Comte de Provence en 1467. Il épousa par Contrat du 8 Aout 1421, Blanche de *Pierrefort* fille de Bertrand Baron de Ganges, dont il eut une nombreuse posterité suivant son Testament de l'an 1462. XIV. PIERREFORT. D'or plein, l'écu bordé de gueules.

1. Giraud Adhémar XIIe. du Nom Baron de Grignan héritier de son pere épousa le 21 Mars 1470, Aglaë de XV. L'ESTRANGE. De gueules à deux lions

d'or adossés mis à la pointe de l'écu, surmontés d'un autre lion d'argent.

l'*Estrange* des Seigneurs de Bologne en Vivarez, dont il n'eut point d'enfans.

2. Gaucher Adhémar continua la posterité.

3. Guillaume Adhémar Chanoine de St. Paul-trois-Châteaux, & Prieur de St. Pierre de Beaulieu au Diocese de Limoges, fut élu Evêque de S. Paul le 23 Mai 1482. Le Pape *Sixte IV.* le noma Recteur du Comté-Venaissin en 1483, après Rodolfe *Boniface* Prieur de Bédouin, & depuis Abbé du Montmajour Il reçut en cette qualité l'Homage de Pierre de *Valetariis* Evêque de Carpentras pour les Seigneurs de son Eglise le 5 Août 1485. Il eut des démêlés si violens avec les Habitans de sa Ville Episcopale & la chose fut poussée de sa part à un tel excès, que le Pape en ayant eu conoissance le priva de la Jurisdiction ordinaire, dans laquelle il le rétablit pourtant dans la suite. Ce Prélat touché des maux qu'il avoit causés dans son Diocèse, crut pouvoir les réparer en allant visiter les Saints Lieux de la Palestine en 1505. Il laissa pendant son absence le soin de son Diocèse à François *Guilhem-de Clermont* qui fut depuis Cardinal & Légat d'Avignon. De retour de la Terre Sainte, il reçut l'Homage de Romanet de *Viennois* mari de Marguerite de *Bernes* le 23 Mars 1507, se racomoda avec son Chapitre auquel pour marque de réconciliation il unit le Prieuré de St. Amant. Il fit la Translation des Reliques de St. *Restitut* & fonda six Chapelains pour desservir la Chapelle de ce Saint en 1516. Etant tombé malade, la même année, il fit son Testament au mois de Juillet, par lequel il légua tout ce qu'il avoit acquis à son Eglise & ses Propres à son frere *Gaucher*. Il mourut peu de tems après, & fut inhumé dans la Chapelle de l'Assomption de son Eglise Cathédrale.

4. Guyot Adhémar Protonotaire Apostolique & Chanoine de St. Paul.

XV. ALLEMAN. De gueules semé de fleurs de lys d'or & une bande d'argent sur le tout.

5. Bertrand Adhémar Baron d'Aps, Seigneur de Marsane & de Clansayes, fut marié le 31 Août 1486, avec Béatrix *Alleman de Toligni* dont il eut, 1. François *Adhémar* mort en bas âge; 2. *Catherine* Barone d'Aps & de Marsane épousa en 1508, Jacques *Brunier* Seigneur de Larnage dont les Descendans ont pris le surnom d'*Adhémar*. J'en parlerai dans le Suplement. 3. *Diane* fut mariée au mois de Novembre

XVI.

1517,

1517, avec Reinaud de *Fay* Seigneur de Gerlande en Dauphiné.

6. Louis Adhémar Seigneur de St. Auban fut tué au Siége de Perpignan en 1484.

7. Jeane épousa le 21 Mars 1439, Pierre de *Glandevez* Seigneur de Faucon & de Châteauneuf-le Charbonier en Provence, Grand Echanson du Roi *René*.

8. Alisette femme de Catherin d'*Anciac* Seigneur de Diéme.

9. Louise fut mariée le 26 Janvier 1445, avec Antoine de *Rie-de Varambon* Seigneur de Charrieux en Franche-Comté.

10. Catherine épousa Henri de *Rie-de Varambon* Seigneur de Costebone en Franche-Comté, le 5 Juin 1455. Elle se remaria avec Antoine de *Clermont*.

11. Isabelle femme d'Antoine de *Viarron* Coseigneur de Velleron au Diocèse de Carpentras.

12. Antoinette épousa le 7 Mars 1472, Antoine d'*Urre* Seigneur de Vercoiran en Dauphiné.

13. Jeane fut mariée le 2 Septembre 1475, avec Louis *Louet-de Nogaret* Baron de Cauvisson en Languedoc.

14. Marguerite alliée par Contrat du 13 Juillet 1477, avec Claude Seigneur de *Pierregourde* en Vivarez.

XV. MONT-FORT. De gueules au lion d'argent la queue nouée, passée en sautoir au franc canton d'hermines.

Gaucher Adhémar Baron de Grignan fut marié par Contrat du 29 Novembre 1450, avec Diane de *Montfort* fille & héritiere de Nicolas Duc de Termoli, Comte de Campobasso * au Royaume de Naples & d'Altabella de *Sangro*. *Gaucher* & sa femme fonderent en 1515, le Chapitre de St. Sauveur de Grignan soumis immédiatement au St. Siége qui le confirma en 1522. Ce Chapitre est composé d'un Doyen qui a la prérogative d'Officier avec la Mitre & la Crosse, de trois autres Dignités, & de six Chanoines, &c. Il fit son Testament le 18 Aout 1506, & sa femme fit le sien le 22 Septembre 1537, étant veuve depuis 1519. Leurs enfans furent

1. Giraud Adhémar mort avant son pere.
2. Louis Adhémar qui suit.

* C'est-là ce même Seigneur dont il est parlé dans les Mémoires de *Comines* sous le nom de *Campobache*, qui passa du Service du Duc de *Bourgogne* dans celui de *Louis* XI. Voyez *Comines* qui vous dira mieux que moi coment se fit ce changement & quel Home c'étoit que ce *Campobache*. Il n'eut qu'un fils Jean de *Montfort* Seigneur de Soy en Flandre, Chevalier, mort sans enfans; & une fille qui fut son heritiere & mariée au Baron de *Grignan*.

3. Anne qui épousa Jean de *Beaumont* Seigneur de Brison en Vivarez qui fit son Testament le 2 Mai 1520.

4. Blanche dont il sera parlé après son frere.

5. Gabrielle épousa le 17 Septembre 1506, Claude d'*Urre-de Cornillan* Seigneur du Puy-St. Martin.

6. Françoise qui fut mariée le 4 Juillet 1509, avec François Seigneur de la *Queille* en Auvergne.

XVI. ST PRIEST. D'argent à la fasce de gueules par-ti d'azur.

Louis Adhémar-de Monteil Baron de Grignan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Provence en 1541, Gouverneur de Marseille, Fort de la Garde & Ile d'If, Sur-Intendant des Galeres & Vaisseaux au Gouvernement de Lionois, Forès & Beaujollois, Haute & Basse Marche * & Conseiller & Chambellan du Roi, de la Mer du Levant, &c. & depuis Lieutenant Général Gentilhomme de sa Chambre, Intendant de la Maison & Chevalier d'Honeur de la Dauphine & des Dames de *France* filles du Roi *François I.* Il rendit Homage à ce Prince pour sa Baronie de Grignan le 10 Décembre 1517, dont il obtint l'Erection en Comté par Lettres du Roi *Henri II.* donées à Villers-Cotterets au mois de Juin 1558. Il fut nomé Ambassadeur à la Diette de Wormes pour y ménager les interêts du Roi *François I.* qui prétendoit à l'Empire d'Allemagne. On a des Lettres de ce Monarque dattées de Chambort du 26 Février 1544, qui donent charge à Jean *Maynier* Baron d'Oppede, Premier Président du Parlement d'Aix de comander en Provence en l'absence du Baron de *Grignan* en qualité de Lieutenant Général. Il fut marié le 4 Octobre 1504, avec Anne de St. *Priest* fille de Jean Seigneur de St. Chamond, premier Baron du Lionois & de Jeane de

* Etant Lieutenant de Roy en Provence & Gouverneur de Marseille, du Fort de la Garde & du Château d'If en 1540, par Lettres donées à Blois, &c. Il sçut par le crédit qu'il avoit à la Cour, faire renvoyer Claude de Savoye Comte de Tende Gouverneur de Provence & y comanda à sa place, mais après la mort du Roy le Comte de Tende prit le dessus & fit renvoyer à son tour le Comte de Grignan à qui on dona le Comandement du Lionois, &c. qu'il garda jusqu'à sa mort. En 1543, l'Armée Auxiliaire du Grand Seigneur comandée par *Barberousse* étant dans les Mers de Provence, le Baron de Grignan fut obligé de faire un Réglement par lequel il fut dit que la Monoye des Turcs qui consistoit en *Aspres & demi-Aspres* auroit cours en Provence, suivant l'évaluation qui en fut faite, sçavoir, les *Aspres* pour trois liards ou neuf deniers, & les demi-Aspres à proportion, avec promesse que ceux qui s'en trouveroient chargés après le départ de la Flotte Turque, seroient remboursés en Monoye du Royaume & celle des Turcs mise au *Billon*.

Tournon; mais n'en ayant point d'enfans, il disposa de tous ses Biens en faveur de François de *Lorraine* Duc de Guise son Ami particulier. Cette Donation n'eut point d'effet, car après sa mort arrivée en 1559, Gaspar de *Castellane* son neveu plaida contre le Duc de *Guise* dans diférens Tribunaux du Royaume. Et enfin par un Arrêt définitif rendu au Parlement de Toulouse le 27 Mars 1563, ce Testament fut annulé & les enfans de sa sœur dont je vais parler envoyés en possession du Comté de Grignan & des autres Biens de cette Maison, dont Louis *Adhémar* n'avoit pû disposer au préjudice des Substitutions faites par ses Ancêtres.

Posterité de Blanche *Adhémar* & de Gaspar de *Castellane*.

Blanche *Adhémar* fut mariée par Contrat du 6 Janvier 1498, avec Gaspar de *Castellane* Baron d'Entrecasteaux dont les Ancêtres conus dès l'onziéme Siécle en Provence avoient possédé la Ville de Castellane en Souveraineté; c'est-à-dire, sous le seul Homage de l'Empire come quelques autres Seigneurs de Provence. *Gaspar* fit son Testament le 17 Juillet 1531, en faveur des enfans qu'il avoit eus de cette alliance.

XVI. CASTELLANE. De gueules au château d'or donjoné de trois tours de même.

1. Gaspar de Castellane qui suit.
2. Melchione ou Melchiore qui fut mariée avec Michel du *Puget* Seigneur de Figaniere.
3. Anne qui épousa Gaspar de *Villeneuve* Seigneur de Vaucluse.

XVII. 1°. TOURNON. D'azur semé de fleurs-de-lys d'or parti de gueules au lion d'or.
2°. GRIMALDI. Fuselé d'argent & de gueules.

Gaspar de Castellane II du Nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Grignan, Baron d'Entrecasteaux, Seigneur de Peirolles, Moissac, &c. Ambassadeur à la Cour de Rome sous le Pape *Paul* IIIe. prit le Nom & les Armes d'*Adhémar* après avoir fait annuler le Testament de son oncle en 1563. Il fut marié 1°. avec Anne de *Tournon* fille de Just Seigneur de Tournon & de Jeane de *Vissac*; 2°. Avec Lucréce *Grimaldi* Dame d'Honeur de la Reine Catherine de *Medicis* par Brevet du 29 Juin 1567, & fille de Gaspar Seigneur d'Antibes & de Cagnes & de Jeane *Quiqueran-de-Beaujeu*.

Il eut du premier Mariage,

1. Louis de Castellane qui suit.

XVIII. TAURINES. D'azur au taureau passant d'or.

2. Antoine de Castellane-Adhémar Seigneur de Moissac se fit Huguenot, & s'empara des Châteaux de Clansayes & de Montsegur apartenans à son pere le 31 d'Aout 1587. Il s'attacha aux Sieurs de *Lesdiguieres*, de *Montbrun* & autres Chefs des Calvinistes du Dauphiné qui lui procurerent le Gouvernement d'Orange. Il épousa Gabrielle de *Taurines* fille de Boniface & de Cecile de *Havin*, dont il eut un fils Philipe de Castellane-Adhémar héritier de son pere par son Testament de l'an 1598, qui épousa Madeléne de *Brunellis* fille de Scipion Seigneur de la Chaux & de Blanche *Aube-de Roquemartine*.

XIX. BRUNELLI. Parti de gueules & de sinople à la licorne furieuse d'argent.

Du second Mariage,

3. Françoise mariée en 1575, avec Gaspar de *Brancas-de Forcalquier* Baron d'Oyse, frere de l'Amiral.

XVIII. PONTEVEZ. De gueules au pont à deux arches d'or.

Louis de Castellane-Adhémar Comte de Grignan, Capitaine de quatre Compagnies de 300 Homes chacune pour servir en Italie sous le Général *Strozzi* par Comission donée à Paris le 29 Septembre 1567, & depuis Colonel des Bandes Provençales par Brevet de Paris du 8 Octobre 1568, Gouverneur de Sisteron le 20 Avril 1574, Lieutenant Général au Gouvernement de Provence, & Conseiller d'Etat en 1576, Capitaine de cinquante Homes-d'Armes par Comission du 7 Mars 1579, Sénéchal du Valentinois & enfin Chevalier de l'Ordre du S. Esprit en 1585, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, & montra partout un grand zéle & une grande fidélité pour le Roi & pour la Religion Catholique dont il sçut toujours allier les intérêts. Il fut marié avec Isabelle de *Pontevez* fille de Jean Comte de Carces, Grand-Sénèchal & Lieutenant Général en Provence & de Marguerite de *Brancas-de Forcalquier*. Il mourut le 1 Août 1598, après avoir fait son Testament le 4 du mois de May de la même année qui fait mention de huit enfans.

1. Louis-François de Castellane-Adhémar qui suit

XIX. BOULIERS. De gueules au chef d'argent & une bordure com-

2. Louis-de Castellane-Adhémar fut marié par Contrat du 19 Novembre 1599, avec Anne de *Bouliers* Dame de Pierreruë, de Niozelles & de Rousset, fille de Claude & de Marguerite de *Porcellet*, dont il eut, 1. *Charles* qui suit. 2. Louis

de *Castellane-Adhémar* épousa Gabrielle *Crozet*, dont il eut entre autres enfans, Georges de *Castellane-Adhemar* qui fut reconu Noble par Jugement de l'Intendance du Dauphiné en 1668. 3. *Anne* épousa Jean de *Pontevez* Seigneur de Sillans. Charles de *Castellane-Adhemar* Seigneur de Pierreruë en Vivarez, prit, je ne sçu pourquoi, les noms de *Matheau* & de *Joyes*, & fut marié le 5 Novembre 1628, avec Jeane d'*Eyroux* en Auvergne, dont il eut Charles de *Castellane-Adhemar-de Matheau-de Joyes* Seigneur de Pierreruë qui épousa le 30 Juillet 1653, Anne de *Pontevez* fille de François & de Suzane du *Revest*. François de *Castellane-Adhémar-de Matheau-de Joyes* Seigneur de Pierreruë, Cornette de Cavalerie dans le Régiment du Marquis de *Grignan* son cousin en 1674, fut reconu Noble avec son pere par les Comissaires du Roi en Provence en 1670. J'ignore la suite de cette Branche.

ponée d'Anjou-Naples & de Jerusalem de quatre piéces.

XX. CROZET.

XX. EYROUX.

XXI. PONTEVEZ. Come cy-devant.

XXII.

3. Jean-Louis de Castellane-Adhémar reçu Chevalier de Malte en 1602, fut Comandeur du Bastil en Querçy.

4. Jean-Gaucher de Castellane-Adhémar mort à l'âge de 23 ans.

5. Clarice épousa 1°. Pierre de *Guers* Baron de Castelnau en Languedoc. 2°. Jean de *Vetrac* Seigneur de Paulian.

6. Lucréce femme en 1606, d'Antoine *Forbin* Seigneur de Gardane.

7. Claudine mariée avec François de *Foresta* Seigneur de Rogiers, Conseiller au Parlement d'Aix.

8. Marguerite Abbesse de la Celle-lez Brignolles.

Louis-François de Castellane-Adhémar Comte de Grignan, Capitaine de cent Homes-d'Armes, Sénéchal du Valentinois, &c. fut marié le 4 Janvier 1595, avec Jeane d'*Ancézune* fille & héritiere de Louis, dit *Cadart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Vénéjan, S. Roman-de Malegarde, S. Estiene, &c. & de Louise de *Sassenage*. Il mourut en 1620, & laissa plusieurs enfans :

XIX. ANCÉZUNE. De gueules à deux dragons monstrueux d'or afrontez, posés sur une de leurs griffes, & de l'autre tenant leurs barbes dont les extremites se terminent en serpens qui se rongent le dos, les griffes & la queue terminées de même.

1. Louis-Gaucher de Castellane-Adhémar qui suit.

2. Rostain de Castellane-Adhémar Seigneur de Vénéjan, mourut à Toulouse des blessures qu'il avoit reçues au Siége de Montauban, en 1621

3. François de Castellane-Adhémar Abbé d'Aiguebelle & Evêque de S. Paul-trois Châteaux en 1630, fut nomé à

l'Archevêché d'Arles en 1643, Comandeur de l'Ordre du S. Esprit en 1662, & mourut le 9 Mars 1689.

4. Philipe de Castellane-Adhémar Baron de Grignan, Lieutenant Colonel du Régiment de la Marine, & depuis Capitaine au Régiment des Gardes fut tué au Siége de Mardik en 1657.

5. Jacques de Castellane-Adhémar Evêque de S. Paul après son frere en 1643, fut transferé à l'Evêché d'Uzès, où il mourut le 13 Septembre 1674.

6-7. Charles & Jean-Baptiste dont j'ignore la destinée.

8. Jeane épousa Louis *Escalin-Adhemar* Baron de la Garde, petit-fils du Capitaine *Poulain* dont je parlerai à la suite de cet Ouvrage sous la lettre J. à la fin de l'Article d'*Adhemar*.

9. Louise fut mariée en 1626, avec Antoine *Flotte* Seigneur de la Bâtie en Dauphiné.

10. Marie épousa en 1635, Honoré de *Brancas-de Forcalquier* Baron de Ceireste, &c.

11. Marguerite femme en 1630, d'Ange de *Pontevez* Seigneur de Buoux en Provence.

12. Françoise fut mariée avant 1640, avec Pierre de *Tauliguan* Baron de Barres & du Puy-méras.

XX. ORNANO. Au 1-4. de gueules à la tour donjonée d'or. Au 2-3 d'or au lion de gueules & un chef d'azur chargé d'une fleur-de lys d'or.

Louis-Gaucher de Castellane-Adhémar Comte de Grignan, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son Nom par Comission du mois d'Avril 1628, & depuis Maréchal des Camps & Armées du Roi fut marié par Contrat du 20 May 1628, avec Marguerite d'*Ornano* fille aînée & héritiere de François-Henri-Alfonse Seigneur de Mazargues, Colonel des Corses & premier Ecuyer de *Gaston* Duc d'Orleans, & de Marguerite *Raimond-de Modene*, dite de *Montlaur*, Dame de Maubec, &c. Il mourut en 1668, au mois d'Août & laissa plusieurs enfans qui joignirent à leurs autres noms celui d'*Ornano*.

1. François de Castellane-Adhémar-d'Ornano qui suit.

2. Gabriel de Castellane-Adhémar-d'Ornano Abbé d'Aiguebelle nomé Coadjuteur d'Arles mort peu de tems après, à l'âge de vingt-six ans.

3. Jean-Baptiste de Castellane-Adhémar-d'Ornano Baron de S. Auban, & depuis Docteur de Sorbone & Abbé d'Ai-

guebelle fut nomé Coadjuteur d'Arles après la mort de son frere, & sacré sous le Titre d'Archevêque de Claudiopolis. Il mourut Archevêque d'Arles à l'âge de cinquante neuf ans le 11 Novembre 1697.

4. Joseph de Castellane-Adhémar-d'Ornano Baron de Grignan, l'un des Menins de *Monseigneur* Ayeul du Roi & Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, se distingua au Combat d'Altenheim le 2 Août 1675, obtint en Février 1680, une Pension de trois mille écus & fut fait Maréchal de Camp en 1688.

5. Charles-Philipe de Castellane-Adhémar-d'Ornano reçu Chevalier de Malte en 1654, mourut en 1672.

6. Jacques de Castellane-Adhémar-d'Ornano, mort en bas âge.

7. Louis-Joseph-de Castellane-Adhémar Abbé de S. Hilaire en 1674, Agent du Clergé en 1675, s'acquit de la réputation dans cette Place. Il fut nomé à l'Evêché d'Evreux sur la démission d'Henri de *Meupas-du Tour* à qui on réserva deux mille écus de Pension en Février 1680; mais il ne prit point possession de cet Evêché, ayant été nomé à celui de Carcassone & sacré dans l'Eglise Collégiale de Grignan le 21 Décembre 1681. Il mourut à Carcassone le 1 Mars 1722.

8. Marguerite épousa le 6 Juin 1661, Laurent de *Varadier* Marquis de S. Andeol à Arles.

9. Thérese fut mariée le 22 Octobre 1668, avec Charles-François de *Châteauneuf* Comte de Rochebone, Vicomte d'Oing, Mestre de Camp des Dragons de la Reine.

10. Marie Religieuse à l'Abbaye de la Ville-Dieu à Aubenas, en Vivarez.

XXI. 1°. ANCEZUNES. De sable au sautoir d'argent. 2°. DU PUY-DU FOU. De gueules à trois macles d'argent. 3°. SEVIGNÉ. Ecartelé de sable & d'argent.

François de Castellane-Adhémar-d'Ornano Comte de Grignan & Marquis d'Entrecasteaux par Lettres du 2 Novembre 1678, Colonel du Régiment de Champagne en 1654, Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers de la Reine en 1656, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc & depuis Lieutenant-Général & Comandant en Provence sous le Duc de *Vendome* depuis 1670, jusqu'en 1700, Gouverneur du Comté-Venaissin & de la Ville d'Avignon en 1688, Chevalier du S. Esprit le 2 de Décembre de la même année. On remarque parmi ses actions, la prise

d'Orange dont il fit le Siége en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois de Novembre 1673, à la tête de sept cens Gentilshomes Volontaires de Provence & du Comté-Venaissin : ce qui prouve la haute considération qu'il s'étoit acquise dans sa Province. Il mourut âgé de 85 ans le 30 Décembre 1714, après avoir été marié trois fois ; 1°. par Contrat du 27 Avril 1658, avec Angélique-Claire d'*Angennes* fille de Charles Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Chevalier des Ordres du Roy, & de Catherine de *Vivone-Savelli* ; 2°. le 7 Juin 1666, avec Marie-Angélique du *Puy-du Fou* fille de Gabriel Marquis du Puy-du Fou & de Champagne, & de Madeléne de *Bélievre* ; 3°. le 29 Janvier 1669, avec Françoise-Marguerite de *Sevigné* fille d'Henri Marquis de Sévigné, Seigneur des Rochers, de Buron, &c. en Bretagne, & de Marie *Rabutin-de Chantal*, Dame de Bourbilly & de Savigné en Bourgogne. *

Du premier Mariage,

1. Louise-Catherine de Castellane-Adhémar-d'Ornano, morte sans alliance dans une grande réputation de piété le 19 Février 1735.

2. Julie-Françoise de Castellane-Adhémar-d'Ornano se maria malgré son pere le 6 Mai 1689, avec Henri-Eleonor *Hurault* Marquis de Vibraye, Lieutenant Général des Armées du Roi, & mourut âgée de 76 ans le 11 Janvier 1739, étant veuve depuis le mois de Décembre 1727.

Du second Mariage,

3. Louis de Castellane-Adhémar-d'Ornano né le 17 Mai 1667, mort à l'âge de quatre mois.

Du troisiéme Mariage,

XXII. ST AMANT. 4. Louis-Provence de Castellane-Adhémar-d'Ornano Marquis de Grignan né en 1671, & baptisé au Nom des Etats de la Province, comença de servir à la suite du Régiment de Champagne en qualité de Volontaire & se distingua au Siége de Philipbourg en Octobre 1688. Il fut blessé d'une contu-

* C'est-là cette illustre Marquise de *Sevigne* dont les Lettres inimitables à la Comtesse de *Grignan* sa fille, nous présentent le modéle parfait d'une mere également tendre & pieuse. Ces Lettres, que la beauté du stile & le grand nombre des faits historiques feront toujours rechercher, ont été imprimées à Paris depuis quelques années en six Volumes in-12. par les soins de M. le Chevalier *Perrin*. Le goût, le choix, l'exactitude & les notes de l'Editeur ajoutent un nouveau prix à ce Recueil incomparable.

sion

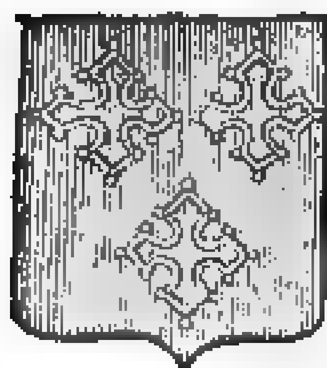
ſion à la Cuiſſe à la priſe de Manheim au mois de Novembre ſuivant ; après la Campagne il entra en qualité de Capitaine dans le Régiment de Cavalerie du Baron de Grignan ſon oncle, & dona des preuves d'une grande valeur à la priſe de Kockeim ſur la Moſelle le 2 Août 1689. Il fut nomé Meſtre de Camp du même Régiment vacant par la promotion de ſon oncle au grade de Maréchal-de Camp & mourut de la petite vérole en 1704, ſans laiſſer d'enfans de... de *St. Amant* morte au mois de Novembre 1736, avec laquelle il avoit été marié le....

5. Blanche de Caſtellane-Adhémar-d'Ornano dont j'ignore la deſtinée.

6. Pauline de Caſtellane-Adhémar-d'Ornano Dame d'acompagnement de Madame la Ducheſſe d'Orleans (Françoiſe légitimée de France) fut mariée avec Louis de *Simiane* III. du Nom, Marquis d'Eſparron, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois & l'un des premiers Gentilshomes de la Chambre de *Philipe* Duc d'Orleans, Régent du Royaume, mort Lieutenant Général au Gouvernement de Provence en 1718. Elle mourut à Aix au mois de Juin 1737, dans l'eſtime du public par les qualités ſupérieures de ſon eſprit & de ſon cœur, & plus encore par ſa grande piété.

A.

Baron de la *Garde* d'où ſont ſortis les Seigneurs de *Rochemaure* & les Seigneurs de *St. Gervais*.



De gueules à trois croix de Toulouſe d'or.

III. POLIGNAC. Faſcé d'argent & de gueules.

GIraudet *Adhémar* troiſiéme fils de *Giraud* Seigneur de Grignan, de Monteil, de la Garde, &c. eut, par le partage qu'il fit avec ſes freres le 26 Décembre 1095, la moitié de Monteil, la Seigneurie de la Garde, la Chaux & pluſieurs autres Terres. Guy *Allard* dit que par une autre Tranſaction qu'il paſſa avec ſon frere *Giraud* en 1119, il eut encore les Terres de Pierrelate, de Donzere, Montpenſier, Châteauneuf, Tulette & Venterol en Dauphiné ; Vaureas &

Rousset au Comté-Venaissin, & qu'il épousa le 18 Avril 1104 Alix de *Polignac* sœur d'Héracle, Vicomte de Polignac, dont il eut

1. Guillaume-Hugues Adhémar qui suit.
2. Giraud Adhémar Tige des Seigneurs de *Rochemaure* qui seront représentés ci-après sous la Lettre D.

IV. GENÉVE. Cinq points d'or equipolés à quatre d'azur

Guillaume-Hugues Adhémar Seigneur de la Garde & de la moitié de Monteil, à qui *Allard* done pour femme Laure de *Geneve* & dit qu'il transigea avec son frere en 1140. Il fit donation de quelques héritages aux Freres Templiers de Richerenches en 1156, & fut pere de quatre enfans.

1. Lambert Adhémar Seigneur de la Garde, de la moitié de Monteil, &c. qui suit.
2. Aimar Adhémar Abbé d'Aiguebelle.
3. Huguet Adhémar qui fut tué en défendant le Château de la Garde assiégé par son frere aîné avant l'an 1173.
4. Josserane Adhémar.

V. BAUX. De gueules à l'étoile à seize rais d'argent.

Lambert Adhémar Seigneur de la Garde & Coseigneur de Monteil, se révolta contre son pere & l'assiégea dans le Château de la Garde. Cette action dénaturée porta son pere à le deshériter & à doner la Ville de Monteil à son frere *Giraud* par un Acte du 19 Mars 1177, qui fut aprouvé par l'Empereur *Frederic* I. le 20 d'Août de l'année suivante. Cette donation fut la source des nouvelles violences que *Lambert* exerça contre son oncle & contre son cousin qui furent enfin obligés de s'acomoder avec lui le 8 de Mai de l'an 1190. Il jura avec Guillaume *Adhémar* son cousin, obéissance & fidélité à l'Eglise entre les mains du Légat *Milon*, come l'avoit fait à St. Giles les autres Barons Provençaux, & lui livrerent pour sureté de leurs promesses la Ville de Monteil & plusieurs autres Forteresses que le Légat dona en garde à l'Evêque de Viviers le 12 Juillet de l'an 1209, lui & Giraud *Adhémar* son cousin furent excomuniés par une Bulle du Pape *Innocent III.* adressée à l'Evêque d'Uzès & à l'Abbé de Citeaux son Légat en France, du 15 Avril 1212, pour avoir établi des Péages & d'autres droits exhorbitans dans leurs Seigneuries de Chateauneuf & de Donzere. Il alla joindre à Avignon *Raimond* le jeune VII. du Nom, Comte de Toulouse avec plusieurs autres Chevaliers en 1216, pour aider ce Prince à reprendre le Comté-

Venaissin que son pere lui avoit cédé, mais dont le Comte de *Monfort* s'étoit rendu maître. De-là il se rendit à Toulouse, sous les Enseignes du Comte *Raimond* le vieux qu'il aida à défendre cette Ville assiegée par les Croisés. Il portoit dans son Sceau de *gueules à trois Croix de Toulouse* à la différence de ses cousins qui avoient d'*or à trois bandes d'azur*. Son attachement aux Comtes *Raimond* VI. & *Raimond* VII. pour lesquels il sacrifia tout, malgré le serment que le Légat du Pape avoit exigé de lui, me done lieu de conjecturer qu'il préfera ces Armes à celles de sa Maison, ou que ces Princes les lui acorderent. Il fut marié avec Tiburge de *Baux* fille de Bertrand Sire de *Baux* & de Tiburge de *Montpellier-Omelas* Princesse d'Orange, dont il eut

1. Hugues Adhémar qui suit.
2. Lambert Adhémar Prevôt de l'Eglise de St. Paul-trois Châteaux en 1224.
3. Agoult Adhémar Prieur de Donzere & de S. Martin-de Miseré près de Grenoble.

Hugues Adhémar Seigneur de la Garde & Coseigneur de Monteil, dona du consentement de son pere, par Acte passé devant Bertrand Giraud Notaire le 1 des Kalendes de Janvier de l'an 1200, une Maison située dans sa Seigneurie de Valaurie à Louis *Raimond* fils d'Humbert & d'Alix de *Montarges*, qui en reconoissance se déclara son Vassal. Il reçut par Acte passé devant Bertrand Henrici Notaire à Monteil le 3 Janvier 1216, l'Homage de Giraud *Raimond* fils de Louis & d'Agathe de *Mons* pour un Fief qu'il avoit dans la Combe du Flesc, Seigneurie de Valaurie, & pour une Maison située dans ce lieu unie à son Fief, &c. Guillaume & Isoard *Artaud* pere & fils, Seigneur d'Aix (de Axio) lui rendirent un semblable Homage pour la Terre de Sauzet au Valentinois, par Acte passé près du Monastere de S. Marcel-lez-Sauzet le IV. des Nones de Janvier 1223. Il épousa Alix de *Belveze* à laquelle Mainfroy Seigneur de Belvéze & de Montgissard au Diocèse de Toulouse son frere, fit une donation le 25 Mars 1237. Il fit son Testament le 11 Avril 1268 & laissa de cette alliance, VI. BELVÉZE.

1. Lambert Adhémar qui suit.
2. Roger Adhémar Chevalier de S. Jean de Jérusalem.

3. Guillaume-Hugues Adhémar Abbé d'Aiguebelle.

VII. ADHEMAR. D'or à trois bandes d'azur.

Lambert Adhémar II. du Nom, Seigneur de la Aarde, de Valaurie, la Chaux, &c. Coseigneur de Monteil rendit Homage à Alfonse de *France* Comte de Toulouse & de Venissin, entre les mains de Jean de *Sarnas* Sénéchal du Venaissin, pour les Châteaux de la Garde, Châteauneuf-de Montpensier près du Rhône, Châteauneuf-d'Almazan, pour le quart de Sauzet, pour la moitié de Crest-Arnauld, pour les Terres d'Aoûc, Divajeu, Rac, Rossas & Savasse le 22 Juillet de l'an 1271. Il fut marié avec Meraude *Adhémar* Dame de Rochemaure fille & héritiere de Giraud & de Tiburgette de *Sabran-Amic*, dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament le 28 Juin 1290.

VIII. MÉOILLON. D'azur à trois têtes de lion arrachées d'or languées de gueules.

1. Lambert Adhémar Seigneur de la Chaux épousa Galburge de *Méoillon* fille de Raimond, Seigneur de Méoillon en Dauphiné, & de *Comtesse N*.... & mourut sans enfans.

2. Hugues Adhémar continua la postérité.

3. Hugues Adhémar Seigneur de Rochemaure mourut sans alliance.

4. Giraud Adhémar forma la seconde Branche des Seigneurs de *Rochemaure* représentée en son rang sous la Lettre C....

5. Guigues Adhémar Grand Maître de la Milice du Temple en Provence, rendit Homage pour les Terres que la Comanderie de Richerenches avoit dans le Comté-Venaissin, à Jean de *Grillac* Recteur de cette Province, en présence & de l'avis de FF. André *Muttier* Comandeur de cette Maison; de Pons *Faucher*, de Bertrand des *Armans* & les autres Chevaliers de la même Comanderie, par Acte passé devant Olivier de Montmaurin Notaire le premier des Ides de Septembre de l'an 1290.

6. Tiburge épousa Eustache de *Montboissier* en Auvergne.

7. Vachette mariée avec Raimond *Berenger* Seigneur du Pont-de Royans en Dauphiné.

VIII. 1°. MÉOILLON. Come cy-devant. 2°. DU PUY. D'or au lion de gueules armé, langué & vilainé d'azur.

Hugues Adhémar II. du Nom, Seigneur de la Garde, Coseigneur de Monteil reçut ordre ainsi que *Giraud* Seigneur de Monteil son cousin, & les autres Principaux Seigneurs du Dauphiné, d'aporter son Sceau pour aprouver la donation qu'*Anne* Dauphine de Viennois fit de ses Etats à Jean de la

Tour-du Pin son fils le 13 Juillet 1292. Il comparut, avec les Seigneurs de la Sénéchaussée de Beaucaire, ayant sous sa Banniere vingt Homes d'Armes & mille Sergens à pied pour servir dans l'*Ost* de Flandre en 1304. Deux ans aprés, c'est-à-dire le 4 Janvier 1306, il reçut l'Homage de Bermond *Raimond* & de *Pons* son fils habitans dans sa Terre de Valaurie pour les Fiefs qu'ils y possédoient. Ce Traité fut passé dans le Château de la Garde devant Henri de Monteil Notaire de Monteil & Bertrand Giraud Notaire de la Garde. Il fut marié, 1°. avec Mabile de *Méoillon* sœur de Galburge femme de son frere, 2°. par Contrat du 30 Décembre 1296, avec Mabile du *Puy* fille de Gaucher Seigneur des Tours.

Du premier Mariage,

1. Hugues Adhémar qui suit.
2. Agoult Adhémar Seigneur de la Chaux dans le Gapençois.

Du second Mariage,

3. Cécile qui épousa le 29 Mars 1312, Giraud *Adhémar* Seigneur de Grignan & fit son Testament le 26 Avril 1326.

IX. 1°. POITIERS. D'azur à six bezans 3-2-1. au chef d'or. 2°. BAUX. Au 1-4. de gueules à l'étoile à seize rais d'argent. Au 2-3. d'or au cor de chasse d'azur lié de gueules.

Hugues Adhémar III. du Nom, dit aussi *Hugonet* pour le distinguer de son pere, Seigneur de la Garde & Coseigneur de Monteil, &c. Il transigea par Acte passé à Tarascon le 22 Janvier 1291, avec Philipe de *Bernisson* Comte de Venaissin pour l'Eglise Romaine, au sujet de l'Homage que le Pape prétendoit exiger de lui personelement pour les Châteaux de la Garde & de Rac au Diocèse de S. Paul; pour partie de Savasse au Diocèse de Valence & pour Châteauneuf-de Dalmas au Diocèse de Die: à quoi Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois s'oposoit. Les Cardinaux de *Parme* & de *S. Nicolas* pris pour Arbitres, ayant décidé que le Comte de *Valentinois* rendroit lui-même cet Homage du consentement d'Hugues *Adhémar* & que ses deux Seigneurs reconoitroient tenir solidairement sous la mouvance du Pape à cause de son Comté-Venaissin, partie de Montélimard, de Pierrelate, de Rossas, de Valaurie & de Sauzet, le Pape *Boniface VIII.* aprouva leur Sentence en 1296. Il vendit dans la suite, ou il engagea tout ce qu'il avoit dans ces différentes Seigneuries au Comte de *Valentinois* son beau-pere qui en rendit Homage au Pape entre les mains de Guillaume de *Mandagot* Archevê-

que d'Embrun & Recteur du Venaissin par Acte passé à Carpentras le 3 Février 1306. Hugonet *Adhemar* reçut l'Homage de Pons *Raimond* habitant de Chantemerle, fils d'autre *Pons* & petit fils de *Bermond* pour les Fiefs qu'il avoit dans sa Seigneurie de Valaurie, par Acte passé devant Bertrand Giraud Notaire à la Garde & proche l'Eglise de S. Michel de ce lieu le 9 Mars 1335. Il fut fiancé, sous l'autorité de son pere & de son ayeul le 25 Janvier 1280, avec Constance de *Poitiers* fille d'*Aimar* III. du Nom Comte de Valentinois & de Marguerite de *Geneve*, & prit une seconde alliance avec Esthienete de *Baux* fille de Raimond Prince d'Orange & de Béatrix de *Géneve* Dame de Mirebel.

Ses enfans furent ; sçavoir du premier Mariage,

1. Lambert Adhémar qui continua la postérité.

2. Aimar Adhémar Archidiacre de Reims & Prieur de S. Pierre du Palais près Châteauneuf du Rhône, fut élu Evêque de Metz en 1327. Il fit la guerre l'année suivante à *Raoul* Duc de Lorraine & acquit par la voye des Armes des Terres considérables a son Eglise. Il fit un Traité avec ce Prince en 1343. Cependant la Paix ne fut pas longue ; en 1348 ayant repris les Armes & son Armée s'étant présentée devant Château-Salins pour en faire le Siége, Pierre du *Châtellet* Gouverneur de la Place & Lieutenant Général des Troupes de Marie de *Blois* Duchesse de Lorraine ne lui dona pas le tems de faire ses dispositions. Il l'attaqua & après un Combat opiniâtre il força les Gens de l'Evêque à abandoner leur entreprise. Il fut convenu d'une tréve la même année, & pendant qu'elle duroit, l'Evêque mit entre les mains de Pierre du *Châtellet* & de trois autres Seigneurs son Château de Beaurepaire. Il fit rétablir les Batimens de son Eglise Cathédrale & reçut avec beaucoup de magnificence dans son Palais Episcopal l'Empereur *Charles IV.* qui y publia la fameuse Bulle d'or en 1356.* Il mourut à Metz le 12 Mai 1361 & fut in-

* Edit ou Constitution Impériale apellée *Bulle d'or*, parce qu'elle est scellée d'un seau d'or rond en forme de boule, attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel est represente d'un côte l'Empereur assis sur son trône & de l'autre le Capitole. Cette Bulle fut comencée à Nuremberg dans la Diette qui y fut tenue le 10 Janvier 1356. Elle ne contenoit d'abord que vingt-trois Articles, mais dans autre Diette assemblée à Metz le jour de Noel de la même année, suivant notre maniere de compter, on y en ajouta sept autres. Tous ces Articles regardent la forme & la cerémonie de l'Election des Empereurs, la

humé dans sa Cathédrale en la Chapelle des Evêques.

3. Gaucher Adhémar Coseigneur de Monteil obtint de l'Empereur *Charles IV.* par Lettres du 21 Décembre 1346 le Privilége de faire battre Monoye d'or & d'argent à son coin dans toutes ses Terres, & la confirmation de toutes les prérogatives dont ses Ancêtres avoient joui. Il reçut en qualité de Baron de la Garde l'Homage de Pons *Raimond* de Chantemerle, pour un Fief à la Combe-du Flesc & autres biens situés à Valaurie, par Acte passé devant Pierre Guibert Notaire à Monteil le 10 Avril 1352. Il épousa par Contrat du 12 Mars 1337, Jeane d'*Aspremont* fille de Godefroy Comte d'Aspremont en Lorraine dont il n'eut point d'enfans, & fit son Testament le 9 Novembre 1360 en faveur d'Hugues *Adhémar* son neveu. *Jean* Bâtard de la *Garde*, Ecuyer de son pere en 1347.*

X. ASPREMONT. De gueules à la croix d'argent.

4. Mabile fut mariée avec Rambauld Seigneur de *Méoillon* & dona quitance de sa dot en 1334.

5. Eleonor héritiere de sa sœur qui lui dona Méoillon, épousa 1°. Pierre de *Barres* dans la Marche ; 2°. Pierre de la *Chaux*. Elle obligea son second mari & ses enfans de porter le nom de *Méoillon*.

Du second Mariage,

6. Hugonet Adhémar Seigneur de la Garde épousa Rossoline d'*Agoult* fille de Raimond Baron de la Vallée de Sault au Diocèse de Carpentras & de Leonore de *Baux*. Il n'en eut point d'enfans & fit donation de ses biens à Gaucher *Adhémar* son frere le 17 Avril 1350.

X. AGOULT. Come cy-devant.

7. Amedée Adhémar mourut en bas âge.

8. Eleonor fut mariée avec Jean de *Montluel* en Bresse.

9. Mabile épousa Giraud Seigneur de *Crussol* en Vivarez.

10. Beatrix femme de Guillaume de *Crussol* frere du précédent.

nombre, les fonctions & les droits des Electeurs & tout ce qui concerne le Gouvernement général de l'Empire d'Allemagne. Cette Bulle au reste a toujours été regardée come une Loi sacrée & inviolable par les Chefs & les Membres de l'Empire pendant très long-tems, mais comme tout s'use, les Empereurs de la Maison d'*Autriche* s'en sont souvent écartés. (Voyez ce qu'en a dit *Heiss*, Histoire de l'Empire, Liv. II. Regne de Charles de *Luxembourg* IV. du Nom, Auteur de la Bulle d'or.)

* Voyez l'article de *Rippert-d'Alauzier* Tome III. de cet Ouvrage pag. 34. où vous trouverez bien des choses sur les Barons de la *Garde*, que j'ai cru inutile de repéter ici.

11. Catherine mourut jeune & sans alliance.

X. GAUCELIN. Lambert Adhémar Coseigneur de Monteil, Seigneur de Vers & de Montfroc, & depuis de la Garde obtint du Dauphin *Humbert II.* par Acte passé au Buix le 11 Juillet 1337, en présence de Lambert *Adhémar* Seigneur de la Chaux & de plusieurs autres Seigneurs, les Fiefs de Vers, du Revest-d'Albion, de Montfroc & de Curel. Il fut marié le 12 Avril 1325 avec Douce *Gaucelin* fille de N.... Seigneur de Graveson, dont il eut plusieurs enfans qu'il nome dans son Testament du 9 Novembre 1360.

1. Hugues Adhémar qui suit.
2. Louis Adhémar mort à l'âge de quatorze ans.
3. Raimond Adhémar Prieur de l'Eglise Cathédrale de Metz, quita cette dignité & se maria avec Faucone *Roux*, veuve de Guy de *Morges*, Seigneur de Rosans, laquelle dona quitance de sa dot à Guillaume de *Morges* Seigneur de l'Espine neveu & héritier de *Guy* dont elle n'avoit point eu d'enfans, le 2 Septembre 1389. Elle étoit fille de Martin *Roux* ou *Ruffi* du Bourg de Moirene en Dauphiné. Gaucher *Adhémar* Seigneur de St. Gervais, né de cette alliance, fut appellé conjointement avec son pere, à la succession de Raimond *Pelet* Seigneur de la Vérune près de Montpellier leur cousin. Il dona par Acte passé devant Henri Valenti Notaire à Vaureas au Comté-Venaissin en 1392, une maison qu'il avoit dans cette Ville aux Cordeliers Conventuels dont l'Eglise & les Bâtimens avoient été détruits par les Troupes de Raimond *Roger* Vicomte de Turenne, lorsqu'il faisoit la Guerre dans le Venaissin. Je ne sçais avec qui, ni quand Gaucher *Adhémar* fut marié ; mais il eut un fils nomé *Raibaud* ou *Baudon* qui fut après lui Seigneur de St. Gervais, & qui épousa Béatrix de *Vaesc* fille de Guillaume Seigneur d'Espeluche & de Catherine Bâtarde de Louis de *Poitiers* Comte de Valentinois, dont il eut deux filles ; 1°. Blanche *Adhémar* Dame de St. Gervais mariée avec Aimar d'*Urre-Berlion*, Seigneur d'Ourches & de la Sabliere. 2°. Catherine *Adhémar* qui épousa en 1492, Antoine de *Clermont* Baron de Montoison.

B. Seigneurs de St Gervais. XI. ROUX. XII. XIII. VAESC. Palle d'argent & d'azur au chef d'or. XIV.

4. Lambert Adhémar marié avec Isoarde de *Baux* transigea avec ses freres le 26 Mai 1377, & mourut sans enfans après

XI. BAUX. Come cydevant.

après avoir disposé de ses Biens en faveur de Raimond *Adhémar* son frere.

5. Marguerite femme de Giraud *Amic* (Sabran) Seigneur de Châteauneuf au Comté-Venaissin, fit son Testament le 26 Septembre 1387.

6. Catherine épousa en 1366, Guillaume *Roger* Comte de Beaufort & d'Alais, dont elle fit faire l'Inventaire étant veuve le 24 Juillet 1383.

7-8. Eleonor & Alixéne furent Religieuses.

Jean & *Sibile* Bâtards de la *Garde*.

Hugues Adhémar IVe. du Nom, Seigneur de la Garde, Coseigneur de Monteil, &c. transigea le 12 Mars 1340, avec Hugues *Aimeri* Evêque de Trois-Châteaux, sur les droits de Péage, d'Entrée, &c qu'ils avoient dans leurs Terres, & fut marié le 26 Octobre 1349, avec Mabile du *Puy* fille de Raset Seigneur de Montbrun & de Marguerite de *Montauban*, dont il eut XI. DU PUY. Come cy-devant.

1. Lambert Adhémar qui fut desbérité par son pere à cause de ses débauches & des mauvais traitemens qu'il lui avoit faits. Il s'empara à main armée de la Garde, de Monteil, & de la Chaux. Je n'ai pû sçavoir les suites de ces violences ; mais il jouissoit tranquilement de ces Terres en 1371, soit que son pere fut mort, soit qu'il les lui eut cédées, puisque le 9 Juillet de la même année, il rendit Homage pour la Ville de Monteil au Pape *Gregoire XI.* en présence de cinq Cardinaux & d'Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois, Recteur du Comté-Venaissin pour l'Eglise Romaine. Il étoit Viguier de Marseille en 1394. Le Roi *Charles VI.* lui écrivit de Paris le 7 Juin 1401, dans des termes très-forts, de même qu'aux Sires de *Grignan* & de *Sault*, pour leur défendre de ne rien attenter sur le Venaissin, ni contre les Cardinaux, sous peine de punition exemplaire, & d'encourir son indignation. Il épousa le 26 Octobre 1375, Constance de *Trian* fille de Louis Vicomte de Tallard, neveu du Pape *Jean XXII.* & de Mabile d'*Agoult* sa seconde femme, dont il n'eut qu'une fille Dauphine *Adhemar* qui mourut avant lui : ce qui lui dona occasion de disposer de ses Biens en faveur de Guyot *Adhemar* Baron d'Aps son parent, par son Testament du 17 Décembre de l'an 1404. XII. TRIAN.

2. Louis Adhémar continua la postérité.

3. Hugues Adhémar. 4. Gaucher Adhémar. 5. Baudouin Adhémar. 6. Mabile Adhémar dont j'ignore la destinée. 7. Aimar Adhémar qui mourut en bas âge.

XII. GLANDEVEZ. Fascé d'or & de gueules.

Louis Adhémar Seigneur des Paréries de Monteil & de Savasse, dans lesquelles il fut rétabli par Louis de *Poitiers* Comte de Valentinois, le 17 Septembre 1422. Il eut de grands diférends avec ses freres & sœurs après la mort de *Lambert* Seigneur de la Garde leur frere aîné arrivée peu avant le 22 Avril 1424, & s'accomoda avec eux par la médiation du Comte de Valentinois qui les fit transiger le 23 Juin 1432. Il avoit été marié dès le 1 Avril 1406, avec Dauphine de *Glandevez* fille d'Isnard surnomé le Grand, Seigneur de Glandevez, de Cuers & de Porrieres en Provence & d'Audis d'*Anduze-de la Voute*. Il eut de cette femme, laquelle fit un Codicile dans le Château de la Garde le 9 Février 1434.

1. Hugues Adhémar qui suit.

2. Isnard Adhémar à qui son pere fit une donation le 2 Avril 1426.

3. Marguerite épousa par Contrat passé au Château de la Garde le 22 Avril 1434 Bertholdo de *Baschi* Seigneur du Castelar, de Thoard, de Barras & de St. Estéve en Provence, sortis des anciens Seigneurs de Boschi en Ombrie où il possédoit lui-même une partie de la Seigneurie de Vitozzo. C'est de lui que descend la Maison de *Baschi* en Provence & dans le Bas-Languedoc illustrée par plusieurs Seigneurs d'un mérite distingué dans les Armes; mais celui qui l'honore davantage dans notre siécle, c'est Charles de *Baschi* Marquis d'Aubais & Baron du Caila au Diocèse de Nimes, si conu dans le monde par l'étendue de ses connoissances & par son zéle infatigable pour le progrès des Sciences & des Lettres.

4. Françoise fut mariée deux fois; 1°. avec André du *Puy* Citoyen de Carpentras; 2°. avec Galeas de *Saluffe* habitant au Bourg de Malaucéne dans le Comté-Venaissin.

5-6. Billette & Laure dont je n'ai trouvé que les noms.

7-8-9. Perrade, Dauphine & Louise qui donerent leurs Biens à Antoine, Pierre & Thadée de *Baschi* leurs neveux par leurs Testamens du 28 Mars 1443. & du 5 Mars 1448.

XIII. AGOULT. Come cy-devant.

Hugues Adhémar V^e. du nom dit *Gonon*, Baron de la Garde, Seigneur de la Chaux, &c. Coseigneur de Monteil fut marié par Contrat du 17 Septembre 1422, avec Catherine d'*Agoult* fille de Raimond Seigneur de Mison & de Louise de *Glandevez*, dont il eut

1. Charles Adhémar qui suit.
2. Jeane qui épousa le 31 Décembre 1456, Thibaud de *Beziers* Seigneur de Vénéjan en Languedoc.
3. Louise qui fut mariée le 9 Juillet 1461, avec Barthelemi *Marquis* de la Ville d'Arles.

XIV. ROMIEUX. D'or à la gibeciere d'azur garnie & frangée de gueules & chargée en cœur d'une coquille d'argent.

Charles Adhémar Baron de la Garde & de la Chaux, Viguier d'Arles, fut marié dans cette ville avec Marguerite de *Romieux* fille d'Etiene Seigneur de Maillane & de Catherine de *Montaynard*. Il paroît par des Homages & des reconoissances rendues à Marguerite de *Romieux* qu'elle étoit veuve & qu'elle jouissoit de la Terre de Rac dépendante de la Garde que son mari lui avoit sans doute donée en Douaire, au mois de Novembre de l'an 1496. Leurs enfans furent

1. Christophe Adhémar qui suit.
2. Jean Adhémar Religieux de St. Antoine.
3. Estiene Adhémar Chanoine de Viviers & depuis Religieux du même Ordre que son frere.
4. Anne épousa 1°. Philipe de *Robiac* de la Ville de Crest. 2°. en 1505 Antoine *Boche* Seigneur de Vers de la Ville d'Arles.
5. Marthe fut mariée le 9 Septembre 1476, avec Thomas de *Beziers* Seigneur de Vénéjan.
6. Jeane Abesse de St. Césaire d'Arles en 1501 mourut le 11 Janvier 1521.

7-8 Marguerite & Antoinette Religieuses à la même Abbaye.

Pierre Bâtard de la Garde légitimé par Lettres du 27 Janvier 1474.

XV. 1°. MONTCHENU. De gueules à la bande engrêlée d'or. 2°. LA BOISSIERE.

Christophe Adhémar Baron de la Garde, &c. assista au serment que Guillaume *Adhémar* Evêque de St. Paul prêta pour la conservation des Privileges de cette Ville en 1482. Il épousa, 1°. le 10 Février 1481, Nicole de *Montchenu* autorisée par Jean de *Montchenu* Evêque de Viviers & par Amedée & Lancelot de *Montchenu* ses freres. Elle étoit fille de Phil-

bert Seigneur de Montchenu en Auvergne & de Bonne de *Riviere*. 2°. Avec Louise de la *Boissiere*.

Il eut du premier Mariage,

XVI. QUIQUERAN. Ecartelé emmanché d'or & d'azur de l'un en l'autre.

1. Jean Adhémar Baron de la Garde qui fut marié le 22 Juin 1511, avec Anne *Quiqueran* fille de Gaucher Seigneur de Beaujeu en Provence & de Louise de *Castellane*. Il fit son Testament en 1513, & mourut à Paris sans enfans.

2. Louis Adhémar Baron de la Garde après son frere fut Gouverneur du Château de Roda au Royaume de Naples. il fut tué par des Suisses dans les Guerres de *François I.*

XVI. ODOARD. De gueules à trois molettes d'or & un chef de même chargé d'un lion passant de sable.

3. Antoine Adhémar Seigneur d'Aygalaies devint Baron de la Garde, Seigneur de la Chaux, de Rac, &c par la mort de ses freres & fut marié par Contrat du 30 Novembre 1525, avec Géneviève *Odoard* fille d'Arnauld Seigneur de Barcelone & de Montboucher au Valentinois, & de Joane d'*Hostun* dont il n'eut point d'enfans. Michel de *Beaumont* qui tenoit en sa Mouvance les Terres de Rossas, de Valaurie, de S. Michel & de Barret du chef de sa femme Bonne d'*Uzès*, reçut l'Homage de Louis *Raimond*, de Chantemerle, pour des Fiefs assis dans le Mandement de Valaurie par deux Actes passés devant Louis N..... Notaire de Villedieu en Vivarez & Gaspar Faure Notaire de Donzére en Dauphiné les 6 Octobre 1526 & 28 Janvier 1527. Il fit son Testament dans la Ville de Gap le 10 Octobre 1527, à la veille de passer les Monts pour aller servir le Roi *François I.* dans le Milanez, où il fut tué bientôt après comandant une légion. Géneviève *Odoard* sa femme qu'il avoit fait son heritiere, céda avec Thomas *Adhemar* son beaufrere les Seigneuries de la Garde, de Montélimard, la Chaux, Savasse, &c. à Louis *Adhemar* Baron de Grignan qui en dona la Garde au Capitaine *Poulain* le 23 Juillet 1543, & contre lequel Géneviève *Odoard* plaidoit en Cassation & demandoit à être réintégrée dans cette Baronie en 1567.

Antoine Adhémar eut de Catherine *Viager* du lieu de la Garde sa Maitresse, cinq enfans naturels ausquels il fit des legs par son Testament; 1. *Jacques*. 2. *Guillaume*. 3. *Nicole*. 4. *Claudine*. 5. & *Duénone*, dont j'ignore la destinée.

4. Thomas Adhémar Protonotaire Apostolique Prieur de

Notre-Dame du Val-des Nimphes près de la Garde & de S. Martin-de Miseré près de Grenoble.

5. Charles Adhémar destiné par son pere à l'Ordre de S. Jean-de Jérusalem, mourut à l'âge de dix ans.

6. Gabrielle épousa le 30 Janvier 1509, Robert *Arbalestrier* Seigneur de Beaufort en Dauphiné.

7. Louise morte sans alliance.

Du second Mariage,

8. Talabard Adhémar Seigneur de Rac, mourut aussi sans alliance.

C.

Derniers Seigneurs de *Rochemaure*, éteints.

GIraud *Adhémar* quatriéme fils de *Lambert II.* du Nom Seigneur de la Garde, Coseigneur de Monteil & de Meraude *Adhémar* Dame de Rochemaure en Vivarez, succéda aux Biens des anciens Seigneurs de *Rochemaure* par la cession qui lui en fut faite par un Codicile de Guigues *Adhémar* Grand-Maître de la Milice du Temple son frere du 28 Juillet 1296, quoique celui-ci en eut déja disposé en faveur d'*Hugues* son autre frere & de ses enfans; mais *Giraud* ayant transigé avec eux, il eut la Seigneurie de Rochemaure & partie de celles de Monteil & de la Garde. Il fut caution de l'acomodement fait par le Roi *Philipe-le Bel* le 25 Janvier 1285, entre *Robert II.* Duc de Bourgogne & Humbert Sire de la Tour-du Pin, Dauphin de Viennois, qui fut souscrit par plusieurs Seigneurs du Dauphiné Aimar de *Poitiers*, Josseran de S. *Didier* Chevaliers, Roger Seigneur de *Clérieu*, Eudes Sire de *Tournon* & Josseran de *S. Didier* Damoiseaux. Le Mardi avant la Toussaint de l'an 1296, il reçut l'Homage d'Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois pour la Parérie de Sauzet. Et par Acte passé dans le Verger de Guillaume de *Banas* près de la Ville de Monteil, le Mardi des Rogations de l'an 1300, il céda en présence & sous l'autorité de l'Archevêque de Vienne & de l'Evêque de Viviers le Fief de la Tour-du Vec, VIII.

re & soixante livres de Rente sur son Péage de Rochemaure ; en compensation de soixante-dix mille sols qu'il devoit à Guillaume de *Donzere* pour reste du prix de la Terre du Theil en Vivarez que celui-ci lui avoit vendue ; ce qui fut ratifié par l'Evêque de Valence. Il servoit parmi les Chevaliers de la Sénêchaussée de Beaucaire dans *l'Ost* de Flandre avec vingt Home-d'Armes & cinq cent Sergens-à pied en 1304, & convint par Acte du 9 Juin 1308, avec ses neveux d'une substitution masculine qu'il confirma par son Testament du 3 Novembre 1310. *Artaude* N......, sa femme le rendit pere de plusieurs enfans,

1. Giraud Adhémar qui suit.
2. Hugues Adhémar élu Evêque de S. Paul-trois Châteaux le 10 Septembre 1328, mourut en 1340.
3. Guigonet Adhémar dont j'ignore la destinée.
4. Guillaume Adhémar céda au Pape *Benoît XII.* la troisiéme partie de la Ville de Monteil pour une somme d'argent en 1335 ou 1340.
5. Mabile dont j'ignore la destinée.
6. Maragde qui épousa Jourdain d'*Urre*.

IX. POITIERS. D'azur à six bezans d'argent & un chef d'or brisé à droite d'une étoile de gueules.

Giraud Adhémar II. du Nom Seigneur de Rochemaure & Coseigneur de Monteil fut marié selon *Allard* par Contrat du 17 Février 1368, avec Alix de *Poitiers* fille de Guillaume Seigneur de Chanene, & de Lucie Dame de *Beaudiner*. Il fit deux Testamens ; le premier est du 8 May 1346, & le second du 9 May 1363. Ses enfans furent

1. Giraud Adhémar qui suit.
2. Amedée Adhémar Abbé de S. Michel & Evêque de Grasse en 1363. Toutes ces dattes font voir qu'*Allard* se trompe, ou qu'Alix de *Poitiers* ne fut que la seconde femme de Giraud *Adhémar*.
3. Louis Adhémar Seigneur de Rochemaure après son neveu.
4. Aimar Adhémar Seigneur de Rochemaure après son frere, fit son Testament le 7 Septembre 1378, & fut pere de Philipon Adhémar mort à l'âge de quinze ans.
5. Guigues Adhémar hérita de son frere *Louis*, & fit son Testament le 11 Septembre 1374.

6. Tiburge fut mariée le 9 May 1333, avec Raimond de *Laudun* Seigneur de Montfaucon.

7. Marguerite épousa 1°. Liotaud de *Solignac*, Seigneur de Solignac, Aune, Laurol, les Chambons, la Chapelle, Coseigneur de Ste Agréve, Servissas, la Baume & la Crotte, qui fit son Testament le 14 Septembre 1357. 2°. Odilon-Guérin de *Châteauneuf* Seigneur du Tournel qu'elle fit son héritier par son Testament du neuviéme May 1363.

8. Paule, ou Polie qui fut Religieuse à l'Abbaye de Bonlieu-lez Marsane.

Giraud Adhémar IIIe. du Nom Seigneur de Rochemaure & en partie de Monteil, fut marié avec Taffette de *Baux* fille de Guillaume Seigneur de Puyricard & de Béatrix d'*Anduze-de la Voute*. *Taffette* étant veuve & ayant le Gouvernement de son fils convint avec les Députés du Pape *Innocent VI*. de relever dans la suite de la Chambre Apostolique séante à Carpentras pour la Seigneurie de Monteil, à condition qu'on lui compteroit le lendemain la somme de 1000 florins d'or, ce qui ayant été exécuté par le Trésorier du Comté-Venaissin, elle rendit homage-Lige au S. Siége pour une partie de cette Ville le 17 Juin 1360. X. BAUX. Come cy-devant.

1. Giraud Adhémar Seigneur de Rochemaure & Coseigneur de Monteil succéda à son pere au mois de Juin 1355, & mourut sans alliance. XI.

2. Sibile fut mariée 1°. avec Louis d'*Anduze* Seigneur de la Voute. 2°. Le 15 Octobre 1366, avec Jean de *Pontevez* Seigneur de Bargéme qui fit son Testament le 7 Mars 1410.

D.

Anciens Seigneurs de *Rochemaure*, éteints.

GIraud Adhémar deuxiéme fils de *Giraudet* Seigneur de la Garde & de la Chaux, Coseigneur de Monteil & d'Alix de *Polignac*, transigea avec son frere aîné en 1140, & eut en partage la Seigneurie de Rochemaure, le Mandement de IV. PELET. D'argent au chef de sable, l'écu bordé de gueules.

Mirmande, Condillac & une partie de Monteil. Il fut marié avec Tiburge *Pelet*-d'*Alais* qui le rendit pere de

1. Giraud Gdhémar qui suit.
2. Giraude épousa Bermond Seigneur d'*Uzès*.
3. Aimare fut mariée par Traité de l'an 1198, avec Berlion Seigneur de *Moirenc* en Dauphiné.
4. Autre Giraude dont je n'ai trouvé que le nom.
5. Garcende qui fut Religieuse.

V. BELVÉZE. Giraud Adhémar II du nom Seigneur de Rochemaure, Coseigneur de Monteil fit son Testament en 1232, & eut de son épouse Meraude de *Belvéze*, ou de *Beauvoir*

1. Giraud Adhémar qui suit.
2. Guillaume Adhémar Chevalier du Temple.
3. Aimar Adhémar Moine à l'Abbaye de l'Isle-Barbe près de Lion.
4. Laure Religieuse à l'Abbaye de St. Pons-de Géménos au Diocèse de Marseille.
5. Agnès Religieuse à l'Abbaye de Bonlieu près de Marsane.

VI. SABRAN Come cy-devant. Giraud Adhémar IIIe. du Nom à qui son pere céda la Seigneurie de Rochemaure, le Mandement de Mirmande, Condillac, & une partie de Monteil par deux Actes passés dans la Maison des Freres Templiers de Monteil devant Jean Pogési & Isoard Pogési Notaires le 27 Mars de l'an 1200 & le 14 Mars de l'an 1227, reçut l'Homage d'Isoard *Artaud* Seigneur d'Aix pour la moitié de la Seigneurie de Sauzet par Acte passé au Château de Monteil devant Isoard Pogési le 17 Janvier de l'an 1229. Il fut marié avec Tiburge *Amic-de Sabran* dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament en 1261.

VII. NARBONE-PELET. D'argent au chef de sable, l'écu bordé de gueules. 1. Giraud Adhémar IVe. du Nom Seigneur de Rochemaure, &c. fut marié avec Marguerite de *Narbone-Pelet* morte sans enfans le 30 Mai 1272 & fille d'Aimeri IVe. du du Nom Vicomte de Narbone, Seigneur de St. Gervais & de Nébousan & de Marguerite de *Montmorency* Dame de Poissy & de Meulan sa seconde femme. Il dona ses Biens le 10 Mai 1272 à son frere *Giraudet* auquel il substitua les enfans de Guillaume de *Tournon* son neveu. Il vivoit encore en 1277, & fut témoin le 6 de Mai de cette année au Codicile qu'Aimar de Poitiers Comte de Valentinois fit dans le Château de Rochemaure

Rochemaure en faveur d'autre Vimar de *Poitiers* son fils.

2. Giraudet Adhémar Seigneur de Rochemaure, Cosei-gneur de Monteil, &c. vendit la Terre de Condillac à l'Evêque de Valence par Acte passé devant Michel Cortézi Notaire de Monteil le 12 Juin 1323, & fut marié suivant *Allard* avec Dragonette de *Montdragon* qu'il dit être veuve de Bertrand de *Baux* Comté d'Avellin & Seigneur de Pertuis. Il dona ses Biens à Guigues *Adhemar* son neveu fils de sa sœur *Meraude*.

VII. MONTDRAGON. De gueules au dragon monstrueux d'or posé sur une de ses griffes & de l'autre se tenant la barbe terminée en serpens qui se rongent le dos, les griffes & la queue de même.

3. Guigonet Adhémar mourut en bas âge.

4-5. Guillaume & Aimar Adhémar furent Religieux de l'Ordre de St. François.

6. Meraude épousa Lambert *Adhémar* Seigneur de la Garde.

7. Aimare fut mariée avec Guillaume Seigneur de *Tournon*.

8. Ronsoline épousa Guillaume *Amic-de Sabran* Seigneur de Châteauneuf au Comté-Venaissin.

9. Giraudette mariée en 1279, avec François *Alleman* Seigneur d'Uriage en Dauphiné.

10-11-12. Tiburge. Agnès. & Laurette furent Religieuses

E.

Seigneurs de *Lombers* en Albigeois éteints.

Hugues Adhémar cinquiéme fils de *Guillaume-Hugues*, ou *Giraud-Hugues Adhemar* Seigneur de Monteil, &c. eut en partage par la Transaction passée entre ses neveux le 26 Décembre 1095, la Seigneurie de Lombers en Albigeois & quelques Terres dans le Valentinois & le Diois. On trouve après lui des *Adhemars* dans le Diocèse d'Alby, mais il n'est pas possible d'en établir la filiation. Il vaut donc mieux les doner par ordre Chronologique que de rien hazarder la-dessus. II.

Pierre Adhémar fut présent à un acord passé en 1117, entre *Richard* Archevêque de Narbone & *Hugues* Abbé de S. Paul de cette Ville, & à la concession des Priviléges de l'Ab-

baye d'Aiguesmortes par le Comte de *Toulouse* en 1158. Pons Adhémar fut Témoin à l'acord passé entre *Berenger-Raimond* Comte de Provence & *Guillaume VI.* Seigneur de Montpellier au sujet du Comté de Melgueil & du prix des Monoyes qui devoient y avoir cours en 1135. Raimond & Guillaume *Adhemar* ses enfans vendent par Contrat du mois de Juillet 1138, à *Raimond-Trencavel* Vicomte de Beziers les Droits qu'ils avoient sur la Seigneurie de Marcillan consistant en Justice, Pêche & Salines pour 2200 sols Melgoriens.

Isarn *Adhémar* passe un Compromis entre les mains de *Raimond-Trencavel* Vicomte de Beziers sur les Droits qu'il avoit au Château d'Auriac avec les autres Coseigneurs de ce lieu en 1152.

Pons & Raimond *Adhémar* freres firent des libéralités à l'Abbaye de Candels en 1181 & 1192.

Guillaume-Hugues de Monteil souscrivit la Charte par laquelle *Alfonse-Jourdain* Comte de Toulouse prend sous sa protection les enfans de *Bernard-Athon* Vicomte de Beziers en 1130, & fut présent à un acomodement fait la même année entre ce Prince & *Roger* Comte de Foix d'une part, & *Roger*, *Raimond-Trencavel* & *Bernard-Athon* enfans du Vicomte. Raimond *Adhémar* fut caution de Gausbert du *Rieu*, lorsqu'avec les Chevaliers & les Nobles du Vicomté de Carcassone il reconut l'autorité du Vicomte *Bernard-Athon* en 1124.

Auillaume Adhémar, ou de Monteil fut présent à la Donation faite par Raimond *Gaucelin* Seigneur de Lunel à Guillaume Seigneur de *Montpellier* du Domaine de Lausergues que *Guillaume* pere du Seigneur de Montpellier avoit doné autrefois à Roncelin de *Lunel* son pere, au mois d'Août 1152.

Bertrand de Monteil Viguier du Comte de *Toulouse* fut présent à la Concession de plusieurs Priviléges acordés par ce Prince à l'Eglise de Nimes en 1197. Jean de Monteil parmi les Chevaliers qui servirent au Siége de Minerve en Haut-Languedoc sous le Comte Simon de *Montfort*, au mois de Juin 1210. Il autorisa avec les autres Seigneurs de la suite du Comte de *Montfort* la Donation qu'il fit à Raimond de

Cahors, par la médiation de *Bermond* Evêque de Viviers & de Bernard d'*Anduze* Moine de la Mausiade, du Château de Pezenas, &c. dans la Ville de Carcassone le IV. des Ides de Mars de l'an 1211. Mainfroy de *Monteil* fut l'un des garants de la Donation générale faite par *Raimond-Roger* Vicomte de Beziers à *Raimond-Roger* Comte de Foix au cas qu'il mourut sans enfans, au mois de Mars 1201. Au moyen de cette disposition le Comte *de Foix* lui promit de le défendre envers tous & contre tous sous la garantie de plusieurs Seigneurs, parmi lesquels est un Pons *Adhemar*. Amic de *Monteil* l'un des Chevaliers de la suite de *Raimond VII.* qui défendirent la Ville de Toulouse assiégée par Louis de *France* fils du Roi *Philipe-Auguste*. Il eut son poste à la Porte de Montaulieu où se faisoient les plus grands efforts, en Juin 1219. Pierre Adhémar fut présent à l'acord passé entre Bernard d'*Anduze* & Raimond *Pelet* Seigneurs d'Alais sur les contestations qu'ils avoient ensemble pour la préséance, en 1238. Il y avoit eu dès le mois de Septembre de l'an 1223, une Transaction passée sur les Droits de ces Seigneurs entre Pierre *Bermond* & les enfans d'autre Bernard d'*Anduze* alors mineurs, qui fut garantie par plusieurs Chevaliers, & entre autres par Guillaume de *Monteil*. Bernard *Adhemar* d'Alby done en 1225, à B. de *Montlaur* Abbé de Candels les Dixmes qu'il avoit dans la Paroisse de S. Raphaël. Guillaume Adhémar-de Graulhet fit un don à la même Abbaye en 1226.

Raimond Adhémar-de Beyrens transigea avec le même Abbé en 1230.

D'Hugues Adhémar Seigneur de Lombers descendoit un autre Hugues de Monteil, qui rendit Homage aux Comissaires d'*Alfonse* & de *Jeane* Comte & Comtesse de Toulouse, envoyés dans cette Ville par la Reine *Blanche*, le premier Décembre 1249. Il eut pour enfans 1. Lambert de Monteil qui suit. 2. Briande Adhémar Dame de Beyne en Albigeois qui fut mariée deux fois, 1°. avec Lambert de *Thuri* Chevalier * Bourguignon, à qui *Simon* Comte de Montfort avoit doné la

* Cette Maison prenoit son Nom de la Seigneurie de *Thuri* ou *Thurey*, au Diocése & Bailliage de Chalon-sur Saone. Outre ces Seigneurs alliés à la Maison d'*Adhémar*, on trouve encore Amaulri de *Thuri* Sénéchal de Provence en 1247, après lequel vient Jean de *Thuri* Chevalier Templier, & Tresorier du Temple

Seigneurie de Lombers que ce Général avoit aparamment confisquée sur son pere, parcequ'il suivoit le parti du Comte de *Toulouse*. 2°. Avec Guy de *Montfort* Seigneur de la Ferté Alais en Beauce, veuf d'Elvise *Ybelin*, lequel fut tué au Siége de Vareilles au Pays de Foix le 31 Janvier 1228. Elle vivoit encore en 1246, & avoit du premier Mariage N. ... de *Thurs* qui fit donation de la Terre de Lombers à Lambert de Monteil son oncle. Du second Mariage, Guy de *Montfort* II. du Nom mort dans la Terre Sainte vers l'an 1250.

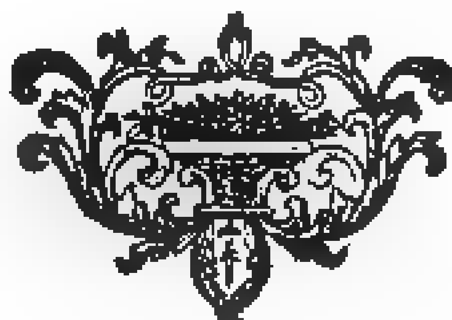
Lambert de Monteil Seigneur de Lombers fut sommé de la part du Roi S. *Louis* par Guillaume de *Cohardon* Sénêchal de Carcassone & de Beziers de se rendre dans la Ville de Carcassone & d'y résider dès le Dimanche des Rameaux 1268, à peine de perdre les biens qu'il tenoit en la Mouvance du Roi. Sur quoi il se présenta & offrit d'obéir aux ordres du Roi lui & *Vacherie* sa fille toutes les fois qu'il seroit mandé pour le Service de la Courone, dont il obtint congé le Dimanche avant la S. Barnabé 1269. Il se trouva avec les autres Barons de la Sénechaussée de Carcassone à l'Assemblée particuliere des Etats de ce Département. Le VIII. des Kalendes d'Aout suivant, il fut Témoin à l'Homage rendu au Comte *Alfonse* de Toulouse & de Venaissin par Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois, à cause de la Seigneurie de Vaureas qu'il avoit acquise depuis peu, & lui servit de caution jusqu'à la concurrence de 2000 liv. Tournois, à Aimargues en Languedoc le Vendredi après la S. Pierre de l'an 1270. Ayant

à Paris, dont les os furent exhumés & brulés come hérétique en 1310. Et depuis celui-ci, on voit 1. Simon de *Thuri* qui suit. 2. Guillaume de *Thuri* Archevêque & Comte de Lion en 1389. 3. Girard de *Thuri* qui funda avec son frere *Guillaume* une Chapelle dans l'Eglise des Cordeliers en Bresse. 4. Gaspar de *Thuri* Comte de Noyers Seigneur de Morillon, Maréchal de Bourgogne, Gouverneur & Sénéchal de Lion, dont la fille Agathe de *Thuri* fut Abbesse de St Pierre de cette Ville en 1380. Simon de *Thuri* Seigneur de Bisan &c. vivant avec Serene de *Rochefort* sa femme en 1349. eut entre autres enfans 1. Pierre de *Thuri* Custode Comte de Lion, Maître des Requêtes du Roi *Charles* VI en 1382, Evêque de Maillezais la même année, créé Cardinal le 12 Juil et 1385, Legat & Gouverneur d'Avignon & du Comté-Venaissin en 1409. mort peu avant 1419. 2. Philipe de *Thuri* Archevêque de Lion. 3. Raimond de *Thuri* Comte & Doyen de la même Eglise. Girard de *Thuri* troisiéme frere de *Simon* fut Seigneur de Noyers, de Morillon & de Sarceau, & marié avec Cleitre de *Collieux*, dont il n'eut qu'une fille qui fut son héritiere & qui epousa Jacques de la *Baume* Grand Maître des Arbalestriers de France, Chevalier de l'Anonciade, &c. Elle se nomoit *Catherine*. Voyez cy-après la *Baume-Montrevel*.

hérité de sa Seigneurie de Lombers par la Donation de son neveu de *Thuri*, & Guy de *Montfort* second du Nom qui y prétendoit, étant mort au-de-là des Mers, il profita de l'absence de Philipe de *Montfort* héritier de *Guy II.* pour demander à la Reine *Blanche* à être reçu à Foi & Homage pour cette Baronie, & fut maintenu en possession par le Roi *S. Louis* à son retour de la Terre-Sainte en 1254. Il fut encore Seigneur du Colombier & en partie de Clansayes qu'il acheta de Bertrand de *Châteauneuf*, & dont il dona les Dixmes à l'Eglise de S. Paul-trois Châteaux en 1233. Il rendit volontairement Homage de la sixiéme partie de cette Terre à Bertrand de *Clansayes* Evèque de S. Paul * le 2 Novembre 1274, étant dans son Château de Lombers, où Durand de *Bosco* le reçut pour l'Evêque, & le fit aprouver par Hugues & Giraud de *Monteil* ses enfans. Ce fut par sa médiation que P. Vicomte de Lautrec & Raimond *Textoris* Abbé de Candels terminerent les différends qui étoient entre eux au sujet du Château de Beyrens le 5 Février 1259. Il eut trois enfans d'une alliance inconue jusqu'ici; sçavoir 1. Giraud de *Monteil* qui aprouva l'Homage de son pere pour la Terre de Clansayes & qui mourut avant lui. 2. Hugues de Monteil qui suit. 3. Vacherie de Monteil mariée 1°. avec Pierre Vicomte de *Lautrec*. 2°. avec *Jourdain* Seigneur de l'Isle IVe. du Nom Vicomte de Gimoez veuf de Faydide de *Casaubon*. Elle mourut sans enfans. Hugues de Monteil Baron de Lombers, Seigneur du

* Le P. Anselme *Boyer*, Dominicain Réformé Auteur d'une petite Histoire de l'Eglise de St Paul, & aprés lui les PP. Bénédictins dans leur nouveau *Gallia-Christiana*, disent que Bertrand de *Clansayes* etoit fils d'un Lambert *Adhemar*, Seigneur de la Terre de ce nom & qu'il fut oncle de Giraud *Adhemar* Général de l'Ordre de St Dominique, & depuis créé Cardinal par le Pape *Clemens* VI. son parent, mais il y a aparence qu'ils ont confondu ce pretendu Général des Dominicains avec Giraud de *la Garde*, ou de *Daumar* Limousin, qui fut en effet créé Cardinal par *Clemens* VI. son Compatriote en 1342, il est certain qu'on ne trouve aucun Giraud *Adhemar* Général des FF. Prêcheurs ni Cardinal. Il n'en est pas dit un mot dans les Vies des Papes par le savant *Baluze*, ni dans l'Histoire des Cardinaux François. Bertrand de *Clansayes* fut élu Evêque de St Paul avant 1252 & vivoit encore en 1274, suivant l'homage cité plus haut, & un autre qui lui fut rendu par Raimond de *Baux* Prince d'Orange pour les Châteaux de Bouschet & de Bouton, excepté le Fief de Montanés relevant du Pape. (*Baluze* Tome I. Colone 245. 852. 986.)

Colombier & Coseigneur de Clansayes héritier de son pere eut Procès pour la Baronie de Lombers avec Jean de *Montfort* & ses sœurs, petits-fils de *Philipe* mort dans la Palestine où il s'étoit établi, vers l'an 1273. Roncelin de *Montauban* lui dona après 1274, la Baronie de Montauban en Dauphiné qu'il remit en 1302 au Dauphin *Humbert I.* lequel la dona depuis en partage à son fils *Guy* Dauphin mort au Château de Causans en 1317. Il se présenta à l'Assemblée des Barons de la Sénéchaussée de Carcassone que le Roi *Philipe le Bel* avoit convoquée à Montpellier le 25 Juillet 1303 pour *aviser* à l'affaire du Pape *Boniface VIII.* Il étoit mort en 1307, & n'avoit qu'une fille nomée *Marguerite* qui fut mariée en 1309, avec Guy de *Cominges* qu'elle fit son héritier quoiqu'elle n'en eut point d'enfans, & mourut en 1313. Il est incertain si Pierre *Adhémar* Seigneur d'Escauts habitant à l'Isle en Albigeois marié avec Anne *Rigaud* étoit de cette Maison. Il fut reconu Noble par Jugement du Sieur de Bezons Intendant en Languedoc le 13 Janvier 1670. Ses trois enfans Jean, Joseph & Ambroise *Adhemar* employés dans le Testament de leur pere du 12 Mars 1683, furent aussi maintenus dans la qualité de Noble par le Sieur de la Moignon Intendant de la même Province le 25 Juillet 1700, étant alors au Service du Roi.



Maison de MONTEIL, établie dans le Valentinois, & ensuite en Vivarez.



D'azur au griffon d'argent becqué, onglé & lampassé de gueules.

JE placerai ici la Maison de MONTEIL, dite en Latin de *Montilio*, qui ne peut être sortie que de la Maison d'ADHÉMAR ou le surnom de *Monteil* doit être regardé come un nom propre à cause de la Ville de *Montelimard* qu'elle a possedé de toute ancieneté. Nous avons vû ci-devant pages 19 & 57 qu'en vertu du partage fait en 1095, Hugues de *Monteil* Tige des Seigneurs de Lombers eut dans son lot des Terres dans le Valentinois & que ses Descendans, parmi lesquels on en voit plusieurs només *Pons*, porterent presque toujours le surnom de *Monteil*. On trouve dès le XIIIe. siécle un Pons de *Monteil* Capitaine ou Gouverneur de Cervie* I. Degré.
dans le même Canton; c'est-à-dire, dans le Valentinois au voisinage de Montélimard; mais dont nous ne pouvons conoître les Auteurs immédiats faute de titres. Sa posterité a même résidé pendant plusieurs siécles tantôt dans ce même lieu de Cervie, tantôt dans le Mandement d'Auzon, où dans le Bourg de St Vallier, & y a possedé des Fiefs & une grande quantité de Censives qui avoient sans doute formé l'appanage de Pons de *Monteil* ou de ses Auteurs. Il assista, come témoin, avec Jean *Lunelli*, Silvion Seigneur de *Herasio*, Guillaume de *Vaesc*, & plusieurs autres Seigneurs à une Transaction passée sous le scel du Dauphin de Viennois devant Aicard de Génas Notaire Impérial le IX. des Kalendes d'Aout 1287, entre Gérenton Seigneur de *St Romain*, & Pierre & Josseran de la *Mastre* Seigneurs de la Bâtie. Vient après
lui un Rolland de *Monteil* Damoiseau de Cervie qui étoit II.
aparemment son frere ou son fils. Il fit son Testament devant Pierre de Beaudiner Notaire du Dauphin le 31 d'Août 1312, par lequel, après avoir fait des legs aux Eglises & aux Hôpitaux de la Mure, de Herome, de St Alban & de Cervie,

* C'est aujourd'hui *Serve*, Baronie sur le bord du Rhone.

il ordone des sommes d'argent à *Briande* & à *Gaye* ses filles voulant que celle-ci entre en Religion ; recomande ses biens à *Arnaude* sa femme & institue son héritier Raimond de *Monteil* son fils : exécuteurs de ses dernieres volontés, Raimond de *Vrana* Chevalier, & Pons d'*Auteville* Damoiseau ses amis.

Raimond de Monteil eut de sa femme Gayette de *Monteil Adhemar*

III. MONTEIL-ADHEMAR. D'or à trois bandes d'azur.

Rolland de Monteil II. du nom héritier de sa mere qui fut marié par Contrat passé à St Vallier devant François Barbarini Notaire Impérial le 26 Janvier 1375 avec Marguerite Dame du *Port-St Vallier*. Ce Contrat fut passé en présence

IV. DU PORT.

de Faulcon *Archimvaudi* & de Pons d'*Yseran* Chevaliers, de Guichard *Signardi*, de François *Jussani*, de Parpaillon de la *Cham* (de Calma) Damoiseaux &c.

Il eut de cette alliance Pons de *Monteil* II. du nom qu'il

V. CURSON.

maria par Contrat passé à Crozes devant Jean Cayroti Notaire Royal le 14 Juillet 1401, avec Françoise de *Curson* fille d'Aimar Seigneur de Curson au Diocèse de Vienne & de Romanette *Balbi* laquelle étoit fille de Bérengon *Balbi* de Montélimard & d'Alix *Faure*. Leurs enfans furent *Jean*, *Thomas*, *Antoine* qui continua la posterité, *André*, *Claude*, *Marguerite*, *Marie* & *Guicharde*. Celle-ci épousa par Contrat passé au Château du Port-St Vallier devant Jean Sanracenis Notaire Royal & de l'Officialité de Vienne le 3 Juillet 1438, Jean *Alleman*, de la Riviere au Mandement d'Auzon. On remarque parmi les Parens qui furent présens au Contrat, Ponchon de *Monteil* dit de *Coursas*, Louis *Adhemar*, &c. Jean *Alleman* transigea sur la dot de sa femme, qui avoit été de 250 florins d'or, avec Antoine de *Monteil* son beaufrere qui lui céda une maison au Port d'Auzon valant 15 écus d'or de revenu par Acte passé devant Fréderic de Rosieres Notaire de Toul établi à St Vallier le 9 May 1445.

Antoine de Monteil Seigneur du Port St Vallier & du Port

VI. JAY-DE FAVET.

d'Auzon, fut marié avec Peironette *Jay* dite de *Favet* à qui Pierre son frere dona tous les droits qu'il avoit indivis avec elle dans la Terre de Janhissieu en Dauphiné du chef d'Estienette *Valier* leur mere par Acte passé devant Jacques du Bousquet Notaire dit *Aulanche* le 2 Septembre 1469. Le Roi *Louis XI*. pour marquer la satisfaction qu'il avoit des services

d'Antoine de *Monteil* Seigneur du Port lui fit don du revenu du Bailliage & du Greffe de Boucieu en Vivarez dont la Seigneurie devint par là indivise & en paréage entre le Roi, Jacques Sire de *Tournon* & Antoine de *Monteil* par Lettres de 1476, ce qui fut confirmé par le Roi *Charles VIII*, en faveur de Matthieu de *Monteil* son fils en 1483.

Celui-ci eut une sœur nomée *Catherine* qui eut en dot le Fief de la Riviere au Mandement d'Auzon & deux cens écus d'or & qui fut mariée avec Henri de la *Bastide* dont la fille Marie de la *Bastide* & Louis de *Bayas* son mari transigerent sur cette dot avec Louise de *Scey* veuve de Matthieu de *Monteil* tutrice de Joachim de *Monteil* son fils, devant Jean Crottier & Antoine Gautier Notaires le 15 Octobre 1504. *Matthieu* transigea avec Jacques & Eloy de *Monteil* ses freres sur leurs droits paternels & maternels, & au moyen des avances qu'il leur avoit faites pour les soutenir dans le service du Roi, tant en chevaux, équipages de guerre qu'en argent, ceux-ci lui abandonent leurs prétentions par acte passé devant Jean Bronderi Notaire à St Vallier & en présence d'Augier de la *Bastide* Chevalier & de Pierre de *Monteil* Chanoine de St Ruf. Et en conséquence de cet accord ils lui donerent quittance devant Thibaud Textoris Notaire de St Vallier le 6 Janvier 1499. *Matthieu* fut marié par Contrat passé au Château du Chailar en Boutieres devant Pierre Baveti Notaire le 4 Juillet 1486 avec Louise de *Scey* d'une des principales Maisons du Comté de Bourgogne, fille de Henri de *Scey*, stipulé par Jean *Olivier* Ecuyer des Marais Chatelain de Gharretes en Vivarez son Domestique chargé de sa Procuration. Ce traité fut passé en présence de Pierre Seigneur de *Brion* & de Jeane de *Popet* sa femme Dame de Soussy & de Charretes, de Gabriel de *Jauvac* Ecuyer, de Bernard de *Serres*, de Louis d'*Arces*, de Bertrand *Bajuls* & autres Gentilshomes. Et par Acte passé dans la Maison forte de Balan au Mandement de St Lattier en Viennois, devant Pierre Guerin Notaire de Tours établi à St Antoine, en présence d'Antoine de *Brion* Abbé de St Antoine, de Pierre de *Lare* Comandeur de Troyes & de Colomiés, d'Humbert de *Gaste* Seigneur de Lupés, de Charles d'*Hostun*, d'Humbert de

VII. 1a. ROBERT. 2a. SCEY. Au 1-4. de sable au lion couroné d'or armé & lampassé de gueules, l'écu semé de croix recroisettées, au pié fiché d'or. Au 2-3. de gueules à deux barres adossés d'or.

Châte, &c. le 4 Décembre 1486, il dona quittance de deux cent écus d'or faisant partie de sa dot. Il fit son Testament en présence de Bertrand *Adhémar*, &c. devant Guillaume *Aoust* Notaire à Boucieu le 14 Février 1501, par lequel après avoir ordonné sa sépulture dans le tombeau de ses ancêtres au Cloître de St Vallier & fait des legs pies à cette Eglise, il done des sommes d'argent à Jacques, Amedée & Eloy de *Monteil* ses freres, à ses filles, & à Jean *Varilhan* son Page; il institue son héritier universel Joachim de *Monteil* son fils & de Louise de *Sey* sa seconde femme. Il en avoit eu une autre nomée Catherine *Robert* dont les enfans furent 1. Françoise femme de Claude *Bessonis*. 2. Marguerite mariée avec Pierre *Goyn*. 3. Perronette alliée avec Vital *Forest*. Ceux de la seconde femme furent 4. *Joachim* qui suit. 5. Autre Françoise à qui son pere légua 250 écus d'or fut mariée le 4 Octobre 1507, avec George de *Gallisset* * Capitaine de St Laurent-du Pont en Dauphiné. 6. 7. 8. Louise, Anne & Dauphine de *Monteil* employées dans le Testament de leur pere pour 250 écus d'or chacune.

VIII. PRUNELAY. De gueules à six anelets d'or 3-2-1.

Joachim de Monteil Seigneur du Port-St Vallier & d'Auzon, Coseigneur de Boucieu, fut exempté du service militaire dont il avoit été requis en Vivarez par le Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, parce qu'il servoit le Roi pour raison des Fiefs qu'il possedoit dans le Valentinois qu'il déclara avoir été de tout tems du Domaine de ses Ancêtres. Il fut marié par Contrat passé dans le Château de St Vallier devant Jeanet Chastagner Notaire le 19 Mai 1517, avec Alix de *Prunelay* d'une Noblesse anciene & illustre de Beauce & d'Orléanois alliée aux Comtes de *Dreux* sortis de la Maison Royale, &c. Elle étoit fille d'Homet de *Prunelay* Seigneur de Guillerval au Diocèse d'Orléans. Ce Traité fut fait en présence d'Urbain de *Prunelay* frere de la mariée, de Jean de *Poitiers* Seigneur de St Vallier, de Françoise de *Chabanes* sa femme, de Jean de *Poitiers* Seigneur d'Alan, de Louis *Polscards* Chevalier du Bourg de St Vallier, &c. Il fit son

* Ce mariage a été raporté page 20. du II. Volume de cet Ouvrage, mais sa mere est mal nommée de *Saint-de Grand*, je l'avois crue de la Maison de ce nom en Dauphiné sur l'Ortographe irréguliere du nom de *Sey*, qu'on a souvent écrit *Sais*, *Sey* & *Seys*; mais qui doit être *Sey*. Cette Maison est une des plus anciennes & plus distinguées de Franche-Comté.

Testament au Port-St Vallier devant Antoine & Fleuri Columbet Notaires Royaux le 27 Janvier 1567, par lequel il veut être enterré dans le tombeau de ses Ancêtres dans sa Chapelle de St Vallier, légue à Jean de *Monteil* son fils tout ce qu'il a à Maleval & une somme d'argent ; à Valentin de *Monteil* son autre fils alors absent, à Marguerite sa fille femme de Sébastien de *Bochevolles* 100 liv. outre sa dot, & institue ses héritiers Claude & Amieu de *Monteil* ses fils aînés.

Amieu ou Amedée de Monteil Seigneur du Port-St Vallior & d'Auzon, Coseigneur de Boucieu transigea en 1555 avec le Vicomte de *Chateauclos* (Polignac) pour raison de quelques Fiefs qu'il avoit à la gauche & à la droite du Rhone & rendit de bons Services au Roi pendant les troubles de la Ligue, ayant contenu une partie du Vivarez dans l'obéissance de *Henri* III. au moyen d'une garnison qu'il entretint dans son Château de Boucieu. Il fut marié 1°. par Contrat passé devant Motinot & Fixionas Notaires le 24 Janvier 1571, avec Sidoine *Baron* fille de Jacques Seigneur du Mandement d'Auzon, autorisée par Gaspar de *Martel* Abbé d'Huyron son oncle, par Catherine de *Martel* Prieure de Ste Colombe de Vienne & Anne-Gabrielle de *Martel* ses tantes, & par Just *Baron* son frere qui la dotta de 3000 liv. tournois, sous le bon plaisir de Floris de *Martel* Seigneur de St Prix son oncle & son tuteur. Il épousa en secondes nôces par Contrat passé au Château de Boucieu le 18 Janvier 1579, devant Fleuri Columbet & Guyot Broles Notaires de Tournon, Anne de la *Font* fille & héritiere de Pierre, Lieutenant au Baillage de Vivarez & de Valentinois, & de Madelène *Eymeri* qui la dotta de 1666 écus & deux tiers d'or. Il fut fait prisonier par les Calvinistes en sortant de son Château de Vilette près de Vienne au mois de May 1577. & vendu à Bernardin *Chabert* d'Annonay qui le mit à Rançon & lui fit souffrir de grandes indignités & qui, après l'avoir traîné de prison en prison pendant plus de six mois, malgré l'Edit de pacification récemment publié, lui extorqua une donation en faveur du nomé Vital Columbi Notaire d'Annonay son neveu le 14 Novembre suivant ; mais il révoqua cette disposition par un Acte fait devant Fleuri Columbi Notaire d'Annonay le 6 Décembre de la même année. Il fit son Testament devant Ecorat Notaire

IX. 1°. BARON. 2°. LA FONT.

à Champagne en Dauphiné le 4 Juin 1609 en faveur de ses enfans, 1. Balthazar. 2. Joachim. 3. Jean & Marie de *Monteil.*

X. PLAINE. Jean de Monteil Seigneur du Port-St Vallier, d'Auzon & de Vilette, Coseigneur de Boucieu, Gouverneur de St Agréve en Vélay, héritier de son pere, fut marié en présence de Balthazar & de Joachim de *Monteil* ses freres par Contrat passé à Chazottes Paroisse d'Arlebosc près de Tournon devant Giroust Notaire le premier Février 1615, avec Diane de *Plaine* fille de Philbert Seigneur de Chazottes & de Madeléne de *Vallars.* Il fit son Testament olografe en 1627, par lequel il veut être enterré dans le Chœur de l'Eglise de Boucieu, fait des legs à *Joachim* son frere, à *Marie* sa sœur de 1200 liv. tournois; à *Balthazar-Aimar*, *Philbert*, *Marie*, *Claire* & *Marguerite* ses enfans de 1000 écus à chacun & institue sa femme héritiere avec substitution à celui de ses enfans qu'elle voudra choisir. Il eut un fils après son Testament nomé *Pierre* Seigneur de la Forest, qui fut tué au siége de Candie comandant une Brigade de Gentilshomes sous les ordres du Duc de *Châteauthierry*, en 1669. (Voyez ci-après l'article d'*Ancezune* aux additions du I Volume) il avoit comandé le Régiment de Cavalerie de Vaubrun.

XI. ROMANET. Balthazar-Aimar de Monteil sieur de la Font, Coseigneur de Boncieu fut marié en présence de son pere & par Contrat passé devant Forel Notaire le 6 Janvier 1641, avec Françoise de *Romanet* fille de Jean Baron de Beaudiner & de Catherine de *Granjon.* Il fit quelques Campagnes en Roussillon sous le Marèchal de *Schomberg* avec la Noblesse du Vivarez en 1642 &c & laissa sept enfans qui furent tous employés au service du Roy; sçavoir, *Jean* qui continua la posterité. *César* Capitaine d'Infanterie fut tué au passage du Ter en Catalogne où le Maréchal de *Noailles* défit l'armée Espagnole le 27 May 1694. *Louis-Gabriel* Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Piémont fut tué à la Bataille de Fleurus en 1690. *Just-Henri* Capitaine d'Infanterie tué à la Bataille de Nervvinde en 1693, & *Joseph* & *Just* qui furent aussi tués au service du Roi.

XII. CHAMBAUD. D'argent à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or & surmontée d'un chevron alaisé d'azur acompagné de trois casques de gueules en profil, & un lévrier d'azur coleté de gueules courant en pointe.

Jean de Monteil II. du nom Cofeigneur de Boucieu, Seigneur de St Vincent-de Durfort &c. Capitaine au Régiment de Jonzac en 1669, & depuis Colonel d'Infanterie de son nom, se distingua pendant les troubles occasionés en Vivarez par les Calvinistes en qualité de Colonel d'un des quatre Régimens que la Province de Languedoc leva en 1685, & auquel il joignit une Troupe qu'il leva lui-même dans ses Terres & qu'il arma à ses dépens. Il fut marié du consentement de ses pere & mere qui lui donerent la moitié de leurs biens, par Actes passés devant Bourja Notaire à St Alban en Vivarez le 8 Décembre 1669 avec Marie de *Chambaud* * Dame de Bavas, St Quintin, St Vincent de Durfort &c. fille de Louis de *Chambaud* & de Martine de *Ginestoux-de la Tourrette*. Il fit son Testament devant Boisson Notaire en Vivarez le 11 May 1686, par lequel il fit des legs à Henri, Jeane, Claire & Marie-Louise de *Monteil* ses enfans, & institue sa femme héritiere avec substitution en faveur de Pierre-Louis de *Monteil* leur fils aîné qui suit. Sa femme fit aussi son Testament le 11 Novembre 1712, par lequel après plusieurs legs aux pauvres de ses Terres, elle légue à Marie-Catherine & Antoinette de *Suffize* filles de feue Marie Louise de *Monteil* sa fille; à Françoise-Marie de *Monteil* son autre fille veuve d'Eustache de *Chananeilles* Seigneur du Vilard & de Villeneuve, à *Jeane* sa troisiéme fille Religieuse à la Ville-Dieu, à ses petits fils, &c. & institue son héritier Pierre-Louis de *Monteil* son fils aîné. Celui-ci eut un frere nomé *Joseph* qui fut tué au siége de Namur en 1695.

XIII. MATHIAS. De gueules à trois dés d'argent marqués de sable.

Pierre-Louis de Monteil Seigneur de St Quintin, St Vincent-de Durfort, Bavas, la Faurie & Cofeigneur de Boucieu, Capitaine-Major d'Infanterie fut marié en présence de son pere & de François de *Beaumont* Baron de Brison Procureur de sa mere, par Contrat passé devant François Boisson Notaire d'Arlebosc près de Tournon, le 28 Février 1696, avec Antoinette de *Mathias* fille & cohéritiere de Guillaume & d'Aimare de *Claveyres* de la ville du Puy. De cette alliance naquirent entre autres enfans,

* Cette Maison passa en Prusse après la révocation de l'Edit de Nantes, & y subsiste encore.

1. Balthazar-Aimar qui suit.

2. Antoinette femme du sieur *Barbon-de Champetiere* du Diocèse du Puy.

XIV. FAURE-DE LA FARGE. Balthazar-Aimar de Monteil II. du nom Seigneur de Bavas, la Faurie, le Pousin, Pranle, Marquis de Durfort en Vivarez, Baron du Lac, Seigneur de Montpezat, Matte & Roquefort en Haut Languedoc, dans le Diocèse de Narbone, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de St Louis. Il fut marié par Contrat passé devant Antoine Garcin Notaire à Privas, le 4 Novembre 1715, avec Marie-Françoise *Faure-de la Farge* fille & héritiere de Charles Seigneur du Pousin, Conseiller-Maître des Comptes à Montpellier & de Marie de *Verchand*, dont il a eu plusieurs enfans.

1. Justine de Monteil sans alliance en 1750.

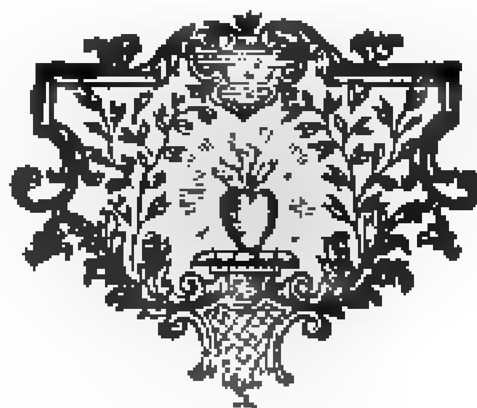
2. Et Marie-Françoise Religieuse à Tournon.

XV 3. Charles-François-Aimar de Monteil Colonel du Régiment de Nivernois.

4. Pierre-Louis de Monteil Capitaine au Régiment de Picardie.

5. Antoine de Monteil Enseigne de Vaisseau.

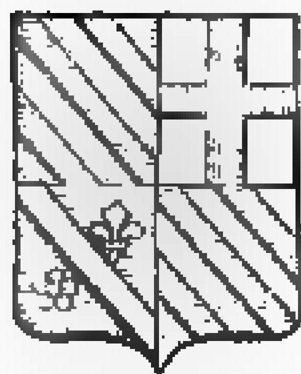
6. Balthazar de Monteil Capitaine de Dragons au Régiment de Septimanie, réformé depuis la Paix.



F. Famille

F.

Famille du nom d'*Adhémar* au Diocèse de Narbone qu'on prétend être sortie des Seigneurs de *Monteil*.



Pierre Adhémar Seigneur de Fulhan & d'Hortoulx en Albigeois, originaire de Seyne en Provence suivant un Certificat du Juge de cette Ville du 19 Mars 1511, s'établit à Narbone & obtint du Roi *François I.* des Lettres Patentes du deux d'Avril 1516, portant ordre au Sénéchal de Carcassone, *de le maintenir dans les honeurs & les Privileges de la Noblesse, attendu qu'il descendoit de l'ancienne Race des Adhémars.* Il fit son Testament le 14 Août de la même année 1516, par lequel il institua son fils aîné son héritier avec substitution à ses autres enfans, à la charge de porter le Nom & les Armes d'*Adhémar*.

Au 1-4. d'or à trois bandes d'azur. Au 2. d'argent à la croix de gueules. Au 3. d'azur à la bande d'argent accompagnée en chef d'une fleur-de-lys d'or & en pointe d'une rose d'argent.

1. Simon Adhémar qui suit.
2. Sébastien Adhémar fut présent à un Acte passé par son frere en 1520.
3. Marguerite eut un legs d'*André* Prêtre de l'Eglise de St. Paul de Narbone suivant l'Acte de 1520.

Simon Adhémar Seigneur de Fulhan, d'Hortoulx & de Treilles héritier de son pere, transigea le 19 Novembre 1520, tant en son nom qu'en celui de son frere & de sa sœur au sujet du Testament d'*André* Prêtre de l'Eglise Collégiale de St. Paul de Narbone fait en faveur de son pere, & fut envoyé en possession de la Seigneurie de Treilles par Sentence du Sénéchal de Carcassone du 14 Février 1539. Il disposa de ses Biens le 30 Juillet & 3 Août 1546 en faveur de ses enfans qu'il substitue les uns aux autres, toujours à condition de garder le Nom & les Armes d'*Adhémar*.

1. Jacques Adhémar qui suit.
2. Louis Adhémar Tige des Seigneurs de *Vires* représentés sous la Lettre G.

Jacques Adhémar Seigneur de Fulhan, Hortoulx & Treilles héritier de son pere, dona le Dénombrement de ses Terres le 14 Février 1539, & fit son Testament le 13 Juillet 1572. Ses enfans furent

1. Simon Adhémar qui continua la postérité.

SCLAVARI. 2. Henri Adhémar à qui son pere fit un legs mourut le 22 Avril 1622, & eut pour fils Jean *Adhemar* qui fut Avocat du Roi au Siége de Narbone, & marié le 10 Avril 1617 avec Isabelle *Sclavari* dont il eut Jean *Adhémar II.* du Nom Sieur de Lante & de la Planasse résidant à Narbone où il fut marié le 15 Juin 1648, avec Madeléne *Gleignes.* Il fut reconu Noble par Jugement du 24 Janvier 1671.

GLEIGUES.

3. Pierre Adhémar Légataire de son pere.

DEXEA. Simon Adhémar II du Nom Seigneur de Fulhan, Hortoulx, & Treilles héritier de son pere, épousa Marquise *Dexea* qui fit Donation étant veuve le 18 Mai 1618 à son fils ainé, auquel elle substitue son petit-fils,

1. Jean Adhémar qui suit.

DESTOURNET. 2. Autre Jean Adhémar Seigneur de Rochecourbe qui fut marié le 11 Février 1640 avec Marie *Destournet* qu'il fit son héritiere par son Testament du 22 Février 1666. Jacques *Adhémar* Seigneur de Rochecourbe & Bernardin *Adhemar* Légataires de leur pere furent reconus Nobles avec leur mere résidans à Narbone par Jugement du 3 Janvier 1669.

RIDON. Jean Adhémar Seigneur de Fulhan, d'Hortoulx & de Treilles dont il rendit Homage le 4 Août 1631, fit un Codicile le 2 Janvier 1638, dans lequel il déclare avoir fait son Testament en faveur de son fils unique qu'il avoit eu de Simone *Ridon* son épouse.

GINÉBROUSE. Au 1-4 de gueules à trois fasces ondées d'or. Au 2-3 de gueules à trois épis d'argent en pal.

Joseph Adhémar Baron de Fulhan & de Trébas, Vicomte de la Roque, Seigneur de Treilles héritier de ses pere & mere, fut nomé Capitaine des Châteaux de Treilles & de la Palun par Letres du Prince de *Condé* Gouverneur de Languedoc & du Duc d'*Hallwin* Comandant en cette Province les 4 Août 1636 & 27 Septembre 1639. Il rendit Homage pour les Seigneuries de Trébas & d'Aigre le 14 Mai 1668, & fut reconu Noble avec son fils aîné par Jugement du Sieur de *Bezons* Intendant en Languedoc le 20 Septembre de la même année, résidant alors à Trébas au Diocese d'Alby. Il fut marié le 22 Novembre

Novembre 1640 avec Madeléne de *Ginébrouse* fille de Nicolas Seigneur de St. Amant, Boissерson & Lédergues, & de Sara de *Chalons*, dont il eut

1. François-Scipion Adhémar Seigneur de Trébas, &c. héritier de son pere fut avec lui maintenu dans le rang & les Priviléges de la Noblesse par Jugement du 20 Septembre 1668.

2. Jacques-Achiles Adhémar légataire de son pere & substitué à son frere.

3. Anne-Angélique fut substituée à ses freres à condition qu'elle & ses enfans porteroient le Nom & les Armes d'*Adhémar*.

G.

Seigneur de *Vires* & de *Taureau*, à Narbone.

Louis *Adhémar* Seigneur de Vires second fils de Simon Seigneur de Fulhan, d'Hortouls & de Treilles qui le substitua à son frere, fut marié 1°. en présence de son pere par Contrat du 3 Juillet 1546, avec Jeane de *S. Jean* sœur de *Gabriel* avec lequel il transigea sur les Droits de sa femme le 20 de Janvier 1551. Il épousa en secondes nôces le 7 Janvier 1560, Jacquette de *Bouquier* dont il eut 1°. St Jean. 2°. Bouquier.

1. Henri Adhémar qui suit.

2. Michel Adhémar mort sans postérité avant 1601.

3. François Adhémar Sieur de Vires & de Taureau transigea avec son frere *Henri* sur l'héritage de son pere le 13 Novembre 1592, & sur celui de *Michel* le 22 Octobre 1601. Il épousa par Contrat du 20 Octobre 1595, Marie du *Mas*. Jean *Adhémar* Sieur de Taureau, de Liviere & de Gimbret leur fils unique fut marié le 20 Février 1625, avec Anne de *Toulouse* dont il eut François *Adhémar* II. du Nom Sieur de Taureau, &c. émancipé par son pere le 9 Août 1664, fut avec lui reconu Noble habitant à Narbone par Jugement du 12 Décembre 1668. Du Mas. Toulouse.

Henri Adhémar Sieur de Vires Commissaire des Guerres en Languedoc & Sécretaire du Duc de *Joyeuse* Gouverneur de cette Province, fut marié le 5 Février 1596, avec Anne *Sabattier* fille de Pierre Président au Parlement de Toulouse & Sabattier.

d'Isabelle *Barthelemi-de Gramont-de Lantà*, dont il eut deux fils.

1. Rollin Adhémar qui suit.

CŒUR-DE CHESNE. 2. Antoine Adhémar Sieur de Vires légataire de sa mere par son Testament du 28 Avril 1627, épousa par Contrat passé devant Gleyse Notaire à Narbone le 17 Juin 1630, Marie de *Cœur-de Chesne*, dont il eut 1 Henri *Adhemar* Sieur de Vires, & 2. Jean-Pierre *Adhemar* qui transigerent sur l'héritage de leur pere devant Bompar Notaire à Narbone le 13 Janvier 1662 & qui furent reconus Nobles le 3 Janvier 1669.

DU BOSC. Rollin Adhémar Sieur de Vires héritier de sa mere fut marié le 7 Février 1622, avec Anne du *Bosc* qu'il fit son héritiere avec substitution à l'un de ses enfans par son Testament du 2 Novembre 1654.

1. Henri Adhémar Sieur de Vires à qui son pere fit un legs fut maintenu dans les Priviléges de la Noblesse avec ses freres & ses cousins par Jugement du Sieur de *Bezons* Intendant en Languedoc le 3 Janvier 1669.

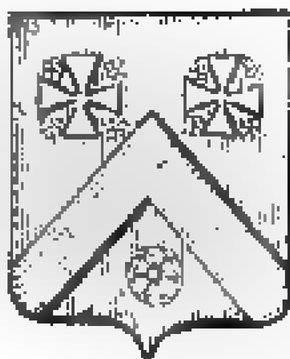
2. François Adhémar légataire de son pere.

3. Joseph-Adhémar fut reçu Moine à l'Abbaye de la Grace au Diocèse de Carcassone, après avoir prouvé sa Noblesse suivant l'usage de cette Abbaye le premier Avril 1666.

H.

Article de la Maison de *Grignan* en Provence & dans le Comté-Venaissin, qu'on croit être sortie de la même Tige que les *Adhemars*.

De gueules au chevron d'or acompagné en chef de deux croix pattées d'argent cantonées de quatre rosettes de même & une rose d'argent en pointe.



APrès avoir parlé de la Maison d'*Adhemar* il m'a semblé que pour ne rien laisser à désirer sur un Article aussi intéressant, je devois doner l'Histoire des Grignans de Sallon & de Carpentras, que la Tradition fait descendre de la même source que les *Adhemars-de Monteil*. On sçait qu'ancienement les Cadets prenoient ordinairement le nom de la principale Terre de leur partage ou de la principale Seigneurie de leur Maison & quelquefois même celui de quelqu'al-

fiance, soit par obligation, soit par nécessité, parce que les Noms propres n'étoient point encore fixes dans les Familles, soit par caprice, soit par l'envie de se distinguer de leurs Aînés. On peut dire la même chose des Armoiries, quoiqu'il en soit, la Tradition qui done une origine comune aux *Adhémars* & aux *Grignans* me paroît d'autant mieux fondée que ceux-ci sont originaires de Grignan même, & qu'ils avoient leurs Biens dans le voisinage de cette Ville.

Quant à la division de la Maison de *Grignan*, que les Titres Latins noment de *Grignano* de *Gradignano* & quelquefois de *Graina* ou de *Graigna*, je n'ai pu jusqu'ici en découvrir l'Epoque mais il est certain qu'elle a d'abord résidé à Grignan, de-là à Montdragon & depuis à Sallon & à Ystres en Provence & que plusieurs de ses Branches se sont établies en différens tems, dans la Ville de Carpentras où elles se sont alliées aux *Venasques*, aux *Thézans*, aux des *Alries*, aux *Gigondas*, aux *Brassiers*, aux *Seguins*, aux *Raffellis*, aux *Blegiers*, &c. On voit même encore dans l'Eglise des FF. Précheurs de cette Ville sur le côté méridional les Armes de cette Maison gravées en plusieurs endroits.

Le plus ancien que l'on prouve par Titres avoir porté le nom seul de *Grignan*, est un Christophe de *Grignan* vivant en en 1024, on trouve après lui

Rostain de Grignan qui fit Donation de quelques Héritages aux FF. Templiers de la Comanderie de Richerenches en 1166.

Pétronille de Grignan fit un Don aux mêmes Chevaliers en 1160.

Volumpar de Grignan Chevalier reçut une Déclaration pour une Prairie du Territoire de Bouléne passée devant Pons Azari Notaire le 7 Février 1226.

Aimaret de Grignan Damoiseau dudit lieu, estimé fils de *Volumpar* fit des acquisitions à Bouléne par Acte passé devant Pierre de la Garde Notaire en 1270.

Aimar de Grignan Doyen de Colonzelles, fut Témoin avec Guillaume des *Armans-de Mirmande*, Barthelemi de *Grignan*, Jean du *Luc* & Raimond de *Montferein* à la Cession que fit devant Estiene Mirapédis Notaire le 11 des Kalendes de Février de l'an 1281, Giraud *Adhémar* Seigneur de Grignan à

Guillaume-le Gros son pere d'une rente de cinquante livres Viennoises que celui-ci s'étoit réservée sur ses Biens de Montsegur, en faisant Donation de tous ses Biens à son fils.

Bernard de Grignan vivant en 1293 & 1296.

Dalmas de Grignan Damoiseau dudit lieu, fut mis sous la Tutelle de Doucet d'*Oddefred* Seigneur de Salles son oncle maternel, suivant l'Inventaire qui fut fait de ses Biens par lequel il est justifié qu'il descendoit de Christophe de *Grignan* vivant en 1024; mais dont je ne puis articuler la filiation faute de Titres.

Raimond de Grignan Chevalier vivant avant l'an 1300, eut deux fils qui furent ses héritiers.

1. Guillaume de Grignan qui suit.
2. Raimond de Grignan cohéritier de son pere passe des Actes en cette qualité en 1327.

Guillaume de Grignan Damoiseau dona conjointement avec son frere divers héritages provenant de la succession de leur pere, à bail-nouvel, par des Actes passés devant Bertrand Fulconis Notaire le 30 d'Avril 1327. Il eut, entre autres enfans,

Aimar de Grignan, Damoiseau, Coseigneur de Montdragon ou il habitoit, rendit Homage pour cette Seigneurie à Guillaume de la *Garde* Archevêque d'Arles Seigneur Suzérain de Montdragon par Acte passé devant Jean Ambrietti Notaire Impérial le 19 Octobre 1372. On ne lui conoît qu'un fils nomé *Pons* qui suit.

Il avoit pour Contemporain un Giraud de Grignan qui se trouva avec Philipe des *Armans* & Rostain de *S. Restitut* à une Assemblée de Parens tenue à Bouléne pour nomer un Tuteur à Louis *Garin* & à ses sœurs, enfans de Noble Raimond *Garin* & de Louise de *Cimcio* le 20 Janvier 1385.

Pons de Grignan Coseigneur de Montdragon fit son Testament reçu par Antoine Mirapédis Notaire de Grignan le 9 Juillet 1390, en faveur de son fils.

Aimar de Grignan II. du Nom Coseigneur de Montdragon qui fut pere de

1. Pons de Grignan qui suit.

2. Et de Guillaume de Grignan qui forma une Branche de sa Maison dans la Ville de Carpentras.

Pons de Grignan II. du Nom Seigneur d'Hauteville, Coseigneur de Montdragon reçut avec son frere diverses Déclarations pour des Maisons & des Héritages dépendans de leur Seigneurie d'Hauteville au mois d'Octobre de l'an 1425. Il fut marié avec Garcende de la *Roque* qui fit son Testament reçu par Antoine de Bellemaniere Notaire à Montdragon le 28 Juillet 1439. Il fit le sien devant Guillaume Géresi Notaire au même lieu le 15 Août de la même année, & tous deux en faveur de leurs enfans. LA ROQUE.

1. Pierre de Grignan qui continua la postérité.
2. Raimond de Grignan cohéritier de sa mere.
3. Bérengere fut mariée en présence & dans la maison de ses freres par Contrat passé devant Jean Dulcis & Guillaume Géresi Notaires à Boulène le 31 Décembre 1453, avec Claude des *Armans* Seigneur de la Bâtie-Raimaud.

Pierre de Grignan Seigneur d'Hauteville & Coseigneur de Montdragon reçut plusieurs Aveux & Dénombremens de ses Vassaux devant Pierre de Digoine Notaire à Montdragon au mois de Décembre 1426, & fut marié par Contrat passé devant Antoine Géresi Notaire le 11 Septembre 1439, avec Marguerite de *Thézan* que je crois être fille de Guillaume Baron de Pujols & de Morcairols, & de Marquise de *Villanguès*. Il eut de cette alliance

THÉZAN. Ecartelé d'or & de gueules à la cottice d'azur brochant sur le tout.

Elzear de Grignan Seigneur d'Hauteville qui rendit Hommage pour Montdragon à Nicolas *Cybo* Archevêque d'Arles par Acte passé devant Claude Bressonis Notaire de cette Seigneurie le 15 Juillet 1491. Il reçut diverses Déclarations des Habitans de Montdragon & des autres Coseigneurs de ce lieu pour des Héritages soumis à sa Censive & fut marié par Contrat passé devant Antoine Arnellett Notaire à Carpentras le 17 Mars 1471, avec Jeane de *Venasque* fille de Raimond Coseigneur de Venasque, de S. Didier, &c. dont il eut deux fils en faveur desquels il fit son Testament reçu par Claude Bressonis le 15 Mars 1525.

VENASQUE. D'or à la croix de *Toulouse* d'azur.

1. Guillaume de Grignan qui suit.
2. Rolland de Grignan qui fit une seconde Branche de sa Maison à Carpentras.

DES ISNARDS. D'or au sautoir de gueules cantonné de quatre molettes d'azur.

Guillaume de Grignan Seigneur d'Hauteville & Coseigneur de Montdragon cohéritier de son pere, acquit des Maisons à Hauteville par Contrat passé devant Claude Bressonis le 3 Juin 1510, & fut marié avec Honorée des *Isnards* fille de Colin & de Gabrielle de *Vincens-de Mauleon* Dame en partie de la Baronie de Brantes. Il fit son Testament reçu par François Ulteri Notaire de Suze le 30 Avril 1531, en faveur de son fils qui suit.

CUBIERES. De gueules à l'étoile d'or parti d'azur au griffon d'or.

Aimar de Grignan IIIe. du Nom Seigneur d'Hauteville & en partie de Montdragon fit un échange devant François Bénedicti Notaire à Bouléne le 12 Janvier 1535, avec Guillaume de *Grignan* Ecuyer de Carpentras son cousin, & rendit Aveu pour sa Terre de Montdragon à Jean *Ferrier* Archevêque d'Arles par Acte passé devant François Morini Notaire d'Avignon le 19 Juillet 1536. Il fut marié par Contrat passé devant Pierre Bellaire Notaire à Montfrin le 19 Janvier 1540, avec Gabrielle de *Cubieres* fille de Jean Seigneur de Ribaulte, du Cheilar & du Pousillac en Languedoc, & de Marquise de *Maubuisson*, dont il eut entre autres enfans

CRAPONE. D'or à deux tours inégales de sable jointes par un entremur de même sur une terrasse de gueules & une aigle de sable volante dans le milieu de l'ecu.

Jean de Grignan Seigneur d'Hauteville servit dans la Compagnie d'Homes-d'Armes du Comte de *Tende* Gouverneur & Sénéchal de Provence, sous le Seigneur de *Montdragon* (Mistral) qui en étoit Lieutenant, & s'établit dans la Ville de Sallon en Provence à l'ocasion du mariage qu'il y contracta devant Gabriel Laurens Notaire le 22 Janvier 1572, avec Jeane de *Crapone* d'une Famille Noble originaire de Pise, fille de Fréderic & de Claire de *la Coste* fille de Pierre Juge-Mage de Montpellier. Il eut de cette alliance

1. Paul de Grignan qui suit.
2. Claire femme de César *Nostradamus* Auteur de l'Histoire de Provence.

Et plusieurs autres filles.

ISNARD. De gueules freté d'argent.

Paul de Grignan Seigneur d'Hauteville & de Châteauneuf-les Moustiers en Provence, épousa par Contrat passé devant de Croix Notaire à Sallon le 3 Juin 1606, Catherine *Isnard* fille de Jean & de Jeane de *Paulis*, dont il eut

1. Jean-François de Grignan qui continua la postérité.
2. Balthazar de Grignan qui fut reçu Chevalier de S. Jean de Jérusalem en 1633.

Jean-François de Grignan Seigneur d'Hauteville & de Châteauneuf fut marié avec Anne *Barcilon* fille de Côme Seigneur de Mauvans Conseiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aydes de Provence & de Françoise de *Romieux*, dont il eut 1. Paul de Grignan qui suit. 2. Jean-Baptiste de Grignan fut reçu Chevalier de Malte en 1668.

BARCILON. D'azur à deux faucons al. ses d'or posés en fasce & surm ntés d'une étoile de même.

Paul de Grignan II. du Nom Seigr d'Hauteville & de Châteauneuf eut de son épouse N... *Charrier* de la Ville de Lion

CHARRIER.

N.... de Grignan qui fut marié avec N.... *Gleize-de Fourchon* de la Ville d'Arles fille de N.... *Gleize*, dit de *Fourchon* & de N.... de *Thiuloy*, dont un fils

GLEIZE.

N.... de Grignan Capitaine d'Infanterie résidant à Ystres en Provence en 1740.

Fragmens de *Grignan* à Carpentras.

JE m'étois flatté de recouvrer les Titres justificatifs des deux Branches que la Maison de *Grignan* a formées dans la Ville de Carpentras & d'en doner ici la suite d'une maniere qui eut pû satisfaire & le Public & les Familles qui y prenent intérêt; mais la difficulté de rassembler des preuves qui se trouvent confondues dans les Cabinets de différentes persones & dans les Etudes des Notaires, la plupart en mauvais ordre & sans Inventaires me réduit à la nécessité de m'en tenir à quelques Fragmens; mais il vaut encore mieux conoître imparfaitement les choses que de les ignorer totalement.

Guillaume de *Grignan* fils d'*Aimar* II. du Nom fut pere de *Christophe* qui fut Syndic de la Ville de Carpentras dès l'an 1443. Il exerça cette même Charge en 1450, 1458, 1464, 1470, 1477. & 1481. Etant mort cette derniere année, le Conseil élut en sa place pour le reste de l'année Jean de *Grignan* son fils qui fut come son pere cinq fois Consul de la même Ville en 1481, 1482, 1489 & 1499. Ce même *Guillaume* eut pour frere ou pour cousin un Rollandet de *Grignan* qui étoit aussi établi à Carpentras. Il fut marié avec Monette *Laurenti* fille de Guillaume *Laurenti* de Cavaillon laquelle transigea après la mort de son mari avec Guillaume *Laurenti* son frere Citoyen d'Avignon sur sa légitime par Acte passé devant Jean Michaeli Notaire à Carpentras le onziéme Aout 1422.

En 1460, sous le Consulat de Christophe de *Grignan*, de Pierre d'*Affis* & de Pons *Bermond* Jurisconsulte fut tenue une

Assemblée des Notables de la Ville dans l'Hôtel Episcopal, au sujet de la Librairie léguée à la Fabrique de la nouvelle Eglise Cathédrale par Georges d'*Orneve* Evêque de Carpentras, dans laquelle il fut résolu que les Livres seroient enchaînés pour l'usage des Clercs & du Public dans la Chapelle de Ste Anne, à présent la Chapelle de la Maison des *Seguins*.

Christophe de Grignan eut une sœur nomée *Huguette* qui fut mariée deux fois, 1°. avec N... de *Vulsiochia*; 2°. avec Jean *Brassier* Damoiseau du Diocèse de Reims habitant en la Ville de Pernes dont elle n'eut point d'enfans. Elle fit son Testament devant Guillaume Pichoni Notaire à Pernes au mois de Janvier 1465, en faveur de Rodolfe de *Vulsiochia* son fils & de son premier mari. Jean de Grignan eut entre autres enfans, 1. Amaulri de Grignan qui suit. 2. Catherine qui fut mariée en 1508, avec Antoine de *Blégiers* veuf d'Honorée de *Ravanel* à Carpentras.

FREMOS. Amaulri de Grignan eut de sa femme Jeane de *Frémos*. 1. Guillaume de Grignan dont j'ignore la destinée, vivant en 1525. C'est aparemment le même Guillaume de *Grignan* qui eut de l'employ auprès du Roi *Louis XI*. Ce Prince écrit de Solonnes le 8 Septembre 1478, à François de *Genas* Général des Finances en Dauphiné de remettre à Guillaume de *Grignan* & à Jean de *Blanchefort* Maire de Bordeaux, qui alloient à Avignon, la somme de 61 mille livres pour la pension que ce Prince faisoit au Roi *René*. 2. Claudine épousa le 25. Janvier 1528, Pierre de *Thezan-de Venasque* Seigneur de Venasque, St Didier, Methamies, Montmelan, &c. dont les enfans furent reçus Chevaliers de Malte en 1558, &c. 3. Françoise fut mariée vers 1530, avec Jean des *Alrics* Seigneur de Nions & de la Péne en Dauphiné, qui fut tué au Siege de Mornas ou il faisoi les fonctions de Maréchal de Bataille dans les Troupes du Comté Venaissin en 1563.

Rolland de Grignan second fils d'Elzear Seigneur d'Hauteville & Coseigneur de Montdragon & de Jeane de *Venasque* fut Consul de Carpentras en 1509 & 1513. Il vendit par Acte passé devant Grossi Notaire a Carpentras le 14. Décembre 1519, une Piéce d'héritage a Gaucher de *Blegiers* de la meme Ville.

ACHARD. Jean de Grignan qui fut trois fois Consul de Carpentras en 1538, 1543 & 1548. Il épousa Françoise *Achards* dont il eut une fille nomée

Madeléne

Madelène qui fut mariée 1°. par Contrat passé devant Romain Filloli Notaire à Carpentras le 3 Janvier 1546, avec Pierre de *Raffelis* mort Conseiller à la Chambre des Comptes de Montpellier après avoir été désigné à un Office de Président de la même Cour; 2°. par Contrat passé devant Nicolas Argentii Notaire à Carpentras en 1572, avec Sébastien des *Seguins* Seigneur de la Roque, Chevalier de l'Ordre du Pape & Vice-Recteur du Comté-Venaissin.

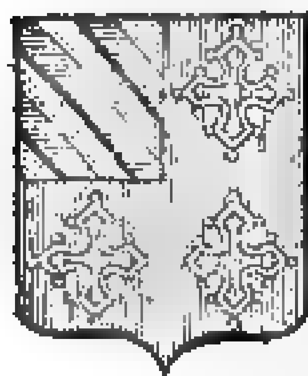
Pierre de Grignan sorti de l'une de ces deux Branches fut trois fois Premier Consul de Carpentras en 1510, 1520 & 1524.

Giles de Grignan habitant à Menerbe au Comté-Venaissin fut tué près d'Oppéde par une Troupe de Calvinistes de Menerbe au mois d'Avril 1575.

(Archives de l'Hôtel-de-Ville de Carpentras. Preuves pour l'Ordre de St Jean-de Jérusalem de *Tulcan-Vénasque*, & des *Alrics-de Rousset*. Monumens dans l'Eglise Cathédrale & dans celle des FF. Prêcheurs de Carpentras. Les *Grignans* ont fait bâtir une partie considérable de cette derniere. Voyez leurs Armes au-dessus des Chapelles du côté Méridional. *Nostradamus*, Histoire de Provence, pages 341. 342. 343.)

I.

Article d'ESCALIN-ADHÉMAR, dont l'origine est incertaine.



De gueules à trois croix de Toulouse d'or mal ordonées & un Ecu d'or chargé de trois bandes d'azur au premier quartier.

LE Baron de la Garde s'acquit une si grande réputation sous les Rois *François I*, *Henri II. François II.* & *Henri III.* que plusieurs Historiens ont cru le pouvoir mettre au rang des plus grands Capitaines. Il s'appelloit *Antoine*, & portoit les deux surnoms d'*Escalin* & d'*Adhémar* ou des *Aimars*; & ses Armes étoient composées de celles des Barons de la *Garde* & des Barons de *Grignan*. Etoit-il de la Maison de *Grignan* n'en étoit-il point? C'est ce qu'il n'est pas possible d'éclaircir, & ce qu'on peut dire là-dessus c'est qu'il étoit digne d'en être. Il nâquit dans le Bourg de la Garde vers l'an 1500, & eut pour pere Louis *Escalin* que quelques uns ont cru être Gentilhome;

mais très-pauvre. On raconte qu'étant encore fort jeune, il suivit des gens de Guerre qui passoient par le Bourg de la Garde & qui le menerent dans l'Armée du Roi en Italie ou Guillaume du *Bellai* Seigneur de Langey conçut de l'amitié pour lui & prit soin de sa fortune. Son humeur vive & farouche lui fit doner le sobriquet de *Poulain*, & c'est sous ce nom & non sous celui de *Paulin* qu'il fut conu pendant la plus grande partie de sa vie. Le Roi *François I.* dans des Lettres du 23 Avril 1544, ne l'apelle point autrement non plus que *Brantome* dans ses Eloges des Grands Capitaines. Quoiqu'il en soit après avoir servi en qualité de simple Soldat, suivant le prudent usage de son tems, il devint Lieutenant de la Compagnie du Sieur de *Moneins* qu'il conduisit à Château-Dauphin par ordre du Roi pour secourir cette Place assiégée par Antoine de *Leve* Général de l'Armée de *Charles-Quint*, en 1537. Le Marquis del *Vasto* Comandant en Italie pour l'Empereur ayant fait assassiner César *Fregose* & Antoine *Rincon* que le Roi envoyoit en Ambassade l'un à la Cour de Rome & l'autre à Constantinople, le Sieur de *Langey* dépêcha au Roi (Juillet 1541) le Capitaine *Poulain* alors Capitaine de Gens de Pied pour l'instruire de cet attentat, lui parla avantageusement de la valeur & des talens d'*Escalin* & répondit de lui au cas que Sa Majesté voulut s'en servir. Le Roi determiné par les bons témoignages du Sieur de *Langey*, noma le Capitaine *Poulain* son Ambassadeur à la Cour Ottomane & lui en fit expédier les Lettres le 11 Juillet de la même année 1541. Il prit sa route par Venise & passa en sureté jusqu'à Constantinople, malgré les piéges que le Marquis del *Vasto* lui tendit en chemin, où il obtint de *Soliman II.* un secours considérable avec lequel il assiegea Nice. L'entreprise ne réussit pas soit par les mauvais avis qu'on avoit eu de la Place, soit par l'impatience de *Barberousse* General de l'Armée Navale du Grand-Seigneur qui leva l'ancre & se sépara de nos Galeres. Le Roi par ses Lettres du 9 Mars 1543, lui dona Commission de servir en qualité de Lieutenant Général des Mers du Levant sous le Comte d'*Enghien*, & le fit General des Galeres le 23 Avril 1544. Au mois de Mai de la même année, il fut renvoyé auprès du Grand-Seigneur en qualité d'Ambassadeur & n'en revint qu'au mois d'Octobre suivant qu'il se rendit auprès du Roi à Arques

pour rendre compte de sa Négociation, come on le voit par les comptes de l'Epargne du 9 Décembre. On voit cependant dans la Relation du Procès du Marêchal du *Biez* & de Jacques de *Coucy* Seigneur de Vervins son Gendre, le Baron de la *Garde* & le Sieur de Grignan parmi les Officiers que la Cour fit arrêter come Complices de la reddition de Boulogne au Roi d'Angleterre. Ce qui ne peut être vrai à l'égard du Baron de la *Garde*; le Siége de cette Place ayant comencé le 19 Juillet 1544, & la Place rendue le 14 Septembre suivant, tems où le Baron de la *Garde* étoit absent du Royaume. Il y a donc apparence qu'on a confondu le motif de la Prison du Baron de la *Garde* qui fut en effet arrêté, peu de tems après, mais pour autre chose, come je dirai plus-bas. Il étoit en ce tems-là Gouverneur de Château-Dauphin. L'affaire de Cabrieres & de Merindol à laquelle le Président d'*Opéde* l'avoit engagé de prendre part, lui dona de grands chagrins; il fut cassé de sa Charge de Général des Galeres & mis en prison où il fut retenu pendant trois ans, quoiqu'il n'eut agit qu'en vertu des ordres du Roi qui lui avoient été comuniqués par le Président d'*Opéde*. Enfin, il obtint sa liberté & fut rétabli par Arrêt du Conseil Privé du 13 Février 1551. Il comanda l'Armée Navale contre l'Angleterre en 1545, ayant eu l'habileté de faire passer nos Galeres dans l'Ocean; servit en Italie contre l'Empereur & ses Alliés en 1551, & au Siége de la Rochelle qu'il manqua de surprendre en 1571, & partout il dona des preuves d'une grande valeur accompagnée d'une intelligence admirable. Cependant il essuya des revers ausquels il n'auroit pas du s'attendre: car il fut une seconde fois destitué du Generalat des Galeres & n'y fut rétabli qu'en 1566, après la mort de René de *Lorraine* Marquis d'Elbœuf pour lequel on l'en avoit depouillé. Il exerça depuis cette Charge tranquillement le reste de sa vie. Ce ne fut pas la seule que son mérite lui fit avoir, car outre les Gouvernemens de Château-Dauphin & d'Estaples dont il fut pourvu en 1544 & 1546, il eut encore celui de Marseille & la Lieutenance Générale de Provence en 1557, dont il se démit en 1561, en faveur d'Honoré de *Savoye* Comte de Tende, le Comandement de trois mille homes de pied en 1543; le Collier de l'Ordre du Roi & une Charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, &c. la

Seigneurie de Breganςon, qui eſt une Iſle de la Mer Mediterranée dans le Golphe d'Hieres, fut érigée en Marquiſat en ſa faveur par Lettres du Roi *Henri III.* donées à Avignon au mois de Décembre 1574, dans leſquelles ce Prince le qualifie *ſon Couſin, Chevalier de ſon Ordre, Conſeiller en ſon Conſeil Privé, &c.* en conſidération des grands ſervices qu'il avoit rendus pendant plus de quarante ans dans les Guerres & dans le Conſeil, aux Rois *François I. Henri II.* & *Charles IX*; mais ces Lettres n'ayant pû être enregiſtrées dans l'année, à cauſe des affaires où il fut employé pour le ſervice de l'Etat, le Roi lui en fit expédier de nouvelles étant à Aix le 20 Octobre 1576, par leſquelles en confirmant les premieres, Sa Majeſté ordonne au Procureur Général de faire procéder à leur vérification qui fut faite en Parlement le 31 du même mois. Le Baron de *Grignan* lui dona par un Acte du 23 Juillet 1543, la Baronie de la Garde qui lui avoit été cédée par Genevieve *Odoard* veuve du dernier Seigneur de cette Terre de la Maiſon d'*Adhemar*, & par Thomas *Adhemar* Protonotaire du St. Siége ſon frere. Cette Donation lui attira un Procès de la part de ce dernier & de ſa belle ſœur qui duroit encore en 1567, mais qu'il gagna ſuivant les aparences, puiſqu'il continua de jouir de la Baronie de la Garde & qu'il la laiſſa à ſes Deſcendans. Après avoir parlé des Services que le Baron de la *Garde* rendit au Roi, il eſt juſte de rapeller ceux qu'il rendit au Comté-Venaiſſin contre les Calviniſtes qui y faiſoient de grands ravages, en 1565, 1566 & 1567, tant par ſes conſeils, que par ſa valeur à la tête d'une Compagnie de deux cent homes de pied, come on le verra plus au long dans l'Hiſtoire de cette Province. Il ſe jetta dans Beaucaire par ordre du Cardinal d'*Armagnac* le 14 Janvier 1567, avec quelques Troupes du Comté-Venaiſſin, pour empêcher les Calviniſtes de ſe rendre maîtres de cette Ville, come ils l'avoient projetté. Au mois de Février de la même année, il ſe trouva à la Conférence de Cavaillon avec les Cardinaux *Strozzi* & d'*Armagnac*, les Comtes de *Tende* & de *Suze*, &c. où il fut deliberé d'aſſiéger Tulette, le St. Eſprit, Mornas & les autres Places dont les Huguenots s'étoient emparés. Il ſervit à ces trois Siéges & y comanda la Compagnie du Comte de *Suze*. Au mois de Mai 1568, il enleva Montpellier ſur les Calviniſtes qui refuſoient

de rendre cette Place malgré les ordres du Roi & de la Paix qui venoit d'être publiée.

Le Baron de la *Garde* * mourut dans le Château de ce nom le Vendredi après l'Octave de la Fête-Dieu 30 Mai 1578, à huit heures du matin dans un âge très-avancé, après avoir fait deux Testamens. Le premier est du 27 Mars 1544, & le second du 28 Février 1554, & tous deux en faveur de Louis *Adhémar* Comte de Grignan, ne réservant qu'une somme de 2000 écus pour son fils *Jean-Baptiste* qui suit. Le Capitaine *Poulain* ne fut point marié, mais il eut pour Maîtresse une Angloise nomée *Madeléne* Demoiselle d'Honeur de la Reine Catherine de *Medicis* : les enfans qu'il en eut furent

1 Jean-Baptiste Escalin-Adhémar qui suit.

2. Marguerite dont j'ignore la destiné.

Il eut aussi un neveu nomé Estiene *Deodat* qui fut sacré Evêque de Grasse à Avignon par les Evêques de Cavaillon & d'Orange, en presénce du Cardinal Georges d'*Armagnac* Légat d'Avignon le 30 Novembre 1573.

Jean-Baptiste Escalin-Adhémar né à Rouen vers l'an 1539, fut legitimé par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1570, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 6 du mois de Décembre suivant & obtint en 1578, rémission de la Finance qui fut moderée à 25 écus d'or apliquables en aumônes, dont il eut quittance le 13 Août 1583. Peu satisfait de n'avoir eu de son pere que la Seigneurie de Pierrelate, que celui-ci avoit acquise du Roi sous condition du rachat, & un legs de deux mille écus, il se porta pour son héritier par Bénéfice d'Inventaire & y fut maintenu en considération de ses services contre le Comte de *Grignan*. Son pere le fit élever à Paris où il prit beaucoup de goût pour les Lettres. Tout ce que je sçai de ses actions militaires, c'est qu'il se trouva à la défense de Montélimard où il fut fait Prisonnier par les Calvinistes le 19 Août 1587, & qu'il défendit Caudebec dont il étoit Gouverneur, contre le Duc de *Parme* à qui il fut obligé de remettre

UBRE. D'argent à la bande de gueule, chargée de trois étoiles d'or.

* On trouve dans le Tome II. des Essais de *Montagne* pag. 143, édition de 1739, une Note tirée, dit-on, d'un Mémoire de Mr. de la *Monoye*, sur le Capitaine *Poulain*, dans laquelle il n'y a de vrai, que la Citation de Mr. de *Thou* & ce qui est raporté de Mr. de *Langey*. Ce n'étoit pas la peine d'en faire complimens à Mr. de la *Monoye*, qui s'est laissé tromper par *Wiquefort*.

la Place faute de secours en 1592. Il fut marié avec Polixene d'*Urre* fille de Louis Seigneur du Puy-St. Martin, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur des Ville & Château de Crest, & d'Antoinette de la *Baume-Suze*, dont il eut

1. Louis Escalin-Adhémar qui suit.
2. Marguerite femme de Jean de *Vassadel* Seigneur de Vaqueiras au Comté-Venaissin, Gentilhomme de Carpentras qui fut tué au Service du Roi en 1589. Elle vivoit encore en 1626

CASTELLANE. Au 1-4 de *Castellane*. Au 2-3. d'*Adhémar Grignan* Comme cy-dessus.

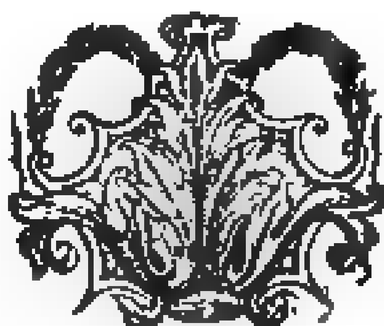
Louis Escalin-Adhémar Baron de la Garde Seigneur de Pierrelatte, de Valaurie, de Rac &c. Capitaine de cinquante Homes-d'Armes, fut tué au Combat de Vigerano gagné par nos Galeres contre celles d'Espagne au mois de Septembre 1636. Il fut marié avec Jeane de *Castellane-Adhémar* fille de Louis-François Comte de Grignan, Sénéchal du Valentinois &c. & de Jeane d'*Ancézune Cadart* Dame de Vénéjan. Jeane de *Castellane* étant veuve & ayant le gouvernement de ses enfans, reçut l'Homage de Jean-Baptiste *Raymond* de Chantemerle, pour des Fiefs qu'il avoit dans le Mandement de Valaurie par Acte passé devant Jean de Jardin Notaire à Montségur le 3 Septembre 1642. Ces Fiefs lui étoient venus du chef de Jacques *Raymond* son pere qui les avoit eu en échange de Jean-Baptiste *Escalin-Adhémar* Baron de la Garde pour des Censives qu'il lui céda dans la même Seigneurie par Acte passé devant Pierre Aubert Notaire Royal de la Garde le 18 Octobre 1599. *Louis* eut de cette alliance

LA BAUME. D'or à trois chevrons de sable & un chef d'azur au lion passant d'argent couronné d'or.

1. Louis Escalin-Adhémar II du Nom Marquis de la Garde, Seigneur de Valaurie & de Rac, qui épousa Françoise de *la Baume* veuve de Jean de *Villeneuve* Seigneur de Vauclause & fille de François Comte de Suze Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Provence, &c. & de Françoise de *Lévis-de Ventadour*. Il mourut sans enfans.
2. Antoine Escalin-Adhémar II. du Nom devenu Marquis de la Garde par la mort de son frere, fut Mestre de Camp du Regiment de Cavalerie de Mercœur & depuis Lieutenant des Gardes du Corps de la Reine-Mere de *Louis XIV*. & Gouverneur des Ville & Châtelenie de Furnes. Il mourut sans alliance le 8 Août 1713, âgé de quatre-vingt-dix ans.

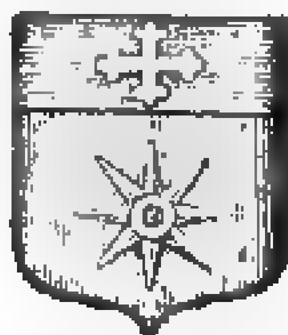
3. Jean-Antoine Escalin-Adhémar fut reçu Chevalier de St. Jean de Jérusalem en 1634.

(*Gallia-Christiana*, articles de St Paul-trois Châteaux, d'Orange, du Puy, de Valence & de Metz. Suplément aux Chroniques de Jacques de *Bergame* imprimé à Venise en 1522. *Nostradamus*, Hist. de Provence, pag. 162. 163. 341. 342. 777. &c. Jean *Nostradamus*, Vies des Poëtes Provençaux, pag. 45. 68. &c. *Bouche*, Hist. de Provence Tome I. pag. 900. &c. *Ruffi*, Hist. de Marseille, Tome I. pag. 58. 70. 75. 81. 81. 82. 101. 434. 491. Tome II. pag. 179. 220. 222. 223. 274. 301. 353. 354. 360. *Idem* Differt. sur les Comtes de Provence pag. 157. D. *Calmet*, Hist. de la Maison du *Châtelet*, pag. 27. &c. Mem. du *Bellay*, folio 192. 278. 305. 340. 341. 342. Mém. de *Sully*, édit. de 1745. Tome I. pag. 17. 214. Mém de *Castelnau*, édit. de 1731 Tome I. 439. Tome II. pag. 2. 5. 9. 10. 13. 14. 761. &c. *Brantome*, Grands Capitaines François, Tome II. *Chorier*, Etat Politique du Dauphiné Tome II. pag 364. Tome III. pag. 235. *Idem*, Hist. du Dauphiné pag. 383. Abregé de *Mézeray* édit. de 1740 Tome III. pag 91. 191. 163. 164. 167. 172. 174. 195. 266. 305. 307. 308. 325. 326. *Ibidem*, *Elogues*, pag. 48. Du *Puy*, Hist. des Templiers Tome II. pag. 292. Journal MS. de *Lesdiguieres* à la Bibliotheque du Roy, folio 1. 7. 10. 12. 13. Journal de l'*Etoile* sur *Henri* IV. édit. de 1741. Tome I. 217. Tome IV. 305. 308. Hist. du Concile de Trente de Frà *Paolo* traduite par *Diodati*, pag. 117. *Robert*, Etat de la Provence Tome I. Lettre A. &c. La *Roque*, Traité de la Noblesse pag. 226. *Ibidem*, aux Bans & arriere-Bans pag. 99. *Louvet*, Abregé de l'Hist. de Provence, Tome I. 480. 500. &c. Preuves pour l'Ordre de Malte aux Archives d'Arles 1629. Hist. Générale du Languedoc Tome II. pag. 167. 193. 290. 404. 599. *Ibidem*, aux Preuves, pag. 184. 191. 227. 229. 399. 427. 451. 478. 486. 503. 540. 545. 565 Tome III. pag. 288 298. 367. 398. 479. *Ibid.* aux Preuves, pag 65. 101. 254 282. 387. 398. 473. 475. 584. 585. 596. 601. 603. 604 MS. du Cabinet d'*Aubais*. MS. de la Bibliothéque du Roy comuniqué par M. *Gaubier*. Archives de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin à Carpentras. Archives de la Rectorie & de l'Evêché de cette Ville. *Ibid.* Archives du Pays & de l'Hôtel-de Ville. Hist. MS. du Comté-Venaissin. Recherches sur l'Ordre du St Esprit par du *Chêne*, Tome I pag. 87. Tome II. pag. 41. 555. Dépôt des Productions de la Noblesse au Cabinet de M. *Clairambault*.)





A G A R.



De gueules à la molette d'éperon d'argent & un chef cousu d'azur chargé d'une croix tréflée, ou fleuronée d'or.

LA Maison d'*Agar* est trop anciene & trop intéressante pour ne pas mériter de nouveaux soins. Quelques fautes qui se sont glissées dans l'Article que j'en ai doné à la tête du premier Volume de cet Ouvrage & les nouvelles découvertes qui sont venues à ma conoissance depuis l'impression, sont de justes motifs pour m'engager d'en parler ici & de lui rendre exactement toute la justice qu'il lui est due.

Par les termes dont je me suis servi, en parlant de sa nombreuse fécondité, on pourroit peut-être se persuader que toutes les Familles qui portent le Nom d'*Agar* sont sorties de la même source; mais pour ne laisser aucun doute là-dessus, je me crois obligé d'avertir le Lecteur que la Famille d'*Agar* établie à Bourges & dans quelques autres lieux du Berry n'a rien de comun avec celle-ci que le Nom, encore devroit-on l'ortografier *Dagar* come l'a fait la *Thaumassiere* dans son Histoire du Berry. Son origine & ses Armes sont tout-à-fait différentes. Elle porte d'*azur au chevron d'or acompagné en chef de deux Etoiles de même, & d'une tête de Leopard en pointe.* Quant à sa Noblesse; elle n'a d'autre principe que le Privilége de l'Echevinage de Bourges * & ce fut par-là que Clément *Dagar*

* Silvain & Claude *Dagar* furent Echevins de Bourges en 1626 & 1628. *La Thaumassiere*, Histoire du Berry.

sieur

Sieur de Rosiers fut maintenu dans la qualité de *Noble* en 1666. Or, il n'est pas possible de reconoître dans ce que je viens de dire, aucune ressemblance avec la Maison d'*Agar* du Comté-Venaissin dont la Noblesse & l'ancieneté remontent jusqu'à plusieurs siécles & en qui la qualité de *Chevalier* étoit déja assez comune dès l'an 1200, & a été continuée presque sans interruption jusqu'à notre tems. Sa reception dans les Ordres Hospitaliers dans le tems, pour ainsi dire, de leur Institution, seroit une nouvelle preuve de cette rare possession, si l'usage seul pouvoit l'établir dans les Familles come on s'en est avisé mal-à-propos depuis quelques tems, mais l'on sçait que la *Chevalerie* est une qualité personelle & non sucessive qui a été dans tous les tems le prix & la récompense des Services Militaires ; & c'est en cela qu'elle fait encore plus d'honeur à la Maison d'*Agar*.

Alsant d'*Agar*, dont j'ai parlé page 2 du I. Volume, me paroît avoir eu, outre *Agar* & *Rostain*, un troisiéme fils nomé *Marcel* qui fut Chevalier de la Milice du Temple. On le trouve avec FF. Marcel de *Gorde*, Guillaume de *Barras* & B. de *Durfort* parmi les Chevaliers de la Maison de S. Bal au Mont - Caveau près de Cavaillon, dans un Titre signé par Baudarci Notaire aux Ides de Septembre de l'an 1255, par lequel ces Chevaliers acceptent l'échange d'une Censive de trois Eymines de seigle au lieu d'une somme de 50 florins qui leur fut proposée par Guillaume *Arnei* chargé d'acquiter un legs fait à la Maison du Temple de S. Bal par ses Ancêtres. Il est aisé de reconoître que la Maison d'*Agar* étoit regardée dans ces tems-là come une Maison d'une Noblesse immémoriale puisqu'elle étoit déja reçue dans l'Ordre Hospitalier des Templiers, où il est très-certain qu'on n'admettoit que des Chevaliers d'une Noblesse conue, soit paternelle, soit maternelle. On voit en effet, que son pere & ses freres avoient le Titre de *Chevaliers*. Ce qui supose nécessairement une Noblesse de race illustrée par des Services Militaires A l'égard des femmes qui sont entrées dans la Maison d'*Agar* dans ces tems reculés, quoique nous ne les conoissons pas précisement par le défaut des Titres, elles peuvent être conues d'ailleurs par les surnoms que les *Agars* en ont porté, tels que *Gorde*

ou *Simiane*, *Langier* *, l'*Isle*, du *Thor* ou de *Sabran*, &c. Bertrand d'*Agar* Chevalier dont il est parlé pages 3 & 4, exerçoit la Charge de Viguier pour l'Eglise Romaine dans la Ville de Cavaillon en 1293; on en a la Preuve dans le Procès-Verbal d'un Parlement tenu par les Habitans de cette Ville au sujet des contestations qu'ils avoient avec leur Evêque pour la perception de la Dixme. Le Parlement fut tenu en sa présence par ordre de Raimond de *Libra* Chevalier Lieutenant de Philipe de *Bernisson* Comte de Venaissin, sous l'Orme de la Maison des Chevaliers de S. Jean près de Cavaillon la Veille des Ides d'Avril 1293, où Raimond de *Durfort* **,

* Cette alliance, quoique peu connue aujourd'hui dans le Comtat-Venaissin, étoit fort bonne. Guillaume *Langier* de la Ville de l'Isle fut un des Seigneurs Provençaux qui souscrivirent le Traité de Paix conclu dans l'Isle d'Argence entre *Alfonse* Roy d'Arragon & *Raimond* Comte de Toulouse sur les droits qu'ils avoient aux Comtés de Provence, Milhaud, Gevaudan & Carlades, le XII des Kalendes de May 1176. Il fut un des Arbitres qui contribuerent à la Convention faite entre *Guillaume* V du Nom Comte de Forcalquier, & *Alfonse* II Comte de Provence, au sujet de la succession de la Maison de *Forcalquier*, au mois de Juillet de l'an 1191. Il fut Temoin avec R. *Langier*, Bertrand *Langier* & plusieurs autres Chevaliers au Traité de Famille passé entre ce même Comte de Forcalquier & *Raimond* Comte de Toulouse confirmatif d'un ancien partage fait entre ces Princes, en 1195. Il fut Commission du Comte de Toulouse, avec Guillaume de *Baux*, Giraud *Amic* de *Sabran* & Rostan de *Sabran* Connêtable de Toulouse, de terminer come Médiateurs, à la place de ce *Prince*, le diferend survenu entre le Comte de *Forcalquier* & ses Vassaux, au sujet de l'homage dû à ce dernier. Ce qui fut jugé en sa faveur & de Garcende de *Forcalquier* sa fille Comtesse de Provence, en 1203. Bertrand *Langier*, de l'Isle, & *Raimond* son fils furent présens à la Cession faite aux Consuls & à l'Evêque d'Avignon par *Guillaume* le Jeune, Comte de Forcalquier de tous les Droits qu'il pretendoit sur leur Ville, le VI des Nones de Juillet 1206. Raimond *Langier*, Bertrand *Alfant*, Pierre de *Bessone*, Guillaume *Dandie* & Imbert d'*Agoult* Seigneurs de Ménerbe rendent homage à Guillaume de *Sabran* soi-disant Comte de Forcalquier le XII. des Kalendes de Janvier 1242. Jacques *Langier* de la Ville de l'Isle accepte pour son fils Jean *Langier* diverses Déclarations d'héritages passées devant Bernard Rasser Notaire à Méque près de Mondran en 1337, &c.

** La Maison de *Durfort* étoit d'une grande ancienneté dans le Venaissin. Il paroît qu'elle fixa son domicile dans la Ville de Cavaillon au commencement du XIIIe. Siécle. Voici ce que j'ai pû recueillir sur cette Maison de *Durfort* sans avoir pû approfondir ce qu'elle peut avoir de commun avec l'illustre Maison de *Durfort Duras* en Guyenne. Pierre de *Durfort* (de Duroforti) Chevalier, fut Témoin avec Raimond de *Mevillon* & plusieurs autres Seigneurs, à la Donation faite par Bertrand Comte de *Forcalquier* à l'Ordre de St Jean de Jérusalem de la moitié de Manosque, en 1168. Bertrand de *Durfort* fut Témoin avec Hugues & Guillaume de *Baux*, Rostan de *Sabran*, &c. à un Acord passé en 1203, entre Raimond VI Comte de Toulouse & Bertrand de Pierrelate Evêque de St Paul trois Châteaux, par lequel cet Evêque se met sous la Sauve-garde de ce Prince & promet de le servir en

Bélisaire *Bermond* Chevalier, &c. furent només Syndics de la Ville pour s'oposer à l'Evêque. Ce qui fut fait en présence de Frere Jacques d'*Agar* Chevalier de cette Maison, de Missus *Perdicis* Notaire du Comte de Venaissin, &c par Acte passé devant Giraud de *S. Jacques* Notaire de Cavaillon. Mais ce n'est point ici le lieu d'en parler à fond, ces faits regardent plus particulierement l'Histoire de la Province.

Page 4, Guillaume d'*Agar* Prevôt de l'Eglise d'Aix en 1306 qui signa un échange fait entre l'Abbaye de l'Isle-Barbe & le Comte de Provence *Charles* II. en 1304 & l'acquisition de la Terre de Séderon faite par Richard de *Montfort* Comte de Gambatéza Napolitain en 1308, s'excusa de la Comission que le Pape *Clement V.* lui dona par Bulles dattées de Poitiers la veille des Ides d'Août de la même année 1308, pour la Recherche des Chevaliers du Temple. Il en est fait mention dans des Lettres du Roi *Philipe-le Bel* donées à Paris le 26 Novembre de l'année suivante, adressées pour la même affaire aux Baillifs de Rouën, de Gisors & de Caen. Les autres Comissaires qui travaillerent suivant l'intention du Pape furent Giles *Ascelin-de Montaigu* Archevêque de Narbone & depuis Cardinal, Guillaume de *Trie* Evêque de Bayeux, Guillaume *Durand* Evêque de Mandes, Rainaud de la *Porte* Limousin, qui fut dans la suite Archevêque de Bourges & Cardinal, Matthieu de *Naples* Archidiacre de Caux en l'Eglise de Rouën, Jean de *Mantoue* Archidiacre de Trente & Jean de *Montlaur* Archidiacre de Maguelone.

Même page, Guillaume d'*Agar* surnomé des *Molars*, du nom d'un Quartier du Territoire de Cavaillon, est employé dans un Rolle des Nobles de cette Ville depuis 1270 jusqu'en 1300.

Plaids & en Guerre. Bertrand de *Durfort* Chanoine-Sacristain & depuis Evêque de Cavaillon en 1202, mourut en 1225. Guillaume de *Durfort* fut Juge Criminel du Comté-Venaissin. Malheureusement pour lui, il fut acusé d'avoir trahi son ministere & condamné à perdre la tête par ordre du Pape *Benoit* XII. peu de jours avant le mois d'Avril 1342.

Il y a dans la Vallée de Saule, Frontiere du Comté-Venaissin, Diocèse de Carpentras, une Paroisse de *St Jean-de Durfort.* (Voyez *Columbi*, Manuascæ Lib. II. pag. 133. *Bouche*, Hist. de Provence Tome II. pag. 163. Hist. MS. du Venaissin.)

On trouve dans un Homage rendu par les Religieuses de l'Abbaye de S. Marcel Ordre de S. Benoit à Cavaillon en 1303, une Raimonde *Agar* (Domina Raimunda *Agarina* Monacha).

Page 4, ajoutez Raimond d'*Agar-de l'Isle* Damoiseau qui vendit au Chapitre de Cavaillon par Acte passé devant Laurent de *Frassis* le 2 Décembre 1358, une Censive de 4 Eymines de bled, &c. pour le prix de 18 florins d'or & de 2 tournois d'argent. Le 28 Avril 1382, par Acte passé devant Raimond d'*Aurel* il rendit Déclaration au même Chapitre pour une Terre contigue au *Moulin Premier*.

Page 5, ajoutez, Guillaume d'*Agar* Chanoine & Official de Cavaillon. Il est conu par une Transaction passée entre ses héritiers & le Chapitre de la Cathédrale au sujet de quelques Censives en 1395.

CAVAILLON. D'or au lion de sable armé & langué de gueules, la queue faite en forme de palme.

Antoine d'Agar mentioné à la page 5 & dont la femme m'avoit été inconue, fut marié avec Jean de l'illustre Maison de *Cavaillon*, fille de François dit Montaigu, de *Cavaillon-de Romes* Coseigneur de Mondragon & de Rochegude & de Catherine de *Damians*.

Page 6, Jean d'*Agar* Chevalier Coseigneur de Puyricard, leur petit fils, fit son Testament devant Jean Prépositi Notaire le 23 Août 1506, par lequel après avoir ordoné sa Sépulture dans le Tombeau de ses Ancêtres dans la Chapelle de S. Véran en l'Eglise de Cavaillon, & fait plusieurs legs pies aux Hôpitaux & aux Maisons Religieuses, il légue des sommes d'argent à Antoinette bâtarde d'*Agar* sa niéce, à Antoine d'*Agar* son fils naturel âgé d'environ 10 ans son éducation & une pension, à Catherine *Brisson* sa mere, remariée avec Noble Jean de la *Forge*, son entretien, à Antoinette *Foravenqui* sa femme, son entretien, &c. à Jeane de *Cavaillon* son aveule 100 florins Monoye du Comté-Venaissin, institue son héritier Bernardin d'*Agar* son fils âgé d'un an & demi auquel il substitue Bérenger d'*Agar* son oncle & ses enfans, & à ceux-ci ses plus proches Parens du Nom d'*Agar*, exécuteurs de ses dernieres volontés Catherine *Brisson* sa mere & Pierre & Guillaume d'*Agar* ses cousins, &c.

Même page, Pierre d'*Agar* qui forma une Branche dans la Ville de Carpentras. Le Pape *Leon X.* ayant doné le Gouver-

nement du Comté-Venaissin à Pierre de *Valetariis* Evêque de Carpentras & Vice-Légat d'Avignon contre les Priviléges de la Province, qui ne souffrent pas que la Rectorie & la Vice-Légation soient exercées par la même persone, la Ville de Carpentras députa au Pape pour s'oposer à cet abus Pierre d'*Agar* & Elzear de *Rasellis* deux de ses Citoyens qui obtinrent satisfaction en 1513. Honoré d'*Agar* son fils fut chargé par les Etats du Comté-Venaissin avec Pierre d'*Andree* de poursuivre le Procès que la Province avoit intenté contre *Petrucci* Vice-Légat d'Avignon, *Archangelo* son Auditeur, & *Moroni* Général des Armes, qui loin de défendre le Pays le tiranisoient, & à qui sur les plaintes des Comunes, la Cour de Rome avoit doné pour Comissaire Achile *Gimnasi* qui les condamna; cette Députation est du 11 Avril 1592. Antoine d'*Agar* autre fils de Pierre fut Auditeur du Recteur du Comté-Venaissin, sous Pierre-Jérôme *Leopardi* en 1596, &c. Cette Charge étoit honorable & distinguée. Des Evêques l'ont exercée & s'en sont fait honeur. Les Recteurs n'ont plus d'Auditeurs; les Vice-Recteurs en font les fonctions.

Même page, Jean d'*Agar* Conseiller au Parlement de Provence fut nomé Comissaire avec le Conseiller *Sommati* & l'Avocat Général du *Laurens* pour faire le Procès aux Meurtriers du Sieur de *Villecrose* Consul de Marseille massacré dans une sédition, à quoi ils travaillerent dans cette Ville en 1589. Du Mariage de Lucrèce d'*Agar* sa fille avec Annibal de *Séguiran* Seigneur d'Auribeau náquirent entre autres enfans, Jean-Baptiste *Seguiran* qui fut reçu Chevalier de Malte. Sextius *Seguiran* son neveu fut aussi reçu Chevalier du même Ordre en 1663. Un autre Jean-Baptiste de *Seguiran* neveu de *Sextius* & dernier mâle de cette Branche mourut Comandeur dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem en 1720.

Page 7, les descendans de Louise d'*Agar* & de Bernardin de *Bus* sont également entrés dans cet Ordre. Jeane de *Bus* leur arriere petite fille ayant épousé Charles des *Seguins-de Cabassole*, trois de ses enfans furent reçus Chevaliers en 1693, 1694 & 1695.

Antoinette *Agar* de cette même Branche de *Puyricard*, fut mariée avec Jacques *Garde* Seigneur de S. Martin de la même Famille que les derniers Marquis de *Vins*.

ESTIENE. D'azur à trois bandes d'or.

Page 8, Elisabeth d'*Estiene* femme de Véran-François d'*Agar* n'étoit point des *Estienes* Seigneurs de Bonneval; mais des *Estienes* dont il est parlé dans le I. Volume de cet Ouvrage page 410 & suivantes. Cette Branche d'*Estiene* vint de Malemort en Provence, dans la Ville de Cavaillon vers 1650.

BACULARD D'azur à trois masses d'armes d'or posées en bande.

Même Page, les *Bernards* sont originaires de Casal au Montferrat. Ils sont obligés de porter les Armes de *Baculard* par la disposition de Noble Simon *Baculard* de la Ville de Pernes qui les a fait ses héritiers avec les Sieurs de *Cheilus-de S. Jean* éteints en la persone de la Comtesse de *Brancas-Forcalquier* mere du Marèchal, &c.

Même Page, Hiacinthe d'*Agar* II. du Nom Sieur de Puyricard fut marié; 1°. par Contrat passé dans le Château du Poët au Gapençois devant Joseph Achard Notaire à Gap le 2 Juillet 1720, en présence & sous l'autorité de Louis de *Vincens-de Mauleon* son oncle maternel, porteur de la Procuration de Bruno d'*Agar* son pere reçue par Sébastien Lieucard Notaire à Cavaillon le 25 Juin, de Joseph Chevalier d'*Agar* son, frere & d'Hiacinthe de *Gabriellis* Sieur de Merigeane avec Marie-Anne *Amat* fille de Jacques Seigneur de Sigoyer, de Chabestan & de S. Andeol, & d'Angélique *Gras-de Pregentil*, assistée de Louis *Amat* Seigneur de Chabestan son frere, de Louis *Amat* Baron du Poet son cousin, des Sieurs *Amat-de Costegirand* & du *Vryiers*, du Sieur de *Vallavoire* Abbé de Lure, &c. elle avoit pour tantes paternelles, 1. Marie *Amat* morte le 5 Janvier 1727 âgée de 93 ans, veuve de François-Auguste de *Vallavoire* Marquis de Vallavoire & de Voulx, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sisteron. 2. Françoise *Amat* femme de Jean *Forbin* Marquis de Soulliers. 3. & N..... *Amat* Marquise de *Bonneval*. Même page, lisez Marie de *Carto* au lieu de Marie de *Cartas*.

PANZANO. D'argent à la bande de gueules.
RAVANEL. D'azur au léopard assis d'or couroné de même à l'antique &

Page 10. Guillaume d'*Agar* second fils de Pierre & de Jeane de *Panzano* d'une Famille distinguée de Florence, fut marié en 1530, avec Anne de *Ravanel* fille de Geoffroy & de Guinette *Aimini*, de la Ville de l'Isle, dont il eut Antoine d'*Agar*, &c.

Page 11. Laurent d'*Agar* Coseigneur de Venasque & de S. Didier, Chevalier de l'Ordre du Pape & Gouverneur de Ca-

vaillon en 1567, fut député par Dominique *Grimaldi* Recteur du Comté-Venaissin comandant au Siége de Ménerbe défendu par le Sieur de *S. Auban*, vers les Sieurs de *Montmorency-Thoré* & de *S. Roman* pour traiter de la Reddition de cette Place, au mois de Decembre 1577. Il signa avec les Députés du Pape le Traité de Paix conclu à Nîmes entre les Catholiques & les Protestans le 8 Novembre 1578.

acompagné en chef d'une croix patée d'argent.

Page 12 *Hamilton* porte de gueules à trois quinte-feuilles d'hermine.

Même page, Le *Jeune*, porte de gueules fretté d'argent les clairvoies semées de fleurs-de-lys d'or.

Robert le *Jeune* ou le *Josne*, come l'appelle *Monstrelet*, originaire de Lens en Artois fut d'abord Avocat au Parlement de Paris en 1418, ensuite Conseiller d'*Henri V.* Roi d'Angleterre régnant en France qui le fit Chevalier avant le mois d'Aout 1422. Le Duc de Bourgogne *Philipe le Bon* le fit Bailly d'Amiens & Gouverneur d'Arras & l'employa continuellement dans les affaires. Il mourut âgé de quatre-vingt-douze ans le 19 Avril 1463, laissant entre autres enfans; 1. Guillaume *le Jeune* qui suit. 2. Jean *le Jeune* qui fut Evêque d'Amiens & de Térouenne, & enfin Cardinal. Guillaume le *Jeune* Chevalier Seigneur de Contay en Artois Frontiere de Picardie dont il prit le Nom & les Armes de l'aveu du Duc de *Bourgogne*, fut Gouverneur d'Arras après son pere & Chambellan de ce Prince. *Commines* l'apelle *Chevalier très-vaillant & sage.* Il eut avec Jean Bâtard de *Luxembourg* Seigneur de Hautbourdin, la principale Charge de l'Armée du Comte de *Charollois* pour le bien public contre le Roy *Louis XI.* en 1464. Il se trouva à la Bataille de Montlhéri (1465) où il sauva la vie à son Maître & contribua beaucoup au gain de la victoire par sa valeur & ses bons conseils. Il courut risque d'être fait Prisonier dans les Retranchemens de Paris où il avoit suivi ce Prince dans un pour-parler de Paix, pour s'être trop avancé (1465). Il servit à la Bataille de Liége en 1467, ou il fut d'avis d'attaquer les Liégeois mal en ordre; au Siége de S. Tron contre les mêmes, & mourut peu de jours après dans la Ville d'Huy au Pays de Liége (1467). Guillaume le *Jeune* Seigneur de Contay II. du Nom, son fils alla joindre l'Armée du Roi près de la Rochelle après la

mort du Duc de *Guienne* auquel il s'étoit attaché pendant les troubles du bien public. Il quita depuis le Roi & retourna au part. du Duc de *Bourgogne* qui le dona pour un des garands de la Tréve conclue en 1473. Deux ans après, il défendit avec quelques autres Chevaliers la Ville de Corbie assiégée par le Roi à qui il fut néanmoins contraint de rendre la Place par une composition honorable (1475). De-là, il se jetta dans Arras où les Troupes du Roi marcherent. Les Habitans qui s'y trouvoient plus forts que les Troupes du Duc de *Bourgogne* les ayant forcé de faire une sortie, *Contay* y fut fait Prisonier avec Jacques de *Luxembourg* frere du Conêtable de *S. Paul* & Pierre de *Bourbon* Seigneur de Carency (1475); le Roi qui le conoissoit, prit confiance en lui & l'envoya souvent au Duc de *Bourgogne*, lui promettant de payer sa Rançon (les Prisoniers apartenoient à ceux qui les faisoient) & une grande somme d'argent, s'il réussissoit à la Paix avec le Roi d'Angleterre (Edouard IV.) & le Duc de *Bourgogne*: ce qui ocasiona une Tréve de 7 ans avec l'Anglois, qui fut arrêtée au Camp devant Amiens le 29 Aout 1475, & celle avec le *Bourguignon* pour 9 ans à Soleurre dans le Pays de Luxembourg, le 13 Septembre suivant. Le Duc de *Bourgogne* après avoir perdu la Bataille de Granson contre les Suisses le 2 Mars 1475, ancien stile, l'envoya au Roy pour obtenir la continuation de cette Tréve, à laquelle *Contay* avoit contribué, & le remettre en sa bone grace Aaprès la Bataille de Morat dans le Canton de Berne que ce Prince perdit aussi contre les Suisses le 22 Juin 1476, *Contay* fut encore chargé de la même Comission auprès du Roi de la part de son Maître. Il fut tué à celle de Nancy le 5 Janvier 1476. Ses enfans furent, entre autres; 1. Charles le *Jeune* Seigneur de Contay qui fut fait Prisonier à la Bataille de Nancy étant Ecuyer du Duc de *Bourgogne*. Il passa après cette malheureuse affaire, ou son Maître périt, au Service du Roi *Louis XI.* avec quantité d'autres Seigneurs de la Cour de Bourgogne. Il eut de son épouse Barbe de *Halwin*, Françoise le *Jeune* Dame de Contay qui fut mariée vers 1550, avec Jean Sire d'*Humieres* en Picardie, Gouverneur de Peronne lequel avoit été Chambellan du Roi *François I.* 2. Isabelle le *Jeune-de Contay* épousa Guillaume de *Pisselen* Seigneur de Heilly dont elle fut la premiere

miere femme. (Chronique de *Monstrellet* Tome III. fol. 95. *verso*. Mém. de Philipe de *Comines* Edit. 4°. de 17. . . Tome I. 13. 19. 24. 27. 32. 34. 36. 62. 66. 77. 80. 81. 84. 178. 206. 207. 225. 239. 243. 262. Tome II. 177. 399. 509. Tome III. 249. 496. Tome IV. 393. Mém. de *Castelnau* Edit. de 173. . . . Tome I. 824. Tome II. 604)

Page 13. Rostain d'*Agar* troisiéme fils de Guillaume IV. & de N. . . . d'*Agoult* Dame de Puyricard, fut pere de Richard & de Pierre d'*Agar*. Celui-ci fut Chanoine & Grand-Vicaire de Marseille. Il acompagna en 1524, le Corps d'Artusie de *Laval* Belle-sœur du Roi *René* de l'Eglise des Cordeliers de Marseille qui avoit été brulée à celle de la Cathédrale de cette Ville. Richard d'*Agar* fit un échange de quelque héritages avec Honoré de *Cavaillon-de Romes* Seigneur de la Roquette par Contrat passé devant François Garnier Notaire à Cavaillon, dont il reçut l'investiture des Officiers de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin par Acte passé devant Pierre Boucher Notaire à Carpentras, le 22 Février 1510. La qualité d'administrateur des enfans de Richard d'*Agar* qu'on done dans cet échange à Honoré de *Cavaillon*, done lieu de croire que *Richard* en avoit épousé la sœur & qu'il étoit remarié.

Meme page. Jean d'*Agard* quatriéme fils de Pierre Chevalier de l'Ordre du Pape me paroît être le même que Jean d'*Agar* qui se maria près de Péthiviers en Beauce avec Anne le *Prieur*, dont il eut 1. Jean d'*Agard II.* du Nom qui fut marié avec Marthe *des Guez* fille de Jacques Seigneur de Belleville & de Madeléne de *Miette*, dont il eut deux filles; 1. Madeléne d'*Agar* Dame de la Billarderie en la Seigneurie de Vrigny morte sans enfans, le 28 Mars 1701, épousa par Contrat du 20 Février 1662, étant mineure & sous la Tutelle du Sieur de *Folarthon* mari de sa tante, qui rendit compte en la Justice de Courcy le 8 May 1663, Claude-Achile de *Longueau* Seigneur de Clérambaut, Capitaine au Régiment de la Reine mort le 12 Avril 1702. 2. Françoise d'*Agar* morte aussi sans postérité en 1716, fut mariée 1°. avec René le *Hayer* Seigneur de S. Martin; 2°. avec Gaston de *Tranchelion*.

LE PRIEUR.

DES GUEZ. D'or au chevron d'azur.

2. Louis d'*Agar* mort sans alliance.

3. Françoise d'Agar Dame de l'Espinette en la Paroisse de Vrigny partagea avec sa Niéce *Madeléne* la succession de ses pere & mere & celle de *Louis* son frere, le 30 Juillet 1663. Elle fut mariée avec Louis de *Folarthon* Seigneur de Bordeaux dont elle eut deux filles :

1. Marthe de Folarthon morte sans alliance.

2. Anne de Folarthon qui fut mariée avec Thomas de la *Planche-Mortiere* Seigneur du Plessis, dont un fils Louis de la Planche-Mortiere Seigneur du Plessis qui eut de son épouse Françoise *Gedoin*

1. Jean-Baptiste de la Planche-Mortiere-Gédoin Seigneur de S. Martin Officier aux Gardes Françoises.

2. Philipe-Louis de la Planche-Mortiere-Gédoin Coseigneur de S. Martin, Capitaine au Régiment de Normandie, & Chevalier de Malte qui plaidoit avec son frere au Parlement de Paris contre la Famille de *Longueau* pour la succession de la Famille d'*Agar* en 1732.

Même page. Guillaume d'*Agar* VIe. du Nom eut entre autres enfans

1. Palamede d'Agar qui suit.
2. Jacques d'Agar.
3. Claude d'Agar.
4. Pierre d'Agar. Ces trois freres obtinrent de Pierre *Ghinucci* Evêque & Coseigneur de Cavaillon l'arriere-Fief de S. Phalés, sous la réserve de la dixiéme partie du revenu & d'une redevance annuelle d'un veau, & sous la condition d'y bâtir des Forts pour le défendre contre les Calvinistes, (c'étoient aparamment les premiers qui parurent dans le Pays, cependant l'Histoire n'en fait aucune mention avant 1560) ; l'Acte de cette inféodation fut passé devant François Boussicaud Notaire à Cavaillon le 17 Novembre 1546. Je crois qu'il peut y avoir erreur dans cette datte par la transposition des chiffres, & qu'il faut lire 1564, deux ans aprés le Sac de Cavaillon par les Huguenots.

Palaméde d'Agar Chevalier de l'Ordre du Pape & Gouverneur de Cavaillon pendant les Guerres des Calvinistes par Lettres du Cardinal George d'*Armagnac* Collégat d'Avignon du 14 Octobre 1567. Il partit pour Rome le même jour avec Laurent de *Raimond* Seigneur de Modéne en qua-

sité de Députés du Comté-Venaissin pour représenter au Pape *Pie* V^e. les pressans besoins de la Province à cause des troubles & des incursions des Calvinistes. Il fut marié deux fois; 1°. avec Anne de *Ghinuccis* sœur de Pierre de *Ghinuccis* Evêque de Cavaillon & niéce du Cardinal Jérôme de *Ghinuccis* Administrateur de cet Evêché *. 2°. avec Gaspar d'*Agar* sa parente. Il transigea devant Gemiffren Notaire à Cavaillon en 1613, avec Jean-François de *Péruzzis* Chevalier de l'Ordre du Pape, & fit son Testament reçu par Louis Gautier le 21 Avril 1621. Il eut du premier mariage

1. Paul-Antoine d'Agar qui suit.
2. Aléxandre d'Agar légataire de son pere.
3. Timoleon d'Agar mort avant son pere.
4. Jacques d'Agar à qui Pierre de *Ghinuccis* Evêque de Cavaillon son oncle permit de dériver l'eau de la Durance pour l'usage d'un Moulin le 23 Octobre 1547. Il céda lui-même ce droit à Madeléne de *Pané*, & ne vivoit plus en 1552.
5. François d'Agar Chevalier de Malte mort avant son pere.
6. Madeléne à qui son pere fit un legs par son Testament étoit mariée avec le Capitaine de *Serres*.

* Ces Prélats étoient de Sienne en Toscane. Le premier fut Evêque de Cavaillon après Mario *Maffei-de Ulterio* depuis 1537 jusqu'en 1541, qui fut l'année de sa mort. Il mourut dans la réputation d'un des plus grands Cardinaux de l'Eglise Romaine ayant été employé dans des Nonciatures en Angleterre, en Allemagne & en France, &c. Pierre *Ghinucci* lui succéda & vivoit encore en 1569. Outre ces deux Evêques & Anne *Ghinucci* leur Niéce, qui done lieu à cette Note, il y a eu dans le Comté-Venaissin

André *Ghinucci* Chevalier de l'Epée (en Espagne) qui transigea avec Louis de *Pané* sur un Moulin situé près de Cavaillon qui fut jadis à Jacques d'*Agar*, devant Beraud Notaire de cette Ville en 1552. Il étoit frere de l'Evêque *Pierre*.

Paul *Ghinucci* Chevalier de l'Ordre du Pape, vendit un Verger à Antoine *Athenosi*, devant Francisci Notaire à Cavaillon en 1582. Gouverneur de Cavaillon en Août 1575, & Chevalier en Décembre de la même année.

Pierre *Ghinucci* Baron de Lers fut nomé par le Roy Gouverneur d'Orange, après le sieur de la *Motte-Gondrin* en 1570.

Jérome *Ghinucci* comandoit dans Oppéde avec Horace *Cesi* Capitaine Italien. Ayant attaqué au mois d'Avril 1575 un Parti de la Garnison Calviniste de Ménerbe, ils furent repoussés avec perte & blessés dangereusement.

Jérôme *Ghinucci* de Sienne épousa vers l'an 1500, Marguerite *Chigi* fille de Mariano & de Marguerite *Baldi*.

Hortense *Ghinucci* fut mariée le 27 May 1535, avec Mario *Chigi*, Ayeul du Pape *Alexandre* VII. dont elle fut la seconde femme.

7. Catherine femme, lors du même Testament, de Joachim d'*Augier*, de Cavaillon.

Du second mariage,

8-9. Claude & François d'Agar. Le premier fut marié deux fois, 1°. avec Venture *Roux*; 2°. avec Françoise d'*Agar*. 10-11-12. trois filles dont on ignore la destinée.

DU SEL.

Paul-Antoine d'Agar héritier de son pere nâquit le 26 Août 1576, & eut pour Parrain & Marraine Paul *Ghinucci* & Claire de *Meinier-d'Oppéde*. Il eut du gout pour la Poesie & y réussit. Sa réputation se soutient encore dans la Province par plusieurs Piéces Provençales dans lesquelles on trouve beaucoup de feu & de légereté. Telles sont *la Belou Paysanou Mignardou*, *Lou Restelon*, *Lou Capitani Fanferlu*, &c. qui furent imprimées dans le tems. Il reste encore de lui quelques Poësies manuscrites. Jean-Baptiste *Belli* Jésuite a doné dans ses Dissertations un éloge de Paul-Antoine d'*Agar*. Je ne l'ai pas vû. Il fut marié par Contrat passé devant Louis Gautier Notaire à Cavaillon le 26 Novembre 1620, avec Louise du *Sel* (de Sale) fille du Capitaine Christophe du *Sel* & de Louise *Prevot*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut de Peste en 1631.

Page 16. Arnaud d'*Agard*. Son Corps fut déterré par les Calvinistes lors du sac de Cavaillon au mois de Septembre 1562, & jetté dans un puits.

Page 17. La Dame de *Sauvagnac* épousa N.... du *Bernet* fils de Joseph Baron de Sérin Président au Parlement de Bordeaux, & depuis Premier Président de celui d'Aix en 1636.

Même page. Jeane d'*Agar* femme de Jean *Barrier*.

On trouve en 1689, N ..... d'*Agar* Sieur de S. Pierre de la Ville de Cavaillon, Garde du Pavillon Royal au Département de Toulon.

(Outre les Auteurs cités page 18. à la fin de l'Article d'*Agar*, voyez aussi *Rimer*, Actes Publics d'Angleterre Volume XVI. pag. 407. Du *Cange*, Histoire de la Maison de *Vergi*, pag. 143 *Baluze*, Histoire de la Maison d'*Auvergne*, Tome II pag. 551. *Bernier*, Hist. de Blois, 607 *Lobineau* Hist de Bretagne, Tome II. 1261. Etat de la France 1736. Tome I. 212. Etat de la Noblesse de Bretagne Tome III. 79 Du *Puy*, Hist. des Templiers Tome I. 122. 130 136. Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome II. & VI. *Pithon*, Annales de la Ville d'Aix, 545. *Ruffi*, Hist. de Marseille Tome I. 382. Tome II. 501. Archives de l'Hôtel de Ville de Cavaillon, Titre coté F. 1. B. VII. Collationé

C.

Bertrand de Mizon 1225.
Isoarde N . . . . . .

Amiel d'Agoult 1274.
Alayette de *Moillon*.

Bertrand de Mizon. 1232.

Raimond d'Agoult.

Guillaume d'Agoult 1319.
Jourdaine de *Montaimard*.

Isoarde d'Agoult, Bertrand de *Baux*.

Roffolin d'Agoult. 1345.
N. . . . .

Amiel d'Agoult II. 1406.
Catherine de la *Roche*.

Louis d'Agoult
N. . . . . .

Olivier d'Agoult 1406.

Isoarde.

Louis d'Agoult 1400.
Béatrix d'*Agoult*.

Isoarde, Albert *Aube*.

Beatrix Aube, Agoult d'*Agoult*.

Catherine, Nicolas de *Remusat*.

Philippine, Guillaume de *Moustiers*.

Consta[...] Jean de[...] *St. Ma*[...]

[...]rie d'Agoult, [...]gue de *Sassenage*.

[...]herine d'Agoult, [...]mond de *Morges*.

Louis d'Agoult 1437.
Jeane de *Glandevès*.

Raimond d'Agoult 1440.

Albanette d'Agoult, Guillaume d'*Agoult*.

Urbaine d'Agoult. 1472.

Giraud d'Agoult 1540.
Jeane d'*Autane*.

Louis d'Agoult 1582.
Judith *Marcel*.

Louise d'Agoult, Jean *Perdrix*.

Antoine d'Agoult, Nicole de *Montmaurin*.

Jea[...]

[...]oult 1576.
[...]*viere*.

Charles d'Agoult 1619.
Blanche d'*Autric*.

Hector d'Agoult, Marguerite *Bargeton*.

Géné[...] Char[...]

[...]goult 1603.
[...]*t*.

Hector d'Agoult, 1650.
Urănie *Caligman*.

Généviève, François *Blanc*.

Diane, Georges de *Laniel*.

Fr[...] H[...] Ph[...]

[...]ult 1644.
[...]*bourcier*.

Charles d'Agoult
Justine *Perissol*.

Je[...] N[...]

Louise, César *Bardel*.

Françoise, Estiene *Roliand*.

Hector-Sanson d'Agoult
Marie *Ann en-le-Fraumier*.

Marie-Justine d'Agoult, Jean-Joseph de *Montpezat*.

François d'Agoult
N . . . . *Dornac*.

N. . . . . . d'Agoult.

N[...]
M[...]

HUMBERT Sgr. D'APT, &c. 993.
Mauris N. . . . . 1008.

Guillaume Seigneur d'Apt 1008.
Adelaide N. . . . .

Humbert
Sgr. d'Agoult 1019.

Rostain Sgr. d'Agoult, 1056.
Giliette Dame de Sault. 1070.

Guillaume.

Alfant
Csgr. & Evêque d'Apt.

Rambauld d'Agoult. 1113.
Sancie de *Simiane*

Humbert
d'Agoult.

Raimond d'Agoult
Sgr. de Sault. 1108.

Laugier d'Agoult
Evêque d'Apt.

Gu
d'A

Guiran de Simiane
Sgr. d'Apt, &c.

Bertrand-Rambauld d'Agoult,
Sgr. de Sault & de Monteulx.
N . . . .

Rostain
d'Agoult.

Raimond d'Agoult 1176.
Isoarde de *Die.*

Guillaume
d'Agoult.

Isnard d'Agoult 1204.
Mabile N. . . . . . . 1205.

Raimond d'Agoult 1222.

Raimond d'Agoult. 1222.

Isnard d'Agoult-d'Entrevanes,
Douce de *Pontevez.* 1230.

Raimond
d'Agoult.
1208.

Raimond d'Agoult.
Huguette N. . . . .

Reforc
d'Agoul

B

Beatrix & Isabelle.

Isnard d'Agoult-d'Entravenes.
1°. Briande *Artaud* 1250.
2°. *Beatrix.* N. . . . . 1313.

Faulquet
de *Pontevez.*

Rostain
d'Agoult.

Mabile d'Agoult
Burgondion de T
(Marseille)

Raimond d'Agoult II. 1341.
Léone de *Baux-de-Meirargues.*

Rostain
d'Agoult.

Réforciat
d'Agoult.

Briande

Faulquet d'Agoult de Pontevez
Alix de *Baux d'Avellino.* 1372.

Marguerite,
Bérenger de *Pontevez.*

A. Raimond d'A
Clémence d...ne.

Raimond d'Agoult III.
Béatrix d'*Agoult-de-Trets.*

Faulquet
d'Agoult.
1382.

Mabile d'Agoult,
Louis de *Trian*
Briande d'Agoult,
Loup d'*Espagne.*

Agoult d'Ag
1°. N. . . . ...ron
2°. Louise d... Chev.

Phanette d'Agoult.
Faulquet d'*Agoult.*

...e de
...llon &c.

Faulquet d'Agoult,
1°. Jeane de *Beauvau.*
2°. Jeane de *Bouliers.*

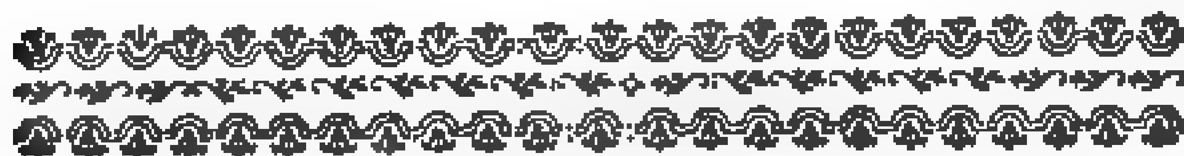
Guillaum
Albanet ...-de-Peyre
1533.

Isabelle d'Agoult.
1443.

Raimond
Blanche

Maurice

sur l'Original par Jean-Joseph *Carichon* Notaire & Sécretaire de l'Hôtel-de-Ville & légalisé par Louis-Joseph *Bayol* Viguier de la Ville le 18 Juillet 1743. Scellé & contresigné par *Croix* Notaire & Greffier de la Cour ordinaire, &c. Mazures de l'Isle-Barbe, Tome I. 196. *Nostradamus*, Chroniques de Provence, page 1079, &c.



A G O U L T.



D'or au loup ravissant d'azur armé langué & vilainé de gueules.

JE ne m'arrêterai point ici à prouver l'identité des Maisons d'*Agoult* & de *Simiane*, tout le monde convient qu'elles sortent de la même Tige * & il y a là-dessus une sorte d'évidence à laquelle on ne peut se refuser. Il seroit donc inutile de répéter ce que j'ai dit dans l'Article de la Maison de *Simiane* page 284 du IIIe. Volume de cet Ouvrage. On peut y avoir recours.

Bertrand Rambauld Seigneur de Gordes deuxiéme fils de Rambauld d'*Agoult* Seigneur d'Apt, de Caseneuve & d'Agoult, & de *Sancie* Dame de Simiane eut en partage la Vallée d'Agoult au Diocèse de Carpentras que *Gilette* son ayeule petite fille de *Laugier* & d'Odile de *Provence* avoit porté dans sa Maison, & dont l'Empereur *Henri V.* avoit doné l'investiture à Raimond d'*Agoult* oncle paternel de *Bertrand-Rambauld* en 1108. Les descendans de celui-ci ayant eu Procès avec Guidet de *Simiane* employé au VIIe. dégré de sa Maison, au sujet de la Terre de Gordes, les Arbitres leur ad- Ve. Dégré.

Le *Laboureur*, Mazures de l'Isle-Barbe. Le Président *Allard*, Généalogie du Dauphiné. Le Prieur *Grossi*, Mémoire MS. Les FF de *Ste Marthe*. Gallia Christiana. Le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Courone, &c.

jugerent celle de Monieulx dépendante de la Seigneurie de Sault & même uñe partie de celle de Simiane, par Sentence du mois de Décembre 1242. On ignore de quelle alliance *Bertrand-Rambauld* eut les enfans suivans.

1. Raimond qui continua la postérité.
2. Guillaume dont il est parlé dans l'Histoire de Provence come d'un grand Seigneur.

VI. DIE. Raimond d'Agoult Seigneur de Sault fut présent avec plusieurs autres Seigneurs Provençaux au Traité de Paix conclu dans l'Isle d'Argence en 1176, entre *Raimond* Comte de Toulouse & *Alfonse* Roi d'Arragon Comte de Provence; par lequel au moyen de 3100 marcs d'argent fin, le Comte de Toulouse céde tous ses Droits sur la Provence & le Gévaudan. Ces deux Princes ayant renouvellé en 1184 le même Traité, convinrent en cas de contestation sur le Gévaudan, Albaron & Avignon, de s'en raporter à la décision de *Berenger* Archevêque de Tarragone, de Josseran de *Pins*, de Guillaume de *Sabran* & de Raimond d'*Agoult*, qui signerent ce nouveau Traité dans lequel Raimond d'*Agoult* est qualifié *Juge du Palais*. Il fut pourvu la même année 1176 du Gouvernement de Nice par *Alfonse I.* du Nom Comte de Provence, & reçut l'investiture de la Terre de Sault de l'Empereur *Frédéric* I. en 1178, avec confirmation de tout ce qu'il possédoit dans le Comté de Die. Il fut présent à l'Homage rendu au Comte de Provence par *Boniface* Seigneur de Castellane en 1180, & vivoit encore en 1184, suivant un Titre qui prouve qu'il étoit marié avec *Isoarde* sœur de *Pierre* & fille d'*Isoard* Comte de Die, dont il eut plusieurs enfans; & entre autres,

1. Isnard qui suit.
2. Raimond d'Agoult fut Témoin avec son frere *Bertrand* & Guillaume de *St. Severnin* à l'Acord passé entre *Guillaume IV.* Comte de Forcalquier & *Raimond VI.* Comte de Toulouse & Marquis de Provence au sujet du partage de leurs Etats & de leurs Droits respectifs en 1195. *Bermond* Abbé d'Andaon ou de S. André de Villeneuve, lui céda en présence de son frere *Isnard-d'Entravenes* la Terre du Puy-S. Martin apartenant à l'Eglise de Ste Marie de Sault moyenant 12 écus de cens qu'il reçut en échange en 1203. Il fut Témoin avec

plusieurs autres Chevaliers du Comté-Venaissin à une célébre Transaction passée le VI des Kalendes d'Octobre 1215, entre Guillaume de *Baux* Prince d'Orange & l'Ordre de S. Jean de Jérusalem au sujet de leurs Droits sur cette Principauté. Il paya en 1218, à Guillaume de *Bordeaux* Evêque de Carpentras la somme de 5000 sols pour des Denrées que ce Prélat lui avoit vendues. Il confirma par Acte de l'an 1220 aux Chartreux de Durbon les Droits de pâturage, &c. que sa mere, son oncle & son ayeul leurs avoient acordé. Il eut d'une femme inconue une fille nomée *Cécilette* qu'il maria vers l'an 1230, avec Jacques de *Riviere* Seigneur de Montmaurin à laquelle il dona des Biens considérables dans la Vallée de Sault & dans le Venaissin, & deux fils *Raimond* & *Isnard* qui aprouverent l'échange qu'il fit en 1203, avec l'Abbé d'Andaon. C'est-là tout ce qu'on sçait de lui.

3. Bertrand qui fut la Tige de tous les *Agoult* du Dauphiné dont je parlerai à la suite de cet Article sous la Lettre C.

4. Imbert d'Agoult, jusqu'ici inconu, rendit Homage avec quelques autres Seigneurs à *Guillaume* IV. Comte de Forcalquier fils de Josserande *Flotte* pour les Seigneuries d'Agoult, de Ménerbe, de Roussillon, de Lieoux, Murs, S. Savornin & Fabrégues, & pour tous les autres Fiefs qui leur apartenoient depuis Sisteron jusqu'au Mont-Alverni (aujourd'hui la *Tour-de Sabran* au Comté-Venaissin) par acquisition, succession ou donation; & en considération de cet Homage, le Comte de *Forcalquier* reconoît en leur faveur en Fief franc, Noble & ancien, tout ce qu'ils avoient déja & pourroient acquerir dans la suite dans l'étendue de ses Terres. Au moyen de quoi, ces Seigneurs promettent de ne jamais rendre Homage à d'autre Prince qu'à lui & à son fils ausquels ils avoient déja juré de doner aide & secours pour les faire reconoître, même par la voye des Armes, des autres Feudataires du Comté de Forcalquier. Cet Acte fut passé au Château de Forcalquier le Mercredi après l'Epiphanie 1182. Imbert d'*Agoult* & ses trois freres Coseigneurs du Bourg de Monteoux afranchissent en 1210, *Geoffroy* Evêque de Carpentras & les Habitans de cette Ville du Droit de Péage qu'ils avoient établi dans cette Seigneurie pour laquelle ils

rendent Homage en 1215, à Guillaume de *Bordeaux* Evêque de Carpentras leur Seigneur Suzérain. Imbert d'*Agoult* le renouvella pour lui seul à Guillaume *Beroardi* Evêque de la même Ville le 16 Mars 1232. Imbert d'*Agoult* & les autres Seigneurs de Ménerbe rendirent un nouvel Homage pour cette Terre à Guillaume de *Sabran*, soi-disant Comte de Forcalquier, sous les Scels de l'Archevêque d'Arles, de l'Evêque de Cavaillon & de Barral Sire de *Baux* le XIV des Kalendes de Janvier 1242. Dans la même année, Guillaume *Beroardi* lui fit défense d'aliéner sans son consentement la portion qu'il avoit dans la Seigneurie de Monteoux mouvante de son Eglise.

VII. Isnard d'Agoult, dit d'*Entravenes*, fut Seigneur de la Vallée de Sault dont il reçut l'investiture de l'Empereur *Philipe* par Lettres donées à Spire le VIII des Kalendes de Février 1204, qui fut confirmée le 8 Septembre 1238, par l'Empereur *Fréderic II*. Il fut marié avec *Mabile* laquelle étant veuve au mois de Décembre 1204, autorisa l'engagement qu'*Isnard* & *Raimond* ses enfans firent du Château de St. Geniés au Comte de *Forcalquier*. Elle confirma aussi en 1208, l'abandon fait par ses enfans au même Comte des Droits qu'ils avoient sur les Châteaux de Simiane, Bonieulx, Gignac & le Revest. *Allard* ne convient pas de cette filiation & prétend que cet *Isnard* est le même qui épousa l'héritiere de *Pontevez*; mais l'autenticité des Titres qu'*Allard* n'a pas conus & le sentiment du pere *Robert* m'ont paru mériter la préférence. Ce dernier Auteur étoit d'ailleurs très-instruit sur cette matiere quoiqu'il ne fût ni Ecrivain ni Critique. *Isnard* eut pour enfans

1. Isnard d'Agoult qui continua la postérité.
2. Raimond d'Agoult eut Procès avec son frere aîné qui ne fut terminé qu'après sa mort en 1220. Sa postérité s'éteignit au IIIᵉ. degré. Voyez la Table Généalogique.
3. Rostain d'Agoult fut présent avec Hugues & Raimond de *Baux* Guillaume Augier, *Hugues* de *Marseille* fils de *Sarde*, Giles de *Clausone* & Guillaume de *Vintimille* à l'Acte par lequel la Ville de Marseille se soumit au Gouvernement de *Raimond* VIIᵉ. Comte de Toulouse le VII des Ides de Novembre de l'an 1230. Le sçavant *Peyresk* prétend que Rostain d'*Agoult* & la plûpart des Seigneurs només dans ce Titre avoient été Vi-

comtes

comtés de Marseille dont cette Ville avoit acquis les Droits *Rostain* dona ses Biens à Isnard & à Réforciat d'*Entravenes* fils de sa niéce *Mabile* lesquels les échangerent avec *Charles* II. Comte de Provence pour ce que ce Prince possédoit dans la Seigneurie de Tréts, le III. des Kalendes de Décembre de l'an 1262.

VIII. PONTEVEZ De gueules au pont à deux arches d'or maçonées de sable.

Isnard d'Agoult-d'Entravenes II. du Nom Seigneur de la Vallée de Sault,&c. acheta par Acte passé devant Ollivier Notaire d'Avignon le XV. des Kalendes de Juin 1225, de *Guy* Vicomte de Cavaillon tout ce qu'il avoit à Roussillon, tant de son chef que de l'acquisition par lui faite de Bernard de *St. Savornin* pour la somme de 7000 sols. Guiran de *Simiane*, Arnaud d'*Avignon*, Helion d'*Apt*, Lambert de *Reillane*, Pierre de *Gorde* & Rican de *Caromb* garantirent cette vente & la scellerent de leurs Sceaux : *Isnard* eut Procès avec Raimond son frere & après sa mort avec ses enfans pour les Chateaux de St. Martin, Bonieulx, Voilet, la Coste & Simiane qui fut terminé par des Arbitres només dans une Assemblée tenue à Manosque de l'autorité de *Raimond-Berenger* Comte de Provence au mois de Février de l'an 1222. Il fut marié avec Douceline de *Pontevez* Dame de Pontevez, Taverne, Bargéme, Calas, Artignose, Sillans, Brouës, Rians, Seillon, Auriac, S. Esteve, & en partie de Barjols & de Montméyan Elle étoit fille & héritiere de Faulcon ou Faulquet Seigneur de Pontevez & de *Mabile* Dame de Mazaugues, Roussillon, Artignose, &c. qui fit son Testament en faveur de sa fille devant Raimond Siffredi Notaire en 1233. Douceline de *Pontevez* fit donation, étant veuve, à ses enfans devant Pierre Caille Notaire en 1256, qu'elle confirma par son Testament fait devant le même Notaire en 1296. Raimond *Rostagni* Evêque de Toulon ordona le 26 Mai 1300, qu'on célébreroit dans son Eglise un *Obit* pour le repos de l'ame de son mari & de *R.* son beau-frere.

1. Isnard continua la Maison d'*Agoult*.

2. Faulquet forma la Maison de *Pontevez*. Il eut de sa mere la Terre de Pontevez dont il prit le nom qu'il transmit à ses Descendans & épousa la fille de *Guillaume* Seigneur de Cotignac, de laquelle il eut *Barral* Seigneur de Pontevez & *Guillaume* Seigneur de Carces & de Cotignac pere de deux filles

uniques *Mathilde* & *Béatrix.* Il eut encore deux filles, ſçavoir *Guillaumette* qui épouſa Réforciat de *Tréts* & *Maragde* femme de *Geoffroy* Coſeigneur de Tréts frere de *Réforciat*, vivans en 1270. A l'égard de *Barral* Seigneur de Pontevez leur frere aîné, il fut marié avec Barrale de *Baux* Dame de Sillans qui fit ſon Teſtament en 1307, & en eut Faulquet de *Pontevez* II. du Nom qui épouſa Marguerite de *Porcelet* dont il eut *Barral* Seigneur de Pontevez, & *Faulquet* III[e]. Seigneur de Carces & de Cotignac duquel deſcendent les Comtes de *Carces* & les Seigneurs de *Bargeme* & de *Buoux* qui ont conſervé dans le premier quartier de leurs Armes le Blazon d'*Agoult.*

3. Raimond qui forma ſa Branche des Seigneurs de *Tréts* & de *Forcalqueiret* raportée ſous la Lettre B.

4. Mabile Dame de Mazaugues fut mariée en 1240, avec Burgondion de *Trets* veuf d'Alix *Anſelme*, Noble Marſeilloiſe, d'où ſont ſortis les Barons d'*Ollieres* qui par reſpect & en mémoire de cette alliance ont conſtament porté le Nom & les Armes d'*Agoult*, quoique ſortis eux-mêmes des Vicomtes de *Marſeille* deſcendus des premiers Comtes de *Provence.* Burgondion de *Tréts* ainſi nomé de la principale Terre de ſon Appanage, confirma en 1242 aux Chartreux de Montrieu le droit de pâturage que ſa femme leur avoit accordé.

IX. 1°. ARNAUD. De gueules au chateau d'or. 2°. N......

Iſnard d'Agoult-d'Entravénes III[e]. du Nom, Chevalier, Seigneur de Sault, &c. apellé quelquefois de *Pontevez* du Nom de ſa mere, fut ſurnomé *le Grand*, moins pour le diſtinguer de ſon pere & de ſon Ayeul de même nom que lui, que pour la réputation qu'il ſe fit en Provence dans la Charge de Grand-Sénéchal. Après la mort de ſon pere, il rendit Homage à Charles d'*Anjou* Comte de Provence pour la troiſiéme partie de la Ville d'Apt, la moitié d'Agoult & les Terres de Rouſſillon & de Lioux en 1250; & depuis il fit volontairement Homage à ce Prince (1291) de ſa Seigneurie de Sault que ſes Prédéceſſeurs avoient poſſédée dans l'indépendance des Comtes de *Provence* & ſous le ſeul Homage de l'Empire, *ſub tutela & clientela Imperii.* Cet Homage fut rendu à des conditions honorables & diſtinguées, car le Comte de *Provence* conſentit que les Officiers de la Vallée de Sault exerceroient la Juſtice en dernier reſſort & ſans appel, ſinon en cas de déni de Juſti-

ce ; que le Seigneur de Saule pourroit doner grace à ses Vassaux, créer des Notaires, &c. & jouiroit de tous les droits Régaliens. Cet Homage fut renouvellé en 1297, en langage vulgaire, en ces termes. (ils sont assez intelligibles malgré leur ancieneté) *Lou Noble home Messen Isnard* d'Entravénes, *Signor d'Agolt & de la Val de Saulx de l'Evescat de Carpentras, à confessat è reconuissut en presentia de Messen de* Gonessa (*Guillaume* alors Grand-Sénéchal) *la Terra de la Val de Saulx, per degun Seignor temporal tenir, ni recognition deguna aver fach per aquel, è, per so, volent la Jurisdiction e Seignoria de tres-illustre Seignor Carle II. Rey de Jerusalem & de Sicilia Comte de Probença & de Forcalquier, augmentar è creissir per lou dich Seignor, a facha ladite confession è reconoissança* .... Il fut témoin à la Donation faite à ce Prince & à *Charles* Prince de Salerne son fils de la moitié de la Jurisdiction de Gap & d'Aspres par les Habitans & l'Evêque de Gap en punition de leur revolte. L'Acte en fut passé dans la Ville de Sisteron, le 1 de Mai 1281. Le Roi lui dona par un Acte passé à Grasse devant Raimond Reinaud Notaire de Brignole en 1294, & en présence de Pons de *Grasse* Damoiseau, la portion de la Terre de Roussillon qui avoit apartenu à Imbert d'*Agoult*, & la Seigneurie de Rians. Isnard d'*Entravenes* reçut par ordre & au nom de la Reine *Marie* de *Blois* Comtesse de Provence & Tutrice de Louis d'*Anjou* son fils, dans l'Eglise de St. Antoine de la Ville de Marseille l'Homage des Villes, Comunautés & Feudataires des Etats de ce Prince, & même celui de la Ville d'Avignon dont la moitié apartenoit aux Comtes de Provence. Cette Cérémonie est des Ides de Février 1285. Il fut un des Exécuteurs du Testament d'Hermengaud de *Sabran* Comte d'Ariano, Grand-Justicier du Royaume de Naples du 19 Mai 1310, & testa lui-même le 17 d'Octobre 1315. Il avoit été marié deux fois, 1°. avec Briande *Artaud* fille de Guillaume Seigneur d'Aix (de Axio), 2°. avec Béatrix de la *Chalme* selon *Allard*, ou de *Reane* Dame dudit lieu suivant d'autres, laquelle lui permit en 1257, de vendre ce qu'il avoit *in valle Veransca* (on croit que c'est le Diocèse d'Aix) à Vicedominus de *Vicedominis* Archevêque de cette Ville. Quoiqu'il en soit, il fut pere de plusieurs enfans.

1. Raimond d'Agoult qui suit.

2. Rostain d'Agoult Chevalier vivant à Cavaillon en 1270 & 1290.
3. Réforciat d'Agoult.
4. Briande Dame de la Cour d'Avignon en 1341. Jean *Nostradamus* la confondue avec une autre Briande d'*Agoult* Comtesse de *Luna* qui vivoit plûtard.
5. Isnarde dont la beauté fut chantée par Arnaud de *Cotignac* Poëte Provençal (Troubadour) en 1350.

X. BAUX. De gueules à seize rais d'or, ou d'argent.

Raimond d'Agoult Seigneur de Sault, fut Viguier ou Gouverneur de Marseille en 1330; Grand-Sénéchal & Capitaine Général de Provence en 1347-1348, &c. Il dona procuration le 13 Juin 1308, à Raimond d'*Esparron* Chevalier pour terminer des différends survenus entre lui & les autres Seigneurs de Tréts & le Prieur de S. Zacharie Seigneur du Bourg de ce Nom, au sujet des limites de leurs Terrtoires. Il conféra une des trois places de Chapelain fondées par son pere pour célébrer l'Office divin dans l'Eglise de S. Sauveur de la Ville de Sault le 28 Septembre 1337. On le trouve parmi les Seigneurs de la Cour de Provence, en présence desquels la Reine *Jeane* promit solemnellement de ne rien aliéner de son Domaine le 19 Février 1347, exerçant alors, & même en 1351, les Charges de Grand-Sénéchal & de Capitaine Général qui ne sont pourtant qu'un même employ, car le comandement général & surtout de la Noblesse apartient à la Charge de Sénéchal. Il fut Témoin, avec Philipe de *Cabassole* Evêque de Cavaillon & Chancelier de Sicile, Giraud de *Cabassole* Archidiacre d'Avignon, Rostain *Cavallier* Coseigneur d'Airagues Chevalier Avignonois, &c. au serment de fidélité preté par les Marseillois à la Reine *Jeane* en 1346, & reçut l'Homage de Gantelme *Boutin* Coseigneur de Roussillon le 10 Décembre 1349. Il fut marié avant 1348, avec Heltone de *Baux* fille de Raimond Seigneur de Meirargues & de Puyricard & de *Cécile* Dame de Marignane.

Raimond de *Baux* son beaufrere le substitua en tous ses biens au Comte d'*Avellino*, &c. par son Testament du 7 Juin 1348. Il eut de cette alliance
1. Faulquet d'Agoult qui suit.
2. Raimond d'Agoult Tige des Seigneurs de *Barret* & de

la *Val-d'Olle* représentés en leur rang sous la lettre A.
3. Marguerite femme de Balthazar de *Pontevez* Seigneur de Lambesc.

XI. BAUX. Come cy-devant.

Faulquet d'Agoult Chevalier, Seigneur de Sault & de Reillane porta, du vivant de son pere, le nom de *Pontevez*, & c'est sous ce Nom qu'il fut témoin en 1337, avec Jacques *Bonets* Chevalier à la nomination d'une des places de Chapelain fondées par son ayeul dans l'Eglise de Sault. Il fut après son pere Grand-Sénéchal de Provence & parmi les actions qu'il fit dans l'exercice de cette Charge, on remarque la prise du Château de Baux dont Robert de *Duras* s'étoit emparé en 1355. Il fit en cette qualité, une ligue défensive conclue à Avignon le 30 Novembre 1363, avec Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois, Rodolfe de *Lupé* Gouverneur du Dauphiné, *Amedée* Comte de Savoye, les Etats du Comté-Venaissin gouverné par Philipe de *Cabassole* Recteur de la Province, & Louis de *Poitiers* Evêque de Valence représenté par Guillaume *Artaud* Seigneur d'Aix, pour s'oposer aux Compagnies venues d'Italie qui menaçoient de faire une invasion dans ces différentes Provinces. Le Roi Louis de *Tarente* second mari de la Reine *Jeane* lui dona en 1349, la Ville de Sisteron où la Maison d'*Agoult* avoit déja des Droits Seigneuriaux. Il y avoit en effet un quartier dans le Territoire de cette Ville nomé *Sault* dès le tems de *Charlemagne*, come l'a remarqué *Louvet* dans son Abrégé de l'Histoire de Provence page 513 du premier Tome. Faulquet d'*Agoult* fut marié par Contrat du 21 Juin 1323, avec Alix de *Baux* fille de Raimond Comte d'Avellino au Royaume de Naples & d'Estienette l'*Estendart*. Il mourut en 1375, & fut enterré aux Cordeliers d'Apt le 19 Mars de la même année. Sa femme passa un Titre nouvel en 1357, à Jean *Barret*, & fit demander (1365) du secours aux Marseillois pour le Vicomte de *Tallard* son gendre, qui lui fut refusé malgré les ancienes alliances qu'il y avoit entre les Seigneurs de *Sault* & la Ville de Marseille, à cause du trouble où étoit alors la Provence pour la Guerre de Charles de *Duras* & du Vicomte de *Turenne*. Faulquet d'*Agoult* fit son Testament le 18 Octobre 1372, par lequel après avoir ordoné sa sépulture dans l'Eglise de S. Sauveur de Sault, & disposé de ses

biens en faveur de ses deux fils, il leur substitue Raimond d'*Agoult* Chevalier Seigneur de la Val-d'Olle son frere, Isnard & Faulquet de *Pontevez* ses neveux fils de sa sœur, Faulquet de *Pontevez* Seigneur de Bargéme & son second fils à condition qu'ils porteront le Nom & les Armes pleines d'*Agoult*, Blacas de *Pontevez* Seigneur de Châteaurenard, Barral de *Pontevez* Seigneur de Pontevez, les Seigneurs de *Claret* & finalement les Seigneurs d'*Ollieres* & de *Cabriés* par droit de proximité; cette substitution déja conue & depuis renouvellée dans la Maison d'*Agoult*, est une preuve certaine de l'origine comune des d'*Agoult* de Provence & du Dauphiné & des Seigneurs de *Pontevez*. A l'égard des Seigneurs d'Ollieres & de Cabriés sortis des Vicomtes de *Marseille*, ils n'apartenoient à la Maison d'*Agoult* que par Mabile d'*Agoult* come on l'a pû remarquer ci-devant.

1. Raimond d'Agoult continua la postérité.

2. Faulquet d'Agoult Vicomte de Reillane Grand-Sénéchal de Provence fut institué héritier de son pere pour le tiers de ses biens. Il rendit de grands services à la Reine *Jeane* & à Louis Duc d'*Anjou*, adopté par cette Princesse qu'il acompagna dans le Royaume de Naples avec le Seigneur de *Sault* son frere, Henri de *Bretagne*, Robert de *Dreux*, Hugues de *Châtillon*, le Comte de *Savoye*, le Comte de *Geneve* frere du Pape *Clement VII.* en 1382, &c. le Pape *Urbain VI.* qui avoit fait soulever le Royaume contre la Reine & le Duc d'*Anjou* & en avoit doné l'investiture à Charles de *Sicile-Duras* excomunia tous ces Seigneurs à leur arrivée; mais cette excomunication ne réfroidit point leur zéle. Ils n'en furent ni moins braves ni moins fidéles pour le Service de leurs Princes. Aussi la Reine & son mari se montrerent-ils reconoissans envers eux, & surtout envers Faulquet d'*Agoult*. Le Duc d'*Anjou* lui dona la Terre d'Orgon en Provence & le Comté de Nole dans le Royaume de Naples, & la Reine *Jeane* qui avoit érigé en sa faveur la Terre de Reillane en Vicomté dès l'an 1372, lui dona le Marquisat de Cotroné par Lettres de l'an 1382. Il mourut sans enfans. On trouve en ce tems-là un Réforciat d'*Agoult* Chevalier de Rhode, Comandeur d'Aix & de Puymoisson, Capitaine Général du Comté-Venaissin pour le Pape *Benoît XIII.* pendant le Siége

du Palais d'Avignon. Il leva des Troupes & s'empara de plusieurs Places, & entre autres du Château de Taillade où il dona l'azile à Antoine de *Lune* neveu de *Benoît* & Recteur du Comté-Venaissin qui s'étoit sauvé de Carpentras au mois de Novembre 1398. Pendant tous ces troubles ocasionés par le Schisme, le Roi *Charles VI.* lui écrivit à la priere des Cardinaux, ainsi qu'aux Seigneurs de *Grignan*, de la *Garde* & de *Sault*, au Gouverneur du Dauphiné & au Sénèchal de Beaucaire pour leur défendre de rien entreprendre sur le Comté-Venaissin que ce Prince avoit pris sous sa protection.

3. Jean d'Agoult Archevêque d'Aix après le Cardinal François *Tebaldeschi* en 1379.

4. Mabile épousa en 1355, Louis de *Trian* Vicomte de Tallard. Celui-ci craignant que ses Terres ne fussent attaquées pendant les troubles de Provence, Alix de *Baux* sa belle mere fit demander du secours pour lui aux Marseillois par Antoine de *S. Savornin* son Ecuyer en 1365. Je dirai ici ce qui est venu à ma conoissance sur cette Famille de *Trian* dont je ne prévois pas avoir ailleurs l'ocasion de parler. Elle apartient en quelque façon à la matiere que je traite. TRIAN.

Arnauld Seigneur de Creichac en Quercy fils d'une sœur du Cardinal Jacques d'*Euse* (de Eusa) qui fut depuis Pape sous le nom de *Jean XXII.* prit le nom de *Trian* à cause de son mariage avec Marie de *Bari* Dame de Trian (de Trigiano) & de Noya dans la Terre de Bari au Royaume de Naples qu'il épousa vers l'an 1305. Elle étoit fille aînée & principale héritiere de Bonismiro de *Bari* Chevalier, Vice-Roi de la Principauté Citérieure pour le Roy Charles d'*Anjou* II. du Nom, & avoit été fiancée en 1301, avec Rison *Della Marra* fils aîné de Pierre Seigneur de Lucera; mais ce premier mariage n'avoit point eu d'effet. C'est ce qu'en a dit Ferdinand *Della-Marra* dans son discours sur les Familles qui n'étoient pas comprises dans les Siéges de Naples. On trouve cependant ce nom de *Trian* en Provence bien long-tems avant l'époque de cette alliance; car dès l'an 1259, N...... de *Trian* étoit Viguier & Gouverneur de Marseille au raport d'Antoine *Ruffi*. Il y avoit aussi en 1310, une Abbesse de S. Pons-de Géménos près d'Aubagne nomée Raibaude de *Trian* qui ne pouvoit pas être sortie du

1°. BARI. 2°. NARBONE. De gueules plein.

mariage d'Arnauld avec Marie de *Bars*. Sur quoi il faut observer que Bernard *Guy* dans la Vie de S. Thomas-d'*Aquin* dit que cet Arnauld de *Trian* n'étoit pas neveu du Pape *Jean XXII.* mais qu'il en avoit épousé la niéce nomée *Marie*. Il faudroit donc conclure de-là ou que le nom de *Trian* étoit le nom de Famille de cet *Arnauld*, ou que la femme qu'il épousa étoit fille d'une sœur de ce Pape mariée dans le Royaume de Naples avec Bonismiro de *Bars*. Il est plus sûr de s'en raporter à Ferdinand *Della-Marra* Quoiqu'il en soit, Arnauld de *Trian* Chevalier devint un grand Seigneur après l'élévation de son oncle au Pontificat (1316) qui le fit Maréchal de l'Eglise Romaine & Recteur du Comté-Venaissin. Il exerça cette derniere Charge depuis 1316, jusqu'en 1335. On le trouve aussi qualifié quelquefois Sénéchal de la Cour Romaine. Le Roy Robert d'*Anjou* le fit Grand-Huissier du Royaume de Naples (Grand-Ostiario) vers l'an 1313, & lui dona le 20 Novembre 1317, le Comté d'Aliffe avec la Ville de Boyano & le Fief de Tubarola dans le Territoire d'Aversa. Il fut encore tant du chef de sa femme que par la libéralité de la Reine *Jeane* Seigneur de San-Sévero, de Torré-Magiore, Sant-Andrea-in Stagni & Rotario dans la Pouille, Vicomte de Tallard en Dauphiné, Seigneur de Châteauneuf, Montméyan, Gréoulx, Regusse & S. Julien-le Montagnier en Provence qu'il échangea pour le Vicomté de Tallard avec Helion de *Villeneuve* Grand Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem par Acte du 22 Décembre 1322. On le trouve aussi revêtu des Charges de Justicier de la Basilicate, de la Terre de Labour & du Comté de Molisi & d'Amiral du Royaume de Naples sous la Reine *Jeane* en 1350, contre le Roi *Louis* de Hongrie. Il ne survécut pas long-tems à cette époque. Le Roi & la Reine de Naples ne furent pas les seuls Princes qui augmenterent la fortune d'Arnauld de *Trian*, le Roi *Philipe V.* lui dona par indivis avec Pierre d'*Euse* Chevalier Seigneur de S. Felix frere de *Jean XXII.* & Pierre de *Via* son neveu 100 livres Tournois de Rente en fonds de Terre par Lettres de Gisors du mois de Septembre 1317, adressées à Guyard *Guy* Chevalier Seigneur de Cabanes Sénéchal de Toulouse & d'Albi, & à Jean *March* Clerc du Roi Juge-Mage de cette Sénéchaussée qui assignerent ce revenu

revenu sur la Forêt de Baur près de S. Félix, &c. Marie de *Trian* sa femme vivoit encore en 1325, suivant une Lettre qu'elle écrivit de Rome au sujet des affaires qu'elle avoit dans le Royaume de Naples à Jean de *Montefuscolo* fils de sa sœur *Pascarelle*, dont l'adresse est conue en ces termes : *Nobili Viro Joanni de* Montéfuscolo *dilecto nepoti suo ac ejus Vicario.... Maria de* Trigiano *Consors Viri Magnifici Domini Arnaldi de* Trigiano, *Domini Papæ nepotis ac Romanæ Curiæ Marescalli, Domini Castri-Novi, Montismirabilis & Talardi, & Comitatûs-Venesini Rectoris......* Arnauld de *Trian* épousa en secondes nôces par Contrat du 18 Février 1329, Constance de *Narbone*, qui eut en dot 8000 livres Tournois, fille d'Aimeri VII. du Nom Vicomte de Narbone, Capitaine Général des Florentins & de Jeane de l'*Isle-Jourdain*, & eut de ces deux alliances: 1. Louis de *Trian* qui suit. 2. Aimeri de *Trian* Chevalier Seigneur de Montmeyan, S. Julien, Réguse & Barréme qui épousa Bourguette d'*Oraison* fille d'Elzear Seigneur de la Roquette & d'Agnès de *Sabran*, dont une fille unique nomée *Marguerite* qui fut son héritiere & dont j'ignore la destinée. 3. *Constance* premiere femme de Raimond de *Baux* Prince d'Orange, dont elle n'eut point d'enfans. Louis de *Trian* Vicomte de Tallard, &c. fut marié 1°. avec Anne de *Terride* nomée parmi les Dames lettrées de la Cour d'Amour d'Avignon en 1341; 2°. avec Mabile d'*Agoult* qui a doné lieu à cet Article. Il eut du premier mariage, 1. Jacques de *Trian* mort sans postérité. Du second mariage, 2. Raimond de *Trian* qui suit. 3. *Constance* mariée avant 1375, avec Lambert *Adhemar* Seigneur de la Garde. 4. *Briande* qui épousa le 13 Janvier 1379, Guillaume de *Glandevez* Seigneur de Cuers, &c. 5. *Alix*, ou *Alasie* dont je n'ai trouvé que le nom. Raimond de *Trian* Vicomte de Tallard eut d'une alliance inconue Anne de *Trian* qui fut son héritiere, & qui fut mariée avec Antoine de *Sassenage* Seigneur de S. André-en Royans, dit *Brigand*, dont elle eut un fils nomé Jean de *Sassenage* qui mourut avant ses pere & mere, & qui épousa Françoise de *Montmajeur*, dont il laissa une fille nomée *Françoise* à qui Anne de *Trian* son ayeule fit donation du Vicomté de Tallard en 1479. Elle fut mariée dès l'an 1439, avec Antoine de *Clermont* en Dau-

ORAISON. De gueules à trois fasces ondées d'or.

1°. TERRIDE. 2°. AGOULT Come cy-devant.

phiné. D'eux nâquit Bernardin de *Clermont* Vicomte de Tallard. Quoiqu'il semble par tout ce que nous venons de voir que la Maison de *Trian* fut éteinte en 1479, on trouve néanmoins encore un Guillaume de *Trian-de Tallard* Ecuyer Témoin à la publication d'un Réglement fait par Aimar de *Poitiers* Seigneur de S. Vallier Grand Sénèchal de Provence au sujet de l'Hôtel de Ville, de Marseille faite dans le Palais de cette Ville le 21 Octobre 1492. Mais je n'ai pû sçavoir d'où il sortoit. (*Baluze* Papes d'Avignon Tome I. 737. 749. 795. 1011. 1418. Tome II. 404. Ferrant *della-Marra*, des Familles Etrangéres dans le Royaume de Naples. 95. *Nostradamus*, Hist. de Provence 348. 396. *Ruffi*, Hist. de Marseille, Tome I. 201. Tome II. 219. 250. Archives de la Chambre Apostolique à Carpentras. Mém. de *Castelnau*, Edit. de 1731. Tome II. 728.)

Revenons à la Maison *d'Agoult*. Faulquet Seigneur de Sault & Alix de *Baux* eurent outre les enfans employés ci-devant ;

5. Briande qui fut mariée avec Loup d'*Espagne* Comte de Luna, elle mourut le 29 Décembre 1406 après avoir fait son Testament à Saragosse le 26 Décembre de l'an 1400, par lequel entre autres dispositions, elle fait des legs à sa fille *Marie* Reine d'Arragon & à *Martin* Roi de Sicile son petit fils. Elle est quelquefois apellée *Sérebrune d'Agoult*.

6. N..... d'Agoult femme de Guillaume d'*Agarn* Chevalier de Cavaillon.

XII. AGOULT. Comte cy-devant.

Raimond d'Agoult Baron de Sault, Vicomte de Reillane, Comte de Gérassi en Sicile, fut grand Chambellan du Royaume de Naples, Grand-Sénèchal de Provence & Amiral des Mers du Levant. Il assista avec le Duc de *Bourbon*, le Comte de *Savoye*, &c. au Couronement de l'Empereur *Charles IV.* fait dans l'Eglise de S. Trophime d'Arles par Guillaume de la *Garde* Archevêque de cette Ville le 4 de Juin 1365. Se trouva aux Etats de Provence pour la reception du Duc d'*Anjou* & demanda au nom de l'Assemblée au Pape *Clement VII.* la Canonisation d'Elzear de *Sabran* Comte d'Ariano au mois d'Avril 1382. Il assista au mois de Février suivant à une Assemblée tenue à Avignon avec les Cardinaux & le Maréchal de l'Eglise pour aprouver l'adoption de la Reine

Jeane en faveur du Duc d'*Anjou* & pour remédier aux affaires du Royaume de Naples. Le Duc d'*Anjou* étant mort à Bari dans la Pouille le 20 Septembre 1384, & les Chefs de son Armée ayant reconu *Louis* II. du Nom son fils pour son Successeur au Royaume de Naples, élurent entre eux un certain nombre de Barons à qui ils donerent le Titre de Gouverneurs avec une autorité absolue dans le Royaume. Raimond d'*Agoult* fut du nombre des Gouverneurs & chargé avec le Comte de *Potenza*, &c. d'aller en qualité de Députés demander du secours à Bernabo *Visconti* Seigneur de Milan, aux Pisans & aux Génois, de-là à la Cour du Pape à Avignon, & ensuite à Angers auprès de la Reine Marie de *Blois* pour l'exhorter à assurer la Courone de Naples à son fils. Ces Députés étant ensuite venus à la Cour, Raimond d'*Agoult* représenta au Roi, *Charles VI.* dans l'Audience Publique où le Duc d'*Anjou* fut reconu Roi de Naples, que les Provençaux le regardoient come leur Souverain & étoient prêts de le recevoir & de lui doner des preuves de leur fidélité, & suplia le Roi d'engager la Reine *Marie* de se rendre incessament en Provence & d'y conduire le Prince son fils. Raimond d'*Agoult* de retour en Provence, y fut témoin le 10 de Décembre 1385, avec plusieurs autres Seigneurs à une Charte concernant la Ville d'Arles. Ces Seigneurs qui étoient de la suite du Roi *Louis*, furent Robert de *Dreux*, Faulquet d'*Agoult* Vicomte de Reillane, Lionel de *Cosme* Chevaliers & Chambellans du Roi; Elzear Seigneur d'*Oraison*, François Sire de *Baux*, Faulquet de *Pontevez* Seigneur de Châteaurenard, Guyot de *Simiane* Seigneur de Caseneuve, &c. Au mois d'Avril de la même année, il assista à une Assemblée tenue dans le Palais d'Avignon pour obvier aux désordre que la Révolte ocasionoit en Provence & réduire les mutins du Pays. Deux ans après, la Reine *Marie* le chargea de traiter l'acomodement que cette Princesse se détermina d'acorder à Marie de *Bologne* femme de Raimond *Roger* Vicomte de Provence. C'est à la piété de ce Baron de *Sault* qu'on doit la fondation d'une Chapelle à l'honeur de Notre-Dame des Anges dans le Fauxbourg d'Aix en 1370. Il fut envoyé en Espagne pour demander au Nom du Roi son Maître Yolande d'*Arragon* en mariage que ce Prince épousa

dans la Ville d'Arles au mois de Décembre de l'an 1400. Raimond d'*Agoult* épousa Beatrix d'*Agoult* que *Nostradamus* à mise au rang des femmes illustres de son tems. Elle étoit
XIII. fille & héritiere d'autre Raimond d'*Agoult* Seigneur de Tréts & de Forcalqueiret & d'Huguette de *Seillon*. De cette alliance vint une fille nomée Phanette ou Estienete d'Agoult Dame de la Vallée de Sault, &c. qui fut mariée avec Faulquet d'*Agoult* Seigneur de Barret son cousin. Elle avoit une sœur aînée apellée *Madeleine* qui nâquit muette & folle.

A.

Seigneurs de *Barret*, &c. devenus Barons de *Sault*.

XI. MORGES. D'azur à trois têtes de lion arrachées de gueules couronées d'or à l'antique.

RAimond d'*Agoult* Chevalier, IV. du Nom, Seigneur de Volonne, Barret, Théze, Montfort, *Libra*, & de la Val-d'Oïle, ou de Cornillon *, deuxiéme fils d'autre *Raimond* Seigneur de la Vallée de Sault & de Heléne de *Baux-de Meyrargues*, fut substitué à ses neveux par le Testament de Faulquet d'*Agoult* Seigneur de Sault son frere du 18 Octobre 1372. Il fut Viguier & Gouverneur de Marseille en 1367, & eut Guerre ouverte avec les Seigneurs de *Ste Marie* où il eut du pire & qui fut terminée par un Traité du 2 d'Août 1379, come on peut le voir dans l'Article de la Maison de *Riviere* page 77 du III. Volume de cet Ouvrage. Il acheta par Acte du 15 Mai 1408, de Guillaume & François de *Ménerbe* freres, les Terres de Croignes & de Puyreal & partie de celle de S. Savornin au Comtat, & fut marié avec Clémence de *Morges* fille de Guillaume Seigneur de Vercoiran & de Mabile, ou Clémence d'*Anduze* dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament reçu par Jacques Cordoan Notaire le 10 Janvier 1403, par lequel après avoir choisi sa Sépulture dans l'Eglise des Cordeliers d'Apt où

* Ancien Bailliage entre Gap & Sisteron qui comprend les Terres de *Lens*, St *Mari*, *Rémusat*, *Cornillon*, *Pomerols*, *Cornillac*, la *Charce*, &c. Ces Terres relevoient de l'Abbaye de l'Isle-Barbe. Charles d'*Anjou* Comte de Provence y remédia en acquérant la Suzeraineté de la Vallée de Cornillon pour laquelle il dona en échange le Droit de Sextier de Sisteron aux Moines de l'Isle-Barbe, le VI. des Kalendes de May 1261.

gle son pere, il légue à sa fille & à ses petites filles & institue son heritier son fils aîné auquel il substitue ses autres enfans, & à ceux-ci Raimond d'*Agoult* Seigneur de Sault, Bertrand d'*Agoult* Seigneur de Beurieres, Raimond d'*Agoult* Seigneur de Savournon, &c.

1. Raimond dit Agoult d'Agoult qui suit.

2. Réforciat d'Agoult Seigneur de Vergons & de Tartone, comanda l'Armée de Provence en l'absence de Georges de *Marle* Grand-Sénêchal, contre le Vicomte de *Turenne* qui s'étoit révolté & ravageoit cette Province en 1390, &c. ce comandement lui fut fatal, car il dona lieu à ses ennemis de l'acuser de trahison & de lui faire perdre la tête; ce qui fut exécuté à Tarascon où il s'étoit enfermé avec le Seigneur de *Simiane*. L'Abbé le *Laboureur* prétend que son innocence fut depuis reconue, mais les Historiens de Provence n'en conviennent pas. Au mois de Septembre de l'an 1404, lui & son frere *Faulquet* Seigneur de Forcalqueiret furent soupçonés de s'être voulu emparer du Château de Méthamies sur Geoffroy de *Venasque* Seigneur de ce lieu, qui en ayant eu avis fit arrêter trois de ses domestiques & les fit conduire dans les Prisons de Carpentras par ordre d'Antoine de *Luna* Recteur du Comté-Venaissin. Cette affaire fit grand bruit. Les Seigneurs de Vergons & de Forcalqueiret en écrivirent aux Syndics & Consuls de Carpentras pour avoir leur médiation; mais je n'ai pû sçavoir ce que cela devint. Réforciat d'*Agoult* épousa Béatrix de *Blacas* Dame de Beaudiner mentionée dans le Testament de son beau-pere de l'an 1403. *Allard* lui done pour fille Guinotte d'*Agoult* femme d'Antoine *Alleman* Seigneur de S. Georges.

XII. BLACAS. D'argent à l'étoile à seize rais de gueules.

3. Faulquet d'*Agoult* Viguier de Marseille en 1389, 98 & 1400, Seigneur de Barret, S. Savornin, S. Mayme, Dauphin, Forcalqueiret, &c. Chambellan de la Reine *Yolande d'Arragon* Comtesse de Provence qui confirma en sa faveur & de son fils, par Lettres du 20 Octobre 1419, le don qui leur avoit été fait par les Comtes de Provence des Terres de S. Savornin, de Dauphin & de S. Mayme, d'une Maison dans la Ville d'Apt & d'une rente de 50 florins sur la Baume de Sisteron, & ordona qu'ils en fussent mis en possession par les Officiers de son Domaine. Il fut marié 1°. avec Pha-

XII. 1°. AGOULT Come cy-devant. 2°. AUTRIC De gueules à cinq éperviers d'or posés 1. 2. 2. longés & grilletés du même.

nette d'*Agoult* fille unique & héritiere de Raimond Seigneur de la Vallée de Sault & de Beatrix d'*Agoult* Dame de Forcalqueiret; 2°. avec Jeane d'*Autric* fille de Pierre & de Beatrix de *Montolieu*. Il fit son Testament en Langue vulgaire le 12 Novembre 1428, par lequel après avoir fait un legs à Jeane d'*Autric* qu'il dit avoir épousé dans l'Eglise d'Apt en présence de Témoins, il institue pour son héritier Raimondet d'*Agoult* son fils unique & de sa premiere femme. Raimondet d'*Agoult* Seigneur de la Vallée de Sault, fut marié par Traité fait à Tarascon en 1414, en présence du Roi Louis d'*Anjou* avec Louise de *Beauveau* fille de Maçé Ecuyer de ce Prince, Gouverneur de Tarente au Royaume de Naples & Capitaine du Château d'Angers, & de Jeane *Bessoneau* Dame de la Bessiere en Anjou. Le Roi done à la Mariée dix mille livres Provençales, & lui fait d'autres présens, & attendu qu'elle n'étoit pas encore nubile, il fut convenu qu'elle demeureroit six ans auprès de la Reine de Sicile avant la consommation du Mariage: précaution inutile, car elle fut stérile. *Raimondet* fit son Testament en Langage Provençal le 28 Novembre 1461, par lequel il institua Faulquet d'*Agoult* Seigneur de Mison son cousin-germain son héritier, auquel il substitua *Guillaume* Seigneur de Cypieres son frere, & noma pour exécuteurs de ses volontés Honoré d'*Albertas* & Honoré d'*Autric* de la Ville d'Apt.

XIII. BEAUVEAU. D'argent à quatre lionceaux de gueules couronés de même, posés aux quatre angles de l'écu fait en forme de banniere.

4. Antoinette légataire de son pere en 1403, épousa Bertrand de *Castellane* Seigneur du Luc.

5. Marguerite étoit veuve de Boniface de *Vintimille* lors du Testament de son frere aîné.

XII. 1°. MARLE. D'argent à la bande de sable chargée de trois molettes d'argent. 2°. GLANDEVEZ. Fascé d'or & de gueules.

Raimond dit Agoult d'Agoult, Seigneur de Mison, Théze, Volonne, Barret, Causols, Cypieres, Sartoux, Puypin & la Tour d'Aigues, Chambellan des Ducs de *Bourgogne* & d'*Anjou*, comanda une Compagnie de cinquante Lances en Provence lors de la Guerre du Vicomte de *Turenne*, & fut nomé Capitaine des quinze Galeres que les Marseillois armerent pour la délivrance de la Reine *Jeane* Prisoniere de Charles de *Duras* en 1380. Il épousa 1°. N.... de *Marle* sœur de Georges Maître d'Hôtel du Pape & depuis Grand-Sénéchal de Provence en 1388, Seigneur Engagiste de Barbentane au Diocèse d'Avignon; 2°. Louise de *Glandevez* fille de Louis Sei-

gneur de Faucon & de Jeane de *Balb*. Il fit son Testament au Château de la Tour-d'Aigues le 15 Janvier 1412, par lequel il veut être enterré dans l'Eglise des Cordeliers d'Apt au Tombeau de ses Prédecesseurs, done le soin de ses funérailles à Clémence de *Morges* sa mere, à *Reforciat* & *Faulquet* ses freres; légue à ses sœurs & à ses filles; à Louise de *Glandevez* sa seconde femme le revenu de Mison & de Théze; à *Guillaume* son fils les Châteaux de Cypieres, Caussols & Sartoux au Diocèse de Grasse; institue son fils aîné Faulquet d'*Agoult* son héritier avec substitution à *Guillaume* son puisné, à *Reforciat* & à *Faulquet* ses freres & à *Raimond* Seigneur de Sault fils de celui-ci, par proximité de lignage.

Il eut du premier Mariage,

1. Bertrand d'Agoult Seigneur de Castillon en Provence & de Campo-Regio au Royaume de Naples, Maréchal de l'Armée de Provence, se distingua dans les troubles du Pays en 1380, fit la guerre à ceux d'Aix Partisans de la Maison de *Durazzo* & leur enleva Châteauneuf dont ils s'étoient rendus maîtres en 1383, &c. Il fut Témoin avec Faulquet d'*Agoult* Vicomte de Reillane & Marquis de Corfou & Raimond d'*Agoult* Seigneur de la Vallée de Sault à la Charte par laquelle la Reine *Jeane* transfere le Tribunal de sa Justice d'Aix à Marseille le 26 Aoûr 1385. Il étoit sur le point de prendre les armes pour se rendre maître de Barbentane que son oncle Georges de *Marle* lui avoit doné, & dont Giles de *Bellamera* Evêque d'Avignon s'étoit emparé come d'un Fief de son Eglise. *Bertrand* soutenoit que ce Château avoit été engagé à son oncle pour sureté des sommes qu'il avoit prêtées au Pape *Clément VII.* du consentement des Cardinaux, mais come cette affaire étoit prêt d'éclater, son pere s'adressa à ses *bons freres & grands amis* les Consuls de Carpentras par des Lettres de Sisteron & de Sault des 26 Juin & 8 Juillet 1401 & 22 Juin 1402, pour les prier de la terminer par voye d'acomodement. Ceux-ci en conferent avec les Cardinaux & obtienent la restitution de Barbentane pour Bertrand d'*Agoult*. Il fut marié avec une de ses parentes; mais il mourut sans enfans.

Du second mariage,

2. Faulquet d'Agoult qui suit.

3. Guillaume d'Agoult qui continua la postérité.

4. Clémence légataire de son Aveul en 1403, épousa le 5 Février 1419 Jean de *Brancas* Seigneur de Villose & d'Aurel, Ecuyer du Roi *René*.

5. Catherine fut mariée avec Hugues *Adhémar* Baron de la Garde.

6. Jeane alliée avec Antoine de *Forcalquier* Seigneur de Viens.

7. Jeanette femme de Pierre de *Mévillon* Seigneur de Ribiés.

8. Phanette épousa Jean de *Sabran* Seigneur de Beaudiner.

XIII. 1°. BEAURAIN. 2°. BOULIERS. De gueules au chef d'argent, l'écu bordé de Jerusalem & d'*Anjou*-Sicile.

Faulquet d'Agoult Baron de Mison & de la Tour d'Aigues, Seigneur de Théze, Barret, Volonne, la Bastide, Puypin, Niozelles, &c. Chambellan du Roi *René* & Viguier de Marseille en 1443 & 1472, fut institué héritier des Baronies de Sault & de Forcalqueiret par Raimondet d'*Agoult* son cousin germain en 1461. Il eut Procès avec les Habitans de Sisteron qu'il fit sommer de le reconoître pour leur Seigneur le 23 Octobre 1475, en vertu de la donation qui en avoit été faite à ses Prédécesseurs par Louis de *Tarente* & la Reine *Jeane* en 1349. Il fut un des Seigneurs qui signerent le Testament du Roi *René* fait dans son Jardin de Marseille près St. Victor le 22 Janvier 1467. Après la mort de ce Prince, la Reine lui dona le soin de ses Funerailles que *Faulquet* fit faire avec grande magnificence, & ausquelles les Sujets de ce bon Roi assisterent en foule au milieu des larmes & des témoignages les plus sinceres de leurs tendres regrets. La Provence vit alors paroître de toutes parts un nombre infini d'Epitaphes & de Poëmes de toute espece à la louange & à la gloire de ce Prince incomparable. Faulquet d'*Agoult* en avoit fait un recueil qui s'est malheureusement perdu & que le sujet fera toujours regretter. Il fut marié 1°. avec Jeane de *Beaurain* Damoiselle de Picardie, 2°. avec Jeane de *Bouliers* dont il ne laissa point d'enfans, & ausquelles il survécut jusqu'à près de cent ans. Il fit quatre Testamens. Par le premier fait devant Jean Tortueri Notaire à la Tour d'Aigues le 10 Juillet 1429, il légue à Louise de *Glandevez* sa mere, à *Jeane* & à *Jeanette* ses sœurs, à Tristan d'*Agoult* son fils naturel 3000 Florins; institue son héritier *Guillaume* Seigneur de Cypieres son frere & ses enfans ausquels il substitue le Seigneur de *Sault* son cousin, & à celui-ci Tristan d'*Agoult* & ses plus proches parens de son nom.

Par

Par le second, fait le 17 Janvier 1443 étant alors Chevalier, il veut que son héritage soit partagé en trois parties, la premiere pour *Guillaume* son frere, la seconde à Jeane de *Beauvain* sa femme, & la troisiéme aux pauvres, fait des legs à ses sœurs, prélégue à sa femme les Châteaux de la Tour-d'Aigues & de Puypin; légue à sa fille Isabelle d'*Agoult* & institue son héritier l'enfant dont sa femme pouvoit être enceinte, auquel il substitue *Guillaume* Seigneur de Cypieres & *Raimond* Seigneur de Sault. Par le troisiéme du 12 Mai 1463, se disposant à passer dans le Royaume de Sicile pour servir le Duc de *Calabre*, il légue à Jeane de *Bouliers* sa femme les Terres de la Tour-d'Aigues, de Sanes, du Thorel, de St. Martin, de Puypin, de Lormarin & de Tartone; à *Guillaume* son frere, Mison, Théze, Volonne & Noyers, & fait héritier l'enfant dont sa femme peut être enceinte, auquel il substitue *Guillaume* son frere & *Raimond* son neveu, & à ceux-ci le plus proche parent du nom d'*Agoult* en ligne directe; nome Exécuteur de ses volontés Nicolas de *Brancas* Evêque de Marseille son neveu. Par le quatriéme enfin du 19 Août 1491, il institue Raimond d'*Agoult* Seigneur de Cypieres son neveu auquel il substitue Faulquet *Vincens* Seigneur de Rognes son filleul fils de Jean *Vincens* & de Marie *Saure* de la Ville de Marseille à la charge de porter le Nom & les Armes d'*Agoult*, avec cette différence que le Loup aura un Collier d'argent come le portent les Chiens du Testateur. Il avoit déja fait donation devant Isnard Portanier Notaire à Brignolles le 23 Mai 1478, à ce même Faulquet *Vincens* & à Marie *Saure* sa comére de la Terre de Lourmarin & d'une partie de celle de Rognes. Il leur en fit une seconde au Château de la Tour-d'Aigues reçue par Imbert Borrili Notaire à Aix le 3 Février 1489, de la Terre de Volonne & d'une partie de celle de Rognes en présence de Louis d'*Agoult*, d'Ermengaud de *Sabran* Seigneur d'Ansoüis, de Louis de *Justas* Seigneur de Reillanette, & d'Elzear de *Ponteves* sous l'obligation de porter son Nom & ses Armes. Ce Seigneur étant mort en 1492, les Marseillois en témoignage de l'étroite amitié qui avoit été dès longtems entre eux & les Seigneurs de *Sault*, & en reconnoissance des exemptions qui leur avoient été accordées dans les Terres de la Maison d'*Agoult* députerent deux Conseillers de l'Hôtel-de Ville pour aller à

la Tour-d'Aigues assister à ses Funérailles avec cinquante flambeaux aux Armes de la Ville de Marseille, & pour faire des complimens de condoléance au Seigneur de *Cypieres* son neveu & son héritier. En 1527, la même Ville envoya à Sault pour le même sujet François *Vassal* un de ses principaux Citoyens à la mort de Claude d'*Agoult*.

1. *Tristan* Bâtard d'*Agoult*.

2. *Marie* Bâtarde d'*Agoult*, à qui son pere dona les Terres de Reillanette & de Montfort en 1481 & 1489, épousa Louis de *Justas* Seigneur de Puypin.

XIII. AGOULT Come cy-devant.

Guillaume d'Agoult, à qui son pere légua les Terres de Cypieres, Sartoux & Causols par son Testament du 15 Janvier 1412, fut marié avec Albanette d'*Agoult* fille de Louis Seigneur de Curban en Dauphiné & d'Anne de *Genoardis*, dont il eut

1. Raimond d'Agoult qui suit.

2. Louise mariée avec Claude de *Montauban* Baron de St. André-en Beauchéne, &c. veuf de Catherine de *Peyre*. Leur postérité substituée au Nom & aux Armes d'*Agoult* sera employée ci-après.

3. Jeane épousa Antoine-René de *Bouliers* Vicomte de Reillane & par sa femme Baron de la Tour-d'Aigues.

XIV. TOURNON. Parti de *France* ancien & de gueules au lion d'or.

Raimond d'Agoult Baron de Sault & de la Tour-d'Aigues, Seigneur de Cypieres, &c. héritier de son oncle, se trouva pour lui à une Assemblée tenue à Marseille pour la conservation des Droits & Franchises de cette Ville & des Terres des Seigneurs de *Sault* après la mort du Roi *René*, en 1480. Il fut marié avec Blanche de *Tournon* sœur du Cardinal & fille de Jacques Baron de Tournon, &c. & de Jeane de *Polignac* dont il n'eut point d'enfans. Il fit Donation en cas de mort, devant Laurent de Fabricius Notaire le 1 Décembre 1495, des Terres de Forcalqueiret & de Rians à Louis d'*Agoult* Baron d'Ollieres qu'il qualifie mal-à-propos son cousin & plus proche-parent, mais cette donation n'eut pas lieu. Ce qui fait présumer qu'il avoit alors quelque sujet de mécontentement contre ses vrais parens du Nom & Armes d'*Agoult*. Il fit depuis un Testament reçu par Pierre Pavan Notaire à Pertuis le 12 Avril 1503, par lequel il fait des legs à sa femme, à Elzear de *Vallavoire* Ecuyer fils d'Antoine & à Galeas *Amalric* Ecuyer fils d'Elzear Seigneur d'Es-

clangon, outre leurs gages; done à sa sœur *Louise* & à ses enfans la Baronie de Sault, à *Jeane* son autre sœur & à François de *Boulsers* son fils la Baronie de la Tour-d'Aigues, les Terres de Rians, &c. Cette disposition, quoique contraire à celle de son oncle, étoit conforme aux Loix Civiles & naturelles & même à la Loi particulere de la Maison d'*Agoult* où les Biens étoient constament substitués à ceux du Sang, au préjudice desquels Faulquet d'*Agoult* avoit substitué ses biens à Faulquet *Vincens* Seigneur de Rognes: ce qui causa un grand Procès qui fut terminé par une Transaction passée devant Imbert Borilli Notaire à Aix le 20 Mai 1511, par laquelle le Sieur de *Rognes* renonça à ses prétentions moyenant les Terres de St. Auban, Vergons Anglés, Mouriers & partie de celles de Mouilles, &c. que la Maison d'*Agoult* lui céda avec le Nom & les Armes.

Maurice Bâtard d'*Agoult* légataire de 6000 florins par le Testament de son pere.

Louise d'Agoult fut mariée, come nous l'avons vû, avec Claude de *Montauban* Baron de St. André en Beauchéne. Elle rendit Homage pour son fils aîné à la Chambre Apostolique séante à Carpentras le 20 Février 1506, entre les mains de François d'*Estaing* Evêque de Rodez Recteur du Comté-Venaissin, pour les Terres de Puyreal & de Croignes & pour la moitié de St. Savornin. Son mari fit son Testament en 1537, en faveur de ses descendans mâles & de Louise d'*Agoult* sa femme & mourut la même année.

MONTAUBAN. D'azur à trois châteaux d'or.

Louis de Montauban Baron de Sault prit le Nom & les Armes d'*Agoult* & fut marié en 1527, avec Blanche de *Levis* fille de Gilbert Comte de Ventadour & de Jaqueline du *Mas-de-Castellane*, dont il eut

LEVIS. D'or à trois chevrons de sable.

1. François de Montauban-d'Agoult qui suit.
2. Gilbert de Montauban-d'Agoult Chevalier de Malte légataire d'une pension mourut en 1558.
3. Jean de Montauban-d'Agoult à qui son pere légua les Terres de St. André, St. Julien, Luc, Beurieres, Vaudrome, Curban & autres jusqu'au nombre de douze tant en Provence qu'en Dauphiné, fut tué à la Bataille de St. Denis avec son frere aîné le 10 Novembre 1567.

VAESC. Pallé d'argent & d'azur au chef d'or.

François de Montauban-d'Agoult Baron & depuis Comte de Sault, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Homes-d'Armes du Maréchal de *St. André* & Lieutenant au Gouvernement de Lionois, Forez, Beaujollois, Bourbonois, Haute & Basse Marche, obtint l'érection de sa Baronie de Sault en Comté par Lettres du Roi *Charles IX.* de l'an 1561, & fut nomé la même année Chevalier de St. Michel dans la Promotion faite à St. Germain-en Laye le 7 Décembre, dont il reçut le Collier dans l'Eglise de St. Jean de Lion. Il étoit sans contredit le plus grand Seigneur de Provence & l'un des plus braves Capitaines de son Siécle. L'Etat & la Religion firent en lui une grande perte lorsqu'après de longs & signalés services il se livra aux erreurs du Calvinisme, pour le soutien duquel il fut tué les Armes à la main à la Bataille de St. Denis dans la Cavalerie du Prince de *Condé*. Il avoit été peu de tems auparavant destitué de la Lieutenance Générale du Lionois & du Gouvernement particulier de Lion qu'il avoit livré aux Calvinistes. Il joignit à une grande valeur, la générosite, la magnificence & un goût décidé pour les Lettres. On lui reproche d'avoir adopté la Fable mal inventée d'Agoult de *Wolf*, ou du *Loup* personage chimerique, qu'Antoine du *Pinet* Sieur de Norroy fabriqua à la considération de ce Seigneur dans son Traité des Villes & Forteresses du monde. Il avoit été marié par Contrat du 26 Novembre 1554, avec Jeane de *Vaesc* fille & héritiere de Jean Baron de Grimault & de Caromb, Seigneur de St. Hipolite, Suzette, Savigni-sur Orge, &c. & de Fleurie de *Maubec-de Montlaur*. Il fit son Testament à Compiegne le 6 Octobre 1557, en faveur de Gaspar de *Brancas* Baron d'Oyse, mais cette disposition n'eut pas lieu. Ses enfans furent

1. François-Louis de Montauban qui suit.

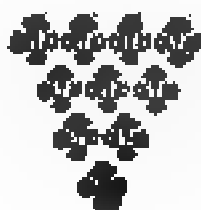
PONTEVEZ. Come cy-devant.

2. Jacques de Montauban-d'Agoult Baron de St. André qui épousa Gabrielle de *Pontevez* fille de Jean Comte de Carces Grand-Sénéchal & Lieutenant Général en Provence. Il fut tué au Combat d'Arques en 1590, & ne laissa point d'enfans.

3. Marguerite Dame de Forcalqueiret & de St. Savornin, femme d'Hubert *Garde* Seigneur de Vins en Provence.

François-Louis de Montauban-d'Agoult joignit aux Noms & aux Armes de ces deux Maisons ceux de *Vaese* & de *Montlaur*, par la disposition de sa mere qui le fit son héritier à ces conditions par son Testament du 26 Novembre 1556. Il fut Comte de Sault, Baron de Grimault, Seigneur de Caromb, &c. Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Homes-d'Armes & Chevalier du St. Esprit dans la Promotion de 1585. Il fut marié avec Chrétiene d'*Aguerre* Dame de Vienne-le Châtel veuve d'Antoine de *Blanchefort* Duc de Créquy & fille de Claude d'*Aguerre* Grand-Maître de la Maison du Duc de *Lorraine*, & de Jeane de *Hangest-de Genlis* Dame de Moyencourt. Il mourut en 1608. C'est là cette Comtesse de *Sault* si fameuse dans l'Histoire des Troubles de Provence où elle fut engagée par l'attachement que son pere avoit pour la Maison de *Lorraine*. De cette alliance sortirent AGUERRE.

1. Louis de Montauban-d'Agoult-de Vaése-de Montlaur Comte de Sault &c. qui fit Donation de ses Biens à sa mere, laquelle institua pour héritier universel Charles de *Blanchefort-de Créquy* son fils du premier mariage dont les grands Biens sont tombés dans la Maison de *Neufville-Villeroy*.
2. Philipe de Montauban d'Agoult-de Vaese-de Montlaur Baron de Grimault épousa Marie de *Raimond-de Montlaur* & n'en eut point d'enfans.
3. Jeane fut mariée avec Claude-François de la *Baume-Montrevel* lequel n'eut de l'immense héritage de la Maison de *Sault* que la Baronie de Caromb & les Fiefs d'Hipolite & de Suzette au Comté-Venaissin, Grimault & Savigni-sur-Orge. Leurs Descendans en jouissent encore, come nous le verrons dans la suite de ce Volume.



B.

Seigneurs de *Tréts* & de *Forcalqueiret*.

IX. SABRAN. De gueules au lion d'argent.

RAimond d'Agoult IIIe. fils d'Isnard d'*Entravenes* Seigneur d'Agoult & de la Vallée de Sault, & de Douceline de *Pontevez* eut en partage les Seigneuries de Tréts & de Forcalqueirret & partie de celles de Sault & d'Agoult en Provence. Il eut encore la Baronie de Baumes, les Terres de la Roque-Henri & d'Urban au Comté-Venaissin dont il rendit Homage à Alfonse de *France* Comte de Poitiers & de Toulouse au mois de Mai de l'an 1251, qu'il renouvella trois ans après entre les mains de Guillaume *Béroardi* Evêque de Carpentras Comissaire de ce Prince. Il reçut en 1260, une quittance d'Isnard d'*Entravenes* Seigneur d'Ollieres son neveu fils de sa sœur *Mabile*, de vingt mille sols couronés pour le suplément de légitime qu'il prétendoit sur ses Biens. Il eut de grands démêlés avec les Comunes de Flassan, Bédouin & Mourmoiron pour les limites de la Vallée de Sault en 1262. Les Parties convinrent pourtant d'Arbitres qui furent Raimond *Gaucelin* Seigneur de Lunel Sénêchal du Venaissin, Rostain de *Venasque* & Rolland de *Caromb* sous la garantie d'Arnaud de *Villeneuve*, de Raimond & Autran de *Sault*, &c. du côté de Raimond d'*Agoult*; de Raimond *Girand* & de Raimond de *Raimoard*, du côté des Comunautés. Cette grande affaire ne fut cependant terminée qu'en 1270, dans le Château de Sorgues par l'autorité de Guy de *Vaugrigneuse* Sénêchal du Venaissin en vertu de la Comission qui lui fut donée par le Comte *Alfonse* dattée de Gournay-sur Marne de l'an 1268. En 1288, il obtint de Guillaume de *Languissel* Sénêchal du Comté-Venaissin pour l'Eglise Romaine la permission d'aliéner ses Terres de la Roque-Henri & d'Urban en faveur d'Isnard de *Mourmoiron* fils de Latil Seigneur de Modéne pour dix mille sols Provençaux qu'il promit d'employer au payement de ses dettes. Et en conséquence la vente en fut passée dans la Ville de l'Isle & l'investiture donée en présence de Guillaume *Rialhi* Juge-Mage de la Province, des Viguiers de l'Isle & de Mornas & de qua-

tre Notaires. Il fut marié avec Galburge de *Sabran* Dame de Forcalqueiret fille d'Elzear Seigneur d'Ansfouis, Cucuron, Vaugine & la Motte, Coseigneur de la Ville d'Uzès & de Cécile d'*Agoult*, ou de *Villeneuve*, dont il eut

1. Réforciat d'Agoult qui suit.
2. Faulquet d'Agoult Viguier de Marseille & Seigneur de Forcalqueiret vivant en 1297, lors du Testament de sa sœur, mourut sans postérité.
3. Mabile fut mariée en 1287, avec Rossolin de *Marseille* Seigneur de Fos & de Borme, & fit son Testament en 1297.*

Réforciat d'Agoult Seigneur de Vergons de Baumes & de Murs, Coseigneur de Tréts, d'Agoult & de la Vallée de Sault, mort avant 1308, avoit épousé Raibaude de *Causols* Dame de Cypieres & de Causols qui fut Tutrice de ses enfans, & pour laquelle Isnard d'*Esparron* Chevalier Coseigneur de S. Estéve reçut l'Homage d'Alix de *Barras* Dame en partie de Puypin. Elle rendit Homage au nom de son petit-fils pour la Terre de Murs à Hugues de *Lusignan-d'Angoulême* Evêque de Carpentras le 20 de Juin 1332, & fit son Testament reçu par Jacques Borraci Notaire le 21 May de la même année. *Reforciat* eut de Raibaude de *Causols* X. CAUSOLS.

1. Raimond d'Agoult qui suit.
2. Galburge, à qui sa mere légua trente mille sols sur le Château de Gréaullieres, épousa Faulquet de *Pontevez* Seigneur de Carces, de Cottignac & de Bargéme surnomé *le Grand*.

Raimond d'Agoult Seigneur de Forcalqueiret, de Baumes & de Murs, Coseigneur de la Vallée de Sault & d'Agoult, &c. rendit Homage pour la Terre de Murs avec Rostain de *Sault* & Raimond de *Murs* à Bérenger *Forneri* Evêque de Carpentras le 3 May 1312, & se plaignit des entreprises faites sur la Jurisdiction de ce lieu par Gaucher de *S. Laurent* Bailly de la Ville d'Apt que l'Evêque de Carpentras fit désavouer le 6 Novembre 1314. Il fut nomé Exécuteur du Testament de St Elzear de *Sabran* Comte d'Ariano en 1317, & XI. BAUX. Come cy-devant, écartellé d'or au cor de chasse d'azur.

* Elle a pû avoir pour Sœur Agathe d'*Agoult* Dame de C.romb & de quelques autres Terres dans le Comté-Venaissin, qui étoit Veuve en 1313, de Bertrand Sire de *Baux* Comte d'Avellino, &c. Voyez l'Article de cette Maison à la suite de ce Volume.

paya le 26 Juillet 1318, une ſomme d'argent à Raimond & à Bérenger de *Roſſet* Chevaliers de Tréts que ſon pere avoit empruntée de Raimond de *Roſſet* leur pere, par Acte du premier de May 1297. Il renouvella lui ſeul l'Homage pour la Terre de Murs à *Othon* Evêque de Carpentras le 25 Juin 1321, qui fut l'année de ſa mort. Il avoit été marié en 1318, avec Iſabelle de *Baux* fille de Bertrand Prince d'Orange en partie & d'Eléonor de *Geneve*, elle étoit veuve de Bertrand-Rambauld de *Simiane* Seigneur de S. Martin & en partie de la Ville d'Apt. De cette alliance nâquirent deux enfans qui furent mis ſous la garde de leur ayeule Raibaude de *Cauſols*.

XII. 1°. PONTEVEZ. Come cy-devant, écartellé d'Agoult. 2°. MONTLAUR. D'or au lion de vair.

1. Réforciat d'Agoult Seigneur de Forcalqueiret, Cypieres, Rians, Cauſols, Auriol, &c. Coſeigneur de Tréts, de Sault & d'Agoult, &c. Viguier de Marſeille en 1342. Le Roi *Robert* lui confirma tout ce qu'il poſſédoit dans la Terre de Rouſſillon, & révoqua tout ce que ſes prédéceſſeurs en avoient pû doner à d'autres, par Acte paſſé devant Pierre Laugier Notaire en 1318. La Reine *Jeane* lui permit par des Lettres de Naples de l'an 1344, de contraindre les héritiers d'Imbert de *Baume* à le reconoître & à lui rendre Homage-lige. Il fut marié deux fois, 1°. en 1332, avec Matthée de *Pontevez* fille d'Iſnard Seigneur de Pontevez & de Sillans; 2°. en 1354, avec Agnès fille de Pons Sire de *Montlaur* & de Bérengere de *Sabran*. Il ſe trouva l'année ſuivante au Siége du Château de Baux avec une Troupe de Gens de pied armé de Brigandines, & mourut peu de tems après ſans enfans.

XII. 1°. ANDUZE. D'argent au lion de gueules. 2°. SEILLON.

2. Raimond d'Agoult Chevalier ſubſtitué au legs de ſa tante *Galburge* par le Teſtament de ſon ayeule de l'an 1332, fut Seigneur de Forcalqueiret, de Tréts, de Murs, &c. ſoit par ſucceſſion, ſoit par l'acquiſition qu'il en fit des autres Coſeigneurs en 1342, &c. Jean d'*Eſparron* lui rendit Homage le 8 May 1340, pour la moitié de la Terre d'Auriol. Il acquit par échange du 23 Avril 1348, de Dragonet de *Montauban* une partie de la Baronie de Tréts que celui-ci avoit eue du chef de Sibille d'*Ollieres* ſon ayeule, & partie de la Haute Seigneurie des Terres de Mimet, Puypin & Peynier pour un équivalent que *Raimond* lui dona dans l'étendue de ſes

ses Terres en-deça de la Durance au choix de *Dragonet* excepté néanmoins les Terres de Forcalqueiret & de Rochebrune. Pendant les troubles ocasionés en Provence par Charles de *Duras* & par le Vicomte de *Turenne*, il offrit aux Marseillois auxquels il envoya Jean *Salvans* son Ecuyer, de se liguer avec eux pour le Service de la Reine *Jeane* : ce que les Marseillois accepterent tant de sa part que de celle des Seigneurs de *Glandevez* ses alliés, par une délibération publique du 14 Septembre 1357. Il acquit par échange du 9 Janvier 1362, d'Isnard d'*Ollieres* la Haute Seigneurie de Porrieres Terre considérable qui fut dans la suite érigée en Vicomté. Raimond d'*Agoult* fut marié 1°. avec Philipine d'*Anduze* fille de Roger Seigneur de la Voute & d'Audis de *Crussol*. 2°. avec Huguette de *Seillon*. Il eut de la premiere

1. Bourguette d'Agoult Dame de Gréaullieres qui épousa Giraud de *Villeneuve* Seigneur de Vence. XIII.

Il eut du second mariage,

2. Béatrix d'Agoult Dame de Forcalqueiret, Murs, Rians, &c. qui fut mariée avec Raimond d'*Agoult* Seigneur de la Vallée de Sault.

3. Isabelle d'Agoult Barone de Trêts, &c épousa 1°. Bertrand-Rambauld de *Simiane* Seigneur d'Apt & de Gordes. 2°. En 1397, Astorgue de *Peyre* Baron de Baumes, Seigneur de Bédouin & du Barroulx au Comté-Venaissin.

Je n'ai pû sçavoir ce que devint la Terre d'Agoult après l'extinction de cette Branche. J'ai seulement trouvé une Transaction passée devant Guillaume Aicardi Notaire en Provence entre Bertrand-Rambauld de *Simiane* Coseigneur d'Apt & Seigneur Suserain en partie d'Agoult, & Guillaume de *Sault* Damoiseau fils & héritier de Raimond de *Sault* Coseigneur d'Agoult, d'une part, & Hugues de *Cavaillon* Bertrand *Bermond* & Imbert d'*Agoult* aussi Coseigneurs du même lieu, d'autre part, au sujet de leurs Droits. Cette Transaction fut passée dans la Ville d'Apt en présence & dans l'Hôtel de Guillaume de *la Voute*, de Raines de *Sabran* Prieur d'Agoult, de Pierre *Antoine*, Raimond d'*Apt* & Romain du *Barrouls* Damoiseaux, &c. le 2 du mois de Décembre 1337.

C.

Branches de la Maison d'*Agoult* en Dauphiné.

VII. BErtrand surnomé de *Mison*, à cause de la principale Terre de son partage, troisiéme fils de Raimond d'*Agoult* Seigneur de la Vallée de Sault & d'Isoarde de *Die* fut Seigneur de Mison, le Monestier, la Val-Drome, la Val de Taurenne, Claret, Curban, &c. du chef de sa mere. Il eut encore une partie des Terres de Monteoux & de Caumont & le Fief du Rouret au Comté-Venaissin par indivis avec ses freres *Raimond*, *Isnard* & *Imbert* avec lesquels il acorda l'affranchissement du Péage de Monteoux à l'Evêque & aux Habitans de Carpentras en 1215. Il rendit Homage avec ses freres pour la même Terre à Guillaume de *Bordeaux* Evêque de cette Ville & transigea au mois de Mars de l'an 1225, avec son frere *Isnard* Seigneur de Sault en presence de Geoffroy d'*Agoult* son troisiéme fils sur le partage de leurs biens. Dans la suite, ayant partagé la Seigneurie de Monteoux, il rendit Homage de sa portion avec autre Bertrand de *Mison* son fils, surnomé de *Ste Jalle*, à *Isnard* Eveque de Carpentras le 14 Novembre 1227 ; & le 20 Janvier de la même année, cet Evêque aprouva la Donation que Bertrand de *Mison* avoit faite à *Cecile* Abbesse de S. Pierre de Molèges de quelques héritages sur lesquels l'Evêque se réserva une redevance annuelle de 3 *livres de poivre*. Il eut d'une femme nomée *Isoarde*, d'une Famille inconue jusqu'ici, mais que j'ai lieu de présumer de la Maison de *Ste Jalle*,

1. Bertrand de *Mison*, dit de *Sainte-Jalle*, sans doute à cause de sa mere, Coseigneur de Monteoux & de Caumont, Seigneur du Rouret, &c. rendit Homage pour Monteoux à B. Evêque de Carpentras le 26 Février 1229, & confirma à Guillaume *Beroardi* Evêque de cette Ville au mois de Septembre 1232, l'exemption du Péage acordée par son pere & par ses oncles. Il rendit encore Homage pour cette Terre au même Evêque le 25 May de l'an 1233, & l'aliéna au mois de Juillet suivant à Bertrand & à Geoffroy de *Venasque*

freres qui en reçurent quelques jours après l'investiture. Il fut Arbitre des différends survenus entre Guy & Bertrand de *Chabestan*, & les fit transiger devant Bertrand Rollandi Notaire d'Aspres au Gapençois le 14 Janvier 1233. Il rendit Homage pour la moitié de Caumont & pour le Fief du Rouret au Diocèse de Cavaillon aux Comissaires du Pape *Grégoire X.* dans le Château de Pernes au mois de Février de l'an 1274. Je ne sçai s'il fut marié. *

2. Amiel d'Agoult continua la postérité.

3. Geoffroy d'Agoult fut la Tige des Seigneurs de *Piégon* représentés sous la lettre D.

4. Raimond d'Agoult Seigneur de Luc dont il rendit Homage à *Amedee* Evêque de Die le XVI. des Kalendes de Septembre 1268.

5. Jacques d'Agoult Coseigneur de Luc rendit Homage avec son frere.

Amiel d'Agoult Seigneur de Curban, du Monestier & de Claret, acompagna Charles d'*Anjou I.* du Nom Comte de Provence au Royaume de Naples en 1265, fut Grand-Sénêchal de Provence en 1267, & aprouva en 1274, la Donation que Raimond d'*Agoult* Seigneur de Sault son ayeul avoit fait à Isnard d'*Agoult* son oncle. Il fut marié avec Alayette de *Meoillon* qui le rendit pere de VIII. MÉOILLON. D'azur à trois têtes de lion arrachées d'or, languées de gueules.

1. Guillaume d'Agoult qui suit.

2. Isoarde femme de Bertrand de *Baux II.* du Nom Prince en partie d'Orange vers 1272.

Guillaume d'Agoult Damoiseau Seigneur de Curban, Claret, &c. lequel rendit Homage pour la Terre de S. Genis dans les Baronies à *Guigues* Dauphin de Viennois au mois de Février 1329, & qu'il renouvella à *Humbert II.* frere de ce Prince au mois de Mars de l'an 1334. Il fut marié avec Jourdaine de *Montainard* fille de Lantelme Seigneur de Montaulieu, Theoux, Curnéyer & Remollon, dont il eut un fils nomé, mal à propos, *Raimond* dans les Mazures de l'Isle-Barbe, & dont le vrai nom étoit *Rossolin*. IX. MONTAINARD. De vair au chef de gueules chargé d'un lion naissant d'or.

Rossolin d'Agoult fut Seigneur de Curban, Claret, S. X.

* Il y a lieu de croire qu'il le fut & que sa femme étoit Beatrix de *Meoillon* dont il eut une fille nomée *Walpurge*, qui fut mariée vers l'an 1240 avec Guillaume de *Baux* IIIe. du Nom, Prince en partie d'Orange. Voyez cy-après l'article de cette Maison.

Gens, Châtelarnoux, Rosset, &c. dont il rendit Hommage au Dauphin *Humbert II.* le 11 de Juin 1345. On ne sçait de quelle alliance il eut

1. Amiel d'Agoult qui suit.
2. Louis d'Agoult qui fut pere d'Ollivier d'*Agoult* à qui son oncle légua les Terres de Claret & de Rosset par son Testament de l'an 1406.
3. Isoarde légataire de son frere en 1406.

XI. ARTAUD. De gueules au château d'or.

Amiel d'Agoult II. du Nom Seigneur de Curban, Claret, Châtelarnoux, Rosset, &c. Viguier & Gouverneur de Marseille en 1378, fut du nombre des Seigneurs Provençaux qui se déclarerent pour la Reine *Jeane* & Louis Duc d'*Anjou* contre Charles de *Duras* prétendant au Royaume de Naples en 1380, & fut député par les Etats de Provence à Rodolfe de *Lupe* Gouverneur du Dauphiné pour traiter de la Paix entre ces deux Provinces qui s'étoient brouillées à l'ocasion des différends survenus entre la Reine *Jeane* & le Duc d'*Anjou*. Il épousa Catherine de la *Roche* (Artaud) Dame de Melve, la Motte-du Caire & Chauvac, & céda depuis en échange cette derniere Terre à Pierre de *Meollon.* Il fit son Testament le 17 May 1406, devant Pierre Baron Notaire à Claret par lequel il veut être enterré dans le Tombeau de Rossolin d'*Agoult* son pere en l'Eglise des Cordeliers de Sisteron, &c. Ses enfans furent

1. Louis d'Agoult qui suit. (Suivant les Mazures de l'Isle-Barbe).
2. Isoarde dottée de 600 florins d'or épousa Albert *Aube* Seigneur de Roquemartine.
3. Catherine femme de Nicolas de *Remusat*, légataire des Terres de Melve & de la Motte.
4. Philipine mariée avec Guillaume de *Moustiers* Seigneur de Ventavon, légataire de son pere.
5. Constance alliée avec Jean de *S. Marcel* Seigneur de Vauserre, aussi légataire de son pere.
6. Gilette épouse de Georges *Berenger* Seigneur de Peyruis en Provence dont les enfans furent substitués au Nom & aux Armes d'*Agoult* par leur ayeul le 17 May 1406, sous le bon plaisir du Seigneur de *Sault*, & hériterent de la Terre de Châtelarnoux.

7. Claudine épousa, suivant les Mazures de l'Isle-Barbe, Rollin *Ponnat*.

Louis d'Agoult qui n'est point employé non plus que sa sœur *Claudine* dans le Testament de son pere de l'an 1406, pourroit bien être fils d'Ollivier d'*Agoult* neveu d'*Amiel II.* Quoiqu'il en soit, je suivrai pour le reste de cette Branche ce qu'en a dit l'Abbé le *Laboureur* dans ses Mazures de l'Isle-Barbe. Il épousa Béatrix d'*Agoult* fille de Bertrand Seigneur de Beurieres & de Marguerite *Flotte-de la Bâtie*, avec laquelle il vivoit en 1400. Il eut de cette alliance, XII. AGOULT. Come cy-devant.

1. Louis d'Agoult qui suit.
2. Raimond d'Agoult qui fit son Testament en faveur de son frere le 15 Mars 1440. Il est fait mention d'eux dans le Testament de Bertrand d'*Agoult* leur ayeul maternel de l'an 1436.

Louis d'Agoult IIIe. du Nom Seigneur de Curban & de Beurieres, Viguier & Gouverneur de Marseille en 1445 & 1446, fut marié avec Jeane de *Génoardis* Dame de S. Auban au Diocèse de Grasse, fille de Jean Chevalier en Armes & en Loix, Maître des Requêtes, Président & Chef du Conseil de *Louis II.* Roi de Naples Comte de Provence, & son Ambassadeur au Concile de Pize dont il avoit reçu en récompense de ses services la Terre de S. Auban. Louis d'*Agoult* & sa femme en reçurent l'investiture du Roi *René* par le ministere de Jourdain *Brice* Maître Rational de la grande Cour de Provence en présence de Guy de *Laval* Chevalier, & de Jean *Martin* Avocat du Roi le 15 Février 1437. De ce mariage sortirent XIII. GÉNOARDI. D'or à deux fasces de gueules.

1. Urbaine d'Agoult Dame de Beurieres mentionée dans un Procès-verbal de Révision des feux du Dauphiné de l'an 1472. XIV.
2. Albanette d'Agoult Dame de Curban, &c. fut mariée avec Guillaume d'*Agoult* Seigneur de Barret.

D.

Seigneurs de *Pilgon* en Dauphiné.

VIII. RAMUSAT. GEoffroy d'*Agoult* troisiéme fils de Bertrand dit de *Mison* & d'*Isoarde* sa femme, eut en partage les Seigneuries de Mison, de la Val-de Taurenne qui comprend les Paroisses de Luc, Beurieres, le Pilhon (Arpilhio) &c. Il eut de son épouse Claire de *Remusat* avec laquelle il vivoit en 1269 un fils qui suit.

IX. Bertrand d'Agoult IIIe. du Nom Seigneur de Mison, Luc, Beurieres, le Pilhon, Savournon, &c. rendit Homage en 1306 à Jean de *Geneve* Evêque de Valence & de Die pour les Terres de Beurieres, Pont-Maravel, Charrain, Lesche & le Pilhon, & le reçut lui-même de Baudouin & Raimond du *Pilhon* pour les Fiefs qu'ils possédoient en sa mouvance dans la Val-de Taurenne par une Transaction du 2 Juin de l'an 1307. Il fut pere de

1. Geoffroy d'Agoult qui suit.
2. Barral d'Agoult qui forma la Branche des Seigneurs de *Savournon* raportés en leur rang sous la Lettre H.
3. Vincent d'Agoult Seigneur de Beurieres dont il rendit Homage à Aimar de la *Voute* Evêque de Valence & de Die le 13 Juin 1332.
4. Barral d'Agoult qui fut Seigneur de Luc.
5. Isnard d'Agoult fut pere d'Agoult d'*Agoult*, de Geoffroy & de Mabile d'*Agoult*. J'ignore la destinée de ces deux derniers. A l'égard d'*Agoult* leur frere, il fut Seigneur de Curban & marié avec Beatrix *Aube* à qui son ayeul Amiel d'*Agoult* Seigneur de Claret & de Châtelarnoux légua 200 florins par son Testament. Elle étoit fille d'Albert *Aube* Seigneur de Roquemartine en Provence & d'Isoarde d'*Agoult* fille d'*Amiel*.
6. Mabile fut mariée avec Guillaume *Artaud* Seigneur de la Baume-des Arnauds, Bonneval, Bulgo, &c. qui lui dona la Terre de la Baume par son Testament du 7 Décembre 1329. Elle fit son Testament le 8 Juillet 1338 en faveur de son frere aîné, &c.

Geoffroy d'Agoult II. du Nom Seigneur de Mison, Beurietes, Lesche, la Baume-des Arnauds, &c. héritier de son frere *Vincent* & de sa sœur *Mabile* fut marié en 1334, par Contrat passé devant Brache Notaire Delphinal, avec Sibile fille de Jean *Isnard* Seigneur de la Motte-Chalançon, & fit son Testament en 1346. Ses enfans furent

X. ISNARD.

1. Isnard d'Agoult qui continua la postérité.

2. Raimond d'Agoult Seigneur de Luc épousa Beatrix de *Fos* des Vicomtes de *Marseille* & en eut, 1. Faulquet d'*Agoult* qui suit. 2. Barral d'*Agoult* Seigneur de Luc marié en 1376, avec Baudette d'*Agoult*. 3. *Mabile* Dame du Pont-de Barret par la donation que lui en fit son pere le 28 Mai 13.... épousa Giles *Benoit* Chevalier. Faulquet d'*Agoult* Seigneur de Luc & du Reillanette fut pere de Raimond d'*Agoult* Seigneur du Pilhon & de Beurieres, qui fut marié; 1°. avec Marie de *Rosans* laquelle fit son Testament en 1429. Il épousa en secondes nôces en 1429, Françoise de *Rochedeau* veuve d'Arnaud du *Pilhon*; il eut du premier Mariage, Faulquet d'*Agoult* & Arnaud d'*Agoult*, l'aîné épousa *Marie* du *Pilhon* fille d'Henri Coseigneur du Pilhon & de Jeane de *Chastillon* & mourut sans postérité.

G. Seigneurs de LUC, &c.

XI. MARSEILLE. De gueules au lion couronné d'or.

XII.

XIII. 1° ROSANS. 2°. ROCHEDEAU.

XIV. DU PILHON. D'argent au lion de sable.

3. Bertrand d'Agoult partagea avec son frere aîné en 1374 & se prétendit indépendant dans ses Terres, de sorte que son Juge ayant condamné à mort Jean de *Monthran* l'un de ses Vassaux & celui-ci ayant apellé de la Sentence au Conseil Delphinal, il n'y déféra point & fit exécuter la Sentence de son Bailly. Ce crime lui fut remis pour une grosse somme. Il fut marié avec Marguerite *Flotte* fille d'*Osa-Seiche* Seigneur de la Roche-Arnauld & de Mételine de *Morges*, qui fit son Testament le 22 Mars 1426 & qui le rendit pere d'un garçon & d'une fille; sçavoir, *Raimond* qui épousa Marie de *Beauveau* sœur de la Barone de *Sault* dont il a été parlé ci-devant, & *Beatrix* qui fut mariée avec Louis d'*Agoult* Seigneur de Curban. Par Acte passé en 1339, Bertrand d'*Agoult* qualifié Noble & puissant Seigneur, Isnard de *Glandevez* Seigneur de Cuers, Charles *Aube* Seigneur de Roquemartine & de Pierrerue, Pierre de *Venterol*, Réforciat d'*Agoult* Seigneur de Vergons & Raimond d'*Agoult* Seigneur de Forcalqueiret son frere, Chevaliers, se reconoissent tant pour eux que pour les Commu-

XI. FLOTTE. Losangé d'argent & de gueules au chef d'or.

XII. BEAUVEAU Come cy-devant.

nes de Provence, débiteurs de soixante-dix mille florins d'or valant 20 sols Provençaux chacun envers Pierre de *Marle* Grand-Sénêchal du Pays.

4. Garcende épousa Ferdinand *Meyronis* en Provence.

5. Sibile femme de Jean *Armand* d'Aspres au Gapençois.

XI. MARSEILLE. Come cy-devant.

Isnard d'Agoult Chevalier, Seigneur de la Baume-des Arnauds, Poyols, Joncheres, &c. Coseigneur des Vallées de Taurenne & de Drome, fit divers Traités avec son frere *Bertrand* sur le partage de leurs Biens en 1362 & 1374, & rendit Homage des Terres qu'il avoit eues de sa Famille & des acquisitions qu'il avoit faites de Bertrand d'*Arzelliers* & de *Catherine* sa femme au Dauphin *Charles* le 19 Avril 1377. Il fut marié avec Marguerite de *Marseille* fille de Guillaume, Dame en partie de Peynier, Fuvel & le Castelar. Elle rendit Homage pour cette derniere Terre en présence de son mari, de Raimond de *Marseille* Chanoine de Pignans, & de Rostain de *Marseille* Coseigneur de Rousset, à Isnard d'*Agoult-d'Ollieres*, par Acte passé au Château de Rousset devant Bertrand Gavardi Notaire le 24 Mai 1370. Il fit son Testament le 29 Septembre 1380, dans lequel il fait mention de sa femme & de son fils aîné, &c.

1. Amedée d'Agoult Seigneur de la Baume-des Arnauds, héritier de son pere, eut d'une alliance inconue 1. Antoine d'*Agoult* dont j'ignore la destinée. 2. *Billette* qui fut mariée le 30 Septembre 1425, avec Bertrand de *Chabestan*.

2. Isnard d'Agoult fut présent au Mariage de son frere *Geoffroy* du 22 Novembre 1408.

XII. VETERIS.

3. Geoffroy d'Agoult IIIe. du Nom Coseigneur de la Baume rendit Homage au Dauphin, pour lui & pour *Antoine* son neveu le 16 Avril 1413 & le 9 Mars 1415. Il fut marié par Contrat du 22 Novembre 1408, avec Dragonette de *Veteris* fille d'Antoine Seigneur de Peyre, & Coseigneur de Veynes dont il eut un fils unique.

XIII. RAIMBERT.

Antoine d'Agoult Coseigneur de la Baume-des Arnauds qui fut marié le 7 Décembre 1453, avec Louise *Raimbert*, sœur de Florent & fille de Rison *Raimbert*, dont il eut

1. François d'Agoult qui suit.

2. Philipine d'Agoult.

3. Antoinette d'Agoult femme d'Amieu *Perdrix*, Coseigneur

gneur de la Baume-des Arnauds qui mourut en 1500.

4. Alix d'Agoult qui épousa en 1484, Claude de *Riviere*.

François d'Agoult Coseigneur de la Baume-des Arnauds fut Témoin avec Antoine de *Maulsang* & Jean *Raffier* au Testament de Jean *Braffier-de Jocas* de la Ville de Pernes le 9 Mars 1477. Il fut marié le 10 Avril 1491, avec Jamone de *Rouvillase* fille de Jacques Coseigneur de Rouvillase au Diocèse de Turin habitant à Aspres dans le Gapençois. Il dona quittance de la dot de sa femme le 29 Novembre de la même année à Girard, Claude, Michel & Bernard de *Rouvillase* ses beaux-freres, & fit son Testament le 12 Juillet 1545, dans lequel il nome les enfans suivans.

XIV. ROUVILLASC. D'argent au lion de gueules.

1. Giraud d'Agoult qui continua la postérité.
2. Barthelemi d'Agoult Tige des Seigneurs de *Chanousse* que l'on verra ci-après sous la Lettre E.
3. Antoine d'Agoult marié avec Nicole de *Montmaurin*.
4. Jean d'Agoult qui fut d'Eglise.
5. Pierre d'Agoult.
6. Et Thomase d'Agoult dont j'ignore la destinée.

Giraud d'Agoult Seigneur du Chatelar & du Pinet en Provence deshérité par son pere pour avoir embrassé le Calvinisme, fut marié par Contrat du mois de Décembre 1540, avec Jeane d'*Autane* fille de Louis Seigneur de Bonneval & de Piégon & de Françoise de *Rosans*, dont il eut entre autres enfans,

XV. AUTANE. D'argent à la croix de gueules & un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

1. Louis d'Agoult qui suit.
2. Louise femme de Jean *Perdrix* Coseigneur de la Baume-des Arnauds.

Louis d'Agoult Seigneur de Piégon & de Bonneval du chef de sa mere, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, fut marié par Contrat du 5 Février 1582, avec Judith *Marcel* fille de Pierre & de Marguerite *Planchette* Dame de la Charce & en partie de Piégon au Diocèse de Vaison, dont il eut.

XVI. MARCEL. D'argent à la bande de gueules chargée de trois croissans d'argent.

1. Charles d'Agoult qui suit.
2. Hector d'Agoult épousa Marguerite *Bargetton* dont il n'eut point d'enfans.
3. Genevieve qui fut mariée le 17 Septembre 1612, avec

Charles de *Vaese* Seigneur de Comps & de Dieulefit en Dauphiné.

XVII. AUTRIC. Come cy-devant.

Charles d'Agoult Seigneur de Piégon & de Bonneval fut marié par Contrat du 20 Février 1619, avec Blanche d'*Autric* fille de Gaspar dit de *Vintimille* Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des Baumettes & de Ramateville & de Françoise de *Simiane-la Coste*, dont il eut

1. Charles d'Agoult Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de S. André-Montbrun, mort sans alliance.
2. Hector d'Agoult continua la postérité.
3. Genevieve femme de François *Blanc* Seigneur du Percy
4. Diane épousa Georges de *Loriol* Seigneur d'Asniere en Bresse.
5. Françoise mariée avec Henri *Philibert* Seigneur de l'Argentiere en Dauphiné.

XVIII. CALIGNON De gueules à l'agneau pascal d'argent & un chef cousu d'azur chargé de deux coquilles d'or.

Hector d'Agoult Seigneur de Piégon, de Bonneval, &c. fut reçu Conseiller au Parlement de Grenoble après avoir long-tems servi dans les Armées du Roi. Il épousa le 20 Avril 1650. Uranie *Calignon* fille d'Abel Conseiller au même Parlement & de N..... *Tonard*, dont il eut

1. Charles d'Agoult qui suit.
2. Jean d'Agoult Seigneur de Voreppe épousa N.... de la *Baume-Pluvinel* dont il a eu cinq enfans employés au Service du Roi, & entre autres N.... d'*Agoult* Mestre de Camp de Cavalerie, ci-devant premier Gentilhome de M. le Comte de *Charollois*. Il est marié avec Mabile *Durand-de Pontaujard* veuve depuis 1737, de Jean-François des *Alrics-de Cornillan* Marquis de Rousset au Comté-Venaissin, dont il n'a point d'enfans.
3. François d'Agoult Seigneur de Piégon & de Bonneval, fut marié en 1682, avec Madeléne de *Fontfroide* fille unique de Basile & de Rose *Ranchin* de la Ville de Nimes, dont il eut Basile-Benoît d'*Agoult* né à Géneve le 21 Août 1686 & élevé dans cette Ville où son pere & sa mere s'étoient retirés pour cause de Religion. Il passa en Suede au Service du Roi *Charles XII.* & se trouva, à l'âge de 24 ans, à la Bataille de Pultowa en 1709. Il continua de servir sous ce Prince & de partager avec lui sa bone & sa mauvaise fortune. Rapellé en France en 1716, par ordre du Duc d'*Orleans* Régent du Royaume qui lui avoit fait écrire par M. de la *Vrilliere* Ministre & Sécretaire

XIX. LA BAUME. D'or à la bande vivrée d'azur acompagnée en chef d'une moucheture d'hermine.

XX. XIX. FONTFROIDE.

XX. RIGOT. D'azur à trois bandes d'argent celle du milieu chargée de trois alérions de sable.

d'Etat, il abjura le Calvinisme & prêta Serment de fidélité au Roi entre les mains du Gouverneur de Grenoble & en conséquence, il fut remis en possession des Biens que son pere avoit abandoné lorsqu'il sortit du Royaume & pour lesquels il plaidoit contre le Sieur de *Voreppe* son oncle en 1716. Il fu marié le 30 Janvier 1717, avec Marie-Madeléne *Rigot* fille de N.... Seigneur de Montjoux dans les Baronies & de N.... de *Barjac-de Rochegude* qu'il laissa veuve avec un fils unique, par sa mort arrivée le 10 Septembre 1718, César d'*Agoult* né le jour que son pere mourut, fut successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine dans le Regiment de Gâtinois en 1733, 1739, &c. il a quité le Service & a été pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Dauphiné. Il a épousé N.... *Lovat* fille de l'Avocat Général du même Parlement, dont il a plusieurs enfans en 1749. XXI. LOVAT. D'argent au chevron de gueules & un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. XXII.

4. Françoise d'Agoult dont j'ignore la destinée.

Charles d'Agoult Seigneur de Montmaur, l'une des quatre premieres Baronies du Dauphiné, Seigneur de Piégon, Bonneval, &c. Président né des Etats de cette Province, épousa Justine *Périssol-de S. Ange* fille de N.... Président du Parlement de Grenoble, dont il eut XIX. PÉRISSOL. De gueules au soleil d'or.

1. Hector-Sanson d'Agoult qui suit.
2. François d'Agoult-de Montmaur qui épousa N.... *Dornac* dont il a eu plusieurs enfans, garçons & filles.
3. N.... femme de N.... de la *Tour-Gouvernet* Seigneur de Verclose, & quatre autres filles.

Hector-Sanson d'Agoult Baron de Montmaur, Seigneur de Piégon, Merindol, Bénivai, Beauvoisin & Ollon, apellé le Marquis de *Montmaur*, épousa Marie-Françoise *Amieu-de Féautrier* Dame en partie de Vinsobres remariée après sa mort, avec Charles-François-Bernard de *Blégiers-de Taulignan* Seigneur du Puyméras, Châteauneuf, Pellone, &c. dont il a eu une fille unique. XX. AMIEU.

Marie-Justine-Espérance d'Agoult Dame de Montmaur, Piégon, Merindol, &c. qui fut mariée par Contrat du 19 Septembre 1738, avec Jean-Joseph-Paul-Antoine de *Tremolet* Marquis de Montpezat, à Avignon. XXI.

E.

Seigneurs de *Chanousse* à Avignon, &c.

XV. RÉMUSAT.

BArthelemi d'*Agoult* Coseigneur de la Baume-des Arnauds, heritier de son pere, fut marié par Contrat du 29 Octobre 1543, avec Françoise de *Remusat* fille de Claude Seigneur d'Ollon & de Rochebrune & de Marguerite de *Tollon-Ste Jalle*, dont il eut plusieurs enfans qu'il employe dans son Testament du 22 Octobre 1555.

1. Aimar d'Agoult mort sans postérité.

F. Coseigneurs de la Baume.

2. François d'Agoult qui suit.

XVI. RIVIERE. De gueules à la croix componée d'or & d'azur cancellée de l'un en l'autre de treize piéces.

XVII. PONCET. D'or à la fasce de gueules acompagnée de trois têtes de loup arrachées d'azur.

XVIII. COMBOURCIER. De gueules à la bande d'argent chargée en chef d'une étoile d'azur.

3. Claude d'Agoult qui épousa le 11 Juillet 1576, Diane de *Riviere* fille de Claude Seigneur de la Val-Ste Marie & de Despinette de *Franchis* de la Ville de Pernes au Diocèse de Carpentras dont il eut un fils nomé *Gabriel* Coseigneur de la Baume qui fut marié le 5 Janvier 1603, avec Suzane *Poncet* fille de Jacques Coseigneur de Laye & de Marguerite *Flotte*: Il fit son Testament le 17 Avril 1636 & laissa plusieurs enfans, 1. *Aimar* qui suit. 2. *Jacques* Chevalier de Malte. 3. *Henri*. 4. *Louise*. 5. & *Françoise*. Aimar d'*Agoult* Coseigneur de la Baume épousa le 5 Juillet 1644, Anne *Combourcier* veuve de Claude *Flotte* Sieur de S. Pierre & fille de Claude *Combourcier* Seigneur de Roisson, dont il eut cinq enfans, en faveur desquels il fit son Testament le 4 Juillet 1658. 1. Jean-François d'*Agoult*. 2. *Louise* femme de César de *Bardel*. 3. *Françoise* mariée avec Estiene *Rolland* Juge de Gap. 4-5. *Jeane* & *Honorée*.

4. Françoise épousa Rolland de *Benne*.

5. Catherine fut mariée en 1571, avec Claude *Blanc* Seigneur de Camargue.

XIX. XVI. AUTANE. Come cy-devant.

François d'Agoult II. du Nom Seigneur de Chanousse, Coseigneur de la Baume-des Arnauds, &c. fut marié par Contrat du 25 Juin 1571, avec Anne d'*Autane* fille de Raimond Seigneur de Piégon & d'Antoinette de *Rame*, dont il eut plusieurs enfans qu'il énonce dans son Testament du 8 Mai 1625.

1. Antoine-René d'Agoult qui suit.

2. François d'Agoult IIIe. du Nom Seigneur de Chapaisse épousa Madeléne de *Morges* fille de Jacques Seigneur de l'Espine & de Suzane de *Moustiers-de Ventavon* dont il eut entre autres enfans, Anne d'*Agoult* qui fut mariée en 1650 avec Jacques *Charronier* Conseiller au Présidial de Gap lors de la création de ce Tribunal.
3. Louise femme d'Abel de *Rachais* Seigneur de Montferrat.
4. Eleonor d'Agoult.
5. Françoise mariée avec N........*Bernardi* Seigneur de Sigoyer.

Antoine-René d'Agoult Seigneur de Chanousse & de Montjay fut marié par Contrat du 2 Décembre 1607 avec Claire de *Morges* sœur de la Dame de *Chapaisse*, dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament le 28 Octobre 1629. XVII. MORGES. Come cy-devant.

1. François d'Agoult continua la postérité.
2. Jacques d'Agoult Seigneur de Verclose.
3. Matthieu d'Agoult Prieur de Montjay.
4. Thomas d'Agoult Chevalier de Malthe.
5. Melchior d'Agoult Vibailly du Champsaur & depuis Prieur de Sorbins.
6. Claire mariée avec Jean *Donodei* Lieutenant Particulier au Comté de Sault.
7. Suzane épousa Joseph de *Maubec-de Cartoux* Sieur du Bouquier à Mourmoiron.
8. Madeléne alliée avec Jean-Pierre d'*Aurel* du Bourg de Monteoux près de Carpentras.
9. Louise morte sans alliance.

François d'Agoult IVe. du Nom Seigneur de Chanousse & de Montjay, Conseiller au Parlement de Grenoble, épousa par Contrat du 30 Mai 1653, Marguerite de *Virieu* fille de François Seigneur de Pupettieres, la Blache & Chabons & de Gaspare *Prunier*. Il mourut en 1671, & laissa XVIII. VIRIEU. De gueules à trois cercles, ou vires d'argent.

1. N........ d'Agoult Seigneur de Chanousse qui suit.
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....

XIX. BRANCAS. Au 1-4. d'azur au pal d'argent chargé de trois tours de gueules & soutenu par quatre jambes de lion d'or. Au 2-3. de gueules à la croix de *Toulouse* d'or qui est de *Forcalquier*.

XIX. N.......... d'Agoult Seigneur de Chanousse & de Montjay épousa par Contrat passé devant........ Notaire à..... Henriette-Dorothée de *Brancas* fille de Henri de *Brancas-de Forcalquier* II. du Nom, Marquis de Ceireste & Baron du Castellet, dit le Comte de *Brancas*, & de Dorothée de *Cheilus-de St. Jean* de la Ville de Pernes au Diocèse de Carpentras; avec laquelle il réside ordinairement à Avignon. Il a eu de cette alliance

XX. N......... d'Agoult Marquis de Chanousse.

H.

Seigneurs de *Savournon* éteints.

VIII. JONCHERES. BArral d'*Agoult* Chevalier, Seigneur de Savournon deuxiéme fils de Bertrand d'*Agoult* Seigneur de Mison, de Luc & de Savournon, rendit Homage au Dauphin le 18 Février 1350, & fut marié avec Albarone de *Joncheres* Dame de la Terre de ce Nom au Diocèse de Die pour laquelle il rendit Homage le 25 Juin 1352. Il n'eut qu'un fils de cette alliance,

IX. Agoult d'Agoult Seigneur de Savournon & de Jonchéres qui mourut avant son pere & laissa d'une femme dont on ne trouve pas le nom,

1. Guillaume d'Agoult qui continua la postérité.
2. Rainaud d'Agoult qui mourut jeune & sans alliance.

X. Guillaume d'Agoult Damoiseau Seigneur de Savournon dont il rendit Homage au Dauphin *Charles* le 30 Mars 1352, eut de son premier mariage,

1. Raimond d'Agoult qui suit.
2. Marie qui épousa Guigues de *Sassenage* Seigneur de Montrigaud.

XI. Raimond d'Agoult Chevalier Seigneur de Savournon transigea avec *Jeane* sa belle mere le 30 Novembre 1389, & rendit Homage le 25 Novembre 1425. Ses enfans furent

XII. 1. Jean d'Agoult Moine à l'Abbaye de l'Isle-Barbe près de Lion & Prieur de St. Mary en Dauphiné. Il eut un Procès pour ce Bénéfice avec André du *Bourg* Infirmier de l'Isle-

Barbe parce qu'il en avoit été pourvu avant sa Profession ; mais dans lequel il fut maintenu en 1453.

2. Amedée d'Agoult.

3. Antonin d'Agoult.

4. Isnard d'Agoult pourroit bien être le même qui fut député au Roi *Louis* XI. avec Thomas de *Jarente* & Louis de *Castillon* par les Etats de Provence pour apprendre à ce Prince la mort du Roi Charles d'*Anjou* IIIe. du Nom & le reconoître pour Comte de Provence, en 1481.

5. François d'Agoult.

Ces quatre freres eurent Procuration de Jean d'*Agoult* pour poursuivre en son nom le Procès qu'il avoit avec André du *Bourg* sur le Prieuré de St. Mary, le 25 Septembre 1453.

6. Catherine d'Agoult fut mariée avec Raimond de *Morges* Seigneur de l'Espine dont elle eut un fils nomé *Claude* qui fut Prieur de St. Mary après son oncle & Moine à l'Isle-Barbe.

(Consultez le *Laboureur*, Masures de l'Isle-Barbe Tome II. pag. 87. 128. *Chorier*, Etat Politique du Dauphiné Tome III. 39. 40. 41. Jean *Nostradamus*, Poëtes Provençaux, 36. 156. 225 *Ruffi*, Hist. de Marseille Tome I. 78. 135. 152. 153. 174. 181 199. 201 203. 213 214. 219 223. 224. 228. 241 264 279. Tome II. 41. 210. 221. 222-223. 224. 226. 238. 397. Du *Puy*, Hist. des Templiers Tome I. 88. *Baluze* PP Avenionenses. Tome I. 985 1038. 1090. 1252. 1306. 1308. 1396. Mém. de *Castelnau*, édit. de 1731. Tome I. 82. 83. 87. 208. 369. 470 474. 476. 477. Journal MS. de *Lesdiguieres*, à la Bibliotheque du Roy folio 1. *Louvet*, Abregé de l'Hist. de Provence Tome I. 226. 263. 272. 302. 304. 310. 311. 319. 320. 509. Tome II. 47. 206. 271. 344. 383. *Nostradamus*, Hist. de Provence 293. 426. 529. 555. *Gallia-Christiana*, in Episcopos Aptenses, Cabellicenses, &c. Le P. *Anselme*, Hist. des Grands Officiers de la Couronne, article de Langres. Archives du Roy à Aix, Livre rouge, fol. 28. 29 Archives de Trêts, liasse cottée O. Inventaire des Titres d'*Agoult*, à Seult. *Peyresk*, Regiltre 69. Vol. II. Regist. 70. Vol. I. Regist. 73. Vol. II. Regist. 76. Vol. II à présent dans la Bibliotheque de Carpentras. Nécrologe de l'Ég ise de Marseille. Mém. de Littérature pour l'année 1726. Tome I. 159. Regiltre de l'Hôtel-de-Ville de Carpentras, Liv. I. fol. 180. Livre rouge de la Chambre Apostolique à Carpentras, &c. Archives de Pernes au Comté-Venaissin. *Idem*, de Monteoux. Archives de l'Evêché de Carpentras. *Fantoni*, Hist. Italiene du Venaissin & d'Avignon, Tome II. 119. Hist. MS. de la même Province. D'*Egly*, Hist. des Rois de Naples, Tome II. 242. 243. 273. Article de *Simiane*, & les Auteurs cités Tome III. pag. 284 & 333. de cet Ouvrage. *Ste Marthe*, Généal. de *Beauvau*.)



ALBERT.



D'or au lion couroné de gueules.

IL est rare de voir dans un seul home autant de Titres réunis qu'on en trouve dans Thomas *Alberti* Damoiseau * premier Auteur conu jusqu'à ces derniers tems de la Maison de *LUINES*. Il fut Viguier pour le Roi du Pont-St. Esprit à la place de Jean de la *Brosse* Ecuyer par Lettres du Duc de *Berry* Gouverneur de Languedoc donées à Paris le 13 Janvier 1415 ; Viguier de Bagnols en 1420, Capitaine d'une Compagnie d'Homes-d'Armes & Gouverneur du Pont-St. Esprit en 1421, Pannetier du Roi en 1429, Bailly d'Epée du Vivarez & du Valentinois en 1447, &c. Emplois dont la plûpart sont autant de signes d'une Noblesse distinguée & prouvent également la confiance du Souverain & l'estime des Citoyens.

Je dis que Thomas *Alberti* est le premier Auteur conu jusqu'à ces derniers tems de la Maison de *Luines* parce que le silence qu'il a gardé sur son origine dans les Titres qu'on avoit pû rassembler de lui n'avoit pas encore permis de remonter jusqu'à ses Ancêtres & avoit doné lieu de le regarder come la Tige de cette Maison. On voyoit pourtant clairement par ces mêmes Titres qu'il étoit étranger & qu'il n'étoit point originaire du Bas-Languedoc où l'on le trouvoit établi dès 1410 ou 1412. D'où

* C'étoit un jeune Gentilhome qui n'avoit point encore mérité par ses services d'être armé Chevalier.

étoit-il

C.

Thomas Alberti,
Marguerite *Gianfilazzi*.

Gianozzo Alberti. 1415,
Nicole de *Pazzis*. 1391.

Thomas Alberti II. 1444.
Isabelle *Carducci*.

François Alberti 1454.
Cecca *Bardi*.

Conrad
Alberti.

Jean Alberti 1463.
Isabelle *Carducci*.

Louis,
Biviglitano,
Pierre
& Thomas.

Thomas Alberti III.
Marie *Parenti*. 1478.

Daniel Alberti,
Isabelle *Pilli*.

Jerôme, Benoît,
& Gianozzo.

Philipe Alberti, 14[illegible]
Lise da *Sommaia*.

Benoit
Daniel.

Françoise,
Barth. de l'[illegible]

François Alberti 1506.
Marie *Rinaldi*.

Jean Alberti 1529.
Catherine *Barbiga*.

Gianozzo Alberti
Sandra *Salutati*.

é-Venaissin

Antoine.

Grand-Prieur de la

1453.
Marreau.

1516. Alberti 1486.
lle de *Bagnols.*
elle de *Montdragon.*

... ert *Vende.*	Edoüard d'Albert, Marguerite de *Bourdic.*	Louise d'Albert, 1°. Jean de *Sade.* 2°. François *Mi*
	Marguerite d'Albert, Charles d'*Audibert.*	Paul de Mistral, de Montdragon.
	Antoinette, 1°. Barthelemi du *Vernet.* 2°. Henri-R. de la *Mark.*	Louise, Antoine de *Villeneuve.*

Albert.

Catherine, Charles *Gouffier.*	Jeane-Baptiste, Joseph *Scaglia.*	Louise-Therese, Louis *Guilhem de Castelnau.*

Therese, ...chel de *Morstein* ...don de *Sassenage.*	Marie-Françoise, Charles-Eugene de *Lévis.*

...e *Rougé.*

étoit-il venu ? C'est ce qu'on ne pouvoit savoir positivement ; mais on avoit des présomptions très-fortes qui faisoient croire que Thomas *Alberti* étoit originaire de Florence où la Famille des *Alberti* fut plusieurs fois proscrite, ainsi que la plûpart des autres principales Familles de la République, par des intrigues de Cour, par la jalousie de leurs concurrens, ou par la haine du Peuple toujours jaloux de sa liberté & toujours opposé au Gouvernement & à la puissance des Grands.

L'Epoque de l'établissement de Thomas *Alberti* dans le voisinage d'Avignon & du Comté-Venaissin, où d'autres *Alberti* vivoient de son tems, la tradition de ses Descendans, la voix unanime de la Province & le témoignage de plusieurs Auteurs Italiens, la conformité des Armes* tout cela réuni fortifioit la présomption, à la vérité, mais ne dissipoit pas le doute & n'offroit rien de bien certain. Les Titres seuls pouvoient éclaircir la matiere. Aussi dans différentes circonstances a-t-on fait des recherches en Toscane d'où l'on avoit lieu de croire que la Maison de *Luines* étoit sortie, dans le Bas-Languedoc & dans le Comté-Venaissin où elle a fait long-tems sa résidence. Enfin, par deux Titres heureusement découverts dans le Comté-Venaissin, il est clairement prouvé que Thomas *Alberti* Tige de la Maison de *Luines* étoit fils de *Louis* & neveu de Philippe *Alberti* Florentins, lesquels avoient pour pere un autre *Thomas* fils de *Carlocio* de l'ancienne & illustre Famille des *Alberti* en Toscane. Nous employerons ces Titres dans la suite de cet article & on les trouvera imprimés à la fin. Voyons auparavant ce qui a pû doner lieu à l'établissement des *Alberti* dans le Comté-Venaissin & dans le Bas-Languedoc : Provinces limitrophes qui ne sont séparées que par le Rhône. Ange-Marie *Quirini* Auteur d'une Histoire manuscrite de Florence

* On ne peut s'empêcher de reconoître la conformité des Armes de la Maison de *Luines*, avec celle de plusieurs Branches des *Alberti* de Florence, en ce que, malgré le fréquent changement des Armes chez les Familles Florentines occasioné par les factions qui ont si souvent troublé cette République, les *Albert-de Luines* en ont de conformes avec plusieurs Branches des *Alberti* d'Italie, & notamment avec les Seigneurs de *Massano* à Florence qui portoient *écartellé en sautoir d'azur & de gueules au lion d'or*, avec les *Alberti* établis à Bevagna dans le Montferrat qui ont *un lion tenant une Rose*, avec les *Alberti* de Coni, dont le Blason étoit, *coupé d'or sur gueules au lion de l'un en l'autre*, &c.

depuis 1385 jusqu'en 1409, d'acord avec Bernard *Benvenuti* & d'autres Historiens Florentins sur la grandeur & l'ancieneté de la Famille *Alberti*, dit qu'elle étoit, de son tems, dans son plus grand lustre, des richesses immenses, des liberalités excessives, de grandes magnificences dans les Fêtes & les Jeux Publics lui attirerent beaucoup d'ennemis qui, en 1387, trouverent le moyen d'en faire exiler la plus grande partie. Alberto *Alberti* fils de Bernard qui avoit été Prieur de la Liberté en 1358, & Gonfalonier de Justice en 1363, fut un des Proscrits de sa Famille. Il se retira au de-là des Monts suivant la façon de parler des Italiens & mourut à Viviers sur le Rhône en 1405. Angelo *Alberti* son frere mourut à Bruges. *Alexandre* & *Leonard* ses enfans finirent aussi leurs jours dans l'exil, l'un à Venise & l'autre à Londres. *Carlotto* fils de *Bernard* mourut à Avignon. Cependant, en 1391 les *Alberti* furent rapellés à Florence; mais ce ne fut pas pour longtems, car deux ans après Cyprien & Benoît *Alberti* Chevaliers ayant été acusés d'entretenir des intelligences contre la République avec Georges *Scali* Seigneur de Boulogne, qui avoit épousé une fille de leur Maison, ils furent presque tous exilés de nouveau; les uns à Bruxelles pour vingt ans, d'autres à Barcelone & de-là en Flandres pour dix ans, quelques uns à 100 milles des Etats de la République, &c. Cette proscription est du 19 Octobre 1393 sous le gouvernement de Thomas *Albizzi* leur ennemi déclaré qui les soupçonnoit d'avoir eu part à la mort d'un de ses oncles, mais dont le véritable dessein, étoit suivant *Ammirato*, d'éloigner les *Alberti* pour s'emparer de l'autorité. Benoît *Alberti* se réfugia à Avignon avec François *Alberti* auprès de Barthelemi *Carducci* son oncle qui étoit déja établi dans cette Ville & qui le fit son héritier.

En 1400 & 1401, s'éleva une troisiéme persécution plus violente encore que les deux premieres & qui, après bien du sang répandu, finit par le bannissement général des *Alberti* dont on n'excepta que les enfans au-dessous de 16 ans. Tous les autres furent exilés, les uns à 100 milles, les autres à 180 milles, d'autres à 300 milles pour trente ans &c. Les principaux de ces exilés furent *Diamantè*, *Calcidonio* &

Nicolas fils d'autre *Nicolas* Chevalier, *Laurent* fils de *Benoit* Chevalier, Louis fils de Thomas & petit-fils de Carlocio &c. les *Alberti* ne furent pas seuls compris dans cette proscription. Les *Medici*, les *Ricci*, les *Strozzi*, & d'autres Familles considérables, au nombre de soixante, furent également chassées & déclarées ennemies de la Patrie. Ces Familles étoient du Parti *Gibelin*, & alors les *Guelphes* se trouvoient les plus forts. On sait trop jusqu'à quels excès se portent des factions opposées, surtout dans un Etat où tout le monde devient maître au moindre dérangement de sa constitution. L'Historien *Quirini* dit, que si le Traité dont on acusoit les *Gibelins* eut réussi, c'étoit fait de la liberté de Florence: *e la parte* Guelfa *no si sarebbe mai potuta rimovere, nè essere al mondo; mà in tutto disfata e Rovinata la libertà di Firenze*, parce que le projet des *Gibelins* étoit de livrer Florence aux *Visconti* Seigneurs de Milan chefs de leur faction.

En 1411, la République ayant eu avis qu'Antoine *Alberti* Chevalier fils de *Nicolas* dont il a été parlé ci-devant, travailloit à rentrer dans Florence, chassa toute la Famille sans en excepter les enfans qu'on avoit épargné en 1400. La Loi fut irrévocable & les *Alberti* furent contraints de la subir pendant la vie de Thomas *Albizzi*, car ils ne furent rapellés qu'après la mort de cet ennemi irréconciliable arrivée en 1428.

Après une Loi aussi générale contre les *Alberti*, il seroit difficile de savoir où ils se réfugierent, si en 1413 quelques uns d'entre eux n'eussent été dans la nécessité indispensable de faire conoître le lieu de leur retraite. Un nouveau Décret qui fut publié en 1412, par lequel il étoit fait defense à tous les Sujets de la République d'avoir aucun comerce avec les *Alberti*, les *Ricci*, les *Scali* & autres exilés, parut trop dur à ceux des *Alberti* à qui on n'avoit aucun reproche à faire depuis leur exil. *Jean*, *Antoine*, Louis & *Philipe* fils de Thomas & petit-fils de Carlocio Alberti firent représenter par une Requête du 18 d'Avril 1413, que s'étant retirés; savoir, les deux premiers à Venise & les deux autres au de-là des Monts, *ultrà Montes*, & qu'ocupés à s'y faire des établissemens & à y racomoder leur fortune, il ne prenoient aucune part aux affaires de la République, que leur conduite depuis leur exil étoit

irrréprochable . . . . qu'ainsi, ils avoient lieu d'esperer que le Conseil voudroit bien révoquer un Décret si sévére & si préjudiciable à leurs interêts, en leur permetant come auparavant, d'avoir des rélations & des correspondances dans les Terres de la République pour leurs affaires domestiques & particulieres. &c. La Requête fut admise par le Conseil de Florence & la défense levée à la pluralité des suffrages le 26 du même mois d'Avril. On la trouvera tout au long à la fin de cet article avec les deux Titres justificatifs de l'origine de Thomas *Alberti*.

On voit par cette Requête que Louis *Alberti*, que nous prouverons plus bas avoir été le pere de *Thomas* Tige de la Maison de *Luines*, s'étoit retiré avec son frere *Philipe* au delà des Monts, eu égard à l'Italie, ce qui s'entend ordinairement de la France en général, & en particulier d'Avignon & du Comté-Venaissin. Ce qui fait présumer que Louis & Philipe *Alberti* choisirent ce pays-là préférablement à tout autre, c'est qu'il étoit rempli de Familles Florentines que le gouvernement Italien & la tranquilité, peut-être même la Banque & le Comerce, ou les Etudes de Droit qui florissoient à Avignon, y avoient attirés. Les plus considérables & les plus illustres des exilés & des mécontens de Florence s'y étoient déja établis, come les *Pazzi*, les *Peruzzi*, les *Baroncelli* & beaucoup d'autres qui y subsistent encore. Ainsi Louis & Philipe *Alberti* s'y trouvoient au milieu de leurs Compatriotes. Ils trouvoient même de leurs Parens à Avignon & à Carpentras, car outre le témoignage de Leon-Baptiste *Alberti* qui dit dans ses Dialogues Moraux que *non pochi sono in Avignone*, tels que Benoît, François *Alberti* &c. il est certain qu'il y a eu deux Branches de leur Maison dans la Ville de Carpentras, de l'une desquelles j'ai la suite prouvée par Titres depuis Raimond *Alberti* Domoiseau vivant en 1378, jusqu'en 1570. Elle étoit alliée aux Maisons de *Geoffroy-Maligeay*, d'*Orleans-Bedouin*, de *Raimond*, de *Vassadel*, &c. cette Branche est éteinte dans la Maison de *Grillet-Cassillac*, qui prend encore le nom d'*Albert* avec celui de *Grillet* dans tous ses Titres.

L'autre Branche établie dans la même Ville se transplanta à Turin où elle subsistoit encore en 1697, en la persone de Jean-

André *Alberti*, suivant Hiacinthe de *Gubernatis* qui dit dans son Histoire de la Maison *Alberti*, que ces *Alberti* de Turin sont des Gentilshomes venus de Carpentras, mais originaires de Florence. Une troisiéme Branche de cette Maison subsistoit dans la petite Ville de Bouléne au Comté-Venaissin en 1450, en la persone d'un Rostain *Albertı*. Il y a eu de l'une des deux Branches de Carpentras un Jaques *Alberti* Chanoine de la Cathédrale de cette Ville, qui en fut élu Evêque au mois de Septembre 1483, après la mort de Féderic de *Saluſſes*, mais le Pape *Sixte IV*. cassa cette Election pour doner, contre la disposition des Canons & le Droit du Chapitre, cette riche Prélature à Pierre de *Valetariis* son neveu âgé seulement de vingt-deux ans. Je ne confonds pas ces *Alberti* avec d'autres *Alberti* anciens Médecins de la même Ville qui avoient leur Sépulture dans la Chapelle de S. Claude en l'Eglise Cathédrale, & qui avoient pour Armes *un Cheveron acompagné de trois Lozanges*. Ces derniers *Alberti* quoique d'anciene race n'avoient rien de comun que le Nom avec ceux dont nous parlons ici.) Il est donc évident que Louis & Philipe *Alberti*, l'un pere & l'autre oncle de *Thomas*, qui se disent dans la Requête de 1413 au-delà des Monts par raport à Florence, s'étoient retirés à Avignon ou à Carpentras, ou dans quelqu'autre Ville du voisinage, où, come nous l'avons remarqué, il y avoit en ce tems-là des Branches de leur Famille & un grand nombre de Florentins leurs Parens. Et il est certain qu'en 1409, ces deux freres étoient avec *Thomas* fils de l'un & neveu de l'autre, dans la Ville de Carpentras. Il est encore certain que ce *Thomas* est le même qui fut Viguier du Pont-S. Esprit & la Tige de la Maison de *Luynes*, come nous le prouverons bien-tôt. Au reste, l'on ne voit pas qu'ils soient jamais retourné tous trois en Italie. On trouve bien en 1424, le rapel de leurs freres *Gianozzo* & *Antoine* qui s'étoient retirés à Venise & celui de plusieurs autres *Alberti* en 1419, 1425 & 1428; mais les Régistres de Florence, ni les Historiens de cette République, ne parlent point du retour de *Louis* ni de *Philipe* qui étoient venus en deçà des Monts. On aprend par ces mêmes Régistres que *Louis* eut trois fils *Julien*, *Thomas* & *Jean* & une fille nomée *Nera* qui fut

mariée avec Marc *Bonzi*. Mais de tous ces enfans les Régistres publics n'ont conservé que les Noms, non plus que ceux de *Louis* & de *Philipe* leur pere & leur oncle. Ce qui marque assez qu'on les perdit de vue à Florence & qu'ils se fixerent dans quelque Pays éloigné qui ne peut être que le Comté-Venaissin ou la Ville d'Avignon : aziles ordinaires des Italiens mécontens ou fugitifs, & sur-tout des Florentins.

Il est tems de mettre sous les yeux du Lecteur les Titres que j'ai anoncé ci-devant. Le premier est un acte passé à Carpentras dans la Maison de Pierre *Alberti* le vieux devant Jean Michaëlis Notaire de cette Ville le 10 de Mars 1409. Il y est dit que Louis *Alberti* Florentin, à la veille de faire un voyage en Italie, done à Thomas *Alberti* Damoiseau son second fils & de feue Aléxandrine *Ricci* son Epouse, la somme de 3030 florins d'or de Florence, pour lui laisser de quoi vivre honorablement suivant son état & sa naissance & même pour se marier convenablement, s'il en trouve l'ocasion. Outre ce don, il lui fait remise d'une autre somme de 500 Moutons d'or qu'il a employés pour lui depuis peu au payement d'une Maison située dans la Ville du S. Esprit & de quelques héritages dans le Territoire de Vénéjan au voisinage de cette Ville. Par le même Acte Philipe *Alberti* s'acquite envers *Thomas* son neveu de la somme de 4340 florins d'or Monoye de Florence consistant en un billet de Bindacio *Altovisti* Changeur d'Avignon que *Philipe* devoit à son neveu pour l'acquisition qu'il avoit faite de la troisiéme partie des Biens de sa Mere consistant en Prairies situées dans la Vallée de Néboli près du Mont Sumano en Toscane. Au moyen de quoi Thomas *Alberti* done quitance à son pere des Droits qu'il avoit à prétendre sur les Biens d'Aléxandrine *Ricci* sa mere & sur ceux d'autre Thomas *Alberti* son ayeul fils de *Carlocia* &c. Ce Titre fut passé, come je l'ai dit plus haut, dans la Maison & de l'avis de Pierre *Alberti* le vieux & de plusieurs autres Parens & amis, parmi lesquels sont Jourdain & Georges *Ricci*, Pierre & Louis de *Pazzis*, Benoît *Alberti* & Jean *Cardini* Florentins, habitans d'Avignon, Alberton de la *Plane* Citoyen de Carpentras & P. *Radulphi* Jurisconsulte de la même Ville.

Voilà donc un Thomas *Alberts* fils de *Louis* & petit fils d'autre *Thomas* Florentins, qui reçoit sa légitime & semble abandoner sa Patrieou, du moins celle de ses peres, pour se fixer au Pont-S. Esprit ou il a déja comencé son établissement par l'acquisition d'une Maison & de quelques Biens dès 1409, tandis que son pere & son oncle se disposent a repasser en Italie, mais ou il n'y a gueres d'aparence qu'ils soient retournés pour lors à cause des nouveaux troubles qui s'éleverent contre leur Famille, puisque nous les voyons encore en *delà des Monts* par la Requête de 1413. Or, par les termes du Titre ci-dessus énoncé, ce Thomas *Alberts* fils de *Louis* paroît déja être le même que le *Thomas* établi dans la Ville du S. Esprit qui a doné comencement à la Branche des Ducs de *Luines*. Aussi, dans des Actes passés dans cette Ville ou il étoit alors employé pour le Service du Roi, du 14 Mai & du 18 Novembre 1454, dit-il clairement qu'il n'en étoit pas, sans néanmoins désigner le Pays d'ou il étoit venu. Sur quoi nous remarquerons que dans sa Compagnie d'Homes-d'Armes qu'il comandoit en 1420 & 1421, on en trouve près de la moitié qui étoient Italiens *. Ils avoient aparemment choisi sa Compagnie, ou parce qu'il étoit leur Compatriote, ou fils d'un Gentilhome de leur Pays. Les Compagnies d'Homes-d'Armes ne se donoient qu'à des Officiers d'une Noblesse conue & distinguée, soit qu'ils fussent François, soit qu'ils fussent Etrangers, aussi sa Famille a-t-elle passée & passe encore dans le Bas Languedoc & dans le Comtat pour très Noble & originaire de Florence.

Mais ce qui acheve la preuve convaincante de l'identité de ce *Thomas* & de l'Auteur des Ducs de *Luines*, est un Titre de l'an 1416 rélatif à celui de l'an 1409 dont nous avons do-

* Cette Compagnie, outre les Archers, étoit composée de 25 Ecuyers François ou Italiens parmi lesquels on trouve suivant les differentes Montres présentées par Thomas *Alberti* aux Trésoriers des Guerres en 1421. 1422 &c. Jean de Roch, Raimond de St [illegible], Antoine de *Landun* Sire de Codolet, Pierre & Jean de *Montjou*, Raimond de *Minteil*, Raimond de B[illegible] Seigneur d'Avéjan, Guy d'*Autriche*, Antoine de *Montaigu* (Bouzols) Rostain de *Cast[illegible]*, Huguenin de *Vaesc* Seigneur de Bécone, Pierre de la *Garde*, le Bâtard de *Limoges*, Navo de *Cortona*, Tamburino de *Colli*, Burgaté de *Palma*, Mattheo de *Padoa*, Luigi *Traeta*, Pietro de *Pisa*, Jacomo de *Pisa*, Ravio de *Pisa*, Andrea de *Pisa*, Sobo de *Pesoria*, &c.

né l'extrait. Celui-ci est une transaction passée dans la même Ville de Carpentras & devant le même Notaire le 27 de Juin 1416, dans laquelle il est dit qu'y ayant eu Procès entre Noble Pierre *Alberti* le jeune Citoyen de Carpentras Procureur de Noble Thomas *Alberti* Viguier pour le Roi du Pont-St. Esprit en vertu de sa procuration du 26 Février dernier (1415) & les héritiers de Bindacio *Altoviti* Changeur d'Avignon ausquels Pierre *Alberti* demandoit au nom de *Thomas* son parent la somme de 536 florins d'or de Florence qui lui étoient dûs pour reste d'une plus grande somme à lui cédée sur Bindacio *Altoviti* par Noble Philipe *Alberti* son oncle en vertu de l'Acte de 1409. Enfin, après bien des contestations de part & d'autre, Mariotto & Nicolas *Altoviti* héritiers de *Bindacio* payent la somme demandée par Thomas *Alberti* Viguier du S. Esprit entre les mains de Pierre *Alberti* son Procureur qui s'engage de le faire ratifier. Cet accord fut passé en présence de François *Alberti* & de Léopold de *Pazzis* Florentins Habitans d'Avignon, d'André du *Puy* & de Rafaël de la *Plana* Citoyens de Carpentras, de Jean *Fabri* & d'Antoine *Bertrandi* Jurisconsultes de la même Ville.

Après avoir prouvé l'origine de Thomas *Alberti* Tige de la Maison de *Luines*, il semble que ce seroit ici l'ocasion de faire voir quelle étoit la Maison *Alberti*, son ancieneté, sa grandeur, ses services & ses alliances. Je serois très flatté de pouvoir satisfaire sur cela la curiosité du Lecteur, mais la Maison *Alberti* a été si nombreuse & ses Branches établies dans tant d'endroits différens de l'Italie qu'il n'est guéres possible d'en doner le détail. D'ailleurs, ces Branches sont éteintes, si l'on en excepte quelques unes qui sont encore en Piémont & une, à ce que l'on prétend, dans le Royaume de Naples. (Cette derniere fondée sur une ancienne tradition de famille, a fait demander depuis quelque tems la descendance de la Maison de *Luines* par M. de l'*Hopital* Ambassadeur du Roi à Naples pour la confronter avec la sienne) Il ne seroit donc pas possible, si ce n'est par une réunion générale de tous les Titres, de pouvoir présenter sous un seul point de vue tout ce qui peut les concerner. Le Sieur de *Gubernatis* du Comté de Nice a pourtant doné l'Histoire de cette Maison; mais il faut

convenir

convenir qu'elle n'est rien moins qu'exacte & qu'elle manque de preuves presque partout, parce que, sans doute, il a voulu y comprendre plusieurs Familles, qui n'en sont pas très-surement, sous le simple raport du nom.

Voici en général ce qu'on peut dire sur cette Maison d'après l'Abbé *Gamurrini*, *Ammirato*, Leon-Baptiste *Alberti*, l'Abbé *Casoti*, *Benvenuti*, le *Torti* & plusieurs autres Auteurs & Homes-de Lettres Florentins.

La Maison ALBERTI, différente des Comtes *Alberti* que l'*Hermite de Souliers* a confondus dans sa Toscane Françoise, porta depuis le Xe. Siécle jusqu'au XIIIe. tantôt le nom ou sobriquet de *Grinti* tantôt celui des Seigneuries qu'elle possédoit dont la principale étoit Caténaia. Le nom d'*Alberti* lui est devenu propre depuis *Albert* l'un des fils de *Benci* Seigneur de Caténaia qui vivoit en 1200. Ils étoient originaires du Comté d'Arezzo, & *Gamurrini* prétend qu'ils descendoient de la Maison *Accia* l'une des premieres de cette République d'où les *Alberti* sortirent pour aller s'établir à Florence, après la conquête d'Arezzo par les Florentins. Voyons ce que dit là-dessus Scipion *Ammirato*.

L'Italie étant devenue tributaire des Etrangers, le Comté d'Arezzo se remplit de Comtes & de Barons dont les Terres avoient été devastées. Et cette Ville ainsi remplie de ces Seigneurs fut tantôt libre & tantôt tirannisée par les factions des *Guelfes* & des *Gibelins* come toutes les autres Villes de l'Italie. Parmi les Seigneurs de la Faction *Gibeline*, se trouva une Famille qui prit divers noms des divers Châteaux qu'elle possédoit, tantôt de *Caténaia*, tantôt de *Montégiovi*, de *Bagnena*, de *Talla*, &c. de sorte que les Florentins étant devenus maîtres d'Arezzo, il arriva qu'une grande partie des anciennes Familles de cette Ville se retirerent à Florence où elles changerent de nom se transformant, pour ainsi-dire, en d'autres Familles. Telle fut celle des *Alberti* & même celle des *Concini*, suivant la constante renomée. On trouve dans le même Auteur une Lettre de Nicolas *Pallanti* Chevalier Arétin écrite le 22 Mars 1349, à Jean *Alberti* Chevalier fils d'Alberto *Alberti* par laquelle il lui mande qu'après avoir eu bien de la peine à découvrir les Registres & anciens Livres

du Comun d'Arezzo, il y a trouvé que la Maison de *Caténaia* avoit ancienément formé trois Branches dont une posséda *Catenaia*, la seconde *Talla*, & la troisiéme *Montegiovi*. Que de celle de *Catenaia* descendent les *Alberts* par un Fabiano de *Caténaia* qui eut trois femmes de chacune desquelles il eut un fils, sçavoir *Ariguccio*, ou *Henri*, *Rustico* & *Barthelemi* surnommé *Malanca* parce qu'il étoit boiteux. *Ariguccio* continua la Branche de *Catenaia*, *Rustico* fut la Tige des Seigneurs de *Pietramala*, & *Barthelemi* de la Branche du Val-d'Arno. Ces trois freres ayant eu Guerre entre eux pour la Dot de leurs meres, *Ariguccio* quita la Ville d'Arezzo pour s'établir à Narni où par dépit il fit quelque changement aux Armoiries de sa Maison qui étoient en ce tems-là *quatre chaines attachées à un anneau au centre de l'Ecu*. *Barthelemi* alla habiter dans le Val-d'Ambra. Ceux d'Arezzo vienent de lui. Quant à *Rustico* qui étoit le plus riche, il s'établit à Poggi-Bonzi & fit aussi quelque changement dans ses Armes. Il se maria dans la Maison de *Malespini* de Florence & c'est de lui que vous descendez ainsi que les *Alberti-de Giudice*. *Rustico* s'acomoda avec les Descendans de *Barthelemi* qui habitoient au Val-d'Arno. *Giudice*, l'un des fils de *Rustico*, Tige de la Branche à laquelle il dona son nom, fit un Codicile en 1142, dans le quartier de Ste. Lucie à Florence par lequel il légue à Madᵉ. André de *Pallants* sœur de son ayeule la jouissance de 150 florins qu'il done, après sa mort, à *Orlandino* & à Benci *Alberti-de Giudice* ses enfans. *Rustico* & *Barthelemi* s'étant engagés dans la Faction des *Guelfes*, les *Gibelins* leurs enleverent les Biens qu'ils possédoient au *Pont-de Romito* .... il me paroît, continue *Pallants*, que j'ai assez bien satisfait aux informations que vous me demandiez. Si vous désirez autre chose...... écrite à Arezzo le 22 Mars 1349.

Cette Lettre explique le commencement de la descendance qu'on a vu à la tête de cet Article dont la suite a été dressée sur les Registres publics de Florence jusqu'à Thomas *Alberti* Tige de la Maison de *Luines*, employé parmi les enfans de *Louis* fils d'autre *Thomas* & petit-fils de *Carlotto*. Au reste, cette Maison étoit une des plus puissantes de la République de Florence. Elle payoit seule plus du trentiéme des impo-

sitions. Ses alliances, ses services dans les Armes & dans le Gouvernement au dedans & au dehors de la République, l'ont rendue illustre, & l'on y compte onze Gonfaloniers de Justice, quarante-neuf Prieurs de la Liberté, deux Cardinaux, & un nombre considérable d'Officiers morts au Service de leur Patrie.

Revenons à Thomas *Alberti* dont la postérité a doné lieu à cet Article, & a ajouté un nouveau lustre à sa Maison, plus encore par les services importans qu'elle a rendus à l'Etat, que par le rang où elle est parvenue.

IV. Dégré. 1°. FELIX. 2°. AUVERGNE. 3° CHAMPEL.

Il s'acquit une si grande considération dans la Ville du S. Esprit où il s'étoit absolument établi dès l'an 1415, que lorsque les Troupes du Duc de *Bourgogne* furent sorties du Languedoc sous la conduite du Prince d'Orange, au mois d'Avril 1418, les Notables de cette Ville lui en conférent les clefs qu'il garda presque toute sa vie ne les ayant rendues qu'en 1454, à Jean de *Roch* Syndic qui lui en dona décharge le 18 Novembre de cette année devant Raimond Daudé Notaire de cette Ville. La confiance des Habitans du Pont-S. Esprit paroît d'autant plus singuliere que Thomas *Alberti* n'en étoit point originaire, & n'avoit alors aucune qualité qui le distinguât dans cette Ville du reste des Citoyens. Il en avoit été, à la vérité, Viguier en l'an 1415, mais il n'avoit plus alors cette Charge (1418), il ne put donc en être redevable qu'à sa Naissance, à sa probité & à sa valeur: qualités qui lui attirerent l'estime particuliere du Dauphin *Charles* VIIe. du Nom depuis Roy. Ce Prince, obligé par les malheurs du tems à prendre le Gouvernement du Royaume, avoit à se defendre, non-seulement contre les armes des Anglois & des Bourguignons ennemis déclarés de la Courone, mais encore contre les persécutions de la Reine Isabeau de *Baviere* sa mere. Thomas *Alberti* s'attacha au Dauphin come au légitime héritier de la Courone, & lui ayant doné des preuves de sa fidélité, ce Prince crut devoir reconoître son zéle & ses services en lui conférant la Charge de Viguier de Bagnols: Charge qui réunissoit les fonctions militaires à une Jurisdiction réglée, & même à l'inspection sur les Revenus du Domaine. Les Lettres lui en fu-

rent expédiées au Château de Roquemaure sur la démission de Jean d'*André* Damoiseau le 24 Avril 1420. Elles portent *qu'etant besoin, pour maintenir & garder le Pays de Languedoc en la bone & vraie obeissance de Monseigneur notre Pere* (le Roi Charles VI.) *& de Nous, de pourvoir aux Offices & mêmement à ceux dont les Officiers sont Chefs & ont Gouvernement ès Villes d'icelui Pays, de personnes souffisantes & qui ayent été & soient bons & loyaulx envers notredit Seigneur & Nous, sans aucune variation, nous voulons pour la bone Relation qui faite nous a été de la grant loyaulte, preudhomie & bone diligence de notre amé* Thomas Alberti *& pour consideration des bons & agreables services qu'il a faits à mondit Seigneur en plusieurs & divers Offices & à Nous, ou fait de la Guerre, fait de jour en jour, & esperons que encore fasse ou tems avenir, que icelui* Thomas *ait & tiegne doresnavant lesd. Offices de Viguier & Clavaire de Baignols, &c.* Le 22 May suivant, il fut mis en possession de cette Charge en présence de Rostain de *Valguier* Coseigneur de Bagnols & de Sabran, de Jean de *Gaujac*, de Jean d'*André* & de plusieurs autres Gentilshomes, par Grimoard de *Gaujac* Seigneur de Cavillargues à qui Guillaume Sire de *Meoillon* Sénéchal de Beaucaire, Chambellan du Roi & du Dauphin en avoit doné Comission par des Lettres du Pont-S. Esprit, le jour précédent.

Le Pont-S. Esprit étoit alors un Poste considérable, & il importoit au Dauphin de le conserver en son obéissance. Les Maréchaux de la *Fayette* & de *Severac* en donerent, par ordre de ce Prince, le Comandement avec une Compagnie d'Homes-d'Armes à Thomas *Alberti* à 360 livres de gages par mois, par Lettres de l'an 1421, dans lesquelles il est dit *qu'il doit servir le Roi notre Sire & Monsieur le Regent du Royaume, Dauphin de Viennois, tant à la garde, sureté & defense du Pays de la Senechaussée de Beaucaire & du Pont S. Esprit, come pour maintenir ledit Pays en la bone obéissance du Roi notredit Seigneur & Monseigneur le Regent, & partout ailleurs où il plaira à iceux Seigneurs ordoner en la Compagnie de Messire Guillaume de* Méoillon *Chevalier, Sénéchal de Beaucaire, & sous les ordres de* Charles *Monseigneur* de Bourbon *Capitaine Genéral ès Pays de Languedoc & Duchie de Guyenne.*

Il mérita par les services qu'il rendit à la tête de cette Compagnie une gratification qui lui fut acordée en 1422. Ces distinctions anoncent un Home considérable. *Thomas* le fut en effet, par la confiance du Dauphin & des Gouverneurs de la Province qui le chargerent de plusieurs Comissions importantes. La Ville même du S. Esprit & la Noblesse du voisinage le prirent souvent pour Arbitre. Ce qui paroît par un grand nombre d'Accomodemens & de Transactions dont il fut le médiateur. On lui voit même la qualité singuliere de Conservateur de la Chartreuse de Valbone située à deux lieues du S. Esprit, dans un Titre passé devant Antoine Bessonis Notaire de cette Ville, par Estiene de *S. Just* Seigneur de S. Aléxandre le 26 Juin 1427. On le trouve qualifié Pannetier du Roi depuis 1429 jusqu'en 1445, (Charge dont la seule Noblesse Militaire étoit susceptible); & notamment dans un Acte d'aprobation des Statuts municipaux de la Ville de Bagnols passé de l'autorité de ses Lieutenans devant Pons Vincent Notaire du Roi le 19 Août 1445. Il dona, en présence de Jean de *Petris* Sacristain de Sarrians & de Louis de *Bezsers* par Acte passé devant Giraud Gilles Notaire en 1432, la liberté à un Esclave d'Aléxandrie qu'il avoit acheté à Avignon & auquel il avoit doné son nom & son surnom en lui procurant le Batême. Il obtint en ce tems-là (1435) une seconde gratification *qui lui fut ordonée par l'Evêque de Laon Président de la Chambre des Comptes & Général Conseiller établi par le Roi sur le fait & Gouvernement des Finances en ses Pays de Languedoc & Duchie de Guyenne, à prendre sur ses revenus de la Senéchaussée de Beaucaire.*

Il rendit Homage par Acte passé devant Simon Rainaud Notaire du Roi le 6 May 1446, pour tout ce qu'il possédoit dans la Viguerie de Bagnols à Louis *Roger-de Beaufort* Seigneur en paréage avec le Roi de cette Viguerie. Le Roi par ses Lettres donées au Montil-lez-Tours le 17 Mars de la même année lui dona la Charge de Bailly d'Epée du Vivarez & du Valentinois. Les fonctions de cette Charge étoient alors & sont encore presque entierement Militaires. Elle done le Comandement de la Noblesse dans le Département de ce Bailliage qui comprend la Province du Vivarez & la

partie du Dauphiné qui formoit l'ancien Domaine des Comtes de Valentinois & Diois ; c'est-à-dire, les Diocèses de Valence & de Die & autres Terres le long du Rhône. La Justice s'y rend au nom du Bailly qui a sous lui plusieurs Officiers * Thomas *Alberti* en prit possession le 26 Juillet 1447, après avoir remis celle de Viguier de Bagnols à Jean *Alberti* l'un de ses fils dont il se réserva la Lieutenance a cause de sa jeunesse. Les services continuels qu'il rendoit à la Ville du S. Esprit engagerent la Communauté de l'exempter de tout devoir, contribution & Charges publiques dont on lui dona quitance du passé par une Deliberation solemnelle passée devant Raimond Daudé Notaire le 18 Juillet 1448. La derniere Epoque qui nous reste de ses services est une saisie par lui ordonée en qualité de Bailly d'Epée du Vivarez, sur les Biens de Guillaume de *Poitiers* Evêque de Viviers mort en 1454, dévolus au Roy pour cause de bâtardise. Thomas *Alberti* mourut le 28 Août 1455, après avoir fait son Testament le 10 Novembre de l'année précédente devant Robin Guimardi Clerc du Diocèse du Mans, Notaire au S. Esprit, par lequel après plusieurs legs en faveur des Pauvres, il fonde une Messe haute pour tous les

* Cette Charge qui est aujourd'hui dans la Maison de *Vogué*, a de tout tems été exercée par des Gentilshomes tres-qualifiés. En voici la Liste depuis le XIII. Siecle

Guillaume du *Moulin* Chevalier, en 1287.
Henri de *Mondragon*, en 1288.
Raimond de *Barbevillers*, en 1314.
Pierre de *Baux-d'Orange*, en 1322.
Bertrand *Barberie*, en 1340.
Guillaume de *Lestra* Chevalier, en 1344.
Gaston de *Gaste* Chevalier, en 1404.
Guichard de *Marzé* Chevalier, Chambellan du Roy, en 1414.
Henri de *Pequelin* Chevalier, en 1416.
Bermond du *Cailar* Chevalier, en 1417.
Pierre de *Salmunac* Chevalier, en 1421.
Jacques *Chabrier* Ecuyer, en 1424. 1426.
Estiene de *Nogaret*, en 1424.
Guy de *Forcade* Ecuyer, en 1425.
Guillaume *Bassard* Ecuyer, en 1426.
Mahin de *Levis* Chambellan du Roy, en 1432.
Pierre de *Chanaeilles* Chevalier, Seigneur de Vals & du Pin, en 1425 & 1435.
Robinet de *Blarges* Damoiseau, Echançon du Roy, en 1429.
Martin *Garriant* Damoiseau, Ecuyer du Roi, en 1440.
Thomas *Alberti* Damoiseau, Seigneur de Boullargues, en 1447.
Claude de *Châteauneuf* (Joyeuse) Chevalier, en 1455.
Louis de *Taulignan* Chevalier, en 1458.
Charles *Assarre*, Seigneur de Pierrelate, en 146..
Jean d'*Apcher*, en 1465.
Bérard Dauphin d'*Auvergne*, Seigneur de Combronde, en 1466.
Jean de la *Gardette*, Chevalier, en 1484.
Just Comte de *Tournon*.
Jacques de *Grimoard* Comte du Roure,
Georges Comte de *Vogue*.
Melchior Comte de *Vogue*, &c.

jours dans la Chapelle de S. Antoine par lui fondée & dottée en l'Eglise de S. Pierre du Pont-S. Esprit, dans laquelle il veut être inhumé, & done pour cette fondation 500 florins ; légue une somme d'argent aux Eglises de cette Ville, aux Chartreux de Valbonne, aux Carmes & aux Cordeliers de Bagnols, & aux Augustins de Carsan ; ratifie la Donation par lui faite en Contrat de mariage à Hugues *Alberti* son fils aîné ; légue à ses autres enfans différentes sommes, confirme la Donation qu'il a faite à Jean *Alberti* son second fils de la Terre de Boussargues lors de son mariage, & lui légue une Maison par lui acquise à Bagnols ; ratifie la Donation qu'il a faite à Noble Phanette *Champel* sa femme de 12 marcs d'argent & de 1200 florins avec tous ses habits & joyaux d'or & d'argent & de tout l'or & l'argent monoyé & non monoyé qui se trouvera chez lui, & la dispense de rendre compte de la gestion de ses Biens ; institue ses héritiers universels Jean *Alberti* le vieux, & Jean *Alberti* le jeune, ses enfans ausquels il substitue Hugues *Alberti* son fils aîné & ses autres enfans, & nome pour Exécuteurs de ses dernieres volontés Louis de *Beziers* Seigneur de S. Julien, Jacques *Alberti* Chanoine de Viviers, Collecteur du Pape dans la Province de Vienne, l'un de ses enfans, & Guillaume de *Piolenc*.

Thomas *Alberti* fut marié trois fois ; 1°. vers l'an 1427, avec Rainaude *Felix* fille & héritiere de Jean & de Louise *Martin* de la Ville de Bagnols ; 2°. avant l'an 1440, avec Armandette d'*Auvergne* veuve de Pierre de *Claris* Vi-Bailly du Vivarez, & fille de Pierre d'*Auvergne* & d'Audoave de *Merles* de la Ville de Viviers ; 3°. par Contrat passé devant Estiene de Pâturanches Notaire à Valence le 20 May 1448, avec Phanette ou Estienete *Champel* veuve de Pierre *Bourcier* de la même Ville dont il n'eut point d'enfans.

Ceux du premier mariage furent

1. Hugues Alberti qui suit.
2. Jean Alberti qui forma la Branche des Seigneurs de *Boussargues* & de *Montdragon* raporté ci-après sous la Lettre D.
3. Jean Alberti le jeune, Chevalier, Baron de Montclus, Coseigneur d'Aiguines, &c. Gouverneur du Pont-S. Esprit en

1467, Prevôt de l'Ordre de S. Michel, Ecuyer du Roi *Louis XI.* en 1467, & Viguier d'Avignon en 1471 *. Il fut cohéritier de son pere & transigea en cette qualité avec Phanette *Champel* sa belle-mere & avec ses héritiers par Actes des 12 Septembre 1455 & 11 Juillet 1460. Il acquit la Baronie de Montclus de Jacques de *Poitiers* fils naturel de Guillaume Bâtard de *Poitiers* Evêque de Viviers pour 1200 écus d'or, & il en étoit en possession le 1 Février 1458, lorsque par Acte passé devant Raimond Daudé Notaire au S. Esprit Antoine *Henri* dit de *Sabran*, Coseigneur d'Aiguines & de S. Julien lui vendit une partie des Seigneuries d'Aigaére, de Bernis, de S. Just & S. Marcel-de la Vernede dans les Diocéses de Viviers & d'Uzès & le Château de Montmerle en Dauphiné. Sa Baronie de Montclus ayant été mise sous la main du Roi, faute d'Homage rendu par son vendeur à cause de son incapacité pour raison de bâtardise, il en obtint la main-levée par Lettres Patentes donées à Acqs en Gascogne le 22 Mars 1462, *pour consideration*, disent ces Lettres, *des bons & grands services que ses Predecesseurs & lui avoient fait à la Couronne de France.* Cependant, au mépris des Lettres du Roi, Aimar de *Poitiers* Seigneur de S. Vallier s'empara par voye de fait de la Terre de Montclus en 1474. Je n'ai pu découvrir quelle fut la suite d'un Procès qu'il y eut entre eux à cette occasion, mais il duroit encore devant le Sénéchal de Beaucaire en 1478: tems auquel il semble que Jean *Alberti* avoit été remis en possession de Montclus, & il est certain qu'il s'en qualifioit encore Baron long-tems après; mais les Titres de propriété ne lui furent rendus que le 26 Décembre 1498, par Acte passé devant des Noyers & Brachet Notaires au Châtelet de Paris par Arnaud des *Friches* & Jacques de *Villane* Cessionaires de Jean de *Chabanes* Comte de Dammartin, à qui cette Baronie avoit été adjugée par Décret en 1480. Jean *Alberti* obtint le Gouvernement du Pont-S. Esprit, dont il prit possession par le ministere d'Olivier *Morgue* Notaire du Roi le Dimanche 15 Novem-

* Par l'Article XIII. des Conventions passées entre les Avignonois & les Comtes de *Toulouse* & de *Provence* leurs Souverains en 1251, il est dit que le Viguier ne sera point de la Ville, qu'il sera Chevalier & de Race de Gentilhome (*de genere Baronum*) possédant Fief, &c.

bre

bre 1467. L'année suivante, devant s'absenter de cette Ville pour se rendre à la Cour auprès des Ducs de *Bourbon* & de *Bourgogne*, il dona des ordres pour la sureté de la Place dont les Portes devoient être fermées du côté du Rhône jusqu'au signal de la Garde du Pont. L'Acte en fut passé devant Raimond Daudé Notaire de la Ville, le 4 Septembre 1468. A l'égard de la Charge de Prevôt de l'Ordre, dont il prend la qualité dans plusieurs Titres, il y a aparence qu'il en fut pourvu vers le tems de son institution & avant Claude de la *Châtre* Seigneur de Nançay. L'article LXVII. de l'Adition aux Statuts de cet Ordre porte : *qu'il est nécessaire d'instituer un Office de Prevot (ou Maitre des Cerémonies) & pour l'exercer, mettre un prudent, sage, vertueux & expérimenté Chevalier garni de prud'homie & vertu de vérité. Et dans le* LXIXe. il est dit, *que pour ce que le contenu de sa Charge est de grande importance & requiert avoir soigneuse diligence, discrétion & prudence, nul ne pourra être élu s'il n'est Chevalier prudent & expérimenté. Sera placé après le Chancelier & aura 600 livres de gages.* Il se présenta pour servir en qualité d'Ecuyer armé de Brigandine, Salade, Epée & Vouge dans l'Arriere-Ban de Normandie parmi les Gentilshomes & Tenans noblement du Vicomté de Montivilliers le 31 Décembre 1470, ce qui sert à éclaircir un Article de la Transaction passée entre ses neveux le 7 Juin 1499, au sujet de sa succession, dans laquelle on trouve Thomas *Alberti* son pere qualifié Seigneur de Cappou en Normandie. C'est aparemment pour cette Terre que Jean *Alberti* devoit servir le Roi dans l'Arriere-Ban de cette Province. Il paroît qu'il dérangea ses affaires par plusieurs Titres du tems & entre autres par une Amende à laquelle il fut condané en 1472, & pour laquelle ses Biens furent saisis. Par un Acte passé devant Guillaume Reboul Notaire au Pont-S. Esprit le 10 Juillet 1477, Bertrand Sire de *Codolet* s'obligea de restituer à Jean & à Claude *Alberti* ses freres, chargés de sa procuration, des Biens dont il s'étoit emparé pendant son absence, & 200 liv. tournois de dommages & intérêts. Il mourut sans enfans le 6 Juin 1499, come on l'apprend d'une Transaction passée entre ses neveux au sujet de son héritage le 7 du même mois.

4. Jacques Alberti fut Chanoine de Viviers en 1445, Précenteur & Ecolâtre de la même Eglise, Prieur de S. Julien

au Diocèse d'Uzès en 1454, Protonotaire Apostolique & Collecteur du Pape dans la Province de Vienne en 1460 & 1461. Enfin il fut pourvu de la dignité de Sacristain dans l'Eglise de Viviers en 1476, & la posséda jusqu'à sa mort arrivée le 30 de Juin 1505, qu'elle fut donée à Jacques de *Levis*. Outre plusieurs legs qu'il fit à son Eglise, ses héritiers donerent encore 100 liv. tournois pour lui faire chanter un *Obit* tous les ans le jour de S. Jacques. Il posséda plusieurs autres Bénéfices dans les Eglises d'Aiguine, de S. Paulet, de S. Victor, &c.

5. Catherine Alberti dottée de 600 Moutons d'or & de 80 autres pour ses Bagues & Joyaux *, fut mariée par Contrat passé à Viviers devant Pierre Camus Notaire de cette Ville & Guillaume Clappo Notaire de S. Marcel le 25 Septembre 1435, avec Geoffroy de *Bondillon* du S. Esprit, fils & héritier de Rostain de *Bondillon* qui fut Vice-Recteur du Comté-Venaissin sous le Gouvernement de l'Evêque de Castres en 1428. Ce mariage fut fait en présence d'Estiene de *Montdragon*, de Louis de *Beziers* Seigneur de S. Julien, de Jean de *Roch*, de Jacques de *Vincens de Mauleon* Seigneur de Causans, de Pierre de *Montarges* Seigneur du Theil, &c. Elle étoit veuve en 1459, suivant des Actes qu'elle passa au profit de Guillaume, Esclarmonde, Aragonde & Armande de *Bondillon* ses enfans mineurs, & vivoit encore en 1480, come on le voit par une Quittance que Jacques de *Montdragon* lui dona pour une somme qu'elle devoit à *Estiene* Seigneur de Montdragon son pere, devant Guillaume Réboul Notaire au S. Esprit le 3[e] jour d'Octobre de cette année.

6. Louise Alberti, morte avant le Testament de son pere, épousa Jean de *Claris* de la Ville de Viviers & n'en ayant point eu d'enfans, elle fit son Testament devant Raimond Daudé Notaire le 15 Octobre 1454, par lequel elle légue à sa sœur *Catherine* 30 florins d'or ; à Aragone de *Bondillon* sa niéce une de ses robes noires *fourrée de menus vairs* ; aux Cordeliers de Valence des Livres & des Ornemens pour la Chapelle de Ste. Barbe fondée par son mari ; fait diverses fondations dans leur Eglise & dans la Paroisse du Pont-S. Esprit, & institue son frere *Jean* le jeune son héritier universel.

* Le Mouton d'or valoit vers ce tems-là quatre écus de 58 sols.

La Famille de *Clari* dont les *Alberti* hériterent étoit très-noble & très-anciene. On trouve un Guillaume *Clari* parmi les Gentilshomes du Languedoc qui étoient tenus envers le Roi à l'Homage & au Service Militaire à cause de leurs Fiefs mouvans de la Courone. Il comparut au Ban indiqué à S. Germain-en Laye trois Semaines avant la Pentecôte de l'an 1236 Robert *Clari* Chevalier, se présenta au Ban indiqué à Tours devant Ferrier de *Verneuil* Marêchal de France & s'offrit de marcher à la place de son pere, après Pâques de l'an 1272. Raoul *Clari* Chevalier, se présenta pour servir dans le Ban de la Noblesse cité par le Roi *Philipe* le Hardi en 1272. On trouve après eux, un Gérenton *Clari* Ecuyer de Privas en Vivarez qui possédoit un Fief dans le Mandement de Cheilus dont il dotta sa fille en la mariant avec Pierre de *Cheilus* Damoiseau en 1308. (Voyez les Rôles des anciens Bans imprimés à la suite du Traité de la Noblesse de la *Roque*, Edition de 1734. Item l'Article de la Maison de *Cheilus* Tome I. page 323 de cet Ouvrage.)

Du second Mariage,

7. Pierre Alberti légataire de son pere, hérita de Jean de *Claris* son frere utérin mort sans postérité avant 1452, il étoit alors mineur, c'est pourquoi Jacques *Alberti* son frere se chargea de l'administration de cet héritage qui étoit considérable. Isabelle de *Claris* sa sœur utérine femme de Guillaume de *Piolenc* Seigneur de S. Julien, lui fit un legs & à *Charles*, *Claude* & *Dauphine Alberti* ses autres freres & sœur, par son Testament du 7 Mai 1466; mais par Acte passé devant Jean Valet Notaire à Valence & Pons Fage Notaire à Bagnols, il aliéna avec Jean *Alberti* le jeune les Biens Nobles & les Droits Seigneuriaux qu'il avoit eu de cette Succession dans les Mandemens du Theil, de S. Thomé, de Châteauneuf-du Rhône & de Rochemaure en faveur d'Isabelle de *Poitiers-S. Vallier* femme de Geoffroy *Boussiceuld*, laquelle en obtint l'investiture, pour la partie qui étoit mouvante du Chapitre de Viviers, devant Pons Robert Notaire le 21 Janvier 1461. Il transigea pour son frere *Jean* le jeune avec les Habitans de S. André-de Roquepertuse par Acte du 6 Décembre 1475, dans lequel il est qualifié *Ecuyer*, sans doute parce qu'il servoit le Roi. Il vivoit encore en 1499.

8. Claude Alberti Docteur en Décret de l'Université de Paris où il faisoit ses Etudes en 1457, fut Chanoine de Viviers, Curé du Pont-S. Esprit & Prieur de S. Martin-de la Pierre au Diocèse d'Uzès en 1461 & 1485. Il fit faire un acomodement en 1499 à Thomas & à Thibaud *Alberti* ses neveux au sujet de l'héritage du Baron de *Montclus* leur oncle mort le 6 de Juin de la même année.

9. Charles Alberti Moine de Cluni, Sacristain de Tulette & depuis Prieur de Rousset au Comté-Venaissin en 1455, fut nomé Exécuteur du Testament de son frere *Hugues* en 1479.

10. Dauphine Alberti épousa par Contrat passé devant Vidal Vincent Notaire du Bourg S. Andiol le 13 Septembre 1453, Pierre de *Marroan* fils de Marroan de *Marroan* & de Jeane de *Taunanes*. Cette Famille qui a possédé la Ville d'Aramon, a passé dans les Familles de *Rochepierre* & de *Posquieres*.

Sibile fille naturelle de *Thomas* étoit mariée en 1454 avec Jean *Ruffi*, de Bagnols.

V. MALINGRES. Hugues Alberti Seigneur de Sagriez fut nomé Procureur de son frere *Jean* le vieux, à l'effet de prendre possession des Bénéfices dont il pourroit être pourvu, par Acte passé devant Raimond Daudé Notaire au S. Esprit le 8 Octobre 1450. Il fut marié du consentement de son pere par Contrat passé au Château de Gaujac devant Robin Guimardi Notaire du Mans établi au Pont S. Esprit le 10 Décembre 1451, avec Catherine de *Malingris* sœur de Jean de *Malingris* Ecuyer de la Compagnie d'Homes-d'Armes de Jean de *Bourbon* Seigneur de Beaujeu en 1485. Elle étoit fille d'autre Jean de *Malingris* Seigneur de Gaujac au Diocèse d'Uzès * & d'Antoinette de *Cayres* d'une ancienne Maison du Vivarez, qui la doterent de cinq mille florins d'or & qui furent présens au mariage avec Hugonin de *Cayres* Seigneur d'Agréve oncle de la mariée, Guillaume de *Ptolene* Seigneur de S. Julien, Guillaume de *Barjac* Seigneur de Cossac, Jean de *Bierdon* Coseigneur de S. Julien, Jean de *Cubieres* Seigneur de Pousillac, & plusieurs autres Gen-

* Un autre Jean de *Malingris* contemporain de celui-là fut Conseiller au Parlement de Paris & eut pour fille Marie de *Malingris*, qui épousa vers 1520 Jean *Balue* Seigneur de Villepreux, la Motte & Cervolle, Maitre d'Hôtel du Roy & de la Reine de Navarre, Ecuyer de M. le Dauphin. Il étoit neveu du fameux Cardinal *Balue*.

tilshomes. En considération de ce mariage, son pere lui dona une partie de ses biens le 8 Octobre 1450, & il confirma cette donation par son Testament du 18 Novembre 1454. Après la mort de son pere, Hugues *Alberti* dona procuration à ses freres *Jean* le vieux & *Jean* le jeune, pour agir en sa place dans toutes les affaires qui concernoient sa succession par Acte passé le 19 Octobre 1455. Il fit son Testament devant Bousquet Notaire au S. Esprit le 7 Juin 1479, par lequel il ordone sa Sépulture dans le Tombeau de son pere en l'Eglise de S. Pierre du Pont-S. Esprit; fait plusieurs legs aux autres Eglises & aux Pauvres de cette Ville, & nome pour Exécuteur de ses dernieres volontés Charles *Alberti* Moine de Cluny, Sacristain de Tulette son frere. Il ne laissa que deux fils.

1. Jacques Alberti qui continua la postérité.
2. Guillaume Alberti, légataire de 2000 livres Tournois, fut substitué à son frere, au cas qu'il mourut sans enfans.

Jacques Alberti Coseigneur de Sagriez & de Sabran, héritier de son pere fut marié par Contrat passé dans le Château de Fontaréche au Diocése d'Uzès devant Guillaume Montanit Notaire de ce lieu le 21 Octobre 1492, avec Douce de *Sarrats* qui eut en dot cinq mille livres Tournois, deux Robes de soye & 600 livres pour ses bagues. Elle étoit fille de Jacques de *Sarrats* Seigneur de Fontaréche, de Bernis & de S. André-d'Oletrargues, & de Marie de *Pibeliers*. Jacques de *Bellecombe* Seigneur de Cavillargues, Pierre de *Raymond* Seigneur de *Maureillan*, Astorgue Sire de *Montlaur*, Aimar *Biordon* Seigneur de S. Julien assisterent à ce mariage. La Famille de *Sarrats* éteinte depuis long-tems, étoit originaire de la Ville d'Albe au Montferrat Je la raporterai ici telle qu'elle a été depuis son établissement dans le Bas-Languedoc. Jacques de *Sarrats* surnomé de *Teissieres*, (de Texeriis) Seigneur de Bernis & Coseigneur de Saint André en 1477, épousa Catherine de *Gardies* Dame de Fontaréche & en partie de S. Julien, fille de Giraud de *Gardies* Seigneur de Fontaréche, &c. qui vivoit en 1433 & 1436. Il fit quelques échanges au nom de sa femme devant Jean Allamandi Notaire le 11 Février 1475. Je ne lui conois qu'un fils & une fille Jacques de *Sarrats* qui suit, & Dominique de *Sar-*

VI.
SARRATS.
De gueules à la massue d'argent posée en pal & un chef d'or chargé d'un gonfanon à trois pendans de gueules.

rats qui eut un legs de Sibile Dame de *Gaujac* sa tante, & qui fut mariée avec Jean de *Malingres* a qui elle porta la Terre de Gaujac. Jacques de *Sarrats* II. du Nom Seigneur de Fontaréche épousa Marie de *Piboliers*. Sibile de *Gaujac* sa tante, fille d'Antoine Seigneur de Gaujac & de Douce de *Gardies* lui fit un legs par son Testament. Il fut pere de Jean & de Douce de *Sarrats*. Celle-ci épousa, come nous l'avons vû, Jacques *Alberti*. Jean de *Sarrats* fut marié avec Isabelle d'*Andrea* fille de François & de Catherine *Benet* de la Ville de Montpellier, & en eut, entre autres enfans, quatre filles en qui sa posterité me paroît éteinte. 1. Dominique de *Sarrats* Dame de Gaujac épousa le 13 Juillet 1546, Louis *Rodulf* Seigneur de S. Paulet. 2. Jeane de *Sarrats* fut mariée avec Antoine *Bucelli* Seigneur de la Mausson dont le petit fils Henri *Tremolet-de Montpezat* fut reçu Chevalier de Malte en 1598. 3. Flore, ou Florette de *Sarrats* épousa vers 1550, Jean de *Montcalm* Seigneur de S. Véran, Juge-Mage de Beaucaire & de Nimes, & depuis Conseiller au Grand-Conseil, dont le petit-fils Jean de *Genas* fut reçu dans l'Ordre de S. Jean-de Jérusalem en 1577. 4. Catherine de *Sarrats* mariée vers 1560, avec Antoine *du Pont* Seigneur de Goule en Provence originaire du Royaume de Naples dont le petit-fils Pierre *du Pont* fut aussi reçu Chevalier de Malte en 1624. (Archives de la Langue de Provence à Arles).

Pour revenir à Jacques *Alberti*, il fit son Testament devant André Alméras Notaire à Bagnols le 27 Mars 1528, par lequel après avoir ordoné sa Sépulture dans l'Eglise de Bagnols & fait divers legs pies, il institue Leon d'*Albert* son fils aîné son héritier qu'il met avec ses autres enfans, sous la garde de leur mere.

1. Leon d'Albert continua la postérité.

2. Louis d'Albert substitué à son frere eut un legs de 3000 livres Tournois payables lorsqu'il seroit devenu majeur, ou lorsqu'il se marieroit. Il mourut sans alliance.

3. Antoinette à qui son pere ordona 3000 livres Tournois & deux Robes de soye pour son mariage épousa par Contrat passé devant Boisset Notaire le 21 Août 1531, Jean de *Brignac* Baron de Montarnaud, Seigneur de Mujolan, &c. près de Montpellier & fit son Testament, étant veuve, de-

tant Assegat Notaire le 25 Avril 1560, en faveur de Pierre de *Brignac* Baron de Montarnaud l'un de ses enfans marié depuis par Contrat de l'an 1574, avec Lucréce *Claret*-de *S. Felix* *.
4. Un Posthume dont Douce de *Sarrats* étoit enceinte lors du Testament de son mari, & qui fut substitué à ses freres au cas qu'ils mourussent sans enfans.

Leon d'Albert fut marié après la mort de ses pere & mere par Contrat passé devant Jean-Antoine Bérard Notaire, à Pignans en Provence le 21 Septembre 1535, avec Jeane de *Segur* dottée par son pere de dix mille livres tournois & de deux Robes, l'une de *Satin noir* & l'autre de *Velour cramoisi* † Elle étoit fille d'Antoine de *Segur* Seigneur de Ribes & de Jeane de *Alandevez*. Ce Contrat fut passé en présence & du consentement de Louise de *Segur* Dame en partie de Luines dans le Territoire d'Aix, tante de la mariée à qui elle dona en faveur de ce mariage tous les Droits qu'elle avoit dans la Seigneurie de Luines, à condition qu'elle & ses enfans en porteront le *Nom & Titre*. Plusieurs Gentilshomes parens & amis des Parties furent présens à ce mariage & entre autres, Jacques *Boniface* Seigneur de la Molle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Jean de *Bernau-de Villeneuve* Seigneur de Lubieres, François de *Clapiers* Seigneur du Puget, Georges de *Glandevez* Seigneur de St. Martin. &c. Cette alliance n'étant pas moins bone que les précédentes, j'en ferai également mention.

VII. SEGUR. D'or au pont à deux arches de gueules soutenu par deux louves affrontées de sable, languées & onglées de gueules.

* François de *Brignac* leur fils, Baron de Montarnaud, Seigneur de Mojolas, la Tour, Fontanille, le Mas-Dieu, Belvezet, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Legers au service du Duc de *Brunswick-Lunebourg* & depuis Comandant la Noblesse de la Sénéchaussée de Montpellier dans les Guerres de Catalogne en 1639, fut marié en 1625, avec Dauphine de *Brignon* tante de la derniere Comtesse de *Losan* & eut de cette alliance entre autres enfans 1. *Pierre* Baron de Montarnaud, 2. *François* Seigneur de Beauregard, 3. & *Madelene* Dame de Rocarvel & de Bourdeilles qui fut mariée en 1648 avec le Colonel Jean de *Balthasar*, mort Lieutenant General des Armées du Roi. Come cet Officier s'est acquis, ainsi que sa Posterité, une grande réputation dans les Armes, je me persuade que le Lecteur me saura gré de lui faire connoître une Famille que des services continuels rendent intéressante & dont il ne trouveroit point ailleurs la Descendance. Je la placerai à la fin de cet Article.

† Par Ordonnance du Roy *Charles* VIII. datée à Melun le 17 Décembre 1486. Il est permis seulement aux Chevaliers ayant 2000 liv. de rente de porter toute sorte de draps de soye, velour cramoisi & figuré, & aux Ecuyers d'un pareil revenu de porter des draps de damas, satin ras & figuré, mais non du velour cramoisi ni figuré, lequel n'est permis qu'aux Chevaliers & à leurs femmes.

Rafaël de *Segur* Ecuyer de la Ville de Marseille épousa Françoise de *Damians* fille de Michel Seigneur du Vernégue & de Gilette d'*Andrea*, dont il eut plusieurs enfans, 1. *Leon* qui suit; 2. *Antoine* Seigneur Ribes qui fut marié avec Jeane de *Glandevez* fille d'Isuard Seigneur de Cuges & d'Elips de *Laudun* dont il eut Jeane de *Segur* femme de Leon d'*Albert*; 3. Guillaume Chanoine de Marseille nomé tuteur de ses neveux avec Jeane d'*Andrea* sa belle-sœur en 1564; 4. *Louise* Dame en partie de Luines. Leon de *Segur* Seigneur de Luines (de Leono) par la Donation que lui en fit en 1532, Jeane de *Blancard* fille & héritiere de François de *Blancard* Seigneur de Luines, épousa Jeane d'*Andrea* d'une Famille Noble & anciene en Provence & en Languedoc originaire du Royaume de Naples, & en eut plusieurs enfans qu'il mit sous la garde de sa femme & de Guillaume de *Segur* son frere par son Testament du 16 Janvier 1564; par lequel, entre autres dispositions, il ordone qu'Honoré d'*Albert* son neveu soit logé & entretenu dans sa maison lorsqu'il ira à Marseille. Ses enfans furent 1 Guillaume de *Segur* héritier de son pere pour les Biens qu'il avoit à Aix, mourut sans postérité; 2. Bernardin de *Segur* héritier des Biens de Marseille, fut tué en Flandre étant Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie. Il fit son Testament à Mornas dans le Comté-Venaissin devant Jean Reynier Notaire Apostolique le 8 Aout 1578, à la veille d'aller à la Guerre, par lequel il institue ses héritiers Honoré & François d'*Albert* pere & fils ses cousins, en reconnoissance de ce qu'ils l'ont élevé dans leur maison suivant son état, ayant eu pour Curateur ledit Honoré d'*Albert*. Aprés la mort de Bernardin de *Segur* arrivée en Flandre au service du Roi, son héritage fut recueilli par Honoré d'*Albert*: ce qui ocasiona un Procés entre lui, Leon & Marguerite de *Segur* femme du Sieur de *Fabry* qui fut évoqué au Parlement de Grenoble en 1585; 3. Marc-Antoine de *Segur* légataire de son frere *Bernardin* en 1578, 4. Leon de *Segur* à qui son frere *Bernardin* fit un legs forma la Branche des Seigneurs de *Luines* du nom de *Segur*, dont je parlerai plus bas; 5. *Marguerite* substituée a *Guillaume* son frere aîné par Testament de son pere du 16 Janvier 1564, épousa le Sieur de *Fabry* Ecuyer de la Ville d'Aix & quérella le Testament de son frere *Bernardin* du 8 Août 1578,

au

au Parlement de Grenoble en 1585. Leon de *Segur* légataire de son frere *Bernardin* dont il disputa la succession à Honoré d'*Albert*, fut marié avec Catherine de *Ferraporte* de la Ville d'Arles, dont il eut un fils nomé *Charles* qui fut Seigneur de Luines & marié avec Lucréce de *Beaumont* fille de Nicolas & de Madeléne *Bastets* de la même Ville Madeléne de *Segur* Dame de Luines leur fille unique épousa François de *Margailles* Conseiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence dont le fils Joseph-Antoine de *Margaillet* fut reçu Chevalier de St. Jean de Jérusalem en 1670. (Archives de la Langue de Provence à Arles.)

Leon d'*Albert* servit dans les Guerres d'Italie en qualité de Capitaine de Gens de pied. Et après avoir fait son Testament au Camp de Carmagnole le 24 Mars 1544, il fut tué à la Bataille de Cerisolles ou de Carignan, donée quelques jours après & gagnée par le Comte d'*Enghien* sur le Marquis del *Vasto* Général des Troupes de l'Empereur le 14 Avril 1544. Il eut de son mariage un fils unique nomé *Honoré* qui se rendit célébre dans les Guerres de son tems sous le nom de Capitaine *Luines*.

VIII. RODULF. De gueules au lion d'or couroné de même à l'antique.

Honoré d'Albert Seigneur de Luines en Provence, de Cadenet & de Brantes* & en partie de Mornas au Comté-

* *Cadenet* est une Isle assise sur le Rhône au Midi de Mornas & au Couchant de Piolenc. C'est un Fief considérable relevant à présent du Roy & autrefois de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin. Les Évêques de Carpentras en possédant la meilleure partie. Bertrand de *Baux* Prince d'Orange vendit cette Isle le 21 d'Août de l'an 1300, à Guillaume *Ebrard* autrefois Juge-Mage du Venaissin, lequel par Acte du 13 Juin de l'an 1301, acquit de Bertrand de *Baux* Seigneur de Courthezon & de quelques autres Seigneurs les Droits qu'ils avoient dans ce Fief. En 1347, Raymond de *Lamanon* & Guillaume *Taleirand* Chevaliers en execution du Testament d'Hugues d'*Angoulême* (Lusignan) Evêque de Carpentras du 8 Février de cette année acheterent des heritiers de Guillaume *Ebrard* l'Isle & Fief de Cadenet, le 11. Mars de l'an 1363. Jacques de *Cursan* rendit homage à la Chambre Apostolique pour une partie des Seigneuries de Cadenet & de Caderousse. Le 9 Août de la même année, homage fut rendu par Raibaud de *Mornas* pour la Seigneurie de Mornas & une partie de Cadenet. Le 15 Octobre de la même année Pons de *Caderousse* & Raymond de *St Martin* rendent homage pour le Fief qu'ils ont à Cadenet sur le Rhône. Le 23 du même mois Dalmas *Dalmassi* rend homage pour le Port & la Coseigneurie de Cadenet. Le 31 Octobre de la même année 1363, Hugues de *Mandagot* Chevalier, rend homage pour une partie de Mornas & de Cadenet. Le 5 Janvier 1456, par Acte passé devant Jean de Lamanetan Notaire à Mondragon, Jacques de *Montaigu* Seigneur de Cavayre, Coseigneur de Mondragon & de Rochegude afferme son Isle de Cadenet assise sur le Rhone. (Insulam suam redatus Nobilis vocatam de Cadeneto.) Au reste ce Fief étoit passé de la Famille de *Montmiras* dans celle de *Luines* par l'acquisition d'Honoré

Venaissin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan de *François* Duc d'Alençon, Gouverneur de Beaucaire, de Chateau-Dauphin & du Pont-St. Esprit, Colonel des Bandes Françoises & Maitre de l'Artillerie en Languedoc & en Provence, comença de porter les Armes pour le Service du Roi dans l'Isle de Corse sous M. de *Thermes* en 1553, suivant un Certificat de Gregoire *Giustiniani* datté de Paris du 27 Avril 1562, qui porte *que dans le tems qu'il etoit Gouverneur de la Bastia & de Calvi, le Capitaine* Luines *servoit dans l'Armée Françoise dans l'Isle de Corse, qu'il n'a jamais passé dans celle des Genois & n'a point porté la Croix Rouge, marque distinctive des Sujets & des Officiers de la République, &c.* la Cour fut si persuadée de la vérité de ces faits & de la fidelité du Sieur de *Luines*, que le Roi *Charles IX.* après l'avoir reçu au nombre de ses Gentilshomes servans lui dona, par Lettres dattées de Condom, du 27 Juillet 1565, *la Charge d'une Bande de Gens de pied entretenue à son Service sous le Regiment de* Sarlabous *vacante par la mort du Capitaine* St. Martin. (C'étoit le frere du Philosophe *Montagne*) Sa valeur & sa bone conduite lui attirerent de nouvelles graces. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (1569) dont il reçut le Collier de François de *Bourbon-Montpensier* Dauphin d'Auvergne, Gouverneur du Dauphiné en vertu d'un Brevet du Roi datté du Camp de Lurs le 1 Décembre de cette année 1569. Deux ans après, le bruit s'étant répandu que le Sieur du *Puy-St.Martin* Gouverneur de Château-Dauphin étoit à l'extremité, le Capitaine *Luines* obtint le Gouvernement de cette Place en cas de mort, par un Brevet datté de Blois le 4 Octobre 1571. Il reçut l'année suivante (19 Octobre 1572,) une Comission pour comander une Compagnie de deux cent Homes de pied dans l'Armée destinée au Siége de la Rochelle où il servit, en effet, suivant un Passe-port que le Duc d'*Anjou* Roi de

d'*Albert* qui y joignit un autre Fief mouvant du Roy, lequel lui fut inféodé par les Officiers de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nimes, moyennant une somme d'argent & une Alberque d'un ecu d'or par Acte passé & scellé à la Tresorerie de Nimes le 7 Octobre 1583.

B[illegible] autre Fief relevant de la Chambre Apostolique. Il est situé entre Mornas & Piolenc. Le premier May 1363, Bertrand & Jacques *Lamberti* pere & fils rendirent homage à la Chambre Apostolique pour le Fief & Domaine de Brantes. Il est diferent de la Baronie de Brantes également située dans le Comté-Venaissin, mais sur la Frontiere du Dauphiné. (Archives de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin séante à Carpentras.)

Pologne lui accorda le 2 de Juillet, après avoir doné la Paix aux Protestans, pour vaquer à ses affaires dans le Comté-Venaissin. Il se rendit peu de tems après à la Cour où le crédit & la faveur de Joseph de *Boniface* Seigneur de la Molle son parent, auprès du Duc d'*Alençon*, donerent lieu de le soupçoner d'avoir eu part à la prétendue conspiration de ce Favori & du Comte de *Coconas*. On prétendit même qu'un voyage que le Sieur de *Luines* fit dans ce tems-là en Languedoc & dans le Comtat, avoit été fait à dessein pour faciliter la retraite du Duc d'*Alençon* & du Roi de *Navarre*. Ce fut là un des chefs sur lesquels *Coconas* fut interrogé le 12 Avril 1574. Il convint *que* Luines *avoit été présent aux Conseils que ces deux Princes avoient tenu secretement pour leur retraite & qu'il avoit été dépêché pour aller trouver le Maréchal de* Damville *en Languedoc & de-là en Provence vers le sieur de* Carces *pour leur parler de ce fait ; mais la Molle* nia que cela fut. Et sur ce que les Comissaires lui demanderent *s'il conoissoit un nomé de* Luines, il répondit *qu'ouy, qu'il est Gentilhome & qu'il a épousé une siene parente, qu'il n'a été dépêché par Monsieur le* Duc, *mais par le Roi en Provence, qu'il ne sait s'il a porté Lettres de Monsieur le* Duc, *mais que de sa part, il a écrit par ledit sieur de* Luines *à ses parens & à ses amis pour ses affaires.* Il est vrai que la *Molle* varia étant à la question & qu'il avoua que le Sieur de *Luines* arriva sur la fin du Conseil tenu pour la réussite de leur projet, avec *Château-bardeau*, & que Monsieur le Duc d'*Alençon* dit à *Château-bardeau* qu'il allât dire à Monsieur le Prince de *Condé* qu'il s'en alloit, & envoya *Luines* en Languedoc vers Mr. Le Maréchal de *Damville* pour l'en avertir & dit qu'il n'a vû aucunes Lettres que *Monsieur* ait envoyées audit *Damville* & qu'il ne fut parlé du Comte de *Carces*..... sur ces dépositions le Sieur de *Luines* fut décrété de prise de corps le 21 de Mai avec le Vicomte de *Turenne*, le Sieur de la *Noüe* & quelques autres, mais ce décret n'eut point d'effet. La Cour n'en vouloit qu'à la *Molle* & à *Coconas*. Le Roi pour le sacrifier à quelque jalousie sécrette, & la Reine-Mere à sa politique, à cause du trop grand crédit qu'ils avoient sur l'esprit du Duc d'*Alençon* * les firent condaner à

* Come je l'expliquerai plus en détail dans l'article de la Maison de *Boniface*

perdre la tête. *Luines* se retira dans son Gouvernement de Beaucaire dont il avoit été pourvu quelques annés auparavant (1568) & y trouva un azile assuré sous la protection du Marèchal de *Damville* Gouverneur de Languedoc : ce qui néanmoins ne le mit pas à l'abri des entreprises des Habitans de Beaucaire, contre lesquels il fut obligé de présenter le 10 du mois de Juin suivant une Requête au Marèchal. Il y expose qu'ayant été pourvû il y a environ six ans de l'état de Capitaine & Viguier des Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, au sçu & du consentement des Consuls d'icelle Ville, sans qu'il y ait été inquieté ; cependant, lesdits Consuls auroient fait soulever le Peuple contre lui sous prétexte qu'il vouloit introduire les *Huguenots* dans la Ville, &c......

Le Présidial de Nimes ayant été comis pour informer contre les Habitans de Beaucaire & leur faire leur Procès, les choses s'acomoderent & le Sieur de *Luines* demeura tranquille dans son Gouvernement, come on le voit par une Lettre du Marèchal de *Damville* dattée de Montpellier du 28 Juin 1574. Le service que le Sieur de *Luines* rendit en cette occasion au Marèchal & à son Parti par la conservation d'une Place aussi importante, lui valut une nouvelle Charge, ce fut celle de Surintendant & Comandant Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence, que ce Marèchal lui dona aux gages de 300 livres tournois par mois, les Provisions sont dattées de Nimes au mois de Janvier 1575. Le Sieur de *Luines* en faisoit les fonctions dès l'année précédente suivant des Lettres & des ordres du Marèchal. Il est un, entre autres, datté de Puy-Sarguier le 22 Mai 1574, dont l'adresse est à *Monsieur Monsieur* de Luines Colonel *des Bandes Françoises pour le Service de Sa Majesté en Languedoc & Maître de son Artillerie audit Pays*. Un autre datté du Poussan du 8 Décembre 1575, est pareillement adressé *à Monsieur de* Luines *Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie en Languedoc.* J'en ai vû plusieurs autres des mêmes années dont la souscription est en ces termes : *votre plus assuré parfait & meilleur ami* H. DE MONTMORENCY. Peu de tems après, le Duc d'*Alençon* pour dédomager le Sieur de *Luines* de ce qu'il avoit essuyé à son ocasion, le pourvût d'une Charge de Chambellan ordinaire par Lettres du Camp de Salagnac du 17 Février 1576, que ce Prince adressa au-

Comte de *S. Aignan* Surintendant de sa Maison pour le recevoir & le mettre en possession. Le Journal d'*Henri III.* & quelques Mémoires particuliers, placent vers ce tems-là, l'époque du fameux Duel en Camp-Clos qui se fit à Vincennes entre le Capitaine *Luines* & le Capitaine *Panier* Exempt des Gardes du Corps Ecossois qui lui avoit, dit-on, reproché le soupçon que la Cour avoit eu contre lui au sujet de l'affaire de la *Molle* & de *Coconas*; mais si l'on ajoute foi à d'autres Historiens qui raportent très mal-à-propos ce Combat au Regne de *Charles IX.* Il faudroit nécessairement que quelqu'autre sujet y eut doné lieu. Le Combat se fit au Bois de Vincennes en présence du Roi & de toute la Cour. *Luines* en eut toute la gloire, il tua son ennemi que plusieurs Combats avoient rendu formidable. Après cette action éclatante, il s'attacha entierement à la Maison Royale Le Parti des Politiques començoit alors à se former, & la Cour ayant intérêt d'empêcher que les bones places du Royaume ne tombassent entre leurs mains, il fut résolu de s'assurer du Pont-S. Esprit: Poste assez important pour que le Maréchal de *Damville* ne l'eût voulu confier qu'au Sieur de *Thoré* son frere, il faloit donc un home de main & de tête pour venir à l'exécution d'un tel dessein, la Reine Mere en chargea secrétement le Capitaine *Luines* à qui ce projet étoit plus facile qu'à tout autre, parce qu'il y étoit fort accrédité parmi les Catholiques & les bien-intentionés. *Luines* se rendit donc dans le voisinage de cette Ville au mois de Novembre 1576. *Il y pratiqua adroitement*, dit d'Aubigné, *les Homes de Comandement; fit couler de son Pays de Provence*, (c'est-à-dire du Comtat) *& loger chez ses amis de la Ville deux cent Homes choisis; puis étant entré en la Place d'où il s'étoit absenté quelque tems, il se saisit de* Thoré *acompagné de quelques Gentilshomes, lesquels il estimoit être venus là pour saisir la Place qu'il vouloit livrer aux Protestans.*

Après s'être ainsi emparé de la Ville, il laissa à dessein échaper le Sieur de *Thoré* pour ne pas se rendre le Maréchal irréconciliable en l'offensant personellement; mais les Gentilshomes qu'il y avoit trouvé furent retenus Prisoniers. *Thoré* échapé des mains de *Luines* se retira à Bagnols d'où il écrivit promptement à son frere pour lui aprendre son avanture. Le Maréchal à qui cette nouvelle déplut sensiblement, en dona sur le

champ avis au Roi de *Navarre* en lui marquant *que le Sieur de* Luines *à son retour de la Cour, a fait prendre les Armes aux Habitans du Pont-S. Esprit & même y a saisi son frere de* Thoré *& quelques Gentilshomes qui l'y étoient venus voir, qu'il y fait Garde, Ronde & Patrouille, come si c'etoit en Guerre ouverte, faisant courir que c'est par comandement de leurs Majestés & de* Monseigneur *Frere du Roi.* Les Députés des Protestans de Languedoc, Provence & Dauphiné assemblés à Nimes dans ce tems-là (1576) firent grand bruit & se plaignirent au Duc d'*Anjou* de l'entreprise du Sieur de *Luines*, come contraire aux Edits de Pacification. Le Maréchal de *Damville* non content d'en avoir écrit au Roi de *Navarre*, s'en plaignit encore à la Cour & demanda que l'action du Sieur de *Luines* fut désavouée & qu'on procédat contre lui come Pertubateur du repos public. Il y eut sur cela une Députation de la Cour, qui étoit alors aux premiers Etats de Blois, au Sieur de *Luines* dont François de *Fougasse* Gentilhome d'Avignon & Gouverneur des Princes de *Condé* & de *Soissons* fut chargé, mais pendant qu'on négocioit auprès de *Luines*, on continua de se servir de la Maréchale de *Damville* pour leurrer son mari & l'engager à quiter le Parti du Roi de *Navarre*. La Maréchale réussit à son ordinaire à calmer l'esprit de son mari par de belles promesses & par quelques excuses simulées qu'on lui fit glisser. Les autres Partisans des Princes, ni les Protestans ne se payerent point de la même monoye. Ils regarderent au contraire l'entreprise du Pont-S. Esprit come une infraction aux derniers Edits autorisée par la Cour, & come une nouvelle Déclaration de Guerre. Ils prirent les Armes en Poitou & en Saintonge & s'emparerent de plusieurs Places en représailles du Pont S. Esprit. Mais malgré tous ces fâcheux évenemens, le Roi ne laissa pas de faire expédier des Lettres au Sieur de *Luines* dattées de Blois le 9 de Mars 1577, par lesquelles Sa Majesté *lui done, non-seulement le Gouvernement de la Ville du S. Esprit, mais encore du Bourg-S. Andeol & autres qui ont été fraîchement & seront par lui* (Luines) *remises en son obeissance ez Diocèses de Viviers & d'Uzes.* En exécution des Lettres du Roi, le Sieur de *Bierdon* ayant enlevé aux Calvinistes le Château de S. Julien dont il étoit Seigneur, Sa Majesté lui écrivit de Chenonceaux le 11 Mai 1577, pour l'exhorter à

continuer : *vous conduisant*, ajoute le Roi, *& gouvernant ainsi qu'il vous sera ordoné de ma part par le Sieur de* Luines *Chevalier de mon Ordre, suivant l'autorité que je lui en ai donée de ce côté-là.*

Les nouvelles preuves que le Sieur de *Luines* dona de sa fidélité, furent à la vérité récompensées d'une Pension de 4000 livres dont le Brevet lui fut expédié le 11 de Mars 1579 ; mais quelque considérable que fut cette Pension pour le tems, elle ne pouvoit l'indemniser des grandes pertes qu'il avoit faites ; car le Marêchal de *Damville*, profitant de son absence, avoit jetté des Troupes dans la Ville du S. Esprit qui avoient pillé tout ce qui lui apartenoit. Enfin, après bien des Négociations, *Luines* céda le Gouvernement de cette Ville moyenant cinq mille écus d'or valant seize mille livres que la Cour lui fit doner. Le Roi au mois de Janvier 1581, ayant acordé aux Protestans un nouvel Edit de Pacification qui réduisoit les gens de Guerre au repos, *Luines* toujours avide de gloire & toujours fidéle à ses engagemens, profita de ce calme pour aller servir le Duc d'*Alençon* à qui il étoit attaché dans les Pays-Bas. *Mézerai* de qui j'emprunte ce trait, dit *qu'au mois de Juillet* 1581, Honorat d'Albert, *Capitaine de grand crédit parmi les Gens de Guerre, lui amena* (au Duc d'Alençon) *douze cens bons Homes de Languedoc.*

Le 7 May & le 30 Août 1584, moururent à Mornas dans le Comté-Venaissin, lieu du domicile du Sieur de *Luines*, Anne de *Rodulf* son épouse & Aléxandre de *Rodulf* Seigneur de Limans son oncle. Cet événement l'y rapella pour quelques-tems, d'où, après avoir mis ordre à ses affaires domestiques, il revint à la Cour le 24 Novembre suivant. Sur la fin de l'année 1585, il eut ordre du Roi de se rendre dans le Languedoc pour des affaires d'Etat, ainsi que portent des Lettres adressées aux Maîtres des Postes de cette route du 26 Décembre. Le Sieur de *Luines*, étoit en effet, à Mornas dans sa Famille au comencement de Janvier 1586. On aprend la plûpart de ces circonstances d'un Mémoire laissé par Jean Rainoyer Notaire de Mornas que le Sieur de *Luines* avoit fait dépositaire de son Testament en partant pour la Cour le 22 Novembre 1584, & qui lui fut rendu à son retour le 17 Janvier 1586, en présence du Sieur *Midali* son Maître-d'Hôtel.

S'il en faut croire Jean *Godefroy* Auteur des Notes sur le Journal d'*Henri III.* le Sieur de *Luines* perdit son Gouvernement de Beaucaire que le Maréchal de *Damville* lui ôta pour en favoriser le Sieur de *Parabere* qui avoit été son Page ; mais celui-ci n'en profita pas long-tems ; car vivant dans cette Ville dans le plus grand désordre & y véxant les Habitans pour fournir aux dépenses excessives qu'il faisoit pour une Femme de Condition sa Maitresse, il y fut assassiné avec cette Femme au mois d'Octobre 1588. Les troubles qui continuerent d'agiter le Royaume jusqu'à l'avénement d'*Henri IV.* ne mirent aucun intervalle au zéle & à la fidélité du Sieur de *Luines*. Il demeura inviolablement attaché à ce grand Prince dès que le Trône lui fut ouvert. Et voulant élever ses enfans dans les mêmes sentimens, il se rendit à la Cour sur la fin de l'an 1591, pour présenter au Roi Charles d'*Albert* son fils aîné que ce Monarque reçut au nombre des Pages de sa Chambre pour l'avoir plus près de sa personne. *Luines* ayant ainsi placé l'aîné de ses enfans, se mit en chemin pour retourner dans le Comté-Venaissin ; mais étant tombé malade à Melun, il mourut dans cette Ville & y fut enterré, après y avoir fait un second Testament le 6 Février 1592. Il avoit été marié par Contrat passé devant Antoine Galbert Notaire d'Hyeres en Provence le 3 Mars 1576, avec Anne de *Rodulf* fille d'Honoré Seigneur de Limans, d'Ybourg, &c. & de Louise de *Bénau-de Villeneuve*. Ce Mariage fut célébré en présence & du consentement de Marguerite de *Pontevez-de Carces*, d'Antoine de *Boniface* Seigneur de la Molle son mari, de Marguerite de *Boniface* veuve de Claude de *Rodulf* Seigneur de Limans, de Balthazar du *Reveſt* Protonotaire Apostolique, de Balthazar de *Gombert*, &c. parens & amis des Parties. Ce mariage dona au Sieur de *Luines* des alliances avec les Maisons de *Saluſſe*, de *Foix*, de *Céva*, de *Laval-Montmorenci*, d'*Oraiſon*, de *Pontevez*, de *Villeneuve*, d'*Angennes*, &c. Il en eut les enfans suivans.

1. François d'Albert mourut fort jeune. Bernardin de *Seigur* son cousin l'avoit substitué à son pere par son Testament fait devant Jean Rainoyer Notaire à Mornas le 7 Août 1578.

2.

2. Charles d'Albert Duc de *Luines*, Pair & Conêtable de France qui suit.

3. Honoré d'Albert Seigneur de l'Isle de *Cadenet* forma la Branche des premiers Ducs de *Chaulnes* qui seront représentés ci-après sous la lettre B.

4. Leon d'Albert Seigneur de *Brantes* près de Mornas, & depuis Duc de *Luxembourg* dont il sera parlé sous la lettre C.

5. Marie d'Albert épousa par Contrat passé devant Balthazar Rainoyer Notaire à Mornas le 12 Juillet 1599, en présence de Charles & d'Honoré d'*Albert* ses freres, Claude de *Grimoard-de Beauvoir-du Roure* Seigneur de Bonneval & de Combalet dont elle eut Anne de *Grimoard* femme de Charles de *Créquy* Comte de Canaples.

6. Antoinette d'Albert fut marié 1°. par Contrat passé devant Jean la Font Notaire à Pézenas le 12 Juin 1605, avec Barthelemi du *Vernet* Seigneur de la Terre de ce nom au Diocèse d'Alet dans le Haut Languedoc. Ce mariage fut célébré en présence de Claire-Charlotte *Adhemar-de Grignan* veuve de Jean de *Guers* Baron de Castelnau, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, de François de *Montmorency* Baron de Fosseux, de Jean de *Veirac* Baron de Paulian, d'Antoine d'*Ax* Baron de la Serpent, de Jean de *Montredon* Seigneur de Val-Joyeuse, de Jean de *Ribert* Seigneur de Lésignen, de Georges de *Saussin*, de Jean de *Lignac* & d'Henri de *Montaigu* leurs parens & alliés. Elle se remaria étant Dame d'Atour de la Reine, avec Henri-Robert de *la Mark* Duc de Bouillon Comte de Braine, Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roy, & mourut le 22 Mai 1644.

7. Louise d'Albert épousa Antoine de *Villeneuve* Marquis de Mons & Baron de Baux en Provence, premier Maître-d'Hôtel de Monsieu frere du Roi, & Gouverneur de Honfleur qui mourut au mois d'Avril 1682, âgé de cent huit ans.

8. Anne d'Albert Religieuse Ursuline au Pont-S. Esprit. Sa mémoire est en grande vénération dans ce Monastere, soit pour sa grande piété & pour la régularité de sa vie, soit pour les avantages qu'elle y procura par le crédit de ses freres.

IX.
ROHAN.
De gueules à neuf macles d'or acolées, 3-3-3.

Charles d'Albert Duc de Luines, Pair, Grand-Fauconier, Garde des Sceaux & Conêtable de France, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhome de sa Chambre, Gouverneur de Picardie, Isle de France, Boulonois & Pays reconquis, d'Amiens, Calais, Amboise, &c. nâquit à Mornas dans le Comté-Venaissin en 1578, & ne fut baptisé qu'en 1592 *, dans l'Eglise de S. Denis en France. Il eut pour Parrain le Roi *Henri* le Grand qui le fit présenter au Baptême, n'étant pas encore réconcilié à l'Eglise, par le Cardinal de *Bourbon* & le Sieur de *Bellegarde* son Grand-Ecuyer. Ce Prince le reçut, come je l'ai dit ci-devant, au nombre des Pages de sa Chambre & le dona dans la suite au Dauphin. Ce changement fut la source de la haute élévation où parvint le Sieur de *Luines*. Ce jeune Prince avoit beaucoup de goût pour la Fauconerie. *Luines* sçut profiter de cette inclination; & par ses soins & son assiduité, il gagna si bien les bonnes graces & la confiance de son Maître que ce Prince le combla d'honeurs. Il comença par le faire Gentilhome de sa Chambre. Et par Lettres du premier de Mars 1615, il lui dona le Gouvernement d'Amboise. L'année suivante, il obtint la Capitainerie du Château des Thuilleries avec augmentation de gages. Sa faveur s'affermissant de jour en jour, par la confiance que le Roi prenoit en lui, il fut choisi par ce Prince pour rendre à la Reine Anne d'*Autriche* la Lettre par laquelle S. M. témoignoit à cette Princesse l'empressement qu'elle avoit de la recevoir. Revenu de cette comission flateuse, il fut nomé Conseiller d'Etat, par Brevet datté de Bordeaux du 14 Novembre de la même année 1615. Un mois après, la Cour étant encore dans cette Ville, le Roi créa en sa faveur une Charge de premier Gentilhome de sa Chambre avec pouvoir de précéder & comander les autres: chose unique & sans exemple avant & depuis ce tems-là. L'année suivante, il obtint celle de Grand-Fauconier, à laquelle le Roi par une distinction particuliere joignit les oiseaux de la Chambre qu'avoient les Maîtres

* .... Et de ce tems (XVIe. Siécle) les grands Seigneurs étoient fort curieux que les grands Rois ou Princes, ou Reines ou Princesses, tinssent leurs enfans sur les fonts, ce qu'ils n'offroient à toutes Maisons, sinon aux Grandes. (*Mém. de Brantome*, derniere édition, Tome XIII page 52.)

de la Garde-Robe. Ce qu'on a vû jusqu'ici ne représente le Sieur de *Luynes* que come un favori élevé par son Maître à des graces continuelles qu'il s'attiroit par ses soins & par son attention à lui plaire. On peut voir dans les Historiens qu'à mesure que sa faveur augmentoit & qu'il avoit occasion de prendre part aux Affaires de l'Etat, il parut qu'il étoit propre à bien d'autres choses qu'aux plaisirs & aux amusemens de son Maître. Quant à moi, je n'ai pas cru devoir le suivre partout. J'aurois passé les bornes d'un ouvrage tel que celui-ci. Il me sufira donc de dire que *Luynes* eut toujours à cœur le bien & l'avantage du Royaume, qu'il eut un grand zéle pour la Religion, une grande fidélité pour son Maître, qui, après avoir éprouvé la sagesse & la solidité de ses conseils, & conu à fonds les qualités de son esprit & de son cœur, le créa Duc & Pair au mois d'Août de l'an 1619, lui dona le Collier de l'Ordre du S. Esprit le 31 Décembre de la même année * & enfin l'honora de l'épée de Conétable. La Cérémonie s'en fit au Louvre en présence de toute la Cour, avec beaucoup de pompe & d'appareil le Vendredi second jour d'Avril 1621. La réduction des Villes & des Peuples rebelles du Royaume suivit de près cette Cérémonie. Les succès en furent inégaux, plus favorables cependant & plus heureux que les Courtisans ne l'auroient voulu & que les Gens de Guerre n'auroient espéré. Les uns par jalousie, les autres par une fausse idée sur le peu d'expérience du Conétable dont la carriere ne fut pas longue. Il tomba malade pendant le Siége de Monheur en Condomois, & mourut dans le Château de Longuetille à une lieue de Condom la nuit du 14 au 15 du mois de Décembre 1621. Les uns disent d'une fievre pourpreuse, les autres de poison. Pendant sa maladie, les Courtisans l'abandonerent. Le Roi constant dans l'amitié qu'il eut pour son Ministre & pour son favori, lui dona des larmes. Le Conétable étoit naturellement doux & bienfaisant, incapa-

* Charles d'*Albert*, fut nomé Chevalier des Ordres dans le Chapitre du 28 Janvier 1618, & le Procès-verbal de ses Preuves dressé en consequence dans la Ville du St Esprit en présence du Procureur du Roy, &c par Rostain d'*Ancézune* Baron du Thor & de Caderousse & Rostain de la *Baume* Comte de Suze, Comissaires du Roy le 17 Septembre de la même année. Ces Preuves remontent jusqu'à Thomas *Alberti* son quatriéme Ayeul. Charles d'*Albert* ayant acquis la Seigneurie de *Maillé* premiere Baronie de Touraine, le Roy l'érigea en Duché-Pairie sous la dénomination de *Luynes*.

ble d'une longue haine, réglé dans sa conduite & dans ses mœurs, ennemi de la médisance & de la calomnie dont il punit sévérement les auteurs lorsqu'il put les découvrir. Uniquement attentif au bien de l'Etat & à la gloire du Roi. Ce sont les témoignages que les Auteurs du tems les plus sinceres & les plus impartiaux ont rendu au Conétable de *Luines* & que je rends moi-même à la mémoire d'un si illustre compatriote, après avoir soigneusement & scrupuleusement examiné ce qui a été dit pour ou contre lui. Je finirai son Article par ce qu'en ont écrit deux Auteurs également sages & éclairés : *Aubery-du Maurier* dans ses Mémoires, & Baptiste *Nani* dans son Histoire de Venise. Le premier dit *que le Conétable de* Luines *a l'honeur d'avoir le premier conseillé au Roi* LOUIS XIII. *d'abatre le Parti des Huguenots qui avoient l'insolence de faire un Etat dans l'Etat même ; car depuis Saumur jusqu'aux Pirenées, il se saisit de toutes leurs Places à l'exception de Montauban. Et suivant ses maximes, après sa mort, on s'empara de Montpellier* (1622). *Et quelque tems après, le Cardinal de* Richelieu *attaqua la Rochelle qu'il prit & qu'il rasa. D'où s'ensuivit la ruine entiere du Parti Huguenot & la Retraite à Venise d'Henri Duc de* Rohan *qui l'avoit long-tems soutenu par son industrie & par sa valeur.* Le Procurateur *Nani* lui done aussi la gloire d'avoir soumis & terrassé le Calvinisme en France. *Luines*, dit cet Auteur, *ayant conçu le grand dessein d'enlever aux Huguenots les Places que les feus Rois leur avoient acordées pour un tems, à titre de sûreté, se servit du pretexte de l'Assemblée qu'ils tenoient à la Rochelle, dans laquelle, avec une licence effrénée, ils osoient travailler, au préjudice du Royaume, à leur conservation & à leur indépendance..... enfin, il finit ses jours dignes certes de très-grande louange, en ce que, au moins, il avoit ébauché le grand dessein de réunir toute la France à elle-même, & qui a été depuis heureusement perfectioné par d'autres.* Il veut parler du Cardinal de *Richelieu* dont il est à propos que je dise un mot. *Luines*, attaqué par les envieux, méprisa, en Philosophe Chrétien, tout ce qui fut dit & fait à son désavantage. *Richelieu*, son successeur dans le Ministere, ne fut pas plus épargné ; mais il ne fut pas si indulgent. Persuadé, par l'exemple du Conétable, que la douceur, la bonté, l'envie d'obliger ne servoient qu'à augmenter la licence des ja-

loux, il prit une route toute oposée & mit en usage des moyens par lesquels il sçut se maintenir dans la premiere place du Royaume, & détourner le poison, qui, selon toute aparence, emporta le Conêtable.

Son corps fut embaumé & porté dans l'Eglise de son Duché de Luines en Touraine. Le Convoi funébre arriva à Tours le 11 Janvier 1622, où il fut reçu par les Ordres Religieux de la Ville, & acompagné avec beaucoup de pompe jusqu'à l'Eglise Cathédrale. Le lendemain, on lui fit un Service solemnel auquel assisterent le Marêchal de *Souvré*, le Marquis de *Courtenvaux* & le Chevalier de *Souvré* ses fils, le Présidial & le Corps de Ville. De-là, il fut porté à Luines où il est enterré.

Le Connêtable fut marié par Contrat passé au Louvre, en présence du Roi & de la Reine, des Princes & Princesses du Sang, reçu par le Mercier & Haudesens Notaires au Châtelet le 11 Septembre 1617, avec Marie de *Rohan* Surintendante de la Maison de la Reine, fille aînée d'Hercule Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France & de Madeléne de *Lénoncourt* sa premiere femme. Marie de *Rohan* se rendit célébre sous le nom de Duchesse de *Chevreuse* par sa faveur auprès de la Reine, par ses talens & par ses intrigues dans les affaires de l'Etat. Elle mourut à Paris après avoir essuyé bien des disgraces le 13 Août 1679 âgée de soixante-dix-neuf ans, étant veuve depuis le 24 Janvier 1657, de Claude de *Lorraine* Duc de Chevreuse, Pair & Grand Chambellan de France. Le Conêtable eut de cette alliance

1. Une fille morte en bas âge.
2. Anne-Marie d'Albert Demoiselle de *Luines* qui fit un Acte de partage avec son frere le 30 Juin 1646, & mourut sans alliance le 21 Septembre de la même année.
3. Louis-Charles d'Albert Duc de *Luines*, Pair & Grand-Fauconier de France, Marquis d'Albert, Comte de Tours, &c. né le jour de Noel 1620, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le dernier Décembre 1661, & marié trois fois; 1°. avec Marie-Louise *Seguier* Marquise d'O fille unique de Pierre Maître des Requêtes de l'Hôtel, Marquis d'O & de Sorel, & de Marguerite de *la Guesle* Dame de Chars, morte âgée de 29 ans le 23 Septembre 1651; 2°. par dispense du Pape, en 1661, avec

X. 1°. SEGUIER. D'azur au chevron d'or acompagné en chef de deux étoiles de même & d'un agneau passant en pointe.

2°. ROHAN. Come cy-devant.

3°. ALIGRE. D'azur à cinq burelles d'or & trois soleils de même en chef.

Anne de *Rohan* sa tante & sa filleule morte le 29 Octobre 1684, à l'âge de 44 ans. Elle étoit fille d'Hercule de *Rohan* Duc de Montbazon & de Marie de *Bretagne* Comtesse de Vertus sa seconde femme; 3°. en 1685, avec Marguerite d'*Aligre* (Haligre) veuve de Bonaventure de *Manneville* Marquis de Charle-Menil, Gouverneur de Dieppe, & fille d'Estiene II. du Nom, Chancelier de France & de Jeane l'*Huilier-d'Interville* dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1690. On a de lui quelques Ouvrages de pieté, & entre autres un Recueil de Sentences tirées des Saints Peres imprimé à Paris en 1680.

Il eut de son premier mariage,

1. Un fils mort jeune & inhumé dans l'Eglise de St. André-des Arcs le 15 Aout 1645.
2. Charles-Honoré d'Albert qui suit.
3-4. Deux autres fils morts en bas âge.
5. Françoise-Paule mariée le 2 Février 1667, avec Henri-Charles Sire de *Beaumanoir* Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome & Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne. Elle mourut en couche en 1670.
6. Marie-Louise Religieuse à l'Abbaye de Jouarre & depuis Prieure des Bénédictines de Torcy.
7. Henriette-Thérese Religieuse à Jouarre, morte à Torcy ou elle avoit suivi sa sœur.
8. Une autre fille morte jeune.

Du second mariage.

XI. BERGH. De sinople à trois macles d'argent & un chef d'or chargé de trois pals de gueules & d'un écu de sable chargé d'un lion d'or au premier canton du chef.

9. Louis-Joseph d'Albert Prince de Grimbergh & du St. Empire, Seigneur dans Malines, Comte d'Arquennes, Baron de Montigny en Brabant, Seigneur de Cantaing, Pair du Cambresis, &c. conu dans sa jeunesse sous le nom de Chevalier & depuis sous celui de Comte d'*Albert*, comença de servir à la Bataille de Fleurus où il fut blessé le 1 Juillet 1690. Il comanda le Regiment Dauphin-Dragons, dont il étoit Mestre de Camp, à la prise de Namur le 5 Juin 1692, au combat de Steinkerque le 3 Aoùt suivant, & dans plusieurs autres actions mémorables où il reçut de nouvelles blessures, & ou il dona des preuves d'une grande valeur. Une affaire d'honeur, dont il remporta l'avantage, l'ayant obligé de sortir du Royaume, il passa à la Cour de Baviere, ou il parvint

ſucceſſivement au Grade de Lieutenant Général, & y obtint
les Charges de Chambellan, de Grand-Ecuyer & de Miniſtre
de l'Electeur, de Colonel des Gardes à pied, &c. l'Electeur
de Baviere étant monté ſur le Trône Impérial, continua le
Comte d'*Albert* dans la Charge de Chambellan & dans la Place
de Miniſtre, le noma Conſeiller d'Etat Impérial, actuel & pri-
vé, Feldt Maréchal des Armées de l'Empire & ſon Ambaſ-
ſadeur extraordinaire auprès du Roi, & enfin par ſon Diplome
datté de Francfort-ſur le Mein du 1 Septembre 1742, l'Em-
pereur le créa lui & ſa poſtérité maſculine Prince du St. Em-
pire Romain. Le Prince de *Grimbergh* a été marié avec Ma-
deléne-Marie-Honorine-Charlotte née Princeſſe de *Bergh*
Chanoineſſe de Mons fille de Philipe-François Prince de *Bergh*
Seigneur de Montigny, &c. dont il n'a eu qu'une fille Thé-
reſe-Pélagie d'*Albert* née Princeſſe de *Grimbergh* * qui épou- XII.
ſa du conſentement de l'Electeur & de l'Electrice de Baviere
le 2 Janvier 1735, Marie-Charles-Louis d'*Albert* Duc de Che-
vreuſe ſon couſin, & mourut ſans enfans au mois de Janvier
1736.

10. Charles-Hercule d'Albert Chevalier de Luines, Capi-
taine de Vaiſſeau au Département de Toulon, comandant la
Compagnie des Gardes du Pavillon, Garde & Examinateur
des Plans, Cartes & Journaux de la Marine: Charge que le
Roi créa pour lui. Il mourut ſans alliance étant Chef d'Eſca-
dre des Armées Navales en 174....

11. Marie-Anne baptiſée le 3 Mars 1663 épouſa en 1678,
Charles de *Rohan* Prince de Guemené, Duc de Montbazon,
&c. & mourut le 21 Août 1679, âgée de 16 à 17 ans.

12. Charlotte-Victoire née le 6 Octobre 1667, fut mariée
le 29 Août 1682, avec Alexandre-Albert-François-Barthe-
lemi Duc de *Bournonville*, Comte de Henin, Enſeigne des
Gendarmes de la Garde, & mourut le 22 Mai 1701.

13. Catherine-Angélique née le 9 Novembre 1668, fut ma-
riée le 23 Janvier 1694, avec Charles-Antoine *Gouffier* Mar-
quis d'Heilly, Brigadier des Armées du Roi, Enſeigne des

* *Grimbergh* ou *Grimberghen*, eſt une Seigneurie très étendue enclavée dans le Brabant qui a été poſſedée par la Maiſon de *Naſſau* & par celle de *Bergh*. Le Prince Dominique-François de *Bergh* vendit ſa portion apellée le Comté de Grimbergh au Comte d'*Albert* ſon Beau-frere qui fut créé Prince de *Grimbergh* par l'Empereur en 1730. (Tablettes Hiſtoriques de *Chazot*, Tome III. page 86)

Gendarmes de la Garde, tué à la Bataille de Ramillies au mois de Mai 1706.

14. Jeane-Baptiste née le 18 Janvier 1670, épousa le 5 Août 1683, Marie-Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jérôme *Scaglia* Comte de Verrue en Piémont, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Comissaire Général de la Cavalerie, tué à la Bataille d'Hochtet en Août 1704.

15. Jeane-Thérese-Pelagie-Charlote née le 8 Octobre 1675, épousa le 16 Mars 1698, Louis *Guilhem-de Castelnau*, Comte de Clermont-Lodéve, Marquis de Saissac dont elle est veuve depuis le 25 Avril 1715.

XI. COLBERT. D'or à la couleuvre tortillée d'azur.

Charles-Honoré d'Albert Duc de Luines, de Chevreuse & de Chaulnes, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, Vidame d'Amiens, Marquis d'Albert, Chevalier des Ordres du Roi, conu sous le nom de Duc de *Chevreuse*, nâquit le 7 Octobre 1646, & fut élevé par des Maîtres sages & habiles qui lui donerent les premiers élémens des sciences & de la Religion dans lesquelles il profita beaucoup par son application aidée des talens naturels. Sorti de l'Académie, il voyagea dans les principales Cours de l'Europe sous la conduite du Sieur de *Monconis* qui fit un Recueil de ces Voyages dont la plus grande partie est du Duc de *Chevreuse* son Eléve. Celui-ci quita l'Italie lors des Guerres de l'Empereur contre les Turcs en 1664, & alla servir en Hongrie où il se trouva au Combat de S. Godart. La Campagne finie, il reprit son voyage d'Italie que le Duc de *Luines* son pere lui fit interompre en 1667, pour le marier. Mais la Guerre s'étant allumée cette année entre la France & l'Espagne au sujet des Droits de la Reine Marie-Thérese d'*Autriche*, le Duc de *Chevreuse* servit en qualité de Colonel du Régiment d'Auvergne, aux Siéges de Tournai, de Douai, d'Oudenarde & à celui de Lille où il fut blessé dangereusement (27 Août 1667). Cette blessure ne l'empêcha pas de suivre le Roi en Franche-Comté où il se trouva au Siége de Dole (1668). Le Duc de *Chaulnes* son oncle ayant doné en 1670, sa démission de la Charge de Capitaine-Lieutenant des deux Cent Chevau-Légers de la Garde du Roi, le Duc de *Chevreuse* en fut pourvû par Lettres dattées de S. Germain du 7 Août de la même année. Il servit à la tête de cette Troupe pendant toute

oute la Guerre de Hollande (1672) aux Siéges d'Orsoy, de Déventer & de Maëstricht (1673). A ceux de Besançon (1674), de Dole, de Condé, de Valenciennes (1677), de Cambrai, de Gand, (1678) & d'Ypres. La Paix de Nimégue ayant terminé cette Guerre à l'honeur & à la gloire de la France (1678), le Duc de *Chevreuse* profita du repos général qui ne fut interrompu à son égard que par les Siéges de Mons & de Namur où il suivit le Roi qui y comanda en persone (1691, 1692). Il prit séance au Parlement le 30 Décembre 1688, en qualité de Duc de *Lunes* Pair de France, après avoir cédé à son fils aîné le Duché de Chevreuse que le Roi avoit érigé au mois de Décembre 1667. Il reçut le premier Janvier 1689, le Collier de l'Ordre du S. Esprit, auquel il avoit été nomé peu de tems auparavant, & obtint en 1696, le Gouvernement de Guyene dont le Duc de *Chaulnes* son oncle s'étoit démis en sa faveur, & dont il prêta serment le 31 Mars de la même année. Il fut maintenu par un Arrêt solemnel du Parlement de Paris du 30 Août 1700, dans la possession de tous les biens de la Maison d'*Ailly* qui lui avoient été cédés en Contrat de Mariage par Charles d'*Albert* Duc de Chaulnes, & par Charlotte héritiere d'*Ailly* sa femme, cet Arrêt fut rendu contre les Maisons de *Mailly*, de *Wirtemberg*, d'*Ognies*, de *Monceaux*, d'*Estampes*, & autres prétendans à cette riche succession.

La mauvaise santé du Duc de *Chevreuse* ne lui permettant pas de continuer ses services, il remit avec l'agrément du Roi, le 1 Janvier 1702, sa Charge de Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers au Duc de *Montfort* son fils aîné, & termina sa vie le 5 Novembre 1712, à l'âge de 67 ans, après avoir essuyé de longues souffrances & doné des marques d'une piété vraiement sincere. Il avoit été marié le 3 Février 1667, avec Jeane-Marie *Colbert* Dame du Palais de la Reine, fille aînée de Jean-Baptiste *Colbert*, Ministre & Sécretaire d'Etat, Controlleur Général des Finances, &c. & de Marie *Charon de Menars*, dont il eut

1. Charles-Jean-Baptiste d'Albert né le 27 Novembre 1667, mort le 3 Août 1672.
2. Honoré-Charles d'Albert qui continua la postérité.

3-4. N..... Marquis d'Albert & Paul d'Albert Comte de Châteaufort qui moururent en bas âge.

5. Louis-Auguste d'Albert qui a formé la seconde Branche des Ducs de *Chaulnes* représentés ci-après en leur rang sous la lettre A.

6. Louis-Nicolas d'Albert Comte de Châteaufort, appellé le Chevalier d'*Albert*, né le 9 Avril 1679, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons, fut tué au Combat de Carpi, le 9 Juillet 1701.

7. Marie-Thérese née en 1668, morte en 1670.

8. Marie-Anne née en 1671, morte le 18 Septembre 1694; fut mariée le 28 Août 1686, avec Charles-François-Fréderic de *Montmorency-Luxembourg*, Duc de Luxembourg, Prince de Tingri, Gouverneur & Lieutenant Général de Normandie.

9. Marie-Thérese née le 11 Janvier 1673, fut mariée 1°. le 2 Avril 1693, avec Michel-Adelbert Comte de *Morstein* & de Châteauvillain, Marquis d'Arcq, Colonel du Régiment de Hainault tué dans Namur pendant le Siége de cette Place le 18 Juillet 1695, 2°. au mois d'Août 1698, avec Ismidon-René Comte de *Sassenage* Premier Gentilhome de la Chambre de *Monsieur*, Duc d'Orleans, & Lieutenant Général en Dauphiné.

10. Marie-Françoise, née le 15 Avril 1678, fut mariée le 26 Janvier 1698, avec Charles-Eugéne de *Lévis* Marquis de Charlus, & depuis Duc de Lévis, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & de la Province de Bourbonois.

XII. COURCILLON. D'argent à la bande lozangée de gueules, accompagnée en chef d'un lion d'azur.

Honoré-Charles d'Albert Comte de Tours, & depuis Duc de Chevreuse-Montfort, Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers de la Garde du Roi, & Maréchal de Camp, nâquit le 6 Décembre 1669. Il commença de servir sous les ordres de *Monseigneur* au Siége de Philisbourg en 1688, fut blessé à celui de Mons en 1691, se trouva, étant Cornette des Chevau-Légers aux Combats de Leuze, de Steinkenque & de Tongres (1691. 1692. & 1702.) & fut encore blessé à ce dernier. Devenu Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers avec grade de Maréchal de Camp, il fit les deux Campagnes suivan-

tes, & fut tué en escortant un Convoi dans Landau le 9 Septembre 1704, regretté de toute l'Armée pour sa grande capacité & pour sa valeur. Le Duc de *Montfort* avoit été marié par Contrat passé devant Savigni & Bru, Notaires au Châtelet de Paris le 17 Février 1694, en présence du Roi & des Princes & Seigneurs de la Cour, avec Marie-Anne-Jeane de *Courcillon* fille unique de Philipe Marquis de Dangeau, Comte de Civrai, Baron de Ste Hermine, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'Honeur de Madame la Dauphine (Baviere), Gouverneur de Touraine, & Grand-Maître des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, & de Françoise *Morin* sa premiere femme, dont il eut

1. Charles-Philipe d'Albert qui suit.
2. Paul d'Albert Comte de Montfort né le 5 Janvier 1703, fut sacré Evêque de Bayeux dans l'Eglise des Jacobins du Fauxbourg Saint Germain le Dimanche 25 Septembre 1729. Il a été reçu à l'Académie Françoise en 1743 & nomé Premier Aumonier de Madame la Dauphine en 1746.
3. Charlote-Mélanie née le 10 Septembre 1696.
4. Marguerite-Eustochie née le 2 Octobre 1697.

} Religieuses Bénédictines à Montargis.

XIII.

Charles-Philipe d'Albert Duc de Luines & de Chevreuse, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom par Commission de l'an 1719, nâquit le 30 Juillet 1695, & fut marié 1°. du consentement & en la présence du Roi & des Princes & Seigneurs de la Cour, par Contrat passé devant Navarre & Durand Notaires au Châtelet de Paris le 10 Février 1710, avec Louise-Leontine-Jacqueline de *Bourbon* Princesse de Neuchâtel & de Valengin en Suisse, Comtesse de Dunois, de Chaumont & de Noyers, &c. fille unique de Louis-Henri légitimé de *Bourbon-Soissons* Prince de Neuchâtel & de Valengin, Comte de Dunois, Comte & Pair de Noyers, &c. & d'Angélique-Cunégonde de *Montmorenci-Luxembourg*, morte à Paris âgée de 24 ans le 11 Janvier 1721; 2°. de l'agrément & en présence du Roi, & par Contrat passé devant Desplaces & le Chanteur Notaires au Châtelet de Paris le 13 Janvier 1732, avec Marie *Brulart* ac-

1°. BOURBON-SOISSONS. D'azur à trois fleurs-de lys d'or au bâton de gueules péri en barre, l'écu bordé de gueules.

2°. BRULART. De gueules à la bande d'or chargée de cinq barrils de sable liés par une trainée ou filet ondoyant de même.

tuellement Dame-d'Honeur de la Reine, & alors veuve de Louis-Joseph de *Bethune* Marquis de Charost, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom & Brigadier des Armées du Roi, tué à la Bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709. Elle est fille de Nicolas *Brulart* Baron de la Borde, Premier Président du Parlement de Bourgogne, & de Marie *Bouthillier-de Chavigni*, depuis Duchesse de *Choiseul*.

Le Duc de *Luines* a eu de son premier Mariage,

XIV. 1o. ALBERT Come cy-devant écartelé de Rohan. 2o. PIGNATELLI. Au 1-4. chevroné d'or & de gueules. Au 2. d'or à trois marmites de sable. Au 3. d'argent à deux fasces contre-bretessées de gueules. Sur le tout parti d'azur & d'or, le premier chargé d'un lion contourné d'or couronné de même. Le second chargé d'un lion de sable qui est d'Egmont-Gueldres.

1. Marie-Charles-Louis d'Albert qui suit.
2. Angélique-Elisabeth née en 1715, morte en 1722.
3. Charlote née en 1719, morte en 1721.

Marie-Charles-Louis d'Albert Duc de Chevreuse, Prince de Neuchâtel & de Valengin, Comte de Dunois, Comte & Pair de Noyers, &c. Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie par Commission de 1732, & depuis Mestre de Camp-Général des Dragons de France par Brevet de 1736, Lieutenant Général des Armées du Roi du 1 Janvier 1748, nâquit le 24 Avril 1717. Il a fait toutes les Campagnes de la derniere Guerre, & s'est distingué au Siége & à la Retraite de Prague & dans toutes les actions où il a pu se trouver en Allemagne, en Flandre & en Hollande. Il fut marié 1°. par Contrat passé devant Desplaces & Boivin Notaires au Châtelet de Paris le 22 Janvier 1735, avec Thérese-Pélagie d'*Albert-de Grimbergh* dont j'ai parlé ci-devant, morte des suites de ses premieres couches & sans enfans au mois de Janvier 1736; 2°. en présence & du consentement du Roi par Contrat passé devant Roger & S. Georges le 27 Avril 1738, avec Henriette-Nicole *Pignatelli-d'Egmont* fille de Procope-Marie-Antonin Philipe-Charles-Nicolas-Augustin *Pignatelli-d'Egmont* Duc de Gueldres & de Juliers par la grace de Dieu, Prince de Gavre & du S. Empire, Comte d'*Egmont*, Grand d'Espagne de la premiere Classe & de la premiere Création, &c. & d'Henriette-Julie de *Durfort-de Duras* Barone de Sérignan, premiere Baronie du Comté-Venaissin. De cette alliance sont nés jusqu'à présent deux garçons & deux filles.

XV. Dégré de filiation prouvé depuis Carlocio Alberti Bisayeul de Thomas II. du nom auteur de cette Branche.

1. Charles-Marie-Leopold d'Albert Comte de Dunois, né le 23 May 1740.
2. Louis-Joseph-Charles-Amable Comte d'*Albert* né & baptisé le 4 Novembre 1748.

3. Henriette-Charlote née le 23 Mars 1739, morte en bas âge.
4. Marie-Pauline-Angélique Demoiselle de *Chevreuse* née le 7 Septembre 1744.

A.

Seconde Branche des Ducs de *Chaulnes*, Pairs de France.

LOuis-Auguste d'*Albert* cinquiéme fils de Charles-Honore Duc de Luines & de Chevreuse & de Jeane-Marie *Colbert*, nâquit le 20 Décembre 1676, & fut appellé à la jouissance des Biens de la Maison d'*Ailly* come Cadet de sa Maison, par Charles d'*Albert* Duc de Chaulnes cousin germain de son ayeul, à la charge par lui & ses descendans de porter les Nom, Armes & Cry de cette anciene Maison. Il obtint en 1704 la Charge de Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers de la Garde du Roi, & fut crée Duc de Chaulnes, Pair de France, par Lettres du mois d'Octobre 1711, le Titre ayant été éteint à la mort du dernier mâle de la premiere Branche des Ducs de *Chaulnes*. En conséquence de cette nouvelle Création, il prit séance au Parlement le 1 Décembre suivant. Il fut nomé Chevalier des Ordres à la Promotion du 3 Juin 1724, & Maréchal de France en 1741, & mourut le 9 Novembre 1744. Le Duc de *Chaulnes* avoit été marié par Contrat du 21 Janvier 1704, avec Marie-Anne-Romaine de *Beaumanoir* fille de Henri-Charles Sire de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Gouverneur de Bretagne, Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome, Chevalier des Ordres du Roi & de Louise-Anne de *Noailles* sa seconde femme, dont il eut plusieurs enfans ;

XII. BEAUMANOIR. D'azur à onze billettes d'argent posées en pal 4-3-4.

1. Louis-Marie d'Albert-d'Ailly Vidame d'Amiens né le 31 Juillet 1705, fut reçu Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers en survivance de son pere en 1717, & mourut sans alliance.
2. Charles-François d'Albert-d'Ailly Comte & depuis Duc

XIII. COURCILLON. Come cy-devant.

de Péquigny par Brevet du mois de Janvier 1729, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son Nom, nâquit le 6 Septembre 1707, & mourut le 14 Juillet 1731. Il avoit été marié par Contrat passé devant Desplaces Notaire à Paris le 19 Janvier 1729, avec Marie-Sophie de *Courcillon* remariée après sa mort avec Hercule-Mériadec de *Rohan* Prince de Rohan & de Soubize, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Gouverneur de Champagne & Brie, veuf de Géneviève de *Lévis* héritiere de Ventadour. Elle est fille unique de Philipe-Egon de *Courcillon* Marquis de Dangeau, Brigadier des Armées du Roi & Gouverneur de Touraine, & de Françoise héritiere de *Pompadour* Dame du Duché de la Valette, Marquise de Châteauneuf, &c. Le Duc de *Péquigny* ne laissa de ce mariage qu'une fille morte en bas âge.

3. Louis-Joseph d'Albert Comte de Chaulnes né en 1713, mort en 1714.

4. Michel-Ferdinand d'Albert qui a continué la posterité.

5. Marie-Thérese née le 10 Février 1709, fut mariée avec Louis de *Rougé* Marquis du Plessis-Belliere dont elle est veuve depuis le 24 Juin 1732.

6. Marie-Françoise-de Sales née le 4 Août 1710, Religieuse Bénédictine à Montargis.

7. Marie-Thérese née en 1711, morte en 1714.

XIII. BONNIER. D'or à trois jumelles de sable & un chef de même chargé de trois gerbes d'or liées de même.

Michel-Ferdinand d'Albert-d'Ailly Comte & depuis Duc de Chaulnes, Pair de France, reçu en cette qualité au Parlement le 8 Avril 1745, avoit d'abord été destiné à l'Eglise & reçu, à l'âge de sept ans, Chanoine de Strasbourg en 1721, étant né à Versailles le dernier jour de Décembre 1714. Après la mort de ses freres, il fut fait Cornette des Chevau-Légers par Brevet du 15 May 1733, & Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie en survivance du Duc de *Chaulnes* son pere le 25 Février 1735. Il obtint en 1742, le Gouvernement des Villes & Citadelles d'Amiens & de Corbie & la Lieutenance Générale de Bretagne au Comté Nantois en 1747. Enfin, après avoir servi avec distinction dans toute la derniere Guerre, il a été fait Lieutenant Général des Armées du Roi dans la Promotion du 1 Janvier 1748. Il épousa par Contrat du 25 Février 1734, Anne-Josephine *Bonnier*

fille de Joseph Baron de la Mausson, Trésorier Général des Etats de Languedoc, dont il a eu jusqu'à présent

Louis-Marie-Joseph-Romain d'Albert-d'Ailly Vidame d'Amiens né le 28 Novembre 1741. XIV.

B.

Premiere Branche des Ducs de *Chaulnes*, Pairs de France, éteints.

HOnoré d'*Albert* Seigneur de Cadenet troisiéme fils d'Honoré Seigneur de Luines, de Cadenet & de Brantes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Beaucaire, &c. & d'Anne de *Rodulf-de Limans*, fut attiré à la Cour par le Conêtable de *Luines* son frere aîné, & devint, autant par son mérite persónel, que par la faveur de son frere, Chevalier des Ordres (1619) Capitaine de Cent Homes d'Armes, Conseiller d'Etat, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, Duc, Pair & Marêchal de France (1619. 1621), Ambassadeur en Angleterre (1620), & successivement Gouverneur d'Auvergne & de Picardie. Il mourut en 1649, dans une grande réputation de valeur & d'intelligence dans les Affaires de l'Etat, après s'être acquis & conservé toute sa vie l'estime des Rois *Louis XIII.* & *Louis XIV.* Le Duc de *Chaulnes* fut marié sous condition, pour lui & sa postérité, de porter les Nom, Armes & Cry de la Maison d'*Ailly* l'une des plus illustres de Picardie par Contrat de l'an 1619, avec *Charlote-Eugénie* fille unique & héritiere de Philbert-Emmanuel d'*Ailly* Baron de Péquigny, Raineval & Vignacourt, Vidame d'Amiens, Chevalier des Ordres & de Louise d'*Ognies* Comtesse de Chaulnes, Dame de Magni, laquelle étoit sœur & héritiere de Louis d'*Ognies* Comte de Chaulnes Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie mort sans enfans d'Anne d'*Humieres* sa femme. Ceux du Duc de *Chaulnes* furent

IX. AILLY. De gueules à deux branches d'alisier d'argent passées en forme de courone & un chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.

1. Henri-Louis d'Albert-d'Ailly Duc de Chaulnes, Pair de France, Vidame & Gouverneur d'Amiens, Gouverneur d'Au-

X. NEUFVILLE D'azur au chevron d'or

accompagné de trois croix ancrées de même.

vergne en survivance de son pere, par Lettres de Paris du 20 Septembre 1649, comandant alors un Corps de Troupes en Flandres. Il fut marié en 1646, avec Françoise de *Neufville*, veuve de Just-Louis Comte de *Tournon* & de Roussillon tué au Siége de Philisbourg en 1644, & fille de Nicolas Duc de *Villeroy*, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Lionois & de Madeléne de *Crequi* dont il eut deux filles ; 1. *Madelene-Charlotte* qui fut mariée en 1664, avec Jean-Baptiste de *Foix-de Candale* Duc de Randan, & qui mourut en couches à l'âge de 16 ans le 30 Aout 1665. 2. *Catherine* morte jeune en 1662.

2. Charles d'Albert-d'Ailly Marquis de Raineval, né & baptisé à Amiens dans la Chapelle de l'Hôtel de Chaulnes par l'Evêque de cette Ville, fut présenté au Baptême au nom du Roi & de la Reine d'Angleterre par le Duc de *Bukingham* le 25 Juin 1625.

X. LE FÉRON. De gueules au sautoir d'or cantoné en chef & en pointe de deux molettes de même & de deux aiglettes affrontées d'or en flanc.

3. Charles d'Albert-d'Ailly Ier. du Nom, devint Duc de Chaulnes, Pair de France par la mort de ses deux freres. Il fut nomé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661, Lieutenant Général & depuis Gouverneur de Bretagne * au mois de Juillet 1669 & 1670, Lieutenant Général en Picardie & Gouverneur de Dourlens & de Ruë, & depuis Gouverneur de Guyene. Trois fois Ambassadeur à la Cour de Rome, il y dona des preuves d'une conduite également ferme & éclairée & y soutint avec magnificence & une grande dignité l'honeur de son caractere ayant obtenu l'extension de l'*Indult* du Parlement qui avoit été long-tems sollicitée au Nom du Roi, cette Cour lui en fit des remercimens publics lors de la reception du Duc d'*Aumont* ou le Duc de *Chaulnes* se trouva le 14 Février 1669. Ce seroit manquer de reconoissance pour ce Seigneur de ne pas faire mention ici de son heureuse Négociation entre la Cour de France & celle de Rome brouillées dès l'an 1688, à l'occasion des Immunités des Ambassadeurs, puisqu'il détermina le Pape *Innocent XII*. à faire satisfaction au Roi en 1690. *Louis XIV*. ne pouvoit mieux prouver la sincérité de sa reconciliation avec la Cour Romaine qu'en lui restituant come il fit, le Comté-Venaissin & la Ville

* Il eut la Lieutenance générale par la démission du Duc de *Mazarin* Grand-Maître de l'Artillerie du 10 Juillet 1669, & le Gouvernement vacant par la mort de la Reine-Mere, par Lettres du 24 Juillet 1670.

d'Avignon

d'Avignon que ce Monarque avoit fait réunir à la Courone par un Arrêt solemnel du Parlement du 7 Octobre 1688. Le zèle avec lequel le Duc de *Chaulnes* s'intéressa dans cette affaire rétablit la Paix dans le Comté-Venaissin, & les Habitans de cette Province ressentirent en cette occasion, come en plusieurs autres, les bons effets du crédit de leur Compatriote. Il fut marié le 11 d'Avril 1655, avec Elisabeth le *Féron* veuve de Jacques *Estuer-de Caussade* Marquis de S. Mégrin, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers de la Garde & Comandant en Catalogne qui fut tué au Combat du Fauxbourg S. Antoine le 2 Juillet 1652, & enterré à S. Denis par ordre du Roi. Elle étoit fille unique de Jerôme, dit Dreux, le *Féron* Seigneur de Savigni, Président du Parlement de Paris & de Barbe *Servien*. Il fut nomé Capitaine des Chevau-Légers par la démission du Duc de *Navailles* par Brevet datté de Fontainebleau du 30 Juillet 1664, & mourut sans enfans le 4 Septembre 1698, après avoir institué son héritier universel Louis-Auguste d'*Albert* son arriere neveu à la mode de Bretagne, aux conditions ci-devant expliquées.

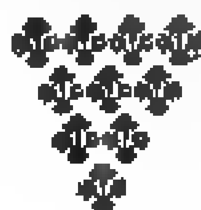
4. Armand d'Albert-d'Ailly, Abbé du Gard, &c. conu sous le nom d'Abbé de *Chaulnes* mourut le 29 Avril 1656, à l'âge de vingt-un an.

5. Anne Abbesse de S. Pierre de Lyon morte le 4 Février 1672.

6. Marie-Madeléne-Urbaine-Thérese Abbesse de l'Abbaye au Bois à Paris fut bénite le 8 Janvier 1685, après avoir été Coadjutrice de cette Abbaye pendant trente ans.

7. Charlote Prieure du Monastere de Poissy en 1669.

8. Antoinette Abbesse de S. Pierre de Lyon après sa sœur en 1672.



C.

Ducs de *Piney-Luxembourg*, éteints.

IX. LUXEMBOURG. D'argent au lion à la queue double nouée & passée en sautoir de gueules, couroné d'or.

LEon d'*Albert* Seigneur de Brantes au Comté-Venaissin, Conseiller d'Etat d'Epée, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi & Capitaine au Régiment des Gardes en 1618, fut le quatriéme fils d'Honoré d'*Albert* Seigneur de Luines, &c. & d'Anne de *Rodulf-de Limans*. Le Maréchal de *Cadenet* son frere lui dona par Acte passé au Château du Louvre devant Jean de Quatrevaux & Pierre Briquet Notaires au Châtelet de Paris le 24 Janvier 1618, tous les Biens qui lui apartenoient du chef de ses pere & mere, le Fief de Frigolet, les Isles du Rhône vis-à-vis de Mornas, & tous ses autres Biens situés dans le Comté-Venaissin & la Principauté d'Orange. Il fut crée Duc de Piney-Luxembourg, Pair de France & Chevalier des Ordres du Roi en 1619 & 1620, & obtint la Lieutenance des Chevau-Légers de la Garde & le Gouvernement de Blaye. Il fut marié par Contrat passé au Louvre en présence du Roi le 6 Juillet 1620, à condition que lui & sa postérité porteroient le Nom & les Armes de *Luxembourg*, avec Charlote-Marguerite de *Luxembourg*. Le Roi en considération de ce mariage renouvella en sa faveur le Titre de Duc de Luxembourg par Lettres Patentes du 10 du même mois aux mêmes conditions du Nom & des Armes *. Elle étoit fille & héritiere de Henri Duc de *Luxembourg* Pair de France & de Marguerite de *Montmorency* Dame de Thoré. Après la mort de Leon d'*Albert* arrivée le 25 Novembre 1630, la Duchesse sa veuve se remaria avec Charles-Henri de *Clermont-Tonnerre*. Elle eut de son premier mariage

X. 1. Henri-Leon d'Albert-de Luxembourg Duc de Piney-Luxembourg, Pair de France, Prince de Tingri, Comte de Ligni, &c. né le 30 Aout 1630. Il céda son Duché & tous ses

* Par Lettres du mois de Septembre 1576, François de *Luxembourg* fut créé Duc de Piney, & en Octobre 1581, Pair de France avec extension à ses Descendans mâles & femelles. Il mourut en 1613, & ne laissa qu'un fils nomé *Henri* pere de *Charlotte-Marguerite*. C'est en faveur du même François de *Luxembourg* que la Terre de *Tingri* dans le Boulonois fut décorée du titre de Principauté en 1587.

autres Biens à Madeléne-Charlote-Bonne de *Clermont-Tonnerre* sa sœur utérine en considération de son mariage avec François-Henri de *Montmorency*, dont les Descendans sont Ducs de *Luxembourg*, & s'engagea dans les Ordres Sacrés; c'est sous le nom d'Abbé de *Luxembourg* qu'il étoit conu dans le monde & qu'il mourut le 19 Février 1697. Il est enterré aux Célestins de Paris.

2. Marie-Louise-Antoinette d'Albert-de Luxembourg Princesse de Tingri, fit Profession de la Régle de Cîteaux dans l'Abbaye au Bois à Paris, d'où elle sortit pour être Coadjutrice de l'Abbaye des Chanoinesses de Poussay en Lorraine. Elle se fit depuis dispenser de ses vœux par le Pape, & devint sous le nom de Princesse de *Tingri* Dame du Palais de la Reine. Elle mourut à Versailles le 16 Juillet 1706 âgée de quatre-vingt trois ans, & fut inhumée dans l'Eglise des Capucines à Paris.

D.

Seigneurs de *Boussargues* & de *Montdragon*, éteints.

JEan *Alberti* Damoiseau, dit le vieux ou l'aîné, deuxiéme fils & héritier de Thomas *Alberti* II. du Nom, Bailly d'Epée du Vivarez & du Valentinois qui le destina à être de Robe, & de Rainaude *Félix* sa premiere femme, fut Seigneur de Boussargues que son pere lui dona en Contrat de mariage, Viguier pour le Roi des Ville & Baronie de Bagnols par Lettres donées au Montil-lez Tours le 17 Mars 1446, Charge dont il prit possession le 21 Juillet 1447. Ce ne fut pas la seule qu'il occupa; car il fut encore Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1458, Ecuyer du Roi & Vibailly du Vivarez & du Valentinois en l'absence de son pere. En cette derniere qualité, il forma un Appel au Conseil du Roi sur une oposition faite par l'Evêque de Viviers à la saisie des Terres de son Evêché que son pere avoit mises sous la main du Roi pendant la vacance du Siége. Cet Acte d'Appel fut signé par Vincent Verdier Notaire de Viviers le 26 Septembre 1454. Il ordona V. BÉZIERS.

le 20 Novembre de la même année le payement des Soldats par lui mis en Garnison dans le Château de l'Argentiere apartenant à l'Evéché de Viviers. On le trouve aussi qualifié Conseiller au Parlement de Toulouse en 1467. Toutes ces différentes qualités lui sont donées dans plusieurs Titres, dont le premier est passé par son pere devant Jean Lucini Notaire à Bagnols le 9 Aout 1453. Un autre est l'Acte d'investiture d'une Isle sur le Rhône acordée à Nicolas *Joannis* de la Ville d'Orange, passé devant Antoine Moissardi Notaire à Bagnols le 22 Février 1455. Le troisiéme est un Acte de partage des Biens de son pere qu'il possedoit en comun avec Jean *Alberti* Baron de Montclus son frere, fait en présence de Louis de *Beziers*, de Gabriel de *Roch* & d'Antoine de *Valaurie* reçu par Guillaume Artifelli Notaire au S. Esprit le 21 Novembre 1467. Son pere lui céda par Acte passé devant Raimond Daudé Notaire au Pont-S. Esprit le 1 Mai 1452, en présence de Nicolas de *Voisines*, de Guillaume de *Piolene* & autres Gentilshomes, tous les Biens qui lui étoient venus de la Succession de Bertrande *Raimaud-de Dieu.*

Jean *Alberts* fut marié en présence de son pere par Contrat passé devant Robin Guimardi Notaire au S. Esprit le 20 Janvier 1452, avec Catherine de *Beziers* dottée de mille florins d'or, dont une partie lui fut payée sur sa Quitance reçue par Guillaume Rebulli Notaire de la même Ville le 8 Janvier 1466. Elle étoit fille de Louis Seigneur de S. Julien, Viguier pour le Roi du Pont-S. Esprit & de Jeane de *Roch* qui furent présens au mariage avec Guillaume *Ruffi* Doyen de l'Eglise Collégiale de S. Agricole d'Avignon, Astorgue de *Pons*, Guillaume de *Piolene*, Jean de *Roch*, Henri de *Béziers* & plusieurs autres Gentilshomes leurs parens. Jean *Alberts* aliéna le Fief de l'Isle-Sabranenque assise sur le Rhône mouvante de l'Evéché de Viviers dont Elie de *Pompadour* dona l'investiture à l'Acquereur par Acte passé devant Jean de Noyers Notaire à Viviers le 17 Octobre 1469. Il rendit Homage au Roi pour la Seigneurie de Boussargues le 24 Octobre 1484, & il paroît par plusieurs Requêtes signées de lui l'année suivante qu'il étoit Lieutenant du Grand Maître des Eaux & Forêts de la Province de Languedoc. La femme qu'il épousa étoit de trop bone Maison pour n'en pas relever l'alliance. Elle des-

cendoit des anciens Vicomtes héréditaires de Béziers & de Carcassone, qu'on a amplement traité dans l'Histoire Générale du Languedoc qui paroît depuis quelques années par les soins de deux Sçavans Bénédictins, mais come des Auteurs quelques Sçavans qu'ils soient, ne peuvent pas tout sçavoir, ceux-ci n'ont pas parlé des Seigneurs de *S. Julien*, ni des Barons de *Vénéjan*. Je le ferai donc à cette occasion, en donnant tout ce que j'ai pû découvrir des derniers restes de cette anciene Maison.

En 1335 vivoient dans le Bas-Languedoc Jean de *Béziers* Chevalier & Bertrand de *Béziers* Damoiseau son frere. Celui-ci étoit Seigneur de Vénéjan & d'une partie de la Ville de Bagnols. Il paroît qu'il tenoit un grand état par l'Acte que je vais citer. Ce Seigneur voulant reconoître les services qu'il avoit reçus de Jean de *Chazaud* Damoiseau qui avoit gouverné sa Maison & ses Terres & qui étoit sur le point de mourir, ordona par un Acte passé devant Salebard Notaire à Bagnols du 16 Mai 1369, que six cent Prêtres assisteroient à ses funérailles & qu'on célebreroit six cent Messes pour le repos de son ame dans l'Eglise des FF. Mineurs de cette Ville, trois cent dans l'Eglise de Cavillargues, vingt dans celle des Carmes de Bagnols & trente dans celle de Chuselan. Thibaud de *Béziers* Seigneur de Vénéjan, Chevalier, que l'on trouve après lui, & qui fut vraisemblablement son petit-fils, épousa par Contrat passé le 31 Décembre 1456, Jeane *Adhemar* fille d'Hugues IVe. du Nom Baron de la Garde & Seigneur de Montélimard & de Catherine d'*Agoult-de Mizon*. Il transigea devant Pastour Notaire au S. Esprit le 17 Janvier 1491, avec Guillaume de la *Tour*, & eut entre autres enfans, Thomas de *Béziers* Baron de Vénéjan qui fut marié le 9 Septembre 1476, avec Marthe *Adhemar* sa cousine germaine fille de Charles Baron de la Garde & de Marguerite de *Romieux*, dont il eut Jean de *Béziers* Baron de Vénéjan qui épousa vers l'an 1540, Marie d'*Ancézune* fille d'Aimar Baron de Caderousse, Lieutenant Général de l'Artillerie de France & de Nicole de *Mousfi*, dite *Cadart*, Barone du Thor au Comté-Venaissin. Je ne sçai s'ils eurent des enfans, mais la Baronie de Vénéjan passa vers ce tems-là dans la Maison d'*Ancézune*. Venons aux Seigneurs de *S. Julien*.

Louis de *Bézsers* Seigneur de S. Julien, Damoiseau, fut Témoin au mariage de Geoffroy de *Bondillon* avec Catherine *Alberts* en 1435, Viguier Royal du Pont-S. Esprit & Comissaire de Raimond Seigneur de *Villars* Sénêchal de Beaucaire, au nom duquel il accorda main-levée de la saisie faite pour le Roi de la Baronie de Grignan sur Giraud *Adhemar* le 11 Mai 1444. Il fut un des Exécuteurs du Testament de Thomas *Alberti* Seigneur de Boussargues en 1454, & marié avec Jeane de *Roch* avec laquelle il vivoit encore en 1467. Leurs enfans furent, entre autres, Jean de *Bézsers* qui suit, & *Catherine* qui done lieu à cet Article. Jean de *Bézsers* Seigneur de S. Julien fut présent au mariage de Thibaud *Alberti*, avec Michelle de *Bagnols* en 1486, & servit de caution la même année, à Thomas *Alberti* son neveu pour une somme d'argent qu'il devoit à Antoine de *Bagnols*, par Acte passé devant Pierre de Ulmo Notaire au S. Esprit.

Une autre Branche de la Maison de *Bézsers* possédoit dans le même Canton la Seigneurie de Montaigu qui fut vendue devant Guillaume Bousigne Notaire au S. Esprit le 15 Janvier 1528, par Sigismond de *Bezsers* à Thomas & à Jeane de *Piolenc* (Titres des Maisons de *Grignan*, d'*Ancézune*, d'*Albert* &c.)

Jean *Alberti* eut de cette alliances deux fils qui formerent chacun une Branche.

1. Thomas Alberti qui continua celle de *Boussargues*.
2. Thibaud Alberti qui forma celle de *Mondragon* raportée sous Lettre E.

VI.

1o. EBRARD
2o. PORCELLET.
D'or à la truye passante de sable.
3o. URRE.
D'argent à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or.

Thomas Alberti IIIe. du Nom Seigneur de Boussargues & Coseigneur de la Ville de Bagnols, fut marié trois fois, 1°. du consentement de son pere, & par Contrat passé devant Gonet Sobolis Notaire au St. Esprit le 7 Février 1486, avec Catherine *Ebrard* veuve de Simon de *Valaurie* & fille de Jean *Ebrard* Coseigneur de St. Julien & d'Armande *Cordier*, à laquelle il dona quitance de deux ceintures de vermeil, de deux autres ceintures d'argent, de deux Colliers de Jaspe & autres Bagues d'or devant Pierre de Ulmo Notaire le 1 Mai 1489, & l'année suivante, d'une partie de ses Droits devant le même Notaire. 2°. Avec Marthe de *Porcellet* fille de Pierre Seigneur de Maillane & de Marguerite de *Piquet* de la Ville d'Arles. Elle avoit pour sœurs Louise de *Porcellet* femme de

Jean Baron de *Budes*, (dont la fille épousa le Conêtable de *Montmorenci* (Henri) & la petite fille Henri de *Bourbon* Prince de Condé) Florie de *Porcelles* femme en 1520 de Claude de *Grimoard* Baron du Roure, & Jeane de *Porcellet* mariée en 1523, avec Paul *Bermond-du Caslar* Seigneur de Spondillan (Thoiras). Il épousa en troisiémes Nôces Alix d'*Urre* (d'une Maison ancienne & illustre du Dauphiné qui a été traitée dans Volume précédent page 589) sœur d'Aimar Seigneur de Teissieres qui lui paya par Acte passé devant Pierre Ruphi Notaire à Bagnols le 3 Juin 1510, la somme de deux cent Ecus d'or à compte de la Dot qui lui avoit été promise par son Contrat de mariage passé devant Pierre Sobolis Notaire au St. Esprit. Elle étoit fille de Jean d'*Urre* Seigneur de Teissieres & de Venterol & de Mainarde de *Ste Jalle*.

Par Acte passé à Paris devant du Hamel & Hochet Notaires au Châtelet le 20 Octobre 1498, Jean *Alberti* Baron de Montclus, Prevôt de l'Ordre, son oncle lui fit donation d'une maison située dans la Ville du St. Esprit à lui échue du chef de feu Thomas *Alberti* Bailly du Vivarez son pere. Il rendit Homage au Roi pour la Seigneurie de Boussargues avec aveu du service personel d'un Arbalêtrier le 8 Avril 1499, qu'il renouvella en 1503. Il fit son Testament reçu par Pierre Ruphi Notaire le 24 Janvier 1518, par lequel, après avoir choisi sa sépulture dans l'Eglise de St. Jean de Bagnols & fait divers legs pies aux Eglises & aux pauvres & fondé des Prieres dans l'Eglise des Carmes, &c. il dispose de ses biens en faveur de ses filles avec substitution de l'une à l'autre & les met sous le gouvernement d'Alix d'*Urre* sa femme, &c.

Du premier mariage,

1. Armande, à qui son pere légua 50 livres Tournois outre sa Dot, épousa Jean *Petiti* Juge de la Ville de Bagnols dont le frere Guillaume *Petiti* fut Confesseur & Prédicateur du Roi *François I.* & depuis Evêque de St. Paul-trois Châteaux en 1532. VII.

2. Catherine épousa Pierre de *Bagnols* Seigneur de St. Michel. Elle eut un legs de son pere de cinquante livres Tournois.

3. Claudine fiancée dès le Testament de son pere qui lui légua cent livres Tournois outre sa Dot, fut mariée par Contrat

passé devant Antoine Moissardi Notaire à Bagnols, le 28 Novembre 1518, avec François de *Viennes* fils d'Antoine, de Villeneuve près d'Avignon.

Du second mariage,

4. Gabrielle à qui son pere dona 1000 livres Tournois & quatre Robes de Soye pour son mariage, épousa du consentement de sa belle-mere, de Thibaud d'*Albert* son oncle paternel & d'Honoré de *Porcelles* Seigneur de Maillane, Gouverneur du Château de Fourques son oncle materuel, & par Contrat passé devant Pierre Ruphi Notaire à Bagnols le 21 Février 1523, Antoine de *Banc* Seigneur d'Avéjan, Coseigneur du Mandement de Castillon au Diocèse d'Uzès. Ce mariage fut fait en présence de plusieurs Gentilshomes du voisinage parmi lesquels on trouve Thibaud de *Barjac* Seigneur du Bouquet, Louis de *Combes* Seigneur de Barjac, Edouard de *Maubuisson* Seigneur du Pousillac, Pierre de la *Farelle* Seigneur de Taraux, Guillaume de *Meiras* Seigneur d'Agusac, Jacques *Nicolas* Seigneur de Méas, &c.

Du troisiéme mariage,

5. Antoinette héritiere de son pere mourut sans alliance.

6. Louise Dame de Boussargues dont elle dona le dénombrement au Roi le 25 Mai 1531, fut mariée 1°. par Traité passé devant Pierre Ruphi Notaire à Bagnols le 18 Septembre 1531, en présence & du consentement de sa mere, avec Jean de *Montfaucon* Seigneur de Conillac au Diocèse d'Alet dans le Haut Languedoc, fils de Guérin de *Montfaucon* Seigneur de Roquetaillade. Ce mariage fut célébré en présence de Louis de *Joyeuse* Evêque de St. Flour, de Jacques de la *Jugie* Baron du Rieu & des Etats de Languedoc, de Barthelémi Seigneur de la *Roquette* au Diocèse de Lavaur, de Jean de la *Vigne* du Diocèse d'Oleron, de Charles de *Joye* du Pont-St. Esprit, &c. le lendemain du mariage, devant le même Notaire & en présence du Baron du Rieu & de Jean de *Villemagne*, elle dona quittance à son mari de 400 Ecus d'or en déduction d'une plus grande somme qu'il s'étoit obligé de lui doner pour le mariage de sa sœur *Jeane*. Elle étoit remariée en 1548, lorsqu'elle rendit un nouvel Homage pour Boussargues avec André d'*Aragousse*. Les Comtes de *Vogue* possédent la Terre de Boussargues du chef de Dorothée de *Montfaucon*

faucon mariée le 13 Août 1597, avec Melchior Baron de *Vogué* Bailly d'Epée du Vivarez & du Valentinois.

7. Jeane encore mineure lors du Testament de son pere, fut mariée par Contrat passé devant Pierre Ruphi Notaire le 20 Novembre 1531, du consentement de sa mere, qui la dotta de mille livres Tournois, avec Antoine de *Vesenobre* Seigneur de Ferrieres Viguier de Sauve au Diocèse de Nimes autorisé par Guillaume de *Claret-de St. Felix* Chanoine de Maguelone, Prieur de St. Georges, & de Jacques Seigneur de *Mirabel* Gouverneur du Comté d'Alais ses oncles. Plusieurs Gentilshomes parens des Parties souscrivirent à ce mariage, Jean de *Montfaucon* Seigneur de Conillac, Charles de *Vaux* Viguier d'Uzès & du Pays d'Uzeste, Gaillard *Bon* Juge d'Alais, Jacques *Nicolas* Seigneur de Méas, François de *Gasse* Seigneur de Saint Gervais. &c.

Toinette Bâtarde *d'Albert* à qui son pere légua une somme d'argent pour la marier.

E.

Seigneurs de *Montdragon*, éteints.

THibaud d'*Albert* Seigneur de St. André-d'Oleirargues, du Pin & de Cabrieres, Coseigneur de la Ville de Bagnols, de Sabran, &c. deuxiéme fils de Jean Seigneur de Boussargues & de Catherine de *Béziers*, fut marié dans le Château de St. Michel près de Bagnols, par Contrat passé devant François Sorbier Notaire de cette Ville le 23 Novembre 1486, avec Michelle de *Bagnols* fille d'Antoine Seigneur de St. Michel-d'Yeuset, & en partie de St. Laurent-de Carnols, de St. Gervais, de la Roque, Sabran & Concoules, & d'Armandette *Reinaud-de Dieu* qui lui donerent la moitié de tous leurs Biens du consentement de Pierre de *Bagnols* Prieur de St. André-de Roquepertuse, & d'Antoine de *Bagnols* oncle & frere de la mariée, à condition que les nouveaux époux & leur postérité porteroient le Nom & les Armes de *Bagnols*. Thibaud d'*Albert* s'engagea de pourvoir sa femme de quatre Robes de Nôces, l'une d'Ecarlate *fourrée de menus vairs*, la seconde de

VI. 1º. BAGNOLS. 2º. MONTDRAGON. De gueules au dragon à face humaine d'or, dont la barbe, la queue & les griffes se terminent en serpens qui se rongent le dos.

Damas, la troisiéme de Camelot *fourrée de martre*, &c. & en outre, de deux Chaînes d'or, d'une Ceinture brochée d'or & d'autres Bagues & Joyaux qui sont des marques certaines, eu égard au tems, d'une Noblesse distinguée & d'une richesse peu comune. *Thomas* son frere aîné lui dona, en considération de cette alliance, la somme de 1000 livres tournois, outre les Biens qui lui avoient été legués par son pere, dans le Mandement de Montaigu, le Fief de l'Isle-Sabranenque, la moitié du Péage du Port d'Ardéche, &c. Ce Contrat fut passé en présence de Claude *Alberti* Prieur de St. Martin-de la Pierre, de Jean de *Beziers*, de Jean *Ebrard* Coseigneur de St. Julien, de Simon de *Cornillon* & de plusieurs autres Gentilshomes leurs parens. *Thibaud* & son frere *Thomas* ayant eu dans la suite quelque différend pour les Biens de Jean *Alberti* Baron de Montclus leur oncle qui avoient été subltitués à *Thomas* par autre Thomas *Alberti* leur ayeul, transigerent par la médiation de Claude *Alberti* leur oncle & d'Antoine de *Bagnols* qui déciderent que *Thomas* céderoit à son frere *Thibaud* tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la Baronie de Montclus. &c. Cet Acte fut passé devant Laurent de Bellegarde Notaire au St. Esprit le 7 Juin 1499. Et le même jour, par Acte passé devant le même Notaire, Claude & Pierre *Alberti*, cédent à *Thibaud* leur neveu toutes leurs prétentions sur la même Baronie à eux obvenues par la mort de Jean *Alberti* leur frere décédé sans enfans le jour précédent, à condition qu'il ne pourra l'aliéner, & qu'en cas de mort sans postérité elle retournera à *Thomas* leur frere. Ils lui remettent encore les droits qu'ils avoient sur la Seigneurie de Montaigu près du Pont-St. Esprit. Ensuite de cet acord, Thomas *Alberti* remit la Baronie de Montclus à son frere *Thibaud* par Acte passé devant Matthieu Tardini Notaire le 13 Janvier de la même année 1499.

Cette Maison de *Bagnols* étoit Noble & anciene. Elle étoit conue dès le comencement du XIIIe. siécle. Pierre de *Bagnols* Chevalier étoit un des Seigneurs de la suite de *Raimond-Berenger* Comte de Provence ; il souscrivit, come témoin, la Charte scellée à Draguignan par laquelle ce Prince confirma les Priviléges de l'Eglise de Fréjuls au mois de Juin de l'an 1225. On trouve après lui un Jean de *Bagnols* Chevalier, qui

servit dans l'*Ost* de Gascogne (Armée) sous le Comte d'*Arras*, aux gages de 32 livres 13 s. par mois, en 1296. Ils descendoient, ainsi que les suivans, des Seigneurs de la Ville de *Bagnols* dont ils avoient pris le Nom dans le tems que les surnoms comencerent à devenir propres aux Familles; c'est-à-dire, vers l'onziéme Siécle.

Raimond de *Bagnols* fut présent avec Pierre & Rambaud d'*Antezane*, Pierre de *Vaudrome*, Geoffroy de *Chaudebone*, Bernard de *Raimoard* & plusieurs autres Gentilshomes à une Transaction solemnelle passée à Orange le VI. des Kalend. d'Octobre de l'an 1215, entre Guillaume Sire de *Baux* Prince d'Orange & l'Ordre de St. Jean de Jérusalem sur leurs droits dans cette Principauté. Antoine de *Bagnols* Ecuyer Seigneur de Saint Michel, &c. vivant encore en 1499, fut marié avant 1454, avec Armande *Raimond* fille de Simon dit de *Dieu* (de Deo) Coseigneur de Sabran & de la Roque. Il reçut avec sa femme diverses déclarations de ses Vassaux de la Roque & de Sabran par des Actes passés devant Pierre Bellami Notaire à Bagnols en 1476, & eurent pour enfans *Antoine* qui suit & *Michelle* dont nous avons raporté le mariage avec Thibaud *Alberti*. Antoine de *Bagnols* Seigneur de St. Michel & de la Roque consentit avec son oncle Pierre de *Bagnols* Prieur de Roquepertuse au partage des Biens de leur Maison en faveur du mariage de *Michelle* le 23 Novembre 1486. Je ne lui conois qu'un fils nomé Pierre qui fut come lui Seigneur de St. Michel, &c. il épousa vers 1516, Catherine *Alberti* fille de *Thomas* IIIe. du Nom Seigneur de Boussargues & de Catherine *Ebrard* sa premiere femme, dont il eut Eustache de *Bagnols* Seigneur de St. Michel & de la Roque qui fut marié par Contrat passé devant Guillaume Briçonet Notaire du Collet-de Dézes en Vivarez le 23 Février 1555, avec Marguerite de *Budos* fille de Jean Baron de Budos & de Portes, Colonel d'une Légion & de Louise de *Porcellet-de Maillane*, dont il n'eut point d'enfans. Michel d'*Andre* Chevalier, Antoine de *Grimoard* Baron de Grisac & André d'*Albert* Seigneur de Boussargues furent témoins à ce mariage.

Thibaud *Alberti* ayant perdu les enfans qu'il avoit eus de Michelle de *Bagnols* se remaria vers l'an 1501, avec Gabrielle de l'anciene Maison de *Montdragon* fille d'Estiene Sei-

gneur de Montdragon & de plusieurs autres Terres dans le Comté-Venaissin, en Provence & dans la Principauté d'Orange, & de Louise de la *Baume-Suze*. Il y a lieu de présumer qu'elle étoit veuve de Guillaume d'*Ancezune* Seigneur de Caderousse. L'Histoire des Grands Officiers de la Courone la dit fille de *Remi* Seigneur de Montdragon Gouverneur de la Tour de Toulon. C'est une erreur. Le Seigneur de Montdragon qui fut Capitaine ou Gouverneur de la Tour de Toulon, & qui vivoit en 1527, s'appelloit *Pierre* & non *Remi*. En 1503, Thibaud *Alberti* rendit Homage au Roi avec Dénombrement, sous le service d'un Brigandinier à Cheval pour ses Terres & Seigneuries du Pin, partie des Baronies de Sabran & de Bignols, S. Laurent de la Vernéde & St. Marcel-d'Ardeche, faisant réserve de sa Terre de St. André-d'Oleirargues mouvante en toute Justice de l'Evêque d'Uzès. Il fit son Testament reçu par Matthieu Tardini Notaire à St. André le 29 Janvier 1526, par lequel il veut être inhumé sous un Mausolée de pierre qui sera élevé aux dépens de son héritage dans l'Eglise de St. André devant l'Autel de la Vierge où ses deux fils sont enterrés; légue des sommes d'argent aux Eglises & aux Pauvres de St. André & de Bagnols, & à ses enfans qu'il met sous la garde de Gabrielle de *Montdragon* sa femme (à laquelle il done la moitié du revenu de son grand Domaine de Fresque), d'Amaulri de *Montdragon* son beau frere & d'Edouard de *Pousillac* son ami, & institue son héritier universel Paul d'*Albert* son fils aîné.

Il avoit eu de son premier mariage,

1-2 Deux fils qui moururent en bas âge.

Il eut du second,

VII. LASCARIS. Au 1-4 de gueules au chef d'or qui est de *Vintimille*. Au 2-3 d'or à l'aigle éployée de sable couronée, becquée & onglée de gueules qui est de *Lascaris*.

3. Paul d'Albert-de Montdragon Coseigneur de Montdragon & de Barbentane, Seigneur de Darboux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhome ordinaire de sa Chambre, en 1564, Capitaine de vingt-cinq Homes-d'Armes & de trente-huit Archers en 1573, & depuis Capitaine de cinquante Homes-d'Armes en 1576, fut institué héritier de son oncle maternel Amaulri de *Montdragon* à la charge d'en porter le Nom & les Armes come je l'ai déja expliqué dans le second Volume de cet Ouvrage page 279, par son Testament fait devant Antoine Raoulx Notaire à Montdragon le 11 Mai 1541.

Le Roi *Henri* III. lui écrivit de Paris le 1 Décembre 1579, à la sollicitation de la Reine Mere pour le remercier de ses bons & vertueux services & l'assurer de sa bonne volonté à les reconoître, & de sa souvenance quand l'ocasion s'en offrira. Signé HENRI, & plus bas *Fizes*. L'adresse en est à *Monsieur de* Mondragon *Chevalier de mon Ordre & Capitaine de cinquante-Homes-d'Armes de mes Ordonnances*. Paul d'*Albert* conu sous le seul nom de *Mondragon* depuis le Testament de son oncle de l'an 1541, se distingua à la Bataille de Cerisolles, ou de Carignan, gagnée par le Comte d'*Enghien* sur les Troupes de l'Empereur *Charles-Quint* le 13 Avril 1544, au Combat doné sur les bords de l'Ouveze dans la Principauté d'Orange sous les ordres du Comte de *Suze*, & à celui de Vaureas au Comté-Venaissin sous le même Général contre les Calvinistes comandés par le Baron des *Adrets* les 5 & 27 Juillet 1562, à la Bataille de St. Gilles en Languedoc sous le Comte de *Sommerive* contre les mêmes, le 26 Septembre de la même année 1562. L'année suivante, c'est-à-dire le 27 Septembre 1563, il eut Comission de dresser le Traité de Paix convenu entre le Marèchal de *Vieille-Ville* (François de Scepeaux) & les Habitans du Comté-Venaissin au sujet des troubles de cette Province & de la restitution des Places que les Huguenots y occupoient au-delà de la riviere d'*Argues* dont l'exécution fut comise à Jean *Truchon* Premier Président du Parlement de Grenoble porteur du pouvoir de ce Marèchal. Le Roi *Charles* IX. étant à Montpellier le 21 Décembre 1564, *ayant egard aux bons & grands services que son Amé & Feal* Paul de Mondragon *avoit ci-devant faits aux feus Rois ses prédecesseurs & à lui a son avenement à la Courone, ainsi qu'il fait & continue encore....... desirant iceux reconoistre envers ledit Seigneur & l'aprocher de sa Persone, avec état & qualité honorables correspondant à ses vertus & merites .... le retint en l'etat de Gentilhome ordinaire de sa Chambre* : Charge dont il prêta serment entre les mains du Sieur de *Cypieres* premier Gentilhome de la Chambre le 29. du même mois de Décembre.

Il servit avec une Compagnie de Chevau-Légers (Argoulets) armés de Lances aux Siéges de Tulette, de Mornas & du Pont-S. Esprit (Février & Mars 1568) dans les Troupes

du Comté-Venaissin sous les ordres du Vicomte de *Joyeuse* qui y avoit amené quelques Régimens du Languedoc. Le Cardinal d'*Armagnac* Collégat d'Avignon, chargé par le Roi de travailler à la pacification des troubles de Provence, en l'absence & en attendant le retour du Maréchal de *Rets* qui en étoit Gouverneur, ayant conclu à Aix le 20 Avril 1579 un acomodement avec les Partisans du Comte de *Carces*, par lequel ils devoient poser les armes & doner pour sureté du Traité, quelques Places dont ils s'étoient emparés, le Château du Puy (le Puech) fut confié au Sieur de *Mondragon* dont le Cardinal le fit Gouverneur par des Lettres du 9 de May de cette année; mais il ne garda pas long-tems ce Château, car les *Carcistes*, autrement apellés les *Rasats*, rompirent le Traité & s'opiniâtrerent à garder leurs Places, come on peut le voir dans l'Histoire du tems.

Il fut marié, suivant l'Histoire des Grands Officiers, avec Jeane de *Lascaris* qui n'est simplement nomée que Jeane de *Tende* dans un Contrat de mariage passé au Château de Barbentane apartenant à son mari & où elle faisoit sa résidence, entre Damoiselle Marguerite de *Brédune*, dont elle se dit Dame & Maîtresse, & Pierre de *Guyard* Ecuyer Seigneur de S. Julien du 22 Avril 1581. J'ai lû quelque part qu'elle étoit fille d'un Antoine de *Tende* de la Maison de *Vintimille-Lascaris* qui fut Evêque de Riez. Son mari n'en ayant point eu d'enfans & son frere, dont je parlerai plus bas, n'ayant que des filles, disposa de ses Biens en faveur de Paul de *Mistral* Baron de Croses & de Mirebel son neveu, à condition par lui & ses enfans de porter le Nom & les Armes de *Mondragon* (Voyez l'Article de *Mistral* Tome II. page 260 de cet ouvrage, & l'Article de *Thézan-Venasque* page 397 du IIIe. Volume). Le Sieur de *Mondragon* fit deux Testamens, le premier devant Joseph Bijaudi Notaire à Barbentane le 19 Juin 1573, & le second le 6 Novembre 1592, par lequel après avoir ordoné sa sépulture dans l'Eglise de Barbentane au Diocèse d'Avignon, il veut que la Dame de *Dons* sa sœur soit entretenue dans la Maison où Jeane de *Tende* son épouse habitera, légue à sadite épouse tous ses meubles, argent, chevaux & équipages, & la jouissance de tous ses Biens, & nome son héritier universel magnanime

Seigneur Monsieur Paul de *Mistral*, Ecuyer, Baron de Croses, Mirebel & Larnage, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, son neveu...... auquel il substitue Paul de *Mistral* fils aîné de celui-ci, son filleul. Et au cas qu'ils meurent sans enfans, il veut & entend que son héritage passe à Messire Rostain d'*Ancézune* Baron du Thor & de Caderousse au Comté-Venaissin son cousin, & après lui à son fils aîné & à ses autres enfans.

4. Edouard d'Albert qui suit.

5. Marguerite Prieure de Val-Sauve-lez Verfeuil au Diocèse de Nimes, & de S. Denis de Bagnols au Diocèse d'Uzès en 1544.

6. Anne Abbesse de Notre-Dame des Plans au Diocèse d'Orange en 1566, morte en 1591.

7. Louise qui fut mariée 1°. avec Jean-Pierre de *Sade* Baron de Romanil & de la Goy; 2°. par Contrat du 6 Janvier 1555, avec François de *Mistral* Baron de Croses & de Dons, Seigneur de Mirebel, de Larnage, &c.

Edouard d'*Albert*-de Montdragon Seigneur de S. André, Coseigneur du Pin, de Sabran & de Cabrieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aiguemorte & de la Tour Carboniere, & depuis Gouverneur de Nimes & des autres Villes du Bas-Pays de Languedoc, &c. comandoit dans la Ville d'Ardres en 1557, lorsqu'il obtint du Roi *Henri II.* des Lettres d'Etat donées à Compiegne le 25 Juin de cette année portant *suspension de tous les Proces dudit Sieur de* S. André *Comandant en notre Ville d'Ardres enclose ès Pays de l'obéissance de nos ennemis, où nous l'avons établi avec sa Compagnie pour y tenir Garnison......* Il fut pourvû par Lettres de Fontainebleau du 7 Mars 1560, du Gouvernement d'Aiguemorte & de la Capitainerie de la Tour Carboniere à la place du Capitaine Pierre *Daysse* révoqué par le Roi, & prêta serment entre les mains du Chancelier de l'*Hopital* le 10 du même mois. Six ans après, c'est-à-dire, le 3 Mars 1566, le Roi *Charles IX.* lui dona une Compagnie de cinquante Arquebusiers-à pied, dans le Régiment du jeune *Sarlabous* entretenu en Languedoc pour la sureté d'Aiguemorte & de la Tour Carboniere. Il fut depuis nomé pour comander dans le Bas-Languedoc en l'absence de Guillaume Vicomte de *Joyeuse* Lieutenant

VII. BOURDIC.

Général de la Province qui étoit passé dans le Comté-Venaissin, & il dona en cette qualité Commission de Capitaine à Erasme de *Raousset* Enseigne de sa Compagnie pour veiller à la sureté des grands chemins, & purger le Pays des coureurs & perturbateurs du repos public, avec pouvoir de les saisir & leur faire leur Procès jusques à la hard (la corde) par Lettres donées à Aiguemorte le 12 Janvier 1569, signées S. ANDRE' & plus bas par Monseigneur, *Buade.* Scellées de son Sceau en pain, sous papier, représentant *un Lion chargé de deux burelles*, l'Ecu simple entouré du Collier de l'Ordre. Enfin il étoit Gouverneur de Nimes lorsque cette Ville fut surprise par le Sieur de *Calviere-S. Côme* l'un des Chefs du parti Protestant dans le Bas-Languedoc. Le Sieur de *S. André* étant accouru à cette nouvelle, pour rentrer dan sla Ville, & s'étant laissé tomber dans le fossé, il y fut tué d'un coup de pistolet le 15 Novembre 1570. Il fut marié par Contrat passé devant Jacques Alez Notaire & Greffier de Beaucaire le 29 Juin 1564, avec Marguerite de *Bourdic* remariée après sa mort avec le Sieur de *Ginestoux-de Vauseche* Gentilhome du Vivarez, après la mort duquel elle périt dans une émeute arrivée à Beaucaire en 1578. Elle étoit fille de Pierre de *Bourdic* Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de S. Montan, Capitaine du Château de Moulins & Gouverneur de Montpellier, & de Françoise *Gaudet-des Ursieres* qui lui donerent sept mille livres Tournois pour sa dot. Le Seigneur de *Montdragon* fut présent au mariage, avec Bernard *Imbert* Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, Matthias de *Roquefeuil*, Seigneur de S. Quentin & de Balsergues, & plusieurs autres Gentilshomes, & fit donation de 800 écus d'or au premier enfant qui naitroit à son frere de cette alliance.

Marguerite d'Albert-de Montdragon Dame de S. André & de Sabran, leur fille unique & leur héritiere, fut mariée dans le Château de Barbentane en présence & sous l'autorité de Paul d'*Albert-de Montdragon* son oncle qui lui dona 10000 livres Tournois qu'il lui avoit déja léguées par son premier Testament du 19 Juin 1573, avec Charles d'*Audibert* Seigneur de Lussan autorisé par Gabriel d'*Audibert* son pere. Ce Contrat fut reçu par François Bijaudi Notaire de Barbentane & Hilaire la Balme Notaire de Cassagnol au Diocése de Nimes

mes le 10 Janvier 1588, en présence du Capitaine François *Picart*, *commis au gouvernement de la Demoiselle*, de Jean de la *Ville* Viguier de Laudun, d'Antoine *Gras* Seigneur de S. Sauveur, &c *.

Jean d'*Audibert* Comte de Lussan, Premier Gentilhome de la Chambre du Prince de *Condé* leur petit-fils, dernier mâle de cette Branche, fut reçu Chevalier du S. Esprit en 1689, & ne laissa qu'une fille nomée *Marie-Gabrielle* qui épousa en 1700, Henri *Fitz-Jame* Duc d'*Albemarle* fils naturel de *Jacques II.* Roi d'Angleterre.

*Principaux Titres de la Maison d'*Albert *énoncés dans cet Article sur la preuve de son origine.*

" Fides qualiter in libro Provisionum de anno 1413, ori- 1413.
„ ginaliter existente in Archivo Publico Reformationum Ci-
„ vitatis Florentiæ. Inter cætera XVII°. folio apparet & legitur
„ Provisio obtenta in opportunis Conciliis dictæ Civitatis sub
„ die 18 Aprilis anni 1413, tenoris sequentis ad verbum.

„ Videlicèt, Provisionem infrà scriptam suprà infrà scriptâ
„ petitione & omnibus & singulis in ea contentis deliberatis &
„ factis per dictos Dominos Priores, Vexilliferarios, Gonfa-
„ lonerios Societatum populi & duodecim Bonos-Viros Com-
„ munis Florentiæ secundùm ordinamenta dicti Communis.
„ Cujus quidem petitionis & super eam Provisionis tenor ta-
„ lis est.

„ Reverenter exponitur vobis Magnificis Dominis D. Prio-
„ ribus Artium & Vexilliferis Justitiæ Populi & Communis
„ Florentiæ pro parte *Jannozzii & Antonii*, *Loisii* & *Philippi*
„ fratrum, filiorum olim *Thomasii Carlocii* de ALBERTIS, de
„ Florentia, quod ipsi scilicet, *Jannozius* & *Antonius* jamdiù
„ steterunt & stant in Civitate Venetiarum.... & ibidem....
„ non aliud intendunt, nec umquam de statu & Civitate Flo-
„ rentiæ se impediverunt nec contrà præsentem statum ipsius
„ Civitatis, aliquid ullo tempore fecerunt nec attentaverunt
„ dicto vel facto quoquomodo, ut notorium est & clarum.

* De ce mariage sortit Gabrielle d'*Audibert*, mariée avec Jacques Baron de *la Fare*, Bisayeul du Maréchal de *la Fare*, Chevalier des Ordres du Roy & Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine.

„ Et similiter prædicti *Loysius* & *Philippus* steterunt continuè
„ *ultrà montes*..... & quod ipsi sic de cætero intendunt ob-
„ servare & solummodò attendere...... ad faciendum eo-
„ rum negotia, & quod iis dicitur quod in anno proximè præ-
„ terito (1412) & de mense Junii proximè præteriti fuerunt
„ facta in Civitate *Florentiæ* per Magnificos & Potentes Do-
„ minos D. Priores Artium & Vexilliferorum Justitiæ & alios
„ habentes authoritatem & baliam certa ordinamenta in qui-
„ bus continetur, ut eis dicitur, inter alia in effectu quod
„ aliquis civis *Florentinus* aut alius subditus Communis *Flo-*
„ *rentiæ* non possit in Civitate *Florentiæ* aut in aliis quibus-
„ cumque locis propinquis Civitatis Florentiæ per ducenta
„ milliaria, vel infrà, esse socius vel factor alicujus de Stirpe,
„ seu de Domo de *Albertis*.... & ex except. fact. possessione
„ & pro solutione præstantiarum & aliis similibus sub pœna
„ 1000 florenorum auri. Et ità prout in dictis ordinamen-
„ tis clàriùs continetur & sub dictis ordinamentis prædicti
„ *Jannozzius*, *Antonius*, *Loysius & Philippus* comprehendan-
„ tur sine aliqua ipsorum culpa vel defectu. Et confisi in eo-
„ rum bona intentione & innocentia deliberaverunt recurre-
„ re ad clementiam vestram & petere ut infrà scribetur.

„ Quare Dominationi vestræ venerenter supplicatur qua-
„ tenus vobis placeat ut velitis opportunè providere & face-
„ re solemniter reformari quod ipsi *Jannozzius Antonius*, *Loy-*
„ *sius* & *Philippus* & quilibet ipsorum sint, & esse intelligantur
„ exclusi à dicto Capitulo dictorum Ordinamentorum conti-
„ nent. & dispònent. ut suprà dicitur, ita quod quilibet Civis
„ *Florentinus* & quilibet subditus Communis *Florentiæ* possit
„ esse tam in civitate Florentiæ quàm etiam in quibuscumque
„ locis propinquis Civitatis *Florentiæ* per ducenta milliaria
„ vel infrà socius seu factor ipsorum *Jannozzii*, *Antonii*, *Loy-*
„ *sii & Philippi*, & cujuscumque ex eis..... etiam cum ip-
„ sis & quodcumque & eis faciendum, omni & quocumque
„ tempore licitè & impunè, non obstante Capitulo suprà dicto
„ vel contentis in eo.

„ Super quâquidem petitione & omnibus & singulis in eâ
„ contentis dicti Domini Priores & Vexillifer Justitiæ habita su-
„ per eis in vicem, & unà cum officiis Gonfaloneriorum societa-
„ tumque Populi & duodecim bonorum hominum communis

» *Florentiæ*, deliberatione solemni, & demùm inter ipsos
» omnes in sufficienti numero congregatos in Palatio Populi
» *Florentini* præmisso & facto solemni & secreto scrutinio &
» obtento partito *ad Fabas nigras & albas* secundùm ordina men-
» ta dicti Communis, eorum proprio motu pro utilitate Com-
» munis ejusdem, & omni viâ, jure & modo quibus melius
» potuerunt, providerunt, ordinaverunt & deliberaverunt
» die XXVI. mensis Aprilis anno Domini 1413, Indictione
» VI. quod dicta petitio & omnia & singula in ea contenta pro-
» cedant, admittantur, firmentur & fiant, & firma & stabilia
» esse intelligantur & sint & observentur.... & executioni
» mandari in omnibus... quâ provisione lectâ & recitatâ ut su-
» prà dictum est, Dominus *Prapositus* proposuit inter dictos
» Consiliarios suprà dictam provisionem & omnia & singula in
» ea contenta suprà quæ petiit sibi per omnia pro dicto Com-
» muni & sub dicta forma bonum & utile Consilium impartiri.
» Postquo illicò, dicto & proclamato in dicto Consilio per
» Præcones Communis ejusdem, ut moris est, quod quilibet
» volens vadat ad consulendum super provisione suprà dicta
» proposita & nemine eunte, & ipso *Præposito* de voluntate &
» consensu officii dictorum Dominorum & Vexilliferi propo-
» nente & partitum faciente inter Consiliarios dicti Consilii
» numero 207, quod complacet & videtur suprà dictam provi-
» sionem.... admittendam esse ... fieri & observari & execu-
» tioni mandari posse & debere.... in omnibus & per omnia se-
» cundùm formam dictæ provisionis.... det *Fabam nigram*, pro
» *sic* & quod, cui contrarium, vel aliud videretur, det *Fabam*
» *albam* pro *non* & ipsis *Fabis* datis & collectis, segregatis, nu-
» meratis & processo, per omnia secundùm formam ordina-
» mentorum dicti Communis & ipsorumConsiliariorum volun-
» tate requisita ad *Fabas nigras & albas*, ut moris est, reper-
» tum fuit 149 ex ipsis Consiliariis dedisse *Fabas nigras*, pro *sic*.
» Et sic secundùm formam dictæ provisionis obtentum, firma-
» tum & reformatum fuit non obstantibus reliquis 59. ex ipsis
» Consiliariis repertis dedisse *Fabas albas* in contrarium pro
» *non*.

„ Ego Franciscus-Maria Domini Hieronimi de *Leontinis* Ju-
» ris utriusque Doctor, Civis Florentinus & Minister ad Re-

„ formationes Civitatis Florentiæ in fidem subscripsi, ad „ laudem Dei, die 19 Januarii 1710.

Quittancia pro Nobilibus Ludovico & Philipo Alberti *fratribus, de Florentia.*

1409. „ In nomine Domini. Amen. Noverint.... quod anno..... „ ejusdem millesimo quatercentesimo nono die verò decima-„ quinta mensis Aprilis Pontificatûs Domini *Benedicti* divinâ „ providentiâ Papæ Decimi-tertii anno decimo-quinto, Indic-„ tione secunda.... existens & personaliter constitutus Nobi-„ bilis Ludovicus *Albertis* de Florentia qui gratis.... de consi-„ lio quorum suorum parentum & amicorum. .. intuitu Dei „ & ob amorem quem habet & semper habuit ergà Nobilem „ Thomam *Albertis* Domicell. filium suum secundò genit. & „ Nob. quem *Sandra* uxoris suæ ... Hinc est, quod dict. Nob. „ Ludovicus intendens de proximo viagium facere *Italia* & „ eid. Nob. *Thoma* filio suo tamquàm benè merito & condigno „ partem aliquam bonorum suorum, seu hereditatis suæ, con-„ cedere & desemparare... ut commodè & honestè secundum „ statum & nomen dictorum de *Albertis* vivere possit, ac etiam „ pro tempore & occasione congruenter se maritare.... ipsi „ itaque Nob. *Thoma* filio suo dedit, concessit.... in contem-„ plationem.... summam, videlicet trium millium triginta flo-„ renorum auri de *Florentia*.... in scutis auri bonorum cugni „ & ponderis Regni Franciæ & in aliis diversis monetis auri & „ argenti juxtà valorem suum evaluatis & numeratis.... & „ insuper dict. Nob. *Ludovicus* dedit, quittavit, & remisit ei-„ dem Nob. *Thoma* filio suo unam aliam summam, videlicèt „ quingentorum mutonorum auri quos ipse Nobilis *Ludovicus* „ nuper impendit & exbursavit pro eodem Nobili *Thoma* in „ solutionem pretii quarumdam petiarum Terræ & cujusdam „ hospicii tam in Territorio Venejani quam in Villa Sancti „ Saturnini de Portu, alias Pontis-Sancti Spiritûs Diœcesis „ Uticensis ab ipso Nobili *Thoma* acquisitarum.... Et ibidem „ personaliter constitutus Nobilis Philippus *Albertis* etiam de „ Florentia frater ejusd. Nob. *Ludovici* qui de consensu & ac-„ cordio dicti sui fratris... per se & suos imposterùm heredes &

„ & successores. . . . solvit eid. Nobili Thomæ *Alberti* Domi-
„ cello nepoti suo summam, videlicet quatuor millium tri-
„ centorum quadragenta floren. auri de Florentia contento-
„ rum in quadam papyri cedula Nobilis Bindacii *Altoviti*
„ Campsor. Avinionens. pro causa & solutione tertiæ partis he-
„ reditariæ eid. Nob. *Thomæ* compettentis in & super bonis
„ quond. dictæ Nobilis Sandræ *Ricci* matris ejusd. . . . & hoc
„ ratione quarumdam praderiarum Montis Sumani in valle
„ Neboli dictæ Nob. *Sandræ* dottalium & ab ipso Nob. *Philip-
„ po* acquisitarum. . . . quas summas denariorum & cedulæ
„ tam à dicto Nob. *Ludovico* quam à dicto Nobili *Philippo* idem
„ Nob. *Thomas* filius & nepos eorum. . . . tam titulo solutæ le-
„ gitimæ. . . . quam quovis alio modo. . . . sibi compettentes ac-
„ cepit. . . . & eos & quem libet ipsorum liberè quittavit & ab-
„ solvit. . . . nihil amplius intendens repettere de bonis pater-
„ nis & maternis; ac etiam de success. Nobilis quond. Thomæ
„ Carlocii de *Albertis* sui Avi. . . . quoquomodo & ubique sint
„ & existere possint. . . .

„ Quæ omnia conventa & recitata fuerunt Carpentoracti in
„ domo Nobilis P. *Albertis* senioris civis & habitatoris dictæ
„ Civitatis Carpent. & in Aula bassâ ejusd. juxtà Carreriam
„ publicam, testibus præsentibus dicto Nobili P. *Albertis*, No-
„ bili & Egregio Jordano *Ricci* Jurisperito, Nobili Georgio
„ *Ricci* ejus fratre habitatorib. Civit. Avinionens. Nobili Pe-
„ tro de *Passis* Florent. Nobili Ludovico de *Passis* fratre ejus
„ mercat. Avinionensi, Nobili Benedicto *Albertis* de Floren-
„ tiâ, habitat. ejusdem Civitatis Avinionens. Nobili Johanne
„ *Aymonetti* aliàs *Cardini*, Nobili Albertone de *Plana*, Nobili
„ & Egregio P. *Radulphi* Jurisperito Civitat. Carpentoractens.
„ & me Johanne *Michaelis* publico Apostolica authoritate No-
„ tario, Cive & habitatore Carpent.

„ Extractum ex scripturis extrà judicialibus sumpeis & ro-
„ gatis per dictum Magistrum Joannem *Michaelis* Notarium
„ publicum & Apostolicum dum viveret, præsentis Civitatis
„ Carpentoract. in fidem Nos Josephus-Vincentius *Eydoux*
„ Notarius & Proprietarius dictarum scripturarum & Joannes
„ Bernardus *Eydoux* etiam Notarius publicus & Apostolicus
„ ejusd. Civitatis requisiti debitâ collatione factâ cum origi-

„ nali subsignavimus. Carpentoracti, hâc die vigesimâ secun-
„ dâ Martii anni millesimi septengintesimi quadragesimi oc-
„ tavi. Signati J. V. *Eydoux* Notarius. *Eydoux* Notar.

Nous Denis-François-Régis *Valoris* D. ez D. Juge-Majeur ordinaire de cette Ville de Carpentras & de tout son Ressort pour Notre St. Pere le Pape & Sainte Eglise Romaine, faisons foy & attestons à tous qu'il apartiendra que Mrs. *Eydoux* pere & fils, qui ont signé l'Extrait dont ci-devant, sont Notaires publics & Apostoliques de cette Ville tels qu'ils se qualifient, aux Seings & Ecritures desquels pleine foi doit être ajoutée tant en Jugement que dehors. Attestons en outre que le Controlle & le Papier Timbré ne sont point en usage en cette Province du Comtat-Venaissin. En témoignage de quoi nous avons signé les Présentes & à icelles fait apposer le Sceau de Notre Cour. Doné à Carpentras le 26 Mars 1748. Signé *Valoris* Juge, & *Ollivier* Greffier, avec le Sceau.

Accordium pro Nobili Petro Alberti *contrà Nobiles Mariottum & Nicolaum* Altoviti.

1416. „ In nomine Domini. Amen. . . . . . anno Incarnationis ejus-
„ dem millesimo quadringentesimo-decimo sexto, Indictione
„ nonâ & die vigesimâ septimâ Junii, sacrosancta & Apostoli-
„ ca Sede vacante, noverint . . . . quod
„ cum lis & controversia verteretur inter Nobilem Petrum *Al-*
„ *berti* Juniorem, de Carpentoracte, tanquam actorem seu
„ procuratorem Nobilis Thomasii *Alberti* Vicarii Regii & ha-
„ bitatoris Villæ Sancti Saturnini-de Portu, aliàs Pontis-Sancti
„ Spiritûs Diœcesis Uticensis ut constat instrumento de die
„ vigesimâ sextâ mensis Februarii proximè præteriti ex una, &
„ Nobiles & Honestos Juvenes Mariottum & Nicolaum *Al-*
„ *toviti* hæredes Nobilis quond. Bindacii *Altoviti* Campsoris
„ Civitat. Avinionens. ex altera. Petebat si quidem dictus No-
„ bilis Petrus *Alberti* procuratorio nomine dicti Nobilis *Thoma-*
„ *sii* tanquam creditoris bonorum dicti *Bindacii* quod sibi ex
„ eis solverentur quingenti triginta sex florenorum auri de
„ Florentia seu eorum valor appretiatus sibi debitorum pro
„ reliquo seu resta majoris summæ de qua ipse *Bindacius* tene-
„ batur ergà Nobilem Philippum *Alberti* de Florentia dicti

„ Nob. *Thomasii* avunculi, tenore cujusd. cedulæ ab ipso Nob.
„ *Philippo* eid. Nob. *Thomasio* legitimè concessæ seu traditæ, pro
„ certis causis & rationibus contentis & expressis in instrumen-
„ to sumpto & rogato per me Notarium die decimâ quintâ
„ mensis Aprilis millesimi quadringentesimi noni, ut latius in
„ eodem patet. Et ex adverso dicti Nobiles Mariottus & Ni-
„ colaus *Altovits* asserebant quod non tenerentur ad solutio-
„ nem integram prædictæ summæ & quod sibi non compete-
„ bat nisi pro media parte ex rata bonorum jam dicti *Binda-
„ cii* sibi obvenientium. Et ex adverso, contendebat dictus
„ Nob. Petrus *Alberti* pro parte & interesse dicti Nob. *Thoma-
„ sii* sui consanguinei quod non esset obligatus alium, seu alios
„ vocare si essent dicti Bindacii hæredem seu hæredes ultrà,
„ seu citrà Montes pro solutione prædictæ restæ quingentorum
„ triginta-sex florenorum. Tandem, anno & die quibus suprà
„ in mei Notarii & Testium infrà scriptorum præsentia,
„ prædicti Mariottus & Nicolaus *Altovits* pro quibusdam
„ causis & momentis se ad pacem & concordiam moven-
„ tibus, solverunt eid. Nob. Petro *Alberti* Juniori nomi-
„ ne & vice ejusd. Nobilis Thomasii *Alberti* Vicarii Villæ
„ Sancti Saturnini-de Portu stipulanti & recipienti, videlicèt
„ prædictam summam, seu residuum quingentorum triginta
„ sex florenorum auri de Florentia in scutis auri solis & in
„ diversis aliis monetis tàm Regni Franciæ quàm Italiæ bo-
„ norum cugni & ponderis......... ab ipso Nob. *Petro*, no-
„ mine prædicto, receptis visis & imbursatis. Et de pacto fuit
„ conventum quod nullæ peterentur expensæ nec interesse &
„ quod lis & controversia de anteà & in imposterum sopita
„ erit & omninò absoluta. Et insuper, ad requisitionem dic-
„ torum Nob. Mariotti & Nicolai *Altovits* jam dictus Nob.
„ Petrus *Alberti* eos & quemlibet ipsorum quittavit & absol-
„ vit in integrum, & promisit meliori modo & forma quibus po-
„ test, ipsos Nobiles Mariottum & Nicolaum *Altovits*, ac
„ etiam alium, seu alios dicti Bindacii heredem seu heredes
„ ubique sint, sive citrà sive ultrà Montes, quittari & absol-
„ vi facere & hoc præsens instrumentum ratum & firmum ha-
„ beri ab ipso Nobili Thomasio *Alberti* sub obligatione &
„ fide jussione omnium bonorum suorum......... Actum &
„ publicè recitatum Carpentoracti in Apotheca mei Notarii

„ infrà scripti, præsentibus Nob. Francisco *Alberti* de Floren-
„ rentia habitatore Avinionens. Nob. Poldo de *Passis* Flo-
„ rent. Campsore Avinionens. Nob Andrea de *Puteo* cive
„ Carpentor. Nob. Rafaële de *Plana* cive ejusd. Civitatis
„ Carpent. & Nobilib. & Egregiis viris Johanne *Fabry* & An-
„ tonio *Bertrandi* Jurisperitis etiam de Carpent. testibus ad
„ præmissa vocatis & rogatis & me Johanne *Michaelis* pu-
„ blico Apostolicâ authoritate Notario.

„ Extractum ex scripturis sumptis & rogatis per dictum Do-
„ minum Johannem *Michaelis* Notarium dum viveret præsen-
„ tis Civitatis Carpent. In fidem nos Josephus-Vincentius
„ *Eydoux* Notarius & Proprietarius earum & Dominicus-Fran-
„ ciscus-Regis *Raboulx* etiam Notarius publicus ejusdem Ci-
„ vitatis requisiti & debitâ collatione factâ cum originali, subsi-
„ gnavimus hâc die primâ Martii anni millesimi septingentesi-
„ mi quadragesimi noni. Signat. *Raboulx*. & J. V. *Eydoux* Not.
„ & Proprietarius.

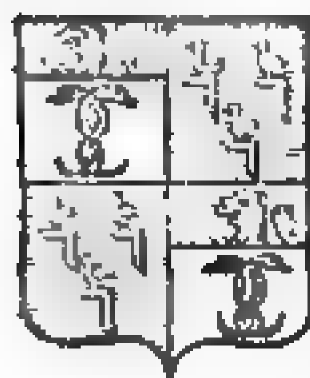
„ Nos Dionisius-Franciscus-Regis *Valoris* Juris utriusque
„ Doctor, Judex Major ordinarius hujus Civitatis Carpento-
„ ract. & totius ejus Ressortûs pro sanctissimo Domino Nostro
„ Papa Sanctaque Romana Ecclesia fidem facimus & in rei
„ veritate attestamur dictos Dominos *Eydoux* & *Raboulx* qui
„ prædictum extratum subscripserunt esse tales quales se asse-
„ runt, viros probos & fide dignos in judicio & extrà, in quo-
„ rum fidem has præsentes manu nostra suscriptas fieri jussimus
„ per Vice-Graffarium subsignatum debitè sigillatas. Datum
„ Carpentoracti hâc die trigesimâ primâ Martii Anni millesimi
„ septingentesimi quadragesimi noni. Signat. *Valoris* Judex.
„ *Bertrand* V-Graff. cum sigillo.

(Voyez Pierre *Monaldi* des Familles Florentines. Cap. XIV. Hiacinthe de *Gubernatis*, Histoire de la Maison *Alberti*, pages 97. 110. 114. 116. 118. 119. 130 140. 151. 156. 189. Leon-Baptiste *Alberti* della Famiglia *Alberta*, Lib. 1. 2. 3. *Idem*, Dialogues Moraux. *Idem*, Traité de la Peinture. Eugène *Gamurrini* delle Famiglie Toscane & Umbre, Tome I. pages 83. 84. 85. 344. 449. 488. 529. Tome II. 129. 149. 159. 187. 328. 412. 427. 479. 514 526. Tome III 131. 159. 169. 208. 246. 315. 347 367. 414 Tome IV 16. 18 52. 154. 183. 278. 279. Tome V. 105. 131 153. 358. Suite du même Ouvrage Manuscrit Tome VI. pages 30. 244. Tome VII. 3. 64. 74. 75 76 77. 79. 82. 83. 312 Tome VIII. 509. Tome IX. 330. 371 372. 373 408. 417. 419. 420. 424. Tome X. 2. 4. 6. 80. 81. 91. 161. 189. 200. 223. 224. 274. 282. 306. 310. 318. 331. 335. 339. Tome XI. 53. 72. 92. 104. 120. 142. 145 149. 156. 248 250. Tome XII. 45. 54. 55. 56. 57. 58. 59. Tome XIV. 179. Tome XVIII. 40. 56 60. 72 141. Inscription de Padouë de *Thomasini* page 259. Livre I. de la Réformation de Florence

Florence Liv. IV. page 80. 116. 135 173 193. Liv. XII. des Réformations 120. Liv. XIII. 18. Liv. XVII. 41 Liv XVIII. 73 Liv. XIX 69. 105 111. Protocole XI des Réformations 34. Protocole XV. 61. Protocole XVIII. Livre des Départemens des Prieurs. Livre des Lettres des Réformations 3. 14. 30. 54. 91. 102. 127. 130. Aux Archives publiques de Florence. *Ibid.* Protocole de Salvio *Dini*, X. 52. 134. 213. 248. Protocole de *Boccadibui* III. 148. Scipion *Ammirato* delle Famiglie Fiorentine 32. 36 39. 50. 71. 95. 99. 139. 145 150. 158. 187. 208. Manuscrit de *Strozzi*, à Florence, Cod 1210. 1211 *Item* Cod. cotté Z. *Item* Cod cotté t. D. 1271. Recueil du *Torti* chez le Chanoine *Pertinari* à Florence Tome I. Tome II. 118 119. Tome III. Lib de Capitoli 28. le *Pogge*, Hist. de Florence, Lib. III. 84. Lettres missives de D. Eugene *Gamurrini* au Cardinal d'*Estrées* des 5 Avril, 29 May & 5 Juillet 1685. P. du *Puy* Rélation de ce qui s'est passé à la mort du Maréchal d'*Ancre*, à la fin de l'Hist. des Favoris pages 4. 5. 8. Mémoires de *Castelnau*, édit. de 1731. Tome II, pag. 355. 370. 378. 385. 402. 418 410. 422. 455. Tourment de l'Envie Courtisane, par le sieur *Romant*. Mercure de France 1619. Tome V. 191. 192. Journal d'*Henri* III. édit. de 1744. Tome I 192. 193. Tome III 81. 88. 106. 115. 118. 125. 129. 131. 189. Tome V 507. Lettres de Guy *Patin*, Tome III. 290. 303. 312. 348. 411. Abregé de *Mezeray* édit. de 1740. Tome III. 355. 374. Tome IV. 80. 125. 132. 133 223. Recherches de l'Ordre du St Esprit Tome I. 223. 257. Tome II. 64. 304. Hist. des Grands Officiers de la Couronne Tome IV. Nob. de Picardie, par *Blanmont*. Homes Illustres de Picardie par la *Morliere*. Hist. des Chanceliers & Gardes des Sceaux, page 735. Fastes du P. du *Londel*, 141. 142. 143. 145. 176. 179. 207. 230. 232. Homes Illustres de la France par *Dauvergne*. De *Thou*, ann. 1576. Lib. LXIII. d'*Aubigné* Hist. Universelle, Liv. III. pag 219. *Grammont* Hist. Gallic Libro II Contadin Provençal page 88. Archives de Montpellier, au Sommaire, article 105 MS. de *Brienne* à la Bibliothéque du Roy Vol. 189. & 207 MS. de *Bethune* Ibid. Vol. 8835. pag 10. 16. 19. 31. 41 45. Archives du Pont St. Esprit. Archives de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin séante à Carpentras. Archives de l'Hôtel de Ville d'Avignon. Memoires d'*Aubery du Maurier*. Histoire de Venise par Baptiste *Nani* Procurateur de St Marc, Libro V. Catalogue des anciens Bans à la suite du Traité de la Noblesse de *la Roque* édit. de 1734, page 119. &c. Dictionaire Historique de *Moreri*, au mot *Albert*.)

BALTHAZAR.

Au 1. & 4. d'argent à deux couleuvres entrelassées & adossées d'azur & un chef de gueules chargé d'un lion naissant d'or qui est Balthazar. Au 2. & 3. d'azur à trois merlettes de sable posées sur trois équerres d'or, qui est de Garbon.



JE m'acquiterai ici envers le Public de l'engagement que j'ai pris ci-devant avec lui page 159 à l'occasion de l'alliance des Barons de *Montarnaud* avec la Maison d'*Albert*. La Famille de BALTHAZAR conuë en France par ses services depuis le Regne d'*Henri II*, est originaire de Transilvanie d'où elle s'établit en différentes occasions en Boheme, dans le Palatinat & en Suisse. Ces différens établissemens dans des Pays éloignés les uns des autres, ont causé la perte de la plupart des Titres de cette Famille qui n'a pour elle qu'une Tradition constante d'une ancienne Noblesse soutenue par

une suite continuelle de services & d'actions distinguées. Sa Noblesse est néanmoins prouvée par Titres depuis plus d'un siécle & l'on en fait remonter l'origine jusqu'à Uladislas *Balthazar* vivant en 1320, par un ancien Mémoire qui le dona pour le premier Auteur conu de cette Famille. Uladislas *Balthazar* Noble Transilvain se retira en Bohême vers l'an 1320, à cause des troubles qui agitoient sa patrie & auxquels on prétend qu'il eut beaucoup de part. Il s'établit à Prague, où il mourut en 1350, à l'ocasion de l'alliance qu'il y contracta avec Jeane *Serin* fille du Comte Nicolas dont le nom fit beaucoup de bruit dans les troubles de Hongrie du siécle passé. Il eut de ce mariage, *Nicolas* qui continua la postérité & *Georges* qui mourut jeune. Nicolas *Balthazar* né à Prague en 1325, épousa Marie de *Gacheo* fille unique & héritiere de Michel de *Gacheo* & petite fille de Jacques de *Gacheo* l'un des Palatins de Pologne, dont il s'obligea de porter le Nom & les Armes. Il comanda un corps de troupes au service de la République de Pologne & fut tué dans la Guerre contre les Kosaques en 1384, laissant pour enfans, 1. *Uladislas* II. du Nom, né en 1351, qui fut tué à la Guerre en Hongrie. 2. *Georges* né en 1357, épousa Marie de *Gutt*.... dont il eut des enfans. 3. *Michel* fut marié & mourut à Prague sans postérité à l'âge de 28 ans. 4-5. Deux filles dont une fut mariée & l'autre fut Religieuse. Jusqu'ici la descendance n'est appuyée que sur un ancien Mémoire & sur la Tradition domestique, conforme néanmoins à ce qu'en a écrit l'Auteur de l'Histoire de la Guerre de Guyene. Les dégrés suivans seront prouvés par des Titres autentiques.

SERIN. Parti d'un trait, le premier d'or au vol de sable, le second de gueules à la tour d'argent posée sur un échiquier de sable & d'argent de trois traits.

GACHEO. Come cy-devant.

Jean *Balthazar - de Gacheo* originaire du Royaume de Bohême, mais habitant en la Ville de Simmeren dans le Palatinat où sa Famille a toujours été mise dans le rang de la Chevalerie & de la haute Noblesse du Pays, come on le prouve par un Catalogue du Cercle de Bourgogne imprimé à Nuremberg, dans lequel on trouve son Nom & ses Armes pages 135 & 136; on le croit descendu de Georges *Balthazar* mentioné ci-devant & de Marie de *Gutt*.... Ayant suivi la fortune de *Fréderic V*. Electeur Palatin qui fut élu Roi de Boheme le 4 Novembre 1619, il fut fait Capitaine des Gardes du Corps de ce Prince à la tête desquels il fut tué à la Bataille de Prague en 1620. Il épousa Madelène de *Rahier* fille de Gilson II. du Nom Seigneur d'Ottre & Majeur de Stavelo au Pays de

RAHIER. D'azur à trois forces renversées d'or.

Liége, d'une anciene Maison de cette Principauté reçue dans les Chapitres nobles de Flandre & d'Allemagne. Il laissa de cette alliance, entre autresenfans.

Jean *Balthazar-de-Gacheo* II. du Nom, Baron de Prangin en Suisse & Burgrave d'Altzey, dans le Palatinat, agrégé à la Bourgeoisie du Canton de Berne, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c. Il nâquit à Simmeren vers l'an 1600, & comença de porter les Armes sous le Roi de Suede *Gustave-Adolfe*. Après la mort de ce Prince tué à la Bataille de Lutzen le 16 Novembre 1632, il alla servir en Allemagne sous le Duc Bernard de *Saxe-Weimar* d'ou il vint en France au Service du Roi, soit qu'il y fut attiré par M. de Gassion depuis Marêchal de France qui le fit son Lieutenant Colonel, soit que la réputation du Colonel *Balthazar* son oncle lui en eut ouvert le chemin. Celui-ci servit très-bien sous le Roi *Henri* IV. & fut tué à la Bataille d'Ivry en 1590, étant Marêchal de Camp. Quoiqu'il en soit; le Sieur de *Balthazar* alla joindre en Lorraine M. de *Gassion* en 1635. De-là il passa en Picardie, après avoir servi au Siége de Dole (1636) & rendit de très-bons services dans cette Province lors du Siége d'Aire (1641) il s'oposa à l'Armée du Général *Lamboy* qui poursuivoit les Marêchaux de la *Meilleraie* & de *Rantzau*, soutint l'effort de l'Avant-garde qu'il mit en déroute, renversa quatre Regimens de Cavalerie, enleva six Etendarts & fit prisonier le Colonel d'*Ongle* & plusieurs autres Officiers à la vue du Cardinal *Infant*. Le Roi jugeant par les actions du Sieur de *Balthazar* que ses services lui seroient avantageux contre les Espagnols, l'envoya servir en Roussillon avec un Détachement du Regiment de *Gassion* sous le Marêchal de *Brezé*. Arrivé dans cette Province il ne s'ocupa qu'à chercher les occasions de se signaler, essuya plusieurs Combats dont il se tira avec honeur, & peu s'en falut qu'avec sa troupe il n'empêchat M. de *Saragoça* de secourir Perpignan. De-là il passa en Catalogne ou il fit plusieurs Campagnes sous le Marêchal de la *Motte-Houdancourt* & se signala dans toutes les occasions qui se présenterent & ne contribua pas peu aux avantages que les troupes du Roi remporterent sur les Espagnols (1642). Après la Bataille de Lerida, au gain de laquelle il eut beaucoup de part, le Roi lui dona un Regiment de Cavalerie formé des dépouilles & aux

BRIGNAC. De gueules au lion passant d'or.

dépens des ennemis (1643, 1644) & ce fut avec cette troupe qu'il se distingua dans les deux Campagnes suivantes sous le Comte d'*Harcourt*, à la défense des Lignes de Lérida & à Barbezieux où il enleva un Convoi que les Espagnols conduisoient à Belpouch, leur prit 600 Bœufs, 100 Mulets chargés de Provisions & 200 Prisoniers François qu'ils menoient dans cette Place. Ayant continué de servir sous M. le Prince de *Condé* il mérita par sa valeur & ses belles actions le Grade de Maréchal de Camp. Il eut néanmoins deux Regimens, l'un de Cavalerie dont j'ai parlé qui est à présent celui des *Cravates*, & l'autre d'Infanterie qui est celui du *Perche*, à la tête desquels il servit en Catalogne en 1646 & 1647, malgré les grandes blessures qu'il avoit reçues à la Bataille de Nortlingue (1645). Cette même année 1647, le Cardinal *Mazarin* le fit venir à la Cour en lui marquant une grande estime pour ses services, par des Lettres de Fontainebleau & de Paris. Le Prince de *Condé* qui faisoit grand cas de lui à cause de sa valeur & de sa capacité le fit servir sous lui en qualité de Lieutenant Général lors des troubles de Paris en 1649.

Le Sieur de *Balthazar* quoiqu'attaché à la France, étoit cependant dans une si grande considération auprès de l'Electeur *Palatin* son Souverain, que ce Prince en lui faisant sçavoir qu'il avoit à sa recommandation, acordé une grace au Colônel *Villor* son beau-frere, le prie de s'intéresser pour ses Etats auprès du Roi, lorsqu'il en trouvera l'ocasion (1646). Mais rien ne fait plus d'honeur au mérite persoṅel du Colonel *Balthazar* qu'une Lettre du Sénat de Simmeren sa Patrie qui lui écrivit le 4 Mai 1647, dans des termes les plus distingués pour lui demander sa protection & ses bons offices au sujet des réparations de cette Ville ruinée par les Guerres. Après les troubles de Paris (1652) le Roi lui conserva ses deux Regimens & son rang de Lieutenant Général quoiqu'il eut été dans le parti des Princes & des *Frondeurs*. Cependant le Colonel *Balthazar* avoit encore des sujets de mécontentemens qui l'engagerent une seconde fois dans le parti de M. le Prince & du Comte de *Marchin* son cousin germain, non-seulement, on ne lui avoit pas payé la levée de son Regiment de Cavalerie, ni ses Pensions de Maréchal de Camp avec les appointemens de Colonel qu'il prétendoit lui être dûs; mais encore il n'avoit pas été remboursé d'une somme d'ar-

gent qu'il avoit avancé pour le Roi en payant la rançon de plusieurs Officiers & de 4 ou 500 Soldats qu'il avoit racheté des Espagnols. Il avoit d'ailleurs été pris lui-même par les Espagnols & avoit payé sa rançon de son propre argent, & fait plusieurs Prisoniers au profit du Roi dont on ne lui tenoit aucun compte. Enfin étant à Montpellier & la Cour ayant refusé de l'employer en Catalogne avec son Regiment de Cavalerie qui étoit pour lors en Guyenne, il se dépita & se jetta dans le parti du Prince de *Condé*. Il ne pouvoit en effet, continuer de faire la Guerre à ses dépens, il partit donc de Montpellier le 18 Novembre 1651, & alla joindre son Regiment à Montpezat en Quercy. Le lendemain de son arrivée, il partit pour se rendre auprès de Tonnay-Charente où avec quatre Regimens il facilita la retraite de M. le *Prince* que le Comte d'*Harcourt* poursuivoit, après l'avoir forcé de quitter ce Poste. Il continua de servir pendant toute la Guerre de Guyene depuis 1651 jusques vers la fin de 1653, & contribua beaucoup à tous les avantages que les Mécontens eurent dans ces trois Campagnes. Enfin le Roi ayant pardoné à Messieurs les Princes & à tous ceux qui les avoient suivi, le Colonel *Balthazar* qui avoit servi sous eux en qualité de Lieutenant Général & de Comandant de la Cavalerie Légére, fit sa Capitulation avec le Duc de *Candale* comandant l'Armée du Roi sous le Duc de *Vendome*, par laquelle la Cour s'engagea de le conserver dans ces Charges, à l'entretien des 30 Compagnies d'Infanterie & des 20 Compagnies de Cavalerie qu'il avoit alors dans la Ville de Tartas, & promit de lui payer les sommes qu'il avoit déboursées pour le Roi, la levée de son Regiment de Cavalerie, ses Pensions & généralement tout ce qui lui étoit dû.

Ce Traité est du mois de Juillet 1653. Le Roi l'emploia l'année suivante 1654 come Lieutenant Général & il servoit en cette qualité au Siége de Puycerda sous M. le Prince de *Conty*, en l'absence duquel il comanda en chef l'Armée de Catalogne en 1656. L'année suivante, le Roi l'ayant envoyé pour quelque négociation auprès des Princes d'Allemagne, il s'arrêta avec l'agrément de la Cour chez l'Electeur *Palatin* qui lui avoit écrit d'Heidelberg à Francfort une Lettre des plus pressantes & des plus honorables (1657). Ce Prince le fit

succeſſivement Burgrave, ou Vicomte d'Altzey, Conſeiller d'Etat & Lieutenant Général de ſes Troupes, & le prit auprès de ſa perſonne pour l'acompagner & lui ſervir de témoin au Couronement de l'Empereur *Leopold* (1658) ce Voyage fit honeur au Colonel *Balthazar*, car l'Empereur informé de ſes belles actions lui fit préſent d'une paire de Timballes pour lui doner par-là une preuve de ſon eſtime, & les lui fit préſenter par le Général *Papenheim*, attaché à l'Electeur par pluſieurs Charges diſtinguées, il ne laiſſa pas de s'intéreſſer au ſervice du Roi qui l'envoya auprès des Ducs de *Brunſwik* & de *Lunebourg*: Négociation dont le ſuccès engagea le Roi & M. de *Lionne* Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, à le remercier par des Lettres des plus honorables en 1667. Il rentra la même année au ſervice du Roi, ſuivant une inſtruction qui lui fut adreſſée par le Vicomte de *Turenne* du 17 Novembre 1667, concernant un Corps de vieilles Troupes qu'il forma dans le Duché de Lunebourg, de différens Régimens qu'il détacha du ſervice de l'Empereur & des Hollandois. Le Colonel *Balthazar* ſervit en 1670, dans l'Armée de Catalogne en qualité de Lieutenant Général ſous le Duc de *Vendôme* qui lui manda de Barcelone le 22 Juillet de cette année, de marcher avec une partie de l'Armée à Montblanc pour empêcher les ennemis d'aſſiéger Tortoſe & Fleſe. Après la Paix de Nimégue (1678, 1679), il ſe retira dans ſa Baronie de Prangin en Suiſſe dont il avoit rendu Homage-lige & noble à la maniere du Pays le 28 Décembre 1658, dans les mêmes termes & aux mêmes conditions que l'avoient rendu avant lui Fréderic-Burgrave de *Dhona* Comte de l'Empire, Nicolas & Pierre de *Dieſbach*, Georges de *Rives*, Amedée de *Compaix*, Yblet de *Chalant*, Jean de *Compaix*, Jean-Théodore de *Groll* & Emilie de *Portugal* ſa femme. Cet Homage fut rendu à la Seigneurie de Berne, dont il avoit obtenu le droit de Bourgeoiſie, qui eſt une grande diſtinction en Suiſſe. Le Colonel *Balthazar* fut marié par Contrat paſſé dans le Château de Montarnaud près de Montpellier devant Jean Nogaréde Notaire Royal le 25 Juillet 1648, avec Madeléne de *Brignac* fille de François, Baron de Montarnaud, &c. & de Dauphine de *Brignon* qui lui donerent pour dot les Terres & Fiefs de Rocairol, Bourdeilles, Peyrec & la Vaiſſe aſſis

en la Baronie de la Caze au Diocèse de Castres, outre la somme de 6000 livres. Leurs enfans furent, 1. Isaac-Genéve *Balthazar-de Gacheo* Baron de Prangin, dit le Comte *Balthazar*, qui fut d'abord Capitaine dans le Regiment des Gardes à cheval du Roi de Dannemark en 1683, & depuis Colonel d'un Regiment au service de la Republique de Venise qu'il quita dans la suite pour aller servir en Angleterre ou le Roi *Guillaume* lui dona un Regiment de Dragons & le fit Brigadier de ses Armées. Il fut marié par Traité fait à Berne le 17 Janvier 1686, avec Jeane-Catherine *Manuel* fille de François-Louis *Manuel* Conseiller au Grand Conseil de Berne, Gouverneur de Konisfeldt & Bailly de Nion au Canton de Berne, &c. De ce mariage nâquirent, 1. Genéve *Balthazar* Capitaine des Grenadiers du Régiment de *Diesbach* au service du Roi fut tué à Clausen en 1735. 2. N.... *Balthazar* Enseigne dans le Regiment de Villars-Chandieu fut tué à la Bataille de Malplaquet en 1709. 3-4. deux filles vivant en Suisse sans alliance. II. Armand *Balthazar* Seigneur de Vesançy comandant un Bataillon du Regiment Suisse de *Hessy* & Comandant pour le Roi dans le Pays de Gex après avoir été Capitaine dans le Regiment de *Schelberg* fut marié par Contrat passé au Château de Prangin devant Baderod Notaire le 5 Août 1686, avec Louise *Roset* fille de Marc Conseiller d'Etat & Syndic de la République de Genéve, dont il eut plusieurs enfans; 1. Samuel-Bernard-Etiene *Balthazar-de Gacheo* Capitaine des Grenadiers du Regiment de Hessy, fut tué d'un éclat de Bombe dans le Quesnoy ou le Marêchal de *Villars* l'avoit fait entrer pendant le Siége en 1712. 2. Marc-Louis-Isaac *Balthazar* Comandant le Regiment de *Diesbach* avec Comission de Colonel, mourut à Dunkerque en 1742. Il avoit été marié avec Therese de *Verthamon-de la Ville-aux Clercs* dont il a eu une fille nomée *Thérese* laquelle épousa en 1744, N.... *Prunier* Marquis de Lemps en Dauphiné, Comandant le Regiment d'Infanterie de Bretagne & Brigadier des Armées du Roi. 3. Jean-Alexandre *Balthazar-de Gacheo* Marêchal des Camps & Armées du Roi 1748, Lieutenant Colonel du Regiment Suisse de Vigier, nomé Colonel du Regiment de Grand-Villars par Brevet du mois de Juin 1749. 4. Armand-Louis *Balthazar-de Gacheo* Seigneur de Corni & de Sabré dans

MANUEL. Pallé de.... & de ... au chef de.... chargé de trois fleurs-de-lys de.....

ROSET.

VERTHAMON. Au 1 de gueules au lion passant d'or. Au 2-3 cinq points d'or équipolés à quatre d'azur. Au 4 de gueules plein.

le Pays-Messin, Capitaine de Cavalerie au Regiment de Royal-Allemand nâquit à Gex le 15 Juillet 1706, & fut tué à la défense de Prague en 1742. Il avoit été marié par Contrat passé devant Rousselle & Bernard Notaires à Metz le 1 Juin 1733, avec Anne-Louise le *Vayer* fille de Philipe-Charles Seigneur de Sailly, Lachatel, Solgue, &c. Conseiller au Parlement de Metz & de Marie-Anne-Perrette de *Baudesson* dont il a eu 1. Alexandre *Balthazar-de Gacheo* Page du Roi de Pologne Duc de Lorraine. 2. N.... *Balthazar* encore jeune auprès de sa mere. 3. Louise *Balthazar* née & baptisée à Corni au Diocèse de Metz le 9 Novembre 1737, nomée au Baptême par le Comte & la Comtesse de *Bellisle*.

LE VAYER.

(Voyez l'Histoire de la Guerre de Guyenne depuis 1651 jusqu'en 1653, imprimée à Cologne 1694, dans laquelle il est presque par tout parlé des services du Colonel *Balthazar*. Fastes du P. du *Londel* page 194.) (Jean *Balthazar* son Cousin, Conseiller au Parlement de Paris, & depuis Maitre des Requêtes (1642) & Intendant en la Province du Languedoc, épousa Louise du *Laurens* fille de Richard originaire de Savoye, Seigneur de Chivry & d'Anne *Robert*, dont il eut entre autres enfans deux fils qui sont morts dans l'Etat ecclesiastique.)

DU LAURENS.
D'argent au laurier de sinople & un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Essai sur l'ancienne Famille d'AUGIER au Comté-Venaissin.

J'Ai employé quelques Fragmens de la Famille d'*Augier* dans l'Article de *Boutin* page 182 du premier Volume de cet Ouvrage, qui sont voir la considération où elle étoit dès le XIIIe. siécle. Je reprendrai ici ce que j'en ai dit, & j'ajouterai les nouvelles découvertes que j'ai faites depuis l'impression de ce Volume. Elles acheveront de prouver que ce Nom est un des meilleurs du Comté-Venaissin où il n'éxiste peut-être plus depuis long-tems. Mais come je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir travaillé superficiellement sur une matiere que persone ne se donera vraisemblablement pas la peine de retoucher à cause du travail & de la dépense, je ne laisserai dans l'oubli que ce qui ne viendra point à ma conoissance.

Il paroît par les Titres anciens que les *Augiers* du Comté-Venaissin étoient de grands Seigneurs le long du Rhône dans

dans le voisinage d'Avignon avant le XIIe siécle, car il est prouvé par une information faite sur le Pont d'Avignon en 1291, qu'il y avoit sur la rive droite du Rhône un Bois qui portoit leur nom, *Nemus Augeriorum*. Il y avoit aussi un Port sur la Riviere de Sorgue dans l'endroit ou cette Riviere se jette dans le Rhône, qu'on apelle aujourd'hui la *Traille*, *Portus Augeriorum*, le Port des *Augiers*. En 1187, Rostain de *Marguerites* Evêque d'Avignon & les Consuls de cette Ville acceptent une Donation faite à l'œuvre du Pont par Alix ou Alasie *Augier* d'un droit qu'elle avoit sur le Port du Rhône. Elle avoit pour contemporain un Isnard *Augier* Juge d'Avignon. Il aprouva en cette qualité vers l'an 1199, avec l'Evêque Rostain de *Marguerites*, Raimond de *Fos* & Rostain de *Barco* Consuls de cette Ville la Donation d'un Domaine situé sous le Thor faite à l'Hôpital de S Jean de Jérusalem par Rostain de *Fos*, que l'Evêque affranchit du payement de 200 sols Melgoriens à cause de la haute Seigneurie de ce lieu apartenant à son Eglise & à la Ville d'Avignon. Isnard *Augier* exerçoit encore la même Charge en 1206, lorsque *Guillaume IV*. Comte de Forcalquier aprouva les Priviléges des Avignonois dont le principal étoit de se gouverner dans l'indépendance des Comtes voisins par des Consuls & des Podestats. Il fut envoyé avec Guy de *Cavaillon* au Roi *Philipe-Auguste* par *Raimond* VIIe. Comte de Toulouse & de Venaissin en 1222, pour obtenir la protection de ce Monarque auprès du Pape *Honorius* IIIe. qui l'avoit excomunié, & vouloit le priver de ses Etats.

Bernard *Augier* brave Avignonois fut tué dans les Guerres du Pays, à la tête d'une Troupe de Compatriotes pour la défense du Comte de Toulouse qui le regretta beaucoup, & dont il fit honorable mention dans la Charte des Priviléges qu'il acorda aux Avignonois en 1222.

Guillaume *Augier* Chancelier de ce Prince dans le Comté-Venaissin fut présent à la confirmation des Droits des Seigneurs de Cadrousse acordée dans le jardin de la Maison Episcopale d'Orange le v. des Nones de Juillet de l'an 1236. Il exerçoit encore cette Charge en 1237 & 1239, & il souscrivit en cette qualité aux Ides de May de cette derniere année l'Homage rendu au Comte de *Toulouse* par *Raimond* Evê-

que de Carpentras pour les Terres de son Eglise. Ce fut aussi en sa présence, du Comte de *Cominges*, de Barral Sire de *Baux* & de Pons *Astoaud* que le même Prince dona la Charge de Podestat d'Avignon au Comte *Gautier* Lieutenant Général, ou Vicaire de l'Empire dans les Royaumes d'Arles & de Vienne dans une Assemblée tenue à l'Isle-en Venaissin le III. des Ides d'Août 1240.

Antoine *Augier* qualifié mal-à-propos Juge & Chancelier du Venaissin par *Fantoni*, fut Témoin avec Monseigneur Pierre *Astoaud*, Raimond d'*Auriol* Viguier du Comtat P. Seigneur d'Aubignan, &c à la Charte par laquelle *Raimond VII* Comte de Toulouse & de Venaissin exempte les Habitans de l'Isle de toute sorte de Droits, le 31 Juillet 1237. Ce Privilége fut acordé dans la Ville de l'Isle & dans la Maison de feu Guillaume *Laugier*.

Les Marseillois ayant choisi ce même Prince pour les gouverner pendant sa vie, ils lui en acorderent un Acte le VII. des Ides de Novembre de l'an 1230, en présence de plusieurs Seigneurs, & entre autres, d'Hugues & Raimond de *Baux*, de Guillaume *Augier*, de Rostain d'*Agoult* d'Hugues fils de *Sarde*, de Gilles de *Clausone* & de Guillaume de *Vintimille* que le Sçavant *Peyresk* prétend avoir tous été Vicomtes de Marseille C'est aparamment le même Guillaume *Augier* qui fut Viguier ou Gouverneur de cette Ville en 1229. C'est le premier qu'on trouve revêtu de cette Charge.

Isnard *Augier* fut un des Arbitres qui réglerent les bornes des Territoires d'Avignon & de Barbentane au mois de Juin 1234, pour lesquelles il y avoit eu un grand démêlé entre les Avignonois & les Seigneurs de cette Terre parmi lesquels on trouve Guillaume *Augier*. Il en a déja été parlé dans le IIIe. Volume de cet ouvrage dans l'Article de *Rostagni* & ailleurs.

Raimond *Augier* Jurisconsulte, fut Témoin avec Guillaume de *Lauda*, &c. au Concordat passé entre le Seigneur de *Sault* & les Comunes de Mourmoiron, Flassan & Bedouin au sujet de la séparation de leurs Terres sous l'autorité de Pons de *Landes* Juge du Venaissin au mois de Mars de l'an 1262.

Le Roi *Philipe le Hardi* ayant remis le Comté-Venaissin au Pape *Gregoire X.* Guillaume *Augier* Chevalier Coseigneur

de Sorgue fut des premiers à rendre Homage aux Comissaires només par ce Pontife, dans le Château même de Sorgue le 27 Janvier 1274. Un autre Guillaume *Augier* rendit Homage aux mêmes Comissaires dans la Ville de Cavaillon pour une partie de la Seigneurie de Caderousse le 6 Février 1274, ainsi que Pierre *Augier* Coseigneur de Velleron.

Pons *Augier* que l'on croit être né à Lagnes au Comté-Venaissin fut élu Evêque de Cavaillon en 1302, & ocupa ce Siége jusqu'en 1322. Il y avoit dans la même Ville une Famille Noble du même Nom dans le XIVe. siécle. Il est, en effet, fait mention d'un Pierre *Augier* dans un Cartulaire de l'Evêché aux écritures de N. . . . . d'Albia Notaire sur l'an 1431. Ce pourroit être le même Pierre *Augier* qualifié *Ecuyer* qui se trouva en 1452, dans une assemblée de parens avec Guillaume *Raimond* Ecuyer & Honoré de *Cucuron* Chevalier de Rhode Comandeur d'Avignon, pour autoriser Louis de *Cavaillon-de Romey* Clerc à remettre à François de *Cavaillon* son frere les Biens que celui-ci lui avoit donés.

On trouve après lui un Joachim *Augier* qui épousa vers l'an 1600, Catherine d'*Agar* fille de Palaméde Chevalier de l'Ordre du Pape, Gouverneur de Cavaillon, & d'Anne de *Ghinuccis* sa premiere femme.

On trouve dans l'Ouvrage du Sçavant *Baluze* sur les Papes qui ont Siégé à Avignon quelques Vies de ces Pontifes écrites par un Amaulri *Augier* Prieur de Notre-Dame d'Aspiran ; mais l'on ne voit ni en quel tems il a écrit, ni de quelle Famille il étoit sorti. On lit seulement quelque part qu'il étoit de Béziers.

(*Baluze*, Notes sur les PP. d'Avignon Tome I. 95. 186. &c. *Fantoni* Histoire Italiene du Comté-Venaissin & d'Avignon Tome I. 147. *Bouche*, Hist. de Provence Tome II. 849. *Ruffi*, Hist. de Marseille Tome II 219. Titres de la Maison d'*Agar*. Cartulaire de l'Evêché de Cavaillon. Hist MS. du Comté-Venaissin, sur les Evêques d'Avignon. Archives de la Chambre Apostolique à Carpentras. *Peyresk*, Registre 73. Volume II. à présent dans la Bibliotheque de l'Evêque de Carpentras. Titres des Maisons d'*Agoult* & de *Cavaillon*, &c.)

Article de la BAUME-PLUVINEL ; au Comté-Venaissin & en Dauphiné.

ANTOINE DE LA BAUME, Jeane *Bra*. 1550.

Gabriel de la Baume 1619. Catherine de *Pluvinel*. — Bon de la Baume, Elisabeth *Baffet*. — Alfonse, Bon, & Ignace de la Baume. — Pierre de la Baume 1607. Catherine de la *Croix-Chevrieres*.

Antoine de la Baume II. 1647. Lucréce de *Raffelis-Tertulle*. — Gabriel de la Baume, Catherine *Espeaute*. — Pierre de la Baume II. Pernette *Scarron*, 1653.

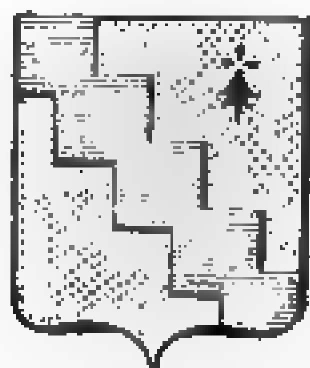
Joseph de la Baume-Tertulle, Marie-Diane *Alleman*. — Gabrielle, Charles de *Beaumont*. — Jeane, Jean *Lescot*. — Joseph de la Baume, N...... *Guillet* 1681.

Joseph de la Baume-Tertulle, Laurence de *Laurre*. 1739. — Joseph-Charles, Marie de *Thézan*. — Louise, Joseph de *Blain*. — Gaspare, Joseph de *Bontin*. — Jeane, Jacques de *Vaese*. — ...... de la Baume, N...... *Brenier*.

Jacques-Louis de la Baume-Tertulle, 1746. — Gaspar-Joseph-Séraphim.



LA BAUME.



D'or à la bande vivrée d'azur accompagnée en chef d'une moucheture d'hermine.

ANtoine de la *Baume*, que l'on prétend être venu de Bretagne en Dauphiné, est l'auteur de cette Famille, & je crois être autorisé à rejetter le sentiment de ceux qui pensent qu'Antoine de la *Baume* descendoit de la Maison de la *Baume-Montrevel* : opinion qui n'est sans doute fondée que sur la conformité du Nom & des Armes. Mais il ne s'agit point ici de vraisemblances, toujours équivoques, il faudroit des preuves positives pour soutenir une telle opinion. Il est constant qu'il n'a point été prouvé jusqu'ici qu'Antoine de la *Baume*, quoique qualifié *Ecuyer*, soit sorti de la Maison de *Montrevel*. Qu'il ait eu des Armes à-peu-près semblables, & qu'on n'en sache pas le motif, je n'en suis point étoné. Ces sortes de marques destinées à distinguer non-seulement la Noblesse de la Roture, mais encore les Familles Nobles entre elles, doivent souvent leur invention au caprice & au hazard quelques-fois même à l'ambition. Mais que peut décider leur conformité ? rien du tout, lorsqu'elle est destituée de preuves. Pour moi, je crois qu'Antoine de la *Baume* n'étoit ni de Bretagne ni de Bresse lieu de l'origine de la Maison de la *Baume-Montrevel*, mais du Dauphiné même où le nom de la Baume est très-comun, soit qu'on le regarde come un nom de Famille ou come un nom de Terre. Quoiqu'il en soit, Antoine de la

I. BROE. D'azur à l'étoile d'or & un chef de même chargé de trois treffles de sinople.

Baume doit être regardé come Gentilhome, puisqu'il portoit la qualité d'Ecuyer. Il fut marié avec Jeane *Broe* sœur de Bon *Broe* Président du Parlement de Paris & fille de Bon-François *Broe* Seigneur de la Guette & de Marches Président des Requêtes du Palais à Paris, & de Madeléne de *Hacqueville.* Il mourut en 1585, laissant, entre autres enfans,

1. Pierre de la Baume qui suit.
2. Gabriel de la Baume dont la postérité sera raportée après celle de ses freres.
3. Bon de la Baume Juge de Grenoble & du Graisivaudan eut de sa femme Elisabeth *Basset* d'une Famille de Robe du Dauphiné, 1. Alfonse de la *Baume* Conseiller au Parlement de Grenoble en 1670, & l'un des Comissaires de la Chambre de Justice établie à Paris *. 2. Bon de la *Baume* Capitaine au Régiment de *Sault.* 3. Ignace de la *Baume* Seigneur de S. Martin Capitaine au même Régiment & Premier Consul de Grenoble.

BASSET. D'azur à la pome de pin d'or.

II. LA CROIX. D'azur à la tête & col de cheval coupé d'or & un chef de gueules chargé de trois croisettes d'argent.

Pierre de la Baume Conseiller & depuis Doyen du Parlement de Dauphiné, Maître des Requêtes de l'Hôtel de la Reine Marie de *Medicis*, Conseiller du Conseil de Gaston-Jean-Baptiste Duc d'*Orleans* par Lettres du premier d'Avril 1607. & du 4 Février 1624, Doyen du Conseil Souverain de Savoye, &c. fut nomé Conseiller d'Etat par Lettres du 21 Mars 1630. Il fut marié avec Catherine de *la Croix* fille de Jean III[e]. du Nom, Seigneur de Chévrieres, Brie, Chantemerle & Ornacieu, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de S. Vallier & de Vals, Conseiller au Parlement de Grenoble, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & Surintendant des Finances du Dauphiné, mort Evêque de Grenoble & de Barbe d'*Arzac-de la Cardoniere* dont il eut un fils unique.

III. SCARRON. D'or à la bande bréteffée & contre-bréteffée de sable.

Pierre de la Baume II. du Nom Marquis de Château double, Conseiller au Parlement de Grenoble. Il fut nomé Conseiller d'Etat par Brevet du 17 Décembre 1653, & marié avec Pernette *Scarron* fille de François Seigneur de Privas, Receveur Général des Finances en la Généralité de Lion, & de Catherine l'*Empereur*, dont il n'eut point d'enfans.

* Mr. de la *Baume* Conseiller à la Chambre de Justice a été remercié par le Roy & renvoyé en son Parlement de Grenoble. Il a la réputation d'un homme de bien. (Lettre de Guy *Patin*, 29 Septembre 1665 Edit. de 1707. Tome III. page 101.)

Marquis de la *Roque*, surnomés de *Pluvinel* & de *Tertulle*.

GAbriel de *la Baume*, deuxiéme fils d'Antoine & de Jeane *Broe-de la Guette*, eut en partage les Seigneuries de la Rochette & de Cornillan. Il fut Maître des Comptes à Grenoble par Provisions du 4 Mars 1619, marié avec Catherine de *Pluvinel* fille de Jean Maître d'Hôtel ordinaire du Roi & sœur & héritiere, à la charge pour elle & sa posterité de porter le Nom & les Armes de sa Famille, d'Antoine de *Pluvinel* Gentilhome Dauphinois, Premier Ecuyer de Henri de France Duc d'*Anjou* & depuis Roi IIIe. du Nom, Chambellan du Roi *Henri IV*. Sous-Gouverneur du Roi *Louis XIII*. Gouverneur de la personne de *Cesar* Monsieur Duc de Vendòme & Gouverneur de la Tour de Bourges, lequel mourut à Paris sans posterité, le 24 Août 1620, dans un âge fort avancé & dans la réputation du Premier Ecuyer du Royaume. Gabriel de *la Baume* fut reconu Noble & issu d'ancìene Noblesse par Jugement du Sieur du *Gué* Intendant du Dauphiné du 8 Septembre 1641. Il fit son Testament devant Cailloud Notaire le 22 d'Octobre de la même année, par lequel il institue son fils aîné son héritier, & fait des legs à ses autres enfans.

II. PLUVINEL. Au 1-4. d'azur au cavalier d'or, le cheval de même. Au 2-3. d'azur au flambeau d'argent alumé de gueules versé & posé en barre.

1. Antoine de la Baume-Pluvinel qui suit.

2. Gabriel de la Baume-Pluvinel qui forma la Branche des Sieurs de *Pluvinel* encore existante à Grenoble fut Maître des Comptes en 1670, & marié avec Catherine d'*Espeaute* fille & héritiere en partie de Raimond Trésorier de France en la Généralité de Grenoble dès 1628, & de Marie *Chapuis* sa seconde femme, dont il eut Joseph de la *Baume-Pluvinel* Marquis de Châteaudouble qui épousa N...... *Guillet* fille de François Avocat Général au Parlement de Dauphiné. De ce mariage nâquit un fils unique qui a été marié avec la Demoiselle *Brenier* fille d'un Conseiller au même Parlement, dont il a plusieurs enfans.

III. ESPEAUTE. IV. GUILLET. D'azur à trois têtes de léopard arrachées d'or & couronées de même à l'antique. V. BRENIER. D'azur semé de [illegible] de lys d'or & un Laurole de

3. Louis de la Baume-Pluvinel fut Doyen de l'Eglise Ca-

gueules chargé de cinq coquilles d'argent.

thédrale de Die, Prevôt de l'Eglise Collégiale de Crest, Abbé de Val-Croissant, Ordre de Citeaux au Diocèse de Die, & Conseiller au Parlement de Grenoble en 1670.

III. RAFFELLI. Au 1-4 d'or à la croix recroisettée d'azur. Au 2-3. de *Tertulle* qui est d'azur au lys d'argent tigé & feuillé de sinople.

Antoine de la Baume-Pluvinel II. du Nom Seigneur d'Eglui, Pontaix, la Rochette, Vallée de Quint, Ombléze, Saou, &c. fut Ecuyer de la petite Ecurie par Brevet du 2 Novembre 1628, Gouverneur des Ville & Château de Crest par Lettres de Chantilli du 22 Août 1642, & depuis Ecuyer de la Grande-Ecurie le 30 Octobre 1648, il fut reconu Noble par Jugement du Sieur du *Gue* Intendant en Dauphiné du 6 Aout 1668. Il avoit été marié par Contrat passé à Carpentras en 1647, avec Lucréce-Aléxandrine de *Raffellis-Tertulle* fille de Jean Seigneur de la Roque-Henri & en partie de Lauriol au Diocèse de Carpentras & de Lucréce du *Puy-de Montbrun*, dont il eut

1. Joseph de la Baume-Pluvinel qui suit.
2. Jeane qui épousa Jean *Lescot* Président à Mortier du Parlement de Grenoble. Sa Famille étoit anciene en Dauphiné où l'on trouve un Raimond *Lescot* Home considérable dans le Conseil du Dauphin *Guigues XI.* du Nom, & qui fut nomé Comissaire de ce Prince pour faire le Procès aux Officiers qui avoient mal-versé dans l'exercice de leurs Charges en 1331. Jean & François *Lescot* ont été Conseillers au même Parlement. Charles *Lescot* descendu de ce dernier, habitoit à Serres près de Carpentras en 1725. Ils sont alliés aux Maisons de *Grolée*, de *Simiane*, d'*Urre*, &c.
3. Gabrielle fut mariée par Contrat du 14 Novembre 1681, avec Just-Charles de *Beaumont* Seigneur d'Autichamp, &c.

IV. ALLEMAN. Au 1-4. d'azur au chef d'argent & un lion de gueules couroné d'or brochant sur le tout, pour *Rochechinard*. Au 2-3. d'or à l'aigle éployée de sable membrée & becquée de

Joseph de la Baume-Pluvinel Seigneur d'Eglui, Pontaix, la Rochette, Bordeaux, Vallée de Quint en Dauphiné, Marquis de la Roque & Coseigneur de Lauriol au Comté-Venaissin, fut apellé à la Succession de la Maison de *Tertulle* sous condition d'en porter le Nom & les Armes pleines, conjointement avec François de *Rolland* Seigneur de Réauville son cousin-germain, come on le verra ci-après dans l'Article de *Raffelli-Tertulle*. Il fut marié avec Marie-Diane *Alleman* d'une Maison illustre & anciene du Dauphiné. Elle étoit fille d'Ainard *Alleman* Seigneur de Puvellin, de Châte, de S. Just, &c. dont il eut

1. Joseph Charles-François de la Baume-Pluvinel-Tertulle Marquis de la Roque, Seigneur de Pontaix, Eglui, la Rochette, Châte, Bordeaux, Vallée de Quint, Coseigneur de Lauriol, Syndic de la Noblesse du Comté-Venaissin en 1725. Il fut marié par Contrat passé à Carpentras avec Marie-Christine de *Thézan-Venasque* fille unique & héritiere de Claude & de Marie de *Matthei*, dont il n'a point eu d'enfans. Sa veuve s'est remariée en 1749, avec Esprit-Bruno *Fournier*, dit le Marquis d'*Aultane*, Lieutenant Général des Armées du Roi.

2. Joseph-Séraphin de la Baume-Pluvinel-Tertulle a continué la posterité.

3. Louise épousa en 1713, Joseph-François *Marcel-de Blain* Marquis du Poët-Célar, Seigneur de Barri, Mornans, la Bâtie-Rolland & autres Terres en Dauphiné, dont les enfans ont été reçus Chevaliers de S. Jean de Jérusalem.

4. Marie-Gaspare fut mariée avec Joseph-Guillaume *Boutin* Seigneur de Valouse Brigadier de Cavalerie, dit le Comte de *Valouse*, à Carpentras.

5. Jeane alliée avec Jacques de *Vaëse* Marquis de Bécone à Vaureas au Comté-Venaissin. Et quatre autres filles Religieuses dans différens Monasteres.

gueules, pour *Orange*, coupé de gueules au lion d'or. Sur le tout, de gueules semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent, pour *Vaubonois*.

V. THÉZAN. Au 1-4. écartelé d'or & de gueules à la cottice d'azur brochant sur le tout, qui est *Thézan*. Au 2-3. de gueules à la croix de *Toulouse* qui est *Venasque*.

Joseph-Séraphin de la Baume-Pluvinel-Tertulle ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Lorge devenu Marquis de la Roque, Coseigneur de Lauriol, Seigneur d'Eiglui, Vallée-de Quint, la Rochette, Bordeaux, Châte, &c. par la mort de son frere, fut marié par Contrat du 23 Mars 1739, avec Laurence-Antoinette de *Lattier* fille de Jérôme Seigneur de Salettes & d'Agathe du *Puy-de Rochefort*, dont il a eu, entre autres enfans,

V. LATTIER. D'azur à trois frettes, ou lacs d'amour d'argent & un chef de même.

VI.

1. Jacques-Louis-Joseph de la Baume-Pluvinel-Tertulle apellé le Marquis de la *Roque*.

2. Gaspar-Joseph-Séraphin de la Baume-Pluvinel, Chevalier de *Châte*.

Deux autres garçons & une fille en 1747.

(*Allard*, Nob. du Dauphiné. *Chorier*, Etat Politique du Dauphiné. Dépôt des productions de la Noblesse du Dauphiné au Cabinet de M. de *Clairambault*. Archives de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin, à Carpentras. *Ibid.* Archives du Pays, Chambres des Comptes & Parlement de Grenoble, &c. Le *Laboureur*, Mazures de l'Isle-Barbe Tome II. 368.)



LA BAUME.

D'or à la bande vivrée d'azur.



JE croirois faire tort à la Noblesse dont je done l'Histoire, si je ne faisois mention ici de la Maison de la *Baume*, puisqu'elle posséde des Terres dans le Comté-Venaissin, & qu'elle est dans le rang des Feudataires de cette Province. Elle est des plus ancienes & des plus illustres du Royaume. Les grandes Charges & les distinctions dont elle a été décorée par nos Rois, par les Ducs de *Bourgogne* & de *Savoye*, les Dignités Ecclésiastiques, les Terres considérables qu'elle a possédé & les grandes alliances qu'elle a contracté, la mettent au pair non-seulement des premieres Maisons de Bresse d'où elle est originaire, mais encore de la premiere Noblesse du Royaume. *

I. Sigebaud de la Baume Chevalier, conu par ses bienfaits envers l'Abbaye de S. Jean-d'Ambournai en 1140 & 1160, est le premier Auteur conu de cette illustre Maison. Il eut pour enfans

1. Bernard de la Baume qui suit.
2. Rainaud de la Baume dont on ne trouve que le nom.
3. Guillaume de la Baume qui fut d'Eglise.

II. Bernard de la Baume Chevalier, fit quelques Donations

* Elle est alliée à plusieurs Maisons Souveraines, come *Bourgogne*, *Courtenay*, *Lorraine*, *Savoye*, *Luxembourg*, *Flandres*, *Genéve*, *Sausses*, *Montbeliard*, &c.

ançoise,
ntoine du *Saix*.

ane de la Baume,
mon de *Rie*.

le de la Baume,
le *Gorrevod*.

Anne de la Baume,
Maximilien *Grillet*.

ume,
ne.

Claudine,
Claude de *Rie*.

Philbert de la Baume,
Lamberte de *Ligne*.

1602. Albertine-Marie,
1o. Ernest d'*Ostfrise*.
2o. Charles de la *Baume*.

arguerite,
ançois de *Gelles*.

C. Charles de la Baume,
1o. Albertine de la *Baume*.
2o. Thérese de *Trasignies*.

ume,
Vorrac.
Rabodange.

Isabelle,
Armand
de *Polignac*.

Charles-Antoine,
Françoise de *Poitiers*.

Marie-Françoise,
François *Damas*.

Albertine,
Charles
de *Gaucourt*.

Charles-Ferdinand de la Baume,
Isabelle de *Beauvau-Craon*. 1713.

Esprit-Melchior de la Baume. 1748.

aux Chartreux de Seillons du consentement de ses freres en 1190, & deux ans après, il transigea avec le Prieur de cette Maison. Ses enfans furent
1. Ismion de la Baume qui continua la postérité.
2. Amè-Guy de la Baume qui eut de sa femme *Guillemette* Thibauld & Alix de la *Baume* qui vivoient en 1254.

III. Ismion de la Baume Chevalier dona quelques héritages à la Chartreuse de Meiria, du consentement & en présence de ses enfans en 1215.
1-2. Girard & Philipe de la Baume moururent sans postérité.
3. Estiene de la Baume qui suit.
4-5. Thierri & Eudes de la Baume dont on ne trouve que les Noms.
6. Achard de la Baume fit un échange en 1252, avec les Chartreux de Seillons du consentement d'Isabelle de *Beiviers* sa femme & de ses enfans Humbert & Geoffroy de la *Baume*. IV. BEIVIERS.

IV. LA BALME. Estiene de la Baume Chevalier & sa femme Martine de *la Balme* donerent en 1266, aux Chartreux de Meiria ce qu'ils possédoient dans les Fiefs & Paroisses d'Espierres & de Rosieres. Il rendit Homage le jour de S. Martin 1272, au Seigneur de Bresse & de Bugey pour tout ce qu'il possédoit à Marmont & à Chassignole. Ses enfans furent
1. Pierre de la Baume qui suit.
2. Josserand de la Baume Seigneur de Ciriez.
3. Guichard de la Baume Chanoine de S. Jean & de S. Just de Lion fit son Testament le Lundi avant la S. Thomas de l'an 1309.

V. VASSALIEU. Pierre de la Baume Seigneur de Valusin, &c. Bailly de Bresse, du Bugey & de Novalise fut un des Seigneurs Feudataires des Etats de Savoye qui promirent au Comte *Ame* V^e. surnomé *le Grand*, de reconoître pour son Successeur le premier enfant mâle d'Edouard de *Savoye* son fils aîné & de Blanche de *Bourgogne* (1307), ce qui n'eut pas lieu, *Edouard* n'ayant eu qu'une fille, mais son frere *Aimon* eut la succession. Il traita en 1303, sur des différends qu'il avoit avec Jean Seigneur de *Cuseau* & rendit Homage au mois de Janvier 1308, à Rainaud de *Bourgogne* Comte de Montbelliard pour tout ce qu'il possédoit dans les Châtelenies de Tramelai, la Bâtie, Bessey & Genoux. Il épousa Marguerite de *Vassalieu*, veuve

de Josselin de *Grolée* & fille d'Estiene Seigneur de Vassalieu; qui mourut en 1348, & fut enterré dans la Chartreuse de Meiria. De cette alliance sortirent plusieurs enfans :

1. Estiene de la Baume qui continua la postérité.

VI. 2. Verruquier de la Baume Seigneur de Brosse Conseiller du Conseil d'*Amé* VI. Comte de Savoye surnomé *le Vert* fut présent en cette qualité au mariage de ce Prince avec Bonne de *Bourbon* sœur de la Dauphine en 1355, & au Traité d'é-
VII. change qui se fit le premier Janvier de cette année, du Foucigny & du Bugey pour le Viennois que le Comte *Vert* céda au Roi *Jean* & au Dauphin Charles. Il fut pere de Pierre de
VIII. la *Baume* qui vivoit en 1400, & qui ne laissa qu'un fils nomé
MARCHAMP. come lui Pierre de la *Baume* Seigneur de Chatenay. Celui-ci
D'argent au chef bandé d'hermine & de gueules. fut marié avec Henriette de *Marchamp* fille & héritiere de Guillaume Seigneur de Chavaux, dont il n'eut qu'une fille nomée *Antoinette* Dame de Chavaux, laquelle fut mariée
IX. avec Jean *Colomb* Seigneur de la Salle-de Manzia. *Verruquier* eut encore un fils & une fille. *Estiene* qui mourut sans alliance, & *Agnès* qui épousa Guillaume de *Molon* Seigneur de Villereversure.

3. Guichard de la Baume Doyen de l'Abbaye de Tournus en 1330.

4. Estiene de la Baume Chanoine & depuis Doyen de S. Jean de Lyon en 1323.

5. Sibile épousa Estiene Seigneur de *Beauregard* en Franche-Comté, qui dona quitance de sa dot au mois de Janvier 1299.

VI. CHATILLON. D'or à la bande d'azur acompagnée de six billettes de même posées en orle.

Estiene de la Baume Seigneur de Valusin, dit le Galois, Grand-Maître des Arbalestriers de France en 1338, servit dans ses premieres années sous *Amé* le Grand Comte de Savoye & depuis sous le Comte *Edouard* son fils aîné. Il fut un des Arbitres qui terminerent les différends qui divisoient les Comtes de Savoye & de Geneve en 1329, & il décida la même année dans l'Assemblée des Etats de Savoye la succession à cette Courone en faveur des enfans mâles. Le Roi le fit son Lieutenant en Languedoc & en Saintonge : qualité qu'il prend dans son Testament du 10 Août 1362. Il fut marié avec Alix de *Châtillon* fille & héritiere de Rainaud Seigneur de Montrevel en Bresse, avec laquelle il fut enterré dans la Chapel-

le de Montrevel où l'on voit leur Tombeau de Bronze. Leurs enfans furent

1. Guillaume de la Baume qui suit.
2. Lucie Dame de Curtafrei fut marié en 1363, avec Amé Seigneur de *Virs* en Génevois.

Estiene Bâtard de la *Baume* Seigneur de S. Denis en Bugey & de Chavane en Franche-Comté fut Marèchal & Amiral de Savoye & Chevalier de l'Ordre du *Collier* qu'on a depuis apellé de l'*Anonciade*. Il dona des marques d'une grande valeur à la prise de Gallipoli & signa au Traité de Paix conclu en 1383, entre Amé VI. Comte de *Savoye* & *Edouard* Sire de Beaujeu. Il fit deux Testament, le premier à Lancieu le 2 Décembre 1391, & le second à Montleuel en 1402, par lequel il légue l'usufruit de ses Biens à Françoise de *Bacin* sa femme, dont il eut 1. *Antoinette* mariée avec le Seigneur de *Salleneuve*; 2. & *Isabelle* qui épousa Louis de *Rivoire* Seigneur de Gerbais, Domessin & Belmont en Savoye.

Guillaume de la Baume Seigneur de Montrevel & de l'Abergement illustra beaucoup sa Maison. Il fut élevé en France où le Roi le fit son Chambellan par Lettres du 14 Décembre 1345. *Charles* Duc de Normandie & Dauphin de Viennois depuis Roi sous le nom de *Charles V.* sous lequel il servit en 1346, &c. avec une Compagnie de trois Chevaliers & de vingt-cinq Ecuyers lui dona 200 liv. de pension en considération des services qu'il en avoit reçu dans les Guerres de Flandre, de Bretagne & de Gascogne, & lui augmenta cette Pension de 100 liv. par Lettres de la même année donées au Camp d'Aiguillon que le Roi confirma le premier Novembre suivant en le retenant pour un de ses Chambellans. Depuis étant à la Cour de Savoye, il fut nomé Tuteur du Comte *Vert* & Régent des Etats de ce Prince auquel il rendit de grands services. Il passa en Piémont à la tête d'une Armée où il se rendit Maître de Quiers & de Merles, & contribua au rétablissement de l'Evèque de Sion que les Habitans du Valai avoient chassé de son Siége. Il comanda les Troupes de Savoye dans la Guerre que le Comte *Vert* eut contre le Dauphin *Humbert* & il ne tint pas à lui d'empêcher le Traité qui réunit le Dauphiné à la Courone. Il procura néanmoins une alliance entre la France & la Savoye & en qualité d'Ambassa-

VII.
1o. LA PALU.
2o. ALLEMAN.
De gueules semé de fleurs de lys d'or & une bande d'argent sur le tout.

deur du Comte, il épousa en son nom au mois d'Août 1355. en l'Hôtel de S. Paul à Paris Bonne de *Bourbon* fille du Duc *Pierre*. Il procura en 1360 un acomodement entre le Comte *Vert* & Amedée de *Savoye* Prince d'Achaye, & la même année ayant suivi son Maître qui marchoit en Piémont contre Louis de *Savoye* Prince de Morée, il reçut au Siége de Carignano une blessure dont il mourut. Il fut enterré dans l'Eglise des FF. Précheurs de Rivoli. Guillaume de la *Baume* avoit été marié deux fois; 1°. en 1348, avec Clémence de la *Palu* fille de Pierre Seigneur de Varambon Gouverneur & Bailly d'Amiens & de Marie de *Luirieu*; 2°. par Contrat du 1 Juin 1357, avec Constantine *Alleman* Dame d'Eaubone, remariée avec François de *Sassenage* Elle étoit fille d'Hugues Sire de Vaubonois & de Sibile de *Châteauneuf*. Il eut du premier mariage,

1. Philbert de la Baume Seigneur de Montrevel, l'Abergement & Marbos. Il servit en France en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Homes-d'Armes suivant ses quitances de l'an 1370, scellées de ses Armes ayant pour cimier un col de Cigne dans un vol Banneret. Il fut présent au mariage d'*Amé VII*e, dit le Rouge, Comte de Savoye avec Bonne de *Berri* en 1372, & l'un des garands de la dot de cette Princesse en cas de restitution. Il rendit Homage au Seigneur du Bugey pour les Terres qu'il avoit dans cette Province le 27 Octobre 1378, & suivit le Comte de *Savoye* à la Guerre que ce Prince fit aux Valesans pour le rétablissement de l'Evêque de Sion. Il assista au Traité fait entre le Comte de *Savoye* & le Sire de *Beaujeu* & mourut sans alliance en 1383, laissant deux fils naturels; 1°. *Guillaume* Bâtard de la *Baume* Seigneur de la Charme, qui épousa Gilette de *Dortans* qui se disoit veuve de lui & sans enfans en 1430; 2. *Aimée* Bâtarde de la *Baume* femme d'Antoine de *Monspei* Seigneur de la Tour-de Replonge Châtelain du Bugey.

2. Béatrix fut mariée; 1°. en 1360, avec Simon de *S. Amour* en Comté; 2°. avec Tristan de *Chilon* Seigneur d'Orgelet, de Châteaubelin & de Chavanes, après la mort duquel elle rendit Homage à la Comtesse de *Bourgogne* pour la Terre de Chavanes le 7 Février 1367, elle fit ses héritiers *Philbert* son frere aîné & Estiene Bâtard de la *Baume* son oncle, par son Testament du 23 Juillet 1375.

3. Alix épousa 1°. en 1360, Jean de *Corgenon* Seigneur de Chaumont & de Meillonas; 2°. le 8 Mai 1362, Guy de *Montluel* Seigneur de Châtillon & de Choutagne.

Du second mariage,

4. Jean de la Baume Comte de Montrevel, Seigneur de Valufin & de l'Abergement, Conseiller & Chambellan du Roi, comença de se faire conoître à la prise du Château d'Ornacieu en Dauphiné en 1379, & mérita par les services qu'il rendit au Duc d'*Anjou* Comte de Provence, dont il comanda l'Armée à la Conquête du Royaume de Naples, le Comté de Sinopoli dans la Calabre, que ce Prince lui dona par Lettres du 13 Septembre 1383. A son retour d'Italie, il suivit le Comte de *Savoye* dans la Guerre que ce Prince fit aux Valesans, & en 1390 il acompagna de nouveau le Duc d'*Anjou* dans le Royaume de Naples & fut choisi pour l'un de ses conseils. Le Comte de *Savoye* le mit aussi dans son Conseil le 11 Septembre 1399, & le Duc d'*Orleans* l'honora du Collier de son Ordre du *Camail*, ou du *Porc-Epi* le 17 Mars 1404, ce qui ne l'empécha pas de s'attacher au Duc de *Bourgogne* qui le retint pour son Échanson & le fit dans la suite son Chambellan. Il suivit ce Prince dans la Guerre qu'il fit aux Liégeois en 1408, & à la Cour en 1410, lorsque ce Prince vint trouver le Roi, ayant avec lui une Compagnie de trois Chevaliers & quatre-vingt dix-sept Ecuyers. L'année suivante, le Roi lui dona le comandement de la Ville de Meaux, après quoi, de retour en Savoye, il signa le Traité de Paix qui se fit entre le Comte & le Marquis de *Saluſſe* le 22 Juin 1413. De-là il alla avec soixante Homes-d'Armes trouver le Duc de *Bourgogne* qui l'envoya l'année suivante au Comte de *Savoye* par convenir de ce qu'ils avoient à faire proposer aux Peres du Concile de Constance. Il fit le voyage d'Allemagne en 1417, pour y traiter le mariage de Mahaud de *Savoye* fille du Prince d'*Achaye* avec Louis Comte Palatin du Rhin. Les troubles étant survenus dans le Royaume, le Roi d'Angleterre pour gagner ce Seigneur, lui fit expédier des Lettres de Prevôt de Paris le 14 Mai 1420, le fit retenir pour Chambellan du Roi au gages de mille livres au mois de Décembre suivant & lui fit doner le Gouvernement de Paris avec le comandement de cent Homes-d'Armes & de cent Arbaleitriers

VIII. LA TOUR-D'ILLAINS.

à 200 liv. de gages par mois, par Lettres du 8 Juillet 1421. Enfin le Comte de *Montrevel* lui parut si nécessaire à son Parti qu'il le fit faire Marêchal de France avec Antoine de *Vergy* à la place des Seigneurs de l'*Isle-Adam* & de *Montberon* par Lettres du 22 Janvier de la même année, en vertu desquelles il fut reçu au Parlement le 3 Février suivant. Il alla peu de jours après de la part du Roi trouver le Duc de *Savoye* pour traiter d'affaires, & l'année suivante 1422, le Duc de *Bourgogne* l'apella auprès de lui à Châlon ou à Tournus avec ordre de lui amener tous les Gens de guerre qu'il pourroit assembler. Il joignit ce Prince, en effet, & se jetta dans Mâcon qu'il défendit pendant deux mois. Le Duc de *Savoye* érigea sa Seigneurie de Montrevel en Comté par Lettres du 26 Décembre 1427, & ce fut par ses conseils que ce Prince fit de nouveaux Statuts pour son Ordre du Collier en 1434, auquel il l'associa. Le Comte de *Montrevel* fut marié par Traité fait à Géneve le 5 Novembre 1384, avec Jeane de la *Tour* * fille unique d'Antoine Seigneur de la Tour-d'Irlains & d'Arconciel en Suisse & de Jeane de *Thoire-Villars* dont il eut plusieurs enfans, en faveur desquels il fit son Testament peu de tems avant sa mort, le 25 Janvier 1435.

1. Jean de la Baume qui suit.

IX. 1°. THURI. De gueules au sautoir d'or. 2°. SEISSEL. Gironé d'or & de gueules.

2. Jacques de la Baume Seigneur de l'Abergement, Grand Maître des Arbalestriers de France en 1428, Lieutenant Général en Gévaudan, Vivarez & Valentinois, Chevalier de l'Anonciade & Bailly de Bresse, fut marié deux fois; 1°. avec Catherine de *Thuri* fille & héritiere de Girard Seigneur de Noyers, de Morillon & de Sarcieu, Pair de Bourgogne & de Gilette de *Colligni*; 2°. avec Jacqueline de *Seissel* Dame de Sandrans & de Mons, veuve de Guillaume Seigneur de *St. Trivier* & de Branges, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de
X. la premiere une fille nomée *Françoise* Dame de Noyers & de Morillon qui épousa par Contrat du 10 Juin 1439, Jean de *Seissel* Seigneur de Barjat & de la Rochette, Marêchal de Savoye, Bailly & Lieutenant Général pour le Duc de Savoye de la Province de Bresse en deçà de la Riviere d'Ains. Elle

* Elle avoit pour Ayeuls Thomas I. Comte de *Savoye*, Guy III. Comte de *Forez*, Eudes III. Duc de *Bourgogne* & Pierre II. Sire de *Courtenay* Empereur d'Orient. Et pour Ayeules Marguerite de *Fancigni*, Mahaud de *Bourbon*, Elisabeth de *Hainault*, &c.

mourut

mourut sans enfans en 1459, & son pere eut de grands Procès contre le Seigneur de *Seyssel* pour la restitution de sa dot.

3. Pierre de la Baume forma la seconde Branche des Comtes de *Montrevel* raportés ci-après sous la lettre A.

4. Antoinette Dame d'Attalens & de Sermoyé qui épousa le 13 Octobre 1403, Antoine Seigneur de *St. Trivier* & de Sandrans.

5. Jeane qui fut mariée avec Claude Seigneur de *S. Amour* & de Châteauneuf.

X. CHALON. De gueules à la bande d'or.

Jean de la Baume Seigneur de Bonrepos, de Valufin & de Pesmes, Echançon du Duc de *Bourgogne* par Lettres du 22 Décembre 1404, Prevôt de Paris (en 1420) après son pere & Chambellan du Roi, mourut avant son pere & fut enterré dans l'Eglise de Bonrepos. Il avoit été marié par Traité signé à Cuseau le 10 d'Août de l'an 1400, avec Jeane de *Châlon* * Comtesse en partie de Tonerre & d'Auxerre fille de Louis Comte d'Auxerre & de Marie de *Parthenai*, dont il n'eut qu'un fils.

XI. LÉVIS. D'or à trois chevrons de sable.

Claude de la Baume Comte de Montrevel, Vicomte de Lugni, Seigneur de Valufin, &c. Chambellan du Roi & des Ducs de *Bourgogne* & de *Savoye*, assista en 1452, à la Pompe funébre de Philipe de *Savoye* Comte de Genévois & fut l'un des deux cent Gentilshomes qui jurerent le Traité d'alliance fait en 1450, entre le Roi & le Duc de Savoye. Le Duc de *Bourgogne* lui dona en 1461, des Terres en Franche-Comté qu'il avoit confisquées sur les Seigneurs d'*Arguel* (Châlon) & de *Husson* & lui manda en 1464 d'empêcher la levée des Gens de Guerre qu'on faisoit dans ses Etats pour le Duc de Savoye, ce même Prince lui écrivit aussi le 17 Avril 1466, de ne point prendre les Armes contre le Duc de *Bourbon* que le Duc de Savoye se disposoit d'attaquer à la persuasion du Roi. Il fut député par le Duc de *Savoye* le 10 Avril 1467 à Châlon sur Saone pour le Traité d'alliance qui fut quelques tems après jurée à Pignerol entre le Roi & le Comte de *Charollois*. Enfin le Duc de *Bourgogne* lui dona le Gouver-

* Elle descendoit des anciens Comtes de *Bourgogne* issus de *Bérenger* Roy d'Italie. Et étoit alliée à la Maison Royale par plusieurs endroits, aux Maisons de *Bourbon*, de *Savoye*, de *Genéve*, de *Vergi*, de *Coligny*, &c. Elle vendit en 1440 les droits quelle avoit sur le Comté de Tonerre à Louis de *Châlon* Prince d'Orange son Cousin.

nement des deux Bourgognes, & le fit son Chambellan le 22 Août 1470, Charge qu'il ocupa aussi auprès de *Louis XI.* par Lettres du 22 Juin 1481. Il fut marié par Contrat du 9 Septembre 1427, avec Gaspare de *Levis* * fille de Philipe IV[e]. du Nom Comte de Villars en Bresse & Baron de Brantes au Comté-Venaissin & d'Antoinette *Bermond-d'Anduze* Dame de la Voute en Vivarez, dont il eut

1. Jean de la Baume qui suit.

XII. OISELLET. De gueules à la bande vivrée d'or.

2. Claude de la Baume Seigneur de l'Abergement, Vicomte de Lugny-le Châtel, Chambellan du Duc de *Bourgogne* en 1473, & des Rois *Charles VIII.* & *Louis XI.* en 1483 & 1501, mourut sans enfans de Marie d'*Oisellet* sa femme (Bourgogne). Il eut une fille naturelle nomée *Claudine* qui épousa le 14 Janvier 1501, Pierre d'*Estrees* Seigneur de l'Espinai.

3. Louise fut mariée par Contrat passé à Baugé en Bresse le 11 Mars 1454, avec Ferry de *Cusance* Seigneur de Cusance, Belvoir & Darcey en Auxois.

4. Claudine épousa par Contrat passé au Château de Montrevel le 14 Janvier 1456, Claude de la *Guiche* Seigneur de Chassaut & de Montigni-le Comte.

Philbert Bâtard de la *Baume* Seigneur de Grandchamp laissa postérité.

XII. NEUFCHATEL. D'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent.

Jean de la Baume Comte de Montrevel, fut nomé Chambellan du Duc de *Bourgogne* par Lettres du 2 de Mai 1461. Le Roi *Louis XI.* le fit Capitaine de la Ville de Paris en 1467 & le retint pour un de ses Chambellans le 29 Juin 1481, ainsi que le Roi *Charles VIII.* par Lettres du 13 Novembre 1483. Il fut marié dans le Château de Pesmes en Franche-Comté le 5 Mai 1467, avec Bonne de *Neufchâtel* veuve d'Antoine de *Vergy* Seigneur de Montferrant & fille de Thibaud VIII[e]. Sire de Neufchâtel & de Guillaumette de *Vienne* Dame de Port-sur Saone, dont il n'eut qu'une fille.

XIII. Bonne de la Baume, qui porta tous les Biens de cette Branche à Marc de la *Baume* son parent avec qui elle fut mariée par dispense du 10 Juillet 1488.

* Gaspare de *Levis* avoit pour Ancêtres Philippe de *Levis* Vicomte de Lautrec, Hugues Comte-Palatin de *Bourgogne*, Barral Sire de *Baux*, Humbert Sire de *Thoiré-Villars*, Jean de *Chalon*, &c.

A.

Seconde Branche des Comtes de *Montrevel*.

Pierre de la *Baume* troisiéme fils de Jean Comte de *Montrevel* Marêchal de France & de Jeane de la *Tour-d'Irlains*, fut Seigneur du Mont Saint-Sorlin, la Roche-du Vanel, Irlains, Beauvernai, Sermoyé, Attalens, &c. Chevalier de la Toison d'or & Ecuyer Tranchant du Duc de *Bourgogne* en 1418. Il épousa par Contrat du 2 Mars 1424, Alix de *Luirieu* fille d'Humbert Seigneur de la Cueuille & de Savigni en Révermont, & de Jeane de *Sassenage* dont il eut plusieurs enfans. IX. LUIRIEU.

1. Jeane de la Baume Moine de Clugni & Prieur de Conzieu au Diocèse de Bellay.

2. Quintin de la Baume Seigneur du Mont S. Sorlin, Coseigneur de Marbos, & Chambellan du Duc de *Bourgogne* fut tué à la Bataille de Grandson le 2 Mars 1476. Il avoit épousé Claudine de *Thoraise* fille de Jean Seigneur de Torpes & d'Agnès de *Varax*, dont il n'eut point d'enfans. Il fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye du Mont Ste Marie en Montagne. X. THORAISE.

3. Guillaume de la Baume Seigneur du Mont S. Sorlin, Irlains & Marbos, Chevalier de la Toison d'or, Chambellan du Duc de *Bourgogne* & depuis du Roi *Charles VIII*. Gouverneur de Bresse pour Philipe de *Savoye*, & des deux Bourgognes, pour la Princesse *Marie*, suivit avec beaucoup de fidélité le Parti du Duc *Charles* le Téméraire, de la Duchesse sa fille & de l'Empereur *Maximilien* qui le fit son second Chambellan. Ce Prince le fit partir de Dole le 6 Mars 1473, pour se rendre à Berne & a Fribourg afin de s'informer si les Suisses avoient fait alliance avec le Roi. En 1479, il l'envoya en qualité d'Ambassadeur vers le Roi d'Angleterre *Edouard* IV. pour détourner ce Prince de l'alliance du Roi, & se liguer avec lui pour faire une descente dans le Royaume. Le Seigneur d'*Irlains* passa la Mer à la suite de Marguerite d'*York* Duchesse Douairiere de Bourgogne qui se rendoit en Angleterre pour la même fin, & y séjourna deux ans. Il prend la X. LONGWI. D'azur à la bande d'or.

qualité de Seigneur d'*Yerlans* dans une quitance de 600 liv. qu'il dona le 13 Février 1486, sur la Pension que le Roi *Louis XI.* lui avoit accordé après l'avoir rétabli dans ses Biens par le Traité fait avec *Maximilien* Duc d'Autriche le 23 Décembre 1482. Elle est signée *G. de la Baume*. Il fut marié avec Henriette de *Longwi* Dame de Choix fille de Jean Seigneur de Raon & de Jeane de *Vienne* Dame de Paigny. Il n'en eut point d'enfans, & il dona ses biens à son frere *Guy* par son Testament du 10 Juillet 1475.

4. Guy de la Baume continua la posterité.

5. Alix épousa 1°. le 12 Avril 1442, Guillaume de *S. Trivier* Seigneur de Branges; 2°. Claude de *Lugni* Seigneur de Ruffey.

6. Jeane femme de Claude de *Dinteville* Seigneur des Chenets & de Commarin mourut en 1510, âgée de 97 ans, & fut enterrée avec son mari dans la Chapelle du Château de Polisi en Champagne.

7. Françoise épousa Antoine du *Saix* Seigneur de Reissins en Beaujollois.

X.

1°. JOYEUSE. Pallé d'or & d'azur au chef de gueules chargé de trois hidres d'or.
2°. LONGWI. Come cy-devant.

Guy de la Baume Seigneur de la Roche-du Vanel, d'Artalens en Suisse, & depuis Comte de Montrevel par la mort de Jean de *la Baume* son cousin, fut un des deux cent Seigneurs qui jurerent pour le Duc de *Savoye* l'observation du Traité d'alliance fait entre ce Prince & le Roi *Charles VII.* en 1455, & du nombre de ceux qui acompagnerent à la Cour Philipe de *Savoye* Comte de Baugé Seigneur de Bresse en 1464. Le Roi *Charles VIII.* lui acorda 300 liv. de Pension (1487) dont il jouissoit encore en 1498. Il se trouva à l'entrée de l'Archiduc *Philipe* dans la Ville de Dole en 1501, & suivit en Allemagne Marguerite d'*Autriche* Douairiere de Savoye auprès de laquelle il fut en grand crédit. Cette Princesse le fit son Chevalier d'honeur, & le députa le 20 Juillet 1512, pour recevoir l'Homage du Sire de *Vergy* pour ce qu'il possédoit dans la Saulnerie de Salins. Il transigea le 20 Novembre 1504, avec son fils aîné sur le différend qu'il avoit avec lui pour le Titre de Comte de *Montrevel* & pour les biens de sa Maison. Il fut convenu de les partager entre eux & que le Titre de Comte demeureroit au pere, conformément à un Traité fait précédemment dans la Ville de Baugé. *Charles-*

Quint n'étant encore que Prince d'Espagne lui dona le Collier de la Toison d'or en 1526; mais il ne le porta pas long-tems, étant mort la même année après avoir fait son Testament le 25 Juin 1510. Il fut marié deux fois, 1°. avec Jeane de *Joyeuse* fille de Tannegui Vicomte de Joyeuse en Vivarez & de Blanche de *Tournon* dont il n'eut point d'enfans; 2°. avec Jeane de *Longwi* * fille de Jean Seigneur de Raon & de Givry & de Jeane de *Vienne* Dame de Paigni, dont il eut

1. Marc de la Baume qui suit.
2. Pierre de la Baume successivement Chanoine de Lion, Abbé de S. Claude, de Notre-Dame de Pignerol, de S. Just, de Suze & de Moustiers-S. Jean, Prince de l'Empire, Evêque Titulaire de Tarse, & enfin Evêque-Prince de Genéve en 1523. On ne peut se dispenser de l'acuser d'avoir ocasioné la Révolution arrivée à Genéve pendant qu'il en étoit Evêque. Ses absences dans un tems où sa présence étoit si nécessaire, ses irrésolutions pour les intérêts de son Siége & de la Religion, & enfin son penchant à favoriser les vûes ambitieuses de la Maison de *Savoye* sur la Ville de Genéve, sont autant de motifs capables d'autoriser & d'accréditer ce que les Historiens ont dit de lui. Cependant après que tout fut perdu à Genéve pour la Religion Catholique, il fut élu Archevêque de Besançon, & enfin nomé Cardinal du Titre de S. Pammaque au mois de Janvier 1539, sans doute à la recomandation de l'Empereur *Charles-Quint* dont il fut un des plus confidens Ministres. Il mourut à Arbois le 4 May 1544. & fut enterré dans l'Eglise de Saint Just.
3. Claude de la Baume Baron du Mont S. Sorlin forma la Branche des derniers Comtes de *Montrevel* représentés ci-après sous la lettre B.
4. Louise fut mariée dans le Château de Marigni près de Semur le 2 Octobre 1472, avec Claude de *Savoisy* Seigneur de Seignelai.
5. Jeane épousa par Contrat passé au Château de Marbos en Bresse, Simon de *Rie* Seigneur de Rie, de Balançon &

* Cette Maison n'existe plus. Elle s'éteignit en deux filles; savoir, *Jacqueline* qui fut mariée avec Jean de BOURBON Duc de Montpensier, & *Françoise* qui épousa Philipe *Chabot* Seigneur de Brion Amiral de France. Elles étoient Sœurs, & petites-Niéces de la Comtesse de *Montrevel*.

de Dicey. Elle mourut le 6 May 1517, & fut enterrée aux Cordeliers de Dole ou se voit son Tombeau.

XI. 1°. LA BAUME. Come cy-devant. 2°. CHATEAUVILAIN. De gueules au lion d'or l'écu semé de billettes de même.

Marc de la Baume Comte de Montrevel, se fit conoître du vivant de son pere sous le nom de Seigneur de *Bussy*. Il servoit alors en Italie sous le Sire de la *Trimouille* étant Capitaine d'une Compagnie de Cinquante Homes-d'Armes, avec laquelle il se trouva à la journée de Novarre en 1513. Il est qualifié *Chevalier Comte de* Montrevel *Seigneur de Vassy & de Châteauvilain*, *Capitaine de Cinquante Lances* dans une quitance qu'il dona le 9 Juin 1515, de 150 liv. de ses gages, & *Conseiller & Chambellan du Roi*, *Chevalier de son Ordre*, *Capitaine de Quarante Lances* dans une autre quitance du 29 Octobre 1525, pour 114 liv. à lui dues pour son état de Capitaine depuis le 6 Avril que Madame mere du Roi lui avoit doné la conduite de cette Compagnie jusqu'au 9 de Juin. Elles sont signées *M. de la Baume*, & scellées d'un grand Sceau aux Armes de sa Maison avec des Griffons pour suports. Le Roi *Louis XII.* lui acorda une Pension de 1000 liv. & le Roi *François I.* le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie sous M. de *Guise*. Il traita des Droits qu'il avoit sur le Comté de Tonerre avec Claude de *Husson* & de ses prétentions sur quelques Terres du Comté de Bourgogne avec Claude de *Vergy* Seigneur de Champlite en 1521. Les Genevois s'étant brouillés avec Pierre de la *Baume* leur Evêque, au sujet de la Jurisdiction temporelle, le Duc de *Savoye* le chargea de rompre les intelligences qu'ils avoient avec les Suisses à cette occasion. Il fit son Testament le 19 Novembre 1526, & dona quitance de ses gages au Trésorier des Guerres le 23 Août de l'année suivante, dans laquelle il se qualifie *Baron de Châteauvilain & de Grancey Capitaine de vingt-quatre Lances*, signée *Marc de la Baume*. Il fut enterré avec sa seconde femme dans la Chapelle qu'elle avoit fait bâtir dans le Cloître des Chanoines de Châteauvilain. Il fut marié 1°. avec Bonne de *la Baume* fille unique & héritiere de Jean Comte de Montrevel & de Bonne de *Neufchâtel*, 2°. en 1508, avec Anne de *Châteauvilain*, veuve de Jacques de *Dinteville* Grand-Veneur de France, qui lui aporta les Seigneuries de Châteauvilain, de Grancey, du Thil, de Pierrepont & de

Neuilly dont elle avoit hérité par la mort de Jacques de *Châteauvilain* son frere. Elle étoit fille de Jean VIe. du Nom Seigneur de Châteauvilain, & de Marie d'*Estouteville*.

Il eut du premier mariage

1. François de la Baume Seigneur du Mont-S. Sorlin, lequel avoit en 1517, une Pension du Roi de 240 liv. Il fut marié le 23 Aout de la même année avec Claudine de *Prie* remariée avec Claude de *Ste Maure*, & mourut avant son pere.

XII. PRIE. De gueules à trois tierce feuilles d'or & un chef d'argent chargé d'une aigle de sable.

2. Jean de la Baume qui suit.
3. Estienette qui fut mariée en 1514, avec Ferdinand de *Neufchâtel* Seigneur de Montagu, de Fontenay & d'Amance, dernier mâle de cette illustre Maison dont elle fut la troisiéme femme.
4. Girarde morte sans alliance.
5. Claudine épousa Aimar de *Prie* Seigneur de Montpoupon Grand-Maître des Arbalestriers de France.

Du second Mariage,

6. Joachim de la Baume Comte de Châteauvilain, Baron de Grancey, &c. prit, de l'agrément du Roi & du consentement de sa mere le nom de *Châteauvilain* qu'il joignit à celui de la *Baume*. Sa mere lui dona par Acte du 7 Juillet 1515, les Seigneuries de Châteauvilain, de Grancey, Blessonville, Marinesse, Orges, Coupret, Selongei, Gémeaux, Villiers, Moroger, Ste Noye, Thil-en Chenaux, Mily & Thil-en Champagne. Le Roi *Henri II.* érigea en sa faveur la Terre de Châteauvilain en Comté & lui dona la Lieutenance générale du Duché de Bourgogne par Lettres de 1549. Il assista la même année avec plusieurs Princes & autres Grands Seigneurs au Couronement de la Reine Catherine de *Medicis*. Il fut marié par Contrat du 2 Janvier 1534, avec Jeane de *Moy* fille de Nicolas Seigneur de Moy & de Françoise de *Tardes* Dame de Néhou & d'Amfreville, dont il eut une fille unique Antoinette de *la Baume* Comtesse de Châteauvilain qui fut la premiere femme de Jean d'*Annebaut* Baron de la Hunaudaye, Bailly d'Evreux. XIII.

XII. MOY. De gueules frette d'or de six pieces.

7. Anne Dame de la Cour-d'Arcenai fut mariée 1°. en 1526 avec Pierre d'*Aumont* Seigneur d'Estrabone & de Lons, 2°. avec Jean de *Hautemer* Seigneur de Fervaques.

8. Catherine épousa Jacques de *Bretagne-d'Avaugour* Seigneur de Courtalain & de Bois-Ruffin, en Dunois.

Estiene Bâtard de la *Baume* Seigneur de S. Estiene-du Bois & d'Esté en Champagne forma les Branches des Seigneurs de *Michers* & d'*Esté* dont je ne parlerai point come inutiles à mon ouvrage. N'ayant d'autre dessein que de faire conoître la Maison de la *Baume* à cause des Terres qu'elle possède dans le Comté-Venaissin.

XII.

1o. VIENNE. De gueules à l'aigle d'or chargée en cœur d'un écu de gueules à la coquille d'or.

2o. ALLEGRE. De gueules à la tour d'or acostée de six fleurs-de lys de même.

3o. TOURNON. Parti, au premier de gueules au lion d'or. Au second d'azur semé de fleurs de lys d'or.

Jean de la Baume Comte de Montrevel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Cinquante Homes-d'Armes des Ordonances, portoit la qualité de Seigneur de *Pesmes* du vivant de son pere. Il fut pourvû de la Charge de Chambellan de Philipe d'*Autriche* Duc de Bourgogne le 26 Septembre 1503, & dona le 14 Février suivant le dénombrement de la Châtelenie de Lugny-le Châtel & de ses dépendances. Il assista aux funérailles du Prince d'Orange Philbert de *Chalon* faites à Lons-le Saulnier, au Couronement & à l'entrée dans Paris de la Reine Eléonor d'*Autriche* seconde femme de *François I.* (1530). L'Empereur lui écrivit en 1532, pour l'engager à acomoder le Duc de Savoye avec les Génevois & à disposer Pierre de la *Baume* leur Evéque à quitter cet Evêché. Après la Conquête de la Bresse par les Troupes du Roi sous les ordres de l'Amiral *Chabot* il fut chargé de recevoir le serment de fidélité des Habitans de cette Province avec pouvoir d'y comander en l'absence de l'Amiral par Lettres du 23 Mars 1535. Il fut dans la suite Gouverneur & Lieutenant Général de Savoye, Bresse, Bugey & Valromey par Lettres du premier Décembre 1540. Il fut fiancé dès l'an 1526, avec Jacqueline de la *Trimouille*; mais ce mariage n'ayant point eu d'effet, il fut marié 1o. avec dispense & par Contrat passé dans le Château d'Arc-en Barrois le 4 Août 1527, avec Françoise de *Vienne* Dame de Bussy veuve de Jacques d'*Amboise* Seigneur de Bussy & fille de François de *Vienne* Seigneur de Listenois & de Bénigne de *Grandson*; 2o. par Contrat du 8 Août 1531, avec Avoye d'*Allegre* fille de François Seigneur de Précy & de Charlote de *Chalon* Comtesse de Joigny; 3o. le 28 Juillet 1536, avec Heléne de *Tournon* Dame de Vassalieu Gouvernante du Prince de *Piémont* en 1563, & fille de Just Seigneur de Tournon & de Roussillon & de Jeane de

Vissac

Vissac Dame d'Arlenc. Il fit son Testament le 20 Avril 1552, & fut enterré dans la Chapelle du Château de Montrevel.

Il eut de sa premiere femme,

1. Aimée Dame de la Ferté-Chaudron qui fut mariée à Bourg en Bresse le 16 Décembre 1546, avec Jean Marquis de la *Chambre* Comte de Lullin, Vicomte de Maurienne. XIII.

2. Françoise fut mariée dans la même Ville & le même jour que sa sœur, avec Gaspar de *Saulx* Seigneur de Tavane Maréchal de France. Elle eût pour ses Droits paternels le Vicomté de Lugny & un Hôtel à Paris. Ce fut une femme sçavante dans l'Ecriture Sainte & dans la Langue Hébraïque. Elle fit son Testament le 18 Avril 1608.

Du troisiéme Mariage,

3. Françoise qui fut mariée 1°. par dispense le 17 Septembre 1548, avec François de la *Baume* Baron du Mont-S. Sorlin son cousin; 2°. le 20 Novembre 1566, avec François de *Kernévenoy* dit comunément *Carnavalet* Seigneur de Noyen, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Ecuyer & Gouverneur de la persone du Duc d'*Anjou*, Chef du Conseil & Sur-Intendant de la Maison de ce Prince. Elle transigea sur ses Droits avec sa sœur aînée le 18 Décembre 1574.

B.

Troisiéme Branche des Comtes de *Montrevel*.

CLaude de la *Baume* Baron du Mont-S. Sorlin, Bailly d'Amont, Maréchal & Gouverneur du Comté de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'or & Chambellan du Roi d'Espagne en 1531, troisiéme fils de Guy de la *Baume* Comte de Montrevel & de Jeane de *Longwi* dona comencement à cette Branche. L'Empereur *Charles-Quint* le fit Chevalier de la Toison dans le Chapitre tenu à Tournay en 1531. Il acquit les Seigneuries de Présilli, Beaulieu, Beauregard, Polapusin, &c en Franche-Comté d'Anne de *Châteauvilain* sa belle sœur, & fut marié 1°. par Contrat passé à Bourg le 30 Août 1502, avec Claudine de *Toulonjon* fille de Marc Seigneur de

XI. 1°. TOULONJON. De gueules à trois fasces ondées d'argent. 2°. IGNI.

Velpont & d'Agnès de *Beauffremont* dont il n'eut point d'enfans; 2°. le 28 Décembre 1532, avec Guillaumette d'*Igni* fille & héritiere de Clériadus Seigneur d'Igni, de Chemilli & de Rizaucourt & de Claire de *Clermont*. Elle se remaria avant 1548, avec Jean d'*Andelot* Seigneur de Mions en Comté. Claude de la *Baume* fit son Testament à Arbois le 23 Juillet 1541, & fut enterré dans l'Eglise de S. Just d'Arbois. Ses enfans furent

1. François de la Baume qui suit.
2. Claude de la Baume Abbé de S. Claude & de Charlieu, Archeveque de Bezançon & Cardinal, fut nomé à l'âge de seize ans Coadjuteur de Besançon & prit possession de cet Archevêché deux ans après le 8 Décembre 1545. Le Pape *Gregoire XIII.* le créa Cardinal du Titre de Ste Pudentiane au mois de Mars 1578. Il travailla beaucoup à éloigner de son Diocése l'Heréfie de Calvin & mourut à Arbois le 14 Juillet 1584, à la veille de passer dans le Royaume de Naples dont le Roi d'Espagne l'avoit fait Vice-Roi. Il fut enterré à S. Just d'Arbois à côté du Cardinal Pierre de la *Baume* son oncle.
3. Perronelle fut mariée en 1560, avec Laurent *Gorrevod* II. du Nom Comte de Pontdevaux, Gouverneur de Bresse.
4. Claudine Religieuse à Château-Chalon, & depuis Abbesse de S. Andoche d'Autun.

Prosper Bâtard de la *Baume* Abbé de Begard & Evêque de S. Flour assista au Concile Provincial de Bourges de l'an 1584.

XII. LA BAUME. Comte cy-devant.

François de la Baume Baron du Mont-S. Sorlin, & depuis Comte de Montrevel après la mort de Jean de la *Baume* son cousin, acompagna l'Empereur *Charles-Quint* au Siége de Metz en 1552. Le Duc de *Savoye* le fit Lieutenant de sa Compagnie de cent Lances entretenues par le Roi le 1. Juillet 1560. On a plusieurs quitances de ses gages de 1561, 1562 & 1563, signées *François de la Baume* & scellées de son Sçeau représentant une bande vivrée, l'Ecu couroné d'une courone de Comte & entouré de la légende *Fides Eidem gequit.* Le même Prince lui dona son Ordre de l'Annonciade & le fit Gouverneur de Savoye & de Bresse par Lettres du 20 Janvier 1561, & deux ans après il lui permit de disposer des

places qui vaqueroient dans sa Compagnie. Il fut marié par Contrat passé dans le Château de Marbos en Bresse le 17 Septembre 1548, avec Françoise de la *Baume* fille de Jean Comte de Montrevel & d'Hélene de *Tournon* sa troisiéme femme. Elle obtint l'érection de sa Terre de S. Martin-le Châtel en Marquisat, & se remaria come on l'a vû ci-devant avec le Seigneur de *Carnavalet*. Son premier mari fit son Testament le 8 Novembre 1563, & mourut deux ans après laissant pour enfans

1. Antoine de la Baume qui suit.
2. Emmanuel-Philbert de la Baume né le 29 Décembre 1551, fut élevé Page du Duc de Savoye, & dans la suite Gentilhome de la Chambre du Roi & des Ducs d'*Alençon* & d'*Anjou* en 1567. Il fut tué en Flandre dans l'Armée du Duc d'Alençon d'un coup de mousquet au talon.
3. Prosper de la Baume Protonotaire du S. Siége, Chanoine de Besançon, Abbé de Charlieu, du Miroir & de S. Paul de Besançon, Grand Doyen de la même Ville en 1587, 1595 & 1598, mourut le 7 Janvier 1599, & fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale de Besançon.
4. Marguerite Dame du Mont-S. Sorlin née à Marbos le 1 Novembre 1559, fut mariée 1°. le 11 Décembre 1572, avec Aimé de la *Baume* Seigneur de Crevecœur & de la Chaux ; 2°. le 14 Décembre 1578, avec Africain d'*Anglure* Prince d'Amblise, Baron de Bourlaimont.
5. Anne née le 13 Janvier 1564, épousa Charles-Maximilien *Grillet* Comte de S. Trivier, premier Chambellan du Duc de Savoye.

XIII. MONTMARTIN.

Antoine de la Baume Comte de Montrevel, Marquis de S. Martin-le Châtel nâquit au Château de Marbos le 28 Juin 1557. Le Roi *Charles IX.* en considération des services de son pere, le fit Gentilhome ordinaire de sa Chambre par Lettres du 6 Août 1567, & le Roi *Henri III.* lui dona une Compagnie de trente Lances de ses Ordonances en 1579 Il fut depuis Premier Gentilhome du Duc de Savoye, & se trouva étant Lieutenant d'une Compagnie d'Homes-d'Armes au Combat d'Issoire en Auvergne (1590) où il fut fait Prisonier. Il comanda un Régiment ou Légion de quinze cens Homes pour le Duc de Savoye au Siége de Genéve en

1593, & fut vers ce tems-là nomé Grand Ecuyer de ce Prince. Il eut, après la mort de son beau-pere, le Comandement général de l'Infanterie en Franche-Comté & la Lieutenance Générale de cette Province. Il fit son Testament dans le Château de Pesmes le 28 Mai 1595, & fut tué la même année au Siége de Vesoul âgé de trente-huit ans. Il avoit été marié par Contrat passé au Château de Lolans le 20 Février 1583, avec Nicole de *Montmartin* fille & héritiere de Philbert Baron de Montmartin, de Lolans & de Bourguignon, Seigneur de Cicon & de Vaudrey, & de Louise de *Ray*, dont il eut

1. Claude-François de la Baume qui suit.

XIV. LIGNE. D'or à la bande de gueules.

2. Philbert de la Baume Marquis de S. Martin né le 26 Mars 1586, fut armé Chevalier par l'Archiduc *Albert* au Siége d'Ostende le 3 Mars 1602. Il transigea avec son frere aîné le 11 Juin 1608, & mourut d'une chute en courant le cerf. Il fut marié avec Lambertine de *Ligne* remariée 1°. avec Christophe d'*Oestfrise* Comte d'Embden; 2°. avec Jean-Baptiste de la *Baume* frere de son premier mari. Elle étoit fille de Lamoral Prince de *Ligne* & du S. Empire, Seigneur de Villiers & de Messérenicot Gouverneur d'Artois, Grand d'Espagne, & de Marie de *Melun*. Elle eut de son premier mari une fille nomée Albertine-Marie de la *Baume* qui épousa 1°. Ernest-Christophe d'*Oestfrise* Comte de Rietperg Maréchal des Camps & Armées de l'Empereur; 2°. par Contrat du 29 Novembre 1642, Charles de la *Baume* Baron de Pesmes, Marquis de S. Martin, son cousin, & mourut avant 1663.

XIV. LIGNE. Come cy-devant.

3. Jean-Baptiste de la Baume, Marquis de S. Martin, Baron de Montmartin, Seigneur de S. Romain, &c. né en 1593, fut élevé pour être d'Eglise, mais il prit le parti des armes & se signala sous le nom de Baron de la *Baume* & de Marquis de S. *Martin* dans les plus grandes actions qui se présenterent de son tems pour le service de la Maison d'*Autriche* tant en Allemagne que dans les Pays-Bas. Il fut Capitaine des Gardes du Cardinal *Infant*, Gouverneur & Lieutenant Général des Armées d'Espagne en Franche-Comté & Capitaine général de l'Artillerie de l'Empereur en Allemagne. Il mourut à Grey chargé de blessures sans avoir eu d'en-

fans de Lambertine de *Ligne* sa belle sœur avec laquelle il été marié par dispense du Pape en 1640.

4. Claudine-Prospére née le 31 May 1588, épousa le 20 Août 1608, dans le Château de Corlaon, Claude de *Rie* Baron de Balançon, Gouverneur de Bréda, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Capitaine Général de l'Artillerie, Gouverneur du Comté de Namur, & Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Service du Roi d'Espagne.

5. Marguerite née le 20 Août 1590, Abbesse de S. Andoche d'Autun.

XIV. MONTAUBAN. D'azur à trois châteaux d'argent. (Voyez cy-devant les derniers Comtes de *Sault* dans l'article d'*Agoult* pag. 117.)

Claude-François de la Baume Comte de Montrevel, Baron de Marbos, &c. né le 18 Mars 1584, fut armé Chevalier par l'Archiduc *Albert* au Camp devant Ostende le 3 Février 1602. Le Roi *Louis* XIII. lui dona le Régiment de Champagne & le fit Conseiller d'Etat le 11 Avril 1619. Il se distingua au Combat du Pont-de Cé en 1620, & suivit le Roi en Bearn où il obtint le Gouvernement de Sauveterre & d'Oleron & le grade de Marêchal de Camp le 24 Avril 1621. Il servit au Siége de S. Jean-d'Angeli où il mourut entre les bras du Roi le dernier jour de May de la même année d'une mousquetade qu'il y avoit reçu en forçant les Barricades du Fauxbourg de Taillebourg. Le Roi l'avoit nomé Chevalier du S. Esprit avant 1619, mais il fut privé de cet honeur par sa mort prématurée *Barthelemy-de Gramond* * en parlant de la mort de ce Seigneur dit qu'en rendant les derniers soupirs il répondit au Roi qui le consoloit : *Sire, je ne me repens pas d'avoir vécu puisque je meurs pour Votre Majesté, ni de mourir, puisque je n'ai vécu que pour Elle. J'eusse pû vivre plus long-tems mais non pas plus glorieusement. Ainsi puissent vivre & mourir mes enfans* ! Il fut marié par Contrat du 5 Juin 1602, avec Jeane de *Montauban-d'Agoult* fille de François-Louis Comte de Sault, Seigneur de Caromb au Diocése de Carpentras & de Chrétiene d'*Aguerre* Dame de Vienne-le Châtel fameuse par ses intrigues dans les troubles de Provence. *Louis* Comte de Sault frere de la Comtesse de *Montrevel* étant mort sans enfans, elle devoit naturellement hériter de cette riche succession ; mais Chrétiene d'*Aguerre* sa mere en ayant sçu faire disposer à son fils en sa faveur, la Comtesse de *Montrevel*

* Histoire Latine de France Livre VIII.

fut enfin obligée de céder aux chicanes qu'on lui fit & de passer Transaction à Paris le 13 Septembre 1618, par laquelle elle ne put avoir de l'immense héritage de sa Maison que la Terre de Caromb, l'une des belles Seigneuries du Comté-Venaissin située à une lieue & demie de Carpentras. Ses enfans furent

1. Ferdinand de la Baume qui suit.
2. Charles de la Baume Marquis de S. Martin, Baron de Caromb forma la Branche qui sera raportée ci-après sous la lettre C.
3. Marie Dame de Grimault en Provence fut mariée avec Esprit d'*Alart* Seigneur d'Esplan, Gentilhome du Bourg de Mourmoiron au Diocèse de Carpentras, Grand Marêchal des Logis du Roi, Gouverneur de Montpellier & de Meulan. Il obtint l'érection de la Baronie de Grimault en Marquisat par Lettres de 1620, & mourut à Troyes des blessures qu'il reçut dans un Combat particulier contre le Vicomte des *Marets* le 1 May 1630. Sa veuve mourut à Paris le 22 Juillet 1668, âgée de 63 ans.
4. Marguerite épousa François de *Galles* Baron de Mirebel, Seigneur de Buisse en Dauphiné Colonel général de l'Infanterie Italiene entretenue en France.
5. Jeane Religieuse à l'Abbaye de Jouarre, en Brie.
6. Françoise dont j'ignore la destinée.

XV. OLLIER. D'or au chevron de gueules acompagné de trois mures d'azur, le chevron chargé sur la pointe d'un bezan d'or soutenu par un croissant de même.

Ferdinand de la Baume, Comte de Montrevel, Marquis de S. Martin, &c. Chevalier des Ordres du Roi (1661), fut après son pere Colonel du Régiment de Champagne (1621) qu'il comanda à l'âge de dix-sept ans aux Siéges de S. Jean d'Angeli & de Royans où il fut blessé dangereusement. Il se démit depuis de ce Régiment pour servir près de la persone du Roi qu'il acompagna au Siége de la Rochelle, aux Campagnes de Lorraine & de Picardie, aux voyages de Suze, de Pignerol & de Languedoc. Il fut choisi au mois de Novembre 1637, pour aller faire des complimens de condoléance à *Madame Royale* sur la mort du Duc de *Savoye* son mari. Il fut dans la suite Conseiller d'Etat, Capitaine d'une Compagnie de cent Homes-d'Armes, Marêchal de Camp & Lieutenant Général de la Province de Bresse & du Comté de Charollois. Il fut marié par Contrat du 1 Octobre 1623,

avec Marie *Ollier-de Nointel* fille de François Seigneur d'Angervilliers, & de Françoise *Bouhier-de Beaumarchais*, dont il eut

1. Charles-François de la Baume qui suit.
2. Louis de la Baume Prieur de Marbos mort le 12 Juillet 1679.
3. François de la Baume Chevalier de Malthe.
4. Nicolas-Auguste de la Baume Marquis de Montrevel, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, nâquit à Paris le 23 Novembre 1645. Il comença à doner des marques d'une grande valeur en 1667, aux Siéges de Douai, de Tournai, de Lille & d'Oudenarde, & à la défaite d'un Corps de Cavalerie Espagnole comandée par le Comte de *Marchin* & le Prince de *Ligne*, & dans une autre rencontre où il fut dangereusement blessé à la cuisse. La Guerre s'étant allumée contre la Hollande en 1672, il fut un des quarante Volontaires qui passerent le Rhin près de Tolhuis à la vue du Roi, & y reçut un coup de sabre au visage. Il se trouva en 1674, au Combat de Senef & à la levée du Siége d'Oudenarde à la tête du Régiment de Cavalerie d'Orleans que *Monsieur* lui avoit doné. Il fut envoyé dans la Lorraine Allemande sous M. de *Turenne* où après avoir battu un Parti des Ennemis à la tête d'un Pont qu'ils défendoient & fait leur Général Prisonier; il contribua beaucoup à chasser les ennemis d'Alsace. Ce fut après cette Campagne que le Roi lui dona la Lieutenance Générale du Pays de Bresse, Bugey, Valromey & Charollois dont son pere se demit & qu'il fut fait Mestre de Camp du Regiment Royal. Il servit en Flandres en 1676, aux Siéges de Condé & d'Aire, d'où il fut détaché pour aller secourir Maëstrick assiegé par le Prince d'*Orange* qui fut obligé de se retirer. Il obtint l'année suivante le grade de Brigadier de Cavalerie & servit en cette qualité aux Siéges de Valenciennes & de Cambrai. Il fut du Détachement envoyé au Duc d'*Orleans* qui assiégeoit St Omer & dona lieu au Maréchal de *Humieres* qui s'étoit trop avancé en poussant les Ennemis à la Bataille de Cassel de faire sa retraite & de revenir à la charge. Après cette Bataille gagnée par les Troupes du Roi, il fut fait Comissaire Général de la Cavalerie. Il suivit le Roi en 1678, aux Siéges de Gand & d'Ypres. Il comanda la Cavalerie en Allemagne sous le Ma-

XVI.
1°. VEIRAC.
2°. RABODANGE.
Au 1-4 d'or à la croix ancrée de gueules. Au 2-3 de gueules à trois coquilles d'argent.

rêchal de *Créqui* dont l'Armée termina la Campagne par le Siége de Fribourg & par les Combats de Koexberg & de Rhinsfeldt Il se trouva en 1684 à la prise de Luxembourg & fut fait Marêchal de Camp en 1688. Il servit en cette qualité l'année suivante sous le Marêchal de *Humieres* au Combat de Valcourt, & en 1690, à la Bataille de Fleurus sous le Marêchal de *Luxembourg*, les services qu'il rendit dans cette affaire engagerent le Marêchal à l'employer dans la suite come Lieutenant Général en attendant que le Roi lui en eut doné des Lettres. Il se distingua en 1692, à la Bataille de Steinkerque & fut nomé l'année suivante Lieutenant Général. Il comanda le principal Corps du Détachement que le Roi fit passer en Allemagne sous les ordres de Monsieur le *Dauphin* & servit pendant l'hiver entre les Rivieres de Lys & de l'Escaut jusqu'à la Trouille. Il fit les Campagnes suivantes en Flandre & fut pourvu le 20 Janvier 1697, du Gouvernement de Montroyal. Il entra avec les Troupes du Cercle de Bourgogne dans la Citadelle de Liége & depuis il alla comander dans l'Electorat de Cologne où il fit fortifier plusieurs Places & continua de servir sous Monsieur le *Dauphin*. Il fut enfin décoré de la dignité de Marêchal de France le 14 Janvier 1703, & en prêta serment le 21 du même mois. Il fut ensuite envoyé en Languedoc pour y comander en Chef les Troupes destinées contre les Fanatiques de cette Province où il resta jusqu'à la fin du mois d'Avril de l'année suivante. Il fut nomé Chevalier des Ordres le 2 Février 1705, & partit en même tems pour aller comander en Guyenne où il demeura jusqu'en 1716, qu'il fut pourvu du comandement Général d'Alsace & de Franche-Comté. Il mourut à Paris le 11 Octobre de la même année âgé de soixante-onze ans & fut enterré dans l'Eglise de S. Sulpice. Le Marêchal de *Montrevel* avoit été marié, 1°. par Contrat du 5 Mai 1665, avec Elisabeth de *Veirac* Dame de Cursieu fille de Jean Seigneur de Paulian & d'Isabelle de *S. Giles* dont il n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve d'Auguste de *Forbin* Marquis de Souliers & d'Armand de *Crussol* Comte d'Uzès. Il épousa en secondes nôces en 1688, Jeane-Aimée de *Rabodanges* veuve de Benoît-François *Rouxel* Marquis de Grancei, Chef d'Escadre, laquelle mourut sans enfans le 25 Février 1722,

5.

5. Isabelle-Esprite qui fut mariée le 17 Février 1648, avec Louis-Armand Vicomte de *Polignac*.
6. Marie qui fut Abbesse de S. Andoche d'Autun.

Charles-François de la Baume Marquis de S. Martin, Comte de Brançion fit la Campagne d'Artois où il fut blessé près du Fort de Watten & fait Prisonier en 1645. Il continua de servir come Volontaire sous le Prince de *Condé* en Catalogne & en Flandre & pendant les troubles de Paris (1649) & mourut au mois de Mai 1666. Il fut marié le 2 Janvier 1647, avec Claire-Françoise de *Saulx* Marquise de Lugni, Comtesse de Brançion, Barone de Lessart & de Montpont, fille & hériticre de Charles de *Saulx* Baron de Tavane, Bailly du Mâconois & de Philberte de la *Tour-d'Occors* Dame du Lieu-Franc, dont il eut plusieurs enfans: XVI. SAULX. D'azur au lion d'or armé, lampassé & couroné de gueules.

1. Ferdinand-François de la Baume, Marquis de Savigni-sur Orge mort le 24 Juin 1662.
2. Jacques-Marie de la Baume qui continua la postérité.
3. Esprit de la Baume Abbé de S. Sernin & de S. Germain au Diocèse d'Autun, mort en Septembre 1721.
4. Eugéne de la Baume Chevalier de Malte, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie qu'avoit eu son frere aîné & qui fut réformé à la Paix de Riswik, en obtint un nouveau qu'avoit eu le Marquis de *Molac* en 1700, dont il se démit dans la suite en faveur de son neveu, ses infirmités ne lui permettant pas de continuer le Service. Il mourut en 1731.
5. Marie-Josephine Damoiselle de la Baume née en 1666, vivant sans alliance en 1747.
6. Marguerite Dame de Crusilles & de Brançion mourut le 29 Octobre 1714, âgée de cinquante-neuf ans dans une grande réputation de piété & fut enterrée dans le Cimetiere de Crusilles où elle avoit choisi sa Sepulture.

Jacques-Marie de la Baume Comte de Brançion, Marquis de S. Martin, devenu Comte de Montrevel par la mort de son Ayeul, fut nomé Mestre de Camp de Cavalerie de son nom en 1675, & Brigadier des Armées du Roi le 30 Mars 1693. Il fut tué à la Bataille de Nerwinde le 29 Juillet de la même année. Il avoit été marié en 1672 avec Adriene-Philipine-Thérese de *Lannoy* fille d'honeur de la Reine, née Comtesse de l'Empire qui mourut à Paris le 29 Mars 1700. XVII. LANNOY. D'argent à trois lions de sinople couronés d'or, armés & lampassés de gueules.

& fut enterrée le lendemain dans l'Eglise de S. André des Arcs. Elle étoit fille de François Comte de Lannoy & de l'Empire, Baron de Wasnes & Prince de Sulmoné au Royaume de Naples & de Mecthilde de *Berghes*. Leurs enfans furent

1. Nicolas-Auguste de la Baume, Comte de Montrevel né en 1680, qui fut tué en Italie étant Capitaine de Cavalerie, le 27 Octobre 1701.

2. Melchior-Esprit de la Baume qui continua la postérité.

3. Jean-Baptiste de la Baume Marquis de Montrevel, Capitaine de Cavalerie, mort le 24 Juin 1707.

XVIII. DU CHATELLET. D'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs-de lys d'argent.

Melchior-Esprit de la Baume Comte de Montrevel, Marêchal des Camps & Armées du Roi, mort le 13 Janvier 1740, avoit été marié le 24 Juillet 1731, avec Florence du *Châtellet* née au Château d'Avênes en Normandie le 4 Avril 1704, de Florent Comte de Lomont, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque & de Marie-Gabrielle-Charlote du *Châtellet-de Pierrefite*, dont il a eu un fils unique.

XIX.

Florent-Alexandre-Melchior de la Baume Comte de Montrevel né en 1736.

C.

Marquis de *S. Martin*, Barons de *Caromb* au Comté-Venaissin, qui donent lieu à cet Article.

XV. 1°. LA BAUME. Come cy-devant. 2°. TRASIGNIES.

CHarles-François de la *Baume* second fils de Claude-François Comte de Montrevel & de Jeane de *Montauban-d'Agoult* né le 20 Mars 1611, eut en partage le Marquisat de S. Martin-le Châtel, les Baronies de Pesmes & de Caromb & les Seigneuries de Romain-Bourguignon, &c. Il fut Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes-Françoises & se retira depuis dans les Pays-Bas au Service du Roi d'Espagne qui lui dona le Régiment de Bourgogne & le Gouvernement de Dole en 1658, &c. Il fut marié; 1°. avec Alberte-Marie de la *Baume* fille de Philbert & de Lambertine de *Ligne* come on l'a vû ci-devant; 2°. en 1663, avec Thérese-

Anne-Françoise de *Trasignies* fille d'Othon Marquis de Trasignies & de Jacqueline de *Lalain-de Hoochstrate*.

Il eut du premier Mariage,

1. François-André de la Baume qui mourut jeune.

Du second Mariage,

2. Charles-Antoine de la Baume qui continua la postérité.
3. Marie-Françoise dite *Jacqueline*, qui fut mariée par Contrat du 9 Avril 1684, avec François-Joseph *Damas* Marquis d'Antigni, Comte de Ruffei, Gouverneur de la Principauté de Dombes. Elle mourut à Trevoux âgée d'environ 70 ans & fut enterrée dans l'Eglise des Carmelites.
4. Albertine-Brigide épousa le 4 Juin 1687, Charles de *Gaucourt-de Cluys* Lieutenant Général au Gouvernement de Berry, veuf de Marguerite *Tiercelin-de Rance*.

XVI. POITIERS. D'azur à six bezans d'argent 3-2-1 & un chef d'or brisé d'une étoile de sable au premier canton.

Charles-Antoine de la Baume Marquis de S. Martin, Baron de Caromb & de Pesmes, mort le 23 Juillet 1745, épousa Marie-Françoise de *Poitiers* fille de Ferdinand-François Baron de Vadans, dit le Comte de *Poitiers* & de Marguerite-Françoise d'*Achey* sa premiere femme, dont il eut

1. Charles-Ferdinand-François de la Baume qui suit.
2. Fréderic-Eugéne Comte de la Baume, Colonel du Regiment de Rouergue, Brigadier des Armées du Roi du premier Août 1734, mourut à Keiserlout sans alliance le 5 Avril 1735.

XVII. BEAUVEAU. D'argent à quatre lions de gueules couronés d'or. L'écu fait en banniere.

Charles-Ferdinand-François de la Baume Marquis de S. Martin, Baron de Caromb & de Pesmes, &c. né au mois de Mai 1695, fut nomé Colonel du Regiment de Rouergue par Comission du 1 Février 1719, qu'il céda depuis à son frere pour prendre un Régiment de Cavalerie. Il mourut dans ses Terres en Bourgogne le 19 Novembre 1736. Il fut marié par Contrat passé à Lunévile au mois de Juillet 1723; avec Elisabeth Charlote de *Beauveau* seconde fille de Marc de *Beauveau* Marquis de Craon & d'Harouël, Prince du S. Empire, Conseiller d'Etat & Grand Ecuyer du Duc de Lorraine & de Marguerite de *Ligneville* Dame d'honeur de la Duchesse de Lorraine, dont il a eu un fils unique

XVIII.

Esprit-Melchior de la Baume-Montrevel Marquis de S. Martin, Baron de Caromb & de Pesmes qui nâquit au mois d'Août 1733.

(Voyez l'Histoire de Bresse par Samuel *Guichenon* L'Histoire des Grands-Officiers de la Courone par le Pere *Anselme*, &c. Tome VII Recherches sur l'Ordre du St Esprit par du *Chêne* Tome II. 139. Mémoires de Philipe de *Comines*, édition de 1747. Tome II. 212. 605. Tome III. 573 577. 583. 609. Tome IV. 107. 393 Histoire de la Maison du *Châtelet* édit de 1741. page 118. Archives de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin seante à Carpentras Histoire de Genéve par *Spon*, édition de 1730. Tome I. 166. 168. 171. 179. 181. 182. 188. 199. 201. 204. 228. 229. 230 231. 237. 238. 247. 248. 284. Mazures de l'Isle-Barbe par le *Laboureur*, Tome II. 114. 161. 605)



B A U X.



De gueules à l'étoile à seize rais d'argent.

LA Maison de BAUX tire son Nom d'une petite Ville du Diocèse d'Arles. Décorée des Titres les plus fastueux & des alliances les plus grandes, elle peut se passer des Fables que certains Auteurs lui ont prêtées pour en rendre l'origine plus merveilleuse. Son nom n'est autre que celui de la principale Terre qu'elle a possédé de toute ancieneté (de Baucis). Trouvera qui voudra de l'anologie entre ce nom & celui de *Balthazar* l'un des trois Sages qui furent miraculeusement apellés à la conoissance du Messie. Pour moi, je n'y vois rien d'aprochant. Au reste, les Sires de *Baux*, conus dès le x[e]. siécle de l'Ere vulgaire, possédérent leurs Terres sous l'Homage immédiate des Empereurs & dans l'indépendance de tout autre Prince.

I. Dégré. Pons Sire de BAUX surnomé le *jeune*, pour le distinguer de son pere ou de son ayeul, souscrivit une Charte de l'an 961,

PONS DE BAUX, 961.
Prophétie N. . . . .

Hugues de Baux. 1024. Emaur de *Cavaillon*. — Geoffroy de Baux 1040.

Guill-Hugues de Baux 1127. *Vierne* N. . . . . . . — Raimond de Baux. N. . . . . 1088. — Pons de Baux 1166.

Bérenger-Richard de Baux, 1151.

Raimond de Baux, 1131. Etienete de *Rodez*. — Pierre-Isoard de Baux 1140. — Bernard de Baux 1176.

Bertrand de Baux 1170. Thiburge de *Montpellier d'Orange*. — Hugues de Baux 1150. N. . . . . — Gerbert de Baux 1150.

Raimond de Baux 1178.

Bertrand de Baux II. 1203. N. . . . . — Thiburge de Baux, Lambert *Adhémar*. — Almodis de Baux, Rostain de *Sabran*.

Raimond de Baux II. 1220. Alix de *Marseille*.

Guillaume de Baux 1240. Eugaris du *Tournel*. — Bertrand de Baux. C.

Bertrand de Baux III. 1288. N. . . . .

Bertrand de Baux IV. 1346. 1°. Béatrix d'*Anjou-Sicile*. 2°. Marguerite d'*Aulnay*. — Guillaume de Baux. N. . . . . . 1308. — Isoarde de Baux 134. Pons *Mauvoisin*.

Hugues de Baux 1310. Sibille de la *Roude*.

François de Baux 1337. 1°. Louise de *St. Séverin*. 2°. Marg. d'*Anjou-Tarente*. 3°. Suève des *Ursins*. — Marie de Baux, Humbert de *Viennois*. — Isabelle, Antoine de *St. Séverin*. — Ca Ho Gu

A.

Jacques de Baux 1382. Agnès d'*Anjou-de-Duras*. — Guillaume de Baux, 1° Isabelle *Acrocianture*. 2°. Marie des *Ursins*. — Antoinette, Fréderic d'*Arragon*.

Jacques de Baux II. N. . . . . — François de Baux, Sancie *Guilhem-de-Clermont*.

N. . . . . , de Baux, N. . . . . *Comnène*. — Pyrrhus de Baux, Marie-Donate des *Ursins*. — Jacques de Baux.

Antoinette de Baux, Alfonse *Ferillo*. — Fréderic de Baux, Constance *Lopès-d'Avalos*. — Isore-Geneb Pierre de *Guévara*.

Béatrix, Ferdinand des *Ursins*. — Isabelle, Louis de *Gesualdo*.

y AIL- … la lion e armé gué de , la aite en le pal-

De gu
les à l'étoi
seize ray
d'argent.

Béatrix, Guillaume de *Polignac.* | Etienette, Hugues *Adhémar.* | Thiburge, Giraud *Amic.* (*Sabran*)

Guillaume de Baux, 1358. Giraude d'*Ancezane.*

Bertrand de Baux Blonde *Adhémar.*

Anne, Isnel *Rolland.* | Catherine, 1°. Bertrand *Guilhem.* 2°. Raim. de *Venasque.*

Marguerite, 1°. Guillaume d'*Uzès.* 2°. Hugues de *Saluces.*

ch
ne
et.

I. Dégr-P

re

Baux, de *Baux.* | Isabelle de Baux, George *Branzrovitz.*

avec *Boson* Comte d'Arles & ses enfans *Guillaume* & *Rotbold* qui furent depuis Comtes de Provence. Il aprouva aussi une donation faite à l'Abbaye de S. Pierre de Montmajour par un de ses Vassaux nomé *Silvius* de quelques héritages situés près du Château de Baux que *Pons* le jeune lui avoit donés en récompense de ses services. Cette Charte n'est point dattée. Le Pere Dominique *Robert* la met à l'an 973, & Dom *Chantelou*, dans son Histoire manuscrite de l'Abbaye de Montmajour plus croyable que lui, la fixe à l'an 981. Il aprouva en 1028, avec ses deux enfans, une autre Donation de quelques fonds de Terre situés au-delà du Marais de S. Cesaire dans le Comté d'Arles par *Aimédrius* & ses enfans en faveur de l'Abbaye de S. Victor de Marseille. Il épousa une femme nomée *Propheta* qui aprouva avec son mari & ses deux fils les deux Donations faites à l'Abbaye de Montmajour-lez Arles, l'une de l'an 981 & l'autre de l'an 1025.

1. Hugues de Baux continua sa postérité.
2. Geoffroi de Baux, dont il est fait mention dans les Titres de 981 & de 1028, & dans un autre pour l'Abbaye de S. Victor de l'an 1040.

II. CAVAILLON. D'or au lion de sable armé & langué de gueules, la queue faite en forme de palme.

Hugues Sire de Baux, Seigneur de Meirargues, de Montpahon, &c. souscrivit avec son pere & son frere les Chartes précédentes. Il est fait mention de lui dans une Bulle du Pape *Benoit* VIII. de l'an 1024. Il confirma en 1040, une Donation faite à l'Abbaye de Montmajour par *Bertrand* Comte de Provence & fut marié avec *Emaur* fille d'*Alix* dont il est parlé dans un Titre concernant *Rambauld* Archevêque d'Arles de l'an 1045. Je la crois fille d'*Artaud* Vicomte de Cavaillon. *Hugues* eut de cette alliance

1. Guillaume-Hugues de Baux qui suit.
2. Raimond de Baux fut présent à une Donation faite du consentement de *Raimond V*. Comte de Toulouse à l'Abbaye de S. André de Villeneuve (Andaon) par la Maison de *Pernes* d'un Port de la Sorgue situé à Albenat, du Droit de Pesche dans cette Riviere & de quelques Marais voisins en 1088. Il acompagna ce Prince dans la Palestine où il fut Témoin avec Dégan de *Posquieres*, Raimond de *Porcellet* & plusieurs autres Seigneurs Provençaux au Codicile de ce Prince fait au Mont-Pelerin le Mardi 31 Janvier de l'an 1105. Il fut aussi

Témoin avec Guillaume de *Boulbon*, Guillaume de *Rainoard*; Dégan de *Posquieres*, Pierre de *Tarascon*, &c. à la donation faite le 13 Janvier 1112, par Douce de *Rodez* Comtesse de Provence à *Raimond-Berenger* Comte de Barcellone son mari de tous ses Droits sur les Comtés de Provence & de Rouergue. Il fut présent en 1115, avec Geoffroy *Porcelles* à un Acte passé au sujet de la Seigneurie de Meynes, dans lequel il est fait mention d'Athon de *Beziers* Archevêque d'Arles. Et l'année suivante; il assista avec *Mainfroy* Evêque d'Antibes, *Bérenger* Evêque de Fréjuls, *Augier* Evêque de Riez, *Audigier* Abbé de S. Ruf, *Pons* Vicomte de Marseille, &c. au Parlement tenu à Brignole par *Raimond-Bérenger* Comte de Provence concernant l'Abbaye de S. Victor de Marseille. Il fut excomunié avec Guillaume de *Sabran*, Guillaume *Rainoard-de Meynes* & *Alfonse* Comte de Toulouse par le Pape *Calixte* II. pour avoir ravagé l'Abbaye de S. Giles par une Bulle du x des Kalendes de Mai de l'an 1122. On croit qu'il eut un fils nomé *Bérenger-Richard* qui fut présent à la déclaration faite le xi des Kalendes de Novembre 1151, par l'Archevêque de Narbone & l'Evêque d'Apt sur la restitution que le Comte de *Toulouse* avoit faite à l'Abbaye de S. Giles avant son départ pour la Palestine.

III. Guillaume Hugues Sire de Baux, Seigneur de Meirargues, de Montpahon, &c. vivant en 1088, du tems d'*Aicard* Archevêque d'Arles; & dans un âge fort avancé en 1127, avec *Vierme* sa femme, dont il eut

1. Raimond de Baux qui suit.
2. Pierre-Isnard de Baux vivant en 1140, est cru fils de Guillaume-Hugues. Il étoit dans le parti de sa belle-sœur & de ses neveux contre le Comte de Provence.
3. Pons de Baux Chanoine-Précenteur de l'Eglise d'Arles fut présent à une Transaction passée entre Raimond de *Bouléne* Archevêque de cette Ville & les Moines de S. Victor au mois de Juillet 1166.
4. Bernard de Baux fut Témoin avec Raimond de *Baux*, dit *Blacachs* * & plusieurs autres Seigneurs Provençaux au Traité passé dans l'Isle d'Argence le xiv des Kalendes de May

* Ce nom à un report bien formel avec le nom de *Blacas* ancien & illustre en Provence. Aussi ne doutai-je pas que la Maison de *Blacas* ne soit sortie des Sires de *Baux* dont les Armes sont tout-à-fait semblables à la seule différence des couleurs, puisque *Blacas* porte *d'argent à l'étoile à seize rais de gueules.*

1176, par lequel *Raimond* Comte de Toulouse céda pour la somme de 3100 Marcs d'argent à *Alfonse* Roi d'Arragon, Comte de Provence tous les Droits qu'il avoit sur le Comté de Provence, le Gévaudan & le Carladez, &c.

IV. RODEZ. De gueules au leopard d'or.

Raimond de Baux Sire de Baux, Seigneur de Meirargues-lez Aix, de Montpahon, &c. il arma au mois d'Aout de l'an 1115, sept Vaisseaux pour aller au secours de *Raimond-Berenger* Comte de Provence & de Barcellone son beau-frere dans l'expédition que ce Prince fit aux Isles Baléares d'où il chassa les Sarrasins & les Maures qui s'étoient établis dans Majorque d'où ils infestoient la Mer Méditerranée. Ce fut par son conseil, de *Hugues* son fils, de Rostain de *Sabran* & de Bermond d'*Uzès* qu'*Alfonse-Jourdain* Comte de Toulouse transigea avec Raimond de *Montroud* Archevêque d'Arles pour la Terre d'Argence le 2 Septembre 1143. (l'Isle de *Gernica* entre Beaucaire & Tarascon) il dona la même année, avec la Princesse *Estienette* sa femme aux Chanoines de St Trophime d'Arles, les Eglises de S. Nicolas & de Notre-Dame de Marignane moyenant 200 sols Melgoriens. Il eut droit de faire battre monoye à son coin à Arles, Aix & Trinquetailles, de l'Empereur *Conrad* par une Bulle scellée d'or à Wirtzbourg le 11 Août 1146, après avoir rendu Homage à ce Prince le jour précédent & avoir obtenu de lui la confirmation des Fiefs qu'avoit possédé son pere & de ceux qui avoient apartenu au Comte *Gilbert* pere de sa femme. Il est regardé come le Fondateur de l'Abbaye de Silvecane Ordre de Cîteaux près de la Roque au Diocèse d'Aix en 1147, & l'on croit même qu'il y fut enterré sous un Mausolée qu'on y voyoit encore au comencement du XVIe. siécle, mais qui a été détruit par le tems & par les Calvinistes. Estienete de *Rodez* fille cadette de *Gilbert* Vicomte de Milhaud & du Carlat & de *Gerberge* Comtesse de Provence, fut mariée avec lui vers l'an 1110. Son pere & sa mere la doterent en la mariant d'un grand nombre de Terres en Provence qui depuis ont été exemptes de toute sorte d'impositions. Elles sont au nombre d'environ quatre-vingt & on les apelle *Terres Bauçenques*. Cependant, elle & son mari ne s'en contenterent pas & formerent dans la suite de plus grandes prétentions sur le Comté de Provence qui donnerent lieu à de longues Guerres, vers l'an 1140, entre la Maison de *Baux* & *Bérenger-Raimond* fils de Douce de

Rodez Comtesse de Provence sœur aînée d'*Estienete*. Toute la Noblesse du Pays se partagea & prit parti suivant son inclination, le Comte de *Toulouse* même & *Roger-Bernard* Comte de Foix s'en mêlerent & soutinrent la Maison de *Baux*; mais enfin, soit que le Droit de *Douce* fut meilleur parce qu'elle étoit l'aînée, & qu'il fut établi sur des conventions que nous ne conoissons pas, soit que les Sires de *Baux* ne fussent pas assez puissans pour résister aux Comtes de *Barcellone* qui étoient en possession du Comté de Provence dès l'an 1112, Raimond de *Baux* après avoir perdu *Alfonse-Jourdain* Comte de Toulouse, le plus puissant de ses alliés, prit le parti d'aller à Barcellone en 1148, pour se soumettre à *Raimond-Bérenger* oncle & Tuteur du jeune Comte de Provence dont le pere *Bérenger-Raimond* avoit été tué par des Pirates Génois Partisans du Sire de *Baux* dans le Port de Melgueil en 1144. Il commença par lui rendre Homage pour la Forteresse de Trinquetailles-lez Arles de la même maniere qu'il l'avoit rendu au pere & à la mere du jeune Comte; mais avant que les choses fussent reglées de part & d'autre, le Sire de *Baux* étant mort de maladie à la Cour de Barcellone, le Comte se transporta en Provence, où la Princesse *Estienete* & ses enfans se soumirent à lui & promirent d'en passer par la décision des Barons de sa Cour. Ce Traité fut donc arrêté par les Seigneurs de la suite du Comte de la maniere suivante. *Estienete* & ses enfans lui céderent & à ses Successeurs tous les Droits qu'ils prétendoient sur le Comté de Provence, lui rendirent Homage & prêterent Serment de fidelité pour le Château de Trinquetailles & les autres qu'ils avoient dans la Province, renoncerent à tous les nouveaux subsides qu'ils y avoient imposés depuis la mort du Comte *Gerbert*, lui abandonerent la mouvance de Rostain *Alfant* & des Châteaux de Meirargues, Trans, Codolet, Lesdignan & Aix & de tout ce qu'ils avoient dans la Ville & le Territoire de Berre, promirent de ne faire aucune Fortification, ni aucune Peuplade à Méjanes & de laisser ce lieu dans le même état où il étoit lorsque le pere du Comte le vendit à Raimond de *Baux*, rendirent les Condamines de *Gagero* qui avoient apartenus au Comte *Gerbert* & remirent le Serment de fidelité à tous ceux de qui ils l'avoient reçu à cause du Comté de Provence, jurerent de remettre au Comte & à ses Successeurs,

toutes

toutes les fois qu'ils en seroient requis, le Château de *Portal-dosa*, reconurent qu'il avoit droit d'Albergue (logement) dans leur nouveau Bourg d'Arles & dans leurs autres Terres excepté dans les Maisons des Chevaliers & des Marchands, &c. lui rendirent la *Camargue* que leur pere avoit eu en engagement de *Bérenger-Raimond* frere du Comte pour 130 marcs d'argent & lui donerent en outre la somme de 4000 sols pour le dédomager des logemens qui avoient pris en Provence; promirent de faire cesser tous Actes d'hostilité avec les Partisans du Comte & qu'au moindre tort qu'il leur seroit fait, ils y remédieroient dans quarante jours, après qu'ils en auroient été avertis, & que si dans ce tems ils n'avoient satisfait, Hugues de *Baux* se mettroit en ôtage dans son Château de Trinquetailles jusqu'à ce que le tout fut reparé à la satisfaction du Comte. Enfin, ils promirent de l'aider envers tous & contre tous. Ce Traité de Paix fut conclu dans la Ville d'Arles au mois de Septembre de l'an 1150, & signé par *Estienete* & ses quatre fils, par Guillaume *Raimond* Sénéchal, Arnaud de *Lers*, Guillaume de *Moncade*, Pons de *Cerviere*, Bernard de *Beaulieu*, Pierre-Bertrand de *Beaulieu*, Guillaume de *Châteaurenard*, Rostain de *Tarascon*, *Porcellet*, Bertrand-Rambauld de *Simiane* & Guirand de *Simiane*.

Estienete assista dans un âge très-avancé, au mariage de *Garcende* Comtesse de Forcalquier avec *Alfonse* Comte de Provence en 1193. Les enfans qu'elle eut de Raimond de *Baux* furent,

1. Hugues Sire de Baux qui fut garand avec Bertrand de *Posquieres*, Guillaume de *Sabran*, Rican de l'*Isle*, Giraud *Amic*, &c. d'un Acord passé au Pont-du Vidourle en 1155, entre *Raimond V*^e^. Comte de Toulouse & de Venaissin & *Raimond* Evêque de Carpentras, par lequel ce Prince confirme le Marché de cette Ville & les autres droits que l'Evêque y avoit. *Hugues* n'observa pas long-tems le Traité de Paix qu'il avoit signé. Muni de l'Inféodation du Comté de Provence que l'Empereur *Conrad* IIIe. avoit donée à son pere & de celle que l'Empereur *Frédéric I*. lui acorda à lui-même en 1155, il recomença la Guerre la même année contre *Raimond-Bérenger* qui fut obligé de passer en Provence. Il mit le Siége devant la Forteresse de Trinquetailles, mais il fut contraint de le lever &

ne pût faire autre chose que de ravager *Baux* & les Terres *Baucenques*. Leurs amis comuns s'entremirent l'année suivante pour terminer cette Guerre & engagerent le Comte de *Barcellone* a retirer ses Troupes, à condition que le Sire de *Baux* lui remettroit le Château de Trinquetailles, & pour l'assurance de cette promesse Guillaume & Rostain de *Sabran* & six autres Seigneurs Provençaux, Sujets du Comte de *Toulouse* promirent de se rendre en ôtage dans l'Isle de Valabregue, dix jours après qu'ils en seroient requis, jusqu'à la reddition de la Place, & de payer en cas de refus de la part du Sire de *Baux*, la somme de dix mille sols Melgoriens dont Guiran de *Simiane*, Raines de *Sabran-du Castelar* (Caylar), Bernard *Pelet* Comte de Melgueil & Bertrand d'*Aimargue* se rendirent cautions chacun pour un quart. La Guerre se renouvella néanmoins en 1161, mais elle fut terminée par le Comte de *Barcellone* qui plus heureux que dans la précédente, se rendit maître d'Arles, de Trinquetailles, du Château de Baux, qu'il fit raser, & de trente autres Places *Baucenques*. L'Auteur des gestes des Comtes de *Barcellone* raconte que *Raimond-Berenger* se rendit maître de Trinquetailles par le moyen d'un Château de bois d'une structure admirable qui fut conduit sur le Rhône à force d'homes & que les Troupes du Sire de *Baux* qui défendoient la Place en furent si effrayées qu'elles se rendirent. Après quoi le Comte la fit raser & y fit passer la charrue. Malgré tous ces désavantages, il paroît qu'Hugues de *Baux* n'étoit point encore disposé à vivre en Paix avec le Comte de *Barcellone*, car dans l'Acte d'investiture que celui-ci obtint de l'Empereur *Frederic* en 1162, il eut l'attention d'y faire insérer qu'il seroit autorisé à forcer Hugues de *Baux* à lui rendre Homage & qu'en cas de résistance ou de Guerre, l'Empereur en prendroit conoissance, abandoneroit Hugues de *Baux* sa mere & ses freres, & doneroit l'investiture du Château de Baux aux Barcellonois. Le Sire de *Baux* trop foible pour résister à un ennemi si puissant, & d'ailleurs abandoné de l'Empereur qui avoit doné à son préjudice une nouvelle investiture de la Provence au Comte de *Barcellone* en 1161, ne pensa plus qu'à son repos & oublia ses prétentions. Il fut présent avec son frere *Bertrand* au Traité fait entre *Alfonse* Roi d'Arragon Comte de Provence & *Hu-*

gues Comte de Rodez au sujet du Vicomté de Carlat dont celui-ci demeura possesseur au moyen de l'Homage qu'il rendit au Comte de Provence dans la Ville d'Arles en 1167. Il dona à *Bertrand* Abbé de Franquevaux au Diocèse de Nimes le passage libre du Rhône & du transport du sel dans toutes ses Terres, par Acte passé à Trinquetailles au mois de Juin 1171, en présence de Pons-Geoffroy de *Malemort*, d'Alfant de *S. Amant*, de Pierre *Raimond*, de Raimond de *Baux* & de Bernard de *Sade*. Il dona au mois de Septembre suivant à la même Abbaye une partie d'un Fief apellé *Salses* en présence de l'Archevêque d'Arles, de l'Evêque de Marseille, de Raimond de *Villeneuve*, &c. Il assista avec *Bernard* Comte de Foix à un Acord passé dans le Château de Sault entre *Alfonse* Comte de Provence & *Guillaume* Comte de Forcalquier en 1178; s'acomoda lui-même cette année avec le Comte *Alfonse* sur la Jurisdiction des Terres *Baucenques* dont il lui rendit Homage & eut Comission avec Raimond de *Villeneuve* d'aller recevoir celui du Comte de *Forcalquier* & des Seigneurs de la haute Provence. On ne sçait de quelle alliance il eut Raimond Sire de *Baux* qui fut présent avec lui à la donation qu'*Alfonse* Comte de Provence fit à l'Abbaye de S. Victor de plusieurs Eglises par une Charte dattée du Chapitre du Monastere de la *Celle* le VIII des Ides de Mai de l'an 1167. Il aprouva en 1171, la Donation faite par son pere à l'Abbaye de Franquevaux & fut Témoin avec *Guillaume* Comte de Forcalquier & Guillaume de *Sabran* à la Donation faite par *Beatrix* Comtesse de Melgueil de la moitié de cette Seigneurie à Douce de *Provence* sa petite fille en considération du mariage projetté entre cette Princesse & *Raimond* Comte de Toulouse VIe. du Nom le 1 d'Avril 1172. Il prit le parti du Comte de *Forcalquier* contre *Alfonse* II. Comte de Provence mari de sa petite fille & fut arrêté lorsqu'il ravageoit le Pays près de Bouc à deux lieues d'Aix en 1202 & ne fut rélaché qu'avec rançon. *Nostradamus* dit qu'il s'étoit révolté contre son pere pour le dépouiller de ses Etats en 1203, en quoi il se trompe, car son pere étoit mort il y avoit longtems. Il fit son Testament le 7 Septembre 1170, par lequel il laissoit le revenu de ses Terres pendant dix ans pour nourir mille pauvres & en habiller cinquante tous les ans; acordoit

de grands Privileges aux Moines, &c. mais Bertrand de *Baux* son oncle, se voyant par-là privé de la substitution que son frere avoit faite en sa faveur, s'en plaignit à l'Empereur *Frederic* I. qui étoit pour lors à Arles. Ce Prince ayant fait apeller devant lui le Testateur & les Témoins des dernieres dispositions de son pere, cassa le Testament de *Raimond* & aprouva la substitution faite par Hugues de *Baux*, par des Lettres du 30 Juillet 1178, la fit jurer à *Raimond* lui-même & confirma en faveur de *Bertrand* & de ses freres le pouvoir de marcher en Armes & Enseignes déployées dans tout le Marquisat de Provence, c'est-à-dire, depuis les Alpes jusqu'au Rhône & depuis l'Isere jusqu'à la Mer, avec toutes les prérogatives de Souveraineté & d'indépendance qui avoient été acordées à leur Maison. *Raimond* mourut sans enfans.

V. MONTPELLIER. D'argent au tourteau de gueules.
ADHEMAR. D'or à trois bandes d'azur.
ORANGE D'or au cor de chasse d'azur lié de gueules.

2. Guillaume de Baux se fit Moine, suivant la *Pize* Hist. d'Orange.

3. Bertrand de Baux continua la posterité.

4. Gerbert, ou Gilbert de Baux dont j'ignore la destinée.

Bertrand Sire de Baux, Seigneur du Bourgneuf d'Arles, de Berre, de Marignane, du Martigues & de plus de soixante-dix Terres considérables, tant dans le Comté, que dans le Marquisat de Provence, qu'il posséda exemptes de tous devoirs & impositions, fut caution avec Guillaume de *Sabran* Conétable de Toulouse, Giraud *Amic* Seigneur du Thor, Dragonet de *Montdragon*, Rican de l'*Isle*, Guillaume d'*Esparron* & Pierre de *Caderousse* de l'abandonement fait par *Raimond* V[e] Comte de Toulouse à l'Evêque de Carpentras des Châteaux & Fiefs de son Eglise le III. des Ides de Janvier de l'an 1159. Malgré les obligations que la Maison de *Baux* avoit aux Comtes de Toulouse, Bertrand de *Baux* prit parti contre le Comte *Raimond* en faveur du Comte de Provence qui étoient en guerre depuis quelque-tems. Ce dernier étant assiégé dans le Château d'Albaron-lez Arles & sur le point d'être forcé, le Sire de *Baux* l'en fit sauver & après lui avoir fait traverser un bras du Rhône à la nâge il le conduisit dans la Ville d'Arles en 1166, ou ce Prince fut bien reçu par les Habitans. Bertrand de *Baux* fut Témoin avec Guillaume de *Sabran* à une Transaction passée en 1173, entre Raimond de *Bouléne* Archevêque d'Arles, & les enfans

de Pierre de *Lambese* au sujet du Château de Salon dont ceux-ci s'étoient emparés. Il dona du consentement de sa femme & de ses enfans à *Pons* Abbé de Franquevaux tous les droits qu'il avoit dans le Terroir ap●lé le *Bas-de Salies*, la moitié des corvées & du droit de pâturage des troupeaux étrangers & de tout ce qu'il pourroit acquérir dans la suite de ses Vassaux. Cette Donation fut faite à Courthezon dans la Chambre de sa femme en présence de Rostain de *Sabran*, d'Audibert d'*Istres*, de Pierre *Bernard*, de Bédarrides, de Raimond de *Mérindol*, d'Audibert du *Breuil*, d'Amiel de *S. Laurent*, de Gaillard de *Berre*, de Raimond de *Taisse*, de Bertrand de *Jonquieres*, &c. au mois de Décembre de l'an 1178. Il souscrivit la même année la Charte par laquelle l'Empereur *Fréderic* prit l'Eglise d'Arles sous sa protection, & une autre d'*Alfonse II.* Comte de Provence en faveur de l'Eglise d'Aix en 1185. Il fut marié avant l'an 1160, avec Thiburge de *Montpellier* Princesse en partie d'Orange, veuve de Geoffroy de *Mornas* & fille de Guillaume II. du Nom & de Thiburge *Adhémar* Princesse d'Orange, laquelle hérita de cette Principauté par la mort de ses freres & de ses neveux & la fit passer dans la Maison de *Baux* (voyez ci-devant page 10 à l'Article d'*Adhémar*). Bertrand de *Baux* prit depuis son mariage les armes d'Orange & posséda cette Principauté indivise avec l'Ordre de S. Jean de Jérusalem qui en avoit une partie par la libéralité des derniers Princes de la Maison d'*Adhémar*. J'en ai la preuve dans un Sceau de plomb en las de soye rouge représentant d'un côté un Cor de chasse à demi recourbé & lié d'un cordon avec quatre houpes pendantes, & pour légende en lettres Gothiques S. B. D. BAUCIO PRINCIPIS AURASICE. Et sur le revers, une grande Croix pattée avec la légende S. HOSPITALIS. STI IŌNIS AURASICE. Il eut de grands démélés avec *Odon* Grand-Prieur de S. Giles qui furent terminés dans la Maison Episcopale d'Avignon au mois d'Avril 1180, par *Henri* Cardinal d'Albano Légat du Pape & Comissaire dans cette affaire. *Catel* dit dans son Histoire des Comtes de *Toulouse* que le Prince d'*Orange* fut écorché vif & mis en piéces le jour de Pâques 1182, par les Emissaires du Comte de *Toulouse* à cause de son attachement pour le Comte de *Provence*, ennemi du Toulousain, à qui

Bertrand de *Baux* avoit sauvé la vie lors du Siége d'Albaron ; mais c'est-là une erreur qui a été suivie par *Bouche* dans son Histoire de Provence. Ces Auteurs ont confondu Bertrand de *Baux* avec *Raimond Bérenger* Comte de Provence qui fut assassiné par Sicard de *Murvieil*, &c. le jour de Pâques 1181, & avec Guillaume de *Baux* Prince d'Orange, come on le verra ci-après. *Thiburge* Princesse d'Orange vivant encore en 1182, eut les enfans suivans.

1. Bertrand de Baux qui continua la posterité.

2. Guillaume de Baux forma la Branche des Princes d'*Orange* représentés sous la lettre G.

3. Hugues de Baux fut la Tige des Comtes d'*Avellino* au Royaume de Naples raportés en leur rang sous la lettre K.

4. Thiburge fut mariée avec Lambert *Adhémar* Seigneur de Montélimard & de la Garde.

5. Adalmodis épousa Rostain de *Sabran* Conétable de Toulouse. Elle dona étant veuve par Acte du 25 Juillet 1215, le Mas de Cadenet assis sur le Rhône aux Chartreux de Valbone. Cette Donation fut faite en présence de Guillaume de *Baux* Prince d'Orange son frere Tuteur de ses enfans Rostain & Guillaume de *Sabran*, & ratifié à Orange le 31 Juillet suivant.

6. Hermeline Abbesse de S. Sauveur de Marseille en 1203. Elle consentit cette année au rétablissement de l'Eglise des *Accoules* dans le Territoire de son Abbaye.

VI. Bertrand de Baux II. du Nom, Seigneur de Berre, Prince d'Orange, &c. dona du consentement de sa mere par Acte passé dans le Monastere de Saint André-de Ramieres en 1182, vingt saumées de sel dans ses salines de Berre à la grande Chartreuse & affranchit les Maisons de cet Ordre de tout Droit de Péage dans l'étendue de ses Terres en présence d'*Arnoul* Evêque d'Orange, de Dragonet & de Pierre de *Cavaillon*, de Rostain *Imbert* d'Avignon, &c. ce qui fut accepté par Frere Giraud de *Puybuson* & par le Prieur du Val-Ste Marie. Il fut présent à une Donation faite à l'Eglise d'Aix par *Alfonse* Comte de Provence au mois de Mars 1185, & à l'Accord par lequel Boniface de *Castellane* promit de rendre Homage à ce même Prince qui étoit allé le demander à la tête d'une Armée au mois d'Octobre 1189. Bertrand de *Baux*

n'a dans ces deux Titres que la qualité de Seigneur de Berre, ce qui fait présumer qu'il avoit cédé ses Droits sur Orange à son frere *Guillaume*. Il étoit mort en 1203, & avoit pour fils

Raimond de Baux Seigneur de Berre, Meirargues, Puyricard, Istres, &c. qui acorda en 1206, à l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem l'exemption du Droit de Péage dans ses Terres en présence de Sanche d'*Arragon* Comte de Provence & de Hugues Sire de *Baux* son oncle. Il ratifia avec sa femme en Décembre 1214, les Donations faites à l'Eglise de Marseille par Pierre *Bermond* Prevôt de la même Eglise & affranchit tout ce que les Chanoines pourroient acquérir dans ses Terres. Il régla come Arbitre avec Bermond *Cornuts* Archevêque d'Aix & Geoffroy de *Trets* les limites des Comtés de Provence & de Forcalquier entre *Raimond-Berenger* & Guillaume de *Sabran* par une Sentence rendue dans le Château de Meirargues le 29 Juin 1220. Il vendit en 1213, aux Recteurs de la Comune de Marseille pour la somme de quatre-vingt mille sols Royaux couronez les Droits qu'il avoit dans cette Ville du chef de sa femme ; mais se croyant dans la suite lézé dans ce marché, il fit la Guerre aux Marseillois qui furent plus forts que lui, & lui causerent beaucoup de domage dans ses Terres. Ce différend fut enfin términé par un Traité conclu en 1225, & qui fut ratifié l'année suivante par sa femme & par ses enfans. Il dona en 1214, tout ce qu'il possédoit dans le Diocèse de Marseille à l'Eglise de Notre-Dame de *Sede*, de Toulon, fondée par *Gilbert* Vicomte de Rodez son trisayeul, & les Chanoines de cette Eglise l'associerent lui & sa Famille à leurs prieres. Le premier Juillet de la même année, il promit fidélité & obéïssance à l'Eglise & au Roi entre les mains du Légat *Milon* avec Hugues & Guillaume de *Baux* ses oncles. Il rendit Homage au mois de May 1219, dans le Château de Salon à Hugues *Béroardi* Archevêque d'Arles pour tout ce qu'il avoit au Pont de S. Geniés (le Martigues) & pour les pâturages de la *Crau*. Il vendit aux Marseillois par Acte passé à Meirargues en 1228, la Seigneurie de Roquevaire & les Droits qu'*Aldearde* sa belle fille avoit sur cette Terre. Il se révolta en 1237 contre *Raimond-Berenger* Comte de Provence avec

VII. MARSEILLE. De gueules à la croix clechée, vuidée & pometée d'or.

Rossolin de *Fos* & *Raimond-Geoffroy* Vicomtes de Marseille. *Nostradamus* raconte que ces Seigneurs étant assiégés dans Marseille & craignant d'être forcés, armerent 400 femmes qu'ils firent présenter sur les murs de la Ville, & que le Comte fut si frapé de ce stratagème qu'il leur pardona. Raimond de *Baux* fut marié avant l'an 1193, avec *Alix* Vicomtesse en partie de Marseille fille & héritiere de *Hugues-Geoffroy* IIIe du Nom Vicomte de Marseille, Seigneur de Toulon & de Tréts & de *Sibile* N..... Elle consentit avec *Geoffroy* son frere, à la priere des Marseillois, à la vente qui leur fut faite, à condition que les Recteurs de cette Ville lui doneroient 12000 sols Royaux couronés pour ses épingles, & cette somme lui fut délivrée en passant le Contrat. Leurs enfans furent

1. Raimond de Baux Seigneur de Berre mort sans alliance.
2. Guillaume de Baux qui continua la postérité.
3. Bertrand de Baux Tige des Seigneurs de *Meirargues*, depuis Comtes de *Soletto* au Royaume de Naples qui seront raportés sous la lettre C.
4. Gilbert de Baux Cosseigneur de Meirargues, Seigneur de Villeneuve en Camargue, vendit cette derniere Terre au Prieur de S. Giles de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem en 1240. Il fut caution pour Guillaume de *Sabran* Comte de Forcalquier des conventions faites entre ce Prince & l'Abbé de Montmajour. Son fils Hugues de *Baux* mourut sans postérité après l'an 1255.
5. Alix ratifia en 1226, l'accord fait entre son pere & les Marseillois.

VIII. TOURNEL. De gueules à la pointe d'argent.

Guillaume de Baux Seigneur de Berre, Istres, Châteauneuf, Vitrolles, Lançon, &c. accepta la médiation de Jean *Bauzians* Archevêque d'Arles pour terminer la guerre qu'il avoit contre Guillaume & Bertrand *Porcellet* au sujet des limites de leurs Terres de Berre, Fos, & S. Geniés par un Compromis passé entre eux, à peine de dix mille marcs d'argent le 18 Octobre de l'an 1240. Il souscrivit sur la fin de la même année l'Acte par lequel cet Archevêque unit à son Siége le Château de Salon. Il dona en 1259, cent sols de Rente sur la Ville de Berre aux Moines de S. Pons, & confirma

firma le don qui leur avoit été fait par son pere dès l'an 1236. Il rendit Homage à l'Archevêque d'Arles pour le Pont de S. Geniés & pour la Crau-d'Istres & mourut avant le mois de May 1266. Il eut d'Eugaris du *Tournel* son épouse

1. Bertrand de Baux qui suit.
2. Clarette Dame de la Cour d'Amour établie à Signe fut célébrée par les Vers de Pierre d'*Auvergne* Poëte Provençal en 1270.

Bertrand de Caux III[e] du Nom Seigneur de Berre, Istres, Châteauneuf, Lançon, &c. rendit Homage après la mort de son pere en 1266, à *Florent* Archevêque d'Arles de tout ce qu'il avoit au Pont-de S. Geniés, à la Crau & dans tout le Diocèse d'Arles relevant de son Eglise, & renouvella le même Homage sous le scel & en présence de sa mere le 10 Juin 1267, à Bertrand de *S. Martin* successeur de *Florent*. Il fut présent avec Bertrand de *Baux* Comte d'Avellino, Guillaume *Porcelles* Evêque de Digne, &c. à l'Acte solemnel que les Marseillois passerent en 1288, pour protester que quoique plusieurs de leurs Gentilshomes se fussent mis en ôtage dans les prisons de Barcellone pour la délivrance de Charles d'*Anjou* Roi de Naples Comte de Provence, ils n'y étoient néanmoins obligés & n'entendoient par-là déroger au privilége de leur liberté. Ce Prince ayant été relâché fit son entrée à Marseille le 2 de Décembre de la même année. Ce fut par l'avis de Bertrand de *Baux* & d'Isnard d'*Entraveines* Seigneur d'Ollieres que Jean de *Burlas* Sénèchal de Provence fit une tréve en 1277, avec Charles & Pierre *Balb* Comtes de Vintimille. *Bertrand* fut pere de IX.

1. Bertrand de Baux qui suit.
2. Guillaume de Baux Coseigneur de Berre mort avant 1308, eut d'une alliance inconnue 1. Guillaume de *Baux* qui rendit Homage avec son frere Hugues au Comte de Provence en 1320; 2 Hugues de *Baux* Seigneur de Montfort fut Grand-Chambellan du Roi *Robert* auquel il rendit Homage avec son frere en 1320. Il fut marié avec Sibille de la *Rovede* fille de Gautier Baron Napolitain dont il n'eut point d'enfans.
3. Isoarde épousa Pons de *Mauvoisin* Seigneur des Pennes près du Buix qu'elle assassina la nuit du Samedi après la

Pentecôte 10 Juin 1346. Henri de *Villars* Régent du Dauphiné en l'absence du Dauphin *Humbert* la fit arrêter & conduire dans le Château de Vals & dona Comission à François de *Cagni* Juge-Mage de Vienne pour lui faire son procès. Elle fut mise à la question le 13 Décembre, & condanée ensuite à être brulée vive, quoiqu'elle fut tante de la Dauphine. Ce qui fut exécuté le 6 Février 1347, à la porte de la Ville de Romans sur le chemin de S. Paul.

X-
1°. ANJOU.
Parti au 1. de *France* au lambel de trois gouttes de gueules, au 2. de *Jerusalem* qui est d'argent à la croix potencée d'or cantonée de quatre croisettes de même.
2°. AULNAY.
Coupé de gueules sur or au lion naissant d'or sur le gueules.

Bertrand de Baux IVe du Nom Seigneur de Berre, d'Istres, de Châteauneuf, &c. suivit le Roi *Charles II.* Comte de *Provence* dans le Royaume de Naples, & y fit une grande fortune. Ce *Prince* lui dona en 1308, le Comté de Montescagioso (Montcaveux) Terre qui comprenoit Montepéloso & Pomarico dans la Basilicate. Le Roi prit ce Comté du Prince *Pierre* son fils à qui il dona en échange la Seigneurie de Sessa & le Titre de Comte de Sorrento & de Castellamare. La Dignité ou Titre de Comte que le Roi conféra à Bertrand de *Baux* n'avoit point encore été acordé à aucun Seigneur & n'étoit réservé qu'aux seuls Princes de la Maison Royale, c'est pourquoi les Historiens l'ont apellé Comte *nouveau* (Comes novellus) quelques-uns même, par une mauvaise interprétation, lui ont doné le Titre de Comte de *Novello*. Le Roi, non content d'avoir ainsi décoré Bertrand de *Baux*, lui fit épouser Beatrix d'*Anjou* sa sœur. Il le fit l'année suivante Vicomte de Mizon en Provence & lui dona le magnifique Palais que *Rostain* Seigneur de Popoli avoit fait bâtir dans la Ville de Naples. Le Roi *Robert* son beaufrere, étant parvenu à la Courone, lui dona le Comté de Squillacia & le fit en 1316, Capitaine-Général des Florentins à la place de Pierre d'*Anjou* Comte d'Evoli son frere. Il se rendit la même année à la tête de deux cent chevaux à Florence pour y recevoir Catherine d'*Autriche* fille de l'Empereur *Albert* femme de Charles d'*Anjou* Duc de Calabre fils du Roi. Il fut nomé pour la seconde fois Capitaine-Général des Florentins le 4 Février 1323, & fut prié de se rendre en Toscane par Simon *Peruzzi* & Donat *Acciaioli* Députés de la République pour s'opposer à Castrucio *Castracane*. Il partit de Naples avec quelque chevaux le 17 May, & ayant assemblé des Troupes il se rendit maître de la Forteresse de Car-

mignano-même à l'insçu des Florentins le 15 Juin 1324, & poursuivoit sa conquête sur *Castruccio* lorsqu'il eut ordre du Magistrat de ne pas s'avancer d'avantage, de peur que l'Abbé de Pacciano qui s'étoit rendu maître de Pistoye ne livrât cette Ville à *Castruccio*. Come cette Charge n'étoit que pour trois ans, le Duc de *Calabre* l'eut après Bertrand de *Baux* & avant quité Florence pour se rendre à Naples il le renvoya aux Florentins, come il le leur avoit promis, pour reprendre le comandement général de leurs Troupes. Bertrand de *Baux* arrive à Florence le 3 Novembre 1328, & y est reçu avec beaucoup d'aplaudissemens de la part des Grands & du Peuple. Les Pisans ayant reçu chez eux au comencement du mois de Janvier suivant l'Antipape *Benoît XIII.* les Florentins qui étoient engagés dans l'obédience oposée ordonent à Bertrand de *Baux* qui étoit alors à San-Miniato d'entrer dans le Comté de Pise & d'y faire le dégât en haine de leur attachement pour *Benoît*. Le Capitaine Général exécute sa comission & ravage le pays depuis Valdera jusqu'à Ponte-di Sacco & y fait un si grand butin que les Pisans en furent allarmés & en témoignerent leur mécontentement à l'Empereur Louis de *Baviere* à qui ils reprocherent hautement qu'il ne les protégeoit que pour de l'argent. Cependant l'Antipape ayant excomunié les Florentins au comencement du mois de Février, *Bertrand* recomence ses courses contre les Pisans, mais il n'y put faire de grands progrès, une partie de ses Troupes ayant été envelopées par le Bavarrois pour s'être trop avancées dans le pays. Dans le mois d'Août de la même année 1329, Bertrand de *Baux* part de San-Miniato & fait de nouvelles courses dans le Territoire de Pise ou il brûle & pille le Pays jusqu'aux portes de la Ville, amasse un gros butin, fait un grand nombre de prisoniers & tournant par Valdera pour revenir sur la Frontiere de la République il se rend maître des Châteaux de Pratiglione & de Camporena qu'il démolit. En 1330, le Roi *Robert* l'ayant envoyé au secours du Pape contre Girardin *Spinola* Seigneur de Lucques, il fut fait prisonier à Modene; mais ayant été échangé quelques-tems après pour Rolland *Rossi* Chevalier Parmesan, il fut pour la troisiéme fois élu Capitaine-Général des Florentins à la place de Cantucio

Gabrielli en 1331. Il se contenta de harceler & de fatiguer les Pisans, de sorte néanmoins qu'il obligea l'Empereur Louis de *Baviere* de quiter Pise & de sortir de la Lombardie. *C'étoit*, suivant *Ammirato*, *un home de grande réputation & de grand crédit par ses services, par son alliance avec la Maison Royale & par la maturité de son âge; mais il ne fut pas heureux dans les affaires de la Guerre.* Il fut créé en 1325, Sénateur de Rome, & nomé en 1326, Capitaine Général d'une Flotte de quatre-vingt Galeres pour faire la Guerre en Sicile ou il possédoit la Seigneurie de Pietra-Persia, & mille onces d'or de revenu que le Roi lui avoit doné avec un pareil revenu en Provence. Son expédition de Sicile répond assez à l'idée qu'en done *Ammirato*; car il n'y fit autre chose que ravager & piller Thermes, Iacci, Cinnina au Territoire de Messine & Panorme. Charles d'*Anjou* Duc de Calabre neveu de sa femme le fit Exécuteur de son Testament avec l'Archevêque de Sorrento, l'Evêque d'Aversa, Thomas Comte de *Marzano* & Bertrand de *Palena* Chanoine d'Aversa en 1328. Il avoit en 1327, une Compagnie d'Homes-d'Armes composée de cinq Chevaliers & de vingt-quatre Ecuyers aux gages de 12 onces d'or par mois. Il préta serment de fidélité pour Philipe d'*Anjou* Prince de Tarente aux Princesses *Jeane* & *Marie* petites-filles du Roi *Robert* héritieres présomptives de Naples & de Provence après la mort du Duc de *Calabre* leur frere en 1331. Il est nomé le premier parmi les Seigneurs que le Dauphin son Gendre dona pour cautions du mariage de son fils *André*, mort peu de tems après, avec Blanche de *Navarre* passé à S. Germain-des Prez à Paris le 19 Août 1335. La Reine *Jeane* étant parvenue à la Courone, lui dona en 1343, la Charge de Grand-Justicier du Royaume de Naples vacante par la mort de Gentile *Orsini* & celle de Grand-Amiral de l'Armée Navale que le Duc de *Calabre* fit partir le 22 May 1344, pour aller ravager la Sicile. Ses grandes occupations dans le Royaume de Naples le mirent dans la nécessité d'établir pour Vicaire de ses Terres de Provence Raimond *Portellier* en 1343. Il est qualifié Comte de Montcayeux & d'Andrie, Seigneur de Berre & Maître-Justicier du Royaume de Naples dans un don qu'il fait de 12 onces d'or de revenu à *Marcucio* de *Boulogne* Chevalier

son Major-d'Home. André de *Hongrie* mari de la Reine *Jeane* ayant été étranglé à Aversa dans le Couvent de S. Pierre-de Majella le 18 Septembre 1345, le Pape *Clement VI.* lui adressa une Bulle datée d'Avignon le 3 Juin 1346, pour lui ordoner de punir les meurtriers de ce Prince, sans avoir égard aux procédures déja comencées par le S. Siége, & de prononcer contre les coupables tel Jugement qu'il apartiendroit. Et par des Lettres particulieres il lui ordona de tenir les informations secrettes au cas que la Reine ou les Princes du Sang se trouvassent chargés & d'en instruire seulement le S. Siége, afin qu'en se réservant le Jugement de cette affaire le Royaume fût moins exposé aux troubles qui pourroient survenir. En vertu de sa comission il fit sa procédure, & ce fut par ses ordres que se fit en 1346, la terrible exécution des Comtes de *Trevento* & de *Terlizzi*. On ajoute aux complices de la mort de ce Prince, Raimond de *Cabane* Major-d'Home de la Reine, Nicolas de *Melizzano* Huissier de sa Chambre, Charles Comte de *Montedorisi* & *Bertrand* son fils, Conrad *Ruffo* fils de Jean Comte de Catanzaro, & *Conrad* fils d'Humfroy de *Montefusculi*, Charles *Artus* l'un des Régens désignés par le Testament du Roi *Robert*, & Bertrand *Artus* son fils qui se réfugierent dans les Terres de l'Impératrice de Constantinople & de Louis de *Tarente* fils de cette Princesse. Ils y demeuroient à couvert des poursuites de Bertrand de *Baux*, malgré les citations juridiques qui leur avoient été faites, tandis que le peuple murmuroit de leur impunité. *Bertrand* pria la Reine de doner ordre à l'Impératrice & au Prince *Louis* de lui envoyer ces fugitifs sous bone garde, & en cas de refus, d'enjoindre à *Robert* Prince de Tarente, au Duc de *Durazzo*, aux Comtes & Barons, aux Comunautés des Villes & sur tout aux Habitans de Naples de doner main forte pour les tirer de leur azile & offrit de s'y transporter lui-même. Sur cette réquisition, *Jeane* fit publier à son de trompe que tous les Comtes, Barons & autres Feudataires du Royaume seroient tenus sous peine de confiscation de leurs Terres & de punition corporelle de prêter main forte au Grand-Justicier pour faire le Procès aux Accusés & se saisir de leurs persones.

L'Histoire ne nous aprend pas quelles furent les suites de

ces précautions & si elles procurerent la capture des criminels. On sait seulement que *Philipine*, dite la Catanoise, nourrice de la Reine fut arrêtée dans la suite sur les preuves qu'on eut sans doute de sa complicité. Bertrand de *Baux* ne craignit pas de rendre les Napolitains témoins de sa conduite. Il fit doner la question à la *Catanoise*, à Robert de *Cabane* son fils & à Sancie Comtesse de *Morcone* sa petite-fille dans une place sur le bord de la Mer à la vûe de tout le peuple ; mais une palissade empêchoit qu'on n'aprochât assez pour entendre leurs déclarations. Ces trois criminels furent menés au suplice, sans que la Reine qui s'intéressoit vivement pour eux, put les sauver. La *Catanoise* sa favorite accablée de vieillesse & des douleurs de la torture mourut en chemin. Robert de *Cabane* & sa niéce furent tenaillés. Plusieurs autres coupables subirent différens suplices. On en conduisit quelque-uns à la mort avec un baillon dans la bouche pour les empêcher de parler, &c.

Bertrand de *Baux* mourut avant en 1355, & fut enterré dans l'Eglise de S. Dominique à Naples ou le Duc d'*Andrie* son arriere petit-fils lui fit ériger un Mausolée entre celui de *Philipe* Prince de Tarente Empereur titulaire de Constantinople & celui de *Jean* Duc de Durazzo tous deux fils du Roi *Charles II.* Il fut marié deux fois, 1°. avec Béatrix d'*Anjou* veuve depuis le 30 Janvier 1308, d'*Azon* IVe du Nom Marquis d'Est & de Ferrare. Elle eut en dot le Comté d'Andrie, Acquaviva & Montésérico & quelques Terres dans le Ferrarois à l'acquisition desquelles on avoit obligé le Marquis d'*Est* d'employer les quinze mille florins d'or qu'elle avoit eu pour son mariage. Elle étoit fille de Charles d'*Anjou* II. du Nom Roi de Naples Comte de Provence & de Marie d'*Anjou-de Hongrie*. Elle mourut en 1321, & fut enterrée dans l'Eglise d'Andrie. *Bertrand* se remaria avec Marguerite d'*Aulnay* Dame de Teano & de Carinola dans la Terre de Labour, de Caramanico dans l'Abruzze & de Cussana en Calabre, fille de Robert d'*Aulnay* Seigneur de Teano & de Lauro & d'Isabelle l'*Estendart* veuve de Louis de *Flandre*.

Il eut du premier mariage,

1. Marie de Baux qui épousa au mois d'Octobre 1332, Humbert de *Viennois* qui devint Dauphin par la mort de son

frere *Guigues* VIIIe du Nom tué d'un coup de fauconeau en assiégeant le Château de la Perriere dans la seconde guerre qu'il eut contre le Comte de *Savoye*, (Edouard) le 28 Juillet 1332. *Humbert* étant allé visiter *Charles II.* Roi de Hongrie son oncle, & passant ensuite à Naples auprès du Roi *Robert* son grand-oncle ; ce Prince le maria avec sa niéce Marie de *Baux* cousine du deux au troisiéme dégré du Dauphin & lui dona en faveur de ce mariage mille onces d'or de revenu sur diverses Terres de son Royaume par Lettres donées à Casa-Sana près de Castellamare le 26 Juillet 1332. Il leur acorda par d'autres Lettres de Naples du 11 Novembre suivant la Haute Justice des Terres qu'ils pourroient acquérir dans le Royaume de Sicile. Marie de *Baux* vendit avec le Dauphin son mari le Comté d'Andrie à Bertrand de *Baux* son pere pour 3000 florins d'or. Le Dauphin l'ayant menée en Dauphiné lui dona par Acte passé à Crémieu le 2 Mars 1333, la jouissance des Châteaux de Beauvoir, de Chévrieres, S. Nazaire & Pisançon, le Péage-en Royan, Montbonot, Montfleuri, Montfort, Visilles, la Terre d'Oysans, Crémieu, Quirieu, S. Savornin-de Cuchet, Morètel, Colombiers & Sabloniere. Et le lendemain il lui fit prêter serment de fidélité par les Châtelains de ces différens lieux. Ce Prince lui confia la Régence de ses Etats par Acte passé à Mortiers en Bresse le 14 Juillet 1336, en allant en Franche Comté, où les Seigneurs du Pays étoient en guerre contre *Eudes* Comte de Bourgogne, & lui dona le même soin & à Henri de *Villars* Evêque de Valence en allant à Paris en 1339. Le Dauphin ayant dans la suite formé le dessein de fonder un Monastere de filles de l'Ordre de S. Dominique à Montfleuri, la Dauphine lui céda cette Terre & eut en dédomagement celles de Montfort, de Beauvoir, d'Iseron & de Roibon par Lettres de Grenoble du 24 Décembre 1342. Ce Prince lui dona encore par Acte passé à Montpellier le 23 Novembre 1343, le revenu du Comté d'Andrie & une année des autres Terres que le Roi *Robert* leur avoit donées dans le Royaume de Naples dont ils donerent le Vicariat à Pierre de *Cadenet* par Acte passé à Avignon le 7 Février 1344 ; mais ils le révoquerent le 30 Juillet suivant pour y établir à sa place Bertrand de *Baux* pere de la Dauphine. Le Pape *Clement VI.*

ayant publié une Croisade cette année contre les Turcs, le Dauphin fut élû Général de l'Armée Chrétiene le 25 May & alla s'embarquer à Marseille au comencement de Septembre. La Dauphine partit avec lui & mourut à Rhodes au mois de Mars 1347, où son corps étoit encore en dépôt en 1355. lorsque le Dauphin par son Testament de cette année légua une somme d'argent aux Cordeliers de Marseille pour le faire transporter de cette Isle dans leur Eglise.

Du second Mariage.

2. François de Baux qui suit.

3. Guillaume de Baux Seigneur de Berre fut présent à l'Homage que Raimond de *Baux* Prince d'Orange rendit au Dauphin pour le Château du Pouët au Gapençois le 17 Juin 1339 le Roi *Robert* lui dona le Comté de Noya dans la Terre de Bari & le fit Chevalier du *Nœud*, ou du *S. Esprit* en 1352.

4. Isabelle épousa en 1359. Antoine de *S. Severin* Comte de Marsico, Seigneur de Cajazzo, Conêtable du Royaume de Naples, fils de *Thomas* IV. du Nom, Comte de Marsico aussi Conêtable de Naples & de Marguerite *Clignette* Dame de Cajazzo sa seconde femme.

5. Catherine fut mariée avec Honoré *Gaëtani* Comte de Fundi, Seigneur de Sermonetta, Gouverneur de l'Etat de l'Eglise, fils de *Nicolas* Comte de Fundi, Grand Chambellan de Naples. Elle mourut le 8 Janvier 1398 & son mari en 1401.

6. Sancie ou Suéve dotée de 12000 florins d'or, fut fiancée par Contrat passé à Villeneuve-lez-Avignon le 13 Novembre 1343, avec Aimar de *Poitiers* fils de Louis Comte de Valentinois, mais ce Mariage n'ayant pas eu son effet, elle épousa Jean d'*Enghien* Comte de Liche, quatriéme fils de Wauthier Sire d'*Enghien* & d'Helene Comtesse de *Brienne*.

XI. François de Baux Comte de Montescagioso, Seigneur de Bisseglia, &c. étoit un des Seigneurs des plus beaux & des mieux faits de son tems. Marguerite d'*Anjou-Tarente* devint amoureuse de lui & profitant de l'absence de la Reine & du Prince de *Tarente* son frere, elle l'épousa sans leur consentement. Le Prince de *Tarente* dissimula cette offense ainsi que la Reine *Jeane* sa femme au point de le créer Duc d'Andrie. Ce fut-là le premier Titre de Duc doné hors de la Famille Royale,

Io. ST SEVERIN. D'argent à la fasce de gueules & une bordure de même chargée de huit étoiles d'or.

Royale, car il n'y avoit que le Prince héréditaire qui le portât, mais la Reine le fit à la fin mettre en Prison & le priva de ses Etats, soit qu'il eut refusé de lui obéir dans une affaire qu'il avoit contre la Maison de *S. Severin*, soit en haine de son mariage, ou de ce que son pere avoit fait punir *Sancie* de Catane & les autres Complices de la mort du Roi *Andre* qu'elle ne put dissimuler plus long-tems. La haine de Hugues de *S. Severin* Protonotaire du Royaume, parent de la Grande-Sénêchale contribua encore à son malheur. Enfin après 18 ans de Prison, le Duc ayant obtenu de la Reine qu'elle l'allât voir pour aprendre de lui divers secrets, il se persuada que par la beauté de sa figure, son adresse & son éloquence cette Princesse ne pourroit lui résister & lui acorderoit la liberté. Cette tentative lui réussit, la Reine le fit relâcher. Son fils ayant succédé à la Principauté de Tarente & au Titre d'Empereur de Constantinople par la mort sans enfans de Philipe de *Tarente* son oncle * il devint sans difficulté le premier Seigneur du Royaume; mais come l'ambition est insatiable & qu'il est très-difficile de tenir long-tems l'inimitié captive, il ne put pardoner à Hugues de *S. Severin* ni dissimuler d'avantage son ancien ressentiment contre sa Maison; enfin, lorsque celui-ci cherchoit à se reconcilier avec lui, il éclata par une voye de fait dont l'évenement retomba sur lui-même, car il s'empara à force ouverte de sa Ville de Matera, qui étoit la source de leur division, & le ménaça de lui enlever encore les Places voisines. Ce qui lui attira l'indignation de la Reine. Elle se détermina à le déclarer rebelle & à lui confisquer ses Etats. Le Duc d'*Andrie* fut même assiégé dans sa Ville de Téano & obligé de s'enfuir à Avignon auprès du Pape *Gregoire XI.* son parent avec le secours duquel & celui de ses Vassaux de Provence, il forma une Armée de quinze mille Homes qu'il conduisit dans le Royaume de Naples en 1377, & parut aux portes de Capouë, avant que la Reine eut pû penser à sa défense. L'épouvante saisit tout le Royaume jusqu'à la Capitale. *Jeane* seule intrépide, pourvût sans s'é-

2° ANJOU-TARENTE. Au 1-4. d'Anjou-Sicile, come cy-devant Au 2. 3. de gueules à la croix d'or cantonée de quatre besans d'argent croisés de sinople, l'écu brisé d'une bande d'argent brochant sur le tout.

3° URSIN. Fasce d'argent & de gueules à la fasce en devise d'or chargée d'une anguille de sinople & un chef d'argent chargé d'une rose de gueules.

* La Principauté de Tarente que la Reine *Jeane* confisqua sur François de Baux, & qu'elle dona à Othon de *Brunswick* son quatrieme mari en 1376, etoit un des plus beaux Domaines de la Courone. Elle renfermoit les Terres de Bari & d'Otrante, le Duché de Venouse & le Comté de Leccio.

frayer à la fureté de Naples. Elle ordona aux Barons de prendre les Armes & fit mettre en mouvement les Troupes Auxiliaires comandées par Jean *Malatacca* Capitaine Lombard & se préparoit à faire assembler son Armée auprès de Nole lorsque Raimond de *Baux* Comte de Soletto, Grand Chambellan du Royaume, ce sage Ministre, qu'elle avoit voulu rachetter du prix de ses Joyaux, termina heureusement la Guerre sans qu'il en coutat une goute de sang. Il alla à la rencontre du Duc d'*Andrie* & lui persuada de congédier ses Troupes & de retourner à Avignon pour concerter avec le Pape de nouveaux moyens de faire sa Paix avec la Reine & d'être rétabli dans ses Etats. le Duc vaincu par les raisons & l'autorité de son Parent, tourna aussi-tôt du côté de la Pouille sous prétexte de quelqu'intrigue qu'il y ménageoit pour le succès de son entreprise, & arrivé presque seul sur les côtes, il ne pensa qu'à s'assurer d'un Vaisseau & s'y embarqua pour la Provence. Il suivit à Rome le Pape *Gregoire XI.* & s'attacha à *Urbain VI.* son Successeur ennemi de la Reine *Jeane*, se flattant de rentrer par son crédit dans les grands biens dont il avoit été dépouillé. Il fit tant auprès de ce nouveau Pontife, d'ailleurs indisposé contre la Reine *Jeâne*, qu'il eut comission de lui en 1379, d'aller inviter Charles de *Duras* qui étoit à la Cour de Hongrie, à la Conquête du Royaume de Naples dont le Pape vouloit lui doner l'investiture. Le Duc d'*Andrie* réussit dans ce projet. Il détermina Charles de *Duras* à passer dans le Royaume dont il se rendit maître par le secours des Mécontens & des Troupes que lui avoit doné Louis d'*Anjou* Roi de Hongrie son cousin, & prit le nom de *Charles III.* surnomé depuis le *Petit* ou de la *Paix* (1381). Le Duc d'*Andrie* retourna dans le Royaume de Naples & y acompagna la Reine Marguerite de *Durazzo* lors de son entrée dans la Ville Capitale, dont il conduisoit le Cheval avec Jean de *Luxembourg* Comte de Conversano, comme il avoit beaucoup contribué à la Conquête du Royaume & qu'il étoit en grand crédit auprès du nouveau Roy & de la Reine, les S. *Severin* voyant qu'il l'emporteroit sur eux prirent le parti d'abandoner la Cour, quoique très proches parens de ce Prince dont la mere étoit de leur Maison. Le Duc d'*Andrie* fut marié, 1°. suivant Ferrante della *Marra* en 1337, avec Louise de *S. Severin* fille de Tho-

mas Comte de Marsico; 2°. en 1348, avec Marguerite d'*Anjou* veuve d'*Edouard* Roi d'Ecosse & fille aînée de Philipe d'*Anjou* Prince de Tarente & d'Achaïe, Despote de Romanie, Seigneur de Durazzo Roi d'Albanie, & de Catherine de *Valois* Impératrice Titulaire de Constantinople sa seconde femme. 3°. sur la fin de 1381, avec Suéve dite Justine des *Ursins* fille de Nicolas Comte de Nole & de Soletto & de Jeane de *Sabran-d'Ariano*.

Il eut de sa seconde femme,

1. Jacques de Baux Prince de Tarente & d'Achaïe, Despote de Romanie, Empereur Titulaire de Constantinople, Titre qu'il prit du chef de sa mere après la mort de Philipe d'*Anjou* son oncle vers 1374, étant encore sous la tutelle de son pere. Il fut obligé de se retirer en Grece où il possedoit de grands Biens, lorsque la Reine *Jeane* irritée contre son pere les proscrivit tous deux & dona sa Principauté de Tarente à Othon de *Brunswik* son quatriéme mari. Charles de *Durazzo* étant monté sur le Trône de Naples, & *Othon* ayant été mis en Prison, il rentra dans le Royaume avec son pere & recouvra ses Etats avec ses propres forces, ce fut alors qu'il reprit le Titre d'Empereur de Constantinople par préférence aux Titres réels qu'il auroit pû porter. *Charles III.* lui fit épouser en 1381, Agnès d'*Anjou-de Duras* sa belle sœur, veuve de Can de la *Scala* dit *Signorio* Prince de Vérone & de Vicence, depuis le mois d'Octobre 1375. Ce mariage acheva d'irriter les *S. Severin*. Ils se retirerent come je l'ai dit plus haut, & la plupart des Seigneurs s'étant en même tems révoltés, le Roi *Charles* se trouva d'autant plus embarassé que François de *Baux* Duc d'Andrie pere de *Jacques* étoit alors fort mécontent de n'avoir pu recouvrer tous ses Etats, Sessa & Téano étoient au pouvoir des Seigneurs de *Marzano* depuis la vente que la Reine *Jeane* en avoit faite à Thomas & à Geoffroy de Marzano pour 38000 ducats, lors de la révolte du même Duc d'*Andrie*. Ceux-ci craignant d'être dépouillés de ces deux Villes, dont la premiere avoit été erigée en Duché ne manquerent pas d'inspirer au Roi que Jacques de *Baux* avoit des vues sur sa Courone à cause de son mariage avec la sœur aînée de la Reine, & come elle, niéce de la Reine *Jeane*, & par conséquent plus près du Trône que lui. Le Roi se laissa d'autant plus facilement persuader qu'il avoit alors contre lui le Pape *Urbain VI.* au neveu duquel il avoit refusé la Principau-

XII. 1°. ANJOU-DURAZZO. De France au lambel à trois goutes de gueules come cy-devant, & sur le tout un sautoir de gueules pour brisure. 2°. N......

té de Tarente (François de *Prignano.*) Il crut qu'il devoit se mettre en sureté contre les prétendus desseins de Jacques de *Baux* & fit en conséquence arrêter la Princesse sa femme, la Duchesse de *Durazzo* sa cousine, &c. & dona ordre qu'on se saisit de Jacques de *Baux* lui-même ; mais celui-ci le prévint en s'embarquant une nuit du mois de Juillet sur un Vaisseau Génois de Pevrin *Grimaldi* son ami qui le porta à Tarente. Ayant mis pied à terre, il voulut entrer dans le Château où il ne put être reçu par la résistance de Louis de *Capoue* que *Charles* y avoit envoyé avec une bone Garnison. Ce refus l'obligea de lever des Troupes avec lesquelles il attaqua ouvertement celles du Roi. Il les défit & se rendit Maître du Château de Tarente, mais à peine put-il jouir de sa Conquête étant mort le 17 Juillet 1383. Il fut inhumé avec toutes les marques de la dignité Impériale dans l'Eglise de San-Cataldo à côté de Philipe de *Tarente* son oncle. Agnès de *Durazzo* sa femme seconde fille de Charles d'*Anjou-Sicile* Duc de Durazzo en Albanie & de Marie d'*Anjou-Calabre* mourut dans sa Prison à Naples le 15 Juillet 1387, & fut enterrée dans l'Eglise de Ste Claire à côté du Maitre Autel.

XIII. Jacques de *Baux* avoit eu pendant son séjour en Grece d'une alliance que je n'ai pû découvrir, un fils nomé come lui Jacques de *Baux* qui fut Despote de Service * il embrassa le parti de Louis d'*Anjou II.* du Nom, lorsque ce Prince entra dans le Royaume de Naples pour en chasser Charles de *Durazzo* son Compétiteur en 1396.
XIV. Celui-ci ne laissa qu'un fils qui fut après lui Despote de Service & qui épousa N.... *Comnéne* sœur d'Andronique, femme de George *Castriot* dit *Scanderbeg* * Roi d'Albanie. Elles étoient filles d'Arianita *Comnéne* Prince de Budaresco, de Quitano & de Terra-nova en Albanie & de N.... *Francone* sa seconde femme, laquelle étoit fille d'Ollivier *Francone* de la Ville de Sessa au Royaume de Naples. Il eut de cette alliance Antoinette de *Baux* qui fut chas-
XV. sée de ses Etats par les Turcs à l'âge de sept ans & qui se réfugia dans la Ville de Naples avec sa Tante Andronique *Com-*

COMNÈNE. Au 1-4. une etoile. Au 2-5. une croix patée. Au 3-6. trois billettes, ou trois mouchetures de Toison d'Armenie.

* *La Dignité de Despote revient à celle de Palatin ou de Comte & signifie en elle-même Grand-Senechal.*

* *Ce nom signifie Alexandre. Il fut doné par les Turcs à Castriot leur vainqueur, à cause de sa valeur.*

mère & son fils. Elle y fut reçue avec bonté par la Reine *Isabelle* femme du Roi *Ferdinand-d'Arragon* & fut mariée dans la suite avec Alfonse *Ferillo* Comte de Muro, Seigneur de Ginzano, de Spénazzola, Rodi & Montéfrédano dans la Basilicate & la Vallée de Bénévent. De cette alliance sortirent deux filles 1. Béatrix *Férillo* Comtesse de Muro qui épousa Ferdinand des *Ursins* Duc de Gravina. 2. Isabelle *Ferillo* Dame de Montéfrédano qui fut mariée avec Louis de *Gésualdo* Comte de Conza & depuis Duc de Vénosa.

2. Antoinette fut mariée en 1372, avec *Fréderic* IIIe. du Nom, dit le *Simple* Roi de Sicile veuf depuis 1363 de Constance d'*Arragon* & fils de *Pierre* II. Roi de Sicile & d'Elisabeth du *Tirol*. Il mourut à Messine le 27 Juillet 1377 à l'âge de 35 ans & fut enterré dans la Grande Tribune des Cordeliers Conventuels. Le Pape *Grégoire XI.* qui aimoit ce Prince, lui procura ce mariage & son acomodement avec la Reine *Jeane*. D'abord après les nôces *Fréderic* & *Antoinette* étant partis de Naples sur une Galere pour se rendre à Messine, furent rencontrés dans le Fare par une Galere du Comte *Henri Rossi*, lequel encore entêté de l'anciene Rebellion leur dona la chasse jusqu'à Reggio en Calabre, ce qui causa tant d'éfroy à la Reine qu'elle en mourut six jours après. Elle fut enterrée dans l'Eglise Cathédrale de Messine.

Du troisiéme mariage,

3. Guillaume de Baux qui suit.

4. Marguerite née en 1394, fut mariée au mois de Mai 1405, avec Pierre de *Luxembourg* Comte de Brienne, de Conversano & de S. Pol, Seigneur d'Enghien, de Beauvoir, de Fiennes & de Richebourg, Châtelain de Lille mort le 31 Août 1433, âgé de quatre-vingt quatorze ans & enterré dans l'Abbaye de Cercamp en Normandie. *Marguerite* mourut le 15 Novembre 1469, âgée de soixante-seize ans & fut enterrée auprès de son mari. De leur mariage sortirent neuf enfans, cinq garçons & quatre filles.

Guillaume de Baux Duc d'Andrie, Comte de Montcayeux Seigneur de Salpi, &c. fut rétabli dans ses Biens par le Roi *Ladislas*. Alix de *Baux* Comtesse d'Avellino, de Fribourg, de Neufchâtel & de Beaufort, Vicomtesse de Turenne, sa cousine l'institua son héritier Universel par son Testament fait

XII. 1°. ACCROCIAMURO. 2°. URSIN. Come cydevant.

au Château de Baux le 7 Octobre 1426; mais cette grande Succession fut confisquée, du moins ce qui étoit en Provence, parce qu'il fut regardé come Rebelle & Etranger. Il fut fait Prisonier à la Bataille della Rocca-Secca donée le 19 Mai 1411, étant dans le parti de *Ladislas* contre Louis d'*Anjou*. Il ne fut pas si attaché à la Reine *Jeane* II. sœur & héritiere de ce Prince qui mécontente de sa conduite, confisqua la Ville de Salpi & la dona à Jacques *Caldora* en 1434. Une grande maladie lui ayant affoibli l'esprit, la Cour lui dona pour Curateur son fils aîné en 1444. Il avoit été marié; 1°. suivant Philbert *Campanille*, avec Isabelle *Accrocciamuro* fille du Duc *della Guardia* & d'Antoinette de *Montfort*; 2°. avec Marie des *Ursins* qui fut stérile.

Il eut de sa premiere femme,

1. Pierre de Baux Comte de Montescagioso qui mourut sans enfans.

XIII. CLERMONT. Fascé d'or & de gueules au chef d'hermine.

2. François de Baux II. du Nom Duc d'Andrie, Comte de Montescagioso & de Bisséglia, Seigneur de Salpi, &c. il parut en 1443, à l'Assemblée des Barons du Royaume en qualité de Duc d'Andrie. Le Roi l'envoya en 1451 en Ambassade, avec quelques autres Seigneurs au devant de l'Empereur *Frederic*. Le Roi *Ferdinand* dont il mérita les bones graces par un attachement inviolable, le fit son Ambassadeur auprès du Pape *Pie* II. pour le féliciter sur son Election, lui rendit l'obédiance filiale & pour lui demander l'investiture du Royaume de Naples que *Calixte* III. lui avoit réfusée. Jean d'*Anjou* Duc de Calabre fils du Roi *René* ayant porté la Guerre dans le Royaume de Naples & tous les Seigneurs ayant abandoné *Ferdinand*, François de *Baux* lui demeura toujours fermement attaché & lui fut d'un grand secours, un service si important fut recompensé à la fin de la Guerre par la Charge de Grand Conêtable. Il persévéra dans la même fidélité lorsque ce Prince fit la Guerre à Jean-Antoine des *Ursins* Prince de Tarente, Partisan du Duc de *Calabre*, quoique doublement allié avec lui, car il avoit épousé sa niece & son fils avoit épousé sa fille come nous le verrons en son lieu. Ce qui fut cause que *Piccinino* Capitaine Général des Troupes du Prince de *Tarente* lui enleva Acquaviva & en ravagea les environs avec la derniere cruauté. Il fut ensuite assiégé dans Andrie & fut deux fois dans

un péril imminent de la vie, jusques-là que le Prince de *Tarente* fit tirer sur lui des flèches empoisonées. Après la Victoire remportée par *Ferdinand* sur Jean d'*Anjou* en 1463, il fut fait Chevalier de l'*Armellino* nouvellement institué par ce Prince. François de *Baux* avoit pendant la Paix & même dans les troubles du Royaume, traité si doucement ses Sujets & il en étoit si aimé qu'ils préféroient dans toutes les occasions les maux les plus affreux à la reddition de ses Places. Il avoit même de la pitié pour ses ennemis. Pendant qu'il étoit assiegé dans Andrie par les Troupes du Duc de *Calabre*, on découvrit les Mineurs qui étoient près de percer dans la Place, on auroit pû les faire périr par le feu des mines; mais il le défendit, se contenta de les prendre & les renvoya le lendemain sans leur faire aucun mal, cette conduite toucha tellement les ennemis que sçachant que la Ville manquoit de pain, ils y firent entrer du blé pendant la nuit & en jettoient même dans les Fossés afin que les Habitans vinssent le ramasser. La Ville fut enfin si pressée qu'il falut la rendre. Les conditions en furent honorables, malgré le refus obstiné que fit le Duc d'*Andrie* de jamais reconoître le Roi *René*. Le Roi *Ferdinand* fut si touché de sa fermeté que ses Terres du Prince de *Tarente* ayant été réunies au Domaine, par la mort de ce Seigneur arrivée sans enfans légitimes le 26 Décembre 1462, ce Prince lui dona la Ville de Bisséglia en Titre de Comté & une partie des autres biens de sa Succession, & le créa Président du Conseil Royal avec pouvoir de décider de toutes les affaires même en son absence. Il accompagna le 13 Juin 1477, avec cinq autres Seigneurs *Alfonse* Duc de Calabre dans le voyage que ce Prince fit en Espagne pour épouser Jeane d'*Arragon*. Il mourut en 1482, & fut inhumé dans le Monastere de S. Dominique de la Ville d'*Andrie* qu'il avoit fondé. Il avoit été marié avec Sancie *Guilhem-de Clermont* sœur d'*Isabelle* femme du Roi *Ferdinand* & fille de Barthelemi, dit Tristan, Comte de Cupertino & de Catherine des *Ursins-de Baux*. Leurs enfans furent

1. Pyrrhus de Baux qui suit.
2. Jacques de Baux à qui son pere & sa mere donerent du consentement du Roi, la Ville de Motula & la Seigneurie de San-vito le 9 Septembre 1467, fut du Conseil Royal & mourut en 1469.

3. Engilbert de Baux Tige des Ducs de *Nardo* représentés ci-après sous la Lettre B.

4. N.... de Baux qui fut jetté dans la Mer avec son frere aîné en 1487.

5. Catherine épousa Pierre-Jean-Paul *Cantelmi* Duc de Sora & d'Alvito, Comte de Popoli fils de Nicolas premier Duc de Sora en 1451, & d'Antonelle de *Celano.*

XIV. URSIN. Come cy-devant.

Pyrrhus de Baux Prince d'Altamura, Duc d'Andrie & de Venosa, Comte de Montescagioso, de Bisséglia & de Cupertino, fut vivement poursuivit par Jean-Antoine des *Ursins* Prince de Tarente qui étoit encore plus irrité contre sa niéce que *Pyrrhus* avoit épousée que contre lui-même, car en faisant le Siége de la Rocca-di Minorbino où elle s'étoit enfermée, il fit continuellement tirer contre sa Chambre quoiqu'elle fut malade & enceinte. Ce qui fut cause que lorsque son pere eut rendu la Ville d'Andrie où *Pyrrhus* s'étoit jetté pour le secourir, il se sauva dans la nuit pour éviter la présence d'un ennemi si cruel. Après la Victoire remportée à Sarno par le Duc de *Calabre* sur le Roi *Ferdinand* le 7 Juillet 1460, *Pyrrhus* Partisan de l'Arragonois, fut mis dans la Ville d'Aurra, avec Inigo & Alfonse d'Avalos ayant sous sa charge quatre cent Chevau-Legers. Le Roi qui l'aimoit, lui dona le 10 Août 1464, la Seigneurie de Ginosa dans la Terre d'Ortrante confisquée sur Guy *Moliterno* qui s'étoit révolté, & dans les Lettres qui lui en furent expédiées, ce Prince le qualifie Duc de *Venosa & son parent.* Il accorda en 1475, des priviléges à ses Vassaux de la Garda-Lombarda & achetta en 1481, la Seigneurie d'Altamura du Roi *Ferdinand* qui l'érigea en Principauté & lui dona ensuite la Charge de Grand-Conêtable. Cependant *Pyrrhus* lui manqua de fidelité, car il prit les armes avec les autres Barons du Royaume en 1486. Cette faute fut néanmoins assoupie Il parut même qu'il étoit tout-à-fait rentré en grace l'année suivante; car le Roi fut dans le dessein de lui faire épouser *Lucrece* sa fille naturelle Que ce mariage ait été acompli ou non, il est certain que ce fut un piége qu'on lui tendit pour se saisir de lui. Il fut en effet arrêté & conduit dans le Château neuf de Naples où il fut étranglé & ensuite jetté dans la Mer avec un de ses neveux à qui le Roi fit faire le même traitement sur la fin de l'an 1487. Il avoit été marié avec

avec Marie-Donate des *Ursins-de Baux* Duchesse de Venosa, Dame de Savello, Laurenzano, Castelbelotto, Montémilone Lacerra, Lauriano, Trentola, Capodirisio, Citta-divico, Casali-Cariso, Castello-San Nicolo, San-Sosso, Flumari, Valata, Guardia-Lombarda, Porcarino, Lacedogna, la Roqueta-di Sant Antonio, Carbonara, Accadia, Montacuto, Minorbino, Ruvo, Caprignano, &c. fille aînée de Gabriel des *Ursins* dit de *Baux* Duc de Venosa & de Jeane *Caracioli*, dont il a eu un garçon & plusieurs filles.

1. Frederic de Baux Duc d'Andrie & de Venousse, Comte du Montcayeux, de Bissêglia, della Cerra & de Cupertino, Prince d'Altamura, mourut peu de tems après son pere & ne laissa point d'enfans de Constance *Lopez-d'Avalos* remariée avec Jean-Baptiste de *Marzano* Prince de Rossano, Duc de Sessa & de Squillace. Elle étoit fille d'Inigo *Lopez-d'Avalos* & d'Antoinette d'*Aquino* Marquise de Pescaria.

2. Isote-Génebre née en 1460, & dottée de douze mille ducats, fut fiancée par Contrat passé à Flumari le 25 Mars 1465, entre son pere & l'Evêque d'Ariano, avec Pierre de *Guevara* Marquis-del-Vasto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand-Sénêchal du Royaume de Naples. Ce mariage s'acomplit lorsqu'elle fut devenue nubile par Acte passé à Andrie le 21 Juillet 1471, & signé par la plus grande partie des Seigneurs du Royaume qu'on y avoit assemblés pour la nôce qui fut de la derniere magnificence. La Mariée fut ensuite menée à Ariano où les fetes recomencerent. Son mari s'étant joint aux autres Barons Napolitains en 1486, & étant mort dans la disgrace du Roi, toutes ses Terres furent confisquées, & le Marquisat Del-Vasto doné à Inigo d'*Avalos* fils d'autre *Inigo* Marquis de Pescaire. Ariano fut vendu en 1496, à Alberic *Carafa* fils de *Malitia*. La Comtesse d'*Ariano* survêcut long-tems à son mari, & suporta ses malheurs avec tant de constance & de vertu que l'Empereur *Charles-Quint* étant à Naples en 1530, voulut la visiter. Elle fut enterrée dans l'Eglise de Ste Claire ou l'on voit encore son Tombeau.

3. Antoinette épousa Jean-François *Gonzague* Seigneur de Sabionetta.

4. Isabelle devoit naturellement hériter de tous les Etats de son pere, parceque ses deux sœurs avoient renoncé à tous

leurs droits en se mariant. Elle fut fiancée, étant encore fort jeune, par Traité du 16 Août 1483, avec Ferdinand d'*Arragon* fils de *Ferdinand I.* Roi de Naples qui devoit avoir en appanage le Duché de Sessa & toute la Montagne de Montéfuscoli. Elle devoit avoir sa dot ordinaire si le Prince d'*Altamura* son pere avoit des enfans males, mais au cas qu'elle héritât de la Principauté d'Altamura, il fut convenu que ses enfans seroient apellés d'*Arragon-de Baux*. Si *Ferdinand* mouroit avant la consommation du mariage, *Isabelle* épouseroit le Prince *Pierre* second fils d'Alfonse d'*Arragon* Duc de Calabre. Et pour mieux lui assurer l'héritage de son pere, le Roi *Ferdinand* traita avec le Grand-Sénèchal mari d'Isote de *Baux* sa sœur aînée à qui il dona pour dédomagement de la Principauté d'Altamura & des autres Etats de Pyrrhus de *Baux*, le Comté d'Aria, Collenise, Turino, la Cerra, Minorbino, Baoli, &c. cependant, ce Traité de mariage n'eut pas son effet, & *Isabelle* fut mariée en 1487, avec Fréderic d'*Arragon* Roi de Naples & Prince de Squillacia son cousin du deux au troisiéme dégré, qui étoit veuf d'Anne de *Savoye*. Il étoit fils de *Ferdinand* Roi de Naples & d'Isabelle de *Clermont*. Il fut dépossédé de son Royaume par *Louis XII.* & par *Ferdinand* le Catholique au mois d'Avril 1501, ensuite conduit en France où il renonça à ses Droits en faveur du Roi par Acte passé à Blois au mois de May suivant moyenant le Comté du Maine pour lui & sa posterité pour sureté de vingt mille écus de revenu annuel, outre trente mille livres de pension, avec tous les droits & honeurs de Prince du Sang. Trompé dans la suite par le Roi d'Espagne qui lui promettoit de le faire rétablir, il tomba malade à Blois. Et ayant quité la Cour pour se retirer au Plessis-lez Tours lieu de sa résidence, il y mourut peu de tems après le 16 Novembre 1504, dans une maison d'emprunt, le feu ayant pris à son Palais quelques jours auparavant. Il fut déposé en habits Royaux au Couvent des Minimes nomé de *Jesus-Maria* nouvellement fondé près du Plessis. *S. François de Paule* reçut lui-méme le corps de *Frederic* que la Reine *Isabelle* sa veuve se proposoit de faire transporter à Naples dans le Tombeau des Rois ses prédécesseurs ; mais le projet n'ayant pu s'exécuter, le corps resta au Couvent de ces

Moines où il fût brûlé en 1562, avec celui de *S. François-de Paule* par la fureur des Calvinistes. Après la mort de ce Prince *Isabelle* fut obligée d'aller vivre à Sabionetta chez sa sœur, ou à Ferrare, chez le Duc Alfonse d'*Est* neveu de son mari où elle finit ses jours en 1533. Les enfans qu'elle eut du Roi furent 1. *Ferdinand* mené prisonier en Espagne. 2. *Alfonse*. 3. *César*. 4. *Isabelle*. 5. & *Julie* qui moururent tous sans postérité. *Charlote* fille du Roi *Frederic* & d'Anne de *Savoye* sa premiere femme fut élevée en France & mariée avec Guy de *Laval* XIVe du Nom. C'est de-là que la Maison de la *Trimouille* tire ses prétentions sur le Royaume de Naples. 5. Fleur-d'Espine fut mariée, suivant *Ammirato*, avec Hector de *Gésualdo* fils d'Antonello Seigneur de Piesco-pagano, Martuno, Cursi & Callimera, & de Délicie *Della-Marra*, dont elle n'eut point d'enfans.

B.

Ducs de *Nardo*, au Royaume de Naples.

ENgilbert de *Baux* troisiéme fils de François Duc d'Andrie & de Sancie *Guilhem-de Clermont* Comtesse de Cupertino, eut de son pere le Comté de Tricassi, les Seigneuries de Noya, de Lucco-Rotundo & de Trigiano, & celles de Galatola, de Feudo-Néro & de Carpignano de son frere aîné. Le Roi *Ferdinand* de qui il achetta en 1483, la Terre de Nardo que ce Prince erigea en Comté, lui dona une place dans le Conseil Royal. La Principauté de Tarente lui étant échue par la mort de son beau-pere le 6 Décembre 1462, le Roi *Ferdinand* lui en refusa l'investiture quoique ce Prince eut doné une grande partie de cette succession à son pere. Cependant *Engilbert* fut si piqué de ce refus qu'il se ligua avec les autres Seigneurs révoltés ; mais il eut le même sort que son frere aîné, fut étranglé avec lui & son second fils, & jetté dans la Mer en 1487. Ses Biens furent confisqués & le Duché de Nardo doné à Bellisaire *Acquaviva* frere du Marquis de Bironto. Il fut marié avec Marie-Conquête des *Ur-*

XIV. URSIN. Come cy-devant.

sins fille naturelle de Jean-Antoine, dit de *Baux*, Prince de Tarente, Duc de Bari, Comte de Leccio, Grand-Conêtable du Royaume. Son pere, qui la regardoit come légitime, lui dona en mariage les Comtés de Castro & d'Ugento & lui assura après sa mort la Principauté de Tarente du consentement du Roi *Ferdinand* qui fut présent au mariage; mais qui ne tint aucun compte de cet engagement lorsque la succession fut ouverte.

Engilbert eut de cette alliance les enfans suivans :

1. Raimond de Baux qui continua la postérité.

2. Jean-Paul de Baux Comte de Noya épousa Françoise de *Guevara* sa cousine du deux au troisiéme dégré, fille de Pierre Marquis Del-Vasto & d'Isote-Génebre de *Baux* qui la dotterent de dix-huit mille ducats. Il fut étranglé avec son pere & son oncle en 1487.

3. Nicolas-Antoine de Baux fut d'Eglise. Béatrix d'*Arragon* Reine de Hongrie lui fit doner l'Abbaye de Sasso-Sarté en Hongrie ou il se retira & où il mourut à Bude auprès du Roi *Matthias* son parent.

4. Guillaume de Baux quitta le Royaume de Naples en 1486, lors de la Révolte des Barons, mais il y retourna en 1497, sur un Passeport du Roi *Frederic* en y acompagnant Antoinette de *Baux* sa cousine femme de Jean-François *Gonzague*. La Despote de Servie sa sœur le fit son héritier en 1499, & il en eut entre autres Biens le Château d'Irribo en Hongrie.

5. Eleonor dottée par le Roi *Ferdinand* fut mariée par la Duchesse d'*Andrie* sa tante avec Galeran de *Richisens* Comte d'Avellino.

6. Catherine fut mariée & dottée en partie par le Roi longtems avant la disgrace de son pere (1472), avec Jourdain *Columna* Duc de Marsi & de Cavi. De ce mariage sortit le fameux Prosper *Columna*.

BRANCOWITZ. De.... à la croix de. ..., acostée en chef de deux fleurs-de lys de......

7. Marguerite eut en dot quatre mille ducats & épousa Jean-François de *Baux* Comte d'Alessano.

8. Isabelle, que Beatrix d'*Arragon* femme de Matthias *Corvin* Roi de Hongrie cousine germaine de son pere mena en Hongrie, fut mariée en 1487 avec George *Brancowitz* Despote de Servie a qui le Sultan *Amurath* avoit fait créver les

yeux, & qui fut dépossédé par Lazare *Brancowitz* son frere, lequel avoit empoisoné sa mere. L'infortuné *George* se retira en Hongrie après ses malheurs, & y fut mis en possession de quelques Villes de ses Etats que Jean *Corvin-Huniade* avoit repris sur les Turcs

9-10. Antoinette & Sancie moururent en bas âge.

Verderamo, ou *Bertrand* bâtard de *Baux*.

Raimond de Baux fut privé de tous les Etats de son pere; mais il eut du chef de sa mere les Comtés de Castro & d'Ugento dont il méprisa le Titre, se contentant de le faire porter à son fils aîné. Etant rentré en grace auprès du Roi, il fut admis dans son Conseil; mais il ne paroît pas que cette réconciliation fut bien sincere de sa part, car le Roi *Charles VIII.* ayant fait la conquête de Naples, il s'adressa à ce Prince pour avoir l'investiture de Nardo, de Castro & d'Ugento qui lui fut accordée. *Ferdinand* le Catholique étant devenu maître du Royaume, lui confirma en 1507, la possession de ces Seigneuries dont il jouit paisiblement, excepté du Duché de Nardo qu'il ne put recouvrer. Il fut marié en 1472, avec Antoinette *Columna* dottée par le Roi *Ferdinand*, de 5166 ducats à prendre sur les Vassaux du Comté d'Ugento. Elle étoit fille de ce même Jourdain *Columna* Duc de Marsi qui se remaria avec Catherine de *Baux*. Raimond eut de cette alliance. XV. GUEVARA.

1. François de Baux qui suit.

2. Jule de Baux Amiral de Naples né en 1530, que l'on montroit dans sa vieillesse come le reste malheureux de cette Race si illustre, épousa Juliene *Tolomei* fille de Bindo dont il n'eut point d'enfans. Il eut un Bâtard nomé *Placide* qui se rendit par sa conduite indigne du nom de *Baux*. XVI. TOLOMEI.

3. Marie épousa André *Carafa* créé Comte de San-Severino en 1496, & Vice-Roi de Naples en 1523, fils de *Galeot* Seigneur de Pascarola & de Rosette de *Pietramala*, mort sans enfans en 1526.

François de Baux Comte d'Ugento & de Castro en 1501, fut des premiers à se déclarer pour le Roi *François* I. lorsque le Vicomte de *Lautrec* arriva dans le Royaume de Naples en 1528, dans l'espérance de recouvrer son Duché de Nardo: ce qui fut cause que l'Empereur *Charles-Quint* lui confisqua XVI. CARAFA. Fascé d'argent & de gueules.

les Comtés de Castro & d'Ugento qu'il dona, l'un à *Martio Columna* & l'autre à *Gattinara* son Chancelier. Le Comte d'Ugento ainsi dépouillé de tous ses Biens, se retira à Raguse avec sa fille unique & tout ce qu'il put emporter d'or & de bijoux. Après deux ans de séjour à Raguse dans l'espérance que les François seroient enfin plus heureux & qu'il pourroit rentrer dans ses Biens, il prit le parti de se réfugier à Rome où le Cardinal *Trivulce* Protecteur des affaires du Royaume lui dona dequoi se sustenter modiquement. Il avoit d'abord eu dessein d'épouser Brigia *Carafa* fille d'Alberic Duc d'Ariano & de Jeane de *Molisi*; mais le Roi *Ferdinand* ayant mandé à Prosper *Columna* son oncle que cette alliance ne lui plaisoit pas, il épousa Virginie *Carafa* sa cousine du trois au quatriéme dégré, fille de Jean-Vincent Marquis de Montésarchi & de Covella de *Guévara*, dont il eut une fille unique.

XVII. Antoinette de Baux qu'Isabelle de *Capoue* Princesse de Molfetta fit élever à Mantoue dans la maison de Ferdinand *Gonzague* son mari, lequel étant devenu Vice-Roi de Sicile & considérant qu'elle étoit de même Maison qu'Antoinette de *Baux* sa belle-sœur, lui fit une dot avec la Princesse sa femme & la maria par Traité du 11 Avril 1569, avec Ambroise *Santapau* Marquis de Licodia, créé Prince de Butera, Vice-Roi de Sicile en 1547, qui n'en eut point d'enfans. Il étoit fils de Pons de *Santapau* Baron de Butera, Marquis de Licodia, aussi Vice-Roi de Sicile en 1516 & 1541, & d'Isabelle de *Brancsforte* fille de Nicolas Comte de Marzano en 1507.

C

Seigneurs de *Meirargue* en Provence devenus Comtes de *Soletto* & d'*Alessano* au Royaume de Naples.

VIII. 1°. ADHÉMAR. D'or à trois bandes d'azur. 2°. Nom.

BErtrand de *Baux* IIIe du Nom fils de *Raimond* Seigneur de Berre, &c. & d'Alasie Vicomtesse de *Marseille*, eut en partage les Seigneuries de Meirargue & de Puyricard au Diocèse d'Aix, &c. son pere vendit en 1228, à Pierre *Temple* &

à Guillaume *Anselme* Syndics de la Ville de Marseille la Seigneurie de Roquevaire avec les Droits qu'Aldéarde *Adhemar* sa belle-fille, Giraud *Adhemar* & sa femme Mabile de *Marseille* ses pere & mere avoient sur cette Terre pour la somme de dix-huit mille sols Royaux couronés qui furent payés comptant.

Bertrand de *Baux* eut un différend avec Guillaume *Porcellet* qui fut terminé en 1245, par l'Arbitrage de *Jean* Archevêque d'Aix, & il confirma en 1257, à la priere de *Berenger* Comandeur de Manosque, les Priviléges que son pere avoit accordés à l'Ordre de S. Jean-de Jérusalem. Il fut marié 1°. par Traité passé devant Jean de Viennois Notaire Impérial & Delphinal le 13 Octobre de l'an 1200, avec Aldéarde *Adhemar* Dame en partie de Roquevaire fille de Giraud Ve du Nom Coseigneur de Grignan & de Montélimard & de *Mabile* Vicomtesse en partie de Marseille, Dame d'Aubagne, de Roquevaire, &c. 2°. avec *Alix* N..... qui se disoit veuve de lui en 1272.

Il eut du premier mariage,

1. Gilbert de Baux Coseigneur de Meirargue qui eut de sa femme *Almodis* N.... 1. Bertrand de *Baux* Coseigneur de Meirargue qui fut marié avec *Bérengere* N.... & qui fit son héritier Charles d'*Anjou* II. du Nom Roi de Naples Comte de Provence par son Testament de l'an 1304. 2. Vierme de *Baux* mentionée dans le Testament de son frere.
2. Hugues de Baux qui continua la postérité.
3. Raimond de Baux qui forma la seconde Branche des Seigneurs de *Meirargue* représentée en son rang sous la lettre D.
4. Béatrix fut marié avec Henri de la *Tour-du Pin* à qui *Aimard* Seigneur de Vinay son pere dona la moitié de la Terre de la Tour-du Pin & celles de Vinay, d'Armieu & de Vasilieu & tous ses autres Biens avec substitution à ses enfans, par acte passé dans l'Hôtel de *Jean* Dauphin de Viennois le 18 Juillet 1279. *Henri* fit Homage au Dauphin *Humbert* de ce qu'il avoit dans la Terre de Vinay le 21 Octobre 1301. Et le 12 Février 1314, par Acte passé à la Baume, il confirma à ses Vassaux de la Tour-du Pin les Priviléges qui leur avoient été acordés par le Dauphin *Jean*. Il transigea en

1322, avec Audibert de *Châteauneuf* sur les limites de sa Terre de Meyras.

5. Alix ou Alasie l'une des Dames de la Cour d'Amour de Signe, fut fiancée par son frere *Raimond* avec Bertrand-Rambaud de *Simiane* Coseigneur d'Apt & dottée de trente mile sols avec promesse d'obtenir du Pape dispense de la parenté qui étoit entre eux, par Acte passé dans la Salle peinte de la Maison haute de Meirargue le 5 Juillet 1275.

IX. Hugues de Baux Seigneur de Roquevaire, Coseigneur de Meirargue & de Gardane en 1261, confirma par Acte de l'an 1274 à ses Vassaux de Meirargue, les Priviléges qui leur avoient été acordés par son pere & par son Ayeul. Il eut quelques contestations avec Guillaume-Geoffroy de *Marseille* & Rostain *Gaucelin* Coseigneurs de Gardane pour lesquelles ils s'en raporterent au jugement de Bertrand de *Baux* Seigneur de Berre par un Compromis du 30 Mars 1284, & que ce Seigneur termina par sa Sentence du Mardi après l'Octave de la Pentecôte de l'an 1295. Il vendit en 1291, sa portion de Meirargue à Charles d'*Anjou* Comte de Provence. Il eut de son épouse *Garcende* N.... avec laquelle il avoit été marié avant l'an 1261,

1. Hugues de Baux qui suit.

2. Huguette, dite Baucette, que Pierre *Roger* Poëte vulgaire a célébré dans ses Vers, fut mariée en 1331 avec Blacas de *Beaudiner* Coseigneur d'Aups & de Thoard dont elle étoit veuve en 1342.

X. LA MARRA. Hugues de Baux IIIe du Nom fut Chambellan de *Charles II.* Roi de Naples Comte de Provence qui lui dona les Seigneuries de Castellamare, S. Pierre-in Galatina, Simarica, Zullino & Soletto dans la Terre d'Ottrante, & le Fief de *Gandisardo* en Provence. Ce même Prince le fit Grand-Sénêchal du Royaume & le Roi *Robert* son successeur le noma son Vicaire, ou Lieutenant, & Capitaine-Général en Lombardie. Il rétablit en 1313, les Seigneurs de la *Tour* dans Milan d'où ils avoient été chassés par les *Visconti* & leur fit jurer fidélité au Roi *Robert* come à leur Souverain. L'année suivante, il rentra dans le Milanez avec une Armée de dix mille Homes de pied & de deux mille chevaux pour y soutenir la Maison de *la Tour*, enleva plusieurs Places à Mathieu

thieu *Viſconti* dans le Piémont, & ſe rendit maître de la Ville d'Aléxandrie en 1315; mais n'ayant avec lui qu'une Bande de 500 Provençaux, il fut rencontré près du Pont-du Tanaro par Luquin *Viſconti* fils de *Matthieu* qui le battit. *Hugues* fut tué dans l'action, & ſuivant quelques Auteurs il fut aſſaſſiné par *Luquin*. Quoiqu'il en ſoit, il fut enterré avec pompe dans Aléxandrie par ordre du Vainqueur. Il fut Exécuteur du Teſtament du Roi *Charles II.* fait à Marſeille le 16 Mars 1308, & le ſigna come témoin avec les Evêques de Fréjuls & de Vence, Guillaume *Ebrard* Archidiacre d'Aix & Vice-Chancelier de Sicile, Richard de *Montfort* Comte de Gambatéza Grand-Sénêchal de Provence, Jean de *Cabaſſole*, *&c.* Il avoit été marié vers l'an 1300, avec Jacquette *Della-Marra* veuve de Jean de *Taraſcon*, dit de *Beaucaire* Seigneur d'Acerno, auquel le Roi *Charles* avoit doné en conſidération de cette alliance le Château d'Andri ancienement apellé Santa-Maria-del Monte. Elle obtint du Roi *Robert* en 1313, le Château de Belvédere près de Pozzolo à condition qu'elle y tiendroit Garniſon. *Hugues* eut de cette alliance,

1. Raimond de Baux qui ſuit.

2. Suéve dottée de quatre cent onces d'or, fut mariée vers l'an 1330, avec Robert des *Urſins* Comte de Nole, Palatin du Royaume de Naples fils de *Romain* Grand-Juſticier du Royaume & d'Anaſthaſie de *Montfort* Comteſſe de Nole Le Comte de *Soletto* ſon frere, ſe voyant ſans enfans & dans un âge avancé, fit héritier de ſes Biens Raimondel des *Urſins* petit-fils de ſa ſœur à condition par lui & ſes deſcendans de joindre a leur nom celui de *Baux*. Il eſt donc à propos de raporter ici la ſuite de cette Branche de la Maiſon des *Urſins*. Nicolas des *Urſins* Comte de Nole du chef de ſon pere & de Soletto de celui de ſa mere, conſentit au don fait par le Roi Charles de *Duras* IIIe du Nom en faveur de Jacques d'*Arcuſſia* Comte de Minorbino & Seigneur d'Altamura de la Charge de Grand-Chambellan du Royaume & des Iſles de S. Gentés, d'Odoro & d'Eliſa en Provence (Iles du Martigues & d'Hyeres). Il épouſa Jeane de *Sabran* fille de Guillaume Comte d'Ariano & d'Apici, Vice-Roi & Capitaine Général de la Terre de Labour, du Comté de Molizi & de l'Abruzze, & de Françoiſe

SABRAN. De gueules au lion d'argent.

de *Celano*, dont il eut : 1. Robert des *Ursins* Comte de Nole Grand-Justicier du Royaume qui n'eut point de postérité légitime. 2. *Raimond*, ou *Raimondel* qui suit. 3. *Sueve* femme de François de *Baux* Duc d'Andrie. 4. *Béatrix* qui épousa Louis-Antoine *Della-Ratta* Comte de Caserte. Raimondel des *Ursins-de Baux* Comte de Soletto dans la Terre d'Ottrante, fut, à ce que dit *Ciaconius*, créé Cardinal par le Pape *Grégoire XI.* mais dédaignant cette dignité, il suivit le penchant qu'il avoit pour les armes & comença de les porter dans les Guerres d'Asie De retour dans son pays avec la réputation d'un vaillant Chevalier, dans le tems que Louis d'*Anjou* y porta la Guerre, le Roi *Charles III.* lui dona le Gouvernement de Barlette dont *Raimondel* fit décapiter les principaux habitans qui parurent portés pour la Maison d'*Anjou*. Il défendit cette Ville & toute la Terre de Bari avec beaucoup de valeur, quoiqu'avec peu de Troupes. Le Roi *Charles III.* le fit cependant arrêter ; mais s'étant sauvé de sa prison, il se retira auprès de *Louis* son adversaire qui le reçut avec beaucoup d'honeur à cause de sa grande valeur & de la réputation qu'il s'étoit acquise par ses belles actions & lui fit épouser Marie d'*Enghien* Comtesse de Leccio fille de Jean Sire d'Enghien & de Heléne de *Brienne*. Après la mort de Louis d'*Anjou*, il ramassa les restes de l'Armée de ce Prince pour délivrer le Pape *Urbain VI.* que *Charles III.* tenoit assiégé dans Nocera. Il eut pour récompense de ce service la Ville de Bénévent. Le Pape ayant depuis fait sa paix avec *Ladislas* fils & successeur de *Charles*, créa *Raimondel* Gonfalonier de l'Eglise & le chargea de la tutelle de ce jeune Prince. S'étant acquité pendant quelques tems de cette Charge, & croyant avoir lieu d'être mécontent, il retourna au parti d'*Anjou* & il obtint du Roi *Louis* la Principauté de Tarente (1398). Mais ce Prince ayant été obligé d'abandoner le Royaume de Naples où la fortune favorisa *Ladislas* son concurrent, *Raimondel* leva des Troupes à la tête desquelles il alla se jetter à la discrétion de ce Prince. *Ladislas* touché d'un procédé auquel il avoit si peu lieu de s'attendre le reçut avec bonté & le maintint en possession de la Principauté de Tarente & de ses autres biens. Après la mort de *Raimondel* arrivée en 1405, Marie d'*Enghien* sa veuve, s'étant laissée persuader par le

ENGHIEN. D'azur au lion d'or, l'écu semé de croix recroisettées & au pié fiché d'or.

Roi *Ladiflas*, dans l'efpérance de devenir fa femme, de lui céder la Principauté de Tarente, elle en fut dépouillée & tenue même come captive avec fes enfans. Et la liberté ne lui fut rendue qu'après la mort de ce Prince perfide, & à l'arrivée de Jacques de *Bourbon* Comte de la Marche mari de la Reine *Jeane* fœur de *Ladiflas*.

Raimondel eut de cette alliance, 1. Jean-Antoine des *Urfins-de Baux* qui fuit. 2. Gabriel des *Urfins-de Baux* Duc de Vénofa, mort long-tems avant fon frere, gouverna fes Vaffaux avec tant de modération, que lors des troubles du Royaume, ils voulurent pour honorer fa mémoire réfifter au Roi lui-même & livrer leur Ville à Pyrrhus de *Baux* fon gendre. Il fut marié avec Jeane *Caracioli* fille de Sergiano Grand-Sénéchal du Royaume dont il eut, 1. Marie-Donate des *Urfins-de Baux* Prince d'Altamura & Duc d'Andrie, Gouverneur de Vénofa pour fon beau-pere. 2. *Raimonde* femme de Robert de *S. Séverin* Prince de Salerne. 3. *Jeanelle* alliée avec Antoine de *S. Severin* Comte de Capaccio. *Jean-François* Bâtard des *Urfins-de Baux* à qui fon pere dona, du confentement de fa fille aînée, la Ville de Carbonara. 3. *Marie* époufa Antoine *Acquaviva* troifiéme Duc d'Atri. 4. *Catherine* fut mariée par fa mere, qui la dotta du Comté de Cupertino, avec *Barthelemi* dit Triftan *Guilhem-de Clermont* Baron de Clermont-Lodéve en Languedoc qui avoit fuivi le Comte de la *Marche* dans le Royaume de Naples. Ce Seigneur parvint à ce mariage avantageux en récompenfe de la liberté qu'il procura à fa Princeffe de *Tarente* fa belle-mere. Jean-Antoine des *Urfins-de Baux* Prince de Tarente par l'acquifition qu'il en fit de la Reine *Jeane II.* après le divorce de Jacques de *Bourbon* à qui cette Princeffe avoit doné cette Principauté en l'époufant, fut Grand Conêtable de Naples. Il ajouta à fa Principauté de Tarente qui lui avoit coûté 50 mille ducats, les Villes de Bari, Montépelofio, Pomarico, Matera, Acquaviva, Minorbino & Lavello dans la Lucanie ou Bafilicate, Fiumé, Vico, Bifaccia, Carbonara, Accadia, &c. dans la Principauté ultérieure & quelques autres Places dans la Campanie. Il acquit encore Marillano & Acerra; mais il perdit une partie de fes grands biens, lorfque la Reine *Jeane*, craignant fa force & fa puiffance, envoya con-

CARACIOLI. D'azur à deux bandes de gueules coulées d'or acompagnées en chef d'un lion d'argent à la pointe du chef du côté gauche de l'écu aussi d'argent.

tre lui une Armée comandée par Louis d'*Anjou* nouvellement adopté & par Jacques *Caldora* qui ravagerent ses Terres. Cette injuste persécution suscitée plus par la jalousie des favoris de la Cour que par la crainte de la Reine, l'irrita de façon qu'il se jetta dans le parti d'*Alfonse* Roi d'Arragon adopté & depuis désavoué par cette Princesse. Et par le secours de l'Arragonois il reprit ce qu'il avoit perdu, & s'attira par ce changement les bones graces d'*Alfonse*, qui, en montant sur le Trône de Naples, le confirma dans la dignité de Prince de Tarente, & lui dona la Charge de Grand-Conétable avec cent mille écus d'or d'apointement, sous la condition néanmoins que lorsque ce Prince auroit besoin de lui, il marcheroit pour son Service avec mille Chevau-Légers. A la mort d'*Alfonse*, les Grands & les Villes de la Principauté de Capoue ayant preté serment à *Ferdinand* son fils naturel & son héritier, le Prince de *Tarente* refusa de le reconoître pour son Souverain regardant come indigne de lui de se soumettre a un Batard, quoique ce Prince eut épousé Catherine de *Clermont* fille de la Comtesse de *Cupertino* sa sœur. Le Prince de *Tarente* fut marié avec Anne *Columna* sœur du Pape *Martin V*. & fille de Jourdain Prince d'Amalphi, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut au mois de Décembre 1460, âgé de soixante-dix ans. Le Prince de *Tarente* étoit, suivant *Pontanus*, inconstant, ami peu solide, avare du sien, mais envieux du bien d'autrui; n'épargnant, pour se l'aproprier, ni le sacré ni le prophane, ni les souplesses ni la fourberie. Lâche à la Guerre, adroit & subtil pour l'exciter & la fomenter, & toujours attentif à s'agrandir dans le trouble. Avec tous ces infames défauts, il suscita autant d'ennemis qu'il put trouver de sujets prêts à l'écouter, contre le Roi *Ferdinand* son Maître & son Bienfaiteur. Ce Prince, pour détourner l'orage qui le menaçoit, se préta aux propositions d'accomodement qui lui furent faites par le Prince de *Tarente*. Cependant, après trois ans d'incertitude, plus fatiguante pour les deux Partis qu'une Guerre ouverte, la Paix se fit enfin. Mais à peine fut-elle conclue que Jean-Antoine des *Ursins-de Baux* termina sa vie dans la Forteresse d'Altamura où il étoit retenu par une fiévre quarte. On soupçona le Roi d'avoir mis ordre à la destruction d'un tel ennemi. Et l'on

COLUMNA. De gueules à la colone d'argent avec sa baze & son chapiteau de même, couronée d'une courone ducale d'or.

crut qu'il avoit été étranglé par Antoine *Agelli* & Antoine *Vidani* Tarentins, lesquels étoient entrés dans sa chambre pendant la nuit sous pretexte de quelqu'événement subit. Il s'étoit allié, come je l'ai déja dit, avec la Maison *Columna* quoique naturellement ennemie de la siene ; mais pour des raisons d'Etat & pour plaire au Pape *Martin V*^e^. *Pontanus* fait de cette femme un portrait bien extraordinaire. *Je suis venu* dit cet Auteur, *chez Anne* Columna *Princesse de Tarente. Je n'ai jamais vû un si grand corps de femme. Elle remplissoit presque toute sa maison, de telle sorte qu'il me sembloit qu'il n'y restoit pas de quoi me placer. Une bouche grande, des yeux de bœuf, tous ses membres plus grands que vous ne le sauriez imaginer, une voix de Lione*..... le Prince de *Tarente* eut un fils & trois filles naturelles, 1. Berthold *Bâtard des* Ursins-de Baux, *home meprisable par sa lâcheté, à qui son pere dona le Comté de Lecceo.* 2. Marie-Conquête *Bâtarde des* Ursins-de Baux, *que son pere traita avec beaucoup de préférence, fut mariée avec Engilbert* de Baux *Comte de Tricassi, &c.* 3. Catherine *Bâtarde des* Ursins-de Baux *qui epousa en* 1456, *Jule-Antoine* Acquaviva *Duc d'Atri.* 4. N...... *femme de N*.... Centellés *Comte de Catenzaro*. 5. *N*...... *mariée avec Jaeques* de S. Séverin.

3. Beatrix épousa François *della Ratta* Comte de Caserte & de Montorio, Grand Conêtable de Naples, Chambellan du Roi *Robert* fils de Diego della *Ratta* Comte de Caserte, Seigneur de Montorio, Grand-Chambellan du Royaume & d'Odolina de *Clermont*. Ele mourut sans enfans le premier Mars 1336.

Raimond de Baux Comte de Soletto, Seigneur de Castellamare, S. Pierre-in Galatina, Sinarica, Zullino, &c. Chambellan du Roi *Robert* dont il reçut l'investiture des Etats de son pere le 20 Janvier 1318. Il fut fait par ce Prince Capitaine Général & Justicier de la Terre de Labour & du Comté de Molisi. Il fut depuis Capitaine Général dans la Pouille où il réduisit dans son devoir la Maison *Pipini* qui par ses Guerres avec les Seigneurs de *S. Severin* & *della Marra*, avoit mis toute cette Province en combustion. Après quoi, il fut créé Maréchal du Royaume. Landolfe d'*Aquino* Seigneur della Grotta, fils de Giglia *della Marra* son cousin germain, le fit son Exécuteur Testamentaire. La Reine *Jeane* le créa Comte

XI.
1°. AQUINO.
Au 1 4. bandé d'or & de gueules.
Au 2 - 3. coupé de gueules sur argent au lion de l'un en l'autre.
2°. APPIA. Losangé d'argent & de gueules.

de Soletto & Grand-Chambellan du Royaume, & lui dona le Gouvernement de Barlette & de Brindes. Les Rois de Hongrie & de Naples ayant voulu terminer leurs différends par un Combat singulier, celui-ci le choisit pour son second, & le Roi de Hongrie prit le *Vayvode* de Transilvanie; mais le Duel n'eut pas lieu. Il servit en qualité de Capitaine Général à la Bataille du Miletto contre les Hongrois, & passa avec la même charge en Sicile contre le Roi *Frederic* où il fut fait Prisonier à la Bataille de Catane le 29 Mai 1357. La Reine, qui lui étoit attachée par la reconoissance que méritoient ses services mit ses joyaux en gage pour une somme considérable qu'elle offrit pour sa rançon à *Fréderic*, mais ce Prince réfusa l'argent & répondit qu'il ne relâcheroit le Prisonier que lorsqu'on lui rendroit les Princesses *Blanche* & *Yolande* ses sœurs que la Reine retenoit Prisonieres. Cette Princesse consentit à l'échange & racheta à un si haut prix un Ministre dont elle conoissoit le merite, la Reine *Jeane* & son mari l'envoyerent en Ambassade au Pape pour traiter d'affaires très-importantes. Le Duc d'*Andrie* étant entré dans le Royaume à la tête de quinze mille Homes dans la vue de reprendre par la force des armes les Etats que la Reine lui avoit confisqués, le Comte de *Soletto* eut assez de crédit & d'autorité sur l'esprit de ce Parent rebelle pour l'engager à mettre bas les Armes & à retourner à Avignon auprès du Pape *Gregoire* XI. leur parent pour tâcher d'obtenir par sa médiation la restitution de ses Biens. Il prit en effet ce parti & il étoit à la Cour d'Avignon en 1373, come on le justifie par une Lettre qu'il écrivit aux Marseillois pour les informer des dispositions où étoient les Catalans de vivre en Paix avec eux. Le Comte de *Soletto* mourut le 5 Août 1375, & fut enterré selon Angelo de *Constanzo* aux Célestins de Casalucio à un mille d'Aversa qu'il avoit fondés, & où l'on voit son tombeau en marbre avec une Epitaphe en vers assez mauvais, & cette superbe inscription qui paroît avoir été faite long-tems après la mort de Raimond de *Baux*.

Illustrissima Bauciorum *Familia quæ à Priscis Armeniæ Regibus quibus stellâ duce mundi Salvator innotuit, originem duxisse patet.*

Hic requiescunt cineres Potentissimorum virorum qui in Gallia Arelatorum *atque* Viennensium *Regiis decorati fascibus*, Auraïcæ

Principes, Genuæ *Comites & in Provincia magni reguli ejusdem Principatum sæpius sibi bello compararunt. In Græcia Imperatores*, Romaniæ *Despoti*, Achaiæ *Principes in Neapolitano Regno primo Ducali Stemmate redimiti*, Tarenti *atque* Altamuræ *Principes*, Andrianensium, Venusinorum, Nardonensium *Duces*, *Comestabuli*, *Justiciarii*, *Camerarii*, *Senescalli*, *sub* Andegavensibus *Regibus ac Summis Pontificibus exercituum Imperatores.*

Cependant la Chronique du Duc de *Montéleon* dit qu'il mourut à Naples & qu'il fut enterré dans l'Eglise Royale de Ste Claire. Il ne laissa point d'enfans quoiqu'il eut été marié deux fois, 1°. avec Marguerite d'*Aquino* Comtesse d'Ascoli veuve de Richard de *Marzano* & de Fréderic d'*Antioche* Comte de Capeccié, laquelle étoit fille de Christophe d'*Aquino* Comte d'Ascoli & de Theodore de *S. Severin-Marsico*; 2°. avec Isabelle *Appia* qui étoit aussi veuve de deux maris Adinolfe d'*Aquino* Seigneur de Caprifico, Montorio, & Lavello & Drogon de *Merloto*.

D.

Seconde Branche des Seigneurs de *Meirargue* en Provence.

RAimond de *Baux* Chevalier Coseigneur de Meirargue, Seigneur de Puyricard, Marignane, Sambuc, &c. en 1268, troisiéme fils de *Bertrand* IIIe. du Nom, Seigneur de Meirargue & d'*Alix* sa seconde femme, dona comencement à cette Branche. Le Roi *Charles* I. lui assigna en 1291 des rentes sur le Peage d'Arles & de l'Isle de S. Geniés en payement de 1500 livres de couronés qu'il lui devoit pour la dot de sa mere. Etant Lieutenant Général en Sicile, il y fut battu en Septembre 1267, par Fréderic de *Castille* & Conrad d'*Antioche* qui s'étoient jettés dans cette Isle après la Bataille de Bénévent avec les Sarrazins d'Affrique, pour y relever le parti du Roi d'Arragon beaufrere de l'infortuné *Conradin*. Il fut Capitaine Général du Royaume de Naples en 1294 & Viguier de Marseille en 1297. Cette même année, le Roi décida, come arbitre, les différends qu'il avoit avec l'Archevêque d'Ar-

IX. 1o. MARIGNANE 2o. CANTELMI. D'or au lion de gueules & un lambel à trois gouttes de sable brochant sur le tout.

les, lequel prétendoit avoir des Droits sur la Seigneurie de Puyricard. Il fut Témoin le 13 Décembre 1309, à l'Homage que Guillaume de *Laincel* Evêque de Gap rendit au Roi *Robert* Comte de Provence en présence de Jacques d'*Euse* Evêque de Fréjuls, Chancelier de Naples & de Sicile, depuis Pape sous le Nom de *Jean* XXII. Il fut marié; 1°. avec *Cecile* Dame de Marignane en Provence; 2°. avec Béatrix ou Franca *Cantelmi* fille de Jacques Seigneur de Popoli au Royaume de Naples.

Du premier Mariage,

X. ANDUZE. Au 1 - 4. de gueules à trois étoiles d'or qui est *Anduze*. Au 2-3. d'argent au lion de gueules, qui est *Bermond*.

XI. ADHÉMAR Come cy-devant.

1. Guillaume de Baux Seigneur de Puyricard fut marié par Contrat passé à Cavaillon le 11 Mai 1324, sous la garantie de Raimond de *Baux* Seigneur de Courthezon, de Bertrand de *Baux* Seigneur de Camaret, & d'Isoard de *Baux*, avec Beatrix d'*Anduze* veuve de Jean *Alleman* Seigneur de Vaubonois & fille de Bermond Seigneur de la Voute & de Fleurie de *Blacas* sa premiere femme qui la dotterent de 4000 liv. de forte monoye. Elle étoit morte lors du Testament de son pere du 9 Mai 1351. Ses enfans furent. 1. Raimond de *Baux* Seigneur de Puyricard, qui épousa par Contrat passé au Château d'Aps en Dauphiné le Samedi apres la S. Vincent 25 Janvier 1342, en présence d'Amiel de *Baux* Seigneur de Suze, Briande ou Blonde *Adhemar* dottée de 6000 florins d'or & remariée le 9 Juillet 1354, avec Raimond de *Nogaret* Seigneur de Cauvisson & de Massillargue. Elle étoit fille de Giraud VII[e]. du Nom, Baron de Grignan & d'Aps & de Cécile *Adhémar-de la Garde* sa premiere femme. *Raimond* mourut sans enfans avant l'an 1350. 2. *Taffette* légataire de quarante florins d'or par le Testament de Bermond d'*Anduze* son ayeul maternel du 9 Mai 1351, fut mariée avec Giraud *Adhemar* III[e]. du Nom, Seigneur de Rochemaure & Coseigneur de Montélimard dont elle étoit veuve le 13 Juin 1360, lorsqu'elle convint au nom de son fils avec les Députés du Pape *Innocent* VI. de relever de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin pour sa portion de Montélimard, & au moyen de mille florins d'or qu'on lui dona, elle en rendit Homage le lendemain. 3. *Thiburge* légataire de 40 florins d'or de son ayeul en 1351. 4. 5. 6. *Alix*, *Beatrix* & *Fleurie* sont aparemment les mêmes qui en 1359 étoient Religieuses au

au Monastere de Nazareth à Aix composé de cent Demoiselles. On y trouve en même-tems Constance, Catherine & Nazarethe de *Baux*.

2. Raimond de Baux qui continua la postérité en Provence & à l'Isle-en Venaissin, suivra ci-après sous la Lettre E.

3. Bertrand de Baux eut un Bâtard nomé *Raimond*, à qui *Raimond* Seigneur de Marignane son oncle fit un legs de deux cent florins d'or par son Testament de 1348.

4. Beatrix Dame de Trébillane eut un legs de vingt florins d'or, de son frere en 1348.

5. Léone épousa en 1327, Raimond d'*Agoult* Seigneur de la Vallée de Sault & de la Val-d'Oile, Coseigneur d'Agoult; deux ans après, son mari transigea avec Guillaume de *Baux* sur la dot de sa femme.

6. Marguerite à qui son frere *Raimond* légua 100 florins d'or en 1384.

Du second mariage, Raimond de *Baux* eut, suivant la conjecture de Ferrante *della Marra*;

7. Jean-Theodino de Baux Tige des Comtes d'*Alessano* représentés sous la Lettre F.

8. Amiel de Baux qualifié frere de *Jean-Théodin* dans des Titres de 1334 & 1335. Le Roi *Charles* II. lui dona par Lettres de l'an 1308, les Terres de Vintriano, Porticola, Catamanducia, San-Giorgio, Pietrastormina, Alessano, Brindes-de la Montagne, Anzi & Fontana-pura. Il fut un des Seigneurs qui devoient en 1326, acompagner *Charles* Duc de Calabre au secours des Florentins contre Castrucio *Castracane*. Le Roi *Robert* le fit Capitaine Général de la Principauté citérieure, de la Terre de Bari & de toute la Calabre en 1348, & enfin de la Terre de Labour où il exerça aussi la Charge de Grand-Justicier jusqu'en 1351, qui fut l'année de sa mort. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Laurent de Naples. *Amiel* avoit été marié avec Françoise d'*Avella* veuve de Jean l'*Estendart* & fille de Rainaud Grand-Amiral de Naples & de Sicile & de Françoise de *Gesualdo* sa seconde femme. Marguerite d'*Avella* sa sœur aînée étant morte sans enfans de Philippe l'*Estendart* & de Thomas de *S. Severin* Comte de Marsico ses deux maris, elle hérita des Terres d'Avella, de Castellamare & de Saponara & mourut en 1371. De leur mariage nâquirent

X. AVELLA. De gueules à la fasce d'argent.

1. Bertrand de *Baux* qui suit. 2. *François* mort sans enfans. 3 *Jeane* femme de Geoffroy de *Joinville* Seigneur d'Alife, Lettere, Gragnano, la Roque-Ste Agathe, Quineulo, & Sant Angelo-de Lombardi, fils d'autre *Geoffroy* Seigneur de Venafro & d'Alife. 4. *Catherine* mariée, 1°. avec Guillaume *Scoto* 2°. avec Matthieu de *Celano*. Bertrand de *Baux* mort avant son pere, fut Vice-Roi de la Principauté d'Achaie pour le Roi *Robert* qui le fit en 1313, Maréchal du Royaume de Naples & lui dona une pension de 390 onces d'or. Il épousa Catherine d'*Aulnay* Dame d'Alessano & de Spéchie fille unique de Girard & de Jacqueline *del-Bosco*. Elle étoit remariée avec François *della Rotta* Comte de Caserte, lorsqu'elle obtint en 1337, l'érection de sa Terre en Titre de Comté. Jacquette *del Bosco* sa mere se remaria aussi avec Robert de *S. Séverin* Comte de Corigliano & de Terlizzi, & en eut *Marguerite* qui épousa Louis d'*Anjou-de Durazzo* Comte de Gravina & de Mortone d'où sortit Charles de *Durazzo* IIIe. du Nom, Roi de Naples. Bertrand de *Baux* n'eut de la Comtesse d'Alessano qu'une fille nomée *Ceccaralla* qui mourut sans alliance.

XI. AULNAY. Come cy-devant.

XII.

E.

Seigneurs de *Marignane*, à l'Isle au Comté-Venaissin.

X. MARSEILLE. De gueules au lion couroné d'or à l'antique.

RAimond de *Baux* second fils d'autre *Raimond* Seigneur de Puyricard & de Meirargue & de Cécile de *Marignane* sa premiere femme, fut présent étant alors Clerc, avec *Guillaume* Seigneur de Puyricard son frere au mariage de Philipine de *Baux-d'Avellin* avec Guérin de *Châteauneuf* Sire d'Apchier le 28 Février 1327. Il devint Seigneur de Marignane de Meirargue, Puyricard, &c. & se trouva à une Assemblée des Barons de Provence tenue à Marseille en 1353. Il épousa Marie de *Marseille* remariée avec Guiran de *Simiane* Seigneur d'Apt & de Caseneuve, fille de Bertrand, dit de *Signe*, Coseigneur d'Eveaunes, Eyroveaune, Ollioules & S. Nazaire & de Marguerite de *Grasse* fille de Raimond Seigneur de Cabris & de Châteauneuf. Il fit son Testament à Aix lieu de sa résidence le 7 Juin 1348, par lequel il voulut être inhumé dans

l'Abbaye de Silvecane au même Diocèse ; fit des legs à ses sœurs & dona à sa femme le Péage de Meirargue & 3000 florins qui lui étoient dus par Marguerite de *Grasse* sa belle-mere. Il institua pour son héritier l'enfant dont sa femme étoit enceinte, auquel il substitua Hugues Sire de *Baux* Comte d'Avellino & Robert de *Baux* son fils aîné. Il mourut sans enfans légitimes & en laissa deux naturels,

1. Guillaume de Baux qui suit.
2. Bertrand de Baux légataire de son pere par son Testament du 7 Juin 1348.

XI. 1°. RAIMOND. De gueules au levrier d'argent colleté d'azur posé en bande. 2°. HUGOLEN. D'or à trois chevrons d'azur.

Guillaume de Baux Chevalier, Seigneur de Marignane, Coseigneur de Maillane, &c. prêta en 1350, une grande somme d'argent à la Reine *Jeane* II. pour l'équipement de quatre Galeres que cette Princesse avoit ordoné d'armer dans le Port de Marseille à Mathieu de *Gésualdo* son Amiral. Les Marseillois étant à la veille d'entrer en Guerre contre les Villes & les Barons de Provence, s'adresserent à lui & au Comte d'*Avellino* son cousin pour les attirer dans leur Parti ou du moins pour les détacher de la Ligue des Villes & des Barons ; ils leur répondirent qu'étant du Corps de la Noblesse, ils ne pouvoient s'en détacher. Il fut marié 1°. avec une fille de Guillaume *Raimond* du Bourg du Thor au Comté-Venaissin & niéce de Bérenger *Raimond* Noble Avignonois ; 2°. avec Bélindone *Hugolin* qui se disoit veuve de lui en 1389.

Il eut du premier mariage,

XII. CABRIERES.

1. François de Baux Seigneur de Marignane, &c. étoit un des Seigneurs de la suite de la Reine Marie de *Blois*, lorsque cette Princesse tenoit sa Cour à Aix, pendant la minorité du jeune Duc d'*Anjou* héritier de Naples & de Provence en 1395. Il fut marié avec Urbaine de *Cabrieres* * veuve d'Elzear de *Pontevez* Seigneur de Châteaurenard & fille de Guillaume Seigneur de Cabrieres au Comté-Venaissin, dont il eut deux filles qu'il noma ses heritieres par son Testament de l'an 1435. 1. *Marquise* qui fut Religieuse au Monastere de Ste Claire à Aix. 2. *Alix* dont j'ignore la destinée.

Du second mariage,

2. Guillaume de Baux qui continua sa postérité.

* Je la crois de la Famille de *Chiabaud*. Voyez *Aucizane*, Tome I. & *Sale*, Tome III.

3. Phanette ou Esthenete Dame de la Barbent, femme de Bérenger de *Pontevez* Seigneur de Lambesc, mourut à Salon & fut enterrée dans l'Eglise des Cordeliers de cette Ville.

XII. 1°. N....... 2°. RICARD De.... à la corne d'abondance de.. posée en pal.

Guillaume de Baux Damoiseau, Seigneur de Marignane, Coseigneur de Maillane, Lambesc & la Barbent, Seigneur de la Roque, Janson, Villelaure & trois-Eymines, Viguier d'Arles en 1421 & 1428. Il dona quitance en 1420, pour Balthazar de *Jarente* Seigneur de Mont-Clar à l'Abbé de S. Victor de Marseille de la somme de 500 florins d'or que l'Abbé lui devoit restituer pour avoir retenu par droit de préférence la Terre de Géménos mouvante du Château d'Auriol que le sieur de *Montclar* avoit acquise d'Antoine *Hermentier*. Il vendit à Yolande d'*Arragon* femme de *Louis* Roi de Naples Comte de Provence la Terre de Marignane que cette Princesse dona le 2 Février 1427, à Barthelemi *Valori* son Maître d'Hôtel. Il eut ordre de la Reine *Jeane II.* le 11 Juin 1436, attendu sa valeur & son expérience dans le service de la Marine, de visiter avec le sieur de *S. Vallier* Comandant en Provence les Ports & Fortifications de cette Province & de les faire mettre en état de défense contre les Catalans qui menaçoient d'y faire une descente. Il fut marié 1°. avec N... 2°. vers l'an 1410, avec Huguette *Ricard* fille de Rostain & petite fille & heritiere de Jacques *Ricard* Gentilhome de la Ville de l'Isle au Comté-Venaissin où il s'établit à l'occasion de ce mariage. Il y fit son dernier Testament le 16 Février 1432, dans lequel il fait mention de sa niéce *Alix* fille de François de *Baux*, de Guillaume & Elzear de *Pontevez* ses neveux, de Véran d'*Esclapon* Seigneur d'Esparron fils de sa premiere femme & d'Huguette *Ricard* sa seconde femme qui lui survêcut, & institue son heritier universel Guillaume de *Baux* son fils du premier lit.

XIII. SADE. De gueules à l'étoile à huit rais d'or chargée d'une aigle éployée de sable, &c.

Guillaume de Baux héritier de son pere & de sa belle-mere échangea avec le Roi *René* les Seigneuries de Lambesc & de la Barbent qu'il avoit eu du chef de son pere pour la jouissance pendant 30 ans du Péage de Tarascon, mais ce Prince ayant disposé deux ans après de ce Droit en faveur de Jeane de *Laval* son épouse, Guillaume de *Baux* se plaignit de l'infraction de son Traité au Roi lui-même qui lui assigna, pour le dédomager, 200 florins d'or de revenu sur la Ferme de ce

Péage & 300 florins de la même monoye sur le Domaine de Lambesc. Ce Prince dona dans la suite ces Droits aux Célestins d'Avignon, & la Seigneurie de Lambesc au Prince de *Vaudemont* son Gendre. Guillaume de *Baux* transigea, en vertu d'une Sentence Arbitrale du 30 Avril 1471, sur les Biens de la Famille de *Ricard*, avec Louis *Bot* Seigneur de Saignon fils de Bertrand & de Rixende *Ricard* * laquelle étoit fille de Jacques, & par conséquent tante de la Dame de *Baux*. Il fut marié avec Heléne de *Sade* fille de Henri Seigneur de Saumane & de Marguerite de la *Jugie* & mourut avant le 22 Juin 1484, après avoir fait son Testament le 28 May 1483, & un Codicile le 6 Mars 1484. Sa femme vivoit encore en 1488. Leurs enfans furent,

1. Jean de Baux qui suit.
2. Phanette qui épousa Louis de *Bonpuis* de la Ville de l'Isle.
3. Marguerite mariée avant 1471, avec Louis *Saure* Gentilhome de Marseille.
4. Louise qui fut Abbesse de la Manarre, ou d'Hieres en Provence, en 1454.

Jean de Baux mort avant son pere & vivant à l'Isle en 1475, fut marié avec Agnès *Tegrin* veuve en 1485, & fille de Henri Citoyen d'Avignon. Cette Famille étoit anciene. En 1391, Jean *Tégrin* Avignonois épouse Elisabeth de la *Plane* fille d'André & d'Agnès *Ricci* de la Ville de Carpentras. George *Tégrin* fut invité avec Jean & Louis de *Cabassole*, Bertrand & Pons *Astoaud*, Hugues de *Malespine*, Jacques de *Valence*, Gaillard *Caputi*, Raimond de *Géri* & François *Reynaud* Nobles Avignonois, à un festin que devoit doner dans le Palais d'Avignon Dom Rodrigue de *Luna* le 26 Avril 1410, sous prétexte de les engager dans les intérêts de l'Antipape Pierre de *Luna* dit *Benoît* XIII. mais dans le dessein de les faire étrangler. La trahison fut décélée & les conviés se sauve- XIV. TÉGRIN.

* François *Ricard*, brave & fidele Capitaine suivit à Naples Jacques de *Bourbon* Comte de la Marche à l'occasion de son mariage avec *Jeane* II. en 1415. Et de l'avis du Roy & de la Reine, des Députés des Siéges de Naples & du Légat du Pape *Martin* V. il fut établi Gouverneur du Château neuf, résidence de la Cour pour la sûreté des deux Epoux qui avoient déja été divisés plusieurs fois, jusques-là que *Jeane* avoit retenu prisonnier son mari dans le même Château. (Histoire des Rois des Deux-Siciles, Tome III. 63.)

rent par les fenêtres. J'ai vû quelque part un éloge de Nicolas *Tégrin* que l'on done pour un Historien fidéle qui ne pût être corrompu ni par les présens ni par la crainte. On a de lui une Apologie du fameux Castrucio *Castracani* qui est fort estimée quoiqu'en contradiction avec plusieurs Auteurs qui ont voulu diffamer son Heros. Jean de *Baux* eut de cette alliance plusieurs enfans qui sont énoncés dans le Testament de leur ayeul du 28 May 1483.

XV. 1. Pierre de Baux héritier de son Ayeul vivoit à l'Isle en 1508.

2. Jean de Baux vivant avec son frere en 1508.

3. Guillaume de Baux.

4. Annette mariée avant 1483, avec Guillaume de *Pontevez* Seigneur de Buoux en Provence.

5. Madeléne épousa le 18 Mars 1483, Garcias des *Isnards*, fils de *Louis* Damoiseau de l'Isle, duquel descend la Maison des *Isnards* à Carpentras.

6-7. Marguerite & Jeane dont j'ignore la destinée.

Cette Branche portoit les Armes pleines de la Maison de BAUX ; sçavoir, *de gueules à l'Etoile à seize rais d'argent*, sans aucune brisure ni écartelure. Deux Mercures pour suports ayant leurs caducées sous les pieds vêtus de cottes-d'armes. Celui de la droite chargé d'un Soleil sur la poitrine & celui de la gauche d'une Lune d'argent. Et pour cimier, un Cigne éployé d'argent coletté d'or tenant en son bec un ruban d'azur d'où pend l'Etoile à seize rais d'argent.

F.

Comtes d'*Alessano* au Royaume de Naples.

X. JEan-Theodin de *Baux* nomé frere d'Amiel de *Baux* dans des Titres de 1334 & 1335, & par conséquent fils de Raimond Seigneur de Meirargue & de Puyricard & de Béatrix *Cantelmi* sa seconde femme eut pour fils, suivant la conjecture de Ferrante *della-Marra*,

XI. Béraud de Baux qui fut pere des suivan

5. Raimond de Baux qui continua la postérité.
6. Amiel de Baux fils naturel fut Capitaine ou Gouverneur de Molfetta & de Giovénazzo & Chambellan du Roi *Charles* III. qui lui dona la Seigneurie de Montelongo.

Raimond de Baux fut Seigneur de Molfetta & de Giovénazzo que la Reine *Jeane* I. lui dona. Le Roi *Robert* l'ayant nomé en 1337, aux Charges de Capitaine-Général & de Justicier de la Terre de Labour & du Comté de Molisi qu'avoit ocupé Jean *Cantelmi* Comte de Bovino, Amiel de *Baux* lui en écrivit une Lettre de félicitation dans laquelle il l'apelle son neveu. Il fut nomé en 1383, Général de la Cavalerie du Roi *Louis* contre Charles de *Durazzo* III[e]. du Nom son Compétiteur. Etant sorti de Caserte le 19 Février de la même année, il fit des Courses jusqu'aux portes de Naples où il fit un grand butin, mais enfin étant resté à l'arriere-garde pour faire face à quelques Soldats qui étoient sortis de la Ville pour le harceller, il fut fait prisonier Il le fut aussi dans une autre occasion dans la Vallée de Gaudo en 1387, & échangé pour Ange *Pignatelli*. Il continua avec le même zélo de soutenir le parti *Angevin* dont les mauvais succès lui firent perdre ses Biens ; mais *Ladislas* étant monté sur le Trône, il sçut si bien s'insinuer dans son esprit qu'il en obtint la restitution. Ce Prince, non content de les lui avoir rendu, lui dona la Baronie de Rutino & la Seigneurie de Pozzo-Magno dans la Terre d'Ottrante, & l'admit dans le Conseil Royal. Il fut marié vers 1398, avec Marguerite de la *Mandolée* fille unique & héritiere de Jean-Antoine & de Clémence d'*Anjou* fille naturelle de *Louis* Prince de Tarente, dont il eut XII. LA MANDOLEE.

Jacques de Baux Baron de Rutino, Pozzo-Magno, Molfetta, Giovénazzo, &c. En 1412, il fut du Conseil de la Reine *Jeane* II. qui lui confirma le Comté de Spéchié. Ayant offert son fils au Roi *Alfonse*, ce Prince lui écrivit en 1438, qu'il le recevroit avec plaisir à son service & à sa solde. Il fut marié avec Vanelle *Zurla* sœur de Jean Comte de Sant-Angelo, de Potenza & de Brienza, & fille de Sauveur *Zurla* & de Marguerite d'*Evoli* ; mais soit que le nom de *Vanella* n'ait pas plu à Jacques de *Baux* & qu'il ait obligé sa femme de le quiter & de prendre celui de sa mere, ou qu'enfin il ait été marié deux fois, on trouve en 1449, une *Marguerite* Com- VIII. ZURLA.

tesse d'Alessano, Dame de Spéchié veuve de Jacques de *Baux* & mere de

XIV. SAN-FRAMUNDO. Raimond de Baux Baron de Rutino, Seigneur de Spéchié, &c. à qui le Roi *Ferdinand* I. confirma en 1463, les Etats de ses pere & mere, & lui permit d'acheter la Seigneurie d'Alessano tombée au Fisc par la Rébellion du Comte de *Caserte* lors de la Guerre du Duc de Calabre fils du Roi *Rene*. Il fut marié avec Covella de *San-Framundo* fille de Philipe Seigneur de Casano, de Panta & de Capriata, dont il eut Jacques de Baux Baron de Rutino, &c. qui eut de son épouse Covella de *Tocco* sœur d'Elzear

XV. TOCCO.

1. Raimond de Baux qui suit.
2. Catherine femme de Sergiano *Caraccioli* Comte de Sant-Angiélo mort avant 1467, fils de Marin *Caracioli* & de Claire *Attendula*.
3. Marguerite épousa Scipion *Pandoni* Comte de Vénafri.
4. Lucréce fut mariée avec Jean-Jacques *Caraccioli* Duc de Caggiano, Comte de Burgenza & de Buccino, fils de Petraco II. & de Catherine de *Gésualdo*, il fut depuis Grand-Chancelier du Royaume.
5. Eufémie-Françoise épousa Ladislas d'*Aquino* Seigneur della-Grotta fils de Matthieu & de Françoise de *San-Framundo*.
6. Jeanette alliée avec Nicolas de *Montfort* Comte de Campobasso qui eut une autre femme de la Maison de *Sangro*. Voyez ci-devant *Adhémar-Grignan* page 33.

XVI. CENTELLÉS. ou GARRETXI. Raimond de Baux Baron de Rutino, Seigneur de Spéchié, &c. ne prit point le Titre de Comte d'*Alessano* non plus que son pere; mais il le fit porter à son fils: ce qui paroît par une Lettre que le Duc de *Calabre*, avant que d'aller en Espagne pour chercher la nouvelle femme de son pere, lui écrivit en 1476, pour lui marquer qu'il désiroit d'avoir auprès de lui le Comte d'*Alessano* son fils. Le Baron de *Rutino* fut du Conseil du Roi *Ferdinand* I. & marié avec Antoinette *Centellés* * fille de Raimond & petite-fille du Marquis de *Cottrone*, dont il eut

1. Jean-François de Baux qui suit.

* Elle est nomée dans un Manuscrit Antoinette de *Garretus*, fille de Santollo.

2.

2. Bernardin de Baux, Seigneur de Carpignano dans la Terre d'Otrante, fut si aimé du Roi *Frédéric* que ce Prince lui dona deux piéces de Canon du Château de Leccié, & rendit à sa priere la Terre de Capurso aux enfans de Barnabé *della-Marra* qui étoit mort disgracié. Il fut marié en 1491 avec Altabella de *Gesualdo* sœur de *Louis* Comte de Conza à qui le Roi *Ferdinand* permit de conclure ce mariage par une Lettre écrite de Nole le 7 Juin de cette année. Elle étoit fille de Sanson II. du Nom Comte de Conza en 1452, & de Constance de *Capoue*. Il n'en n'eut point d'enfans. XVII GESUALDO:

3. Jean-Jacques de Baux Seigneur de Carpignano & de Leccié qu'il dona à Rafaël *della-Marra* son neveu, lequel en reconoissance de ce bienfait, prit le nom de *Baux*. Le Pape *Innocent* VIII. le noma à l'Evêché d'Alessano en 1488, sur la démission de Benoît de *Baux* qui occupoit ce Siége depuis 1465.

4. Raimondette dottée de 4000 ducats épousa par Contrat du 13 Juin 1467, Matthieu de *Capoue* Comte de Paténa fils de Fabrice & de Covella de *Gésualdo*. C'étoit un Seigneur fort accrédité & fort considéré pour sa valeur. Il mourut en 1481. Come il avoit une fille d'un premier mariage nomée *Lucréce*, il fut convenu, sous le bon plaisir du Roi, qu'elle n'auroit qu'une Terre pour son partage, & que les enfans de Raimondette de *Baux* lui succéderoient dans tous ses autres Biens.

5. Marie eut en partage 3000 ducats & beaucoup de meubles précieux. Elle fut mariée en 1474, avec Barnabé *della-Marra* dont il eut Louis & Covella *della-Marra*. Celle-ci fut mariée avec Landolfe d'*Aquino* Seigneur de Miletto, Cannetto & Cornello, & mourut à l'âge de 105 ans.

Jean-François de Baux obtint du Roi *Ferdinand* par Lettres du 8 Mars 1490, les Etats de son pere consistant au Comté d'Alessano, aux Seigneuries de Spéchié, Montéjardo, San-Dono, Giuliano, Rossano, Montesano, Mélisano, Trisano, Caprarica, Néviana, Pato, Castignano, partie d'Avignano, Subignano, Cursignano & les Fiefs inhabités della-Farié & de Santa-Catharina. Il dona à son frere la Terre de Montésano & succéda à son pere dans la place de Conseiller du Conseil Royal. Il ne fut pas moins aimé du Roi que lui (Alfon- XVII. BAUX. Come cy-devant.

se II). Ce Prince lui fit présent dans une occasion de quinze chevaux. Aussi fut il très-attaché à la Maison d'*Arragon*. Et ce fut pour en soutenir le parti que lui & son frere assiégerent Tricarico, dont ils mirent le Fauxbourg à 2000 ducats de contribution. Le Roi *Frederic*, qui le traitoit come son parent, lui dona entrée dans le Conseil Royal, & lui accorda en 1498, l'investiture du Comté d'Alessano & des Seigneuries de Molfetti & de Giovénazzo. Il épousa Marguerite de *Baux* fille d'Engilbert Duc de Nardo & de Marie-Conquète des *Ursins-de Baux* Comtesse de Castro & d'Ugento, dont il eut

1. Raimond de Baux Comte d'Alessano qui fut aggrégé en 1516, avec son frere *Bernardin*, à la Noblesse du Siége de Capoue & qui ne pouvant se marier pour cause d'impuissance, mourut sans alliance.

XVIII. ACQUAVIVA. D'or au lion de gueules.

2. Bernardin de Baux épousa, du consentement de son frere, Isabelle *Acquaviva-d'Arragon* veuve de Henri *Pandoné* Duc de Boiano, & fille de Jean-François Marquis de Bitonto & de Dorothée *Gonzague*, laquelle avoit pour pere & mere Jean-Antoine *Gonzague* Seigneur de Sabionetta & Antoinette de *Baux-d'Andrie*.

3. Antoinette Comtesse d'Alessano, Dame de Molfetta, de Giovenazzo, &c. devenue héritiere de cette Branche par la mort de ses freres, fut mariée avec Ferdinand de *Capoue* Duc de Termoli, créé Prince de Molfetta par *Charles-Quint*. De leur mariage sortirent deux filles.

1. Isabelle de Capouë-de Baux Princesse de Molfetta qui fut mariée 1°. avec Troiano *Caracioli* Marquis d'Aresso fils de *Jean* Prince de Melphe Marèchal de France & de Jeane *Acquaviva-d'Arragon*, tué à la Bataille de Cerisolles le 15 Avril 1544; 2° avec Ferdinand *Gonzague* Duc de Guastalla & d'Ariano, Chevalier de la Toison d'or, Vice-Roi de Sicile & Gouverneur de Milan mort en 1557; 3°. avec Alberic *Cibo-Malaspina* Prince de Massa avec lequel elle vivoit encore en 1600.

2. Marie de Capouë-de Baux Duchesse de Termoli femme de Vincent de *Capoue* dont elle eut Julie de Capouë-de Baux Duchesse de Termoli, dont j'ignore la destinée.

G.

Princes d'*Orange*.

GUillaume de *Baux* second fils de Bertrand Sire de Baux eut du chef de Thiburge de *Montpellier* sa mere la moitié de la Principauté d'Orange, l'autre moitié ayant été donée à l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem ; sçavoir, un quart par *Thiburge* cousine-germaine de Guillaume de *Baux*, & l'autre quart par *Rambaud* IVe du Nom son cousin issu de germain. Son pere & lui furent les premiers à s'intituler *Princes d'Orange*, leurs prédécesseurs n'ayant porté que le Titre de Comte. Il fit, du consentement de sa mere, des libéralités à l'Eglise d'Orange en 1184, & fut témoin avec *Hugues* son frere, Bertrand de *Durefort*, Rostain de *Sabran*, &c. à un Traité de l'an 1202, par lequel Bertrand de *Pierrelate* Evêque de S. Paul promit de servir *Raimond* VIe Comte de Toulouse en Plaids & en Guerre & se déclara son Vassal & Home lige. Au moyen de quoi ce Prince prit son Eglise sous sa protection. Il fut un des Arbitres qui acomoderent la même année *Guillaume* Comte de Forcalquier avec ses Vassaux. Guillaume de *Baux* transigea avec *Rambauld* son cousin sur les Droits qu'ils avoient l'un & l'autre dans la Principauté d'Orange par la médiation d'Hugues *Florent*, qui fut depuis Evêque d'Orange, & de trois Seigneurs du Venaissin par un Acte solemnel passé dans l'Eglise Cathédrale en présence de plusieurs Gentilshomes du Pays au mois de Mars 1203, l'Empire vaquant. On peut voir les clauses de ce Traité ci-devant dans l'Article d'*Adhemar* page VI. Ayant depuis eu des démêlés sur le même sujet avec Martin d'*Andos*, Grand-Prieur de St Giles qui étoit aux Droits de *Thiburge* & de *Rambauld*, il passa une nouvelle Transaction confirmative de la précédente par l'Arbitrage de Giraud *Amic* (Sabran) le VI des Kalendes d'Octobre de l'an 1215, dans l'Eglise d'Orange en présence des Comandeurs de S. Giles, de Trinquetailles, de Viviers, de Valence, d'Avignon, de Pernes, d'Orange, de Ste Cécile, de Poet-Laval, de Roussillon, de Montélimard, de Manas,

VI.
1o. N .....
2o. SABRAN. Come cy-devant.

de Champmoyen, &c. & d'un grand concours de Seigneurs du voisinage; par laquelle il fut convenu, entre autres Articles, qu'il jouiroit seul de la Jurisdiction d'Orange. Il acorda le 18 Juin 1209, toute sorte d'exemptions dans l'étendue de ses Terres aux Eglises & aux Moines des Provinces de Vienne, d'Arles, de Narbone, d'Auch, de Bordeaux & de Bourges, & jura de ne rien prendre de la dépouille de l'Evêque & du Recteur d'Orange lors de leur mort, de ne se point mêler de leur Election & de rendre aux Eglises tous les droits qu'il pouvoit leur avoir usurpé, de les protéger & défendre envers & contre tous. Ces magnifiques engagemens n'étoient pas tout-à-fait libres. *Guillaume* les contracta, étant à S. Giles à la suite du Comte de Toulouse, par l'ordre du Légat *Milon* qui exerçoit à l'ocasion de l'herésie des Albigeois une autorité sans bornes dans ce Pays-là, & qui non content du serment du Prince d'Orange, voulut avoir pour sureté de ses promesses & de la soumission des autres Seigneurs qui habitoient de l'autre côté du Rhône, pour celle des enfans de Rostain de *Sabran*, pour Guillaume & Bertrand de *Laudun*, dont les Terres étoient à la droite de ce fleuve, les Châteaux de Vitrolles, Montmirat, Clémensane & Lançon en Provence que le Légat *Milon* mit sous sa main.

Il fit un Traité avec le Comte de *Toulouse* dans le Palais de S. Giles le 12 Juillet de l'an 1210, par lequel il lui céde le Château de Vaqueiras, & au moyen de cet abandon le Comte lui pardone tous les torts qu'il avoit reçus de lui & de ses alliés, & lui done le Château d'Uchaux & tous les Droits qu'il avoit dans les deux Barbaras ancien & nouveau, à Frigolet, à Tulette & à Courthefon sous la Foi & l'Homage, en présence du Comte *Baudouin*, de Pons *Bermond*, de Dragonet de *Montdragon*, de Giraud *Amic*, de P. de *Villaret*, de L. *Geoffroy*, & de P. Guillaume du *Barroulx*.

L'Empereur *Frederic II.* lui acorda par des Lettres de Metz du 13 Janvier 1214, les Royaumes d'Arles & de Vienne & ce fut par la protection de ce Prince qu'il passa l'année suivante le Traité avantageux dont j'ai fait mention ci-devant avec l'Ordre de S. Jean-de Jérusalem. *Guillaume* fidéle aux promesses qu'il avoit faites au Légat *Milon* ne se conten-

ta pas d'abandoner le Comte de *Toulouse*, il prit même les armes contre lui ; mais ce changement lui fut fatal, car ayant été pris par les Avignonois qui faisoient la Guerre pour la défense du Comte leur maître, il fut massacré & mis en piéces. Le Pape *Honorius* IIIe informé de sa mort & de celle de Simon de *Montfort*, & alarmé d'ailleurs des progrès du jeune Comte *Raimond*, à qui son pere avoit remis le Venaissin, ordona par une Bulle du 11 Août de l'an 1218, à tous les Evêques du Royaume d'engager les Peuples à marcher inceßamment au secours d'Amaulri de *Montfort* fils de *Simon* pour l'aider à venger la mort de son pere & de celle Guillaume de *Baux* Prince d'Orange que les Avignonois avoient tué & mis en piéces. Un Historien du tems fait mention de sa mort tragique, & dit qu'ayant été pris par les Avignonois à qui il faisoit la Guerre, ils l'écorcherent vif & le couperent par morceaux. On a encore un Bref du même Pape datté de la troisiéme année de son Pontificat (1219), qui ordone à tous les fidéles de courre sus aux Toulousains, aux Avignonois, à Raimond Comte de Toulouse, à son fils, aux Comtes de *Foix* & de *Cominges*, & à leurs enfans pour avoir tué & mis en piéces le Prince d'*Orange*. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Eloise* N. . . . . . 2°. avec Ermengarde de *Sabran* fille de Guillaume Conêtable de Toulouse dont le fils Rostain de *Sabran* aussi Conêtable du Comte de Toulouse avoit épousé Almodis de *Baux* sœur du Prince d'Orange. La *Pize* dit que cette *Ermengarde* étoit fille de *Raimond* VIe Comte de Toulouse en quoi il a grandement erré ainsi que dans plusieurs autres faits où je crois qu'il est inutile de le corriger. Le travail en seroit trop long.

Guillaume eut de son premier mariage,

1. Guillaume de Baux qui suit.

Du second mariage,

2. Raimond de Baux qui forma la seconde Branche des Princes d'*Orange* représentée sous la Lettre H.

3. Bertrand de Baux dont j'ignore la destinée.

4. Rambauld de Baux Coseigneur de Courtheson vivant en 1236, s'apliqua à la Poësie Provençale & fit des Vers à la louange de Marie de *Châteauverd* & de la Comtesse d'*Or-*

gueil * Dame de la Cour d'Amour (*Nostrad.* Vies des Troubadours).

VII. Guillaume de Baux II. du Nom, fut Prince d'Orange en Parcage avec son frere. L'Evêque & les Gens d'Eglise, abusant de la promesse que le Légat *Milon* avoit exigé de son pere à S. Giles refuserent de le reconoître pour leur Souverain ; l'ingratitude étoit assez comunément, dans ces tems-là, le fruit de la générosité chez les Ecclésiastiques & les Moines. Dotés & enrichis par les Princes & les Seigneurs, on les voyoit souvent s'ocuper plutôt à dépouiller leurs enfans qu'à prier pour leur prospérité & à les honorer come leurs Bienfaiteurs. Les plaintes de l'Evêque & de son Clergé allerent jusqu'à l'Empereur *Fréderic* qui voulut bien, à leur sollicitation, prier le Prince de se relacher, mais quelque grave que fut l'intervention de l'Empereur, *Guillaume* sçut distinguer ce qui étoit de *Cesar* de ce qui étoit de Dieu, ce qui étoit de grace & ce qui étoit de devoir. Il ne voulut jamais abandonner ses droits. L'Evêque le reconut enfin pour son maître en 1226. Cependant *Guillaume* étoit bon Prince ; car il réduisit au douziéme denier le droit de lods & ventes que ses Sujets lui devoient payer au sixiéme, par un Acte de l'an 1239. Il rendit Homage à Jean *Bauziant* Archevêque d'Arles le 14 Septembre 1236 pour le droit de Pêche qu'il avoit dans les eaux du Martigues. Il épousa une Dame nomée *Prétieuse* & fit son Testament en 1239, qui fut l'année de sa mort, laissant les enfans suivans.

VIII. AGOULT. D'or au loup ravissant d'azur, langué, armé & vilainé de gueules.

1. Guillaume de Baux III. du Nom, qui fut Prince d'Orange avec son oncle *Raimond*. Leurs Sujets se révolterent contre eux & pousserent la violence jusqu'à les assiéger dans leur Château. Les Princes, justement indignés d'un attentat aussi criminel, leur pardonerent néanmoins à la priere & par la médiation du Grand-Prieur de S. Giles & d'*Ams* leur Evêque qui leur en dona l'absolution le 1 de Juin de l'an 1247. Il renouvella l'Homage de ses Terres au Comte de Provence en 1248, & le rendit aussi pour celles qu'il avoit dans le Venaissin avec *Agoult* Seigneur de Baumes, Raimond de *Baux*, Raimond & Rican du *Puy* & *Agoult* Seigneur de Sault à Al-

* *Fille du Capital de Buch.*

fonse de *France* Comte de Poitiers & à *Jeane* Comtesse de Toulouse & de Venaissin au mois de Mai 1251. Il fut marié avec Walpurge de *Meollon* fille de Bertrand Seigneur de Mizon & de *Beatrix* N.... J'ai lieu de présumer que *Walpurge* étoit de la Maison d'*Agoult* à cause du Nom & de la qualité de Seigneur de Mizon qu'on done à son pere, car il est certain que ce *Bertrand* n'est autre que Bertrand d'*Agoult* dit de *Mizon* qui vivoit pour lors & qui possédoit Méoillon. (Voyez ci-devant l'Article d'*Agoult*). *Guillaume* rendit Homage avec sa femme à *Bertrand* Comte de Provence pour les Terres qu'il possédoit dans sa mouvance le 1 Novembre 1239. On lui done une fille unique nomée *Thiburgette* femme de Roger de *Marseille* Seigneur de Fos & d'Hyeres qui céda cette derniere Terre en Octobre 1257, à Charles d'*Anjou* Comte de Provence pour celle de Borme, de la Molle & de Colobrieres. De ce mariage sortirent 1 Philipe dit de *Lavena* Grand-Sénéchal de Provence à qui *Walpurge* son aveule dona en 1272, la Terre du Pouet au Gapençois. 2. Guillaume de *Fos* Seigneur de Borme, de la Molle & de Colobrieres. IX.

2. Raimond de Baux continua la postérité.

3. Precieuse dont je n'ai trouvé que le nom.

Raimond de Baux Seigneur de Suze, de Sérignan, de Camaret, de Bauson, &c dit le *Jeune* pour le distinguer de son oncle de même nom, succéda en 1248, à la portion que son frere *Guillaume* avoit en la Principauté d'Orange. Il fut Témoin avec Sicard *Alleman*, Bertrand Vicomte de *Burniquel*, Philipe de *Salsibus* Sénéchal de Beaucaire, Jean de *Sarnai* Sénéchal du Venaissin & Robert d'*Aubignac* Chevaliers, à l'Homage rendu au Roi Philipe le *Hardi* par Raimond Evêque de Carpentras dans son Eglise Cathédrale le xi. des Kal. de Décembre de l'an 1271. Il rendit Homage lui-même pour le Château de Suze à Bertrand de *Clansayes* Evêque de S. Paul, & en même-tems pour celui de Solerieu dont le Domaine utile apartenoit à Pons de *Montdragon*, Seigneur de Chantemerle. L'Acte en fut passé dans l'Hôtel Episcopal de S. Paul moyennant 6000 sols Viennois qu'il reçut de l'Eveque en présence de sa femme, de Pons de *Montdragon*, de Raimond de *Baux* Prince d'Orange son oncle, de Bertrand de la *Motte* & de Guillaume de *Fos* son cousin, Chevaliers, le 10 de Mai 1272,

VIII. ADHÉMAR. Come cy-devant.

& six jours après, l'Evêque usant du droit qu'il avoit acquis, alla poser la Banniere de son Eglise sur le Château de Suze qu'il y laissa un jour entier suivant l'usage des Fiefs. Il rendit Homage au même Evêque le dernier Février 1274, pour la Seigneurie de Bauson excepté le Fief de Montanés qui en forme une partie & qui est en la mouvance pleine de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin. Les Chanoines d'Orange ayant fait en 1257, des acquisitions dans ses Terres de Sérignan & de Camaret sans son consentement, il les réunit à son Domaine en leur remboursant le prix principal. Il transigea en présence de Hugues de *Sade* (ou de Saze, Damoiseau avec son oncle *Raimond* & la même année ils firent un Traité avec Charles d'*Anjou* Comte de Provence qui s'étoit emparé en 1239 de la Ville d'Arles, par lequel ils remirent au Prince toutes les prétentions qu'ils pouvoient avoir sur le Comté de Provence en vertu de l'inféodation des Empereurs, ou à quelqu'autre titre que ce fut, à condition que le Comte les maintiendroit dans tous leurs autres Droits & Privileges, tant en Provence qu'en Dauphiné, & qu'il acquereroit ce que l'ordre de S. Jean avoit dans la Principauté d'Orange pour le leur remettre & le réunir à leur Domaine, & à la condition encore qu'ils prendroient le Titre de *Par la Grace de Dieu*, & continueroient de faire battre Monoye à leur coin, d'or d'argent, &c. ce qui fut exécuté, non par ce Prince lui-même, mais par *Charles* II. son fils & son successeur. Ils traiterent aussi en 1264 avec Roncelin de *Fos* Maître de la Milice du Temple en Provence pour le legs que Guillaume de *Baux* leur avoit fait, & céderent à l'Ordre trente-huit Saulmées de Terre dans leurs Seigneuries de Camaret & de Jonquieres sous la réserve de la Souveraineté & une somme de seize mille sols monoye de Vienne qui fut payée comptant ; sçavoir, 12000 sols par le neveu & 5000 sols par l'oncle. Il rendit Homage dans la Ville de Cavaillon aux Comissaires du Pape *Gregoire* X. à qui le R. Philippe le *Hardi* venoit de remettre le Comté-Venaissin ; 1°. conjointement avec Raimond de *Baux* son oncle & Dragonet de *Montauban* pour les Seigneuries de Camaret, Sérignan, Travaillan, Barbaras & Frigolet, 2°. en son propre, pour les Châteaux de Bari, Claberte, la Garde-Pareol & Bauson ; pour une partie de Mornas, pour la Palud, Frigolet, les deux Barbaras & une partie

partie de la Ville de Vaureas, au mois de Février 1274. Il fut marié avec Laure *Adhemar* qui fut présente & qui consentit à la prise de possession du Château de Suze par l'Evêque de S. Paul en 1272. Elle étoit fille d'*Aimar* Baron de Grignan, Coseigneur de Monteil & de *Clémence* N.... Le Sieur de la *Pize* la nome *Bigue* & le Sçavant *Peiresk*, *Ermengarde*. Peut-être eut-il deux femmes? Quoiqu'il en soit, il fut pere de

1. Bertrand de Baux qui suit.
2. Raimond de Baux qui céda ses droits sur Orange à son frere. Il est à présumer qu'il eut en partage la Seigneurie de Suze & qu'il est le même *Raimond* qui fut caution de la dot de Mabile de *Montpezat* mariée à Nimes le 14 Mai 1318, avec Guillaume de *Nogaret* Seigneur de Verfeuil & de Mandeuil.
3. Isoarde. Un Manuscrit dit qu'elle épousa *Raimond* à qui *Charles I.* Comte de Provence dona les Terres de Cormis & de Romoules.
4. Rixende fut Religieuse à l'Abbaye de Bouschet au Comté-Venaissin.

Bertrand de Baux Prince en partie d'Orange, céda avec son frere au Comte d'*Avellino* leur parent les droits qu'ils avoient sur quelques Terres situées en Sardaigne. Il échangea en 1289, avec Bertrand de *Baux* Prince d'Orange son cousin la portion qu'il avoit dans cette Principauté pour la Seigneurie de Courthezon sous la promesse qu'il fit de la tenir de lui en Homage-lige & à la condition mutuelle de ne point aliéner aucune de leurs Terres hors de leur Maison. Il vendit cependant la moitié des Seigneuries de S. Vincent, de Gensac, de Malcor & d'Aigremont au Bailliage de Sisteron, à Pierre *Girauds* Abbé de Cruis pour trente-un mille sols couronés de Provence, dont celui-ci rendit Homage le 6 de Mai 1299 à Raimond de *Lecto* Sénéchal de Provence. Il alla en 1300, visiter le Tombeau des SS. Apôtres à Rome d'où il passa lui vingtiéme dans la Palestine où il mourut. Il avoit été marié 1°. en 1272, avec Isoarde d'*Agoult* fille d'Amiel Seigneur de Curban & de Claret & d'Alayette de *Méolllon*; 2°. avec Sibile d'*Anduze* fille de Roger Seigneur de la Voute, & d'Audis de *Crussol* à qui il dona quitance de 5000 liv. en 1293, & de 45000 sols en 1300. Il eut du premier mariage,

IX.
10. AGOULT Come cy-devant.
28. ANDUZE. Come cy-devant.

1. Raimond de Baux qui suit.

2. Bertrand de Baux rendit des services considérables en Italie au Roi Robert d'*Anjou* dont le fils aîné *Charles* le récompensa en 1327 par des rentes qu'il lui assigna dans le Royaume de Naples. Catherine de *Valois* Impératrice titulaire de Constantinople & *Robert* Despote de Romanie & Prince d'Achaïe lui donerent en 1337, les Charges de Maréchal & de Capitaine Général de la Principauté d'Achaie & des Comtés de Céphalonie, &c. avec de grosses pensions.

3. Rossolin de Baux Moine à l'Abbaye de Cluni.

4. Guillaume de Baux Chevalier de S. Jean de Jérusalem.

5. Barral de Baux Prevôt de l'Eglise de Marseille.

X. 6. Hugues de Baux dont j'ignore la destinée.

AGOULT. Come cy-devant. XI. 7. Amiel de Baux Seigneur de Suze & de Solerieu, fut présent à la ratification faite à Naples par le Roi *Robert* le 20 Janvier 1336, d'un Traité conclu le 10 Septembre précédent entre Geoffroy de *Marzano* son Capitaine Général en Lombardie & Catherine de *Viennois* au nom de Jacques de *Savoye* Prince d'Achaie son fils. C'est aparemment le même Amiel de *Baux* Seigneur de Suze qui fut caution de la dot de Blonde *Adhemar* mariée le 25 Janvier 1341, avec Raimond de *Baux* Seigneur de Puyricard. Il épousa Albarone d'*Agoult* fille de Raimond-Geoffroy Seigneur d'Ollieres & de Trets & de Marguerite *Albaron-de Lers-de Montfrin*; dont il eut 1. Raimond de *Baux* qui suit. 2. *Isabelle* femme de Barral de *Pontevez* Seigneur de Pontevez qui fit son Testament le 28 Février 1392. Raimond de *Baux* Seigneur de Suze & de Solerieu, céda au Seigneur de *Pontevez* son beau-frere par Acte passé devant Pierre Cottier Notaire à Aix le 26 Janvier 1367, la somme de 1160 florins d'or à lui dûs par Isnard d'*Agoult* Seigneur d'Ollieres son oncle pour le reste de la dot de sa mere. Il vendit par Acte du 9 Mars 1386, aux Chanoines de S. Paul-trois Châteaux la haute Seigneurie de Solerieu pour la somme de 50 florins d'or dont il ne reçut qu'une partie, leur ayant doné le surplus à la charge de célebrer trois *Obits* pour le repos de son ame, le 2 Janvier, le 2 Mai & le 2 Septembre à perpetuité.

8. Mabile fut Religieuse à l'Abbaye de Bouschet.

Raimond de Baux III. Seigneur de Courthezon refusa de rendre Homage à *Raimond IV.* Prince d'Orange, mais il s'y détermina dans la suite, & fit sa paix avec lui. Il exerçoit la Charge de Sénéchal en Piémont pour le Roi Charles d'*Anjou* en 1309. Ce Prince lui écrivit le 19 Février de cette année pour lui faire sçavoir qu'il avoit doné le Piémont à son fils *Robert* alors Duc de Calabre. *Raimond* fut marié 1°. avec *Sibile* N.... 2°. avec Constance de *Montolieu* (de Monteolivo) dont il eut, X. 1°. N...... 2°. MONTOLIEU Fascé d'or & d'azur.

1. Bertrand de Baux qui suit.
2. Guillaume de Baux Coseigneur de Courthezon dont j'ignore la destinée.

Bertrand de Baux IVe. du Nom Seigneur de Courthezon fut fait en 1342, Chevalier par le Roi *Robert*, Sénéchal & Capitaine Général en Piémont & dans toutes les Terres que ce Prince possédoit en Lombardie. Il transigea en cette qualité avec *Thomas* Marquis de Salusses & reçut ensuite son Homage & son Serment de fidélité pour ce qu'il tenoit en la mouvance du Comté de Provence. Le Pape *Clément VI.* lui dona le Comandement des Galeres du S. Siége vacant par la mort de Martin *Zacharie* qui venoit d'être tué dans un Combat Naval que l'Armée Chrétiene perdit contre les Turs près du Port de Smirne le 17 Janvier 1345. Il fut plus heureux que *Zacharie* s'il en faut croire le *Bozio*, non-seulement il n'y perdit pas la vie, mais il gagna une Victoire considérable où le Turc perdit plus de cent Bâtimens & 5000 homes Prisoniers outre les morts. Il obtint de la Reine *Jeane* la Vallée de Cornillon (ou Val d'Olle, & fut marié du vivant de son pere, avec Marguerite de *Roanas* dont il eut une fille unique. XI. ROANAS.

Catherine de Baux Dame de Courthezon qu'il avoit mariée avant son départ pour le Piémont (1342) avec Bertrand de *Baux* Seigneur de Brantes au Comté-Venaissin, mais elle se brouilla avec lui après avoir recueilli l'héritage de ses pere & mere. Le Pape *Clément VI.* voulut les racomoder en 1348, & leur envoya pour cela l'Archevêque d'Aix qui n'y réussit pas. Enfin ils se séparerent. *Catherine* se retira dans son Château de Courthezon où à peine elle fut établie qu'elle se brouilla avec le jeune Prince d'Orange sur la Jurisdiction de Courthezon. XII.

La mere de ce Prince Régente de son Etat envoya des Troupes pour l'assiéger (1356), les dehors furent ravagés & les Troupes alloient forcer le Château & la Ville, lorsque des amis comuns leur firent faire la Paix, dont le Traité porta qu'elle rendroit Homage & que l'Appel des Sentences de son Juge seroit relevé, come de coutume, devant celui du Prince. Cependant, elle ne fut ni plus sage ni plus tranquille, quoique la Ville de Courthezon fit partie de la Principauté d'Orange, elle prétendit l'en distraire & se rendre indépendante & voulant soutenir ses prétentions par la force, elle envoya demander du secours aux Marseillois (1365), qui le lui refuserent malgré la protection de la Reine *Jeane* & le crédit du Comte d'*Avellin* dont elle s'étoit appuyée. Je n'ai pû découvrir la suite de toute cette affaire. La *Pize* dit qu'en 1356, le Prince d'Orange & son frere, non content d'avoir ravagé les Terres de Catherine de *Baux* & pillé ses Vassaux, se saisirent d'elle & la mirent en prison d'où elle ne sortit que par l'autorité de la Reine *Jeane* Comtesse de Provence qui fit faire le Procès au Prince d'*Orange* & à son frere.

H.

Seconde Branche des Princes d'ORANGE.

VII. ARTAUD. De gueules à trois châteaux d'or.

RAimond de *Baux* II. du Nom deuxiéme fils de *Guillaume* Prince d'Orange & d'Ermengarde de *Sabran* sa seconde femme, né vers l'an 1201, fut Prince d'Orange avec son frere aîné. Il obtint au mois de Mai 1237, de *Raimond VII.* Comte de Toulouse les Terres de Sérignan, de Camaret & de Travaillan pour les tenir de lui en Homage à cause de son Comté-Venaissin. Il en rendit Homage ainsi que des Fiefs d'Uchaux, de Frigolet, de Barbaras près de Courthezon, d'un autre Barbaras près de Tulette, d'un autre Frigolet, de Montaigu, Montbrison, Martignan & une partie de la Ville de Vaureas à Alfonse de *France* Comte de Poitiers & de Venaissin en 1254. Il rendit aussi Homage au Dauphin *Charles* le 28 Juillet

1249, pour les Châteaux de Montbrison, Curnéyer & Novaisan & céda en 1257, tous les droits qu'il avoit sur le Royaume d'Arles à Charles d'*Anjou* Comte de Provence en présence de Barral, de Raimond & de Rossolin de *Baux*. Le Comte de Provence, après avoir réduit les Villes d'Arles, de Marseille & d'Avignon au simple rang des Villes de ses Etats se préparoit à faire quiter aux Princes d'*Orange* le Titre fastueux de Roi d'Arles dont ils se paroient depuis plus de quarante ans. Il marchoit même avec des Troupes pour assiéger Orange, lorsque Raimond de *Baux* & son neveu, ne se sentant pas assez forts pour lui résister, se tournerent du côté des Négociations. Enfin, il fut passé un Traité le III des Kalendes de Septembre de l'an 1257, par lequel il fut dit que les Princes d'*Orange* renonçoient à tous leurs Droits & Titres sur le Royaume d'Arles & qu'ils tiendroient leur Principauté sous la Foi & l'Homage des Comtes de Provence, &c. nous en avons déja parlé ci-devant. Raimond de *Baux* fut Témoin avec plusieurs Seigneurs du Comté-Venaissin à une Transaction passée dans le Château de Sorgues le V des Ides d'Août 1270, entre Raimond d'*Agoult* Seigneur de la Vallée de Sault & les Communautés de Bédouin, Mourmoiron & Flassan pour les limites de leurs Territoires. Il rendit Homage dans la Ville de Cavaillon aux Comissaires du Pape *Gregoire X*. pour les Seigneuries de Sérignan, Camaret, Travaillan, Barbaras & Frigolet avec *Raimond* le jeune Prince d'Orange & Dragonet de *Montauban* au mois de Février 1274. Ce dernier le rendit encore pour les Chateaux de Valmani, Puy-Vidon (Piégon) S. Pantali, Rochegude, Pierrelate & Novaisan. Il fut marié avec *Walburge* ou Malberjone *Artaud* fille d'Isoard Seigneur d'Aix (de Axio) & de Châtillon en Dauphiné & de Dragonettè de *Montauban* qui lui donerent de grands Biens en la mariant, outre lesquels elle eut en augmentation ou suplément de dot par Acte de l'an 1231, les Seigneuries de Teissieres, d'Aubres, de Venterol, Novaisan, Rocheblave, Peyrerousse, Châtillon, Revel, Tresclеoux, le Collet-de Glandevez, Boneval Beauvezer, Peyre, Vaudrome, &c. & une somme d'argent. Il mourut en 1282, âgé de quatre-vingt ans, & eut de cette alliance,

1. Guillaume de Baux mort avant son pere.
2. Bertrand de Baux qui continua la postérité.
3. Faidide fut Abbesse de Bouschet. Son pere dona à cette Abbaye en 1237, le Fief de Stagnol près de Suze où il y avoit alors un Château qui est à présent ruiné.

VIII. GENEVE. Cinq points d'or équipolés à quatre d'azur.

Bertrand de Baux III. du Nom Chevalier, Prince d'Orange, reçut avec Bertrand II. son cousin l'Homage de ses Vassaux de Pierrelate, de Taulignan, Causans, Jonquierres, Montmirail, Suzette, Châteauneuf, Montbrison, Montaigu, Novaisan, Martignan, Tulette, Barbaras, S. Ferreol, Crochans, *Sérignan* & Camaret en 1282 & 1286. Il acquit en 1288, la Seigneurie de Visan libre & indépendante & pour laquelle il eut querelle avec G. Grand-Prieur de S. Giles qui fut terminée à l'avantage du Prince par une Sentence Arbitrale de Pierre *Peles* Seigneur d'Alais & de G. Evêque d'Orange le V des Kalendes d'Août 1289. Il vendit la mouvance de cette Terre, sans doute pour se venger de l'Ordre de S. Jean, à F. Pons de *Brocl* Maître des Templiers en Provence, & lui en rendit Homage pour 21000 livres Tournois le IX des Kalendes de Février de l'an 1290. Il convint le 12 Mars 1293, avec les Chanoines de Valence & de Die qui relevoient de lui à cause des Seigneuries d'Aix & de Condorcet qu'il ne les sépareroit point de son Domaine & les laisseroit à l'un de ses enfans sans qu'à l'avenir elles pussent être divisées, & le Mercredi après la Fête de S. Pierre-aux Liens 1294, il termina par une Sentence Arbitrale les différends qui étoient entre l'Evêque & les Habitans de Die. Il reçut le meme jour qu'il traita avec les Chapitres de Valence & de Die, l'Homage de l'Evêque d'Orange qui le reconut pour son Prince Souverain le 4 Mai 1297. Il rendit Homage au Pape à cause du Comté-Venaissin pour le Fief de Barbaras près de Tulette. Il acquit vers ce tems-là la Terre de Merindol de Guillaume du *Puy* à qui Albert de *Médicis* son frere utérin l'avoit donée avec défense de l'aliéner & en ce cas, il l'avoit substituée à Giraud de *Médicis* son fils. Raimond Baron de *Mévillon* qui cherchoit suivant les aparences à avoir des affaires avec le Prince d'Orange, vint à la traverse & se fit céder les droits de *Giraud* sous prétexte que ce Fief étoit un démembrement de sa Baronie & ne pouvant l'obtenir

par la voye de la douceur, il résolut de l'avoir de force, mit des Troupes en Campagne & fit le Siége de Mérindol, en quoi il fut secouru par le Dauphin *Humbert* & par plusieurs Seigneurs du Dauphiné * & du voisinage. Raimond de *Beaumont* Evêque de Vaison, dans le Diocèse duquel la Scene se passoit, employa inutilement ses soins pour terminer cette affaire par la voye de la douceur. Mérindol fut assiegé & Bausan de *Ménerbe* qui le défendoit pour le Prince d'Orange, fut enfin obligé de le rendre après s'être défendu avec beaucoup de valeur le 29 Juillet de l'an 1300.

Bertrand de *Baux* reconut pour son Souverain *Charles* le Boiteux Roi de Naples Comte de Provence & promit de lui rendre Homage à genoux si le Prince le recevoit en persone; & de bout si c'étoit entre les mains de son Grand-Sénêchal & au moyen de cette soumission, qui est du 13 Juillet 1308, le Comte lui assura la propriété de ce qui avoit apartenu à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, dont Bertrand de *Baux* lui rendit Homage le même jour avec son fils aîné. Il fut marié en présence de son pere & par Contrat du 25 Octobre 1273, avec Eleonor de *Genéve* qui eut en dot 48000 sols Tournois. Elle étoit fille de Henri Comte de Genéve, &c. & d'Alix de la *Tour-du Pin*. Il en eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament le 20 Juillet 1314. Il fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers d'Orange ainsi qu'il l'avoit ordoné.

1. Guillaume de Baux qui suit.
2. Raimond de Baux qui continua cette seconde Branche des Princes d'*Orange* raportée ci-après sous la lettre I.
3. Henri de Baux Chanoine d'Autun à qui son pere légua 400 liv.
4. Isabelle épousa 1°. Bertrand-Rambauld de *Simiane* Coseigneur d'Apt mort avant 1313; 2°. Raimond d'*Agoult* Seigneur de Tréts & de Forcalqueiret.

* Les Seigneurs qui furent excommuniés par Matthias de *Theate* Recteur du Comté-Venaissin à qui Bertrand de *Baux* avoit rendu homage pour Mérindol, étoient *Jean* Comte de Gap fils du Dauphin, la Dauphine sa mere, Jean de *Ste Sabine*, Alleman du *Puy*, Guigues *Alleman*, Guillaume *Artaud* Seigneur d'Aix, Artaud de *Roussillon*, Guillaume *Artaud* Seigneur de Glandage, Raimond de *Montauban* Seigneur de Montmaur, Hugues *Artaud* Co-Seigneur d'Aix, Jourdain de *Rosans*, Jean d'*Ancézune*, Geoffroy de *Bésignan*, Pierre de l'*Espine*, Guillaume-Ogier de *Forcalquier* Seigneur d'Oise & Pierre *Rojaue* Chevaliers.

5. Beatrix mariée avant 1315, avec Guillaume de *Polignac* Seigneur de Randon.

6. Estienete femme de Hugues *Adhémar* Seigneur de la Garde.

7. Thiburge épousa Giraud *Amic* (Sabran) Seigneur du Thor, de Châteauneuf & de Jonqueirette au Comté-Venaissin.

8-9. Marguerite & Catherine dont j'ignore la destinée.

IX. ANDUZE. Come cy-devant. Guillaume de Baux IV. armé Chevalier par le Roi *Charles* II. en 1308, rendit Homage avec son pere au Roi *Robert* Comte de Provence le 17 Mars 1309, & mourut avant 1316. Il fut marié avec Thiburge d'*Anduze* fille de Bermond Seigneur de la Voute, &c. & de Rambaude de *Simiane* Dame de S. Martin. Elle eut en dot 8500 sols dont *Bertrand* son pere dona quitance le 21 Septembre 1308, à *Bermond* Seigneur de la Voute frere de la mariée. *Guillaume* étant mort avant son pere, ses enfans, qui étoient aparemment trop jeunes pour succéder en la Principauté d'Orange, furent déshérités par leur Ayeul. *Thiburge* se plaignit du sort de ses enfans. Enfin, le Pape *Jean* XXII. les acomoda avec *Raimond* Prince d'Orange leur oncle qui leur céda des Terres dans le Dauphiné & le Comté-Venaissin. On voit en effet qu'en 1327, ils rendirent Homage à ce Prince pour les Terres de Guysan, Gumiane, S. Ferreol, &c. qui leur avoient été donées en partage. *Guillaume* & *Tiburge* eurent pour enfans

1. Bertrand de Baux mort sans alliance.

2. Guillaume de Baux qui continua la postérité.

3. Thiburgette fut mariée 1°. avec Isnard de *Mourmoiron* Seigneur de Modéne, Urban, la Roque-Henri, &c. qui fit son Testament le 26 Juillet 1318. Je l'ai confondue dans l'Article de *Mourmoiron* Tome II. de cet Ouvrage avec *Thiburge* sa tante femme de Giraud de *Sabran*. Elle se remaria avec Giraud de la *Gorce* qui dona quitance de 3000 livres pour sa dot à son beau-frere en 1344.

X. ALBARON. D'or au lion de gueules. Guillaume de Baux V. Seigneur de Sérignan, de Camaret, de Rochegude & des deux Barbaras au Comté-Venaissin, de Guysan, Gumiane, S. Ferreol, &c. en Dauphiné, assista avec les autres Barons du Venaissin à l'Assemblée des Etats

Etats de la Province tenue à Carpentras le 13 Février 1338, par ordre de Pierre *Guilhem* Evêque d'Orange Recteur du Comtat & Comissaire du Pape *Benoit XII.* pour la Réformation des Statuts ou Coutumes de la Province. Il fut marié à Avignon dans l'Eglise Abbatiale de Ste Catherine Ordre de Citeaux le 28 Avril 1328, avec Marquise *Albaron* fille de Robert Seigneur de Lers, Montfrin, Meyne, Theisiers & Boussargue en Languedoc & de *Guillaumette* N..... sa premiere femme. Elle eut en dot 4000 liv. dont 3000 furent payées à son mari suivant sa quitance du 15 Juin 1344. Je ne leur conois qu'un fils

Jean de Baux Damoiseau Seigneur de Sérignan, Camaret, Cornillon, Barbaras près de Tulette, & Barbaras près de Courthezon, rendit Homage au Pape pour ces deux dernieres Terres en 1363 & 1368.

XI.

François *Albaron* Seigneur de Lers & de Montfrin en fait mention dans son Testament du 2 Juillet 1359, come substitué aux biens de sa maison & ayant alors plusieurs enfans. Il fut Témoin au Testament de Jeane *Ruffo* veuve de Robert *Albaron* fait à Avignon le 27 Janvier 1367. Je n'ai pû découvrir de quelle alliance il eut la fille qui suit & qui semble être restée seule de ses enfans.

XII. LAUDUN. D'azur au sautoir d'or surmonté d'un lambel à cinq gouttes de gueules brochant sur le tout.

Catherine de Baux Dame de Sérignan, Camaret, Cornillon, &c. fut mariée avec Raimond de *Laudun* dont la postérité joignit le nom de *Baux* à celui de *Laudun.*

XIII. ROQUEFEUIL.

Guillaume de Laudun-de Baux Seigneur de Sérignan, de Camaret & de Cornillon étoit mineur de 17 ans, & sous la tutelle de son pere en 1401. Il étoit cependant déja marié avec Catherine de *Roquefeuil* que Jeane *Albaron* Barone de Montfrin institua son héritiere par son Testament fait au Chateau de Sérignan le 2 Décembre 1401. Elle étoit fille de Jean de *Roquefeuil* & de Jeane *Albaron* héritiere de Montfrin & se remaria le 9 Juillet 1422, avec Bertrand de *Pierrefort* Baron de Ganges. Guillaume de *Laudun-de Baux* fit son Testament le 19 May 1420, & sa femme fit le sien le 19 May 1423. Leurs enfans furent

1. Albaron de Laudun-de Baux qui suit.
2. Antoine de Laudun-de Baux.
3. François de Laudun-de Baux.

4. Jeane étoit avec ses freres sous la garde de leur mere à laquelle ce droit fut confirmé en présence d'Amedée de *Baux* & de Guillaume de *S. Martial* le 16 May 1421.

XIV.
1o. PIERRE-FORT.
D'or à la bordure de gueules.
2o. BRANCAS.
D'azur à la fasce d'or acompagnée de quatre jambes de lion de même deux en chef & deux en pointe.

Albaron de Laudun-de Baux-Albaron Seigneur de Sérignan, Lers, Montfrin, &c. vendit par Acte du 7 Mars 1418, la Seigneurie de Sérignan, premiere Baronie du Comté-Venaissin à Nicolas *Ruffo* Seigneur Napolitain, Marquis de Coroné en Calabre, dont la fille Polixéne *Ruffo* fut mariée avec Louis de *Poitiers* Seigneur de S. Vallier à qui elle porta en dot la Baronie de Sérignan & ses dépendances. Cette Baronie passa depuis à Diane de *Poitiers* Duchesse de Valentinois veuve de Louis de *Brezé* Maréchal de France, Grand-Sénechal de Normandie. Françoise de *Breze* leur fille aînée Barone de Sérignan épousa Robert de la *Mark* IV[e] du Nom Duc de Bouillon dont la fille unique nomée *Louise* Barone de Sérignan fut mariée avec Maximilien *Echalart* Marquis de la Boulaye. Louise-Madeléne *Echalart-de la Mark* sortie de cette alliance porta la Baronie de Sérignan à Henri de *Durfort* Duc de Duras dont la fille Henriette-Julie de *Durfort-de Duras* veuve du Comte d'*Egmont* est aujourd'hui Barone de Sérignan, & en cette qualité premiere Barone du Comté-Venaissin. Voilà le sort de la Terre de Sérignan toujours possédée par de grandes Maisons. Albaron de *Laudun-de Baux* fut marié deux fois 1°. par Contrat du 9 Juillet 1422, avec Helips de *Pierrefort* fille aînée de Bertrand Baron de Ganges; 2°. avec Marcelle de *Brancas* sœur de Nicolas Evêque de Marseille qui fut Exécuteur du Testament de son beau-frere du 4 Septembre 1451. Elle étoit fille de Jean de *Brancas* Seigneur de Villose Ecuyer du Roi *René* & de Clémence d'*Agoult*. Elle rendit Homage au nom de ses filles pour les Terres de Montfrin & de Rochefort au Sénéchal de Beaucaire & de Nimes le 26 Juillet 1452,

1. Jeane de Laudun-de Baux-Albaron héritiere de son pere pour un tiers épousa Guillaume de *Laudun* Seigneur de Montfaucon en Languedoc, son parent dont elle n'eut point d'enfans.

2. Clémence de Laudun-de Baux-Albaron qui suit.

3. Colette de Laudun-de Baux-Albaron fut mariée 1°. avec Nicolas de *Brancas* Seigneur de Villose & d'Oise son cousin-

germain ; 2°. avec Claude *Flotte* Seigneur de la Roche en Dauphiné.

Clémence de Laudun-de Baux-Albaron héritiere de sa sœur aînée fut Dame de Montfrin, de Lers & de Rochefort. Elle étoit déja mariée le 19 Octobre 1463, avec Guillaume *Alleman*, dit Gorgias, Seigneur de Méoillon dont elle eut les enfans suivans qu'elle nome dans son Testament du 18 Octobre 1479.

XV. ALLEMAN. De gueules semé de fleurs de lys d'or & une bande d'argent brochant sur le tout.

1. Louis Alleman-de Laudun-de Baux-Albaron Seigneur de Montfrin, Lers & Rochefort dont il rendit Homage le 10 Février 1480, mourut sans alliance après avoir fait son Testament le 13 Août 1490.

2. Jacques Alleman-de Laudun-de Baux-Albaron Seigneur de Lers, de Montfrin & de Rochefort servit dans l'Arriere-ban de la Sénêchaussée de Beaucaire sous Etiene de *Vaese* qui lui en dona son Certificat le 4 Janvier 1491. Il fut marié à Avignon dans le Palais du Pape le 13 May 1492, avec Marguerite *Guilhem-de Castelnau* fille de Tristan Seigneur de Clermont-Lodéve, Vicomte de Nébousan, &c. & de Catherine d'*Amboise-de Chaumont* Elle mourut au Château de Montfrin le 13 May 1545, d'où son corps fut porté, cinq jours après, aux Célestins de Chantilli près de Sorgues au Comté-Venaissin. Son mari fit son Testament le 5 May 1505, & eut d'elle les enfans suivans.

XVI. GUILHEM. Come cy-devant.

1. Louis Alleman-de Laudun-de Baux-Albaron mourut en bas âge.

2. Clément Alleman-de Laudun-de Baux-Albaron Seigneur de Lers, Montfrin & Rochefort épousa Françoise de *Polignac* remariée le 26 Septembre 1532, avec Jean de *Poitiers* Seigneur de S. Vallier. Elle étoit fille de Guillaume-Armand Vicomte de Polignac & de Marguerite de *Pompadour*. Il transigea le 4 Août 1508, avec Antoine & Raimond *Calviere* ses Vassaux de Montfrin sur des héritages relevant de cette Terre, & mourut sans posterité en 1530.

XVII. POLIGNAC. Fascé d'argent & de gueules.

3. Charles Alleman-de Laudun-de Baux-Albaron mort sans alliance.

4. Béatrix, dite Louise, Dame de Lers, Montfrin & Rochefort fut mariée avec Bertrand d'*Arpajon* Vicomte de Lautrec, Seigneur de Montredon, &c. de cette alliance nâqui-

rent Clément d'*Arpajon* & cinq filles qui ne furent point mariees Clément d'*Arpajon* Baron de Lers & de Montfrin, dont il rendit Homage avec dénombrement devant le Sénechal de Beaucaire le 7 Novembre 1541, épousa le 31 Janvier 1531, Marguerite de *Lévis-Cousan* Dame de Villeneuve-la-Crémade, Salvian & Pourcairague fille de Guillaume Baron de Caylus & de Marguerite d'*Amboise-d'Aubijoux*. Leur fils Laurent d'*Arpajon* Vicomte de Lautrec, Baron de Lers, de Montfrin & de Montredon, élevé sous la tutelle de Noel *Albert* Ecuyer Seigneur de S. Alban, Coseigneur de S. Montan, Gras & Cosignan habitant à Viviers en 1554, fut marié avec Françoise de *Galiens* veuve de Louis de *Merles* Seigneur de Beauchamp & fille de Thomas Coseigneur de Védenes & des Yssars & d'Amielle *Mayaud* Dame en partie de Védenes. Il fut présent avec sa femme au mariage de Florent *Saunier* Conseiller au Parlement d'Orange & de Heléne de *Merles* fait à Avignon le 28 Décembre 1576. Il mourut sans enfans en 1580, après avoir disposé de ses Biens en faveur de Marguerite de *Levis* sa mere.

5. Madeléne fut mariée par Contrat passé dans le Palais d'Avignon en présence de Catherine d'*Amboise* son ayeule, &c. le 19 Juillet 1529, avec Louis de *Montainard* Seigneur de l'Argentiere & Chalançon, Coseigneur de la Pierre & de Theys.

6. Catherine épousa le 19 Septembre 1524, Guillaume de la *Baume* Seigneur de Suze.

I.

Suite de la seconde Branche des Princes d'ORANGE.

IX.
1o. ANDUZE. Come cy-devant.
2o. VIENNOIS. D'or au dauphin d'a-

RAimond de *Baux* IIIe. du Nom Prince d'Orange fut institué héritier de son pere Bertrand de *Baux* IIIe du Nom par son Testament du 20 Juillet 1314, au préjudice de ses neveux avec lesquels il eut de grands démêlés & auxquels il céda plusieurs Terres en Dauphiné & dans le Comté-Venais-

sin. Thiburge d'*Anduze* leur mere refusa de lui rendre Homage, mais le Pape *Jean XXII.* qui les avoit mis d'acord en 1327, obligea *Thiburge* & ses enfans à le reconoître pour les Seigneuries de Guysan, Gumiane, S. Ferreol en Dauphiné & pour celles qui étoient situées dans le Venaissin. Il fit un échange le 20 Novembre 1320, de quelques Censives du Fief de Darboux avec *Rostain* Evêque d'Orange & rendit Homage au Roi *Robert* Comte de Provence pour sa Principauté le 22 Février 1321. Il vendit, la même année, à Guillaume de *Roussillon* Evêque de Valence & de Die la Baronie de Roussillon, les Terres de Truchenu, Valerne, Maheusac, Révol, Soubroche & Savasse pour 15000 liv. Viennoises. Il achetta le premier Juillet 1324, sous condition du rachat perpétuel le Comté de Condorcet pour 20000 florins d'or de Faulquet de *Caritat* Comte de Condorcet Seigneur de Caritat près d'Orange & Coseigneur de Camaret. Il se rendit en 1338, à la Cour du Pape avec le Dauphin *Humbert II.* & par Acte passé dans le Château de Sorgues le 17 Juin 1339, ce Prince lui dona le Château du Pouet au Gapençois valant 1500 florins d'or Delphinaux de revenu, avec toutes sortes de Droits & de prérogatives excepté celui d'y faire battre Monoye; & s'engagea en outre de lui payer incessamment 4000 florins d'or. Le même jour, Raimond de *Baux* se déclara son Vassal & lui rendit Homage en présence de sa femme, de *Raimond* son fils, de Jacques de *Savoye* Prince d'Achaie, d'Anne de *Poitiers*, de Guillaume de *Baux* Seigneur de Berre, de Guillaume de *Baux* Seigneur de Camaret, d'Ermengaud de *Sabran*, &c. Les Habitans de Romans s'étant révoltés contre lui & refusant de le reconoître pour leur Seigneur, il fit un Traité avec eux dans l'Eglise des Cordeliers de cette Ville le 27 Février 1342, par lequel il leur pardona, moyennant une grosse somme d'argent. Il fut marié 1°. par Contrat du 26 Septembre 1291, avec Mabile d'*Anduze*, cousine de la femme de son frere, qui eut en dot trente mille sols Tournois. Elle étoit fille de Roger Seigneur de la Voute & d'Audis de *Crussol*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. avec Anne de *Viennois* fille de Guy Baron de Montauban & de Méoillon & de Béatrix de *Baux-d'Avellino*. Elle traita de ses Droits en 1317, après la mort de son pere, pour 10000 liv. de petite monoye

zur posé entre deux tours d'argent maçonnées de sable avec leur avant mur de même.

en y comprenant les 4000 liv. Tournois qu'on lui avoit promis en la mariant, & convint qu'en cas de restitution son mari retiendroit 3000 liv. pour le prix du Château de Visan. Il fit son Testament le 29 Août 1340, & mourut à Orange où il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers come ses prédécesseurs. Sa femme mourut à Paris en 1344. Leurs enfans furent

1. Raimond de Baux qui suit.

X. ANCÉZUNE. De gueules à deux dragons à face humaine d'or tenant d'une de leurs griffes terminées en serpens qui se rongent le dos, leur barbe de même, &c.

2. Guillaume de Baux Seigneur d'Ancézune, Arpahon & Condorcet aux Diocèses de Die & de Sisteron, rendit Homage pour ses Terres, que son frere lui avoit donées, le 23 Août 1380, à Enguerrand *Eudin* Chambellan du Roi, Gouverneur du Dauphiné. Il épousa Giraude d'*Ancezune* veuve de Guillaume de S. Just & de S. Aléxandre, fille de Rambauld & de Mirabelle de *Brion*, dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels sa femme fit son Testament devant Jean Raibaudi Notaire en 1358. 1. Raimond de *Baux* qui suit. 2. *Anne* Dame d'Ancezune & d'Arpahon qui fut mariée avec Isnel *Rolland* Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Homes-d'Armes, lequel rendit Homage pour les Terres de sa femme à la Chambre Delphinale le 21 Juillet 1390. 3. *Catherine* dottée de 3443 florins d'or épousa 1°. Bertrand *Guilhem* Baron de Montclus & depuis Seigneur de Caromb, Lauriol, la Baume & Bédouin au Diocèse de Carpentras; 2°. Raimond de *Venasque* Seigneur dudit lieu au même Diocèse.

XI. Raimond de *Baux* Coseigneur de Camaret héritier de sa mere, Chevalier, rendit Homage à la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin le 11 Mars 1364. Il fut député par les Barons de cette Province assemblés à Carpentras le 26 May de la même année pour prêter serment de fidélité au Pape & pour s'oposer à l'établissement de la Régale contraire aux Privilèges du Venaissin.

3. Guigonet de Baux mourut en Espagne d'où son corps fut porté à Orange en 1362.

X. ADHÉMAR. Come cy-devant.

4. Bertrand de Baux Seigneur de Gigondas, Jonquieres, Aulone & Montreal échangea cette derniere Terre avec *Raimond* son frere qui lui dona Gigondas & le fit son Vicaire dans la Principauté d'Orange. Il rendit Homage au Pape le 25 Février 1364, pour le Fief & Bourg d'Aulone situé dans le

Territoire de Séguret & pour quelques autres Fiefs qu'il avoit dans le Venaissin. Il eut Guerre en 1374, contre cette Province qui leva des Troupes pour marcher contre lui sous les ordres de Bernard de *la Salle* Chevalier. On fit le Siége de Jonqueres, de Gigondas & de Suze qui furent emportées de force, mais on ne sçait ni la cause ni les suites de cette Guerre. Elle est pourtant certaine & prouvée par plusieurs Titres des Archives de Carpentras qui fit l'avance d'une partie des frais sur dix mille florins d'or imposés sur la Province. Bertrand de *Baux* épousa Blonde *Adhémar* remariée avec Guillaume de *Laudun* Seigneur de Montfaucon, fille de Giraud IX[e] du Nom Baron de Grignan & d'Aps & de Jeane de *Joyeuse* sa premiere femme, dont il eut Marguerite de *Baux* Dame de Montréal, &c. qui épousa 1°. Guillaume d'*Uzès* Baron de Boucoiran & de Vésénobre, Coseigneur d'Uzès mort en 1388; 2° Hugues de *Saluces* Seigneur de Piasco en Piémont & de Montjay en Dauphiné qui dona quitance de 600 florins d'or le 8 Juin 1402, à Bermond du *Caylar*, dit *Tuffard*, Baron de Combas héritier de son premier mari, en vertu d'un Arrêt du Parlement de Paris du 9 Août 1390. De ce second mariage nâquit une fille nomée Antoinette de *Saluces* à qui Raimond de *Baux* Prince d'Orange dona la Terre de Suze en 1392. Elle fut mariée deux fois 1°. avec Henri Baron de *Sassenage* tué à la Bataille de Verneuil en 1424; 2°. avec Louis de la *Baume* qui eut Procès avec sa femme au Parlement de Dauphiné siégeant à S. Marcellin en 1445, contre le Prince d'Orange pour la somme de 6000 florins d'or. XI.

5. Jean de Baux eut part aux querelles que son frere aîné eut avec Catherine de *Baux* Dame de Courthezon.

6. Thiburgette Religieuse Chartreusine à Salette en Dauphiné eut un legs du Dauphin *Humbert* son oncle de 40 florins d'or en 1347.

7. Eleonor Religieuse du même Ordre à S. André de Ramieres en la Principauté d'Orange.

8. Annette morte sans alliance.

9. Catherine reçut en 1390, l'Homage de Laure *Mauvoisin* Abbesse des Plans au Diocèse d'Orange pour des Terres que son pere avoit donées à cette Abbaye.

X. GENEVE. Come cy-devant.

* Raimond de Baux IVe du nom Prince d'Orange héritier de son pere par son Testament du 29 Aout 1340, fut élevé sous la tutelle de sa mere. Il rendit homage au Dauphin *Charles* peu de tems après la cession du Dauphiné, par Acte passé à Lion le 16 Juillet 1349, pour ses Terres de Curneyer, Montbrison, Novaisan, Montbreton & Sahune. Il servit le Roi dans les Guerres de Gascogne & reçut de Jean Comte d'*Armagnac* Lieutenant de Roi dans les Parties de Guyene & Languedoc la somme de 25 écus d'or pour les services qu'il avoit rendus en qualité d'Ecuyer au Siége de S. Antonin en Rouergue, dont il dona quittance le 24 Juillet 1353, scellée de son Sceau chargé *d'un Cor de Chasse*, & pour Cimier un Cor de même. Il acorda en 1361, à ses Sujets d'Orange le Privilége d'avoir des Consuls, & il vendit au Prieur du Pont S. Esprit la Seigneurie de Tulette pour une somme très-modique. Aussi prétendit-il dans la suite qu'il avoit été lézé & lui déclara la Guerre : il comença ses hostilités par le Siége du Château de Lers (1362) qui avoit apartenu à sa Maison de tems immémorial. Mais le Pape *Innocent VI* appaisa cette Guerre en faisant remettre le Château de Lers entre les mains des Officiers de la Chambre Apostolique. Les troubles du Royaume & les désordres que faisoient en ce tems-là les Compagnies venues d'Italie dans nos Provinces Méridionales l'obligerent de fortifier la Ville d'Orange dont il dona le Gouvernement à son frere *Bertrand* Seigneur de Gigondas qui étoit brave & expérimenté, & lui augmenta son partage des Terres de Montbrison & de Novaisan. Son gout & son amour pour les Sciences & les Belles Lettres le porterent à fonder une Université dans sa Ville Capitale, ce qu'il exécuta par des Lettres-Patentes du 27 May 1365. La Reine *Jeane* Comtesse de Provence lui fit saisir par Arret du 22 Juin 1367, toutes les Terres qu'il avoit en Provence, tant pour les mauvais traitemens qu'il avoit faits à Catherine de *Baux* Dame de Courthezon que cette Princesse protégeoit, que pour d'autres crimes de félonie; &c. la Reine s'apaisa dans la suite & lui rendit ses Terres à la priere de Jeane de *Geneve* sa femme qui l'avoit été voir à Aversa dans le Royaume de Naples en 1370. Vers ce tems-là, Louis d'*Anjou* II. du Nom ayant été adopté par la Reine *Jeane* pour lui succéder dans ses Etats,

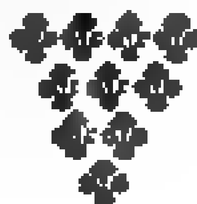
ce

ce Prince passa par Orange à la tête de l'Armée qu'il menoit en Italie (1370) & fut si sensible à l'attachement qu'il remarqua dans Raimond de *Baux* au service de cette Princesse qu'il lui fit de grandes promesses ; mais les malheurs de la Reine & de Louis d'*Anjou* les firent évanouir. *Venceslas* Roi de Bohéme ayant été élu Roi des Romains le noma son Procureur avec Amedée Comte de *Savoye*, Guillaume Vicomte de *Turenne*, Pierre Comte de *Geneve*, Louis de *Poitiers* Comte de Valentinois, Evérard de *Katzalnbogen*, l'Evêque de Wormes & Conrad de *Geisenheim* Doyen de Spire pour demander au Pape *Gregoire XI.* la confirmation de son Election, par ses Lettres de Francfort du IV. des Ides de Juin 1376. Il dona en 1392, la Baronie de Suze à Marguerite de *Baux* sa niéce, femme de Hugues de *Salusses* qui lui rendit la Terre de Montréal & le Pape *Clement* VII. renonça en faveur de ce Traité à la somme de 8000 florins d'or qu'il avoit à prendre sur le Château de Suze. Il fit son Testament le 27 Février 1363, par lequel il ordona, entre autres choses, que l'on achevât de payer incessamment les legs faits par ses pere & mere & mourut à Avignon le 10 Février 1396, d'où son corps fut porté à Orange pour y être inhumé dans le Tombeau de ses prédécesseurs en l'Eglise des Cordeliers. Il avoit été marié 1°. après la mort de son pere avec Constance de *Trian* fille d'Arnaud Vicomte de Tallard Marêchal de l'Eglise Romaine & Recteur du Comté-Venaissin pour le Pape *Jean* XXII. son oncle & de Constance de *Narbone*. Elle mourut sans enfans vers l'an 1349, & sa dot qui avoit été considérable en argent fut rendue par le Prince des deniers provenant de la vente qu'il fit à ses Sujets de sa Jurisdiction pendant neuf ans ; mais les Orangeois, par une générosité peu comune, n'en voulurent pas profiter & se laisserent gouverner come auparavant. Il fut marié en secondes nôces vers l'an 1359, avec Jeane de *Geneve* sœur du Pape *Clement* VII. & fille aînée d'Amé III[e] qui l'apella au Comté de Genéve au défaut de ses enfans mâles par son Codicile de l'an 1367, & de Mahaud de *Boulogne*. Il eut de cette alliance une fille unique.

XI. CHALON. De gueules à la bande d'or.

Marie de Baux Princesse d'Orange fut promise par son pere par Traité arrêté dans le Palais d'Avignon en présence du

Pape & de la Cour le 11 Avril 1382 à Jean de *Châlon* Sire d'Arlay en Bourgogne son cousin au quatriéme dégré que le Prince d'Orange établit en même-tems son Lieutenant dans toutes ses Terres. Par ce Traité qui fut redigé en Contrat public quatre ans après, Raimond de *Baux* assura à sa fille la Principauté d'Orange & tous ses autres Biens. Le mariage fut fait en conséquence en 1388, & les mariés succederent en la Principauté en 1393. Ils réunirent à leur Domaine les Châteaux de Curnéyer, de Montbrison & de Montréal qui leur furent remis en 1401 par Hugues de *Salusses*. Le nouveau Prince d'Orange transigea le 23 Avril 1406, avec Marie de *Bourgogne* femme d'Amedée Comte de *Savoye* à laquelle il céda les Terres de Châtillon & de Salanches en Faucigny pour la Châtellenie de Monteil en Chablais & se reserva par l'Acte même les droits que la Princesse sa femme avoit sur le Comté de Genéve, elle en étoit l'heritiere naturelle du chef de Jeane de *Genéve* sa mere qui étoit la seule de sa Maison qui eut laissé postérité. Le Duc de *Bourgogne* le fit son Lieutenant Général en 1412 & en 1415, il reçut à Orange l'Empereur *Sigismond* qui alloit en Espagne pour la Paix de l'Eglise, il fit plusieurs Conquêtes dans le Dauphiné pendant les troubles du Royaume & se rendit maître des bords du Rhône depuis Lyon jusqu'à Avignon en 1417. Le Roi *Charles VI.* l'ayant fait Grand-Chambrier de France, il fut maintenu dans cette Charge contre les prétentions du Duc de *Bourbon* par Arrêt du Parlement du 17 Octobre 1418; mais il ne l'exerça pas long-tems étant mort de Peste à Paris le 4 Décembre suivant. Il fit un Testament le 21 Octobre 1417 avec la Princesse sa femme morte peu de tems après en Bourgogne, par lequel au défaut des enfans mâles de leur postérité, ils apellent les filles & leurs descendans à la jouissance de la Principauté d'Orange & de leurs autres biens par droit d'aînesse.



K.

Sires de *Baux* devenus Comtes d'*Avellino* au Royaume de Naples.

HUgues de *Baux* troisiéme fils de Bertrand Sire de *Baux* & de Thiburge de *Montpellier* Princesse en partie d'Orange, eut en partage la Seigneurie de Baux, &c. le Fauxbourg d'Arles, Aubagne, S. Gabriel & plusieurs autres Terres en Provence. Il fut envoyé en 1178, avec Raimond de *Villeneuve* par *Alfonse I.* Comte de Provence à *Guillaume* Comte de Forcalquier pour lui demander son Homage. Celui-ci l'ayant refusé, fondé sur son indépendance envers les Comtes de Provence, on en vint à une Guerre, mais par les bons offices de Hugues de *Baux* & de quelques autres Seigneurs, les deux Princes s'abouchegent dans le Château de Sault le 14 Septembre de la même année & quelques jours après le Comte de *Forcalquier* reconut le Comte de Provence pour son Souverain & lui fit rendre Homage par Procureur. Hugues de *Baux* acorda par Acte passé dans son Palais à Marseille le 30 Mai 1190, avec *Barrale* Vicomtesse de Marseille sa femme toute sorte d'exemptions & de priviléges dans ses Terres au Prieur de Frigolet près de Piolenc au Comté-Venaissin. Il rendit Homage pour son Château de Trinquetailles aux Archevêques d'Arles, Imbert d'*Aiguieres* & Hugues *Beroardi* les 21 Janvier 1191 & 2 Avril 1219. Il fut garant avec Guillaume de *Baux* son frere du Traité de Paix conclu en Novembre 1202, entre *Guillaume* Comte de Forcalquier & *Alfonse II.* Comte de Provence. Il fut aussi caution avec son frere & *Roncelin* Vicomte de Marseille pour *Pierre* Roi d'Arragon de l'exécution de son mariage, avec Marie de *Montpellier* du 15 Juin 1204. Il acompagna ce Prince à Rome la même année, & fut Témoin du serment de fidelité qu'il prêta au Pape *Innocent III.* le 18 Novembre suivant. *Alfonse* Comte de Provence lui dona par Acte passé à S. Giles au mois d'Octobre 1206, en presence du Roi d'Arragon, de Guillaume de *Baux* Prince d'Orange, de Lambert *Adhemar* Seigneur de Monteil, de Rostain de *Sabran*, &c.

VI. MARSEILLE. De gueules à la croix vuidée, cléchée & pometée d'or.

les Terres de Mouriés & de Malmusane, & lui confirma tout ce qu'il possédoit dans les Villes d'Arles & de Marseille tant du chef de sa femme que du sien. Le 21 Août 1208, le Pape *Innocent III.* écrivit en sa faveur à Roncelin de *Marseille* qui s'étoit fait Moine à l'Abbaye de S. Victor pour l'exhorter à lui remettre & à ses enfans la part qu'il avoit au Vicomté de Marseille. Il se rendit à Génes en 1211, acompagné des plus qualifiés Citoyens de Marseille pour faire une alliance entre les deux Villes. Il termina en qualité d'Arbitre avec le Roi d'Arragon auprès duquel il s'étoit rendu dans la Ville de Viviers, par une Sentence du mois d'Avril de l'an 1213, les différends qui s'étoient élevés entre *Brunon* Evêque de cette Ville & Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois, lequel fut condamné à se reconoitre Vassal de l'Eglise de Viviers pour plusieurs Fiefs qu'il avoit en Vivarez. Hugues de *Baux* céda aux Marseillois en vertu d'un ordre du Cardinal *Romain* Légat du Pape & d'*Audibert* Evêque de Nimes, par Acte de l'an 1214, en payement des sommes qu'il leur devoit, la portion du Vicomté de Marseille qu'il avoit du chef de sa femme ; mais ayant depuis réfléchi sur les conséquences de cet abandon, il voulut rentrer dans ses Droits. N'ayant pû y réussir par acomodement, il s'adressa au Comte de Provence qui refusa de s'en mêler. L'Empereur *Frederic II.* Roi de Sicile lui fut plus favorable & ordona à sa priere en 1226, aux Marseillois de lui rendre sa portion du Vicomté à peine d'être mis au Ban de l'Empire. Cet ordre n'ayant pas été exécuté, il y en eut un second adressé à Bertrand *Porcelles* l'oncle & le neveu pour les contraindre d'obéir sans délai. Sur cela, les Marseillois envoyerent des Députés à l'Empereur qui piqué de leur desobéissance, les mit au Ban de l'Empire, les priva des Privileges des Villes libres & abolit leur Gouvernement populaire. Les Marseillois déconcertés par les peines portées contre eux qui renversoient leur République naissante, s'adresserent à Hugues de *Baux* lui-même & lui offrirent une grande somme pour l'engager à se relâcher de ses prétentions ; mais *Hugues* l'ayant réfusée, les Marseillois trouverent enfin le moyen d'apaiser l'Empereur par les bons offices de *Thomas* Comte de Savoye Vicaire de l'Empire en Lombardie à qui ils promirent deux mille Marcs d'argent. Cependant *Hugues* & les Marseillois

continuoient d'être brouillés. Le Cardinal *Romain* du Titre de S. Ange que le Pape *Honorius* IIIe. avoit fait son Légat en France pour la Guerre des Albigeois, se mela de cette affaire & y réussit. Il fit consentir Hugues de *Baux* à renoncer à ses droits & à s'en raporter à la décision de Gilbert de *Baux* & de Vivauld de la *Mure* pour regler ses intérêts. Les Arbitres rendirent leur Jugement en 1225, par lequel il fut dit qu'Hugues de *Baux*, sa femme & leur fils *Gilbert* céderoient au Comun de Marseille toutes leurs prétentions sur la Seigneurie de cette Ville & que les Marseillois leur payeroient 46 mille sols Royaux couronés, leur restitueroient la troisiéme partie d'Aubagne & leur feroient une pension à perpétuité de 3000 sols de la même monoye. *Hugues* traita par Acte du 15 Février 1229, pour une somme de 40 mille sols pour quelques droits qui lui restoient encore dans Marseille avec Guillaume de *Roquefeuil* Consul de cette Ville; & consentit la même année avec Roncelin de *Marseille* Abbé de S. Victor & le Prieur de S. Geniés que le Légat levât l'Interdit lancé sur la même Ville pour des différends qu'elle avoit avec les Moines de S. Victor: ce qui fut exécuté par une Sentence du 30 Janvier. *Hugues* & sa femme avoient vendu dès l'an 1215, au Chapitre de l'Eglise de Marseille leur droit sur le Palais des Vicomtes apellé *Château-Babon* pour 5000 sols Royaux couronés. Il rendit le 7 Octobre 1230, par ordre d'Hugues *Béroardi* Archevêque d'Arles, Comissaire de l'Empereur, quelques héritages dont il s'étoit emparé sur l'Abbaye de Montmajour. Ayant été fait Prisonier dans une rencontre pour le Comte de *Toulouse* qui étoit en Guerre avec le Comte de Provence au mois de Juillet 1231, il moyena la Paix entre ces deux Princes & ce dernier, non content de l'avoir relâché saus rançon, lui rendit encore toutes ses Terres qu'il lui avoit confisquées. Il fut marié avec Barrale de *Marseille* fille unique & héritiere de Barral, Vicomte en partie de Marseille, Gouverneur de Provence, & d'Adelaide de *Roquemartine* sa premiere femme, avec laquelle il ratifia en 1210, le Traité qu'*Hugues-Geoffroy* son ayeul avoit fait avec Pierre de *Marseille* & confirma en 1214, les donations que Pierre *Bermond* Prevôt de Marseille avoit faite à son Eglise. Il dona en 1234, la Terre de Lansac à Hugues de *Montlaur* Maître de la Milice du Temple en Pro-

vence & en Espagne pour faire prier Dieu pour sa femme dont il eut plusieurs enfans. Il fut Témoin avec *Barral*, l'un d'eux & *Raimond* Prince d'Orange son neveu à la donation faite par *Raimond* VII[e]. Comte de Toulouse & de Venaissin, à Guillaume de *Sabran* de la Bâtie du *Mont-Alvernie* ancienement apellée *Menaménes* au Diocèse de Cavaillon & depuis ce tems-là, *Tour-de Sabran*, sous condition du service Militaire, au mois de Mai 1237. *Ruffi* cite un Sceau de Hugues de *Baux* représentant un Cavalier armé, la tête nue, tenant l'Epée haute d'une main & de l'autre un Bouclier ovale chargé de la Comette de *Baux*. Légende SIGILL. HUGONIS DE BAUCIO, & au revers la même Comette qui remplit le Sceau & le reste de la Légende, MASSILIE VICECOMITIS ET DOMINI.

VII. MARSEILLE. Come cy-devant.

1. Gilbert de Baux Seigneur d'Aubagne mentioné dans divers Titres avec son pere, rendit Homage pour cette Terre avec *Barrale* sa mere au Chapitre de Marseille en 1334, qui fut l'année de sa mort. Il épousa Sibile de *Marseille* Dame de Toulon & de Tréts sa cousine issue de Germain, fille unique & héritiere de Gauffridet & de Guillaumette de *Blacas* Dame en partie d'Aups, dont il n'eut point d'enfans. Elle se remaria avec *Boniface* Seigneur de Castellane, quelques-uns ont cru que *Sibile* avoit été mariée avec *Cassien* Noble Marseillois mais come ils n'ont d'autre garant que les Chansons d'un Poëte Provençal, je n'ai pû me résoudre à suivre cette opinion, d'autant plus que ce prétendu mariage est acompagné de quelques circonstances qui sentent le Roman. Gilbert de *Baux* fit son Testament le 25 Juin 1233, par lequel il dona à sa femme *toute sa Terre* sans la désigner, & tous les droits qui lui étoient dûs sur les Biens de ses pere & mere, à condition qu'elle ne se remarieroit point; & en ce cas, il revoquoit le legs & ne lui laissoit que 6000 sols Royaux couronés avec ses habits & ses bagues, les meubles & effets de sa Maison excepté ses Armes & son Cheval, elle se maria cependant avec *Boniface* Seigneur de Castellane & de Riez sous l'autorité duquel elle acorda en 1252, des Priviléges à la Ville de Toulon. Elle mourut sans enfans en 1261. Outre le legs fait à sa femme, *Gilbert* done à son frere *Barral* les Terres d'Aubagne, du Castellet & du Revest, légue à l'Hôpital de S. Lazare, à la Fabrique de Notre-Dame d'Uveaune Ordre de Prémontré au

Territoire de Marseille (de Ivelnia) à la Chapelle de Notre-Dame de la Garde, &c. Il paroit par une inscription gravée sur une pierre attachée contre la Façade de l'Eglise de Toulon que *Gilbert* mourut en 1234. Cette Inscription est telle :

Qui tumulum cernis,

Cur non mortalia spernis?

Et de chaque côté *la Croix pomettée* qui sont les vrayes Armes des Vicomtes de *Marseille*, ce qui prouve qu'ils descendoient des anciens Comtes de Provence, & au-dessous : *Anno Incarnat. Dni.* M. CC. XXX. *obiit Dominus* Gauffridetus *Dominus de Trets & Tholons. In pace ejus anima requiescat. Item, obiit Domina* Guillelma *uxor Domini* Gauffrideri. *Anno Dni. millef. CC. tricesimo quarto, decimo Kalend. Septemb. obiit Dominus* Gilbertus *de* Baucio. *Sit notum cunctis quod Domina* Sibilia *fecit fieri hoc Sepulchrum. Ave Maria.*

2. Barral de Baux continua la postérité.
3. Bertrand de Baux vivant en 1251 & 1275.
4. Guillaume de Baux Chanoine d'Orange en 1223 & 1227.
5. Marie épousa Guillaume de *Sabran* Seigneur de Pertuis, dont le fils *Bertrand* prit le Nom de *Baux*. Celui-ci suivit Charles d'*Anjou* à la Conquête de Naples. Il y tomba malade & y fit son Testament en 1275, par lequel il légua la Seigneurie de Pertuis à Bertrand de *Baux* Comte d'Avellino son cousin, de qui Charles d'*Anjou* II. du Nom l'acheta pour la doner aux Religieuses de Nazareth de la Ville d'Aix.
6. Alix fut mariée avec Boniface de *Castellane* Seigneur de Castellane & d'Allemagne, Coseigneur de Riez dont les enfans prirent aussi le Nom de *Baux*.
7. N.... femme de Bertrand *Porcellet* fils de Raimond Seigneur de Cabris mort en 1310, & enterré aux Cordeliers de Marseille.

VII. BERMOND. D'argent au lion de gueules.

Barral Sire de Baux, Seigneur d'Aubagne, du Castellet, de la Cadiere, de Cereste & de Rochefort en Provence, Seigneur de Cadenet, Fourques & Cornillon en Languedoc, Seigneur de Lauriol, Bédouin, Brantes & Coseigneur de Cavaillon & de Monteoux au Comté-Venaissin, Sénéchal de cette Province pour le Comte de *Toulouse* en 1233 & 1236, &c.

Le Pape *Grégoire* IX. s'opiniâtrant à vouloir garder le Comté-Venaissin en attendant que le Pays fut purgé de l'Hérésie Albigeoise, le jeune Comte *Raimond* après avoir épuisé toutes les ressources que le respect & la bienséance pouvoient lui permettre, en vint enfin à la voye des Armes toujours juste, & toujours permise aux Princes dépouillés, mais come il n'étoit pas assez fort par lui-même & que les Seigneurs du Pays qui lui étoient affectionés se trouvoient épuisés par les Guerres précédentes, il s'adressa à l'Empereur *Frederic* II. dont il avoit obtenu une nouvelle investiture. Ce Prince lui dona un Corps de Troupes sous le comandement de Taurello de *Strata* à qui Barral de *Baux* se joignit avec quelques Partisans du Comte (1235) & come le Pays étoit disposé à retourner sous l'obéissance de son maître légitime, ces Généraux n'eurent pas de peine à y faire des Conquêtes, ils soumirent presque tout de suite les Châteaux de Malaucene, Monteoux, Pernes, Piles, Serres & Oppéde. Mais come ils étoient occupés au Siége de Mornas, l'Archevêque d'Arles Légat du Pape les excomunia par une Sentence fulminée à S. Giles le 3 de Janvier 1236. Cependant les Généraux acheverent la Conquête du Venaissin. Je ne la décrirai point ici pour ne pas m'écarter de mon dessein. Il rétablit la Ville d'Avignon dans les priviléges dont elle avoit été dépouillée; ce que le Comte de *Toulouse* confirma par ses Lettres donées à Laurac le IX des Kalendes de Janvier 1236. Il rendit Homage à *Jean* Archevêque d'Arles pour le Château de Trinquetailles, les Ports de cette Ville & du Fauxbourg, les Cours du petit Rhône, les Châteaux de Fourques, de S. Giles & de Cornillon, & lui promit une redevance de dix paires de Lapins à la Fête de S. Trophime, & s'engagea de le proteger, lui son Château de Sallon & ses Chanoines par un Acte passé dans le Palais comun de la Ville d'Arles, en présence de Rostain d'*Agoult* Prevôt de Marseille, &c. le 4 Janvier 1238. Au mois d'Avril de l'année suivante, il fut présent à l'Homage rendu dans le Cloître de la Ville de l'Isle-en Venaissin a *Raimond* le jeune Comte de Toulouse par Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois pour les Châteaux de S. Auban, Tournon, Privas, une partie de Bologne, du Pousin, de la Gorce, de Brion, de S. Andriol, de S. Agréve & neuf autres Fiefs. Il rendit un second Homa-

ge à l'Archevêque d'Arles pour les Seigneuries de Villeneuve & de Mejanes & pour toute la Camargue dont il reçut l'investiture par Acte passé dans le Cloître de Beaucaire en présence des Evêques de Toulouse & de Carpentras, de Pons *Astoaud*, &c. le 10 Juillet 1243. Il assista la même année à la sommation qui fut faite par le Comte de Toulouse aux Evêques de ses Etats d'y exercer l'Inquisition. Il fut nomé en 1243, Podestat d'Avignon pour la seconde fois & le fut encore depuis 1249 jusqu'à la fin de 1251, que les Avignonois se soumirent aux Comtes de *Toulouse* & de *Provence* leurs Souverains. *Barral* les avoit soutenus dans leur Gouvernement Républiquain, mais craignant d'encourir l'indignation de la Reine *Blanche* & du Prince *Alfonse* son fils Comte de Toulouse & de Venaissin, Seigneur en partie de la Ville d'Avignon, il se rendit à la Cour au commencement de Mars de l'an 1250 dans le tems où la Reine *Blanche* envoyoit des Comissaires en Languedoc pour y recevoir le serment de fidelité des Sujets du Prince son fils. Il promit à la Reine de travailler de toutes ses forces à engager ceux d'Avignon à se soumettre, de même que ceux d'Arles qui ayant aussi formé chez eux un Etat Républicain, refusoient l'obéïssance à Charles d'*Anjou* Comte de Provence autre fils de cette Princesse, & qu'en cas de refus de leur part il leur feroit la Guerre un mois après Pâques; de doner son fils en ôtage & de perdre tous les Biens qu'il tenoit en Fief des Comtes de Toulouse & de Provence; mais soit qu'il se soit mal acquité de sa parole ou qu'il ait rencontré des obstacles insurmontables, les Avignonois continuerent jusqu'à l'année suivante à se soutenir dans l'indépendance. Il paroît cependant que ce fut par sa faute, car voulant faire sa Paix avec *Alfonse* & la Comtesse sa femme, il les fit d'abord solliciter par la Reine Mere & par le Comte de Provence de lui pardoner. Il alla ensuite les trouver lui-même au mois de Mars 1252, au Château de Vincennes & leur fit sa soumission. *Alfonse* lui pardona & lui rendit les Fiefs du Pays Venaissin qu'il avoit confisqués sur lui. *Barral* lui jura fidelité & aux Comtes de Venaissin ses successeurs & lui en rendit Homage avec promesse de n'exercer aucune violence contre ses Vassaux & d'aller servir deux ans dans la Terre Sainte à ses dépens avec neuf

Chevaliers & dix Arbalêtriers. Avant ces disgraces, *Barral* avoit été employé à parcourir les Etats du Comte *Alfonse*, sans doute pour y mettre le bon ordre & pour la conservation de ses droits, pourquoi il lui avoit été ordoné la somme de 646 livres 15 sols. Il rendit Homage en 1251, à Charles d'*Anjou* Comte de Provence, pour tout ce qu'il possédoit en franchise & exemptions de tout droit, entre la Durance & la Mer, & depuis les Alpes jusqu'au Rhône & en particulier pour le Château de Baux, en presence & sous la garantie de son frere *Bertrand*, de Guillaume de *Sabran* fils de Giraud *Amic* de Guillaume de *Sabran* fils du feu Comte de Forcalquier, de Faulquet de *Pontevez* & d'Isnard d'*Agoult-d'Entravénes* son frere. Ne seroit-ce pas cet Homage rendu au préjudice du Comte de Toulouse qui lui auroit attiré la disgrace d'*Alfonse* & de *Jeane* à qui le Marquisat de Provence, c'est-à-dire, une partie du Pays situé entre les Alpes & le Rhône, apartenoit de droit? Il est certain que *Barral* comit en cela un crime de félonie qui est peut-être le même dont il s'acusa deux ans après & dont il obtint le pardon d'*Alfonse* & de *Jeane* au Bois de Vincennes. Il renouvella cet Homage l'année suivante (1252) dans la Ville d'Aix à la Reine *Blanche* mere des Comtes de Toulouse & de Provence, & lui promit fidelité sous peine de 2000 Marcs d'argent sous la garantie de Bertrand de *Baux*, &c. & s'obligea de lui procurer dans un mois celui de Guillaume de *Baux*. Il acorda par Acte de la même année 1252, à ses Vassaux de Bédouin le Mont-Ventoux avec ses sources & toutes celles du Territoire de Bédouin, & dona Acte dans le mois d'Août de l'année suivante, à Rostain & Geoffroy de *Venasque* des droits qu'ils avoient à Monteoux dont il avoit acquis la Seigneurie le 15 Décembre 1245, & dont il avoit rendu Homage à Guillaume *Béroardi* Evêque de Carpentras. Cette Déclaration est scellée d'un sceau de plomb en Las de fil bleu chargé d'une Croix vuidée, clechée & pomettée, & au revers de la Comette de *Baux* qui remplit tout l'espace, Légende SIGILLUM BARRALIS DE BAUCIO. Il aprouva en 1254, 1255 & 1257, des acquisitions que l'Evêque de Carpentras, Seigneur Suzérain de Monteoux fit dans cette Seigneurie & rendit Homage au Comte *Alfonse* entre

les mains de cet Evêque Comissaire du Comte le 22 Janvier 1254, pour les Seigneuries d'Entraigues, Caromb, Bédouin, Savoillans, S. Léger, Brantes, Aulone & S. Savornin, & pour partie de Monteoux, Lauriol, Bedarrides, Flassan, Frontignan & les Augiers. Les Marchands de Marseille voulant réduire ceux de Montpellier sous leur Consulat eurent entre eux des démêlés si violens qu'ils en vinrent à une Guerre ouverte: ce qui porta Charles d'*Anjou* Comte de Provence après avoir réduit les Marseillois sous son obeïssance, de mettre fin à leurs querelles & de leur doner un Arbitre qui put les acomoder. Barral de *Baux* eut cette Comission, mais ses peines furent inutiles. Il se contenta pour lors de promettre à ceux de Montpellier, dont les prétentions lui parurent justes, par un Acte passé à Arles en présence de Pierre-Ermengaud de *Clermont* & de Bertrand *Porcellet* Chevalier, le 10 Mars 1254, de les prendre sous sa protection & sauve-garde & de continuer ses bons offices pour les faire vivre en bone intelligence avec les Marseillois qui ne s'acomoderent cependant que le 9 Juin 1257, par un Traité convenu à Brignole par la médiation du Comte de Provence. Ayant fait revivre les prétentions de sa Maison sur la Ville de Marseille, il fit sommer les Habitans de lui restituer la sixiéme partie du Vicomté ou basse-Ville qui lui apartenoit du chef de sa mere & de *Roncelin* son grand oncle. Les Marseillois lui demanderent à leur tour la somme de trente mille sols Royaux pour laquelle son pere leur avoit engagé les Terres d'Aubagne & de Rochefort qu'il leur avoit depuis enlevées de force, de rentrer en possession des Terres du Casteller, la Cadiere & Ceireste, dont ils avoient été dépossedés par violences, & enfin d'être remboursés des Droits du Péage & autres impositions que *Barral* avoit exigé d'eux dans ses Terres, quoiqu'ils en fussent exempts. Le Roi de *Castille* voulut les acomoder & les engagea de prendre pour Arbitre *Laurent* Pénitencier du Pape, lequel par sa Sentence publiée dans la Salle verte du Palais comun de Marseille en présence de Boniface de *Castellane* & d'Imbert d'*Urasson* Chevaliers, le 17 Décembre 1257, débouta *Barral* de sa demande & lui adjugea 600 livres & une pension de 50 livres outre ce qui avoit été reglé en faveur de

son pere par l'Evêque de Nimes, &c. Cette Ville s'étant soulevée en 1262, contre Charles d'*Anjou* Comte de Provence, ce Prince en fit faire le Siége par Barral de *Baux* son Capitaine Général qui s'étant posté du côté de l'Abbaye S Victor, réduisit les Marseillois à l'obéïssance. Il rendit Homage la même année avec *Bertrand* son fils aux Chanoines de Marseille pour la Terre d'Aubagne, & acquit de Guiramande *Adhemar* fille de *Giraud* le tiers de cette Seigneurie avec une *Bastide* située vis à-vis le Château d'Alauch. Il achetta avec son fils ainé, de Bertrand de *Cavaillon* une partie de la Ville de ce nom pour la somme de 25 mille sols Tournois par Acte passé dans leur Château de Bédouin le XII des Calendes d'Octobre 1263, dont ils reçurent l'investiture de Jean d'*Arcise* Sénechal du Comte-Venaissin. Il assista l'année suivante à un Traité fait entre le Dauphin de Viennois & le Roi *Charles I.* Comte de Provence qu'il acompagna à la Conquête du Royaume de Naples dont ce Prince le fit Grand-Justicier (1264 ou 1265, suivant notre maniere de compter) Raimond de *Baux* son second fils comanda avec Philipe de *Montfort* & Guy de *Lévis* Seigneur de Mirepoix l'avant-garde de l'Armée de ce Prince à la fameuse Bataille de Bénévent gagnée sur *Mainfroy* le 26 Février 1266 Quelque tems après cette Victoire, *Charles* eut dessein de rapeller auprès de lui Barral de *Baux* qu'il avoit fait Gouverneur de Milan sous le Titre de *Podestat* & de lui substituer Philipe de *Montfort*; mais il changea de résolution & il envoya ce dernier en Sicile en qualité de Vicaire. Cependant, Barral de *Baux* rejoignit son maître & reprit les fonctions de Grand-Justicier. Il fut présent en cette qualité au Traité d'alliance que le Roi fit à Viterbe avec l'Empereur *Baudouin* II. (d'Orient) le 27 Mai 1267, & à la ratification signée à Montéfiascone le 7 Juillet suivant. Il mourut dans l'exercice de cette Charge en 1270. Il fut marié avec Sibile d'*Anduze* à qui le Roi *S. Louis* qui avoit confisqué les Biens de son pere en 1243, assigna soixante-dix livres de rente sur le Péage de Beaucaire pour tous les droits qu'elle y pouvoit prétendre, elle étoit fille de Pierre *Bermond* VIe. du Nom, Seigneur d'Anduze & de Sauve, Coseigneur d'Alais & de l'Argentiere & de Constance de

Toulouse fille du Comte *Raimond* le vieux. *Sibile* ratifia avec son mari & son fils aîné par Acte du 1 Décembre 1264, l'arangement fait par le Roi S. Louis au sujet de son mariage. Elle & son fils prétendirent en 1275, avoir droit d'imposer des tailles sur leurs Vassaux de Puyricard; mais il en furent déboutés par Jugement de l'Archevêque d'Arles confirmé par le Pape *Gregoire X.* J'ai un sceau de Barral de *Baux* en plomb & en las de fil bleu, portant d'un côté l'étoile de *Baux* avec ces mots au tour: SIGILL. DNI. BARRALIS DE BAUSCIO, & sur le revers, *la Croix clechée, vuidée & pomettée* avec la même Légende, à cause de sa mere & non à cause de la Charge de Sénêchal du Venaissin dont il ne prend point le Titre dans le sceau dont il s'agit. Il eut deux autres sceaux raportés par *Ruffi*; l'un parti de *Baux* & de *Marseille*; c'est-à-dire, *de la Comette & de la Croix pomettée*, & l'autre chargé de *la même Croix acompagnée de huit étoiles & cantonée de quatre Alerions* même Légende, SIGILL. BARRALIS DE BAUCIO. Barral de *Baux* fit honeur aux Belles-Lettres & protegea les Troubadours & les Sçavans. Il fut Troubadour lui-même & Philosophe jusqu'à l'Astrologie, ce qui l'a fait acuser de superstition par le Moine des Isles-d'or & par celui de Montmajour qu'on apella de leur tems les fleaux des Poëtes vulgaires. C'est sans doute sur le reproche de ces Moines que Jean *Nostradamus* dit qu'il mourut à Marseille en 1229 d'une affection mélancholique qui s'empara de lui à la vue d'un certain oiseau qui s'étoit perché vis-à-vis de son apartement, cette avanture avoit été précédée par une autre de même trempe. C'étoit la rencontre d'une Sorciere cueillant des herbes dont le discours l'obligea de rebrousser chemin un jour qu'il alloit de Baux à Avignon, &c. Contes fabuleux & dans le goût du tems, démentis par les actions que *Barral* fit depuis ayant vêcu encore plus de quarante ans.

Ses enfans furent

1. Bertrand de Baux qui suit.
2. Raimond de Baux Capitaine-Général de la Cavalerie de Charles d'*Anjou* I. du Nom Roi de Naples. Etant campé avec 500 Cavaliers Provençaux à la Grussana près de Sinopoli en Calabre, il y fut surpris pendant la nuit, après s'être

bien diverti toute la journée, par un Détachement de l'Armée du Roi d'Arragon qui venoit de s'emparer de Régio. Raimond de *Baux* y fut défait & tué dans le tumulte par ses gens même qui ne le reconurent pas. Cette affaire est de l'an 1282.

3. Cécile, dite *Passe-Rose* à cause de sa grande beauté, fut fiancée avec *Guigues* Ve Dauphin de Viennois; mais ce mariage n'ayant point eu d'effet, elle fut mariée avec *Amé* IV. Comte de Savoye veuf d'Anne de *Viennois*. Ce Prince dona Comission à *Aimar* Seigneur de Bressieu, à Humbert de *Seissel* & à Aimon de *Compeis* par ses Lettres de Chamberi du Mardi avant la Toussaint 1244, de se rendre à Toulouse pour y traiter son mariage avec le jeune Comte *Raimond* VIIe du Nom qui dotta Cécile de *Baux* sa petite niéce de 6000 liv. Viennoises sous le cautionement des Evêques de Cahors, d'Albi & de Rodez, des Comtes de *Cominges* & de *Rodez*, d'*Amaulri* Vicomte de Narbone, de Raimond *Gaucelin* Seigneur de Lunel, de Raimond de *Baux* Prince d'Orange, de Dragonet de *Montauban*, d'Aimaret de *Poitiers* & de Giraud *Amic* Seigneur de Châteauneuf. Le Comte de *Savoye* assura la dot de *Cecile* sur les Places de Chamberi & de Montmellian & lui dona mille marcs d'argent en augmentation. Ce Traité fut fait à Toulouse dans le Château Narbonois, par le Comte *Raimond* & par Barral Sire de *Baux* le 22 du même mois de Novembre 1244, & scellé de leurs Sceaux & de celui du Comte de *Savoye* que ses Députés avoient portés exprès. Humbert de *Seissel* Seigneur d'Aix épousa le 18 Décembre suivant au nom de son Maître Cécile de *Baux* dans la Chapelle de Notre-Dame à Orange, en présence de Raimond de *Baux* Prince d'Orange, de Guillaume de *Baux* son neveu, de Guy de *Châteauneuf*, de Guillaume de *Sabran*, d'Aimon de *Compeis*, de Bertrand de *Baux* Chanoine d'Avignon & d'Hugues Seigneur de *Mouxi*. Après la Cérémonie, les Députés de Savoye & les autres Seigneurs acompagnerent la Princesse à Carpentras où les nôces furent célébrées avec de grandes magnificences. *Cécile* prétendit dans la suite avoir droit sur le Comté-Venaissin du chef de son ayeule maternelle; mais ce n'est point ici le lieu d'en parler. Le Comte

Amé mourut le 24 Juin 1253, & n'eut de cette alliance qu'un fils unique nomé *Boniface* Comte de Savoye après son pere. Cè Prince fut élevé avec beaucoup de soin par sa mere & mourut sans enfans en 1263.

4. Marquise eut en dot 2000 marcs d'argent qui lui furent constitués par Acte passé dans la Ville de Pescaria au Royaume de Naples le 6 Septembre 1256, & fut mariée le 17 Novembre 1259, avec *Henri II.* Comte de Rodez, Vicomte du Carlat & de Murat, Baron de Roquefeuil, de Meyruis & d'Escoraille, fils de *Hugues* Comte de Rodez mort en 1274, & d'Elisabeth de *Roquefeuil*. Elle mourut peu de tems après son mari vers 1305, & fut inhumée dans l'Abbaye de Nonenque en Rouergue. Leur fille nomée *Cécile* porta le Comté de Rodez dans la Maison d'*Armagnac*.

VIII. 1°. POITIERS. D'azur à six bezans d'argent 3.2.1. & un chef d'or. 2° AGOULT Come cy-devant.

Bertrand Sire de Baux III[e] du Nom, Seigneur de Montpahon, Trinquetailles, Villeneuve, Malmusane, Pertuis, Aubagne, Mouriés, la Bâtie-Jourdain en Provence, de Nions, Vinsobres & Mirabel en Dauphiné, de Monteoux, Bédouin, Lauriol, Brantes, Entraigues, le Barroulx, &c. au Comté-Venaissin, confirma la cession faite par son pere à la Ville de Marseille & ses Donations aux Religieuses de S. Pons en 1256 & 1263. Il suivit avec son pere Charles d'*Anjou* Comte de Provence en 1265, & se trouva à la Bataille de Bénévent gagnée par ce Prince sur *Mainfroy* Bâtard de Suaube usurpateur du Royaume sur *Conrad* son frere légitime le 26 Février 1266. Cette Victoire ayant rendu *Charles* Maître du Royaume, il entra triomphant dans la Ville de Naples, & s'étant rendu avec son cortége dans le Château Capouan où étoit le Trésor de *Mainfroy*, il ordona au Sire de *Baux* de faire aporter des balances pour en faire le partage; mais ce Seigneur lui répondit qu'il n'en avoit pas besoin. Et ayant fait avec le pied trois portions de ce Trésor & se tournant vers le Roi: voilà, Sire lui dit-il, la portion de votre Majesté, voilà celle de la Reine & voici celle de ces braves Chevaliers qui vous ont si bien servi. L'action du Sire de *Baux* plut infiniment au Roi qui aprouva le partage & lui dona pour récompense 400 onces d'or de revenu & douze Châteaux dans l'Abruzze. Il fut la même année Ambassa-

deur au Pape *Clement* IVe avec Barthélemi *Pignatelli* Archevêque d'Amalfi, *Geoffroy* Archevêque de Montreal & Robert de *Marseille-de Fos*, dit de *Lavena*. Il rendit Homage au mois de Décembre 1268, dans l'Eglise de Marseille & devant le Chef de S. Lazare, à Pierre *Gaucelin* Evêque de cette Ville pour les Terres d'Aubagne, de Julians, & de Cuges & pour la Bastide d'Alauch & fut fait en 1269, Capitaine Général dans la Campagne de Rome & Vicaire ou Lieutenant du Roi dans la Charge de Sénateur de Rome d'où il fut rapellé en 1271. Il rendit Homage dans le Château de Pernes à Raimond *Bossigon* Juge du Venaissin pour le Pape *Grégoire X.* pour les Terres de Monteoux, Caromb, Bédouin, Lauriol, Bédarrides, Puyricard (aujourd'hui Sarrian le vieux) pour une partie de Brantes, de Cavaillon & de Cabrieres au mois de Février 1274. Le Roi lui dona en 1278 la Seigneurie de Conza, & érigea en sa faveur en Titre de Comté la Seigneurie d'Avellino comprenant les Terres de Calvi, Riardo, Torré, Francovisi & Padulo dans la Principauté, par Lettres du 6 Février de la même année. Il remit, quelques-tems après, la Terre de Padulo au lieu de laquelle on lui dona Lotitto dans l'Abruzze; mais quelques considérables que fussent ces Terres, il tenoit un si grand état qu'il fut obligé d'emprunter pendant l'année 1278, 500 écus d'or de Josselin *della-Marra*. Il fut présent au Traité d'alliance conclu à Orvie, entre l'Empereur de Constantinople, le Roi de Naples & la République de Venise le 3 Juillet 1281, & rendit Homage le v. des Kalendes d'Octobre 1287, à l'Abbesse de S. Césaire d'Arles pour les Seigneuries de Nions, Vinsobres & Mirebel qu'il avoit achettées 3200 livres Tournois, sous la redevance annuelle d'un marc d'argent & d'une once d'or ouvré. Ces Terres passerent quelques années après au Dauphin *Jean II.* & *Guigues* Baron de Montauban son frere qui eurent Procès là-dessus avec Alix de *Lambesc* Abbesse de S. Césaire. La cause fut jugée par le Cardinal Pierre *Columna* qui décida par sa Sentence donée à Avignon le 16 Juillet 1309, que le Dauphin & son frere étoient vrais Seigneurs & Propriétaires de ces Terres pour lesquelles ils étoient tenus de payer à l'Abbesse la redevance d'un

d'un marc d'argent & d'une once d'or tous les ans. Il fut Témoin avec *Giraud* Evêque de Vaison, *Bertrand* Evêque de Cavaillon, Guillaume *Languiſſel* Sénêchal du Venaiſſin à l'Homage rendu à Pernes entre les mains de Henri de *Gibiers* Recteur de la Province par Raimond de *Mazan* Evêque de Carpentras pour les Châteaux apartenant à ſon Egliſe le 19 Octobre 1287. Il engagea la même année le Comté d'Avellino pour payer la rançon de ſon fils aîné Priſonier des Arragonois avec les Comtes de *Montfort* & de *Lerest* dans la ſeconde défaite de l'Armée du Roi par Roger de *Lauria* Grand-Amiral du Roi d'Arragon. Le Roi *Charles II.* étant encore Priſonier, il fut déclaré Régent du Royaume par le Cardinal *Giraud* de Parme Légat du Pape, & le Comte d'*Artois* nomé Capitaine Général contre la Sicile que ce Prince fit attaquer avec une puiſſante Armée par le Sire de *Baux*. Celui-ci mit à la voile dans le Port de Brindes avec quarante Galeres le 15 Avril 1287, & arriva devant Agouſte le Mercredi premier jour de May dont il ſe rendit maître ſans aucune perte ; mais *Jacques* Roi de Sicile étant allé l'aſſiéger, il fut obligé de ſe rendre Priſonier, après avoir fait une belle défenſe, le 23 Juin ſuivant. Le Comte d'*Artois* le racheta tout de ſuite & céda pour ſa rançon l'Iſle d'*Iſchia* quoique très-importante aux affaires du Roi à cauſe de ſon voiſinage du Port de Naples. Lorſque le Roi ſortit de priſon, le Sire de *Baux* dona ſes deux fils aînés en ôtage à l'Arragonois * & depuis Jean de *Beaucaire* ſon neveu à la place de ſon fils *Raimond*. Le Roi *Charles II.* l'envoya en Ambaſſade en Arragon où il conclut la Paix entre les deux Courones en 1290. Deux ans après, il vendit la Ville de Calvi au Cardinal Benoît *Cajetan*. Il eut en 1297, un grand démêlé avec les Villes d'Arles & de Taraſcon pour lequel le Roi noma des Comiſſaires à ſa priere. Il vendit la même année la Ville de Pertuis à ce Prince pour la ſomme de 1046 livres & acheta l'année ſuivante du Recteur du Venaiſſin les Terres de Bédouin, de Lauriol & d'Entraigues au prix de 7000 livres Tournois. Il rendit Ho-

* Il y eut ſoixante-ſeize Gentilshommes Provençaux envoyés en ôtage à Barcelone pour la délivrance du Roy en 1288.

mage dans le Château de Pernes le 3 Juillet 1295, pour les Terres qu'il avoit dans le Venaissin à Jean de *Grillac* Recteur de la Province & assista le même jour à celui qui fut rendu par Bérenger *Fournier* Evêque de Carpentras. Il renouvella son Homage entre les mains de Matthias de *Theate* & de Guillaume de *Mandagot* Recteurs du Venaissin en 1299 & 1300. Il eut cette derniere année une affaire sur les bras dans le Comté-Venaissin qui lui dona de grands chagrins, car il perdit la plupart des Terres qu'il y possédoit sansque j'aye pû découvrir d'autre cause de cette disgrace que la mauvaise humeur & la jalousie de Matthias de *Theate* qui gouvernoit alors le Pays avec des pouvoirs très-amples pour le Pape *Boniface VIII.* Ce Prélat étoit aussi fier & aussi présomptueux que son Maître. Sans ménagemens pour les Grands & pour le Peuple, & sans égard pour la Justice, il n'avoit d'autre régle dans sa conduite que celle que lui inspiroient son caprice & sa vanité. Quoiqu'il en soit; il fit saisir sans forme ni figure de Procès, les Châteaux de Bédouin, de Lauriol & d'Entraigues apartenant au Comte d'*Avellino*. Et lorsque ce Seigneur se présenta pour se plaindre de ce procédé odieux & irrégulier & pour se disculper, au cas qu'on le crut coupable, il n'eut d'autre réponse du Recteur, sinon qu'il avoit agi par ordre de la Cour de Rome. Le Comte d'*Avellin* délibéra sur ce qu'il avoit à faire avec ses parens & ses amis L'Assemblée * se tint à Avignon hors de la Jurisdiction du Recteur dans la Maison des Chevaliers de S. Jean le 22 Mars 1300. Les Evêques d'Avignon & de Carpentras ouvrirent la Conférence & leur avis fut de s'adresser directement au Pape. Mais come le Comte d'*Avellin* étoit dans un âge avancé & relevant de maladie, on convint de lui envoyer des Députés, après néanmoins avoir fait prier le Recteur par deux Barons de la Province d'être favorable au Comte d'A-

* Cette Assemblée fut composée d'André *Languisel* Evêque d'Avignon, de Bérenger *Fournier* Evêque de Carpentras, de Bertrand de *Baux* Seigneur de Berre, de Raimond de *Baux* Seigneur de Meirargue, d'Isoard d'*Agoult* Seigneur d'Ollieres, de Bertrand de *Marseille*, & de Raimond d'*Esparron* Chevaliers, de Raimond de *Médilon*, d'Hugues de *Baux*, de Bernard *Languisel*, de Bertrand de *Baux* Seigneur de Courthezon, de Simon de *Boufats* & de Jean de *Gaucelin* Professeur en Droit.

vellin. On ne sçait coment cette affaire fut conduite ni quel en fut le succès ; mais il est certain qu'en 1314, les enfans du Comte d'*Avellin* étoient en possession de ces mêmes Terres. Il y a aparence que le Pape *Clement V.* Successeur de *Boniface* leur avoit rendu justice. Le Comte d'*Avellino* fut marié 1°. avant l'an 1254, avec Philipine de *Poitiers* fille aînée d'Aimar II. Comte de Valentinois & de Fleurie de *Beaujeu* sa premiere femme. Elle eut une partie de sa dot assurée sur le Bourg de Monteoux près de Carpentras pour raison de quoi Alfonse de *France* Comte de Toulouse & de Venaissin manda en 1269, à son Sénêchal de recevoir l'Homage de Bertrand de *Baux*. Son pere (le Comte de Valentinois) lui fit un legs par son Testament de l'an 1277, & la substitua avec Raimond de *Baux* son fils aîné à ses enfans mâles. Il se remaria avant 1298, avec Agathe d'*Agoult* laquelle étant veuve vendit avec ses enfans le 6 Novembre de l'an 1313, à l'Eglise Romaine les Fontaines du Territoire de Caromb apellée des *Alps* (de Alpibus) pour l'usage de la Ville de Carpentras avec toute Jurisdiction sur le cours de ces eaux.

Il eut du premier mariage,

1. Raimond de Baux qui suit.

2. Hugues de Baux Seigneur de Lauriol & Coseigneur de Caromb au Comté-Venaissin en 1301, fut doné en ôtage au Roi d'Arragon pour la liberté de Charles d'*Anjou* II. du Nom Roi de Naples Comte de Provence en 1288. Il épousa Cécile de *Sabran* qui eut en dot mille onces d'or sur la Terre de Castiglione au Royaume de Naples. Elle étoit fille d'Ermengaud Comte d'Ariano & de Laudune *Aube* sa premiere femme. Elle se remaria vers l'an 1306, avec Guillaume *Bolardo* Maréchal du Royaume de Naples. IX. SABRAN. Come cy-devant.

3. Barral de Baux Damoiseau Seigneur de Caromb, Brantes, Bédouin, le Barroulx, & en partie de Monteoux au Comté-Venaissin, Seigneur de Loritta dans l'Abruzze, que son frere lui dona en 1318. Il vendit par Acte du 13 Octobre 1313, par le ministere de Guillaume *Athanulfi* son Procureur & du consentement de ses Vassaux de Caromb & du Barroulx, les Fontaines qu'il avoit dans ces deux Seigneuries à l'Eglise Romaine pour l'usage de la Ville de Carpentras pour la somme de 300 florins d'or de la Chambre dont une IX. 1° RAIANO. 2°. DU LUC.

partie fut payée par le Pape *Clément V*ᵉ & le reste par la Ville ; & par Acte du 8 de May de la même année, il vendit le Bourg de Monteoux à Bertrand de *Goth* Vicomte de Lomagne neveu du Pape *Clément V.* malgré les opositions & les protestations qui furent faites devant le Recteur du Venaissin par Bérenger *Fournier* Evêque de Carpentras & Raimond de *Venasque* Seigneur suzérains de cette Terre. Il avoit en 1301, une femme nomée *Rostaine* dont il est parlé dans des Titres des Archives de Caromb. Il épousa 2°. Philipine de *Raiano* vivant en 1319, 3°. Allegrine du *Luc* & eut de l'une des trois 1. Jacques de *Baux* mort jeune ; 2. *Cecile* vivant sans alliance en 1338.

4. Cécile dite Rascasse, à laquelle Barral son frere constitua pour dot les Terres de Caromb & de Bédouin & 16500 livres Tournois avec la Terre d'Entraigues pour suplément, fut mariée par Contrat passé devant Raimond Taroni Notaire à Baux le 28 Décembre 1314, avec Raimond *Guilhem* Chevalier Seigneur de Budos & de Lauriol, Recteur du Comté-Venaissin de 1309 à 1315, veuf d'Esclarmonde de la *Motte*.

5. Alix fut mariée 1°. avec Dalmas de *Tarascon*, dit de *Beaucaire*, Seigneur de Châteauneuf en Provence, d'Acerno, Viétri, Cucullo, Tortorella & Corsiaco dans le Royaume de Naples ; 2°. avec Ermengaud de *Sabran* Comte d'Ariano, Seigneur d'Ansouis, Grand-Justicier du Royaume de Naples.

Du second Mariage,

IX. ARTAUD. Come cy-devant.

6. Agoult de Baux Chevalier, Seigneur de Brantes, Savoillans & S. Léger, Coseigneur de Monteoux, de Caromb & du Barroulx au Comté-Venaissin, Coseigneur de Plaisian en Dauphiné dont il acquit une partie de Guigues de *Morges* Seigneur du Châtelard auquel il céda la Terre de l'Espine dont celui-ci rendit Homage au Dauphin le 28 Octobre 1332. Il consentit tant en son nom qu'en celui de *Barral* son frere à la vente que fit leur mere des Eaux de Caromb le 6 Novembre 1313, & vendit avec lui la Seigneurie de Monteoux le 8 de May de la même année. Il rendit Homage au Recteur du Venaissin le 16 Juillet 1320, pour les Terres de Brantes, de Savoillans & de S. Léger. Come il étoit fort attaché à la

Cour des Dauphins, il fut un des principaux Seigneurs qui composoient le Conseil de la Régente *Beatrix* femme de Hugues de *Chalon* Sire d'Arlai après la mort du Dauphin *Guigues* tué devant le Château de la Perriere le 28 Juillet 1333. On le trouve presque toujours signé le premier des Seigneurs de la suite d'*Humbert* II dans tous les Actes passés par ce Prince jusqu'en 1339. La confiance du Dauphin pour Agoult de *Baux* alla même si loin qu'il convint avec lui le 20 Juin 1337, de lui abandoner tous ses revenus moyenant l'entretien de sa Maison & une Pension de cinquante mille florins d'or. Il fut Témoin avec Guy de *Morges* Seigneur de l'Espine & Guillaume de *Besignan* Chevaliers à l'Acte de vente d'une partie du Château de Propiac faite par *Rathier* Evêque de Vaison au Dauphin *Humbert* pour une Rente de dix florins d'or sur le Péage de Nions en 1337. Il assista au mois de Février de l'année suivante à l'Assemblée des Etats du Comté-Venaissin tenue à Carpentras par ordre du Pape *Benoit XII.* pour la Réformation de la Coutume. Il acompagna le Dauphin à Paris & fut Témoin à l'Homage que ce Prince y reçut le 12 Novembre 1339, d'Ulric *Thibaud* Damoiseau. Agoult de *Baux* fut Lieutenant de Roi & Capitaine-Général en Languedoc & en Guyenne & Sénéchal de Toulouse ayant sous ses ordres une Compagnie d'Homes-d'Armes en 1341. On a des ordres de lui dattés d'Agen les 12 Janvier & 24 Décembre 1342, scellées de son Sceau dans lequel on voit un Cavalier armé tenant l'Ecu de *Baux*, la housse du cheval chargée des mêmes armes. Il reçut de Jean de *France* Duc de Normandie fils aîné du Roi & son Lieutenant Général la somme de 500 liv. Tournois pour la dépense qu'il avoit faite à la Guerre avec certain nombre de Gens-d'Armes tant à Carcassone qu'à Agen & à Cahors, dont il dona quitance à Verdun le 17 Octobre 1344. Il fit son Testament le 9 May 1340, & fut tué à la Bataille d'Auberoche le 9 Avril 1344. Il épousa Catherine *Artaud* fille de Guillaume Seigneur d'Aix en Dauphiné (de Axio) dont il eut 1. Raimondet ou Rainaudet de *Baux* Seigneur de Caromb en 1382. 2. *Cecile* à qui son pere promit 6000 florins d'or en la fiançant n'étant pas encore nubile le 22 Mars 1344, à Bermond d'*Anduze* Seigneur de la Voute fils de *Guillaume*. Je ne sçai si ce mariage s'acomplit; mais

Bermond se maria en 1352, avec Beatrix de *la Roche*. 3. *Agathe* épousa Guillaume de *Morges* Seigneur de l'Espine & de Vercoiran dont elle n'eut point d'enfans.

7. Barral de Baux Chevalier de Rhode nomé Comandeur de Gap le 13 Juillet 1328.

8. Bertrand de Baux Coseigneur de Brantes & de Monteoux rendit Homage au Pape le 25 Février 1364.

IX. 1°. BERTRAND. 2°. L'ESTENDART. D'argent au lion de sable chargé sur l'épaule d'un étendart ou écu fascé d'argent & de gueules, ou d'argent au lion de sable & une bande de gueules brochant sur le tout.

Raimond Sire de Baux II. du nom, Comte d'Avellino, fut Capitaine-Général au Royaume de Naples en 1308, &c. le Roi *Charles II.* lui dona en 1304, les Terres de Calistri & de Castiglione, mais il vendit la premiere à Matthias de *Gesualdo*. Ayant été nomé Grand-Sénéchal de Provence en 1315, les Marseillois lui firent une députation pour le prier de jurer leurs Priviléges, ce qu'il refusa en leur répondant qu'il n'avoit pas encore accepté cette Charge. Il comanda l'Avant-garde de l'Armée du Dauphin *Guigues* à la Bataille de Varey contre le Comte de *Savoye* au mois de Mars 1325, & il contribua beaucoup au gain de la Victoire. Il mourut avant 1327. Guiran de *Simiane* Seigneur d'Apt n'ayant qu'une fille nomée *Rambaudette* lui dona par son Testament du 19 Octobre 1267, le quart de ses Biens & notamment la Terre de Gordes à condition qu'elle épouseroit Raimond de *Baux*, & au cas qu'elle refusât ce parti, il ne lui légua que vingt mille sols Viennois. Je ne sçai si elle exécuta la volonté de son pere, mais elle étoit morte sans enfans en 1272. Raimond de *Baux* épousa la même année Jeane *Bertrand* fille de Jean Grand-Conêtable de Naples qui lui dona 50 liv. Tournois de rente en France & tous les Biens qu'il avoit à Naples. Il se remaria avec Estienete l'*Estendart* fille de Guillaume Seigneur d'Atienzo, Arpaia, Pomigliano, Arco, Ponticaro, Sant Antimo, Péponé, Sibramo, Quadrapané, & Santa-Maria-della-Fossa, Maréchal & Grand-Amiral de Naples, Vice-Roi de Sicile, Chef du Conseil Royal & Capitaine-Général de la Terre de Labour. Elle étoit veuve en 1327, & vivoit encore en 1355. De ce dernier mariage nâquirent

1. Hugues de Baux qui suit.

2. Sibile épousa en 1282, Aimar de *Poitiers* Comte de Valentinois. Elle céda tous ses Biens en 1344, à Aimar de *Poi-*

tiers son fils à qui le Dauphin dona l'année suivante la Terre de Veyne pour les Droits de la Comtesse sa mere. Elle obtint d'Humbert de *Villars* Archevêque de Lion Régent du Dauphiné le pardon de Pons de la *Barre* acusé du crime de fausse-monoye par Lettres donées à Romans le 23 Décembre 1345, & fit son Testament le 25 Septembre de la même année.

3. Beatrix dottée de 16 mille liv. Tournois fut mariée avec Guy de *Viennois* Baron de Montauban & de Méoillon qui mourut en 1316. Le Dauphin *Jean* son frere s'obligea de lui restituer sa dot par Acte du 31 Janvier 1318. Elle fit son Testament le 26 Octobre 1324, par lequel elle légua 6000 livres à Anne de *Viennois* Princesse d'Orange sa fille unique & 10000 livres à la Comtesse de Valentinois sa sœur.

4. Alix, ou Alasie fut mariée par Contrat du 21 Juin 1323, avec Faulquet d'*Agoult* Seigneur de Sault & de Reillane, Grand-Sénéchal de Provence mort en 1355.

5. Philipine dottée par son pere de 6000 liv. fortes épousa par Contrat passé dans le Palais du Roi à S. Remi devant Philipe Andrei Notaire de Tignano au Diocèse de Florence & Compagnon Bonpar Notaire de Meiranes au Diocèse d'Agen le dernier jour de Février 1327, Guérin de *Châteauneuf* Damoiseau, Seigneur d'Apchier & de S. Auban. Ce mariage se fit en présence & du consentement d'Estienete l'*Estendart* sa mere, de Hugues & de Philippe de *Baux* ses freres mineurs de 14 ans, de Raimond d'*Agoult* Chevalier Seigneur de Sault, de Faulquet d'*Agoult* son fils, de Guillaume de *Baux* Damoiseau, Seigneur de Puyricard & d'Aiguilles, & de Raimond de *Baux* Clerc son frere, lesquels considérant l'état, dignité & revenus des futurs & que le legs fait à Philipine de *Baux* par son pere n'étoit pas suffisant pour la marier, & voulant le faire honorablement, la Comtesse sa mere lui done 6000 liv. petit Tournois payables dans la Ville de Nimes sous la garantie de Guillaume Seigneur d'*Aiguieres*, de Bertrand *Bajuli* Chevalier de la Ville d'Apt, de Bertrand de *Mantonseil* Damoiseau, de Bertrand *Radulphi* Damoiseau de Monteoux, de Gabriel de *Châteauneuf* Damoiseau de Pennes & d'Azemar du *Port* Seigneur de Sumeine. Les Témoins furent Jourdain *Columna*, Archidiacre d'Angers, Odon de *Malebranche* Romain Doyen de Noir-

pont, Jacques *Herculi* Chanoine de S. Apollinaire de Rome; Jacques de *Moustiers* Prieur des Jacobins d'Avignon, Marquis & Guérin de *Canillac*, Hugues *Adhémar-de Monteil*, &c. & le lendemain par Acte passé au Château de Baux en présence du Marquis de *Canillac* & d'Audibert de la *Motte* Damoiseau d'Arles, la mariée accepta la dot qui lui avoit été constituée sous la réserve de la substitution apofée dans le Testament de son pere.

6. Sibile fut mariée par le Dauphin *Humbert* le 9 Juin 1339. avec Jacques de *Savoye* Prince d'Achaie & de la Morée, Comte de Piémont son cousin-germain, veuf de Beatrix d'*Est* & depuis remarié en 1362, avec Marguerite de *Beaujeu*.

X. APCHIER. D'or au château de gueules, maçoné de sable & deux haches d'armes d'azur posées sur les deux extrémités avec leurs manches de même, en pal.

Hugues, dit Rainaud, Sire de Baux Comte d'Avellino, Seigneur de Conza, Lauro, Guardia-Lombarda, &c. rendit Homage dans la Ville d'Aix le 24 Mars 1331, au Roi *Robert* pour les Seigneuries de Baux, d'Aubagne, Rochefort, Cuges & Julians, & fut nomé en 1334, Grand-Sénéchal de Provence. Il eut ordre en 1344 de la Reine *Jeane* de recevoir l'Homage des principaux Seigneurs de la Province; & le 5 Septembre de la même année, il alla à Avignon en qualité d'Ambassadeur de cette Princesse avec Pierre de *Cadenet* Grand-Maître Rational de la Cour de Provence pour prier le Pape de ne point lui envoyer de Légat, ce qu'ils ne purent obtenir pour lors. Hugues de *Baux* fit une grande faute peu de tems après envers la Reine *Jeane*. Ayant eu quelque soupçon en 1347, que cette Princesse étant arrivée à Nice pour fuir les poursuites de *Louis* Roi de Hongrie, avoit formé le dessein de changer ses Etats d'Italie & de Provence pour d'autres Pays dans l'intérieur du Royaume, il eut assez de hardiesse avec Raimond d'*Agoult* Seigneur de Sault & quelques autres Seigneurs Provençaux pour se saisir de la Reine & pour l'enfermer dans Castel-Arnoux d'où elle ne put sortir qu'après que le Pape eut assuré qu'elle ne pensoit plus à se défaire de la Provence. Encore falut-il que Jean de *France* Duc de Berri qui étoit alors à Avignon y donât tous ses soins. La même année, Hugues de *Baux* repassa en Italie où le 6 du mois d'Avril les Florentins le reçurent avec de grandes distinctions & lui donerent un repas qui couta 50 florins en considération de l'amitié qu'il y avoit depuis long-tems entre la

République

République & la Maison de *Baux*. La Reine *Jeane* qui l'avoit fait Grand-Amiral lui dona ordre en 1350, d'aller à son secours contre le Roi de Hongrie qui assiégeoit Aversa. *Hugues* s'étant mis en Mer avec dix Galeres qu'il avoit amenées de Provence entra sur la fin de Juin dans le Port de Naples où il voulut se faire achetter par l'un des deux partis. Quelques prieres que la Reine & Louis de *Tarente* son mari lui fissent, ils ne purent l'empêcher d'aller au Château de l'Oeuf pour s'aboucher avec le Roi de Hongrie de qui il avoit résolu d'obtenir pour son fils la Princesse *Marie* sœur de la Reine *Jeane*. Il eut soin cependant de cacher son dessein de maniere qu'aucun des deux partis ne pouvoit se plaindre ouvertement de lui. Ces manœuvres durerent assez long-tems. Cependant, après que le Roi de Hongrie se fut rendu maître d'Aversa, Hugues de *Baux* ménagea avec quelques Prélats envoyés par le Pape une tréve entre la Reine & le Hongrois qui devoit durer jusqu'au premier d'Avril 1351. Dans cet intervalle, ayant fait conduire la Reine & son mari à Gayette après la Capitulation d'Aversa, il s'arrêta dans le Port de Naples come pour se pourvoir de provisions de bouche, mais dès qu'il vit la Reine assez éloignée, il se rendit acompagné de ses deux fils & d'une assez petite suite dans le Château de l'Oeuf sous prétexte de rendre visite à la Princesse *Marie* sa comere, veuve du Duc de *Durazzo* qui n'avoit pû se sauver. Et tandis que ses Gens se saisirent de la garde & des portes, il lui signifia qu'il la vouloit pour femme de son fils aîné. Et sans autre cérémonie leur fit consommer le mariage en sa présence, malgré la parenté qui étoit entre eux. Après quoi, il la fit passer sur ses Galeres avec tout ce qu'elle avoit de plus précieux & fit metre à la voile pour s'en aller en Provence. Mais come il passoit devant Gaete, l'équipage étant descendu pour achetter des rafraichissemens, tandis que le Comte d'*Avellino* tenoit la Mer avec une Galere sur laquelle il étoit avec la Princesse & ses deux fils, le Prince de *Tarente* fit si bien auprès de l'équipage des sept autres qui étoient dans le Port, qu'il l'engagea d'amener l'autre. La chose étoit difficile ; mais elle réussit pour le malheur du Comte d'*Avellino* à qui ce Prince envoya ordre de lui venir parler. Le Comte s'excusa

sur sa goutte ; mais *Louis* s'étant rendu sur son bord & lui ayant reproché son insolence & sa trahison, lui enfonça son poignard dans le sein & le fit achever par les gens de sa suite. Ses deux fils furent arrêtés & envoyés dans le Château neuf de Naples & la Duchesse de *Durazzo* avec ses effets mise dans une maison de Gaete. Meurtre odieux, come dit l'Historien des Rois de Sicile, qui couvre d'un opprobre éternel le Prince de *Tarente* & change en compassion pour le Comte d'*Avellino* la juste indignation qu'avoient fait naitre sa violence & sa témérité envers une Princesse du Sang Royal. *Hugues* avoit été marié par Traité de l'an 1332, avec Jeane de *Châteauneuf* fille de Guérin Sire d'Apchier & de Josserande de *Narbone* sa seconde femme à qui son frere promit par Acte passé au Chateau d'Arzens le 23 May 1332, de lui payer 9000 liv. Tournois pour tous ses Droits. Elle vivoit encore en 1363. Leurs enfans furent

1. Robert Sire de Baux, Comte d'Avellino qui fut substitué aux biens de Raimond de *Baux* Seigneur de Marignane par son Testament fait a Aix en 1348. Son pere lui fit épouser, come nous l'avons vû, au mois de Février 1351, Marie d'*Anjou-Sicile* sœur de la Reine *Jeane* & veuve de Charles d'*Anjou-Sicile* Duc de Durazzo son cousin. Elle étoit fille de *Charles* Duc de Calabre & de Marie de *Valois* Impératrice titulaire de Constantinople sa seconde femme. Le Pape *Innocent VI.* écrivit à la Reine *Jeane*, à *Louis* Prince de Tarente son mari & à Raimond de *Baux* Comte de Soletto Grand-Chambellan du Royaume pour lui procurer la liberté. Ses sollicitations furent inutiles. *Robert* ne fut point relâché & la Duchesse de *Durazzo*, impatiente de n'être ni veuve ni mariée, s'étant rendue en 1354, avec des Homes armés dans sa prison, le fit assassiner en sa présence en l'apellant traître du Sang Royal, & le fit jetter par la fenêtre sur le Rivage de la Mer. Son corps y resta assez long-tems. On le fit enfin inhumer. La Reine *Jeane* & son mari, qui étoient absents lors de cette action barbare, en parurent fort irrités à leur retour. Et ce fut même par leur ordre qu'on dona la Sépulture au cadavre du Comte d'Avellino, mais ils ne purent persuader le Public que le coup eut été fait à leur insçu. La conduite de la

Ducheſſe de *Durazzo* n'en fut pas plus honête. Elle ſe fit enlever peu de tems après par *Philippe II.* Prince de Tarente ſon couſin qui l'épouſa ſans diſpenſe. Elle mourut à l'âge de 38 ans le 20 de May 1366.

2. Raimond de Baux continua la poſtérité.

3. Bertrand de Baux Seigneur de Brantes, de Caromb & de Plaiſian, fut Sénèchal & Capitaine Général en Saintonge ayant ſous ſes ordres une Compagnie d'Homes-d'Armes. Il dona deux quitances ſcellées de ſon Sceau repréſentant un Cavalier armé, la houſſe du cheval chargée de la Comette de *Baux*. La premiere du 25 Août 1346, de 100 liv. la ſeconde du 8 Novembre 1347, de 37 liv. 10 ſ. pour les gages de ſes Gendarmes. Il n'étoit plus Sénèchal de Saintonge en 1350, ſuivant un Acte par lequel le Roi *declare devoir audit* Bertrand de Baux *jadis ſon Senèchal en ſon Pays de* Xaintonge *la ſomme de* 914 *liv.* 19 *ſ.* 11 *d. pour reſte de gages d'un Ecuyer, de deux Archers-Bachelers & de* 52 *autres Ecuyers &* 100 *Sergens de pié de ſa Compagnie qui ont ſervi ès Pays de* Poitou *&* Xaintonge *ſous le Gouvernement du Prieur* d'Aquitaine *lors Capitaine-Souverain eſdits Pays depuis le* 5 *Septembre* 1346, *juſqu'au* 12 *Decembre ſuivant.* Il ſervoit cependant encore le Roi *Jean* en 1350, aux Guerres de Poitou & de Saintonge ſous le Comte de *Foix*, avec Geoffroy de l'*Orme*, un autre Chevalier-Bachelier, 88 Ecuyers, 40 Arbalètriers & 80 Sergens-d'Armes. Il épouſa Catherine de *Baux* Dame de Courthezon dont il n'eut point d'enfans. Il fit ſon Teſtament le 24 Août 1375, en faveur d'Alix de *Baux* ſa niéce à laquelle il ſubſtitua Raimond *Roger* Vicomte de Turenne & depuis Louis de *Poitiers* Comte de Valentinois.

XI. BAUX. Come cy-devant écartelée d'Orange.

4. Amedée ou Amiel de Baux Seigneur de Caromb & de la Roque-Henri, faiſoit la Guerre en 1357, contre les Marſeillois avec ſes deux freres *Antoine* & *François*, avec Arnaud de *Servole* Seigneur de Caſtelnau ſurnomé l'*Archiprêtre*, Pierre de *Servole* ſon frere & le Cardinal de *Périgord*. La Chronique de S. Victor dit que ce fut une conjuration contre la Reine *Jeane* tramée par Amiel de *Baux* & par le Comte d'*Avellino* qui ſe liguerent avec les Gaſcons de *Servole*, Charles de *Piccrie*, Guerinot d'*Atrio*, Bertrand de *Budos* & autres Seigneurs Provençaux pour s'emparer de la Provence & la

XI. AVERTZ. ou ARETIO.

livrer aux Ducs de *Durazzo* neveux du Cardinal de *Périgord* mais l'entreprise échoua par les soins de la Cour Romaine & d'Estiene *Alberti* Abbé de S. Victor, Recteur du Comté-Venaissin. Quoiqu'il en soit, les Seigneurs de *Baux* & leurs Associés prirent la Ville de S. Maximin & plusieurs Châteaux des environs, emporterent d'assaut les Tours d'Aix, assiégerent ensuite la Ville & jetterent une seconde fois la terreur dans Marseille. Ils firent des courses & de grands ravages dans le Comté-Venaissin, &c. Amiel de *Baux* fut Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes en 1365 & 1367. Il se distingua à la Bataille de Villedieu au Diocèse de Montauban contre les Compagnies en 1365. Il périt dans cette action un grand nombre de Chevaliers François & la Bataille fut gagnée par les Compagnies sous les ordres de Perducat d'*Albert* l'un de leurs Chefs, mais les Historiens qui en ont parlé, disent que les Vaincus y eurent plus d'honeur que les Vainqueurs. *Amiel* servit à la tête d'une Compagnie d'Homes-d'armes, sous le Duc de *Normandie* Lieutenant Général en Languedoc aux gages de 15 liv. par mois pour chaque Home-d'Armes & de 7 liv. 10 s. pour chaque Archer, suivant un acord passé à Nîmes le 1 Février 1370. On voit par différens ordres qu'il dona en sa qualité de Sénéchal & par plusieurs quitances de ses gages des 15 Mai, 16 Juin, 15 Aout & 6 Octobre 1369, que son sceau étoit chargé d'un *Sautoir acompagné en chef & en pointe de l'etoile de Baux & de deux Cors de Chasse en flanc* avec des Lions pour suports. Il se servoit aussi d'un sceau représentant *la Comette de Baux chargée d'une Croix ancrée*, suports des Sauvages, & pour cimier *deux cornes de Bœuf*. C'est ainsi qu'on le voit dans sa quittance du 15 Août 1369, de 75 livres d'or pour un mois de gages de cinq Homes-d'Armes de sa Compagnie employée à la garde des bords du Rhône. A l'égard du premier sceau il semble apartenir à quelque Cadet des Princes d'Orange, peut-être l'avoit-il emprunté dans les occasions où il s'en servit. A la vérité, il avoit pour Contemporain un Amiel de *Baux*; mais outre que celui-ci prenoit la qualité de Seigneur de *Suze*, c'est qu'il étoit mort avant 1369. Il conclut au nom du Roi en Avril 1370, une Treve pour le Languedoc avec Nicolas de *Naples* Sénéchal de Provence pour la Reine *Jeane*. Son frere *Bertrand* lui dona les Baronies de

Brantes & de Plaiſian qu'il dona lui-même par ſon Teſtament de l'an 1378, à Raimond de *Baux* Prince d'Orange. Il légua par le même Teſtament la Terre de Baux & quelques autres ſituées en Provence a *Alix* ſa niéce & mourut ſans enfans d'Iſabelle d'*Averez* ſa femme qui eſt nomée d'*Arretto* par quelques-uns. Je ne conois point ces deux noms.

5. Antoine de Baux Protonotaire du S. Siége & Prevôt de Marſeille en 1351, fit la guerre avec ſes freres & leurs adhérans contre cette Ville en 1357. Il s'empara à la tête d'une Compagnie d'Homes-d'Armes & de quelqu'Infanterie, du Château de Rochefort apartenant aux Marſeillois & manqua de ſurprendre celui de la Cadiere en 1358. Il défendit pendant très-long-tems Aiguille près d'Aix où il s'étoit enfermé lorſque les affaires de ſon Parti comencerent à décliner. Le Pape *Gregoire XI.* lui écrivit pour l'engager à rendre à ſa Niéce le Château de Lauro près du Gallano dans la Campanie dont ſon frere lui avoit doné la garde. Il paroît qu'il n'étoit point engagé dans les Ordres par la ſubſtitution que fit en ſa faveur Guérin de *Châteauneuf* Sire d'Apchier aux Biens de ſa Maiſon par ſon Teſtament du 1 Février 1364.

6. François de Baux Damoiſeau, Seigneur d'Aubagne, de Puyricard, d'Aiguille, de S. Marcel & de Caſtellane, fut ſubſtitué avec ſes enfans aux Biens de la Maiſon d'*Apchier* par le Teſtament de Guérin de *Châteauneuf* ſon beau-frere du 1 Février 1364, à condition de porter ſon Nom & ſes Armes. Il prêta ſerment de fidelité entre les mains du Pape *Clement VII.* à Louis d'*Anjou* II. du Nom Duc de Calabre, adopté par la Reine *Jeane* Comteſſe de Provence & promit de le reconoître pour ſon Souverain après la mort de cette Princeſſe & de l'aider contre *Charles* Duc de Durazzo ſon Competiteur le 27 Mars 1382. Il acompagna la même année ce Prince dans le Royaume de Naples & y fut fait priſonier en défendant le Château de Campagnano près de Téléza d'ou il fut conduit à Naples avec Bernard de la *Salle* le 20 Octobre 1382. Il étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de la Reine Marie de *Blois* veuve de ce Prince & il fut un des Députés des Etats tenus à Aix en 1385, pour travailler à aſſurer la Courone au Roi Louis d'*Anjou* IIe. du Nom. Raimond *Roger* Vicomte de Turenne s'étant emparé du Château de Baux, ſur Alix de

XI. VINTIMILLE. Coupé d'or ſur ſable à cinq épis de millet trois ſur l'or & deux ſur le ſable.

Baux sa niéce, François de *Baux* en obtint la restitution par Jugement du Pape *Clément VII.* en 1394. Il fut marié avec Philipine de *Vintimille* Dame de la Verdiere, Brauc, Verage, S. Martin-de Paillers & du Puget qui avoit été fiancée en 1369, avec Aimeri de *Trian* Seigneur de Montmeyan. Elle étoit fille & héritiere de Raines de *Vintimille* Seigneur de la Verdiere & de Sibile de *Castellane.* N'ayant point d'enfans de son mari, elle disposa de ses Biens en 1409 & 1417, en faveur de Réforciat de *Castellane* Seigneur de Fos son cousin-germain. François de *Baux* fit son Testament le 8 Septembre 1381, par lequel après avoir ordoné sa sépulture dans l'Eglise d'Aubagne sous un Mausolée de Pierre dont il fixa la dépense à 100 florins de 32 sols. Il fait son héritier l'enfant dont sa femme étoit enceinte si c'étoit un garçon & ne lui done que 8000 florins si c'étoit une fille, substituant Raimond de *Baux* Seigneur de Caromb fils d'Agoult de *Baux* Seigneur de Brantes & ensuite le plus proche de son nom, auquel il substitue Gaston de *Foix* Comte de Béarn son parent, & ses enfans mâles, & légue à sa femme la jouissance de la Terre d'Aubagne, &c.

7. Agnès épousa *Dégan* Vicomte d'Uzès II. du Nom, qui fit son Testament en 1359. (*Posquieres.*)

8. Estienete fut mariée par dispense du Pape *Innocent VI.* le 29 Novembre 1359, avec Aimar de *Roussillon* Seigneur d'Annonay son cousin, veuf de Jeane de *Forez* & de Beatrix de *Roussillon-d'Anjo*, lequel fit son Testament le 10 Mai 1364.

XI. ROGER. D'argent à la bande d'azur acompagnée de six roses de gueules posées en orle.

Raimond Sire de Baux IIIe. du Nom, Comte d'Avellino, Seigneur de Puyricard, de Meirargue, &c. après son frere aîné avec lequel il fut pris sur la Galere où son pere fut poignardé par *Louis* Prince de Tarente sur la fin de l'an 1351. Quoiqu'il ne fut pas coupable du crime de son pere, on ne laissa pas de le garder en Prison & il n'obtint sa liberté que lorsque ce Prince & la Reine *Jeane* furent informés que le Duc de *Durazzo* s'étoit emparé du Château de Baux. Ce qui arriva la nuit du 6 Avril 1355. La Reine le fit partir de Naples avec quelques Gens-de Guerre pour aller reprendre cette Place qui étoit de grande importance pour la conservation du voisinage d'Arles. Faulquet d'*Agoult* Seigneur de Sault, Grand-Sénéchal de Provence à la tête des principaux Seigneurs du

Pays qui y menerent chacun leurs *Brigands* * mit le Siége devant le Château qu'il contraignit de se rendre à la fin de Juillet 1355. Raimond de *Baux* vendit par Acte du 26 Novembre de la même année, le Péage de Meirargue aux Religieuses de Ste Claire d'Aix pour la somme de 1000 florins dont partie leur étoit due par feu Hugues Sire de *Baux* Comte d'Avellino son pere. Cette vente fut faite en présence & du consentement d'Estienete l'*Estendart* son ayeule d'Antoine, François & d'Estienete de *Baux* ses freres & sœur. Il fit la Guerre avec eux en Provence contre la Reine Jeane en faveur de la Maison de *Durazzo* en 1357. Ils en vouloient sur-tout aux Marseillois. La Ville de Marseille fit une Délibération le 14 Septembre de cette année pour s'oposer à eux & en conséquence, elle fit assembler des Troupes, dont une partie fut comandée par Feraud de *Barras* qui se rendit maître d'Aubagne & de S. Marcel le 1 d'Octobre. Rochefort dont Antoine de *Baux* s'étoit emparé, se rendit lui-même & sans attendre les coups. Le Comte d'*Avellino* & ses Adhérans se vangerent de ces pertes en ravageant les environs de Marseille, les Châteaux de Puyricard & d'Aiguille furent assiégés par Jean Comte d'*Armagnac* venu au secours des Marseillois, & celui de Baux par le Grand Sénéchal de Provence. Le Comte d'*Avellino* voyant que ses affaires tournoient mal & étant dans l'impuissance de les rétablir, fait ses derniers efforts pour brouiller la Province & attirer la Noblesse à son parti, la plûpart des Seigneurs étoient en effet mécontens & se plaignoient hautement du tort qui leur étoit fait par la Reine *Jeane*, laquelle avoit au préjudice des droits de la Province, conferé la Charge de Grand-Sénéchal à Matthieu de *Gésualdo* Chevalier Napolitain. Cependant ce n'étoit pas le seul Etranger qui eut rempli cet emploi malgré la disposition où étoit la Noblesse Provençale de se révolter, on n'aprend pas que cette affaire ait eu de plus grandes suites. Le Sire de *Baux* vendit vers l'an 1364, au Pape *Urbain V*. le Palais qu'il avoit à Avignon, lequel avoit apartenu au Roi de *Majorque*. Ce Pontife le dona depuis à l'Ordre de Cluni, & ce fut sur son emplacement que

* Soldats ainsi nommés de leur habit militaire qu'on appelloit *Brigandine*. C'étoit une espece de veste ou cotte de mailles. De-là on a appellé *Brigands* les voleurs ainsi habillés pour être à couvert des coups.

fut bâti le Collége de cet Ordre sous le nom de S. Martial vers l'an 1380. Il dona par Acte passé dans son Château de Baux le 2 Janvier 1366, à Jacques & à Raimond *Hostager* & à Jacques *Viguier* neveu de Pierre *Hostager* Châtelain de sa Terre de Vitrolles en considération de ses anciens services les mêmes privileges dont jouissoient les Gentilshomes de ses Terres *Baucenques*. Il fit son Testament le 21 Juillet 1361, par lequel il ordone que s'il meurt en Provence on l'enterre dans l'Eglise des Cordeliers de Marseille, où reposent ses ayeux & sa femme, légue aux Religieux deux quintaux de cire; & au cas qu'il meure hors de la Province, il veut qu'on dépose son corps dans la plus prochaine Eglise de S. François jusqu'à ce qu'on le puisse transporter à Marseille; il substitue à l'enfant dont sa femme étoit enceinte, Antoine, François & Amiel de *Baux* ses freres & à ceux-ci Raimond de *Baux* Prince d'Orange, & fixe la légitime de sa fille Alix de *Baux*. Il fut marié avec Jeane *Roger-de Beaufort* qui eut en dot 15000 florins d'or & qui se remaria vers le mois de Février 1374, avec Guy de *Chauvigny* Vicomte de Brosse, Seigneur de Châteauroux. Elle étoit fille de Guillaume *Roger* Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne II. du Nom, & d'Alienor de *Cominges*. Elle devint folle & mourut en 1400.

Leurs enfans furent,

1. Jean de Baux Comte d'Avellino fut nomé, quoique fort jeune exécuteur du Testament de *Guérin* Sire d'Apchier du 31 Juillet 1372, & mourut deux ans après sans alliance.

XII. 1o. THOIRE-VILLARS. Bandé d'or & de gueules. 2o. FRIBOURG. Au 1-4. d'argent à l'aigle de gueules qui est de *Fribourg* en Brisgau. Au 2-3. d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent qui est de *Neufchâtel*.

2. Alix Dame de Baux, Comtesse d'Avellino & de Conza, Dame de Lauro, de Caromb, de Brantes, de Plaisian, de Puyricard, d'Aiguilles, de Montpahon, &c. Elle fut élevée sous la tutelle de Guillaume *Roger* Vicomte de Turenne son ayeul maternel qui fit de grandes dépenses pour recouvrer le Château de Baux & plusieurs autres Terres que ses oncles lui retenoient. Il en fit de grandes aussi pour retirer des mains du Roi & de la Reine de Naples les Comtés d'Avellino & de Conza qui avoient été réunies au Domaine de la Courone. Voulant dans la suite lui rendre compte de son administration & faire assembler ses parens pour lui doner un curateur. Il la conduisit à Avignon pour la présenter en même-tems au Pape *Clément VII.* & aux parens qu'elle avoit à la Cour de ce Pontife.

Pontife. De-là, l'ayant mené dans l'Hôtel de la Princesse d'*Orange*, il lui fit épouser contre sa volonté, sans permission & sans le consentement d'aucun de ses parens, Odon de *Thoire-Villars* Seigneur de S. Sorlin, Chevalier du Camail, Recteur du Comté-Venaissin, & Capitaine Général en Piémont, frere cadet d'*Humbert* VII[e]. Sire de Thoire & de Villars qui epousa Marie de *Genéve* sœur du Pape. D'abord après ce mariage, Odon de *Villars* s'empara de Caromb & de Brantes au Comté-Venaissin & peut s'en fallut qu'il ne prit aussi le Château de Baux. Il voulut aussi se saisir du Vicomte de *Turenne* ayeul de sa femme & son bienfaiteur. Tant il est vrai qu'un crime en améne un autre! Alors Raimond *Roger* Vicomte de Turenne son fils se rendit maître de Baux tant pour le conserver à sa niéce que pour maintenir les droits de la Comtesse d'*Avelline* sa sœur; mais ce qu'il y a d'extraordinaire dans tout ce cahos de perfidie & d'ingratitude, c'est que le Pape *Clement VII.* quoique leur proche parent à tous, tenta de s'emparer du Château de Baux & d'arrêter le jeune Vicomte de *Turenne* & sa sœur qui y faisoient leur résidence. Cependant François de *Baux* vint à la traverse & se fit remettre la Place par une Sentence du Pape même qui condamna le Vicomte de *Turenne* à en déguerpir en 1394.

Odon de *Villars* & sa femme s'étant plaint aux Réformateurs de la Justice nouvellement établis en Languedoc & au Recteur du Comté-Venaissin du refus que faisoit le Vicomte de *Turenne* de leur rendre leurs Terres, obtinrent au Tribunal de ce dernier des Sentences qui en ordonerent la restitution. Caromb & Brantes que *Villars* s'étoit laissé enlevés furent en effet rendus, & à l'égard des autres, il fut dit qu'en attendant leur restitution, on leur doneroit en nantissement les Seigneuries de Sederon, Bagnols, Anduze, Alais, S. Esthiene du Val-Francisque, Bouzols & Fray qui étoient à la Maison de *Turenne* soit en propriété, soit en engagement, les maris en jouissoient en 1393. Ils transigerent avec la Ville de Carpentras sur les Eaux de Caromb les 29 Août 1384, & 18 Mars 1403. Humbert Sire de *Thoire* Comte de Genéve, étant mort sans enfans en 1400, *Odon* son frere en prit le Titre pour lequel il s'acomoda avec *Amé VII.* Comte de Savoye le 23 Septembre de la même année & le vendit enfin au Prince par

Traité du 5 Août 1491, pour 45000 florins d'or. Il vivoit encore en 1412. Après sa mort *Alix* se remaria avec Conrad de *Fribourg* Comte de Fribourg & de Neufchâtel du chef de sa mere, veuf de Marie de *Vergy*, lequel mourut en 1424. Antoinette *Roger-de Beaufort* sa cousine-germaine femme de Jean le *Meingre* dit *Boucicauld* Maréchal de France, étant morte sans enfans en 1416, elle prétendit lui succéder aux Comtés de Beaufort & d'Alais & au Vicomté de Turenne, dont elle prit les Titres dans tous ses Actes & notamment dans le Testament qu'elle fit, étant veuve pour la seconde fois dans son Château de Baux le 7 Octobre 1426, par lequel elle légue à Jean de *Chalon* son petit neveu 2000 liv. qui lui étoient dûs par le Comte de *Savoye*, à Louis de *Chalon* Prince d'Orange 10000 livres de la dot de sa mere à elle dues par le Vicomte de *Brosse* & tous ses droits sur la succession de *Turenne*, à Béraud Sire d'*Apchier* son neveu les Terres de Bouzols & de Fay en Vivarez, à Charles d'*Urgel* Evêque de Tortose son cousin son entretien & celui de son Ecuyer dans sa Maison, à Marie de *Forez* sa cousine, deux robes & 1000 florins d'or pour l'aider à se marier; elle institue son héritier universel Guillaume de *Baux* Duc d'Andrie & ses enfans, auxquels elle substitue Jean-Antoine des *Ursins-de Baux* Prince de Tarente & Louis de *Chalon* fils d'autre *Louis* Prince d'Orange, à la charge de porter les Armes pleines de *Baux*, & nome pour Exécuteurs de ses dernieres volontés l'Archevêque de Narbone & le Vicaire du Pape.

Burgette Bâtarde de *Baux* Dame de Malaucene, du Buix & du Poet. Le Comte d'*Avellino* son pere lui fit un legs de 2000 florins d'or par son Testament du 21 Juillet 1361.

Fragmens de la Maison de BAUX.

LA Maison de *Baux* puissante & nombreuse en Provence & dans le Royaume de Naples, ne le fut pas moins dans le Comté-Venaissin. On a vu ci-devant que plusieurs de ses Branches ont possedé un grand nombre de Terres dans cette

Province. J'ajouterai ici qu'elle y en a fondé deux dont je n'ai pas eu l'ocasion d'en parler, sçavoir le *Baucet* & les *Baux*. La premiere est une Paroisse sous l'invocation de S. Pierre, située à deux lieues au midi de Carpentras. Il y a dans ce lieu qui est clos de murailles, un Château situé sur un Rocher fort élevé, & pour qu'on ne croye pas que le *Baucet* est ainsi nomé de sa situation élevée, c'est que Raibaud de *Baux* en étoit Seigneur dans le XIIIe. siécle. Ce Seigneur vendit en effet une partie du *Baucet* à Raimond de *Barjols* Evêque de Carpentras au mois de Juin 1272. La seconde est un arriere Fief de la Seigneurie de Bédouin situé sur le chemin de ce Bourg au Mont-Ventoux. Il y a aparence que ce démembrement doit son établissement à Barral ou à Bertrand de *Baux* Seigneur de Bédouin en 1360, &c.

La Seigneurie de S. Roman-de Malegarde située dans cette Province a été possédée par la Maison de *Baux*. Giraud de *Baux* que je présume avoir été cadet de quelque Branche sortie des Princes d'Orange eut en partage cette Seigneurie. Il fut marié par Contrat passé devant Bellaudi Notaire Impérial dans le Venaissin le 15 Octobre 1373, avec Marquise d'*Ancézune* veuve de Rostain *Cavallier* Seigneur d'Aimargue en Languedoc & fille de Guillaume-Arnaud d'*Ancézune* & de Béatrix de *Gret* sa premiere femme.

Jeane de Baux vivant en 1341, fut Dame de la Cour d'Amour établie à Avignon.

Blanche de Baux veuve de Jean de *Villemur* présenta à une Chapelle fondée par ses Ancêtres dans l'Eglise Cathédrale d'Arles le 29 Août 1402.

Guillaume de Baux Seigneur d'Aiguille au Diocèse d'Aix, reçoit une déclaration de Jourdain *Viguier* pour des héritages relevant de sa Seigneurie le 15 Avril 1330.

Catherine de Baux fut mariée vers l'an 1320, avec Raimond de *Jarente* Seigneur de Montclar & de Géménos en Provence.

Barral de Baux Dame de Sillans épousa vers l'an 1290, Barral de *Pontevez* Seigneur de Cotignac & de Carces.

Pierre & Arnaud de Baux fils de Pons de *Baux* habitant à Montdragon, donent par Acte passé devant Antoine de Bel-

lemaniere Notaire à Montdragon le 4 Janvier 1454, une partie de l'Isle-Bernardenque, ou de Sanssac, assise sur le Rhône à François, dit Montaigu de *Cavaillon.*

Marguerite de Baux épousa en 1492, Pierre de *Ventaillac* en Dauphiné.

Gabrielle de Baux femme de Jean *Ingulmbert* habitant à Aix, mais originaire de Vienne morte & inhumée dans la Cathedrale d'Aix avant l'an 1475.

L'Histoire de *Charles VII.* raporte qu'en 1410, Jean de *Baux* Prince de Tarente fut fiancé avec Marie d'*Anjou* fille aînée du Roi *Louis II.* mais que cette alliance ayant été regardée come inutile, le Roi son pere la maria en 1413, avec Charles de *France* Comte de Ponthieu IIIe. fils du Roi *Charles* VI. l'Historien a sans doute voulu parler de Jacques de *Baux* qui épousa Marguerite d'*Anjou* fille du Roi *Charles II.* & qui étoit Prince de Tarente. Il n'y a point de Prince de *Tarente* de la Maison de *Baux* nomé *Jean* (page 7.) Il faut corriger les autres fautes qu'il y a dans ce passage, 1°. celle du mariage de *Charles VII.* qui est de 1422, & non de 1413; 2°. *Charles* Comte de Ponthieu, qui fut depuis Dauphin & ensuite Roi, n'étoit point troisiéme fils du Roi *Charles VI.* mais le cinquiéme.

Marquise de Baux épousa Roger de *S. Severin* Comte de Miletto, Marêchal du Royaume de Naples, veuf de Jeane d'*Aquino* morte en 1365.

Isabelle de Baux fut mariée avec Pierre-François *Columna* qui fut depuis Archevêque de Tarente en 1544.

Ajoutons un mot sur la Maison de *Beuil* ou de *Boglio* en Piémont éteinte en la persone d'Astrugia de *Boglio* mariée vers l'an 1320, avec Andaro *Grimaldi* frere puîné de Rainier *Grimaldi* premier Seigneur de Monaco, les Seigneurs de *Boglio* avoient pour Armes de *gueules à l'Etoile à seize rais d'or*, qui sont les mêmes que celle de la Maison de *Baux* à la difference que l'Etoile de celle-ci est d'argent. Pierre *Gauffridi* * Noble Citoyen de Nice, Abbé de S. Pons près de cette Ville sçavant Antiquaire, dont on a quelques Ouvrages d'une grande érudition, prétendoit que la Maison de *Boglio* étoit

* Mort en 1691. On a de lui Nicea-Civitas Imp. en 1658. une Histoire des Alpes Maritimes, &c.

ſortie de celle de *Baux* & il ſe fondoit ſur la conformité des Armes & du Nom. A quoi il ajoutoit une obſervation qui ne laiſſe pas d'avoir un très-grand poids ; c'eſt que la Seigneurie de *Beglio* & toutes ſes dépendances, ont toujours joui des mêmes priviléges, exemptions & prérogatives que les Terres *Baucenques* en Provence.

Terres *Baucenques* en Provence.

Aigremont, Arpahon, Anglés, Agoult, Artignoſc, Aiguille, Aubagne, Auriol, Aulps, Baux, Baucet, le Bourg Neuf-d'Arles, ou Trinquetailles, la Barbent, les Baumettes, la Bâtie-Jourdain, Berre, la Cadiere, le Caſtellet, Caſtillon, Châteauneuf-lez Martigues, Châteauneuf-ſur Volone, Châteauneuf-de Théoniers, la Ciotat, Cerdole, Ceireſte, Clémenſane, Clumane, Dauphin, l'Eſcale, la Fare, Fos, Gardane, Génos, Genſac, Gignac, Guindiſard, Iſtres, Julians, Janſſon, Lambruiſſe, Lançon, Lanſac, le Martigues, (Ferrieres & Jonquieres) Maillane, Marignane, Mejane, Meirargue, Malmuſane, Miramas, Mizon, Montfort, Montpahon, Montdragon, Montmirat Mouriez, Péliſſade, les Pennes, Pertuis, Puyricard, le Pouët, Rognac, Rochefort, la Roque, Roquevaire, Reillane, le Reveſt, S. Chamas, S. Gabriel, S. Geniés, S. Gervais, (Abbaye) S. Honoré-de Clumane, S. Jean-de la Salle, S. Julien, S. Mitre, S. Marcel, S. Paul-de Durance, S. Remi, S. Vincent, Sambuc, Sederon, les Trois Tours, ou partie d'Aix, Tartone, Trans, Trois-Eimines, Valanſole, Vinon, Vitrolles, Vergons, Villelaure, Villeneuve-en Camargue, Volone, la Crau-d'Arles, partie de Marſeille, &c.

Terres poſſédées par la Maiſon de *Baux* dans le Venaiſſin.

Les *Angiers* *, Aulone, Aubres, Baux, Baucet, Baumes, Bauſon, Barri, Barroulx, les deux Barbaras, Bédouin, Bédarrides, Brantes, Cabrieres, Cadenet, *Calberte*, Camaret, Caromb, partie de Cavaillon, Entraigues, Eſtagnol, Flaſ-

* *Les Angiers*, *Clabrrte* & *Frontignan* ſont inconnues aujourd'hui.

ſan, les deux Frigolet, ***Frontignan***, Lauriol, la Garde-Pareol, Malaucéne, Mont-Alvernie, ou Tour-de Sabran, anciennement Ménaménes, Monteoux, Mornas, la Palud, Puyricard, ou Sarrian le vieux, Rochegude, la Roque-Henri, S. Léger, S. Roman-de Malegarde, S. Savornin, Savoillans, Sérignan, Solerieu, le Thor, Travaillan, Vaqueiras, Vaureas en partie, Viſan, Uchaux.

La Maiſon de *Baux* en a poſſédé un grand nombre en Dauphiné.

Aix, Ancézune, Beauvoir, Bonneval, Châtillon, Condorcet, Cornillon, Curnéver, Gumiane, Guyſan, Maheuſac, Mérindol, Mirebel, Montaigu, Montbreton, Montbriſon, Montréal, Novaiſan, Nions, Peyre, Pierrelate, Pierreroufſe, Revel, Rocheblave, Romans, Sahune, Savaſſe, Soubroche, Taulignan, Teiſſieres, Treſcleoux, Truchenu, Valerne, Val-d'olle, Val-drome, Venterol, Veyne, &c.

(Conſultez *Baluze*, Vies des Papes d'Avignon, Tome I. 44. 347. 360. 421. 531 606. 833 904. 1206. 1394. 1396. Tome II. 800. 843. 1105. *Idem*, Mélanges. 530 534. *Ruffi*, Hiſt. de Marſeille Tome I. pages 58. 59. 73. 74. 76. 80. 81. 82. 89 98 100 101. 107. 108. 109. 110. 114. 115. 135 143. 146. 152. 153 158. 174. 175 178. 180. 199. 192. 194 201. 371. 372. 490. 491 494. Tome II. pag. 6. 42. 43. 51. 52. 62. 91. 94. 100. 102. 106. 178. 207. 301. Jean *Noſtradamus*, Vie des *Troubadours*, 34. 53 56 86. 94. 97. 162. 205. 241 Ceſar *Noſtradamus*, Hiſt. de Provence 148. 158 173. 203. 218. 226. 228. 267. 294. 300. *Columbi*, in Epiſcopos Vaſionenſ. Lib. II. Fol. 67. Lib. III. 134. Lib. IV. 186. 190. *Fantoni*, Hiſt Ital. d'Avignon & du Venaiſſin, Tome I. 204 213 Tome II. 95. 106 232 *Valbonnais*, Hiſt du Dauphiné, Tome II 100. 101. &c *Chorier*, Hiſt. du Dauphiné, Tome II. 196. 288. Tome III. 16. 311 *Idem*, Hiſt de *Saſſenage*, 532. Du *Puy*, des Droits du Roy, 318. 606 609. 610. 677. *Robert*, Etat de la Provence Tome I 357. *Bouche*, Hiſt de Provence Tome I. Liv VIII. Sect IX. §. III 353 851. 911 Tome II 116. 128. 129. 147 163 171 186 246. 338. 363. Spicilége de D. Luc d'*Achery*, Tome VIII. 160 Tome X. 168 *Gallia-Christiana*, Tome I. 50. 59. 72 97. 102 559 560. 561. 568 571 *Marca Hiſpanica*, 482. 547. 615. 689. 1239. 1306 1332 1368. 1369. 1378 1405 *Idem*, Nicolai *Specialis*, rerum Sicularum, 737. 738. &c. *Guichenon*, Hiſt de la Maiſon de *Savoye*, Table XXXIII. 135. 273. Carlo de *Lellis*, Hiſt de Naples Tome I. 112. 167. Philibert *Campanile*, des Armes & Familles 164. 167. 194 Ferrante della *Marra* Familles etrangeres du Roy. de Naples, 68 73. 76. 78. 83. &c Mém pour l'Hiſt. du Dauphiné, 245 247. 248. 337. 344. 352. 355. 400. 401. 404. 451 454. 514. 515. 561. 574. 672. Du *Cange*, Familles Bizantines, Tome II 197 198. 349. *Louvet*, abregé de l'Hiſt de Prov. 470. &c. 495. &c. *Idem*, addit. à l'Hiſt. de Prov Tome I. 86. 89. 109. Le *Laboureur*, Hiſt. de la Maiſon d'*Anduze*, 211. *Zurita*, Hiſt. d'Aragon, Lib. I. &c *Summonte* Hiſt de Naples 301. &c. Du *Chêne*, Hiſt. de la Maiſon de *Montmorency*, 448. *Imhoff*, viginti Famill. Illuſt. Italiæ, 219. 221. 278. 292.

305. 308. 309. 325. 326. 327. *Ammirato*, Hist. Florent. 272. 291. 301. 357. 359. 365. 369. 374. 397. Jean *Villani*, Hist. Florent. Lib. XII. Cap. LIV. *Ruffi*, Differtat. sur les Vic. de *Marseille*, 86. 87. Mém d'*Amelot*, Tome II. 278. Mem de *Castelnau*, Tome II. 727. 764. Le *Laboureur*, Mazures de l'Isle-Barbe Tome II. 106. 107. 198. 536. 600. 601. &c. Hist. Générale du Languedoc, Tome II. 328. 367. 368. 373. 393. 404. 411. 430. 433. 436. 468. 475. 479. 480. 493. 494. 496. 617. *Ibid.* aux Preuves, 536. 575. 595. Tome III. 10. 15. 16. 27. 41. 45. 67. 95. 107. 108. 116. 117. 121. 126. 163. 164. 165. 167. 177. 196. 233. 245. 254. 307. 409. 412. 413. 415. 424. 441. 449. 469. 475. 478. 484. 507. 512. 550. 606. Aux Preuves, 121. 135. 201. 240. 377. 388. 390. 394. 401. 402. 425. 427. 480. 483. Hist. des Rois des deux Siciles, Tome II. 31. 32. 33. 66. 67. 83. 84. 101. 102. 119. 151. 154. 160. 187. 199. 191. 201. 225. 226. 227. Tome III. pag. 283. &c. *Registrum instrumentorum & litterarum Ecclesiæ Romanæ*, MS. à la Bibliothéque du Roy, No. 8366. Folio 108. 111. 114. 118. MS. de D. Polycarpe de la *Riviere* à la Chartreuse de Bonpas. Grand Cartulaire de S. Victor de Marseille Fol. 44. Cartulaire de Franquevaux MS. chez M. de *Regnac*, Melanges, Tome I. 318. 319. *Peyresk*, MS. Porte-feuille LXX. Tome III. Porte-feuille LXXIII. Tome II. à la Bibliothéque de Carpentras, depuis quelques années. Archives de l'Hotel de Ville d'Arles, Livre verd, 297. Archives de la Chambre Apostolique séante à Carpentras, Livre rouge. Archives de l'Hôtel-de-ville & de l'Evêché de Carpentras. *Ibid.* Archives du Comté-Venaissin. Hist. MS. de l'Abbaye de Montmajour-lez-Arles, par D. *Chantelou*. Hist. MS. du Comté-Venaissin *Chazot*, Hist. des Maisons Souveraines Tome IV. pag. 542. 553. &c. Archives de Caromb, de Cavaillon, de l'Abbaye de St. André-de Villeneuve, d'Orange, de Bédouin, &c. I. II. & IIIe. Volumes de cet Ouvrage, Passim &c.)

Essai sur la Famille de BELLUJON, au Comté-Venaissin & dans la Principauté d'Orange, à présent au Pays de Vaud.

D'azur à trois flames d'or posées en fasce & un chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

DENIS BELLUJON vivoit & contractoit noblement dans le Bourg de Caromb au Comté-Venaissin en 1520. Il eut d'une alliance que je n'ai pû découvrir

1. Denis Bellujon qui suit.
2. Jean Bellujon Trésorier Général de la Principauté d'Orange.
3. Michel Bellujon Consul d'Orange en 1563, fut député avec Louis de *Constance* son Collégue au Maréchal de *Damville* Gouverneur du Languedoc pour se plaindre au nom des Habitans de la Principauté d'Orange des hostilités de Fabrice *Serbelloni* Général des armées pour le Pape dans le Comté-Venaissin.
4. Honorée fut mariée en 1544, avec Jacques *Hugonis* qui

fut depuis Capitaine du Château d'Orpierre en Dauphiné. Elle transigea avec ses freres par Acte passé devant Pierre Fournier Notaire à Orange le 27 Avril 1564.

5. N...... femme de Jean de *Virieu* Sieur de S. Raphaël Capitaine-Châtelain d'Orpierre avant Jacques *Hugonis* son beau-frere.

Denis Bellujon II. du Nom Conseiller au Parlement d'Orange au cómencement des troubles de la Religion, fut député avec Pierre *Saunier* Conseiller au même Parlement le 6 Septembre 1560, vers le Sieur de la *Motte-Gondrin* Gouverneur de Valence qui étoit alors à Bouléne au Comté-Venaissin pour lui offrir deux mille écus de la part de la Ville d'Orange pour contribuer aux frais de la Guerre & à la défense du Pays contre les Troupes de *Montbrun*. Il étoit chargé avec le même Pierre *Saunier* du Gouvernement de la Citadelle d'Orange dont il rendit les clefs aux Consuls de cette Ville en 1560, & embrassa, vers ce tems-là, les nouvelles erreurs de *Calvin* dont la Principauté d'Orange començoit à être infectée. Sa désertion de la Religion Catholique, dans laquelle il avoit été élevé, n'empêcha pas qu'il ne fut pourvû de l'Office d'Avocat Général au Parlement d'Orange qu'il exerçoit en 1568, lorsqu'il fut député avec Guillaume *Calviere* Président du même Parlement de la part de *Warik* Gouverneur de la Principauté vers le Baron de la Garde à Caderousse, (Antoine *Escalin*) à qui le Roi avoit doné ordre de s'emparer d'Orange: ce que les Députés ne purent empêcher. Bellujon étoit encore Avocat Général en 1571. Il eut, entre autres enfans,

1. Daniel Bellujon qui continua la postérité.
2. Isabelle qui fut mariée le 30 Mars 1621, avec Denis de *Brueix II.* du Nom Seigneur de Fontcouverte, de la Ville de Nimes.
3. Honorée épousa Michel *Gillier* Seigneur de Saint-Robert, Conseiller au Parlement de Grenoble.

MONT-LEON. Daniel Bellujon Seigneur de Crespan, Gouverneur des Ville Château & Vicomté de Villemur en Albigeois fut proposé au Roi par le Duc de *Bouillon* pour assister en qualité de Député Général des Calvinistes à l'Assemblée de Châtelleraud

raud (1605) avec du *Plessis-Mornay* * dont l'entêtement faisoit craindre de mauvaises suites. *Bellujon* avoit la réputation d'Home-d'esprit. Il avoit de la prudence, moins de défauts & plus de titres après un autre Calviniste nomé *S. Germain* pour aspirer à la députation. Sa bone intelligence sur tout avec *S. Germain* pouvoit produire un bon effet dans l'Assemblée ; mais son attachement pour le Sieur de *Lesdiguieres* étoit une tache pour lui dans l'esprit du Duc de *Bouillon*. Quoiqu'il en soit, *Bellujon* eut l'exclusion malgré son union avec le Sieur de *S. Germain* & le choix tomba, suivant l'intention du Roi sur un Avocat de Castres nomé la *Devéze*. Cependant *Bellujon* fut employé par le Roi au mois de Juillet de la même année 1605, pour négocier avec le Sieur de *Blacons* la restitution de la Principauté d'Orange dont celui-ci étoit Gouverneur, & que ce Prince remit à la Maison de *Nassau* à qui elle apartenoit légitimement. *Bellujon* fit un échange d'un grand nombre de Censives qu'il avoit à Caromb au Diocèse de Carpentras, avec Esprit *Hugonis* son cousin par Acte passé devant Alexandre Huet Notaire audit Caromb le 22 Décembre 1607. Il fut depuis Conseiller d'Etat & acquit les Baronies de Cosset & de Villeneuve au Pays de Vaud, Canton de Berne, qualités qu'il prend dans son Testament fait devant Claude Collot Notaire à Dijon le 5 Décembre 1629. Il fut marié avec Anne-Claudine de *Montleon* fille de François Gentilhome de Touraine, Seigneur des Bricherieres & de Louise de *Musson*. Elle fit, étant veuve & en exécution des dernieres volontés de son mari par Acte passé devant Etiene Manent Notaire à Copet le 13 May 1633, un transport des Censives qu'il avoit dans le Territoire & le Bourg de Caromb en faveur du même Esprit *Hugonis* dont j'ai déja parlé. Daniel *Bellujon* eut, entre autres enfans,

Daniel Bellujon II. du Nom Baron de Copet & de Villeneuve, &c. fut marié avec Louise de *Reffuge* fille de N. . . . . Comte de Coeme, Baron de Cansourgieu, dont il eut

REFFUGE. D'argent à deux fasces de gueules & deux couleuvres tortillées & affrontées d'azur brochantes sur le tout.

Anne-Claudine Bellujon Dame d'Eschalot & de Lochére au Bailliage de Châtillon en Champagne qui fut mariée le

* Outre *Bellujon* & du *Plessis-Mornay*, le Duc de *Bouillon* en proposa deux autres, le brave la *Noue* surnomé *Bras-de fer*, & *St. Germain*

21 Septembre 1654, avec Daniel de *Châtenay* Seigneur de Lanti & de Puisaie Cornette de la Compagnie des Chevau-Légers du Duc de Vendome. Elle vendit les Terres d'Eschalot & de Lochére par Contrat du 30 Juillet 1684, à Gabriel de *Châtenay-de Lanti* Chevalier de S. Jean-de Jérusalem son beau-frere.

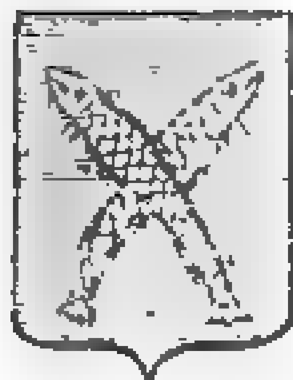
(La *Pise*, Histoire d'Orange. La *Colombiere*, Science Héraldique page 182. Mémoires de *Sully* Tome II. 510. 511. 520. 524. &c. *Vidal*, Histoire du Connétable de *Lesdiguieres*. Procès-verbal des Preuves de la Famille d'*Hoguet* ou *Hugens* fait de l'autorité du Seigneur Aléxandre *Codebo*, Recteur du Comté-Venaissin, le 17 Septembre 1715.)

Essai sur les Familles de BELLI, au Comté-Venaissin & à Avignon.

IL est certain que les Familles qui portent ce Nom dans le Bourg de Monteoux près de Carpentras & dans la Ville d'Avignon sont toutes originaires de Piémont où les *Belli* ont été très-nombreux. On en trouve en effet à Turin, à Avilane, à Albe & à Asti. L'on pourroit même avancer qu'elles ont une origine comune, si l'on vouloit se contenter des preuves de convenance qui se rencontrent dans ces Familles: même nom, même Patrie & mêmes Armes à peu de chose près; car les *Belli* de Monteoux portent *d'azur à deux Poissons passés en sautoir* & ceux d'Avignon, *d'azur à sept Poissons adossés 4 & 3*. Je comencerai cet article par les *Belli* de Monteoux que je raporterai sous la lettre A. Après eux viendront les *Belli* d'Avignon que l'on croit être sortis d'un Bâtard de *Savoye* sous la lettre B. Enfin, je donerai ce que j'ai pû découvrir sur les *Belli* Seigneurs de Roaix sous la lettre C.

A.

Branche de *Belli*, à Monteoux.



D'azur à deux poissons d'argent passés en sautoir.

JAcques *Belli*, ou de *Bellis*, dont les ancêtres étoient passé d'Avilane dans le Comté-Venaissin, fit des acquisitions dans le Territoire de Mourieres près d'Avignon devant Raimond de Marez Notaire de cette Ville en 1518, en payement des sommes qui lui étoient dûes par les Sieurs *Jeppe* & *Ferando* suivant un Acte reçu par Honoré Serres Notaire d'Avignon en 1509. Il acquit aussi quelques fonds de Terre près du Moulin de Gromelle dans la Seigneurie de Vedene par Acte passé devant Jacques de Marez le 14 Octobre 1522, & en reçut l'investiture d'Anne *Mayaud* veuve de Thomas de *Galiens* mere & tutrice de Francois & Louis de *Galiens* Coseigneurs de Védene & des Yssars devant Etiene Vernett Notaire d'Avignon le 8 Janvier 1523. Il passa Déclaration le 10 Juillet 1531, au Chapitre de S. Didier d'Avignon pour des Biens situés à Monteoux qui échurent dans la suite à la Famille de *Merles-Beauchamp*.

VERDELIN. D'or à l'oiseau de sinople posé sur une fasce de même.

Jacques *Bellis*, dont je n'ai pû sçavoir le nom du Pere à cause du dérangement arrivé dans les affaires de ses descendans, avoit eu, dit-on, un de ses auteurs Chevalier de l'Ordre de Savoye. Ce qui il y a de vrai, est que j'ai vû un ancien cachet aux Armes de cette Branche extrêmement usé entourées du Collier de cet Ordre. Quoiqu'il en soit ; il fut marié avec Blanche de *Verdelin* fille de *Jean* ancien Gentilhome du Bourg du Thor au Comté-Venaissin. Louis-Jean de *Verdelin* & Anne de *Merles* son frere & sa belle-sœur lui céderent pour le payement d'une partie de ses Droits des héritages dans les Territoires de S. Savornin & de Jonquerette par Acte passé devant Jean Porchoni Notaire d'Avignon en 1537. Ses enfans furent

1. Pierre de Bellis qui suit.
2. Guillaume de Bellis fut présent au partage de ses neveux en 1598. Je crois qu'il fut marié & qu'il eut un fils nomé *Clément*.

3. Jean de Bellis Cohéritier de son pere passe conjointement avec ses freres une Déclaration aux Chanoines de S. Didier le 21 d'Avril 1551. Il étoit mort en 1598.

1°. GUAST. D'azur à cinq bezans d'or posés 2-2-1.

2°. MASSILLEN. De gueules à l'aigle essorante d'argent & un chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'or.

Pierre de Bellis reçoit une Déclaration de Marguerite *Alfant* pour des biens situés à Monteoux devant Pierre Tisantier Notaire de ce lieu le 26 Juillet 1577. Il étoit mort sur la fin de la même année. Il fut marié 1°. avec Françoise-Jeane de *Guast* dont il n'eut point d'enfans ; 2°. avant 1558, avec Jeane de *Massillen* fille d'Antoine de la Ville d'Avignon, dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament devant François Bivardi Notaire d'Avignon le 15 Novembre 1577.

1. François de Bellis mort sans alliance.
2. Pierre de Bellis qui continua la postérité.
3. Claude de Bellis mourut avant 1627, & fit son héritier son neveu.
4. Joachim qui mourut aussi sans alliance.
5. Madeléne mariée avec Pierre de *Rambure* dont elle étoit veuve en 1627.
6. Blanche Religieuse de Sainte Claire à Avignon.
7-8. Diane & Lucréce mortes jeunes.
9. Jeane qui fut mariée avec N.....
10. Anne née Posthume.

NOYERS.

Pierre de Bellis II. du Nom Cohéritier de son pere & donataire de sa mere avec son frere *Claude* par Acte passé devant César Anglezi Notaire d'Avignon le 4 Novembre 1598, partagerent leurs biens, qui étoient très-considérables tant à Avignon qu'a Monteoux, par Acte passé devant le même Notaire le 10 Décembre 1598, en présence de leur mere & de leur oncle *Guillaume*. Il acquit avec son frere de François *Chaulardi* une Terre située à Monteoux par Contrat passé devant Romain Nouveau Notaire à Carpentras le 6 Octobre 1618, & fut marié avec Jeane de *Noyers* sœur de Jean Seigneur de Montarin de la Ville d'Avignon lequel par son Testament fait devant Pierre Charveti Notaire de la même Ville le 24 Novembre 1620, légue à sa sœur par voye de *fidei-comis* un Domaine situé à Roquemaure en Languedoc nomé la *Drayere*. Jeane de *Noyers* hérita de son mari & en eut les enfans suivans :

1. Jean-Baptiste de Bellis qui continua la postérité.
2. Clément de Bellis légataire du Sieur de *Montarin* son oncle pour 2000 liv. de Rente, fut présent au mariage de son frere en 1627.

Jean-Baptiste de Bellis fut marié par Traité passé devant Jean Charles Notaire d'Avignon en présence de sa mere, de Clément de *Bellis* son frere, de Laurent de *Fortia*, de François *Felix*, de Joseph, Jacques & Charles *Pérez* & autres parens, le 6 Avril 1627, avec Isabelle *Rousseau* fille de Matthieu & de Claire *Trichet* qui la dotta de sept mille écus. Il fit son Testament devant Felix Gay Notaire d'Avignon le 21 Octobre 1659, par lequel après avoir ordoné sa Sépulture dans l'Eglise de Monteoux au Tombeau de sa femme & fait plusieurs Fondations & legs pies, légue des sommes d'argent à ses filles & institue son héritier Joseph-Michel de *Bellis* son fils & nome pour Exécuteurs de ses dernieres volontés Jacques de *Ribiez* & Jean-Pierre d'*Aurel*. Ses enfans furent ROUSSEAU.

1. Henris de Bellis Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises qui fut tué d'un coup de feu à l'attaque du Bastion de S. Paul au Siége d'Arras en 1654.
2. Joseph-Michel de Bellis qui continua la postérité.
3-4. Madelène & Catherine légataires de leur pere.
5. Jeane Religieuse de l'Annonciade à Paris.
6. Gabrielle Religieuses du même Ordre à Avignon.

Joseph-Michel de Bellis Enseigne au Régiment des Gardes à qui le Roi dona la Lieutenance de son frere en 1654, mourut à Rome à la suite d'un Procès que lui avoient attiré ses grandes dissipations le 10 Mars 1715. Il avoit été marié en 1688, avec Antoinette-Armande d'*Hostun-de Gadagne* fille de Louis Comte de Verdun-sur-Saone, Baron de Botheon & de Mirabel en Forez & de Philberte de *Becerel*. Elle fit son Testament devant Jean-Louis Goudon Notaire d'Avignon le 8 Mars 1701, par lequel, entre autres dispositions, elle fait son héritier son fils aîné auquel elle substitue Charles-Joseph d'*Hostun-de Gadagne* son frere & ses autres freres. Ses enfans furent

HOSTUN. De gueules à la croix engrêlée d'or

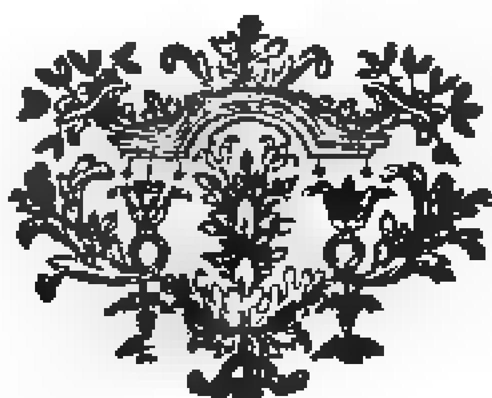
1. Balthazar-Louis-Aléxandre de Bellis qui suit.
2. Joseph-Jean-Baptiste-Thomas de Bellis légataire de sa

mere mourut des blessures qu'il reçut au Siége de Fribourg en 1713.

CUBIERES. Parti, au premier de gueules à l'étoile d'or, au second d'azur au grifon d'or.

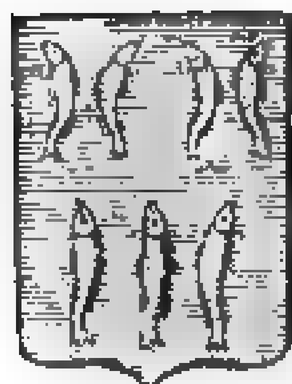
Balthazar-Louis Aléxandre de Bellis Chevalier de S. Louis & ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie de Conti, nâquit & fut batisé à Monteoux le 19 Juillet 1689, & tenu au Baptême par Balthazar-Louis de *Boutin-de Valouse* & Charlotte du *Puy-de Montbrun*. Il a été marié par Contrat passé devant Giraudi Notaire à Roquemaure en Languedoc le 1 Février 1739, avec Isabelle de *Cubieres* fille de Simon Lieutenant de Roi des Ville & Château de Roquemaure & ancien Capitaine des Grenadiers du Régiment de Bourgogne, dont il a eu jusqu'à présent les enfans suivans. Par Acte passé devant Jean-Jacques Barberat Notaire au Bailliage de Gex résidant à Divone le 8 Mars 1747, insinué à Paris le 10 Février 1748, Louis-Henri de *Pons* Marquis de Pons & de Thors en Saintonge, Comte de Verdun & de Lonzac son neveu à la mode de Bretagne lui fit donation de tous ses Biens sous la réserve des *fidei-comis* déja établis dans sa maison & d'une somme de 15 mille livres. Ses enfans sont

1. Louis de Bellis, &
2. Armand-Dominique de Bellis nés à Monteoux près de Carpentras.
3. Elisabeth élevée à Paris auprès de la Comtesse de *Pons* sa tante.
4. Antoinette-Armande morte jeune.



B.

Branche de *Belli* à Avignon, éteinte.



CEtte Branche est sortie d'Aviglano* & on lui done pour Tige un Amedée de *Bellis* fils naturel d'*Amedée* Comte de Savoye & de Claire de *Bellis* fille de Joseph Citoyen d'Aviglano. On ne voit point de Bâtard d'aucun *Amedée* Comte de Savoye, ou de Mauriene, qui ait porté le nom de *Belli* ni le prénom d'*Amedée*. On trouve seulement un *Amedée* Bâtard de *Savoye* parmi les enfans naturels d'*Aimon* Seigneur de Bresse & de Baugé qui devint Comte de Savoye à la mort de son frere *Édouard* en 1329, & qui eut six enfans naturels quatre garçons & deux filles. 1. *Humbert* Tige des Seigneurs d'Arvillars; 2. *Oger* qui se maria & dont la postérité finit à son fils *Humbert* qui vivoit encore en 1411. 3. *Amé* ou *Amedée* dont on ne trouve que le nom. 4. & *Jean* qui fut Chanoine de Bellay & depuis Chantre de Genéve & de Lauzane, &c. La Branche des Seigneurs de *Roaix* porte deux Guidons aux Armes de *Savoye* passés en sautoir derriere l'écu, sans doute en vertu de quelque concession, ne seroit-ce pas de-là qu'on auroit tiré cette idée de Bâtardise?

D'azur à sept barbeaux d'or adossés, quatre en chef & trois en pointe.

Joseph *Belli* autre que celui dont j'ai déja parlé épousa vers l'an 1430, Jeane de *Sospello* & en eut Barthelemi Belli Citoyen d'Avilane vivant avec sa femme *Anne* en 1460, & qui passa à Avignon avec ses enfans, sçavoir,

SOSPELLO.

1. Gabriel Belli, marié avec Baptistine de *Bus* fille de Jean-Baptiste & d'Angelique de *Génas* dont il eut Barthelemi & Louis *Belli*.

2. Sebastien Belli.

3. François Belli épousa Jeane de *Rousset* fille d'Amiel & de Françoise de *Buin* de la Ville de Sallon en Provence qui le rendit pere de Pierre *Belli* & d'Anne *Belli* qui fut mariée en

BUS. D'azur au tronc d'arbre arraché & écoté d'or, soutenu par deux léopards d'argent couronés d'or à l'antique.

ROUSSET. D'azur à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules.

* Aujourd'hui *Veillane* Ville de Piémont à six lieues de Turin, prise deux fois d'assaut par les Troupes du Roi, en 1537 & 1630.

1523, avec Clément de la *Salle* Coseigneur de la Garde-Pareol & de Bédarrides au Comté-Venaissin.

4. Amedée Belli qui eut de sa femme *Marie* N.... Melchior *Belli* qui fut marié avec Madeléne *Belli* sa cousine, fille de Pons & de Françoise de *Bus*.

GISLANT. D'azur au chevron d'argent.

5. Antoine Belli eut de son épouse nomée *Anne*, 1. Claude *Belli*, 2. Balthazar *Belli*, 3. Jean-François *Belli*. Celui-ci fut marié avec Catherine de *Gislant* fille de Pierre & de Françoise de *Mayaud*, dont une fille nomée *Françoise* qui épousa vers 1580, Philipe de *Guilhens* Seigneur de Puylaval.

6. Autre Antoine Belli qui continua la postérité à Avignon où il se transporta avec son pere & ses freres après 1460, fut marié avec *Jeane* N.. . dont il eut un fils.

BUS. Come cy-devant.

Pons ou Poncet Belli qui épousa Françoise de *Bus* sœur de Jean-Baptiste & fille de Aernardin & de N.... de *Rodulf* sœur d'Antoine, lequel assista au mariage de sa niéce. Leurs enfans furent,

1. Jean Belli dont j'ignore la destinée.

2. Pierre Belli qui eut d'Argentine *Tache* sa femme Marguerite *Belli* mariée après 1612, avec Georges *Bernard* Sieur de S. Andiol du Bourg de Mazan.

3. Antoine Belli qui continua la posterité.

4. Marie femme de Raimond de *Malivert* en Bresse.

5. Bernardin Belli dont je n'ai trouvé que le nom.

6. Madeléne qui épousa Melchior *Belli* son cousin.

7. Marguerite qui fut Religieuse de Sainte Claire à Avignon.

RHODES. De gueules à la roue d'or.

Antoine Belli IIIe. du Nom, fit bâtir une Maison à Avignon pour sa Famille. Il servit dans les Guerres de l'Empereur *Charles-Quint*, qui le fit Chevalier dans la Ville de Barcellone le 15 Mai 1535. Il épousa Catherine dite Eleonor de *Rhodes*, remariée en 1553, avec Jean de *Gay* Juge d'Avignon & d'Orange Elle étoit fille de Aernardin de *Rhodes* & d'Eleonor de *Romieu* sa seconde femme. Il eut de cette alliance

ESPAGNET. D'azur à trois soucis d'or tigés & feuillés de même, au chef cousu de gueules chargé d'un soleil d'or.

1. Charles Belli mort sans posterité.

2. Pierre Belli qui suit

3. Marc-Antoine Belli eut de son épouse N.... d'*Espagnet* une fille unique nomée *Dauphine* qui fut mariée avec Estiene *Griffet* Tresorier de France en Provence.

4.

4. Louis Belli Protonotaire Apostolique & Grand-Vicaire d'Avignon, nâquit le 17 Novembre 1553; fut reçu Docteur dans l'Université de cette Ville le 19 Septembre 1576, y professa les Loix avec réputation & reçut le Grade & la Robe Rouge de Comte aux Loix après vingt ans d'exercice. Il fut Auditeur de Rote en 1587, & quatre fois Prémicier de l'Université en 1580, 1586, 1595 & 1604. Il fut un des Députés qui signerent le Traité d'acomodement fait avec les Provençaux au sujet des contestations survenues par raport au Cours de la Durance en 1618. Il fonda une Chapelle pour sa Famille dans l'Eglise des Religieuses Claristes & fit de grands Biens aux Jesuites d'Avignon qui en reconoissance de ses libéralités, l'associerent à leur Ordre à l'âge de 68 ans le 3 Septembre 1621.

5. Eleonor. 6. Madeléne. 7. Louise. 8. Jeane. 9. Catherine. 10. & Anne Belli.

Pierre Belli épousa Sibile de *Gagnon* fille d'André & de Françoise *Foule*, qui le rendit pere de deux garçons & d'une fille.

GAGNON. D'argent à la bande échiquetée d'or & de sable & une bordure componée de même, au chef d'argent chargé d'une aigle de sable.

1. Pierre Belli qui suit.

2. Louis Belli reçu Docteur en l'Université d'Avignon & depuis Auditeur de la Rote de cette Ville dont il devint Doyen. Il fut député par les Etats du Comté-Venaissin, pour assister à l'acomodement qui fut arrêté dans la Chapelle de S. Nicolas sur le Pont d'Avignon par la médiation du Sieur de *Lesdiguieres* en interprétation de la Paix de Nimes le 29 Avril 1613. Il y fut reglé entre autres choses, ce qui concernoit la restitution des Biens des Calvinistes dont la liquidation n'avoit pas encore été faite.

3. Florette morte jeune.

CANDIAC.

Pierre Belli II. du Nom, eut de Catherine de *Candiac* sa femme.

1. Thomas Belli qui fut marié avec Marie *Louancy* dont une fille unique nomée *Françoise-Marie*, premiere femme de François-Quinide *Suarez* Seigneur d'Aulan & du Pouët, à Avignon.

2. Françoise femme d'Antoine des *Laurants* de la Branche des Marquis de Brantes.

C.

Seigneurs de *Roaïx* à Avignon.

D'azur à sept barbeaux d'or, quatre en chef adossés & trois en pointe posés en pal, & deux guidons aux armes de Savoye passés en sautoir derriere l'ecu.

JOANNIS. D'or au lion de sable.

DALMET.

THeode ou Theodore *Belli* fils d'*Amedée* Citoyen d'Avigliano & de Constance *Arditti* s'établit à Avignon vers l'an 1540 Il acquit la Seigneurie de Roaïx au Comté-Venaissin & servit dans les Guerres de cette Province pendant les troubles des Calvinistes. Il se trouva au Siége de Mourmoiron au mois de Septembre 1563, & dans plusieurs autres actions. Il fut marié par Contrat passé devant Gautier Notaire d'Avignon le 14 Novembre 1543, avec Marguerite fille d'Honoré *Joannis* & de Marguerite de *Cadenet*, dont il eut.

1. Hector Belli qui eut de son épouse Berguine *Dalmet*, avec laquelle il avoit été marié devant Anasthasi Notaire le 10 Décembre 1570, Theode & Guillaume *Belli* qui moururent sans alliance & dont les biens échurent à *Gabriel* leur oncle par la substitution aposée dans le Testament de leur pere reçu par Christophe de Beaumont Notaire d'Avignon le 18 Janvier 1602.
2. Gabriel Belli qui suit.
3. Louise Belli.
4. Clémence Belli.

ROUVILLASC. D'argent au lion de gueules.

Gabriel Belli Professeur & depuis Comte aux Loix en l'Université d'Avignon, Seigneur de Roaïx, &c. dona procuration passée devant Topenas Notaire d'Avignon le 18 Décembre 1624, à Denis *Vacheri* Docteur d'Avigliano à l'effet d'obtenir des Magistrats de cette Ville un Certificat sur sa Noblesse & son origine qui lui fut accordé après l'examen de plusieurs Titres, sous l'autorité de Barthelemi *Gastalde* Juge d'Avigliano en présence & du consentement du Conseil de Ville en datte du 20 Juillet 1625, expédié par François Gioberti Secrétaire de la Maison comune d'Avigliano & légalisé par Laurent *Campelli* Nonce Apostolique à la Cour de Savoye le 3 Octobre suivant. Il fut un des Assesseurs du Cardinal Charles *Conti* Vice-Légat d'Avignon depuis 1601, jusqu'en 1604, & Prémicier de l'Université en 1610 & 1628. Il

époûsa par Contrat passé devant Colin Tache Notaire d'Avignon le 8 Septembre 1591, Marguerite de *Rouvillasc* fille de Louis Seigneur du Barroulx & de Blanche de *Seytres-de Caumont*, dont il eut

1. Hector Belli qui suit.
2. George Belli Capitaine de Cavalerie au service du Duc de *Savoye* mort à Turin.
3. Sibile qui fut mariée vers 1630, avec Jean-François de *Péruzzis* Seigneur du Baron-lez-Arles, dont plusieurs enfans parmi lesquels Fabrice de *Peruzzis* qui fut reçu Chevalier de Malte en 1642.

Hector Belli Seigneur de Roaïx, héritier de son pere par son Testament fait devant Gabriel Barnioli Notaire d'Avignon du 22 Août 1627, épousa par Contrat passé devant Jean Bellon Notaire de cette Ville le 1 Janvier 1633, Lucréce de *Bus* fille de Henri Seigneur de Gromelle, & de Louise des *Arzeliers*, dont il eut.

BUS. D'azur au tronc d'arbre arraché & écoté d'or soutenu par deux léopards d'argent couronés d'or à l'antique.

1. Gabriel Belli II. du Nom, Seigneur de Roaïx qui eut de sa femme Marguerite de *Pétris-de Graville* une fille nomée *Gabrielle* Dame de Roaïx mariée vers 1690, avec Pierre de *Vaesc* Seigneur de Briancourt à Vaureas.

PETRI. D'or, parti de deux traits de sable, le second quartier chargé de trois bandes d'azur.

2. Henri Belli dont j'ignore la destinée.
3. Jean-Antoine Belli Enseigne au Regiment d'Auvergne en 1656, Lieutenant dans celui de la Marine & depuis Aide-Major & Lieutenant dans le Regiment Dauphin, dans lequel il obtint une Compagnie en récompense du logement qu'il avoit fait sur la Contrescarpe de Dole lors du second Siége de cette Place que le Roi fit en persone en 1668. Il fit son Testament, comandant alors dans la Citadelle de Perpignan, devant Mousse Notaire au Châtelet de Paris le 7 Décembre 1675, en faveur de son frere *Gaspar*.
4. Gaspar Belli continua la postérité.
5. Joseph-Anne Belli qui fut d'Eglise, institua son frere *Gaspar* son héritier par son Testament fait devant Claude Vinay Notaire d'Avignon le 29 Juillet 1702.

Gaspar Belli Lieutenant au Regiment d'Auvergne & depuis Capitaine dans Dauphin, nomé Lieutenant de Roi au Fort de Kell en Alsace, où il vivoit en 1697 avec Marie-Barbe *Louancy* son épouse, fille de Joseph-François-Marie & de

LOUANCY. De gueules à cinq pals d'argent.

Marie-Madelene *Follard*. Il avoit été marié par Contrat passé devant Louis Mantilléri Notaire d'Avignon le 30 Mars 1670. Leurs enfans furent,

1. Joseph-François-Gaspar-Xavier de Bellis qui suit.
2. Henri de Bellis, dit le Chevalier de *Roaix*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard en 1732.
3. Claude-François de Bellis, dit l'Abbé de *Roaix* Chanoine de la Métropole d'Avignon.
4. Charles de Bellis, dit l'Abbé de la *Tour*, Chanoine de la même Eglise vivant en 1749.

HENRICI. De gueules à trois bandes d'or.

Joseph-François-Gaspar-Xavier de Bellis Sieur de Roaix, fut marié par Contrat passé devant Bernard & Flassani Notaires à Avignon & au Thor le 3 Avril 1725, avec Jeane *Henrici* fille & héritiere de Girard-Marie, & de Madeléne-Rose *Armand*, dont il a laissé deux filles.

1. Dauphine-Thérese-Gabrielle de Bellis mariée par Contrat passé devant du Mont-Pithon, Notaire d'Avignon le 14 Août 1748, avec Felicien-Joseph-Pompée de *Baroncellis-de Javon* Officier de Galere à Avignon.
2. Jeane-Marie-Thérese de Bellis Coheritiere de ses pere & mere épousa par Contrat passé devant Fellon Notaire d'Avignon le 11 Février 1749, Joseph-François-Hiacinthe de *Rafellis-de Soissan* Officier de Galere son cousin-germain,
3. Joseph de Bellis mort en bas âge avant ses pere & mere.

Fragmens de la Famille de *Bells* en Piémont.

PErrin *Bells* Citoyen d'Albe au Montferrat, Seigneur de Glinsano, de Combabolino & de Bonsoné, dont il fit l'acquisition vers 1550, eut une fille nomée *Octavie* Dame de Glinsano qui fut mariée avant l'an 1600, avec Philbert de la *Roere* en Piémont de la Branche de Turin.

Dominique Bells de la Ville d'Albe neveu de Perrin, fut Grand-Chancelier de Savoye, Comte de Bonvicino, &c. Ambassadeur du Duc Charles-Emmanuel de *Savoye* auprès du Roi d'Espagne *Philipe II*. en 1589. Il acompagna ce Duc en France & fut deputé à l'Assemblée tenue à Paris le 24 Janvier 1600, avec Gaspar de *Genéve* Marquis de Lullin, N.... de *Morette*, René de *Lucinge* Seigneur des Alimes, & le

Chevalier-Georges de *Berton-Crillon* au ſujet de la reſtitution du Marquiſat de Saluſſe. Il retourna en Eſpagne au mois de Mai ſuivant pour croiſer cette affaire & en retarder la concluſion, ce qui attira une Guerre à ſon Maître qui ne lui fut pas avantageuſe. Il eut une fille unique nomée *Julie* Comteſſe de Bonvicino, Dame de Combabolino & de Bonſoné qui fut mariée avec Amedée del *Pozzo* Marquis de Voghéra.

Octave *Belli* de la Ville d'Albe Seigneur de Barbareſco en 1620.

Ces *Belli* ont été Seigneurs de Carpenetta & de Droſio, &c.

Fragmens de *Belli* à Avignon & dans le Comté-Venaiſſin.

LOuis & Hector *Belli* ſont mis au nombre des plus ſçavans Juriſconſultes d'Avignon; le premier a fait un recueil de Conſultations qui eſt très eſtimé.

Jean *Belli* Juriſconſulte Avignonois a procuré une édition des Conſeils de Louis de *Belli* imprimés à Genéve *in-folio* en 1635.

Un autre Jean *Belli* épouſa N..... *Croizet* d'Avignon, dont il eut François, Barthelemi & Françoiſe *Belli* à qui ſes freres donerent un Contrat de 1500 écus d'or ſur la Ville d'Avignon en la mariant par Contrat paſſé devant Elzear Audibert Notaire de cette Ville le 6 Avril 1606, avec Jean-Antoine *Mantigaſſe*.

CROIZET. D'azur à la bande d'or acoſtée de deux moletes de même & un chef d'argent chargé d'une croix treflée d'azur.

Antoine *Belli* habitant à Cavaillon eut de ſon épouſe Anne *Dariez-de la Mouille*,

DARIEZ.

Jean-Baptiſte *Belli* né le 4 Juillet 1602. Il ſe fit Jéſuite & mourut à Montpellier en 1670. On a de lui quelques Diſſertations Latines ſur la Bataille de Pharſale, ſur le Temple des Augures, &c. quelques Vies, entre autres celles de Paul-Antoine d'*Agar* Poëte & Gentilhome de Cavaillon, de François d'*Eſtaing* Evêque de Rodez, Recteur du Comté-Venaiſſin. *Baluze* a critiqué cette derniere, Tome I. 1039.

(Voyez la *Chiéza*, Hiſtoire de Piémont & *Corona Reale de Savoja*. Idem; *Fiori di Blazoneria*. *Fantoni* Hiſtoire Italiene d'Avignon & du Comté-Venaiſſin, Tome I. 403 *Minoſtrier*, Preuves de Nobleſſe, 375. 380. Preuves pour l'Ordre de Malte de *Peruzzi* & de *Puget St Marc*, au Grand-Prieuré de St Gilles, à

Arles &c. Archives de l'Université d'Avignon. MS. de St *Tronquet*, à la Bibliotheque du Roi. Journal d'*Henri* III. par l'*Etoile*, Tome III. 365. *Item*, Journal d'*Henri* IV. Tome II. 489. *Mezerai*, abregé Chronologique in-4°. Tome III. 548. Mémoires de *Sully*, Tome II. 17. &c. Archives de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin à Carpentras.

Familles de BERTRAND au Comté-Venaissin.

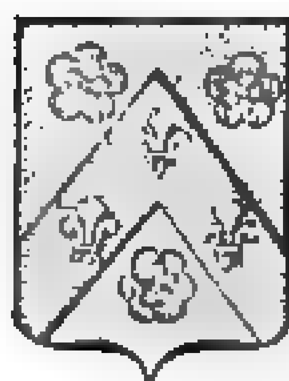
CE Nom est très-ancien dans la Ville de Carpentras ; mais il apartient à trois Familles qui ont une origine différente. L'une est de Carpentras même, l'autre est sortie du Dauphiné & la troisiéme est Vénitiene. C'est la seule qui subsiste aujourd'hui en la persone des Seigneurs d'*Eyrolle* qui font leur résidence au Puyméras dans le Comté-Venaissin, il en sera parlé à la fin de cet Article.

Guillaume *Bertrand* Damoiseau rendit Homage pour une partie de la Seigneurie de Venasque à Pierre *Rostagni* Evêque de Carpentras le 11 des Kalendes de Mars 1275.

Pierre *Bertrand* son frere ou son fils, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Carpentras, fut Témoin à l'examen & à la vérification des priviléges du Marché de cette Ville & autres droits de la même Eglise, dans un Concile Provincial qui y fut tenu par l'Archevêque d'Arles & ses Suffragans en 1289.

Antoine *Bertrand* Juge-Mage de Carpentras & du Conseil du Pape, consentit à la cession faite par les Officiers de la Chambre Apostolique sous l'autorité de Roger de *Foix-de Châteaubon*, Recteur du Comté-Venaissin, d'une partie de la Seigneurie de Piolene au Collége de S. Martial de l'Ordre de Cluny à Avignon le 20 Avril 1441. L'Abbé de Cluny avoit une censive de 8 florins d'or sur le Palais Rectorial du Comté-Venaissin à Carpentras. Cette servitude parut odieuse & les Officiers de la Province la racheterent par les droits que la Chambre Apostolique avoit dans la Seigneurie de Piolene.

Cette Famille de *Bertrand* ne subsiste plus depuis long-tems.



D'or au chevron d'azur chargé de trois fleurs-de lys d'or, & accompagné de trois roses de gueules.

SUr la fin du XVe. siécle parut à Carpentras une seconde Famille Noble du même Nom. C'est celle du sçavant *Bertrandus* dignes des plus grands éloges pour l'étendue de ses lumieres & de sa science dans le Droit. Maurice *Bertrand* Gentilhome de Vienne en Dauphiné sorti de la même Tige que les Bertrands du Vivarez eut entre autres enfans.

1. Estiene Bertrand qui suit,
2. Et Perrin Bertrand aussi Jurisconsulte habitué à Carpentras où il vivoit encore en 1495. Il ne laissa point d'enfans & dona ses biens à son frere.

Estiene Bertrand né à S. Chef près de Vienne s'établit de bone heure à Carpentras & regarda même cette Ville come sa Patrie s'intitulant ordinairement *Jurisconsulte de Carpentras*. Il fut Vice-Recteur du Comté-Venaissin sous François de *Villeneuve* au nom duquel il prit possession de la Rectorie le 2 Mars 1514. Il exerça cette Charge avec une intégrité & une vigilance qui lui attirerent de grands aplaudissemens. Il fut en même tems Président de la Chambre Apostolique : chose si rare que je n'en conois qu'un seul exemple. L'exercice de ces deux Charges ne l'empècha pas de travailler pour les Particuliers. De toute part on alloit à lui come à l'Oracle des Loix. On peut juger de la confiance qu'on prenoit en lui dans les Provinces de son voisinage par le recueil immense de Consultations qu'il a laissées & qui ont été imprimées deux fois; 1°. à Lyon 1532, neuf volumes édition en caracteres gothiques, faites par les soins de Raimond *Fraguier* & de Guillaume *Guyard* son gendre qui la dédierent à Pierre *Lizet* premier Président du Parlement de Paris. La seconde édition est de Francfort sur le Mein 1608, en huit volumes *in-folio* reliés en cinq, dédiée aux Villes libre de l'Empire; c'est la meilleure. Il travailla à d'autres Ouvrages; sur la Loi *Hac Edictali* des secondes nôces qu'on a faussement attribué à Jean de *Garrons* Jurisconsulte Avignonois. Outre le recueil de Consultations imprimées au nombre de près de 4000, il en reste plusieurs manuscrites qu'on n'a point jugé à propos de publier par considération pour plusieurs Familles à cause des sujets qui y ont doné lieu. *Bertrand* étoit très pieux & grand Au-

1°. BRUNIS
D'azur à la hache d'armes d'argent emmanchée d'or & posée en pal.

2°. CABASSOLE.
D'or à quatre lozanges de gueules posés en bande & acostés de deux cottices d'azur.

mônier donant régulierement aux Pauvres le dixiéme de son revenu & du produit de son travail. Il mourut en 1516, âgé de quatre-vingt trois ans & fut inhumé dans la Chapelle de la Conception en l'Eglise Cathédrale sous une tombe de pierre où l'on grava ses Armes telles que je les ai représentées ci-devant. Il fut marié deux fois; 1°. en 1480, avec Eustochie *Bruni* d'une ancienne Famille du Comté-Venaissin dont je parlerai en son rang; 2°. vers 1500, avec Michelle de *Cabassole* veuve d'Arnaud de *Jarente* Seigneur de la Bruyere & fille de Jean Seigneur de S. Vallier au Diocèse de Grasse & de Gabrielle de *Venasque*.

Il eut du premier mariage,

1. Antoinette qui fut mariée par Contrat de 1501, avec Simon de *Tributiis* Seigneur du Bourguet Avocat & Procureur Général au Comté-Venaissin & depuis Conseiller au Parlement d'Aix, petit-fils de Barthelemi de *Tributiis* Viguier de Mourmoiron au Diocèse de Carpentras. De cette alliance nâquirent 1. Pierre de *Tributiis* Conseiller au Parlement d'Aix à qui son ayeul légua ses derniers ouvrages pour les faire imprimer; 2. Honoré de *Tributiis* Conseiller au même Parlement, &c.

2. Marguerite épousa Georges d'*Astoaud* Seigneur de la Bâtie-Jourdain, de Limaye & de Montfuron en Provence.

Du second mariage,

3. Autre Marguerite qui fut mariée avec Guillaume *Guyard* Seigneur de Fourques en Languedoc Juge-Mage de Beaucaire & de Nimes.

4. Catherine femme de Jean *Maillard* Greffier du Parlement de Provence.

5. Perrette Religieuse de Citeaux à la Celle près de Brignole.

Come il paroît que ces *Bertrand* étoient de même Famille que ceux d'Annonay dont il y a eu un Cardinal en 1331, il ne sera pas inutile de les faire conoître ici. Matthieu *Bertrand* & Agnès l'*Empereur* sa femme eurent deux enfans 1. *Guillaume*, & 2. *Marguerite*. Guillaume *Bertrand* s'apliqua à l'étude du Droit & reçut le bonet de Docteur dans l'Université d'Orleans. De-là, il alla professer à Montpellier en 1303. Son sçavoir le fit estimer & lui procura l'Evêché de Nevers, d'où il fut transféré à celui d'Autun en 1332. On a de lui plu-

sieurs

sieurs Ouvrages de Droit & entre autres un Traité MS. de la Puissance Ecclésiastique & Séculiere qu'il fit à l'ocasion des Conférences tenues à Vincennes en 1329, sur cette matiere entre Pierre de *Cugnieres* Avocat du Roi & les Evêques du Royaume. Pierre *Roger* alors Archevêque de Sens & depuis Pape sous le nom de *Clément VI.* y brilla beaucoup. Ce Pape donc, dans quelque ocasion que je ne me rapelle pas, la qualité de cousin à Pierre *Bertrand* qui fut créé Cardinal du Titre de S. Clément à la priere du Roi & de la Reine par le Pape *Jean XXII.* le Vendredi des Quatre-Tems de Septembre 1331. Il fonda le Prieuré de Montault près de Villeneuve-lez Avignon en 1340, & le Couvent des Religieuses de Sainte Claire d'Annonay en vertu d'une permission du Pape *Clément VI.* du x des Kalendes de May 1347. Il mourut à Montault le 24 Juin 1349.

Marguerite *Bertrand* sa sœur épousa Barthelemi *Maleton* du Colombier près d'Annonay dont la postérité prit le nom de *Bertrand*. De leur mariage sortirent 1. Guillaume *Maleton* qui suit. 2. Pierre dit *Bertrand*, fut Chanoine d'Autun, Evêque de Nevers en 1335, & d'Arras en 1339. Il remplissoit ce dernier Siége lorsque le Pape *Clément VI.* le créa Cardinal à Villeneuve près d'Avignon le 26 Février 1344, à la recomandation de la Reine. Etant parvenu par son rang au Titre d'Evêque d'Ostie, il alla à Rome pour y couroner l'Empereur *Charles IV.* ce qu'il exécuta dans la Basilique de S. Pierre le jour de Pâques 1345. Il étoit sçavant dans le Droit & avoit beaucoup de zéle & de piété. Il mourut en 1365. 3. Guillaume *Maleton*, dit *Bertrand* fut Evêque de Soissons. 4. *Marguerite* fut mariée avec *Barthelemi* Seigneur du Colombier. Guillaume *Maleton*, dit *Bertrand* Seigneur de S. Roman au Diocèse de S. Flour, fut anobli avec la faculté de se faire armer Chevalier à la considération du Cardinal d'Autun son oncle par Lettres du Roi Philipe de *Valois* donées à l'Abbaye de Notre-Dame près de Pontoise au mois de Mars 1339. Je ne sçai de quelle alliance il eut 1. Jean *Bertrand* Damoiseau que le Roi anoblit aussi avec sa postérité par Lettres donées à S. Germain au mois de Février 1342. Ce qu'il y a de remarquable dans cet anoblissement, outre son inutilité puisque son pere avoit été anobli avec sa postérité, c'est que

les Lettres contienent un effet rétroactif, *tàm de præterito quàm in futuro.* Aimar de *Roussillon* Seigneur d'Annonay lui dona par Acte du 21 Janvier 1343, le Fief du Colombier & les Domaines du grand & du petit Gurin. Je ne sçai s'il eut postérité. 2. Bertrand *Bertrandi* Seigneur de S. Roman, dont j'ignore la destinée. 3. Autre Bertrand *Bertrandi* qui fut Notaire du Pape. Et trois filles qui furent mariées avec les Sieurs de *S. Didier*, de *Moustiers* & d'*Alouesto* dont les trois fils només *Pierre* * qualifiés Damoiseaux acompagnerent leur oncle à Rome & furent armés Chevaliers par l'Empereur *Charles IV.* en 1345.

* Pierre de S. *Didier*, Pierre de *Moustiers* & Pierre d'*Alouesto*.

(*Baluze*, Vies des Papes d'Avignon, Tome I. 170. 782. 976. *Item*, 249. 289. 301. 328. 337. 346. 354. 733. 855. 870. 929. *Idem*, Tome II. 595. 609. 966. Du Ch. Preuves pour l'Histoire des Comtes de *Valentinois*, 19. 25. &c. *Gallia-Christiana*, articles d'Autun, de Nevers & de Soissons. Monumens dans la Chapelle du College d'Autun à Paris. Archives de la Rectorie & de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin à Carpentras. Observez qu'il y a eu un Cardinal Jean *Bertrand*, Garde des Sceaux de France en 1560. Il eut les Sceaux par comission en 1551, mais il ne fut Garde des Sceaux en titre que quelques années après. Il est le premier Titulaire de cette Charge. Il etoit de Toulouse & n'avoit rien de commun avec ceux-ci. Ses Armes etoient *d'azur au cerf passant d'or & un chef d'argent*. *Paul* IV. le fit Cardinal en 1557. Il fut aussi Archevêque de Sens.)

Seigneurs d'*Eyrolle*, au Comté-Venaissin.



D'or au lion de sinople armé & langué de gueules.

FORTIA. D'azur à la tour d'or maçonnée de sable posée sur une montagne à six coupeaux de sinople.

BEnoît *Bertrandi* originaire de Venise étoit Conseiller de l'Hôtel de Ville d'Avignon du rang des Nobles depuis 1546 jusqu'en 1555. Il y a aparence qu'il prit le parti des armes vers ce tems-là puisqu'il fut pourvû du Gouvernement du Château de Tarascon que le Roi ne lui auroit pas doné si l'on n'eût été assuré de sa valeur & de son expérience dans le Service Militaire. Après le Siége & la prise d'Orange par les Troupes du Roi & du Comté-Venaissin (1562) les Généraux envoyerent sous sa garde dans le Château de Tarascon les Sieurs de *Condorcet*, de la *Raye*, *Coste* & plusieurs autres prisoniers d'Orange. Il fut marié avec Jeane de *Fortia* fille de Jean Seigneur d'Hortes Trésorier de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin & de Françoise

Vitalis. Il fut nomé Exécuteur du Testament de son beaupere fait devant Louis Garnier Notaire d'Avignon le 6 Novembre 1555, & eut de cette alliance

· Pierre Bertrand qui fut marié par Contrat passé devant Georges Castelli Notaire le 10 Août 1561, avec Lucréce de *Taulignan* fille de François Baron de Barres & du Puyméras & de Catherine *Astoaud-de Murs.* Il s'établit au Puyméras près de Vaison au Comté-Venaissin à l'ocasion de son mariage & en eut entre autres enfans

TAULIGNAN. Au 1-4. de sable à la croix engrêlée d'or cantonée de dixhuit billettes de même. Au 2-3. d'argent à deux fasces de gueules.

1. François Bertrand qui suit.
2. Christophe Bertrand qui épousa Madeléne de *Colans* sœur de la femme de son frere. Je n'ai pû sçavoir de qui elles étoient filles ; mais il y a lieu de présumer qu'elles avoient pour mere Claire de *Pellissier* laquelle fit Donation devant Pierre de Colombes Notaire de Sahune en Dauphiné le 21 Août 1600, renouvellée le 29 Juillet 1602, de la Seigneurie d'Eyrolle au Comté Venaissin à Madeléne & à Claire de *Colans.* En vertu de cette Donation, Christophe *Bertrand* rendit Homage pour lui & pour son frere de la Terre d'Eyrolle entre les mains de Jean de *Tulle* Evêque d'Orange Recteur du Venaissin le 13 Août de la même année en présence de François de la *Plane* & de Quintin *Thessson-des Blachets.*

COLANS.

François Bertrand Seigneur d'Eyrolle du chef de sa femme par la Donation de Claire de *Pellissier* veuve de Jean de *Morges* Seigneur de l'Espine, &c. fut marié par Contrat passé devant le Beau Notaire le 10 Janvier 1595, avec Claire de *Colans* laquelle étant veuve dona pouvoir devant Jean de Colombe Notaire à Sahune le 7 Décembre 1649, à Jean-Louis de *Bruyeres* d'autoriser en son nom le mariage de son fils aîné & de lui assurer tous ses Biens. Ses enfans furent, entre autres,

1. Claude Bertrand-de Pellissier qui suit.
2. Jean Bertrand Sieur de la Grazette & du May au Comté-Venaissin épousa par Contrat passé devant Ferroul Notaire Delphinal le 11 Septembre 1643, Justine de *Vauserre.* Il fut reconu Noble Habitant à Châtillon dans le Diois Election de Montélimard par Jugement du Sieur du Gué Intendant du Dauphiné le 13 Août 1668, âgé de quarante-huit

VAUSERRE. D'azur à trois cocqs d'or crêtés & barbellés de gueules.

ans. Ses enfans habiterent au Puyméras où il reste encore quelques filles.

DU CLAUX. De gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir & un chef de même chargé de trois étoiles de gueules.

Claude Bertrand Seigneur d'Eyrolle, S. Ferreol & Rocheblave, Terres qui avoient apartenu à la Famille de *Pellissier* dont il prit le Nom & les Armes, fut marié par Contrat passé devant Colombes Notaire le 9 Décembre 1649, avec Claire du *Claux*. Il fit son Testament reçu par Turel Notaire Royal le 18 May 1667, & eut entre autres enfans,

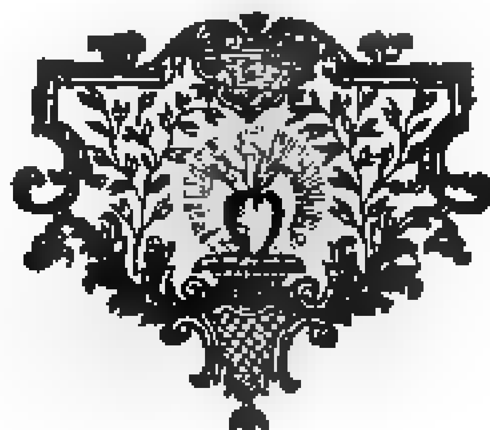
1. Jean-François Bertrand-de Pellissier qui suit.
2. Une fille mariée avec N..... *Bremond* Sieur de Saint Christol, à Tulette.

Jean-François Bertrand-de Pellissier Seigneur d'Eyrolle, S. Ferreol & le Pilhon légataire de son Pere fut reconu Noble par Jugement du Sieur du Gué en 1668, âgé de seize ans. Il fut pere de

CLUGNI.

1. Jean-François-Balthazar Bertrand-de Pellissier Seigneur d'Eyrolle, de S. Ferreol & du Pilhon, habitant au Puyméras en 1744, étoit veuf sans enfans de N..... de *Clugni* de la Ville d'Avignon.
2. Antoine Bertrand-de Pellissier, Chevalier d'Eyrolle, Capitaine au Régiment de la Mark Infanterie & Chevalier de S. Louis.

(Voyez *Pérussi*, Discours sur les Guerres du Comté-Venaissin, édit. d'Avignon in-4°. page 45. Guy *Allard*, Nobil. du Dauphiné page 49. *Chorier*, Etat Politique du Dauphiné. Productions de la Noblesse du Dauphiné au Cabinet de M. de *Clairambault*. Archives de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin à Carpentras. Archives de l'Hotel de Ville d'Avignon, &c.).



Article de BONIF

PIERRE BONIFACE 1270.

Pierre Boniface II. 1340. Jacques Bonifac

Bernard Boniface 1370.

Amiel Boniface 1420.

Giles BONIFACE 1370.
Elmenarde N ....

Pierre Boniface 1386. Jean Boniface
Laurette *Brifan.*

Bertrand Boniface 1434. Giles Bonifac
N... ...

Vivauld Boniface 1475. Rodolfe Boniface
Catherine de *Rimecan.*

Louis Boniface 1488. Jean Bonifac
Marguerite de *Troffemane.*

Jean Boniface 1506.
Honorée de *Benau-de Villeneuve.*

Jacques Boniface 1560. Jean Bonifa
1°. N...... de *Briancon.*
2°. Marguerite de *Ponteves.*

Joseph Boniface 1574. | Blanche, Gaspar de *Bardonenche.* | Marguer 1°. Cla 2°. Fra

A

Jean Boniface 1508.
Marie du *Pré.*

Helie Boniface 1554. Ogier Boniface
Cécile de *Carnillon.*

Ozias Boniface 1595. Louise Boniface
Anne des *Champs.*

Aléxandre Boniface 1676. Joseph B Gabrielle
Marie de *Rencberolles.*

François

Jean-Baptiste-Aléxandre Boniface
Marie-Françoise de *Galeaune* 1723

Jean-Baptiste-Aléxandre-François-Dominique 1747. | Ozias-Léonor-Aléxandre. | -S

Article du BLANC-DE BRANTES., à Avignon & à Florence.

MOSCARDO

Donosdeo, *ou* Dieudoné.

Maffeo, *ou* Feo | Deto.

Bianco, 1279. | Bianco. | Moscardo II. Tige des MOSCARDI.

Boccio Tige des BOCCI. | Tano del Bianco 1334. N....... | Guido Tige des DETI.

Jacques del Bianco, Barbe *Alberti*. 1340. | Jean del Bianco, Constance *Peruzzi*. | Antoine del Bianco Dianora *Raffani*. | Jean & Nicolas 1415.

Gérard del Bianco 1412. Nicole *Quaratesi*. | Dominique del Bianco, Barthelemie *Guaccialoti*. | Tano del Bianco, Piera *Albéroli* 1391. | Marguerite, 1380. Nutino de *Villanova*.

Jean del Bianco 1441. Camile *Risaliti*. | Pierre del Bianco 1425. Catherine de *Verrata*.

Dominique del Bianco 1469. Rossoline *Lambertini*.

Olivier del Bianco 1487. Marie *Luponi*,

Dominique del Bianco II. 1544. Marguerite N....... | François del Bianco, Bichia *Périni*. 1524.

Jean del Bianco II. 1575. Marie *Bianchini*. | Barthelemi del Bianco. 1600.

Olivier del Bianco II. 1611. &c. Suzane *Calvet*.

Aléxandre du Blanc 1651. Marie *Pistat*. | Lucréce du Blanc, Nicolas *Lariens-Birdé* | Françoise du Blanc, François *Barthelemi*.

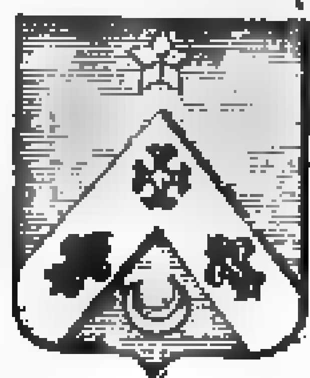
Pierre du Blanc 1696.
1o. N de *Mirau d'Ubaye*
2o. Françoise de *Cambis-de Fargues*. | Marguerite, Jean-Baptiste *Biennean*, &c.

Joseph-Ignace du Blanc 1729 Anne Louise de *Montaenard*. | Antoine du Blanc. | Agricol du Blanc, &c.

Antoine-Philipe du Blanc 1749. | Joseph-Agricol. | Anne-Louise 1748. Jean-Joseph *Roliand-Canselmi*.



DEL BIANCO, OU DU BLANC.



D'azur au chevron d'argent chargé en chef d'une croix ancrée de gueules & en flanc de deux fleurs-de-lys d'azur acompagné en pointe d'un croissant d'argent & surmonté d'une étoile d'or.

LA Famille du BLANC, & non de *Blanc* come on l'écrit ordinairement, dite en Italien del BIANCO, est sans contredit sortie de Toscane d'où elle passa à Avignon il y a plus de cent cinquante ans, à l'ocasion des Charges de Payeur & de Collatéral des Troupes du S. Siége dont Barthelemi del *Bianco* fils de Dominique du Bourg de Bivigliano fut pourvu par le Pape vers l'an 1600. Elle a pour Tige *Dieudone* fils de *Moscardo* vivant à Florence sur la fin du XIIe siécle dont les descendans formerent quatre Branches ou Consorteries qui prirent des Noms & des Armes différentes à la maniere des Florentins, sçavoir,

1°. Celle de BOCCI formée par *Boccio* arriere petit-fils de *Dieudone* dont on n'a pu découvrir le Blazon.

La seconde del BIANCO qui done lieu à cet Article formée par *Tano* fils de *Bianco* & arriere petit-fils de *Dieudoné* qui prit pour Armes d'azur au chevron d'argent, &c. come elles sont dépeintes à la tête de cet Article, à la diférence de son frere *Chiaro* qui prit pour Armes *de sable au Grifon d'argent*.

La troisiéme de DETI dont l'Auteur est un *Guido* ou *Gui* petit-fils de *Deto* & arriere petit-fils du même *Dieudoné* qui porta *d'argent à trois Croissans de gueules*, &c.

Et la quatriéme enfin de MOSCARDI formée par *Moscardo* II. fils de *Deto* & petit-fils de *Dieudoné*, dont le Blazon étoit *d'argent à la fasce de gueules acompagnée de deux Mouches de sable.*

La Branche de *Deti* a été la plus considérable & la plus illustre parce qu'étant restée dans le parti des *Guelfes*, qui étoit celui du peuple, elle a doné à la République dix-huit Prieurs de la Liberté, quatre Gonfaloniers de Justice * & un Cardinal nomé Jean-Baptiste *Deti* mort Doyen du Sacré Collége en 1630. Le Pape *Clement VIII.* nomé avant son éxaltation (1592) Hipolite *Aldobrandini*, l'avoit décoré de la pourpre en considération de la parenté qui étoit entre eux, ce Pape étant fils de Lisette *Deti* tante à la mode de Bretagne du Cardinal. De la Branche de *Moscardi* sortirent *Jean-Baptiste* & *Alexandre* tous deux Evêques d'Angouléme en 1631, &c.

A l'égard de la Branche del *Bianco*, elle n'eut point de part aux Charges de la République, parce qu'ayant été reconue pour être du Parti *Gibelin* en 1349, come nous le dirons plus bas, elle fut bannie & proscrite de Florence par le Parti oposé, condamnée à de grosses amendes & obligée d'aller habiter dans ses Terres à Bivigliano. Sa descendance a été néanmoins prouvée & reconue contradictoirement avec le Curateur de la Noblesse (Barthelemi *Guérazzi*) de Florence, par le Magistrat suprême de cette Ville, Tribunal souverain en cette matiere, qui par un Jugement solemnel rendu sur le vu des Titres & des Regiftres de la République le septiéme Août 1747, dont j'ai eu l'original en comunication l'a déclarée Famille anciene & Patriciene de Florence, & sortie de la même Tige que les trois autres Branches dont j'ai parlé ci-devant. Reprenons le fil de cette Famille conformément au plan de cet ouvrage.

Moscardo fut pere de *Dieudoné* & Ayeul de *Deto* qui dona son nom à la Branche de DETI, suivant un Livre des Estima- I.

* *Ormannozzo*, fils de *Bianco* fut Prieur de la Liberté en 1355 & 1356. & Gonfalonier en 1345 & 1362. *Augustin* fils de *Moscardo* Prieur en 1355 & 1358. *Gui* fils de *Bianco* Prieur en 1345 1356 & 1360 *Thomas* fils de *Gui* Prieur en 1386. *Gui* fils de *Thomas* Prieur en 1414, Gonfalonier en 1432 *Ormannozzo* fils de *Gui* Prieur en 1450. *Thomas* fils de *Gui* Prieur en 1452. *Bianco* fils de *Gui* Prieur en 1475 *Bianco* fils de *Jacques* Prieur en 1477. Jacques fils de *Bianco* Prieur en 1492 *Ormannozzo* fils de *Thomas* Prieur en 1498. 1513 & 1527, Gonfalonier en 1518, *Gui* fils d'*Ormannozzo* & petit fils d'autre *Gui* Gonfalonier en 1506. (extrait du Prioriste en Palais & autres Registres publics.)

II. tions des domages faits aux *Guelfes* par les *Gibelins* en 1266 ; où l'on voit à la page deuxiéme que ceux-ci avoient détruit dans la Paroiſſe de Ste Félicité une maiſon voiſine des hértiers de *Deto* fils de *Dieudoné* & petit-fils de *Moſcardo*, dont le domage fut eſtimé à 50 liv. Il eſt encore prouvé dans un ancien Livre de la Chambre Fiſcale de Florence contenant les Actes civils depuis 1279 juſqu'en 1358, que *Dieudoné* fut pere de *Feo* ou *Maffeo* & ayeul de *Bianco* qui fut témoin dans une Enquête pour émanciper Teſſa & Lena *Raffols* du 6 Octobre 1279.

III.

IV. *Bianco* eut entre autres enfans,

1. Tano qui ſuit.

V. BALSAMI. 2. *Boccio* qui épouſa *Teſſa* fille de Talano *Balſami* & forma la Branche de BOCCI dans la Paroiſſe de Sainte Lucie de Magnoli.

V. *Tano* habitant à Florence dans le quartier du S. Eſprit & *Boccio* ſon frere paſſerent un Compromis devant Salvio Dini Notaire de cette Ville en 1334, avec la Famille de *Bardi*. Il étoit mort en 1355, ſuivant une Ceſſion faite à *Gérardine* ſa fille par Jean *Deti* ſon parent de 84 florins & 6 deniers d'or ſur la Banque du Comun de Florence où les Familles mettoient leur argent à 3 pourcent d'intérêt, le 3 Juillet de la même année. *Tano* eut entre autres enfans,

VI. PÉRUZZI. D'azur à ſix poires d'or 3-2-1.

1. Jean del Bianco qui épouſa Conſtance *Péruzzi* fille de Philipe & petite-fille du Gui *Peruzzi* Chevalier. Il fit ſon Teſtament reçu par Jean Sagi Notaire le 9 Novembre 1388, & fut pere d'Antoine del *Bianco* dit *Paſqua* marié avec Dianore fille de Barthelemi *Raffans* dont il eut Jean & Nicolas del *Bianco* dits *Gnognı* par ſobriquet, habitant à Sainte Lucie-de Magnoli & depuis à San-Miniato en 1413.

VII. RAFFANI. D'argent à deux jambes de griſon de gueules poſées en bande.

2. Jacques del Bianco qui ſuit.

VIII.

3. Boccio del Bianco dont on ne trouve que le nom.

VI. ALBERTI. D'azur à quatre chaînes d'or mouvantes des quatre angles de l'écu & attachées à un anneau d'argent poſé en abime.

4. Gérardine Religieuſe dont il eſt parlé ci-deſſus.

Jacques del Bianco dit Ciapo mentioné avec ſon frere *Jean* dans le Livre de la Gabelle du vin, parmi les Citoyens de Florence qui poſſédoient des biens dans les *Piéves* de Ripoli, dell'Antella & dans la Paroiſſe de San Romolo à Biviglıano en 1349 & 1350. Il céda avec ſon frere aîné 126 florins d'or ſur la Banque de Florence à Allemane *Allemans* femme de Bienve-

nu *Fighi* par Acte passé devant Seri Notaire de cette Ville, inseré dans le Livre des Créanciers de la Banque depuis 1345, jusqu'en 1349. Jacques del *Bianco* fut Gouverneur ou Capitaine de la Citadelle de Lanciolina ; mais les Florentins ayant découvert qu'il étoit du parti des *Gibelins* en 1349, donerent sa place à Bindacio de *Ricasoli* Chevalier. On ne confioit pour l'ordinaire ces sortes de comandemens qu'à la principale Noblesse. Come le parti *Guelfe* étoit le parti dominant à Florence & qu'il n'y avoit point de sureté pour lui, il quitta cette Ville & se retira dans ses Terres à Bivigliano dans le Canton du Mugello, suivant le Livre des Estimations de la République, qui fait mention de la taxe mise sur ses biens, come habitant à la Campagne & rayé de la taxe des Citoyens le 23 Septembre 1365. Cependant quoique retiré dans ses Terres, il fut proclamé deux fois au son du Tambour * suivant la coutume, come Gibelin, & déclaré incapable d'exercer aucune Charge de la Republique en vertu d'une Loi publiée le premier Novembre 1301, contre les Gibelins. Il fut marié avec Barbe *Albertis* fille de *Caroccio*, come on le justifie par le Cadastre de la République de l'an 1371, où l'on trouve la répartition des droits qu'il devoit payer avec sa Famille. Cette alliance & sa filiation sont encore prouvées par un échange qu'il fit le 12 Décembre 1365, avec Barthelemi *Alberti* son beau-frere, devant Albertin Plastellini Notaire de Boulogne de 1202 florins d'or sur la Banque de Florence. Ses enfans furent

1. Dominique del Bianco âgé de 36 ans en 1402, marié avec Barthelemi *Guazzaloti* de la Ville de Prato. Il est employé avec son pere & ses freres & sœurs dans un Cadastre de l'an 1402, come Habitans dans la Paroisse de San Romolo à Bivigliano.

VII. GUAZZALOTI. Au 1. losangé d'argent & d'azur. Au 2. d'argent à la courone de laurier. Au 3. fascé d'argent & d'azur. Au 4. d'azur plein.

2. Gérard del Bianco qui suit.
3. Tano del Bianco qui épousa Ferrete fille de Marc *Alberoli* de Boulogne qui lui paya 300 florins d'or pour sa dot devant Thomas Notaire à Florence le 1 Septembre 1391.
4. Chiaro del Bianco dont on ignore la destinée, âgé de 4 ans en 1371.

VII. ALBEROLI.

* *Tamburato due volte*

5. Marguerite âgée de 15 ans en 1371, fut mariée avec Nuccino de *Villanova* fils de Philipe & petit fils d'*Espagnolo*, lequel dona quitance à son beau pere de 200 florins d'or qu'il lui avoit promis devant Philipe Notaire à Florence le 6 Janvier 1380.

VII. QUERCETANI. D'argent à trois fasces de gueules.

Gérard del Bianco employé avec sa Famille dans un Cadastre de l'an 1410, parmi les possesseurs de la Paroisse de San Romolo à Bivigliano fut accusé avec son frere *Dominique* & proclamé come rebelle pour avoir doné un secours de Cavalerie & de Gens de pié aux *Alberts* leurs parens. (Voyez l'article de cette Maison dans ce Volume page 138) & condamné à 3000 florins d'or d'amende chacun, & à l'exil pour six ans hors des Terres de la République le 25 Décembre 1412. Un autre Cadastre de la Décime de l'an 1427, prouve que *Gerard* avoit à Bivigliano une maison apellée les *Avelliers* (gli Avellari) & un Domaine apellé *Castellina* avec d'autres biens considérables dans la Paroisse de S. Clément à Monté Caroso. Il épousa par Contrat passé devant Clément Notaire à Prato le 8 Mai 1401, Nicole dite Cosa ou Nicolosa *Quercetani* fille de Simon de la Paroisse de Ste Lucie de Magnoli, la déclaration porté au Cadastre de 1427, est du 14 Aout fournie par lui-même qui se dit âgé de 56 ans & sa femme de 45. Leurs enfans furent

1. Jean del Bianco qui continua la postérité.

VIII. VIGORATA. D'argent à la montagne de six coupeaux d'azur dont le sommet est enflammé de gueules.

2. Pierre del Bianco âgé de 26 ans lors de la déclaration de son pere en 1427, étoit marié avec Catherine fille de Pierre de *Vigorata* qui la dota de 200 florins d'or, dont quitance lui fut donée devant Bindo Notaire le 18 Janvier 1425. Il vivoit encore en 1460, suivant le Cadastre de la Décime dans lequel il est employé au N°. 153, avec Dominique del *Bianco* son neveu fils de *Jean* & ses enfans. Sa postérité s'éteignit au troisiéme dégré.

VIII. RISALITI. D'azur à deux jambes de lion ou d'ours d'argent passées en sautoir.

3. Madeléne employée dans la déclaration de son pere du 14 Août 1427, âgée de 14 ans, Jean del Bianco âgé de 28 ans en 1427, habitant à Bivigliano fut condamné à l'exil pour six ans & à 1000 florins d'or d'amende par François de *Tagliacozzo* Capitaine de la République depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Décembre 1441. On ne voit pas le sujet de cette peine parce que les Régistres des condamnations pro-

noncées étoient ancienement entre les mains des Notaires & Greffiers du Podestat, dont la plûpart furent perdus dans l'inondation arrivée à Florence en 1557; mais il est fait mention de l'exil & de l'amende de Jean del *Bianco* & de quelques autres dans un repertoire de la Chambre Fiscale. Il fut marié avec Camille de *Risalits* fille de Jacques. Elle eut un Procès après la mort de son mari devant le Podestat de Florence en 1464, pour lequel Geri de *Risalits* qui étoit aparemment son frere ou son neveu, paya cinq livres quelques sols de taxe à Louis *Machiavelli* Camerier de la Tour & des biens des Rebelles. On ne lui conoit qu'un fils nomé *Dominique* qui suit.

Dominique del Bianco habitant à Bivigliano mentioné dans la déclaration de son oncle Pierre de l'an 1460, âgé de 25 ans & dans le payement fait en 1464, par Géri de *Risalits* Procureur de sa mere, fut marié avec Rossoline *Lambertini* fille de Gérard de la Ville de Boulogne habitant à Prato, qui devoit encore pour reste de la dot de sa fille 100 florins d'or en 1460 suivant une déclaration par lui fournie au Cadastre de Florence pour les biens qu'il possédoit dans le Comté de Prato dépendant des Florentins. Dominique del *Bianco* eut de son mariage IX. LAMBERTINI. D'or à quatre pals de gueules.

1. Olivier del Bianco qui suit.

2-3. Jean & Gérard del Bianco dont on ignore la destinée. Il est fait mention du premier come étant aux Etudes à Florence dans la déclaration des biens de *Pierre* son grand oncle en 1460.

4. Génevieve née jumelle d'Olivier étoit âgée de 17 ans en 1487.

Olivier del Bianco né à San Romolo de Bivigliano en 1470 est employé dans une déclaration de son pere & de Nenci del *Bianco* son cousin, portée dans le Cadastre de la Décime de l'an 1487. N°. 153. Il fut marié le 5 Janvier 1507, avec Marie *Luponi* de la Ville de Narcia, fille de Jacques, dont il eut 1180 florins de dot, suivant la Gabelle ou Registre des Contrats cotté E. 3°. 92 des Notifications. Le droit qu'on imposoit sur les Contrats étoit cause que les Parties n'étoient pas exactes à les déclarer. De-là, il y eut des Dénonciateurs qui en donnoient avis; mais qui le faisoient imparfaitement. Ainsi, le X. LUPONI. D'or au loup en pié de sable & un chef d'azur chargé de trois fleurs-de lys d'or sous un lambel à quatre goutes de gueules.

nom de Famille de cette femme ne se trouve point dans le Regiſtre de la Gabelle ; mais on le reſtitue par une Sentence qui condamne à l'amende Auguſtin *Luponi* frere de Marie, prononcée contre lui par le Podeſtat de Nurcia le 11 Juillet 1507. Il eut de cette alliance

1. Dominique del Bianco qui ſuit.
2. François del Bianco marié en 1544, avec Bichia *Périni* fille de Martin qui la dotta de 3800 livres. Il ne paroît pas qu'il en ait eu des enfans.
3. Barthelemi, dont on ne trouve que le nom.

XI. Dominique del Bianco II. du Nom, habitant en la Paroiſſe de San Romolo de Bivigliano, fit un acord devant Pierre de Collé Notaire à Florence le 10 Décembre 1553, tant en ſon nom qu'en celui de ſes freres & de ſes enfans, avec Jacques *Cellini* de Bivigliano & ſes enfans, par lequel il promit de vivre en paix avec eux, à peine de 25 florins d'or. Il paroît par ce Titre qu'il avoit été ligué avec la Famille de *Taillaferri* qui avoit eu ſuivant les aparences des querelles avec celle de *Cellini*. Trois ans après, c'eſt-à-dire le 12 Juillet 1556, par Acte paſſé devant Pierre de Fatiis Notaire à Florence, il fit un ſecond acomodement tant pour lui que pour toute ſa Famille juſqu'au quatriéme degré avec Dominique de *S. Pierre* ſous la même peine de 25 florins d'or pour les Contrevenans. Il fut témoin à une Sentence rendue par Darius *Rainers* de Nurcia Podeſtat de Florence le 30 Octobre 1568, & fut marié le 4 Septembre 1544, avec *Marguerite* dont le mariage eſt dénoncé ſous cette datte ſans déſignation de Famille à la Gabelle des Contrats. Il mourut à Bivigliano & fut enterré dans l'Egliſe de San Romolo, laiſſant quatre enfans.

1. Jean del Bianco qui continua la poſtérité.
2. Barthelemi del Bianco s'étant rendu à Rome, pour des motifs que l'on ignore, y fut pourvû de la Charge de Payeur des Troupes d'Avignon & depuis de celle de Collateral des mêmes Troupes vers l'an 1600. Cette Charge revient à celles d'Inſpecteur & de Comiſſaire & a toujours été exercée par des Italiens de Famille noble. Il paſſa divers Actes à Avignon dans leſquels il prit tantôt la qualité de Gentilhome, tantôt celle de Noble Florentin & notamment dans le Teſtament qu'il y fit en 1630, en faveur d'Olivier del *Bianco* ſon neveu qu'il avoit fait venir auprès de lui.

3. Gérard

3. Gérard del Bianco dont on ignore la destinée.
4. Marguerite morte à Bivigliano le 15 Juin 1584.

Jean del Bianco II. du Nom, habitant à Bivigliano, fut marié le 28 Février 1575, avec Marie fille de Jean *Bianchini* dont il eut 1000 liv. de dot suivant la dénonciation faite à la Gabelle des Contrats Livre cotté T. 4°. folio 29. Il mourut à Bivigliano âgé d'environ querante-cinq ans le 18 Juin 1591, & fut enterré dans l'Eglise de San Romolo. Ses enfans furent — XII. BIANCHINI.

1. Olivier-Romolo del Bianco qui suit.
2-3. Laurent & Simon del Bianco nés jumeaux,
4. Et Laurent del Bianco le jeune, moururent sans postérité.
5. François del Bianco qui passa à Rome. C'est tout ce qu'on en sçait.

Olivier-Romolo del Bianco né à Bivigliano & baptisé dans l'Eglise de San Romolo le 8 Février 1582, eut pour parain & maraine Antoine *Ballons* & Marie Dianore femme de Luc *Vanins*. Il se transporta à Avignon où il fut apellé par son oncle *Barthelemi* qui le fit dans la suite son héritier, pour y exercer la Charge de Collatéral des Troupes & y fut marié en 1611, avec Suzane de *Calvet*. Outre les preuves citées ci-devant pour ces trois derniers degrés, ils sont encore prouvés par les Registres de la Paroisse de San Romolo déposés au Greffe de l'Archevêché de Florence, d'où l'on en a tiré des expéditions. Olivier-Romolo del *Bianco* eut de sa femme — XIII. CALVET. D'argent au chêne arraché de sinople & un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

1. Aléxandre del Bianco qui continua la postérité.
2. Barthelemi del Bianco Alfier ou Enseigne de la Garnison d'Avignon quita le Service & se fit Capucin sous le nom de Pere *Illumine*.
3. Lucrece fut mariée avec Nicolas *Larioni-Bardi* Florentin.
4. Françoise épousa François *Barthelemi* d'une Famille de Robe d'Avignon.

Les enfans d'*Olivier* ou le Public franciserent leur nom & le rendirent mal dans notre Langue. Le nom del *Bianco* doit être traduit par du *Blanc*, & non par *Blanc*, ni par de *Blanc*. — XIV. PIÉLAT. D'or au chevron alaisé de sinople acompagné de trois hures de même.

Aléxandre du Blanc Collatéral des Troupes du Pape à Avignon & dans le Comté-Venaissin, Gouverneur du Château de Sorgues & Capitaine des Portes du Palais Apostolique

d'Avignon fut marié en 1651, avec Marie *Pielat* dont le frere & le neveu ont été Trésoriers de la Légation d'Avignon & Seigneurs de Buisson au Comté-Venaissin. Il en eut plusieurs enfans.

1. Pierre du Blanc qui suit.

2. André du Blanc fut Prêtre & l'un des Fondateurs du Séminaire de S. Sulpice établi à Avignon sous l'invocation de S. Charles. Il mourut au mois de Septembre 1728.

3. Olivier du Blanc Jésuite mort à Carpentras dans la réputation d'un sçavant Canoniste, étant Supérieur du Séminaire au mois de Février 1732.

4. Barthelemi-Ignace du Blanc, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis & Comandant un Bataillon du Régiment d'Infanterie de Condé, quita le service du Roi, pour entrer dans celui du Pape *Clement XI.* qui le fit Colonel d'un Régiment d'Infanterie à l'ocasion de ses démélés avec l'Empereur pour Comachio en 1708. La Paix étant faite entre le Pape & l'Empereur, & les Troupes du S. Siége reformées, on réserva des divers Régimens que la Ville d'Avignon & le Comté-Venaissin avoient levés pour le service du S. Siége une Compagnie dont on augmenta celle du Pape sous le Nom de Garde Avignonoise, dont le Chevalier du *Blanc* fut nomé Capitaine avec le Grade de Brigadier d'Armée. Il mourut à Avignon retiré dans sa Famille le 1 Août 1739.

5. Dominique-Louis du Blanc, Capitaine au Régiment Royal-Comtois fut tué près d'Uzès, dans une Action contre les Fanatiques des Cevénes en 1703.

6. Marguerite fut mariée avec Jean-Baptiste *Bionneau* Baron d'Eirargues en Provence.

7. N..... Religieuse au premier Monastere de la Visitation d'Avignon.

8. Marie-Thérese morte Prieure du Monastere de Ste Praxéde, Ordre de S. Dominique de la même Ville en 1749.

XV. 1°. MEIRAN. Pallé contrepallé d'argent & d'azur à une fasce d'or brochant sur le tout.

Pierre du Blanc Collatéral des Troupes d'Avignon, Gouverneur Seigneur de la Roque-sur Pernes, * Gouverneur du

* Le Gouverneur ou Capitaine de la Roque perçoit en cette qualité les droits utiles & honorifiques de cette Terre. Cette sorte de Seigneurie a eté quelquefois viagere & quelquefois hereditaire. La Famille de *Serres* l'a possédée assez longtems, La Maison de *Pernes* en a Ji jouissance nement, & les *Seguins* aussi. Voyez leurs articles Tomes II. & III. de cet Ouvrage.

Château d'Entrechaux, Capitaine des Portes du Palais Apostolique, & Marquis de Brantes par l'acquisition qu'il en fit de la Maison des *Laurents* en 1697, fut marié deux fois, 1°. vers 1690, avec N.... de *Meiran-d'Ubaye* d'une Famille Noble de la Ville d'Arles. 2°. par Contrat passé devant Philip Notaire d'Avignon le 20 Novembre 1696, avec Françoise de *Cambis* fille & cohéritiere de Richard-Joseph Seigneur de Servieres, de S. Montan & de Fargues, & d'Angélique *Chaissi*.

20. CAMBI. D'azur au chêne mouvant d'une montagne à six copeaux & soutenu par deux lions, le tout d'or.

Du premier Mariage,

1-2. Un fils & une fille morts en bas âge.

Du second Mariage,

3. Antoine du Blanc Chanoine-Pénitencier de l'Eglise Métropolitaine d'Avignon.

4. Joseph-Ignace du Blanc qui a continué la postérité

5. Agricol du Blanc s'est engagé dans l'Etat Ecclésiastique après avoir servi pendant dix-sept ans dans le Régiment Dauphin Dragons, dont il étoit Major. Il a quitté le service, étant Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, en 1747.

6-7. Thérese & Marguerite Religeuses à Sainte Praxéde.

8. Marguerite morte Abbesse de Ste Catherine Ordre de Cîteaux à Avignon.

9. Catherine Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de S. Laurent de la même Ville.

10. Gabrielle Religieuse Ursuline à Avignon.

11. Madeléne Religieuse à Ste Catherine.

12-13-14. Françoise. Autre Françoise & Ursule mortes jeunes & sans alliance.

XVI. Joseph-Ignace du Blanc Marquis de Brantes, Seigneur de Buisson Gouverneur-Seigneur de la Roque-sur Pernes, Gouverneur du Château d'Entrechaux & Capitaine des Portes du Palais Apostolique d'Avignon, fut marié par Contrat passé devant Abel Fellon Notaire d'Avignon le 25 Janvier 1729, avec Anne Louise de *Montainard* fille de François, Marquis de Montfrin, &c. & de Louise *Louet-de Nogaret-de Cauvisson* dont il est veuf depuis le 19 Juin 1749. Il en a eu les enfans suivans.

MONTAINARD. De vair au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or.

XVII. 1. Antoine Philipe-Barthelemi-Ignace du Blanc-de Brantes né le 9 Novembre 1732, élevé à Paris en 1749.

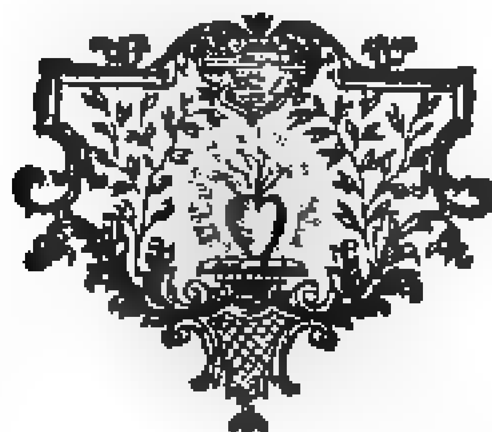
2. Pierre-Dominique Xavier du Blanc né le 4 Août 1734, mort au mois de Septembre 1739.

3. Joseph-Agricol-François du Blanc-de Buisson né le 10 Octobre 1735, aux Etudes à Paris en 1749.

4. Anne-Louise née le 1 Décembre 1729, mariée par Contrat passé devant Casteau Notaire d'Avignon & Bertrand Notaire à Mourmoiron le 5 Novembre 1748, avec Jean-Joseph-Félix-Henri *Rolland-Cantelmi* Marquis de Reillanette, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis & Capitaine Major au Régiment de Cavalerie de Clermont Tonnerre, avec Brevet de Mestre de Camp, depuis Brigadier des Armées du Roi.

5. Françoise-Thérese Religieuse à Ste Praxéde née le 25 Mai 1731.

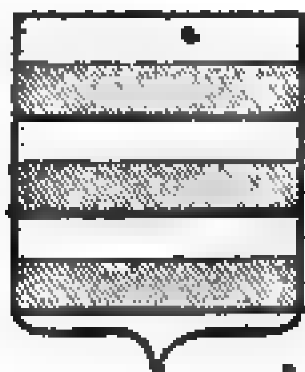
(Extraits & dépouilles des Décimes, Gabelle & autres Registres publics de la Chambre Fiscale & du Palais de Florence par François *Patriarchi* & Nicolas *Buti* Ministres des Archives de Florence le 17 Février 1699. Jugement du Magistrat suprême de Florence, Tribunal Souverain sur la Noblesse du 7 Août 1747. Le tout collationé & certifié véritable par le College des Juges & Notaires de Florence & par les Négocians de ladite Place, suivant le stile & l'usage ordinaire & légalisé par le Prince de *Craon* Régent de Toscane, le 29 Août 1747. Greffe & Chancellerie de l'Archevêché de Florence. Archives de la légation d'Avignon & de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin séante à Carpentras, &c.)



BONIFACE.



BONIFACE.



D'argent à trois fasces de sinople.

LA Maison de *Boniface*, conue par son ancieneté & par ses services, est originaire de Marseille où elle étoit déja considérable dans le XIIIe siécle. Je l'employe dans cet Ouvrage à cause des Barons du *Bostébard* en Normandie qui ont résidé pendant près de cent ans à Avignon. Ce motif devroit suffire pour m'engager à les placer ici; mais il n'est pas le seul qui me détermine. On le verra dans la suite de cet Article.

Le plus ancien que je conoisse est un Pierre *Boniface* qui étoit si puissant & si considérable à Marseille en 1270, que Charles d'*Anjou* Comte de Provence informé des entreprises que faisoient les Génois sur le Comerce des Côtes de Provence, leur fit défense de n'y enlever aucunes marchandises ni aucunes denrées au préjudice des Marseillois & nomément des Vaisseaux armés par Pierre *Boniface* qui en avoit plusieurs à son propre.

On trouve après lui un autre Pierre *Boniface* qui étoit vraisemblablement son fils. Il fut chargé par les Marseillois de faire travailler aux préparatifs de la réception de Blanche d'*Anjou-Tarente* qui devoit passer par leur Ville en allant épouser Raimond-Bérenger d'*Aragon* fils de Pierre Comte de Prada en 1327. Les Seigneurs Provençaux s'étant mutinés au

sujet de la Charge de Grand-Sénéchal que la Reine *Jeane* avoit donée à leur préjudice à Jean *Barrili* Napolitain, il fut tenu une Assemblée à Marseille en 1346, dans laquelle il fut résolu de députer au Pape & à cette Princesse Pierre *Boniface* & Jean de *S. Jacques* pour empêcher l'effet de cette nomination. Cependant, les choses n'allerent pas plus loin, la Reine ayant révoqué les provisions de *Barrili* & rétabli Raimond d'*Agoult* Baron de Sault dans la Charge de Grand-Sénêchal. Pierre *Boniface* fut chargé l'année suivante avec cinq autres des plus aparens Citoyens de Marseille, de travailler à la réception de la Reine *Jeane* qui revenoit d'Italie.

Bernard *Boniface* Ambassadeur de Marseille à *Louis II.* Comte de Provence en 1357, obtint de ce Prince & de la Reine *Jeane* le Château de S. Marcel que les Marseillois avoient récemment conquis sur la Maison de *Baux.* Il fut de retour de la Cour de Naples au mois d'Avril de l'année suivante 1358, & reçu des Marseillois avec de grandes marques de satisfaction non-seulement pour la réunion de S. Marcel au Domaine de leur Ville; mais encore pour les graces & les Privilèges que la Reine & le Prince de Tarente (Louis) avoient acordés à leur Ambassadeur. Il fut un des quatre Notables qui porterent le Dais à l'entrée du Pape *Urbain V.* lorsqu'il alloit en Italie en 1365, & fut honoré de la même Comission au retour de ce Pontife le 30 Avril 1367.

Amiel *Boniface* fut député à Avignon en 1376, auprès du Pape *Gregoire XI.* mécontent des Florentins, pour l'assurer que les Marseillois seconderoient ses vûes & ne prendroient point leur parti contre les Génois que le Pape protégeoit, il fut acusé d'avoir enlevé pendant le Sac de Marseille par les Aragonois, une partie des Reliques de l'Abbaye de S. Victor, & même poursuivi criminellement par Astorgue de *Peyre* Viguier de Marseille; mais ces Reliques furent trouvées à Fuvel ou elles avoient été cachées en 1423, & la procédure n'eut point de suite.

I. Dégré. Giles *Boniface* Damoiseau fut témoin avec Pierre de *Lingris* à la déposition du Corps du Pape *Urbain V.* entre les mains d'Estiene *Alberti* Abbé de S. Victor en 1370. Il assista aussi avec Amiel *Boniface*, Estiene de *Brandis*, &c. à l'ouverture du Tombeau de ce Saint Pape le 2 Juillet 1381. Il

fut premier Syndic de Marseille en 1384, & rendit Homage en cette qualité à Louis d'*Anjou* II. du Nom Roi de Naples & Comte de Provence. Il eut de sa femme nomée *Esmenarde*

1. Pierre Boniface qui suit.
2. Jean Boniface Prevôt de la Cathédrale de Marseille en 1386. Il y a aparance qu'il avoit succédé à Jacques *Boniface* qui eut cette dignité en 1333, après le Cardinal Pierre *Columna*. Il fut depuis nomé à l'Evêché de Glandeve vacant par la translation de Paul de *Cario* à celui de Grasse en 1426.
3. Vivaud Boniface qui obtint de la Ville de Marseille des Lettres de recomandation au Pape pour l'avancement de son frere.

Pierre, ou Peiret Boniface fut marié par Contrat passé devant Laurent Aicardi Notaire de Marseille le 30 Mai 1386, avec Laurette *Beissan* * fille d'Isnard & d'Alayette *Montance* de la Ville d'Apt. Bérenger *Montanée* Tuteur de sa niéce fut présent au mariage avec Jacques *Beissan* son neveu qui la dotterent de 1000 florins d'or de la Reine. Plusieurs Gentilshomes signerent au Contrat, & entre autres, Rainaud *Bréfille* Chevalier Viguier de Marseille, Jean de *Monteoux*, Estiene de *Brandis*, Guillaume & Barthelemi *Vivaldi*, Guillaume & Antoine de *S. Giles*, &c. Pierre Boniface eut de cette alliance

II. BEISSAN. Au 1-4. contre écartelé d'or & de gueules Au 2-3. d'or au sanglier passant de sable bandé d'argent & surmonté d'un lambel à trois pendans de gueules.

1. Giles Boniface vivant en 1406.
2. Jean Boniface Syndic de Marseille, avec Bertrand de *Bardonenche*, s'acquit beaucoup d'honeur à la défense de cette Ville assiégée pour la seconde fois par les Aragonois en 1430. Il gagna en 1458, un Procès au Parlement de Grenoble contre des Particuliers qui détenoient une partie de Biens qu'il avoit en Dauphiné. **

* Elle se remaria avec Jean *Monachi*, Gentilhome d'Arles & dona ses biens aux Freres Prêcheurs de Marseille, quoiqu'elle eut des enfans, en 1452.

** C'est aparemment le même Jean *Boniface* qui fut marié vers l'an 1420 avec Bitrone de *Marseille*, de la Branche de *Fos* fille de *Rosselin* le jeune. C'est par cette alliance que les Terres de la Molle & de Colobrieres entrerent dans la Maison de *Boniface*. Jacques de *Fos* frere de *Bitrone*, qui en étoit Seigneur, n'ayant point laissé d'enfans de Dauphine d'*Agoult*, il y eut une Transaction en 1424, entre Jean *Boniface* & Louis de *Glandevez*, mari d'Allemane de *Fos*, sa belle-sœur, qui les lui adjugea.

MARSEILLE. De gueules au lion d'or couroné de même à l'antique.

3. Bertrand Boniface continua la postérité.

4. Georges Boniface fut pere de *Taste* dont il est fait mention dans le Conseil 179[e] d'Estiene *Bertrandi* qui prouve la descendance de cette Maison depuis Giles *Boniface*.

III. Bertrand Boniface vivant en 1434, sous la Reine *Jeane II.* Comtesse de Provence, eut d'une alliance que je n'ai pû découvrir

1. Vivauld Boniface qui suit.

2. Rodolfe Boniface Prieur de Bédouin au Diocèse de Carpentras & depuis Abbé de S. Sauveur & de Montmajour fut nomé Recteur du Comté-Venaissin en 1481, pour remplacer *Amaulri* Evêque de Vaison. Il présida en cette qualité à l'Election des Syndics de Carpentras le 27 Octobre 1482, & continua de gouverner cette Province jusqu'en 1505, tant en qualité de Régent, qu'en celle de Lieutenant-Général sous Constantin *Heruli* Evêque de Spolette, Jean-André *Grimaldi* Evêque de Grasse, Clément de la *Rovere* Evêque de Mende, Galeot *Franciotti* Evêque de Savone & Louis de *Rochechouard* Evêque de Saintes, lesquels furent en même-tems Vice-Légats d'Avignon & Recteurs du Venaissin. Cette continuité d'exercice de cette Charge éminente nous done lieu de croire que *Rodolfe* étoit un Prélat distingué par son sçavoir, par sa prudence & par sa fidélité.

IV. RÉMEZAN. D'azur au lion couroné d'or, armé & lampassé de gueules chargé d'une bande componée d'argent & de gueules de cinq piéces.

Vivauld Boniface Maître Rational de la Grande Cour de Provence & Juge-Mage de cette Province sous le Roi *René* & sous *Charles III.* son successeur fut un des Témoins qui souscrivirent le Testament du Roi *René* fait à Marseille le 22 Juillet 1467. Il fut marié avant 1475, avec Catherine de *Rémezan* fille de Jacques & de Louise *Folcarde*. Cette derniere fit son Testament à la veille d'aller à Rome en pélerinage à pied (Petagium) pour y gagner les Indulgences du Jubilé le 28 Août 1475, devant Jean *Georges*, dit d'Ollieres Notaire à Marseille par lequel elle fit un legs à sa fille *Catherine* femme de magnifique Seigneur Messire Vivauld *Boniface* Juge-Mage de Provence, &c. De cette alliance nâquirent

1. Louis Boniface qui suit.

2. Jean Boniface qui forma la Branche des Barons de *Bertéhard* établis en Normandie qui donent lieu à cet Article. Ils seront représentés en leur rang sous la Lettre A.

3.

3. Autre Jean Boniface Chevalier de Rhode, Comandeur de la Chapelle, de Marseille, de Valence & de S. Christophe, Bailly de Manosque au Grand Prieuré de S. Giles, fut Lieutenant du Grand Maître Philipe de *Villiers-l'Isle-Adam* & depuis sa mort jusqu'à l'arrivée de Pierre de *Ponte* dans l'Isle de Malte. Il se retira à Manosque sur la fin de l'an 1534, où il conserva le reste de sa vie la dignité de Lieutenant du Grand Maître. Il fit rétablir le Château de Manosque que le Comte *Guillaume* de Forcalquier avoit doné à l'Ordre dès l'an 1208. Voici l'Inscription qui en fait foi. Elle est gravée sur la principale porte de cet ancien & bel Edifice. *Reverendus & strenuus Miles Frater* Joannes Bonifacii *præsentis fabricæ Restaurator, superillustris Domini Fratris* Philipi de Villiers-l'Isle-Adam *sacræ Domus Hospitalis Sancti Joannis Jerosolimitani Magni Magistri locum tenens, Ballivus Manuascæ, Præceptor Præceptoriarum de Capella, Massiliæ, Valentiæ & Sancti Christophori in Prioratu Sancti Ægidii, hæc posteritati relinquenda curavit, die ultimâ Julii* 1537. A droite en entrant dans ce Château, est une Chapelle sous l'Invocation de Notre-Dame de *Filerme* que Jean *Boniface* fit orner & dans laquelle il fit transporter le Corps du Bienheureux *Gérard* Fondateur & Premier Maître de l'Ordre de S. Jean de *Jerusalem*. Notre-Dame de *Filerme* a pris son nom d'une Montagne située au couchant de l'Isle de *Rhode*. Les Chevaliers l'ayant transportée dans l'Eglise de S. Marc, elle conserva toujours le même nom à cause des merveilles qui avoient été opérées dans ce premier lieu. L'Eglise de S. Marc ayant été abatue par l'Artillerie des Turcs lors du Siége de Rhode & ce Tableau précieux ayant été trouvé sain & entier sous les ruines, les Chevaliers le placerent dans l'Eglise de S. Catherine où il fut exposé à la vénération des fideles jusqu'à leur sortie de l'Isle d'où ils l'emporterent avec eux. Enfin l'Eglise de S. Laurent de Malte où ce Tableau avoit été placé, ayant été brulée en 1531, sans qu'il fut arrivé aucun domage au portrait de la Vierge, Jean *Boniface* qui avoit une grande devotion à Notre-Dame de *Filerme* voulut conserver la mémoire de tant d'évenemens merveilleux en plaçant ce Tableau dans le Château de Manosque. Il représente la Vierge de *Filerme* au milieu, S. *Jean-Baptiste* à sa droite & le

Bienheureux *Gerard* natif du Martigues à gauche : l'un Patron & l'autre Instituteur de l'Ordre.

V. TRESSEMANE. D'argent à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or & accompagnée de trois roses de gueules, l'écu bordé de gueules bezanté d'or.

4. Jeane, dite Marie, épousa Charles *Forbin-de Gardane* Seigneur de la Motte.

Louis Boniface fut marié par Contrat passé devant Barthelemi Darneti Notaire le 16 Octobre 1488, avec Marguerite de *Tressemane* fille de Leon Seigneur d'Upais & de Brigide *Bigune*. On le trouve avec Estiene *Boniface* parmi les Citoyens zelés qui s'éleverent contre les désordres du Gouvernement de Marseille en 1489 & 1492. Ses enfans furent, entre autres,

1. Jean Boniface qui continua la postérité.

VI. RUSSAN. D'azur à trois pointes de pin d'or sortant d'une tige de même.

2. Vivauld Boniface II. du Nom, Seigneur de Cabanes épousa par Contrat passé devant Jacques Garnier Notaire à Trets le 28 Fevrier 1523, Catherine de *Russan* fille de Raimaud Seigneur de Rousset & de Jeane d'*Arcussia*, dont il eut quatre enfans, en faveur desquels il fit un Testament reçu par Emeri Aulan Notaire à Berre le 2 Décembre 1561, mais il cassa depuis cette disposition par un Codicile fait devant Aimar Champourcin Notaire à Marseille le 20 Octobre 1562, tems où il plaidoit contre ses enfans mâles au Parlement d'Aix. Ces enfans furent, 1 Jean *Boniface* conu par

VII.

une obligation de cent écus d'or passée à son profit devant Champourcin Notaire le 27 Mars 1557, & par le Procès que lui & ses freres avoient contre leur pere en 1562, 2. & 3. Maurice & Claude *Boniface*, deshérités par leur pere Le premier vivoit encore à Marseille en 1622, 4. Catherine *Boniface* Legataire de son pere, de 600 écus d'or par son Testament & de 1000 écus d'or par son Codicile, fut mariée par Contrat passé devant Jean-Honoré Sicola Notaire à Marseille le 6 Mai 1556, avec Nicolas *Popillon* Baron du Riau, Seigneur des Granges & de Mandi en Bourbonois fils d'autre *Nicolas* Baron du Châtel-Montagué, Seigneur du Riau, Thiss & les Granges & de Claudine *Babou-de la Bourdaisiere* mariée à Tours devant Bonet & Jaloignes Notaires le 2 Octobre 1534. Du mariage de Catherine *Boniface* & de Nicolas *Popillon* nâquit entre autres enfans Isabelle *Popillon* femme de Zacharie de *Rebe* Baron d'Amplepuis & de Chavagni, Seigneur

de Rebé & de Thisi, dont le fils François de *Rebé* fut reçu Chanoine-Comte de Lyon le 16 Septembre 1622, sur la résignation de Claude de *Rebe* son oncle qui fut depuis Archevêque de Narbone & Comandeur de l'Ordre du S. Esprit.

Jean Boniface Seigneur de la Molle & de Colobrieres fut marié avec Honorée de *Benau* fille de Jean Seigneur de Villeneuve, & de Catherine de *Villeneuve* laquelle étoit sœur de Louis de *Villeneuve* Premier Marquis de Trans, par création du mois de Février 1505, & fille d'Arnaud de *Villeneuve*, Baron de Trans & des Arcs & d'Honorée de *Baschi*. Ils eurent pour enfans,

VI. BÉNAU. D'or à trois têtes de maure enchaînées & mises en triangle colletées, & tortillées d'argent.

1. Joseph Boniface Seigneur de la Molle tué à la Bataille de Cérisolles en 1544.
2. Jacques de Boniface continua la postérité.
3. François Boniface Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Busque & de Sérignan en Piémont, fut marié avec Anne *Forbin* fille de François Seigneur de Souliers & de Catherine d'ANJOU Dame de S. Canat laquelle étoit fille de Jean Bâtard d'ANJOU-SICILE Marquis de Pont à Mousson & de Marguerite de *Glandevez-de Faucon*. Il eut de ce mariage, 1. Paul *Boniface* qui épousa Sibile *Boniface* sa cousine Dame de la Molle, 2. Jean-Louis *Boniface* dont j'ignore la destinée, 3. François *Boniface* reçu Chevalier de S. Jean de Jerusalem en 1585, mort Comandeur de...

VII. FORBIN. D'or au chevron d'azur acompagné de trois masques de léopard de sable.

VIII. BONIFACE. Come cy-devant.

4. Jean Boniface Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem.
5. Marcelline qui fut mariée le 17 Septembre 1527, avec Antoine de *Pontevez* Seigneur de la Forest, dont Pierre de *Pontevez* Seigneur d'Amirat, &c.

Jacques Boniface Seigneur de la Molle & de Colobrieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Galere, fut nommé par le Roi *Henri II.* Protecteur des Siennois, Gouverneur de Grosseto en Toscane & l'un des trois Maréchaux de Camp de l'Armée Auxiliaire que ce Prince envoya dans le Royaume de Naples au secours du Pape *Paul IV.* contre le Roi d'Espagne *Philipe* II. Il n'y eut dans cette Armée composée de 12000 homes de pié & de 6000 homes de Cavalerie que trois Maréchaux de Camp; sçavoir, Philibert de *Marcilli-de Cipieres*, Gaspar de *Saulx-de Tavanes* & le Sieur de la *Molle* qui fut depuis Lieutenant Général au Gouvernement de

VII. 1o. BRIANÇON. D'or à la fasce d'azur acompagnée de trois roses de gueules en chef, & d'une coquille d'argent en pointe.
2o. PONTEVEZ. De gueules à pont à deux arches d'or maçoné de sable.

Provence en 1563, jusqu'en 1566. Il fut tué au Siége de S. Jean d'Angeli en 1569. Il avoit été marié, 1°. avec N.... de *Briançon*; 2°. avec Marguerite de *Pontevez* veuve de Pierre de *Villeneuve* Seigneur d'Espinouse & sœur de Jean de *Pontevez* Comte de Carces, Sénéchal & Gouverneur de Provence. Elle étoit fille d'*Honore* Seigneur de Carces & de Flassan, & de Clermonde *Forbin-de Souliers*.

Il eut du premier Mariage,

VIII. 1. Joseph Boniface Seigneur de la Molle qui fut tué à la Bataille de S. Quentin le 10 Aout 1557.

Du second mariage,

2. Antoine Boniface Seigneur de Colobrieres où il fut tué par ses Vassaux.

3. Joseph Boniface conu à la Cour sous le nom de jeune, *la Molle*, fut Maitre de la Garde-Robe de François de *France* Duc d'Alençon, frere du Roi *Henri III.* & l'un de ses plus intimes Favoris. Cette liaison & le crédit qu'elle lui dona, l'abus qu'il en fit peut-être, & des intrigues galantes qu'il conduisit mal, lui firent des jaloux parmi les Grands de la Cour. Il déplut meme au Roi & à la Reine Mere qui ne pouvant captiver l'esprit inquiet & remuant du Duc d'Alençon, s'en prirent à la *Molle* & à Annibal Comte de *Coconas* Piémontois, autre Confident de ce Prince. Ils furent accusés d'avoir conspiré contre l Etat & la persone du Roi, & l'objet de la Cour pour les perdre plus surement étoit de leur faire avouer qu'ils avoient causé une maladie au Roi par de certaines figures de cire de la façon de Come *Ruggieri* Florentin entêté de Magie & d'Astrologie. Ces figures qu'on trouva sur les Acusés ou dans leurs meubles n'étoient pourtant, à en juger par le témoignage des Historiens, que des *Talismans* propres à fixer le cœur de leurs Maîtresses. Tel étoit le goût de la superstition dans ce tems-là. Outre cette acusation formée contre ces deux Gentilshomes, il y avoit de la part du Roi des motifs secrets de jalousie contre la *Molle*. Il fut arrêté prisonier & interrogé come coupable de Léze-Majesté le 11 jour d'Avril Dimanche de Pâques 1574 par Christophe de *Thou* Premier Président du Parlement de Paris sur vingt-un articles envoyés de la part du Roi. La *Molle* les nia tous. *Coconas* au contraire avoua tout ce qui étoit & ce qui n'étoit pas dans l'espérance & sous la promesse d'avoir la

vie sauve, le Duc d'*Alençon* lui-même eut la foiblesse de charger les Acusés; mais la *Molle* tiré de Prison nia ce que ce Prince avoit dit de lui. Il varia cependant dans la suite, étant appliqué à la question, & convint qu'il étoit informé de l'évasion du Duc d'Alençon & de sa retraite dans les Pays-Bas; mais qu'il avoit juré fidelité à son Maître & promis de garder le secret, pourvû qu'il ne fit chose contre le Roi & l'Etat; que M. de *Montmorency* & les Huguenots étoient ses ennemis; que les Sieurs de *Thore* & de *Turenne* le vouloient tuer & étoient cause de tout; qu'il avoit toujours été fidele au Roi & qu'il avoit reçu plusieurs coups d'arquebuse à son service, &c. On peut voir le détail de cette affaire dans les Mémoires de Castelnau 370, 380, Tome II. de l'Edition de 1731, d'où l'on conclura que tout le crime de cet infortuné Gentilhome fut la confidence que lui avoit fait le Duc d'*Alençon* son maître de sa sortie du Royaume. Quoiqu'il en soit, il eut la tête tranchée en place de Gréve le 30 d'Avril 1574. Il fut, dit le *Laboureur* dans son Comentaire sur *Castelnau*, *le plus bel home de son tems & le plus infortuné pour n'avoir sçu se conduire avec assez de prudence dans la faveur qu'il eut auprès du Duc d'*Alençon. *Il le porta si haut avec les premieres persones du Royaume qu'il ne fut plaint que du Peuple, lequel eut compassion de sa jeunesse & de sa beauté.* M. de *Nevers* dit dans le premier tome de ses Mémoires page 75, *que l'amour & la jalousie firent périr ces deux Gentilshomes aimés de deux Princesses*, sçavoir, la *Molle* par la Reine *Marguerite* & *Coconas* par Henriete de *Cleves* Duchesse de Nevers, femme de Louis *Gonzague* que je viens de citer. L'amour porta, dit-on, ces deux femmes si avant, qu'après la mort de ces deux Gentilshomes, elles firent embaumer leurs têtes & les garderent avec soin, & selon quelques-uns, elles les enterrerent de leurs propres mains dans la Chapelle de S. Martin sous Montmartre. (Voyez ci-devant l'article d'*Albert* page 163)

4. Blanche Boniface fut mariée avec Gaspar Baron de la Vallée de *Bardonenche* en Dauphiné & de Gaubert en Provence.

5. Marguerite fut mariée deux fois, 1°. avec Claude *Rodulf* Seigneur de Limans frere d'Anne *Rodulf* femme d'Honoré d'*Albert* Seigneur de Luines; 2°. avec François *Blancard* Sei-

gneur de Gaubert & de Néoulles dont une fille nomée *Louise* qui épousa François d'*Arcussia* Seigneur d'Esparron, de Pallieres & du Revest.

6. Sibile mariée avec dispense avec Paul *Boniface* son cousin qui en eut plusieurs enfans & entre autres N..... *Boniface*, apellé le jeune *la Molle*, qui reçut cinquante-quatre blessures au Combat d'Allemagne, en Provence, gagné par les Troupes du Sieur de *Lesdiguieres* contre celles d'Hubert *Garde* Seigneur de Vins le 5 Septembre 1586.

A.

Barons du *Bostchard* en Normandie, qui donent lieu à cet Article.

V. DU PRÉ.

JEan *Boniface* l'un des fils de Vivauld Grand-Maître Rational & Juge-Mage de Provence sous le Roi *René* & de Catherine de *Rémezan*, s'établit à Avignon & s'y maria par Contrat passé dans le Cloître de S. Simphorien devant Mondon Perreti Prêtre de Viviers & Notaire résidant à Avignon le 26 de Janvier 1508, avec Marie *du Pré* veuve de Claude *Verdure* & fille de Jean du *Pre* Noble Avignonois & de Perrinette de la *Vigne* (de Vinea), dont il eut

1. Helie Boniface qui continua la postérité.

2. Ogier Boniface dont j'ignore la destinée & dont il est fait mention dans une information faite à Avignon sur la Famille de *Boniface* en 1611. Nous la raporterons plus bas.

VI. CORNILLON. D'argent au lion de sable.

Helie Boniface Sieur de Fénestrelle Gentilhome ordinaire du Roi *Henri II.* & depuis Gentilhome de la Reine Catherine de *Medicis* quita la Cour & se retira à Avignon à l'occasion du Combat en camp-clos des Sieurs de *Jarnac* & de la *Châtaigneraie* fait à S. Germain en Laye dans le Parc du Château le 10 Juillet 1547. Helie *Boniface* eut part à cette affaire ayant été pris pour un des seconds de Guy *Chabot* Sieur de Monlieu & Baron de Jarnac son ami qui tua François de *Vivone* Sieur d'Ardelai & de la Châtaigneraie. La Reine qui aimoit ce dernier fut sensible à sa mort & les Victorieux fu-

rent obligé de se retirer pour fuir le courroux de cette Princesse : *Jarnac* dans ses Terres en Poitou & *Boniface* à Avignon. On trouve le sujet de la Retraite d'Helie *Boniface* Sieur de Fénestrelles dans l'Information faite en présence d'Edouard *Benadutes* Auditeur Général de la Légation d'Avignon en présence de Laurent de *Labeau* Avocat & Procureur Général. Cette Procédure fut comencée le 15 Janvier & achevée le 15 Juin 1611, à la Requête d'Ozias *Boniface* & de *Louise* sa sœur enfans dudit *Helie*. Quatorze Témoins tant d'Avignon que du Comté-Venaissin, dont dix étoient Gentilshomes * y furent entendus. Et de leurs dépositions ainsi que des Titres qui furent examinés contradictoirement par le Procureur Général, il résulte, entre autres choses, que la Maison de *Boniface* est Noble & anciene, venue de Marseille dans la Ville d'Avignon, qu'elle a eu des Chevaliers de Rhode, &c. que Jean *Boniface* Sieur de Fénestrelles de la Ville de Marseille s'étoit retiré à Avignon où il avoit épousé Marie du *Pre* de Noble & anciene Famille, qu'il eut un fils aîné nomé *Helie* lequel fut tué au Combat de Vaureas d'un coup de mousquet dans l'Armée du Comté-Venaissin contre celle des Calvinistes qui y furent défaits le 27 Juillet 1562; que Jean *Boniface* son pere étoit mort fort vieux dans ladite Ville d'Avignon & y avoit été inhumé avec pompe & magnificence dans l'Eglise de S. Simphorien en la présence des Viguier, Consuls, Magistrats & principaux Seigneurs de la Ville qui assisterent à son Convoy funébre, que ledit *Helie* avoit été de la Maison du Roi *Henri II.* avant que d'être en

* Antoine de *Simiane* Seigneur de Truchenu & de Céderon fils de *Louis* Seigneur de Châteauneuf.

Esprit de *Tertignan*, Baron de Barres, Seigneur du Puy-méras, âgé de 41 ans.

Jean de *Lopes* Ecuyer, fils de *Michel*, âgé de 84 ans.

Balthazar de *Merles*, Seigneur de Beauchamp, fils de *Louis*, âgé de 70 ans.

François de *Jarente*, Ecuyer Seigneur de la Bruyere, fils de *Jean-Baptiste*, âgé de 56 ans.

Louis *Novarin* Ecuyer, Garde de l'Etat, âgé de 70 ans.

Joseph *Suarez*, Doyen de la Rote, fils de Diego *Suarez*.

Paul-Antoine *Pages* sieur de Sauvin, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape.

Sebastien des *Seguins*, Seigneur de la Roque, Chevalier de l'Ordre du Pape, fils de *Gabriel*, Seigneur de Vassieu, Coseigneur de Venasque.

Barthelemi de *Rhode*, sieur d'Auriac, fils d'autre *Barthelemi*.

Les autres Témoins furent Pierre *Jeannes* fils d'*Honoré*. Jean *Tissot* dit *Guyon*. Le Capitaine Thomas *Colombe*, dit d'*Arles*, Major d'Avignon, & Antoine *Meyssaron* Libraire Domestique d'Helie *Boniface*, & qui l'avoient suivis à la Cour.

celle de la Reine *Catherine*; qu'ayant servi de second au Sieur de *Jarnac* son ami &c..... & qu'arivé dans sa Patrie, il y avoit épousé Cécile de l'anciene Maison de *Cornillon* vers l'an 1554 ou 1555, &c. Helie *Boniface* fut en effet marié par Contrat passé dans cette Ville le 10 Aout 1554, avec Cécile de *Cornillon* fille d'Honoré Seigneur de Castillon & de Confoux en Provence, dont il eut

1. Ozias Boniface qui suit.
2. Louise morte sans alliance résidoit encore à Avignon en 1611. Ce fut à sa Requête & par le ministere de Rostain d'*Aiguieres* son Avocat que fut faite l'information, dont j'ai raporté l'Extrait tirée des Archives de la Légation d'Avignon & des Ecritures de Pierre Pascalis Notaire & Greffier substitut de Vincent *Siffredi* Greffier principal & Sécretaire de la Légation d'Avignon.

VII.° DES CHAMPS. D'or à la bande d'azur chargée de trois sabots, ou toupins d'or.

Ozias Boniface né à Avignon & baptisé dans l'Eglise de S. Simphorien le 15 Janvier 1561, eut pour parrain & marraine Ozias de *Cadenet* & Estienete de *Gardins* Dame de Fargues. Il suivit en France André de *Brancas* Seigneur de Villars qui fut depuis Amiral de France où il eut un Régiment d'Infanterie de son nom. Il mérita par ses services plusieurs graces du Roi, le Collier de l'Ordre de S. Michel, une Charge de Gentilhome ordinaire, le Gouvernement du Fort de Ste Catherine de Rouen & depuis le Gouvernement d'Arques. En 1594, il reçut dans le Fort de Ste Catherine le Sieur de *Rôni* & le traita splendidement pendant les cinq jours que ce Ministre y employa secrétement à traiter avec l'Amiral de *Villars* la Reddition de Rouen. L'année suivante (16 Août) le Roi content de ses services lui dona le Comandement en chef de cette Place & le 6 Mars 1596, par Lettres du Camp de Rouy près de la Fére, il obtint une Pension de 666 écus $\frac{2}{3}$ sur l'Epargne. Il fut naturalisé par Lettres donées à Rouen le 11 Octobre 1596, & nomé Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet de Paris du 8 Mars 1597. Il étoit, la même année, Gouverneur d'Arques suivant une Comission que le Roi lui dona au Camp devant Amiens le 8 Juillet de lever en Normandie un Régiment de mille homes de pied. Le Sieur de *Boniface* avoit déja un semblable Régiment & il servit le Roi à ce même Siége avec l'ancien

l'ancien & le nouveau & deux cent Volontaires, come on le voit dans le préambule des Lettres d'Erection de la Baronie du Bosléhard que le Roi lui acorda au mois de Février 1607. Il acquit la Seigneurie d'Hectot-Lauber au Pays de Caux de Jean du *Val* Sieur de Comeauville Secrétaire du Roi le 25 Mars 1595, & celles de Pimont, & d'Yerville du Baron de *Tascy* par Contrat passé devant le Tabellion de la Sergenterie de Riolebec en la Vicomté de Caudebec le 2 Septembre 1598, dont le Roi lui remit les Droits de Finance par Brevet de Fontainebleau du 18 du même mois. Il fut député par la Noblesse du Bailliage de Rouen pour assister aux Etats de la Province de Normandie indiqués au 4 Décembre 1604. L'année suivante, le Roi par un Brevet de Paris du 6 Février le noma Mestre de Camp entretenu en reconoissance de ses services & notamment de ceux qu'il avoit rendus au Siége d'Amiens. Il obtint au mois de Février 1607, l'Erection en Baronie, sous la dénomination du *Bosléhard* ou Bosc-Rohard, des Terres du Bosléhard, d'Yequebeuf & de Collemare assises dans le Bailliage de Rouen & relevant du Roi à cause de la Baronie de Cailly, & en rendit Foy & Homage en la Chambre des Comptes de Rouen, ainsi que de ses autres Terres d'Hectot-Lauber, Yerville, Pimont, Comeauville & S. Martin aux-Arbres le 22 May 1613. Il obtint le 12 Aout 1615, une nouvelle Comission de Mestre de Camp d'Infanterie, & reçut ordre datté de Bordeaux le 6 Décembre suivant de joindre le Duc de *Guise* Lieutenant Général. Enfin, apres de longs services il mourut à Poitiers en y conduisant son Régiment pour le Service du Roi en 1616, & son corps fut porté à Rouen pour y être inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame, en l'Eglise Abbatiale de S. Ouen & son cœur dans celle du Bosléhard. Come il laissoit des enfans mineurs, le Lieutenant Particulier du Siége de Rouen, se transporta dans son Hôtel rue de la Ganterie Paroisse S. Laurent, à la Requête de sa veuve, à l'effet de les pourvoir de Tuteurs le mardi 23 Février 1616.

Ozias *Boniface* fut marié par Traité passé en présence de l'Amiral de *Villars*, &c. le 10 Juin 1595, rédigé en Contrat public par Jean Lambert & son confrere Tabellions à Rouen le 8 Juillet suivant, avec Anne des *Champs* autorisée par l'A-

miral qui en avoit la Garde-Noble en vertu des Lettres du Roi du 26 Mars 1594, d'Anne du *Monchel* veuve en premieres nôces de Jean *du Fay* Conseiller au Parlement de Rouen, & en secondes nôces d'Adrien de *Croixmare* Seigneur de Limesi premier Président de la Cour des Aydes son ayeule maternelle, &c. Elle étoit petite niéce du Cardinal Giles des *Champs* Evêque de Coutances * & fille & seule héritiere de Robert des *Champs* Seigneur du Bosléhard, du Réel, de Collemare & d'Yequebeuf & d'Anne du *Fay*. Ce fut à l'ocasion de ce mariage & de son établissement en Normandie que sa sœur demanda l'Enquête dont j'ai parlé ci-devant. Ozias *Boniface* eut de cette alliance les enfans suivans qui furent élevés sous la Tutelle de leur mere laquelle fut depuis Dame d'honeur de la Reine Mere & se remaria avec Charles de *Mouchy* Seigneur de Moismont Capitaine de cent Homes-d'Armes,

VIII.° ANGLURE. 1. Joseph Boniface Baron du Bosléhard Gouverveur des Ville & Château d'Arques, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la Venerie sous *Louis XIII.* qui l'honora de ses bontés. Il partagea les biens de ses pere & mere avec Alexandre *Boniface* & Jean-Baptiste de *Mouchy* ses freres paternel & maternel par Acte passé au Greffe du Bailliage de Rouen le 21 Mars 1637, & transigea sur le même sujet en vertu d'une Sentence Arbitrale de M. le Grand Ecuyer de France avec le Sieur de *Mouchy* par Acte passé devant Maubert & Poulard Tabellions à Rouen le 19 Juin 1642. Il fut député de la Noblesse du Bailliage de Rouen aux Etats de la Province de Normandie indiqué au 4 Décembre 1634, & marié par Contrat passé en l'Hôtel de *Bourbone* rue des trois Pavillons à Paris devant Plastrier & son confrere Notaire au Châtelet le 15 Avril 1640, avec Gabrielle d'*Anglure-de Savigni* (ROSNE originaire de Lorraine) fille de Charles-Saladin Vicomte d'Estoges, Baron de Rosne, de Cernay, &c. Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi & de Marie *Babou-de la Bourdaisiere*. Les parens qui assisterent au Contrat furent du côté du mari, Gaspar du *Fay*

* Giles des *Champs* Docteur en Théologie, Aumônier du Roi *Charles VI.* mourut le 14 Mars 1413, & fut inhumé dans la Cathédrale de Rouen, à l'entrée de la Chapelle de la Vierge, du côté des tombeaux des Cardinaux d'*Amboise*.

Seigneur de S. Jouin, Jacques de *Rouchy* Marquis de Nonant, François de *Rebe* Chanoine-Comte de Lion, &c. Ceux du côté de la femme, Antoine-Saladin d'*Anglure* Vicomte d'Estoges, Charles de *Livron* Marquis de Bourbone Chevalier des Ordres, Marêchal de Camp & Lieutenant Général en Champagne, Charles d'*Escoubleau* Marquis de Sourdis & d'Alluye, Chevalier des Ordres, Gouverneur de l'Orleanois, Pays-Chartrain, Blaisois & Loudunois, Nicolas de *Brichanteau* Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres, Claude *Damas* Seigneur de Mêlai, Elisabeth des *Ursins* Marquise de Maulni, Marie *Viguier* Comtesse de Tonnerre, à cause de son mari, Marie du *Monceau-de Lignonville*, Jeane de *Montluc-de Foix*, &c. Il eut de cette alliance un fils unique nomé *François* né à Paris en 1645, & baptisé à S. Eustache le 16 Avril 1648, au nom de François de *Beauvilliers* Comte de S. Aignan & de Louise de *Bethune-de Rosni*. Ayant été laissé mineur par son pere, il fut tenu une assemblée de parens où se trouverent Louis de *Giffart* Seigneur de la Pierre, Thomas *Hue* Seigneur de la Roque, Antoine-Saladin d'*Anglure* Comte d'Estoges, François de l'*Hopital* Marêchal de France, Gouverneur de Paris, Charles d'*Escoubleau* Marquis de Sourdis, Alfonse de *Brichanteau* Marquis de Nangis, &c. qui le mirent sous la Tutelle de sa mere & d'Alexandre *Boniface* Baron du Bosléhard son oncle. Il servit en Candie dans le Régiment Dauphin Infanterie où il avoit été fait Enseigne par Brevet du 15 Juin 1667, & mourut au retour de cette expédition ou il avoit suivi le Duc de *Beaufort*. IX.

2. Alexandre Boniface continua la postérité.

3. Catherine dotée de 30 mille livres fut mariée par Contrat passé au Château du *Reel* Paroisse du Bosléhard devant Abraham Théroulde Tabellion à Rouen le 16 Décembre 1620, avec Louis de *Giffart* Seigneur de S. Maclou, Capitaine au Régiment d'Autheul fils d'autre Louis de *Giffart* Seigneur de la Pierre, Lieutenant d'une Compagnie de cent Homes-d'Armes, Gouverneur du Château de Longueville & de Marie le *Clerc-du Tremblai* sa premiere femme, dont entre autres enfans Louis de *Giffart* reçu Chevalier de Malte en 1644.

4. Elisabeth épousa Philipe de *Launoy* Marquis du Menil-

Serant Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom.

5. Marguerite femme de Claude de la *Rue* Seigneur de Quévauvillé & de Gournay.

6. Anne qui fut Religieuse au Monastere de S. Saën.

VIII. RONCHEROLLES. D'argent à deux fasces de gueules.

Alexandre Bon face Seigneur d'Yerville & depuis Baron du Bosléhard, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Ménil-Sérant par Comission du 20 Février 1635, dona quitance à son frere & s'acomoda avec lui sur ses Droits paternels par Actes passés devant les Tabellions de Rouen & de Cailly le 18 Janvier 1631, & 2 Février 1637. Ayant été laissé jeune par son pere come nous l'avons vû ci-devant, il fit ses études & ses exercices à Paris. De-là il alla joindre à Bruxelles la Reine Marie de *Medicis* dont sa mere avoit été Dame-d'honeur. Cette Princesse le reçut avec bonté & lui procura de l'emploi en Hollande où il servit très-bien. Et depuis ayant repassé en France il y servit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de cent Homes dans le Régiment du Ménil-Serant sous les Marèchaux de *Fabert*, de *Gassion* & de *Turenne* jusqu'à la Paix des Pyrenées (1660). Il rendit aveu & dénombrement de la Baronie du Bosléhard & ses dépendances à la Chambre des Comptes de Normandie le 10 Mars 1684, après l'avoir reçu lui-même de plusieurs Feudataires de ses Terres du Réel, Yquebeuf, Biennais, S. Martin-aux Arbres, &c. en 1679, renouvellés en 1693. Il fut marié par Traité passé au Château de Roncherolles le 8 Février 1676, avec Marie-Elisabeth de *Roncherolles* fille de Pierre Marquis dudit Lieu premier Baron & premier Conseiller né du Parlement de Normandie *, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Landrecy & de Marie de *Bussy-Guibert*. Ce mariage fut fait en présence & sous l'autorité de Thomas-Sibile de *Roncherolles*, de Charles Marquis de *Roncherolles* Mestre de Camp de Cavalerie Gouverneur de Landrecy, de Michel Chevalier de *Roncherolles*, de Frere Albert de *Roncherolles* Comandeur de Chanu, de François de *Roncherolles* Prêtre de l'Oratoire, de Pierre de *Roncherolles* Baron de Jouy, freres & oncles de la mariée, d'Abra-

* Ce Droit est personel à l'ainé de cette Maison, du tems même de l'Echiquier, & n'est point attaché à la terre de *Roncherolles*.

ham d'*Osanne* Seigneur de Grigneuseville, &c. de Marie-Gabrielle de *Grouche-de Chepy*, &c. Il eut de cette alliance

1. Jean-Baptiste-Aléxandre Boniface qui suit.
2. François-Sibile Comte *Boniface* Capitaine d'Infanterie au Régiment de Turbilly & depuis dans celui de Tallard par Commissions de 1702, &c. Chevalier de S. Louis en 1721. Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Comandant un Bataillon de Milice de la Généralité de Rouen en 1733, nomé Lieutenant des Marêchaux de France par Lettres du 21 Janvier 1734, mourut sans alliance & sans postérité.
3. Michel-Gabriel Boniface apellé le Comte du *Bosléhard*, Chevalier de S. Louis & Capitaine au Régiment de Turbilly en 1702, Maire de la Ville de Rouen au Tour de la Noblesse, épousa Marie *Guillard* dont il eut 1. François-Gabriel-Sibile *Boniface* Mousquetaire dans la premiere Compagnie qui fut tué à la Bataille de Dettinghen en 1743. 2. Marie-Louise-Gabrielle *Boniface* femme de Barthelemi de *S. Ouen* Baron d'Ernemont.
4. Marie-Anne morte sans alliance.

Jean-Baptiste-Alexandre Boniface Baron du Bosléhard, Seigneur du Réel, Yequebeuf, &c. fut reçu dans la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1697, où il servit jusqu'en 1701, qu'il obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de l'*Isle-du Vigier* depuis *Clermont-Tonerre* où il fut remplacé en 1713. Le Sieur de *Chamillart* Sécretaire d'Etat au Département de la Guerre lui écrivit de Marly le 21 Novembre 1705, pour lui proposer de la part du Roi un Régiment de Cavalerie de nouvelle levée, mais des affaires de Famille l'empêcherent de l'accepter. Il rendit Aveu & dénombrement au Roi de la Baronie du Bosléhard, étant alors Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Aubusson le 2 Septembre 1720, & fut marié par Traité passé sous seing privé le 3 Mars 1723, dans l'Eglise de S. Sauveur de Rouen, où la célébration se fit le 9 du même mois, avec Marie-Françoise de *Balentine* fille unique & héritiere de Dominique Seigneur de la Vallée & de Marie-Madeléne *Toustain* femme en seconde nôce de Jacques de *Bauquemare* Seigneur du Bosleborgne, assistée de François de *Grieu* Seigneur de Grandouet, Fontenelle, &c. Il a eu de cette alliance

IX. GALANTINE. D'azur à la croix alaisée d'argent.

X. 1. Jean-Baptiste-Alexandre-François-Dominique Boniface Cornette au Régiment de Cavalerie d'Orleans par Brevet de 1745, & depuis Capitaine dans le Régiment Royal par Comission de 1747.

2. Ozias-Leonor-Alexandre
3. François-Marie-Jean-Baptiste-Sibile
4. François-Marie-Jean-Baptiste-Sibile le jeune,
5. François-Pierre-Marie-Joseph,

} Reçus Chevaliers de Malte de minorité en 1734. 1735. 1739 & 1740.

Il apartient à l'aîné de ces Chevaliers, come descendant en ligne directe de Heléne de *Courseule-de Rouvrai*, un Hôtel situé dans la *Cité Valette* à Malte fondé par François de *Courseule-de Rouvrai* Grand Prieur de Champagne frere de ladite *Helene* le 14 Novembre 1650.

6. Marie-Françoise-Jeane-Elisabeth
7. Marie-Françoise-Angelique-Aléxandrine
8. Marie-Madeleine-Gabrielle-Petronille

} sans alliance en 1749.

Fragmens de la Maison de BONIFACE.

ALlemane *Boniface* fut mariée vers 1340, avec *Hugues* Seigneur de Colongue en Provence.

Pierre *Boniface* de la noble & anciene Race de *Boniface* en Provence, prit un très-grand soin dans sa jeunesse de se former dans les bones Lettres. S'étant ensuite adoné à la Poësie vulgaire, il y fit de grands progrès. On a de lui plusieurs Piéces en vers qu'on trouve dans le Recueil des Ouvrages des *Troubadours*. Il fit des Vers à l'honeur d'une Demoiselle de la Maison d'*Andrea* de Montpellier qu'il avoit prise pour l'objet de ses amours & pour l'Heroïne de ses Poësies, mais ses soins furent inutiles. Revenu de ce gout Romanesque, il composa des Vers sur les métaux, les minéraux & autres productions rares & précieuses, dont il explique les proprietés & les différentes qualités. La Reine *Jeane* premiere qui le prit à ses gages, au raport du Moine des Isles-d'or, le mit au nombre de ses Officiers du Comté de Provence. Il mourut en 1383.

Honoré *Boniface* Capitaine-Châtelain de la Ville de Grasse & Louis *Boniface* Consul de la même Ville se distinguerent en 1400, avec les Sieurs de *Vintimille*, de *Grasse*, de *Ville-*

neuve & de *Grimalds* sous la conduite de Georges de *Marle* Grand-Sénéchal de Provence à l'expedition de l'Isle de Lérins, d'ou ils chasserent un Corsaire Génois qui s'étoit emparé de l'Isle & qui avoit pillé les Vases sacrés & les Reliques de l'Abbaye.

Constance *Boniface* fut mariée vers l'an 1440, avec Siffrein d'*Albertas*.

En 1456, fut rebâtie l'Eglise de S. Jean de Marseille, de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, par un Comandeur de la Maison de *Boniface*.

La Terre de Mazargue au Territoire de Marseille, apartenant à la Maison de *Boniface* depuis le XIIIe. siecle passa vers l'an 1500, dans celle de *Pontevez* par le mariage de Marguerite *Boniface* avec Durand de *Pontevez* Seigneur de Flassan.

Dauphine *Boniface-la Molle* épousa vers 1520, Pierre de *Rochas* Seigneur d'Aiglun.

Marguerite de la même Branche fut mariée vers le même tems avec Honoré *Flotte* Seigneur de Méaulx.

Jean-Baptiste *Boniface* Seigneur de Cabanes épousa vers 1560 Louise de *Bus* fille de Pons de la Ville de Marseille.

Jean *Boniface* aussi Seigneur de Cabanes fut marié vers 1590 avec Isabelle de la *Cepéde-Cassin* fille de Joseph Seigneur de Puypin & de Bernardine *Cabre* dont il n'eut point d'enfans.

Vivauld *Boniface* & Lazare *Doria* Députés de Marseille à la Cour, qui étoit à Amboise en 1560, obtienent du Roi la confirmation de leurs priviléges.

Le Capitaine Claude *Boniface* & Louis *Dariez-de la Motte* Consul de Marseille font une entreprise sur cette Ville au nom de la Ligue, mais ils sont découverts & punis par Henri de *Valois-Angoulême* Grand-Prieur de France & Gouverneur de Provence le 12 Avril 1585. Ce Claude *Boniface* étoit un Ligueur furieux, l'un des Partisans des Sieurs de *Vins*, *Dariez* & *Cazaulx* qui causerent de grands désordres dans la Ville de Marseille. *Boniface* aussi cruel que ses Complices poussa la barbarie jusqu'à tremper dans la mort de son frere Jean *Boniface* fidele serviteur du Roy qui fut massacré par les Ligueurs le 9 Avril de l'année précédente 1584.

Jean *Boniface* Seigneur de Cabanes, premier Consul de Marseille en 1622, lorsque le Roi *Louis XIII.* fit son entrée

dans cette Ville en revenant du Siége de Montpellier.

Marguerite *Boniface* fille de Claude & de Madeléne *Armand* fut mariée vers 1630, avec Pierre de *Castillon* Seigneur du Castellet.

Martucio *Boniface* Napolitain fut nomé Gouverneur du Château de l'Oeuf par Marguerite d'*Anjou-Sicile* veuve du Roi Charles d'*Anjou-de Durazzo* dit de la Paix, & mere du Roi *Ladislas* pendant qu'Othon de *Brunswik* Capitaine Général de l'Armée de Louis d'*Anjou II.* du Nom ocupoit la Ville de Naples en 1387.

Gaspar *Boniface* Napolitain, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Espagnole de son nom, servit avec distinction à la Bataille des Dunes gagnée sur les Espagnols par le Vicomte de *Turenne* le 14 Juin 1658.

Il y a eu dans le Comté de Nice une Branche de la Maison de *Boniface* du Royaume de Naples qui portoit le surnom de *Papatino*.

Margarin *Boniface* Capitaine Provençal s'établit en Bretagne au tems de la Ligue. Louis *Boniface* Seigneur des Aunais son fils y épousa Jeane de *Croffelas-de la Viollaye*, dont il eut une fille nomée *Juliene* qui fut mariée avec Louis *Guibart* Seigneur de la Vieille-Ville. Je ne sçai si ces derniers étoient de la même Tige que les *Boniface* de Marseille; car il y en a d'autres à Aix qui sont Seigneurs de Peynier & d'Altoin dont je ne parle point dans cet Ouvrage.

(Voyez Jean *Nostradamus*, Vies des Poëtes Provençaux pages 247. *Ruffi*, Histoire de Marseille, Tome I. pages 87. 90. 150. 165 175. 176. 177. 184. 190. 200. 203. 209. 227. 263 334 356. 362. Tome II. pages 6. 28 44. 67. 122. 123. 158. 159. 234. 240. 243. 244 245 285. &c. Memoires du Duc de *Nevers*, Tome I. page 75. Mémoires de *Castelnau*, édit. de 1731. Tome II. pages 15. 16. 17. 134. 301. 353. 356. 358. 357 380. 416. 417. 491. 600. T III. 370. 378 775. Journal d'*Henri* III. par Pierre de l'*Etoile* Tome I. 63. 64. 65. 66. 79. 445 Tome II. 278. 279. 413. 414. 420. Tome III 392. Tome IV 14. 15. Journal Ms de *Lesdiguieres* à la Bibliothéque du Roy folio 2. Consultations de Guy *Pape*, question XXVII. pag. 27. D'*Egly*, Histoire des Rois de Sicile, Tome II. pag. 319 427. Tome IV. pag. 133. Mémoires de *Sully*, derniere édit. Tome I. pag. 86. 167. 300. 504. Joannis *Columbi*, Opuscula Lib. XXX. pag. 302. 303. 307 311. *Louvet*, abregé de l'Histoire de Provence, Tome I pag 233. Stephan. *Bertrandi* Consilia parte prima Conf. 170. *Gallia Christiana*, artic es de Marseille, d'Arles & de Grasse. Archives de Marseille. Archives de la Rectorie & de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin à Carpentras. Archives de la Légation d'Avignon, de la Chambre des Comptes à Rouen Etat de la Provence Tome I. Lettre B. Archives de la Langue de Provence à Arles. Monumens & Inscriptions au Chateau de Manosque.

Article de BRU

RAIMOND BRUNI 1150.

Guérin Bruni. 1174.

Guillaume Bruni. 1176.

Bertrand Bruni 1230.

Raimond Bruni. 1290.

Faulquet BRUNI. 1430.

Guillaume Bruni
Marguerite *Boutin*. 1470.

Jeanette Bruni,
Honoré d'*Agoult - d'Ollieres*.

Jean Bruni
Marie de *Rivettes*. 1500.

Michel Bruni.

Eustochie Bruni,
Estienne *Bertrand*.

Jean Bruni II.
Marguerite *Afleaud*. 1529.

Antoine Bruni 1534.

Esprit Bruni,
Anne *Barralier*.

Nicole Bruni,
Claude de *Carioles*.

Catherine,
Jean *Isnard*.

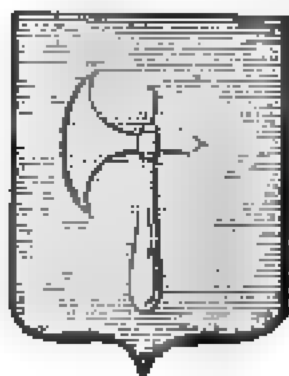
Claire,
Antoine *Martine*.

Blanche Bruni
Jean-Louis *Talanier*. 1666.

Manosque. *Nostradamus*, Histoire de Provence, &c. Archives du Grand-Prieuré de France à Paris. *Item*, de la Chambre des Comptes Archives du Chapitre de l'Eglise de St Jean de Lyon, premier Volume de cet Ouvrage, pag. 225. 309. 310. 444. 448. Mémoires d'*Amelot-de la Houssaye*, Tome II. ix. 97. Du *Puy*, Histoire des Templiers, Tome II. 32. 41. 66. 73. 106. 123.)



BRUNI.



D'azur à la hache d'argent manchée d'or, mise en pal.

LA Famille de *Bruni* actuellement divisée en plusieurs Branches, est une Famille noble & ancienne du Comté-Venaissin où elle étoit conue dès le tems que les Comtes de *Toulouse* possédoient cette partie de la Provence, c'est-à-dire dès le XIIe. siécle.

Quand à l'Histoire des premiers *Bruni*, il est certain qu'il y auroit beaucoup plus de choses à en dire que l'on n'en trouvera dans cet Article, si les Titres qui les concernent n'étoient égarés ou n'avoient péri dans l'obscurité des siécles. Il n'est donc pas possible d'en doner la suite & il est plus sûr de parler des anciens *Bruni* par ordre Chronologique que d'en fixer la filiation. J'avouerai même que ce que j'en dirai a été puisé dans des Titres étrangers, & sur-tout dans les Preuves de la nouvelle Histoire du Languedoc Province limitrophe du Comté-Venaissin & soumise autrefois come celle-ci à la domination des Comtes de *Toulouse* dont les *Bruni* étoient feudataires.

Le plus ancien de cette Famille dont on puisse prouver l'éxistence est un Raimond *Bruni* dont il est fait mention parmi

les Seigneurs qui garantirent l'acomodement passé entre *Raimond Trencavel* Vicomte de Nimes & *Bernard Athon* Viçomte de Beziers sur la succession de Roger Vicomte de Carcassone leur frere le 13 Novembre 1150. Il prêta serment de fidelité avec plusieurs autres Chevaliers du Comté de Nimes & du voisinage du Rhône a *Raimond V.* Comte de Toulouse en 1163. On le croit pere de deux enfans seulement.

1. Guerin Bruni qui suit.

2. Et Guillaume Bruni Chevalier fut un des feudataires du Comte de Toulouse qui se trouverent à l'ouverture du Testament d'*Ermessinde* Comtesse de Melgueil fait à Malaucene dans le Comté-Venaissin au mois de Septembre de l'an 1176.

Guerin *Bruni* Chevalier fut Témoin avec Raimond de *Baux* & Pons *Raimond* Seigneur de Bernis à une Transaction passée entre *Bernard* Vicomte de Nimes & *Raimond* le vieux VI. du nom, Comte de Toulouse & de Venaissin au Château de S. Giles dans le bas Languedoc vers l'an 1174.

On trouve après eux Bertrand *Bruni* qui assista avec Pons *Astoaud*, Hugues de *Baux*, Raimond Sire de *Baux*, &c. à la donation que les Marseillois firent de leur basse-Ville ou Vicomté a *Raimond VII.* Comte de Toulouse pour la vie de ce Prince le 23 Novembre 1230. Il fut Viguier d'Arles en 1240 & jura en cette qualité le VII. des Kalendes d'Avril de cette année entre les mains de Jean *Bauziani* Archevêque de cette Ville de poursuivre les Vaudois, d'observer les statuts concernant les Consuls & l'alliance des Villes de Marseille & d'Avignon. Je ne sçai s'il fut pere du suivant.

Raimond *Bruni* que l'on trouve avec la qualité de Damoiseau, c'est-à-dire, Gentilhome de Race qui n'avoit point encore été armé Chevalier. Il est le premier de cette Famille qui ait paru dans le Bourg de Bonieux au Diocése d'Apt, partie du Comté-Venaissin où il fit plusieurs acquisitions par des Actes passés devant Jacques Rainaud Notaire d'Oppéde & Guillaume Albi Notaire de Bonieux.

Guillaume *Bruni* Chevalier, mourut avant l'an 1333. Il est fait mention de ses héritiers dans le Testament de *Beraud* de *Fargis* Evêque d'Albi neveu du Pape *Clement V.* qui siégea dans le Comté-Venaissin, du 7 Janvier de cette année 1333.

Vient après eux un Bernard *Bruni* à qui le Pape *Benoît* XII. dona l'Evêché d'Aire en 1399.

On trouve encore un *Bruni* à la suite de Louis d'*Anjou* II. du Nom, Comte de Provence qui fut Témoin à l'Inféodation de la Terre d'Aiguiere acordée par ce Prince à Jean de *Sade* premier Président du Parlement de Provence le 10 Octobre 1416.

Pour revenir donc à des tems plus conus & à l'état présent de cette Famille, il est de notoriété que depuis environ trois cens ans, elle a formé plusieurs Branches, qu'elle a possédée plusieurs Seigneuries tant au Comté-Venaissin qu'en Provence, qu'elle a contractée de bones alliances & qu'enfin elle est entrée dans les Preuves de plusieurs Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Les Terres qui ont apartenu, ou qui appartienent encore à cette Famille sont Venasque & S. Didier, Limaye, Montfuron, la Bâtie-Jourdain, le Castellet, la Garde, Caille, Vaucroue, Rogon, Taulane, Majols, &c. Elle est alliée à plusieurs Maisons des plus distinguées de la Province, telles que *Forcalquier*, *Agoult*, *Castellane*, *Grasse*, *Vintimille*, *Astoaud*, *Villemur*, &c, come nous le verrons dans le détail de chaque Branche.

Faulquet *Bruni* Damoiseau du lieu de Bonieux, Coseigneur de Venasque & de S. Didier au Comté-Venaissin, rendit Homage pour partie de ces deux Terres à Jacques de *Caplon* Evêque de Carpentras le 12 Mai 1420. Il eut de sa femme apellée *Marie* dans le Mariage de son fils aîné

1. Guillaume Bruni qui suit.
2. Sébastien Bruni qui forma la Branche actuellement établie à Bar-Sur Seine en Bourgogne ci-devant à Cucuron en Provence. Elle sera raportée sous la Lettre A.
3. Jeane ou Jeanette femme d'Honoré d'*Agoult-d'Ollieres* Seigneur de Roquefeuil & de Seillon en Provence sortie des Vicomtes de *Marseille*. Elle vivoit encore en 1500.
4. Jean Bruni dont la postérité sera représentée ci-après sous la Lettre B.

Guillaume Bruni Coseigneur de Venasque & de S. Didier dont il rendit Homage à Julien de la *Rouere* Evêque de Carpentras le 28 Juillet 1470. Il fut Syndic de cette Ville avec Jean de la *Plane* & Guillaume *Gautier*. Ce qui est justifié

BOUTIN. D'or au lion de gueules, l'écu bordé d'un filet d'azur.

par l'acquisition qu'ils firent d'une Maison située sur la place du Chateau pour 350 florins d'or d'Enée *Autardi* surnomé le Champenois par Acte passé devant Martial Boneti Notaire le 10 Avril 1470. L'Hôtel de Ville y fut bâti. C'est le même qui fut brulé en 1712, & dont il reste encore la Tour de l'Horloge. Il fut marié par Contrat passé devant Imberti Notaire à l'Isle-en-Venaissin le 2 Mars 1462, avec Marguerite *Boutin* fille de Geoffroy & de Catherine de *Mot*, du lieu d'Oppéde, dont il eut entre autres enfans,

1. Jean Bruni qui suit.

2. Michel Bruni Coseigneur de Venasque & de S. Didier pour un quart, fut pere d'Antoine *Bruni* qui vendit le Droit qu'il avoit dans ces Terres, par Acte passé devant Romain Filloli Notaire à Carpentras le 17 Février 1534, à Gabriel des *Seguins* Seigneur des Baumettes, Avocat & Procureur Général du Pape, lequel en rendit Homage au Cardinal Jacques *Sadolet* devant Pons Raimundi Notaire à Carpentras le 23 Octobre suivant.

3. Eustochie Bruni épouse d'Estiene *Bertrand* Gentilhome & Jurisconsulte de Carpentras, originaire de S. Chef dans le Viennois dont il a été parlé ci-devant.

RIVETTES. D'or au sautoir de gueules acompagné en chef d'un casque de sinople posé en profil

Jean Bruni habitant à Bonieux rendit Homage pour la Jurisdiction & les Droits qu'il avoit dans les Seigneuries de Venasque & de S. Didier, à Pierre de *Valetariis* Evêque de Carpentras le 1 Mai 1502, & fut marié la même année par Contrat passé devant Georges Guépin Notaire à Cavaillon, avec Marie de *Rivettes* fille de Clément Seigneur de S. Roman-de Malegarde & de Françoise de *Péruzzis* du Bourg de Bonieux, qui le rendit pere d'un fils unique.

ASTOAUD. De gueules à l'aigle couronée d'or, becquée & onglée d'azur.

BARRALIER. D'or à la bande de gueules chargée de trois barils d'argent.

Jean Bruni II. du Nom, Coseigneur des mêmes Terres en 1529, fut marié avec Marguerite *Astoaud* Dame de Limaye, de Montfuron & de la Bâtie-Jourdain en Provence fille & héritiere de Roger & de Léonor de *Villemur* sa seconde femme, laquelle étoit fille de Jean de *Villemur* Seigneur de Sainte-Tulle & de Louise de *Forcalquier-de Viens*. De cette alliance nâquirent.

1. Esprit Bruni Seigneur du Castellet & de la Garde en Provence, qui n'eut d'Anne *Barralier* son épouse qu'une

fille nomée *Blanche* mariée en secondes nôces en 1666, avec Jean-Louis *Talamer.*

Il eut pour Contemporain N.... *Bruni* Brave Chevalier, qui s'etant mis à la tête de 400 homes levés à Carpentras attaqua le Sieur de *Ste Croix* Gouverneur de Brantes, lequel s'étoit emparé d'un poste important au voisinage de cette Place, le chassa & le batit avec grande perte au mois d'Octobre 1576.

2. Michel Bruni Prevôt de l'Eglise Cathédrale d'Aix.

3. Nicole Dame de Limaye épousa Claude de *Coriolis* Président du Parlement de Provence.

4. Catherine fut mariée avec Jean *Isoard* Seigneur de Chenerilles, dont le fils François *Isoard* fut reçu Chevalier de S. Jean de Jérusalem en 1578.

5. Claire épousa Antoine *Martini* Seigneur de S. Auban, habitant à Bonieux, arriere petit fils de Jean *Martini* Florentin, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Legers dans les troubles du Comté-Venaissin en 1562, &c. Cette Famille étoit alliée aux *Medici*, aux *Piccolomini*, aux *Alberti*, &c. Ursule *Martini-de S. Auban* la derniere de la Branche du Comté-Venaissin, fut mariée avant 1700, avec François *Athenosi* de Cavaillon.

A

Branche de la Famille de *Bruni*, ci-devant établie à Cucuron en Provence & à présent à Bar-sur Seine en Bourgogne.

SEbastien *Bruni* l'un des fils de *Faulquet* Damoiseau du Bourg de Bonieux au Comté-Venaissin, alla demeurer à Cucuron dans le Diocèse d'Aix, à l'ocasion de quelques héritages & censives qui lui furent donés conjointement avec son frere *Guillaume* par Bertrand de la *Roque* Cosseigneur de Cucuron leur cousin: ce qui done lieu de présumer que leur mere étoit sa parente. L'Acte de cette donation fut reçu par Gabriel Arnaud Notaire le 12 Septembre 1501. Il avoit été marié le 12 Mars de la même année, par Contrat passé de-

ROSTAGNI. De gueules à trois molettes d'éperon d'or.

vant Jean Propositi Notaire à Cavaillon, avec Perrette de *Rostagnis* fille de Fabrice-Antoine du Bourg de Bonieux, * dont il eut, entre autres enfans,

LANFRIN. D'or à la fasce de gueules acompagnée de trois roses de même.

REQUISTON. De gueules à deux lions d'argent afrontés, tenant un demi vol d'or.

ATHÉNOSI. D'or au chevron de sable acompagné de trois noix de gueules.

BIOLES. De gueules au château de trois tours d'or.

Faulquet Bruni II. du Nom, fut nomé le Capitaine à cause de ses services Militaires. Il fut marié dans un âge avancé par Contrat passé devant Pierre Prot Notaire à Cavaillon le 9 Octobre 1570, avec Marie *Lanfrin* fille de Jacques du Bourg de Bonieux. Il eut une autre femme nomée *Julie* d'une Branche de l'anciene Famille de *Requiston* établie dans la Ville de Cavaillon où elle a doné son nom à une partie de son Territoire.

Louis Bruni né de cette derniere alliance servit avec ou après son pere, puisqu'il est qualifié come lui *Capitaine* dans son mariage contracté devant Pierre Gassin Notaire à Bonieux le 2 Mai 1606, avec Françoise *Athénosi* du lieu d'Opéde, laquelle se disoit veuve de lui dans le Contrat de mariage de leur fils qui suit.

Didier Bruni fut marié en présence & du consentement de sa mere, par Contrat passé devant Jourdani Notaire à Cucuron le 28 Septembre 1636, avec Françoise de *Bioles* fille de René & de Françoise *Magnati*. Ce mariage fut souscrit par Esprit de *Bioles*, Gaspar de *Castillon-de Sabran*, Jean de *Bessiere*, &c. parens & alliés des Parties. Les enfans qui en sortirent furent,

1. François Bruni qui suit.
2. Jacques Bruni cohéritier de son pere fut reçu Docteur en l'Université d'Avignon en 1665, dans l'espérance de trouver dans ce parti une ressource à la médiocrité de sa fortune. Le Sieur *Athenosi* célébre Professeur de cette Université prononça un discours, en lui donant le bonet, dont un lambeau que je raporterai ici est une preuve de la bone opinion que l'on avoit sur sa Noblesse & sur les services de sa Famille.... *Et quamvis domesticâ Proavorum tuorum in Regalibus Copiis ductandis gloriâ, & præclarè ab ipsis gestis claritati Generis tui satisfactum credere possis, non erit tamen dedecori hoc beneficio Musarum quæsitum Bravium. Tale consortium* Mars *non dedignatur*

* Ce n'est pas-là la seule alliance entre les Familles de Bruni & de *Rostagni*. Marie *Bruni* fille de Gabriel & de Françoise *Gilibert*, épousa le 16 Octobre 1565, Jean de *Rostagnis*. Voyez l'article de cette Famille page 144. du IIIe. Volume de cet Ouvrage.

& Pallas *majorem natalibus suis splendoris accessionem fieri existimat quod è Jovis cerebro scientiarum armamentario pronata sit quam quod armorum sit ipsa præses.*

3. Catherine Bruni fut mariée à Aix avec Michel d'*Olivari*.

François Bruni épousa par Contrat passé en présence d'André de *Merindol* & de Louis de *Fournier* reçu par Barthelemi Arnaud Notaire à Cucuron le 10 Mars 1665, Jeane le *Blanc* niéce de Balthazar le *Blanc* Prieur de Cucuron qui lui fit présent de 2000 écus. Elle étoit fille de Joseph le *Blanc* & de Madeléne d'*Isuards* de la Ville de Digne. LE BLANC. D'azur à la masse d'or acostée de deux palmes de même.

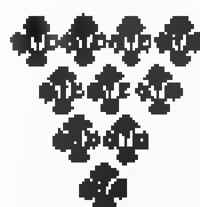
Balthazar Bruni sorti de ce mariage épousa du consentement de sa mere & de Joseph le *Blanc* Prieur de Cucuron son oncle qui lui dona le Fief & Domaine du Vabre par Contrat passé devant Alamelle & Moreti Notaires à Cucuron le 28 Janvier 1694, Marguerite *Ginoyer* fille de Louis & de Claire *Berard*, dont il a eu deux fils: GINOYER.

1. François Bruni qui suit.
2. Joseph Bruni Prieur de Cucuron en 1738.

François Bruni II. du Nom Sieur du Vabre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Chevau-Léger de la Garde-du Roi, fut marié 1°. par Contrat passé devant Bourbone & Barson Notaires à Bar-sur Seine en Bourgogne le 28 Avril 1737, avec Jeane *Charpentier-de Varenne* fille unique de Thomas Conseiller du Roi, Subdélégué de l'Intendant de Bourgogne & de Marie-Françoise *Herouli-de la Clôture*; 2°. par Contrat passé devant Barson le 11 Février 1740, avec Anne-Antoinette de *Longeville* Dame en partie de Ville-sur Arce, fille de Pierre Coseigneur dudit lieu & d'Elisabeth de *Mogé*, dont il n'a point d'enfans. CHARPENTIER. LONGEVILLE.

Il a eu de la premiere un fils unique nomé

Thomas-Edme Bruni actuellement aux Etudes à Paris (1749).



B.

Branche de la Famille de *Bruni* surnomée de *Castellane*, en Provence.

CASTEL-LANE. De gueules au château d'or maçoné de sable donjoné de trois tours de même.

CEtte Brànche réside depuis long-tems à Castellane dans le Diocèse de Senez. Ce n'est pas néanmoins pour cette raison qu'elle en porte le Nom & les Armes, mais parce qu'elle a succédé à une Branche de cette ancienne Maison.

Jean *Bruni* Seigneur de Caille dont il rendit Homage en 1560, eut de son épouse Marguerite de *Paillers*

PAILLE-RES. AMBROIS.

Balthazar Bruni-de Castellane Seigneur de Caille, de Vaucroué, &c. fut marié en 1578, avec Lucréce d'*Ambrois* fille de Giraud Seigneur de Taulane & de Rogon & d'Antoinette de *Sauze*, & petite-fille de Remi d'*Ambrois* Président du Parlement de Provence. Il eut de cette alliance

GRASSE. D'or au lion de sable couroné, armé & langué de gueules.

1. Paul-Joseph Bruni-de Castellane qui épousa Françoise-Marie de *Grasse* de la Branche de S. Césaire sortie des Barons du *Barn*, & n'en eut point d'enfans.
2. Joseph Bruni-de Castellane continua la postérité.
3. Jean-Baptiste Bruni-de Castellane Seigneur de Vaucroué & de Taulane forma la Branche des Seigneurs de Taulane au Diocèse de Grasse.
4. Lucréce fut mariée avec François *Roux* Seigneur de St Laurent dont les fils Joseph & Claude *Roux-de S. Laurent* furent reçus Chevaliers de S. Jean de Jérusalem en 1633 & 1641.
5. Claire femme d'Estiene *Arnaud* Coseigneur de Riez dont la fille *Françoise* épousa Rolland de *Vintimille* Seigneur de Montpezat.

ALBERT. D'azur à trois aiglettes d'or.

Joseph Bruni-de Castellane Seigneur de Caille & de Rogon fut marié en 1609, avec Honorée d'*Albert* fille de Jean Seigneur de Regusse dont il eut

1. Jean-Bruni-de Castellane Seigneur de Caille dont la postérité subsiste en Provence.
2. Pierre Bruni-de Castellane Tige des Seigneurs de *Mu-*

jols

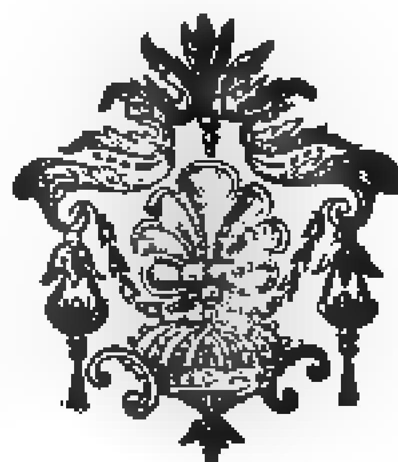
jols qui furent reconus Nobles avec leurs cousins par Jugement des Comissaires du Roi en Provence à l'ocasion de la recherche de la Noblesse le 10 Mars, 1669

Fragment de la Famille de *Bruni*, au Comté de Nice.

CAMBIANI, LIGNANO.

ATello *Bruni* Seigneur de Monaldo fut marié vers l'an 1600, avec Dorothée *Cambiani-de Russie* dont il eut Melchior *Bruni* qui épousa Jéronime des Comtes de *Lignano* fille de Pompée Marquis de Maurevel & de Marguerite *Tisson-Crescentini*. De ce mariage nâquit entre autres enfans Dorothée *Bruni* femme de Lazare *Galeano* Chevalier de l'Ordre de St Lazare & de St Maurice de Savoye, à Nice dont les enfans Jean-Baptiste & Melchior *Galeano* furent reçus Chevaliers de Malte en 1565 & 1672.

(Voyez l'Etat de la Provence du Pere *Robert*, Tome II. Lettres B. & C. L'Histoire Générale du Languedoc, Tome II. aux Preuves, pages 534. 592. Tome III. aux Preuves, pag. 135. 154, &c. *Louvet*, abregé de l'Histoire de Provence, Tome II. pag. 221 222. Archives de l'Evêché de l'Hôtel-de Ville de Carpentras. Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. Preuves pour l'Ordre de St Jean de Jérusalem des Familles de *Coriolis*, d'*Isbard*, de *Galeano*, de *Roux*, de *Vintimille*, aux Archives de la Langue de Provence à Arles. *Gallia-Christiana*, articles d'Arles, d'Aire & d'Aix. Notitia Vasconiæ par *Oihenart*, in ferie Episcoporum Adurensium. Tome II. de cet Ouvrage, pag. 474. 486. *Ibidem*, Tome III. pag. 144. &c.)





CALVIERE.



D'or à trois fasces de sable, six bezans d'argent sur le sable 2-2-2. & un chef d'argent chargé d'un sanglier passant de sable.

I. VIDAL.

ANtoine & Raimond *Calviere* freres résidans à Montfrin au Diocèse d'Uzès transigerent avec Clément *Albaron* leur Seigneur le 4 Août 1508, & vendirent des Biens Nobles qu'ils avoient dans la Seigneurie de Montfrin à Frere Charles *Alleman-de Rochechinard* Grand-Prieur de St Giles par Contrat du 10 May 1510. Je n'ai pû sçavoir si Antoine *Calviere* fut marié. A l'égard de son frere Raimond *Calviere*; il épousa Félice *Vidal* ou *Vitalis* fille de Jean & de Madeléne de *Buade*, dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament devant Pierre Vigilatoris Notaire à Montfrin le 8 Avril 1521, & leur substitua son frere Antoine *Calviere*. *

1. Guillaume Calviere continua la postérité.
2. Nicolas Calviere Tige des Seigneurs de *S. Côme* représentés sous la lettre A.
3. Robert Calviere Auteur des Seigneurs de *Boucoiran* raportés sous la lettre B.

4. Jeane
5. Perrette
6. Jeanette

} eurent chacune par le Testament de leur pere une somme d'argent, deux Robes de nôces & une ceinture d'argent.

* Ce nom est ancien en Languedoc. On trouve un Arnaud *Calviere* Témoin au serment de fidelité prêté par les Habitans de Moissac à *Raimond* VI. Comte de Toulouse, le XII. des Kalendes de May 1197.

B. Robert Calviere 1556.
Claudine de *Lengue.*

Guillaume Calviere, 1591. Isabelle *Barriere.*

Anne Calviere, Pierre de *Vignoles.*

Louis Calviere 1650. Anne *Thierri.*

Abel Calviere Madeléne de *Fay.*

Isabelle, Jean-Baptiste d'*Urre.*

Abel-Antoine Calviere, Isabelle de *Sezla.*

Jean-Louis Calviere, Marie *Brun-de Domessier, m.*

Alfonse Calviere, 1717. N........ *Durand.*

Plusieurs Enfans.

N .... Calviere 1733. Charles-François *Calviere*

l.

n.

vre.

Graufort.

Guillaume Calviere Seigneur de S. Césaire en Languedoc dont il rendit Homage au Roi le 16 Décembre 1554, fut d'abord Avocat & Procureur du Roi & de la Reine de *Navarre* au Siége Presidial de Nimes pour la Baronie de Meiruis par Lettres du Château de Nérac le 8 Octobre 1556, & depuis Président au Présidial de Nimes par provisions du 7 Aout 1557, & enfin seul Président du Parlement d'Orange par Lettres du Prince Guillaume de *Nassau* dattées d'Amsterdam du 31 May 1565. Il étoit dans le parti des Calvinistes en 1563, lorsqu'il fut député de leur part au Maréchal de *Damville* Gouverneur de Languedoc pour lui faire des plaintes de ce qu'après la Paix d'Orleans il avoit interdit l'éxercice de la Religion Protestante dans la Ville de Nimes. Il fut en 1567, chargé par les Protestans du Gouvernement de cette Ville avec seize autres Citoyens * dont le zéle pour les nouvelles erreurs causa de grands désordres. Quatre-vingt Catholiques de la Ville furent massacrés la nuit du 30 Septembre au 1 Octobre 1567. Le Parlement de Toulouse ayant fait informer contre les Calvinistes rendit un Arrêt le 18 Mars 1569, qui en condamna un grand nombre à perdre les biens & la vie, ceux, entre autres, qui étoient à la tête des affaires de cette Ville infortunée. *Calviere* avoit déja quité Nimes lorsque le Parlement de Toulouse rendit ce Jugement & s'étoit retiré dans la Principauté d'Orange. Il fut envoyé par *Warik* Gouverneur de cette Principauté, en 1568, à Caderousse dans le Comté-Venaissin pour s'aboucher avec le Baron de la *Garde* que le Roi avoit chargé de s'emparer d'Orange; mais cette négociation, dans laquelle *Calviere* eut pour Collégue le Sieur de *Bellujon*, ni celle dont le Sieur de *Langes* fut chargé auprès des Ministres, n'empêcherent pas qu'Orange ne fut remis au Roi par un Traité fait avec le Prince le 8 Octobre de la même année 1568. Guillaume *Calviere* fut marié le 28 Juillet 1540, avec Rose de *Faucon* dont la dot lui fut payée par Françoise de *Fau-*

II. FAUCON.

* Denis de *Brueis* Lieutenant Criminel, Jacques d'*Andron*, Guillaume *Rayne*, Jean Guy d'*Airebaudouse* Seigneur de Clairan, Antoine de *Brueis* Seigneur de Sauvignargues, Jean *Mellet* & Jean des *Fonts* Conseillers au Presidial, Bernard *Barriere* Procureur du Roy, Pierre *Robert* Lieutenant du Viguier, Pierre & Charles de *Rozel*, Bernard *Fauier*, Louis *Bertrand* & Pierre *Cabot* Avocats, Maurice *Fauier* Greffier & Lazare *Fazandier*.

con sa belle-sœur & par Antoine de *Bruess* son beau-frere le 3 Juillet 1564. Il fit deux Testamens, le premier le 29 Octobre 1568, & le second le 29 Juillet 1570. Ses enfans furent

1. Guillaume Calviere qui suit.

2. Nicolas Calviere Guidon de la Compagnie des Chevau-Legers du Capitaine *Montmorrac* fut doné en ôtage par son pere pour l'assurance du Traité concernant sa Principauté d'Orange du 8 Septembre 1568.

3. Françoise épousa 1° le 4 Mai 1553, Jacque d'*Entil* Seigneur de Ligonés au Diocese de Mende; 2°. le 16 Juillet 1564, Joseph *Jossaud* Conseiller au Présidial de Nimes.

III. AFFIS. D'argent à la bande de gueules chargée d'une rose d'or & accompagnée de deux roues de [illegible].

Guillaume Calviere II du Nom, Seigneur de S. Césaire-de Gousignan, Président au Parlement d'Orange après son pere, fut marié par Contrat passé devant Bonett Notaire à Toulouse le 23 Septembre 1559, avec Isabelle d'*Affis* fille de Jean * Premier Président du Parlement de cette Ville & de Catherine du *Tournois*, dont il eut plusieurs enfans qui sont employés dans le Testament qu'il fit peu de tems avant sa mort, reçu par Blisson Notaire à Vézenobre le 1 Janvier 1598.

1. Pierre Calviere continua la postérité.

2. Marc Calv…e successivement Conseiller, premier Avocat Général & Président du Parlement de Toulouse, Conseiller d'Etat & au Conseil Privé en 1612, &c. Il fit son Testament devant Jean Paschal Notaire à Toulouse le 15 Septembre 1627, par lequel il voulut être enterré dans la Chapelle

* Jacques d'*Affis* Avocat Général au Parlement de Toulouse, fut à cause de son zèle & de sa fidelité envers le Roy, égorgé par les Toulousains & ensuite pendu avec Estienne *Duranti* Premier Président du même Parlement (en 1589) le portrait du Roy entre deux percé de plusieurs coups de couteau. Cet horrible attentat fut commis par une troupe de Revoltés de cette Ville, qu'*Urbain* Bâtard de *Larsac de St Gelais*, Evêque de Cominges avoit armés contre l'autorité Royale, le 10 Février 1589. Jacques d'*Affis* fut enterré dans l'Eglise de St Antoine & son Collégue revêtu du Portrait du Roy en guise de suaire, aux Cordeliers par les Capitouls de la Ville. Ce massacre inoui fut fait, à ce que disent les Historiens du tems, pour venger la mort des *Guises*. Il y avoit en ce tems-là un autre Magistrat du même nom. C'étoit Guillaume d'*Affis* Premier Président du Parlement de Bordeaux. Il fut député par sa Compagnie à l'Assemblée des Notables du Royaume tenue dans la Ville de Rouen, après que le Roy *Henri* le Grand y eut fait son entrée le 16 Octobre 1596. Il mourut dans l'exercice de sa Charge en 1610, & fut remplacé par le sieur de *Nesmond-de Pessac*. L'Eglise de Lombez a eu trois Evêques de cette Famille: Jean d'*Affis* en 1598, Bernard d'*Affis* & autre Jean d'*Affis* en 1628. Je ne sçai d'où ils étoient originaires. Il y a eu une Famille de Robe du même nom à Carpentras.

de Notre-Dame des Prébandés-de la Douzaine en l'Eglise Cathédrale de cette Ville, fit près de cent mille livres de legs pies & institua son héritiere la Dame de *Melet* sa sœur.

3. Jean Calviere Seigneur de Lanas, Abbé d'Aiguemortes, ou de *Psalmodi* en 1612, mourut le 7 Août 1660.

4. Suzane épousa en 1698, Robert de la *Croix* de la Ville de Nimes.

5. Rose femme de Guillaume *Melet* Conseiller au Parlement de Toulouse.

6. Jeane mariée en 1612, avec Henri *Hardouin* Seigneur de la Calmette.

7. Claudine épousa Arnoul de *Vincens* Gouverneur de Maubec & de Robion au Comté-Venaissin, Gentilhomme originaire de Vicence dans l'Etat de Venise.

Leur pere leur légua par son Testament 4000 liv. Tournois & 4 Robe de soye à chacune.

Pierre Calviere Seigneur de S. Césaire au Diocèse d'Uzès Viguier pour le Roi de la Ville de Nimes, fit trois Testamens ; le premier devant Jean Guiran Notaire à Nimes le 3 Novembre 1612, le second en 1617, le troisiéme devant Estiene Matthieu Notaire à Brignon le 2 Mai 1633, & mourut dans la Religion Protestante dans son Château de S. Césaire en 1640. Il avoit été marié par Contrat passé au Château de Caveirac devant Mathurin Brugier Notaire de Nimes le 31 Mai 1604, avec Helips, ou Alix du *Terroux* fille d'Antoine Seigneur de Fosses & de Françoise de *Carles* femme en secondes nôces de Pierre *Robert* Seigneur de Caveirac. Il eut de cette alliance, IV. DU TERROUX.

1. Marc Calviere Baron de Consoulens & d'Hauterive Seigneur de S. Césaire, Conseiller au Parlement de Toulouse fut admis à l'Assembée des Etats du Languedoc, par délibération du 9 Février 1649, après avoir prouvé sa Noblesse. Il fut marié par Contrat du 2 Juin 1646, avec Madeléne de *Cayres-d'Entragues-de Hautpoul* fille aînée de Louis-Rostain Baron de Consoulens & d'Hauterive, Seigneur de Hautpoul, Pont de Carn, Mazaguet, &c. Baron des Etats de Languedoc mort en 1646, & de Madeléne d'*Ancezune-Caderousse*, il n'en eut qu'une fille nomée *Charlote* qu'il mit sous le gouvernement de Jean *Calviere* Abbé de S. Pierre-de Psalmodi son V. CAYRES.

oncle par son Testament fait devant Mathieu Liboud Notaire à Nimes le 31 Mai 1652, quinze jours avant sa mort. Charlote *Calviere* héritiere de ses pere & mere, fut mariée le 19 Mars 1666, avec Fuleran *Guilhem-de Clermont-Lodéve-de Castelnau* Vicomte de Bosc, Seigneur de Salelles & de S. Privat mort au mois de Juin 1715. Marie *Guilhem-de Clermont* leur fille & leur héritiere, épousa par Contrat du 27 Mars 1690, Jean-Alexandre de *Toulouse-Lautrec* Lieutenant-Colonel du Régiment de Languedoc Dragons.

2. Pierre Calviere substitué à son frere aîné. J'ignore sa destinée.

3. Antoine Calviere continua la postérité.

4. François Calviere substitué à ses freres.

5. Françoise légataire de son pere en 1633.

6. Jeane mariée lors du Testament de son pere avec Louis de *Villages* Seigneur de Bernis.

7-8. Rose & Marguerite employées dans le Testament de leur pere, moururent sans alliance.

V. LA ROCHE. Antoine Calviere né le 23 Mars 1615, & destiné à l'Etat Eclésiastique, fut d'abord Prieur de Notre-Dame la *Daurade* à Toulouse en 1633, ensuite Aumônier de la Reine Anne d'*Autriche* & Abbé de *Psalmodi*; mais ayant rénoncé à ses Bénéfices & pris le parti des Armes, il obtint un Régiment d'Infanterie par Comission du 7 Juin 1645. C'est depuis cette époque qu'on le trouve qualifié Baron de Confoulens, Seigneur de S. Césaire, de Lanas, de Valbone, &c. Il ne vivoit plus, lorsque sa femme ayant le gouvernement de ses deux fils, fut maintenue dans la qualité de *Noble* par jugement du Sieur de *Becons* Intendant en Languedoc le 13 Décembre 1668. Il avoit été marié par Contrat passé devant Jean Bonpar Notaire à Montpellier le 22 Août 1656, avec Marthe de la *Roche* fille de Claude Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de cette Ville & de Marguerite de *Clausel* qui la doterent de cent mille livres.

1. Charles-Claude Calviere qui suit.

2. Claude-Louis Calviere Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges, fut reconu noble avec son frere en 1668, mourut en Languedoc vers l'an 1698, des blessures qu'il avoit reçues au Siége de Namur en 1696.

Charles-Claude Calviere Baron de Confoulens, Seigneur de S. Césaire, Lanas & Valbone né à Paris en 1664, résidant à Avignon, fut mariée dans l'Eglise de S. Agricole de cette Ville le 26 Juin 1692, avec Antoinette d'*Albon* veuve de Leon de *Valbelle* Marquis de Montfuron, Comte de Ribiers, & fille de Gaspar d'*Albon* Marquis de S. Forgeux, Baron d'Avauges, Seigneur de Vindri, &c. & de Françoise *Damas-de Thianges.* Il passa Contrat de mariage avec sa femme devant Cassille Notaire à Lyon le 22 Janvier 1701, en présence de Claude-Joseph d'*Albon* Archidiacre & Comte de Lyon, de Camille d'*Albon* Prince d'Ivetot, Marquis de S. Forgeux, de Claude d'*Albon* Capitaine de Carabiniers & du Marquis de *Brossia* ses beaux-freres; & eut de cette alliance un fils unique Charles-François Calviere né à Avignon le 22 Avril 1693, reçu Page à la petite Ecurie du Roi le 21 Mars 1711. Il fut depuis Ecuyer ordinaire du Roi dans la même Ecurie & successivement Exempt, Major & Chef de Brigade des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy en 1743, &c. & actuellement Lieutenant Général des Armées du Roi depuis le mois de Décembre 1748. Il a été marié deux fois 1°. avec Jeane de *Montfaucon* fille de David & d'Anne-Louise de *Montarnaud*; 2°. au mois de Novembre 1733, avec N.... *Calviere* fille d'Alfonse Seigneur de Vézenobre & de Boucoiran & de N.... *Durand-de Pontaujard.*

VI. ALBON. De sable à la croix d'or.

VII. 1o. MONTFAUCON. De gueules au sautoir d'argent canton de quatre fleurs-de lys de même. 2°. CALVIERE. Come cy-devant.

A.

Barons de *S. Côme* en Languedoc.

Nicolas *Calviere* Seigneur de S. Côme, dont il rendit Homage au Roi le 23 Mars 1552, deuxiéme fils de Raimond & de Félice *Videl*, acquit la Seigneurie de la Boissiere de Jacques de *Bouzene* par Contrat du 19 Septembre 1557. Il se distingua dans le parti Protestant pendant les Guerres de la Ligue, dans lesquelles il servit d'abord en qualité d'Enseigne de la Compagnie de Pierre *Suau*, dit le Capitaine Bouillargue en 1567, surprit la Ville de Nimes le 15 No-

II. 1°. BROCHET. 2°. VABRES. D'azur au chevron d'or acompagné de trois roses d'argent. 3°. R..KARD. D'azur crénelé d'argent

au cor de chasse d'or lié de même sur l'azur.

vembre 1569, & en fut fait Gouverneur le 11 Juin 1580; se trouva au secours de Montpellier & à la levée du Siége de cette Ville que le Maréchal de *Montmorency-Damville* Gouverneur de la Province, faisoit en persone le 1 Octobre 1577. Il fut fait Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 22 Janvier 1581. Il épousa 1°. le 23 Mars 1552, Françoise *Brochet* fille de Jacques & de Rose de *Faucon*; 2°. aprés 1577, Françoise de *Vabres*; 3°. Louise *Bérard* & fit son Testament le 26 Mai 1592, par lequel on aprend qu'il n'eut d'enfans que de sa premiere femme; sçavoir,

1. Honoré Calviere dont on ignore la destinée.
2. François Calviere qui continua la postérité.
3. Helie Calviere.

III. ROCHEMAURE. D'azur à trois rocs d'échiquier d'argent.

4. Daniel Calviere fut Lieutenant Criminel de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nimes par Provisions donées au Camp de S. Denis le 15 Août 1590, & marié avant 1600, avec Jeane de *Rochemaure* fille de Jean Seigneur de la Devéze & de Jeane *Tourillon*. Il fit son Testament le 20 Février 1636, & eut les enfans suivans. 1. Jean-Louis *Calviere* mort à Nimes le 7 Févrter 1620. 2. Charles *Calviere* qui suit. 3. Louis *Calviere* né en 1623, mort en 1648. 4. *Gabrielle* née en 1600. épousa le 2 Mai 1624, Louis *Galepin* Conseiller au Présidial de Nimes & mourut en 1689. 5. *Rose* née en 1615, mourut en 1646. Charles *Calviere* Lieutenant Criminel aprés son pere par Provisions de l'an 1636, fut reconu Noble par jugement du 22 Août 1669, & mourut à Nimes le 4 Juillet 1693, âgé de 86 ans. Il avoit été marié par Contrat du 27 Octobre 1643, avec Gabrielle de *Fonsfroide* qui le rendit pere de plusieurs filles, 1. *Rose* née en 1644. 2. *Catherine* née en 1646. 3. *Gabrielle* fut mariée le 29 Avril 1664, avec Paul-Dominique des *Seguins-de Pazzis* Marquis d'Aubignan, Seigneur des Baumettes & de Lauriol à Carpentras. 4. *Marie* née en 1648, épousa le 27 Avril 1677, Dominique de *Panisse* Baron de Montfaucon & de Maligeay, Seigneur de Montfort. 5. *Anne* née en 1650, fut mariée le 3 Novembre 1672, avec Pierre *le Févre* Lieutenant Criminel à Nimes. Elle mourut en 1689 & son mari en 1709.

IV. FONTFROIDE. V.

5. Pellegrin Calviere mort à Nimes le 12 Mai 1603.
6-7. Jacques & Jean Calviere morts avant leur pere.

8.

8. Rose née en 1558, fut mariée le 15 Octobre 1576, avec Jean *Boileau* Seigneur de Castelnau & de Ste Croix & mourut en 1644.

9. Françoise dont je ne trouve que le nom.

III. ST JUÉRI.

François Calviere Seigneur de S. Côme & de la Boissiere, servoit sous *Barchon* Gouverneur d'Orange, lorsque cette Ville fut surprise par le Sieur de *Glandage* en 1574. Il fut pourvû d'une Charge de Gentilhome servant du Roi le 1 Juin 1581, & nomé Colonel d'un Regiment d'Infanterie par Comission de 1590. Il épousa le 3 Décembre 1581, Marie de *S. Juéri* remariée avec Paul de *Fréjals* Conseiller au Parlement de Toulouse & mourut avant 1592, après avoir fait son Testament le 7 Juin 1589 en faveur de ses enfans.

1. Nicolas Calviere Seigneur de S. Côme & de la Boissiere, mourut à Nimes le 1 Août 1608.

2. Claude Calviere continua la postérité.

3. Louise épousa le 19 Octobre 1611, Philipe *Goulard* Seigneur de Taraube.

IV. NOGARET. Palié d'azur & de gueules semé de roses d'argent qui est *Louet*. Sur le tout un écu d'argent au noyer de sinople qui est de *Nogaret*.

Nicolas Calviere Baron de S. Côme, Seigneur de la Boissiere & de S. André, Capitaine au Regiment d'Infanterie de Font-Couverte par Comission du 21 Mai 1610, fut marié par Contrat du 2 Octobre 1611, avec Julie *Louet-de Nogaret* fille de Jean II. du Nom, Baron de Calvisson & de Marguerite *Grimaldi-de Beuil*, dont il eut plusieurs enfans, en faveur desquels il disposa de ses biens, par son Testament du 20 Octobre 1625.

1. François Calviere qui suit.

2. Henri Calviere, &

3. Jean-Louis Calviere dont j'ignore la destinée.

4. Rose épousa le 10 Mars 1630, Antoine de *Brueis* Seigneur de Sauvignargues & de S. Estiene-d'Escale.

5. Marguerite fut mariée le 14 Juillet 1640, avec George de la *Roque-Bouillac* Baron de Bar & de la Guinerie.

6. Madeléne femme de Pierre *Ducasse* Juge-Mage de Leictoure.

7-8. Louise & Victoire Religieuses.

V. PERRINET.

François Calviere II. du Nom, Baron de S. Côme, Seigneur de la Boissiere & de S. André, Capitaine au Regiment d'Infanterie de Calvisson par Brevet du 16 Décembre 1635, fut marié

par Contrat du 15 Juillet 1647, avec Marguerite *Perrinet-d'Arziliers* sœur de Gaspar Marquis d'Arziliers & fille d'Alexandre Colonel d'Infanterie & de Suzane de *Launay*, laquelle étoit fille de Daniel de *Launay* Seigneur de la Raviniere & de Marguerite *Phelypeaux-d'Herbault*. Il fit son Testament le 3 Septembre 1654, & eut de cette alliance,

1. Gaspar Calviere qui suit.
2. Nicolas Calviere Seigneur de la Boissiere qui mourut à Nîmes le 16 Août 1671.
3. Rose femme de Pierre de *Vaësc* Seigneur de Merle.
4. Claudine mariée avec Pierre *Armand-de Châteauvieux*.
5. Marguerite épousa le 29 Décembre 1682 Daniel de *Beaufort*.
6. Suzane alliée avec George d'*Ardel* Seigneur de la Plaine.

VI. ANDRÉ. Gaspar Calviere Baron de S. Côme, Seigneur de la Boissiere, &c. né en 1648, fut d'abord Cornette au Regiment de Cavalerie du Marquis d'*Arziliers* son oncle maternel; par Brevet du 16 Décembre 1666, & depuis Colonel d'un Regiment de Milice & Inspecteur d'Infanterie au Diocèse de Nîmes. Il fut assassiné par des *Camisards* le Dimanche 13 Août 1702, en allant de Vauvert à la Boissiere, come il sortoit du Bois de Candiac près de Vestric. Il avoit été marié à Nimes le 15 Octobre 1674, avec Françoise d'*André* qui le rendit pere de quatre enfans, sçavoir,

VII. GÉNAS. Au 1-4. d'argent au genet de sinople fleuri & boutoné d'or. Au 2-3 de gueules à l'aigle d'argent membrée & becquée d'or qui est de *Spifame*.

1. Jean-François Calviere Seigneur de la Boissiere né en 1700, fut marié à Vauvert le 25 Avril 1724, avec Madeléne de *Genas* fille de Louis Seigneur de Beauvoisin & de Durfort & d'Olimpe *Boisson*.
2. François Calviere né au mois de Juin 1683.
3. Gabrielle-Thérese fut marié avant 1720, avec Jean-Louis *Reinaud* Seigneur de Las Cours, de S. Martin & de Gaujac & mourut avant 1730.
4. Madeléne Religieuse à Sommieres.

B.

Seigneurs de *Boucoiran*, à Avignon.

ROBERT *Calviere* Seigneur de Boucoiran en Languedoc, Diocèse d'Uzès, par l'acquisition qu'il en fit de Jacques de *Bouzéne* le 26 Novembre 1566, transigea avec Guillaume *Calviere* son frere sur les biens de son pere le 10 Décembre 1556. Il fut marié vers 1546, avec Claudine de *Leugue* (de Leuga) fille d'Abel Seigneur de la Graille & Gouverneur du Fort de S. André-de Villeneuve mort en 1588, & de Marguerite de *Fiennes*. Il fit son Testament le 21 Janvier 1570, & eut pour enfans III. LEUGUE.

1. Guillaume Calviere qui suit.
2. Anne mariée par Contrat passé dans le Château de Boucoiran le 24 Février 1593, avec Pierre de *Vignoles* Seigneur de Prades.
3. Marguerite femme de Gaillard des *Martins* Seigneur d'Arénas Juge-Mage de Nimes mort en 1603.

Guillaume Calviere né en 1547, rendit Homage pour la Terre de Boucoiran au nom de son pere le 11 Juin 1567, & fut marié par Contrat du 6 Juillet 1591, avec Isabelle *Barriere* fille de François Seigneur de Nages & de Soulorgues & de Catherine d'*Arcier*. Il fit son Testament le 23 Avril 1630, & mourut au mois de Septembre 1632. Sa femme fit le sien le 22 Septembre 1636, & mourut en 1647. Leurs enfans furent IV. BARRIERE. D'azur au baton d'or écôté & posé en bande accompagné de cinq étoiles de même, trois en chef & deux en pointe.

1-2. François & Antoine Calviere légataires de leur mere par son premier Testament du 18 Juin 1621.
3. Abel Calviere Baron de Boucoiran mort en 1629, & inhumé à Aubaïs le 7 Octobre de la même année, avoit été marié avec Madeléne de *Fay* fille de Henri Baron de Peyrault & de Vésenobre & de Jeane de *Chambon* sa premiere femme, dont une fille unique Isabelle *Calviere* qui fut mariée le 14 Avril 1655, avec Jean-Baptiste d'*Urre-de Brotin* Marquis de Montanégues, Mestre de Camp de Cavalerie & de- V. FAY. De gueules à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur & acostée de deux fleurs-de-lys d'or.

puis Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc.

4. Louis Calviere continua la postérité.

5. Pierre Calviere légataire de sa mere en 1621.

6. Françoise épousa le 9 Mai 1617, Jean-Valentin de *Sade* Seigneur d'Aiguieres.

7. Anne fut mariée le 17 Mars 1619, avec Nicolas *Boileau* Seigneur de Castelnau où elle mourut en 1656.

8. Claudine épousa par Contrat du 18 Novembre 1623, Claude-Guy d'*Airebaudouse* Seigneur de Clairan & de Massanes qui fit son Testament le 29 Décembre 1635.

9. Marguerite femme en 1627, de Jean *Pelet* Seigneur des Granges-Gontardes.

V. THIERRI.

Louis Calviere Baron de Boucoiran & de Leugue après ses freres fut second Président au Présidial de Nimes & vendit son Office en 1645, à François de *Rochemaure* Seigneur de Nages. Il fut marié par Contrat passé le 30 Octobre 1650, avec Anne *Thierri* fille d'Antoine & d'Anne de *Bouchas* de Villeneuve-lez Avignon. Il fut reconu Noble par Jugement du Sieur de Bezons Intendant en Languedoc le 16 Janvier 1671, & eut entre autres enfans,

1. Abel-Antoine Calviere qui suit.

VI. BRUN.

2. Jean-Louis Calviere Seigneur de Massillargues épousa Olimpe-Marie *Brun-de Domossargues* née en 1661, morte à Nimes en 1724, dont il eut plusieurs enfans.

VI. SÉGLA. Parti de deux traits qui forment trois quartiers, le premier d'azur à l'étoile d'or. Le second de gueules à deux fasces d'argent. Le troisiéme de gueules au lion d'or.

Abel-Antoine Calviere Baron de Boucoiran & de Vésénobre né en 1652, fut marié par Contrat du 21 Décembre 1671, avec Isabelle-Gabrielle de *Ségla* fille de Louis Baron de Ribaulte, Seigneur du Chailar & d'Yverne & de Suzane *Amalric* sa premiere femme dont il eut

1. Louis-François Calviere né à Nimes le 24 Mai 1680.

2. Joseph Calviere Marquis de Vésénobre Lieutenant Colonel de Dragons fut tué à la levée du Siége de Turin le 7 Septembre 1706.

3. Henri Calviere fut tué au même Siége.

4. Alfonse Calviere qui suit.

5. Jean Calviere Chevalier de Boucoiran né en 1683, entra dans le Régiment des Gardes Françoises en 1712. Il fut tué à la Bataille de Dettinghen le Jeudi 27 Juin 1743, étant

Capitaine au même Régiment & Brigadier des Armées du Roi.

6. Joseph Calviere Abbé de Boucoiran, Prieur de Villenouverte Paroisse de Vauvert au Diocèse de Nimes fut nommé à l'Abbaye de S. Pierre d'Auxerre au mois de Juillet 1743.

7. Marie-Anne fut mariée le 26 Février 1702, avec Joseph *Roux* Seigneur de Navasselle au Diocèse d'Uzès, résidant à Avignon, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi, dont le fils nommé Jean-Louis *Roux* fut reçu Page aux Ecuries du Roi en 1720.

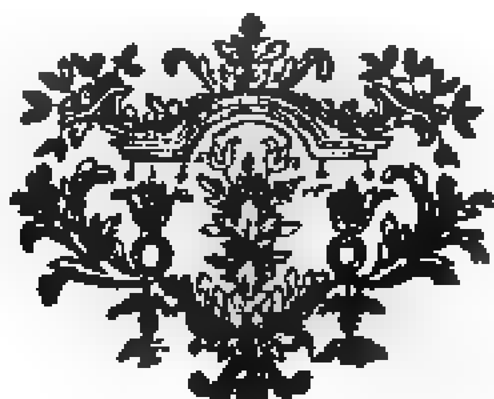
Alfonse Calviere Baron de Boucoiran & de Vésénobre mort vers 1735, fut marié en 1716, avec N...... *Durand* fille de Pierre Seigneur de Pontaujard en Dauphiné & d'Olimpe-Françoise de *Merles-de la Gorce*, dont il a laissé, VII. DURAND. Parti de sable & d'or au chevron de l'un en l'autre & un chef d'argent chargé de trois têtes de léopards de gueules.

1. Jean Calviere.

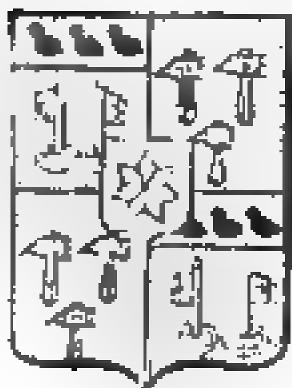
2. N...... Calviere Dame de Boucoiran & de Vésénobre qui épousa au mois de Novembre 1733, Charles-François *Calviere* son parent, Comandant une Brigade de Gardes-du Corps, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748. VIII.

3-4. Deux autres filles.

(Cabinet du sieur *Clairambault*, aux productions de la Noblesse du Languedoc. Cabinet du Marquis d'*Aubays*. Preuves pour les Ecuries du Roy à la Bibliothéque. Preuves pour Malte, de la Maison de *Sade*. Archives de Montfrin & de Nimes. La *Pise*, Histoire d'Orange sur l'année 1574. Titres de la Maison d'*Albaron*. *Gallia-Christiana*, article de Nimes, &c. Histoire du Languedoc Tome III. aux Preuves, page 183.)



Essai sur la Maison de CLARET, au Comté-Venaissin, en Dauphiné & en Provence, éteinte.



Au 1-4, de gueules à deux clefs adossées d'argent & un chef d'or chargé de trois merlettes de sable becquées & onglées de gueules. Au 2-3, d'or à trois marteaux de gueules pointus d'un côté & dauchés de l'autre, surmontés d'une aigle de sable. Sur le tout, d'azur à l'étoile à sept rayons d'or.

LES CLARETS étoient Feudataires des Comtes de Toulouse. On les trouve souvent parmi les Barons de la suite de ces Princes pendant plus de trois cens ans, c'est-à-dire, depuis le comencement du XI[e] siécle jusqu'à l'extinction de la Maison de Toulouse. Ils ont possédé des Terres dans le Comté-Venaissin, dans le Dauphiné & en Provence, & partout ils ont été regardés come des Gentilshomes de l'anciene Chevalerie. Il n'en existe plus dans le Venaissin, ni dans le Dauphiné. Les uns sont éteints dans la Maison de *Simiane*, les autres dans la Famille Noble de *Nini* à Avignon.

Pierre *Clarets* fut Témoin à une Donation faite par une Dame nomée *Garcende* à l'Abbaye de S. Guillaume du Désert au Diocèse de Lodéve en 1020.

Guillaume *Clarets* souscrivit avec plusieurs autres Seigneurs le partage des deux Provences & des autres Etats du Comte *Gilbert* fait en 1125, entre *Alfonse* Comte de Toulouse & *Raimond* Comte de Barcelone *.

Pierre-Rostain *Clarets*, qui vivoit en ce tems-là, paroît dans une Charte du Comte *Alfonse* de Toulouse Marquis de Provence en faveur de *Berenger* Évêque d'Orange en 1126.

Gaucelin Baron de *Claret* fut Témoin avec Raimond Sire de *Baux* & plusieurs autres, à des Lettres acordées par *Alfonse* Comte de Toulouse Marquis de Provence à l'Eglise d'Arles en 1143, concernant la Terre d'Argence.

Bernard *Clarets* fut présent avec Raimond de *Baux*, &c. au Traité d'alliance fait à S. Giles vers l'an 1174, entre Raimond Comte de *Toulouse* & Bernard-Athon Vicomte de *Nimes*.

* Geoffroy & Bertrand *Porcelet*, Guillaume & Hugues *Faleoni* (Marseille) Richard de *Meyne* (Raimoard) Girard de *Porcas*, Rostain de *Posquieres*, Raimond de *Bergas*, Raimond *Adhémar*, Guillaume de *Clarets*, Bernard d'*Anduze*, Hugues de *Beaucaire*, Aimeri de *Narbone*.....

Guillaume *Clareti* fils de *Pierre* de la Ville d'Arles fut un des 76 Gentilshomes Provençaux donés en ôtage au Roi d'Arragon pour la liberté de Charles d'*Anjou* II. du Nom Roi de Naples & Comte de Provence en 1288.

Pierre & Hugues *Clareti* vivoient dans cette Ville en 1297.

Un autre Pierre *Clareti* de la même Ville eut une fille nomée *Asceline* qui fut mariée le 15 Février 1403, avec *Ferrier* de *S. Chamas*, ou de *S. Amant* de la Ville de Lambesc.

Pons *Clareti* Damoiseau d'Arles épousa Huguete *Quiqueran* fille de Pierre, laquelle mourut dans une grande vieillesse après avoir fait son Testament en 1412.

QUIQUERAN. Ecartelé emmanché d'or & d'azur de l'un en l'autre.

François *Clareti* Archidiacre d'Arles en 1617, a composé plusieurs Offices des Saints révérés dans cette Eglise. Les Légendes n'en sont pas toujours sures.

Bernard *Claret* Chevalier Seigneur de Maubec au Comté-Venaissin eut pour fils Pierre *Claret* Damoiseau Seigneur de Maubec qui fut marié en 1298, avec Rixende du *Puy* fille de Hugues Seigneur de Montbrun & veuve d'Isnard de *Mourmoiron* surnomé *Guerra* Seigneur de Baume, d'Urban & de la Roque-Henri au Comté-Venaissin. Je n'ai pu sçavoir s'il eut postérité.

DU PUY. D'or au lion de gueules, armé, langué & vilainé d'azur.

Mais on trouve long-tems après

Manauld & Jean *Claret* freres. Celui-ci étoit Chevalier de Rhode & Grand Comandeur en 1437. A l'égard de Manauld *Claret*, il eut de sa femme Louise de *Gautac* Demoiselle Savoyarde, un fils nomé

GAUTAC.

Pierre Claret Seigneur de Truchenu & d'Esparron en Dauphiné qui assista avec plusieurs Gentilshomes du Comté-Venaissin au Contrat de Mariage de Gaucher de *Brancas-de Forcalquier* Seigneur d'Oyse avec Isabelle de *Montauban* le 21 Février 1501. Il épousa le 17 Février 1478, Charlote de *Clermont* fille de Claude Baron de Montoison & d'Anne de *Talaru* sa seconde femme, dont il eut, entre autres enfans,

CLERMONT. De gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir.

1. Gaspar Claret Seigneur de Truchenu & d'Esparron qui suit.
2. Marguerite femme de Hugues de *Laire* Seigneur de Glandage en Dauphiné.

URRE. D'argent à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or.

Gaspar Claret Seigneur de Truchenu & d'Esparron épousa Marguerite d'*Urre* remariée après sa mort avec Louis de *S. Martin* Maître-d'Hôtel de la Reine-Mere & premier Ecuyer de la Duchesse de Lorraine. Elle étoit fille de Claude Seigneur du Puy-S. Martin & de Gabrielle *Adhémar*. Il eut de cette alliance

1. Louis Claret qui suit.
2. Robert Claret Chevalier de S. Jean-de Jérusalem en 1548.
3. Heléne Claret, crue fille de Gaspar, épousa avant 1546, Antoine des *Seguins*.

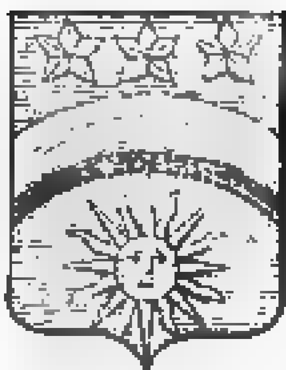
1°. TOLON. De sinople au cigne d'argent membré & becqué d'or.

2°. RAINAUD. D'or à dix lozanges de gueules joints ensemble 4-4-2.

Louis Claret Seigneur de Truchenu & d'Esparron Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Homes-d'Armes, &c. fut marié deux fois, 1°. vers 1565, avec Jeane de *Tolon* Dame de Vinsobre fille d'Estiene Seigneur de la Laupie & Coseigneur de Vinsobre & d'Isabelle de *Ste Jalle*; 2°. avec Marguerite *Rainaud* fille de Robert Seigneur d'Allein en Provence & de Perrette de *Meyran*. Il fut présent au mariage d'Anne de *S. Martin* sa sœur utérine avec Jean des *Seguins* Coseigneur de Piégon en 1574. Louis *Claret* eut de sa premiere femme une fille unique Lucréce *Claret* Dame de Truchenu, d'Esparron, &c. qui fut mariée par Contrat du 15 Avril 1587, avec Antoine de *Simiane* Seigneur de Cairane au Comté-Venaissin & de Séderon en Provence.

Famille de *Claret* à Avignon.

D'azur à l'arc-en-ciel acompagné en chef de trois étoiles d'or & d'un soleil de même en pointe.

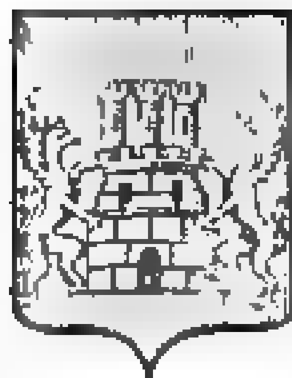


LEs *Clareti* d'Avignon ont été du Conseil du Roi *René* vers 1450. François *Clareti* Jurisconsulte fit ses Etudes à Paris sous le célébre *Alciat* Professeur en Droit. Hector *Forest* autre Jurisconsulte originaire de Vaison lui dédia & à Jean de *Sade* Seigneur de Mazan qui fut depuis Premier Président du Parlement d'Aix, ses Commentaires sur la Morale d'Aristote par une Epitre dattée de Lyon du 1 Novembre 1550. in 8°. *Griphius*.

Il

Il eut pour sœur ou pour fille *Noble Dame Jeane de Claretis* mariée avec Christophe *Boutin* à qui Antoine *Rolland* Seigneur de Réauville légua cinquante écus d'or par son Testament fait devant Joseph Anglezi Notaire d'Avignon le 6 Avril 1551.

Cette Branche s'éteignit vers ce tems-là dans la Famille de *Nins* Avignonoise.



De gueules au château d'argent maçoné de sable, acosté de deux griffons d'or.

FORÈS (Foresius) *Nins* Jurisconsulte fut un des Conseillers de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon qui s'assemblerent pour remédier aux désordres causés dans cette Ville par Rodrigue de *Luna* neveu de l'Antipape *Benoit XIII.* au mois de May 1410.

Jacques *Nins-Claret* fut Prémicier de l'Université d'Avignon en 1535, & eut de Catherine de *Varez* Noble Avignonoise, François *Nins-Claret* qui suit. Il étoit du Conseil extraordinaire de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon au tems des troubles de la Religion en 1562. VAREZ.

François Nini-Claret qui épousa Anne *Rainaud* fille de Jacques Seigneur d'Allein & de Blanche d'*Urre-du Puy-St Martin*, dont il eut, entre autres enfans RAINAUD. Come cy-devant.

Richard Nini-Claret Chevalier de S. Jean de Jérusalem en 1586. Il mourut étant Comandeur de..... On trouve long-tems après eux, un Thomas *Nins* qualifié Noble & illustre Enseigne de la Garnison de Carpentras qui fut Témoin au Contrat de Mariage de Jean-Joseph de *Lopès* Seigneur de S Privat avec Gabrielle de *Laurens-de Beauregard* du 17 Juillet 1672.

Les Seigneurs de *Truchenu* ont formé une Branche qui s'établit dans le Comté de Nice & qui a possédé plusieurs Terres tant en Piémont que dans le Comté de Nice, telles que Gassino sur le Pô érigée en Comté acquise de la Maison *Muti*; Tierri, Torré & Laucio acquises de la Maison *Grimaldi*, Montbarchier, Castillon de Fallet, &c. Honoré *Claretti* sorti de cette Branche fut premier Secrétaire & Conseiller du Duc de Savoye en 1620. Marc-Antoine *Claretti* Seigneur de Fougassieres premier Consul de Nice, fut un des médiateurs d'une transaction passée entre Joseph-Pierre-François *Tonduti* Ba-

ron de Malijac de la Ville d'Avignon & Joseph *Tonduti* Seigneur de Péglion de la Ville de Nice le 29 Octobre 1712.

(Voyez l'Histoire de Provence de César *Nostradamus*, page 449. L'Histoire du Comté-Venaissin & d'Avignon de Sebastien *Fantoni*, Tome I. pag. 295. Histoire du Languedoc, Tome II pag. 436 Tome III aux Preuves pag. 135. *Ruffi*, Histoire de Marseille Tome I pag. 152. 153. *Catel*, Histoire des Comtes de Toulouse. La *Chiesa*, Hist Pedemont & Corona Reale de *Savoia*. Archives de l'Eglise d'Arles, &c. Archives de la Langue de Provence dans la même Ville, &c.)



FOURNIER.



D'argent à trois bandes de gueules chargées d'une étoile d'or chacune & un chef d'azur au lion naissant d'or adextré d'une étoile de même.

CEtte Famille est établie dans le Comté-Venaissin, depuis environ trois cent ans. Elle s'y rendit du Dauphiné où Guy *Allard* prétend qu'elle avoit été en considération à la Cour des Dauphins. On n'a rien de certain sur cela & tout ce qu'on en sçait, c'est que Girard *Fournier* qualifié Chevalier, garantit avec quelques Seigneurs de la Province & du voisinage le Traité, par lequel Guichard Sire de *Beaujeu* se déclara Vassal du Dauphin Guigues dernier de ce Nom & lui jura fidelité envers & contre tous, excepté contre l'Eglise de Lyon, le Duc de *Bourgogne*, le Comte de *Clermont* & l'Abbaye de l'Isle-Barbe. Ce Traité fut passé le 24 Novembre 1327, sous la garantie de la part du Sire de *Beaujeu*, d'Aimar de *Poitiers* fils du Comte de Valentinois, de Guillaume de *Forez* frere du Sire de *Beaujeu*, d'Amedée & de Louis de *Poitiers*, de Hugues de *Genéve*, de Guichard Seigneur de *Clérieu*, de Hu-

rnier 1549.
zar.

Fournier 1589.
nalric.

ier-d'Amalric,
udin. 1609.

N.......... N..........
Pierre Joseph
de Savine. Roze.

Michel Fournier 1589.
N...... de Massebeuf.

Lambert Fournier,
Françoise Pernis.

Joseph Fournier, 1721.
Catherine Granet.

Jean-Baptiste Fournier
1749.

Anne Fournier,
Pierre de Chabessan.

gues de *Bressieu* Seigneur de Vireville, de Jean *Pagan*, d'Humbert d'*Uins*, de Pierre de *Rochefort*, d'Anglois de *Farges*, de Hugues de *Marze*, d'Albert de *Sassenage*, de Siffrein d'*Arces*, de Humbert de *Messimieu*, de Giles d'*Arlos* & de Girard *Fournier* Chevaliers.

I. CHISSE.

Girard Fournier épousa une fille de la Maison de *Chissé*, dont il eut entre autres enfans,

II.

Azon, ou Azonet Fournier habitant dans le Mandement d'Albon, lequel rendit Homage au Dauphin Charles de *France* le 18 Juin 1354, pour des héritages qu'il possedoit come héritier d'Azonet de *Chissé* son oncle dans la Seigneurie de S. Germain en Bresse, il fut pere de

III.

Jean Fournier dit *Gayoud* par sobriquet. Celui-ci rendit Homage au Roi-Dauphin le 8 Juin 1379, & faisoit sa résidence à Aneiron dans la Seigneurie d'Albon, come il est prouvé par son Homage & par celui de son pere délivrés par le Greffier de la Chambre des Comptes de Grenoble le 16 Février 1700. Il eut d'une alliance jusqu'ici inconue,

IV. TOLON. De sinople au cigne d'argent membré & becqué d'or.

Jean-Artaud Fournier habitant à Vaureas dans le Comté-Venaissin en 1417, lorsqu'il fut marié avec Jeane de *Tolon* fille de Jean Coseigneur de Ste Jalle, Conseiller au Conseil Delphinal & de Madeléne de *Rémusat*, dont il eut plusieurs enfans,

1. Drivon Fournier qui suit.
2. Jean Fournier Doyen de l'Eglise Collegiale de Crest au Diocèse de Die.
3. Antoine Fournier mort sans postérité.
4. Jacques Fournier Prevôt de l'Eglise Cathedrale de S. Paul-trois Châteaux & Grand Vicaire de ce Diocèse, fut présent au Procès Verbal de l'invention des Reliques de S. Martin-des Ormes Evêque de S. Paul, qui furent découvertes à Vaureas en 1497.

V. TROILLET.

Drivon Fournier eut de son épouse Jeane *Troillet* avec laquelle il avoit été marié en 1450.

1. Robert Fournier qui suit.
2. Marguerite femme de Didier *Guyard* de la Ville de l'Isle en Venaissin.
3. Anne fut mariée en 1478, avec Estiene *Guyard* cousin du précédent. Elle vivoit encore en 1512.

VI. ARNAULD.

Robert Fournier fut marié en 1476, avec Marguerite *Arnauld* fille de Jean Coseigneur de Crest, apellé ancienement le *Crest-Arnauld* à cause de la Famille qui en avoit la Seigneurie. Alix *Mauffier* fit donation à ladite Marguerite devant Jean de Quérin Notaire à Vaureas le 11 Avril 1534. De cette alliance sortirent deux fils qui furent élevés sous la tutelle de leur mere.

1. François Fournier qui suit.
2. Elzear Fournier qui forma la Branche des Sieurs de *Champverd* raportée sous la Lettre D.

VII. LAMIERS. D'azur à la jambe de lion d'or traversée d'une épée d'argent en bande & un chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent entre deux coquilles de même.

François Fournier donataire de son pere avec son frere *Elzear* passa conjointement avec lui sous l'autorité de leur mere, un Acte de fermage d'un Moulin au Terroir de Vaureas devant Jean de Quérin Notaire de cette Ville le 20 Octobre 1524. Il reçut diverses investitures des Officiers de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin pour les biens qu'il acquit dans le Territoire de Vaureas en 1531, 1541 & 1553, & eut de son épouse Marguerite de *Lamiers* de la Ville de S. Tropez en Provence, mariée en 1530,

1. Charles Fournier qui continua la Branche aînée.
2. Bertrand Fournier Tige des Seigneurs d'*Aultane* représentés sous la Lettre B.
3. Jacques Fournier Auteur des Seigneurs de *Loisonville* sous la Lettre C.
4. Esprite fut mariée avec Rostain de la *Selve*.
5. Françoise épousa Antoine *Bonot*.
6. Marguerite alliée avec Pierre de *Belan* Seigneur de Vérone, à Vaureas, vers 1560.

VIII. CARLES. D'argent à la bande d'azur chargée de trois merlettes de sable.

Charles Fournier s'établit dans la Ville d'Orange à l'occasion du mariage qu'il y contracta devant François de Digoine Notaire de Mondragon le 27 Août 1578, avec Philipine-Germaine de *Carles* fille & héritiere de Baptiste-Germain Sieur de Pradine, Viguier de la Principauté d'Orange & de Madeléne *Gambier*. Elle avoit pour bisayeul Laurent de *Carles*, qui fut marié par Contrat passé devant Augestrit Notaire à Orange le 27 Août 1492, avec Dauphine de *Castellane*, laquelle transigea avec Jean-Germain de *Carles* son fils devant Reinardi Notaire à Carpentras le 31 Janvier 1595. Celui-ci épousa Philipine des *Isnards* estimée fille de Garcias & de Ma-

deléne de *Baux-de Marignane* de la Ville de Carpentras, dont il laissa 1. Baptiste-Germain de *Carles* qui suit. 2. & Jeane de *Carles* femme de Simon *Romans*, lequel dona quitance d'une partie de sa dot, après la mort de son beau-pere, devant Roussel Notaire à Bagnols le 5 Août 1547. *Jeane* transigea avec sa niéce devant Drévon Notaire à Orange le 4 Août 1547, & lui abandona tous ses droits paternels & maternels. Jean-Germain de *Carles* Sieur de Pradine, au territoire d'Orange & Viguier de cette Principauté, par Lettres du 23 Août 1669, fut député au commencement de l'an 1564, par les Catholiques qui avoient été chassés d'Orange, pour solliciter leur retour dans cette Ville, auprès des Commissaires du Prince Henri de *Nassau*. Il eut de Madeléne *Gambier* son épouse ; 1. Jean-Baptiste-Germain de *Carles* qui fut mariée avec Jeane de la *Plane* fille de Bernard & de Françoise *Filleul-de la Madeléne* à Carpentras, dont il n'eut point d'enfans. 2. Philipine-Germaine de *Carles* qui done lieu de parler de sa Famille. Il y a eu d'autres Familles de ce Nom ; une entre autres dans le Dauphiné, à qui l'on peut doner pour Tige Geoffroy *Carles* premier & seul Président du Parlement de Grenoble & depuis du Senat de Milan, lequel fut crée Chevalier par le Roi *Louis XII.* par Lettres donées à Vessana en Italie le 14 Mai 1509, présens les Ducs d'*Alençon*, de *Bourbon* & de *Calabre*, signées *Robertet.* Il portoit *écartelet d'argent & de sable.* Long-tems avant lui, Guillaume *Carles* obtint du Sieur de *Servilli* Conseiller au Parlement de Paris la résignation de son Office en 1410, mais il n'en pût avoir des Lettres, le Dauphin *Louis* Duc de Guyene l'ayant fait doner à Adam de *Cambrai.* Au commencement du XVIe. siécle vivoit un home de Lettres de ce nom. C'étoit Lancelot *Carles.* On a de lui quelques Poësies galantes & autres. (*La Pize* Histoire d'Orange sur l'an 1564. Recherches de *Pasquier* folio 210. *Marot* édit. 4°. de 1731 &c.)

Charles Fournier eut de son épouse Philipine-Germaine de *Carles* Dame de Pradine,

1. Jean-Baptiste Fournier-de Carles Sieur de Pradine, Viguier de la Principauté d'Orange qui mourut sans alliance à l'âge de 86 ans.

2. Charles Fournier-de Carles continua la postérité en Touraine,

3. César Fournier-de Carles Enſeigne au Régiment de Picardie fut bleſſé à la téte des Volontaires à la premiere ataque de Bourbourg en Aout 1645, & mourut peu de jours après de ſes bleſſures à Calais.

X.

1re. JOHANE.

De gueules au lion d'or. Parti, le premier d'azur à trois faſces d'or. Le ſecond de ſable à trois coquilles d'argent poſées en pal.

2e. CHARRON.

D'azur au chevron d'or acompagné en chef de deux étoiles de même & d'une roue auſſi d'or en pointe.

Charles-Leon Fournier-de Carles Seigneur de Jeu, Maloche, Ronſac & Beauregard, Gentilhome de la Chambre de *Monſieur* Duc d'Orleans, par Lettres du 9 Mars 1646. Ce Prince, non content de l'avoir aproché de ſa perſonne en cette qualité, lui dona par Brevet du 29 May 1651, la Lieutenance de ſes Gardes, la Charge de Chef de ſa Fauconerie par Proviſions expédiées à Blois le 23 Octobre 1653, & deux jours après, une Penſion de 2000 livres Il fut marié deux fois, 1°. par Contrat paſſé devant George Prudhome Notaire au Comté de Blois le 2 Juin 1646, avec Marie de *Johane-de Saumers* fille de François Seigneur de Saumert & de Beauregard Gouverneur du Chateau de Chambort & Capitaine des Chaſſes du Comté de Blois & de Charlote *Martin*; 2°. avec Angélique *Charron* fille de Jacques Seigneur de Menars, Nozieux, S. Claude & Villerbon, Bailly & Capitaine des Chaſſes du Comté de Blois, & de Marie *Begon*. Il eut du premier mariage,

1. François Fournier-de Carles fut inſtitué héritier du Sieur des *Marets* mari de ſa tante, à condition qu'il en porteroit le nom. Il mourut ſans alliance.

2. Marcoul Fournier-de Carles Lieutenant au Gouvernement de Chambort, mourut auſſi ſans alliance.

3. Claude Fournier-de Carles-de Pradine mort étant Capitaine de Vaiſſeau au Service du Roi, fut reçu Chevalier de Juſtice dans l'Ordre de S. Jean-de Jéruſalem au grand Prieuré d'Auvergne après avoir fait ſes Preuves devant FF. André de *Clémens* Comandeur de S. Chriſtophe & Jean *Quiqueran-de Ventabren* Comiſſaires de la Langue de Provence qui firent leur information dans la Maiſon Preſbiterale de Violez en la Principauté d'Orange au mois de Juillet 1664. Les Gentilshomes qui dépoſerent ſur ſa Nobleſſe furent Jean de *Vaſſadel* Seigneur de Vaqueiras & de Montmirail, Eſprit de *Thézan-Venaſque*, Claude de *Vincens-de Mauleon-de Saignet-d'Aſtoaud* Baron de Cauſans, & Louis de *Marcel* Seigneur de Crochans. Et pour l'Enquête ſecréte, Charles de

Raimond Baron de Modéne & Alleman de *Brunellis* Seigneur de la Chaux, Coseigneur de Roquemartine; le Procès-verbal en original signé & scellé desdits Commissaires & de François *Combe* Notaire d'Arles & Secrétaire du Grand Prieuré de S. Giles. Je n'ai point eu communication du Procès-verbal fait dans le Grand Prieuré d'Auvergne dans les limites duquel se trouve situé le Château de Ronsac en la Paroisse de S. Felix au Comté de Blois, lieu du domicile des Sieurs de *Pradine*. Les Titres employés dans le Procès-verbal des Commissaires de la Langue de Provence remontent jusqu'à Robert *Fournier* fils de Drivon *Fournier* de la Ville de Vaureas.

XI. STE MARTHE. D'argent à la fasce fuselée de trois piéces & deux demies de sable & un chef de même.

Charles-Leon eut d'Angélique *Charron-de Menars* sa seconde femme, deux garçons & trois filles. L'aîné mourut sans alliance. Le cadet passa en Amérique après avoir vendu les Biens de sa Famille pour en payer les dettes & s'y maria en premieres nôces avec une Demoiselle de la Famille de *Ste Marthe* dont il a eu des enfans. Il étoit, à ce qu'on prétend, Gouverneur de l'Isle de Grenade en 1742. A l'égard des filles, il y en a eu une Religieuse à S. Louis de S. Cyr. Les deux autres passerent en Amérique avec leur frere. (Mémoire Domestique).

A.

Branche des Sieurs de *Pradine* à Orange, éteints.

IX. COLAS. De sable au lion d'or & un chef d'azur d'une colombe essorante & contournée d'argent.

FRançois *Fournier-de Carles* Sieur de Pradine troisiéme fils de Charles & de Philipine-Germaine de *Carles* Dame de Pradine, fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de *Vitry* Gouverneur de Provence & marié avec Jeane-Elisabeth *Colas* fille d'Antoine Président du Parlement d'Orange. (Voyez l'Article d'*Urre* Tome III. Page 595.) dont il eut entre autres enfans,

X. DU BAC. François Fournier-de Carles Sieur de Pradine II. du Nom Capitaine au Régiment du vieux Vaubecourt. Il épousa Anne du *Bac* qui le rendit pere de

XI. 1. Jean-Baptiste Fournier-de Carles Sieur de Pradine Conseiller

seiller au Parlement d'Orange dont il devint Doyen ; complimenta au nom de cette Ville les Ducs de *Bourgogne* & de *Berri* à leur passage à Caderousse en 1701.

2. Charles Fournier-de Carles-de Pradine Capitaine au Régiment de Picardie.

3. César Fournier-de Carles-de Pradine fut présent au mariage d'Alexandre de *Galiffet* avec Rose *Bérenger-de Beausain* fait au Château de Violez en 1688.

4. Françoise morte sans alliance à Orange en 1731.

Branche des Seigneurs d'*Aultane*, à Carpentras.

BErtrand *Fournier* fut cohéritier de son pere François *Fournier* qui lui légua en outre le Fief d'*Aultane* par son Testament fait devant Sixte Grossi Notaire de Vaureas & de Grillon le 14 Janvier 1574. Il partagea la succession de ses pere & mere avec Charles & Jacques *Fournier* ses freres par Contrat passé devant Balthazar Julien Notaire à Vaureas le 9 Novembre 1576, & fut marié par Contrat passé à Carpentras le dernier Février 1579, avec Gabrielle de *Raffellis* fille d'Helie Seigneur de la Roque-Henri & de Louise de *Tertulle*, dont il eut VIII. RAFELLI. Au 1-4. d'or à la croix recroisettée d'azur. Au 2-3. de gueules au roc d'échiquier d'argent.

1. Charles Fournier qui suit.

2. Aimeri Fournier Capitaine de Chevau-Légers mort au Service du Roi. (Le Capitaine *Fournier* suivit le Roi dans son voyage de Lorraine, sous les ordres du Seigneur de *Gevry* en 1591.)

3. François Fournier se fit Capucin & mourut en réputation de Sainteté sous le nom de Pere *Leonard* le 22 Août 1650. Sa vie a été écrite.

4. Lucréce femme de George des *Bernards* Sieur de S. Andiol à Mazan.

Charles Fournier Seigneur d'Aultane fut marié par Contrat passé devant Jean-Vincent de Monté Notaire à Vaureas le 4 May 1621, avec Marie de *Congis* fille d'Estiene & d'Isa- IX. CONGIS.

belle de *Villeneuve* de la Ville de Vaison, dont plusieurs enfans :

1. Philipe Fournier qui suit.
2. François Fournier Chanoine-Théologal de Viviers, Supérieur du Séminaire de cette Ville.
3. Jacques Fournier mort au Service du Roi en Garnison à Ambrun en 1655.
4. Françoise femme de François de *Thomassis* à Carpentras.

X. THEZAN. Au 1 & 4. contre-écartelé d'or & de gueules à la cotice d'azur brochant sur le tout. Au 2 & 3. de gueules à la croix de *Toulouse* d'or, qui est de *Venasque*.

Philipe Fournier Seigneur d'Aultane prenoit dans quelques Titres le surnom de *Raymundi*. Je n'en sçai pas la raison. Il fut marié par Contrat passé devant Honoré Fontaine Notaire à Vaureas le 5 May 1658, avec Marguerite de *Thézan-Venasque* fille unique & héritiere d'Aléxandre Seigneur de Séneviers & d'Honorée de la *Foreste*. De cette alliance nâquirent, entre autres enfans,

1. François Fournier qui continua la postérité.
2. Charles Fournier-d'Aultane Capitaine au Régiment de Guyene retiré & mort à Carpentras dans sa Famille en 1711.

XI. CAPTELLI. D'or au chapeau de sable garni d'un cordon lié & passé en sautour de même.

François Fournier Seigneur d'Aultane né à Vaureas au Comté-Venaissin le 10 Aout 1659, comença de servir le Roi en qualité de Capitaine d'une Compagnie franche qu'il avoit levée en 1684. La Paix étant faite, il fut réformé à la suite du Régiment de Bertilhac. La Guerre s'étant ralumée, il fut fait Capitaine dans le Régiment de Cayeux, depuis la Ferronaie, dans lequel il servit jusqu'en 1696, qu'il en fut nomé Lieutenant Colonel par Brevet du 22 Janvier. La Succession à la Courone d'Espagne ayant fait reprendre les armes, il se trouva à la Bataille de Frideling que le Marquis de *Villars* gagna sur le Prince Louis de *Bade* le 4 Octobre 1702. Après cette Bataille où le Sieur d'*Aultane* fut blessé à mort, le Roi lui dona Comission de Mestre de Camp. Il servit en cette qualité à la Bataille d'Hochtet après laquelle il obtint le Régiment de Mérinville le 17 Septembre 1704. Il fut fait Chevalier de S. Louis le 1 Janvier de l'année suivante avec une Pension de 800 livres.

L'Empereur *Joseph* s'étant emparé de Comachio en 1708, le Pape *Clement XI.* fit demander le Sieur d'*Aultane* au Roi pour comander sa Cavalerie dans la Guerre que le Pontife

eut contre l'Empereur. Le Roi l'acorda à la priere du Nonce, à condition qu'il ne quiteroit point son service, *ne voulant pas*, dit ce grand Prince, *perdre un aussi bon Officier*. En effet, le Roi lui conserva son Régiment. Dans ce tems-là, le Pape lui dona un Régiment de Cuirassiers & le fit Sergent de Bataille par Brevet du 29 Juillet 1708, dans lequel le Pape lui done la qualité de *Marquis d'Aultane* qu'il porta toujours depuis ce tems-là. Cette Guerre n'ayant pas eu de suite par la Paix que le S. Siége fut obligé de conclure avec l'Empereur le 15 Janvier 1709, & le Pape étant satisfait de la bone volonté & du zéle du Marquis d'*Aultane*, voulut le retenir à Rome avec le Titre de Général de ses Troupes; mais le Marquis de *Prié* Ambassadeur de l'Empereur s'y oposa & empêcha même qu'on ne lui donât le Gouvernement de Ferrare qu'on lui destinoit. Cependant le Pape lui dona la Capitainerie de Vaison (20 Avril 1709) & la survivance de la Charge de Colonel des Chevau-Légers entretenus à Avignon. Le Pape après l'avoir comblé de caresses & de bontés lui dona son congé & ordona à ses Galeres de le transporter en France. (1709) Le Marquis d'*Aultane* s'étant rendu à la Cour, le Roi le reçut avec bonté & le noma Brigadier de Cavalerie le 20 Août de la même année. Il fit en cette qualité les deux Campagnes de Flandres de 1710 & 1711. Sur la fin de cette derniere année, le Comandeur *Maldachini* Comandant les Chevau-Légers étant mort, le Marquis d'*Aultane* demanda au Roi la permission d'aller remplir cette Charge, dont il avoit la survivance, & l'agrément de céder son Régiment à son fils aîné: ce qu'il obtint au mois de Novembre suivant. La Peste faisant de grands ravages en Provence en 1721, le Comté-Venaissin étoit à la veille d'être infecté: Le Marquis d'*Aultane* fut chargé de la garde & de la conservation du Pays, il fit tirer des lignes sur la Frontiere que la Cour de France aprouva & dont elle reconut l'utilité en ordonant aux Comandans des Provinces voisines de concerter avec le Marquis d'*Aultane* pour empêcher le progrès de ce fleau terrible; cependant, quelques dégoûts qu'il eut à cette ocasion avec le Vice-Légat d'Avignon, lui rendant sa place désagréable, l'engagerent à écouter les propositions qui lui furent faites de la part du Duc d'*Orleans* Régent du Royaume de rentrer

au Service du Roi. Il quita, en effet, la Compagnie des Chevau-Légers du Pape, & fut fait Marêchal des Camps & Armées du Roi avec augmentation de ses Pensions jusqu'à 5000 liv. en attendant l'ocasion d'être placé convenablement. Après la mort de M. le Duc d'*Orleans*, arrivée au mois de Décembre 1722, M. le *Duc* lui augmenta ses Pensions de 1500 liv. sur l'Ordre de S. Louis en l'assurant qu'il exécuteroit volontiers les engagemens de M. le Régent, mais les changemens arrivés dans le Ministere en empêcherent l'effet. Le Marquis d'*Aultane* mourut à Paris âgé de 70 ans le 2 Décembre 1729. Il avoit été marié par Contrat passé devant Julien Notaire de Vaureas & Malatra Notaire de Pernes le 5 Décembre 1686, avec Claire de *Capellis* fille de Pierre & d'Anne d'*Alleman-de Châteauneuf*, dont il eut une nombreuse postérité,

1. Philipe-François Fournier Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de son pere fut tué à la Bataille de Malplaquet en 1709.
2. Charles Fournier Mestre de Camp de Cavalerie mort à Carpentras en 1729.
3. Joseph Fournier-d'Aultane Docteur de Sorbone mort à Paris en 1727.
4. Esprit-Bruno Fournier qui a continué la postérité.
5-6. Louis & Antoine Fournier mort jeunes.
7. Pierre-Ignace Fournier Sieur des Baumettes Officier au Régiment de Gévres fut tué dans un Combat particulier en 1736.
8. Jeane Religieuse Augustine à Vaureas.
9. Claire Religieuse avec sa sœur.
10. Thérese vivant sans alliance en 1744.

XII. 19. VIGNY. D'azur à la fasce d'or accompagnée de deux merlettes de même, une en chef & une en pointe acostée de deux coquilles d'argent.

Esprit-Bruno Fournier Chevalier, & depuis Marquis d'Aultane comença à servir dans le Régiment de son pere en 1706, fut blessé de trois coups de sabre & eut un cheval tué sous lui à la Bataille de Malplaquet où son frere aîné fut tué (en 1709) & fut fait Capitaine en 1710. Le Régiment d'Aultane ayant été réformé & incorporé dans celui de Gévres en 1713, le Chevalier d'*Aultane* continua d'y servir, & en fut fait Major en 1724. Il fit en cette qualité les Campagnes d'Allemagne en 1733, 1734 & 1735. La Guerre ayant re-

comencé il eut en 1740, Comission de Lieutenant Colonel & fut choisi l'année suivante pour faire les fonctions d'Aide Marêchal Général des Logis de la Cavalerie en Bohême dont il s'acquita avec aplaudissement. En 1743, le Roi lui acorda une Pension sur l'Ordre de S. Louis, dont il est Chevalier depuis 1732, & lui dona Comission de Mestre de Camp. Devenu par son rang Lieutenant Colonel du Régiment de Clermont Tonnerre ci-devant Gévres, il fut fait Brigadier de Cavalerie en 1745, Marêchal de Camp en 1747, & enfin Lieutenant Général des Armées du Roi dans la derniere promotion. Il a été marié deux fois, 1°. par Contrat passé devant Renain Notaire à Laon en Picardie le 13 Avril 1735, avec Marie-Elisabeth de *Vigny* Dame de Lerzy, la Mothe & Froidétrée près de Vervins. Elle étoit veuve de Simon-Charles de *Bonigalle* Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes de Paris & fille de Jean-Baptiste de *Vigny* Lieutenant Général d'Artillerie, Colonel-Lieutenant des Bombardiers & Marêchal des Camps & Armées du Roi, & de Marie-Geneviéve *Piques* morte Religieuse de la Visitation rue S. Antoine à Paris; 2°. par Contrat passé à Carpentras devant Martin Notaire de cette Ville, avec Marie-Christine de *Thézan-Venasque* veuve de Joseph de la *Baume-Pluvinel-Tertulle* Marquis de la Roque, &c. & fille unique & héritiere de Claude de *Thézan-Venasque* & de Marie de *Matthei*. Il a eu du premier mariage, un fils unique nomé Louis-Bruno-Marie Fournier-d'Aultane Seigneur de la Mothe, Lerzy & Froidétrée en partie, du chef de sa mere né le 26 Avril 1737, actuellement aux Etudes à Paris.

10. THÉZAN. Come cy-devant.

XIII.

C.

Branche des Sieurs de *Loisonville*, à Vaureas au Comté-Venaissin.

JAcques *Fournier* Sieur de Loisonville troisiéme fils & co-héritier de François & de Marguerite de *Lamiers* fut marié en 1588, avec Diane de *Villeneuve*, à Vaureas, dont il eut

VIII.

VILLENEUVE. D'azur à la tour d'or

ouverte, & maçonée de fable donjonnée de trois tours de même, celle du milieu plus élevée que les deux autres.

IX.
PLANTIER.
De finople à la chevre d'argent foutenant un cœur de même, adextré d'un autre cœur d'or duquel naiffent trois rofes de même & foutenu par un croiffand d'argent.

X.
ROBERT.
D'azur à trois pals d'or & un chef d'argent chargé de trois rofes de gueules feuillées & tigées de finople.

Efprit-François Fournier Sieur de Loifonville qui eut de Jeane de *Plantier* mariée en 1633,

1. Philipe Fournier mort fans poftérité.
2. Louis Fournier Prieur de S. Laurent de Carnoles & de S. Michel-d'Hieufet au Diocèfe d'Uzès.
3. Pierre Fournier Sieur de Loifonville Chevalier de St Louis & de S. Lazare, Capitaine au Régiment d'Auvergne, Lieutenant de la Compagnie des Cadets à Bezançon, & depuis Major & Comandant d'un Batailon du Régiment de Gâtinois. Il fut nomé Colonel d'un des trois Régimens d'Infanterie du Comté-Venaiffin au fervice du Pape lors des différens du S. Siége avec l'Empereur en 1708, & fe maria dans un âge fort avancé par Contrat paffé à Carpentras le..... avec N.... *Robert* fille de Jean-Jérôme Avocat de cette Ville & de Lucréce des *Seguins-de Vaffieu*, dont il a laiffé un fils vivant fans alliance en 1742.

D.

Sieurs de *Champortin* à Digne en Provence, & Sieurs de *Champvert*, à Vaureas.

XI.

VII.
ALAZAR.
D'azur au vol d'or.

ELzear *Fournier* deuxiéme fils de Robert & de Marguerite *Arnauld* paffa divers Actes avec fon frere François *Fournier* devant Jean de Querin Notaire à Vaureas aux mois de Septembre 1531, & Janvier 1543. Il vivoit encore en 1566, fuivant un Contrat d'acquifition de Rente qu'il fit devant Juliani Notaire à Vaureas le 4 Septembre de cette année. Il fut marié avec Claire *Alazar* fille d'Aléxandre Médecin de la Ville d'Aix à qui il dona quittance d'une partie de fa dot devant Borrilli Notaire à Aix le 3 May 1549. Il eut de cette femme

1. Alexandre Fournier qui fuit.
2. Gafpar Fournier.
3. Et Michel Fournier qui fit la Branche des Sieurs de *Champvert* dont je parlerai plus bas.

VIII.
AMALRIC.
De gueules au cerf paf-

Alexandre Fournier partagea avec fes freres la fucceffion paternelle par Acte paffé devant Julien Notaire à Vaureas

le 13 Septembre 1589, & reçut l'investiture des Officiers de la Chambre Apostolique séante à Carpentras pour des Biens qu'il avoit acquis, le 20 Octobre 1590. Il épousa N...... d'*Amalric* dont il eut deux fils

fasce contre un arbre sur le tronc duquel est une croix à huit pointes, sous le cerf.

1. Louis Fournier qui suit.
2. Et Elzear Fournier qui partagerent les biens de leurs pere & mere par Acte passé devant Meynier Notaire à Vaureas le 10 Mars 1614.

IX. GAUDIN.

Louis Fournier, dit d'*Amalric* à cause de sa mere, Sieur de Champortin & Viguier pour le Roi de la Ville & Viguerie de Digne en Provence, en 1608, &c. fut marié par Contrat passé devant Gaudemaris Notaire à Digne le 5 Mars 1609, avec Isabelle *Gaudin* dont il eut un fils & deux filles.

X.

1. François Fournier d'Amalric héritier de son pere par son Testament fait devant Gaudemaris le 2 Novembre 1621, fut déchargé de l'assignation qui lui fut donée & des poursuites faites en conséquence par les Fermiers des Franchiefs & déclaré exempt pour raison des biens Nobles qu'il possédoit, par Jugement rendu contradictoirement à Aix le 14 Avril 1636. Il ne fut point marié & mourut dans l'Etat Clérical.
2. N...... femme de Pierre de *Savone* Seigneur de Fonanille.
3. N...... marié avec Joseph *Régis*.

VIII. MASSEBEUF.

Michel *Fournier* Sieur de Champvert troisiéme fils d'Elzear & de Claire *Alazar*, dont il partagea l'héritage avec ses freres en 1589, eut de N..... de *Massebeuf* son épouse

IX. PERTUIS. D'azur au grifon d'or & une cottice de gueules brochant sur le tout.

Lambert Fournier Sieur de Champvert Capitaine au Régiment de l'*Altesse*, fut marié avec Françoise *Pertuis* laquelle épousa en secondes nôces Louis de *Vaese* Seigneur de Briancourt. Elle étoit fille d'Hector *Pertuis* Procureur Général des Etats du Dauphiné pendant la Ligue & de Françoise de *Ptolene* laquelle étoit fille de Thomas de *Ptolene* Procureur Général au Parlement d'Aix. Il eut de cette alliance

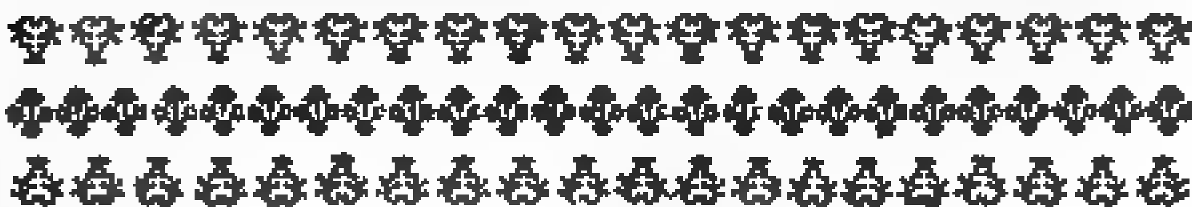
1. Joseph Fournier qui continua la postérité.
2. Philipe Fournier Capitaine au Régiment de Lorraine.
3. Jean-Baptiste mort sans alliance.
4. Anne qui fut mariée avec Pierre-Dominique de *Chabestan-d'Alanzon* Seigneur de Ribeiret, &c.

X. GRANET. Joseph Fournier Sieur de Champvert épousa en 1721, Catherine *Granet* de la Ville de Vaureas & mourut en 1729, laissant un fils & une fille.

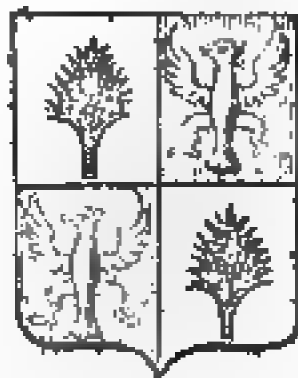
XI. 1. Jean-Baptiste Fournier Sieur de Champvert né en 1724, Officier de Cavalerie dans le Régiment de Clermont-Tonnerre en 1744.

2. Marie-Cécile née en 1728.

(Preuves pour l'Ordre de St Jean de Jérusalem aux Archives d'Arles. Journal de *Henri* III. par Pierre de l'*Estoile*, derniere édition Volume I. page 381 529. Tome IV page 480. *Allard*, Nobiliaire du Dauphiné. Volume I. de cet Ouvrage pag. 139. 259. Tome II. pag. 468. Tome III. pag. 225. 397. &c. Il y a eu des *Fourniers* dans le Vivarez, qu'on prétend être des mêmes. Jacques *Fournier* du lieu des Plans, fut témoin avec plusieurs autres Gentilshomes au mariage d'André Baron de *Budos* & de Portes, avec Cécile de la *Fare* du 10 Mars 1433. Voyez la *Toscane-Françoise* p. 1 l'*Hermite-de Souliers*, dans laquelle est un article de la Famille de *Fournier*, dans lequel il y a des choses vraies, mais noyées dans un cahos d'incertitudes.)



G E N A S.



Au 1-4. d'or au genet de quatre branches passées & repassées en sautoir de sinople fleuri & boutonné d'or, qui est de Génas. *Au 2-3. de gueules à l'aigle d'argent membrée & becquée d'or, qui est de* Spifame.

I. Degré. FONTAINES. De gueules à trois châteaux d'or donjonés de trois tours de même.

JEAN Seigneur de Génas, Terre située dans le Viennois d'où il tiroit son nom, & qu'il vendit à Jacques de *Fescans* son parent par Acte du 6 Octobre 1302, établit son domicile à Valence où il fut marié en 1305, avec Isabelle de *Fontaines* de la Ville de Lyon. Il mourut à Valence & y fut inhumé dans l'Eglise de S. Pierre-du Bourg.

Hugues

Madeléne, Henri *Gautheron*. Isabelle, Antoine de *Disimieu*.

Jean de Génas.

Gédeon de Génas, 1566.

Françoise de Génas, 1571. 1°. Henri *Laiguran*. 2°. George *Prunemoir*.

Génas 1557. *...rme.*

Jean de Génas 1543. Gabrielle de *Montcalm*.

1605. *...Saulces.*

Pierre de Génas, Madelene le *Bon* 1633.

1641. *...at.*

Christophe de Génas N. . . . .

Louis de Génas 1723.

1741.

N. . . . . de Génas.

Madeléne, Rolland de *Beaumont*.

Louise, N. . . . . du *Bouchet*.

Marie, N. . . . . *Faure*.

Hugues de Génas leur fils mort en 1350, & inhumé dans le Tombeau de son pere, fut marié avec Marie de *Bourdonieres* dont il eut — II. BOURDONIERES.

1. Guillaume de Génas qui suit.
2. Nicolas de Génas qui mourut jeune & sans alliance.
3. Françoise de Génas qui fut mariée avec Arnauld de *Grandsains*.
4. Perronelle de Génas alliée avec Guillaume de *Colvisson* du Bourg de Bédouin au Diocése de Carpentras.
5. Huguette de Génas qui épousa le 3 Février 1336, Guillaume *Florentin*.
6. Colombe de Génas morte sans alliance.

Guillaume de Génas mourut à Valence le 29 Juillet 1361, quatre jours après avoir fait son Testament. Il avoit été marié 1°. avec Alixéne de *Colvisson* fille de Guillaume qui se remaria avec sa sœur *Perronelle*; 2°. par Contrat passé à Valence le 7 May 1361, avec Jeane de *Salles* d'une Famille de la même Ville. Il eut du second mariage, — III. 1o. COLVISSON 2o. SALLES.

1. Jean de Génas qui suit.
2. Guillaume de Génas qui épousa par Contrat du 30 Avril 1385, Brunissende *Rolland* fille d'*Imbert* dont la postérité n'est pas conue. — ROLLAND.
3. Huges de Génas né posthume fut Prevôt de l'Eglise Cathédrale de Valence & Vice-Gérent d'Avignon sous le Pontificat de *Martin* V. Ce Tribunal fut érigé par François de *Conzié* Légat d'Avignon au mois de Novembre 1412, pour y décider les affaires qu'on avoit acoutumé de porter devant l'Auditeur de la Chambre Apostolique lorsque les Papes résidoient à Avignon. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un Tribunal de nom : *titulus sine re*, dont quelques Docteurs ont néanmoins l'ambicion de se parer. Il mourut à Valence le 29 Décembre 1429.

4-5. Colombe & Françoise moururent en bas âge.

Jean de Génas II. du Nom fonda une Chapelle pour sa Famille sous le clocher de l'Eglise Cathédrale de Valence en 1390, la dotta avantageusement & y fit transporter les os de ses parents qui avoient été inhumés dans l'Eglise de S. Pierre du Bourg-aux portes de Valence. il mourut le 17 Mars 1417, & fut enterré dans la Chapelle par lui bâtie. Il fut marié 1°. — IV. 1o. RÉCUIN. 2o. SEYTRES. D'or au lion de gueules & une bande de sable brochant sur le

tout, chargé de trois coquilles d'argent.

en 1378, avec Jeane *Recoin* qui mourut en 1402; 2°. par Contrat du 5 Janvier 1403, avec Catherine de *Seytres* fille d'Estiene Capitaine de Montelimard & de Bonne *Gotafres* sa troisiéme femme. Il eut de sa premiere femme

1. Jean de Génas épousa Romanette dite Amoureuse de *Seytres* sœur cadette de sa belle-mere, & n'en eut point d'enfans. Il mourut le 22 Janvier 1439, apres avoir disposé de ses Biens en faveur de François de *Genas* son neveu le 10 Janvier de la meme année.

2. Guillaume de Génas épousa le 30 Septembre 1418, Ferrie ou Fréderique de *Salhient* dont il n'eut point d'enfans.

3. Dévone, ou Drivone fut mariée le 1 May 1396, avec Louis *Chapuis* de la Ville de Condrieu en Lionnois.

4-5. Aimare & Florimonde épouserent par Contrat du 3 Janvier 1404, Arnauld & Aimon *Petrolers* freres de la Ville de Valence.

6. Lionette qui fut marié le 6 Janvier 1410, avec Pierre le *Noir*.

Du second mariage,

7. Louis de Génas qui continua la postérité.

8. Catherine morte en bas age.

9. Estoile ainsi nomée, parce qu'elle fut baptisée le 6 Janvier jour de l'Epiphanie 1405, mourut sans alliance.

10. Antoinette née en 1409, femme de Jacques de *Salhient* au Valentinois.

Pierre Bâtard de *Génas*, épousa le 18 Janvier 1411, Antoinette de *Monteclus* de la Ville de Valence, dont il n'eut point d'enfans. Il fit son Testament à Romans le 30 Juillet 1420, par lequel il dona ses Biens à Jean de *Genas* son frere & à Hugues de *Genas* Vice-Gérent d'Avignon son oncle.

V.
SPIFAME.
De gueules à l'aigle d'argent membrée & becquée d'or.

Louis de Génas né le 18 Août 1407, fut présenté au Baptême par le premier pauvre trouvé à la porte de la Maison de son pere. Il épousa par Contrat du 12 Juin 1429, Catherine *Spifame* rémariée le 23 Octobre 1438, avec Laugier *Guiran* de la Ville d'Aix. Elle étoit fille de Charles *Spifame* & de Marguerite de la *Roque* de la Ville d'Avignon. Cette Famille étoit originaire de Lucques. (Voyez l'article de *Seytres* page 273 du IIIe. Volume.) Il eut de cette alliance

François de Génas né en 1430, fut élevé par Damien de *Seytres* Prevôt de Valence & Archidiacre d'Aix son oncle maternel, que son pere lui avoit doné pour tuteur. Le Dauphin *Louis* disgracié par *Charles VII.* son pere s'étant retiré en Dauphiné, y conut François de *Génas* qu'il honora de ses bontés, & dont il se souvint toute sa vie, tant dans ses disgraces que lorsqu'il fut maître du Trône. Ce Prince naturellement porté aux dévotions lointaines & aux pélérinages, allant en 1475, s'acquiter d'un vœu qu'il avoit fait à Notre-Dame du Puy en Vellai voulut passer par Valence, & dit à ses Fourriers, avant que d'entrer dans la Ville, qu'il y avoit un bon ami chez qui il vouloit qu'on marquât son logement & que s'il n'avoit pas de quoi payer sa dépense, cet ami le logeroit pour rien & le nourriroit pendant trois jours. Le Roi alla en effet descendre chez François de *Génas* & y demeura trois jours, le combla de caresses, lui disant qu'il se souvenoit des services qu'il lui avoit rendus dans sa jeunesse, & qu'il n'avoit qu'à demander ce qui lui conviendroit & que la chose seroit bien difficile s'il ne la lui acordoit. *Génas* remercia très-humblement le Roi, lui dit qu'il étoit trop heureux que sa Majesté voulut se souvenir de lui, qu'il ne voyoit aucune Charge vacante & qu'il ne vouloit déposseder persone, que d'ailleurs le Royaume étoit rempli de gens plus dignes que lui pour exercer celles qui viendroient à vacquer dans la suite, & finit son remerciment par lui demander de ne pas l'oublier entierement. Peu de tems après, le Roi ayant doné l'Evêché de Maillezais à Jean d'*Amboise* Président de la Chambre des Comptes du Dauphiné, n'attendit pas que *Genas* lui demandât cette Charge & lui en fit expédier les Provisions le 19 Mai 1476. Ce n'est pas tout, Michel *Gaillard* l'un des quatre Généraux des Finances & qui avoit dans son Département les Provinces de Lionois, Forez, Beaujollois & Languedoc, étant mort, le Roi écrivit à *Genas* de se rendre auprès de sa persone & lui dona cette Charge le 2 Novembre 1477. Le 30 Janvier suivant, ce Prince lui fit expedier des Lettres, par lesquelles il lui permit de garder les deux offices de Premier Président (il étoit seul en ce tems-là) & de Général des Finances, & le dispensa de la résidence que le premier l'obligeoit de faire à Grenoble. Il lui écrivit de Solon-

VI. GALIEN. D'argent à la bande de sable remplie d'or & acostée de deux roses de gueules.

nes le 8 Septembre de l'année suivante, pour lui ordoner de remettre à Guillaume de Grignan & à Jean de *Blanchefort* Maire de Bordeaux qui alloient à Avignon la somme de 61 mille livres pour la pension du Roi *René* Comte de Provence que *Louis XI.* s'étoit engagé de payer à ce bon Prince depuis qu'il avoit disposé de la Provence & de ses autres Etats en sa faveur. On voit par cette Lettre la passion bien fondée que *Louis XI.* avoit d'unir la Provence à sa Courone. Ce Prince étoit trop habile pour n'en pas conoître l'utilité. Aussi, eut-il attention l'année suivante d'écrire à *Gênas* de payer exactement la pension de son bon oncle le Roi *René* (Lettre du 16 Juin) mais come la Recette de Languedoc ne pouvoit pas fournir cette somme pour l'année 1479, *Gênas* qui sçavoit de quelle importance il étoit pour son Maître que le Comte de Provence n'eut pas lieu de se plaindre, l'avança de son propre fonds, il en avança plusieurs autres pour l'acquisition de Mauléon-de Soule, pour un Château situé sur la Mozelle & pour engager le Roi *René* à doner au Roi le Duché de Bar. *Gênas* fut remboursé de toutes ces sommes & eut en recompense une pension de 6800 liv. outre celle que lui & ses enfans avoient déja eu du Roi. Ce Prince constant dans la confiance qu'il avoit dans François de *Gênas* lui dona comission en 1483, de présider aux Etats de Languedoc avec Jean de *Ferrieres* son Chambellan & son Lieutenant Général dans cette Province, Bernard de *Lustrac* Evêque de Rieux & Bernard *Loret* Premier Président du Parlement de Toulouse. Ce fut pour la seconde fois que *Genas* fut honoré de cette Comission.

Louis XI. étoit alors près de sa fin, inquiet par temperamment & dévot jusqu'à la foiblesse au souvenir de la mort, il croyoit l'éloigner par ses libéralités & ses offrandes aux Eglises fameuses. Il fit vœu en 1482, de doner à celle de S. Jean de Latran à Rome un Calice d'or & mille écus. Il ne varia point sur la somme, elle étoit fixée, mais le Calice fut de cinquante deux marcs. François de *Gênas* qui avoit ordre de l'aller présenter, se trouvant par ses infirmités hors d'état de faire le voyage de Rome, chargea François de *Seytres* son neveu du Calice & des 1000 écus d'or, que celui-ci remit au Cardinal *Philbert* de Mâcon, lequel en accusa la reception

au Roi par une Lettre du 16 *Mars* 1483, & par une autre de la même datte à François de *Genas*. Peu de tems avant cette offrande, le Roi avoit envoyé à Rome l'Official du Puy pour faire accepter des fondations qu'il avoit faites dans les Eglises de S. Pierre & de S. Jean de Latran. Celui-ci en ayant aporté des Bulles dont l'expédition coutoit cent dix ducats, *Louis XI.* ne les eut pas plutôt reçues qu'il écrivit à *Génas* la Lettre suivante de S. Laurent-de Cannes le 3 Août 1482. *Je ne voudrois pour autre chose au monde q e lesdits* 110 *ducats ne fussent payés. Je vous prie, sur tous les plaisirs & services que jamais me desirés faire, & sur-tout que vous aimés ma santé & le bien de ma conscience, qu'incontinent ces Lettres vues, vous fassiez delivrer audit Official lesdits* 110 *ducats d'or, sans y faire faute.* On a dans la Famille de *Génas* plusieurs autres Lettres aussi pressantes de l'année 1482, pour des Fondations ou des Pélerinages que ce Prince avoit fait ou fait faire à S. Jacques de Galice, à Ste Marthe de Tarascon & à S. Claude dans les Montagnes de Franche-Comté où il alla en persone, mais elles allongeroient trop cet Article. Je me contenterai d'en raporter une au sujet de S. François *Martosille*, ou *Martorello* natif de Paulo en Calabre, Instituteur des Minimes que *Louis XI.* fit venir du fond de l'Italie dans la persuasion que ce St. home pourroit lui prolonger la vie. *Monsieur le Genéral, je vous prie de m'envoyer des Citrons & des Oranges douces & des Poires muscadelles & des Pastenargues, & c'est pour le Saint Home qui ne mange ni chair ni poisson & vous me ferés un fort grand plaisir.* Ecrit à Cléry le 29 Juin 1482. *Louis XI.* eut soin avant sa mort de recomander au Dauphin François de *Genas* qui étoit alors auprès de sa persone & fit renouveller à ce Prince les mêmes recomandations par la Duchesse de *Beaujeu* sa fille & par Claude de *Montfaucon*. *Charles VIII.* étant monté sur le Trône le 30 Août 1483, confirma François de *Génas* dans ces charges & dans ces pensions que ce Prince augmenta même de 400 liv. Tournois par Lettres donées à Amboise le 3 Janvier 1492. C'est à François de *Génas* qu'on est redevable en Dauphiné des Perdrix Rouges qu'il y fit porter du Languedoc. Il enrichit aussi les Troupeaux de cette Province de Moutons & de Brebis du Roussillon dont la laine est beaucoup plus fine que celle qu'on avoit en Dauphiné. *Génas* fut marié par Contrat passé à Avignon le 7 Fé-

vrier 1454, avec Béatrix de *Galiens* fille de Pierre & d'*Antoinette N.*... Elle mourut dans un âge avancé au mois de Décembre 1523, & fut inhumée avec son mari dans la Chapelle de sa Famille en l'Eglise de Ste Apollinaire de Valence. François de *Génas* eut plusieurs enfans, en faveur desquels il fit son Testament à Valence le 13 Juillet 1496.

1. Jean de Génas qui continua la postérité.

VII. RABOT. D'or à cinq pals de gueules, deux cometés & deux flamboyans & un chef d'azur chargé d'un lion passant d'or.

2. Guillaume de Génas qui épousa en 1499, Madeléne *Rabot* fille de Jean Chancelier de Naples & Conseiller au Parlement de Grenoble & de Michelle d'*Urre* & en eut. 1. Acasthe de *Génas* pere de *Madelene*, laquelle fut mariée 1°. avec Antoine de *Salles* de Valence; 2°. le 21 Juillet 1565, avec Pierre le *Normand* de Montélimard. 2. *Catherine* femme de Jean *Joubert* Chevalier du S. Sepulchre & Bailly de Valence. 3. 4. & 5. Suzane, Claudine & Isabeau de *Génas*.

3. Michel de Génas Docteur en Décrets, Protonotaire du S. Siége, Abbé de S. Jacques de Provins en 1486, Prieur de Canault, Chanoine de Vienne, de Valence, de Viviers & de S. Pierre-du Bourg-lez Valence, Recteur de l'Université de cette Ville, mourut en 1495.

4. Rainaud de Génas Chanoine-Trésorier de Valence.

5. Louise femme de François *Costaing* II. du Nom, Gardien de la Ville de Vienne.

6. Jamone épousa N...., *Fiance* de Livron.

7. Claudine fut mariée avec Guillaume de *Pisleme* Seigneur de S. Julien & de Montaigu. L'Evêque de Valence avoit un droit bien singulier lorsque ses Vassaux se marioient. C'étoit d'avoir un *Plat* qu'on apelloit le *Plat des nôces*. Ce droit lui ayant été refusé par le pere de la mariée, cet Evêque le fit condaner à le lui payer par Arrêt du Parlement de Grenoble. Voyez *Pisleme* page 423, du II. Volume de cet Ouvrage.

8. Catherine morte sans alliance.

VII. 1°. SEYTRES. Come cy-devant. 2°. CHABANES.

Jean de Génas IVe du Nom Seigneur de Tourraches, Gentilhome de la Chambre du Roi *Louis XI.* fut marié 1°. avec Catherine de *Seytres* fille d'Alexandre Argentier de ce Prince, & son héritiere par son Testament du 11 Juillet 1502; 2°. avec Marguerite de *Chabanes*. Il mourut à Valence le 20 Décembre 1528, laissant de son premier mariage,

1. François de Génas qui suit.
2. Félix de Génas épousa Junine de *Salbient* dont il eut Françoise de *Genas* femme de Rainaud *Artaud-de Montauban* Seigneur de Ricobel au Diois.
3. Guillaume de Génas fut pere d'une fille nomée *Anne* qui épousa Rainaud de *Combourcier* Seigneur de la Grange en Dauphiné & qui fit son Testament étant veuve le 13 Décembre 1580.
4. Philipine épousa Pierre *Joubert*, à Valence.
5. Louise fut mariée le 5 Novembre 1503, avec Jacques de *Galien* Seigneur de Chabons, Conseiller au Parlement de Dijon & ensuite Conseiller au Parlement de Grenoble par Lettres du 7 Juillet 1514.
6. Beatrix femme de Guillaume *Fournier*, à Valence.
7. Jeane qui fut mariée avec Pierre *Mayaud* Seigneur de Montléger, à Valence.
8. Madeléne femme de Henri *Gautheron* de la même Ville.
9. Françoise dont j'ignore la destinée.

SALBIENT. D'azur à la tour d'or flanquee de deux tourelles de même & un chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules couroné d'or.

Jean de Génas eut de sa seconde femme,
10. Guillaume de Génas Chanoine & Official de Valence en 1531.
11. Isabelle Dame de Sures en Bresse, fut mariée avec Antoine *Martin-de Dizimieu* Seigneur de Dizimieu & de Fronton, Gentilhome de la Maison du Roi.

VIII. MAYAUD. D'azur à trois oyes d'argent membrées & becquées de gueules & un chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

François de Génas II. du Nom fut marié par Contrat passé à Avignon le 8 Septembre 1509, avec Françoise *Mayaud* avec laquelle il fut naturalisé par Lettres du mois d'Aout 1541. Elle étoit fille aînée de François Seigneur d'Aiguilles près d'Aix en Provence & de Jeane de *Castaing*. Son pere la fit sa principale héritiere & lui dona la Terre d'Aiguilles par son Testament fait à Aix le 29 Septembre 1525. Elle fit son Testament le 5 Mars 1568, & fut enterrée aux Carmes d'Avignon. Son mari avoit fait le sien le 17 Septembre 1555, en faveur de son fils aîné à condition qu'il vivroit dans la Religion Catholique & lui substitua ses autres enfans sous la même clause. Il mourut au Château d'Aiguilles & fut inhumé dans l'Eglise du lieu. Ses enfans furent
1. François de Génas qui continua la postérité.

IX MONTCALM. Au 1-4. de sable à trois colombes d'argent membrées de gueules. Au 2-3. d'azur au château de trois tours d'argent maçonées de sable. 2. Jean de Génas né en 1513, fut marié par Contrat passé à Roquemaure en Languedoc le 19 Juin 1543, avec Gabrielle de *Montcalm* fille de Jean Seigneur de S. Véran, Conseiller au Grand Conseil & Juge-Mage de Nimes & de Florette de *Sarrats*. Il vécut jusqu'après l'an 1572. Son pere le déshérita lui & tous ses enfans qui lui adhéreroient parce qu'il s'étoit retiré avec sa femme & sa fille à Genéve pour y professer le Calvinisme. Il eut de sa femme 1. Jean de *Genas* 2. Gédeon de *Genas* qui fut Chevalier de S. Jean de Jérusalem & fut tué au Siége de Malte en 1562. 3. Françoise de *Genas* fut mariée 1°. par Contrat passé à Valence le 25 Juin 1571, avec Henri *Laguran*; 2°. le 9 Janvier 1579, avec Georges *Prunemost* à Marseille, mort en 1593, & elle à Nimes en 1622.

3. Pierre de Génas né en 1514, mourut à Valence en 1519.

4. Louis de Génas né en 1515, mourut en 1516.

CLARETI. D'azur à l'ar-en-ciel acompagné en chef de trois étoiles d'or & d'un soleil de même en pointe. 5. Henri de Génas Seigneur de Chaissan ou Gessan, né en 1516, fut marié à Avignon avec Françoise *Clareti*. Il fit son Testament le 28 Juillet 1589, & fut enterré dans l'Eglise des Carmes de cette Ville.

6. Honoré de Génas né en 1521, mort en 1547.

7. Aléxandre de Génas auteur des Seigneurs de *Beaulieu* raportés ci-après sous la Lettre C.

8. Jacques de Génas né en 1528, fut reçu Chevalier de St Jean de Jérusalem avant 1557, qu'il assista en cette qualité au mariage d'Aléxandre de *Génas* son frere. Il mourut étant Comandeur de S. Vincent de Valence après 1577.

9. Néri de Génas Jumeau de *Jacques* mourut en bas âge.

10. Catherine mourut à Avignon en 1525.

11. Anne morte dans la même Ville en 1533.

12. Angelique fut mariée avec Jean-Baptiste de *Bus* à Avignon.

IX. RODULPH. Echiqueté d'or & de gueules & un chef de gueules chargé d'une étoile d'or posée sous une coulisse, ou pont du bois de même. François de Génas III. du Nom Seigneur d'Aiguilles nâquit à Avignon le 2 Novembre 1510, & y fut baptisé dans l'Eglise de S. Simphorien. Après avoir fait ses Etudes de Droit dans l'Université de Padoue où il fut reçu Docteur le 25 Novembre 1535, il obtint du Roi *François I.* par Lettres du 20 Octobre 1537, un Office de Conseiller au Parlement d'Aix qu'il exerça long-tems malgré tous les maux qu'on

qu'on lui fit essuyer dans cette Ville depuis qu'il eut embrassé le Calvinisme, car il fut des premiers de la Ville à doner dans les nouvelles Erreurs. Et pour témoigner combien il étoit zélé pour sa croyance, il promit en 1562 à ses Confreres de faire des assemblées dans un jardin qu'il avoit hors de la Ville. Ces assemblées s'y tenoient sous un Pin si grand & si étendu, que les Prédicans & l'auditoire pouvoient y être à couvert; mais ce Prêche fut détruit avec une sorte de barbarie. Le peuple d'Aix s'étant atroupé un Dimanche courut à ce jardin, y entra avec fureur, massacra la plupart des Religionaires & en pendit plusieurs à ce Pin funeste. Les femmes Catholiques n'eurent pas plus d'humanité que les homes, elles étranglerent & pendirent ensuite les femmes de la Religion oposée, même celles qui en furent soupçonées. Ce tumulte fut cause que François de *Génas* & cinq autres Conseillers du Parlement, atachés comme lui aux nouvelles opinions, abandonerent leurs maisons & sortirent de la Ville. La précaution fut prise à propos; car à peine ces Magistrats furent-ils hors de la Ville que la populace pilla leurs maisons. Quelque-tems après, le calme ayant été rétabli à Aix, ces Conseillers fugitifs y retournerent & François de *Genas* reprit l'exercice de sa Charge & devint Doyen du Parlement. Le Roi *Henri III.* ayant crée une Chambre de l'Edit dans ce Parlement en faveur des Protestans, qui devoit être composée de quatre Conseillers, lui acorda des Provisions d'une de ces Charges le 4 May 1580. Enfin, devenu vieux & voulant finir sa vie en paix, il prit le parti de vendre sa Charge & de se retirer dans la Ville de Nimes où le Calvinisme étoit aussi aimé qu'il étoit haï dans la Ville d'Aix. Il fut marié par Contrat passé à Aix le 5 Novembre 1535, avec Claire *Rodulph* fille de Balthazar Seigneur de Châteauneuf-le Rouge, de Beauvezet & de Fuvel & de Jeane de *Brandis*, dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament quelques jours avant sa mort le 2 Juin 1587.

1. Jean de Génas qui suit.
2. Antoine de Génas mort avant son pere avoit été marié avec Anne *Hodol*, ou de *Dole* Dame de Calissane dont il n'eut point d'enfans. HODOL.

3. Melchior de Génas forma la Branche des Seigneurs de *Beauvoisin* représentée sous la lettre A.

4. Louis de Génas Tige des Seigneurs de *Puyredon* raportés sous la lettre B.

5. Françoise femme de Jean de *Villeneuve* Seigneur de Tartone & d'Espinouse.

6. Louise épousa le 23 Décembre 1566, Thomas de *Villages* Seigneur de la Chassagne cousin germain de Louise de *Villages* sa belle-sœur.

7. Blanche fut mariée avec Jean d'*Estiene-Chaussegros* Seigneur de Mimet & de Lieoux, Viguier de Marseille en 1575, qui se signala dans le parti du Roi en Provence pendant les désordres de la Ligue.

8. Marguerite morte avant son pere avoit été mariée avec Nicolas de la *Lande* Coseigneur de Fuvel & Seigneur de Lambert en Provence.

9. Diane épousa Antoine de *Brueix* Seigneur de Sauvignargues, Conseiller au Présidial de Nimes ou elle mourut sans enfans en 1592.

X. VILLENEUVE. De gueules fretté de six lances d'or, dont la pointe est brisée. Les clairesvoyes semées d'écussons d'argent.

Jean de Génas Ve du Nom Coseigneur d'Aiguilles fut marié du consentement de son pere, qui lui dona 1500 livres de Rente sur la Terre d'Aiguilles, &c. avec substitution à son frere *Melchior*) par Contrat du 25 Septembre 1575, avec Marguerite de *Villeneuve* fille de Gaspar Seigneur de Mons & de Claudine du *Canet*, dont il eut

1. Henoc de Génas.

2. Jean de Génas.

3. Henri de Génas, alla servir en Allemagne. Le Landgrave de *Hesse* le fit Colonel de ses Gardes en récompense de ses belles actions & des services distingués qu'il conoissoit en lui.

4. Charles de Génas.

5. Pierre de Génas Coseigneur d'Aiguilles épousa Lucréce *Venel* & mourut sans enfans à Aiguilles-lez Aix le 22 Juillet 1649.

XI. VENEL. Coupé d'azur sur gueules par une fasce d'or. Trois pals d'or sur l'azur & un lion d'or sur le gueules.

6. Valentine fut mariée avec N..... de *Blacas* Seigneur de Carros

7. Aléxandrine épousa Charles *Forbin*, de S. Marcel au Territoire de Marseille.

8-9. Julie & Suzane dont j'ignore la destinée.

A.

Seigneurs de *Beauvoisin*, en Languedoc.

MElchior de *Génas* Cofeigneur d'Aiguilles qu'il vendit en 1606, troisiéme fils de François Conseiller au Parlement de Provence & de Claire *Rodulph*, fut Capitaine d'une Compagnie de cent Homes de pied pour le Service du Roi & Gouverneur des Forts d'Aiguilles pendant les troubles de Provence. Il fut marié par Contrat du 23 Janvier 1583, avec Louise de *Villages* Dame de Beauvoisin au Diocèse de Nimes fille & héritiere de N..... & de Marguerite *Porcellet-de Maillane*. Elle fit son Testament le 2 Septembre 1596, & un Codicile le 31 Janvier 1597. Et son mari fit le sien au comencement de Février 1620, peu de jours avant sa mort. Leurs enfans furent

X. VILLAGES. D'argent à deux tringles de sable entrelassées formant une étoile & renfermant un cœur de gueules.

1. Theodore de Génas mort en bas âge.
2. Louis de Génas qui fut tué à Paris.
3. François de Génas Seigneur de Beauvoisin où il mourut en 1629.
4. Jean de Génas qui continua la postérité.
5. Jacques de Génas mort à la Guerre en Piémont.
6. Pierre de Génas mort de la Peste à Géneirac près de Beauvoisin en 1629.
7. Claire qui fit son Testament en 1653, & mourut sans alliance.
8. Gabrielle qui ne fut pas mariée.
9. Blanche femme de Jean d'*Albenas* mourut sans enfans.
10. Marguerite fut mariée deux fois, 1°. avec Jean de *Redortier*; 2°. avec Arnauld de *Glandevez* Seigneur de Baudiment. 11. *Marie* morte sans alliance après avoir fait son Testament le 31 May 1647.

XI. FAVIER. D'azur au chevron d'or acompagné

Jean de Génas VIe du Nom devenu Seigneur de Beauvoisin par la mort de ses freres, fut marié par Contrat du 18 Décembre 1631, avec Rose *Favier* fille & héritiere de Jacob

en chef d'un soleil & en pointe de deux triangles de même.

Seigneur de Codolet, Conseiller au Parlement d'Orange & au Présidial de Nimes & de Suzane de *Lausart*. Il fit son Testament le 25 Février 1660, & mourut au Château de Beauvoisin le 27 Novembre 1662, laissant, entre autres enfans,

1. Jacob de Génas qui suit.
2. Pierre de Génas, dont j'ignore la destinée.
3. Marie femme d'Antoine *Rouviere* Avocat à Nimes, où elle mourut le 16 May 1689.
4. Claire fut mariée avec N..... *Gautier* Conseiller à la Sénêchaussée de Toulouse.

XII. LA NOGAREDE. Burelé d'argent & d'azur.

Jacob de Génas Seigneur de Beauvoisin & de Codolet, mort au Château de Durfort en 1694, fut marié par Contrat passé dans ce dernier lieu le 5 Septembre 1655, avec Suzane de la *Nogarede* fille de Louis Seigneur de Durfort & de Fressac, Coseigneur de S. Etiene-du Val-Francisque & d'Isabelle *Gautier-de S. Blancard*. Il eut de cette alliance

1. Jean-Louis de Génas né en 1656, mort à Durfort en 1659.
2. Louis de Génas qui continua la postérité.
3. François de Génas Seigneur de Fressac mort vers 1684.
4. Gabrielle fut mariée 1°. le 28 Février 1688, avec Pierre *Riquier* Seigneur de S. Marsain; 2°. le 20 Août 1692, avec Philipe d'*Hauteville* Baron de Vauvert, mort en 1707.
5. Blanche née en 1660, mourut à Durfort en 1680.
6. Marie née en 1661, mourut à Millaud en Rouergue en 1662.

XIII. BOISSON.

Louis de Génas Seigneur de Beauvoisin, de Durfort & de Fressac, Noseigneur de S. Etiene-du Val-Francisque mort à Nimes en 1710, avoit été marié le 27 May 1682, avec Olimpe *Boisson* fille d'Isaac & de Marguerite *Richard*, dont il eut

1. Louis de Génas qui suit.
2. François de Génas né en 1700, tomba d'une fenêtre d'un troisiéme étage à Nimes & se tua sur la place en 1708.
3. Marguerite née en 1688, fut mariée par Contrat passé à Aimargues le 9 May 1708, avec François de *Chaumont* Seigneur de Léques, de Gaillan & de S. Michel en Languedoc, de la Chapelle-Yvon & de Coudenart en Normandie, dit le Comte de *Chaumont*, mort à S. Michel en 1715.

4. Suzane née en 1690, épousa par Contrat passé au Caysla, le 6 Juillet 1710, Louis de *Ligonier* Seigneur du Buisson.
5. Madeléne née en 1696, fut mariée par Contrat passé à Vauvert le 25 Avril 1724, avec Jean-François *Calviere* Seigneur de la Boissiere.

Louis de Génas II. du Nom Seigneur de Beauvoisin, de Durfort & de Fressac, Coseigneur de S. Etiene-du Val-Francisque, vendit sa Terre de Beauvoisin à Philipe de *Baschi* Major du Régiment de la Reine Cavalerie au mois d'Avril 1741. Il fut marié à Vauvert le 12 Mars 1714, avec Suzane d'*Hauteville* Dame de Vauvert sa cousine germaine fille unique & héritiere de Philipe Baron de Vauvert & de Gabrielle de *Génas*. Il a eu de cette alliance XIV. HAUTEVILLE.

1. Pierre-Louis-Charles-Olimpe-Marguerite de Génas, Baron de Vauvert, Seigneur de Durfort, &c. né au Château de Vauvert en 1716. XV.
2. Louis-Simon de Génas né en 1720.
3. Antoine-Suzane de Génas né en 1721.
4. Gabrielle-Charlotte née à Vauvert en 1715.
5. Marguerite-Charlotte-Louise-Perrette née en 1719.

B.

Seigneurs de *Puyredon*, en Languedoc.

LOuis de *Génas* * quatriéme fils de François Seigneur d'Aiguilles Conseiller au Parlement de Provence & de Claire *Rodulph-de Beauvezet*, nâquit en 1554, & eut en partage le Château & Fief de Puyredon situé sur une colline de la Seigneurie d'Aiguilles qu'il vendit dans la suite, mais dont il porta toujours le nom ainsi que ses descendans. Il fut nommé Gouverneur des Ville & Château de Sommieres par le Duc de *Ventadour* par Commission du 23 Septembre 1598, à la place du Sieur de *Chaumont-Bertichéres* qui n'étoit pas

X. PAVÉE. D'or à trois chevrons d'azur.

* Il avoit fait une collection de Titres & des Mémoires sur sa Famille qu'il communiqua à César *Nostradamus*, dans le tems que celui-ci écrivoit son Histoire de Provence, & qui en employa une partie dans son Ouvrage, page 719, &c.

agréable en ce tems-là au Parti Protestant. Il fut marié par Contrat passé à Nimes le 28 Avril 1595, avec Marie *Pavée* fille de François Seigneur de Servas Comandant pour les Protestans dans la Ville de Nimes en 1619, & de Marguerite *Teissier*. Il mourut dans cette Ville en 1631, & laissa plusieurs enfans.

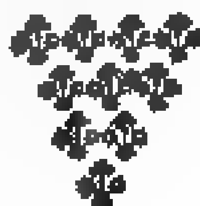
1. François de Génas qui suit.
2. Louis de Génas mort sans alliance en 1607.
3. Suzane qui fut mariée par Contrat passé dans le Château de Beauvoisin le 6 Janvier 1636, avec Jean *Jossaud* Conseiller au Présidial de Nimes.
4. Anne épousa par Contrat passé à Nimes le 15 Janvier 1661, François de la *Nogaréde* Seigneur de la Garde & de St Germain-de Calberte, mort sans enfans en 1667,
5. Louise qui mourut sans alliance en 1607.
6. Claire qui épousa le 25 Avril 1645, Henri de *Montolieu* Seigneur de Caveirac.

XI. REY. François de Génas Seigneur Titulaire de Puyredon né en 1598, fut marié par Contrat passé à Montpellier le 12 Mai 1642, avec Gervaise *Rey* fille de Salomon Conseiller-Correcteur en la Chambre des Comptes de cette Ville & de Jeane d'*Urre*, dont il eut

XII. POSSAC. Jean de Génas Seigneur de Puyredon né en 1644, mort à Nimes en 1720. Il avoit épousé le 22 Novembre 1673, Madeléne de *Possac* fille d'Isaac & d'Olimpe *Hardouin-de la Calmette*, qui le rendit pere de

XIII. ARQUIER. D'azur au lion d'or posé sur un pont d'argent maçoné de sable.

1. Guillaume de Génas, qui fut marié à Nimes le 18 Janvier 1717, avec Françoise-Alphante *Arquier* fille de Joseph *Arquier-de Barbegal* & de Diane *Bibion* de la Ville d'Arles.
2. Gervaise née en 1675.
3. Olimpe morte jeune en 1683.



C.

Seigneurs de *Beaulieu* en Dauphiné.

ALéxandre de *Génas* septiéme fils de François II. du Nom & de Françoise *Mayaud* Dame d'Aiguilles, né le 28 Juin 1522, transigea avec ses freres sur ses droits paternels devant Barrier Notaire d'Avignon le 17 Septembre 1556, & fut mariée par Contrat passé devant Bonement Notaire à Valence le 31 Mai 1557, avec Claudine de *Dorne* fille d'Antoine Professeur & Doyen de l'Université de Valence & de Charlote de *Blou*. Il mourut en 1589, & laissa plusieurs enfans. IX. DORNE.

1. Blaise de Génas qui suit.
2. Paul de Génas mort en bas âge.
3. Jean de Génas Chevalier de S. Jean de Jérusalem.
4. Félix de Génas mort à l'âge de 15 ans.
5. Pierre de Génas qui fut marié le 26 Avril 1633 avec Madeléne le *Bon*, laquelle fut reconue Noble étant veuve & héritiere de son mari par Jugement du Sieur du *Gué* Comissaire du Roi en Dauphiné pour le fait de la Noblesse le 4 Septembre 1668. Leurs enfans furent, 1. Guillaume de *Genas* Chanoine Régulier de S. Ruf & Prieur du Bar. 2. Jean-Annet de *Genas* Prieur de Charpey & de Barbieres. 3. *Marguerite* qui épousa N.... *Bardon* Seigneur de la Monnerie, Chevalier de l'Ordre de S. Michel. 4. *Madeleine* femme de Rolland de *Beaumont* Capitaine au Regiment de la Marcousse. 5. *Louise* alliée avec N.... du *Bouchet*, du lieu de Grane au Valentinois. 6. *Marie* femme de N...., *Faure-de Chypres* Sieur de Toage. X. LE BON. XI.

Blaise de Génas Seigneur de Beaulieu au Valentinois, fut marié le 25 Septembre 1605, avec Marguerite de *Saulces* dont il eut X. SAULCES.

1. Paul de Génas qui suit.
2. Christophe de Génas Seigneur de Marcel & de Beaulieu, légataire de son pere par son Testament olographe du 9 Février 1628, fut reconu Noble par Jugement du Sieur du Gué étant alors âgé de 45 ans le 4 Septembre 1668. Il fut pere de XI. XII.

XIII. deux fils. 1. Louis de *Genas* qui suit. 2. & Aléxandre de *Génas* qui fut tué au Siége de Négrepont en 1688. Louis de *Génas* Seigneur de Beaulieu mourut à Crest en Dauphiné en 1723, laissant un fils N.... de *Genas* Seigneur de Beaulieu né vers 1700. J'ignore la suite de cette Branche.

3. Pierre de *Genas* mort sans alliance.

4. Jeane femme du Sieur *Ridelet* Conseiller au Présidial de Valence.

5. Françoise épousa le Sieur *Bertrand* de la Ville de Die.

6. Olimpe fut mariée avec Jacques *Brotin* du Montélimard, fils d'André *Brotin* lequel étoit fils naturel de Jacques Seigneur de Faucon au Comté-Venaissin.

7. Aléxandrine dont j'ignore la destinée.

XI. ESTEZET. Paul de Génas Seigneur de Beaulieu, mentioné au Testament de son pere, fut marié par Contrat passé devant Merlet Notaire le 30 Juillet 1641, avec Madeléne *Estezet* dont il eut plusieurs enfans.

1. René de Génas qui suit.
2. Pierre de Génas,
3. Christophe de Génas,
4. Matthieu de Génas,
5. Anne de Génas,

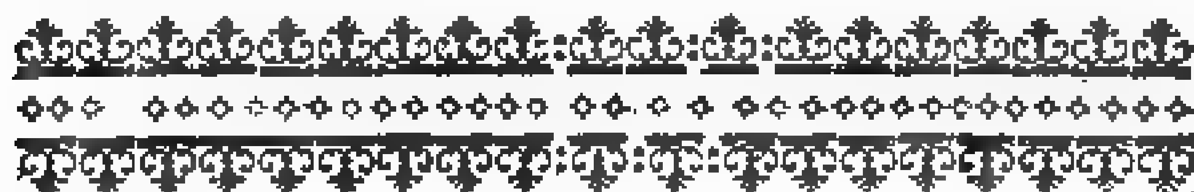
(2–5) moururent en bas âge.

6. Marie-Anne,
7. Et Matthieue dont j'ignore la destinée.

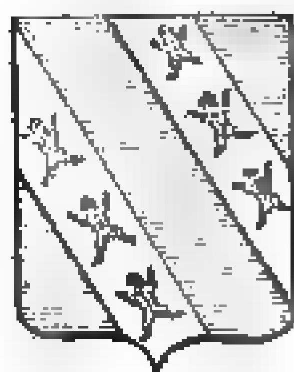
XII. René de Génas Seigneur de Beaulieu, héritier de son pere par son Testament fait devant Merlet Notaire le 28 Mars 1652 nâquit à Valence le 5 Janvier 1642, & fut baptisé le 6 au Prêche de Soyons Il fut d'abord Garde du Corps dans la Compagnie de *Rochefort* & ensuite Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de Beaujeu dans le Régiment du Roi par Comission du 25 Octobre 1673, pourvu de la Lieutenance de Roi de Montélimard en 1675, & depuis de Valence par l'échange qu'il en fit avec le Sieur d'*Urre* par Traité du 7 Novembre 1677, reçu Chevalier de S. Louis à l'âge de 99 ans par le Comte de *Marcieu* le 5 Mai 1741. Il n'avoit alors aucune infirmité, mangeant de tout, très-vif, fort & vigoureux, marchant & dansant très-légerement, très-propre sur sa persone & sur ses habits, fort poli, lisant les plus menus caracteres sans s'être jamais servi de lunettes; mais il étoit un peu sourd. Il avoit la mémoire

mémoire présente & étendue, l'esprit très-orné, faisant des remarques dans ses lectures, principalement sur les Medailles, entendant très-bien le latin & la plupart des Langues vivantes de l'Europe. Il mourut sur la fin de 1742.

(Voyez l'Enquête faite de l'authorité du Juge de St Pierre d'Avignon en 1519. *Item*, Greffe de cette Jurisdiction sur l'année 1480. Preuves pour l'Ordre de St Jean de Jérusalem aux Archives d'Arles. Des *Laurens*, Decisions de la Rotte d'Avignon, Décision centiéme. *Nostradamus*, Histoire de Provence, pages 719. 720. Archives du Parlement & de la Chambre des Comptes de cette Province. Jugemens de la Noblesse du Dauphiné du 4 Septembre 1668. *Item*, du Languedoc du 10 Décembre 1665 Mercure de France Juin 1741. pages 1321. 1327. Mazures de l'Isle-Barbe, Tome I. page 171 Tome I. de cet Ouvrage 219. 412. 414. 450. &c. Tome II. 335. 423 430. &c. Joannes *Columbi*, Societatis Jesu, in Episcopos Valentinenses & Dienses. &c.)



Essai sur la Famille de GRANOLLASC à Avignon, éteinte.



D'azur à deux bandes d'argent chargées de trois grenouilles de sinople chacune.

LA Famille de *Granollasc* est une ancience Famille de Chevalerie que les Espagnols apellent *Casa Solariega & de sangre cognoscido*, c'est-à-dire anciene Maison conue. Elle est originaire de la Ville de Vich dans la Plaine d'Ossone en Catalogne ou elle a joui de toutes les distinctions acordées à la premiere Noblesse du Pays, dont la principale étoit l'emplacement, *emplacimento*, de vingt-six jours, à la différence des Familles Bourgeoises qui ne l'avoit que pour dix, suivant les

anciens priviléges acordés aux Catalans par les Rois d'Aragon. L'emplacement me paroît être le délai acordé pour repondre aux actions en Justice. Un autre privilége de la Noblesse d'Ossone étoit de n'avoir pour Juge que le Viguier de Vich, & c'étoit au Tribunal de ce Viguier que sa Famille de *Granollase*, ainsi que toutes les autres Familles *Solariegues* portoient leurs causes tant en défendant qu'en demandant. On trouve en effet dans les anciens Registres de cette Cour.

Un Raimond de *Granollase* qualifié Cavalier généreux, à qui Guillaume *Dorcham* Sous-Viguier de Vich & d'Ossone adressa des Lettres monitoriales pour lui ordoner de payer dans l'espace de 26 jours une somme d'argent par lui due à Guillaume de *Molins* de la Ville de Vich le XI des Kalendes de Décembre de l'an 1333. Il est encore souvent parlé dans ces mêmes Registres de Raimond de *Granollase* en 1314 & 1355, &c.

On trouve aussi dans le Livre des Sermens & Homages de la Noblesse de Vich Guillaume & Pierre de *Granollase* au nombre des homes généreux ou Chevaliers en 1311, 1313, & 1315.

Vient après eux un François de *Granollase* conu dans les Registres de la Viguerie de Vich par un combat qu'il eut au mois d'Octobre de l'an 1349, contre Guillaume & Huguet de *Rourra* freres Damoiseaux, auprès du Mas de la Salle en la Paroisse de Vich dans lequel François de *Granollase* reçut un coup de lance au côté & plusieurs autres blessures. Le sujet de ce combat venoit d'une promesse de mariage que François de *Granollase* avoit fait à la sœur de Guillaume de *Rourra*. Un des descendans de ces Gentilhomes fut marié avec l'héritiere de *los-Pruners* & en eut un fils Michel de *Granollase*, qui s'allia avec Eléonor de *Pons-de Montclar* de la Ville d'Urgel en Catalogne, & eut de cette alliance plusieurs enfans :

LOS PRUNERS.

PONS. D'or au pont à trois arches de sable couvert de même.

1. Bernardin de Granollase qui suit.
2. Jean de Granollase Seigneur du Quarré de S. Martin dont il sera parlé après ses freres.
3. François de Granollase fut député par le *Bras* de la Noblesse de la Principauté de Catalogne aux Etats d'Arragon en 1590. *La Corte* ou l'Assemblée des Etats d'Arragon est composée de quatre *Bras* que l'on apelle *los quatro ainni amientos*;

sçavoir, le Bras Eclésiastique, le Bras de la Noblesse, le Bras Populaire & le Bras des Nobles. Ce dernier est diférent de celui de la Noblesse. Il est composé de persones à qui le Roi done le titre de *Noble*, & come pour les distinguer des autres Gentilshomes. Ce n'est pas que ceux qui sont décorés par le Roi du titre de *Noble* soient d'une plus haute naissance que les autres ; mais il sont apellés *Nobles* par une distinction dont le Roi favorise qui bon lui semble. De sorte qu'on peut apeller ce quatriéme *Bras*, les Nobles du Roi ; & le *Bras de la Noblesse*, les Nobles du Royaume.

4. Antoine de Granollasc dont il est fait mention avec ses freres dans une information faite à Vich en 1630. Nous parlerons plus bas de cette Procédure.

Bernardin de Granollasc épousa Catherine de *Prat* fille de Dom Gaspar & de Madeléne *Pobla* de la Ville de Vich, dont il eut entre autres enfans, PRAT.

Michel-Jean de Granollasc-de Prat Citoyen de Vich & de Barcellone, Seigneur de los-Pruners, Baron de Roda, Seigneur de la Viguerie de Casserrez, du Quarré de S. Martin, de Cabrarez, des Villes & Territoires de S. Pierre & de S. Vincent-de Torello dans la Plaine d'Ossone.

Ce Seigneur fit faire une information devant les Officiers de la Cour Royale de Vich au mois de Septembre 1630 ; dans laquelle dix-huit Gentilshomes, à la tête desquels se trouve Dom Pierre de *Magarolla* Evêque de Vich, déposent unanimement que la Maison de *Granollasc* établie dans les Villes de Vich & de Barcellone est une Maison *Solariegue* de la Plaine d'Ossone, qu'elle a toujours été alliée avec des filles de Maisons *Solariegues* & entre autres, avec les *Ponces-de Montclar*, les *Prats*, les *Josa*, les *Saportella*, & autres Maisons illustres de Catalogne, avec les *Blancs* de Valence, &c. qu'il est certain que les ayeul & pere du Supliant descendent des susdits François, Guillaume, Raimond & Pierre de *Granollasc* mentionés dans les anciens Registres avec les noms & qualités de Chevalier, Damoiseau & Généreux, & qu'ils ont été *emplacés* par le Viguier de Vich, avec le terme de 26 jours ; qu'ils conservent le nom de leur *Solar* ancien (Maison) & qu'il n'y a que cette seule Maison du nom de *Granollasc* à Vich & dans la Plaine d'Ossone, d'où ceux de Barcellone & d'Avi-

gnon sont sortis. Cette Enquête fut comencée à la Requête de François *Alaria* Avocat & Procureur de Michel-Jean de *Granollasc* Cavalier Damoiseau, Citoyen des Villes de Vich & de Barcellone, Baron de Roda & de la Viguerie de Casserrez, de Cabrarez, &c. Seigneur de Montredon, du Quarré de S. Martin-Sescorts, &c. au mois de Septembre 1630, signée par *Albareda* Viguier & expédiée par Antoine-Jean *Marsa* Greffier des Cours Royales de Vich & d'Ossone pour Dom Michel de *Clérsana-d'Auterive* Seigneur Propriétaire du Greffe desdites Cours, légalisée par Sauveur *Serrarols* Régent de la Viguerie de Vich & Antoine *Sayz* le jeune, Juge & Assesseur du Baillage de Vich le 3 Octobre 1630, scellée des Armes de la Cour Royale de Vich, qui sont celles de la Principauté de Catalogne.

FORTIA. D'azur à la tour d'or maçonnée de sable & posée sur une montagne à six copeaux de sinople.

Jean de *Granollasc* Seigneur du Quarré de S. Martin-Sescorts, l'un des enfans de Michel Seigneur de los-Pruners, &c. & d'Eleonor de *Pons-de Montclar*, fut député du Bras-Militaire de Catalogne à l'Assemblée des Etats d'Arragon, come il est justifié par l'information juridique de 1630. Il se retira à Avignon en 1590, je ne sçai à quelle occasion, & s'y maria avec Françoise de *Fortia* veuve de Jean de *Panisse* & fille de François Chevalier de l'Ordre du Pape & de Gabrielle de *Tertulle*. Il fit son Testament étant à Barcellone pour des affaires de Famille devant François *Albi* ou *le Blanc* Notaire de cette Ville le 10 Juillet 1609. Ses enfans furent

1. Melchior de Granollasc Seigneur de S. Martin, héritier de son pere vivoit encore en 1615.

SEYTRES. D'or au lion de gueules & une bande de sable brochant sur le tout chargée de trois coquilles d'argent.

2. François de Granollasc Seigneur de S. Martin, né à Avignon en 1595, fut Viguier de cette Ville en 1655. Il fut un des quatre Gentilshomes qui déposerent aux Preuves de Chevalerie de Louis-Gabriel de *Jarente-la Bruyere* présenté à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem en 1666. Il fut marié en 1628, avec Madeléne de *Seytres* fille de Gaspar Seigneur de Caumont & de Suzane *Obrecht*

3. Catherine fut mariée en présence de Gabrielle de *Tertulle* son ayeule, de François de *Granollasc* son frere, &c. le 25 Juin 1615, avec Pierre de *Péruzzis* à Avignon, dont les descendans ont hérité des biens de cette Maison par la mort sans enfans du dernier mâle.



Article de GUALTERI à Carpentras.



D'or à trois pals de gueules.

ESTIENE Gualteri Docteur & Professeur en Droit sorti de la Maison *Gualteri* de Génes, fut député par les Etats du Comté-Venaissin auprès du Pape *Pie IV*. qui le créa de son propre mouvement Chevalier & Comte du Palais de Latran avec pouvoir de couroner des Poëtes, de créer des Juges & des Notaires, de légitimer des Bâtards, &c. par sa Bulle dattée du Palais de S. Marc le 25 Juillet 1561, dans laquelle le Pape le reconoît Noble, issu de Famille illustre & fils de François *Gualteri* Génois Signé César *Glorierius* & scellée en cire rouge Il fut marié par Contrat passé devant Nicolas Vernetti Notaire à Carpentras le 18 Juillet 1546, avec Gabrielle de *Roys* fille de Jean & de Catherine *Sudri*. Ce Contrat dans lequel il est qualifié Noble & fils de Noble François *Gualteri* Génois, fut passé en présence d'Antoine & de Claude de *Roys* ses beaux-freres, d'Antoine *Pauli*, de François *Gautier-de Girenton* & d'égreges persones Antoine *Fontanelli* & Jean *Durand* Professeurs en Droit, il eut entre autres enfans, II. Dégré. ROYS. De gueules à la tour d'or.

Louis Gualteri qui fut marié par Contrat passé à Carpentras devant Esprit Balbi Notaire de cette Ville le 9 Juin 1590, avec Anne *Dies* veuve de François de *Julianis* & fille de Pierre *Dies* Docteur & d'Oriane de *Julianis* de la Ville de Pernes, dont il eut Arnoul & Hercule *Gualteri*. III. DIES. D'azur à l'ombre de soleil d'or.

IV. JACOMINI. D'azur à la bande d'argent & un lambel à trois goutes de gueules en chef brochant sur le tout.

Arnoul Gualteri Coseigneur de la Garde-Pareol, dont il rendit Homage à la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin séante à Carpentras en 1668, fut Procureur Général de cette Province depuis 1633, jusqu'en 1662. Il fut député en cette qualité le 24 Octobre 1639, avec Louis de *Seytres* Coseigneur de Caumont, Syndic de la Noblesse du Venaissin, auprès du Roi *Louis XIII.* qui étoit alors à Grenoble pour lui présenter les respects de la Province. Il assista come Témoin au mariage de Georges de *Lopès* avec Marie de *Verd* du 5 Juin 1639, dans lequel on lui dona la qualité d'*Illustre & magnifique Seigneur*. Il épousa en 1619, Marie *Jacomini* d'une Famille Noble originaire de Florence, qui a doné plusieurs Gonfaloniers à la République. Elle étoit fille d'Appius *Jacomini* Chancelier de l'Evêché de Carpentras & de Catherine *Courtois*, de ce mariage sortit.

V. INGUIMBERT. D'azur à quatre colombes d'or.

Pierre-Siffrein Gualteri Seigneur du Baucet, Coseigneur de la Garde-Pareol, Chevalier de l'Ordre du Pape, mourut en 1713 âgé de 82 ans. Il fut Président de la Chambre Apostolique par Bulles de l'an 1656, & Vice-Recteur du Comté-Venaissin par un Bref de l'an 1670, réunissant ces deux Magistratures, les premieres de la Province par une distinction particuliere & sans exemple (si on en excepte le celebre Estiene *Bertrandi*) Il s'acquit une grande considération dans l'exercice de ces deux Charges. Il fut marié en 1657, avec Angélique d'*Inguimbert* fille de Pierre II. du Nom, Seigneur de Pramiral, de la Motte & de Levens, & de Marguerite du *Serre-de Montorcier* Barone de Théze. Il eut de cette alliance

1. Ignace-Xavier Gualteri qui suit.
2. Joseph-François Gualteri Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Carpentras, Prieur de Valleron, fut Grand-Vicaire du Diocèse d'Albano pour le Cardinal d'*Estrees* & nomé à l'Evêché de Vaison en 1703. Il remplit ce Siége jusqu'a sa mort arrivée en 1725, avec la réputation digne des Pasteurs des premiers siecles. Il joignit une grande conoissance des Belles-Lettres à la science du Droit & de la Théologie. Sa pieté, sa douceur, sa libéralité, sa politesse le feront à jamais regreter non-seulement dans son Diocèse, mais encore dans toute la Province. Il a fait bâtir de fond en comble l'Hôtel Episcopal de Vaison, & l'on remarque qu'il dépensa plus du bien de sa Famille, soit à cet Edifice, soit à de bones œuvres, qu'il

n'en reçut de son Evêché & de ses autres Bénéfices.

3. Jacques-Adrien Gualteri Protonotaire Apostolique & Chanoine de la Cathédrale de Carpentras.

4. François-Arnoul Gualteri-de S. Pons, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Tallard, Chevalier de S. Louis avec pension.

5. Une fille Supérieure de la Visitation à Carpentras.

Ignace-Xavier Gualteri Seigneur du Bauçet & Coseigneur de la Garde-Pareol, Président de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin, mourut dans l'exercice de cette Charge en 1732. Il fut marié deux fois 1°. en 1692, avec Marie-Françoise de *Blegiers* fille de Joseph-François Seigneur d'Antelon & de Françoise de *Tauligman* Barone de Barres & du Puyméras; 2°. avec Catherine de *Flelle* fille de Charles Trésorier Général du Pape au Comté-Venaissin, & d'Esprite *Figurat*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere, entre autres, qui moururent jeunes & sans alliance

VI.

1°. BLÉGIERS.

D'azur au belier passant d'argent acompagné d'une étoile à six rais d'or au milieu du chef.

2°. FLELLE.

D'azur au bras vêtu d'argent portant une fleur de lys d'or.

Charles-Xavier Gualteri Seigneur du Baucet, Coseigneur de la Garde-Pareol, héritier de son pere, fut marié avec Louise-Gabrielle-Mathilde-Madeléne de *Serres-de la Marine* fille & héritiere de Jean-Baptiste-Bernard de *Serres-de Soubirats* & de Marie-Madeléne de *Jarente-de la Bruyere*. Il fit son Testament reçu par Charles-Joseph Barcilon Notaire à Carpentras le 11 Octobre 1732, & laissa plusieurs enfans sous le gouvernement de son épouse.

VII.

SERRES.

Au 1 & 4. de gueules à la bande dentelée d'or & une bordure componée d'argent & d'azur. Au 2 & 3. d'or au coq de sable crêté & barbellé de gueules posé sur une montagne à six copeaux de même qui est *Soubirats*.

1. Bernard Gualteri né en 1729, mort jeune.

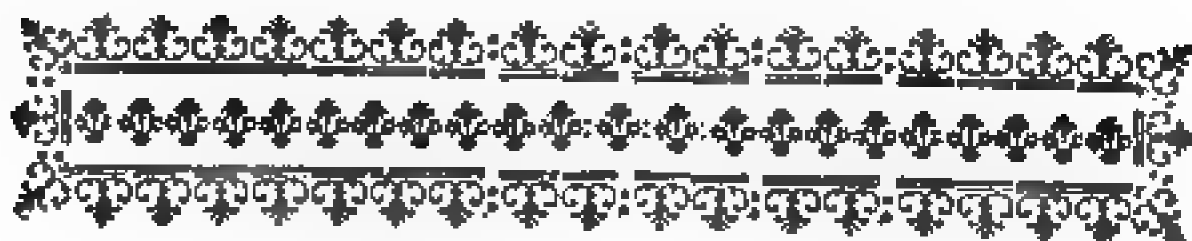
2. Antoine-Godefroy Gualteri vivant en 1749.

3. Marie-Madeléne qui fut mariée en présence & du consentement de sa mere par Contrat passé devant Barcilon & Eydoux Notaire à Carpentras le 10 Janvier 1749, avec Joseph-Charles d'*Inguimbert-du Serre* Baron de Théze, Grand-Sénéchal de Sisteron à Carpentras.

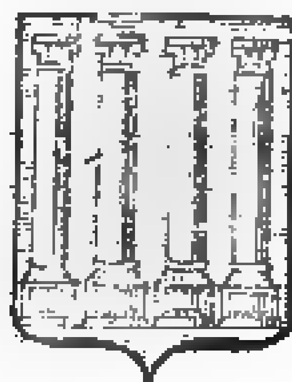
4. Une autre fille encore jeune & non mariée.

VIII.

(Archives de la Chambre Apostolique à Carpentras. *Item*, de l'Evêché & de l'Hôtel-de-Ville. Histoire Manuscrite du Comte-Venaissin. *Gallia-Christiana*, article de Vaison, &c.)



INGUIMBERT.



D'azur à quatre colonnes d'or. Quelques branches y ajoutent deux étoiles d'or en chef & d'autres un chef cousu de gueules chargé de deux étoiles d'or.

LA Famille d'INGUIMBERT ocupe avec justice une place dans cet Ouvrage, puisque les Branches qui ont leur établissement & des Terres en France, come les Sieurs de *Pramiral* & les Barons de *Theze*, ont été reconues Nobles par des Jugemens Souverains qui ont été rendus sur les différentes productions de leurs Titres. Mais come ces Branches ne composent pas seules cette Famille, c'est avec une sorte de regret que par la négligence des autres, je n'ai pû les employer dans le second volume de cet Ouvrage, come l'ordre que j'ai observé paroissoit le demander. Cette Famille est originaire de Vienne en Autriche. Jusqu'ici la tradition le portoit de même ; mais de nouveaux Titres trouvés à Aix en montrent la certitude. Il arriva dans les dernieres Guerres du feu Roi une avanture qui confirmoit la tradition domestique. Charles *Inguimbert* de la Branche aînée établie à Menerbe près de Cavaillon, ayant eu quelques difficultés dans la Ville de Fribourg en Brisgau pour le logement du Régiment Walon de Famechon qu'il comandoit, le hazard fit qu'il y trouva pour Gouverneur un Comte d'*Inguelberg* portant les mêmes Armes que lui, & qui le reconut & le traita come son parent de Nom & d'Armes. Ce nom est en effet Allemand, & on l'interprete

François Inguimbert 1600.
Dauphine de *Cheries*.

Solon Inguimbert 1638.
Marie de *Soubirats*.

César-François Inguimbert.
Jeane de *Robaud*. 1686.

Pierre-Joseph 1710.
Jeane *Masson*.

Thérése-Charlote,
Siffrein de *Tillia*.

Joseph-Bernard.

Xavier, &c. 1749.

D.

Thomas Inguimbert 1598.
Marguerite de *Chauffande*.

Antoine Inguimbert 1658.
Siffreine *Beauvais*.

Joseph-Marie-Benoit Inguimbert,
Marguerite *Inguimbert*. 1720.

Marie Inguimbert 1727.
Joseph-Étiene *Conceil*.

Jean-Marie Inguimbert 1720.
Marguerite d'*Herbelot*.

Jean-Camile Inguimbert.
1747.

Marie-Anne,
Henri de
la *Rochette*.

Geneviéve
Jean-Pierre,
de *Lucio*

terprete en François *Moutange*, ou *Angement* que quelques-uns de cette Famille ont porté & portent même encore au lieu de celui d'*Ingumbert.* Quoiqu'il en soit, ce nom est très-conu dans différentes parties de l'Allemagne, soit qu'on le regarde come un nom de Famille, soit qu'on le considere come un nom de lieu qui lui est devenu propre, & les *Ingumbert* l'ont soutenu & illustré dans le Comté-Venaissin & dans les autres Provinces où ils se sont répandus, depuis plus de deux cent ans, par de bones alliances & par des services rendus à l'Etat, à l'Eglise & aux Lettres.

II. BAUX. De gueules à l'étoile à seize rais d'argent.

Jean *Ingumbert* premier venu en France avoit pour pere un Fréderic *Ingumbert.* Sa filiation & son origine sont prouvées par plusieurs Titres. Il dona pouvoir à Charles *Ingumbert* son frere habitant à Vienne en Autriche par Acte passé devant Jacques du Puy Notaire de la Ville d'Aix en Provence le 13 Mai 1474, d'exiger les droits qui lui apartenoient sur les biens de ses pere & mere, & de les aliener à son profit. Il paroît par ce Titre & par un autre passé devant le même Notaire le 5 Février 1475, qu'il étoit établi à Aix & qu'il y avoit sa maison dans la rue Neuve. Enfin, la preuve de son origine Allemande & de sa Noblesse est complette dans son Testament reçu par le même Jacques du Puy le 19 Décembre 1475, qui comence ainsi : *Ego Johannes* Ingumbert *habitator hujus Civitatis Aquensis filius quondam Nobilis Frederici* Ingumbert *ex Vienna Austria....* Il ordona sa Sépulture dans l'Eglise de S. Sauveur dans le tombeau de feue noble Dame Gabrielle de *Baux* sa femme, sur lequel sont gravées les paroles suivantes : *Issy repause le Corps de Dame Gabrielle de* Baux *Moulier du noble Jehan* Ingumbert *Viennois. Requiescat in pace.* Il légue à ladite Eglise pour son voyage spirituel, *pro vadio spirituali*, cinq sols ; pour acquiter ses dettes un florin, pour quatre trentenaires de Messes dans la même Eglise à Pierre du *Puy* Clerc-Beneficier quatre francs ; à Amedée *Ingumbert* son second fils 1200 florins du Roi ; légue à ses Domestiques, &c. & institue son héritier universel Estiene *Ingumbert* son fils aîné auquel il substitue *Amedee* & à celui-ci, Charles *Ingumbert* de Vienne en Autriche son frere : Exécuteurs de son Testament Nobles Louis *Gautier* & Jean *Gauffredi* de la Ville d'Aix.

I. Estiene Ingumbert continua la posterité.

III. ROSTAGNI. De gueules à trois roues d'or.

2. Amedée Inguimbert légataire de son pere fut Docteur en Droit & marié par Contrat passé à Aix devant Antoine Malbéqui Notaire & Sécretaire du Roi le 16 Septembre 1517 avec Louise de *Rostagnis* fille de Bertrand Conseiller au Parlement de Provence, & de Marguerite de *Meries* sa seconde femme de la Ville de Carpentras. Ce mariage fut fait en présence d'Estiene *Inguimbert* son frere, de Pascal de *Volonne*, de Raimond *Amic* Jurisconsultes, &c. Ou il mourut sans enfans, ou sa postérité n'est pas conue.

III. MATHERON. D'azur à la vivre d'argent attachée à une antenne de gueules, le tout arrêté à un rocher d'or sur une mer d'argent en pointe.

Estiene Inguimbert héritier de son pere est conu par des obligations passées à son profit devant Antoine Borilli Notaire à Aix les 11 Mai & 17 Juillet 1490, 12 Octobre 1506, &c. Il acquit conjointement avec son frere des héritages situés à Menerbe au Comté-Venaissin, de Bérenger *Russi* de la Ville de Salon par Acte passé devant Pancrace Sirejanis Notaire de Bonieux en présence de Nicolas de *Beaumont* & de Jacques *Barralier* de Menerbe le 6 Mars 1524. Il fut marié par Contrat passé devant Jacques du Puy Notaire à Aix le 22 Aout 1491, avec Antoinette *Matheron* fille de Pierre, en présence de Marguerite *Matheron* sa tante, veuve de Jacques *Laugier* de Menerbe qui lui fit donation des droits qu'elle prétendoit sur l'héritage de son mari. Ce Contrat fut fait en présence de Guillaume *Maurin* Sécretaire du Roi, de Jacques *Guilhem* Jurisconsulte, &c. c'est sans doute, à cause des biens qu'il eut à Menerbe, soit de son chef, soit de celui de sa femme qu'il se dit dans son Testament fait devant Jean Mondoni Notaire à Aix le 30 Octobre 1509, habitant de la Ville d'Aix & quelquefois de Menerbe au Comtat. Il veut être enterré dans le tombeau de son pere en l'Eglise de S Sauveur s'il meurt à Aix, & dans celle de Menerbe au tombeau de sa femme s'il meurt dans ce lieu, & apres quelques legs pies, il done à ses filles des sommes d'argent & institue ses trois fils ses héritiers, auxquels il substitue ses filles, & leur done pour Tuteur Antoine *Matheron* son beau-frere. Ses enfans furent

1. Barthelemi Inguimbert qui continua la postérité.
2-3 Jean & Claude Inguimbert Cohéritiers de leur pere,
4. Aimée épousa Jacomin *Carbonel*
5-6-7-8. Catherine, Lucrece, Marie & Rose dont j'ignore la destinée.

Barthelemi Inguimbert dona procuration devant Antoine Aloat Notaire à Aix le 31 Octobre 1524, à François *Marcellin* pour exiger ce qui lui étoit dû dans cette Ville, s'étant absolument domicilié à Menerbe. Il fut marié par Contrat passé devant Esprit du Puy Notaire d'Aix le 11 Avril 1519, avec Marguerite *Athénosi* fille d'Arnauld & niéce d'autre Marguerite *Athenosi* veuve de Pierre le *Blanc* de la Ville d'Aix, qui lui fit donation de ses biens en présence de Jean du *Bourg*, d'Honoré *Régis*, &c. il reconut avoir reçu 100 écus d'or à compte de la dot de sa femme par son Testament fait le 6 Février 1540, devant Pancrace Sirejanis Notaire de Bonieux en présence d'Arnoul *Barralier*, de François de *Soubirats*, &c. Après avoir ordoné sa sépulture dans l'Eglise de Menerbe & fait des legs à ses enfans qu'il met sous la garde de sa femme, & à ses freres qu'il nome Exécuteurs de ses dernieres volontés avec Jacomin *Carbonel* son beau-frere, il dispose de ses biens en faveur de ses trois fils.

IV. ATHÉNOSI. D'or au chevron de sable acompagné de trois noix de gueules.

1. Antoine Inguimbert qui suit.
2. Pierre Inguimbert Tige des Barons de *Théze* & des autres Branches de cette Famille établies à Carpentras. Voyez ci-après sous la Lettre A.
3. Jean Inguimbert cohéritier de son pere.
4. Claudine à qui son pere légua 100 écus d'or outre la dot qu'elle avoit eue lors de son mariage avec Melchior *Ruffi* de la Ville de Pertuis.
5. Isabelle. 6. Catherine. 7. Anne. 8 Jaumette. 9. & Antoinette employées dans le Testament de leur pere.

Antoine Inguimbert Cohéritier de son pere fut marié 1°. par Contrat passé devant Jean Malbéqui Notaire à Aix le 3 Novembre 1560, avec Guillaumette *Eiguesier* dottée de 600 écus d'or par Antoine *Eiguesier* & Marie de *Russan* ses pere & mere. Il se remaria le 26 Octobre 1568, avec Dauphine de *Braides* fille de Giles du lieu de S. Martin en Provence. Il fit son Testament reçu par Pierre Arnoux Notaire d'Oppede le 27 Avril 1591, dont il nome Exécuteurs Barthelemi de *Ferres* & François *Carbonel* du lieu de Menerbe. Il eut de son premier mariage,

V. 1°. EIGUESIER. De gueules à la molette d'or posée en abîme.
2°. BRAIDES. D'azur à deux barbeaux adossés d'or acompagnés de dix croix de calvaire d'argent.

1. Hector Inguimbert qui suit.

VI. ROUIL. D'argent à l'olivier de sinople fruité d'or acosté de deux corbeaux de sable affrontés.

2. Barthelemi Inguimbert à qui son pere dona trois mille écus, & un Domaine situé dans le terroir de Goult apellé le Colombier en le mariant & cinq cent écus d'or par son Testament; épousa par Contrat passé devant Barthelemi de Ferres Notaire à Menerbe le 9 Décembre 1584, Marguerite de *Rouil* fille de Guillaume Viguier de Bonieux & de Marthe du *Canet* sa postérité ne m'est pas conue, du moins, je ne sçai ce que devinrent Esprit, Anne, Catherine, Isabelle & Claire *Inguimbert* ses enfans.

3. Antoine Inguimbert Prêtre, mourut en 1633, après avoir fait donation de ses Droits à ses neveux, par Acte passé devant Benoit Michaelis Notaire à Menerbe le 1 Décembre 1612.

4. Anne dottée de mille écus d'or, épousa par Contrat passé devant Louis de la Granerie Notaire à Carpentras, Elzear de *Belan* de la Ville de Vaureas.

Du second mariage,

5. Michelle à qui son pere dona mille écus d'or & cinquante écus pour ses robes de nôces par son Testament de l'an 1591, fut mariée par Contrat passé devant Vitalis Notaire à Bonieux en 1684, avec Barthelemi de *Rivettes*.

VI. BIOLLÉS. De gueules au chateau d'or donjoné de trois tours de même.

Hector Inguimbert héritier de son pere, fut marié de son consentement, & par Contrat passé devant Barthelemi de Ferres le 7 Janvier 1588, avec Anne de *Biollés* dottée de 1500 écus d'or par feu Gabriel de *Biollés* son pere & par Lucréce de *Rivettes* sa mere du lieu de Bonieux qui fut présente à son mariage. Il acompagna à Venise Jean-François *Conti* Vice-Légat d'Avignon qui lui procura l'Ordre du Pape en recompense des services qu'il en avoit reçu dans les Negociations dont ce Prélat fut chargé par la Cour de Rome. Cet Ordre étoit alors d'autant plus honorable qu'il étoit plus difficile à obtenir qu'il ne l'a été dans la suite. Il mourut le 26 Janvier 1621, laissant plusieurs enfans.

1. Jean-Antoine Inguimbert qui continua la postérité.

VII. GAY. D'azur au dragon d'or acompagné en chef de trois etoiles de même.

2. Antoine Inguimbert épousa Marguerite de *Gay* fille de Laurent de la Ville d'Avignon, dont il n'eut qu'une fille morte en bas âge. Il mourut lui-même le 23 Août 1620.

3. Claude-Michel Inguimbert dont j'ignore la destinée.

4. Lucréce fut mariée en 1646, étant alors veuve de...., avec Claude-Philipe *Barralier*.
5. Catherine morte en 1662.
6. Marguerite Religieuse Ursuline à Bouléne.
7-8. Anne & Madeléne moururent sans alliance.

Jean-Antoine Inguimbert né en 1603, fut marié en présence d'Antoine *Inguimbert* son oncle qui lui dona tous ses biens par Contrat passé devant Benoit Michaelis Notaire à Menerbe le 10 Mars 1625, avec Marthe d'*Aidin* fille de Victor & d'Honorée de *Cardebas* en présence de Guillaume de *Rouil* & de Jean-Thomas de *Rivettes* Official du Diocèse d'Apt pour la partie du Comté-Venaissin. Il fit son Testament reçu par Claude Brés Notaire à Bonieux le 29 Octobre 1679, & mourut le 11 Avril 1686, laissant plusieurs enfans. VII. AIDIN. Fasce de sable & d'argent.

1. Esprit-Joseph Inguimbert qui suit.
2. Charles Inguimbert ou de Moutange, Capitaine dans le Régiment Royal Walon lors du Testament de son pere, & depuis Chevalier de S. Louis & Lieutenant Colonel du Régiment Walon de Famechon. Il fut tué à la Bataille de la Marsaille où il comanda ce Régiment en l'absence du Colonel le 4 Octobre 1693. Le Maréchal *Catinat* dona des éloges à cet Officier, qui s'étoit distingué en plusieurs ocasions & notamment à cette Bataille.
3-4-5-6. Honorée, Melchiore, Catherine & Marguerite moururent sans alliance.
7. Marie née en 1645, fut mariée avec le Sieur *Bessiere* à Ansouis. Cette Famille s'est éteinte de nos jours dans celle d'*Audiffret-de Beauchamp* à Manosque.

Esprit-Joseph Inguimbert, ou de Moutange né en 1651, servit en qualité de Volontaire avec plusieurs Gentilshomes de Provence à l'expédition de Messine en 1672, son pere lui fit donation de tous ses biens devant Jean Michaëlis Notaire à Menerbe le 28 Septembre 1674, en faveur du mariage qu'il lui fit contracter devant Gaudibert Notaire de Malaucene & Amié Notaire à Carpentras le premier Octobre de la même année avec Françoise-Marguerite des *Seguins* fille d'Esprit-François Seigneur des Baumettes & de Gabrielle de *Panisse-de Pazzis* Dame d'Aubignan & petite-fille de Paul VIII. DES SEGUINS. D'azur à la hupe essorante d'argent acompagnée de sept étoiles d'or, quatre en chef & trois en pointe.

des *Seguins* Seigneur des Baumettes & d'Auriane *Boutin-de Valouse*. Paul-François d'*Astier-de Soubirats* chargé de la procuration de Jean-Antoine *Inguimbert* pere du marié, Joseph-Claude des *Seguins* Chevalier de S. Jean de Jerusalem frere de l'épouse, Solon *Inguimbert* & plusieurs autres parens assisterent au mariage qui fut passé dans la Ville de Carpentras. *Esprit-Joseph* fit son Testament devant Jean-Michel Tempier Notaire à Menerbe le 22 Avril 1698, par lequel il fait des legs à ses filles & institue son épouse heritiere sous l'obligation de remettre sa succession à son fils. Ses enfans furent,

1. Jean-Joseph Inguimbert raporté après ses sœurs.

2. Marguerite née en 1676, épousa Joseph-Marie-Benoît *Inguimbert* Sieur de S. Véran à Carpentras.

3-4. Catherine-Rose & Marguerite-Gabrielle moururent sans alliance.

IX. RIGAUD. Parti au 1. d'argent au laurier-rose arraché de sinople fleuri de gueules & un chef d'azur chargé de trois etoiles d'or qui est de Rigaud. Le 2. d'argent au léopard passant d'azur qui est de Dréven.

Jean-Joseph Inguimbert, ou de Moutange né en 1675, servit dans le Régiment de Famechon sous son oncle qui en étoit Lieutenant Colonel, après la mort duquel il se retira dans sa Famille, & fut marié par Contrat passé dans le Territoire de Caderousse en présence de Jean-Jacques d'*Obeilh* Evêque d'Orange & par Contrat passé devant Tempier Notaire de Menerbe le 29 Mars 1708, avec Louise *Rigaud* Dame de Taradel sur la Riviere d'Argens au Diocèse de Fréjuls fille unique & héritiere de Claude & de Françoise-Ursule *Ravanel*, de la Ville d'Orange sa troisiéme femme, dont il a eu une nombreuse postérité. (La Famille de *Rigaud-de Taradel* à Orange fut anoblie en considération de ses services par Fréderic-Henri de *Nassau* Prince d'Orange en 1636.)

X.

1. Louis-Silvestre Inguimbert Chanoine, Chancelier & Grand-Vicaire d'Amiens en 1747.

2. Charles-François Inguimbert Sieur de S. Victor, Chevalier de S. Louis & Capitaine dans le Régiment de Navarre où il entra après avoir servi pendant quelques années dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi. Il fit les Campagnes de Bohéme, & défendit avec deux cent homes le poste de Bobstat sur le Rhin le 18 Juillet 1745. La même année, il comanda l'arriere garde de l'Armée du Roi sous les Ordres de M. le Prince de *Conty* au passage du Rhin & se défendit avec valeur contre un gros de huit mille homes

de l'Armée ennemie ; cette action lui attira les aplaudissemens de M. le Prince de *Conty* & lui fit beaucoup d'honeur. Il servit très-bien à la Bataille de Raucoux & dans les autres affaires arrivées en Flandre où le Régiment de Navarre a eu part.

3. Balthazar-Matthieu, dit le Chevalier d'*Inguimbert*, obtint en 1731 une place de Page de M. le Duc d'*Orleans* que d'autres desseins l'empêcherent de remplir.

4. Louis-Joseph Inguimbert, ou d'Angemont Prêtre.

5. Jean-Joseph Inguimbert Mousquetaire dans la premiere Compagnie depuis le mois de Mai 1747.

6. Esprit-Thomas Inguimbert Page à la petite Ecurie du Roi & depuis Capitaine au Régiment du Roi Cavalerie en 1745, &c.

7. André-Louis Inguimbert Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Navarre.

8. Marguerite-Françoise Religieuse Ursuline à l'Isle-en Venaissin.

9. Elisabeth-Aléxandrine Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame à Avignon.

10. Gabrielle fut mariée en 1742, avec Hercule de *Massip* Coseigneur de Clarensac en Languedoc. l'Archevêque d'Avignon benit leur mariage.

11. Thérese Religieuse Carmelite à Carpentras.

12. Génevieve mourut en bas âge.

Le Patronage de l'Archiprêtré de la Madeléne à Avignon & de la Chapelle de S. Jacques & S. Barthelemi en l'Eglise de Bonieux apartient à cette Branche d'*Inguimbert*.

A.

Barons de *Thèze* à Carpentras.

Pierre *Inguimbert* second fils & cohéritier de Barthelemi & de Marguerite *Athénosi*, s'établit à Carpentras où il fut Conseiller de l'Hôtel de Ville du rang des Nobles en 1584. Il reçut déclaration de Gaspare de *Peyre* veuve de Pierre *Isnar-*

V. MERCIER. D'azur au lévrier en pié d'argent colleté & bouclé de gueules.

di pour des héritages relevant de sa censive dans le Territoire de Monteoux, par Acte passé devant Esprit Balbi Notaire à Carpentras le 1 Février 1574. Il dona quitance devant le même Notaire le 8 Août 1576, à Antoine *Inguimbert* son frere de quelques sommes d'argent à lui dues & en payement desquelles celui-ci lui céda une obligation de 1200 florins faite à son profit par Bernardin d'*Agar* & Guillaume *Carbonel* Gentilshomes de Cavaillon par Acte passé devant Arnaud de Fossa Notaire de cette Ville le 15 Janvier 1569. Il fit l'acquisition de différens contrats de rente de Pascal *Filleul* Sieur de la Madeléne, de Méthelin & Pierre *Filleul-de Vaquet*, d'André des *Seguins* Coseigneur de S. Roman, de Joseph & Séraste d'*Alleman* Coseigneurs de Châteauneuf pere & fils, &c. par Actes passés devant François Matthieu, Michel Audibert & de Cohorne Notaires à Carpentras en 1589, 1593, 1597, &c. On le trouve qualifié *Capitaine* dans plusieurs Actes & dans une procuration entre autres, qu'il dona à sa femme devant Michel Audibert le 31 Mars 1593, &c. Il fut marié par Contrat passé devant Sébastien Fabri Notaire à Sarrians le 13 Octobre 1562, avec Catherine *Mercier* fille d'Honoré & de Madeléne *Geoffroy* sa veuve, laquelle fut présente au mariage de sa fille, avec Pierre & Esprit *Mercier* ses freres qui la dotterent de 1400 écus d'or pour tous ses droits. Jean de *Roband*, Guillaume de *Tritis*, Pierre de *Brunellis* & Pierre de *Girand* Citoyens de Carpentras signerent au Contrat de mariage. Il fit son Testament devant Esprit Balbi Notaire de cette Ville le 8 Juillet 1598, par lequel après avoir ordoné sa sépulture dans sa Chapelle de S. Antoine en l'Eglise des FF. Mineurs de cette Ville, & fait des legs à l'Hôtel-Dieu, à sa femme, à ses filles, &c. il institue ses trois fils ses héritiers.

1. Charles Inguimbert qui suit.
2. François Inguimbert auteur de la Branche raportée ci-après sous la Lettre C.
3. Thomas Inguimbert Tige des Sieurs de *S. Véran* représentés sous la Lettre D.
4. Madeléne à qui son pere légua 500 écus d'or outre sa dot de 1000 écus d'or, fut mariée, 1°. par Contrat passé devant Esprit Balbi Notaire à Carpentras le 12 Novembre 1577, avec Jean-Antoine de *Remilhon* Professeur en Droit de

de la Ville de l'Isle à qui Antoine *Catalani* de la même Ville son oncle, fit donation de ses biens en considération de ce mariage, par Acte passé devant Jean Athenoux Notaire le 20 Aout de la même année; 2°. par Contrat passé devant Matthieu Fabri Notaire à Sarrians le 4 Juin 1581, avec Pompée des *Joffres* ou de *Geoffroi* Seigneur de Fonture du Bourg de Bonieux qui dona quitance à son beau-pere devant Antoine Vitalis Notaire à Bonieux le 30 Décembre 1584, de 600 écus d'or à compte des droits de sa femme sur l'héritage de son premier mari.

5. Fleurie à qui son pere dona 2000 écus d'or par son Testament épousa Jean de *Bénédicti* à Carpentras.

Charles Inguimbert Sieur de Pramiral, par l'acquisition qu'il en fit en 1618, fut créé Chevalier & Comte du Palais de Latran par Bref du Pape *Paul* V. doné à Ste Marie-Majeure le 23 Mai 1618. Il épousa par Contrat passé devant de Cohorne le 28 Novembre 1598, Claire de *Rafellis* fille d'Helie Seigneur de la Roque & de Louise de *Tertulle-de Bagnols* sa veuve qui la dotta de 8000 liv. Tournois pour tous ses droits paternels, &c. Il fit son Testament devant des Armands Notaire à Carpentras le 5 Mai 1644, par lequel il veut être enterré dans le Tombeau de ses peres en la Chapelle de S. Antoine des FF. Mineurs, fait des legs à ses enfans & institue l'aîné son héritier: Exécuteurs de ses dernieres volontés François de *Rafellis-Tertulle* Seigneur de la Roque & Jean de *Benedicti* ses beaux-freres. Ses enfans furent

VI. RAFELLI. D'or à la croix recroisettée d'azur écartelle de gueules au roc d'échiquier d'argent.

1. Pierre Inguimbert qui suit.
2. François Inguimbert Docteur en Théologie, Prevôt de l'Eglise Cathédrale de Vaison mort en 1679.
3. Charles Inguimbert Doyen de l'Eglise Collégiale de Grignan: Dignité qui done les honeurs de la Prélature.
4. Jean-Baptiste Inguimbert qui forma la Branche représenté ci-après sous la lettre B.
5. Françoise dottée par son pere de vingt mille livres épousa par Contrat passé devant Favier Notaire d'Avignon le 12 Juin 1642, André des *Seguins* Coseigneur de Piegon, à Visan.

Pierre Inguimbert II. du Nom Sieur de Pramiral près de Velleron, Seigneur de Meive & de Lévens & Coseigneur de

VII. DU SERRE. D'azur au

cerf passant d'or & un chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

la Motte-du Caire en Dauphiné & en Provence, obtint du Roi, en considération de ses services, don & remise des Droits de lods & vente apartenant au Domaine pour raison des Terres de *Melve* & de Lévens par Lettres de Paris & de Bourg-sur Mer des 10 Décembre 1645, & 20 May 1651. Il fut marié par Contrat passé devant Fayolle Notaire à Montorcier en Dauphiné le 25 Janvier 1637, avec Marguerite du *Serre* niéce de Charles-Salomon du *Serre* mort Evêque de Gap & fille de Daniel Seigneur de Chaillot, de Théze & de Melve, Coseigneur d'Orciere, de Montorcier, Faucon, S. Julien & la Motte-du Caire Marèchal des Camps & Armées du Roi, & d'Anne de *Poligny*. Ce Contrat passé à Gap en présence & du consentement de Guillaume d'*Orleans* Seigneur de la Motte, Coseigneur de Venasque & de S. Didier porteur de la procuration de son pere, de César *Inguimbert* ses cousins-germains, de Claude *Flotte* Seigneur de S. Pierre son cousin; de Charles-Salomon du *Serre* Evêque de Gap, de David d'*Hugues* Baron de Beaujeu Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi, de François de *Reinard* Baron d'Avançon & de Châteauneuf-de Mazen, de F. Hiacinthe de la *Plane* Religieux Jacobin, de François de *Rouvillasc* Seigneur d'Aspres & de Montbrand, de Pierre de *Ferrus* Seigneur de Laval Lieutenant au Régiment de Dauphiné, &c. (Marguerite du *Serre* avoit pour ayeul & ayeule Antoine du *Serre* Seigneur du Mandement de Montorcier & Marguerite de *Bonne-d'Auriac*.) Il eut de cette alliance plusieurs enfans en faveur desquels & de sa femme il fit son Testament reçu par des Armands Notaire à Carpentras le 28 Avril 1652, portant substitution masculine en faveur de ses freres, &c. Exécuteurs de ses dernieres volontés, François de *Raffelis-Tertulle* Seigneur de la Roque, Paul de la *Plane* & César *Inguimbert* ses parents & amis.

1. Joseph-David Inguimbert Seigneur de Lévens mourut sans alliance.

2. Charles-François Inguimbert continua la postérité.

3. Louis Inguimbert-de Pramiral Prevôt de l'Eglise Cathédrale de Vaison, résigna cette dignité à Félix-Marie de *Vincens-de Savoillans* en 1686.

4. Jean-Baptiste Inguimbert forma la Branche des Sieurs

de *Pramiral* établis à Lion & depuis à Metz représentée en son rang sous *.

5. Angélique fut mariée en 1657, avec Pierre-Siffrein *Gualteri* Seigneur du Baucet, Coseigneur de la Garde Pareol, &c.

6. Marguerite épousa en 1664, Jacques-Joseph *Gautier-de Girenton* Seigneur de Costebrune.*

7. Claire Religieuse à l'Abbaye de la Madeléne à Carpentras. 8. Marie morte sans alliance.

VIII. Charles-François Inguimbert Seigneur de Pramiral, Melve & Lévens, Coseigneur de la Motte dont il rendit Homage au Roi le 28 Avril 1673, après avoir été reconu Noble par Jugement des Comissaires du Roi en Provence du 17 Février 1668, fut nomé héritier de sa mere par donation faite devant Henri Fermin Notaire à Carpentras le 15 Octobre 1681. Il fut marié deux fois; 1°. par Contrat passé devant des Armands & Villario Notaires de la même Ville le 24 Janvier 1666, avec Marguerite d'*Orleans* fille de Guillaume Seigneur de la Motte, Coseigneur de Venasque & de S. Didier & de Marie des *Seguins-des Baumettes*. Ce mariage fut fait en présence de Marguerite du *Serre*, de Joseph-David *Inguimbert* Seigneur de Lévens, de Solon *Inguimbert*, de Joseph d'*Orleans* Seigneur de la Motte, de Marguerite d'*Orleans* veuve de Paul de *Ribére*, d'Esprit-François des *Seguins* Seigneur des Baumettes, d'Esprit de *Blégiers* Seigneur d'Antelon, de Henri de *Thomassis* Seigneur de S. Honoré & autres parens des parties. Le Sieur de *Pramiral* épousa en secondes nôces Madeléne de *Chaussande* fille de Pierre II. du Nom Seigneur de S. Roman & de Marie-Madeléne de la *Motte-de Tesse*, à Carpentras dont il n'eut point d'enfans. Ceux de la premiere femme furent

1°. ORLEANS. De gueules au léopard lioné d'or chargé d'une burelle d'azur, brochant sur le tout & un chef d'or à l'aigle de sable.

2°. CHAUSSANDE. De sinople à trois bandes d'or & un chef de même chargé d'une étoile de gueules.

1. Joseph Inguimbert Sieur de Pramiral mort sans alliance.

2. François-Gaspar Inguimbert qui continua la postérité.

3. Pierre-Victor Inguimbert Sieur de Melve Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Loisonville*-Comté-Venaissin pour le service du Pape par Comission du 24 Juillet 1708.

4. Antoine Inguimbert, ou d'Angemont Capitaine dans le même Regiment, & depuis Lieutenant de la Garde-Avignonoise du Pape par Comission du 31 Décembre 1730.

5. Urſule-Roſe épouſa le 27 Septembre 1740, Jean-Baptiſte de *Glandevez* Seigneur du Bignoſc fils d'Henri & d'Anne de *Fauris*. Ces quatre freres & leur ſœur furent inſtitués héritiers de leur pere par Donation faite devant Barcilon Notaire à Carpentras le 18 de Novembre 1709, confirmée en partie par ſon Teſtament reçu par Floret Notaire de la même Ville le 17 Août 1726.

IX. VAESC. Pallé d'argent & d'azur au chef d'or.

François-Gaſpar Inguimbert-du Serre, Baron de Théze, Seigneur de Pramiral, de Melve & de Lévens, Grand Sénêchal de Siſteron, hérita de la Baronie de Théze par la Donation qui lui en fut faite par Rainaud du *Serre* ſon grand-oncle mort en 1728, & rendit Homage au Roi pour Melve & Lévens que ſon pere lui avoit cédées le 28 Juin 1710. Il fut marié par Contrat paſſé au Château de Roaix près de Vaiſon devant Jean Floret Notaire à Carpentras le 25 Mars 1719, en préſence de Joſeph-François *Gualteri* Evêque de Vaiſon, &c. avec Marie-Roſe de *Vaeſc* fille de Pierre Seigneur de Briancourt & de Théreſe-Lucréce de *Bellis* Dame de Roaix de la Ville de Vaureas. Ce mariage fut contracté ſous l'autorité & en préſence d'Eſprit-Joſeph d'*Orleans* Seigneur de la Motte porteur de pouvoir du Sieur de *Melve* pere du marié, &c. Les enfans ſortis de cette alliance ſont

1. Joſeph Charles Inguimbert-du Serre qui ſuit.
2. Pierre-Hipolyte Inguimbert Lieutenant au Régiment de Penthievre Infanterie en 1749.
5. Françòis-Xavier Inguimbert Lieutenant au même Régiment.
4. Gabriel Inguimbert mort jeune.
5. Urſule-Louiſe &
6. Madeléne-Angélique légataires de leur mere par ſon Teſtament fait devant Jubilot Notaire à Carpentras le 6 May 1732.

7-8. Claire-Théreſe & Marguerite-Agathe mortes ſans alliance.

X. GUALTERI. D'or à trois pals de gueules.

Joſeph-Charles Inguimbert-du Serre Baron de Théze, Seigneur de Pramiral, Melve & Lévens, Grand-Sénêchal de Siſteron par Lettres donées à Verſailles le 8 Septembre 1746, fut marié par Contrat paſſé à Carpentras devant Eydoux & Barcilon Notaires de cette Ville le 10 Janvier 1749,

en présence de Paul-Aldonce de *Thézan-Venasque* Marquis de S. Gervais & d'Ignace de *Verot*, &c. avec Marie-Madeléne *Gualteri* fille de Charles-Xavier Seigneur du Baucet Co-seigneur de la Garde-Paréol & de Louise-Gabrielle-Mathilde-Madeléne héritiere de *Serres-la Marine*, dont il a eu jusqu'à présent un fils nomé

Louis-Cyprien Inguimbert-du Serre. XI.



Premiere Branche sortie des Sieurs de *Pramiral*, à Lion & à Metz.

VIII. PERNON. D'azur à l'ancre d'or surmontée d'un soleil de même.

JEan-Baptiste *Inguimbert* Sieur de Pramiral quatriéme fils de Pierre II. du Nom Seigneur de Melve, de Lévens, Co-seigneur de la Motte-du Caire & de Marguerite du *Serre-de Montorcier*, fut Major de la Ville de Lion & Comissaire des Guerres au Gouvernement de Lionois, Forez & Beaujollois. Il épousa par Contrat passé en présence de Camille de *Neufville-Villeroy* Archevêque de Lion le 10 Décembre 1682, Marie *Pernon-du Fournel* Dame de la Baronie de Bayere & de Châtillon en Lionois, fille de Maurice Conseiller au Conseil Souverain de Dombes & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Prince de Dombes & de Marie de *Berard*, dont il eut

1. Camille Inguimbert qui suit.
2. Jean-Marie Inguimbert-de Pramiral Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis en 1732, & Lieutenant Colonel du Regiment d'Infanterie de Penthiévre retiré avec Pension en 1742, s'établit à Metz à l'ocasion de son mariage, & y fut reconu Noble & inserit dans le rang des Gentilshomes de la Province par Arrêt du Parlement rendu sur le vû de ses Titres & sur les conclusions du Procureur Général le 28 Juin 1724 Il fut marié par Contrat passé devant d'Ancerville Notaire à Metz le 21 Novembre 1720, avec Marguerite-Pétronille d'*Herbelet* fille de Nicolas Premier Capitaine au Régiment des Dragons de Languedoc, & de *Suzane* fille d'Ernest

IX. HERBELET D'azur à trois canettes d'argent.

X. de *Montigni*. Il a eu de cette alliance 1. Jean-Camille *Inguimbert-de Pramiral* Capitaine au Régiment de Penthiévre & Chevalier de S. Louis mort sans alliance 2. *Marie-Esther* sans alliance en 1749. 3. *Marie-Anne-Therese* Religieuse Ursuline à Metz. 4. *Marie-Marguerite-Charlote* dont j'ignore la destinée.

3. Guillaume Inguimbert Capitaine au Régiment de Sourches, Infanterie.

4. Marie-Anne épousa par Contrat passé devant Chalamel Notaire à Lion le 22 Septembre 1721, Henri de la *Rochette-de Bobigneux* Seigneur de Bonneville, ancien Capitaine au Régiment de Ponthieu, Gentilhome du Forez originaire d'Auvergne.

5. Geneviéve fut mariée le 26 Août 1723, avec Jean-Pierre de *Luzi* Seigneur des Bordes-la Fayole. Sa Famille est du Nivernois. Les Marquis de *Cousan* & les Vicomtes de *Mably* Premiers Barons du Forez en sont les aînés.

IX. CHAPUIS. D'azur au chevron d'argent acompagné en chef de deux roses d'or & d'un lion de même courant en pointe.

Camille Inguimbert-de Pramiral Baron de Bayere & Châtillon Capitaine au Régiment de Sourches & Chevalier de S. Louis fut marié par Contrat passé devant de Lorme Notaire à Lion le 2 Août 1719, avec Elisabeth *Chapuis* fille de Jean Seigneur de la Faye & de Catherine *Bailly*, dont il n'a eu que des filles.

X.

1. Marie épousa le 29 Novembre 1745, Jean-François-Augustin Comte de *Foudras* & mourut sans enfans en 1746.

2. Françoise Religieuse à Sainte Claire de Montbrison.

3. Marie-Françoise Religieuse de la Visitation de la même Ville.

4. Catherine-Blandine à marier en 1747.

5. Marie-Anne fut mariée par Contrat passé devant d'Aubepierre Notaire à Châtillon le 18 Juillet 1747, avec Claude-Ferdinand Marquis de *Foudras* Cornette dans le Régiment Colonel-Général, frere du précédent.

B.

Seconde Branche sortie des Sieurs de *Pramiral*, à Carpentras.

JEan-Baptiste *Inguimbert* légataire de Charles *Inguimbert* son pere transigea avec Pierre Seigneur de Melve & de Lévens son frere aîné sur les Donations à eux faites dans leurs Contrat de mariage par leur pere & par le Doyen de Grignan leur frere, devant des Armands Notaire à Carpentras le 24 Janvier 1645. Il fut mariée 1°. en 1638, avec Anne de *Coborne* fille de Thomas Vice-Recteur du Comté-Venaissin & de Jeane d'*Ollon* sa premiere femme ; 2°. par Contrat passé devant Decohorne Notaire à Carpentras le 8 Avril 1648, avec Sibile de *Julianis* fille de Marc Lieutenant de la Garnison de Carpentras & de Marguerite de *Rivettes*. Ce mariage fut fait en présence de Solon *Inguimbert* son cousin, de Fabrice de *Rivettes* ayeul de la mariée & de Pierre de la *Granerie* son oncle. Il fit son Testament devant Pierre de Georges Notaire à Carpentras le 14 Février 1665, par lequel il légue à ses enfans des sommes d'argent & institue sa femme héritiere, & nome pour Exécuteurs de ses volontés Jean-Baptiste *Lanciani* & Joachim de *Coborne* Sieur de S. Jacques. Il eut du premier mariage, VII.

1°. COHORNE. Au 1-4. d'or à quatre pals d'azur. Au 2-3. de sable au cor de chasse d'or lié de gueules.

2°. JULIANI. D'argent au lion de sable couroné, armé & langué de gueules.

1. François Inguimbert légataire de son pere & de son ayeul, mort en 1668.

Du second Mariage,

2. Joseph-Esprit Inguimbert qui suit.
3. Dominique Abbé d'Inguimbert.
4. Marguerite mariée avec Paul-Ignace *Barthoquin-d'Augier*, à Carpentras.
5. Richarde Religieuse Ursuline à Pernes.

Joseph-Esprit Inguimbert fut marié par Contrat passé devant François Floret Notaire à Carpentras le 18 Décembre 1681, avec Anne de la *Plane* fille de Jean-François & de Richarde de *Tillia*. Il eut de cette alliance VIII.

LA PLANE. D'azur au chef d'hermine.

1. Dominique Inguimbert qui suit.

IX.

2. Siffrein Abbé d'Inguimbert Chanoine de la Cathédrale de Cavaillon.

3-4. Deux filles dont une Religieuse Ursuline à Carpentras.

Dominique Inguimbert Evêque de Carpentras, Prélat assistant du Trône Pontifical, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean-de Jérusalem, &c. ci-devant Abbé Régulier de l'étroite Observance de Citeaux, connu sous le nom de Dom *Malachie*. Après avoir passé dans différentes places distinguées de la Cour de Rome & mérité la confiance de plusieurs Souverains Pontifes, il fut sacré Archevêque Titulaire de Théodosie en 1728, & enfin nomé à l'Evêché de Carpentras sa Patrie par le Pape *Clément XII.* le 11 May 1735. Il gouverne actuellement cette Eglise dans la juste réputation d'un des plus pieux & sçavans Prélats de l'Europe. Déja recomandable par des Ouvrages également remplis de piété & dérudition, il vient de s'immortaliser par la fondation d'une Bibliothéque immense & précieuse. Le Pape *Benoît XIV.* heureusement regnant en a confirmé la publicité & l'économie par une Bulle du 25 Janvier 1746. C'est au Prélat Fondateur que le Pape adresse cette Bulle : monument sincére du zéle pour le progrès des Lettres, de la piété & la générosité de cet illustre & inimitable Compatriote.

C.

Troisiéme Branche de la Famille d'*Inguimbert*, à Carpentras.

VI. CHEILUS. D'azur au dauphin d'argent crêté & oreillé de gueules couroné d'or, & un lévrier d'or colleté & bouclé de gueules affrontés.

FRançois *Inguimbert* deuxiéme fils de Pierre & de Catherine *Mercier*, fut institué cohéritier de son pere par son Testament du 8 Juillet 1598, & marié par Contrat passé devant Pierre Girardi Notaire à Pernes près de Carpentras le 17 Décembre 1600, avec Dauphine de *Cheilus* fille de Jean & de Louise d'*Alleman-de Châteauneuf.* Ce mariage fut fait en présence de Catherine *Mercier*, de Charles *Inguimbert*, de César de *Cheilus* frere de la mariée, de Charles des *Seguins* Seigneur de Piégon, de Quintin *Thesson-de Blachet*, &c. la dot fut

fut de 2000 écus d'or. Il fit son Testament devant François Figurat Notaire à Carpentras le 14 Juillet 1623, par lequel après avoir choisi sa sépulture dans le Tombeau de feu Noble Pierre *Inguimbert* son pere dans la Chapelle de S. Antoine en l'Eglise des Freres Mineurs de cette Ville & ordoné des legs aux Eglises, à sa mere & à ses enfans, il institue sa femme héritiere avec substitution à ses enfans par droit d'aîneſſe. Exécuteurs de ses volontés, Paul de *Florans* Chanoine-Pénitencier de la Cathédrale & Barthelemi *Bledier* Chanoine de la même Eglise; Témoins Pierre de *Soubirats*, Etiene d'*Alleman* Sieur de Longchamp, Jacques d'*Alleman* Seigneur de Châteauneuf, Jean de *Benédictis*, &c. Dauphine de *Cheilus* sa femme fit son Testament devant des Armands Notaire à Carpentras le 20 Novembre 1645, en faveur de Solon *Inguimbert* l'un de ses enfans, nomé pour Exécuteurs de son Testament Thomas de *Cheilus* Sieur de S. Jean & Pierre de *Chaussande* Sieur de S. Roman ses neveux. Témoins, Paul *Pelletier-de Gigondas* Prevôt de la Cathédrale, Emmanuel *Ubaldini* Chanoine de la même Eglise, &c. leurs enfans furent

1. César Inguimbert, à qui Catherine *Mercier* son ayeule fit Donation de tous les Droits qu'elle prétendoit sur l'héritage de son pere, devant François Figurat Notaire à Carpentras le 5 Décembre 1623, eut un legs de sa mere de 500 écus par son Testament de l'an 1645.
2. Esprit Inguimbert Religieux Recollet nomé *Marc-Chérubin* eut un legs de son pere de 100 florins en 1623.
3. François Inguimbert fut aussi Recollet sous le nom de *Joseph-François*.
4. Solon Inguimbert continua la postérité.
5. Louis Inguimbert employé avec ses freres dans le Testament de leur pere pour mille écus.
6. Charles Inguimbert né en 1616.
7. Yves Inguimbert Religieux Capucin.

Solon Inguimbert, par qui cette Branche est conue, à cause de la singularité de son nom, achetta par Contrat passé devant François Figurat Notaire à Carpentras le 30 Août 1646, de Joachim & d'André *Doria* une maison située dans la Ville de Carpentras sur la Place ou Plan *Doria*, qui sert VII. SOUBIRATS. D'or au coq de sable crêt. & barbelié de gueu-

les posé sur une montagne à six copeaux de sable.

d'habitation à ses descendans. Nous avons parlé ailleurs de cette Branche *Doria* depuis établie à Tarascon. Il fut marié par Contrat passé devant le même Notaire le 15 Février 1638, en présence de sa mere, avec Marie de *Soubirats* fille de Pierre Chevalier de l'Ordre du Roi & de Marguerite des *Seguins-des Baumettes* qui fut présente au mariage de sa fille avec Esprit de *Soubirats* & Louis de *Soubirats* Sieur de S. Castour ses enfans qui la dotterent de 2000 écus à elle légués par le Testament de leur pere fait devant Yves Martin Notaire à Carpentras & en outre de mille écus donés par sa mere. César *Inguimbert*, frere du marié, Jean-Scipion de *Fougasse* Baron de Sampson, Jean-Thomas des *Armands*, &c. furent présens au Contrat. *Solon* eut de cette alliance une nombreuse postérité.

1. César-François Inguimbert qui continua la postérité.
2. Esprit-François Inguimbert né en 1640.
3. Esprit-Joseph Inguimbert né en 1641.
4. Joseph-François Inguimbert né en 1642, Capitaine au Régiment de la Marine.
5. Pierre-François Inguimbert Capitaine au Régiment de Gadagne au Service de la République de Venise. Voyez l'Article de *Galien-Gadagne* Tome II. de cet Ouvrage.
6. Paul Inguimbert né en 1646, Garde-Marine au Département de Toulon, Sieur de Serresan.
7. Joseph Inguimbert né en 1649, Capitaine au Régiment de Gadagne.
8. Antoine-François Inguimbert, dit *Solon*, Enseigne & depuis Capitaine dans le Régiment de la Marine sous le Comte de *Tonnay-Charante* par Comission de 1668 & de 1684.
9. Jean-Baptiste Inguimbert né en 1651.
10. Louis-François Inguimbert né en 1654, se fit Recollet. Ce fut un home d'un grand mérite. Il refusa l'Evêché de Lavaur que le Roi lui fit offrir. Sa mémoire est en recomandation chez les Recollets

VIII. ROBAUD. D'azur au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules.

César-François Inguimbert fut marié par son pere, devant Charles Eymar Notaire à Carpentras le 6 Novembre 1686, avec Jeane de *Robaud* fille de Jean-Baptiste & de Louise-Yolande de *Lazaris*. La Famille de *Robaud* ancienne à Carpentras mérite que j'en fasse ici mention, d'autant plus qu'elle se trouve éteinte dans cette Branche d'*Inguimbert*. Le plus ancien

que je conoisse est un Jean *Roband* qui fut marié vers l'an 1480, avec Anne de *Tournefort* dont il eut entre autres enfans, François *Roband* qui suit, Jean *Roband* qualifié *Noble* qui fut Témoin au mariage de Pierre *Inguimbert* avec Catherine *Mercier* du 13 Octobre 1560. Et Honorée *Roband* femme en 1505, de Pierre *Bernard*, de Mazan (St Andeol) François *Roband* qualifié *Noble* dans plusieurs Titres, quoique Notaire & Greffier de la Cour supreme de la Rectorie du Comtat. Surquoi je remarquerai que le Notariat ne dérogeoit point avant l'Edit de *Henri II.* doné en 1550, dans toute l'étendue du Royaume, & que les Notaires qui étoient Nobles d'extraction, se qualifioient & étoient reconus tels, à la diférence de ceux qui ne l'étoient pas, & qui ne prenoient d'autre qualité que celles de *Discretus vir*, *honorabilis vir*, &c. Au reste ; l'Edit de *Henri II.* ne pouvoit avoir aucun effet dans le Comté-Venaissin, où dans ce tems-là & long-tems après l'office de Notaire a été regardé constamment come compatible avec la Noblesse. Il y a même des Décisions très-récentes de la Congrégation de la Consulte à Rome favorables à la compatibilité du Notariat & de la Noblesse. (1720) François *Roband* fut Témoin à une Donation faite devant Romain Filloli Notaire à Carpentras le 28 Décembre 1554, par Anne de *Valetariis* Dame du Baucet en faveur de Jéronime de *Meissis* sa niéce Demoiselle Génoise. Il fut marié avec Louise de *Blachet*, laquelle épousa en secondes nôces devant Jacques Balbi Notaire à Carpentras le 10 Juillet 1569, Jean de la *Croix* Sieur de Beaurepos. Elle étoit fille de François de *Blachet* Seigneur de Quinçou, de Noyers de la Tour & du Cheilar en Dauphiné & de Marguerite de *Barret* de la Ville de Carpentras.

TOURNEFORT.

BLACHET. D'azur à la fasce d'argent acompagnée en pointe d'une tête de lion d'or & un chef de gueules chargé d'une étoile d'argent acostée de deux écrevisses afrontées de même.

Jean *Roband* leur fils fut marié par Contrat passé devant le même Notaire en 1592, avec Marguerite de la *Croix* fille de Jean Sieur de Beaurepos près de Caderousse, Gouverneur du Château de Mornas, second mari de sa mere, & de Claudine de *Poitiers* sa seconde femme. Il eut de cette alliance, entre autres enfans, Jean-Baptiste *Roband* Capitaine d'Infanterie, brave Officier qui s'acquit de la réputation dans les Armées du Roi. Il mourut le 8 Novembre 1679, laissant de

LA CROIX. D'or à trois fasces ondées d'azur & un lion naissant de gueules en chef.

LAZARI. D'or à trois fasces de gueules & une aigle de sable en chef.

AUDIBERT. D'azur au lion d'or surmonté de deux croissans d'argent.

sa femme Louise-Yolande de *Lazaris* fille de Jean-André Noble Milanois retiré à Carpentras & d'Isabelle de *St Sixte* sa seconde femme 1. Jean-François *Robaud* présent au mariage de sa sœur, mort sans enfans de M.... d'*Audibert-de la Villasse*. 2. *Charlote* qui fut mariée 1°. avec César de *Cheilus*; 2°. avec Jacques *Gautier-de Girenton* Capitaine de Vaisseau, Marquis de Châteauneuf-le Rouge dont elle n'eut point d'enfans 3. *Jeane* qui a doné lieu à cet Article. 4 *Alexandrine-Marie* née en 1656, morte à Avignon en 1677. Il y avoit anciennement à Marseille une Famille de *Robaud* qui a doné son nom à un Quartier de cette Ville. (Voyez l'Histoire de Marseille par *Ruffi* en plusieurs en droits). César *Inguimbert* eut de cette alliance

1. Joseph-Antoine-Pierre Inguimbert qui suit.
2-3. Deux filles sans alliance.
4. Thérese-Charlote mariée le 1 d'Avril 1723, avec Jean-Joseph-Siffrein de *Tillia* Seigneur d'Aulone, à Carpentras.

IX. MASSAN. D'azur au chevron d'or acompagné en chef d'une étoile de même & d'un croissant d'argent en pointe.

Joseph-Antoine-Pierre Inguimbert Lieutenant d'Infanterie fut marié le 26 Septembre 1716, dans l'Eglise Paroissiale de Carpentras devant Boyer l'un des Curés, avec Jeane *Massan* fille d'Ignace Avocat de cette Ville & de Jeane *Planet*, dont il a eu plusieurs enfans.

1. Joseph-Bernard Inguimbert Capitaine au Régiment d'Infanterie de Monaco fut fait Chevalier de S. Louis par Brevet du 1 May 1747, *en récompense*, dit la Lettre du Comte d'*Argenson*, *& par la satisfaction que le Roi a eu de ses services & de la maniere dont il s'est comporté dans la derniere Campagne à la tête de différens Détachemens de Volontaires.* Il fut blessé à la Bataille de *Laweldt* le 2 Juillet 1747, suivant une Lettre du Ministre qui lui anonce une gratification de 500 livres, le 27 du même mois.

X.

2. Ignace-Estiene, Chevalier d'*Inguimbert* Capitaine au même Régiment par Comission du 3 Avril 1747, avec rang & ancieneté du 30 Octobre 1746.
3. Siffrein Inguimbert Prêtre en 1749.
4. Xavier Inguimbert Lieutenant au Régiment de Monaco.
5. César Inguimbert.

6. Louis Inguimbert Chanoine Régulier de St Ruf en l'Eglise Collégiale de S. Jean-du Bourg à Carpentras.
7. Aléxis Inguimbert mort jeune.
8. François Inguimbert.
9. Charlotte. 10. Rose. 11. Siffreine Religieuse Hospitaliere à Caromb au Diocèse de Carpentras.

D.

Sieurs de *St Véran*, quatriéme Branche à Carpentras, éteinte.

THomas *Inguimbert* troisiéme fils & cohéritier de Pierre & de Catherine *Mercier*, acquit avec ses freres une Rente de trente-cinq écus de la Comune des Juifs de Carpentras par Acte passé devant de Cohorne Notaire de cette Ville le 5 Avril 1599, & fut marié avec Marguerite de *Chaussande* fille de Gabriel Seigneur de S. Roman & d'Esprite de *Chesius*. Il mourut en 1667, & laissa, entre autres enfans, VI. CHAUSSANDE. Come cy-devant.

Antoine Inguimbert Sieur de St Véran qui épousa par Contrat de l'an 1658, Catherine Siffreine *Beauvois* fille de Matthieu Avocat à Carpentras & de Jeane de *Matthei*, dont il eut VII. BEAUVOIS. D'azur à la syréne d'argent couronee d'or acompagnée en chef de deux étoiles de même.

1. Joseph Marie-Benoît Inguimbert qui suit.
2. N..... Inguimbert dit l'Abbé de *St Véran*, mort d'accident à Paris.
3. N..... femme de Pierre de *Matthei* à Carpentras.

Joseph-Marie-Benoît Inguimbert Sieur de S. Véran fut marié avec Marguerite *Inguimbert* sa parente morte d'une maladie de poitrine à Lyon en 1720. Elle étoit fille d'Esprit-Joseph *Inguimbert*, ou de *Moutange* & de Marguerite-Françoise des *Seguins-des Baumettes*. De ce mariage sortirent deux filles. VIII. INGUIMBERT. Come cy-devant.

1. Catherine-Françoise Inguimbert morte d'une maladie de poitrine à Montpellier en 1725. IX.
2. Marie Inguimbert héritiere de cette Branche fut mariée

le 7 Juillet 1727; avec Joseph-Estiene-Michel *Conceil* Seigneur Titulaire de S. Roman de l'Eguille à Avignon, dont plusieurs enfans & entre autres Louis *Conceil-de S. Roman* reçu Page à la petite Ecurie du Roi en 1743.

(Voyez l'Etat de la Provence par le Pere *Robert*, Tome II. Lettre L. Preuves pour les Ecuries du Roy, au Cabinet du sieur d'*Hozier* Greffe du Parlement de Metz. Archives de la Chambre des Comptes de Provence à Aix. Dépôt des Productions de la Noblesse chez le sieur *Clairambault*. Archives de l'Hôtel de Ville de Carpentras. Monumens en l'Eglise des Freres Mineurs de la même Ville.)



Article de LANGES, à Orange & à Génève.

De gueules au cerf ailé & élancé d'or.



1. JEan de LANGES Consul & Assesseur de la Ville d'Orange fut député avec Laurent *Chabert* Viguier de cette Ville au Prince d'Orange pour solliciter la punition des Partisans de *Montbrun* l'un des Chefs des Calvinistes du Dauphiné en 1561. La même année il prononça un Discours public à la reception de Guillaume de *Vincens* Baron de Causans nomé Gouverneur de la Principauté d'Orange. Il fut envoyé par ses Compatriotes à la Cour de France en 1564, pour en obtenir la permission d'avoir des Radeaux sur le Rhône, & eut une pareille Comission auprès du Roi au sujet de la réunion de la Principauté d'Orange à la Courone au mois d'Août 1568. Jusques là Jean de *Langes* se rendit recomandable

dans sa patrie par son zéle pour la Religion de ses peres & pour le bien public. Mais dans la suite, il s'engagea dans les nouvelles erreurs dont la Ville d'Orange fut infectée & en devint un des plus ardens défenseurs. Aussi fut-il marqué au coin de la proscription par les Catholiques, qui devenus les plus forts a Orange y massacrerent les Calvinistes la nuit du 2 Février 1571. Jean de *Langes* périt dans cette barbare entreprise avec N.... & Antoine de *Langes* ses enfans, Pierre de *Langes* son frere & François de *Langes* son neveu.

Louis de *Langes*, Seigneur de Montmirail & de Martignan, Viguier & Conseiller au Parlement d'Orange, fils aîné de *Jean* échapa du massacre de l'an 1571, & ne s'acquit pas moins de gloire que son pere. Guillaume de *Nassau* Prince d'Orange l'anoblit par Lettres du 3 Septembre 1583, vérifiées au Parlement d'Orange le 28 Mars de l'année suivante, *sur le fondement que dès sa jeunesse il avoit fait profession des armes & depuis avoit été employé dans les premieres Charges de la Ville, meme en celle de Viguier*. Il fut pourvu d'une Charge de Gentilhome servant auprès du Roi de *Navarre* par Brevet du 15 Décembre 1584. Ce Prince étant parvenu à la Courone, le confirma dans sa Noblesse *sur le raport qui lui fut fait par le Sieur de* Lesdiguieres *des fideles Services qu'il avoit rendus en plusieurs & notables ocasions, lui acorda & à ses enfans la faculté de jouir des droits pareils & semblables dont jouissent les Gentilshomes de Dauphiné & du Royaume, de se pouvoir qualifier* Ecuyer *& de porter ses Armes timbrées.* Ces Lettres furent donées au mois de Janvier 1610, renouvellées, avec *annoblissement en tant que de besoin* par le Roi *Louis* XIII. au mois d'Aout de la meme année & vérifiées au Parlement de Grenoble le 12 Décembre 1611. Il y a lieu de présumer que Louis de *Langes* étoit attaché a *Lesdiguieres* & qu'il le suivit dans les Guerres de Piémont & de Savoye, car il fut envoyé de sa part au mois de Mai 1593, au Conétable de *Montmorency* pour lui demander du secours contre le Duc de *Savoye* qui assiégeoit Exilles & qui prit cette Place sur le Sieur de *Blacons*. Il fut député étant Viguier d'Orange avec les Sieurs de *Chabert*, de *Guillaumont* & *Servant* pour assister à la Conférence indiquée à Grenoble devant *Lesdiguieres* au sujet de ce meme *Blacons*

II. COLAS. De sable au lion d'or armé & langué de gueules, & un chef d'azur chargé d'une colombe essorante & contournée d'argent.

Usurpateur du Gouvernement d'Orange en 1599. Il prêta serment de fidelité avec les autres Membres du Parlement, dont il étoit Doyen, au Prince Fréderic-Henri de *Nassau* le 15 Mai 1625. Il épousa Françoise *Colas* fille d'Antoine Président du Parlement d'Orange, dont il eut, entre autre enfans qu'il énonce dans son Testament du 21 Février 1619,

1. Fréderic de Langes qui suit.

III. MATTHIEU 2. André de Langes légataire de son pere fut Avocat au Parlement de Grenoble, où il fut reconu Noble par Jugement du Sieur de *Séve* Intendant en Dauphiné & Comissaire du Conseil du 19 Janvier 1641. Il eut de Madeléne *Matthieu* son épouse 1. Claude de *Langes* qui suit. 2. autre Claude de *Langes* Officier au Régiment de Normandie. Claude de *Langes* baptisé dans l'Eglise Réformée de Grenoble le 3 Septembre 1642, fut maintenu dans sa Noblesse par Jugement du Sieur *Dugué* Intendant en Dauphiné le 30 Juin 1667. Il suivit la profession d'Avocat & fut marié en 1674 avec Anne

IV. SARRAZIN. *Sarrazin* fille aînée de César d'une Famille anciene de Genéve. Il réfusa un Office de Conseiller de la Chambre de l'Edit de Grenoble pour ne point avoir d'ocasion de renterer dans la Religion Catholique, & se retira à Genéve avec sa femme après la revocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il fut estimé dans cette Ville à cause de son érudition & de la douceur de ses mœurs. On a de lui une Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament par demandes & par reponses imprimée à Genéve in-8°. en 1718, & d'autres Ouvrages de controverse, de Réflexions morales dans le goût de la *Rochefoucauld* & des Dialogues contre l'Infaillibilité de l'Eglise Romaine; il avoit du talent pour la Poësie, mais médiocre. Il mourut à Genéve âgé de 74 ans en 1717.

3. Marie de Langes fut mariée en 1670, avec Marius de *Vesse* de Loriol en Dauphiné.

III. Frederic de Langes Seigneur de Montmirail, de Lubieres de S. Sauveur & du Vilar, Conseiller au Parlement d'Orange eut d'une alliance que je n'ai pû découvrir,

IV. BÉRENGER. Gironé d'or & de gueules. Louise de Langes Dame de Montmirail, &c. qui épousa vers 1660, Pierre *Bérenger* Baron de Violés en la Principauté d'Orange, Seigneur de Beausain & de Pipet en Dauphiné dont la postérité prit le Nom de Langes.

1. Fréderic Bérenger-de Langes Baron de Violés, Seigneur de Beaufaïn, Pipet, Montmirail & Martignan, Procureur Général au Parlement d'Orange; mort sans postérité légitime.

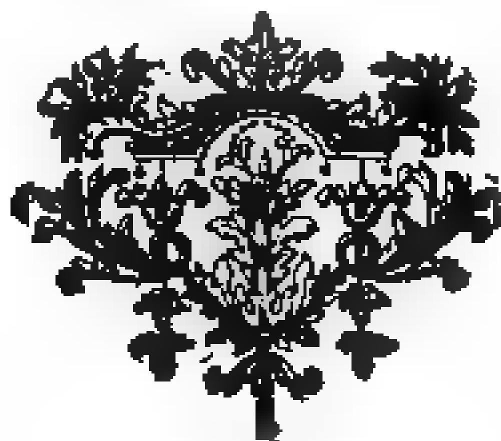
Henri Bâtard de *Montmirail* vivant en 1725.

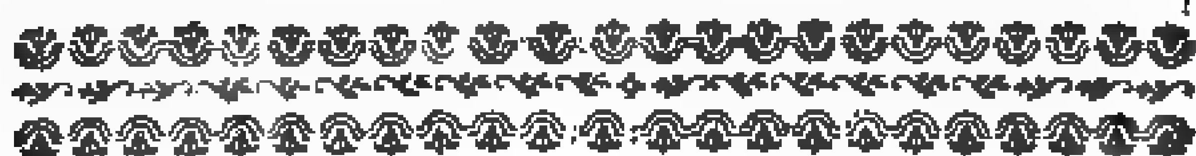
2. Amélie Bérénger-de Langes femme de Jean de *Rainaud* Seigneur de la Tour à Orange.

3. Rose Bérenger-de Langes fut mariée en présence de son frere & de sa sœur en 1688, avec Alexandre Seigneur de *Galiffet* au Comté-Venaissin.

Une Branche des Seigneurs de *Beaufain* passa en Prusse après la révocation de l'Edit de Nantes. Il y a eu une Branche de *Langes* à Val en Vivarez & à Bagnols en Languedoc sortie de *Daniel* de *Langes*; mais elle ne fut point reconue pour noble lors de la recherche de 1666, malgré des Lettres d'anoblissement acordée à Jean de *Langes* fils de *Daniel* & pere de *Gédeon* & d'*Hector* par Philipe-Guillaume de *Nassau* Prince d'Orange le 16 Mai 1616.

- (La *Pize*, Histoire d'Orange. Journal de *Lesdiguieres*, par le Président *Calignon*, à la Bibliotheque du Roy, manuscrit. *Allard*, Nobiliaire du Dauphiné. *Chorier*, Etat Politique de cette Province. Dépôt des Productions de la Noblesse chez le sieur *Clairambault*. Abregé de *Mézerai* in-12. Tome III. pag. 256. &c.)





LAURENTI.

D'or à deux palmes de sinople adossées & posées en pal.



JE donerai d'autant plus volontiers de nouveaux soins à l'anciene Maison des LAURENTS déja traitée dans le second Volume de cet ouvrage qu'il s'y est glissé une erreur dans sa filiation. Il est de l'équité de la réparer & cette Maison y gagnera pas les conoissances plus sures & plus étendues que j'ai acquises en examinant par moi-même les Titres qui l'intéressent. On s'étoit contenté, lors de l'impression de mes deux premiers Volumes, de me fournir un état sommaire des Titres de cette Maison dressé par des Notaires à la vérité revêtu de l'autorité publique. Mais, soit que cet inventaire n'eut pas été fait exactement, soit qu'on eut négligé d'y employer tous les Titres nécessaires, soit enfin qu'on ne les eut pas tous soigneusement recherché, on crut avoir rempli l'objet de cette Maison en fixant sa filiation à la fin du XIVe siécle & en lui donant une origine étrangere à laquelle il semble qu'on soit convenu dans les Familles d'attacher une idée de grandeur qu'on ne trouve point dans son propre Pays, ou dans celui qu'on habite. La briéveté de cet état sommaire me fit sentir la nécessité de voir les Titres mêmes pour pouvoir doner plus d'étendue à une matiere qu'on n'avoit fait qu'effleurer & dont le détail est ordinairement avantageux; mais pressé par l'impression il ne fut plus tems de faire venir de la Province tous les Titres qui étoient répandus dans les

&c.

C. Guillaume Laurenti 1420.
Andrivette N.........

Barthelemi Laurenti 1470.
N....... de *la Sene.*

Claire Laurenti,
Antoine *Rolland.*

Jeane Laurenti,
Girard *Brechets.*

Pons Laurenti 1513.
Isabelle de *Damians.*

Bernardin des Laurents
Anne *Marelli.* 1549.

Marc-Antoine des Laurents
Lucrece de *Candiac.* 1607.

Marc-Antoine des Laurents II.
1°. Claudine *Blanchett.* 1632.
2°. Honorée de *Mars.*

20

François des Laurents, 1676.
Marguerite de *Mauteillan.*

Marc-Antoine des Laurents III.
Marguerite du *Long.* 1698.

Charles-François des Laurents
Thérese du *Rure.* 1718.

Henri des Laurents. 1749.

Jacques des Laurents.

Jean-Baptiste des Laurents.

B. Louis des Laurents
Marie de *Fresne.* 1652.

Charles des Laurents,
Jeane le *Benvales.*

Marie-Louise,
Jacques de *Polastron.*

Catherine,
Henri de *Nants.*

Françoise-Louise des Laurents 1723.
François-Louis des *Laurents.*

différentes Branches de cette Maison, & moins encore de faire fouiller dans les Etudes des Notaires. Au reste, il n'est pas bien étonant que les auteurs de cet inventaire n'ayent pas suivi le vrai fil de cette Maison. La conformité des noms, le domicile d'une Branche des *Laurents* en Piémont & les emplois qu'une autre Branche a eu dans le même Pays ont induit à erreur & doné lieu de croire que cette Maison en étoit originaire ou qu'elle s'y étoit transplantée de Rome ou, en effet, un Nicolas *Laurents* se rendit fameux dans le XIVe siécle pendant l'absence des Papes. Il est certain au contraire que la Maison des *Laurents* est une Maison aborigéne, & que ceux qui ont paru en Piémont étoient sortis de Cavaillon au Comté-Venaissin qui est constamment le berceau de leur origine. A la vérité, outre nos *Laurents* établis dans la Ville d'Asti en Piémont, il y en a eu d'autres dans les Villes de Saluſſe & de Carmagnole que je crois absolument différens. Du moins, n'ai-je rien vû jusqu'ici qui puisse en prouver l'identité, au lieu qu'il est prouvé par les Titres que les *Laurents* d'Asti étoient du même sang que les *Laurents* établis à Avignon dès le comencement du XIVe siécle & plus anciennement à Cavaillon. J'observerai qu'il y a eu une Famille de ce nom dans la Ville d'Apt en Provence & qui est éteinte il y a long-tems. Mais il n'est pas possible de découvrir d'où elle sortoit. Les Titres ne nous aprenent rien là-dessus, sinon qu'elle étoit comprise parmi la Noblesse de cette Ville en 1440. Voyez la fin de cet Article. Il y eut aussi un Guillaume de *Laurentiis* marié en 1484, avec Jeane de *Vidal* dont la posterité s'établit dans le haut Languedoc. Elle fut reconue Noble en 1670, & faisoit sa résidence dans ses Terres * entre Toulouse & S. Papoul. Ses Armes étoient *de gueules à trois coquilles d'argent* suivant le Procès-verbal de la production de ses Titres. On trouve encore une autre Famille du nom de *Laurents* reconue Noble dans le Diocèse de Viviers en 1670, & qui portoit *d'argent au laurier de sinople & une bande de gueules brochant sur le tout.* En 1207, Jean *Laurentii* étoit Consul de Nimes. Et en 1213, Bertrand *Laurentii* fut un des principaux Habitans d'Arles qui jurerent le Traité d'alliance fait entre cette Ville & celle de Nimes. On ne peut

* Les Escliniers, le Castellet & Puginier.

découvrir quel a été le sort de leurs descendans. A l'égard des Barons de *Beaujeu* surnomé des *Laurents* qui sortirent d'Avignon dans le siécle passé pour s'aller établir dans la Ville d'Arles ; on n'a point de preuve complette pour pouvoir assurer qu'ils ayent une origine comune avec la Maison que je traite ici ; mais il y a une présomption assez forte pour le croire dans un Titre de l'an 1507, que je citerai plus bas, & pour m'engager à les placer à la suite de cet article. Le nom de *Laurent* est très-bon, come le sont ordinairement les noms patronimiques tels, sans en aller chercher hors de cet ouvrage, que les *Vincens-de Causans*, les *Alberts*, les *Guilhem-Clermont*, les *Augiers*, les *Raimonds*, les *Isnards*, &c. noms conus par eux-mêmes dont l'origine remonte jusqu'aux premiers tems bien différens en cela des noms de terre & des sobriquets. Aussi, suis-je toujours étoné que l'ignorance ait fait corrompre celui-ci au point qu'il ne ressemble plus à lui-même. On signe & on écrit, depuis que les Notaires dressent leurs Actes en françois, de *Laurans* qui ne répond pas, à beaucoup près, à *Laurents* ou à de *Laurentiis*. Ce nom au reste ne doit porter l'article *de* que lorsqu'on le met au pluriel. Il faut donc dire des *Laurents*, come si l'on vouloit dire un tel sorti de la Maison des *Laurents*.

J'ai dit que cette Maison étoit originaire de Cavaillon & je le prouverai bien-tôt. Il y avoit, en effet, dans le Territoire de cette Ville un Bois & un Canton qui portoit ce nom anciennement : *Nemus Laurentiorum*. Ce qui est justifié par un Acte de vente d'une partie de la Seigneurie de Cavaillon faite en faveur de Giraud de *Sabran* Seigneur de Châteauneuf le VIII. des Ides de Septembre 1263, dans lequel on met parmi les différentes parties vendues *Nemus Laurentiorum cum tenemento de Barrassa*. Ce Titre fut passé dans le Château de Pernes au Comté-Venaissin par Giraud de Cavaillon Notaire du Comté de Toulouse & de Venaissin en présence & du consentement de Raimond *Bosigon* Juge & de Jean d'*Arcise* Chevalier Sénéchal de la Province. Témoins, Bertrand des *Isnards* Chevalier, Gui de *Raimond*, Bertrand de *Maulsang*, le Viguier de Cavaillon, &c. Cette vente fut depuis résiliée, & renouvellée au profit de Barral de *Baux* Seigneur de Bédouin moyenant vingt-cinq mille sols. On trouve aussi dans

un Manuſcrit ſur l'origine de la Ville de Cavaillon une diviſion de ſon Territoire formée par deux lignes, dont la premiere paſſe entre Cavaillon & Merindol en coupant ſur la Montagne de Leberon depuis Menerbe juſqu'à la Baume des deux Gouëles ou Roquemartine, & l'autre coupe depuis les Ravines juſqu'à la Durance en regardant, *cum affari de* Roqueta *& fumetis, & nemoribus* J. Guidonis *&* R. Guidonis *&* F.... Laurentiorum *&* Gauteriorum *& affari de* Sancto Ferreolo, *uſque* ad Cavallionem. Soit dit en paſſant que l'origine de Cavaillon eſt fabuleuſe dans ce Manuſcrit & mêlée d'abſurdités. Cela ne fait rien à la preuve que nous y trouvons. L'Auteur ne pouvoit ſe tromper ſur le Plan Typographique qui ne préſente que des objets réels & parlans.

On voit une nouvelle preuve de l'ancieneté de la Maiſon des *Laurents* dans le Comté-Venaiſſin, dans une Tranſaction paſſée dans l'Egliſe Cathédrale d'Orange le VI des Kalendes d'Octobre de l'an 1215, entre Guillaume de *Baux* Prince d'Orange & l'Ordre de S. Jean-de Jéruſalem ſur les Droits qu'ils avoient reſpectivement dans la Principauté. Cet Acte ſolemnel fut reçu par Bernard Notaire d'Orange & depuis tranſcrit & vidimé par Guillaume de Tournon Notaire d'Avignon à la réquiſition de Faulquet de *Tournel* Comandeur d'Avignon le VIII des Kalendes d'Octobre 1245. On y trouve la plupart des Gentilshomes & Seigneurs du voiſinage, & entre autres Raimond *Laurenti* Chevalier, Raimond d'*Agoult*, Roſtaing de *Mautſang*, Raimond de *Montmirat*, Giraud *Adhemar-de Monteil*, Pierre de *Merindol*, Raimond de *Venterol*, Bertrand des *Iſnards* Chevaliers, Pierre & Rambauld d'*Ancezune* Bernard de *Raimoard*, Raimond de *Bagnols*, & pluſieurs autres. Venons à la deſcendance de cette Maiſon.

Raimond LAURENTI Chevalier de Cavaillon comparut parmi les autres Gentilshomes & Habitans de cette Ville dans un Homage rendu à *Giraud* leur Evêque & leur Seigneur en partie devant Eſtiene Silveſtre Notaire le VI des Kalendes de Septembre de l'an 1272. Bertrandus de *Barraſſa* Miles, Alfantus de *Barraſſa* Miles, Alfantus de *Duroforti* Miles, *Agarnus de Gorda* Miles, Iſnardus *Fulco*, de Lincis, Miles, Raimundus LAURENTIUS Miles, Guido de *Barraſſa* Miles, Alfantus *Agarnus-de Molaribus*, Miles, Fulco de *Cabanis*

I. Dégré. SIMIANE. D'or ſemé de tours & de fleurs-de-lys d'azur.

Miles, Raimundus *Riperti* Miles, Giraudus de *Gorda* Miles, Alfantus de *Gorda* (Simiane) Miles, Rostagnus de *Agout* Miles, Giraudus *Carbonelli* Miles, &c. On voit par-là que l'Evêque de Cavaillon avoit parmi ses Vassaux une Noblesse nombreuse & distinguée. Raimond *Laurenti* eut pour femme Rambaude de *Gorde* de la Maison de *Simiane*, avec laquelle il ratifia un échange fait entre son fils & Alix de *S. Paul* Dame en partie de Venasque au Diocèse de Carpentras en 1338. Il eut de cette alliance entre autres enfans, un fils nomé comme lui.

II. ALUYS. Raimond Laurenti Damoiseau surnomé le *jeune*, dit de *Gorde* à cause de sa mere ou pour le distinguer de quelqu'autre de sa Famille, fut Ecuyer de Charles d'*Anjou* (Serviens armorum *) Duc de Calabre fils du Roi *Robert* qui mourut avant ce Prince en 1328. Il est ainsi qualifié dans un Titre de l'an 1407, dont nous parlerons plus bas, & qui fait mention d'un échange qu'il fit en 1338, tant en son nom qu'en celui de Sibile d'*Aluys* sa femme avec Alix de *S. Paul* Dame en partie de Venasque & Alfant de *Tourvieille* Coseigneur du même lieu, lequel fut aprouvé par ses pere & mere.

III. RAIMOND. D'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent ou de gueules au lévrier posé en bande d'or coletté & bouclé d'azur. (Voyez *Gauf.*)

Guillaume Laurenti Habitant de Cavaillon coheritier de son pere paye en cette qualité à Guillaume *Bruni* de la Ville d'Aix représentant Alfant de *Tourvieille* & Alix de *S. Paul* Seigneur & Dame en partie de Venasque la somme de 1000 florins d'or de la Reine evalués à 32 s. de Provence, pour la liquidation de l'échange fait par ses pere & mere. Cet Acte fut passé devant Etiene Chaulani Notaire à Aix le 9 Avril 1407. Il s'allia dans la Maison de *Raimond* d'Avignon. Du moins, a t'on lieu de le conjecturer par un Titre de l'an 1422, dans lequel il intervient un Bertrand de *Raimond* Damoiseau d'Avignon oncle de son fils.

1. Guillaume Laurenti qui suit après sa sœur.

2. Monette ou Raimonette Laurenti fut mariée avec Rollandet de *Grignan* à Carpentras dont elle étoit veuve en 1422.

IV. Guillaume Laurenti II. du Nom Citoyen d'Avignon transigea avec Monette *Laurenti* sa sœur sous l'autorité & en présence de Bertrand de *Raimond* Damoiseau d'Avignon son on-

* Voyez l'explication de ce terme dans l'article de *Revest*, Tome III. page 65.

cle & de Louis *Laurenti* Citoyen d'Asti en Piémont * son cousin sur le suplément de sa légitime qui fut réglé à 150 florins & à quelques denrées. Cet accord fut passé à Carpentras dans la maison de Rollandet de *Grignan* dont *Monette* étoit veuve, devant Jean Michaëli Notaire de cette Ville le 11 Août 1422, en présence de leurs parents només ci-dessus, de Jean *Huganis* Jurisconsulte, d'André du *Puy* (de Puteo) & d'Elzear *Romey* Gentilshomes de la même Ville. Les *Romey* étoient originaires de Cavaillon & étoient aparemment aliés des *Laurentis* leurs Compatriotes. *Guillaume* eut entre autres enfans,

Monet ou Raimonet Laurenti Chevalier, servit en qualité de Maréchal de Bataille dans les Troupes auxiliaires que Louis Duc de *Savoye* envoya aux Milanois, après la mort de *Philipe-Marie* leur dernier Duc de la Maison *Visconti*, sous les ordres des Seigneurs de *Compeix* & de *Varax* en 1449. Les Milanois avoient d'autant plus besoin de ce secours qu'ils étoient à la veille d'être subjugués par François *Sforce* & par les Venitiens ses alliés. *Monet* servit aussi en la même qualité dans l'Armée d'*Amédée* IX[e] du Nom Duc de Savoye, sous les ordres de Philipe de *Savoye* Comte de Bresse, contre *Guillaume* Marquis de Montferrat, & fut nomé à la fin de la Campagne, Capitaine ou Gouverneur du Château de Nice par Lettres du Camp d'Agano du 14 Novembre 1467, jour auquel les deux Princes firent leur Traité de Paix. Come *Monet* servoit au-delà des Monts, il eut de-là occasion de s'y marier. Il épousa 1°. on ne sçait en quelle année, *Françoise* que la tradition de ses descendans dit être de la Maison *Trivulce*. Elle est ainsi nomée dans une attestation autentique des Consuls d'Avignon; mais un Titre de l'an 1507, raporté ci-après ne la nome simplement que *Françoise* sans désigner son nom de Famille. Il fut marié en secondes nôces par Contrat passé devant Jean Gonizi Notaire Ducal à Turin le 4 Novembre 1464, avec Louise *Sabionelli* d'une Famille Noble de cette Ville.

V.
1°. TRIVULCE.
Palé d'or & de sinople.
2°. SABIONELLI.

* Voilà donc un Louis *Laurenti* Piémontois de la même Famille que les *Laurenti* du Comtat qui paroît dans cet accord en qualité de Cousin de *Guillaume* pere de *Monet*. Il ne pouvoit donc pas être pere de ce *Monet*, mais seulement son Oncle à la mode de Bretagne. Il étoit suivant les aparences, fils d'Odon & pere d'un *Guillaume*, dont la Veuve Andrivete *Campanelli* se remaria à Avignon avec Guillaume de *Fenijs*.

Ses enfans furent,

1. Louis Laurenti qui continua la posterité.

2. Jean Laurenti renonça en faveur de son frere *Louis* au legs qui lui avoit été fait par *Guillaume* son ayeul pere de *Monet* & aux prétentions qu'il avoit sur Barthelemi *Laurenti* d'Avignon, ou ses ayant cause, pour raison d'un reliquat de compte. Nous parlerons du sujet de cette renonciation dans l'Article de *Louis*. Quant à lui, il se fit de Robe à Avignon en 1510, & il ne paroît pas qu'il ait été marié.

ANTONINI.

3. Nicolas Laurenti ne paroît pas dans l'Acte passé par ses deux freres. Ce qui fait présumer qu'il étoit du second lit ainsi que *Martin* raporté ci-après. Il quita le service du Duc de Savoye & se retira avec ses freres à Avignon leur pays d'origine. Il prit depuis parti dans l'Armée que le Roi *François I.* fit passer en Italie sous le comandement d'Odet de *Foix* Comte de Lautrec en 1528. L'Armée du Roi ayant été dissipée par les maladies & le Comte de *Lautrec* étant mort, Nicolas *Laurenti* se retira à Porchia Ville de la Marche d'Ancone & s'y maria avec une niéce du célébre Jurisconsulte *Antonini* Professeur en l'Université de Macérata qui fut depuis Evêque titulaire de Nicosie. Cette Branche subsistoit encore en 1676, dans une Ville de la Marche d'Ancone apelée Ripa-Transona en la persone d'un François *Laurenti* fils de *Rodomont* dont on conserve des Lettres dans la Maison des *Laurenti*.

4. Martin Laurenti n'intervint point dans le payement fait par ses freres aînés en 1507. Il prit aussi le parti de la Robe à Avignon en 1516.

VI. CARANZA, ou *Carence*. D'or au chevron de sable acompagné de trois bouquets de garence de......

Louis Laurenti né à Nice en 1458, se transporta à Avignon avec ses freres, où renonçant à la profession des armes dans laquelle il avoit été élevé par son pere, il embrassa celle des Loix alors fort en usage parmi la Noblesse, dans l'Université de cette Ville le 26 Avril 1505. Il paya par Acte passé devant Antoine d'Ollon Notaire à Carpentras le 27 Novembre 1507, à Galeas *Bordoni*, dit le Milanois ou le Bâtard, Marchand de cette Ville Procureur des enfans d'un Armurier de Milan nomé *Rogiers* la somme de 112 florins d'or d'Italie pour le prix d'une armure complette jadis fournie à Monet *Laurenti* Chevalier, Gouverneur du Château de Nice son

son pere, & parceque *Louis* payoit cette somme de ses deniers. Jean *Laurentis* son frere lui céda par le même Acte le legs qui lui avoit été fait par feu Guillaume *Laurentis* leur ayeul, avec les Droits qu'il avoit à exercer sur Barthelemi *Laurentis* d'Avignon leur parent qui leur étoit débiteur d'un reste de compte. Il paroît par-là que les *Laurentis* Barons de Beaujeu à présent établis dans la Ville d'Arles ont une origine comune avec ceux dont je parle ici. Aussi les employerai-je dans cet Article. Louis *Laurentis* fit l'acquisition de quelques héritages au Terroir de Menerbe de Marcellin *Albi* Curé de Tarascon par Acte passé devant François Morini Notaire d'Avignon le 15 Octobre 1524. Il fut marié avec Anne de *Carence* à qui Agnès de *Soubirats* veuve d'Estiene *Rolland* légua 100 florins, & une Robe de deuil de la valeur de 10 florins par son Testament fait devant Raimond de Marez Notaire d'Avignon Elle en donna quitance à François-Michel de *Soubirats* devant François Morini le 27 May 1532. Louise de *Carence* sa sœur lui légua aussi 50 florins en se faisant Religieuse à l'Abbaye de S. Laurent d'Avignon. Nicolas de *Carence-de Soubirats* son frere lui fit un legs de 100 écus d'or par son Testament, & son mari lui passa reconoissance de ces différentes sommes devant Morini les 25 May 1532, 8 May & 19 Décembre 1549. Je remarquerai en passant qu'il y avoit une parenté très-prochaine entre les Familles de *Carence* & de *Soubirats* l'une & l'autre originaires d'Arragon; car Agnès de *Soubirats* veuve d'Estiene *Rolland* nome *Carence-de Soubirats*, Clément, Nicolas & François-Michel de *Soubirats* dans le Testament que j'ai cité plus haut. Les mêmes prénent encore les deux noms de *Carence* & de *Soubirats* dans une quitance qu'ils donent devant François Morini le 14 Décembre 1519, en qualité d'héritiers de François de *Soubirats* & d'Yolande de *S. Paul* sa veuve. D'ailleurs, ce même François-Michel-de *Soubirats* par son Testament reçu par Morini en 1557, substitue à son fils, Jérome des *Laurentis* fils de Louis qu'il apelle son neveu par sa sœur utérine Anne de *Carence*. Il étoit fils d'Eufrosine de *Péruzzis*. Voilà une grande liaison de parenté entre les *Soubirats*, les *Laurentis* & les *Rollands*. Louis *Laurenti* avoit pris une si grande aversion pour les armes & un goût si décidé pour la Robe qu'il a laissé à sa pos-

térité une exhortation très-vive & très-pathétique pour ce dernier état. La piéce est si singuliere & si oposée à notre façon de penser sur la vraie Noblesse, que j'en donerai ici une partie. Je ne la traduirai pas de peur d'en affoiblir la force & l'expression : *Comminatio, jussio & adhortatio ad filios & nepotes : attendite filii ad majorum vestrorum antiquam & quasi innatam Nobilitatem tùm in Armis, tùm in Toga compertam ut nunquam reperiatur in vobis quid devium, quid vita probosum..... attamen, contestor vos hodie & commoneo filios & nepotes carissimè, volo, ac præcipio vobis, saltem natu majoribus & heredibus meis ut* Loricatam Nobilitatem *quasi abnegetis & ipsum præcipiatis filiis vestris, nec unquam & usquam ad illam redeatis, nisi jussu Principis aut Patriæ necessitate urgente.....* il s'abandone ensuite à son enthousiasme par une déclamation outrée contre la profession des armes qu'il ne traite de rien moins que de brigandage, & ne s'adoucit que pour faire l'éloge de la Jurisprudence & de l'Etude des Loix. *Audite ergo*, dit-il, *& intelligite, timete & sapite colendo justitiam, Leges sectando & totis animi viribus in studium Jurisprudentiæ incumbendo. Hæc sit sola & legitima* Nobilitas *vestra*, & là-dessus, il leur done mille bénédictions. Il mourut en 1557, dans sa centiéme année, & fut enterré dans la Chapelle des onze mille Vierges aujourd'hui de S. Grégoire en l'Eglise de S. Agricole où se voit l'inscription suivante : *Justi in perpetuum vivent.* D. O. M. *Viris illustribus hic quiescentibus* Ludovico de Laurentiis *patriâ Nicænsi* Moneti de Laurentiis *Gubernatoris Nicænsis filio, Juris Doctori Avenionensi pauperum Patrono proavo suo;* Hieronimo de Laurentiis *Legum Comiti, Rotæ Decano omnibus Magistratibus in patria, legationibus ad Reges Christianissimos* Henricum II. & III. *& summos Pontifices* Pium IV. & V. *Laudabiliter gestis (à quibus & Francum-Allodium pro Minerbiensibus & plenam pro Paternensibus libertatem obtinuit) decisionibus Rotæ Avenionensis & plerisque Commentariis in Tractatus legales lucubratissime editis, vita integerrima senis centenario avo suo,* Joanni de Laurentiis *viro religiosissimo,* Henricus de Laurentiis *Dominus de l'Olive, Rotæ Avenionensis Auditor, Avitæ dignitatis successor, quibus in vita degentibus obsequii vota reddere non potuit, piis eorum manibus justa persolvens posuit.* Il laissa dix enfans vivans au tems de sa mort dont cinq ga

çons & cinq filles. L'aîné mourut jeune & les quatre autres, fidéles aux ordres de leur pere, se firent de Robe.

1. Antoine des Laurents mort sans alliance. Antoine de *Carence* son oncle lui fit donation de 100 florins d'or par Acte passé devant François Morini Notaire d'Avignon le 9 Février 1516.

2. Jérome des Laurents continua la postérité à Avignon.

3. François des Laurents fut marié du consentement de son pere qui lui dona la moitié de ses biens, avec Marguerite de *Thieuloy* d'une Famille Noble de Beaucaire où il s'établit à cette occasion. Après sa mort, sa femme se retira dans la Ville d'Apt en Provence où elle fit son Testament reçu par André Bremond Notaire le 8 Novembre 1602. Leurs enfans furent 1. Guillaume des *Laurents* qui suit. 2. Tanneguı des *Laurents* légataire de sa mere transigea avec Jérome des *Laurents* son oncle sur ce qui lui étoit dû de la succession de *Louis* son ayeul pour 100 écus d'or par Acte passé devant François de Marez Notaire d'Avignon. Il possédoit des biens indivis avec son frere dans le Territoire de Moléges estimés 1280 écus d'or par le partage qu'il en fit le 17 Mars 1580. Il dona pouvoir de les aliéner par sa procuration passée devant Jean Villendusier Notaire à Ridunes au Diocèse de Toulouse en 1597. 3. 4. 5. *Anne*, *Catherine* & *Sibile* légataires de leur mere. Jérome des *Laurents* paya à cette derniere 120 écus d'or qui lui avoient été promis en mariage par Jean des *Laurents* Administrateur de S. Martial. Guillaume des *Laurents* Donataire de son oncle *Lambert* le 30 Décembre 1594, des Droits qu'il avoit sur l'héritage de ses pere & mere eut un legs de *Jérome* de deux écus d'or pour se souvenir de lui. Il fut présent au mariage d'Aléxandrine de *Sirue* sa cousine fille de Georges & de Madeléne de *Lopis* avec Antoine d'*Alleman* Coseigneur de Châteauneuf du 16 Août 1595. Il fut marié en 1598, avec Anne de *Buisse*, ou du *Buis* fille de Denis, de S. Etiene en Languedoc & de *Sibile* N..... laquelle fit faire l'inventaire des biens que son mari avoit à Mornas au Comté-Venaissin devant Moyroux Notaire d'Avignon en 1598. Guillaume des *Laurents* eut un fils nomé *Jean* qui habitoit à Laudun en 1660. J'ignore la suite de cette Branche.

4. Lambert des *Laurents* s'établit à Aix où il épousa N....

VII. THIEULOY. D'or au sautoir de gueules cantoné de quatre merlettes de sable.

VIII. BUISSE.

IX.

VII. MARTEAUVILLE.

de *Martenville* dont il n'eut qu'une fille nomée *Madeléne* qu'il institua son héritiere par son Testament fait devant Baudouin Notaire à Aix le 22 Mars 1600. Il céda les Droits qu'il avoit sur l'héritage de ses pere & mere à Guillaume des *Laurents* son neveu par Acte passé devant Barthioli Notaire de la même Ville le 30 Décembre 1594.

5. Jean des Laurents Administrateur du Collége Monacal de S. Martial d'Avignon, Grand-Prieur & Grand-Vicaire de Cluni, fut un des quatre Auditeurs du Palais d'Avignon & Conseiller de l'Hôtel-de-Ville au tems des troubles causés par les Calvinistes en 1564. C'étoit un sçavant home dans le Droit & dans l'Ecriture Sainte. On a de lui un Commentaire sur les Pseaumes, (manuscrit.)

6. Marguerite fut mariée à Apt dans l'Abbaye de Ste Croix en présence de Jeane de *Carence* sa tante anciene Abbesse de ce Monastere & alors Abbesse de Notre-Dame de Moleges qui lui dona ses habits de nôce, & par Contrat passé devant Rollet Ortigue Notaire de cette Ville le 15 Février 1535, avec Georges de *Sabran-de Forcalquier* lequel dona diverses quitances de la dot de sa femme devant Hugues Gahari & François Morini Notaires d'Apt & d'Avignon les 29 Avril 1535, 29 Février 1537, & 27 Mars 1539. *

7. Jeane, dôtée de 400 écus d'or par son frere *Jérome*, épousa le Capitaine *Bernulli* de Montbrun Calviniste qui entraîna dans sa croyance Jeane des *Laurents*. Jérome en fait de grandes doleances dans son Testament & regrette sa dot parcequ'elle n'avoit point d'enfans.

8. Heléne fut mariée par Contrat passé devant Raimond de Marez Notaire d'Avignon le 23 Novembre 1539, avec Jean *Brisandi*, à Millaud en Rouergue.

* Georges de *Forcalquier* descendoit d'un Gaucher de *Forcalquier*, à qui Gaucher de *Forcalquier* Evêque de Gap son parent légua une pension de 100 florins d'or sur la terre de Caseste en 1484. Celui-ci fut pere de Guillaume de *Forcalquier* qui suit & de *Jeane* qui épousa 1°. André d'*Tjan*, 2°. par Contrat passé au Chateau de Maubec, en présence de Gaucher de *Brancas* & d'Isabelle de *Forcalquier*, qui lui permirent de se constituer en dot 1200 florins d'or, le 19 Avril 1530. Jean d'*Autel* Capitaine de Montelim. Guillaume de *Forcalquier* Jurisconsulte habitant à Manosque eut pour fils Georges de *Forcalquier*, qui eut de sa femme Madeléne *Meret* 1. Georges de *Forcalquier*, qui done lieu à cette Note 2. Guillaume de *Forcalquier* qui suit. 3. & *Anne* qui fut mariée avec Jacques *Garnier* fils de Louis noble Marseillois. Guillaume de *Forcalquier* II du nom fut pere d'Arnaud de *Forcalquier* marié à Roquemaure en Languedoc avec Philipine de *Marais* dont il n'eut que des filles. Cette Branche portoit les Armes pleines de *Forcalquier*.

9. Sibile dont j'ignore la destinée.

10. Une autre fille mariée au Pont-S. Esprit morte en couches. C'est tout ce qu'on en sçait.

VII. Loris. De gueules au chateau d'argent accompagné en pointe d'un loup d'or courant & ravissant un agneau d'argent.

Jérome des Laurents né le 12 Juin 1517, fut éleyé par son pere dans l'étude des Loix, & y fit de si grands progrès, qu'il les expliqua publiquement à l'age de dix-sept ans. Il en avoit à peine vingt-un que s'étant rendu à Toulouse pour une affaire de Gaillard de *Montcalm* Baron de Montclus son parent, l'Université de cette Ville informée de son grand sçavoir, l'invita à y doner quelques leçons. Des *Laurents* se rendit a des sollicitations si flateuses & surtout à son âge, & professa, peu de tems à la vérité, mais avec un tel concours de Jurisconsultes & de Magistrats qu'il eut à ses leçons plus de deux mille auditeurs. Il expliqua la Loi, *in Fidei-Commissariam §. de Senatu-Consulto ad Trebellianum* : Traité qui fut imprimé à Toulouse à la priere de l'Université même en 1545. 4°. Chez Boudouille & dédié à Gaillard de *Montcalm* qui avoit doné lieu au voyage de *des Laurents*. En revenant de Toulouse, la Ville & le Présidial de Nimes l'engagerent aussi à leur doner quelques leçons publiques. Il y expliqua dans l'Eglise de Ste Eugénie, à cause du grand concours des auditeurs, la Loi II. *Capite, de rescindendis venditionibus*. Ce qu'il y a de surprenant c'est que Jérome des *Laurents* n'étoit point encore gradué. Il fut en effet reçu Docteur en l'Université de Valence en 1543. Trois ans après on lui dona une Chaire de Droit dans celle d'Avignon & la Ville même lui assigna une pension de cent écus d'or sur le Trésor public pour être aidée de ses Conseils en 1547. Il professa pendant 42 ans & acquit le Titre de Comte aux Loix qui lui fut acordé avec la Robe rouge en 1576. Il fut fait premier Auditeur de Rote lors de la création de ce Tribunal en 1570, après avoir refusé deux fois des Charges de Conseiller au Parlement de Provence qui lui furent offertes par cette Compagnie, fut quatre fois Prémicier de l'Université d'Avignon alors pleine de Noblesse en 1550, 1571, 1577, & 1592, exerça trois fois la Charge de Viguier uniquement destinée à la Noblesse d'épée & de race de Barons, en 1556, &c. reçu au nombre des Conseillers du rang des Nobles à l'Hôtel-de-Ville en 1550; député par la Ville au Comte de *Grignan* co-

des ſentimens de ſon pere. Après avoir parlé de ſa naiſſance & de ſon éducation, & avant d'entrer dans le détail de ſa vie, il dit : *Hæc ſcribam, non autem excelſa & grandia afferam. Poſſem tamen, ſi vellem, avorum, atavorum & proatavorum noſtrorum geſta recenſere vel in Comitatu Principum, vel in factis Bellicis & Militia Præfecturis, vel in rerum publicarum adminiſtratione quibus* Nobilitatem *illuſtrarunt & ſibi & filiis ſuis. Sed in illis nil niſi illuſio & afflictio ſpiritus. Gaudebo tamen & laudabo naturam me* Nobili & claro Genere *natum utroque parente.* Cependant, le ſang ne peut mentir. Jérome des *Laurents* ne fut point tant ennemi des armes. Il endoſſa la cuiraſſe & le baudrier dans le tems des Guerres du Baron des *Adrets* & de *Montbrun* dans le Venaiſſin. Il convient lui-même que le Général *Serbellons* lui dona & à ſa Famille une Tour d'Avignon à défendre, &c. Il fit ſon Teſtament olografe, qui fut ouvert après ſa mort par le Juge de S. Pierre, le 7 Mars 1598, & deux Codiciles le 1 Avril 1605, & le 22 Juin 1606. Il mourut le 5 Juillet ſuivant âgé de 90 ans, & fut enterré dans la Chapelle de ſa Maiſon en l'Egliſe Collégiale de S. Agricole où le Pere *Suffren* Jéſuite de réputation prononça ſon Oraiſon funébre. On voit par ſon Teſtament qu'il choiſit ſa ſépulture dans le Tombeau de ſes ancêtres, aprouve les fondations par lui faites dans les Egliſes de S. Martial & de Ste Catherine, légue à Guillaume des *Laurents* ſon neveu deux écus d'or ; à la Dame de *Mélane* ſa fille 100 écus d'or ſur la Comunauté de Cavaillon outre les 300 qu'elle avoit eu en mariage ; à *Claudine* ſon autre fille 500 écus d'or & quelques meubles ; à *Iſabelle* ſa petite-fille 100 écus d'or & une pareille ſomme qui lui avoit été deſtinée par ſa mere ; à *Heléne* de *Serres* ſa belle-fille un Reliquaire d'or garni d'une groſſe perle ; à Lucréce le *Blanc* ſon autre belle fille un double ducat d'or en ſigne d'amitié ; à *François* ſon fils aîné ſa vaiſſelle d'argent, ſes meubles & ſon épée avec le baudrier ; à *Jean* ſon ſecond fils ſes éperons dorés, & les inſtitue ſes héritiers univerſels.

1. François des Laurents qui ſuit.
2. Jean des Laurents forma la Branche des Marquis de *Brantes* repréſentés ſous la lettre A.
3. Pierre des Laurents né en 1553, mourut ſans alliance.

4. Anne née en 1548. 5. Madeléne née en 1551. 6. Jacqueline née en 1555, pendant que son pere étoit Assesseur d'Avignon. 7. Barbe née en 1557. 8. Jeane née en 1558, dottée de 300 écus d'or fut mariée avec N...... de *Barras* Seigneur de Mélanc en Provence. Son pere lui fit un legs de 100 écus d'or sur la Comune de Cavaillon par son Testament de l'an 1598. Elle mourut en 1620. D'elle descendent les Seigneurs de *Champtercier*. 9. Constance née en 1561. 10. Claudine née en 1563, légataire de son pere pour 500 ecus d'or & quelques meubles, fonda une Messe dans la Chapelle de sa Famille en l'Eglise Collégiale de S. Agricole par Acte passé devant Ruffi Notaire d'Avignon en 1608. Elle mourut la même année sans alliance.

VIII. SERRES. D'or au lion de sable couronné, armé & langué de gueules.

François des Laurents cohéritier de son pere & son successeur dans la Charge d'Auditeur de Rote par Bulles du Pape *Clement VIII.* de l'an 1599, fut marié par Contrat passé devant Théode Joannis Notaire d'Avignon en 1579, avec Heléne de *Serres* fille de Raimond Capitaine Châtelain de la Roque-sur Pernes & de Léonor de *Benoit*, dont il eut

1. Barthelemi des Laurents qui suit.

IX. GAY. D'azur au dragon volant d'or surmonté de trois etoiles de même.

2. Jérome des Laurents, dont il est fait mention dans le Testament de son ayeul épousa en 1622, Isabelle de *Gay* dont il eut un fils mort à la Guerre en Piémont en 1655, & une fille morte à Avignon en 1645.

3. Isabelle mariée avec Loup de *Ribére* à Avignon. *Jérome* son ayeul lui legua 100 écus d'or, outre une pareille somme qui lui avoit été destinée par Isabelle de *Lopes* son ayeule.

4. Françoise-Marie fut Abbesse de S. Laurent d'Avignon.

IX. QUIQUERAN. Ecartelé emmanché d'or & d'azur de l'un en l'autre.

Barthelemi des Laurents Auditeur de Rote par la résignation de son pere, en 1621, fut marié par Contrat passé devant Gabriel Barnioli Notaire d'Avignon en 1625, avec Marie *Quiqueran* fille de Balthazar Seigneur de Ventabren Colonel de l'Artillerie du Pape à Avignon, & de Marguerite *Filleul-de la Madeleue* sa seconde femme.

X. GARCIN. D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une écrevisse d'argent en pal.

Antoine-Balthazar des Laurents né de cette alliance épousa par Contrat passé devant Antoine Chanuel Notaire d'Avignon en 1664, Catherine *Garcin* fille de Théodore & de Jeane *Meironet*, dont il eut, entre autres enfans,

Antoine

Antoine-Jean-Baptiste des Laurents Seigneur de Champfort près de Camaret, qui fut marié par Contrat passé devant Esprit-Michel Gollier Notaire d'Avignon en 1699, avec Marie *Poule* fille de François, &c. De ce mariage sont nés

XI. POULE. De gueules au coq d'or.

1. Joseph-Balthazar des Laurents qui suit.
2. Claude-Ignace Chevalier des Laurents reçu Page à la petite Ecurie du Roi en 1719.
3. Antoine-Joseph Abbé des *Laurents* Grand-Vicaire de S. Malo.
4. Diane-Lucrése Religieuse de l'Annonciade au Monastere du Verbe Incarné, à Avignon.

Joseph-Balthazar des Laurents Seigneur de Champfort au Comté-Venaissin, de S. Alexandre & de S. Nazaire, Coseigneur de Montagut & de Cersan en Languedoc, ci-devant Page de Madame de *Berri* & depuis Officier de Dragons, fut marié par Contrat passé devant du Tartre & son Confrere Notaires à Paris le 6 Avril 1744, avec Claudine-Madeléne *Ferrand-d'Ecosses* fille de François Baron d'Averne, Gouverneur de Navarreins, Comandeur de l'Ordre de S. Louis & de Madeléne de *Fléxelles-de Brégi* Dame de Fléxelles dont il a eu une fille unique

XII. FERRAND. Au 1-4. d'or au lion de gueules. Au 2-3. d'azur à trois coquilles d'or.

Eléonor-Josephine-Pulchérie des Laurents née à Avignon le 18 Mars 1745, survivant à sa mere en 1750. XIII.

A.

Marquis de *Brantes* à Avignon.

JEan des *Laurents* cohéritier de son pere naquit le 10 Octobre 1559, & fut deux fois Prémicier de l'Université d'Avignon en 1601 & 1622. Il fut aussi attaché à la Robe que son pere & que son ayeul, il paroît même que c'étoit un crime pour ses enfans de s'en éloigner par un Discours public qu'il prononça à leur Réception dans l'Université dont voici un Fragment que j'en ai détaché : *Gaudeo quod filii* Georgius *&* Henricus *de* Laurentiis, *ille qui à* Themide *discesserat, hic qui illam semper coluerat, nunc tandem meis obtemperasse votis. . . . quoties illum ad veram virtutis semitam paternis monitis revo-*

VIII. LE BLANC. Au 1-4. d'argent à la bordure componée de gueules & d'azur. Au 2-3. d'azur à deux levrettes afrontées d'argent.

care contendis! Gaudeo quod utrique clarorum hominum præclara facta, monimenta, supremos titulos, illustres imagines, generis claritatem, virtutis præstantiam..... insequantur & majorum suorum præclaris vestigiis inhæreant & præsertim, ut antiquiores omittam, quondam Avi paterni illustris Domini Hieronimi de Laurentiis *patris mei.....* Jean des Laurents fut marié par Contrat passé devant François de Marez Notaire d'Avignon le 29 Décembre 1594, avec Lucréce le *Blanc* dottée de 2300 écus d'or, fille de Pierre II. du Nom Seigneur du Broc & de l'Ollive en Provence, Juge des conventions de Beaucaire & de Nimes & Auditeur Général de la Légation d'Avignon sous le Cardinal Georges d'*Armagnac*, & de Camille *Gautier-de Girenton* Dame de Lirac. Il fit son Testament après avoir acquis le Titre de Comte aux Loix, devant Félix Gay Notaire d'Avignon le 15 Juin 1628, par lequel, après avoir ordoné sa sépulture dans le Tombeau de ses peres & différens legs aux Eglises & aux pauvres d'Avignon, à ses enfans puînés, il institue ses héritiers Henri & Antoine des *Laurents* ses aînés. Il mourut le 23 Décembre suivant, & fut enterré dans la Chapelle de sa Famille en l'Eglise de S. Agricole où le Pere *Lievard* Jésuite prononça son Oraison funébre. Ses enfans furent

1. Louis-Jérome des Laurents né en 1595, mort en 1601.

IX. BÉRENGER. Gironé d'or & de gueules. X.

2. Georges des Laurents né le 12 Juin 1601, légataire de son pere, embrassa de bone heure le parti des Armes qu'il quita pour celui de la Robe en 1622 : voici coment il parle de son changement dans le Discours public qu'il prononça le jour de sa Réception dans l'Université d'Avignon :.... Martem *in ducem & ut in primum gentis nostræ gentum elegi.* Themidem *verò ut infundam circea gentis sobolem fugavi. Nobilitatem meamque gloriam in Armis inque meis Majoribus &* Moneto *de* Laurentiis *atavo meo* Niciæ *Gubernatoris, reliquisque qui inter acies confertosque hostium cuneos quibus se miscuere & perenne sibi immortalis memoria trophæum exercere quæsivi, reliquosque meos majores qui à ducentis propè modum annis totos sese* Themidi *consecrarunt à vera Nobilitate declinasse autumavi. In Christianissimorum Regum curiam me contuli. Ibi in celeberrima militari Galliæ palæstra militis obedientiam & artem didici.... & tandem ad patriam redii, vicini Belli fragoribus me miscui;*

sed paternis monitis pressus.... &c. Il embrassa la Robe qu'il ne garda pas long-tems non plus que la Religion de ses peres. il reprit le Baudrier & se fit Calviniste. Come il étoit né avec beaucoup d'esprit, & qu'il avoit fait de bones études, il cultiva la Poësie. On a de lui quelques Ouvrages, de peu de conséquence à la vérité : tels que *Felicitas Gallia sub triumphante Galliarum & Navarra Regis* Ludovici XIV. *regno*. Paris, 4°. chez Varigni 1645. *Eclogue en vers Latins* précédée de deux Epitres ; l'une à la Reine-Mere, l'autre au Cardinal *Mazarin*. Cette piéce est écrite assez purement & poëtiquement, mais le stile en est trop enflé. *Rencontre de la Félicité en la persone du Cardinal Antoine Barberin*; Ode avec quelques vers Latins & des Anagrames. Ode à *Cloris*, Avignon, Bramereau 1639. Il se maria dans la Ville de Montélimard avec Louise *Bérenger* sa cousine-germaine sœur d'Adrien Seigneur de Puigiron & fille de N..... & de Anne le *Blanc*. Il eut de cette alliance 1. Jean-Baptiste des *Laurents* qui reçut une partie des legs faits à son pere de Henri des *Laurents* son oncle & dont il dona quitance devant Felix Gay Notaire d'Avignon le 9 Juin 1654. Il mourut sans alliance avant 1665. 2. François des *Laurents* mort aussi avant 1665. 3. Joseph des *Laurents* étoit au service du Roi en 1665. 4. Antoine des *Laurents* dont j'ignore la destinée. 5-6. Deux filles Religieuses de la Visitation à Montélimard.

3. Henri des Laurents continua la postérité.

4. Antoine des Laurents à qui son pere légua le Domaine de S. Castor au Territoire de Menerbe náquit en 1607, & fut reçu dans l'Université d'Avignon en 1625, par son frere *Henri* qui prononça à cette occasion un Discours solemnel où se trouve un passage qui mérite d'être remarqué : .... *Dicam ego tamdiù hanc nostram familiam de* Laurentiis *duraturam & quasi palmam florentem fore quamdiù simulachrum Dea* Concordiæ *diligenter in ea custodietur. Suas namque habuit diversas ætates hæc nostra familia. Nobilitatem imprimis suamque gloriam à trecentis & ampliùs annis in* Martis *&* Bellonæ *artibus sibi comparavit, qualis fuit* Monetus *de* Laurentiis *atavus noster quondam* Niciæ *Gubernator qui..... perenne sibi immortalitatis trophæum excitavit. Casu deinde fortuito de cœlo decidisse visum est* Palladium *istud* (la Robe doctorale) *in nostram familiam*.

IX. BELLI. D'azur à sept poissons d'or adossés quatre en chef & trois en pointe.

Imminentibus quippe tunc belli temporibus reliqui majores nostri veram Nobilitatem in Themidis *cultu quæsiere quam quæsitam & inventam coluere qualis fuit* Ludovicus *de* Laurentiis *proavus noster qui hujus divæ* Concordiæ *templo spolia sua opima vovens* Avenione *appendit, posuit & consecravit. Illi deinde successit* Hieronimus *de* Laurentiis *avus noster cujus memoriam numquam morituram hæc nostra fovet Patria, colit gens vicina...... quem non tam mortuum quam vivum adhuc dicere possumus in persona duorum filiorum quorum unus Dominus* Franciscus *de* Laurentiis *patruus noster Rotæ Auditor, alter est* Joannes *de* Laurentiis *pater quem sibi Antistitem fuit hæc Dea à quadraginta tribus annis, eumque iterato Primicieriatus munere decoravit.*

Antoine des *Laurents* épousa Françoise de *Bellis* fille de Pierre & de Catherine de *Candiac* & n'en eut point d'enfans.

5. François des Laurents né en 1606, mourut en bas âge.

6. Louis des Laurents fit Branche à Paris raportée sous la lettre B.

7. Françoise légataire de son pere épousa Annibal de la *Cépéde* & mourut à Avignon en 1666.

8. Heléne à qui son pere légua 500 écus & une pension mourut sans alliance en 1656, après avoir fait son Testament reçu par Bredune Notaire d'Avignon le 18 Octobre 1639, en faveur de son frere *Henri*.

IX. RHODÉS. De gueules à la roue d'or.

Henri des Laurents Seigneur du Broc & de l'Ollive au Diocèse de Grasse, cohéritier de son pere qui lui prélégua le Domaine de S. Paul à Menerbe fut deux fois Prémicier de l'Université d'Avignon en 1644 & 1655, Lieutenant Général & Auditeur de la Légation d'Avignon sous le Prélat *Columna* en 1664 & 1665, exerça la justice à Cavaillon pendant les troubles d'Avignon, &c. à la place du Vice-Légat. Il fut pourvû en 1632, sans finance de la Charge d'Auditeur de Rote vacante par la mort de Barthelemi des *Laurents* son cousin, à la recomandation du Maréchal de *Thoiras* son parent du chef de sa mere dont une des sœurs nomée *Marie* avoit été mariée avec Antoine de *Montainard* Seigneur de la Tour cousin-germain du Maréchal. Il fut marié par Contrat passé devant Felix Gay Notaire d'Avignon le 4 Novembre 1636, avec Catherine de *Rhodes* fille de Jean II. du Nom

& de Gabrielle *Férauds* alors remariée avec Hercule de *Pendran-Colin* dont la fille *Marie-Claudine* épousa François de *Riviere* Seigneur de Brueix. Catherine de *Rhodes* étoit petite-fille de Bernardin & de Françoise de *Rafellis-Tertulle*. Henri des *Laurents* eut de cette alliance une nombreuse postérité.

1. Georges-Dominique des Laurents qui suit.

Seigneurs de *Jonquérolles*.
X. REBOUL.
XI. CROUI.

2. Joseph-François des Laurents se maria à Uzès avec Claire *Reboul* fille de Gabriel Receveur des Tailles de cette Ville dont il eut six enfans dont quatre moururent jeunes Gabriel des *Laurents* qui survécut à ses freres épousa Marie-Anne de *Croui* fille de Jean & de Louise de *Ville* dont une fille unique morte au berceau. Le sixiéme enfant de *Joseph-François* fut une fille qui fut mariée avec François de *Grosse-Tête* Colonel d'Infanterie & Chevalier de S. Louis mort Maréchal de Camp & Comandant dans le Comté de Nice.

3-4. Marie-Dominique & Catherine Religieuses de l'Ordre de S. Dominique au Monastere de Sainte-Praxéde à Avignon.

5. Gabrielle-Marie Religieuse à Notre-Dame. Et treize autres enfans mort jeunes. Henri des *Laurents* a composé des Mémoires sur les troubles arrivés à Aviguon en 1653, qui ont été redigés en meilleur langage.

X. LAURIS. Au 1-4. d'argent à trois bandes celle du milieu de sinople, les deux autres de gueules Au 2-3. de gueules au chateau d'or maçoné de sable donjoné de trois tours de même qui est de *Castellane*.

Georges-Dominique des Laurents Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, Baron de Brantes au Comté-Venaissin dont il obtint l'érection en Marquisat pour sa postérité par Bulles du Pape *Clément X*, donées au Palais de Ste Marie-Majeure le 13 Juillet 1674, & dont il rendit Homage au S. Siége entre les mains de Michel-Antoine Comte de *Vibo* Recteur du Comté-Venaissin le 2 Juillet 1680. Il fut marié après avoir fait ses exercices à Paris, par Contrat passé à Lambesc en Provence devant Bosse Notaire de cette Ville & Flassani Notaire du Thor le 15 Janvier 1675, avec Louise-Thérese de *Lauris* Dame de Beaumont & de Montserein au Comtat fille d'Emeri Marquis de Taillade & de Valbonete & de Françoise de *Castellane-de la Verdiere* Marquise d'Ampus, Dame de Lagneroux, Ville haute, Vallée-de Reinier, Beaumont & Montserein sa seconde femme. Il eut de cette alliance,

1. François des Laurents dit l'Abbé de Brantes.

2. Jean-Dominique des Laurents Marquis de Brantes.

XI. ESTRÉES. Au 1-4. d'argent fretté de sable au chef cousu d'or chargé de trois merlettes de sable. Au 2-3. d'or au lion d'azur couronné, armé, & langué de gueules qui est de la Cauchie.

3. Hiacinthe-Dominique des Laurents dit le Marquis des *Laurents* Capitaine au Régiment de Tallard & Chevalier de S. Louis fut marié en 1724, par Contrat passé devant Baudouin & son Confrere Notaires au Châtelet de Paris avec Marie-Yolande d'*Estrées-de Lauzieres-de Thémines* fille cadette de François-Annibal IIIe du Nom, Duc d'Estrées, Pair de France Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Coëuvres, de Themines & de Cardaillac, Comte de Nanteuil, Gouverneur de l'Isle de France & du Soissonois, des Villes de Soissons, Laon & Noyon & de Madeléne de *Lyone* sa premiere femme, dont il n'a point eu d'enfans & dont il a été institué héritier à condition de porter le Nom & les Armes d'*Estrées*. Ils étoient cousins au quatriéme dégré par Juliene-Hipolite d'*Estrées* Duchesse de *Brancas* Bisayeule maternelle du Marquis des *Laurents*.

XI. 1°. ESTRÉES, Come cy-devant. 2°. LE BLOND.

4. François-Louis des Laurents qui a continué la postérité.

5. Louis-Joseph des Laurents Comte d'*Ampus* Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Mestre du Camp-Général & Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Lieutenant de Roi honoraire à S. Domingue fut marié 1°. par Contrat passé devant Fromont Notaire au Châtelet de Paris le 22 Juillet 1719, avec Constance-Eleonor d'*Estrees* sœur aînée de la précédente; 2°. devant le Sure aussi Notaire à Paris le 15 Octobre 1727, avec Marthe le *Blond*-de la *Joupiere* veuve du Sieur de *Choupes* Major du petit Goave en Amérique & fille de N. le *Blond* Sieur de la Joupiere, Conseiller au Conseil supérieur de S. Domingue & de Marthe *Renoul*.

6. Esprit, Chevalier des *Laurents* Lieutenant Colonel du Régiment de *Nieuperg* au Service de la Maison d'Autriche.

7. Marie-Thérese Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de S. Laurent d'Avignon.

XI. DES LAURENTS. Come cy-devant, brisé d'un chef d'azur à deux étoiles d'or.

François-Louis des Laurents Baron de *Montserein* & de Beaumont, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Fort-le Normand par Comission du 15 Septembre 1710, fut marié par Contrat passé devant Martin Notaire au Châtelet de Paris en 1723, avec Françoise-Louise des *Laurents* sa cousine

fille de Charles & de Jeane le *Bouvalet*, dont il a eu, entre autres enfans,

1. Joseph-Jean des Laurents Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Flandres* en 1749. XII.

2. Joseph-Marie des Laurents, mort jeune.

3 Hiacinthe-Dominique des Laurents Chevalier de *Montserein* destiné à l'Ordre de Malte.

4. Françoise-Martine-Eléonor Demoiselle de *Montserein*, morte sans alliance en 1749.

5. Louise-Elisabeth élevée près la persone de Mademoiselle de BEAUJOLLOIS.

6. Rose-Josephine Demoiselle à S. Cyr.

7. Louise-Adelaïde Demoiselle de *Beaumont*, nomée au Baptême par Monsieur le Duc d'ORLEANS Premier Prince du Sang & par Madame d'ORLEANS anciene Abbesse de Chelles. Elle est élevée à Villers-Cotterets.

B.

Seigneurs de l'*Ollive* à Paris.

LOuis des *Laurents* sixiéme fils de Jean & de Lucréce le *Blanc* Dame du Broc & de l'Ollive nâquit le 18 Octobre 1613, & mourut à Paris en 1665. Il fut d'abord destiné à être de Robe & fut reçu dans l'Université d'Avignon en 1634. Quelques années après, il entra au Sercice du Roi (1645) fut pourvu d'une Charge de Gentilhome ordinaire & successivement Capitaine dans les Régimens d'Infanterie de Bretagne & de Piémont (1660 & 1663) & mourut étant Lieutenant Colonel de ce dernier. Il fut marié dans l'Eglise de Surêne près de Paris le 14 Janvier 1652, avec Marie de *Fresne* dont il eut IX. FRESNE.

1. Charles des Laurents qui suit.

2. Marie-Louise qui épousa en 1671, Jacques de *Polastron* Seigneur de Pominet & de Tarquat Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

3. Catherine qui fut mariée en 1678, avec Henri de *Nains*

Marquis de Candeau Gentilhome de la Manche des Ducs d'*Anjou* & de *Berri*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises.

X. LE BONVALET. Charles des Laurents servit dans différens Régimens & fut marié dans l'Eglise de S. Laurent-lez Paris le 11 Octobre 1691, avec Jeane le *Bonvalet* originaire du voisinage de Troyes en Champagne dont il a eu, entre autres enfans,

XI. 1. Jeane des Laurents vivant sans alliance en 1749.

2. Françoise-Louise des Laurents reçue à la Comunauté des Demoiselles de S. Cyr en 1707, épousa en 1723, François-Louis des *Laurents* Baron de Montserein & de Baumont son cousin dont il a été parlé ci-devant.

Barons de *Beaujeu* à Arles, dont on ne trouve pas la jonction.

D'or à la croix patée de gueules parti d'or à trois bandes de gueules.



Quoiqu'on manque de preuves certaines sur l'identité de cette Branche avec les précédentes, on voit cependant qu'elle étoit sortie de la même Tige par le Titre de 1507, énoncé ci-devant; même nom, même domicile, comptes de Familles, en faut-il d'avantage pour être persuadé que ce n'est qu'une seule & même Maison. La différence du Blason n'est point une preuve de la différence de la Famille; on voit souvent des Branches varier sur les Armes & il est certain d'ailleurs que les *Laurents*, dont je viens de parler, ont changé les leurs qui étoient vraisemblablement conformes à celles des Barons de *Beaujeu*. Ce changement se fit, à ce qu'on prétend, du tems de Jérome des *Laurents* ou de ses enfans à l'occasion de quelqu'un de leur Branche qui changea de Religion. Peut-être ce changement s'est-il fait pour d'autres motifs que nous ignorons. Quoiqu'il en soit; la Branche dont je parle ici a pour auteur un Guillaume *Laurenti* différent des deux *Guillaumes* énoncés parmi les ascendans des deux Branches raportées ci-devant. Le nom de *Guillaume* a été très-comun dans cette Maison. On en a vû deux dans

I. Dégré. FABRI.

dans la Branche de Cavaillon ayeul & pere de *Monet*, un troisiéme dans la Branche d'Asti en Piémont & un quatriéme marié en 1484, avec Jeane de *Vidal*. Guillaume *Laurenti* qui a formé celle-ci * étoit déja mort en 1438, & avoit plusieurs enfans mineurs qui furent d'abord sous la tutelle d'*Andrivette* sa femme & depuis sous celle de *Bitrone* veuve de Pons *Trenquiers* Jurisconsulte d'Avignon. Guillaume de la *Roche* leur passa Reconoissance devant Jacques Girardi Notaire de cette Ville pour une maison située sur la Paroisse S. Simphorien le 29 Juillet 1438. On trouve encore des Reconoissances en faveur des enfans de ce même *Guillaume* devant le même Notaire en 1444 & 1446.

1. Barthelemi Laurenti continua la postérité.
2. Clarette, que j'avois cru mal-à-propos être fille de *Louis*, fut mariée par Contrat passé en présence de *Bitrone* sa tante, de Gabriel de *Ambrosiis*, &c. devant Jacques Girardi Notaire d'Avignon le 29 Septembre 1451, avec Antoine *Rolland* Bachelier en Droit fils de Noble Estiene *Rolland* de Bressieu au Diocèse de Vienne qui reconut une partie de sa dot le 4 Août 1453, devant le même Notaire.
3. Yolande dont on ne trouve que le nom.
4. Jeanone fut mariée en présence de son frere & de *Bitrone* veuve de Pons *Trenquiers* sa tante par Contrat passé devant Girardi le 15 May 1461, avec Girard *Brochets* Bachelier en Droit qui dona quitance d'une partie de sa dot devant le même Notaire à Barthelemi *Laurenti* son beau-frere le 5 Septembre 1461.

II. LA SONE. Coupé d'or sur gueules, une aigle de sable en chef & un pont d'argent en pointe.

ROLLAND. D'azur au cor de chasse d'or lié de gueules & trois pals alaisés mouvant du chef d'argent.

Barthelemi Laurenti cohéritier de son pere & héritier de sa tante par son Testament fait devant François Morini Notaire d'Avignon le 19 Novembre 1461, reçut la déclaration de Jean du *Chêne* son Censitaire par Acte passé devant Jacques Girardi le 25 May 1465. Cette déclaration lui fut renduë pour une Maison située dans la Paroisse de S. Simphorien mouvante de sa directe par indivis avec Bitrone & Gabrielle filles de feue Dame Elzeare de *Venasque* & avec Guillaume de *Cabassole*. Cette liaison d'intérêt sur les mêmes biens me done lieu de croire qu'*Andrivette*, veuve de Guillaume *Laurenti*,

* On trouve encore un autre Guillaume *Laurenti* qualifié noble, qui épousa à Carpentras en 1518, noble Catherine *Rolland*.

dont on ne trouve le nom de Famille nulle part, étoit Andrivette *Fabri* fille de Jean & d'Elzeare de *Venasque*, laquelle se remaria en 1456, avec Laurent de *la Plane*. (Voyez *la Plane*, Tome II. de cet Ouvrage, & *Cabassole* Tome I.) Barthelemi Laurenti Premier Consul d'Avignon en 1487 & 1497, acquit une maison avec un jardin sur la Paroisse St Simphorien de cette Ville, de Matthieu *de Felcon* par Acte passé devant André Bontossi Notaire le 12 *May* 1470. Il fit son Testament devant Jean de Garreto Notaire le 10 Aout 1500, en faveur de Pons *Laurenti* son fils. Il paroit qu'il avoit été marié avec une fille de la Famille de *la Sone*. *

III. DAMIANS. De gueules à l'étoile à huit rais d'argent & un chef d'or chargé d'une aigle de sable.

Pons Laurenti héritier de son pere & de Jeane de *la Sone* Dame de Goult sa tante en vertu d'une Donation reçue par Pons de Garreto le 1 Août 1513, transigea devant Georges Savoret Notaire le 19 Juillet 1536, avec Frere Antoine de *Barras* Comandeur d'Avignon sur une Censive dont il étoit tenu envers l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Il fut marié avec Isabelle de *Damians* dont il eut, entre autres enfans, Bernardin *Laurenti* en faveur de qui il fit son Testament reçu par Jacques Villardi Notaire d'Avignon, le 17 Avril 1545.

IV. HONRALL.

Bernardin Laurenti Premier Consul d'Avignon en 1556, fut député l'année suivante au Pape *Paul IV*. Il se distingua pendant les troubles excités à Avignon & dans le Venaissin par les Calvinistes. En 1560, il fut nomé Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers pour la défense d'Avignon, & choisi avec sept autres Gentilshomes en 1562, pour régir les

* Ancienne Famille de Robe qui passa d'Avignon à Carpentras, où elle a résidé pendant plus de deux cens ans. Elle s'est récemment transplantée à Paris, où elle subsiste honorablement en la personne de *Joseph-François-Marie* Docteur Régent en Médecine, reçû à l'Académie des Sciences, dans un âge où à peine pense-t-on à sortir du Collége. Ce choix, aussi prématuré qu'honorable pour le sieur de la *Sone*, est fondé sur une érudition peu commune, dont il a donné des preuves dans differens genres de Science & de Littérature. Il est fils d'un Médecin distingué nommé Joachim de la *Sone*, que son mérite personel engagea le premier Chirurgien du Roy d'attirer à Paris. Il y est mort depuis quelques années revêtu d'une Charge de Médecin ordinaire du Roy, mais encore plus recommandable par une grande piété & par la douceur de ses mœurs que par ses connoissances. Il eut deux Freres qui le suivirent à Paris, François-Xavier de la Sone Chanoine de St Honoré, & Bernard de la *Sone* Curé de Jouy près de Versailles. Le sieur de la *Sone* a eu jusqu'à présent de son mariage avec la Demoiselle le Dous un fils unique nommé Marie-Pierre-Jean de la *Sone* encore en bas âge. L'amitié demandoit cette Note. La justice & la verité l'exigeoient. (Voyez le Tome II. de cet Ouvrage, article de Gaspard, page 470. Tome III. article de *Sequin* page 209, &c.)

affaires de la Guerre. La même année, il fit conduire de Marseille à Arles par le Rhône & de-là à Avignon par terre quelques piéces d'Artillerie que le Comte de *Sommerive* Comandant en Provence prêta aux Avignonois. Il fut marié, par Contrat passé devant Guillaume Laurenci Notaire d'Avignon le 16 Novembre 1549, avec Anne *Morelli* fille de Balthazar Docteur d'Avignon & de Marguerite *Hugonis*, dont il eut, entre autres enfans,

V. CANDIAC.

Marc-Antoine des Laurents qui épousa par Acte passé devant Bernardin Veyrier Notaire d'Avignon le 7 Janvier 1607 Lucréce de *Candiac*, ou de *Candiau* fille de Philipe & de Françoise de *Vans*, dont il eut un fils nomé come lui qu'il institua son héritier par son Testament fait devant Jean de Rémon Notaire d'Avignon le 22 Avril 1630.

VI. 1e. BLANCHETI. 2e. MARS.

Marc-Antoine des Laurents II. du Nom, Baron de Beaujeu en Provence par l'acquisition qu'il fit de cette Terre de François d'*Hugues* Seigneur de la Motte, &c. par Acte passé devant Michel Augier Notaire à Aix le 11 Novembre 1690, fut marié par Contrat passé devant Jean de Rémon Notaire le 1 Août 1632, avec Claudine *Blanchets* fille de Balthazar Docteur en Droit & de Jeane *Siffréds*. Il fut marié en secondes nôces par Contrat passé devant Jacques Escoffier Notaire d'Arles le 19 May 1643, avec Honorée de *Mars* fille de Jean-Louis & d'Anne de *Jean*. Ce dernier mariage l'engagea de s'établir à Arles où il fut nomé Premier Consul en 1659. Il fut reconu Noble & issu d'anciene Famille par Jugement des Comissaires du Roi en Provence du 11 May 1667.

VII. MAURÉLHAN. D'argent au chevron d'azur acompagné de trois moucheture d'hermine.

François des Laurents Baron de Beaujeu né du second mariage de son pere fut marié par Contrat passé devant Etiene Boissi Notaire à Beziers le 13 Avril 1676, avec Marguerite de *Maurélhan* fille de François Baron de Maurélhan & d'Isabelle de la *Roque-Bouillac-de S. Gers*.

De cette alliance sortit

VIII. DU LONG. D'or à deux demi vols de sable adossés & liés doublement de gueules.

Marc-Antoine des Laurents IIIe du Nom Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariaud, &c. qui fut marié par Contrat passé devant Leotard Notaire à Beaucaire le 29 Septembre 1698, avec Marguerite du *Long* fille d'Antoine & de Charlote de *Rauffet*, dont il eut

Charles-François des Laurents Baron de Beaujeu & Sei-

IX. DU ROURE. D'argent au chêne de sinople fruté de sable.

gneur de Mariaud qui épousa par Contrat passé devant Vaugier Notaire d'Arles le 26 Décembre 1718, Thérese du *Roure* fille de Nicolas Viguier de la Ville d'Arles & de Brigite de *Mesran-d'Ubaye*, dont il a eu

X.

1. Henri des Laurents Baron de Beaujeu, né en 1725, Capitaine au Régiment d'Auvergne.

2. Jacques des Laurents-de Beaujeu né en 1727, Capitaine au même Régiment.

3. Jean-Baptiste des Laurents dit l'Abbé de *Beaujeu*, né en 1732.

4. Marguerite, née en 1724.

(Titres des Maisons de *Baux* & de *Cavaillon*; Archives de la Comanderie d'Avignon. Cartulaire de l'Evêché de Cavaillon. Archives de l'Hôtel de Ville de Cavaillon. Archives de l'Hôtel de Ville, de la Légation & de l'Université d'Avignon. Etat de la Provence par le P. *Robert* Tome II. page 275 & 615. *Fantoni* Histoire Italiene d'Avignon & du Venaissin. *Perussis* Discours sur les Guerres du Venaissin page 16. &c. Inscription & Monumens dans l'Eglise de St Agricole d'Avignon, Tome I. de cet Ouvrage 162. 308. Tome II 177. 189. 203. 463. &c.)

Fragmens d'une Famille du même nom à Apt en Provence, dont il est fait mention dans le préambule de l'Article précédent.

D'argent à trois éperviers essorant de sable longés de même.

GUillaume *Laurenci* Conseiller de l'Hôtel-de-Ville d'Apt du rang des Nobles fut élu Syndic de cette Ville avec Antoine *Rochoni* pour remplacer Baudet *Ricci* & Honoré d'*Autric* dans une assemblée du 30 Novembre 1445. Ce nom paroît différent de celui des Marquis de *Brantes* & des Barons de *Beaujeu* employés ci-devant, que l'on trouve només dans les anciens Titres *Laurents* ou de *Laurentiis* : nom patronimique qui leur est devenu propre. Ceux d'Apt sont au contraire désignés par le nom de *Laurenci* ou *Laurenchi*. Et ils paroissent descendre d'un Nicolas *Laurenchi* qui fut chargé par la Ville d'Apt de poursuivre la Canonisation de la Comtesse d'*Arian* (Dauphine de *Marseille de-Signe* femme de St Elzear de *Sabran*) en 1363. Quoiqu'il en soit ; Guillaume *Laurenci* est regardé come le pere de celui qui suit par le Sieur de *S. Quentin* Gentilhome de la Ville d'Apt très-versé dans l'Histoire de son Pays.

Louis Laurenci fut marié en 1509, avec Eleonor de *Remerville* fille de Guillaume Maître Rational en la grande Cour de Provence en 1465, & de Catherine de *Corage* laquelle étoit fille de Pierre de Corage & de Jeane de *Sade*. Elle dona quitance à ses freres Agricole & Guillaume de *Remerville* devant Girifaudi Notaire d'Apt le 14 Avril 1522, d'un legs qui lui avoit été fait par sa mere.

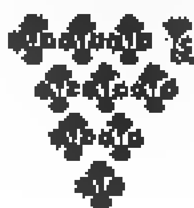
REMERVILLE. Coupé d'argent sur azur: l'argent chargé d'un lion naissant de sable, armé & langué de gueules, l'azur fretté d'argent.

Guillaume Laurenci II. du Nom leur fils vivant encore en 1579, suivant les Cadastres de la Ville d'Apt, fut marié avec Anne *Aimoneti* fille de Marcellin Avocat à Apt originaire d'Ambrun & de Catherine *Guérin*, laquelle étoit sœur de François *Guérin* Conseiller au Parlement de Provence qui n'eut qu'une fille de Madeléne de *Rochas-d'Aiglun*, nommée *Claire*. Celle-ci fut mariée avec François de *Simiane* Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Isles d'If. Guillaume *Laurenci* n'eut que des filles.

AIMONETI.

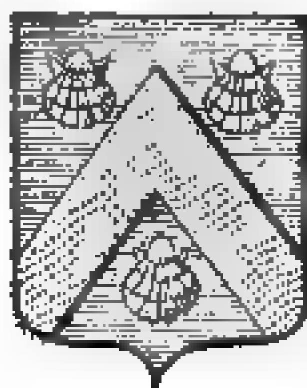
1. Florimonde Laurenci épousa Ollivier de *Cosme* Avignonois fils de Leonard Coseigneur de Saignon & d'Auribeau au Diocèse d'Apt & de Gabrielle des *Seguins*. Leur fille Honorée de *Cosme* fut mariée avec Claude *Ferrier* Seigneur de S. Julien, à Riez, dont le fils Magdelon *Ferrier* fut reçu Chevalier de S. Jean de Jérusalem en 1640.
2. Jeane Laurenci femme de Jean *Ailland* Sieur de Mézel.
3. Françoise Laurenci épousa Vincent *Laugier* Juge du Comté de Sault dont les *Laugier-du Puy* qui subsistent encore à Apt.
4. Louise Laurenci mariée avec Pierre de *Blancvin* Sieur de la Touche.

(Archives de l'Hôtel de Ville d'Apt. Ecritures de Brémond & d'Ortigue dans la même Ville. Monumens dans l'Eglise des Freres Mineurs. Mémoire manuscrit de St *Quentin*, &c.)





MAGNIN.



D'azur au chevron d'or acompagné de trois coquilles de même.

I. Dégré. FAmille Noble de Genéve établie à Bouléne dans le Comté-Venaissin. Elle a pour Tige François *Magnin* vivant à Genéve où il fit diverses acquisitions depuis 1457, jusqu'en 1478, par Actes passés devant Jean Perret Notaire de cette Ville. Il fit son Testament reçu par Pierre Aimon Pithon le 13 Janvier 1463, par lequel il légua au Couvent des FF. Prêcheurs du Palais de Genéve la somme de 200 florins sur lesquels Pierre *Magnin* son fils transigea avec ces Religieux devant Nergu & Troppier Notaires le 7 Décembre 1478.

II. Pierre Magnin servit en France avec son pere en qualité d'Ecuyer, suivant une Enquête faite à Genéve en 1613, dont nous parlerons à la suite de cet Article. Il eut de sa femme nomée *Marie*, qui intervint dans la Transaction passée par son mari avec les Jacobins de Genéve, *

1. Amedée Magnin qui continua la postérité.
2. Girard Magnin mourut à Grenoble. Il étoit d'Eglise & avoit suivi son frere dans cette Ville.

III. Amedée Magnin, sçavant Jurisconsulte suivant *Chorier* dans son Etat Politique du Dauphiné, s'établit à Grenoble d'où il retourna à Genéve en 1506, & y dona déclaration le 10 Février de la même année au Prieuré de Satigni pour des héritages qu'il possédoit en la Censive de ce Bénéfice près la

19. AUDINET, 20. CHAMBAUD. De gueules à trois clefs

1°
2°

1o
22

oine Magnin-de Gaste
ne *Payen-de l'Hôtel.* 1623.

t-Antoine Magnin-de Gaste. Madelène,
herine *Fabri.* 1664. François *Suffize.*

riel Magnin-de Gaste II. Claire,
ge de *Pons.* 1719. Antoine *Blocard.*

l-Antoine Magnin-de Gaste II. Laure-Lucréce,
rielle *Alfanti.* 1741. Joseph *Durand.*

riel Magnin-de Gaste.

Commune de Châtelsine. L'Acte en fut passé devant Thibaud Chermet Notaire. Il étoit Clerc & pourvu de deux Chapelles fondées par ses Ancêtres, l'une sous le titre de S. Claude en l'Eglise de S. Gervais à Genéve; l'autre sous l'invocation de S. André dans le Bourg de Morge, ou de Morgu, au Diocèse de Constance pour raison desquelles il passa procuration devant Jean Ribére Notaire à Bouléne le 16 Janvier 1509. Come je n'ai vû que le titre de cet Acte, je ne puis dire ce qu'il porte, mais je conjecture que c'est une procuration pour résigner ces Chapelles, ou pour y présenter; car Amedée *Magnin* se maria & ne put par conséquent les conserver. Il épousa 1°. Bernardine *Audinet*; 2°. par Contrat du 16 Janvier 1509, reçu par Jean Ribére en présence d'Estiene *Rocard*, de Jean *Dulci*, de Nicolas *Hipolite*, d'Amedée *Ruffi*, & de Jean de *Rallis* Gentilshomes de Bouléne, Armande *Chambaud* fille de Jean & de Françoise des *Armands*. Il fit son Testament reçu par Morelli Notaire à Grenoble le 6 Septembre 1529, par lequel, après avoir ordoné sa Sépulture devant l'Autel de S. Antoine en l'Eglise des Cordeliers de cette Ville où son frere avoit été inhumé, il dispose de ses biens en faveur de ses enfans. Sa seconde femme fit le sien devant Villario Notaire à Bouléne le 14 Février 1544. d'or en pal & un chef d'or chargé de trois branches d'olivier ou de laurier de sinople posées en bande.

Il eut du premier mariage,

1. Pierre Magnin dont les Seigneurs de *Chamier* qui suivent.

Du second mariage.

2. François Magnin forma les Branches de *Montroux* & de *Gaste* raportées sous les lettres A & B.
3. Gilbert Magnin mourut sans enfans.
4. Françoise épousa Jean *Benédicti* à Bouléne.
5. Marguerite mourut sans alliance.

IV. AUBRI.

Pierre Magnin II. du Nom eut de son épouse Huguette d'*Aubri* fille de Claude, un fils unique

V. 10. FAUCHER. D'azur à trois bandes d'or & un chef d'argent chargé de trois mouches-

Paul Magnin Seigneur de la Tour & de Chamier obtint de Jean de l'*Hotel* Evêque de Viviers la Charge de Bailly-Général des Terres du Comté de Viviers, Baronie de l'Argentiere & Principauté de Donzére que ce Prélat lui dona en Fief héréditaire par Acte passé devant Clausel Notaire le 18 Avril 1581. Come cette Charge n'étoit ocupée que par des Gen-

tures d'hermine

20. PONS.

D'or à la tête de bœuf de gueules posée de front, qu'on appelle *rencontre*.

tilshomes, Paul *Magnin* fut obligé de prouver sa Noblesse, & eut en conséquence entrée aux États particuliers du Diocèse de Viviers où présidoit le Duc de *Ventadour* suivant le Certificat de ce Seigneur du 16 Janvier 1589. Il fut député aux Etats Généraux du Dauphiné par la Ville de S. Paul-trois Châteaux où il faisoit sa résidence, en vertu d'une procuration passée devant Louis Ayme Notaire de cette Ville le 30 Mars 1579. Il fut pourvu d'une Charge de Sécretaire de la Reine-Mere Catherine de *Medicis* par brevet de Paris du 23 May 1583, dont il prêta serment entre les mains du Sieur du *Puy* Chevalier d'honeur de cette Princesse le 1 Juin de la même année. Le Roi *Henri III.* lui acorda le 2 Juin 1586, des Lettres de sauve-garde, & le 27 du même mois des Lettres de *Comittimus.* Il acquit des Comissaires du Roi, par Acte passé devant Jean Remi Notaire le 27 Juin 1592, la Seigneurie & le Péage de Chamier dépendant autrefois de l'Evêché de S. Paul-trois Châteaux. Il fut reconu Noble par Arrêt contradictoire du Parlement de Grenoble du 20 Juin 1594, & fut marié 1°. avec Catherine fille de Pierre *Faucher* de la Ville de Bouléne; 2°. par Contrat passé devant Claude Bénédicti Notaire à Bouléne le 2 Septembre 1595, avec Catherine de *Pons* fille de Bertrand & de Sidoine *Royer-de la Valfeniere.* Il fit son Testament reçu par Rivier Notaire à St Paul le 27 Janvier 1609, en faveur de ses deux fils.

Il eut du premier mariage,

1. Anne qui épousa par Contrat passé devant Antoine Brunel Notaire à Bouléne le 23 Avril 1615, Charles de *Darlin*,
2. Catherine fut mariée avec N.... de *Benthoux*,
3. Armande se fit Religieuse.

Du second Mariage,

4. François Magnin qui suit.
5. Jean Magnin cohéritier de son pere.
6-7. Marie-Sidoine & Jeane dont j'ignore la destinée.

VI. MELET,

François Magnin Seigneur de la Tour & de Chamier fut marié par Contrat passé devant Jean Aléne Notaire à St Paul-trois Châteaux le 18 Août 1613, avec Jeane *Melet* fille de Barthelemi Bailly-Juge Royal de cette Ville & de Jeane du *Cros* niéce d'Antoine du *Cros* Evêque de S. Paul. Il eut de ce mariage,

1.

1. Raimond Magnin Seigneur de Chamier cohéritier de son pere par son Testament fait devant Aléne le 3 Septembre 1639. Il mourut sans enfans.
2. Jean Magnin qui suit.
3. Barthelemi Magnin Seigneur de la Tour servie pendant 15 ans dans le Régiment d'Infanterie de *Luxembourg* & mourut aux Invalides des suites d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu à la tête.
4-5. Marie & Louise se firent Religieuses de la Visitation à Montélimard en 1658.

Jean Magnin Seigneur de Chamier fut marié par Contrat passé devant Pugniere Notaire à Bagnols le 6 Juillet 1664, avec Philipine de *Serres* fille de Christophe & de Françoise *Brousse*, dont il eut un fils unique. VII. SERRES. D'or au chevron d'azur acompagné de trois tréfles de sinople.

Jean Magnin II. du Nom Seigneur de Chamier Capitaine au Régiment de Toulouse Infanterie fit son Testament reçu par Roussel Notaire à Bagnols le 20 Mars 1714, qui fut l'année de sa mort, en faveur de Paul *Magnin-de Gaste* son cousin. VIII.

A.

Branches de *Magnin* surnomées de *Montroux* & de *Gaste*.

FRançois *Magnin* II. du Nom fils aîné d'Amedée & d'Armande *Chambaud* sa seconde femme, Capitaine & Bailly de Bouléne en 1561, fut marié 1°. par Contrat passé à Carpentras devant Nicolas Verneti Notaire de cette Ville le 5 Août 1555, avec Claudine de *Nalis* fille d'Elzear & de N.... de *Briano* fille de *Barthelemi* lequel fut présent au mariage de sa petite-fille; 2°. avec Andriene de *Pons* veuve d'Estiene de *Montroux*, de Pierrelate, & fille d'Antoine & de Sébastiene *Audigier*. Il transigea au nom de son fils avec Françoise de *Mot* devant Géréssi Notaire à Bouléne le 25 Novembre 1581, & fit son Testament reçu par François Bénédicti Notaire de la même Ville le 29 Août 1592, par lequel il institua son héritier Gabriel *Magnin* son fils unique de son premier mariage. IV. 1°. NALI. D'azur à la bande d'or acompagnée de deux oiseaux d'argent volant en bande l'un vers le chef, l'autre vers la pointe. 2°. PONS. Come cy-devant.

V.

MONTROUX

Parti d'azur & d'argent, le premier chargé d'une croisette d'or, le second d'un demi-vol de sable, & un chef d'or chargé d'une tour de sable d'où sortent trois corbeaux de même.

Gabriel Magnin Capitaine de trois cens Homes de pied dans les Guerres du Comté-Venaissin mérita par ses services d'être armé Chevalier de l'Ordre du Pape que *Sixte V.* lui fit doner de son propre mouvement par un Bref des plus honorables du 15 Octobre 1588. Il fut député au mois de Mars 1595, avec Jérome de *Lopez* Seigneur de la Fare par les Etats du Comté-Venaissin au Sieur de *Lesdiguieres* comandant en Dauphiné pour demander la révocation des Lettres de représailles que ce Seigneur avoit acordées à *Blacons* Gouverneur d'Orange pour faire des courses dans le Comtat. A quoi les Députés réussirent si bien que *Lesdiguieres* écrivit aux Etats de la Province pour s'excuser le 23 Mars 1595. Cette Lettre fait honeur aux Députés. Il fut marié par Contrat passé devant Bénédicti le 15 Juin 1583, avec Catherine de *Montroux* veuve & héritiere de Jean de *Gaste* & fille d'Estiene de *Montroux* & d'Andriene de *Pons* seconde femme de son pere. Par cette alliance les biens des Familles de *Montroux* & de *Gaste* entrerent dans celle de *Magnin* à la charge d'en conserver les noms en vertu d'un fidei-comis fait par Catherine de *Montroux*. Gabriel *Magnin* ayant eu sa maison pillée lorsque la Ville de Bouléne fut prise par le Baron des *Adrets*, fit un voyage à Genéve où il présenta Requête aux Magistrats de cette Ville pour justifier de son origine & de sa Noblesse. En conséquence, Marin *Galatin* fut comis pour la recherche des Titres le 22 Janvier 1613, d'où il résulte que sa Famille étoit Noble & anciene dans cette Ville, &c. Gabriel *Magnin* fit son Testament olografe le 11 Septembre 1629, en faveur de ses enfans.

1. Esprit Magnin qui épousa le 3 Août 1636, Gabrielle de *Léotaud* de la Ville de Tarascon n'en eut qu'une fille nomée *Anne* qui fut mariée avec Gédeon de *Villeneuve* à Courthezon dans la Principauté d'Orange lequel prétendit, au nom de sa femme, aux biens de cette Branche, & intenta plusieurs Procès, tant à Avignon, qu'à Rome. Enfin, il s'acomoda avec les Sieurs de *Montroux* par une Transaction passée devant Mazelli Notaire d'Avignon le 23 Décembre 1673. Leur fils résidoit à Avignon & s'intituloit *Villeneuve-de Maguin*.

2. Jean Magnin qui suit.

3. Antoine Magnin-de Gaste forma la Branche raportée sous la lettre B.

4. Dauphine épousa en 1605, Jean *Rocard*, à Bouléne.

VI. COURSAN. D'argent à la fasce de gueules chargée de trois croisettes d'argent.

Jean Magnin-de Montroux Capitaine de cent Homes de pied au Régiment de Suze-Rochefort par Comission de Charles-Emmanuel Duc de *Savoye* (1625) a qui le Roi avoit permis de lever des Troupes dans le Royaume, & depuis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Grignan en 1628, fut reconu Noble à l'âge de 73 ans, par le Sieur du Gué Intendant en Dauphiné & Comissaire du Conseil, le 23 Août 1668. Il avoit été marié par Contrat passé devant Galbert Notaire à Bouléne le 21 Juillet 1629, avec Madeléne de *Coursan* fille d'Antoine & d'Andriene *Bonot* dont il eut

1. Jean Magnin qui mourut sans enfans.

2. Antoine Magnin qui suit.

3. Françoise qui épousa en 1680, François *Payen-de l'Hôtel* Coseigneur de la Garde-Paréol & de la Motte au Comté-Venaissin, habitant à Bouléne.

4. Catherine Religieuse Ursuline dans la même Ville.

VII. SUFFIZE. Au 1-4. d'argent au chevron d'azur acompagné de trois tourteaux de gueules & un chef de sable chargé de trois fers de lance d'argent. Au 2-3. de gueules au lévrier courant d'argent & un chef d'azur chargé de trois molettes d'or.

Antoine Magnin-de Montroux Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers qu'il leva, étant déja conu par ses services, en vertu d'une Lettre du Roi dattée de Versailles du 1 Mars 1674. Il eut ordre de servir avec cette Compagnie dans le Régiment de *Vins* le 1 d'Avril de la même année; & fut tué en Allemagne. Il avoit été marié par Contrat passé devant Matthieu Descour Notaire à Bouléne le 10 Janvier 1660, avec Justine *Suffize-de la Croix* fille de Joachim & de Jeane *Faucher*, dont il eut

VIII.

1. Joseph-François Magnin-de Montroux élevé dans la Compagnie des Cadets à Besançon en 1685, Cornette dans le Régiment d'Alauzier Dragons en 1689, & depuis Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Avignon au Service du Pape par Comission du 16 Juin 1708. vivant sans alliance en 1745.

2. Joachim Magnin-de Montroux Lieutenant d'Infanterie au Régiment Royal en 1689, & depuis Capitaine dans celui de *Catinat* fut tué en Allemagne en 1692.

3. Laurent Magnin-de Montroux Capitaine de Dragons dans le Régiment de Rohan, Chevalier de S. Louis en

1705, & depuis Capitaine dans le Régiment Dauphin Dragons dans lequel il fervit dans les dernieres Guerres de Bohéme & d'Italie en qualité de Lieutenant Colonel. Le 4 Mars 1746, n'ayant avec lui que deux cent Dragons, il foutint pendant fix heures l'attaque de tous les Piquets de l'Armée du Roi de Sardaigne dans un pofte avancé près d'Afti en Piémont. Il fut bleffé dans cette action d'un coup de feu au travers du corps, & fait prifonier avec trente Dragons qui lui reftoient.

4. Marie Religieufe Urfuline au Pont-S. Efprit.

B.

VI. PAYEN. D'azur au chevron d'or acompagné de trois molettes de même.

Seigneurs de la *Ramiere* furnomés de *Gafte* *, à Fouléne & à Bagnols.

ANtoine *Magnin-de Gafte* troifiéme fils de Gabriel & de Catherine de *Montroux*, fut marié par Contrat paffé devant

GASTE. Parti d'or; le fecond, fafcé d'argent & d'azur.

* C'eft le nom d'une anciene Maifon du Dauphiné qui mérite d'être conservé. Il y en a eu plufieurs Branches dont la principale a poffedé la maifon forte de *Lupé*, fituée en Forez fur la Frontiere du Vivarez. J'en donnerai ici quelques fragmens. Jean de *Gafte* fut Chambellan du Roy *Charles* VII. & Bailly du Viennois & du Valentinois, Seigneur de St Julien, &c.

Humbert de *Gafte* fut Ecuyer du Roy *Charles* VIII.

Gafton de *Gafte* Bailli du Vivarez en 1404. fut marié avec Louife de *Falatier* Dame de Lupé, fille & héritiere de Hugues Chevalier & de Marguerite de *Vére de St Romain* en Auvergne.

Parpaillon de Gafte Seigneur de Lupé fon fils époufa Ifabeau de *Brone* dont la fille Alix de *Gafte* fut mariée vers l'an 1460. avec Jean Seigneur de St *Prieft* en Forez.

Génevieve de Gafte-de Lupé époufa le 27 Avril 1452. Antoine de *Talon*, Cofeigneur de Ste Jaffe.

Félice de Gafte-de Lupé fut mariée vers 1480, avec Raimond de *Vaëfc*, Seigneur d'Efpéluche.

Claudine de Gafte-de Lupé alliée vers 1520, avec Antoine de *Rochefort* Seigneur de la Vallette.

Jacques de Gafte Seigneur de la Bâtie en Dauphiné, époufa vers 1480, Béatrix de *Ronchevol*, fille d'Antoine Seigneur de Beaudiment & de Marie *Arod* Dame de la Ronfiere, dont il eut entre autres enfans, Ifabelle femme de Louis *Arod* Seigneur de Montmalas.

Anne de Gafte Dame de la Barge époufa le 5 Novembre 1504. François de *Joyeufe* Seigneur de Botheon & de Preaux remarié avec Ifabelle de *Halvvin* Dame de Grandpré en Champagne.

Paule de Gafte dottée de 2000 écus fut mariée en 1584, avec Jacques de *Lévis* Baron de Coufan en Forez.

Jean Rocher Notaire à Bouléne le 21 Mai 1623, avec Jeane *Payen-de l'Hotel* fille de Denis Coseigneur de la Motte & de la Garde-Pareol, Bailly de l'Evêché de Viviers & Lieutenant de la Fauconerie & de Madeléne *Philibert*, dont il eut

1. Paul-Antoine Magnin-de Gaste qui suit.
2. Esprit Magnin-de Gaste mort sans alliance.
3. François Magnin-de Gaste Jésuite.
4. Madeléne qui épousa François *Suffize-de la Croix* en 1650.

Paul-Antoine Magnin-de Gaste fut marié par Contrat passé devant Jean Rocher Notaire à Bouléne le 3 Août 1664, avec Catherine *Fabri* Dame de la Ramiere dans la Baronie de Sabran près de Bagnols fille de Simon & d'Anne de *Bousquet*. Il fut reconu Noble par le même Jugement que son oncle étant âgé de 28 ans, le 23 Août 1668. Il eut les enfans suivans.

VII. FABRI. D'azur au lion d'or & un chef d'or chargé de trois branches de laurier de sinople posées en bande.

1. Antoine Magnin-de Gaste Garde de la Marine en 1687, Enseigne de Vaisseau au Département de Toulon & Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine en 1692, fut tué dans la Guerre contre les Fanatiques des Cévénes en 1704.
2. Gabriel Magnin-de Gaste continua la postérité.
3. Henri Magnin-de Gaste Cornette au Régiment d'Alauzier Dragons en 1689, Aide-Major & Capitaine dans celui d'Asfeldt en 1696 & 1701, & enfin Chevalier de S. Louis & Capitaine de Dragons dans le Régiment de Bouville en 1706, d'où le Roi le fit passer dans son Régiment Royal-Dragons en 1720. Il mourut sans alliance à Paris en 1721.
4. Paul Magnin-de Gaste Capitaine dans le Régiment de Médoc Dragons en fut fait Major en 1712, Chevalier de S. Louis en 1715, & Lieutenant Colonel en 1720, mourut à Bagnols en 1733.

Marguerite de Gaste Dame de Lopé, épousa vers 1580, François de *Grollé* Marquis de Bressieu.

François de *Gaste* Seigneur de St Gervais en Languedoc, près de Bagnols fut témoin avec Jacques *Nicolas* Seigneur de Méas, Gaillard *Bon*, Juge d'Alais, Charles de *Vaux* Viguier d'Uzès, &c. au mariage d'Antoine de *Vézénobre* Seigneur de Ferrieres avec Jeane d'*Albert* en 1551.

Montrenx étoit une Famille noble & anciene. On trouve un Jean de *Montreux*, Moine à l'Isle-Barbe, où l'on n'admettoit que des Gentishomes. Il vivoit en 1551: tems où l'Abbaye fut sécularisée.

(Le *Laboureur*, Mazures de l'Isle-Barbe Tome I. 244. 285. Tome II. 201. 217. 224. 301. 379. 382. 413 515. *Allard*, Nob. du Dauphiné pag. 153.)

5. Simon Magnin-de Gaste Docteur de Sorbone, Prieur & Doyen de Cotnillon au Diocèse d'Uzès mourut en 1743.

6. Claire femme d'Antoine *Blocard* Seigneur de Rochegude, ancien Conseiller au Parlement d'Orange.

7-8. Marie-Anne & Jeane Religieuses, l'une à Bouléne, & l'autre à l'Abbaye de Bagnols.

VIII. PONS. Come cy-devant.

Gabriel Magnin-de Gaste II. Seigneur de la Ramiere, reçu dans la Compagnie des Cadets à Besançon fut nomé Capitaine dans le Régiment de Normandie par Comission du 20 Aout 1688, il se retira dans sa Famille après la mort de son frere aîné. La Guerre étant survenue au sujet de Comachio entre le Pape *Clement XI.* & l'Empereur, il fut fait Lieutenant Colonel du premier Bataillon du Régiment d'Avignon pour le Service du S. Siége par Comission du 16 Juin 1608. Il fut marié par Contrat passé devant Laurent Jacqueti Notaire à Bouléne le 28 Octobre 1709, avec Marie de *Pons* fille unique d'Emeri Coseigneur de la Garde-Paréol & de la Motte, Lieutenant Colonel du Régiment de Médicis au Service du Pape & Gouverneur de Cento au Patrimoine de l'Eglise ou il mourut en 1709, & de Madeléne de *Chansiergues*. De cette alliance sont sortis

1. Paul-Antoine Magnin-de Gaste qui suit.

2. Henri Magnin-de Gaste Capitaine au Régiment de Bresse.

3. Simon Magnin-de Gaste.

4. Laure-Lucréce femme de Joseph *Durand-de Rilli*, à Avignon

IX. ALFANTI. D'or à l'ours passant de sable & un chef d'azur chargé d'un croissant d'or acosté de deux étoiles de même.

Paul-Antoine Magnin-de Gaste II. du Nom Seigneur de la Ramiere, Coseigneur de la Garde & de la Motte, Lieutenant au Régiment Royal Infanterie, quita le Service & fut marié par Contrat passé devant Pierre Pellissier Notaire à Bouléne le 20 Juin 1741, avec Gabrielle *Alfanti* fille de Jean-François & de Thérese *Nicolas-de Sabran* de la Ville de Marseille, dont il avoit en 1745,

X.

Gabriel Magnin-de Gaste IIIe du Nom.

(Pour *Magnin*, voyez *Allard*, Nob. du Dauphiné pag. 198. *Chorier*, Etat Politique du Dauphiné Tome III. pages 340, &c. Histoire MS. du Comté-Venaissin. Archives de la Chambre Apostolique de cette Province à Carpentras. MS. de St *Tronquet* à la Bibliothéque du Roy. Jugement de la Noblesse au Dépôt du sieur *Clairambault*, &c.)

Article de MONTAINARD, en

RODOLFE 980.

Ainard 1027. Arnoul. Gui.

Pons 1085. Ainard. Rodolfe. Pierre.

Raimond Ainard 1140. Pons. Gui, 1140. Guillaumette de *Die*. { Guil

Pons Ainard II. 1155. Gui de *Demdas*. Audis *Bérenger*.

Gui Ainard 1231.

Pierre Ainard 1247. Gui Ainard 1247.

Antoine Ainard 1303. — Raimond Ainard 1 N. . . . .

Pierre de Montainard 1329. — Pierre Ainard 13 N. . . . . . .

Raimond de Montainard 1366. Marguerite de *Rochefort*. — Lantelme de Montainard. — Gilette Ainard 13 Guillaume-Ogier de F

Jean de Montainard 1407. N. . . . . — Raimond de Montainard.

Raimond de Montainard III. Bonne *Alleman*. 1415. — Pierre de Montainard. — Jacques de Montainard.

Hector de Montainard 1501. Marguerite de *Montferrat*. — Lantelme de Montainard. — Antoinette 1o. Guillaume 2o. N...... de

Anne de Montainard 1489. Jeane de *Pesfun*.

Louis de Montainard 1524. Madeléne *Alleman d'Albaran*. — Catherine N ..... de *Gruettes*.

Louis de Montainard II. 1567. Charlote *Brotin*. — François de Montainard, Louise *Alleman de Tuolignt*. — Mar Fra

Marius de Montainard 1628. Joachime *Cot-du Chatelard*. — Bertrand. — Gabriel. — Charles de Montainard. Hilaire de *Gadagne*.

Jeane, 1613. François de *Grolée*. — Louise, Louis de S

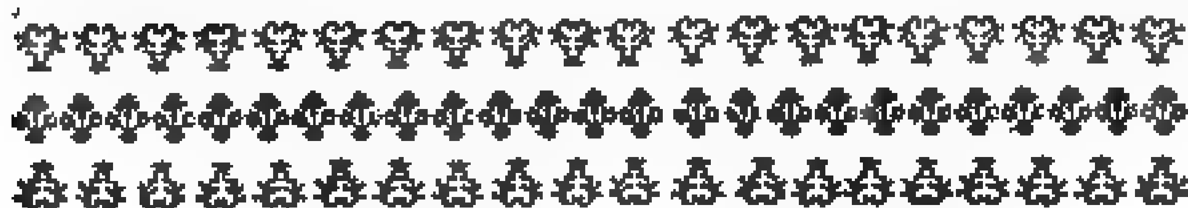
François de Montainard 1614. Marguerite de *Gondin*. — Jean de Montainard, N...... de *Reviere*. — Clémence, François de *Langon*

Hector de Montainard II. 1653. Marguerite de la *Groue*. — Madeléne, N...... *Perrachon*. — N.........., N..... de *Fondras*

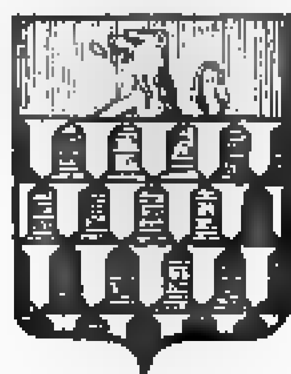
François de Montainard 1699. Louise de *Nogaret*.

Joseph de Montainard 1731. Diane-Henriette de *Bafchi-d'Aubaïs*. — Anne-Louise, Joseph-Ignace *Blanc*.

François de Montainard 1735.



MONTAINARD.



De vair au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or.

LEs noms de Famille n'étoient point héréditaires avant le Xe siécle & l'on n'étoit pas encore dans l'usage de se distinguer par les noms des Terres que l'on possédoit, parceque les Fiefs, qui dans l'origine n'étoient que personels, n'étoient pas encore assez anciens dans les Familles pour que l'idée d'en porter le nom fut venue dans l'esprit des possesseurs. On ne portoit donc d'autre nom que celui qui étoit doné en naissant. De-là la dificulté de suivre les filiations au-dessus du Xe ou de l'onziéme siécle. Heureux encore qui peut remonter jusqu'à cette époque ! La Maison des AINARDS a eu en cela une destinée très-rare & très-flateuse. Des Titres tirés d'anciens Cartulaires lui ont conservé la mémoire de ses Ancêtres au milieu des ténébres du Xe. siécle.

Le plus ancien est un *Rodolfe* qui suivit avec quelques autres Seigneurs du Graisivaudan *Isarn* Evêque de Grenoble dans son expédition contre les Sarrazins qui s'étoient emparés d'une partie de son Diocêse. On sçait que cet Evêque qui vivoit du tems de *Conrad* Roi de Bourgogne assembla vers l'an 965, plusieurs Chevaliers & autres persones capables de porter les armes à l'aide desquels il reprit sur ces Infidéles plusieurs Terres de son Diocêse, & qu'il les distribua ensuite à ceux qui l'avoient suivi pour s'en faire autant de Vassaux & les attacher plus particuliérement aux intérêts & à la défense. I. Dégré.

de l'Eglise de Grenoble. *Rodolfe* fut de ce nombre. On lui conoît trois enfans,

1. Ainard qui suit.

2-3. Arnoul ou Athanulfe & Gui.

II. Ainard Seigneur de Doméne a doné son nom à sa posterité. Il fonda dans cette Terre un Prieuré qui subsiste encore où il apella des Moines de Cluni vers l'an 1027, du consentement de ses freres & de *Rodolfe* son pere qui fut présent à l'Acte de fondation ; mais les Moines ne s'y établirent à demeure que plusieurs années après ; c'est-à-dire, lors de la Dédicace de l'Eglise de Doméne qui fut consacrée solemnelement par *Laugier* Archevêque de Vienne, *Viviman* Archevêque d'Ambrun, *Ebon* Evêque de Tarentaise & *Artaud* Evêque de Grenoble. Le tems où vivoient ces Prélats oblige de fixer l'époque de cette Dédicace vers l'an 1060, c'est-à-dire, plus de trente ans après la fondation du Prieuré ; car *Viviman* ne parvint à l'Episcopat qu'en 1057, & *Léger* ou *Laugier* Archevêque de Vienne ne vivoit plus en 1070. On ne peut donc placer qu'entre ces deux dattes celle de la Dédicace de l'Eglise de Doméne. *Ainard* laissa quatre enfans qui ajouterent à leurs noms patronimiques celui de leur pere.

1. Pons qui continua la posterité.

2. Ainard II,
3. Rodolfe,
4. Pierre,
} Il est fait mention de ces quatre freres dans un Titre de la fin du XI[e]. siécle du tems de *Pontius-Claudus* Evêque de Grenoble.

III. Pons Ainard confirma avec ses freres le nouveau don qu'avoit fait leur pere au Prieuré de Doméne d'une Ferme (Mansum) située au Mont d'Ainard. Cependant, *Ainard II.* qui avoit voulu revendiquer ce don, s'en désista en 1085, entre les mains de l'Evêque *St. Hugues*. Les enfans de *Pons* furent

IV. DIE. 1. Gui Ainard fut présent avec *Pons* & *Raimond* ses freres à un Acte passé à Grenoble en 1140, par lequel Gui *Dauphin* Comte d'Albon céde au Monastere de Doméne les Dixmes de S. Jean-d'Heran qu'il avoit eu de *Gui* III[e]. son pere. Gui *Ainard* fut marié avec *Guillaumette* fille de *Pons* Comte de Die & fit avec elle diverses donations aux Moines de Doméne, où Guillaume *Ainard* leur fils mourut fort jeune revêtu de l'habit monachal suivant le goût du tems.

V.

IV. 2-3. Pons & Raimond Ainard vivant en 1140. J'ignore la destiné du premier.

A

A l'égard de Raimond *Ainard* I. du Nom, il eut deux enfans :

1. Pons Ainard qui suit.
2. Et Gui Ainard ou de Doméne, qui fut marié avec Audis *Berenger* sœur de Raimond *Berenger* d'une des principales Familles de Dauphiné. On le voit dans un Titre, qu'on peut regarder come un monument illustre de l'ancieneté de la Maison de *Montainard*, avec la qualité de très-Noble Chevalier, *Nobilissimus Miles* & avec plusieurs autres marques de distinction. Ce Titre prouve que Gui *Ainard* venoit de la Cour de l'Empereur *Frederic I.* acompagné de plusieurs Chevaliers & Ecuyers qui l'avoient suivi au Château d'Exilles où il se fit porter étant malade. Ce Titre est sans datte à la vérité, mais elle peut être fixée par celle de la Donation que Bertholde de *Zeringhen* fit au Dauphin *Gui* du Comté de Vienne en présence de l'Empereur *Fréderic I.* pendant qu'il étoit à Rivoli près de Turin. Cette Donation est de l'an 1155, la troisiéme année du Regne de ce Prince. Gui de *Doméne* fut un des Seigneurs de la suite de *Fréderic*, qui signerent cette Donation. D'où il est aisé de prouver que ce fut en ce tems-là que ce Seigneur se rendit à la Cour de l'Empereur.

V. BERENGER Gironé d'or & de gueules de huit pieces.

Pons Ainard III[e] du Nom est énoncé come fils de *Raimond*, étant encore fort jeune, dans un Titre de l'an 1160, contenant un désistement de quelques prétentions qu'avoient formé des particuliers sur les Dixmes de Lancey & de Villarbonod que Guy *Ainard* avoit donées au Prieuré de Doméne. V

Gui Ainard III[e]. du Nom son fils se fit Moine à Doméne en 1251, du consentement de sa femme qui n'est point nomée, & y mourut après avoir fait de grandes libéralités aux Moines. On lui conoît deux enfans : VI.

1. Pierre Ainard qui continua la postérité.
2. Et Gui Ainard qui fut présent & consentit à un échange fait entre son frere & le Dauphin *Gui* VII[e]. du Nom en 1247.

Pierre Ainard est dit fils de *Gui* dans un Acte d'échange qu'il fit avec le Dauphin en 1247, par lequel il céda à ce Prince des cens & rentes & tous les droits que son pere possédoit depuis Doméne jusqu'à Allevard avec une partie de la Terre de Theys, faisant partie de ce qui avoit été infeodé à ses An- VII.

cêtres par *Isarn* Evêque de Grenoble, lorsqu'ils suivirent cet Evêque dans son expédition contre les Sarrasins. Il reçut du Dauphin le Château de Savel & quelques droits dans la Seigneurie de la Mure. *Pierre* Evêque de Grenoble approuva cet échange & dona l'investiture de ce qui étoit en sa mouvance au Dauphin. Il fut Témoin avec quelques autres Chevaliers (Pierre des *Armands*, Guerin *Bruns*, &c.) à l'Homage rendu par Giraud *Adhemar* Seigneur de Monteil à *Amedée* Evêque de Valence & de Die pour une partie de Monteil & pour les Châteaux de Sauzet, Condillac & la Calmette, la veille des Nones d'Avril 1280. Il fut caution avec plusieurs autres Chevaliers du Traité de Mariage de *Marie* fille du Dauphin *Humbert* I. avec *Aimar* V[e]. fils aîné du Comte de Valentinois en 1283. Il acquit en 1285, les terres de la Motte, des Ardens & d'Aveillane que le Dauphin lui céda en échange pour celles de Savel, de Mairès & de Roissas & souscrivit l'Acte de Cession du Dauphiné que fit la Dauphine Anne de *Viennois* à Jean son fils en 1289. C'est la derniere époque qu'on ait sur Pierre *Ainard*, lequel laissa deux enfans.

1. Antoine Ainard qui suit.

VIII. 2. Raimond Ainard Seigneur de la Motte, Damoiseau, fut témoin à l'Homage rendu par Raimond Baron de *Meoillon* au Dauphin *Humbert* I. en 1293, & fut garant d'un acord fait en 1300, entre Guigues *Alleman* Seigneur de Vaubonois & Jean *Alleman* Chanoine de Vienne son frere. Il fut témoin à la Cession du Faucigni faite en 1303, par Guigues *Alleman* au Dauphin *Hugues* au nom de Béatrix de *Savoye*, ayeule de ce Prince. Raimond *Ainard* eut entre autres enfans 1. *Pierre* qui suit. 2. *Lantelme* qui fut pere de Jourdaine *Ainard* mariée en 1329, avec Guillaume d'*Agoult* Seigneur de Curban. 3. *Alix* femme de François de *Bardonenche*. Henri *Dauphin* Baron de Montauban, Regent du Dauphiné & tuteur du Dauphin *Guigues*, eut une grande confiance dans Lantelme *Ainard* qu'il qualifie de *son bien aimé Chevalier & Conseiller* dans son Testament de l'an 1328, par lequel il lui fait plusieurs legs. Il lui dona la même année la Terre de Montaulieu pour la tenir en Fief de la Baronie de Montauban de la même maniere que celle de Curnéyer. Après la

mort d'Henri *Dauphin*, il rendit Homage au Dauphin son héritier pour ces deux Terres en 1330. L'année suivante il échangea Curnéyer pour la Seigneurie de Roissas dont le Dauphin possédoit une partie. Il fut nomé par ce Prince en 1332, avec d'autres Seigneurs du Dauphiné pour se rendre à la Cour de France & demander au Roi la délivrance des Terres qui avoient été adjugées à *Isabelle* femme du Dauphin du chef de la Reine *Jeane* sa mere. Après la mort du Dauphin *Guigues* (1333.) il fut choisi pour être du Conseil de Régence & rendit Homage au Dauphin *Humbert II.* lors de son avenement à la Courone de Dauphiné pour les Terres de Theys, Remolon, Montaulieu & Roissas. Il fut un des garants du transport du Dauphiné à la Maison de FRANCE en 1344. Il fit son Testament dès l'an 1329, par lequel après avoir ordoné sa Sépulture dans le Prieuré de Doméne, où il veut qu'on place sur son tombeau sa baniere & son habit de guerre, il institue son héritier *Pierre* Seigneur de Montainard son IX.
cousin germain. Pierre *Ainard* Seigneur de la Motte, obtint du Dauphin la Terre de Theys que ce Prince lui céda en 1314, en augmentation de Fief pour le récompenser des services qu'il en avoit reçus. Il parut en qualité de Chevalier dans l'Acte d'Homage qui fut rendu au Dauphin *Jean* par les Vassaux de la Baronie de Meoillon, après la cession qui en fut faite à ce Prince par Raimond Baron de *Meoillon* en 1317. Il fut un des Seigneurs envoyés à Dole en 1322, par le Dauphin *Guigues* pour terminer avec la Reine *Jeane* le Traité de mariage qui avoit été comencé depuis quelques années entre ce Prince & Isabelle de *France* III[e] fille du Roi *Philipe-le Long*. Il mourut en 1329; & ne laissa qu'une fille nomée *Gilette* Dame de la Motte, à qui son oncle *Lantelme* dona la X.
Maison forte du Châtelet près de Grenoble, & qui fut mariée avec Guillaume-Ogier de *Forcalquier* Seigneur d'Oyse, lequel rendit Homage en 1330 pour la terre de la Motte.

VIII. Antoine Ainard Chevalier, fut présent avec son frere & plusieurs autres Seigneurs à la Cession de la Baronie de Faucigny faite par Guigues *Alleman* Seigneur de Vaubonois au Dauphin *Hugues* dernier de ce Nom, en qualité de Procureur de la Dauphine *Béatrix* en 1303. Il eut entre autres enfans *Pierre* qui suit.

IX. Pierre Aimard Seigneur de Montainard & de Roissas, Coseigneur de Chanousse rendit Homage en 1329, au Dauphin *Guigues* pour ces Terres & lui soumit en outre, tout ce qu'il possédoit en Triéves & dans le Graisivaudan, avec promesse de ne reconoître aucun autre Seigneur. Il est le premier qui ait porté le surnom de *Montainard* devenu propre à toute sa postérité. Il est parlé dans l'Histoire du Dauphiné d'une Guerre qui s'eleva en 1335, entre les Seigneurs de *Montainard* & la Maison d'*Alleman*. C'étoit l'usage du tems parmi les Gentilshomes de terminer leur querelles par la voye des armes. Nous en avons vu des exemples dans cet Ouvrage en parlant de la Maison de Riviere Tome III. Il paroit que le Dauphin étoit porté pour le parti des *Aimards* dont *Pierre* étoit le Chef. Ce Prince fit diverses tentatives pour engager les Parties a s'acomoder ; mais ce fut sans effet. Come cette querelle avoit partagé toute la Noblesse de la Province, les troubles qu'elle avoit excités duroient encore en 134[illegible], car les Seigneurs de la *Tour* & de *Châteauneuf* qui avoient eu part à cette Guerre étoient encore brouillés en ce tems-la. Et ce ne fut qu'à l'avenement du Dauphin *Charles* que tous ces mouvemens furent entierement apaisés par un Traité du 17 Juin 1350. Pierre de *Montainard* eut deux fils.

1. Raimond de Montainard qui continua la posterité, &
2. Lantelme de Montainard. *Charles* petit fils de France, étant allé prendre possession du Dauphiné, après l'abdication volontaire d'*Humbert* II. plusieurs Seigneurs s'empresserent de reconoître leur nouveau Souverain. *Lantelme* se rendit à Grenoble dès le comencement de l'an 1350, & y fit au Dauphin Homage de sa persone & de toutes les Terres dont il avoit hérité de *Pierre* son pere. Il mourut en 1361, après avoir fait son Testament en faveur de son frere avec substitution masculine sucessive & Collaterale à quelque degré que ce fut, donant l'exclusion aux filles tant qu'il se trouvera des mâles de *Genere Aynardorum*. Il choisit sa sépulture dans l'Eglise de Doméne dans le tombeau de ses Ancêtres, preuve de sa descendance des anciens Seigneurs de sa Maison, Fondateurs de ce Monastere.

X. ROCHEFORT D'azur à trois fleurs- Raimond de Montainard Lieutenant de Roi en Dauphiné Coseigneur de l'Argentiere dans l'Ambrunois, qu'il avoit acquise en 13... de Raimond de *Montauban* Seigneur de Bar-

chéne, rendit Homage pour les Terres qu'il avoit eu de son frere en 1365. Il demanda l'ouverture de la substitution faite en faveur de ses Ancetres du Comté de Diois, & fut marié avec Marguerite de *Rochefort* Dame de l'autre partie de l'Argentiere, fille de Humbert Seigneur de Pellafol, &c. & fit son Testament en 1389. Il laissa deux fils. de lys d'or & un chef de meme chargé d'un lion naissant de gueules.

1. Jean de Montainard qui continua la posterité, &
2. Raimond de Montainard principal héritier de son pere, rendit Homage pour les Terres qu'il avoit eu de lui en 1391, dans lequel il rapelle les Homages de son pere & de son ayeul *Raimond* & *Pierre*, & le Testament de son oncle *Lantelme*. Il mourut sans enfans en 1403.

Jean de Montainard Cohéritier de son pere, eut de cette succession le Château de Montlaur dans les Baronies, & une partie de la Terre de l'Argentiere. Il eut de celle de son frere la Seigneurie de Montainard, les Terres de Chanousse, de Ste Eugenie, du Poet & de Brédens près de la Mure, & tout ce qu'il possédoit dans le Pays de Triéves & dans le Graisivaudan dont il rendit Homage au Dauphin en 1407. Quelque tems après il hérita des Terres de Savel & de Marcieu par la mort de Pierre *Aynard* Chevalier, le dernier de sa Branche. Il mourut en 1415, & partagea son héritage entre ses trois fils. XI.

1. Raimond de Montainard qui suit.
2. Pierre de Montainard Seigneur de Marcieu & de Savel mourut en 1441, & disposa de ses biens en faveur de son frere aîné.
3. Jacques de Montainard Seigneur de Montlaur, de Chanousse & de Roissas.

Raimond de Montainard IIIe ou IVe du Nom, Seigneur de Montainard, l'Argentiere, Prébois, Ste Eugenie, les Feuillans, Aulon, Avalon, la Pierre, de la Vallée de Theys, Chanousse, Montlaur & la Motte-Chalançon, rendit Homage de toutes ces Terres au Dauphin *Louis* (en 1446) qui étoit alors en Dauphiné. Il fut Lieutenant Général pour ce Prince au Gouvernement de la Province en 1455; mais le Roi *Charles VII.* ayant fait un voyage en Dauphiné (1458) le destitua de son emploi. Le motif de ce changement fut le mécontentement que le Roi avoit conçu de la retraite du Dauphin dans les Etats du Duc de *Bourgogne*. Ceux qui come Rai- XII. ALLEMAN. De gueules semé de fleurs de lys d'or & une bande d'argent brochant sur le tout.

mond de *Montainard* étoient attachés aux intérêts du Dauphin furent envelopés dans la même disgrace. Il fut marié avec Bonne *Alleman*, dont il eut quinze enfans, en faveur desquels il disposa de ses biens par son Testament fait au Château de Prébois en présence de Pierre *Berenger* Coseigneur de Pipet le 24 Février 1489, avec substitution masculine.

1. Lantelme de Montainard Seigneur de Montainard au Diocèse de Grenoble & de l'Argentiere au Diocèse d'Ambrun, eut entre autres enfans Anne de *Montainard* mariée en 1489, avec Jean de *Poisieu* Seigneur du Passage.

2. Pierre de Montainard Coseigneur d'Avalon, de Goncelin & du Martinet.

3. Jacques de Montainard Coseigneur de l'autre partie de de ces Terres.

4. Hector de Montainard qui continua la postérité.

5. François de Montainard Seigneur de Prébois, Ste Eugenie, les Feuillans, le Terrain & Chanousse.

6. Didier de Montainard.

7. Guillaume de Montainard Chanoine de Grenoble.

8. Gabriel de Montainard Chanoine Infirmier de la même Eglise.

} eurent une somme d'argent pour leur partage.

9. Antoinette femme de Guillaume de *Vilette* Seigneur de Crest se remaria avec le Sieur de *Vaulvent*.

10 Catherine épousa 1°, N.... de *Châteauvieux* ; 2°. N.... de *Gassaud*.

11-12. Marguerite & Claudine Religieuses au Monastere d'Albon.

13-14-15. Bonne, Anne & Ginette étoient sans alliance lors du Testament de leur pere en 1489.

XIII. MONTFERRAT. D'argent au chef de gueules.

Hector de Montainard Seigneur de la Motte-Chalançon, Montfort, la Pierre, Vallée de Theys, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur du Comté d'Asti, fut un des Capitaines que le Roi *Louis XII.* mena avec lui à la conquête du Milanez. Il servit avec tant de valeur que le Roi lui dona le Gouvernement d'Asti & des environs. Il y mourut en 1501, & sa place étoit si importante que le Roi lui dona pour Successeur le Marquis de *Salusses* par lettres dattées de Blois du 29 Novembre de cette année. Il fut marié avec Margueri-

te *Paléologue* fille de Guillaume Marquis de Montferrat, dont il eut trois garçons & une fille qu'il mit sous la tutelle de son frere *François* Seigneur de Prébois, par son Testament du 5 Mars 1500. Celui-ci acquit au profit de ses neveux la Terre de Beaulieu en Auvergne, de Gabriel de *Grolée* Seigneur de Châteauvillain en 1507.

1. Louis de Montainard continua la Branche aînée.
2. Laurent de Montainard qui forma la Branche des Seigneurs de *Martieu* raportée sous la lettre A.
3. Jean-Jacques de Montainard Auteur des Seigneurs de la *Tour*, représentés sous la lettre B.
4. Catherine femme du Comte de *Gruéres* Allié des Cantons Suisses.

Louis de Montainard Seigneur de Montainard, de l'Argentiere, de Chalançon, Piégu, Arnayon & Guysan fut marié par Contrat passé à Avignon le 19 Juillet 1519. avec Madelêne *Alleman* fille de Jacques *Alleman* dit de *Laudun-de Baux-d'Albaron* Seigneur de Lers, de Montfrin & de Rochefort & de Marguerite *Guilhem-de Castelnau-de Clermont-Lodéve* sœur du Cardinal François de *Clermont* Légat d'Avignon qui fut présent au mariage de sa niéce. Il fit son Testament le 12 Juin 1549, dans son Château de Chalançon au Diocèse de Die avec substitution masculine. Ses enfans furent. XIV. ALLEMAN. Come cy-devant.

1. François de Montainard Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montainard, l'Argentiere, Chanousse, Chalançon & Piégu, qui eut de son épouse Louise *Alleman-de Tholigni*, Charles de *Montainard* qui fut marié avec Hilaire de *Gadagne* fille de Guillaume, Baron de Botheon en Forez & de Verdun-sur Saone, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général & Sénêchal du Lionois, Chevalier du S. Esprit &c. & de Jeane de *Sugni*, dont il eut deux filles; 1. *Jeane* qui épousa en 1613, François de *Grolée* Comte de Vireville, 2. *Louise* femme de Louis de *Simiane* Seigneur de Truchenu. XV. ALLEMAN. Come cy-devant. XVI. GADAGNE. De gueules à la croix engrelée d'or. XVII.
2. Laurent de Montainard Protonotaire Apostolique & Chanoine de Die.
3. Louis de Montainard qui continua la postérité.
4. Balthazar de Montainard légataire d'une somme d'argent.
5. Marguerite épousa François de *Seissel* Seigneur d'Aiguebellette.

6. Catherine femme d'Aimar de *Rochemure* Seigneur du Beffet en Auvergne.

7. Madeléne mariée avec Pierre Seigneur de *Claveison* (Hostun-Tallard) en Dauphiné.

8-9. Marie & Françoise dont j'ignore la destinée, 10. Marguerite la jeune qui fut Religieuse.

XV. BROTIN. De gueules à deux tours quarrées & crenelées jointes par un avantmur ouvert en forme de portail, le tout d'argent maçonné de sable.

Louis de Montainard II. du Nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Pierre & de Theys, fut marié par Contrat du 4 Janvier 1564, avec Charlote *Brotin* Dame de Gensac, fille de Philbert Seigneur de Faucon ou de Paris au Comté-Venaissin, Chevalier de l'Ordre du Roi & de Catherine de *Tolon-Ste Jalle*, dont il eut deux fils en faveur desquels il fit son Testament le 7 Février 1576.

1. Bertrand de Montainard Seigneur de Gensac substitué à sa mere, par le Testament de son ayeul maternel, fut pere de Gabriel de *Montainard* Seigneur de Gensac, qui mourut sans postérité.

XVI. COT. Parti emmanché d'argent & de gueules.

2. Marius ou Mari de Montainard Seigneur de la Pierre, de Theys en Dauphiné & de Montfrin en Languedoc *, & depuis Seigneur de Montainard (1603) Marechal des Camps & Armées du Roi fut marié avec Joachime *Cot-du Châtelard* par Contrat du 29 Juillet 1582. Il fit son Testament le 15 Janvier 1608, & eut pour enfans

1. François de Montainard qui suit.

XVII. ALLEMAN. Come cy-devant.

2. Guy-Balthazar de Montainard, Seigneur du Châtelard qui eut de son épouse Anne *Alleman-de Pasquier* mariée en 1628, 1. Jean de *Montainard* qui suit 2. André de *Montainard*. 3. *Charlote* femme de Matthieu du *Moulin* Seigneur de la Bonnetiere, Capitaine au Régiment de Lionois. 4. *Gaspare* mariée avec Jean du *Vache* Baron du Châteauneuf-d'Arbenc, Seigneur de Vaulieu & de Montainard, Président en la Chambre des Comptes de Grenoble.

XVIII. POURROY. D'or à trois pals de gueules & un chef d'azur chargé de trois molettes d'argent.

Jean de *Montainard* Seigneur de la Pierre, fut marié 1°. avec N... de *Pourroy* & en eut Joseph de *Montainard*, Président en la Chambre des Comptes de Grenoble, vivant en 1718, 2°. avec N... dont

XIX.

* Anne d'*Arpajon* Dame de Lers & de Montfrin legua cette derniere Terre à Jean d'*Hostun-de Claveison*, avec substitution en faveur de Marius de *Montainard* son cousin par son Testament du 23 May 1592. Marguerite d'*Arpajon* cousine du sieur de *Montainard* & sœur de la precedente, le fit son héritier par son Testament du 14 Octobre 1598. Elle etoit Abesse de Ste Marthe de Tarascon.

Il

il eut plusieurs enfans ; *Jean-François*, *Jean-Baptiste*, Jeanne-Barbe-Marie, Marie & Louise-Françoise de *Montainard*. Les deux fils du second lit ont été Capitaines au Régiment Royal des Vaisseaux.

3. N..... de Montainard Chevalier de Malte.

4. Jean de Montainard Seigneur de Leissaud, marié avec N.... de *Riviere*.

5. Clémence qui épousa vers 1650, François de *Langon*, Seigneur de Langon & de Montrigaud.

XVII. GONDIN.

François de Montainard Baron de Montfrin, mort avant son pere en 1614, fut marié par Contrat du 6 Septembre 1606, avec Marguerite de *Gondin* qui fit son Testament le 20 Décembre 1614. Elle étoit fille de Jean de *Gondin* Seigneur de Carsan & de Claudine de *Buis*. Il eut de cette alliance

1. Hector de Montainard qui continua la postérité.

2. François de Montainard.

3. Joseph de Montainard.

4. Madeléne femme de N.... *Perrachon* Comte de Sénozan.

5. N..... mariée avec N..... de *Foudras* Comte de Chateautiers en Forez.

6. Gabrielle.

XVIII. LA GORCE.

Hector de Montainard Marquis de Montfrin en 1652, Marêchal des Camps & Armées du Roi du 4 Mai 1652, mort à Montpellier le 7 Janvier 1687, fut marié par Contrat du 14 Mai 1653, avec Christine-Marguerite de la *Gorce* fille de Pierre Seigneur de la Roque & de S. Laurent-de Carnols & de Claudine du *Péloux-de Gourdan*, dont il eut entre autres enfans

XIX. NOGARET. Pallé d'azur & de gueules semé de roses d'argent & un é u d'argent au noyer arraché de sinople qui est de Nogaret.

François de Montainard Marquis de Montfrin, où il mourut le 12 Juillet 1728, épousa par Contrat du 21 Février 1699, Louise *Louet de Nogaret* morte à Avignon le 12 Juin 1740. Elle étoit fille de Jean-Louis Marquis de Cauvisson, Baron des Etats du Languedoc & d'Anne-Madeléne de *l'Isle-Marivaux*. Il eut de cette alliance, entre autres enfans,

1. Joseph de Montainard qui suit.

2. Anne-Louise femme de Joseph-Ignace *Blanc* Marquis de Brantes, Seigneur de Buisson & de la Roque à Avignon.

XX. BASCHI. D'argent à la fasce de sable.

Joseph de Montainard Marquis de Montfrin, Comte de Soûternon, &c. né à Avignon le 14 Février 1703, fut marié

par Contrat du 9 Juin 1732, avec Diane-Henriette de *Baschi* fille aînée de Charles Marquis d'Aubaïs, Baron du Caila & de Diane de *Rozel* Dame de Cors & de Beaumont, dont il a eu jusqu'à présent

XXI. 1. François de Montainard, né le 28 Août 1735.

2. N.... de Montainard, &c.

A.

Seigneurs de *Marcieu* en Dauphiné, éteints dans la Famille d'*Emé*.

XIV. TALARU. Parti d'or & d'azur à la cotrice de gueules brochant sur le tout.

LAurent de *Montainard* second fils d'Hector Chambellan du Roi & Gouverneur d'Asti & de Marguerite de *Montferrat*, fut Seigneur de Marcieu & d'Arvillar, Lieutenant de la Compagnie d'Homes-d'Armes du Conêtable de *Montmorenci*, &c. Il fut marié en 1524, avec Catherine de *Talaru* fille unique & héritiere de Guillaume Seigneur de la Grange, de Nouailli & de la Ferriere dernier mâle de la Branche aînée d'une Maison illustre du Forez & de Louise de *Lévis-Cousan*. Il eut de cette alliance, entre autres enfans,

XV. GUIFFRAI. D'or à la bande de gueules chargée d'un griffon d'argent.

Guy-Balthazar de Montainard Baron de Marcieu, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant Général en chef des Armées du Roi *François I.* au-delà des Monts où il s'acquit une grande réputation, mourut en 1579. Il fut marié avec Catherine de *Guiffrai* fille de Guy Seigneur de Boutieres & du Touvet & de Gaspare *Berthe*, dont il eut

1. Guy-Balthazar de Montainard qui suit.

2. Diane qui fut mariée en 1588, avec Octavien *Emé* Seigneur de Révei & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1578, par la résignation de Barthelemi *Emé* son pere. Il fut depuis Président au Parlement de Grenoble en 1586, & Conseiller d'Etat en 1610. Oronce *Emé* ayeul de *Barthelemi* étoit un des principaux Nobles de l'Ambrunois en 1488. Il rendit Homage de quelques Fiefs qu'il possédoit en la Mouvance du Dauphiné & fut Lieutenant au Gouvernement d'Asti en l'absence d'Hector de *Montainard*.

Guy-Balthazar de Montainard II. du Nom Baron de Marcieu Seigneur de Bouttieres & du Touvet épousa vers 1600, Anne de *Fleard-de Pressins* de la Ville de Lion dont une fille unique

XVI. FLÉARD. D'or au chevron d'azur chargé d'un soleil d'or & acompagné en chef de gueules.

Virginie de Montainard Dame de Marcieu, de Bouttieres & du Touvet qui fut mariée en 1622, avec Ennemond *Emé* son cousin-germain second fils d'Octavien *Emé* & de Diane de *Montainard*. De cette alliance naquit

XVII. EMÉ. D'azur à l'agneau passant d'argent & un chef d'or chargé de trois rencontres de vache de sable.

Guy-Balthazar *Emé* Gouverneur des Ville & Arsenal de Grenoble qui obtint en 1672, l'érection de la Terre du Touvet en Marquisat sous la dénomination de Bouttieres. Il laissa deux enfans.

1. N.... *Emé* Marquis de Marcieu, Capitaine au Régiment du Roi Infanterie & Gouverneur des Ville & Arsenal de Grenoble après son pere, fut marié avec Françoise-Gabrielle de *Mistral* fille de Jean-Baptiste Seigneur de Montmirail, de Gonas & du Châtelard, Conseiller au Parlement de Grenoble & de Marie Diane *Ponnat*, dont il a eu plusieurs enfans.

MISTRAL. De sinople au chevron d'or chargé de trois tréfles d'azur.

2. N.... *Emé* dit le Chevalier de *Marcieu* Colonel du Régiment Royal des Vaisseaux, & depuis Gouverneur des Ville & Citadelle de Valence, Inspecteur d'Infanterie & Lieutenant Général des Armées du Roi. (*Allard* Nobiliaire du Dauphiné page 126.)

B.

Seigneurs de *Beaulieu* & Seigneurs de *la Tour* au Comté-Venaissin.

XIV.

JEan-Jacques de *Montainard* Seigneur de Beaulieu en Auvergne * III[e] fils d'Hector Gouverneur d'Asti Chambellan du Roi, &c. & de Marguerite de *Montferrat*, eut par le partage qu'il fit avec ses freres en 1517, la Terre de Beaulieu & quelques revenus dans le Marquisat de Montferrat du chef de sa mere. Au moyen de quoi il renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur tous les autres Biens de sa Mai-

* *Allard* dit que *Jean-Jacques* fut Compagnon d'armes du Chevalier *Bayard*.

son, tant en vertu des Donations & Testamens, que des substitutions faites par ses Ancêtres, mais

XV. Jacques de Montainard son fils aîné prétendant être lézé par cette Transaction, forma de nouvelles demandes contre les enfans de Loüis & de Laurent de *Montainard*. Il eut d'une alliance que je ne conois pas, un fils & deux filles.

XVI. 1. Jean de Montainard qui se désista au nom de son pere des demandes par lui formées & qui obtint en dédomagement une somme d'argent pour suplément de ses droits en 1567.

2-3. Deux filles dont j'ignore la destinée & qui hériterent de leur frere mort sans postérité.

XV. Ainard de *Montainard* deuxiéme fils de *Jean-Jacques* raporté ci-devant fut pere de

XVI. Jean de Montainard Seigneur de la Tour habitant en la Ville de Vaison au Comté-Venaissin qui fut marié par Contrat passé le 14 Septembre 1541, avec Marthe de *Vincent-de Mauleon* fille d'Estiene Baron de Brantes, Seigneur de Causans & de Savoillans & d'Antoinette *Marcel-de Blain*.

Antoine de Montainard Seigneur de la Tour, né de cette alliance épousa par Contrat du 26 Avril 1579, Françoise *Claret-de S. Felix* fille de Jean & de Philipine *Pelet* en Languedoc, dont il eut

Antoine de Montainard Seigneur de la Tour II. du Nom qui fut Gouverneur d'Amboise & d'Arras & marié 1°. par Contrat passé devant Esprit Magnan Notaire à Tulette en Dauphiné le 20 Juillet 1605, avec Blanche des *Seguins* fille de Jean Coseigneur de Piégon Gouverneur de Tulette pendant les troubles de la Ligue & d'Anne de *S. Martin* ; 2°. avec Marie le *Blanc* fille de Pierre Seigneur du Broc & de l'Olive au Diocèse de Grasse, Auditeur Général de la Légation d'Avignon & Juge des conventions de Beaucaire & de Nîmes & de Camile *Gautier-de Girenton* Dame de Lirac. Je ne sçai s'il eut des enfans de ce dernier mariage ; mais il eut du premier

Louise de Montainard mariée le 7 Février 1627, avec François de *la Vergne* Seigneur de Tressan en Languedoc

XVI. VINCENS. D'or au lion de sable couroné de gueules qui est de *Mauleon*, l'écu bordé d'azur à six étoiles d'or, trois en chef, deux en flanc, & une en pointe, & trois croissans d'argent, deux en flanc & un en pointe soutenant les étoiles qui est de *Vincent*.

XVII. CLARET. De gueules à trois pêles d'argent.

XVIII. 1°. SEGUIN. D'azur à la hope essorante d'argent acompagnée de sept étoiles d'or quatre en chef & trois en pointe.

2°. LE BLANC. Au 1-4. d'argent à la bordure componée d'azur & de gueules. Au 2-3. d'azur à deux levrettes affrontées d'argent coletées de gueules.

dont le petit-fils Alfonse de la *Vergne-Tressan* fut reçu Chanoine-Comte de Lyon en 1672, & mourut Evêque du Mans.

XIX. LA VERGNE. D'argent au chef de gueules chargé de trois coquilles d'argent.

Fragmens de *Montainard*.

PHilipine *Ainard* fut mariée vers 1320, avec Marquis de l'*Espine* Seigneur du Pouët-Sigillat, d'Aulan & de l'Espine dont elle fut la seconde femme.

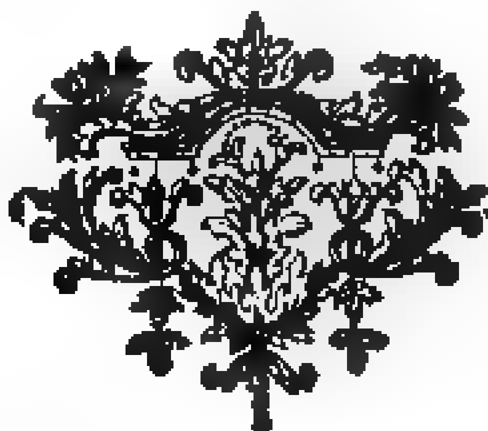
Catherine de *Montainard* épousa vers 1450, Estiene de *Romieux* Seigneur de Maillane de la Ville d'Arles.

Laurence de *Montainard* épousa vers 1580, Gaspar *Baronat* Seigneur de Polémieu & de Poliénas Gouverneur de Moirenc, Capitaine de deux Cent Homes & Lieutenant de la Compagnie d'Homes-d'Armes de Laurent de *Maugiron*.

Anne de *Montainard* femme de Gabriel *Borel* Seigneur de Ponsonas vers 1640. } en Dauphiné.

Anne de *Montainard-de Leissaud* mariée vers 1650, avec David de *Gerbais*. } en Dauphiné.

(Guy *Allard*, Nobiliaire du Dauphiné pages 23. 233. Le *Laboureur*, Masures de l'Isle-Barbe, 413. 574. du second Tome. Cabinet d'*Aubais*. Preuves pour le Chapitre de Lion de la *Vergne-Tressan*. Tome I. de cet Ouvrage pages 79. 89. 397. Tome II. 241. 243. Tome III. 254. 559. *Gallia-Christiana*, article de Grenoble, &c. Journal MS. de *Lesdiguieres*, à la Bibliothéque du Roy. Chambre des Comptes de Grenoble, &c.)





Essai sur la Famille de PARPAILLE, au Comté-Vénaissin, & en Piémont.

PARPAILLE.

D'argent au lion de gueules



CEtte Famille, dont une Branche étoit autrefois établie dans la Ville de Carpentras & à Avignon, est originaire de Montcalier en Piémont. Elle a possédé dans cette Province une partie de San-Giorio dans la Vallée de Suze, les Comtés de San-Secondo, de la Bastida & de Miradolio, une partie de Rouvillasc, de Tutavia, &c.

Jean Parpaille Cosceigneur de Rouvillasc fut pere d'Adriene *Parpaille* femme de Matthieu *Broglia* auquel il paya le reste de la dot de sa fille le 19 Février 1450.

Thomas Parpaille, Comte de la Bastide, Juge de la Vallée de Suze & du Canavés Professeur de grande réputation dans l'Université de Turin, fut nomé Président du Sénat de cette Ville par *Charles II.* du nom Duc de *Savoye* vers 1550.

Bernardin Parpaille fut après lui Président au même Sénat sous le même Prince. Ils descendoient de Louis Parpaille Coseigneur de Rouvillasc premier Comte de la Bastide qui eut un fils nomé *Bernardin* lequel fut Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade.

Joseph Parpaille fut Archevêque de Tarantaise, Grand-

Croix & Grand-Hospitalier de l'Ordre de S. Maurice.

Elzear Parpaille fut Conseiller d'Etat sous *Charles-Emmanuel* & Ambassadeur de ce Prince dans les Cours d'Espagne, d'Allemagne & de Venise en 1590, &c. Ce Prince érigea en sa faveur la Terre de Miradolio près de Briquéras en Titre de Comté. Les Barbets la ravagerent en 1655.

Octave Parpaille Comte de San-Secondo fut marié avec Diane d'*Oseigna* Dame de Turavia. OSEIGNA.

Il y a eu au Service du Roi des Colonels & autres Officiers de ce nom qui se sont distingués par leur valeur.

Branche de *Parpaille* à Carpentras & à Avignon.

LE plus ancien que je conoisse est Arnoul *Parpaille* Ecuyer de Carpentras que se maria dans cette Ville vers l'an 1500, avec Catherine de *Bunis* fille de Jean sorti d'une des principales Familles d'Asti & de Moncalier en Piémont. Il eut de cette alliance, entre autres enfans,

BUNI. D'argent au chef-pal de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent.

1. Dominique Parpaille qui suit.
2. Madeléne Parpaille qui fut mariée par Contrat passé devant Romain Filloli Notaire à Carpentras le 1 Juillet 1527, avec Jean-Pierre de *Tillia*.

Dominique Parpaille Seigneur de Montessargues épousa par Contrat du 24 May 1535, Jeane *Adhémar* Dame en partie de Molans en Dauphiné Frontiere du Comtat, dont il eut

ADHÉMAR. D'or à trois bandes d'azur.

1. Charles Parpaille qui suit.
2. Claude Parpaille Coseigneur de Molans au Diocèse de Vaison fut marié avec Sancie de l'*Espine* veuve de Claude *Guiramand* Seigneur d'Entrechaux au même Diocèse avec qui elle avoit été mariée en 1546. Elle étoit fille de Michel de l'*Espine* Seigneur d'Aulan, du Pouët-Sigillat, du Pouët-d'Emperci & de la Rochette & de Marguerite *Artaud-de Montauban*. Elle eut de son second mari 1. Fleurie *Parpaille* femme de Jérôme de *Pol* Seigneur de S. Trouquet, &c. 2. Alienor *Parpaille* mariée vers 1590, avec David des *Achards-de Férus* Seigneur de Ste Colombe, de Salles & de Penafort en Dauphiné.

L'ESPINE. D'argent à la croix de gueules & un aubépin arraché de sinople au premier canton.

ARTAUD. De gueules à trois châteaux d'or.

Charles Parpaille Coseigneur de Molans fut marié par Contrat du 10 Novembre 1550, avec Jeane de *Montauban* fille de Jean Seigneur de Valgaudemar, de S. André, de Luc & de S. Julien tué à la Bataille de S. Denis en 1567, & de Françoise de *Vaesc-de Bécone*, dont il eut, entre autres enfans,

Julie Parpaille qui épousa par Contrat du 13 Juin 1599, René de *Vérone* fils d'Imbert de *Vérone* Coseigneur de Vinsobre & de Vérone, & de Lucréce de *Montauban* & petit-fils de Matthieu de *Vérone* Coseigneur des mêmes lieux & de Jeane *Diès* Dame du Pégue.

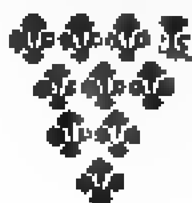
Mainfroy Parpaille Conseiller de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon du rang des Nobles en 1490.

Perrinet Parpaille qualifié Noble & Docteur de l'Université d'Avignon, fut témoin avec Louis de *Berton*, Gabriel de *Fougasse* & Honoré de *Pluviers* au mariage de Charles Baron de *Budos* avec Heléne de *Panisse* du 14 May 1520. Je n'ai pu découvrir de quelle alliance il eut un fils qui suit.

Perrin, ou Jean-Perrin Parpaille Docteur & Citoyen d'Avignon, Chevalier de l'Ordre du Pape & seul Président du Parlement d'Orange avoit beaucoup de science & passoit pour avoir de la probité. Il fut député par la Ville d'Avignon auprès du Pape *Pie IV.* dont il obtint le rétablissement des anciens Privilèges, deux Foires & d'autres avantages. Il en fit rapeller le Vice Légat dont on étoit mécontent, (en 1560). A son retour de Rome, il dona des preuves d'un grand zéle pour la Religion Catholique qui començoit d'être ébranlée dans la Principauté d'Orange dont il convoqua l'Assemblée des Etats le 8 Décembre 1560, les exhorta à servir fidélement l'Eglise & leur Prince & les détermina à refuser à *Montbrun* & a des *Adrets* le secours qu'ils demandoient aux Habitans d'Orange. Il poussa même le zéle jusqu'à faire avertir les Magistrats du Comté-Venaissin du changement de Religion du Sieur *Peles* Conseiller au Parlement d'Orange habitant à Camaret qui fut pris en effet & conduit dans les prisons d'Avignon. Cependant, il se pervertit lui-même & embrassa secrétement le Calvinisme au mois de Décembre 1561. Et pour mieux couvrir son jeu pour d'autant plus facilement introduire les Calvinistes dans la Ville d'Avignon, il dona de faux

faux avis d'une prétendue conspiration tramée contre les intérêts du Roi par les Avignonois, tandis qu'il jouoit le même rolle auprès du Roi de *Navarre* afin de mettre cette Ville en combustion par le concours de deux Partis si puissans. Il leva enfin le masque & se déclara hautement Calviniste au mois de Février suivant, courut à Orange pour se joindre aux Huguenots, avec lesquels il entreprit d'assiéger Châteauneuf-du Pape ; mais il y échoua. Il obligea les Consuls de lui remettre les Chasses & les Vases sacrés de l'Eglise d'Orange & alla les vendre à Lyon pour achetter des armes, mais il fut pris à son retour avec la *Baume* son complice dans le Bourg S. Andeol au mois de Juin 1562, par les Habitans du Bourg qui le conduisirent a Montdragon au Comte de *Sommerive*. Celui-ci le fit lier & mener à la suite de son Armée jusqu'à Caumont où le Vice Légat le reclama come sujet du Pape. Le Comte le lui remit à condition que le Roi l'approuveroit. Le Roi ayant écrit au Comte qu'il l'aprouvoit, *Parpaille* fut conduit à Avignon & condamné à perdre la tête par Fabrice *Serbellons* Général des armes : il fut exécuté le 8 Août suivant selon *Moreri* & le 15 suivant *la Pize*, ses biens confisqués & sa maison rasée & la Place *Pie* construite sur ses ruines, ainsi appellée du nom du Pape *Pie IV.* alors regnant. Je ne sçai s'il eut des enfans ; mais en 1595, une Branche de la Famille Noble de *Thezeloy* à Beaucaire prit le nom de *Parpaille*, sans doute à cause de quelqu'alliance avec cette Famille.

(La *Chiesa*, Description du Piémont Partie 2. La *Pize*, Histoire d'Orange sur les annees 1560. 1561. 1562. *Pérussis*; Discours sur les Guerres du Comté-Venaissin page 84. édit. in-4o. Dictionaire historique de *Morer*. Lettre P. Preuves pour l'Ordre de St. Jean de Jérusalem de François *d'Isnard-de Villefort*. Tome I. de cet Ouvrage 399. Tome II. 103. 133. 334. Tome III. 408. *Fantoni*, Histoire Italiene d'Avignon Tome I. page 348 Tome II. page 377. Hist. des Grands Officiers de la Courone, Tome VII. page 688.)

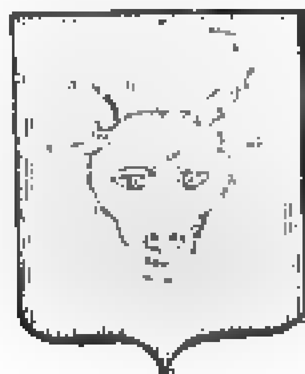




Essai sur la Famille de PONS, au Comté-Venaissin.

PONS.

De gueules à la rencontre d'or.



CEtte Famille eut mérité une Article détaillé, mais la dificulté d'en rassembler les Titres disperses dans plusieurs autres Familles m'empêche de suivre sa filiation Je n'en donerai donc que des Fragmens. Au reste, cette Famille est anciene à Bouléne au Comté-Venaissin ou elle a forme plusieurs Branches.

Isabelle de *Pons* fut mariée vers l'an 1390, avec Raimond de *Piolenc*.

Maragde de *Pons* épousa vers l'an 1400, Bermond de *Bane* & fit son Testament en 1418.

Pierre de *Pons* habitant à Bouléne fut témoin avec Pierre de *Montarges* Seigneur du Theil, Jean de *Roch*, Thibaud *Salvand* & Antoine de *Montaign* au mariage de Guillaume de *Piolenc* avec Isabelle *Clars* du 5 Septembre 1435. Il transigea avec Claude des *Armands* Seigneur de la Batie-Raimaud sur une piéce de Terre situee dans cette Seigneurie devant Guillaume Gérezi Notaire à Bouléne le 27 May 1449.

Guillaumet de Pons Bailly de Réauville passe un compromis avec Antoine des *Armands* Seigneur de la Batie-Raimaud entre les mains de Rostain d'*Ancezune* Archevêque d'Am-

brun qui les engage de prendre pour Arbitre Bertrand *Nicolas* & Sébastien *Ricci* Jurisconsultes d'Avignon. Cet Acte fut reçu par Jean Benédicti Notaire à Bouléne le 13 Octobre 1498.

Amedée de Pons habitant à Bouléne fut marié avec Marie de *S. Jean* qui fit son Testament devant Henri Espernati Notaire le 31 Janvier 1502. Il eut de cette alliance — ST JEAN.

1. Estiene de Pons qui suit.
2. Gabrielle légataire de sa mere pour 400 florins d'or fut mariée après la mort de son pere en 1493, avec Emeri *Fabri-d'Alauzier.*

Une autre Gabrielle de Pons épousa vers 1500, Nicolas de *Villeneuve*, d'Aoste en Dauphiné, habitant à Vaureas.

Madeléne de Pons fut mariée par Contrat du 28 May 1528, avec Thomas de *Raousset* Juge de la Ville d'Arles & depuis de Tarascon.

Estiene de Pons fit son Testament reçu par Ribére Notaire à Bouléne le 3 Novembre 1522, & eut de son épouse Alix *Nicolas* — NICOLAS.

Antoine de Pons héritier de son pere qui fut marié avec Sébastiene *Audigier* dont il eut, entre autres enfans, — AUDIGIER.

1. Pierre de Pons qui suit.
2. Andriene de Pons qui épousa 1°. Estiene de *Montroux* à Pierrelate. 2°. François *Magnin* IIIe du Nom, à Bouléne.

Pierre de Pons Seigneur de la Roque habitant à la Baume-de-Transit fit faire une Enquête devant le Vibailli de S. Paul-trois Châteaux Comissaire du Parlement de Grenoble le 22 Octobre 1584, pour prouver sa Noblesse & sa filiation parce qu'il avoit perdu ses Titres pendant les troubles des Calvinistes. En conséquence, il obtint un Arrêt qui défendit aux Habitans de la Baume d'exiger la Taille sur ses biens le 8 Mars 1590. Cependant nouvelle Enquête fut faite par le même Juge le 24 Juin 1595, sur laquelle intervint un Arrêt du Parlement le 14 Juillet 1597, qui le déclara issu de la Noble Famille de *Pons.* Il servit dans l'arriere-ban du Dauphiné. Il fut témoin au mariage d'Antoine d'*Alauzier* son cousin avec Marguerite de *Moretton* & fut marié lui-même avant l'an 1578, avec Marguerite *Meraudon* qui fit son Testament devant Granet Notaire le 3 May 1605, par lequel elle légue — MÉRAUDON.

l'usufruit de ses biens à son mari & fait son héritier Louis de *Pons* son fils.

BOMPAR. D'azur à deux colombes d'argent posées sur un tronc d'arbre écoté & alaisé posé en fasce de même.

Louis de Pons habitant à la Baume de Transit où il étoit né en 1578, fut marié par Contrat passé devant Gardette Notaire le 17 Septembre 1607, avec Antoinette *Bompar*. Il servit dans l'Arriere-ban du Dauphiné & dans d'autres Corps suivant des Lettres de Service qui lui furent donées par le Duc de *Chaulnes*, & fut reconu Noble 1°. par Jugement du Sieur de *Seve* Intendant en Dauphiné le 22 May 1642, 2°. étant agé de quatre-vingt-dix ans, par Jugement du Sieur du *Gue* Intendant de la même Province le 25 Août 1668. J'ignore la suite de cette Branche.

VIGIER.

Antoine de Pons Coseigneur de la Motte & de la Garde-Paréol au Comté-Venaissin eut de Madeléne *Vigier* Dame de l'Herm. 1. Jean de *Pons*. 2. Et François de *Pons* morts sans postérité. 3. Rostain de *Pons* Chevalier Profès de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. 4. Catherine de *Pons* Dame de la Motte & de la Garde-Paréol qui épousa en 1550, Bertrand *Rocard* Chevalier de l'Ordre du Roi Gouverneur du Pont-S. Esprit.

ROYER. De gueules à trois roues d'argent.

Bertrand de Pons de Bouléne, fut marié vers 1560, avec Sidoine *Royer-de la Valfeniere* de la Ville d'Avignon, dont il eut une fille Catherine de *Pons* qui épousa le 2 Septembre 1595, Paul *Maguin* Seigneur de Chamier, Secrétaire de la Reine Catherine de *Medicis*.

ALAUZIER. D'azur bordé d'or à la croix double de gueules alaisée & brochant sur le tout.

Un autre Bertrand de Pons épousa vers 1530, Madeléne d'*Alauzier* fille d'Emeri & de Catherine *Rodillon* sa seconde femme.

François de Pons fut marié avant 1600, avec Guigone *Ripert* fille d'André Seigneur du Devez & fit son Testament devant Antoine Brunel Notaire à Bouléne le 20 Avril 1616.

RIPERT. D'azur à la fleur-de-lys d'or & une fasce de gueules brochant sur le tout chargée à droite d'un croissant d'argent & à gauche d'un soleil d'or.

Louis de Pons leur fils Coseigneur de la Motte & de la Garde-Paréol épousa par Contrat passé devant Laurent Jacqueti Notaire à Bouléne le 28 Janvier 1674, Thérese *Rocard* fille de Jean François Gouverneur de Polignı & de Vadun & de Françoise *Ripert-d'Alauzier*, dont il eut, entre autres enfans,

Madeléne de Pons qui fut mariée en 1703, avec Joseph-Marie-Philipe de *Vers* Seigneur de Canove dont la fille uni-

que Jeanne-Madeléne de *Viri* femme d'Esprit-Toussaint des *Isnards* à Carpentras.

Emeri de Pons Coseigneur de la Motte & de la Garde-Paréol, Lieutenant Colonel du Régiment de Médicis au Service du Pape *Clément XI.* en 1708 & 1709, Gouverneur de Cento où il mourut en 1709, épousa Madeléne *Chansiergues* dont il eut une fille unique

Marie de Pons Dame en partie de la Motte & de la Garde qui fut mariée par Contrat passé devant Laurent Jacqueti Notaire de Bouléne le 28 Octobre 1709, avec Gabriel *Magnin-de-Gaste* Seigneur de la Ramiere Lieutenant Colonel du Régiment d'Avignon au Service du Pape & auparavant Capitaine au Régiment de Normandie.

N... ..de Pons épousa vers 1620, Françoise des *Seguins* fille de Charles Seigneur de Piégon & de Catherine *Comte* héritiere de *Cabassole*, dont il eut

1. Antoine de Pons qui suit.
2. Et Catherine de Pons.

Antoine de Pons épousa Louise *Silvestre* fille de Claude Docteur d'Avignon, laquelle étoit veuve en 1649.

Un autre Antoine de Pons épousa Laure de *Darlin* remariée en 1685, avec Joseph-François *Rocard*. Elle étoit fille de Pierre de *Darlin* & d'Anne de la *Baume*, à Bouléne.

Louis de Pons fut marié vers 1690, avec Jeane des *Seguins* veuve de Pierre *Colomb* & fille de Paul des *Seguins* Capitaine de Tulette & de Jeane *Armand-de Châteauvieux*.

Françoise de Pons fille de N..... & de N..... de la *Saumée* fut mariée en 1714, avec François-Bernardin *Tremolet* Seigneur de Mourmoirac en Languedoc.

Il y a eu un Jean de *Pons* de cette Famille qui fut Gentilhome servant du Roi *Charles IX.* & un autre Jean de *Pons* Comissaire de l'Artillerie sous *Henri IV.* Un de ces deux-là étoit manchot & fort brave. Il fit la Guerre en Dauphiné sous François de *Beaumont* Baron des Adrets.

(Preuves pour l'Ordre de St Jean de Jérusalem de Henri des *Isnards* au Grand-Prieuré de St Giles. Jugemens de Noblesse au dépôt du sieur *Clairambault*. *Allard*, Nob. du Dauphiné page 279. De *Thou*, Tome II. Lib. 3. pag. 136. Nota B. Confession de *Sanci*, à la suite du Journal de *Henri III* Edition de 1744. page 242. Tome I. de cet Ouvrage 83. 84. 457. Tome II. 172. Tome III. 46. 47. 56. 127. 131. Tome IV. article de *Magnin*, &c.)

ROCARD. De gueules au chevron & au pairle d'or entrelassés.

CHANSIERGUES.

SEGUIN. D'azur à la huppe essorante d'argent acompagnée de sept étoiles d'or, quatre en chef & trois en pointe.

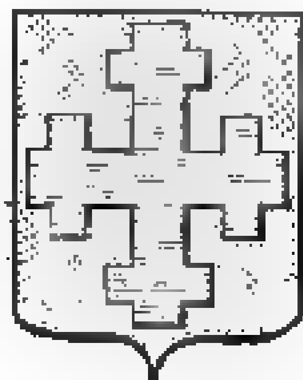
SILVESTRE.

DARLIN. D'azur au lion d'or adextré d'une croisette d'argent.

SEGUIN. Come cy-devant.



RAFELLI.



Au 1-4. d'or à la croix recroisettée d'azur. Au 2-3. de gueules au roc d'échiquier d'argent.

LA Maison de *Rafelli* ou de *Raphaeli*, dont les différentes Branches se sont répandues dans le Comté-Venaissin, en Provence, à Avignon, dans la Principauté d'Orange & en Hollande, est sortie de Milan où l'on compte dès la fin du XIII. siécle, un Paul de *Rafellis* parmi les Partisans de Mathieu *Visconti* contre la Maison de la *Tour*. Mosca & Guidotto *Turriani*, soutenus par le Marquis de Montferrat, ennemi de *Visconti* contribuerent à le faire chasser de Milan, Visconti ayant eu du pire à la guerre contre le Marquis de Montferrat en 1299, les *Turriani* profiterent de la circonstance pour décrier son Gouvernement & firent soulever le peuple contre lui pour s'emparer de l'autorité au préjudice de *Visconti*, qui fut obligé de sortir de Milan en 1302, mais ses Partisans ayant eu recours à l'Empereur *Henri VII*. qui se trouvoit pour lors en Italie (1312) engagerent ce Prince à rendre *Visconti* à sa Patrie. Il y fut en effet rétabli dans la dignité de Vicaire de l'Empire & créé Prince de Milan & des Villes associées, & les *Turriani* chassés à leur tour. Ils y rentrerent néanmoins l'année suivante à l'aide de Hugues de *Baux* Capitaine Général en Lombardie pour le Roi *Robert* de Naples, & il y eut à cette occasion de nouveaux troubles à Milan, qui n'intéressent pas le sujet que je traite ici. On ajoute à ce Paul de *Rafellis* un de ses descendans que les Milanois choisirent pour aller demander du secours à Louis I. Duc de *Savoye* contre François *Sforce*,

Rafellis 1519.
e Tertulle.

de Rafellis-Tertulle, Victoire, Gabrielle, Claire, Françoise,
e de Parris. 1644. Jean d'Orleans. Bertrand Fournier. Charles Loguembert. Bernardin de Rodes.

Rafellis-Tertulle Géneviéve,
re du Puy-Montbrun. Quintin Theisson.

Rafellis-Tertulle 1664. Jeane, Lucrèce, Gabrielle,
e de Bethune. Claude de Pazzis. Antoine de Plauvinel. Claude de Rolland

François-Marie de Rafellis-Soissan. Géneviéve-Catherine, Charles-Noel de Galean.

qui mécontent de Philipe-Marie *Visconti* dont il espéroit épouser la fille naturelle, étoit passé chez les Venitiens ennemis du Duc de Milan & leur avoit procuré de grands succès (vers 1440.) Un Ecrivain moins exact, & qui ne s'attacheroit qu'aux aparences & aux prétentions de chaque Famille dont il parle, pourroit doner ce Paul de *Rafellis* pour l'Auteur de cette Maison, mais come sans heurter de front les traditions domestiques sur l'origine des Familles, je me suis fait une loi de ne tirer mes preuves que des Titres autentiques, & que j'ai vu d'ailleurs que la conformité des noms a souvent fait confondre le vrai avec le vraisemblable, je ne comencerai cet article que par Jean de *Rafellis* qui vivoit à Milan vers l'an 1370, & depuis lequel la filiation & la Noblesse de cette Famille sont prouvées incontestablement.

Jean de *Rafellis* qualifié Noble & Citoyen de Milan dans le Contrat de mariage d'un de ses fils, eut d'une alliance jusqu'ici inconue. I. Dégré.

1. Pierre de Rafellis qui suit.
2. Philipe de Rafellis qui fut présent au mariage de son frere en 1453.

Pierre de Rafellis, qualifié Noble ainsi que son pere & son frere, embrassa, dit-on, le parti de Charles Duc d'*Orleans* que l'avidité de l'Empereur *Frederic*, du Duc de *Savoye*, d'*Alfonse* Roi de Naples & des Venitiens, obligerent d'entrer en Italie à la tête d'une Armée pour soutenir les droits qu'il avoit sur le Milanez du chef de Valentine *Visconti* sa mere fille du Duc *Jean-Galeas* Pierre de *Rafellis* servit dans l'Armée de ce Prince avec lequel il repassa les Monts en 1450, lorsque les Milanois eurent choisi pour Souverain, François *Sforce* à qui la Famille de *Rafellis* avoit toujours été oposée. Quoiqu'il en soit, Pierre de *Rafellis* s'arrêta dans le Comté-Venaissin, & fut marié par Contrat passé à Carpentras devant Martial Boneti Notaire de cette Ville le 3 Septembre 1453, avec Marie *Moroné* fille de François & de N..., de *Bus.* * Ce Contrat fut passé en présence & dans la Maison de Pons- II. MORONE.

* Les Familles de *Moroné*, ou *Moroni* & de *Bus* étoient Milanoises. Celle-ci a été traitée dans le premier Volume de cet Ouvrage page 219. A l'egard de la premiere, on a vû dans le Comté-Venaissin un Jerome *Moroné* Milanois, Général des armes du S[illegible] en 1591. Claire *Moroné* épousa vers 1500. Alexandre *Visconti* Seigneur de M[illegible].

de *Bus* oncle de la mariée, de Philipe de *Rafellis* frere de *Pierre*, d'Antoine *Durand* Chanoine de la Cathédrale, de Rostain du *Barroulx* & de Jean de la *Plane*.

III. CASTAN. Elzear de Rafellis né de cette alliance, fut marié par Contrat passé devant Martial Boneti Notaire à Carpentras le 7 Avril 1484, avec Jeane *Castan* fille de Guillaume & d'Agnès de la *Prade* (de Prada.) Ce mariage fut fait en presence de Pierre de *Pazzis*, de Jean *Raimbert* & de Jean de *Brunellis* de la même Ville. Il fut député avec Pierre d'*Agar* à la Cour de Rome en 1515, pour représenter au nom des Etats du Comté-Venaissin au Pape *Leon X* l'inconvenient qui résultoit pour la Province de la nomination qui avoit été faite de Pierre de *Valetariis* Evêque de Carpentras & Vice-Légat d'Avignon à la Rectorie du Pays : ce qui étoit contraire à ses privileges. Le Pape leur dona satisfaction & noma un autre Recteur qui fut François de *Villeneufve*. Il fit son Testament devant Antoine Thomassin Notaire à Carpentras le 25 Février 1528, par lequel après avoir ordonné sa sépulture dans la Chapelle de S. Vincent, (aujourd'hui de Ste Rose) en l'Eglise des FF. Prêcheurs de cette Ville où répose noble Pierre de *Rafellis* son pere, il légue à chacune de ses filles à marier sept cent écus d'or, & un écu d'or à celles qui l'étoient déja, légue à sa femme l'usage d'une maison & une pension de 24 écus d'or & institue *Pierre* & *Helie* ses deux fils aînés ses heritiers avec substitution réciproque; Exécuteurs de ses dernieres volontés Pierre du *Puy* Bénéficier de la Cathédrale & Jacques *Daureau*; témoins, Guillaume de *Raimoard*, Raimond de *Mot*, Pierre *Autardi*, &c.

1. Pierre de Rafellis qui suit.
2. Helie de Rafellis qui forma la Branche des Seigneurs de la *Roque* surnomés de *Tertulle* raportée sous la Lettre D.
3-4. Gaspar & Balthazar de Rafellis qui moururent jeunes.
5. Marthe qui fut mariée le 30 Décembre 1508, avec Jean *Gautier-de Girenton*, à Carpentras.
6. Louise qui épousa André des *Seguins*. Je l'ai mal nomée *Marguerite* page 230 du IIIe. Volume.
7. Marguerite femme de Bertrand *Martinel* en Dauphiné.
8. Madeléne mariée le 16 Janvier 1529, avec Jean de *Constance* fils d'*Antoine* de la Ville d'Orange.

Pierre

Pierre de Rafellis II. du Nom, naturalisé par Lettres du Roi *Henri II.* du 17 Mars 1553, fut pourvû d'un Office de Conseiller-Maître des Comptes à Montpellier le 23 Aout de la même année, enrégistrées le 27 Septembre 1554. Il mourut dans l'exercice de cette Charge après avoir été désigné pour succéder à Antoine *Bandinelli* second Président de la même Cour. Il épousa par Contrat passé devant Romain Filloli Notaire à Carpentras le 3 Janvier 1546, Madeléne de *Grignan*, remariée en 1572, avec Sebastien des *Seguins* Avocat & Procureur Général au Comté-Venaissin, & fille de Jean de *Grignan* & de Françoise des *Achards* de la Ville de Carpentras. Il eut de cette alliance

IV. GRIGNAN. De gueules au chevron d'or acompagné en chef de deux croix patées d'argent cantonées de quatre rosettes de même, & d'une rose d'or en pointe.

1. Pierre de Rafellis qui suit.
2. Jean de Rafellis forma la Branche d'Orange, depuis transplantée en Hollande, représentée sous la lettre A.
3. François de Rafellis Tige des Seigneurs de S. *Sauveur*, représentés en leur rang sous la lettre B.
4. Catherine mariée en 1576, avec François des *Seguins* Seigneur des Baumettes Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape à Carpentras.
5. Marguerite femme de Gabriel de *Bunis* de la même Ville, dont la postérité passa à Narbone.

Pierre de Rafellis III. du Nom, Seigneur de Roquesante, fut marié par Contrat passé devant François Matthieu Notaire à Carpentras le 28 Février 1576, avec Françoise de *Choiselat* fille de Cathelin Seigneur de Roaïx au Comté-Venaissin & de Louise de *Raimond-de Modene*, dont il eut plusieurs enfans.

V. CHOISELAT. De gueules au demi vol d'argent.

1. Sébastien de Rafellis qui suit.
2-3. Jean & Paul de Rafellis morts jeunes.
4-5-6-7-8-9. Paul. François. Scipion. Autre François. Trasimond & André de Rafellis qui moururent sans postérité.
10. Françoise qui fut mariée le 24 Janvier 1621, avec Pierre-Joseph *Salvador* Auditeur de la Rote d'Avignon.
11. Lucréce femme du Sieur de *Bot*.
12. Heléne alliée avec François de *Vidal* Seigneur de Lirac, dont la Branche s'éteignit dans la Famille de *Brunelli-la Chaux* à Sarrians.

VI. GALERI. D'azur à la [illegible] d'argent [illegible] de [illegible] d'or [illegible] par trois [illegible] de même.

Sébastien de Rafellis Seigneur de Roquefante, Procureur Général des Etats du Comté-Venaissin mort en 1652, fut marié par Contrat passé devant Pierre Esbérard Notaire à Carpentras le 28 Octobre 1614, avec Esprite *Galeri* fille de Jean & d'Esprite de *Verot* de la même Ville, qui le rendit pere de

1. Pierre de Rafellis qui suit.

VII. VILLENEUVE. * D'or au lévrier de gueules [illegible] d'azur chargé d'une bande componée d'argent & de sable brochant sur le tout, à la bordure componée de même.

2. Emmanuel de Rafellis qui épousa par Contrat passé devant Esprit-Albert Esbérard Notaire le 13 Février 1654, Françoise de *Villeneuve* fille de Jean & de Jeane *Meffre* du Bourg de Monteoux & en eut, 1. Jean-Sébastien de *Rafellis* qui suit. 2. 3. 4. *Honoré, Dominique, Joseph* morts sans alliance 5. *Pierre* Religieux Jacobin. Jean-Sébastien de *Rafellis* né en 1658, fut marié avec Catherine-Blanche de S. *Hilaire* fille de Pierre & de Marguerite de *Verrier*, dont une fille morte Religieuse Carmelite à Carpentras. Il eut d'un second mariage d[i]sproportioné Marie de *Rafellis* vivant sans alliance à Aubignan.

VIII. ST HILAIRE.

3. Marie de Rafellis Religieuse à Carpentras.

IX. VII. CARDEBAS. D'azur à trois chevrons d'or écartelé de Bar, qui est de gueules au chateau d'or à l'antique.

Pierre de Rafellis IV. du nom, Seigneur de Roquefante né en 1619, fut reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1641. Ses grandes lumieres & son intégrité lui firent une belle réputation; mais les talens sont souvent nuisibles, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de droiture & de fermeté, le Sieur de *Roquefante* en fournit une exemple, employé (Lettre du Roi du 15 Novembre 1661) dans la Comission établie par le Roi pour juger le Surintendant *Fouquet*. * Il n'écouta point la voix du Ministre ni la jalousie des Courtisans. Il opina en Juge désintéressé qui n'envisage que les Loix & contribua beaucoup au salut de l'Accusé. Come il étoit ancien Magistrat, il parla après le Sieur d'*Ormesson* en

* Le 5 Septembre 1661 le Roy fit arrêter à Nantes, où la Cour étoit alors, Nicolas *Fouquet* Surintendant des Finances & lui fit faire son procès par vingt-deux Comissaires choisis dans les Parlemens du Royaume qui le condamnerent le 20 Novembre 1664 à un banissement perpetuel. Cette peine fut changée, pour des raisons d'Etat, en une prison perpetuelle. Le Surintendant fut enfermé dans la Citadelle de Pignerol où il mourut en 1680. L'orage qui s'éleva contre lui étoit terrible, mais la plûpart des Comissaires lui rendirent, avec connoissance de cause, plus de justice que les Courtisans. C'étoit au Cardinal *Mazarin* qu'il auroit fallu s'en prendre, s'il eût été en vie & non au Surintendant, dont tout le crime étoit d'avoir fidelement executé ses ordres, & d'avoir déplû au Ministre que le Roy honoroit de sa confiance.

qualité de second Raporteur & insista fortement sur les Ordres du Cardinal *Mazarin* en vertu desquels M. *Fouquet* avoit agi. Ce Ministre tenoit du Roi le pouvoir de comander, c'étoit donc à lui qu'il s'en falloit prendre, s'il en avoit abusé en faisant agir le Surintendant; quoiqu'il en soit, l'opinion du Sieur de *Roquesante* étoit trop favorable à l'Accusé pour ne pas déplaire à ses ennemis. Après la Comission finie, on fit un crime à *Roquesante* de parler trop hardiment pour M. *Fouquet* & on aigrit contre lui l'esprit du Roi qui confisqua ses biens & l'exila à Quimpercorentin en Basse-Bretagne le 12 Février 1665, d'ou ce Magistrat ne fut rapellé que le 8 Mars 1667, par les fréquentes sollicitations, la patience & le courage de sa femme; mais il ne fut rétabli dans ses biens qu'en 1674, par Lettres Patentes du 29 Janvier de cette année. Il fut marié par Contrat passé devant Claude Soulier Notaire à Saignon en Provence le 13 Janvier 1648, avec Heléne de *Cardebas-de Bot-de Tertulle* Dame de Grandbois, fille d'Esprit Seigneur de Saignon & d'Auribeau au Diocèse d'Apt & de Marguerite *Gautier* Dame de Grandbois. Il eut de cette alliance

1. Honoré de Rafellis qui continua la postérité.

2-3-4. Charles, Jean & Pierre de Rafellis morts sans alliance. Un de ces trois freres fut Abbé de Senanque Ordre de Citeaux, au Diocèse de Cavaillon.

5-6-7 8-9-10. Thérese. Marguerite. Gabrielle. Victoire. Heléne & autre Gabrielle dont j'ignore la destinée.

2. Madeléne qui épousa le Sieur de *Gaillard* à Aix, dont le petit fils Chevalier de Malte.

Honoré de Rafellis Seigneur de Roquesante & de Grandbois fut reçu Conseiller au Parlement de Provence après la mort de son pere le 18 Juin 1686, & mourut dans l'exercice de sa Charge en 1723. Il fut marié par Contrat passé devant Boutard Notaire à Aix le 12 Janvier 1682, avec Gabrielle d'*Albertas* fille de Suricon Seigneur de Jouques, Premier Président en la Chambre des Comptes d'Aix, & de Françoise du *Mas-de Castellane* Dame d'Allemagne en Provence, dont il eut VIII. ALBERTAS. De gueules au loup en pied d'or.

1. N..... de Rafellis mort sans alliance.

2. Pierre de Rafellis qui a continué la postérité.

3. Michel-Jule de Rafellis reçu Chevalier de Malte en 1706.

4. N.... mariée avec le Sieur de *Lambert* Conseiller au Parlement d'Aix, frere de l'Evêque de S. Paul-trois Châteaux.

5. N..... de Rafellis vivant à Aix, non marié en 1745.

IX. Pierre de Rafellis V. du Nom, devenu Seigneur de Roquesante & de Grandbois par la mort de son pere & de son frere aîné, quita l'Ordre de S. Jean de Jerusalem dans lequel il avoit été admis par Décret du Conseil de la Religion du 19 Juin 1703, & reçu ensuite, après avoir fait ses preuves devant FF. Marc-Antoine *Puget-de Barbantane* & Claude-Joseph des *Seguins-des Baumettes* Comissaire de la Langue de Provence le 6 Octobre 1706. Il fut marié avec Jeane *Barrier* fille de Louis-François & de Françoise *Monneri* de la Ville de Cavaillon, dont il a eu

BARRIER. D'azur à deux bandes d'argent accolées de deux roses de même, & un chef cousu de gueules chargé d'un lion passant d'or.

X. 1. N..... de Rafellis de Grandbois, encore jeune & sans alliance, élevé à l'Académie de Lyon (1749.)

2. N.... de Rafellis qui a été mariée par Contrat du.... 1748, avec N..... le *Camus* fils de François le *Camus* Seigneur de Puypin en Provence, Gouverneur de Meoillon & de Jeane de *Vincens-de Causans*.

A.

Branche de *Rafelli* à Orange & depuis en Hollande.

V. JEan de *Rafellis* deuxiéme fils de Pierre II. du Nom, Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes de Montpellier & de Madeléne de *Grignan* s'établit dans la Ville d'Orange, où il fut fait premier Consul en 1597 *La Pize* Historien de cette Ville, dit que par la conoissance qu'on eut de sa probité on lui confia la garde de l'argent & des biens saisis sur les sujets rebelles. Celui, entre autres, du Président *Colas* que ce Magistrat lui enleva néanmoins par violence avant que de se retirer à Genéve. Il paroît par le même Historien que le Sieur de *Rafellis* [illegible] deux fils qui se distinguerent par leur va-

feur & par leur fidelité dans l'affaire de l'Usurpateur *Walkembourg* * qu'on peut voir en détail dans le premier volume de cet Ouvrage page 413. A l'égard de Jean de *Rafellis*, les Titres Domestiques aprenent qu'après avoir embrassé le Calvinisme à Orange où il se retira en 1562, la plûpart des biens qu'il avoit à Carpentras furent confisqués & vendus en partie aux FF. Précheurs de cette Ville qui les possedent encore. Delà il alla servir en Flandres sous le Prince d'Orange, après la mort duquel il retourna à Orange. Il y eut d'une alliance que je ne conois pas.

1. Olivier de Rafellis qui suit.

2-3. Paul & Jean de Rafellis sont ceux aparemment dont parle la *Pise* a l'ocasion de *Walkembourg*. L'aîné à qui on avoit doné le soin de s'emparer de la Porte de l'Ange, se mit à la tête d'une troupe de gens armés pendant qu'on arrêtoit ce Gouverneur infidele, s'avança du côté du Château pour repousser la Garnison qui alloit au secours du Gouverneur, en tua une partie & dissipa le reste pendant que le jeune *Rafellis* son frere & le Sieur de *Roaix* se saisirent des avenues du Château (Juin 1630.)

4. Marie-Anne épousa Marc de *Saunier* Conseiller au Parlement d'Orange.

5. Anne mariée avec N.... de *Chambrun* de la même Ville.

Olivier de Rafellis Conseiller d'Etat de *Frederic* Electeur Palatin V. du Nom, vendit quelques restes d'héritage qu'il avoit encore à Carpentras, à François & Nicolas *Farand* par Acte passé devant des Armands Notaire de cette Ville le 3 Septembre 1664. Il se maria à la Haye en Hollande avec N.... de *Basnaer*, dont il eut — VI. BASNAER.

1. N.... de Rafellis dont j'ignore la suite. — VII.

2. Et une fille nomée Judith de Rafellis qui fut mariée avec N.... de *Zilio*.

Cette Branche a doné son nom à un quartier du Territoire d'Orange.

* Jean de *Orsmael*, Seigneur de Walkembourg, Gentilhome Hollandois, Gouverneur de la Principauté d'Orange pour le Prince Fréderic-Henri de *Nassau*, avoit promis au Roy, ou plutôt à son Ministre, de lui livrer Orange pour quatre cent mille écus en 1629, & en attendant l'execution de son Traité, il vivoit dans cette Ville non en Gouverneur, mais en Tiran, véxant & pillant les Sujets & les Vassaux de son Prince. Il en fit tant que la trahison fut découverte, qu'il fut arrêté par de braves gens, & qu'il mourut des blessures qu'il reçut en se défendant.

B.

Seigneurs de S. *Sauveur* à Carpentras.

V. DES ISNARDS. D'or au sautoir de gueules cantoné de quatre molettes d'azur.

FRançois de *Rafellis* Seigneur de Rus en Dauphiné, troisieme fils de Pierre II. & de Madeléne de *Grignan* fut élevé dans la Maison de Sébastien des *Seguins* Seigneur de la Roque-sur Pernes second mari de sa mere, suivant une quitance de l'an 1574, qui lui fut donée par le Sieur de la *Roque*. Il fut marié par Contrat passé devant François Matthieu Notaire à Carpentras le 28 Novembre 1583, avec Laure des *Isnards* fille d'Alain Coseigneur de la Roque-Henri, Gouverneur du Château de Mornas & Gentilhome de la Chambre de François de *France* Duc d'Alençon, & de Jeane de *Raimond-de Modene*, dont il eut

1. François de Rafellis qui suit.
2. Gaucher de Rafellis Chanoine-Théologal de la Cathédrale de Carpentras.
3. Madeléne femme de N... de *Ferrier* Seigneur d'Auténe.

VI. MATTHEI. De gueules au palmier à deux branches d'or acosté de deux lions afrontés de même & un chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

François de Rafellis II. du Nom, Seigneur de Rus, fut marié par Contrat passé devant François Marmot Notaire à Carpentras le 2 Juillet 1616, avec Jeane de *Matthei* fille de François & de Peirone d'*Andrizet*. Il fit son Testament devant Antoine Amié, Notaire de la même Ville le 9 Avril 1639, dans lequel il énonce les enfans suivans:

1. Esprit de Rafellis qui continua la postérité.
2. François de Rafellis.
3. Jean de Rafellis, &
4. Charles de Rafellis qui moururent sans alliance. *Jean* fut tué en Candie au service des Venitiens.
5. Angélique fut mariée en 1644, avec Pierre *Guibert* à Carpentras, & mourut en 1662, d'eux nâquit Joseph *Guibert* Marquis de Vaubone, Chambellan de la Clef d'or, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques de Calatrava, Colonel de Dragons, Général-Major de la Cavalerie de l'Empereur, Conseiller du Conseil Aulique & Gouverneur du Châteauneuf de Naples, qui mourut à Vienne en Autriche au service de l'Empereur en 1716.

6. Françoise Religieuse Ursuline à Carpentras en 1668.
7. Marguerite dont j'ignore la destinée.

VII. SOISSAN. De gueules au chateau d'argent qui est *Tourtoules*, & un chef d'azur à trois rocs d'échiquier d'or, qui est de *Soissan*.

Esprit de Rafellis Seigneur de Rus, servit sous M. de *Turenne* aux Siéges de Philisbourg & de Mayence en 1644. Il se trouva à la Bataille de Nortlingue & au Combat de Somerhoven ou il fut blessé en 1648, & à celui du Fauxbourg S. Antoine sous M. de *Turenne* son ancien Général en 1652. Il fut depuis Lieutenant Général de l'Artillerie au Département de Bresse par Brevet du 8 Mai 1669, & Capitaine de Vaisseau au Département de Toulon en 1675. Il épousa par Contrat passé devant Antoine Amié Notaire à Carpentras le 10 Mars 1649. Françoise de *Soissan* qui se rendit fameuse par son esprit & par ses talens dans les négociations & les intrigues de Cour. Elle se remaria avec Pierre *Arnoul* Seigneur de Vaucresson près de Versailles, Intendant de la Marine en Provence, dont la mere & la sœur épouserent en même tems l'une son fils aîné & l'autre son fils puisné. Ce triple mariage est remarquable en ce que, par l'arangement singulier de cette femme ingénieuse, Pierre *Arnoul* devint tout à la fois beau-pere de ses deux fils, beau-fils de l'aîné & beau-frere du puisné; tandis qu'elle devient elle-même belle-fille de son fils aîné & belle-sœur de son fils puisné; le fils aîné beau-pere de sa mere & de son beau-pere; le fils puisné beau-frere de sa mere, beau-fils de son frere & gendre de sa belle-sœur, &c. & tout cela sans dispense & sans inceste, come la Table suivante le fera voir. C'est d'ailleurs une espece d'Enigme qui a besoin d'explication.

Françoise de *Soissan*, épouse
1°. Esprit de *Rafellis*.
2°. Pierre *Arnoul*.

I. Lit. Horace de Rafellis — Genevieve *Saulger*.
Pierre de Rafellis. — Geneviéve *Arnoul*.

Géneviéve Saulger épouse
1°. Nicolas *Arnoul*.
2°. Horace de *Rafellis*.

I. Lit. Pierre Arnoul — Françoise de *Soissan*.
Geneviéve Arnoul — Pierre de *Rafellis*.

Françoise de *Soissan* étoit issue de deux Maisons Nobles & anciennes; car du côté paternel elle remontoit jusques bien avant dans le XIIIe siécle. Elle tiroit son origine de Jean d'*Orleac* dit de *Sausan*, que l'on a depuis prononcé *Soissan*, ou *Saussan*, Capitaine du Château de la Roque sur la Riviere d'Eyran au Diocése de Beziers pour Pierre *Bermond* Seigneur

d'Alais & d'Anduze de qui il acheta la Terre de la Roque dans le tems de la Guerre des Albigeois.

La postérité de ce Jean d'*Orleac-de Sausan* se divisa vers l'an 1400. Bernard de *Sausan* l'ainé de ses descendans forma la Branche des Seigneurs de la *Roque d'Aivier* alliés avec les Familles de *Tourtoulon*, de *Roquefeuil*, de *Bousignes*, &c. Cette Branche s'éteignit en 1693, dans la Famille de la *Tour-Gouvernet* en Dauphiné dont une fille nomée *Marie* qui épousa Fulchran de *Roquefeuil* Vicomte de Gabriac dans les Cévénes auquel elle porta les Terres de son Canton, d'Arénes, de la Bédosse & de la Roque. Bertrand de *Sausan* frere de *Bernard*, & tous deux fils de Jean de *Sausan* IIIe du Nom Seigneur de la Roque, se maria vers l'an 1400, avec Isabelle de *Tourtoulon* Dame de Soucanton & d'Arénes dont le fils Claude de *Sausan* fut pere de Jean de *Sausan* IVe du Nom Seigneur des mémes Terres qui épousa l'héritiere de la Famille de *Cremat* dont il eut François de *Sausan* Viguier de Toulouse. Celui-ci fut marié avec Gilette de *Monteil* Dame de la Bédosse dont le fils unique Antoine de *Sausan* Seigneur d'Arénes & de la Bédosse eut de son épouse Lucrece de *Cambis*, 1. Jacques de *Sausan* qui suit. 2. Françoise de *Sausan* femme de César de la *Tour* Seigneur de la Charce en Dauphiné dont le fils Hector de la *Tour* fut marié dès 1693, avec Isabelle de *Sausan* fille de Pierre & de Jacqueline *Jourdan*, d'une Branche cadette des Seigneurs de *la Roque* qui avoit été formée par Blaise de *Sausan* fils de Pierre & de Guillaumette de *Roquefeuil*. Jacques de *Saussan* Seigneur de la Bédosse & d'Arénes fut marié par Contrat passé devant Auzias Notaire à Mirebel en Dauphiné le 10 Aout 1630, avec Jeane de *Soyan* fille d'Aimar & de Françoise de *Lopes-la Fare*, du Bourg de Baumes au Comté-Venaissin.

Soyan est une Terre du Diocèse de Die en Dauphiné d'où aparemment cette Famille avoit pris son nom.

SOYAN. De gueules au lion d'argent acompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.

Antoine de *Soyan* quatriéme Ayeul maternel de la Dame de *Rus* étoit Seigneur de Châteauneuf-de Bordette au Diocèse de Vaison partie du Dauphiné dont il réunit une partie par l'acquisition qu'il en fit devant Alazard Notaire à Vaison le 20 Novembre 1543. Martin de *Soyan* son fils Seigneur de Mirebel & de Châteauneuf-de Bordette acquit une partie

tie

tie de cette derniere Terre par Acte passé devant Pierre Travail Notaire à Mirebel le 6 Juin 1545, & en rendit Homage à la Chambre des Comptes de Grenoble le 16 May 1549. Il fut créé Chevalier par le Roi *Henri II.* le 6 Janvier 1553, dont les Lettres furent enregistrées au Parlement de Grenoble le 7 Mars 1554. Il épousa Jeane de *Rollands* dont il eut un fils nomé *Melchior* qui suit. Jeane de *Rollands* sa mere transigea étant veuve par Acte passé devant Rambaud Notaire à Grenoble le 23 Novembre 1557, avec Charles *Genin* Seigneur des Pennes près le Buix & Honorée de *Glandeves* sa femme, &c. Melchior de *Soyan* Seigneur de Châteauneuf-de Bordette fut témoin avec Aimar de *Vassadel* Seigneur de Vaqueiras & Esprit du *Puy* au mariage passé au Puyméras devant d'Assonci Notaire le 14 Juin 1580, entre François de *Villèle* & Catherine de *Colombaud.* Je ne conois pas la femme de Melchior de *Soyan*; mais il est certain qu'il eut pour enfans 1. Aimar de *Soyan* qui suit. 2. Jean de *Soyan.* 3. Perrette de *Soyan* qui assisterent au mariage de leur niéce en 1630. Aimar de *Soyan* habitant à Baumes au Comté-Venaissin fut marié avec Françoise de *Lopez* fille de Jérôme de *Lopez-de la Salle* Seigneur de la Fare & d'Isabelle de *Guiramand* sa seconde femme, dont il eut 1. Paul de *Soyan* qui fut présent au mariage de sa sœur & qui fut d'Eglise. 2. Jeane de *Soyan* fut mariée par Contrat passé devant Auzias Notaire à Mirebel le 10 Août 1630, avec Jacques de *Sausan*, ou de *Soissan* Seigneur de la Bédosse & d'Arenes dont elle eut Françoise de *Soissan* femme d'Esprit de *Rafellis* Seigneur de Rus dont je vais reprendre la posterité. (Françoise de *Soissan* fit son Testament reçu par Abel Fellon Notaire d'Avignon le 5 Septembre 1695.)

1. Horace-Joseph de Rafellis qui a continué la Branche aînée à Carpentras.
2. Pierre-Dominique de Rafellis forma la Branche dite de *Soissan* établie à Avignon représentée en son rang sous la lettre C.

Horace-Joseph de Rafellis Seigneur de Rus, de S. Sauveur & du Vilard en Dauphiné, de Vaucresson près de Versailles par l'Acquisition qu'il en fit devant Caillet Notaire au Châtelet de Paris le 19 Avril 1684, rendit Homage pour les Ter-

VIII. 1°. SAULGER. D'azur au chevron d'or acompagné

en pointe d'une autruche d'argent, adextré en chef d'un soleil d'or & senestré d'une lune d'argent en décours.
2°. ERANGOT.
3°. DES ISNARDS. Come cy devant.

res qu'il avoit en Dauphiné entre les mains de Joseph de la *Porte* Président de la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 May 1679. Il fut sommé le 21 Mars 1690, de se trouver le Samedi 29 Avril suivant a huit heures du matin dans la grande Place des Tuilleries en armes, chevaux & équipage de guerre pour servir cette année dans l'Arriere-ban de la Noblesse de Paris à cause de sa Terre de Vaucresson, &c. Il demeuroit alors dans cette Ville rue de la Clef Fauxbourg S. Marceau. Ces Lettres de citation lui donent la qualité de *Marquis de S. Sauveur* conformément au Rolle de la Noblesse dressé par le Lieutenant Civil & le Prevôt de Paris, ainsi que plusieurs autres Titres qui le concernent passés devant les Notaires de Paris & ceux du Comtat. Il fut pourvu des Gouvernemens du Buis & de S. Paul-trois Chateaux en Dauphiné & des Villes & Château de S. Maixant en Poitou. Il passa Contrat de mariage avec Geneviéve *Arnoul* fille de Nicolas Controlleur Général des Galeres & de Geneviéve *Saulger*, mais ce Contrat n'ayant point eu d'effet, il épousa par Contrat passé devant Esberard Notaire à Carpentras le 26 May 1676, Geneviéve *Saulger* veuve de ce même Nicolas *Arnoul* Seigneur de la Tour-Ronde, Conseiller d'Etat & Intendant des Galeres, dont il n'eut point d'enfans; 2°. Marie *Erangot*; 3°. par Contrat passé devant Joseph François Monneri Notaire à Carpentras le 17 Octobre 1693, Catherine des *Isnards* fille de François & de Marguerite-Françoise d'*Alleman* de S. *Amand* dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il fit son Testament reçu par Jean-Dominique Barjavel Notaire à Carpentras le 12 Avril 1708.

Du second mariage,

1. Une fille Religieuse de l'Ordre de Citeaux à l'Abbaye de la Madeléne à Carpentras.

Du troisiéme mariage,

2. Pierre-Marc-Samaritain de Rafellis qui suit.
3. Paul-François-Joseph de Rafellis Chevalier de Rus mort sans alliance en 1730.
4. Victoire mariée avec N..... de *Ribere* Sieur d'Entremont à Bouléne.
5. Marie-Rose épouse de Joseph-Marie de *Vincens* Seigneur de Savoillans & de Brueix.

6. Esprite-Rose femme de N..... de *Baucy* Capitaine au Régiment de la Gervaisais dont elle est veuve depuis 1737.
7. Françoise Supérieure de la Visitation à Carpentras.

Pierre-Marc-Samaritain de Rafellis Seigneur de S. Sauveur & du Vilard, dit le Marquis de *S. Sauveur*, fut pourvu du Gouvernement de S. Paul-trois Châteaux en survivance de son pere par Lettres du 13 May 1715. Il fut marié par Contrat passé devant Jean-Dominique Barjavel Notaire à Carpentras le 27 Mars 1714, avec Marie-Clothilde *Mercier* héritiere d'une Famille ancienne du Bourg de Sarians au Comté-Venaissin dont il y a des preuves depuis plus de deux cent ans. Elle est fille unique & héritiere de Joseph-Marie *Mercier* & d'Elisabeth *Rollers*. Cette Famille a des alliances directes avec les Maisons de *Geoffroy-Mal geai*, de *Mot-Rothedouble*, des *Isnards* de *Ribiez*, &c. Les enfans sortis de ce mariage sont IX.

MERCIER. D'azur au lévrier en pied d'argent colleté & bouclé de gueules tenant de la pate droite un globe d'or.

1. Joseph-Marie de Rafellis qui suit.
2. Paul-Aldonce de Rafellis Chevalier de *S. Sauveur*, Gentilhome de M. le Prince de *Conti*, Capitaine au Régiment de Cavalerie de ce Prince & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis.
3. François-Victor de Rafellis Abbé de *S. Sauveur*, Chanoine de la Métropole d'Avignon.
4. Aléxandre de Rafellis Chevalier de *Rus*, Gouverneur du Château de Madrid, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti & Gentilhome de M. le Prince de *Conti*.
5. Jean-Louis de Rafellis Chevalier de *Soyan* Capitaine au Régiment de Cavalerie de *Conti*.
6. Charles-Joseph de Rafellis Abbé de *Soyan*.
7. Ambroise-Aléxandre de Rafellis encore aux Etudes en 1749.
8. Catherine sans alliance en 1749.
9. Agathe-Françoise Réligieuse au Monastere de S. André à Avignon.

Et plusieurs autres enfans qui sont morts en bas âge.

Joseph-Marie de Rafellis dit le Marquis de *S. Sauveur* fut Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de *Conti* à l'âge de quatorze ans, & servit en cette qualité aux Siéges de Philis- X.

bourg & de Kell dans la Guerre de 1732. Il passa depuis dans le Régiment de Conti Cavalerie en 1740, fut nomé Chevalier de S. Louis en 1746, & Mestre de Camp de Cavalerie en 1747, après avoir servi en qualité d'Aide-Marêchal Général sous M. le Prince de *Conti* & sous le Marêchal Comte de *Saxe*. Il est encore sans alliance en 1749.

C.

Branche de *Rafelli*, dite de *Soissan* à Avignon.

VIII. ARNOUL D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois roses de même, & de trois croissans entrelassés d'argent en pointe.

Pierre-Dominique de *Rafellis* deuxiéme fils d'Esprit Seigneur de Rus & de Françoise de *Soissan* Dame de la Bédosse & d'Arénes fut institué héritier de sa mere à condition d'en porter le Nom & les Armes. Il nâquit en 1652, & comença de bone heure à servir dans le Corps des Galeres où il fut fait Capitaine & Chevalier de S. Louis. Il fut nomé Gouverneur du Buix en Dauphiné après la mort de son pere & reçu dans l'Ordre de S. Maurice & de S. Lazare de Savoye, après avoir fait les preuves prescrites par les Statuts de cette Chevalerie, suivant le Brevet qui lui en fut acordé par le Duc Charles-Emmanuel de *Savoye* Grand-Maître de cet Ordre datté de Turin du 5 Janvier 1674. Il fut marié par Contrat passé devant Fermin Notaire à Carpentras en 1680, avec Geneviéve *Arnoul* fiancée avec son frere aîné & fille de Nicolas Seigneur de la Tour-Ronde, Rochegude, Coseigneur de la Garde-Paréol au Comté-Venaissin & de Geneviéve *Saulger* dont il a été parlé ci-devant. De ce mariage sortirent plusieurs enfans,

1. Auguste-Pierre-François de Rafellis qui suit.
2. Charles-Gaspar-Guillaume de Rafellis-Soissan Religieux de l'Abbaye de S. Victor de Marseille (Cassianiste) mort Prieur de la Canourgue en Gévaudan,
3. Charles de Rafellis Chevalier de *Soissan* Capitaine de Galere & Chevalier de S. Louis (1732).
4. François-Claude de Rafellis-Soissan mort Enseigne de Galere en 1728.

5. Philipe-Antoine de Rafellis-Soissan mort Religieux Jacobin en 1724.

6. François-Marie de Rafellis-Soissan Chevalier de *Vilard* Capitaine de Galere du 15 Avril 1730.

7. Louis de Rafellis Abbé de *Soissan* mort Chanoine de la Métropole d'Avignon.

8. Génevieve-Catherine née en 1693, fut mariée en 1714, avec Charles-Noël de *Galiens*, dit le Comte de *Gateau* dont le fils Charles-Hiacinte de *Galiens* Marquis des Yssars est actuellement Ambassadeur extraordinaire du Roi en Pologne & Chevalier de l'Ordre de Saxe (1749).

9. Marguerite Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de S. Laurent d'Avignon.

Auguste-Pierre-François de Rafellis-Soissan Seigneur du Vilard, de Térandol & de Belle-Combe en Dauphiné, &c. Lieutenant de Vaisseau & Chevalier de S. Louis né en 1689, fut marié par Contrat passé devant Abel Fellon Notaire d'Avignon le 12 Septembre 1724, avec Dauphine-Esprite-Gabrielle *Henrici* fille & cohéritiere de Girard-Marie & de Madeléne-Rose *Armand* du Bourg du Thor, dont il a eu

IX. HENRICI. De gueules à trois bandes d'or.

1. Joseph-François-Hiacinthe de Rafellis-Soissan qui suit.

2. François-Marie-Hiacinthe de Rafellis Chevalier de *Soissan* Enseigne de Vaisseau au Département de Toulon.

3. Charles-Hiacinthe de Rafellis-Soissan destiné à l'Eglise.

4. Génevieve-Marie-Dauphine-Gabrielle mariée en 1749, avec Joseph des *Bernards* Sieur de S. Andeol du Bourg de Mazan, Capitaine au Régiment d'Infanterie du Roi.

5. Jeane Religieuse de l'Anonciade au Monastere du Verbe Incarné à Avignon.

Joseph-François-Hiacinte de Rafellis-Soissan ci-devant Garde de l'Etendart des Galeres a été marié par Contrat passé devant Fellon & Poncet Notaires d'Avignon le 13 Février 1749, avec Jeane-Marie-Thérese de *Bellis* sa cousine-germaine fille & cohéritiere de Joseph-François-Gaspar-Xavier de *Bellis-de Malespine* Seigneur titulaire de Roaïx & de Jeane *Henrici*.

X. BELLI. D'azur à sept poissons adossés d'argent quatre en chef & trois en pointe.

H.

Seigneurs de la *Roque-Hen-s* surnomés de *Tertulle*, à Carpentras, éteints.

IV. TERTULLE. D'azur au lys fleuri & boutoné d'argent tigé & feuillé de sinople.

HElie de *Rafellis* second fils d'Elzear & de Jeane *Cafan* coheritier de son pere par son Testament de l'an 1518, naturalisé par Lettres du Roi *François I.* de l'an 1520, paroît dans plusieurs Titres passés devant Pierre Pomari & Romain Filloli Notaires à Carpentras depuis 1529, jusqu'en 1556. Il fut marié, par Contrat passé devant Guillaume de Marez Notaire d'Avignon le 24 Janvier 1559, avec Louise de *Tertulle* d'une Famille originaire de Bourges établie dans le Comté-Venaissin, dont il eut plusieurs enfans que je raporterai après avoir doné un Fragment de la Famille de *Tertulle.*

Estiene *Tertulli*, ou de *Tertullis* Seigneur de Bagnols en Languedoc d'abord établi dans le Bourg de Mazan près de Carpentras & depuis à Avignon, fut Maître des Requêtes de l'Hôtel & Ministre du Roi *Charles VIII.* à Avignon par Lettres du 6 Septembre 1487. Il eut Comission de ce Prince par Lettres donées à Orleans le 31 Mars 1489, de se joindre à Thibaud *Bailles* Président du Parlement de Paris, Acurse *Maunier* Juge-Mage de Provence & Jean *Matheron* Chambellan du Roi & Grand-Président de Provence Comissaires établis par le Roi pour examiner avec ceux de la Duchesse de *Bretagne* qui devoient s'assembler à Avignon, les différends que le Roi avoit avec cette Princesse au sujet de ses Etats, en exécution du Traité de Francfort du mois de Juillet précédent. La même année 1489, le Roi *Rene* Comte de Provence le mit dans son Conseil & la Reine Jeane de *Laval* épouse de ce Prince le noma son Agent (Procureur Général) à Avignon. Il fut témoin avec Jean *Cadart* dit de *Moussi* Seigneur du Thor au mariage de Jean de *Coborn* avec Agnès de *Rhetis* passé à Mazan le 7 Avril 1475, & fut caution avec six autres Jurisconsultes & sept Notaires d'Avignon du partage des biens de la Maison de *Peruzes* fait entre les enfans de François le 24 Août 1496, il fit son Testament le 4 Octobre

1512, en faveur de ses enfans & de N..... *Anselmi* fille de Jean Florentin établi a Avignon. 1. Antoine de *Tertulle* coheritier de son pere fut Prevôt de la Cathédrale d'Avignon. 2. Nicolas de *Tertulle* qui continua la postérité fut Seigneur de Bagnols, Verfeuil, Cornillon, & Montolivet en Languedoc & marié le 14 Septembre 1527, avec Claire des *Rollands* fille d'Olivier Avocat & Procureur Général de la Légation d'Avignon & de Perrette des *Gerards-d'Aubres*, dont il eut plusieurs enfans. Il fit son Testament reçu par Louis de Barentis (je pense qu'il faut lire de *Maresiis*) Notaire d'Avignon le 16 May 1578, qu'il confirma par un Codicile du mois de May 1614, par lequel il fonde deux Canonicats dans l'Eglise Collégiale de la Madeléne à Avignon, légue des fonds pour la dot de vingt-cinq pauvres filles tous les ans auxquelles il ordone dix écus d'or à chacune : le tout à la nomination & au choix de ses héritiers & successeurs qui se sont seulement réservé la présentation aux Bénéfices & ont cédé la Donation des filles aux Consuls d'Avignon ; fait ses héritiers ses deux fils auxquels il substitue ses trois filles & leurs descendans à condition de porter le nom seul & les armes pleines de *Tertulle*. 1-2. Antoine & Barthelemi de *Tertulle* moururent insensés & sans alliance. 3. Gilette de *Tertulle* épousa 1°. Robert du *Serre* Seigneur de Montorcier de la Ville de Gap, 2°. par Contrat passé dans la même Ville le 7 Juin 1563, Michel de *Cardebas-de Bot* Seigneur de Saignon. 4. Gabrielle de *Tertulle* fut mariée avec François de *Fortia* Chevalier de l'Ordre du Pape dont les enfans prirent le nom de *Tertulle* mais leur postérité s'éteignit au troisiéme dégré. 5. Louise de *Tertulle* alliée avec Helie de *Rasellis* à Carpentras. Une de ces trois filles fut mariée avec Helie *Barralier* dont le fils Henri accepta l'héritage de Nicolas de *Tertulle* son ayeul après la mort de son oncle *Antoine* le 18 May 1614, tant pour lui, que pour Hector de *Cardebas* qui aprouva cet Acte d'acceptation le 30 May de la même année (*Decis. Rotæ Avenionens. Collecta à Hieronimo de* Laurentiis 31 & 49, &c.) Helie de *Rasellis* fit son Testament reçu par Matthieu Notaire à Carpentras le 13 Mars 1576, dans lequel il fait mention des enfans suivans.

1. François de Rafellis-Tertulle raporté après ses sœurs.
2. Aléxandre de Rafellis-Tertulle mort sans alliance après 1635. Il avoit fait son Testament devant Jacques Balbi Notaire à Carpentras le 9 Septembre 1598.
3. Gabrielle épousa en 1584, Bertrand *Fournier* Sieur d'Autane à Vaison.
4. Victoire fut mariée la même année, avec Jean *d'Orleans* Seigneur de la Motte à Carpentras.
5. Françoise dotée par sa mere de deux mille écus d'or épousa par Contrat passé devant Balbi Notaire à Carpentras le 20 Août 1590, Bernardin de *Rhodes* à Avignon.
6. Claire, à qui son frere *Aléxandre* légua cinq cent écus d'or épousa en 1594, Charles *Inguimbert* à Carpentras.
7. Madeléne morte sans alliance avant 1590.

V. PATRIS. D'or au sautoir de gueules cantoné de quatre cosins de mêmes.

François de Rafellis-Tertulle Seigneur de la Roque-Henri au Diocèse de Carpentras par l'acquisition qu'il en fit devant Pierre Esberard Notaire de cette Ville, d'Antoinette de *Raymond-Modéne* & de Pierre de *Chazà-de Grille* son fils le 27 Août 1613, rendit Homage à la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin le 6 Septembre de la même année. Il fut marié par Contrat passé devant Esprit Figurat Notaire à Carpentras le 25 Avril 1602, avec Françoise de *Patris* fille de Jean Coseigneur de Venasque & de S. Didier & de N.... de *Fortia* dont il eut un fils & une fille, en faveur desquels il fit son Testament devant Pierre Rogier Notaires à Carpentras le 27 Mars 1659.
1. Jean de Rafellis-Tertulle qui continua la postérité.
2. Géneviéve qui fut mariée avec Quintin *Theisson*, dit des *Blachets* originaire de Langres à Carpentras.

VI. DU PUY. D'or au lion de gueules armé & lampassé d'azur.

Jean de Rafellis-Tertulle Seigneur de la Roque né en 1604. & mort en 1682, fut marié par Contrat passé devant Henri Jean Notaire de Montbrun en Dauphiné le 30 Avril 1626, avec Antoinette du *Puy* fille de Jean-Allemand, Marquis de Montbrun & de Lucréce de la *Tour-Gouvernet*. Il fit son Testament dans lequel il prend la qualité de *Marquis de la Roque*, reçu par Juliani Notaire d'Aubignan le 13 Décembre 1687, & laissa les enfans suivans.

VII. DE FORBIN. D'or au

1. Joseph-François de Rafellis-Tertulle, qualifié Marquis de

de la *Roque* dans plusieurs Titres & dans des Lettres du Roi, rendit Homage pour cette Terre à la Chambre Apostolique le 20 Mai 1683. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Provence le 29 Octobre 1660; mais il ne garda pas long-tems cette Charge & s'en démit en faveur du Sieur *Boyer-de Bandol*. Il fut pourvu du Gouvernement du Fort S. André de Villeneuve par le Roi *Louis XIV.* dont il avoit été Page le 2 Janvier 1668, & marié deux fois 1°. avec N. ... de *Forbin-d'Oppede*; 2°. par Contrat passé en présence & de l'agrément du Roi qui honora ce mariage de sa signature, devant Loyer & Bourin Notaires au Châtelet de Paris le 30 Avril 1664, avec Catherine de *Bethune* Chanoinesse Comtesse de Remiremont morte à Paris sans enfans, âgée de 80 ans en 1725. Elle étoit fille d'Hypolite de *Béthune* Comte de Selles, Marquis de Chábris, Baron de Rôni, Chevalier des Ordres du Roi & Chevalier d'honeur de la Reine Marie-Thérese d'*Autriche* & d'Anne-Marie de *Beauvilliers S. Aignan* Dame d'Atour de la Reine. Il fit son Testament reçu par Maurice Hugonis Notaire d'Avignon le 8 Novembre 1686, & laissa sa riche succession à ses sœurs qui transigerent avec Catherine de *Béthune* sa veuve devant Jacques Hugonis Notaire à Caromb le 24 Mai 1694.

chevron d'azur acompagné de trois masques de leopard de sable.
2°. BETHUNE.
D'argent à la fasce de gueules acompagnée en chef d'un lambel à trois goutes de même.

2. Jeane de Rafellis-Tertulle née en 1628, fut mariée par Contrat passé devant Salvatoris Notaire à Carpentras le 19 Février 1641, avec Claude de *Panisse-de Pazzis* Marquis d'Aubignan, dont elle n'eut point d'enfans & à qui elle survêcut.

3. Lucréce-Aléxandrine de Rafellis-Tertulle née en 1632, épousa par Contrat passé devant Esbérard Notaire à Carpentras le 20 Février 1650, Antoine de la *Baume Pluvinel* Seigneur d'Eglui, Pontaix, la Rochette, &c. Gouverneur des Ville & Château de Crest en Dauphiné.

4. Gabrielle de Rafellis-Tertulle fut mariée par Contrat passé devant Rogier Notaire à Carpentras le 27 Mars 1658, avec Claude des *Rollands* Seigneur de Reauville, Coseigneur de Cabanes, Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aydes de Provence dont les descendans ont partagé l'héritage des Seigneurs de la *Roque* avec ceux de la *Baume-Plu-*

vinel leurs cousins sous condition de porter les Noms & Armes de *Tertulle* pleines & sans écartelures.

5. Anne-Heléne de Rafellis-Tertulle née en 1633, Religieuse Ursuline à Carpentras.

Observations sur le triple mariage dont il est parlé ci-devant, page 567.*

FRançoise de *Soissan* devient belle-fille & belle-sœur de son fils aîné, & belle-sœur de son fils cadet ; belle-sœur & belle-mere de Géneviéve *Arnoul* sa belle-fille ; mere du beau-pere & du beau-frere, & belle-mere de Pierre *Arnoul* son mari ; belle-sœur, belle-mere & belle-fille de Génevieve *Saulger*.

Geneviéve *Saulger* devient belle-mere, belle-fille & belle sœur de Françoise de *Soissan* ; belle-sœur & belle-mere de Pierre *Arnoul* son fils ; belle-sœur de Génevieve *Arnoul* sa fille & belle-sœur d'Horace-Joseph de *Rafellis* son second mari.

Géneviéve *Arnoul* devient belle-fille & deux fois belle-sœur de Pierre *Arnoul* son frere, fiancée d'Horace-Joseph de *Rafellis*, sa belle-sœur, sa belle-fille & la belle-sœur de sa mere ; femme de Pierre-Dominique de *Rafellis*, qui devient par-là son beau-frere, beau-fils de son frere, fils de sa belle-mere & beau-frere de sa belle-mere & de sa mere.

* (Preuves pour l'Ordre de St Jean de Jérusalem de *Rafelis-Roquesante*, des *Seguins-Bonmettes*, de *Simbrais*, d'*Orléans-la Motte*, de *Rolland-Réauville*, de *Verdelin*, &c. aux Archives de la Langue de Provence à Arles. Le P. *Robert*, Etat de la Provence sous la Lettre R. Lettres de Guy *Patin*, édition de 1707. Tome III. pages 27. 42. 226. 227. 238. 239. *La Pise*, Histoire d'Orange sur les années 1597 & 1630. Greffe de la Chambre des Comptes de Montpellier, d'Aix & de Grenoble. *Item* du Parlement d'Aix. De la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin séante à Carpentras. Archives de l'Hotel-de-Ville de Carpentras. Greffe du Châtelet de Paris. Monumens dans l'Eglise des FF. Prêcheurs de Carpentras. *Item*, dans l'Eglise des Carmelites de cette Ville, &c. *Fantoni*, Histoire Italiene d'Avignon, Tome I. 383. *Pérussis*, Discours sur les Guerres du Comté-Venaissin page 73. où il est dit que le sieur de *Rafellis* fut un des braves Citoyens de Carpentras qui défendirent la Ville pendant les troubles 1562, &c.)

Article de TREMOLET-M

PIERRE TRÉMOLETI 1515.
Marie de *Cambis.*

Antoine Trémoleti 1536.
Charlote *Bucelli.*

Jean Trémolet-Bucelli 1579.
Diane d'*Albénas.*

Louise 1580.
Michel *Barriere.*

Charlote, 1559.
Pierre de *Combes.*

Jean Trémolet-Bucelli II. 1611.
Madeléne *Louet-de Nogaret.*

Louise, 1595.
Philbert *Bon.*

Diane, 1608.
Jean de *Toulouse.*

A

Jean-François Trémolet-Bucelli, 1648
Louise de *Fons.*

Diane,
Abdias *Pavée.*

Jean-Louis Trémolet-Bucelli. 1684.

Henri Trémolet-Bucelli. 1709.

Gabrielle,
Jacques *Vivet.* 1675.



TRÉMOLET.



D'azur au cigne d'argent posé sur une riviere de même & surmonté de trois molettes d'or.

LA Famille de *Trémolet-Montpezat*, * dont je parlerai à cause de son établissement à Avignon & à l'Isle dans le Comté Venaissin, ne peut-être conue dans cet Ouvrage que depuis le comencement du XVIe. siécle. On prétend qu'elle tire son premier nom d'un Fief en haute Justice situé dans la Paroisse de la Bastide au Pays de Foix, & qu'une Branche des Seigneurs de ce Fief forma dans la suite un second établissement dans le Gévaudan, où il subsiste pareillement un Village ou Fief de *Trémolet*, mais come il est difficile de trouver en Languedoc des Titres anciens à cause des Guerres violentes qui en différens tems ont boulversé cette belle & grande Province dans toutes ses Parties, on cite seulement dans cette Famille un Titre entre autres du 10 Juillet 1415, par lequel Pierre de *Trémolet* vend des héritages qu'il avoit dans le Pays de Foix au Seigneur de *Durfort*.

* Ou *Tremoleti*, car on trouve les deux terminaisons dans les Actes, soit Latins, soit François de cette Famille. J'ai vu les originaux de 1522 & de 1523. qui regardent Pierre *Tremolet* premier Seigneur de Montpezat dans lesquels il est nomé Pierre *Tremoleti*, &c. C'étoit assez l'usage des Notaires lorsqu'ils contractoient en Latin de donner aux noms de Familles une terminaison Latine, & cet usage étoit fondé; car ces terminaisons sont ordinairement au génitif & signifient dans l'origine *un tel fils d'un tel*, &c. De plus grandes observations nous méneroient trop loin.

I Degré. CAMBI. D'azur à l'arbre mouvant d'une montagne à six copeaux & soutenu par deux lions le tout d'or.

Environ cent ans après, paroît un Pierre *Trémolets* qualifié *Magnifique & Puissant home*, *Recteur de l'ancienne partie de Montpellier* dans un Titre passé devant Jean Fulchrandi Notaire à Montpellier le 9 Fevrier 1522, au sujet de l'acquisition du Mas de Frajorgues qu'il fait de Noble Giraud de *Cambays* Seigneur de la Valette pour 1100 livres Tournois Et dans un Homage qu'il rend pour la Seigneurie de Montpezat à l'Evêque de Nîmes par Acte passé devant Jean Nicoti Notaire à Beaucaire le 19 Janvier de l'année suivante 1523, il est encore qualifié *Noble & Puissant Seigneur*. Il avoit acquis peu auparavant cette Terre de Secondin & de Thomas de *S. Felix* pere & fils. A l'égard de sa postérité, elle s'est rendue recomandable par une longue suite de Services Militaires qu'il est aisé de distinguer & d'apliquer à cette Famille par les noms de *Trémolet-Montpezat*, ou de *Montpezat* seul, qu'elle a constament porté & qui lui est devenu propre depuis la possession de cette Terre. Outre la Terre de *Montpezat*, Pierre *Trémolet* eut encore celles de Robiac & de S. Mamés, & une partie de celle de Gajan. Il fut marié avec Marie de *Cambis*, dont il fait mention dans son Testament reçu par le Tellier

II. RUCELLI. D'or au rameau ou bolle de gueules en pal.

Notaire le 2 Septembre 1528. Leur fils Antoine Trémolet Baron de Montpezat, Seigneur de Robiac, S. Mamés & la Valette obtint l'érection de sa Terre de Montpezat en Titre de Baronie, on ne sçait au juste en quelle année; mais il est porté dans d'autres Lettres d'érection de cette Terre en Marquisat du mois de Juillet 1665, que le Roi *François I.* lui accorda cette distinction & lui dona le comandement d'une Compagnie de cinquante homes d'Ordonance en recompense de la belle défense qu'il fit dans cette Terre à l'âge de dixhuit ans contre les ennemis de l'Etat, d'où il fut enfin obligé de sortir avec le *baton blanc*, ce qui prouve qu'il y avoit perdu tout son monde. Il servit en Piémont avec sa Compagnie à la tête des Légionaires du Languedoc & fit une résistance vigoureuse dans Fossano attaqué par les Espagnols; cette Place soumise aux Armes du Roi par l'Amiral *Chabot* au mois de Mars 1536, fut assiégée par les troupes de *Charles-Quint* le 12 suivant & très-bien défendue par les Sieurs de *Montpezat*, de *Villebon* & de la *Roche-du-Maine* qui capitulerent le 24 & obtinrent un délai de vingt-six jours pour l'évacuer quoique

la Place fut de peu d'importance. Il fut marié par Contrat passé devant Robert Ginestous Notaire à Montpellier le 6 Février 1535, avec Charlotte *Bucelli* fille d'Antoine Seigneur de la Mausson, & de Douce de *Sarrats* sa seconde femme. Elle étoit niéce de Tanegui *Bucelli* Chevalier de Rhode, Commandeur de Montpellier, qui fit procuration à son frere *Antoine* pour régir cette Comanderie en 1509. *Antoine* Baron de Montpezat fit son Testament dans un âge avancé, devant Darde Coste Notaire à Montpellier le 1 Février 1579, par lequel il légue à ses enfans divers effets & des sommes d'argent & institue son heritier universel *Jean* son fils aîné avec substitution à ses freres. Charlote *Bucelli* sa femme fit donation devant Raimond Paul Notaire à Fons le premier Juin 1590 en faveur de *Jean* son petit fils de tous ses biens à elle échus du chef de sa mere, ainsi que de tous les droits qu'elle pouvoit avoir par droit de lignage sur la Terre de S.Bonet aliénée par Jean *Bucelli* son frere, à condition par lui & sa postérité de porter le Nom & les Armes de *Bucelli*.* Leurs enfans furent,

1. Jean Trémolet qui suit.
2. Jean-Pierre Trémolet Auteur des Seigneurs de *Mourmoiras* représentés sous la lettre C.
3. Guillaume Trémolet dont la postérité prit le nom de *Deux* (de Deucio) étoit mort lors du Testament de son pere. Il épousa Espérance d'*Assas* Dame de Caplon & du Caila veuve de N.... de *Mandagot* Seigneur de Fons & de Mandagot, ou Mandagout, au Diocèse de Nîmes & remariée le 9 Octobre 1578, avec Théodore de *Cambis* Seigneur de Malbosc. Elle étoit fille de Jean d'*Assas* & de Bourguine de *Caladon*. Pierre *Trémolet* leur fils, à qui son ayeul légua le Moulin des Agneaux sur la riviere du Lez près de Castelnau, fut marié avec Jeane *Bourghésien* Dame de Blauzac fille & héritiere de Jean *Bourghésien* dit de *Deux* & de *Bertholéne*, & de l'héritiere de *Deux* Dame de Blauzac descendue d'une Famille Noble du Bas-Languedoc, illustrée par deux Cardi-

D.

Seigneurs de BLAUZAC.

III.

ASSAS.

D'azur au cœur enflamé d'or posé dans un cercle nébule de même & surmonté de trois étoiles d'or, & un chef échiqueté d'or & d'azur.

IV.

BOURGHÉSIEN.

DEUX-DE BLAUZAC.

De gueules au chef d'or-

* *Ces Bucelli étoient originaires de Luques.* Frere Jérémie *Bucelli* Cordelier Conventuel est l'éditeur du fameux Livre des *Conformités de St François*, réimprimé à Cologne en 1590. & dédié au Cardinal Jérome de la *Rovere* Protecteur des Cordeliers. La premiere édition faite à Milan en 1510. étoit remplie d'obscénités & d'impietés. La seconde n'en est pas bien purgée à beaucoup près.

naux Bertrand & Jean de *Deux* ou de Blauzac en 1346 & 1361, tous deux inhumés dans l'Eglise Collégiale, de S. Didier à Avignon dont ils sont les Fondateurs. Voyez ce que j'ai dit sur cette Famille dans l'Article de *Thézan* pages 390 & 391 du IIIe. Volume de cet Ouvrage. Pierre *Tremolet* Seigneur de Blauzac & d'Ayrevieille, né de cette alliance, eut
V. BRUEIX. d'Anne de *Brueix* son épouse René *Tremolet* Seigneur de
VI. ARBAUD. Blauzac, qui fut marié avec Marguerite *Arbaud* fille de Tristan & de Françoise le *Blanc* Dame de la Rouviere en Languedoc. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Pons-de Tommieres le 8 Août 1670.

Disons un mot sur la Maison de *Mandagot* dont j'ai amassé des Fragmens qui regardent trois Branches de ce Nom en Languedoc. Elle est originaire de Lodéve.

MANDAGOT. D'azur au lion d'or, party de gueules à trois pals d'hermine & une cotice de sinople brochant sur le tout.

Guillaume de *Mandagot* Chanoine de Nîmes fut nomé Archevèque d'Ambrun en 1295, & depuis Archevèque d'Aix en 1311, & enfin Cardinal le 23 Décembre de l'an 1312. Il fut Recteur du Comté-Venaissin pour l'Eglise Romaine depuis 1304 jusqu'en 1310, & mourut à Avignon en 1321, où il fut enterré dans l'Eglise Abbatiale de Ste Catherine, il eut pour neveux. 1. N.... de *Mandagot* qui suit. Guillaume de *Mandagot* Evêque d'Uzès & ensuite de Lodéve. 3. Robert de *Mandagot* Prevôt d'Uzès nomé à l'Evêché de Marseille en 1346. 4. N.... de *Mandagot* femme du Sire d'*Arpajon* dont le fils Hugues d'*Arpajon* Prevôt d'Ambrun succéda à son oncle en l'Evèché de Marseille en 1360. N. .. de *Mandagot* eut entre autres enfans, Catherine de *Mandagot* qui fut mariée le 24 Mai 1322, avec Guillaume *Bérard* Seigneur de Montalet. On trouve dans le siécle suivant Bringuier ou Bérenger de *Mandagot* Seigneur de Mandagot, de Fons & de Saignac, qui fut pere de *Humbert* Seigneur de Mandagot, lequel épousa le 8 Mai 1422, Aigline de *Voisins* & en eut Guérin Seigneur de Mandagot vivant en 1460, suivant un Titre nouvel du 25 Mars de cette année. Pons de *Mandagot* Seigneur de Mandagot, Baron de Fons & de Sérignac, son fils transigea pour
VOISINS. l'héritage d'Aigline de *Voisins* son ayeule le 18 Février 1504.
MAUBUISSON. Il fut marié le 20 Janvier 1483, avec Jacqueline de *Maubuisson* qui le rendit pere du suivant, en faveur de qui il fit son
GANGES. Testament le 27 Août 1533. Guérin de *Mandagot II.* du Nom

épousa Antoinette de *Ganges* avec laquelle il fit donation de ses biens le 21 Octobre 1551, en faveur de *Barthelemi* Seigneur de Mandagot & Baron de Fons leur fils. Celui-ci fut témoin à la vente de la terre de S. Hipolite-de Caton faite par Jacques de *Bouzéne* à Antoine de *Vergese* par Acte passé à Nîmes le 10 Octobre 1552. Il épousa le 21 Octobre 1551, Fulchrande de *Bologne* & mourut avant le 14 Septembre 1593. François de *Mandagot* leur fils Seigneur de Verne, ou la Vérune près de Montpellier, fut marié par Contrat du 19 Septembre 1593, avec Jeane *Granger* & fit son Testament le 21 Décembre 1626, en faveur de son fils qui suit. *Pierre* Seigneur de Mandagot au Diocése de Nîmes & aujourd'hui celui d'Alais où il demeuroit lorsqu'il fut reconu Noble le 26 Octobre 1668, fut marié le 28 Avril 1650, avec Anne *Pages-de Pourcairez*, dont il eut *Marguerite* Dame en partie de Mandagot qui suit. Il eut d'une seconde femme Yolande de *Mandagot* Dame de l'autre partie de cette Terre, qui épousa Jean d'*Albignac* Seigneur d'Arre dont Pierre d'Albignac Seigneur d'Arre & Coseigneur de Mandagot, Capitaine de Cavalerie mort avant 1737, & Henri d'*Albignac* dont j'ignore la destinée. Cette Famille est du Vivarez. Marguerite de *Mandagot* femme d'Aléxandre du *Puy-de Montbrun*, fut mere d'autre Aléxandre du *Puy* dit de *Granger* & de *Montmejan* qui rendit Homage pour la Terre de Mandagot le 22 Décembre 1728, & eut pour enfans 1. Aléxandre du *Puy* Jésuite vivant en 1737. 2. Pierre du *Puy*, &c.

BOLOGNE. GRANGER. PAGÉS.

N.... de *Mandagot* Baron de Fons épousa, come je l'ai dit ci-devant, Espérance d'Assas remariée avec Guillaume *Trémolets* & avec Théodore de *Cambis*. Elle hérita par la mort de Suzane de *Mandagot* sa fille arrivée en 1606, des Baronies de Fons & de Serignac, de la moitié des Terres de Gajan, de Clarat & de Souteirargues, d'un *Mas* à S. Baujeli en la Mouvance du Duc d'*Uzés* & d'un autre *Mas* à Ortoulx, & dona tous ces biens à Jacques de *Cambis* son fils du troisiéme mariage le 19 Février de la même année 1606. C'est ce même Jacques de *Cambis* qui prit une seconde alliance dans la Maison de *Mandagot* en épousant le 18 Mars 1612, Françoise de *Mandagot* fille de François Seigneur de la Vérune & de Jeane *Granger*.

Barons de Fons. ASSAS. Come cy-devant.

Seigneurs de FONTANES.

Gaucelin de *Mandagot* Seigneur de Fontanés, eut pour femme Agnès de *Mandagot* qui fit son Testament en 1296, par lequel elle voulut être inhumée dans l'Eglise de Canes. Elle eut entre autres enfans, Gaucelin de *Mandagot* II. du Nom, Seigneur de Fontanés qui paroît avoir été pere de Hugues de *Mandagot* Chevalier qui fut après lui Seigneur de Fontanés, dont il rendit Homage, & de tout ce qu'il possédoit à S. Jean-de Vicq, à Crespian, à Combas & à Canes en 1349. Il rendit aussi Homage pour une partie de Mornas & de Cadenet au Comté-Venaissin à la Chambre Apostolique le 31 Octobre 1363, dans lequel il est qualifié Chevalier. On trouve après lui Catherine de *Mandagot* Dame de Fontanés & de Canes qui rendit Homage pour ces Terres en 1402, & qui apparamment les porta dans la Maison de *Montaigu-Fromigieres* (Bouzols) où elle fut mariée.

Seigneurs de MEIRUEIS.

Raimond de *Mandagot* Seigneur de Meirueis, dont il rendit Homage en 1322 & 1349, à Raimond *Bermond-d'Anduze* Baron de Florac, paroît avoir été pere d'autre Raimond de *Mandagot* Seigneur de Meirueis Chevalier, qui fut nomé pour visiter & fortifier toutes les Places de la Sénéchaussée de Beaucaire le 20 Janvier 1360.

Fragmens de *Mandagot*.

Mairos de *Mandagot* Chevalier vivoit le 17 Mai 1293.

Robert de *Mandagot* vivant en 1294.

Audis de *Mandagot* étoit mariée avant 1366 avec Pierre de S. *Bonet* Seigneur de Toiras.

Lucinde de *Mandagot* femme en 1400, de Guy *Pelet* Coseigneur d'Alais. *

Revenons aux Barons de *Montpezat*.

Les autres enfans d'*Antoine* & de Charlote *Bucelli* furent

4. Matthieu Trémolet mort avant le Testament de son pere de l'an 1579.

5. Mathurin Trémolet, à qui son pere légua par son Testament la Terre de la Valette, fut pere de *Henri* & de Charlote

* (Pour la Maison de *Mandagot*, Voyez *Baluze*, not. in vitis PP. Avenionensium Tome I. pages 666, &c. *Galli-Christiana* articles d'Ambrun, d'Arles, d'Aix, de Marseille, d'Uzès & de Lodéve. Cabinet d'*Aubays*. Jugemens de la Noblesse au dépôt du sieur *Clairambault*, &c.)

Trémolet

Trémolet femme de Michel du *Bourg* qui plaidoit en 1636, contre *Henri* Baron de Montpezat son frere.
6. Louise à qui son pere légua 500 écus d'or faisant 4000 livres, fut mariée le 2 Avril 1580, avec Michel *Barriere* Seigneur de Poussan & de la Colombiere.
7. Charlote, à qui son pere légua 33 écus un tiers d'or outre sa dot qui avoit été de 1333 écus un tiers, étoit veuve lors du Testament de son pere de Pierre de *Combes* Seigneur de Combas dont elle eut, entre autres enfans, Pierre de *Combes* légataire de son ayeul de 4216, livres Tournois sur la Ville de Montpellier à condition qu'il éléveroit Isaac, Abraham, Jacques & Jean de *Combes* ses freres

Jean Trémolet Baron de Montpezat, de la Mausson & de Collias, acquit le Fief & Jurisdiction de Bonaure sis à Collias avec tous les Droits de Bacq & autres en dépendans de Jean de la *Gorce* Seigneur de S. Laurent au Diocèse d'Uzès Sénéchal de Beaucaire & de Catherine *Blisson* Dame de la Roque sa mere veuve de Guillaume de la *Gorce*, par Acte passé dans la maison de Jean de *Gondin* Seigneur de Carsan en présence dudit Seigneur de Carsan & de Tristan de *Bernis* Seigneur de Sieurre reçu par Barthelemi Plan Notaire le 28 Avril 1590. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers en 1587. L'année suivante, son Chateau de Collias fut assiégé par les Partisans du Duc de *Montmorency* du nombre desquels étoit le Baron de *Montpezat*. Come j'ai eu comunication de la capitulation de cette Place, j'en donerai ici la substance come d'un morceau historique qu'on ne trouvera peut-être point ailleurs : Composition de *Collias* faite le 27 Avril 1588, par les Seigneurs & Gentilshomes soussignés. *Le Capitaine Géneral promet & jure de prendre le parti de Monseigneur le Duc de* Montmorency *presentement, & ce faisant, remettre la Place de* Collias *entre les mains du Seigneur de* Montpezat *& sous l'obéissance de mondit Seigneur de* Montmorency. *Et pour ce faire, le Pays lui accorde cinquante Arquebusiers qui lui seront payés aux depens dudit Pays dont les Messieurs* d'Uzès *se rendront pleiges & principaux payeurs come ils se sont ici signés. Lesquels Soldats seront comandés par le Capitaine* Guibert *en l'absence dudit Sieur de* Montpezat. *Et pour raison de quelques pertes que ledit Capitaine* Guibert, *en prenant le parti, a faites,*

III. ALBENAS. De gueules au demi-vol d'argent accompagné de trois étoiles de même.

l'on lui done 400 écus. Et quant aux Soldats dans Collias *qui ne voudront prendre le parti ; ils s'en iront, en toute sureté de leur vie, avec leurs armes & bagage là ou ils voudront. Pour assurance dequoi leur sera baille entre les mains dudit Capitaine* Guibert *hostages suffisans. Et les Sieurs de* Valerose *&* de Montpezat *les conduiront jusques à* Marguerittes *ou* Remoulins. *Et en outre, les Habitans dudit* Collias *seront exempts de toute cottisation, tailles & deniers departis audit Diocese* d'Uzès *depuis la saisie dudit* Collias *jusqu'à aujourd'hui. Et avant autre chose, lesdits Seigneur feront retirer l'armée de devant ladite Place. Signé* Chastillon Léques. Bertichieres Montpezat-de Bucelli Cabrieres. Galepin *&* Rousset *Syndic*. Au reste, le Château de Montpezat étoit au pouvoir des Calvinistes qui l'avoient pris sur Jean *Trémoles* dès 1569. Il eut Comission du Duc de *Montmorency* les 25 May & 14 Juin 1589, d'aller dans le Gévaudan & dans le Vellai avec 800 Homes de pié & 250 Chevaux, pour rétablir les Habitans de Marvejols & du Puy qui étoient fidéles au Roi dans leurs maisons. ce qu'il exécuta heureusement, après une convention faite avec le Syndic de la Province & l'Évêque de Mende au mois de Mars 1591. Il étoit alors Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers, suivant un ordre qui lui fut doné le 9 Juillet 1590, de détacher une partie de cette Compagnie qui étoit dans l'Armée du Roi près de Narbone pour s'en servir dans la réduction des Villes du Puy & de Marvejols. Il servit en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'Ordonance du Grand-Prieur de Champagne dans l'Armée du Duc d'*Espernon* en Provence, & fut tué au Siége d'Aix le 7 Juillet 1593. Ce fut là le motif qui engagea le Duc de *Montmorency* d'écrire au Roi en faveur de sa veuve le 15 Novembre suivant. Il avoit été marié par Contrat passé devant Guillaume Alezin Notaire à Montpellier le 7 Mars 1579, avec Diane d'*Albenas* veuve de Jacques de la *Croix* Baron de Castries & fille de Jean d'*Albenas* Seigneur de Colhas & de Françoise de *Jonas*. Il fit son Testament à la veille d'aller à la Guerre pour le Service du Roi devant Raimond Paul Notaire à Fons le 11 May 1590, par lequel il légue 2000 écus d'or à chacun de ses enfans qu'il met sous le gouvernement de sa femme & de sa mere & institue son héritier universel son fils aîné avec substitution à ses autres enfans. Sa femme fit son

Testament le 25 Novembre 1623, & en eut les enfans suivans.

1. Jean Tremolet-Bucelli qui continua la Branche des Barons de *Montpezat*.

2. Henri Trémolet-de Montpezat reçu Chevalier de Malte en 1598.

3. George Trémolet-de Montpezat qui forma la Branche des Seigneurs de *Robiac* aujourd'hui Marquis de *Montpezat* représentée sous la lettre A.

4. Louis Trémolet-de Montpezat dont j'ignore la destinée.

5. Louise épousa le 29 Janvier 1595, Philbert *Bon* Receveur du Diocèse de Nimes.

6. Diane mariée par Contrat du 15 Octobre 1608, avec Jean de *Toulouse* Seigneur de Foissac au Diocèse d'Uzès, vendit avec sa mere & son mari par Acte du 28 Juillet 1620, à Jacques de *Bane* Seigneur de Terris le Droit de Péage qu'elle avoit au Pont-S. Nicolas.

IV. NOGARET. Palé de gueules & d'azur semé de roses d'argent qui est de *Louet*, sur le tout d'argent au noyer arraché de sinople qui est de *Nogaret*.

Jean Trémolet-Bucelli Baron de Montpezat II. du Nom fut Lieutenant de la Compagnie d'Homes-d'Armes du Comte de *Ventadour* après son pere, & eut ordre de joindre l'Armée du Roi le 9 Juillet 1590. Il servit en Piémont en qualité de Colonel d'un Régiment d'Infanterie suivant des Letres du Duc de Savoye *Charles-Emanuel* du 10 Décembre 1616, & 10 Janvier 1617, & fut tué devant Massillargue en 1622, étant Aide-de Camp du Duc de *Montmorency* qui faisoit le Siége de cette Place. Il fut marié par Contrat passé devant Claude Aillaud Notaire à Massillargue en Languedoc le 24 Septembre 1611, avec Madeléne *Louet-de Nogaret-de Muras* fille de Jean Baronde Cauvisson, Mandeuil & Massillargue & de Marguerite *Grimaldi-de Beuil*. Il fit son Testament étant sur son départ pour l'Armée de Piémont, reçu par Jean Paul Notaire à Nimes le 26 Août 1616, en faveur de sa femme qu'il chargea de rendre son héritage à son fils aîné ce qu'elle exécuta par son Testament du 15 Février 1627. Leurs enfans furent

1. Jean-François Trémolet-Bucelli qui suit.

2. Annibal Trémolet-de Montpezat reçu Chevalier de Malte en 1633.

3. Henri Trémoletde Montpezat reçu Chevalier du même Ordre le 17 Avril 1668.

4. George Trémolet-de Montpezat.
5. Diane née en 1612, fut mariée le 4 Décembre 1631, avec Abdias *Pavee* Seigneur de Ville-vieille & mourut à Sommieres le 27 Août 1656.

V. Fons. De gueules au lion passant d'or & au chef d'argent chargé de trois croix de gueules.

Jean-François Trémolet-Bucelli Baron & depuis Marquis de Montpezat, fut successivement Capitaine au Régiment d'Infanterie de Cauvisson par Comission du 20 Mars 1635, Lieutenant Colonel du même Régiment le 30 Juin 1637, Colonel du même Régiment sous le nom de *Montpezat* le 18 Octobre 1638, & d'un autre Régiment d'Infanterie pour servir au Siége de Rozes & en Catalogne le 3 Avril 1645, Marêchal de Camp le 4 May 1646, Comandant dans les Ville & Citadelle de Cazal au Montferrat le 29 Mars 1649, avec augmentation d'une Compagnie de Chevau-Légers pour la Garde de cette Place le 19 Mars de l'année suivante, nomé Lieutenant-Général des Armées du Roi en Italie sous le Prince Thomas de *Savoye* le 10 Mars 1651, avec pouvoir de comander en l'absence de ce Prince, Conseiller d'Etat-d'Epée le 15 Novembre 1652, destiné pour servir en Flandre le 16 Juin 1655, Comandant en Nivernois le 1 Août 1656, en Basse-Normandie en 1657, Gouverneur de Sommieres le 3 Avril 1660, & Viguier de la même Ville le 15 Octobre suivant. Par Brevet du 3 Septembre 1661, le Roi lui augmenta ses pensions jusqu'à 6000 liv. & le noma pour comander dans le Boulonois & Pays Conquis le 1 Juillet 1662, & dans les Ville & Citadelle de Dunkerque & Fort de Mardic en l'absence du Comte d'*Estrade* Ambassadeur en Hollande le 28 Novembre 1662, Gouverneur de Gravelines & Grand-Bailly de Bourboug le 14 Mars 1663. Le Roi déclara son Régiment Royal & l'en noma Mestre de Camp-Lieutenant le 21 May de la même année, lui dona l'habit à Brevet & régla l'uniforme de ce Régiment qui fut bleu, galoné passementé & brodé d'or le 4 Février 1665. Il obtint au mois de Juillet 1665, l'érection de sa Baronie de Montpezat en titre de Marquisat dont les Lettres furent enregistrées au Parlement de Toulouse le 11 Janvier & à la Cour des Aydes de Montpellier le 28 Juin de la même année. Fut nomé Lieutenant Général au Pays d'Artois & Gouverneur d'Arras au mois de Décembre 1665, & depuis Lieutenant Général &

Comandant en Languedoc suivant des ordres dattés de Sommieres aux mois de Juin & de Novembre 1675. Il fut marié par Contrat passé devant Jean Paul Notaire à Fons le 5 Mars 1648, avec Louise de *Fons* fille de Jacques & de Lucréce de *Saurin* de la Ville de Nimes. Il mourut au mois d'Avril 1677, & laissa les enfans suivans,

1. Jean-Louis Trémolet-Bucelli Marquis de Montpezat fut tué au Siége de Luxembourg où il servoit en qualité de Volontaire le 27 May 1684. VI.

2. Henri Trémolet-Bucelli Marquis de Montpezat après son frere, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, Département de Mirepoix, Aleth & Limoux par Lettres donées au Camp sous Mons le 23 May 1692, nomé Maréchal de Camp le 20 Mars 1709, & Gouverneur de Sommieres où il mourut le 15 May 1717, sans alliance.

3. Joseph Trémolet-Bucelli.

4. Jean-François Trémolet-Bucelli né à Montpezat le 28 Juin 1669, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1675, mourut dans l'Etat Ecclésiastique au Séminaire de S. Sulpice à Paris, au mois de May 1716.

5. Gabrielle fut mariée par Contrat passé à Sommieres le 2 Septembre 1675, avec Jacques *Vivet* Seigneur de Montclus mort à Nimes le 25 May 1715, & sa femme à Tresques le 29 Août 1718. Leurs enfans ont succédé aux Biens de cette Branche, & il n'en reste actuellement que Louis-François *Vivet-de Montclus* Evêque d'Alais.

A.

Seigneurs de *Robiac* devenus Marquis de *Montpezat*, à Avignon.

GEorge *Trémolet-de Montpezat*, Seigneur de Robiac troisieme fils de *Jean* Baron de Montpezat & de Diane d'*Albenas* eut un legs de son pere de deux mille écus d'or par son Testament du 11 May 1590. Il eut une Compagnie de Cent Homes de Pié dans le Régiment de Petrault par Comission du IV. PONTANEL.

Duc d'*Amville* Gouverneur du Languedoc dattée du Pont-St Esprit du 12 Février 1621. Il fut marié le 14 Décembre 1617, avec Lucréce *Pontanel* fille de Pierre Seigneur de Bonaure & de Suzane *Ribeirol*. Elle fit son Testament, étant veuve depuis 1648, le 12 Août 1667. Leurs enfans furent

1. Pierre Trémolet qui suit.
2. Jean-Louis Trémolet Tige des Seigneurs de *Lunel-Vieil* raportés sous la lettre B.
3. Henri Abbé de *Montpezat*.
4. Paul-Antoine Abbé d'*Ayrolles*, Grand-Vicaire d'Uzès mort nomé à l'Evêché de Perpignan.
5. Louis Trémolet-de Montpezat Lieutenant Colonel du Régiment de Montpezat, par Brevet du 30 Juin 1662, se distingua au Siége de Condé pris par le Roi en persone en huit jours le 26 Avril 1676. Le Roi pour le récompenser du service qu'il rendit à cette ocasion lui dona le Gouvernement de la Place avec le grade de Brigadier; mais il ne put jouir de ces distinctions étant mort peu de jours après de ses blessures.
6. Jacques Trémolet Sieur d'Argilliers Capitaine & Major dans le Régiment de Montpezat, fut tué en Candie sous M. de *Beaufort* en 1669.

V.
1°. RIGNAC
D'azur au lion d'or accompagné de cinq cancres d'argent posés en orle.
2°. ROSEL.
De sinople à trois chevrons d'argent.

Pierre Trémolet-de Montpezat Seigneur de Robiac, de Collias, &c. Capitaine & depuis Lieutenant Colonel du Régiment de Montpezat par Comission du 9 Février 1645, Mestre de Camp d'Infanterie le 24 Juin 1649, & Sergent de Bataille le 23 Juin 1652, servit en cette qualité au Siége de Valence sur le Pô en 1653, & s'y distingua par sa valeur suivant un Certificat du Duc de *Mercœur* du 23 Octobre suivant. Il continua de servir en Piémont sous ce Prince & y fit la Campagne de 1656, en qualité de Maréchal de Camp. Il fut marié 1°. le 4 Octobre 1651, avec Catherine de *Rignac* fille de François Conseiller à la Cour des Aydes de Montpellier & de Jeane *Fabre*; 2°. avec Louise de *Rosel* fille de Pierre Seigneur de Val-obscure & de Françoise de la *Coste*. Cette derniere mourut sans enfans à Nimes le 29 Septembre 1712, après avoir fait son mari son héritier par son Testament fait devant Jean Maurensac Notaire à Vers le 16 Octobre 1681. Son mari fit le sien le 7 Octobre de la même année devant le même Notaire, par lequel il légue à sa femme 2000 liv. à

ſes enfans des ſommes d'argent, fait ſon héritier ſon fils aîné auquel il ſubſtitue les cadets, & à ceux-ci *Deniſe* ſa fille, &c. Ses enfans furent

1. Jean-Louis Trémolet-de Montpezat qui ſuit.
2. Henri Trémolet-de Montpezat Chevalier de Malte vivant en 1668.
3. Antoine-Louis né en 1659, mort jeune.
4. Paul-Antoine Sieur d'Argilliers Ecléſiaſtique né en 1660.
5. François né en 1662, tué au Service du Roi.
6. Louis Trémolet de-Robiac tué come ſon frere.
7. Jacques né en 1665, Chanoine de Montpellier.
8. Deniſe qui fut mariée le 30 Janvier 1678, avec Balthazar *Gras* Seigneur de Preignes dont le fils André *Gras-de Preignes* Chevalier de Malte, Comandant le Régiment Royal Cavalerie & Marêchal de Camp.

VI. CARDEBAS-TERTULLE. D'azur à trois chevrons d'or écartelé de *Tertulle* qui eſt d'azur au lys fleuri & boutoné d'argent tigé & feuillé de ſinople.

Jean-Louis Trémolet-de Montpezat Seigneur de Robiac, Collias, &c. Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Montpezat lors du Teſtament de ſon pere en 1681, fut marié en 1683, avec Théreſe de *Cardebas-de Bot-de Tertulle* fille de Guillaume-François Seigneur de Saignon & d'Anne *Nicolai-de Sabran*, de la Ville d'Avignon. Il fit ſon Teſtament devant Jean Darauſſit Notaire à Collias le 26 Mars 1686, & laiſſa les enfans ſuivans.

1. Pierre-Guillaume Trémolet-de Montpezat raporté après ſa ſœur.
2. Deniſe-Théreſe, à qui ſon pere légua vingt mille livres par ſon Teſtament, épouſa au mois de Février 1709, François-Joſeph de *Gabriac* Seigneur de S. Paulet.

VII. 1º. COUTELLIER. 2º. CARICHON.

Pierre Guillaume Seigneur de Robiac, Collias, Bonaure, Laval, Vacquiere, Boiſſet & Argilliers Comandant dans ces Terres par Lettres du Duc de *Roquelaure* du 15 Octobre 1721, obtint l'érection de ſa Baronie de Collias & autres Terres annéxées en Titre de Marquiſat ſous la dénomination de *Montpezat* par indivis avec ſon fils aîné, par Lettres Patentes donées au Camp devant Tournay au mois de May 1745, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 26 du même mois & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Juin ſuivant. Il fut pourvu de la Lieutenance de Roi au Gouvernement de Languedoc, Département de Mirepoix Aleth & Limoux par

Lettres du 19 Juin 1745. Il a été marié deux fois 1°. le 16 Août 1707, avec Marie-Anne *Castellier* fille de Joseph-Hector Conseiller au Présidial de Nimes & d'Anne *Bibion*, dont une fille morte en bas âge avant sa mere; 2°. par Contrat passé devant Gaudin Notaire d'Avignon le 11 Janvier 1714, avec Marie-Françoise-Richarde *Carichon* fille & héritiere de Jean-Joseph Vice-Gérent de la Légation d'Avignon, Home de grand crédit & de grande considération à la Cour de Rome dont les auteurs ont porté pendant deux cent ans la qualité de Noble & le grade de Docteur, tant à Avignon, qu'à l'Isle en Venaissin. Il a eu de ce dernier mariage,

1. Jean-Joseph-Paul-Antoine Trémolet-de Montpezat qui suit.

2. Charles Abbé de Montpezat né en 1717, Grand Vicaire de Die depuis 1745.

3. Gabrielle-Thérese née au Château de Collias le 4 Janvier 1719, fut mariée par Contrat passé devant Chamand Notaire à Uzès le 28 Janvier 1742, avec Scipion *Nicolas-de Montcalm* * Baron de Sabran, Seigneur de Cauvillargue, Coseigneur de Bagnols substitué aux Biens ouverts en sa faveur de Philipe de *Combes* & de Jean de *Montcalm*, &c. De ce mariage sont nés deux enfans 1. Louis-Scipion-Guillaume-Jean *Nicolas-de Montcalm* né à Montpezat-lez Uzès le 14 Mars 1743. 2. Charles-Guillaume-Scipion *Nicolas-de Montcalm* né au même lieu le 7 Juin 1744.

VIII. AGOULT. D'or au loup ravissant d'azur armé & langué de gueules.

Jean-Joseph-Paul-Antoine Marquis de Montpezat-lez Uzès Baron de Montmaur & en cette qualité Premier Baron du Dauphiné & Premier Comis né des Etats de cette Province, Lieutenant de Roi en Languedoc sur la démission de son pere par Lettres du 11 Janvier 1746, nâquit à Avignon & fut batisé en l'Eglise de S. Simphorien le 23 Février 1715, fut fait Cornette au Régiment du Roi Cavalerie par Brevet de Fontainebleau du 5 Novembre 1733, & se distingua au Siége de Philisbourg étant Aide-de Camp du Maréchal de *Bellisle* en 1734. Ce motif engagea le Ministre à lui acorder l'agrément pour la premiere Compagnie vacante, mais des arangemens de Famille l'ayant obligé de quitter le service,

* Il est fils de Joseph *Nicolas-de Montcalm* Baron de Sabran & de Marie-Louise de *St André* Comtesse de Jonchéres, & petit fils d'autre Joseph *Nicolai*, &c.

il

Il fut marié par Contrat passé au Château du Puy-méras au Comté-Venaissin devant Jean-Thomas Ginhoux Notaire de Molans, le 19 Septembre 1738, avec Marie-Justine-Espérance d'*Agoult* fille & héritiere d'Hector-Sanson Marquis de Montmaur, Seigneur de Piégon, Mérindol, Bénivai, Beauvoisin & Ollon l'un des quatre premiers Barons du Dauphiné, Président ou Comis né des États de cette Province & de Marie-Françoise *Amieu-de Féautrier* Dame en partie de Vinsobre sa veuve remariée avec François-Charles-Bernard de *Blegiers-Taulignan* Seigneur de Puy-méras, &c. qui furent présens à ce mariage avec Jean-Laurent de *Caritat* Seigneur de Condorcet, la Roche-sur le Buix, Aussélon, Montolieu, la Bâtie, Costechaude & Rocheblave, Conseiller au Parlement de Grenoble, Hector-François de la *Tour-Gouvernet* Baron de Verfeuil, &c. Il a eu de cette alliance jusqu'aprésent

1. Henriette-Marie Françoise Trémolet-de Montpezat née à l'Isle au Comté-Venaissin, le 26 May 1739. IX.
2. Marie-Anne-Charlote Trémolet-de Montpezat née dans la même Ville le 26 Juillet 1741.

B.*

Seigneurs de *Lunel-Vieil*, en Languedoc.

JEan-Louis *Trémolet* second fils de *Georges* Seigneur de Robiac & de Lucréce *Pontanel*, Capitaine & Major du Régiment de Montpezat par Comission du 30 Juin 1645, servit depuis en qualité d'Enseigne des Gendarmes du Duc de *Mercœur* en 1650, &c. il fut nomé Capitaine-Général-Garde Côtes en Languedoc le 8 Décembre 1656, Comandant de la Citadelle de Montpellier le 29 Décembre 1661, &c. Il fut reconu Noble avec ses freres & ses autres parens par Jugement de l'Intendant de la Province du 23 Novembre 1661, & mourut à Montpellier le 26 Janvier 1688, d'où il fut porté à Lunel-Vieil. Il fut marié le 27 Avril 1649, avec Jeane d'*Isarn* Dame de Lunel-Vieil & de Salagosse fille & héritiere de Philipe Seigneur de Salagosse & d'Isabelle de la *Croix* Dame de Lunel-Vieil, dont il eut V. ISARN.

1. René-Gaspar Trémolet qui suit.
2. Henri Trémolet Soudiacre Chanoine de la Cathédrale de Montpellier où il mourut en 1707.

VI. René-Gaspar Trémolet Seigneur de Lunel-Vieil & de Salagosse Lieutenant de Roi de la Citadelle de Montpellier par Brevet du 9 Novembre 1677, mourut en 1712, laissant de N..... sa femme,

1. N...... Trémolet qui suit.
2. N ..... Trémolet qui se maria à Paris.
3. Une fille qui épousa Timothée *Combes* Baron de Bousigues, Seigneur de Poujols, Conseiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aydes de Montpellier en 1709.

VII. BEAUREGARD. VIII. N..... Trémolet Seigneur de Lunel-Vieil fut marié vers 1713, avec N.... . de *Beauregard* dont il eut deux fils dont l'aîné nâquit en 1714, & le cadet en 1718. J'ignore la suite de cette Branche.

C.

Seigneurs de *Mourmoirac*, en Languedoc.

III. DU PUY. JEan-Pierre *Trémolet-Bucelli* second fils d'*Antoine* Baron de Montpezat & de Charlote *Bucelli* eut en partage par le Testament de son pere du 1 Février 1579, le *Mas* de Frajorgues, au Terroir de Melgueil, le Moulin des Agneaux près de Castelnau & une maison au Pilier S. Giles à Montpellier. Il fut marié par Contrat passé le 26 Novembre 1594, avec Anne *du Puy* Dame de Mourmoirac dont il eut un fils en faveur duquel il fit son Testament le 14 Décembre 1604.

IV. CHAUMONT. Antoine-Bernardin Trémolet-Bucelli Seigneur de Mourmoirac héritier de son pere épousa le 4 Janvier 1625, Jeanne de *Chaumont* fille d'Abdias Seigneur de Bertichéres & de Madeléne *Duplex* Dame de Léques dont il eut

V. BELCASTEL. Au 1-4 d'azur à trois Henri Trémolet-Bucelli Seigneur de Mourmoirac héritier de sa mere par son Testament du 10 Septembre 1639, fut marié le 29 Avril 1646, avec Marie de *Belcastel-de Mont-*

vaillan fille de Pierre Seigneur de Pradelles & en eut plusieurs enfans.

1. Jean Trémolet-Bucelli qui suit.
2. François Trémolet dont j'ignore la destinée.
3. Henri Trémolet-Bucelli Seigneur de Montése Colonel d'Infanterie, Général-Major & depuis Lieutenant Général au service des Hollandois, mourut étant Gouverneur de Tournay le 2 Avril 1739.
4. Bernardin Trémolet-Bucelli reconu Noble avec ses freres le 28 Novembre 1668.
5. N...... Trémolet-Bucelli refugié en Hollande vivoit encore en 1715.
6. Madeléne épousa le 24 Septembre 1665, Antoine de *Lauberge* Seigneur de Rocheblave & de Cassagnoles.
7. Anne femme de Louis *Guiran* Conseiller au Présidial de Nimes ou elle mourut en 1677.
8. N. mariée avec le Sieur de *Raffin*.
9. N. femme de N...... *Berard-de Montalet* Seigneur de Montlaval.

Jean Trémolet-Bucelli Seigneur de Mourmoirac fut marié en 1686, avec Catherine de la *Fare* fille de Jean-François Baron de la Salle & d'Anne de *Cambis* Barone d'Alais dont il eut entre autres enfans

François-Bernardin Trémolet-Bucelli Seigneur de Mourmoirac qui épousa en 1714, Françoise de *Pons* fille de N.... de *Pons* & de N..... de *la Saumée* de la Ville de Bouléne au Comté-Venaissin.

Leur fils Jean-Baptiste-Bernardin Trémolet-Bucelli Seigneur de Mourmoirac à été marié avec N..... *Pape-de St Auban* de la Ville de Montelimard en Dauphiné.

tours d'argent A. 2 & 3. de gueules, à trois gardons d'argent manchés de même posés en pal. Sur le tout d'azur au château d'or donjoné de trois tours de même.

VI. LA FARE. D'azur à trois flambeaux d'or allumés de gueules posés en pal.

VII. PONS. D'or à la rencontre de gueules.

VIII. PAPE. D'azur à la croix pleine d'argent.

Fragmens de *Trémolet*.

Catherine Trémolet épousa le 17 Novembre 1555, Just de *Coursas*, dit de *Monteil*, en Vivarez.

Suzane Trémolet fut mariée le 3 May 1609, avec Jacques de *Julien* Seigneur de Freisse.

Aléxandrine alliée par Contrat du 9 Février 1626, avec Paul *Tardinon* de la Ville de Nimes.

Suzane Trémolet mariée le 21 Juillet 1637, avec Charles *Chambaud* Seigneur de Fontblachesses.

Judith Trémolet épousa le 4 Février 1651, Pierre *Tardinon* fils du précédent.

Espérance Trémolet mariée le 16 Mars 1656, avec Jacques *Brunguier* Seigneur de Barbus.

BARJAC. D'azur au Bellier effaré d'or colleté & boucle de même.

Scipion Trémolet fut marié vers 1630, avec Madeléne de *Barjac* fille de Louis Seigneur de Vals & de Brésignac en Vivarez & de Marie de *Merle-de la Gorce*.

(Histoire Générale du Languedoc Tome V. pages 141. 297. 409. 419. 519. Mémoires de *Navailles*. Jugemens de la Noblesse au dépôt du sieur *Clarambault*. Archives du Roy à Nimes. *Item*, de la Chambre des Comptes à Montpellier. Fastes du P. du *Londel*, pages 36. 226.)

ADDITIONS ET CORRECTIONS POUR L'HISTOIRE de la Noblesse du Comté-Venaissin, de la Ville d'Avignon & de la Principauté d'Orange.

POUR LE PREMIER VOLUME.

ANCEZUNE page 46. Guillaume d'*Ancézune* IIIe du Nom, fut Gouverneur d'Avignon (*Custos Avenion.*) Il est ainsi qualifié dans une Sentence Arbitrale qu'il prononça en 1294, avec les Evêques de Vaison & de S. Paul-trois Châteaux, Richard de *Caderousse* & Pierre *Lantelme* sur le Testament de Roncelin de *Lunel* Baron de Montauban. Outre les deux freres marqués dans cet article, il eut encore une sœur nomée *Marie* qui rendit Homage aux Comissaires du Pape *Grégoire X.* à qui le Roi *Philipe le Hardi* venoit de remettre le Venaissin, pour une partie de Caderousse & de Cavaillon & la moitié de *Castellaca* au nom de *Philbert*, N.... son fils mineur, dont elle avoit la conduite au mois de Février 1274.

Page 48. *Laudun* avoit pour blazon d'azur au sautoir d'or surmonté d'un lambel à sept goutes de gueules, brochant sur le tout.

Ibidem. Aimar-Antoine d'*Ancézune* fut nomé Gouverneur

d'Orange par le Roi *Louis XI.* après que ce Prince eut réuni cette Principauté au Dauphiné en 1477.

Page 49. Rostain d'*Ancézune* Archevêque d'Ambrun a composé une Histoire des *Vaudois* du Dauphiné (manuscrit) citée par *Perrin* dans son Histoire Générale de ces Hérétiques.

Page 55. Just-Joseph-François d'*Ancézune* premier Duc de Caderousse par lettres du 18 Septembre 1665, mourut à Paris âgé de 85 ans le 28 Février 1730. François d'*Aubusson* Duc de la Feuillade, ayant conduit au secours de Candie assiégée par les Turcs en 1668, un corps de 500 Gentilshomes & partagé cette troupe en quatre bandes, le Duc de *Caderousse* en comanda une, les trois autres étoient sous les ordres du Duc de la *Feuillade*, du Duc de *Châteautiert* frere du Cardinal de *Bouillon* & du Comte de *Villemor.* Ce dernier y fut tué. Cette brave Noblesse soutint en cette occasion l'éclat de la Nation Françoise par des actions les plus héroïques.

Page 56. Françoise-Félicité *Colbert* Marquise d'*Ancézune* mourut sans enfans à Paris au mois d'Avril 1749.

ANDRÉE page 58. Pierre d'*Andrée* fut député en 1598 par la Province au Pape *Clément VIII.* avec les Sieurs de *Velleron* & de *Blauvac* (Astoaud & Sadolet) pour lui demander justice contre *Pétrucci* Vice-Légat d'Avignon qui vexoit le Pays par des extorsions & y vendoit la justice. Le Pape ayant nomé le Prélat Achile *Gimnazi* pour aller en qualité de Comissaire dans le Comté Venaissin, Pierre *Andrée* fut encore chargé avec quelques autres Citoyens zélés de poursuivre cette affaire devant *Gimnazi.*

Page 63. Paul d'*Andrée* nâquit à Carpentras le 5 Octobre 1609, & y mourut le 24 Juillet 1697. Outre la fondation du Monastere des filles de la Visitation, qui fut acceptée par quatre Religieuses d'Annecy, il dona comencement à la Comunauté des Filles repenties sous le Titre de Notre-Dame de Ste Garde & leur fit donation d'une grande maison peu de jours avant sa mort le 26 Avril 1697.

Page 65. Paul-François d'*Andrée* est devenu Seigneur de Piles & Coseigneur d'Aubres au Comté-Venaïssin par l'acquisition qu'il en à faite d'Alfonse de *Fortia* Baron de Baumes. Il perdit son fils aîné en 1747. Louis-Pierre-Siffrein d'*Andrée-de Raimoard* son cousin étoit Capitaine d'Infanterie au Régiment de Ségur en 1746, il a quitté le Service. Son frere Charles-Dominique Chevalier de *Raimoard* Capitaine au même Régiment fut tué à la bataille de Laweldt le 2 Juillet 1747.

ASTOAUD page 98. Pons *Astoaud* fut témoin le 10 Juillet 1240, avec Guillaume *Béroardi* Evêque de Carpentras à l'investiture de quelques Terres donées à Barral de *Baux* par l'Archevêque d'Arles. Page 99. L'Empereur *Frederic II.* lui accorda en 1232, un droit de péage dans les Terres qu'il avoit obtenues du Comte de *Toulouse*. Il acquit la Seigneurie de la Fare au mois d'Août 1246, de Pons & de Rostain de *Libra* pour le prix de vingt mille sols Raimondins & en reçut l'investiture d'Aimeri de *Clermont-Lodeve* Sénêchal du Venaissin pour le Comte *Raimond* VIIe. Ces Seigneurs de la *Fare* eurent un proche parent Evêque de Vaison nomé Giraud de *Libra* depuis 1270 jusqu'en 1279. Il y avoit aussi en ce téms-là un Raimond de *Libra* Chevalier Lieutenant de Philipe de *Bernisson* Comte de Venaissin pour l'Eglise Romaine (1293.)

LIBRA. D'azur à la balance d'argent.

Page 100. Pons *Astoaud* rendit Homage en Décembre 1253, à Alfonse de *France* Comte de Toulouse & de Venaissin pour ses Terres de Velleron, Mazan & la Fare en son nom & pour celle de Saumane & une partie de la Ville de l'Isle & de Velleron, au nom de Pons *Astoaud* son fils. Page 102. Pons *Astoaud* & Guillaume son frere rendent Homage aux Comissaires du Pape *Gregoire X.* à Carpentras le 1 Février 1274. Le 6 du même mois Guillaume-Pierre *Astoaud* en fit de même pour une partie de Velleron dans la Ville de Cavaillon.

Guillaume *Astoaud* Seigneur de Velleron fut Syndic de la

Noblesse du Venaissin en 1317. Il fit vidimer ou en régistrer en cette qualité un Titre qui regle des différends survenus entre les Seigneurs de la Province & les Officiers du Pape. Il assista come Seigneur de Mazan à l'Assemblée des Etats tenue à Carpentras le 13 Février 1358, pour la réformation des Statuts du Pays & fut mariée avec Constance de *Realhir* fille de Guillaume Juge du Venaissin en 1288 : ma conjecture s'est trouvée vraie. Pons *Astoaud* Chancelier du Comte de Toulouse eut un fils nomé come lui. La preuve en résulte de l'Homage rendu à Alfonse de *France* en 1253.

Page 103. Jean de *Poitiers* Evèque de Valence & de Die, Recteur du Comté-Venaissin, adressa le 13 Octobre 1410, à Astoaud d'*Astoaud* IIIe du Nom, des lettres dans lesquelles il le qualifie Noble & Puissant Seigneur Damoiseau, &c. pour lui doner pouvoir d'établir des Capitaines ou Gouverneurs dans toutes les Places de défense du Venaissin pendant les troubles du schisme sous le Pape *Benoit XIV*.

Page 106. Thomas d'*Astoaud* eut une sœur nomée *Marguerite* qui fut Dame de la Fare & qui épousa Jean-François *Sadolet* Seigneur de Blauvac. Pierre *Astoaud* aliéna la moitié de la Terre de Velleron en faveur de Paul de *Cambis* le 15 Décembre 1637.

Pons *Astoaud* Tige des Marquis de Murs & *Astoaud* son pere Seigneur de Crillon, eurent un Procès au Bailliage du Buix contre Bertrand *Geoffroy* qui fut jugé en leur faveur le 20 Mars 1414. Il rendit Homage pour une partie de Mazan au Recteur du Comté-Venaissin le 6 Août 1422. Jean *Astoaud* son fils (page 107.) se prétendit Seigneur de Besaure & de S. Lambert contre le Cardinal Jacques *Sadolet* Evèque de Carpentras, mais il fut évincé par Arrêt du Parlement d'Aix du 28 Mars 1526, & ces deux Terres furent vendues à Claude *Astoaud* son petit-fils en 1566, pour un capital de 2000 écus d'or sur la Comune d'Avignon, raportant 140 écus d'or d'intérêt & deux autres capitaux sur la même Ville, l'un de 100 écus d'or & l'autre de 52 écus de la même monoye. Ce fut Paul *Sadolet* Successeur du Cardinal son oncle qui fit cette aliénation.

Page 108. Honorée de *Bernus* Dame de Lieoux étoit fille ou sœur de N.... *Bernus* de la Ville de Sault, brave Capi-

taine du Parti Proteſtant & l'un des adhérans des Sieurs de *Montbrun* & de *S. Auban* : ce dernier le laiſſa à Menerbe pour comander à ſa place au mois de Décembre 1577.

Page 112. Le Sieur de *Cheminades* fut un des Députés Calviniſtes qui ſignerent le Traité de Paix conclu à Avignon par la médiation du Maréchal d'*Amville* le 23 Septembre 1576, entre les Catholiques du Venaiſſin & les Huguenots des Provinces voiſines qui occupoient Menerbe & pluſieurs autres Places dans le Comtat.

AUREL page 115. Geoffroy de *Taraſcon* Comiſſaire député par *Beatrix* petite-fille de Guillaume Comte de *Forcalquier* avec Faulquet du *Puy*, *Humbert* Evêque de Siſteron & Robert de *Léveno* pour examiner les Péages du Comté de Forcalquier que pluſieurs Seigneurs avoient uſurpé dans leurs Terres en 1253. Barthelemi de *Taraſcon* ſervit en qualité de Volontaire au Siége de Mourmoiron que les Catholiques reprirent ſur les Proteſtans au mois de Septembre 1563. Il eſt parlé dans pluſieurs endroits de cet Ouvrage de l'anciene Maiſon de *Taraſcon* ; voyez les Tables.

Page 117. Siffrein d'*Yſon* Syndic de Carpentras avec Azon de *Rouſſet* & Bertrand *Gauthier* de l'Iſle, payent au nom de la Ville à Jean de la *Vergnhe* Clerc de la Chambre Apoſtolique & Tréſorier du Pape la ſomme de 1500 florins d'or pour le contnigent des dépenſes faites au Siége de Châteauneuf-d'Almazan en Dauphiné, dont les Compagnies s'étoient emparées le 15 Févrjer 1395, premiere année de Pontificat de *Benoît* XIII.

Page 120. Nous avons vû dans cet endroit que Jean-Pierre-Joſeph d'*Aurel* Coſeigneur de Venaſque & de S. Didier ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon fut marié par Contrat paſſé devant Mottet Notaire à Valence le 18 Décembre 1723, avec Henriette-Anne de *Châtellier* fille de Joachim Comte de Cérizolle & de Catherine-Marguerite *Paiſſon-du Mênil* ; mais il eſt reſté dans cet article une lacune qui doit être remplie par les enfans qui ſont ſortis de cette alliance.

1.

1. Dominique d'Aurel.

2. Et Louis d'Aurel, celui-ci fut reçu Chevalier de Justice dans l'Ordre de S. Jean de Jerusalem en 1746. Quoique la Famille de CHASTELLIER soit déja conue dans cet Ordre par les Preuves de Paul de *Brancas* l'un des fils du Marêchal de France de ce nom, je crois néanmoins pouvoir profiter de l'ocasion qui se présente ici de la faire conoître. Le motif en est d'autant plus naturel, que cette Famille, autrefois voisine du Comté-Venaissin & pour ainsi dire associée à la Noblesse de cette Province par differentes alliances, vient d'être transplantée dans une Province éloignée par l'établissement de Charles-Louis de *Châtellier-du Menil* Lieutenant Général des Armées du Roi dernier mâle de cette Famille marié dans la Ville de Bezançon.

CHASTELLIER.

Au 1-4. d'azur au château d'argent maçoné de sable qui est de *Châtellier*. Au 2-3. de gueules au poisson posé en pal & recourbé d'argent soutenu par trois coquilles de même 2-1. qui est de *l'esson*.



LEs Titres qui restent de cette Famille, & dont j'ai vû les originaux, remontent à plus de deux cent cinquante ans & nous aprénent que Charles de *Châtellier* dont on ne conoit pas l'origine, mais qui étoit domicilié dans la Ville de Valence en Dauphiné, mourut à Turin en 1532, après avoir servi les Rois *Charles VIII.* & *Louis* XII. dont il avoit administré les finances dans les Guerres d'Italie. Quoi qu'on n'en conoisse pas l'origine, que les uns fixent en Touraine où il y a une Famille noble & une Terre de ce nom, les autres à Paris, il est cependant certain que son nom étoit conu dès le milieu du XIV[e] siécle par un Jean de *Châtellier*, dont il est fait mention avec Guillaume *Flotte* Seigneur de Révél Chancelier de France & Guillaume *Bertrand* tous deux Dauphinois dans la Charte des Priviléges acordés à l'Université de Paris par le Roi Philipe de *Valois* en 1340. Ce Titre leur done la qualité de *Chevalier en Loix*: ce qui prouve le goût décidé de la plus grande partie de la Noblesse de nos Provinces Méridionales de ce tems-là pour l'étude du Droit, come nous l'avons remarqué dans plusieurs endroits de cet Ouvrage, & plus particulierement dans l'article de *Rostagni* page 136 du III[e] Volume. Quoiqu'il en soit Charles de *Châ-* I. Dégré.

tellier mort & inhumé à Turin, laissa entre autres enfans qui sont conus par les Titres,

1. Jean de Châtellier qui fut Contrôleur-Général des Finances au Marquisat de Salusse. Son frere lui légua une pension de 100 écus d'or par son Testament de l'an 1580.
2. Autre Jean de Châtellier qui suit
3. André de Châtellier légataire de son frere en 1580.
4. Une fille qui fut mariée dans la Famille d'*Orians* en Dauphiné.

II. SCIARATELLI. Jean de Châtellier Chevalier Seigneur de Milieu & de Montferrier en Dauphiné né en 1529, fut Général des Finances au-delà des Monts & en Dauphiné : Charge qui est toujours restée dans sa Famille malgré les différens changemens arrivés dans l'ordre des Finances dont les Officiers n'ont plus aucune administration & ne sont pas à beaucoup près sur le ton qu'ils étoient dans ces tems-là. Le Roi *Jean* créa les Généraux des Finances au nombre de trois. C'étoient des Intendans destinés à faire le département des tailles & impositions, chargés de faire porter dans les Coffres du Roi tous les deniers dus à cause des Aides & subsides, & avoient plein pouvoir, autorité & mandement de mettre, ordoner & établir les Elus, Receveurs, Greneriers, Contrôleurs, Comissaires & autres Officiers nécessaires au recouvrement des Finances, leur autorité a varié, & enfin ces Charges de Généraux furent suprimées & unies en 1577, à celles de Trésoriers de France, qui n'ont cependant aucuns deniers à manier. Jean de *Châtellier* exerça cette Charge sous *François* I. *Henri* II & *Charles* III. en Piémont, Savoye & Pays conquis (1556) en Poitou & en Picardie, au Siége de la Rochelle sous le Duc d'*Anjou* (1573) ensuite en Dauphiné auprès du Duc de *Mayenne* (1580) avec le droit d'entrer dans les Conseils de ces Princes. Jusques-là Jean de *Châtellier* paroît come home de Finance & de Robe, ou plutôt come home d'Etat, il fut encore home de Guerre, marchant ordinairement en équipage d'armes & combatant dans toutes les occasions. Il fit de si belles actions au Siége de Querasse pris d'assaut par les Troupes du Roi sur les Espagnols en 1557, qu'il mérita d'être armé Chevalier en présence de l'Armée le 15 d'Avril par le Maréchal

de *Brissac.* Cette dignité lui fut confirmée par les Rois *Charles* IX. & *Henri* III. qui lui en firent expédier des Lettres en 1560 & 1575. Ces dernieres sont remarquables en ce que le Roi declare *qu'il l'honore de nouveau de la* Chevalerie, *à cause des grandes Charges par lui possedées, tant de Guerre que de Finance sous les Rois* François I. *&* Charles IX. *depuis trente-cinq ans, come etant ledit Titre de* Chevalier *par dessus icelui de* Noblesse *duquel il jouissoit deja.* Il fut Surintendant des Finances en Dauphiné, en Lionois, en Languedoc & par-tout ou il y auroit des Armées, tant sous *Monsieur* frere du Roi que sous le Duc de *Mayenne* par Lettres de 1577. Enfin il fut nomé Conseiller d'Etat d'épée en 1580, avec faculté d'aliéner sa Charge d'Intendant. Il la garda néanmoins & mourut en l'exerçant au Camp devant la Mure en Dauphiné, après cinquante années de Service au comencement d'Octobre 1580. Il fut marié par Contrat passé à Turin devant Pierre Batuelli Notaire de Foglifo au Diocèse d'Yvrée résidant à Turin le 7 Mars 1558, avec Hipolite *Scharavelli* Dame en partie de Cérisolle, veuve de Barthelemi *Petiti* Coseigneur de ce lieu & de Fromager, & héritiere de Marc-Aurele *Petiti* Coseigneur de Cérisolle, &c. son fils unique mort sans postérité. Elle étoit fille de Melchior *Scharavelli* Coseigneur du Haut-Altessan, Conseiller au Parlement de Piémont & niéce de Jerôme *Purpurati* Seigneur de Roat second Président au même Parlement qui furent présens au Traité de Mariage avec Jean-Antoine *Scharavelli* le jeune, Jean de *Gonteriis*, Félix *Mounier*, Zacharie *Firmin* Conseiller-Maître des Comptes en Savoye & Piémont, &c. la Reine Catherine de *Medicis* lui dona par Brevet de Paris du 22 Janvier 1580, une Charge de Dame d'honeur. Jean de *Châtellier* son mari fit son Testament devant Pierre du Tot & Jean Payen Notaires au Chatelet de Paris le 11 Avril 1580, en présence de François *Roux* Maitre des Requêtes & de Pierre *Billard* Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, par lequel après avoir choisi sa sepulture dans l'Eglise des Religieuses de l'*Ave-Maria* ou sa fille est enterrée, s'il meurt à Paris, & s'il meurt à Valence dans celle des FF. Prêcheurs au Tombeau de ses parens, il ratifie le douaire de 2000 écus qu'il a constitué à sa femme & tous les autres avantages portés dans son Contrat de mariage, légue à

ses freres & à ses enfans des sommes d'argent, aux Capitaines Charles & Olivier d'*Orians* ses neveux une pension de 200 écus d'or, & institue ses héritiers ses trois fils & ses trois filles, sçavoir,

1. Guy de Châtellier, à qui son pere légua par préciput les Terres de Milieu & de Montferrier & l'institua son héritier avec ses freres & sœurs, se démit en 1588, en faveur de Gabriel-Philipe de *Châtellier* son frere de l'Office de Général des Finances en Dauphiné.

2. Gabriel-Philipe de Châtellier qui suit.

3. Charles de Châtellier Seigneur de Beaumont, Coseigneur de Cérisolle, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 2 Août 1615, servit dans les Armées du Roi sous M. de *Lesdiguieres*, &c. assista au mariage de son frere en 1603, avec Jacques de *Villeneuve* Doyen de l'Université de Valence, &c.

4. Heléne. 5. Leonor. 6. & Lucréce de Châtellier, Cohéritieres de leur pere.

III. BESSONET. Gabriel-Philipe de Châtellier Seigneur de Milieu, de la Vache, &c. fut laissé par son pere à l'âge de cinq ans sous le gouvernement de sa mere & de ses oncles Jean & André de *Châtellier*, & pourvû par grace particuliere du Roi en 1588, de la Charge de Général des Finances en Dauphiné à l'âge de douze ans. Il épousa par Contrat passé devant Ménard Notaire à Nimes le 7 Avril 1603, Alix *Bessonet* fille aînée & héritiere de Claude Seigneur de Gatusieres & de Françoise de *Monteils*, dont il eut plusieurs enfans en faveur desquels il disposa de ses biens par deux Testamens, l'un fait devant Collet Notaire le 9 Octobre 1623, l'autre olographe déposé chez Dupley Notaire à Valence le 2 Octobre 1625. Il fut reconu Noble par jugement du sieur *Talon* Intendant & Commissaire du Roi en Dauphiné le 20 Juin 1635. Ses enfans furent

1. Jean-André de Châtellier qui suit.

2. Scipion de Châtellier qui forma la Branche qui done lieu à cet article. Elle sera représentée sous la lettre A. après la postérité de son frere aîné.

3. Guillaume de Châtellier dont j'ignore la destinée. Son

pere lui légua 20 mille livres & le substitua à son frere aîné par son dernier Testament de 1625.

4. Françoise femme de Charles de *Févron* à Paris, eut un legs de son pere de 20 mille livres en 1625.

5. Jeane de Châtellier fut mariée vers 1630, avec Esprit de *Cheilus* Seigneur de S. Jean, Coseigneur de Venasque & de S. Didier dont la fille unique Dorothée de *Cheilus* épousa en 1671, Henri de *Brancas-de Forcalquier* Marquis de Ceireste, Chef de la Maison de *Brancas*.

6-7. Gabrielle & Marguerite Religieuses Ursulines à Valence en 1625. Elles eurent 1000 écus de leur pere en 1625.

Jean-André de Châtellier Comte de Cérisolle, Seigneur de Milieu, Terre basse, Verrine, S. Alban & Vitrieu en Dauphiné, reconu Noble avec son pere en 1635, fut marié par Contrat passé devant Rémilieu Notaire à Coindrieu le 16 Avril 1654, avec Charlote de *Villars* tante du Marêchal-Duc de *Villars* & fille de Claude Seigneur de la Chapelle, Colonel d'Infanterie & Gentilhome Ordinaire de la Chambre du Roi & de Charlote *Louet-de-Nogaret-de Cauvisson*. Il fut maintenu dans la qualité de Noble par jugement du Sieur du *Gué* Intendant en Dauphiné en 1667, & eut pour enfans

IV. VILLARS. D'azur à trois molettes d'or & un chef d'argent au lion passant de gueules.

1. Melchior de Châtellier Seigneur de Milieu, &c. Capitaine de Vaisseau au Département de Toulon, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, qui mourut à Vienne sans postérité le 7 Juillet 1735, après avoir fait son Testament le 10 Avril 1734. V.

2. Madeléne de Châtellier femme de Joseph de *Corbeau* Seigneur de Lanfrey fut instituée héritiere de son frere avec substitution en faveur d'Espérance de *Corbeau* femme de Joseph-Matthieu *Morel* sa fille, &c.

A.

Branche de *Châtellier* établie à Valence & à présent à Besançon, qui done lieu à cet article.

Scipion de *Châtellier* deuxiéme fils de Gabriel-Philipe & d'Alix *Bessonet* fut second Président au Bureau des Finances en Dauphiné & marié par Contrat passé devant Peillard No-

IV. MISTRAL. De sinople au chevron d'or chargé de trois tréfles d'azur.

taire à Grenoble le 30 Juillet 1655, & en présence du Seigneur de *Milieu* son frere, d'Esprit de *Chelus* Seigneur de S. Jean son beau-frere, de Pierre de *Villars* Lieutenant Général des Armées du Roi, d'Henri de *Villars* Coadjuteur de Vienne, &c. avec Dorothée de *Mistral* fille de Laurent Seigneur de Montmirail, de Bagnols & de Gonas Conseiller au Parlement de Grenoble & de Justine *Chapuis-de la Brigaudiere* dont il eut entre autres enfans

V. POISSON. Come cy-devant. Joachim de Châtellier Baron de Cérisolle fut marié devant Seguin Notaire à Crest le 22 Septembre 1696, avec Catherine-Marguerite *Poisson* d'une Noblesse anciene & distinguée de Normandie, laquelle avoit été admise pour être reçue Chanoinesse dans le Chapitre de Maubeuge. Elle est fille de *Charles* Marquis du Ménil, Enseigne des Gardes du Corps & Marèchal des Camps & Armées du Roi, & de Françoise de *Lupé* originaire d'Armagnac. Le Marquis du *Menil* obligé de sortir du Royaume en 1681, après le fameux duel qu'il fit de trois contre trois sçavoir, du *Ménil*, *Boisdavid* & le Brigadier de du *Menil*, contre les Sieurs d'*Aubijoux*, *Cornaillon* & un Capitaine du Régiment de Champagne, passa en Dannemark, où il devint Général de la Cavalerie, Chevalier de l'Eléphant & Ministre d'Etat. Joachim de *Châtellier* eut de cette alliance.

1. Charles-Louis de *Châtellier* qui suit.
2. Henriette-Anne femme de Jean-Pierre-Joseph d'*Aurel* à Carpentras.
3. N.... mariée avec le Sieur *Monnier-de Prilli*, à Avignon.

VI. MARIVAL. Charles-Louis de Châtellier-du Ménil Chevalier de S. Louis, ci-devant Enseigne des Gardes du Corps & Maréchal Géneral des Logis des Armées du Roi, fut nomé Inspecteur de Cavalerie en 1745, Lieutenant Général, & Comandant en Franche-Comté en 1748, &c. fut marié à Bezançon en 1747, avec Marie-Antoinette de *Marival* fille de François Comissaire Ordonateur en Bourgogne, Chevalier de l'Ordre de S. Louis & de Françoise d'*Airebaudouse-de Clairan* originaire de Nîmes, dont il a eu jusqu'à présent

VII. Françoise-Catherine de Châtellier née en 1748.

(*Chorier*, Etat Politique du Dauphiné Tome I. page 96. *Allard*, Nobiliaire

de la même Province, page 94. Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble. Jugemens de Noblesse au depot du sieur *Clairambault*. Preuves pour l'Ordre de St Jean de Jérusalem aux Archives d'Arles pour *Brancas* & pour *Aurel*. La *Roque*, Traité de la Noblesse edition de Rouen 1731. page 298. Tome I. de cet Ouvrage pages 120 207. 332. Tome II. page 273.)

BARONCELLI. Page 126. Félicien-Joseph-Pompée de *Baroncellis de Javon* Officier de Galere & Chevalier de l'Ordre de S. Louis, fut marié par Contrat passé devant du Mont-Pithon Notaire d'Avignon le 14 Août 1748, avec Dauphine-Thérese-Gabrielle de *Bellis* fille aînée & Cohéritiere de Joseph-Gaspar-François-Xavier de *Bellis-de Malespine* Seigneur Titulaire de Roaix & de Jeane *Henrici*.

BELLI. D'azur à sept barbeaux adossés d'or, quatre en chef & trois en pointe.

Gabrielle de *Baroncellis* sa sœur épousa le 26 Novembre de la même année, Thomas-Augustin de *Chaussande* Seigneur Titulaire de S. Roman, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Pequigni* à Carpentras.

LA BAUME-SUZE. Page 131. Louis de la *Baume* & Antoinette de *Saluffes* sa femme eurent procès au Conseil Delphinal siégeant à S. Marcellin, contre le Prince d'Orange pour la somme de 6000 florins que celui-ci leur demandoit sur la Terre de Suze en vertu d'un Acte ratifié par ladite *Antoinette*. Ce Proces fut jugé en 1445 (Décisions de Guy *Pape* 15.)

Louis de la *Baume* Prevôt de Vaison fut un des Exécuteurs du Testament d'Amaulri de *Montdragon* du 19 Mai 1541.

Philipine de la *Baume* n'eut point d'enfans de Jacques de *Montaigu* & en fut nomée héritiere avec Françoise *Bermond-du Cailar* Dame de Combas sa niéce, fille de Pierre & de Marthe de *Montaigu*, & femme de Jacques *Pelet-de la Verune* à condition pour ladite *Philipine* de ne pouvoir disposer de cette succession qu'en faveur d'un seul mâle de la *Baume*.

Rostain de la *Baume* Evêque d'Orange en 1543, avoit été Moine de Cîteaux. Il rebâtit le Château de Suze.

Page 133. Le 19 Août 1587, la Ville de Montélimard fut

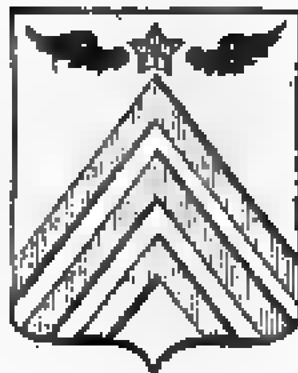
ſurpriſe par les Catholiques, & bientôt après repriſe par les Huguenots qui y tuerent près de 800 ſoldats Catholiques.

Page 134. Madeléne de *Lettes-des Prez* apellée Mademoiſelle de *Villars* avoit été promiſe par le Duc de *Mayenne* au Colonel Sagromor *Birague* & la fille s'y étoit elle-même engagée, mais *Birague* preſſant le Duc de lui tenir parole, celui-ci le tua, à Dijon au mois de Décembre 1587 (Journal de *Henri* III. par l'*Eſtoile* & Remarques ſur la Satire Ménipée.)

Page 136. Louis-François de la *Baume* rendit Homage au Recteur du Comté-Venaiſſin, pour les deux Fiefs de Barbaras en 1656, après Charles-Robert de la *Mark* Duc de Bouillon qui avoit fait le même devoir le 30 Janvier 1602, Louis-François de la *Baume* neveu du précédent, renouvella le même Homage le 15 Novembre 1717, Il a eu de Marie-Alix de *Roſtaing-du Mouchet* ſon épouſe, 1. Louis-Charles de la *Baume* Comte de Suze. 2. Uune fille Religieuſe à l'Abbaye de Taraſcon, 3. Anne-Antoinette-Françoiſe-Hugone mariée en 1741 avec Paul-Aldonce-François-Antoine de *Thezan* Vicomte de Venaſque à Carpentras. 4. Une troiſieme fille encore ſans alliance.

BERNARD-S. ANDEOL. Page 138. Pierre IIIe. du Nom ſurnommé le *Capitaine* étoit en garniſon à Vaureas avec ſa Compagnie de Cent Homes de pié en 1573, lorſque le Comte de *Villeclaire* viſita cette Place menacée par les Calviniſtes du Dauphiné.

SAUNIER. D'argent à trois chevrons de gueules ſurmontés d'une étoile de même entre deux demi-vols de ſable.



Page 140. Jean de *Saunier* Sieur de Porteclaire fut Premier Ecuyer de la Princeſſe Marie d'*Angleterre* par Brevet du 13 Juillet 1668, mourut à la Haye au mois d'Août 1673. Il eut un frere Colonel d'un Régiment d'Infanterie au Service des Vénitiens, & trois autres, ſçavoir Florent de *Saunier* II. du Nom qui continua la poſtérité, *Philipe* qui fut du Conſeil du Prince d'Orange, & *Joſeph* Lieutenant Colonel du Régiment de Marlet au Service des Hollandois par Comiſſion du

du 13 Juin 1669. Il mourut à Mons le 3 Septembre 1674, des blessûres qu'il avoit reçues à la Bataille de Senef le 11 Août précédent. Ils étoient fils de Marc de *Saunier* premier Consul d'Orange en 1642, & de Marie-Anne de *Rafellis* & petits-fils de Florent de *Saunier* I. du Nom Conseiller au Parlement d'Orange & Régent de cette Principauté marié devant François Morini le jeune Notaire d'Avignon le 28 Décembre 1573, avec Hélene de *Merles* fille de Louis Seigneur de Beauchamp & de Françoise de *Galiens-des Yssars* alors remariée avec Laurent d'*Arpajon* Baron de Lers. Jean de *Tulle* Evêque d'Orange bénit ce mariage dans l'Eglise Collégiale de S. Agricole d'Avignon en présence de Laurent Sieur d'*Arpajon*, de Balthazar de *Merles*, de Melchior & Balthazar de *Galiens*, de Jacques de *Combes* Seigneur de Barjac parens de la mariée. Florent de *Saunier* avoit pour Pere & mere Pierre de *Saunier* Conseiller au Parlement d'Orange originaire du Comté-Venaissin & Jeane *Chabert* de la Ville d'Orange.

Page 140. Joseph des *Bernards-de S. Andiol* Capitaine au Régiment du Roi Infanterie fut marié en 1749, avec Geneviéve-Marie-Dauphine-Gabrielle de *Rafellis-Soissan* fille de Pierre-Auguste-François Seigneur du Vilard, Bellecombe & Terandol & de Dauphine-Esprite-Gabrielle *Henrici* de la Ville d'Avignon.

BERTON-CRILLON. Page 147. Louis de *Berton* surnomé le *Brave*, fit son Testament devant le Roi & Glimerat Notaires au Châtelet de Paris le 27 Juillet 1586. Thomas de *Berton* Seigneur de Crillon, S. Jean de Vassols & en partie de Velleron au Diocèse de Carpentras, Seigneur de Montmeiran au Valentinois, &c. Page 150. *Catherine* nomée par le Roi coadjutrice de Paule de *Clermont de Châte* Abbesse de Villiers Ordre de Citeaux près d'Etampes au Diocèse de Sens, lui succéda le 2 Août 1731. Page 150, Louis de *Berton* IV[e] du Nom Marquis de Crillon Maréchal de Camp a eu de son Mariage avec Françoise-Marie-Elizabeth *Couvay*, Louis-Aléxandre-Pierre de *Balbis-de Berton* né à Paris & baptisé le

même jour 11 Décembre 1744, à S. Nicolas-des Champs. (Voyez les Additions du I. Volume, page 517, &c.) Même page, Jean-Louis de *Berton* Archevèque de Narbone nomé Comandeur de l'Ordre du S. Esprit le 13 May 1747. Dominique-Laurent de *Berton* son frere Evéque de Glandéve mort dans son Diocèse en 1747.

BONADONA. Come cy-devant. BONADONA. Page 173. Jean-Raimond *Bonadona* ne mourut point sans alliance. Il fut marié par Contrat passé devant Henri Fermin Notaire à Carpentras le 15 Novembre 1683, avec Marie *Bonadona* sa parente fille de Jean-Joseph & d'Esprite d'*Ambrun*, dont il eut 1. *Joseph-Alexandre* Religieux Jacobin. 2. *Thomas* Prêtre. 3. *Hiacinthe-Henri* qui suit. 4. *Jean-Baptiste* Religieux Jacobin Docteur de Sorbone, Vicaire de l'Inquisiteur à Carpentras. 5-6. *Françoise* & *Esprite* Religieuses de la Visitation à Carpentras. Hiacinthe-Henri *Bonadona* Sieur de Puy-Granier fut marié par Contrat passé devant Jean-Baptiste Floret Notaire à Carpentras le 4 May 1726, avec SINETTI. Marie-Françoise *Sinetti* fille de Jean-Joseph Comissaire ordinaire des Guerres & de Marthe *Ripert-de la Verriere* de la Ville d'Apt, dont il a eu 1. Thomas-Jean-Hiacinthe *Bonadona*. 2. Barthelemi. 3. Joseph-Sébastien. 4-5. Jacques & Dominique nés jumeaux. 6. Xavier. 7-8-9. Françoise, Marie & Marguerite.

ODDE. Page 174. Joseph *Bonadona* Sieur du Vals fut marié en présence de son pere par accord sous seing privé du 20 Février 1735, déposé chez Pierre Dunis Notaire à Cadenet en Provence le 31 May 1737, avec Françoise *Odde* fille de Joseph ancien Capitaine pensioné du Roi & de Marie-Anne *Galle* du lieu de Roussillon au Diocèse d'Apt, dont il a eu entre autres enfans Joseph-Charles-César, Pierre-Jean-Joseph, Marie, Marguerite & Françoise *Bonadona*.

BOUTIN-VALOUSE. Page 178. Le seul Monument ancien que l'on voye dans la Ville de l'Isle au Comté-Venaissin est une Tour qui porte le nom de *Boutin*. Berenger *Boutin* que j'ai placé à la tête de cette Maison fut témoin à la concession de plusieurs Droits & Priviléges acordés à l'Eglise de Cavaillon par *Raimond V.* Comte de Toulouse & Marquis de Provence au mois de May de l'an 1171. Berengarius *Botini*, Giraudus *Amici* (Sabranius) Petrus de *Cadarossa*, Berengarius *Raibaudi*, &c.

Sur la fin de l'an 1244, Bertrand *Boutin* Bailly & Lieutenant du Sénêchal du Comté-Venaissin pour *Raimond* VIIe aprouva en cette qualité la donation d'un Domaine situé au quartier d'*Elaperies* près de Cavaillon faite par Bertrand *Faulcon* Chevalier de cette Ville à l'Hôpital de S. Sauveur de *Levenariis* qui fut depuis uni à la Maison de Bonpas à présent Chartreuse. Page 179, Raimond *Boutin* qualifié Chevalier fut témoin à une Enquête faite par Guillaume *Béroardi* Evêque de Carpentras par ordre d'Alfonse de *France* Comte de Poitiers & de Venaissin concernant le recouvrement des Droits Domaniaux de ce Prince au mois d'Octobre 1253. Page 184. Bernard-Joseph-Hiacinthe *Boutin* Seigneur de Valouse, dit le Marquis de *Valouse*, fut marié par Contrat passé devant Jacquet Notaire à Malaucéne le 30 Novembre 1748, avec Geneviéve-Pauline-Marie d'*Urre* fille d'Aléxandre-Joseph-François, dit le Comte d'*Urre* & de Thérese-Françoise-Charlote de *Serres* sa premiere femme.

BRANCAS. Page 199. Parmi les enfans de Jean de *Brancas* Seigneur de Villose, ... 8 Marcelle de *Brancas* fut la seconde femme d'Albaron de *Laudun-Albaron-de Baux* Baron de Sérignan, Seigneur de Lers & de Montfrin. Elle rendit homage en qualité de Curatrice de *Clémence*, *Jeane* & *Colette* ses filles au Sénêchal de Beaucaire pour Lers, Montfrin & Rochefort le 26 Juillet 1452. 9. Isabelle de *Brancas* fut mariée le 11

Octobre 1480, avec Barthelemi *Geoffroy* Damoiseau, Coseigneur de Frontignan Tige des Barons de *Bousignes* au Diocèse d'Agde.

Jean-Baptiste de *Brancas* Seigneur de Villose & de Valaurie eut pour fils Nicolas de *Brancas* Seigneur de Villose, Coseigneur d'Oyse épousa avec dispense du Pape Colette *Albaron-de Laudun-de Baux* sa cousine germaine fille d'Albaron Seigneur de Lers & de Montfrin, Baron de Sérignan & de Marcelle de *Brancas* sa tante, dont il eut 1. *Charles* qui suit. 2. *Pierre*. 3. *Jule* 4. Et *Caterine* qui fut mariée avec Gabriel de *Boulieud* Seigneur de Beaumont en Forez qui eut Procès contre *Nicolas* son beaufrere. D'eux nâquit Suzane de *Boulieud* qui épousa 1°. Paul de *Monjou* Seigneur de Lapra; 2°. le 22 Avril 1595, Pierre de la *Veze* du lieu d'Eyrague.

Charles de *Brancas* Seigneur de Villose & Coseigneur d'Oyse fut pere de 1. *Simon* qui suit. 2. *Honoré* qui mourut jeune. 3. *Yolande* mariée avec Simon *Massillen* à Avignon. 4. Gabrielle femme de Joachim de *Simiane* Seigneur de Château-neuf & de la Coste. Simon de *Brancas* Coseigneur de Villose habitant à Avignon en 1562, y épousa Noble Garcie *Nourri* dont il eut 1. *Charles-Pompée* Capitaine au Régiment de Marolles mourut à Thionville auprès de son Colonel qui étoit Gouverneur de cette Place après y avoir fait son Testament devant Jean Steichen & Michel Senio Notaires le 30 Aout 1652, en faveur de Simon *Massillen* fils de sa sœur *Yolande* qui transigerent avec Gabrielle de *Brancas* Dame de Simiane sur les biens de Garcie *Nourri* leur mere & ayeule respective devant Jean Bouquet Notaire d'Avignon les 16 Avril 1650, & 2 May 1652. Simon de *Brancas* leur ayeul Coseigneur de Villose & d'Oyse transigea devant Silvestre Notaire d'Avignon le 30 Avril 1601, avec Pierre de la *Veze* agissant pour lui & pour Suzane de *Boulieud* & ses belles-sœurs sur les Droits de Catherine de *Brancas* leur mere dont elles étoient héritieres pour un quart qui fut liquidé à 237, écus & demi, Tournois. Page 201 *Saluces* d'argent au chef d'azur. Page 202. *Centore* (Apchon) d'or semé de Fleur-de-lys d'azur. Page 205. Henri-Cesar-Raymond-Hiacinthe. Voyez les Additions du premier Volume, page 524. Page 216. Louis-Bufile Comte de *Forcalquier* fut marié au mois de Mars 1742, avec Fran-

çoise-Renée de *Carbonel-de Canisi* née en 1725, veuve sans enfans depuis le 24 Avril 1741, d'Antoine-François de *Pardaillan-de Gondrin* Marquis d'Antin, Vice-Amiral du Ponant & Lieutenant Général en Alsace mort à Brest âgé de 32 ans, avec lequel elle avoit été mariée au mois d'Avril 1737. Elle est fille unique & héritiere de René-Anne de *Carbonel* Comte de Canisi, Marquis de la Paluelle, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Gouverneur d'Avranche, sous-Lieutenant des Chevau-Légers de la Reine, Brigadier des Armées du Roi, &c. mort en 1726, & de Thérese-Eleonor *Guestre-de Preval*. Le Comte de *Forcalquier* en a eu une fille morte en 1746. Même page Louis-Paul de *Brancas* Chevalier de Malte & depuis Marquis de *Brancas* Maréchal de Camp a épousé Marie-Anne-Renée-Jacqueline *Grandhome* fille de Pierre-Simon Seigneur de Giseux, ci-devant Ecuyer du Roi & depuis Maître des Cérémonies, &c. Page 213. George de *Brancas* Marquis & depuis Duc de Villars rendit le Havre au Roi lors de l'acomodement de l'Amiral son frere en 1594, eut une pension de quatre mille écus sur l'Archevêché de Rouen que le Roi lui avoit promis, suivit ce grand Prince en Franche-Comté & combatit à ses côtés à la journée de Fontaine Françoise avec les Sieurs de *Vitri*, de *Clermont* & de *la Curée*, &c. en 1595. Page 216, *Louis-Antoine* Duc de Villars fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Janvier à Paris en 1747. Page 217. *Louis* Duc de Lauraguais Maréchal de Camp & Chevalier de la Toison d'or se remaria le 19 Décembre 1742, avec Diane-Adelaide de *Mailly-de Montcavrel* troisiéme fille de Louis Marquis de Mailly & de Nesle, Chevalier des Ordres & de Félicité-Armande *Mazarin*. Elle a depuis été nomée Dame d'Atour de Madame la Dauphine.

MAILLY. D'or à trois maillets de sinople.

CAMBI. Page 238. Luc Cambi eut une seconde femme nomée Françoise de *Paulis*. Il fit construire un Tombeau dans la Chapelle de *Pazzi* aux Cordeliers d'Avignon où il fut inhumé. Page 240. *Louviers* d'or à la fasce de gueules acompagnée de trois têtes de Loup de sable.

Galeot de *Cambis* II. du Nom se refugia en Hollande après la révocation de l'Edit de Nantes (1685), & y fut employé come Ministre sur la répartition de Rotterdam. On a une Letre de lui imprimée dans la même Ville chez Abraham Acher en 1686, qu'il adresse au Sieur *Gronin*, Archidiacre de Sologne en l'Eglise d'Orleans dans laquelle il se plaint dans des termes assez forts, mais mesurés, de l'injustice qu'il acusoit le Roi de faire aux Protestans & à lui en particulier par la détention de ses enfans, contre les termes même de l'Edit de Révocation. Sa postérité subsistoit encore dans l'Orléanois il n'y a pas long-tems. Ses enfans furent 1. Galeot de *Cambis* IIIe. du Nom Baron d'Alais Seigneur de Villiers-le Hart dans l'Orléanois par l'acquisition qu'il en fit en 1714, avoit 1400 livres de pension pour récompense de ses services Militaires. Il épousa 1°. Marguerite le *Prevot* Dame du Bois morte sans

3°. LE PREVOT.

enfans en 1723. 2°. par Contrat passé au Château de Vaudouleurs près d'Etampes le 8 Octobre 1730, Marie-Louise

4°. BARRE.

Barre remariée deux mois après avec Charles-Henri le *Clerc de Fleurigni* Coseigneur d'Herinville, elle étoit fille du Sieur *Barre* Lieutenant Criminel à Meaux & de Françoise *Biberon*. Il mourut sans enfans à Etampes le 31 Octobre 1730. 2. Gédeon de *Cambis* Seigneur de Soustelles plaidoit en 1732, au Parlement de Paris avec Catherine de *Regnier* sa sœur Utérine femme de Jean-Baptiste-René *Grangeron*, contre la Dame de *Fleurigni* leur belle-sœur en soustraction d'effets & expoliation de l'héritage du Baron d'*Alais*. Page 243. Pierre de *Cambis* Tige des Seigneurs d'*Orsan* étoit fils de Luc & de Françoise de *Paulis* sa seconde femme. Page 244. Richard-Joseph Seigneur de Fargues, Servieres & S. Montan eut d'Angélique *Cheyssi* plusieurs garçons qui moururent en bas âge & trois filles; sçavoir, 1. *Marguerite-Therese* Religieuse Carmelite à Avignon morte dans la réputation d'une Sainte le 28 Octobre 1731 2. *Angelique* fut mariée avec dispense du 31 Janvier 1693, avec Joseph de *Cambis* Marquis de Velleron mort Chef d'Escadre des Galeres. 3. *Françoise* épousa le 20 Novembre 1696, Pierre du *Blanc* Collatéral des Troupes du Pape à Avignon, Gouverneur-Seigneur de la Roque-sur Pernes, Gouverneur du Château d'Entrechaux & Capitaine des Portes du Palais d'Avignon depuis Marquis de Brantes. Page

245. Louis de *Cambis* qui a formé la Branche des Seigneurs d'*Orsan* fut marié par Contrat passé devant Theode Joannis Notaire d'Avignon le 16 May 1583, avec Georgette de la *Falecche* Le Roi *Henri III.* qui le conoissoit s'intéressa à ce mariage & en écrivit au Cardinal d'*Armagnac* Légat d'Avignon en ces termes. *Mon cousin, le desir que j'ai de voir le Sieur d'Or*san *satisfait en la volonte qu'il a prise de s'allier par mariage avec la fille ainee du Sieur de la Falecche de laquelle le Sieur de* Vénéjan (Ancézune) *à l'administration & garde, a eté cause que j'en ai ecrit audit Sieur de* Vénéjan *avec priere de la lui acorder pour femme. Et combien que je ne fasse doute que ledit Sieur d'*Orsan *ne parviene à cette poursuite en faveur de ma recomandation, si est-ce que pour lui rendre plus aisee & facile l'affaire, vous ai fait ce mot en particulier pour vous prier, come je fais d'affection, de tenir la main envers ledit Sieur* de Vénéjan, *& autres parents a ce que cette alliance reussisse & le plus promptement que faire se poura, l'assurant que je n'oublierai le service qu'il me fera en cet endroit, se presentant l'ocasion de le gratifier & en savoir gré à vous que je reconoitrai avec autant d'affection que je prie Dieu, mon cousin, de vous avoir en sa sainte & digne garde.* De Paris le 1 jour de Mars 1583. Et plus bas de la main du Roi. *Je vous recomande ce sujet pour etre chose ou vous me ferez plaisir, & d'y tenir la main* HENRI. Page 247, parmi les enfans de François Baron de Brantes & depuis Marquis de Velleron par Bulles du Pape du 31 Juillet 1668, ajoutés 6. *Anne-Louise* batisée le 23 Mars 1660, eut pour parrain & pour maraine le Roi *Louis XIV* & la Reine Anne d'*Autriche*. Elle épousa le 10 Octobre 1674, Jean-François *Maurel* Seigneur de Pontevez Conseiller au Parlement d'Aix 7 *Marguerite* reçue Chanoinesse de Remiremont le 26 Juillet 1666, mariée avec le Comte de *Péruzzis*. 8. *Therese* femme du Sieur de *Beaulieu* Capitaine de Vaisseaux...... 10. *Françoise* mariée avec N. *Monnier* Seigneur de Prilli & d'Argemont Secrétaire du Roi a Avignon Page 248. *Joseph* Marquis de Velleron nomé Comandeur surnuméraire de l'Ordre de St Louis le 20 Septembre 1730, Colonel de l'Infanterie du Pape au Comté-Venaissin par un Bref du 30 Janvier 1698, mort Chef d'Escadre des Galeres du Roi le 6 Janvier 1736, eut d'Angélique de *Cambis-de Fargues* son épouse, *Joseph-Louis-Dominique* qui suit.

2. *Angélique-Toussaint* mariée le 16 Mars 1716, devant Courrat Notaire d'Avignon & Reinaud Notaire à Tarascon avec Joseph-Louis *Gras* fils de Balthazar Seigneur de Préville & d'Anne *Nicolas-de Sabran*. 3. *Jeane* épousa le 16 Avril 1719, Antoine Hostager Seigneur de Roquetaillade. Joseph-Louis-Dominique Marquis de Velleron dit le Comte de *Cambis* reçu Page à la petite Ecurie en 1722, Colonel de l'Infanterie du Comté-Venaissin par Bref du Pape du 14 Septembre 1728, &c. fut marié dans le Château de Châteaugay en Auvergne le 15 Avril 1741, & passa Contrat à Avignon devant Jean Bagnoli Notaire de cette Ville le 30 Avril 1742, avec Anne-Louise de la *Queille* fille d'Anne-Gilbert Marquis de Châteaugay, Lieutenant Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lanci & du Fort de Talan & de Marie-Josephine d'*Amanzé*. Il a eu de cette alliance Marie-Josephine-Louise-Sophie de *Cambis*, &c. Page 248. Louis-Dominique Comte de *Cambis* mort Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Ambassadeur en Angleterre le 12 Février 1740, inhumé à Calais le 18 du même mois dans l'Eglise des Capucins. Louis-Joseph-Nicolas de *Cambis* son fils, Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de Bourbon, Gouverneur de Sisteron & de la Tour de Villeneuve après son pere & actuellement Brigadier des Armées du Roi. *Anne-Victoire* sa sœur Pensionaire du Roi de 3000 livres après la mort de son pere fut mariée en Avril 1746, avec le Marquis d'*Herbouville*, à Paris,

LA QUEILLE. De sable à la croix engrêlée d'or.

CHANANEILLES.

CARITAT-DE CONDORCET, Page 276. Olivier de *Caritat* IIIe. du Nom fut marié par Contrat passé devant la Roche Notaire à Viviers le 15 Juin 1442, avec Helips de *Chananeilles* fille de Pierre Chevalier de la Paroisse de Sabras au Diocèse de Viviers. Ce mariage fut célébré en présence de Thomas *Alberti* Viguier de Bagnols, de Louis de la *Baume* Seigneur de Suze, d'Estiene *Giroft* Gouverneur d'Orange, &c. dans la Maison de Jean de *Claris* à Viviers. Page 279. Jacques-Marie de *Caritat* Evêque de Gap depuis 1741.

CAVAILLON,

CAVAILLON. Page 292. B. de *Cavaillon* fut témoin avec plusieurs autres Seigneurs au Traité conclu dans l'Isle d'Argence le XIV des Kalendes de Mai 1176, entre Alfonse Roi d'Aragon & *Raimond* Comte de Toulouse par lequel celui-ci céde à l'Aragonois pour une somme d'argent toutes les prétentions qu'il avoit sur le Comté de Provence, le Gévaudan, Millaud & le Carladez.

Page 298. Bertrand de *Cavaillon-de Romes* assista au nom de son Evêque à l'Assemblée des Etats du Comté-Venaissin tenue à Carpentras le 18 Février 1418, au sujet de la répartition des dettes de la Province, &c. Il est qualifié dans le Procès-Verbal de cette Assemblée, Official de Nicolas *Johannaci* Evêque & Coseigneur de Cavaillon. Après la mort de Pierre *Porcher* Successeur de *Johannaci* arrivée le 18 Janvier 1447, le Chapitre l'élut pour remplir le Siége Episcopal; en conséquence, il fit des démarches auprès de l'Archevêque d'Arles pour en obtenir sa confirmation mais inutilement. Le Pape y noma le 27 Février de la même année Palaméde de *Carreto* & voulut être obéi. Page 300. Honoré de *Cavaillon-de Romes* Seigneur de la Roquette Tuteur des enfans de Richard d'*Agar* fait avec celui-ci un échange de quelques héritages dont l'investiture fut donée par les Officiers de la Chambre Apostolique par Acte passé devant Pierre Bouchet Notaire à Carpentras, le 22 Février 1510. Il eut une sœur nomée *Jeane* qui étoit veuve en 1506 d'Antoine d'*Agar* Coseigneur de Puyricard. François de *Cavaillon* qui fit son Testament en 1500, est le même que Montaigu de *Cavaillon*.

On trouve en ce tems-là un Antoine de *Cavaillon* mentioné dans une Déclaration d'une Censive d'une Emine de bled sur un Pré situé au Pont de Lederon, passée devant Marc Berard Notaire à Cavaillon en 1566. Page 302. Claude de *Cavaillon* Seigneur de Saussac, fut Capitaine des Gendarmes du Comte de *Villeclaire* (Martinengue) Général des Armes du Pape au Comté-Venaissin pendant les Guerres des Calvinistes en 1573, &c.

CEPS. Page 311. Victor de *Ceps* fils de Cathelin, Seigneur d'Origuano, étoit Capitaine d'un des quartiers d'Avignon pendant les troubles en 1563, &c. Page 312. Benoît de *Ceps* eut de Jeane d'*Agar* sa femme une fille unique nomée *Jeane Benoîte* qui fut mariée avec Maximin le *Beuf* Medecin à Cavaillon.

CHABESTAN. Page 318. Joseph-François a eu parmi ses enfans une fille reçue à S. Cyr en 1742. *Jacques-Antoine-Esprit* Capitaine au Régiment de Montconseil depuis Trainel fut tué étant Capitaine des Grenadiers de ce Régiment à la défense du Poste des *cinq Etoiles* près de Gemblour à quatre lieues de Namur le 5 Aout 1746. Page 319. Esprit *Chaulardi* Vice-Recteur du Comtat pour le Pape, fut nomé par le Roi pour gouverner en chef cette Province sous le même titre de Recteur, lors de la réunion du Pays a la Courone en 1688. Page 320. Prise de *Candie* par les Turcs sur les Vénitiens le 16 Septembre 1669. Le secours que MM. de *Beaufort* & de *Navailles* y conduisirent de France retarda de plus de trois mois la prise de cette Place. M. de *Beaufort* (François de Vendôme) y périt dans une sortie le 15 Juin sans que l'on put trouver son corps.

CHEILUS. Page 322. Alix de *Benéfice-de Cheilus* épousa Taimon *Darbon* vivant en 1444. *Bénefice* portoit parti d'un trait le 1 d'azur à deux levriers d'argent, le 2 de gueules à trois Rocs d'échiquier poses en pal. Page 323. *Clars*, d'argent à la fasce d'azur. Page 326. Les Sieurs de *Cheilus*, de *Mirabel* & d'*Alart* menent de Vivarez un secours considérable au Sieur de *Lesdiguieres* qui le met en état de battre les Catholiques & de les chasser de Montelimard le 19 Aout 1587. *Cheilus* fut

blessé dans cette occasion. Page 327 Il y a aparence que ce Rostain de *Cheilus* est le même qui fut Lieutenant de François d'*Estaing* Recteur du Comté-Venaissin en 1506 & 1507. La peste etoit alors à Carpentras & l'on étoit obligé d'aller à Pernes plaider devant lui, parce que le Tribunal de la Cour suprême de la Rectorie étoit fermé. Il exerçoit encore cette Charge sous Pierre de *Garsegues* Regent du Venaissin pour Ange *Leonini* & pour François d'*Estaing* en 1508 & 1509. Jean de *Cheilus* rendit Homage pour une partie de Venasque les 2 Janvier 1504 & 1 Aout 1517. Jean de *Vacheres-S. Paul* le fils fut tué au mois de Novembre 1567, étant Cornette des Chevau-Légers du sieur de *Velleron* (Astoaud) dans une sortie de la Garnison de Vaureas contre un Détachement de Calvinistes, qui etoit entré dans le Venaissin par le Dauphiné. L'affaire se passa entre Vaureas & Visan. Page 329. Louis de *Cheilus* étoit fils ainé de *Rostain* IVe qui rendit Homage pour Venasque le 7 Septembre 1557. Thomas de *Cheilus* son pere lui légua un Domaine situé à Rognonas sur les bords du Rhône avec une censive d'un denier d'or sur le passage de la Durance & une maison à Avignon. Page 330. *Just-Henri* Chevalier de Propiac, fut marié en 1744, avec Marie *Bienneau* fille de Jean-Baptiste Baron d'Eiragues & de Marguerite du *Blanc* (Brantes.) Page 331. *Joseph-Dominique* Docteur de Sorbone, Archidiacre & Grand Vicaire de Lizieux, Député à l'Assemblée Générale du Clergé en 1745. Page 332. Esprit de *Cheilus* épousa Jeane de *Châtellier* fille de Gabriel-Philipe Seigneur de Milieu & de la Vache & d'Alix *Bessonet-de Gaussieres* de la Ville de Valence.

COLIN. Page 349. Jean *Colin* fut marié avec Anne *Arquier* fille de Pierre Seigneur de Charleval & de Catherine de *Cadenet-de Tamerlet*.

COHORNE. Page 351. Les Familles de Suede ont tiré leurs noms de leurs Armes. *Cohorn* & *Horn* se noment donc ainsi à cause de leurs Armes. Cette derniere porte d'or au Cor de

fable. *Horn* en Suedois, signifie cet instrument de chasse. Cela prouve que les noms ont été en usage dans ce Pays plus tard qu'ailleurs, puisqu'ils sont moins anciens que le Blazon. Page 360. *François-Joseph-Marie-Jean-de la Croix* est Capitaine au Régiment de Cavalerie de Conti depuis 1744. Page 363 Le 8 Janvier 1676, l'Amiral *Ruiter* parti de Hollande depuis le mois d'Août 1675, pour secourir la Flotte Espagnole, voulut s'oposer au secours que du *Quesne* conduisoit à Messine, le combat se dona le même jour 8 Janvier. Il fut long & opiniâtre, mais enfin l'avantage fut de notre côté & Messine fut secourue. Page 364. Louis *Abbé* de *Cohorne* mort en 1747. *Joseph-Bernard* mort Enseigne de Vaisseau au Département de Toulon en Avril 1748.

LA CROIX. Page 380. Jean de la *Croix* étoit Ecuyer de la Duchesse de Valentinois, Diane de *Poitiers*, suivant un passeport qui lui fut acordé par le Gouverneur de Valence pour se retirer à Caderousse le 21 Mai 1563. Un ancien Mémoire écrit par un Particulier de Caderousse âgé de 60 ans en 1700, dit *que le sieur* de Montmajour-de Poitiers & *Marguerite* Ally *pere & mere* de Claudine *sont décedés à* Bedouin *dans le Comtat, à deux lieues de Carpentras, qu'il les a connus*. Il dit encore, *que ledit de* Montmajour *n'etoit pas de la maison de* Poitiers-S. Vallier*; mais fils naturel du Roi* Charles *ou du Roi* Louis *qui lui fit porter le nom de Poitiers*. Il peut y avoir du vrai dans cette relation; mais il y a surement de l'impossible & par conséquent du faux. Au reste on trouve dans la descendance de la Maison de *Poitiers* un *Claude* Bâtard de *Guillaume* Seigneur de Clerieu, Gouverneur de Paris mort en 1503. Ce Claude Bâtard de *Poitiers* fut Abbé Regulier de Montmajour lez-Arles en 1506, & de S. Vandrille en 1522. Il mourut en 1546. Sur quoi, je remarque que *Bedouin* au Diocèse de Carpentras est un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Montmajour. On peut donc conjecturer que la Dame de la *Croix* & l'Abbé d'Ivri étoit Bâtards de ce Moine, lequel étoit cousin germain de Jean de *Poitiers* pere de la Duchesse de Valentinois. Page 382. On trouve un Capitaine la *Croix* en 1588,

qui fut Capitaine des Gardes de René de *Villequier* Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, Mignon de *Henri* III.

DON 1, Page 387. *Hélene* qui étoit sans alliance en 1555, fut mariée avec Louis des *Achards* Seigneur de la Baume. Eleonor de *Sade* se remaria avec François de *Seytres* Seigneur de Vaucluse. Page 388. N.... *Dons* Chevalier de Goult, fut Gouverneur du Château d'Orange en 1662, après que le Comte de *Dhona* eut remis cette Place au Roi.

L'ESPINE. Page 397. Rican de *l'Espine* avoit pour contemporain Pierre de l'*Espine* Chevalier qui se trouva en Armes au Siége de Mérindol en 1300, pour Raimond de *Meoillon* contre Bertrand de *Baux* Prince d'Orange (voyez l'art. de *Baux*). Quand les Ducs & Comtes se firent perpétuels, ils comencerent semblablement pour autoriser d'avantage leurs Cours, d'apeller leurs Grands Barons Pairs, & leur doner voix & assistance en leurs Jugemens, come nous voyons avoir été ancienement pratiqué au Duché de Normandie, Comtés de Champagne & de Flandres; (*Pasquier* Recherches folio 53. versò.) Henri de l'*Espine* Moine de l'Isle-Barbe fut témoin à l'Homage rendu à l'Abbé *Pierre* par Raimond de *Meoillon* en 1251. Marquis de l'*Espine* fut nomé Curateur de *Jean* Comte de l'Isle-en-Jourdain, laissé mineur par *Bertrand* I. Comte de l'Isle, Lieutenant de Roi en Languedoc, mort au Siége de Bergerac en 1345, & par Isabelle de *Lévis* ses pere & mere. Il maria son pupile en 1350, avec Jeane d'*Albret* fille de Bernard-Eze, Sire d'Albret & de Marthe d'*Armagnac* (Notitia Vasconiæ 538) Page 398. *Albaron* d'or au Lion de gueules. Page 407. Joseph-Guillaume de l'*Espine* est marié avec N.... de *Grille-d'Estoublon* de la Ville d'Arles.

GRILLE. De gueules à la bande d'argent chargée d'un grillon de sable.

FORBIN. Page 432. Michel de *Forbin* Guidon des Gendarmes de Bourgogne, mourut à Paris de l'opération de la pierre le 24 Avril 1731. Joseph de *Forbin* mourut à Aix au mois de Février 1727.

AUBERT. D'or à cinq burelles de gueules.

Page 433. Joseph-Palamede de *Forbin* Capitaine au Régiment de Cavalerie de Bretagne, fut marié sur la Paroisse de S. Paul à Paris le 5 Janvier 1746, avec Madelène-Louise *Aubert-de Vâtan* fille de Félix Marquis de Vaean, Maître des Requêtes, mort Prêvot des Marchands de la Ville de Paris & Conseiller d'Etat, & de Marie-Renée l'*Epinette* dite le *Marrat* sa seconde femme. Page 435. Louis de *Forbin-de la Marthe* Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires, mourut à Perone en Picardie le 22 Mai 1684, après avoir été nomé Lieutenant Général la veille de sa mort. Il avoit comandé le Régiment de François de *Lorraine* Duc de Guise à Naples, & apres avoir servi en Hongrie en 1664, il fut fait Enseigne des Gardes du Corps & Major de la même Troupe. Le Sieur d'*Artagnan* étant mort au Siége de Maestrik en 1673, Le Roi lui dona la Charge de Capitaine-Lieutenant de ses Mousquetaires. Il possédoit plusieurs Abbayes. Page 442. *Raimond* eut de N... *Tache* son épouse, Palamede de *Forbin* marié avec la fille unique d'Ignace *Amat* Seigneur de Graveson & de Françoise de *Salvador* à Avignon dont des enfans.

OYEN-BRUGGE.

FORTIA. Page 455. Jean *Fortia* fit son Testament devant Louis Barrier Notaire à Avignon le 6 Novembre 1553. Page 457. *Isabelle* épousa le 13 Septembre 1624, Joachim Seigneur de *Beaumont* en Vivarez. Page 459. François de *Fortia* épousa en secondes nôces Gertrude-Alide *Oyenbrugge* fille de Jérome & de Gertrude *Segers* née à Heiloo en Hollande & batisée dans l'Eglise Catholique de ce lieu le 11 Avril 1687. Il n'en a point eu d'enfans. Les Barons de Thiennen, de Melderk & de Herk Sénéchaux héréditaires du Pays de Liege sont du nom d'*Oyenbruck*. Ils sont de bone maison & bien apa-

rentés. Page 462. Charles de *Fortia* II. du Nom, Seigneur de Montreal & de S. Tronquet a eu deux filles dont l'aînée a épousé le Duc de *Gadagne*. Voyez ci-après *Galien*. Page 466. Alfonse de *Fortia* II. du Nom; Baron de Baumes, second Baron du Comté-Venaissin, est marié avec Anne d'*Entrechaux* que je crois être du nom de *Geoffroi*. Il en a eu entre autres enfans, Joseph-Toussaint-Alfonse de *Fortia* né le 23 Novembre 1735, & Denise de *Fortia* née le 9 Octobre 1739. Page 468. Françoise de *Fortia* femme de Pierre *Forget* fut Dame d'honeur de la Reine Catherine de *Medicis*. Il y en avoit alors plusieurs. Voyez ci-devant *Châtellier*. Page 469. Charlote de *Fortia* a été mariée avec N.... d'*Estorailles* Officier des Chevau-Légers de la Garde du Roi.

FOUGASSE. Page 474. Gabriel *Fougasse* signa come témoin & non come député avec Gabriel Baron de *Montfaucon* Chevalier, Guillaume d'*Ancezune* Ecuyer Seigneur de Caderousse & Maître Jean de *Vaux* Procureur du Roi à Nîmes, l'acomodement fait entre les Sujets du Roi & ceux du Pape sous le Cardinal George d'*Amboise*, &c. en 1506. Page 477. Guillaume de *Félcon* Seigneur de Beaulieu, habitant au Bourg du Thor, Capitaine d'Infanterie dans les Guerres du Venaissin. Il fut tué à Mérindol où il avoit été frauduleusement invité d'entrer avec quelques autres Capitaines Catholiques au mois d'Octobre 1562. Page 482. Louis de *Fougasse* Chanoine d'Avignon, home de grand mérite mourut dans la réputation d'un saint Ecclésiastique âgé de soixante-treize ans le 15 Février 1706. Un Jacobin nomé le Pere *Roque* a écrit sa vie Page 483. *Louis-Henri* Agent du Clergé fut nomé à l'Eveché de Lavaur qu'il réfusa en Avril 1748. Page 481. François-Dragonet de *Fougasse* Gouverneur des Princes de *Condé*, de *Soissons* & de *Conti* fut employé dans quelques Négociations dans le tems des troubles de la Ligue. Voyez les Tables des III. & IV. Volume de cet Ouvrage.

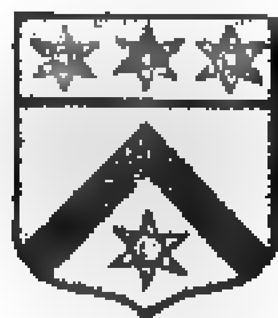
ANSELME. Page 510. André-Gaspar d'*Anselme* fut reçu Chevalier de Malte en 1747.

POUR LE DEUXIEME VOLUME.

GALIEN. Page 8. Françoise fut mariée 1° avec Louis de *Merles*; 2°. avec Laurent d'*Arpajon* Baron de Lers, &c. Pages 12 & 13. Louise de *Gadagne* ne fut point Dame de Châteauneuf. Cette Terre fut achetée par un de ses fils Charles-Félix de *Galiens* Lieutenant Général des Armées du Roi qui en dona soixante-huit mille écus de prix principal & neuf mille écus de lods & vente à la Chambre Apostolique en 1668. Le Pape l'érigea en Duché sous la dénomination de *Gadagne* par Bulles du 30 Novembre 1669. Jeane *Gravé* sa femme étoit riche de 800 mille livres. Ce mariage se fit à Paris où le Comte de Gadagne s'étoit rendu dans un tems qu'il étoit Prisonier sur sa parole. Page 14. Ce fut *Jeane* & non *Marie-Elisabeth* qui épousa Joseph-Gaspar de *Conceil* Seigneur de S. Roman. Joseph-Louis-Marie de *Galiens* Duc de Gadagne fut député au Roi par la Ville d'Avignon sur la naissance de Monsieur le Dauphin, & eut Audience publique, où il complimenta sa Majesté à Versailles le 6 Décembre 1729. Il a quitté le Service & a été marié avec une fille de Charles de *Fortia* II. du Nom, Seigneur de Montreal & d'Anne de *Fortia*. Anne-Charlote sœur du Duc de *Gadagne* épousa en 1744, N..... de *Grille* à Arles. Page 16. Charles-Noel de *Galiens* dit le Comte de *Galean* qui a formé la Branche des Marquis des *Yssars* actuellement existante, étoit fils aîné de Charles-François de *Galiens-de Panisse* Seigneur du Castelet & de Lucrèce-Gabrielle de *Galiens-des Yssars*. Il eut de son mariage avec Généviéve de *Rafelis-de Soissan* morte à Avignon en 1750, *Charles-Yacinthe* qui fut Syndic de la Noblesse de Provence en 1744. Il obtint une pension de 1500 liv. que le Roi lui accorda en considération des dépenses qu'il fit au passage des Armées combinées de France & d'Espagne en Provence, & fut

fut nomé à l'Ambassade de Pologne en 1746, qu'il remplit encore d'une maniere distinguée. Il a eu de son mariage avec N..... de *Forbin-de la Barbent* un fils nomé Antoine-Charles de Galiens né à Avignon en 1737, élevé à Paris ou il étoit encore aux Etudes en 1747.

GALLIFFET. Page 22. *Pierre* Seigneur de Galliffet épousa le 20 Août 1644, Marguerite & non Madeléne de *Bonfils*. Charles-François Sieur de *Montcassin* est mort Capitaine au Régiment des Gardes Françoises. Page 23. Amateur-Aléxandre-Philipe fut nomé Mestre de Camp du Régiment de la Reine en 1743. Il est actuellement Maréchal de Camp. L'Abbé de *Galliffet* son frere Docteur de Sorbone & Grand Vicaire d'Aix, fut nomé à l'Abbaye de S. Cheron-lez-Chartres en 1743. Page 26. Albert de *Corbeau* Seigneur de S. Franc ou de Sanfrey étoit Gouverneur des Echelles où il fut assiégé par *Lesdiguieres* à qui il fut obligé de se rendre par une capitulation honorable le 5 de Mars 1591.



GAUTIER. D'or au chevron de sable accompagné de quatre molettes de gueule, trois en chef & une en pointe.

GAUTIER-GIRENTON. Page 29. Le nom de cette Maison s'ortografie GAUTIER & non *Gualtier*, ni *Gauthier*. Il est très-bon & très-ancien dans nos Provinces voisines du Venaissin, car on trouve un Raimond *Gautier* qui souscrivit come témoin avec Pons *Gaucelin* Seigneur de Lunels, Pons *Bermond* Seigneur de Sommieres & Pierre de S. *Just*, à une Sentence rendue au Château du Cayla au Diocèse de Nimes aux Kalendes de May de l'an 1099, par les Archevêques de Narbone & d'Arles & les Evèques de Nimes & de Maguelone, Comissaires du Pape contre l'Abbé de S. Victor de Marseille, qui prétendoit soumettre à sa Jurisdiction l'Abbaye de S. Pierre de Psalmodi & qui s'étoit emparé de tous ses biens. Pierre *Gautier* fut témoin avec Guillaume de *Baux* Prince d'Orange, Lambert *Adhémar* Seigneur de Monteil, Rostain de *Sabran*, Garcias *Romei*, &c. à

un acord passé en 1106, entre *Ildefonse* Comte de Provence & Hugues Sire de *Baux*, au sujet du Château de S. Gabriel ou du Martigues, par lequel les Parties déclarerent s'en rapporter au Jugement du Roi d'Arragon & de Rostain de *Sabran* Conêtable de Toulouse. (*Mabillon* de Re Diplomatica pages 617, 618. *Nostradamus* page 166) La Terre de Châteauneuf-le Rouge érigée en Marquisat en 1723, est située dans le Diocése d'Aix & non dans celui de Toulon come je l'ai dit à la page 291 come je ne pourrois rien dire de plus certain ni de plus honorable pour la Maison de *Girenton* que ce que le Roi done lui-même pour motif dans les Lettres de cette érection, j'en donerai ici le préambule. LOUIS.... A tous présens & à venir Salut. Notre cher & bien-aimé Jacques de *Gautier-de Girenton* Chevalier de notre Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine de nos Frégates. (a) Nous a remontré qu'il est Propriétaire de la Terre & Seigneurie de Châteauneuf le Rouge, consistant en haute, moiene & basse Justice. ... ensemble d'une portion de la Terre & Seigneurie de Roussét. .... le tout situé en Provence, relevant de Nous à cause de notre Comté de Provence; laquelle Terre & Seigneurie de Châteauneuf, & portion de celle de Rousset, sont d'un revenu sufisant pour soutenir le titre & la dignité de Marquisat, à quoi ayant égard & mettant en considération l'anciene Noblesse dont l'Exposant est en possession par une longue suite d'Ayeux.. . qui se sont tous distingués dans les emplois dont ils ont été revêtus & les services qu'ont rendu & rendent journellement à notre Etat quatre des freres de l'Exposant dont le premier qui sert depuis 34 ans en qualité de Capitaine Major du Régiment de *Montroux*, &c. s'est trouvé à seize Siéges & cinq Batailles, le second (b) qui sert depuis 30 années est actuellement Lieutenant Colonel du Régiment de *S. Simon* Infanterie, s'est aussi trouvé à deux Batailles & vingt-deux Siéges & reçu des blessures; le troisiéme (c) qui est Lieutenant Colonel & Major du Régiment de *S. Simon* s'est trouvé dans les mêmes occasions que ce second frere ayant toujours servi avec lui, enfin le quatriéme qui est Enseigne de Vaisseau (d) sert depuis 24 ans & s'est trouvé à plusieurs Siéges & entre autres à ceux de Gibraltar, de Nice & de Barcellone, & les services que l'Exposant a lui-même rendu depuis 34 ans qu'il est à notre service dans le Corps de la Marine,

(a) Depuis Capitaine de Vaisseau au Département de Toulon en 1727.

(b) A présent Maréchal de Camp & Commandeur de l'Ordre de St Louis en 1738 & 1739.

(c) Ensuite Lieutenant de Roy & Commandant à Blaye en 1727

(d) Depuis Capitaine de Vaisseau au Département de Toulon.

tant au Siége de Barcellone en 1697, où il reçut deux blessures considérables, qu'au combat de l'Amiral en 1704, & dans toutes les autres occasions où il s'est trouvé tant sur terre que sur mer, dans lesquelles il a signalé sa valeur, sa bone conduite, l'attachement & le zéle pour la gloire de notre Etat, qui ont depuis tant d'années été les seules ocupations de l'Exposant & de sa Famille, nous engagent à lui en doner & à sa postérité par un titre d'honeur, des marques éclatantes de la satisfaction particuliere & de la reconoissance qui nous en restent. A CES CAUSES & autres considérations à ce Nous mouvant, nous avons réuni & réunissons à ladite Terre & Seigneurie de Châteauneuf la portion de celle de Rousset qui apartient à l'Exposant, pour ne faire & ne composer à l'avenir qu'une seule & une même Terre & Seigneurie que nous avons créé, érigé..... créons & érigeons..... en titre prééminence & dignité de Marquisat de Châteauneuf-le Rouge..... pour être à l'avenir ladite Terre, Seigneurie & Marquisat tenue & possedée par ledit Sieur Jacques de *Gautier-de Girenton* & ses enfans, postérité & descendans en légitime mariage, propriétaires desdites Terre, Seigneurie & Marquisat & à leur défaut, par Jean-Charles de *Gautier-de Girenton* Lieutenant Colonel du Régiment de *S. Simon* & ses enfans, postérité & descendans en légitime mariage; & encore au défaut desdits *Jacques* & Jean-Charles de *Gautier-de Girenton* & de leurs enfans, par ceux de leurs freres qui deviendront possesseurs dudit Marquisat & leurs enfans & descendans en légitime mariage, sous lesdits nom, titre & dignité de Marquisat de Châteauneuf-le Rouge, &c.... à la charge toutefois par lesdits Sieurs de *Gautier-de Girenton* leurs enfans & descendans, Seigneurs & Propriétaires desdites Terre, Seigneurie & Marquisat, de Nous rendre & à nos Successeurs Rois les Foi & Homage qui nous sont dus pour la dignité de Marquisat, tant que lesdites Terre & Seigneurie s'en trouveront décorées & qu'au défaut des hoirs males desdits Sieurs de *Gautier-de Girenton* lesdites Terre & Seigneurie se trouveront aux mêmes & semblables état & titre qu'elles étoient avant nosdites présentes Lettres d'erection. Si donons en Mandement .... à Versailles au mois de Novembre 1723, & de notre Regne le 11e. Signé LOUIS, & plus bas par le

Roi Comte de Provence *Phelipeaux*. Visa *Fleuriau* sur le repli.

Enregîtrées aux Regîtres de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence le 7 Fevrier 1724, & au Parlement le 4 Février précédent, & au Bureau des Finances le 21 des mêmes mois & an.

Page 32. Jeane *Rodulf* Dame de Lirac étoit tante paternelle d'Anne *Rodulf* mere du Conétable de *Luines*. Marguerite de *Ceva* sa mere étoit fille de Jean des Marquis de *Ceva* Seigneur de S. Tropez & Cosseigneur d'Antibes en Provence. Jean *Gautier-de Girenton* fut nomé Consul de Carpentras du rang des Gentilshomes à la place de son frere aîné mort à Rome où il avoit été député par la Ville en 1526. Il partagea avec son frere *Pierre* par Acte passé devant Romain Filloli Notaire à Carpentras les biens de *Guillaume* leur pere qui étoient très-considérables, tant dans cette Ville que dans les Territoire de Sarians, de Serres, de Bedoin & de Loriol le 2 Mars 1526. Cet Acte fut publié devant la porte de la Maison dudit *Pierre* en présence de Claude de *Patris*, de Gaspar de *Brunelles* & de Jacques *Gentilis*. Page 35. *Jean-Charles* Marquis de Chateauneuf a eu de son mariage avec Marie-Gabrielle de *Glandevez* d'une des premieres Maisons de Provence *Joseph-François* mort à l'âge d'onze ans en 1737. *Charles-Privat* né en 1739 *Jeane-Marie-Barbe* née en 1737. *Charlote-Gabrielle* née en 1738 & *Marguerite* née en 1743.

LOPIS, ou LOPES. De gueules au chevron d'argent accompagné en pointe d'un loup d'or ravissant un agneau d'argent.

GRILLET. Page 51. Louis-François *Grillet-d'Albert* fut marié en Janvier 1746, avec Justine de *Lopis* fille de Joseph-Marie Seigneur de Pilebaud substitué à la Terre de la Fare & d'Anne-Richarde *Taverniers*. Page 54. Albert *Grillet* Sieur du Brémien, Capitaine d'Infanterie, eut de son épouse N.... *Amedor* Dame de Flagi & d'Ausson près de Vesoul en Franche-Comté, une fille nomée *Claudine* qui fut mariée vers 1720 avec Louis-François *Diel-du Parquet* Seigneur de Marcilli-sur Eure, S. Laurent-des Bois, le Brémien, &c. Chevalier de S. Louis Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de S. Simon fils de *Louis* Seigneur de Sorel & de Catherine-Henriette *Grillet-de Brissac* héritiere du Brémien & petit-fils de Jacques *Diel* Gouverneur de la Louisiane.

Fragmens de *Grillet* en Bresse. *Claudine* épousa vers 1580, Guillaume de *Molon* Seigneur de Montberthod en Bresse. Richarde fut mariée vers 1540, avec Thomas *Palvat* Gouverneur de Cuseri.

GUIRAMAND, Page 130. Catherine *Forbin* n'étoit point veuve de Louis de *Merles*, ce fut avec lui au contraire qu'elle fut remariée. Page 133 Marguerite de *Guiramand* dite de *Voland* Dame de la Penne, héritiere de cette Branche, fut mariée avec Claude *Marros* en Provence. Page 134. Jacques *Sadolet* naquit à Modéne le 12 Juillet 1477. Paul *Sadolet* fut Coadjuteur de son oncle en 1540. & Recteur du Comté-Venaissin en 1560, & encore depuis 1568 jusqu'à sa mort arrivée en 1572. Jean-François *Sadolet* Citoyen de Modéne que le Cardinal son oncle attira dans la Ville de Carpentras, fut Viguier d'Avignon en 1563. Les Barons du Comtat le députerent au Pape en 1591, pour lui représenter l'état facheux de cette Province, désolée par les Guerres & les ravages des Calvinistes & endettée d'ailleurs de près d'un million d'écus d'or. La Province l'envoya de nouveau vers le Pape Gregoire XIV. pour lui représenter sa situation & lui porter des plaintes contre *Petrucci* Vice-Legat d'Avignon & *Archangelo* son Auditeur qui vendoient la Justice & véxoient les peuples, & qui non contens de cette tyranie, faisoient représenter des Comédies en dérision de la Noblesse. On se plaignoit encore de *Moroni* Général des Armes qui au lieu de defendre la Province contre les Calvinistes, pilloit lui-méme & faisoit des extorsions immenses. Tout cela n'attendrit point le cœur de ce Pape ennemi de la France. Il fit la sourde oreille & le Sieur de *Blauvac* n'eut satisfaction sur d'aussi justes plaintes que l'année suivante 1592, sous le Pontificat de *Clement VIII* Alors *Blauvac* joint aux Sieurs de *Velleron* & d'*Andrée* qui avoient été récemment députés pour la même affaire, obtint un Comissaire qui eut ordre de se transporter sur les lieux. Ce fut Achille *Gimnesi* home de bien & d'une grande fermeté (20 mars 1592). *Blauvac* mérita l'estime & la confiance du Public; & dona de grandes preuves de son zéle pour la paix & de son intelligence dans les affaires, é-

moin l'Auteur de l'Histoire de Provence.... Il épousa Marguerite d'*Asteaud* avec laquelle il vendit la Terre de la Fare à Jean de *Lopes* le 9 Novembre 1560. Leurs enfans furent 1. François de *Sadolet*. Voici ce qu'on en peut dire & ce que j'ai apris depuis l'impression du II. volume de cet Ouvrage. Il fut agréé pour Coadjuteur de Jacques *Sacrat* son cousin Evêque de Carpentras & sacré Evêque Titulaire de Nicomédie par le Pape *Innocent IX.* mais la mort de ce Pontife étant survenue avant l'expédition des Bulles pour l'Evêché de Carpentras, le Pape *Clement VIII.* son Successeur les lui fit expédier le v des Ides de Février 1592. Il ne fit aucunes fonctions du vivant de *Sacrat*; mais il se rendit à Carpentras où il confera les Ordres le 18 Décembre 1593, après avoir fait prendre possession de l'Evêché par Paul-Emile *Sadolet* Protonotaire du S. Siege le 2 Février de la même année. Il partit ensuite pour l'Italie & mourut à Rome le 23 Juin 1596, où il fut inhumé dans la petite Eglise de S. André. Il y a apparence qu'il avoit renoncé à son Evêché dès qu'il fut arrivé à Rome, puisqu'Horace *Caponi* Florentin en fut pourvû dès 1594. 2. Jacques *Sadolet* Chevalier de l'Ordre du Roi fut député au Pape *Clément* VIII. par les Etats du Venaissin en 1598, pour obtenir la réforme d'une partie des Troupes qui étoient à la solde du Pays, pour obliger les Avignonois & les Jésuites à contribuer aux Charges publiques, pour regler le prix du sel &c. son Ambassade fut sans succès. 3. Louise *Sadolet* Dame de Blauvac fut mariée, 1°. avec *Lopes-de la Salle* Seigneur de la Fare; 2°. avec Jean de *Guiramand* Seigneur d'Entrechaux, lequel épousa en secondes nôces Argentine *Bonadona* fille de Louis & de Françoise *Taverniers*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de la premiere furent, &c. Page 137. Marie-Louise le *Maître* mourut veuve à Paris dans sa Famille en 1745.

JARENTE. Page 151. Louis-Joseph-Thomas de *Jarente* Marquis de Senas reçu Page du Roi en 1735, fut Lieutenant dans le Régiment du Roi Infanterie en 1738, fit la Campagne de Piémont sous M. le Prince de *Conti* en qualité d'Aide de Camp (1744) après laquelle il obtint une Compagnie de

Cavalerie dans le Régiment Comissaire Général. *Marie-Marguerite* épousa en 1744 N... de la *Croix*, Flamand, Comissaire d'Artillerie en Espagne. Sa sœur *Antoinette* n'étoit point encore mariée en 1744. Elisabeth de l'*Allier-de la Tour* étoit fille de N.... de l'*Allier* Seigneur du Pin & de N.... de *Chardonas-de Bardelles* au Bailliage de Montfort l'Amaulri & niécé de N..... de l'*Allier* femme de Geoffroy Comte d'*Estrade*, Maréchal de France qui en étoit veuf en 1679. La Maréchale d'*Estrade* étoit fille de Jacques l'*Allier* Seigneur du Pin, Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi & de Marguerite de *Bartio* en Dauphiné. Page 152. Balthazar de *Jarente* Seigneur de la Bruyere eut deux filles, *Jeane* mariée après la mort de son pere avec Pierre d'*Ardaillon*, & Genevieve qui épousa Honoré *Riquier* Jurisconsulte Page 157. Louis-Sextius de *Jarente* Camerier de S. Victor & depuis Grand-Vicaire de Marseille est actuellement Evêque de Digne auquel il fut nomé par Brevet du Roi du mois de Novembre 1746. Lazar-*Victor* son frere a quité l'Archidiaconé de Carpentras pour la Trésorerie de S. Victor de Marseille. *

DES ISNARDS. Page 165. Alfonse des *Isnards* Chanoine de Cavaillon, fut nomé Prevôt de l'Eglise Collégiale de l'Isle en Venaissin lors de la fondation de ce Chapitre en 1222, & fut confirmé dans cette dignité par Bulles du Pape *Honorius* IIIᵉ. le xv. des Kalendes de Décembre 1223. Guillaume des *Isnards* Chanoine-Sacristain de Vaison dépose come témoin avec Hugues *Florentii* ancien Evêque d'Orange, Richard *Flotte* Prevôt de Vaison, Richard du *Barroulx*, &c. dans une information concernant les torts faits à l'Eglise de Vaison par *Raimond* VIᵉ. Comte de Toulouse & de Venaissin, du mois de Décembre 1211. Page 168. Jean des *Isnards* dit le Cadet de l'*Isle*, aparemment parce que sa Maison avoit possédé une partie de la Seigneurie de cette Ville, se distingua sur les bords de l'Ouveze au combat doné le 5 Juillet 1562, sous les ordres du Comte de *Suze* contre le Baron des *Adrets* qui y fut battu. Il fut tué dans Merindol avec quelques autres braves Officiers

qui y avoient été attirés par surprise au mois d'Octobre suivant Jean des *Isnards* son neveu fut envoyé avec son Régiment sur la frontiere du Comté-Venaissin, après l'Edit de Pacification de S. Germain, pour contenir les Calvinistes de Dauphiné en Octobre 1570, & ses Compagnies furent distribuées dans les Villes du Buix & de Nions, & dans le reste des Baronies. Il fut Gouverneur & Comandant dans le Château d'Orange avec une Compagnie de cent Arquebusiers à cheval & une partie des Gendarmes du Sieur de *Gordes* depuis le mois de Mars jusqu'à la fin d'Avril 1571, que ce Château fut doné en garde au Sieur d'*Arces*. Le Cardinal d'*Armagnac* Légat & Comandant à Avignon le noma Colonel d'un Regiment de gens de pié pour la sureté des Frontieres du Comté Venaissin du côté du Dauphiné par Comission du 8 Juin 1573. Page 169. Ce fut Gaucher des *Isnards* II. du Nom, & non le Seigneur de *Brantes* son cousin qui reçut le Collier de l'Ordre du Pape du Comte de *Villeclaire* Général des Armes au Comté-Venaissin, au mois d'Août 1573. Gabriel des *Isnards* Conseiller du Parlement d'Orange né à Carpentras & habitant à l'*Isle* dans l'anciene maison de ses peres embrassa le Calvinisme & se retira à Orange. Sa maison fut rasée & l'on bâtit sur la place l'Eglise des Cordeliers Conventuels dont le Général *Serbelloni* posa la premiere pierre le 24 Juin 1564. Page 170. Ajoutés aux enfans d'*Alain* Esprit des *Isnards* qui fut marié avant 1600, avec Anne *Ravanel* fille de *Gaucher* & de Françoise d'*Andrisfis* de la Ville de l'Isle. Page 171. Guillaume-Paul des *Isnards* épousa Marie-Anne *Reinier* remariée avec Pons-Laurent-François *Bruyere* Sieur de S. Michel, Lieutenant de Roi à Crest & fille de Jean *Reinier* & de Marie *Bonet* de la Ville de Vaureas. Il mourut sans postérité. Page 172. Joseph-Philipe-Antoine-Marie des *Isnards* Lieutenant au Regiment d'Infanterie de Conti retiré en 1747, son frere *Joseph-Henri* Lieutenant au Régiment de Bourgogne & depuis Cornette dans Conti Cavalerie en 1744, a quité le Service & l'Ordre de S. Jean de Jerusalem pour se marier & continuer la postérité. Il a épousé récemment N... de *Grandis-de Pomerols* fille unique & héritiere de Paul Seigneur de la Roche d'Eiglui en Dauphiné, ancien Capitaine de Cavalerie & de N..., de *Launai* sa seconde femme. Page 173. François-Pompée des *Isnards* fils d'*Eleazar*,

RAVANEL.

REINIER. De gueules à trois coquilles d'argent.

GRANDIS. D'argent au pommier arraché de sinople fruité de gueules.

d'*Elzear* fut un des compagnons de César de *Bus* Instituteur des Clercs de la Doctrine Chrétiene en 1598. Ce fut lui qui obtint du Pape *Clement* VIII. la confirmation de ce nouvel & utile Institut. Page 175. *Catherine* fut mariée suivant *Chorier* (Etat Politique du Dauphiné) avec Jean du *Four* Seigneur de la Répara qui fut réhabilité dans la Noblesse de ses Auteurs en 1583.

LAURIS. Voyez les corrections nécessaires à cet article dans celui de *Vassadel* page 495 du IIIe Volume.

LOPE'S. Page 204. Lisés *Clément* VIII. au lieu d'*Aléxandre* VIII. Page 205. Pierre de *Lopès* fut obligé en vertu de son Contrat de mariage de porter le nom & les Armes de le *Blanc* dont il est parlé au premier Volume. George de *Lopès* Gentilhome ordinaire du Roi, & l'un des deux cent Chevau-Légers de sa Garde, acquit le Fief & Seigneurie de S. Privat au Comté-Venaissin d'Alleman de *Brunellis* Seigneur de la Chaux au prix de 3277 écus d'or, par Acte passé devant Félix d'Eibene Notaire d'Avignon le 12 Février 1639, & en reçut l'investiture le même jour par Acte passé devant Giles Pauléli Notaire à Sarrians. Les Dîmes de S. Privat, de Sarrians, de Puyricard & de Causans furent confirmées à *Guillaume* Evêque d'Orange par des Bulles du Pape *Innocent* II. dattées de Pize de l'avis des Cardinaux le v. des Calendes de Mars 1137, la huitiéme année de son Pontificat. Il fit son Testament reçu par Pierre Rogier Notaire à Carpentras le 3 Juin 1653. Page 207. *Marie-Marcelle-Siffreine* épousa le 22 Juillet 1743, Joseph *Pellissier* Auditeur de Rote honoraire & Président de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin. Sa sœur se nome *Louise-Elisabeth*, elle eut pour parain & maraine Louis-François de BOURBON Prince de Conti & Louise-Elisabeth de BOURBON-CONDE' Princesse Douairiere de Conti. La cérémonie faite par François-Marie *Abbati* Evêque de Carpentras.

L'Abbé de *Lopès-la Fare* leur frere est Chanoine de Lizieux. Page 209. La Duchesse d'*Albemarle* s'apelloit Marie-Gabriel-le d'*Ausibert* mariée en 1700, avec Henri *Fitz-Jame* Duc d'Albemarle, fils naturel de JACQUES II. Roi d'Angleterre. Page 210. Françoise de la *Salle* veuve de Jean de *Lopes* acheta avec Jean de *Lopes* son troisiéme fils, de Jean-François *Sedalet* & de Marguerite d'*Assaud* sa femme la Seigneurie de la Fare. Page 211. Jerôme de *Lopes-de la Salle* eut Comission de lever une Compagnie de Cent Homes de pié pour servir dans le Venaissin aprés la prise d'Entraigues & d'Aubignan par les Calvinistes le 7 Septembre 1587. La Tréve faite entre *Lesdiguieres* Chef des Huguenots du Dauphiné & le Comté-Venaissin dans la Ville de Bagnols le 21 Juillet 1588, fut fatale au Seigneur de la *Fare*, car s'etant rendu sur la foi de ce Traité dans son Château de la *Fare* avec sa famille, il y fut forcé & fait prisonier par un détachement des Troupes de *Blacons* Gouverneur d'Orange & conduit au Chateau de Condorcet en Dauphiné, d'ou aprés avoir doné caution de se rendre dans 15 jours ou de payer deux mille écus d'or de rançon, il se retira devers le Roi de *Navarre* & le Maréchal de *Montmorency* pour en obtenir sa liberté. On ne sçait si le Roi de *Navarre* reçut sa demande favorablement, mais le Marechal y eut égard & le fit relacher moyenant 400 écus d'or qu'il fut cependant obligé de payer au Sieur de *Condorcet* au mois de Janvier 1595, il fut député par les Etats du Comté-Venaissin avec le Sieur de *Magnin* auprés de *Lesdiguieres* Gouverneur & Comandant en Dauphiné pour l'engager à revoquer les lettres de represailles qu'il avoit donées à *Blacons* Gouverneur d'Orange pour faire des courses dans la Province. Les Députés réussirent si bien que *Lesdiguieres* écrivit aux Etats pour s'excuser le 23 Mars 1585 Meme Page Françoise de *Lopes* fille de Jerôme & de Lucréce *Gautier-de Grenton* sa premiere femme, fut mariée par Contrat passé devant des Armands Notaire à Carpentras le 5 Septembre 1591, avec Aimar de *Soyan* Seigneur de Mirebel & de Chateauneuf de Bordette. Page 215. Paul-Aléxandre de *Lopes* Seigneur de Pilebaud & de la Fare est Enseigne de la Garde Avignonoise du Pape depuis 1745. Justine de *Lopes* sa sœur fut mariée au mois de Janvier 1746, avec Louis-François *Grillet-d'Albert* Seigneur de Brissac & de Cassillac.

MANISSI Page 227. Claude de *Manissi* Conseiller au Parlement de Grenoble par Lettres du 23 Juillet 1628, fut depuis Conseiller d'Etat par Brevet du 20 Mars 1661. Il fit son Testament le 27 Avril 1671, par lequel il fit son héritier *François* son fils ainé qui suit, & legua des sommes d'argent à Aimar & Aléxandre de *Manissi* ses autres enfans, & avoit eté marie come je l'ai dit avec Virginie *Heard* fille de Pierre Comte de Ferrieres en Bourbonois, Baron de Pressins, & de Catherine de la *Mark-de Bouillon.* François de *Manissi* son fils ainé & son héritier, second Président en la Chambre des Comptes de Grenoble & depuis premier Président en celle de Savoye, eut de Marie-Justine de *Bressac* son épouse, François de *Manissi* Comte de Ferrieres & Baron de Guaissier en Bourbonois, qui fut Lieutenant de Roi en Dauphiné en 1700 &c. J'ignore la suite de cette Branche. A l'égard d'Aléxandre de *Manissi* troisiéme fils & légataire de *Claude* & de Virginie *Heard de Pressins* Comtesse de Ferrieres, il fut Seigneur de la Bâtie & Capitaine au Régiment de Dampierre. Il eut querelle avec le Marquis de *Tavane* sur sa naissance & en réçut des excuses par ordre des Maréchaux de France le 13 Juillet 1684. Il fut marié le 12 Mai 1673, avec Antoinette *Boffetie* fille d'Antoine & de Claudine *Faute* du lieu de Ferrieres qu'il établit Tutrice de ses enfans par son Testament du 4 Février 1689. Sa veuve & ses enfans furent reconus Nobles par Jugement du Sieur de *Turmenie* Intendant & Comissaire du Roi sur le fait de la Noblesse à Moulins le 6 Février 1700. Ses enfans furent, 1. Bonet de *Manissi* qui épousa le 5 Avril 1701. Marie du *Verger.* 2. Joseph de *Manissi* Capitaine de Cavalerie en 1720. Ils avoient pour Contemporain & pour proche parent, mais je ne sçai à quel dégré, Paul de *Manissi* Seigneur de Chappes qui fut marié avec Anne-Thécle *Hebert* sœur d'André *Hebert* ci-devant Introducteur des Ambassadeurs.

HEARD. D'or au chevron d'azur chargé en pointe d'un soleil d'or & acompagné en chef de deux etoiles d'argent.

BOFFETIE.

DU VERGER.

HEBERT. D'azur au cerf passant d'or.

MEILLORET. De gueules au chef & à la bande d'or parti des Seguins.

MARCEL-BLAIN Page 237. Pierre *Marcel* épousa 1°. Marguerite *Flanchette*. Cet endroit est rectifié dans l'article d'*Agoult* ci-devant page 129, & dans celui des *Seguins* Vol. III. page 253. Les enfans de *Joseph-François* Marquis du Poët-Célard & de Louise de *Tertulle-Pluvinel* ont été reçus Chevaliers de S. Jean-de Jerusalem, voyez la page 245. Josseran de *Marcel* porté à la page 246, épousa Claire *Meilloret* fille de Raimond .. & de Claire des *Seguins* Dame de Buisse. Page 247. Jacques de *Marcel* Seigneur de Crochans fut Capitaine d'une Compagnie de cent cinquante Homes dans les Guerres du Venaissin en 1570, & comande au mois de Mars de cette année pour s'oposer au Sieur de *Châtillon* fils de l'Amiral qui ménaçoit cette Province.

PATRIS. D'or au lautour [illegible] les cantons de quatre roses de même.

PEYRENC. De gueules semé de cailloux d'or & une bande d'argent brochant sur le tout.

MERLES-BEAUCHAMP. Page 253. La troisiéme femme de Louis de *Merles* s'apelloit Marie *Geoffroy*.... Page 254. Françoise de *Galiens* veuve de Louis de *Merles* III. du Nom, se remaria avec Laurent d'*Arpajon* Baron de Lers, elle fut présente avec ses freres au mariage de sa fille *Helene* avec Florent de *Saunier* Régent de la Principauté d'Orange le 8 Décembre 1576. Balthazar de *Merles* son fils n'épousa point une *Patris*, mais Heléne de *Patris* originaire de Carpentras dont le pere & la mere habitoient à Orange. Page 257. Charles-Louis de *Merles-de-Beauchamp* ci-devant Chevalier de Malte & Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Conti, dans lequel il servit en Italie & à la Bataille de Coni en 1744, &c. a épousé au mois de Février 1750, Anne-Marie *Peyrenc-de Moras* fille d'Abraham, mort Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & Chef du Conseil de Madame la Duchesse de *Bourbon* Douairiere de Condé & d'Anne-Marie-Josephine *Fargès*. Honoré-Louis de Merles son frere, aussi Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem & Lieutenant au Régiment de Conti fut tué à la Bataille de Coni d'un coup de canon tiré de la Ville le 30 Septembre 1744.



THOMÉ. *D'azur à la tête & col de cerf d'or ramée de même.*

MISTRAL-MONTDRAGON. Page 167. Parmi les enfans de Philipe *Thome*, il y en a un nomé *Laurent* qui a été par erreur apellé *Louis*. Il s'établit à Lyon où sa postérité subsiste encore, mais come ses descendans y ont pratiqué le Comerce en gros & la Banque sans user de la qualité de *Noble*, ils se sont présentés au Conseil du Roi à l'effet d'être relevés de cette omission, d'autant que le Comerce en gros n'est point Acte dérogeant à la Noblesse dans les grandes Villes du Royaume & notamment dans la Ville de Lyon. Au reste la Noblesse est incontestable dans cette Famille, dont le Chef nomé *Michel* fut reçu Conseiller au Parlement de Grenoble en 1569, & mourut revêtu de sa Charge. Il avoit son pere & son ayeul qualifiés Nobles. Il portoit lui-même cette qualité avant ses provisions de la Charge de Conseiller, qui a certainement pu faire Tige de Noblesse en Dauphiné, quand même cette Famille n'auroit pas l'avantage de la Noblesse immémoriale. Mais une discussion sur cela nous meneroit trop loin, & il faut se contenter d'employer ici la Branche dont il s'agit, en attendant qu'il ait plu au Roi de s'expliquer sur son état. Laurent *Thome* légataire de son pere par son Testament du 15 Janvier 1617, fut marié en présence de Romain *Thome* son frere & par Contrat passé devant Benoît Cusin Notaire à Villefranche en Beaujollois le 7 Février 1632, avec Marie *Convers* fille de Claude Seigneur de Cympré, Conseiller en l'Election de Beaujollois, & de Jeane *Michiel* dont il eut François *Thome*, qui épousa en présence de Romain *Thome* son oncle & de Romain Thomé son cousin-germain, &c. par Contrat passé devant Louis Rougeau Notaire à Lyon le 15 Décembre 1666, Jeane *Laguselle* fille de Benoît & d'Isabelle *Rolland*. Leur fils Jean-*Thomé* fut marié devant Guyot Notaire à Lyon le 20 Octobre 1706, avec Marie *Ferrouillat* fille de Joseph & d'Angelique *Mortier*. Leurs enfans furent 1. Mathieu *Thomé* qui suit. 2-3. Louis & Jean *Thome* Chanoines-Barons de S. Just à Lyon, & deux filles Ca-

therine & Antoinette *Thomé*. Matthieu *Thomé* Avocat au Parlement de Paris, fut marié par Contrat passé devant Bouvier Notaire à Lyon le 5 Avril 1736, avec Marguerite-Elisabeth *Chrestien* fille de Louis Avocat en Parlement & d'Elisabeth *le Vray*. Ce mariage fut fait avec l'assistance de Joachim *Thomé*. Conseiller au Parlement de Grenoble, cousin paternel du Marié, de Louis de *Beaumont* Major Général des Dragons son cousin, de M. l'Archevêque de Lyon, de l'Abbé de *Saxe* Doyen des Chanoines Comtes de Lyon, de l'Abbé de *Montmorillon* Chanoine Comte de la même Eglise, &c. Il y a des enfans de ce mariage.

Page 270. Pierre *Thomé* employé dans les dernieres Guerres avec des succès honorables & actuellement Lieutenant Général des Armées du Roi depuis 1748. Il comanda à Nieuport en 1747 & fit toutes les Campagnes de Flandres sous M. le Comte Maréchal de Saxe avec distinction.

Page 274. Françoise-Gabrielle de *Mistral* épousa N.... Emé-de *Montainard* Marquis de Marcieu, Gouverneur des Ville & Arsenal de Grenoble.

MONTDRAGON. Voyez l'article d'*Albert* Tome IV, ci-devant.

MOURMOIRON. Cet article est augmenté dans celui de *Venasque* & dans celui de *Raimond-Modene* Tome III.

NANTON. Page 295. Antoine-Gregoire de *Nanton* ci-devant Chanoine de Meaux & à présent Chanoine de la Collégiale de Mortagne au Perche Diocèse de Seez. *Felicité-Marguerite* épousa le 19 Mars 1744, Joseph Aimar *Pellissier* Sieur de la Coste à Vizan.

PAZZI. Page 356 Rafaël de *Pazzis* fut tué à la Bataille de Ravenne dans l'Armée combinée du Pape, des Espagnols & des Venitiens le jour de Pâques 9 Avril 1512. Les Troupes du Roy, aprés le gain de cette bataille, prirent la Ville de Ravenne & mirent tellement l'alarme dans la Romagne que *Jules II.* ennemi implacable de la Courone & de la Nation s'en arracha la barbe de colere & se sauva dans le Château St. Ange, il se fit garder soigneusement par des Troupes comandées par son propre neveu. Les *Pazzi* du Comté-Venaissin descendoient de *Leopold* & d'*Aghinulfe* tous deux fils de Chierico de *Pazzis* vivant à Florence en 1330. J'avois refondu tout cet Article dans le dessein de le placer ici ; mais pressé par le tems & par l'impression, l'exécution en devient impossible, & je me restraindrai à rappeller simplement quelques Fragmens de leur postérité. Accurse de *Pazzis* Trésorier de la Chambre Apostolique du Comté-Venaissin seante à Carpentras après Jean du *Puis* (de Puteo) Prevôt de la Cathédrale de cette Ville intervint avec les autres Officiers du Pape dans un Acte d'échange fait avec le Collége de S. Martial d'Avignon, au sujet d'une redevance prétendue par l'Abbé de Cluni sur le Palais Rectorial de Carpentras pour l'amortissement de laquelle la Chambre lui céda des droits sur la Terre & Seigneurie de Piolenc le 20 Avril 1441. Cet accord fut autorisé par Roger de *Foix-de Châteaubon* Evêque de Tarbes Recteur du Venaissin. Accurse de *Pazzis* obtint du Pape *Eugene IV.* le Palais qu'on a depuis apellé la Vicegérence à Avignon vers l'an 1446, pour sa vie seulement. Page 361 Gaspar de *Pazzis* Seigneur d'Aubignan & de Lauriol vendit à la Ville de Carpentras le droit de pâturage sur ses prairies de Lauriol en 1559. Il fut nomé Capitaine ou Gouverneur de Jonquieres & de Courthezon par le Cardinal George d'*Armagnac* Collégat d'Avignon pendant les Guerres des Calvinistes sur lesquels ces Places avoient été conquises, au mois de May 1568. Je le crois fils de Pierre ou d'Astorgue de *Pazzis*.

PELLETIER-GIGONDAS. Page 363. Leon *Pelletier* fut Viguier de la Ville de Pernes par Lettres du Légat d'Avignon dans lesquelles il est qualifié *Noble*. Il est aussi qualifié *Noble* dans une Ordonance du Sieur de la *Pomeraie* Comissaire Général des Armées du Roi, du 31 Août 1536. Page 364. Le Cardinal d'*Armagnac* Collégat d'Avignon écrivit à Cathelin *Pelletier* les 19 Décembre 1569, 12 Janvier, 24 Mars & 3 Avril 1570, pour l'avertir de se tenir prêt à marcher dans l'Arriere-ban du Comté-Venaissin pour le Service du Pape & du Roi. Il servit, en effet, contre les Calvinistes, & ses biens en souffrirent de grands domages : ce qui porta son fils *Claude* à faire une Enquête le 23 May 1624, pour obtenir du Pape une indemnité. Page 365. *Claude* fut marié par Contrat passé devant Salvatoris Notaire à Carpentras le 8 Avril 1612, & fit son Testament le 25 Octobre 1628. *Pierre* Seigneur du Barroulx servit dans les Guerres du Piémont, suivant des passe-ports des sieurs d'*Aiguebone* & du *Plessis-Prâlin* des années 1643, 1645 & 1646. Son mariage fut reçu par Rainaud Notaire au Buix. Page 366. *Henri* Coseigneur de la Garde obtint des Lettres de services de ses Colonels les 16 Mars 1645, 25 Février 1646, & 1 Mars 1648. Il fut reconu Noble avec son frere par Jugement du Sieur du *Gué* Intendant & Comissaire du Conseil en Dauphiné le 29 Août 1668. *Jeane-Marie-Therese* mariée avec Dominique-François de *Soubirats* a des enfans reçûs Chevaliers de Malte.

PELLISSIER. Page 363. Cette Famille est plus anciene dans le Venaissin que je ne l'avois cru. On trouve parmi les Vassaux de cette Province qui rendirent Homage dans le Château de Mourmoiron aux Comissaires du Pape *Grégoire X*. le III. des Nones de Février 1274, un Bertrand *Pellissier* Chevalier. (Dnus Giraldus *Petiti* Miles. Dnus Geltradus *Riperti* Miles. Dnus Bertrandus *Giraldi* Miles. Dnus Bertrandus *Pellicerii* Miles, &c.) vient long-tems après lui Jean *Pellissier*,

sier que nous avons doné pour l'auteur de cette Famille. Il est employé come un des principaux Habitans de St Paul-trois Chateaux dans l'Acte de Paréage de cette Ville entre le Roi *Charles VI.* & Dieudoné d'*Estaing* Evêque de S. Paul le 3 Mars 1409. Il fut qualifié Noble ainsi que ses descendans jusqu'à Pierre fils de Guillaume qui négligea la Noblesse. Ce *Guillaume* étoit Consul de Vizan en 1497. Il termina en qualité d'Arbitre le 3 Décembre de cette année, un Procès qui étoit entre les Habitans de ce lieu & le Collége du Roure d'Avignon au sujet des bois & des pâturages d'une partie des Territoires de Richerenches & de Bolboton. *Jean* II. du Nom l'un des fils de Théodin *Pellissier* acquit une partie des Seigneuries de Valouse & d'Eyrolles de la Famille d'*Artillan* & en rendit Homage entre les mains de Jean-André *Grimaldi* Recteur du Comté-Venaissin en présence de Pierre *Raisson* Grand-Vicaire de Carpentras, Bertrand *Rostagni* & Balthazar *Achardi* Jurisconsulte, par Acte passé dans la salle du Parement dans le Palais Rectorial de Carpentras le 1 Octobre 1490. Marin ou Martin *Pellissier* son frere & son héritier rendit Homage pour les mêmes Terres à François d'*Estaing* Vice-Légat d'Avignon & Recteur du Comtat en présence de Pierre de *Valetariis* Evêque de Carpentras, d'Accurse *Maynier* & d'Olivier de *Serres* Coseigneur de Caumont le 21 Février 1506. Et le même jour en présence des mêmes persones & de Gaucher de *Brancas* Baron de Ceireste, il rendit Homage au nom & come Procureur de Michel *Pellissier* son cousin pour une partie de la Seigneurie d'Eyrolles. On ne sçait ce que devint ce Michel *Pellissier* qui eut pour héritier Jacques *Pellissier* son cousin. Il y avoit en ce tems-là un Antoine *Pellissier* aussi qualifié Noble qui étoit Seigneur de St Tronquet au Comté-Venaissin. Après avoir eu des démêlés avec la Comune de Camaret voisine de sa Terre, il l'aliéna enfin l'an 1493 à cette Communauté, au rapport de *Bertrandus* cité à la fin de cet Article Jacques *Pellissier* fils de *Marin* Seigneur de St Ferreol & de Rocheblave en Dauphiné & Coseigneur de Valouse & d'Eyrolles au Comté-Venaissin, rendit Homage à François de *Castellane* Abbé de St André-de Villeneuve & Recteur du Venaissin, pour la Terre de Valouse dont il avoit eu une partie du chef de son pere & le reste

d'Antoine *Gaudelin* son beaufrere. Il rendit aussi Homage pour Eyrolles come représentant Michel *Pellissier* son cousin & Pierre *Gaudelin* son beau-pere. Cet Homage est du 6 Avril 1560. Témoins Barthelemi *Ferrtis* Protonotaire Apostolique, Paschal *Guilhem* & Barthelemi *Turelli* Professeurs en Droit. Page 371. Joseph *Pellissier* Auditeur de Rote, Honoraire & Président de la Chambre Apostolique * épousa par Contrat passé devant François Martin Notaire à Carpentras le 22 Juillet 1743, Marie-Marcelle-Siffreine-Françoise de *Lopes* fille d'Antoine-Gabriel Seigneur de S. Privat Coseigneur de Venasque & de St Didier, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie de la Fére & de Jeane-Catherine *Tondutti-de Malijac*, dont il a eu jusqu'aprésent. 1. Aléxandre-Joseph-Pierre-François *Pellissier* né en 1746. 2. Marie-Jeane-Catherine-Françoise née en 1744. 3. Marie-Gabrielle-Madeléne-Constance née en 1745, &c. Page 372. Pierre *Pellissier* Sieur de la Coste acquit par Acte du 26 Janvier 1714, la Seigneurie de Verone & partie de celle de Vinsobre de Pierre de *Belan*. André-Augustin *Pellissier* son fils aîné se fit Prêtre & mourut dans un voyage de devotion qu'il fit à Rome à l'ocasion du Jubilé en Décembre 1749.

* Cette Charge a été declarée par les Papes être primordial de noblesse. Le rescrit du Prince n'étoit pas necessaire pour décorer une charge aussi importante & a seule de son espece dans la Province.

LOPES. De gueules au chateau d'argent & un loup d'or en pointe ravissant un agneau d'argent.

NANTON. De sinople à la croix d'or.

Joseph-Aimar *Pellissier* le cadet fut marié le 19 Mars 1744, avec Marguerite-Felicité de *Nanton* fille de Joseph-Ignace Seigneur titulaire de Marzé-le-Chatel & de Marie-Jeane *Sabatier* de la Ville de Vaureas. Page 372. Esprit *Brunel* est un Gentilhome du Languedoc d'une bone Famille Militaire qui a possédé la Terre de Vacheres & plusieurs autres relevant du Roi. Nous en avons vu une alliance avec la Maison de *Pielenc* Tome II. de cet Ouvrage. Page 373. Madeléne *Pellissier* épousa Noël le *Blanc* & non *Gabriel* come je l'ai dit. Cette Famille étoit ancienne à Vizan; ses biens sont tombés il y a environ cent ans dans la Maison de *l'aest-Briancourt*. Charles *Pellissier* Seigneur de St Ferreol & de Rocheblave eut entre autres enfans Claire *Pellissier* femme de Jean de *Morges* Seigneur de l'Espine dont les filles qui sont entrées dans les Maisons de *Chabestan* & des *Seguins* ont eu des fils & des petit-fils Chevaliers de St Jean de Jérusalem. (Voyez leurs Articles & ce que j'ai dit de Claire *Pellissier* dans l'Article de *Bertrand* ci-devant page 387. Le *Gallia-Christiana* Articles de

St Paul-trois Châteaux & d'Orange. Les Conseils de *Bertrandus* vol. II. Conf. 2 partie postérieure. Les Conseils de *Belli*, Conf. 24. N°. 9 & 14. Archives de la Ch. Apostolique du Comté-Venaissin à Carpentras. Archives de la Ch. des Comptes du Dauphiné, à Grenoble, &c.)

PÉRUZZI. Page 379. Raimier *Péruzzi* fut pere de Simon, de Louis & de Jean *Peruzzi*. Celui-ci se maria en 1352, avec Bandecca fille de Caroccio *Alberti* l'un des Seigneurs de la République de Florence en 1327, &c. & d'Aléxandrine *Ghérardini*. Jeane d'ANJOU étoit petite-fille du Roi *Robert* & non sa niéce. Page 382. Jean *Aguto*. Les Auteurs Italiens l'ont ainsi apellé. Son vrai nom étoit Jean *Habkvod*. C'étoit un Chevalier Anglois qui passa en Italie vers 1375, avec Silvestre *Budes* Capitaine Breton que *Gregoire XI.* avoit apellé à son secours contre la Maison *Manfredi* qui possédoit la Ville de Faenza. Page 391. Boniface *Peruzzi* II. du Nom. Le Pape *Clement VII.* pour le récompenser de quelques services qu'il avoit rendu dans le Venaissin, lui inféoda la Seigneurie de la Roque sur Pernes le 26 Aout 1524. Il en rendit Homage à la Chambre Apostolique en 1527. Page 392. *Boniface* Evêque de Lescar eut un fils naturel nomé Jean *Peruzzi* qui s'établit à Bonieux dans le Comté-Venaissin ou son fils *Boniface* fut tué par un Détachement des Calvinistes de Ménerbe, dans une sortie, de deux coups d'arquebuse au mois de Décembre 1677. On le porta à Bonieux, mais on ne put le réchaper. Il étoit très-brave. Page 397. Louis-François-Julien de *Peruzzis* épousa le 3 May 1714. Françoise-Bénoite d'*Agar* dont il a eu plusieurs enfans 1. Joseph-Henri-Louis-Aléxandre-Jean Baron de *Peruzzis* né à Cavaillon le 10 Juillet 1727. 2. Rose-Thérese née en 1715 3. Claudine née en 1717. Et cinq ou six autres filles mortes sans alliance. Page 403. Jacques-Joseph Marquis de *Peruzzis* mourut à Avignon au mois de Mars 1750 Louis-Elisabeth Marquis de *Peruzzis* son fils ainé est Lieutenant Général des Armées du Roi depuis 1748. Charles-Jean Abbé de *Peruzzis* est Docteur de Sorbone & Grand-Vicaire de Laon.

PÉTRI. Page 407. *Barthelemi* n'est point de cette Famille. Il étoit de la Famille de *Patris* à Carpentras mais établi à Orange. Page 409. *Mesthatin*, d'azur à une tête de Cerf d'or, & un chef d'argent. Marguerite de *Pétris de Graville* épousa vers 1650, Gabriel de *Bellis* Seigneur de Roaïx au Comtat, dont une fille dans *Vaese-Briancourt* où elle a porté la Terre de Roaïx.

QUIQUERAN. Page 460. Pons *Quiqueran* rendit Hommage à Estiene de la *Garde* Archevêque d'Arles pour une Terre qu'il tenoit en Fief de son Eglise située en Camargue dans un lieu dit le Terroir de Menefred, le 23 Août 1349. Page 452. Jean *Quiqueran* étoit Viguier de Marseille & Gouverneur du Château de Tarascon en 1433. Page 454. *Barralier*, d'or à la bande de gueules chargée de trois barils d'argent. Page 460. Trophime *Quiqueran* eut de Madeléne de l'*Estang* son épouse outre *Jean* & *François-Louis* Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, Jacques *Quiqueran* Sieur de Ventabren qui fut marié le 2 Janvier 1655, avec Gilette *Bibion* fille de
XII. BIBION. Jacques Ecuyer de la Ville d'Arles & de Jaumette ou Jacquette de *Sénebier*, dont il eut 1. Jacques de *Quiqueran* qui suit. 2. Charles de *Quiqueran-de Beaujeu* successivement Cadet dans la Compagnie formée à Brisak, Cornette de Dragons, Capitaine d'une Compagnie-Franche de la Marine, Lieutenant de Vaisseau & Capitaine-Garde-Côtes à Lannion en Bretagne où il mourut le 27 Août 1711. Il avoit été marié
XIII. BLANCHARD. le 15 Avril 1705, avec Servane *Blanchard* de la Ville de St Malo, dont il laissa un fils nomé Louis-François de *Quiqueran-Beaujeu* Enseigne de Vaisseau à Brest le 25 Mars 1738,
XIV. Lieutenant en Avril 1748. 3. *Perrette* mariée en 1697, avec Jacques de *Roys* dont 3 filles; *Madeleine* mariée avec N.... *Vachier* Seigneur d'Amphoux. Autre *Madeléne* alliée avec N..... de *Barras* Sieur de la Penne Capitaine de Grenadiers dans Nivernois. Et *Gilette* morte sans alliance en 1737. Jac-

ques de *Quiqueran* Sieur de Ventabren mort Prêtre à Arles en 1694, avoit été marié le 26 Janvier 1681, avec Anne de *Loste* fille de Pierre Ecuyer de la Ville d'Arles & de Perrette *Gilles*, dont il eut 1. François de *Quiqueran* Sieur de Ventabren quita le service de la Marine où il étoit entré en 1703, & fut nomé premier Consul d'Arles en 1723, où il vivoit sans alliance en 1745. 2. *Gilette* fut mariée en 1701, avec François d'*Antonelle* Sieur de Lansac Coseigneur de Fos, & mourut sans enfans le 23 Mars 1718. XIII. LOSTE. XIV.

POUR LE TROISIEME VOLUME.

RAIMOND-DE MODÈNE. Page 19. Heléne *Raimond* fut mariée avec George le *Blanc* Seigneur de l'Ollive son cousin-germain qui mourut sans enfans à Sarrians le 3 Mars 1649, après y avoir fait son Testament devant Fabri Notaire le 30 Janvier 1647. Ils étoient sortis l'un & l'autre d'une *Gautier-Girenton*. Voyez leurs Articles.

RHODES. Page 94. Il faut en corriger la filiation. Jean de *Rhodes* fit son Testament devant Louis Barrier Notaire d'Avignon en 1564, par lequel il fit un fidei-comis des Maisons qu'il avoit à Avignon en faveur de tels de ses enfans qu'il plairoit à Françoise de *Lopes* de choisir. Cette disposition dona lieu à un grand Procès entre leurs descendans. Leurs enfans furent 1. Jean de *Rhodes* qui épousa Marguerite de *Montault* & n'en eut point d'enfans. Il mourut en 1601. III. MONTAULT.
2. Michel de *Rhodes* acquit avec son frere *Bernardin* des biens qu'ils posséderent indivis, par Acte passé devant Barrier le 13 Décembre 1555. Ils partagerent leurs biens devant Théode Joannis Notaire de la même Ville en 1584. *Michel* fut pere de *Pompée* & de *Jean-Michel* & celui-ci le fut de *François* qui plaida pour le fidei-comis fait par son bisayeul avec Catherine de *Rhodes* sa cousine issue de germain femme

de Henri des *Laurents*. 3. Bernardin de *Rhodes* qui suit. 4. *Raimond* n'eut qu'une fille 5. *François*. 6. *Giles*. 7. *Antoine* qui fut Jésuite. 8. *Paul-Antoine* qui forma la Branche établie à Bonieux dont nous avons parlé. 9. *Louis-François*. 10. Anne épousa 1°. Gabriel de *Montauls* dont elle étoit veuve lors du Testament de sa mere fait devant François de Marez Notaire d'Avignon le 24 Mars 1587, qui lui legua 100 écus d'or & deux pensions, l'une de 28 écus d'or, & l'autre de 21. Elle épousa en secondes nôces avant 1613, Benoît de l'*Aigle*. 11. *Louise* femme d'Emmanuel de *Ribere* à Avignon. 12. *Eleonor* femme de Simon *Filleul* à Carpentras étoit morte lors du Testament de sa mere. 13. *Françoise*. Bernardin de *Rhodes* Cohéritier de son pere & de sa mere épousa 1°. en 1588, Marie de *Gironde* morte sans enfans; 2°. par Contrat passé devant Balbi Notaire à Carpentras en 1590, Françoise de *Rafellis* fille d'Helie & de Louise de *Tertulle*, elle survécut à son mari & se retira auprès de son Gendre à Nimes où elle fit un Codicile devant Trineti Notaire le 26 Juin 1639. Ses enfans furent 1. Jean de *Rhodes* qui suit. 2-3. Aléxandre & George de *Rhodes* se firent Jésuites & donerent au Collége d'Avignon par Contrat passé devant Pusco Notaire le 22 Juillet 1628, une somme de quatre mille écus lors de leur réception. 4. *Helene* épousa Henri de *Ribere* Sieur de Cadenier. 5. *Laure* fut mariée en 1621, avec le Sieur *Cassagne* Conseiller au Présidial de Nimes. 6-7 *Gabrielle* & *Suzane* moururent sans alliance. La premiere fonda une Chapelle sous l'invocation de l'Ange *Gabriel* dans l'Eglise Collegiale de la Madeléne à Avignon qui fut aprouvée par la Cour de Rome le 13 Janvier 1618. Le patronage en fut réservé à Catherine de *Rhodes* sa niéce. Jean de *Rhodes* fut marié en 1615, avec Gabrielle *Ferandi* sœur & héritiere de Pierre *Ferandi* qui n'eut point d'enfans d'Anne de *Bredune* sa femme. Etant restée veuve en 1621, elle se remaria en 1630, avec Hercule *Pendrau-de Colin* Du premier mari, *François*, *Diane* & *Françoise* moururent jeunes. *Marguerite* fut Religieuse à Bouléne. *Catherine* héritiere de sa Famille epousa Henri des *Laurents* Auditeur de Rote à Avignon. Du second mari, Henri *Pendrau-Colin* qui se fit Jésuite & qui sortit de l'Ordre, & Marie-Claudine *Pendrau-Colin* dottée de douze mille écus & mariée

III. DE RAFELLI. Au 1-4 d'or à la croix recroisetée d'azur. Au 2-3 de gueules au roc d'échiquier d'argent.

IV. FERAUDI.

V. PENDRAU.

en 1656, avec François de *Riviere* Seigneur de Brueix & de Remusat, dont sept enfans vivans en 1664.

ROLLAND. Page 117. Antoine *Rolland* fils d'Estiene Gentilhome né à Breffieu dans le Viennois, fut marié devant Jacques Girardi Notaire d'Avignon le 29 Septembre 1451, avec Clarette *Laurents* fille de Guillaume & d'*Andrivette* sa veⁱ. Voyez ci-devant *Laurents* page 521. Page 118. Estiene *Rolland* épousa Agnès de *Soubirats* dont il n'eut point d'enfans. Catherine *Rolland* fut mariée en 1528, avec Guillaume *Laurents*. Je la crois fille d'*Olivier*. Page 121. Louise du *Blanc* est fille de Joseph-Ignace Marquis de Brantes, Seigneur de Buisson & de la Roque-sur Pernes, Gouverneur d'Entrechaux, &c. & d'Anne-Louise de *Montainard-de Montfrin*.

LAURENTI. Parti au 1 d'or à la croix patée de gueules. Au 2. d'or à trois bandes de gueules.

DU BLANC. D'azur au chevron d'or chargé sur la pointe ou en chef d'une croix ancrée de gueules, acompagné en pointe d'un croissant d'argent & furmonté d'une étoile d'or.

SALVADOR. Page 227. Ajoutés aux enfans de Joseph-François de *Salvador*, *François-Joseph* né à Clermont le 22 Septembre 1749, & *Amable* fille née dans la même Ville le 24 Septembre 1748.

DES SEGUINS. Page 230. André des *Seguins* épousa Louise de *Rafellis* fille d'Elzear & de Jeane de *Gastan* après 1528. Page 238. Sébastien des *Seguins* Seigneur de la Roque-sur Pernes fonda par Acte passé devant Colin Tache Notaire d'Avignon le 12 Octobre 1611, une Chapellanie dans l'Eglise Cathédrale de Carpentras & dans la Chapelle de Ste Anne apartenant à sa Famille, sous l'invocation de Sainte Anne & de S. Sébastien. Cette Fondation fut homologuée & confirmée par les Vicaires Généraux du Diocèse le 12 Novembre suivant. Le patronage en fut reservé à ses héritiers, enregistré au Livre VIIᵉ. de la Chancelerie de l'Evêché de Carpentras, folio 305, &c. Voyez l'article des *Seguins* page 263.

fait Exécuteur de son Testament avec le Curé de Caromb. Jean-Pierre de *Tillia* reçut une déclaration de Jean André son Censitaire pour des héritages situés aux Capagnoles dans le Territoire de Serres, par Acte passé devant Antoine Thomassi Notaire à Carpentras le 25 Février 1528. Page 413. Ignace-Aléxis de *Tillia* fut Lieutenant dans le Régiment de Nice au service du Roi & depuis Lieutenant au service du Pape en 1708, lors de la Guerre au sujet de Comachio. Jean de *Tillia* Major d'Avignon, avoir servi pendant douze ans & à la veille d'être fait Capitaine, lorsqu'il fut nomé à cet emploi par le Pape.

POUR LE QUATRIE'ME VOLUME.

CALVIERE. Page 423. Charles-Claude *Calviere* Chef d'une Brigade des Gardes-du Corps n'a point été Major, mais seulement Aide-Major. Il n'a point épousé non plus Jeane de *Montfaucon*. C'est aparamment quelqu'un de sa Famille qui a fait cette alliance. Il a eu jusqu'à présent de N.... *Calviere* son épouse, 1. N.... *Calviere* encore fille. 2. & Charles *Calviere*.

CLARET. Page 432. Guillaume *Clareti* Physicien d'Avignon avoit des biens à Thoard en Provence que le Roi *René* dona à Siffrein de *Baschi* Seigneur de Castelar par Lettres dattées de Marseille du 4 Août 1470.

FOURNIER. Page 436. François *Fournier* fut marié en 1530, avec Marguerite de *Lamiers* fille de Jean Seigneur de Montarnaud & de Marguerite de *Guilhens*, dont le mariage est de 1503. Le mariage de Robert *Fournier* pere de François avec Marguerite *Arnoul* ou Athanulfi est de 1498. Cité

dans les preuves pour l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, de François d'*Isarn-de Villefort*. Marguerite *Fournier* épousa le 25 Octobre 1579. Pierre de *Bélan* Coseigneur de Vaureas dont le fils Charles de *Bélan* devint Seigneur de Vérone du chef de Renée de *Vérone* sa femme en 1624. Page 445. Marie Christine de *Thézan-Venasque* seconde femme d'*Esprit*-Bruno *Fournier* Marquis d'Aultane est morte à Carpentras en 1750.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Le Lecteur passera les fautes d'impression occasionnées par l'absence de l'Auteur.

TABLE

Des noms de Familles & des noms de Seigneuries contenus dans ce Volume.

Les Noms de Terres sont en Lettres Italiques.

A

Cadenet

D.

H.

I.

J.

K.

L.

L.

Rieu

Fin de la Table du IVe Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier ce quatrieme Volume de la *Noblesse du Comté-Venaissin, de la Ville d'Avignon & Principauté d'Orange*: Je n'y ay rien vû qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 8 Mai 1750.

SALLIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Nôtre très cher & bien amé le Sieur PITHON-CURT ; Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre *Histoire Généalogique de la Noblesse du Comté-Venaissin*. S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privileges pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant : Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs Volumes & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le temps de neuf années consecutives à compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'Impression Etrangere dans aucun lieu de notre obéissance : Comme aussi à

d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que soit d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & intérests, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles, que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel desdites Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. & qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau Chancelier de France. Le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Exposant, ou ses Ayans-cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-neuvieme jour du mois de Mars, l'An de Grace mil sept cent cinquante, & de notre Regne le trente-cinquieme. *Et plus bas*, Par le Roy en son Conseil. *Signé* SAINSON, avec paraphe.

Registré sur le Registre XII de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 4?5 fol. 285 conformement au Réglement de 1723. qui fait défense art. 4 à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires, par l'art. 108 du même Reglement. A Paris le 14 Avril 1750.

LE GRAS, *Syndic.*



